Numéro 1. 2me Année. 3 Août 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 2 Août 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Sans craindre de prophétiser de malheur, nous pouvons affirmer aux hommes à courte vue qui calculent le cours de la vie des peuples d'après la durée de l'existence de l'individu, nous pouvons affirmer avec la certitude d'hommes convaincus que nous marchons à pas précipités vers notre délivrance, c'est-à-dire, vers la chute du despotisme sous quelque forme qu'il existe, de l'exploitation de l'homme par l'homme, enfin de l'extinction de la misère et du paupérisme. Pour prouver incontestablement ce que nous avançons, nous ferons remarquer qu'outre les nombreuses banqueroutes amenées par la crise commerciale, industrielle et financière, il n'est pas un coin de l'Univers qui ne soit agité par la Révolution; de plus, il n'est pas, que nous sachions, d'homme assez arriéré pour nier que depuis l'élément aristocratique et bourgeois jusqu'aux derniers échelons de l'échelle sociale (puisque la société est ainsi faite) d'être pensant qui ne prenne une part plus ou moins active à la politique. Disons en passant que par le mot politique nous n'entendons pas précisément désigner les roueries diplomatiques ou les escamotages gouvernementaux, notre politique, à nous démocrates-socialistes, ne s'applique non seulement à l'administration des affaires qui doit régir un pays, mais encore à la recherche de tous les procédés, moyens ou systèmes, tendant à pousser à la destruction du vieux monde et à la reconstitution ainsi qu'à la réorganisation d'une société nouvelle où l'intelligence seule pourra établir une différence entre les hommes qui auront pour bases de leur direction la grande devise trinitaire de 89 : Liberté, Egalité, Fraternité !

Il y a quelque temps, bon nombre de journaux de coterie, grassement salariés pour mentir effrontément afin de jeter le dégoût et le découragement dans l'esprit des masses, affirmaient impudemment que l'impopulaire gouvernement de Victor-Emmanuel était tranquillisé sur l'attitude prise en Italie par le parti de l'action incarné dans la personne de Garibaldi, aujourd'hui, poussé par la force des choses, ces journaux sont contraints d'avouer que cet état, travaillé par l'esprit révolutionnaire, des bouches affamées de l'Etna jusqu'aux confins de la décrépite Autriche, attire de nouveau l'attention de tous les hommes politiques à quelque opinion qu'ils appartiennent. Nous, qui n'avons jamais cru trouver, dans la péninsule, le souvenir de l'âge d'or, et qui avons suivi attentivement toutes les péripéties offertes par la Révolution italienne, nous croyons devoir donner aujourd'hui, pour l'édification de nos lecteurs, deux passages du discours prononcé, à Marsala, par le vainqueur des deux Siciles :

« Ou il ne faut pas commencer, s'est-il écrié, en faisant « allusion aux efforts qu'il faut tenter pour sauver l'Italie, « ou il ne faut pas commencer, ou lorsqu'on a commencé il « faut finir. Pour en finir une bonne fois, il faut des armes « et des hommes en nombre suffisant. La nation peut four- « nir au-delà des besoins. La Prusse, en cas de guerre, « donne 15 0/0 de sa population. En ne donnant que 10 « 0/0, l'Italie fournirait encore plus de 2 millions d'hom- « mes. Avec une pareille force, on peut aller à Rome et à « Venise sans combattre. La France et la diplomatie nous « donneraient raison, et l'Autriche se retirerait. Soyez per- « suadés que la force du droit réside dans le droit de la « force. »

Et plus loin, en parlant de Rome, l'objet de tous ses vœux, l'unique but de tous ses désirs comme de ceux de tout bon italien, après avoir fait l'énumération de ses justes griefs contre le gouvernement français, et qualifié dans un style acerbe, caustique et mordant ses actes et ceux de M. Bonaparte, il poursuivit :

« Nous ne devons plus souffrir l'étranger sur le sol ita- « lien, ni la servitude de nos frères. Cette honte, l'Italie ne « peut plus la supporter. Elle est telle, cette honte, que, « avant peu de jours, il faut qu'elle cesse. — Oui, Rome est « à nous. — (*Voix du peuple* : Oui, à nous, à nous!) — « Rome ou la mort ! — (*Le peuple* : Oui, Rome ou la mort!) « *Rome ou la mort !* ce cri ne résonnera pas seulement dans « toute la Péninsule, mais dans l'Europe entière, partout où « le nom de liberté n'a pas été profané. — Nous ne vou- « lons rien de ce qui appartient à autrui, mais nous vou- « lons ce qui est à nous.

« Rome est à nous; *Rome ou la mort !*

« Oui, *Rome ou la mort !* Cette parole pèsera plus que « les prières dans la balance de la diplomatie. Nous som- « mes las de prier; le maître de la France nous tient en ha- « leine depuis quatorze ans..... »

Jusqu'ici le plus profond secret enveloppe les projets du solitaire de Caprera, chacun croit en connaître le but, voilà tout. Le gouvernement italien ne les désapprouve que par des manifestes royaux et des protestations au Parlement, mais jusqu'aujourd'hui, fort heureusement, aucun fait n'aurait été accompli par lui qui pût en entraver l'exécution.

Un fait qui vient de se produire à Turin et qui, plus tard sera raconté comme une anecdote assez piquante, mérite d'être mentionné ici : trois journaux, ayant été attraits devant les tribunaux pour avoir reproduit des discours de Garibaldi, contenant des offenses envers M. Bonaparte; le directeur de l'un d'eux, demanda que la cause fut remise, attendu qu'il désirait que l'homme aux cent batailles, Garibaldi, fût son premier témoin à décharge, et la Cour, prenant bénévolement sa demande en considération, recula les plaidoiries jusqu'au moment où le futur sauveur de l'Italie, aurait le *temps* de se rendre à l'audience. Nous sommes certains que ce jour là, le 2 décembre, sera apprécié avec toute la perspicacité d'un cœur contenant autant d'amour pour la justice et la liberté que de haine pour le despotisme et la tyrannie.

Nous soumettons plus loin à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas le loisir de lire les grands journaux, deux documents qu'ils ont reproduits et qui prouvent que de jour en jour, les romains s'attendent à voir arriver leur libérateur et qui de plus, démontrent l'évidence que, bien que travaillant dans l'ombre, Garibaldi cherche par tous les moyens humainement possibles d'y parvenir dans un prompt délai; ces pièces que nous ne croyons point devoir commenter sont : une lettre des dames romaines à lui adressée et la réponse qu'il a cru devoir leur faire.

Le gouvernement grec qui n'est pas encore revenu de sa terreur de la dernière insurrection non encore entièrement étouffée, craint aussi de voir à tout instant, débarquer sur ses côtes, quelques régiments de volontaires italiens, sous le commandement de l'ex-dictateur des Deux-Siciles, leur ami; il fait surveiller son littoral, tout comme si une innombrable flotte mouillait déjà dans l'Archipel. D'une autre part, l'Autriche s'émeut beaucoup d'une proclamation adressée par Garibaldi aux peuples Slaves, qu'elle craint chaque jour de voir se soulever et entraîner dans leur insurrection toutes les populations hongroises qui attendent vainement des réformes.

La France n'est pas indifférente aux évènements qui s'accomplissent dans la péninsule Italique, elle aussi, envoie des croisières pour surveiller les débarquements qui pourraient s'opérer dans les Etats *encore* pontificaux. On assure même que le capitaine Pothuaut aurait ordre de couler toute espèce de bâtiment, qui serait chargé d'armes ou de munitions de guerre, en destination pour un port quelconque desdits Etats. Ce qui, selon nous, pousserait la meute impériale à donner de pareils ordres, ce serait le poignant souvenir de certaine rencontre des troupes du général Oudinot avec l'illustre Garibaldi, rencontre où les armes françaises n'ont pas été des plus heureuses. Depuis, on éprouverait, dit-on, une véritable terreur à devoir se trouver aux prises avec un homme qui a mis à deux doigts de sa perte, une armée qui a l'impudente prétention de se croire la plus brave du monde.

Puisque nous sommes à parler de la gloire, signalons celle conquise par les Indiens sur les Français, ainsi que sur leurs bons amis de Quiberon, de Trafalgar et de Ste Hélène, à 22 kilomètres de Sanghaï (Chine). Les vaillants alliés après avoir été battus se sont retirés dans cette ville tout disposés à prendre leur revanche, si toutefois il y a moyen de l'obtenir.

Nous n'avons aucune nouvelle importante du théâtre de la guerre au Mexique, si ce n'est qu'on y continue à faire, avec beaucoup de succès, la chasse aux convois de vivres et de munitions devant servir aux besoins de l'armée d'occupation. Quant à l'intérieur de la France, il y règne un calme apparent dont le maître est satisfait : les deux tiers de la population, au moins, sont mécontents, la misère y est tout aussi grande que partout ailleurs, mais il est sévèrement défendu aux journaux d'en souffler mot, ce qui permet à l'élu de Dieu, les soudards aidant, de vivre dans la plus parfaite quiétude.

En Prusse comme en Autriche, la plus grande harmonie continue à ne pas règner dans les hauts parages gouvernementaux ; les Chambres et le Ministère s'y font une opposition dont le peuple s'aperçoit, et le plus léger incident suffirait pour amener les plus graves évènements.

L'état de la Pologne est toujours morne et triste, le gouvernement Russe recourt aux rigueurs les plus extrêmes pour y étouffer la moindre plainte; la preuve, c'est qu'à Varsovie seul, les prisons contiennent au delà de 14,000 personnes, dont bon nombre sont arrêtées pour la moindre bagatelle. Le mauvais état de ces prisons est tel que le gouvernement, craignant de se compromettre vis-à-vis de l'Europe, a cru devoir s'en émouvoir et a chargé une commission d'enquête de lui en faire l'exposé. Nour remarquons dans cette pièce que les prisons polonaises n'ont de comparable que les affreux cachots de Cayenne et de Lambessa, et, amère dérision ! ce sont les personnes arrêtées pour causes politiques qui y sont le plus mal traitées.

En Russie, le commerce et l'industrie sont complètement paralysés, les faillites et les banqueroutes s'y succèdent avec une rapidité telle, que l'on peut constater qu'à Moscou seul, grâce à l'œuvre des incendiaires, s'élève déjà à 380 millions de francs. Qu'on vienne nous dire après cela qu'il manque de l'argent pour créer des ressources industrielles aux populations sans travail.

La guerre des Monténégrins et des Turcs qui avait subi une espèce de répis va recommencer avec plus d'acharnement que jamais ; les Monténégrins y mettent un enthousiasme et une ardeur indiscible: les vieillards et les femmes même veulent y prêter leur concours. Nous savons fort bien que la questien religieuse est le principal mobile de cette guerre, mais nous espérons que, grâce au progrès et à la civilisation, la Révolution se mettra de la partie et aura raison des absurdes préjugés qui travaillent ces peuples.

En effet, quand ils mettront en regard les ridicules stupidités du *Koran* et les abrutissantes sottises de la théologie, les crimes inouïs commis par le fanatisme mahométant, en Autriche jusqu'aux portes de Vienne, en Hongrie, dans la Turquie, la Grèce, l'Asie mineure jusqu'en Perse et en Arabie, en Egypte, en Ethiopie, en Mauritannie et même en Espagne, et les forfaits sans nom, accomplis par la religion Catholique, Apostolique et Romaine, sous le règne de l'Inquisition et pendant des siècles parmi toute l'Europe, avec un sangfroid et une cruauté dont la plus sauvage barbarie ne saurait approcher; quand ils mettront en parallèle la douceur et la tendresse de Mahomet II avec l'incommensurable mansuétude de Philippe II et de son âme damnée, le duc d'Albe, ils jetteront au vent la dernière des religions, pour se faire libres-penseurs et rationalistes; car, ils auront compris que toutes les religions où sous une forme quelconque on adore un Dieu que chacun désigne à sa façon, et dont nul ne saurait prouver l'existence, un Dieu qui inventa la guerre pour apprendre aux hommes à signer la paix, ont été de tout temps, et seront tant qu'elles existeront, les causes primordiales de l'ignorance et de l'immoralité des masses et des entraves incessantes au mouvement intellectuel et au progrès qui doivent les affranchir un jour du joug qui les opprime.

LES DAMES ROMAINES A GARIBALDI.

Général,

Vous qui avez accueilli avec bonté un si grand nombre de dames italiennes, auxquelles le Destin a accordé le bonheur de vous enlacer de guirlandes, et de baiser cette main qui a rédimé l'Italie, vous ne serez pas importuné de l'humble prière de quelques malheureuses dames romaines qui gémissent sous le joug franco clérical et qui assistent depuis trois ans au spectacle de l'affranchissement des autres parties de l'Italie, sans jamais voir se lever pour elles-mêmes le jour de leur rédemption, mais dont l'âme s'afflige en voyant la mâle jeunesse italienne détournée de sa voie par les fauteurs de l'oppresseur étranger.

Maintenant Rome peut se dire la terre des morts..... Et c'est là l'œuvre glorieuse du *Comité national* romain.

A nous, dames romaines, incombe un grand devoir ; celui de dévoiler l'œuvre indigne, de secouer Rome et de faire en sorte qu'elle se sente et se montre digne d'elle-même, digne de ses souvenirs! Nous voulons que Rome entende (et il y a urgence) que c'est de *vous seul*, général, qu'elle doit attendre sa délivrance. C'est pourquoi une parole d'encouragement, d'exhortation, nous est nécessaire. Nous ne voulons pas que notre œuvre reste isolée ou tronquée et nous demandons votre approbation et votre aide. — Que nous puissions dire à nos fidèles compagnes : « *C'est Garibaldi* qui nous regarde et nous aime ; » et vous verrez, général, que les dames sont encore les dignes filles de ces matrones qui montraient les vertus civiques de leurs fils comme leurs joyaux, et que celles d'aujourd'hui feront revivre les antiques vertus dans les âmes de leurs frères *trompés*.

Général, nous sommes certaines que vous ne dédaignerez pas ces humbles expressions, parce que vous acceptez tout ce qui vient d'un cœur sincère. — Pourquoi tenir compte du sexe, quand on y trouve courage et loyauté!...

Général, vous ne nous repousserez pas, puisque c'est en *vous seul* que nous espérons.

GARIBALDI AUX DAMES ROMAINES.

Matrones de Rome! — *Rome ou la mort* — a retenti sur la terre des vêpres. — Espérez donc! — De cette terre de volcans — s'élance en rugissant la flamme qui a coutume de réduire en cendres le trône des tyrans? — Rome ou la mort! — J'ai entendu ces mots retentir des pentes gracieuses du Sebeto aux rochers amoncelés des Alpes — Rome ou la mort ! ont juré des fiers enfants de Palestro et de Parme — et — femmes — ne blasphémez pas, en disant que Rome est la terre des morts! — Comment peut-il y avoir des morts dans le cœur de l'Italie — dans le cœur du monde? — Puis — le tyran enchaîne l'esclave — mais il ne le tue pas. — Ensevelies ont été plutôt les cendres de Rome — les cendres de ses valeureux fils immolés par le faux lévite et par le tyran — mais ces cendres sont si imprégnées de vie qu'elles pourraient régénérer l'Univers!...

Rome est un nom qui soulèvera des multitudes — comme la tempête soulève les flots!

Rome, la mère des grandeurs italiennes! — n'est-ce pas son histoire de géants — ses merveilleuses ruines — qui réveillèrent dans mon âme de vingt ans l'étincelle du beau, l'ardeur des généreux desseins? — Rome! — Rome! — Oh! Rome! — Qui, en prononçant son nom, n'est poussé à s'armer pour te délivrer — celui-là — celui-là n'a pas mérité les douces caresses d'une mère — le baiser brûlant d'une amante. Il peut rendre à l'impur limon son cœur de fange!.

Je suis avec vous jusqu'à la mort — femmes.

LES CIMETIÈRES.

La grave question des cimetières, dont la *Tribune du peuple* s'est occupée dans son numéro du 20 octobre 1861, vient enfin de faire un pas décisif vers une solution prochaine.

Les récentes discussions de la chambre des représentants, celles non moins importantes du conseil provincial du Brabant, ont mis à nu les absurdités de l'ancienne législation sur la matière, et démontré victorieusement l'urgente nécessité de remplacer les dispositions anti-constitutionnelles du décret de l'an XII, notamment son article 15, par une législation mieux en harmonie avec l'esprit de notre temps.

Les discours de MM. Defré, Hymans et Van den Peereboom à la chambre, ceux de MM. Peemans et Fizenne au conseil provincial, ont parfaitement élucidé la question, et fait bonne justice des jérémiades intéressées dont les chanoines à robe longue et à robe courte ont pris à tâche d'assommer le public, dans l'espoir, heureusement déçu, de le passionner.

Ni les arguties de mauvais aloi de nos cléricaux, ni les violences outrageantes de leur presse immonde, ne parviendront plus à tromper personne. Leurs doctrines froissent la conscience publique ; leur système est percé à jour. Chacun est convaincu que la question des cimetières n'est pour le clergé catholique, apostolique et romain, qu'une simple *question de boutique*. Rien de plus, rien de moins. Si nos orateurs officiels ne l'ont pas dit, ils ne le pensaient pas moins, et ce que les convenances parlementaires les ont empêchés de répondre à leurs pieux adversaires, la presse démocratique ne doit plus hésiter à le proclamer au grand jour. A ce prix est le succès, la victoire.

Oui, *question de boutique*, *question d'argent*, et pas autre chose. Nos abbés ont eu beau crier au scandale, à la profanation. Sous ces grands mots, qui n'effrayent plus guère même le vulgaire, si ce n'est les ignorants et les dévotes ; sous ces ronflantes périodes à la Dumortier, ne se cache que l'âpre et avide besoin d'une grasse curée ; c'est que les inhumations sont en effet pour nos jésuites une question de vie ou de mort... financière.

Pour nous, que leurs furieuses déclamations n'émeuvent pas, notre devoir est de faire comprendre à tous que la Constitution Belge en proclamant l'égalité des citoyens devant la loi civile, en abrogeant par son article 138 les lois, décrets, arrêtés et réglements contraires à cette Constitution, n'a pas entendu maintenir au profit de la boutique épiscopale l'inégalité religieuse.

Il est inutile, croyons-nous, d'examiner à nouveau la question au point de vue du droit. Les brillants plaidoyers de nos orateurs libéraux ont démontré l'inanité des prétentions cléricales. La nécessité de la sécularisation des enterrements étant suffisamment établie juridiquement, nous nous bornerons à rencontrer les principaux griefs de nos cléricaux contre l'inhumation en commun, sans distinction d'opinion ou de culte, inhumation la seule légale, la seule rationnelle.

Enterrer un dissident dans un cimetière bénit, c'est, disent les pointus cléricaux, *profaner* ce terrain bénit, c'est PROFANER les morts catholiques.

Le droit canon érige cette absurdité en doctrine.

Est-ce le Christ, *leur maître*, qui a enseigné cette doctrine aux cléricaux? Non, ils ont inventé cela en même temps que leur purgatoire, et ils en ont fait deux lucratives branches de revenus que n'avaient jamais songé à exploiter les prêtres de l'ancienne loi, pas même Moïse, cet inventeur de tant d'autres belles choses.

Mais, s'il y a là profanation, que sera-ce, messieurs, et que ferez-vous quand, à la mort du Roi (il mourra un jour, n'est-ce pas?) il faudra l'enterrer? Exigerez-vous l'application de l'article 15 du décret de l'an XII? Faudra-t-il, pour donner un apaisement à vos scrupules religieux, qu'il ait une *haie*, un *mur* ou un *fossé* entre le corps du roi et celui de la reine? Le corps du roi *profanera-t-il* celui de son épouse ?

Répondez....., Vous ne l'oseriez.

Eh bien! ce qui se fera alors pour le Roi, il faut que le pouvoir le décrète dès à présent pour tous, sinon les citoyens belges se diraient à bon droit que, ne liant point les membres de la famille royale, la loi est impuissante à les lier, puisque l'article 6 de la Constitution proclame l'égalité *de tous les Belges* devant la loi.

Avez-vous bien réfléchi à cette inévitable éventualité ?

Les philippiques de nos orateurs sacrés ont fait valoir comme argument tout aussi sérieux, l'amour de la *sainte-église*, pour l'âme de ses fidèles ; elle raffole de ses chères âmes, la tendre mère ; elle leur accorde ses prières, et elle témoigne à leur enveloppe mortelle tous le respect dû à ces bienheureux, *morts dans le giron de la véritable église*.

Hélas, messieurs, vous croyez donc bien à l'aveuglement complet, incurable, à la stupidité des masses, pour leur débiter sérieusement de pareilles sornettes?

Si nous voyons tous les jours les familles peu aisées se ruiner complètement en frais de funérailles, croyez vous sincèrement que ce soit pour les beaux yeux de votre *sainte-église*, pour le plaisir de mourir dans son *saint-giron?* Non, vous ne le croyez pas ; vous savez parfaitement que le motif réel de ces folles dépenses faites pour un mort, chéri certes, est la peur affreuse de le voir enfoui dans ce coin du cimetière que vous stygmatisez

du nom de *geuzen-hoek*, *hoek der verdoemde*, coin des gueux, des damnés. C'est ainsi que vous exploitez indignement des préjugés que vous avez fait naître et que vous entretenez habilement dans les masses ignorantes, car sans cette peur, soyez-en bien convaincus, on verrait bientôt la libre conscience protester de toutes parts contre l'odieux et ignoble trafic que vous faites de choses prétendûment saintes.

Déjà ces masses remarquent que votre sainte église se soucie fort peu des orthodoxes pauvres; qu'ils n'obtiennent que peu ou point de prières; que s'ils n'ont rien, ils n'obtiennent pas même votre présence à leur enterrement. Elles remarquent encore que vos prières, vos chants sonores et bien nourris, vos pompeuses cérémonies sont pour les riches, même pour ceux dont la vie à laissé grandement à désirer quant à l'orthodoxie. En effet, des milliers de faits sont là qui prouvent aux plus aveugles, aux plus incrédules, qu'au mépris de vos sacrés canons, vous accordez tout, prières, terre et eau bénite, non seulement à ces riches non pratiquants, mais encore aux SUICIDÉS qui ont le bonheur d'avoir de la fortune.

Si, dans votre audace, vous alliez jusqu'à nier ces faits, nous inviterions tous les journeaux libéraux du pays à vous rafraichir la mémoire, en dévoilant courageusement — comme a si bien fait au conseil provincial l'honorable M. Peemans de de Louvain, par l'histoire du malheureux joueur d'orgue — la scandaleuse distinction que vous faites entre *vos fidèles*, morts ou vivants, non à cause du degré de leur orthodoxie, mais en raison de leur position sociale.

Vous-mêmes, du reste, avez reconnu que l'inhumation des catholiques *pauvres* se faisait d'une façon inconvenante, pour ne pas dire plus. Dans une circulaire du 2 février 1860, publiée par le *Journal d'Anvers* du 17 du même mois, nous lisons:

« Bien que les indigents obtiennent, après leur « mort, *une sainte messe* avec les prières *ordi-* « *naires* (piteux ordinaire) de l'Eglise, et que le « Bureau de bienfaisance se charge de pourvoir « aux *strictes* nécessités de leur inhumation, *il* « *faut cependant avouer que les enterrements des* « *pauvres* SONT SUSCEPTIBLES DE RECEVOIR CERTAINES « AMÉLIORATIONS. Il est aussi hors de doute QU'UN AP- « PAREIL PLUS CONVENABLE dans les funérailles de l'in- « digent, doit non seulement procurer à cette « classe (quel parfum de démocratie: en effet, ce « ne sont pas tout-à-fait des chiens encore, il faut « bien en convenir) *une pure satisfaction des sens*, « mais encore consoler son cœur, etc., etc. »

Et plus loin: « Cette association procurera au « pauvre décédé *un cercueil conique* DE PLANCHES « RABOTÉES, *un drap mortuaire* DÉCENT, *un service* « *funèbre avec sonnerie, et un corbillard* CONVENA- « BLE pour le transport au cimetière. »

Qui a signé cette pieuse pancarte?... La direction de l'association, sous la haute approbation de *Son Eminence monseigneur le cardinal-archevêque de Malines, primat de Belgique, décoré d'une foule de croix, sauf de celle de son maitre le Christ;* et cette direction a pour président M. Janssens, pour vice-président M. Dellafaille, et pour membres des St Vincent-Paulistes laïques et ecclésiastiques.

De votre aveu donc, le pauvre *manquait absolument* de toutes les choses si complaisamment énumérées dans votre circulaire. En *jouit-il* aujourd'hui? Hélas! toutes les villes et communes du pays vous répondront non, et c'est là votre honte, votre condamnation. Vos protestations sentimentales de ces derniers jours sont venues trop tard, la lumière s'est faite, le *peuple* vous a jugés.

Pour finir, nous répéterons que l'opposition violente faite par la presse épiscopale à la réforme de la législation des cimetières, n'a d'autre mobile que la crainte de perdre les immenses bénéfices que rapporte au clergé catholique l'habile exploitation de l'homme par le respect humain, les préjugés, la vanité et l'orgueil. En décrétant la sécularisation des enterrements, ainsi que le réclame impérieusement l'esprit de notre époque, le pouvoir civil non seulement ramènera le clergé dans la voie de la pauvreté évangélique prêchée par celui qui a dit: *Mon royaume n'est pas de ce monde*, mais il portera un coup mortel à cette suprématie fatale qu'exerce encore sur lui le jésuitisme catholique.

Que la presse fasse donc son devoir: qu'elle dévoile hardiment toutes les turpitudes cléricales en fait de sépultures; qu'elle fasse pénétrer ses convictions dans l'esprit de ceux qui ne comprennent pas l'urgence d'arrêter les empiétements du spirituel sur le temporel; qu'elle stimule le gouvernement et l'engage à doter bientôt le pays d'une loi réellement émancipatrice. Alors, mais alors seulement nous jouirons d'une complète liberté de conscience; alors c'en sera fait de ces abominables actes d'intolérance catholique, de ces conflits scandaleux qui excitent au plus haut point l'indignation de la population intelligente de notre pays.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

INTRODUCTION.

Depuis les temps les plus reculés, nous oserions dire depuis que l'homme existe, il y a lutte, il y a révolution. La révolution n'est que la forme du progrès, la société vit de la révolution, et l'existence de chaque individu y est assujettie, ôtez la Révolution, vous arrivez à l'immobilisme, à la mort.

Rechercher d'après quelles lois les révolutions s'exécutent, découvrir un *Criterium* de certitude qui nous permette d'apprécier à leur juste valeur les idées et les faits, la philosophie et la politique, tel est le but de ces études.

Exposer en un style simple et lucide ce que d'autres ont pu découvrir avant nous dans le domaine si vaste de la vie sociale, le mettre à la portée de tous, ne rien accepter qu'après mûr examen, passer toutes ces choses par notre *Criterium* qui doit, à moins d'être défectueux, pouvoir s'appliquer à tout ce qui regarde la science humanitaire, voilà notre plan, voilà nos moyens.

Peut-être ne trouvera-t-on ici que peu ou point de vérités nouvelles, mais que de vérités vieilles et triviales pour les uns sont à l'état de doute ou même d'ignorance pour les autres! Que de vérités admises en théorie et repoussées systhématiquement par la routine dans la pratique!

Chacun le sait, la lutte est entre la foi et la science, il faut choisir entre l'abaissement et la résurrection de l'homme, entre la vie et la mort et pour tout dire entre le statu-quo et la révolution..... il faut choisir! Le moment de crise est arrivé pour la vieille Europe, va-t-elle s'arrêter comme la Chine, l'Inde et l'Egypte ou bien prétend-elle contiuuer sa route? Libre à elle, mais... il faut choisir! Dans cette lutte terrible qui doit finir par la mort de l'une des parties, quel est le rôle des continents, des races, des nationalités? Quelle est la meilleure forme de gouvernement? etc., etc. voilà ce que nous avons à envisager au point de vue politique.

Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que Dieu? L'homme n'est-il qu'un produit de Dieu ou vice-versa? Conséquences qui découlent de la solution donnée à cette question, tel est l'objet de la partie philosophique.

O vérité nouvelle et éternelle découvre-nous tes secrets, et toi, Révolution, fille de la pensée humaine, Minerve armée sortie du cerveau de l'humanité souffrante, révèle-nous ta marche et ton but, l'homme aspire à te connaître, à t'aimer, à te posséder; tu es vieille comme le monde mais comme lui tu es remplie de jeunesse et de vigueur, tu es la vie de la nation, de tous les êtres animés et inanimés, tu es l'espoir du faible, et le fantôme impitoyable des parasites du monde, soutiens-nous, soutiens toi, nous ne vivons que de ta vie et si tu meurs nous mourons!

Au moment où nous sommes l'humanité présente un spectacle poignant, l'homme n'a plus de principes sur lesquels il puisse s'appuyer, les sociétés sont vermoulues, les institutions et les bases sociales ne sont plus suffisantes pour les circonstances, tout l'édifice ancien s'écroule et nous entraine et peut-être écrasera l'Europe à jamais, tout croupit dans une apathie morbide. Dieu, on n'y croit plus. En vain d'illustres penseurs invoquent la justice, que peut la justice alors qu'on ignore le juste et l'injuste? Non, il nous faut un levier plus puissant et plus sûr pour remuer le cœur humain, les êtres pensants ne se laissent point gouverner par des idées abstraites et insaisissables, il leur faut des mobiles évidents et sensibles, l'absolu écrase la pensée humaine au lieu de l'élever.

Les sociétés actuelles, disons-nous, sont profondément viciées, la crise est arrivée à son apogée, c'est vrai, mais c'est précisément ce qui doit nous fortifier d'espérance. De même que dans la nature, la pourriture produit la fermentation et celle-ci une créature nouvelle, de même dans l'ordre des événements et des idées, de la corruption naît l'agitation qui à son tour crée la Révolution et le Progrès, l'histoire en est une preuve évidente, les puissances nouvelles se font jour lorsque les premières sont à leur déclin, le christianisme grandit au milieu de la fange et de la fange, il meurt comme il est né.

Il est temps de songer à ce que fera le peuple le lendemain de la Révolution; 1789, 1830, 1848 ont avorté pourquoi? Autant vaudrait demander à un aveugle égaré pourquoi il n'a pas trouvé son chemin. Rien de plus facile à accomplir que les révolutions, mais aussi rien de moins aisé à maintenir.

Pénétrons nous bien de ceci, qu'il suffit de la plus faible étincelle pour mettre le feu à la longue traînée de poudre qui sillonne l'Europe, nul ne saurait prévoir le jour de ce cataclysme général, peut-être arrivera-t-il demain, peut-être ne sera-ce que dans plusieurs années, le despotisme travaille à le retarder le plus possible, les hommes de progrès et de science redoutent de le voir arriver avant d'avoir trouvé une solution satisfaisante du problème social et surtout avant d'avoir préparé les masses à être à la hauteur des évènements.

Il est donc urgent que la discussion d'une question aussi grave soit sans cesse à l'ordre du jour, il est urgent que le peuple s'instruise de ses droits et de ses devoirs, qu'il s'en imprègne intimement pour qu'il ne livre point à la réaction, suite nécessaire de tout mouvement en avant, une proie incapable de se défendre, une démocratie impuissante à maintenir son œuvre.

Une chose nous rassure sur l'issue de la Révolution qui se prépare, c'est qu'elle ne sera plus isolée mais générale. Jusqu'ici la France eut la gloire d'être à la tête du mouvement, elle a été l'apôtre de toutes les idées nouvelles et fécondes de quelque pays qu'elles lui vinssent, mais les peuples, ses voisins et surtout les grandes puissances de l'Europe étaient loin d'être au niveau de la situation merveilleuse que trois fois en moins de 75 ans la démocratie s'y était créée. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, la Révolution a passé les frontières et a parcouru l'Europe à pas de géant, depuis la Méditerrannée jusqu'aux glaces du Pôle, l'Allemagne s'est agitée et s'agite encore, la Russie laisse prévoir un bouleversement plus terrible que celui de 93 en France, la Grèce respire à peine d'une révolte trop hâtive et mal appuyée; les turcs bien que soutenus par l'argent et l'influence de l'Angleterre sont près d'être refoulés en Asie par la race Latine qui se réveille et par la race Slave, menace incessante pour l'Asie; les armées se sont vues forcées de rétablir l'ordre en Espagne et en Portugal; Français et Italiens se tendant la main en dépit de leurs souverains se donnent le mot pour une révolution simultanée et prochaine. Si nous jetons un coup d'œil sur les autres continents nous voyons l'Afrique se relever sous l'influence des colonisations Européennes; l'Asie de gré ou de force rentre dans la Communion fraternelle des peuples, l'Océanie nous montre un monde jeune né du sein des mers et doté de toutes les richesses de la Nature, l'Amérique enfin donne aux vieux gouvernements l'exemple unique d'Etats prospères et libres créés en moins d'un siècle.

Et maintenant peuple arme-toi de confiance et d'énergie; au milieu d'une réaction de trois quarts de siècle, abreuvé de mille avanies, indignement spolié, trahi par tes amis de la veille ou pour mieux dire, par les amis de la fortune et de la puissance trop tôt évanouies; tu as été noblement patient, tu le pouvais car tu es éternel, mais l'heure de la lutte a sonné, la faiblesse serait un crime, *instruis-toi* donc au plus vite dans tes véritables intérêts, apprends à te gouverner toi-même, l'instruction voilà tes armes, voilà le gage de la victoire, HOC SIGNO VINCES!

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

§ I. DIEU.

Aucune religion, aucun homme ne ce forment une notion adéquate de la Divinité, l'imagination se la représente sous mille formes diverses selon son plus ou moins de vivacité, mais l'idée qu'on y attache se ramène à ceci: *Dieu est l'être suprême*; qu'il soit oignon comme chez les Egyptiens, ou pur esprit comme chez les chrétiens, il n'importe. De cette définition même découle une conséquence sur laquelle nous reviendrons plus tard, c'est que *Dieu* est le synonime exact *d'autorité*.

Bien que la notion de la Divinité ait existé de tout temps, l'histoire de la Civilisation nous montre clairement qu'à mesure que la science de l'homme se développait et se fortifiait, la prétendue intervention de l'Etre-Suprême dans l'Organisation de l'Univers s'amoindrissait et s'affaiblissait au point de devenir problèmatique et même pour quelques esprits doués d'une logique plus sévère une notion absurde et immorale. Expliquons-nous.

Quel que soit le peuple à l'origine duquel nous remontons, nous le voyons adorer les substances les plus grossières, les

phénomènes les plus naturels, en un mot ce qui frappe le plus son imagination. car chez l'homme ignorant c'est elle qui joue le premier rôle. tantot il adresse ses prières et ses offrandes aux astres et de préférance au Soleil. le plus brillant de tous ; tantôt il adore le lion, le tigre, le crocodile, un simple chêne, ce qu'il craint ou ce qu'il admire, un légume qui flatte sa sensualité naissante; les premières civilisations s'arrêtent là, d'autres leurs succèdent, adorent les mêmes divinités, mais au bout d'un certain temps abandonnent ce fétichisme primitif pour s'élèver à des notions plus hautes; le lion, le tigre, le crocodile ont été tués à la chasse, le chêne a été abattu pour servir à la construction d'une hutte, le Soleil ses bienfaits sont trop durables pour être appréciés longtemps, de plus on a reconnu que sa route était ovale et son retour péridiodique, c'est lui qui doit servir l'homme. pourquoi l homme le servirait-il? Ces divinités tombent alors, car la science a détruit la foi : alors nous voyons les hommes adorer des abstractions, telles que la Force, la Justice, la Sagesse, etc., mais ils se les représentent sous des formes humaines, mais des formes plus parfaites que les leurs et ils les douent de toutes les vertus qu'ils voudraient retrouver en eux-mêmes, ce sont Jupiter, Mars, Thémis, Minerve etc., en Grèce, les mêmes sous des dénominations différentes dans les autres pays. C'est l'âge heureux et riant du Polythéisme; toutes les forces de la Nature, toutes les vertus, tous les vices sont divinisés, la Terre est peuplée de Divinités; les unes gouvernent l'Olympe, ce vaste palais azuré dont la voûte solide (*firmamentum*) s'étend au dessus de l'Univers ; d'autres se mêlent aux mortels et peuplent les villes, les bois, les ruisseaux et les mers, d'autres enfin gouvernent les lieux sombres et douloureux où sont châtiés les criminels et les impies, mais au dessus de toutes ces divinités plane une divinité supérieure, *l'Etre-Suprême*, le *fatum*, le Destin, inflexible, muet, irrévocable, les anciens ne comprirent jamais qu'il put y avoir une différence entre le nécessaire et le fatal; le Christianisme lui-même a confondu ces deux idées.

Aucun pays ne fut plus poëtique que la Grèce, les divinités naissaient à la voix des poëtes, et remarquez bien que pour les Grecs ce n'étaient pas là de simples allégories comme en firent nos poètes du moyen-âge et de la renaissance, c'étaient des dieux qu'ils adoraient autant et plus que nous n'adorons le nôtre ; mais aussi peu de nations, croyons-nous, eurent l'imagination plus vive et plus riante que la nation Hellénique.

La religion de la Grèce fut conforme à son organisation politique, la plus petite bourgade avait son territoire distinct. son *antonomie*, de même elle avait ses dieux qui n'étaient pas ceux de la bourgade voisine bien qu'ils portassent parfois un nom identique, aussi Jarron a compté des centaines de Jupiter. Cette désunion politique, on le sait, fut fatale à l'indépendance de la Grèce; malgré plusieurs tentatives jamais elle ne parvint à s'unir. elle ne put parvenir à un idéal plus élevé que ceux qu'elle s'était créés, faute de cet idéal, elle s'arrêta immobile.

Rome prit sa place, tout le monde connait l'histoire de cette République puissante à la guerre et au Forum, on sait comment elle absorba en elle la plus grande partie du monde connu, c'est à Rome aussi que viennent se fondre tous les cultes dans le culte de l'Etat, à Rome plus que partout ailleurs on adore le Destin sous le nom de Fortune, tous les autres dieux n'y sont plus considérés par les philosophes que comme des symbôles bons peut être pour gouverner le vulgaire mais inutiles pour les classes supérieures.

Le Christianisme ne fut pas à vrai dire une idée nouvelle, depuis longtemps il avait été inventé par les païens, la notion d'un dieu unique et tout-puissant n'était pas inconnue aux anciens et l'on a même prétendu que Platon avait imaginé la Trinité, ce dogme fondamental de la religion Chrétienne. On peut en juger d'après le passage suivant tiré des œuvres de Platon, traduites par Dacier, tome 1. p. 194.

« Non seulement, dit Dacier, on prétend qu'il a connu le verbe, fils éternel de Dieu ; on soutient même qu'il a connu le Saint-Esprit et qu'ainsi il a eu quelque idée de la très-Sainte Trinité, car il a écrit au jeune Denys :

« *Il faut que je déclare à Archédémus ce qui est beaucoup plus précieux et plus divin, et que vous avez grande envie de savoir, puisque vous me l'avez envoyé exprès ; car, selon ce qu'il m'a dit, vous ne croyez pas que je vous aie suffisamment expliqué ce que je pense sur la nature du premier principe: il faut vous l'écrire par énigmes, afin que si ma lettre est interceptée sur terre ou sur mer, celui qui la lira n'y pourra rien comprendre. Toutes choses sont autour de lenr roi ; elles sont à cause de lui, et il est seul la cause des bonnes choses, second pour les secondes, et troisième pour les troisièmes.* »

« Dans l'Epinomis et ailleurs, il établit pour principe le premier bien, le verbe ou l'entendement, et l'âme. Le premier bien c'est Dieu ; le Verbe ou l'entendement, c'est le fils de ce premier bien qui l'a engendré semblable à lui ; et l'âme, qui est le terme entre le père et le fils, c'est le Saint-Esprit. »

Quoi qu'il en soit et pour ne nous occuper que de la notion d'un Dieu unique, infini et absolu, éternel, pur esprit, nous la trouvons parfaitement exprimée chez les philosophes romains.

Cicéron : *Ille princeps Dens, qui omnem hune mundum regit*, c'est à-dire: Ce Dieu suprême qui gouverne notre Univers.

Sénéque : *Quid est Deus? Mens universe.* Qu'est-ce que Dieu? l'âme de l'Univers.

Le Christianisme ne fut donc que le développement rationel et nécessaire des idées déjà existantes; rien de plus logique dans sa marche que la pensée humaine, un principe posé elle l'épuise dans toutes ses conséquences ; à partir du Christianisme, l'homme adore l'abstraction la plus élevée qu'il soit possible d'imaginer, il devra s'arrêter là ; rester chrétien ou n'adorer plus rien, il faut choisir, depuis longtemps on n'est plus chrétien, et l'on cherche, mais en vain d'imaginer un idéal plus élevé que celui que l'on a repoussé, d'un autre côté on ne trouve pas d'autre principe pour règler sa conduite, de là cette corruption moderne dont les Chrétiens s'étonnent mais que l'homme exempt de préjugés s'explique aisément.

WILLIAM FREEDGE.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHANT DES PRIVILÉGIÉS.

COUPLETS SATYRIQUES.

Air : T'en souviens-tu.

Frères, partout de l'immonde roture
Les cris plaintifs arrivent jusqu'à nous,
Elle prétend, au nom de la Nature,
Ne plus ramper, ni fléchir les genoux ;
Elle se meût, s'agite, s'émancipe,
De sa torpeur elle semble sortir ;
Bah, d'un soldat le sabre la dissipe,
Le prêtre encore est là, pour l'abrutir.

Des gazetiers, décorons les poitrines,
Jetons de l'or à leur avidité:
Ils combattront les nouvelles doctrines
Et les progrès, nés de la liberté.
Frères, voyons, n'est-il pas temps qu'on aille
Veiller au flot prêt à nous engloutir.
De la Science éloignons la canaille,
Le prêtre encore est là, pour l'abrutir.

Mais la misère, et cruelle et terrible,
Du travailleur envahit le foyer,
De ses enfants le destin est horrible,
Comment encor contenir l'ouvrier ?
N'avons-nous pas, ô suprême prodige!
La Charité pour mieux l'assujettir ?
Le Ciel n'a pas perdu tout son prestige,
Le prêtre encore est là, pour l'abrutir.

Hélas ! pourtant, l'aumône est impuissante,
A soulager les maux par lui soufferts,
De l'ouvrier, la meute menaçante,
Croît et pourrait nous causer des revers.
Déjà vers nous, la colère l'emporte,
Invitez-la, soldats, au repentir..
De la prison, grande ouvrez-lui la porte,
Le prêtre encore est là, pour l'abrutir.

Le travailleur, las d'un maigre salaire,
Pour s'affranchir de l'exploitation
Et mettre un frein au besoin populaire,
Fonde en tout lieu l'association.
O députés ! qui, par notre suffrage,
Pouvez gaiment aux honneurs aboutir,
Faites des lois pour conjurer l'orage,
Le prêtre encore est là, pour l'abrutir.

CHANT DES ROTURIERS.

Allons, bourgeois, aux âmes basses, viles,
Dépêchez-vous, rassemblez vos suppôts
Car vos mouchards et vos prêtres serviles
Vont voir bientôt se fermer leurs tripots.
Tenez-vous prêts, ô séïdes du crime,
Il vient le jour où le peuple martyr.
Lassé du joug qui l'outrage et l'opprime,
Se lèvera pour vous anéantir !!

PROSPER VOGLET.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, *A BRUXELLES.*

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

On demande un tourneur en bois ou en cuivre.

SPÉCIALITÉ DES CIGARES

MATADORS,

5 fr. la Caisse, 48 fr. le mille.

Les cigares Matadors doivent la réputation dont ils jouissent parmi les fumeurs, à un parfum délicat et un arôme prononcé qui les rendent supérieurs à tout autre.

En envoyant la valeur en timbres-poste, ou en un bon sur la poste, à Dykstra-Delhaye, rue du Méridien, 72, à Bruxelles. On reçoit franco en province.

LOUIS DELEPAUT,

RUE DES SIX JETONS, 21, A BRUXELLES.

Agence d'affaires générales et commerciales.

Dépôt de Cigares de 50 à 300 francs le mille. — Envois d'échantillons en ville et en province.

Cagliostro, Nouvelle Liqueur.

Affranchir les correspondances.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE DES POISSONNIERS, 1, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2	00
Verre cylindre.	40	centimes.
» demi-fin.	25	»

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Le pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

On peut se procurer au bureau du journal, l'ÉCHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE DE LA SENNE, 44, (PORTE D'ANDERLECHT).

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des pri très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ,

Numéro 2. 2me Année. 10 Août 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 9 Août 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

En ce moment, toutes les préoccupations des esprits sérieux sont tournées vers Turin, chacun en considérant avec attention ce qui se passe dans la péninsule, se demande quelle va être l'attitude du gouvernement du roi galant-homme en face des deux grands partis qui sont en présence et qui sont à la veille de s'engager avec toute la frénésie du désespoir dans une lutte terrible et suprême devant aboutir inévitablement à l'anéantissement de l'un d'eux.

Sortira-t-il sain et sauf de cette lutte? car, quoiqu'il advienne, il est forcé, malgré lui, d'y prendre une part active. C'est ce que nul ne peut prévoir.

Si depuis le traité dérisoire de Villafranca, grâce aux ressorts d'une politique tortueuse, il a pu se ménager des sympathies dans les deux camps opposés, il n'en est pas moins vrai qu'il s'est créé aussi la position la plus critique où jamais gouvernement ait pu se trouver.

En effet, poussé par la force des choses, il est contraint de prendre un parti décisif vis-à-vis de l'Europe, attentive aux événements qui vont s'accomplir.

Que d'une part, il prenne le parti de la Révolution, c'est-à-dire, qu'il prête son libre concours à Mazzini et Garibaldi, afin de leur donner la latitude d'affranchir Rome du pouvoir décrépit des papes, et Venise de la rapacité autrichienne, et compléter ainsi l'Unité Italienne, il s'attire indubitablement, outre les effets de la rage jalouse que font naître en France l'apparition d'Etats rivaux qui porteraient ombrage à la puissance de celle-ci, il s'attire encore toutes les fureurs des puissances catholiques, qui, malgré la profonde crise financière qui les ronge, feront dans cette extrémité des efforts inouïs pour maintenir avec le pouvoir temporel des papes, le prestige de la Religion, qui leur sert si bien à abrutir et à asservir leurs peuples.

Que d'autre part, il embrasse franchement la cause de la réaction, et il complète et il achève, de perdre sa popularité, déjà si singulièrement entamée; de là, la division dans les états qu'il gouverne, la guerre civile avec toutes ses péripéties et dont nul ne peut préciser l'incalculable durée, et puis il invoquera l'occupation française peut-être. Qui sait, peut-être en appellera-t-il aux secours de l'Autriche, qu'il croit avoir à demi vaincue avec l'aide de M. Bonaparte à Magenta et à Solferino.

En somme, la situation qu'il s'est créée est son œuvre, et malgré les flagorneries d'une certaine presse, nous lui disons, nous démocrates, que de quelque côté qu'il se tourne, il n'y a pour lui que l'abîme! Si nous avions un conseil à lui donner, ce serait celui de périr avec honneur : pour cela il lui suffit de mettre son armée sous les ordres du grand patriote italien, qui a juré de travailler, non seulement à la délivrance de l'Italie, mais à celle de tous les peuples opprimés, et d'envoyer à ses voisins qui désirent aussi accomplir l'œuvre de leur émancipation, des moyens et des secours propres à cet effet. En agissant de la sorte, le gouvernement de Victor-Emmanuel, susciterait aux puissances limithrophes des embarras qui entraveraient leur invasion dans la péninsule, et qui permettraient à la révolution Italienne de se constituer sans rencontrer d'obstacles insurmontables, et de se solidariser aussi avec celles qui surgiraient autour d'elle, afin de frapper au cœur l'hydre du despotisme déjà chancelant.

Les nouvelles qui nous parviennent de toutes parts de l'île de Sicile, nous démontrent que l'effervescence populaire y est portée à son comble. Avant son départ de Palerme, Garibaldi, l'a surexcitée encore par une de ses chaudes et énergiques proclamations, où l'on a tant de plaisir à reconnaître qu'il sait unir, avec un rare talent, aux expressions véhémentes et héroïques du guerrier, les paroles sincères de l'homme de bien.

Pour prouver combien est grande l'union de ce peuple et de son libérateur, nous enregistrons ici une lettre d'une dame palermitaine qui lui offre ses fils, et la réponse qu'il a cru devoir lui faire. La reproduction de ces deux pièces nous dispense de les commenter :

Valeureux capitaine du peuple !

La patrie appelle ses enfants à la défense de son propre droit (l'achèvement de l'unité italienne). Sous cette inspiration que je ressens, je vous offre volontairement mes trois fils, Marius, Nicolas et Joseph Palmieri.

Palerme, 31 Juillet. ROSALIE PALMIERI

Garibaldi a répondu :

Très-valeureuse mère,

J'accepte, ému et reconnaissant, l'offre que vous me faites de vos trois fils, et je suis persuadé que la patrie saura vous tenir compte de ce noble sacrifice, et que les autres mères italiennes suivront votre exemple.

Quand sonnera l'heure, dites aux trois enfants à qui vous avez donné la vie que je les attends pour être leur père et leur compagnon.

A vous de cœur. GARIBALDI.

Il paraît que toutes les précautions sont prises, et pour empêcher la jonction des divers corps de volontaires qui s'unissent à Garibaldi, et pour s'opposer à leur débarquement sur le continent; selon nous, elles ne peuvent aboutir qu'à accroître l'antipathie qui existe déjà entre les populations italiennes et leur gouvernement.

En effet, nous apprenons avec une bien vive satisfaction que d'entre les régiments expédiés en Sicile, pour scrveiller les opérations des troupes garibaldiennes contre les désertions partielles, plusieurs compagnies se sont détachées pour aller rejoindre ces dernières.

Les projets de Garibaldi sont encore inconnus jusqu'ici. On sait qu'en quittant Palerme, il s'est dirigé vers le Nord de l'île à travers les bois, dans plusieurs localités, où il a dû faire halte; son passage a été marqué par des démonstrations pleines d'enthousiasme, bien que, comme elle le fut aux meetings où la Belgique protestait contre les projets d'annexion d'une dangereuse voisine, la monarchie n'y ait pas été en question, des cris hostiles au gouvernement s'y sont fait entendre. Après le cri de *Rome ou la mort*, qui est devenu une sorte de devise nationale, une formule parmi les sociétés démocratiques, celui de *à bas Rattazzi*, a été répété partout avec une formidable clameur.

Un débarquement de troupes garibaldiennes a vainement tenté de s'opérer dans la péninsule : le détroit de Messine, étant toujours observé par les vaisseaux-gendarmes qu'y a envoyé à cet effet le coup de décembre, mais ceci n'est qu'une affaire de temps, à la première rafale venant de l'Est, ces croisières seront bien forcées de gagner la pleine mer, et alors, les petits bâtiments, lesquels sont ordinairement des *lougres*, qui sont chargés de transporter ces volontaires, auront bientôt traversé le détroit.

On prétend que dès que les patriotes italiens seront débarqués sur le sol napolitain, une division détachée du corps expéditionnaire de Rome, aura mission d'aller occuper militairement Naples et ses environs : gare, qu'elle n'y essuie le sort du corps d'armée du général Dupont dans les défilés de Baylen.

Garibaldi, soutient la presse quotidienne, ne rencontre pas autant de sympathies dans la péninsule qu'en Sicile, et pourtant nous apprenons de bonne source, qu'outre la société *Emancipatrice* de Gênes, toutes les sociétés démocratiques en Italie se sont liées à lui par serment et ont inscrits sur leur drapeau, ces paroles qu'il a prononcées pour la première fois à Marsala : *Rome ou la mort;* de plus, nous mentionnons que dans tous les grands centres de population, les démonstrations d'un caractère hostile à la France, doivent avoir lieu pendant la journée du 15 août, et nos lecteurs savent, que c'est le solitaire de Caprera qui a réveillé les vieilles rancunes italiennes contre les nouvelles prétentions décembristes, qui ne sont qu'une reproduction, sous une autre forme, des orgueilleuses exigences du premier empire.

D'après les dernières dépêches, les Monténégrins feraient contre les Turcs, une guerre de montagnes où ils semblent disposés à dépenser leur dernier homme et leur dernier roupi, pourtant, à ce qu'il paraît, ils sont cernés de si près par Omer-Pacha, que la ville de Cettigne est bien près de leur échapper; mais les chances de la guerre sont si variées, que nous ne serions pas surpris d'apprendre demain que l'armée turque a été mise en pleine déroute; d'autant plus qu'une dépêche nous informe que 1200 grecs, bien équipés et bien ap-

provisionnés, sont allés se joindre aux Monténégrins.

La Russie est mordue aux talons. Comme nous l'avons prédit dans un de nos précédents numéros, les troupes qui occupaient la Pologne et que l'on a cru devoir transférer dans les provinces Trans-Caucasiennes y ont fait leur propagande. La Circassie que l'on avait cru tuée n'était qu'endormie; son réveil est terrible! elle est en pleine insurrection! Nous ne doutons pas que la Géorgie et les provinces de l'Imereth n'imitent son exemple. Cette fois, tiraillée au-dedans par des dissentions de toutes sortes, impuissante à étouffer la Révolution qui grandit chaque jour, la Russie, nous en sommes certains, ne parviendra pas à reconquérir ces provinces qui étaient les joyaux de cet empire. La semaine prochaine nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs des détails plus étendus sur cette affaire qui mérite notre attention.

L'enquête faite à Varsovie sur l'état des prisons et que nous croyions émanée d'un ordre du gouvernement, était simplement un acte accompli par le conseil municipal de cette ville; au contraire, quand le chef du gouvernement civil, M. Wielopolski, a reçu le rapport qui avait été fait sur ces établissements créés par la mansuétude russe, il a fait quérir M. Jelinski, membre dudit conseil, et l'a vertement réprimandé, prétendant qu'il savait bien que l'autorité ne pouvait tolérer que le conseil municipal s'occupât d'affaires *politiques*.

A l'occasion de la saint Napoléon, toute la France bonapartiste dansera le 15 courant, ce jour-là, il est défendu de parler, même de penser à la défaite que l'on a essuyée au Mexique, pas plus qu'au récent échec que l'on vient d'éprouver à Sanghaï.

A propos du Mexique, signalons à l'attention de qui de droit, que s'ils ne reçoivent pas de nouvelles leur annonçant de grandes victoires, il est à remarquer que nous approchons du mois de septembre et que c'est vers cette époque de l'année que la *fièvre jaune* et les autres épidémies contagieuses, qui règnent dans ces parages, sévissent avec une intensité d'autant plus grave, qu'elles y sont causées par le changement de saison; en conséquence, on doit se préparer à recevoir de longues listes de mortalité, ce qui pourrait bien nécessiter une *troisième* expédition.

Nous apprenons, par les dernières nouvelles venues de New-York, que les Fédéraux ont réparé la défaite qu'ils avaient éprouvée devant Richmond et ont même repris le dessus sur plusieurs points du théâtre de leurs opérations.

Nous avons été scandalisé au plus haut point, quand nous avons lu dans plusieurs journaux que des marchands, de la libre-Angleterre, ont offert des vaisseaux d'armes et de munitions de guerre aux souteneurs de l'esclavage! Croirait-on qu'au siècle où la civilisation semble avoir atteint sa plus haute période, des hommes qui appartiennent à un état, qui se prétend être un des premiers de l'Europe, poussent la rage de la spéculation jusqu'à concourir, par leur bourse, à faire triompher la cause d'une classe d'individus qui veulent maintenir à tout prix dans l'abrutissement et dans l'abjection, leurs frères et leurs semblables?

En l'an de grâce 1862, la loyauté en matière de presse est, paraît-il, fort élastique, au point de vue des publicistes qui n'ont pas encore transigés avec leur conscience, elle consiste à rester dans le sentier de la justice et de la vérité, et à rendre un compte fidèle des faits qu'on veut soumettre à l'appréciation de l'opinion publique; au contraire, selon les écrivains de la presse stipendiée, et leur nombre est immense, la loyauté, ne s'applique qu'à servir fidèlement ceux qui payent le mieux, dût-on, pour la défense de leur cause, si honteuse qu'elle pût être, dénaturer les faits reconnus les plus exacts. Voici à ce sujet, ce que nous lisons dans un journal de cette ville:

Il y a longtemps que nous sommes habitués à voir le journal le *Nord* dénaturer et falsifier les nouvelles relatives à Varsovie et à la Pologne. Mais depuis quelque temps, ce journal a fait un nouveau pas dans cette voie: il cite des nouvelles et des extraits de lettres qu'il prétend emprunter à notre journal bien que jamais rien de semblable n'ait paru dans le *Czas*; ces citations sont en contradiction flagrante avec les nouvelles que nous publions et avec les appréciations de nos correspondants, et cependant le *Nord* les imprime impudemment sous la rubrique du *Czas de Cracovie*.

Sans discuter ici l'exactitude de ces nouvelles, nous nous bornons à déclarer hautement que les citations attribuées par le *Nord* au *Czas* n'y ont jamais été publiées; nous en appelons au témoignage de tout lecteur de bonne foi, qui voudra bien confronter les correspondances que nous publions sur la Pologne avec celle que le *Nord* nous attribue: un simple examen suffira à chacun pour qualifier les procédés de l'organe russe.

Après avoir démontré que les passages cités par le *Nord* des 21 et 22 juillet derniers, sous la rubrique du *Czas* de Cracovie, n'ont jamais paru dans le *Czas*, la rédaction du journal polonais proteste en ces termes:

Nos lecteurs peuvent constater, par toutes nos correspondances de Varsovie et des provinces assujetties à la Russie, l'indignation que nous ressentons contre les arrestations illégales, les persécutions, les provocations et les abus des généraux, des soldats, de la police russe qui disposent arbitrairement de la vie et de la liberté des personnes; contre les transportations de milliers d'individus dont il serait impossible de démontrer la culpabilité; enfin, contre l'oppression qui pèse sur un peuple dont tout le crime est de protester contre la violation de ses droits les plus sacrés.

Chacun comprendra notre indignation, lorsqu'en présence des opinions que nous manifestons sur la situation des provinces polonaises gouvernées par la Russie, nous lisons dans le *Nord* des appréciations conçues dans un sens tout opposé qu'il met sur le compte de notre journal, et lorsqu'il nous attribue des accusations mensongères contre des hommes innocents.

Quel nom donner à cette falsification de signature qu'il appose à des articles de son invention? Nous laissons ce soin à l'opinion publique et nous espérons que les organes de la presse européenne, ne fût ce que par respect pour la vérité, partageront notre indignation et reproduiront notre protestation.

PHOTOGRAPHIE DE LA FRANCE IMPÉRIALE.

Un de nos amis qui vient de visiter plusieurs départements, nous rapporte ce portrait tellement fidèle et frappant de la France mariée aux Bonaparte, qu'on dirait ce beau et triste pays photographié par Plumier et Nysten.

..... A... je ne vivais pas, étant à chaque minute blessé par le spectacle que j'avais sous les yeux: une horrible petite ville autrefois très républicaine, aujourd'hui indifférente à tout, hormis à l'argent. C'est la France en raccourci. — J'ai néanmoins constaté à Paris et en Bourgogne un notable changement d'opinion. Parole plus libre et plus leste, raillerie, ironie, mépris universel de ce qui est. Surtout j'ai cru démêler un violent désir de retour à la vie politique, un besoin impérieux d'honnêteté et de probité dans le gouvernement. Non que les mœurs se soient épurées et que le cœur ait grandi, mais la corruption et le luxe effrené d'en haut blessent ceux qui sont en bas Il y a jalousie légitime du travail et de l'intelligence contre la paresse et la sottise. Cela m'a été clairement et pittoresquement expliqué par un mot d'un capitaine de...., brave garçon quoique grenadier: Ce Magnan, disait-il, touche 300,000 fr. pour s'engraisser, et nous, nous nous faisons tuer galamment à 10 fr. par tête.

L'expédition mexicaine, cette nouvelle guerre d'Espagne à 2,000 lieues et qui a l'Océan pour Pyrénées, excite à un remarquable degré l'opinion publique. Chose bizarre en France! nul ne s'avoue fâché de la pile que nous avons reçue à Puebla. Il semble que l'abîme se creuse entre la nation et l'armée; signe grave à mon avis, car le chauvinisme est la plaie presqu'inguérissable du pays de Roland et de Bayard. Ne nous hâtons pas de conclure à une révolution prochaine. Aucun élément immédiat ne la fait pressentir. Je constate seulement, avec le sang-froid que vous me connaissez, un malaise, un ennui, une espèce de vergogne de soi-même, un dégoût, et pour tout dire une fade envie de vomir. Où prendre l'émétique? voilà la question. Les Orléans ont des chances sans doute; la bourgeoisie étant pour eux avec une nombreuse partie de l'administration et des corps constitués mais c'est la portion boudeuse, grondeuse, frondeuse, ce n'est pas le parti vivant et militant. — Ils parlent, s'émancipent, à huis-clos, au coin du feu, sous l'abat-jour de leurs lampes, et mettent le verrou à leur opposition. La République persiste au fond des esprits droits et des âmes sincères, mais elle est mal définie, mal comprise, redoutée par plusieurs, calomniée par d'autres. — Ils sentent bien qu'elle sera le gouvernement de la justice, et c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir. Je pense, en somme, que la France hésitera quelques années encore, mais j'affirme (autant que la certitude est permise à l'homme) que désormais l'Empire est jugé et condamné. Sa succession est ouverte; quel sera l'héritier? Je ne le nomme pas, redoutant de prendre mon vœu pour une réalité.

(*Uylenspiegel.*)

CORRESPONDANCE DE LA *TRIBUNE DU PEUPLE*.

Charleroi, 9 Août 1862.

Citoyens,

Persuadé que tout ce qui tend à améliorer la position du peuple laborieux doit intéresser un journal qui s'est intitulé *Tribune du Peuple* et s'est fait l'organe de la démocratie militante, je continue à vous renseigner sur l'état des esprits dans notre bassin houiller et sur les progrès incessants qu'y fait la cause sainte de la Justice et du Bien-être social.

Les travailleurs de nos localités industrielles poursuivent activement l'œuvre de leur émancipation.

Ils le font au double point de vue matériel et intellectuel. Car, sans avoir étudié l'anthropologie sur les bancs de l'université, (c'est là un des mille privilèges accordés exclusivement à la bourgeoisie), sans avoir eu le loisir de se livrer à ces hautes études ni les moyens pécuniers nécessaires pour acquérir une science qui se vend et s'achète comme une vile marchandise, les travailleurs comprennent que chez l'homme le corps et l'esprit sont solidaires; que les maux qui accablent l'esprit ont nécessairement leurs contre-coups sur le corps et *vice-versa*; que l'ignorance, la superstition, les préjugés religieux perpétuent la misère, l'exploitation des bras et l'esclavage matériel, comme d'un autre coté la misère, l'exploitation que les capitalistes exercent sur les travailleurs et l'esclavage matériel perpétuent l'ignorance, les superstitions et les préjugés religieux, c'est-à-dire l'abaissement de l'intelligence et la servitude de la conscience humaine. Et ils comprennent aussi, que de même que la solidarité régit l'homme individuel elle doit régir l'homme collectif, la société, et être la loi suprême du monde.

Ainsi donc, en même temps qu'ils continuent à consolider leur association pour l'amélioration du prix des denrées alimentaires, ils viennent de former, dans différentes localités, plusieurs cercles où ils s'occupent de discussions philosophiques, politiques, sociales, et où, par la lecture de la *Tribune* et d'autres publications démocratiques, ils apprennent à s'occuper de leurs intérêts et s'instruisent dans la connaissance de leurs droits et de leurs devoirs.

Deux sections de propagande, en rapport avec la section centrale de propagande instituée à Bruxelles au sein de l'association le *Peuple*, se sont formées dans nos environs, l'une à Marchienne-au-pont, l'autre à Jumet. Elles fonctionnent très-régulièrement et, comme vous le savez, elles ont déjà réalisé certains fonds pour l'impression de brochures à répandre dans le peuple afin de faire germer et mûrir dans son sein les idées rationalistes et socialistes, et hâter ainsi le jour heureux où il sera enfin délivré de tous les parasites qui le rongent, depuis *sa Sainteté Pio nono* jusqu'au plus petit moinillon et la moindre béguine.

D'autres localités imiteront cet exemple salutaire, et d'ici à quelque temps, nous pouvons espérer que toutes les communes les plus importantes de notre démocratique arrondissement auront leur section de propagande.

Si ces sections s'instituaient ainsi partout et si nous parvenions à former de la sorte, sur toute la surface de la Belgique, un vaste réseau d'associations démocratiques dont le centre serait à Bruxelles, nous aurions le double avantage de propager dans les masses, par la parole et par les brochures, les idées progressistes et d'organiser enfin le parti de la République sociale. N'est-il pas temps que le parti républicain se connaisse, qu'il se compte, et qu'il s'entende sur les questions les plus graves qui aujourd'hui le divisent? N'est-il pas temps qu'il s'organise, pour arriver plus promptement et plus sûrement au triomphe qui l'attend dans l'avenir?

Oui, que les républicains y songent: le parti catholique, au moyen des congrégations religieuses, des sociétés de la Propagation de la Foi, de St Vincent-de-Paule, etc., est organisé. Le parti libéral, au moyen des loges maçonniques et des associations électorales, est organisé. Ils le sont tous deux, et poursuivent chacun, au moyen de leur organisation et de leurs associations, leur but respectif qui au

fond est le même: opprimer le prolétaire sous le joug de leur autorité, — avec cette différence que l'un l'opprime au nom de Dieu, c'est-à-dire, en s'appuyant sur le droit divin, tandis que l'autre l'opprime au nom de la Propriété, c'est-à-dire au nom d'un droit absurde qui n'est au fond que le droit du plus fort, du plus rusé, du plus..... (lâchons le mot), du plus voleur. Mais, seul, le parti qui prêche l'unité est désuni. Ceux qui veulent voir règner dans l'humanité l'accord, la fédération, l'union, l'organisation, la solidarité, la fraternité, ne sont pas encore parvenu à s'accorder entre eux, à se fédérer, à s'entendre, à s'organiser, à se solidariser, à fraterniser enfin comme devraient le faire des hommes qui s'efforcent d'atteindre, quoique parfois par des voies différentes, un seul et même but: l'amélioration matérielle et intellectuelle de la race prolétarienne en particulier et de la grande famille humaine en général.

Nous savons pourquoi cette unité d'action existe dans le parti catholique: c'est parce que le Catholicisme n'admet pas la discussion et arrive à cette unité par le despotisme, par l'autorité.

Nous savons pourquoi cette cordiale entente existe, quoique à un moindre degré, dans le parti libéral: c'est parce que les hommes de ce parti bourgeois comprennent qu'ils ont à se liguer pour mieux écraser le peuple et qu'ils sont conduits à l'accord par la voix de l'intérêt, mobile non moins puissant que la soumission aveugle exigée par le catholicisme.

Et nous savons aussi pourquoi l'accord ne règne pas dans le camp du Socialisme: c'est parce que notre premier principe, celui que nous plaçons au dessus de tous les autres parce qu'ils n'en sont que la conséquence; notre vie, notre but suprême et notre idole, c'est la Liberté. Là où règne une liberté absolue d'examen, de discussion et d'action, il doit y avoir nécessairement divergence d'opinions sur certaines questions, parce que tous les esprits ne sont pas façonnés de la même manière, parce que tous les cœurs ne sont pas coulés dans le même moule, et que souvent les hommes jugent différemment des choses car ils ne les contemplent pas du même œil et se placent à des points de vue différents.

Mais, je vous le demande, citoyens, parce que plusieurs d'entre nous diffèrent d'idée dans certaines questions secondaires, est-ce un motif pour ne pas nous unir afin d'arriver au but commun qui est le même pour tous? Parce que nous ne sommes pas tous d'accord sur les voies et moyens, est-ce un motif pour ne pas nous organiser afin d'arriver à cet accord? Non, évidemment. Et puis d'ailleurs, si la *liberté* est notre principe, songeons aussi que la *solidarité* et la *fraternité* sont aussi nos principes, et que pour les implanter dans le monde nous pourrions bien en donner un peu l'exemple.

Cette digression sur la nécessité pour le parti républicain socialiste de se grouper et de s'organiser m'a conduit un peu loin, n'est-il pas vrai, citoyens? Je reviens sur mes pas.

J'ai parlé des sections de propagande, je veux dire un mot de notre association pour l'achat des objets de consommation la *Solidarité des ouvriers du bassin de Charleroi*. Cette association prend une extension vraiment grandiose. A peine fondée, elle a déjà des sections à Montigny-sur-Sambre, au Faubourg de Charleroi, à Gilly, à Jumet, à Mont-sur-Marchienne, et compte déjà au-delà de 200 membres (signataires ayant adhéré à l'association). Et pourtant, je connais une foule de travailleurs qui attendent, pour s'y présenter, qu'un règlement ait été discuté et adopté, ce qui se fera après le meeting qui doit avoir lieu le dimanche 17 août dans la salle des Champs-Elysées, chez M. Rouillon, au Faubourg de Charleroi.

En voyant l'esprit d'association se développer à ce point parmi nos travailleurs, en voyant partout chez eux ce désir d'améliorer leur triste sort et d'échapper aux exploitations de tous genres qui pèsent sur eux, en voyant l'enthousiasme et la sainte ardeur qui les anime, j'ai grand espoir, citoyens, dans la parfaite réussite de leur entreprise et dans leur délivrance prochaine. Ils ont compris qu'ils ne pouvaient se sauver que par la solidarité, qu'il n'y avait d'autre planche de salut pour eux que dans l'association.

Ces cercles démocratiques, ces associations des travailleurs las d'être exploités, est pour moi le gage certain de leur résurrection sociale.

Oui, le travailleur se lasse des iniquités séculaires dont il est la victime. Il se récrie contre la misère que lui font la diminution de son salaire déjà si minime et la cherté croissante des loyers et des vivres. Partout il proteste ouvertement ou en silence. Mais ses manières de protester sont diverses: Dans le Borinage il proteste par la grève; nous aussi nous protestons, mais en nous unissant pour nous faire un sort meilleur, pour améliorer le prix des objets de consommation en évitant, au moyen de l'achat par association, d'avoir recours aux boutiquiers et aux accapareurs, — pour empêcher par notre union la diminution de notre salaire, — et aussi pour parvenir un jour à posséder collectivement les capitaux, les matières premières et tous les instruments de travail que leurs détenteurs actuels nous louent si chers, à les exploiter à notre propre compte et non plus pour engraisser les oisifs, à anéantir enfin le salariat et la domesticité, (ces deux dernières formes de l'esclavage), et remplacer enfin dans la société l'ouvrier salarié, journalier ou à gage, par le travailleur libre, affranchi et associé.

Nous ne sommes pas de ceux pourtant qui pensent que les grèves ne sont absolument d'aucune utilité. Elles sont utiles pour faire comprendre à la société son injustice envers les producteurs; elles montrent que le peuple sent que sa position est anormale, contraire aux notions du droit gravées par la nature dans la conscience de tout être humain; en un mot, elles sont une protestation. Mais nous croyons bien supérieure notre manière à nous de protester; car, il faut bien l'avouer, au point de vue de notre amélioration réelle, les grèves sont choses stériles. Nous savons que dans ces différents entre maîtres et ouvriers, luttant à armes inégales, les premiers finissent toujours par remporter la victoire. Les économistes, partisans du système social actuel ont été forcés eux-mêmes de reconnaître cette vérité:

« Dans toutes ces luttes, dit Adam Smith, les maîtres sont en état de tenir ferme plus longtemps. Un propriétaire, un fermier, un maître fabricant ou marchand, pourraient en général, sans occuper un seul ouvrier, vivre un an ou deux sur les fonds qu'ils ont déjà amassés. Beaucoup d'ouvriers ne pourraient subsister sans travail une semaine, très-peu un mois, et à peine un seul une année entière. A la longue, il se peut que le maître ait autant besoin de l'ouvrier que *celui-ci a besoin du maître* (!), mais le besoin du premier n'est pas si pressant. »

Pour vaincre, dans ce combat si meurtrier pour le travailleur, les capitalistes n'ont qu'à s'abstenir; tandis que pour l'ouvrier, s'abstenir de travailler, c'est plonger sa femme et ses enfants dans toutes les angoisses de la faim, c'est s'exposer lui-même à voir fermer sur lui les verrous de la prison cellulaire.

Si ma voix pouvait être entendue de nos frères du Borinage, je leur dirais:

Frères, la vie est bien dure pour les prolétaires; celui qui nourrit, loge, habille et chauffe la société entière est soumis journellement aux privations les plus cruelles; vous l'éprouvez chaque jour, et nous aussi nous l'éprouvons, car nous aussi nous sommes des producteurs, et comme vous, nous passons pour la plupart notre existence au fond de ces gouffres qu'on appelle houillères, sans que le rude travail que nous effectuons au péril de nos jours puisse procurer à nos familles un peu d'aisance, que dis-je, sans qu'il puisse même leur fournir le nécessaire.

Vous voulez vivre en travaillant, vous ne voulez plus d'un travail mal rétribué, d'un salaire qui ne vous donne que la liberté de mourir de faim. Frères, vous avez compris que l'homme, mis au monde pour vivre a droit à l'existence et par conséquent qu'il a droit au travail; vous avez aussi compris qu'il avait droit en outre à ce que ce travail fut rémunéré équitablement, et voilà pourquoi vous avez refusé de travailler pour un salaire insuffisant, et vous avez protesté contre la rapacité de vos exploiteurs.

Rien n'est plus légitime que votre protestation. Mais nous osons vous donner ce conseil fraternel: Evitez à l'avenir, autant que possible, ces grèves stériles; constituez-vous en association pour faire disparaître la cherté de votre nourriture; nous venons d'entreprendre cette tâche pour nous mêmes, et nous vous tendons la main.

Entendez-vous avec vos frères du bassin de Charleroi; ensuite nous nous mettrons en rapport avec l'association le Peuple, existant à Bruxelles, et avec le cercle des campagnards ardennais; et s'il reste encore chez les enfants d'Artevelde un souffle de vie, si l'organisation de l'aumône ne les a pas entièrement dépouillés de toute dignité, nous tâcherons de faire renaître de leurs cendres, fumantes encore, les courageuses associations des Fileurs et des Tisserands de Gand qui ne succombèrent, dans leur terrible lutte contre la famine que les armes à la main; nous aurons des imitateurs soyons en sûrs, parmi les démocrates d'Anvers, de Louvain, de Liége et de Namur.

Nous établirons la solidarité entre les travailleurs de toutes les industries et de tous les centres de production, nous organiserons la fédération de tous les métiers, nous instituerons l'association des associations, et comme il y eut autrefois le compromis des nobles et la sainte alliance des rois, nous formerons le compromis des roturiers et la sainte alliance des prolétaires.

Frères, à ce prix seulement est notre délivrance, à ce prix est la rédemption des damnés de la société!

Un ouvrier.

La question des cimetières, soulevée de nouveau par l'incident d'Uccle, vient de donner à la presse parisienne l'occasion de s'occuper de la Belgique. Le *Monde*, journal catholique, dont nous extrayons les lignes suivantes, donnera aux libres penseurs la mesure de la loyauté et du dépit des cléricaux français à leur égard:

Il y a quelques années encore, dit le *Monde*, quand un homme mourait en Belgique en répudiant les secours de l'Eglise, les parents *consternés* le faisaient inhumer de grand matin ou *même de nuit*, sans appareil et sans éclat, dans la partie réservée du cimetière. On multipliait les précautions pour ne pas ébruiter une *si effroyable mort*, et éviter ainsi qu'un *funeste souvenir* vînt planer sur la famille. Depuis 1852, cette *horreur* si vraiment *chrétienne* de l'impénitence finale s'est affaiblie, surtout dans la capitale. *Les réfugiés français ont introduit* dans le pays ce que la presse voltairienne appelle aujourd'hui *les enterrements civils*.

..... Les libéraux belges voulurent *imiter cet exemple*: Une société intitulée les Solidaires se forma pour rehausser la splendeur des enterrements civils. Depuis lors, chaque fois qu'il meurt dans n'importe quelle localité du pays un libre-penseur affilié à la secte, les Solidaires envoient une députation et recouvrent le cercueil d'un drap noir, uni, sans croix.

BULLETIN CLÉRICAL.

Depuis quelques semaines, le manque de place et non le défaut de faits, car nous en avons toujours en réserve, nous a empêché de donner un bulletin. La lettre suivante, datée de l'arrondissement de Charlero, nous a été communiquée dans les premiers jours de ce mois:

« Vers le commencement du mois dernier, on enterrait à B..... un jeune garçon, élève des Frères de la Doctrine Chrétienne de cette ville. De sinistres rumeurs, qui ne paraissent pas sans fondement, circulent dans le public au sujet de cet événement. Je ne puis me dispenser de vous les rapporter.

» Il y a à peu près huit mois, cet enfant fréquentait l'école de crétinisation établie à B..... par les Frères ignorantins, lorsqu'un de ceux-ci, pour le punir d'avoir été dissipé dans les rangs en revenant de la messe, voulut le jeter dans une cave en le faisant passer par un soupirail. On affirme que la frayeur du pauvre petit fut si grande, qu'il en contracta la maladie qui l'a conduit au tombeau.

» Ce fait ne doit avoir rien de surprenant pour nous qui avons vu et lu les récentes condamnations subies par ces chers Frères et par les calottins de toutes robes. Et pourtant nous sommes loin de connaître toutes les victimes des traitements brutaux infligés à leurs jeunes élèves par ces disciples du doux Jésus ainsi que des turpitudes sans nom que commettent dans leurs couvents ces pudibonds préconisateurs de la Chasteté perpétuelle.

» J'espère, citoyens, que vous voudrez bien insérer ces lignes dans votre *Tribune*, qui, par son bulletin clérical, s'est imposé la tâche de désigner au mépris public, les actes criminels et scandaleux posés presque journellement par les ministres de la religion, par ces prétendus défenseurs de la vertu et de la morale.

» Et puisque je parle du bulletin clérical, encore un mot:

» Continuez, citoyens, à faire connaître au peuple, et surtout au peuple des compagnes plus arriéré sous ce rapport que celui des villes, que pour le prêtre et tous les gens d'église la religion est un masque, la vertu un masque, la morale un masque, et chaque fois que vous le pouvez, arrachez leur ces masques imposteurs. Vous le savez, le peuple, ce pauvre peuple qui travaille et qui souffre, est opprimé et pressuré de toutes parts, mais la pire de toutes les exploitations qui pèsent sur lui, c'est celle du prêtre, parceque celle là est le soutien de toutes les autres. Guerre donc à l'Eglise!.. Mais le peuple ne saisit pas toujours les longs raisonnements et se lasse quelquefois des discussions philosophiques. C'est pourquoi, dans votre bulletin clérical, vous voulez le convaincre par des faits irrécusables qui se passent sous ses yeux, par les actes même des saints personnages qui s'intitulent ses pasteurs, actes qui pour la plupart ont été condamnés par les tribunaux et conduisent au bagne leurs pieux auteurs.

» J'applaudis de toutes mes forces à l'idée salutaire qui inspire votre bulletin clérical; c'est à mes yeux comme un miroir qui reflète fidèlement une partie des atrocités qui se pratiquent dans l'église, dans le cloître ou dans le presbytère. »

Salut fraternel.

Stances à la République.

Gare ! voici l'ouragan populaire !
Il gronde, il va briser et le trône et l'autel.
Malheur ! malheur ! en ce jour de colère,
Jour sanglant, jour terrible, et pourtant solennel.
Malheur à ceux qui, sans crainte, sans honte,
Avec le droit auraient quelque mécompte,
Sur leurs fronts de crimes couverts,
Avec un bruit horrible, épouvantable,
S'en va tomber, cruelle, formidable,
La hache, terreur du pervers !

Dans la forêt ainsi qu'au sein des villes,
Et dans la plaine et puis sur le mont, sur l'écueil,
Et puis encore au fond des âmes viles,
Dans les cœurs corrompus et rongés par l'orgueil ;
Partout enfin où triomphe le crime,
La foudre, hélas ! en éclatant, imprime
Et le désespoir et l'effroi ;
Le lâche en vain gémit et se lamente,
Il faut pendant la terrible tourmente,
Il faut que le bourreau soit roi.

Les préjugés, mortels poisons des âmes ;
Les iniques abus, l'injuste oppression,
Les noirs forfaits et les vices infâmes,
Dont le hideux tyran est l'incarnation !
Tous vont périr ; au fort de la tempête,
L'hydre vaincu, dompté, courbe la tête
Au souffle de la liberté.
On aperçoit relegués dans l'ornière,
En un monceau de fange et de poussière,
Et sacerdoce et royauté.

Ton astre est pâle, ô grand quatre-vingt treize !
Près de l'astre éclatant et qui va resplendir.
Quand dans les airs une autre marseillaise
De par le monde entier, pour nous, va retentir.
Alors, alors, et par toute la terre,
Pour te venger, ô noble prolétaire !
Surgiront de nouveaux Marats,
Qui, frémissant et de haine et de rage,
Aussi longtemps que durera l'orage
Ne sentiront faiblir leurs bras.

Elle est debout l'affreuse guillotine !
Il travaille, il agit, l'ange exterminateur.
Allons, marchez au sort qu'on vous destine
Toi, despote insolent et toi, prêtre imposteur.
J'entends déjà sonner les glas funèbres !
A votre tour d'entrer dans les ténèbres,
Vils affameurs ne tremblez pas ;
Combien de maux nous ont coûté vos joies !
Gens chamarrés de croix, d'or et de soies,
Venez les conter au trépas.

A nous, à nous, de faire la curée !
A nous, de préparer la fête des vautours,
Et que par nous la terre délivrée
Puisse voir luire enfin de longs et d'heureux jours !
Pour établir la paix universelle,
Que des tyrans le sang à flots ruisselle,
Car, tant qu'un d'eux sera debout,
Toujours la guerre et la sombre famine
Dans l'atelier comme dans la chaumine,
Porteront leur fléau partout !

A l'œuvre donc ! bourreau, qu'on se prépare,
Toi qui fus si longtemps au service des rois !
Sers aujourd'hui, sans peur d'être barbare,
Le peuple qui t'oblige à défendre ses droits !
Sois sans pitié pour l'indigne parjure,
Pour le mouchard tout pétri d'imposture ;
A les atteindre sois subtil,
Frappe l'impur, l'hypocrite, le fourbe,
Des exploiteurs n'épargne point la tourbe,
Ni le traître au cœur bas et vil.

Et quand enfin, tels que d'immenses chênes
Fléchissent sous les coups d'un vent impétueux,
Ceux dont la main nous accable de chaînes
Pour jamais tomberont, blémissant, furieux ;
Quand sans espoir le hideux despotisme,
L'oppression, le cruel fanatisme
Auront perdu l'autorité,
Un âge d'or, un siècle de lumière,
Une nouvelle et splendide carrière
S'ouvriront pour l'humanité !

Alors la paix, l'union, la concorde,
Feront de l'univers un foyer fraternel !
Des passions chassant la triste horde,
La liberté sera notre arbitre éternel,
Et puis alors, riches d'indépendance,
Nous nagerons dans la douce abondance,
Au sein de la fraternité ;
Et nous verrons de l'un à l'autre pôle
Et pour seul guide et pour unique idole :
La justice, l'égalité !

Plus de douleurs, plus d'angoisses amères,
De misère emplissant le cœur de désespoir,
D'enfants mourants sur le sein de leurs mères,
De filles se vendant sur le premier trottoir !
Plus d'impotents, de vieillards vénérables,
Traînant leurs jours comme des misérables !
Plus de bâtard, plus d'orphelin,
Plus de forfaits commis par l'ignorance,
De toutes parts l'amour de la science
Au bien-être donnant la main !

Plus de couvent, de lupanar, d'église,
Bouges maudits, abjects, impurs, où trop souvent
L'homme se perd et se démoralise,
Se corrompt, se déprave, hélas ! encore enfant ;
Plus d'arsenaux, de coûteuses casernes,
Enfers sans noms, ergastules modernes,
Où, pour le bon plaisir des rois,
Nos fils nourris dans l'amour de la guerre,
Loin des foyers qu'ils chérissaient naguère,
Sont les suppots d'iniques lois !

Mais nous verrons s'élever à leurs places,
Par le concours actif d'hommes instruits, discerts,
Des ateliers, des crèches et des classes,
Des théâtres nouveaux, des salles de concerts,
Et désormais l'esprit, l'intelligence,
Que de nos jours, capte la noire engeance,
Librement prendront leur essort
Et s'en iront aux sources du génie,
Pour y puiser la science infinie,
Eternel et fécond trésor !

O République, hâte-toi d'apparaître,
Accomplis nos désirs et sauve l'univers !
A ton aspect le monde va renaître,
Viens, viens, nous te devrons la chute de nos fers.
Tel qu'au printemps, l'oiseau qui chante et passe,
De doux parfums s'énivre dans l'espace,
On verra la société :
Paisible, heureuse, en cette ère nouvelle,
Que de nos temps chaque signe révèle,
S'énivrer de félicité.

Plus de travail sans relache et sans trève,
De minime salaire, outrageant l'ouvrier,
D'inaction, de chômage, de grève,
D'enfants chétifs, usés au sein de l'atelier ;
Quand tu viendras, ô grande République !
Indivisible, une et démocratique.
Grâce à l'association,
Chaque mortel, de l'œuvre humanitaire
Dorénavant devenu tributaire,
Aura sa part de fonction.

Gare ! voici l'ouragan populaire !
Il gronde, il va briser et le trône et l'autel.
Heureux, heureux, en ce jour de colère,
Jour sanglant, jour terrible et pourtant solennel ;
Heureux celui qui marchera sans honte,
Avec le droit n'ayant aucun mécompte,
Car sur son front calme et serein,
Tout fier d'avoir rempli sa noble tâche,
Il portera bien haut pure et sans tache
Le sceau du peuple souverain.

PROSPER VOGLET.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

On demande un tourneur en bois ou en cuivre.

SPÉCIALITÉ DES CIGARES

MATADORS,

5 fr. la Caisse, 48 fr. le mille.

Les cigares Matadors doivent la réputation dont ils jouissent parmi les fumeurs, à un parfum délicat et un arôme prononcé qui les rendent supérieurs à tout autre.

En envoyant la valeur en timbres-poste, ou en un bon sur la poste, à Dykstra-Delhaye, rue du Méridien, 72, à Bruxelles. On reçoit franco en province.

LOUIS DELEPAUT,

RUE DES SIX JETONS, 21, A BRUXELLES.

Agence d'affaires générales et commerciales.

Dépôt de Cigares de 50 à 300 francs le mille. — Envois d'échantillons en ville et en province.

Cagliostro, Nouvelle Liqueur.

Affranchir les correspondances.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE DES POISSONNIERS, 1, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2	00
Verre cylindre.	40	centimes.
» demi-fin.	25	»

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Le pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

On peut se procurer au bureau du journal, l'ÉCHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE DE LA SENNE, 44, (PORTE D'ANDERLECHT).

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des pri très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 3. 2me Année. 24 Août 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 23 Août 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Le Deux-Décembre se trompe étrangement s'il croit que le Congrès qu'il est en train de bâcler doit donner à la question Romaine une solution conforme aux volontés des populations italiennes.

Quand on envisage avec attention l'état d'agitation et d'effervescence où les ont placées la politique tortueuse de Cavour, continuée par Rattazzi, et les intrigantes manœuvres du Bonapartisme, on ne peut espérer que les diplomates, même les plus roués, puissent parvenir à rétablir l'équilibre entre les intérêts de l'Italie et les exigences, si diverses, des autres états de l'Europe.

Après tout, ce que ne veulent pas les italiens, et ce que d'ailleurs, quoiqu'en disent les About et les autres historiographes de l'Elu, ce qu'ils n'ont jamais voulu, c'est par dessus tout, de l'intervention ou de l'immixtion dans leurs affaires, des puissances étrangères et de la France en particulier; ce qu'ils ne veulent pas, c'est d'un gouvernement despotique, se drappant avec art, derrière les grands principes de 89, et devenant par cela même la cause primordiale de ce qu'il appelle l'anarchie, qui n'est autre chose, que la revendication des droits populaires sous des formes parfois un peu rudes.

Ce qu'ils veulent : c'est l'union de toutes leurs anciennes provinces, sous la dénomination d'unité italienne, y compris Nice et la Savoie, avec Rome (délivrée du pouvoir temporel et crétinisant des papes) pour capitale; et Venise, arrachée aux étreintes lassives des Hapsbourg! Pour complément, ce qu'ils veulent, c'est le gouvernement du peuple par le peuple, c'est-à-dire, le peuple au ministère, à la représentation nationale, dans toutes les administrations qui servent à gérer l'état; le peuple, veillant avec assiduité aux intérêts matériels et moraux du peuple; le peuple, s'occupant partout et toujours des affaires du peuple, c'est-à-dire, de ses propres affaires.

Les nouvelles politiques que nous recevons cette semaine, n'offrent qu'un intérêt secondaire : les projets ainsi que la marche de Garibaldi restent toujours à l'état énigmatique; tantôt on le dit à Palestro, tantôt, on lui fait passer le détroit, puis, ce bruit se dément; puis, on prétend le retrouver en Calabre à la tête de ses volontaires, dont le nombre varie, selon l'humeur de messieurs de la grande presse, de 500 à 5,000; le seul point sur lequel l'on paraît être d'accord, c'est que les garibaldiens évitent avec soin toute occasion de se rencontrer avec les troupes royales.

Comme nous l'avons annoncé, des manifestations ont eu lieu dans toutes les grandes villes de la péninsule : l'opposition que le gouvernement a cherché à y faire, n'a fait qu'accroître l'antipathie qui existe déjà contre lui : à Naples les cris de *vive l'armée! vive Garibaldi!* se sont trouvés mêlés en une seule clameur; à Milan aux cris de *vive Garibaldi!* s'est joint celui de *à bas Rattatzzi*; dans plusieurs autres grandes villes, le cri de *Rome ou la mort!* a été répété avec un vif enthousiasme. En somme, il est à remarquer qu'en aucune localité la tranquillité n'a été troublée par des faits regrettables.

N'oublions pas de mentionner que le gouvernement du roi galant-homme, vient de donner de l'extension aux sociétés secrètes. En effet, quand nous avons lu qu'il avait prononcé la dissolution de l'*Association émancipatrice italienne*, dont le siège principal est à Gênes, nous avons compris tout de suite qu'il avait créé dans le pays une nouvelle cause d'agitation, dont lui-même ne saurait prévoir l'issue.

Pendant qu'à Constantinople les plénipotentiaires anglais, français, italiens et autres, s'amusent à vider une question de boutique militaire, semblable à celle qui agite le public anversois, les Monténégrins, disent les dernières dépêches, battent les Turcs avec beaucoup d'avantage. L'Autriche doit voir leurs victoires d'un mauvais œil, car, s'ils parviennent à s'affranchir complétement du joug ottoman, ils pourraient bien prêter leur appui aux Hongrois dans une tentative suprême pour l'affranchissement de ceux-ci.

En Russie, le gouvernement (encore un qui joue au 89) sans doute pour se disculper vis-à-vis de l'Europe, vient de décréter l'abolition des châtiments corporels; en revanche, à l'occasion d'un nouvel attentat commis par un jeune typographe sur le comte Wielopolski, il redouble de vigueur envers les Polonais, vigueur, dont sans nul doute tout l'odieux retombera sur qui de droit.

La situation s'aggrave toujours en Prusse, la *Gazette de l'étoile*, dans un article plein d'insinuations, engage le ministère à user de ses droits : or, comme chacun interprète le droit politique selon ses opinions, nous devons nous attendre dans ce pays à un coup d'état, dont inévitablement la Chambre sera la victime.

Toutes les correspondances parisiennes des grandes feuilles, sont pleines des narrations de la fête du 15 Août; en résumé, nous en concluons que les meurt-de-faim, qui n'ont pas, comme M. Persiguy, des latrines dont le prix de luxe entretiendrait pendant plusieurs mois des milliers de familles, ont eu, pour appaisement à leur appétit, les éblouissements produits par les splendeurs d'en haut et les nombreux coups de canon tirés à trois francs la livre de poudre.

Le discours impérial, fait à la réception de l'ambassadeur d'Espagne et pour lequel on fait si grand bruit, nous semble accuser une grande faiblesse; selon nous, il se réduit à ceci : vous nous avez abandonné dans un moment critique, vous avez eu tort, car vous pourriez avoir besoin de nous ultérieurement, revenez à de meilleurs sentiments, coopérez avec nous au Mexique où nous avons été battus par votre faute, sinon, vous n'auriez pas notre appui, s'il vous prenait envie de faire un coup d'état à l'instar du nôtre.

Les nouvelles qui nous parviennent de New-York, nous annoncent qu'une levée de 30,000 hommes va renforcer l'armée Fédérale, qui, après de brillantes victoires, s'est avancée jusqu'à dix milles de Richmond. Cette place, dit on, commence à être évacuée par les Confédérés, à cause de l'intensité de l'épidémie qui y règne; néanmoins le gros de leur armée ayant pris position par delà cette ville, nous nous attendons à ce que le prochain courrier nous apporte le compte-rendu d'une sanglante affaire : puisse-t-elle être décisive, puisse le dernier esclavagiste trouver son tombeau sous les derniers remparts des Séparatistes.

LES CIMETIÈRES.

Louvain, 13 Août 1862.

Citoyens,

L'on semble croire assez généralement, et certains journaux font partager cette conviction à leurs lecteurs, qu'il suffira de l'opinion du gouvernement exprimée par M. Van de Peereboom à la Chambre et par M. Frère-Orban au Sénat, pour que les administrations communales du pays entier s'empressent de prendre désormais pour ligne de conduite, en matière d'inhumations, le mode de procéder si énergiquement mis en pratique par le bourgmestre d'Uccle.

C'est là une grave erreur qu'il importe de ne pas laisser s'accréditer.

Grand nombre d'administrateurs, surtout dans les communes rurales, en sont encore à ignorer les dispositions du décret de l'an XII; comment veut on, dès lors, qu'ils comprennent l'interprétation constitutionnelle donnée par le Cabinet à l'article 15 de ce décret, et qu'ils s'y conforment? D'un autre côté, cette interprétation, fut-elle appuyée d'une circulaire ministérielle, n'empêcherait ni l'arbitraire ni l'indifférence de certaines administrations, et l'on verrait le plus grand nombre maintenir la division du terrain là où elle existe, et par suite, laisser comme ci devant, la désignation du lieu de sépulture à la discrétion absolue du clergé.

Ce qu'il faut de toute nécessité, c'est une *loi qui oblige* les administrations à faire enterrer *décemment tous les citoyens* dans un cimetière commun, sans qu'elles se préoccupent des croyances religieuses du défunt. Les concessions de terrain qui s'accordent aujourd'hui dans tous les cimetières, rendent la nécessité de semblable loi encore plus évidente; car, sans elle, et avec le système de la division du terrain, on en arrive à obliger les familles à demander autant de concessions différentes qu'il y a de membres de croyances diverses dans leur sein, ce qui serait tout simplement absurde.

Ce qui se passe ici à Louvain, ville essentiellement libérale et dont le cimetière est une propriété communale, démontre à la dernière évidence qu'il faut très peu compter sur l'initiative des administrations, auxquelles, dans ce temps d'apathie et d'anarchie générales, le courage moral fait complètement défaut quand il s'agit d'introduire dans leurs règlements surannés les réformes exigées par la Constitution du pays. Partout, du reste, cette Constitution est fort mal connue et encore plus mal pratiquée.

Notre cimetière, régi par un règlement du 12 mars 1839 dont la paternité appartient à M. Vanbockel, le vénérable doyen de nos quatre muets à la Chambre, est divisé en trois parties inégales, pour les cultes catholique, protestant et

israélite. Ces deux dernières parties réunies ne forment pas le trentième de la superficie du cimetière. Indépendamment de ces trois divisions, il est un tout petit compartiment, annexe du cimetière catholique, — nous en parlerons plus loin — destiné spécialement aux *suicidés*, aux *suppliciés*, et aux *enfants morts sans baptême*. Où l'on enterrera nos *libres penseurs*, je l'ignore.

Nous avons eu ici un enterrement fait par les *Solidaires*. Le mort a été inhumé dans le cimetière protestant. Qu'eût-on fait si le pasteur — il en avait le droit — s'était opposé à cette inhumation d'un catholique hétérodoxe dans le cimetière protestant? Aurait-on enfoui le cadavre dans la partie du cimetière destinée aux suppliciés? Pourquoi n'a-t-on pas enterré ce libre-penseur *catholique* dans le cimetière catholique, ainsi que cela s'est fait sciemment à Uecle, à Ypres depuis plus de quinze ans, et ainsi que cela se fait presque généralement dans nos provinces wallonnes?

Par une aberration inouïe, l'article 9 de notre règlement dispose que la garde du cimetière sera confiée à un *prêtre catholique*. N'est-il pas étrange de voir un prêtre catholique garder, moyennant salaire bien entendu, non seulement ses coreligionnaires, mais encore protestants, juifs, enfin toute espèce d'hérétiques et de réprouvés? Et puis les cultes protestant et israélite n'ont-ils pas le droit d'avoir également un gardien à eux, à demeure, au cimetière?

Pour mieux faire apprécier ce curieux règlement, citons encore quelques-unes de ses dispositions.

« Art. 15. Le prêtre-gardien du cimetière est tenu d'y « *habiter* constamment. *Il aura à sa demeure une chapelle « propre à la célébration du service divin. Il assistera re- « vêtu des insignes sacerdotaux* aux inhumations des ca- « tholiques *et y remplira les cérémonies religieuses des en- « terrements.* »

Pourquoi cette injustifiable partialité? Pourquoi ces prérogatives pour les catholiques? Les dissidents n'ont-ils pas les mêmes droits? Les belges ne sont-ils plus égaux devant la loi? La religion catholique est-elle devenue religion de l'Etat?

« Art. 16. Il (le gardien) tiendra un registre mortuaire « où il inscrira jour par jour les noms, prénoms, professions « et dernier domicile (pourquoi pas le culte ou les croyan- « ces?) *de toutes les personnes* qui seront enterrées au cime- « tière, ainsi que les dates des permis d'inhumation. Il ré- « pondra *de tous les corps* qui y auront été amenés. »

« Art. 17. Il *veillera* au maintien du *bon ordre*, de la « *décence*, et de la *tranquillité*. Il *surveillera* l'entrepreneur « des transports funèbres et les autres personnes employées « au service des inhumations; il signalera au collège des « bourgmestre et échevins tous les abus, etc.. etc. »

« Art. 18. Deux hommes de peine *au choix du prêtre- « gardien* du cimetière, seront chargés de préparer les « fosses..... »

Ne saute-t-il pas aux yeux que confier ces fonctions de gardien à un *prêtre catholique* c'est, en définitive, admettre le clergé *à titre d'autorité* dans notre cimetière communal; que c'est lui abandonner, par substitution, la *police*, l'*autorité*, la *surveillance*, et lui permettre ainsi de commettre ces actes d'intolérance qui froissent la conscience publique?

Les faits sont là qui le prouvent. Rien d'aussi brutal qu'un fait, dit-on, et l'on a mille fois raison. Nous en citerons plusieurs concernant spécialement notre ville.

L'article 15 du décret de l'an XII ne stipule pas, pensons-nous, qu'il faille dans les cimetières un de ces coins perdus que le clergé catholique a stygmatisé du nom de coin des gueux, *geuzen-hœk*, qualification que le vulgaire considère encore comme infamante. Eh bien, le petit compartiment que nous avons désigné plus haut comme annexe du cimetière catholique, c'est là le coin des gueux de notre cimetière. On a eu la pudeur de ne pas l'indiquer par une lettre de renvoi sur le plan du cimetière, dont on se sert pour les concessions de terrain. Cet ignoble coin borde la grille d'entrée, à droite, longe le mur d'enceinte et a pour limite le chemin de ronde et le cimetière protestant.

Voici les noms de quelques-uns des malheureux habitants de notre ville qui ont été enfouis dans ce lieu, à l'insu, nous en sommes convaincu, de l'administration communale.

Le 17 juin 1839, Jean Joseph Maes, tailleur, âgé de 57 ans; il s'était pendu. Comme il était pauvre, le clergé le repoussa.

Le 6 septembre 1849, Antoine Augustinus, ouvrier cordonnier, âgé de 47 ans, mort par pendaison. Il était pauvre, il n'obtint ni prières, ni *terrain bénit*.

Le 21 août 1857, Pierre Joseph Cauwenberghs, sapeur-pompier, âgé de 40 ans. Ce malheureux, excellent *pratiquant catholique*, désespéré d'une punition qui lui avait été infligée, se pendit. Malgré les supplications de sa femme et les démarches de ses voisins, il fut repoussé par le clergé et son cadavre enfoui dans le coin des réprouvés.

Le 2 mai 1859, Lambert Vanmol, journalier, âgé de 28 ans, *mort accidentellement par asphyxie* dans le corps de garde des pompiers. Il n'avait rien, il n'obtint rien du clergé.

Le 28 mars 1860, Jean-baptiste Staes, ouvrier peintre en bâtiments, âgé de 61 ans. La misère le poussa au suicide; il se pendit. Son cadavre fut délaissé par le clergé et enfoui dans le coin maudit et infâme.

Le 9 janvier 1861, Michel Rudzki, étudiant de l'*Alma mater*, âgé de 19 ans. Il s'était brûlé la cervelle à l'hôtel de Suède. Le clergé refusa son concours. Pourquoi? on l'ignore.

Enfin, tout récemment, le 6 août 1862, Louis Duperssyn, soldat au 2me chasseurs à cheval, qui s'est brûlé la cervelle, a été le dernier enfoui dans ce lieu infamant.

Comme on le remarquera, ce sont non seulement des suicidés pauvres que le gardien du cimetière se permet de faire enterrer dans le coin des *suppliciés*, mais même des malheureux morts accidentellement. En est-il de même quand les suicidés sont riches ou tout au moins appartiennent à la classe aisée?

Les faits encore répondront à cette question.

Le 25 octobre 1845, le sieur D..., riche négociant, âgé de 61 ans, se brûla la cervelle. Il eut un enterrement de 2e classe à l'église et fut inhumé dans le *terrain bénit* de notre cimetière.

Le 9 novembre 1851, le sieur M.... maître maréchal-ferrant, âgé de 66 ans, se noya volontairement dans la Dyle. Enterrement catholique de 2e classe et *terre bénite*.

Le 21 juin 1852, la dame P..., cabaretière, âgée de 55 ans, se pendit. Enterrement de 4e classe et *terrain bénit*.

Le 27 février 1853, le sieur M..., propriétaire, se noya volontairement dans la Dyle. Enterrement de 2e classe et *terre bénite*.

Le 7 juillet 1857, le sieur S..., maître bottier et cordonnier, âgé de 54 ans, se pendit. Enterrement de 4e classe et *terre bénite*.

Le 14 août 1857, la dame M..., rentière, âgée de 63 ans, se pendit. Enterrement de 3e classe et *terre bénite*.

Le 5 avril 1860, le sieur S..., marchand de chiffons, âgé de 62 ans, se pendit. Enterrement de 3e classe et *terre bénite*.

Le 24 juillet 1860, le sieur D..., sous-lieutenant de gendarmerie, âgé de 40 ans, se brûla la cervelle. Le clergé de sa paroisse lui refusa les prières de l'église, mais l'aumônier militaire les lui accorda. Le corps fut inhumé en *terre bénite*.

Enfin, ce qu'il y a de plus incompréhensible, l'assassin Bruylants, exécuté le 23 décembre 1854 sur une des places publiques de Louvain, a été inhumé dans le cimetière catholique, tandis que les *suicidés pauvres* ont tous été enfouis dans le coin des *suppliciés*.

En présence de pareils faits, on se demande pourquoi notre administration libérale ne met pas immédiatement fin à un état de choses aussi révoltant, et comment elle peut ainsi abdiquer, entre les mains du clergé de la ville, représenté occultement par un infime prêtre salarié par la caisse communale, (1) l'autorité dont elle ne pourrait se départir, le cimetière fût-il, ce qu'il n'est pas, *propriété d'église*.

Voyons maintenant comment se comporte notre clergé de Louvain et celui de nos environs, pour les inhumations de ceux de nos concitoyens suicidés ou morts accidentellement, quand ces inhumations se font dans les cimetières des villages voisins.

Le 6 avril 1833, le sieur D..., bourgmestre de Louvain et colonel de la garde-civique, se noya volontairement dans le canal, à Wilsele. Enterrement de 2e classe au village, sonneries, services funèbres, trentaines etc., etc., là comme en ville.

Le 16 juillet 1839, le sieur E.... corroyeur, se noya volontairement dans la Dyle, sous Wilsele. Enterrement de 2e classe avec tous les honneurs funèbres, en ville et au village.

Le 9 janvier 1844, le sieur D.... notaire, se noya volontairement dans le canal, à Wilsele. Enterrement de 2e classe au village, honneurs et cérémonies là et en ville.

Le 29 mai 1848, le sieur N.... propriétaire-rentier, se brûla la cervelle en ville. Enterrement de 2e classe à Hérent, cérémonie religieuse au village et ville.

Le 8 septembre 1851, le sieur D..., propriétaire-rentier se noya volontairement dans la Dyle. Enterrement de 1re classe à Corbeck-Loo; noces et festins funèbres catholiques en ville et au village.

Le 22 mars 1852, la dame S.... limonadière, se noya volontairement dans le canal de Bruxelles, sous Laeken. Elle fut enterrée dans le cimetière catholique de Heverlé avec les cérémonies usitées.

Le 28 mars 1853, le sieur D..., riche propriétaire, se pendit. Pour l'honneur de la famille on attribua la mort à une attaque d'apoplexie foudroyante. Enterrement de 1re classe à Bossut-Gotteshain; services, trentaines, sonneries, au village comme en ville.

Le 3 octobre 1860, le sieur S..., négociant en toiles, se noya volontairement dans le canal, à Wilsele. Enterrement de 2e classe au village, cérémonies funèbres là et en ville.

Le 30 novembre 1861, le sieur R .... maître serrurier et poëlier, se noya volontairement dans le canal, à Wilsele. Enterrement de 3e classe au village, avec service funèbre ainsi qu'en ville.

Le 2 avril 1862, François Michel, âgé de 27 ans, s'est pendu dans notre prison cellulaire. Quoique suicidé, il a eu le *terrain bénit* pour sépulture. Nous verrons plus loin qu'il n'en a pas été de même pour un autre malheureux suicidé dans la même prison.

(1) Le traitement du gardien figure au budget de la ville, comme s'il était payé sur la caisse communale; mais il n'en est rien. L'on m'affirme que le traitement de 500 francs qui lui est payé est rogné sur le salaire des prieurs laïques. S'il en est ainsi, pourquoi le traitement figure-t-il au budget?.....

Voici maintenant le revers de la médaille.

Le 8 avril 1835, Paul Everaerts, ex-commissaire de police, se noya dans la Dyle, hors ville. Son cadavre fut enfoui à Wilsele dans le coin des réprouvés.

Le 7 juillet 1859 Jean Baptiste Mathay, ouvrier menuisier, se noya *accidentellement* dans la Dyle, sous Wilsele. Son cadavre fut enfoui en dehors du cimetière catholique de ce village.

Le 12 mars 1861, François Vanwiendaele, musicien ambulant, se noya *accidentellement* dans le canal, à Wilsele. C'est le malheureux joueur d'orgue dont il a été parlé au conseil provincial par M. Peemans, notre estimable conseiller. Voici comment le *Progrès de Louvain*, du 24 mars 1861, rend compte de ce fait scandaleux :

DEUX POIDS ET DEUX MESURES.

« Nos lecteurs se rappellent le malheureux joueur d'orgue, François Vanwiendaele, dont le cadavre a été retiré » du Canal, sous Wilsele, le mardi 12 de ce mois. Les in- » formations les plus précises et les plus minutieuses ont » établi que cette mort est le résultat d'un funeste accident; » or, ce n'est pas ainsi qu'en a jugé M. le curé de Wilsele. » Deux amis du défunt s'étant rendus auprès de cet ecclé- » siastique pour en obtenir, au nom de la veuve, que le » corps fut enterré catholiquement, il leur fut impitoyable- » ment répondu que cela ne se pouvait pas, que c'était une » ame perdue. Toutes les supplications, toutes les prières, » toutes les offres restèrent inutiles.

« M. le curé de Wilsele se montre-t-il toujours aussi in- » traitable? Il ne nous sera pas difficile de démontrer le » contraire. Ainsi, sans citer une vingtaine de cas identi- » ques qui se sont produits depuis quelques années, nous » demanderons si les deux personnes de notre ville, retirées » du Canal, l'une au mois d'octobre, l'autre au mois de no- » vembre 1860, n'ont pas été soupçonnées plus que ce » pauvre joueur d'avoir cédé à une pensée de suicide. Eh! » bien, ce ne furent point là des âmes perdues; la famille » avait des ressources, il y eut enterrement catholique, » sonneries et services funèbres.

» La mort de Vanwiendaele est le résultat d'un accident, » qu'importe? Il était pauvre; sa pauvreté fait présumer le » suicide (1). Non-seulement son corps n'obtient pas les » honneurs de l'enterrement catholique, mais il est enfoui, » comme le cadavre d'un chien, dans une fosse creusée en » dehors du cimetière du village; »

Le 13 juillet 1862, Jean Henry, fabricant de soie, s'étant brûlé la cervelle à Berent, y fut enterré dans le coin des gueux, en dehors du cimetière.

Enfin, le 31 juillet 1862, Séverin Trachet, âgé de 33 ans, s'étant pendu dans la prison cellulaire de notre ville, son cadavre fut enfoui dans le coin des infâmes et des réprouvés. Nous avons vu plus haut qu'un autre pensionnaire de la même prison, pendu comme lui, a trouvé grâce devant le clergé. Pour quel motif ?... Que nos fameux sénateurs catholiques veuillent bien nous l'apprendre.

Quand le clergé catholique déshonore ainsi impunément certaines familles, et que les administrations communales tolèrent ces infamies, n'est-il pas temps que le gouvernement avise?

La discussion au Sénat est réellement divertissante. Mons Malou, en vrai jésuite, laisserait, dit-il, à la famille de désigner l'endroit où le corps d'un de ses membres aux croyances douteuses devrait être enterré. M. Malou connaît parfaitement l'influence fatale du clergé sur les femmes, et c'est avec l'arrière pensée de mettre la griffe cléricale sur le mort par cet intermédiaire, que ce digne jésuite a eu l'air de faire une concession. *Timeo Danaos.*

M. Della Faille, lui, admet des exceptions à la règle. La règle, c'est-à-dire l'application du décret de l'an XII, pour la vile populace, pour la canaille. — L'exception pour ceux qui ont de quoi acheter une concession de terrain pour une sépulture de famille. C'est fort bien imaginé, mais M. Della Faille oublie qu'il n'y a pas de droit contre le droit, et que l'art. 6 de la Constitution déclare les Belges *égaux devant la loi*. Ce vénérable sénateur avait évidemment en vue le grave obstacle que la mort éventuelle du roi opposerait à la doctrine cléricale. C'est ce qu'on appelle *tourner catholiquement une grosse difficulté*, mais c'est ce que n'admettra jamais le pays.

M. d'Anethan, si désagréablement interrompu par Monsieur Frère Orban, a oublié de nous entretenir du coin des réprouvés. Ce coin est trop brûlant, il faut en convenir, et nos vieilles chouettes catholiques, qui ont une profonde horreur du *roussi*, se garderont bien d'y brûler leurs.... ailes.

Comme nous l'avions annoncé dans notre numéro précédent, un meeting a été tenu le 17 courant, chez M. Rouillon, au faubourg de Charleroi. Notre correspondant nous ayant fait parvenir trop tard le compte rendu de cette séance, nous nous trouvons dans la nécessité de renvoyer au numéro prochain l'insertion de sa lettre, qui contient en outre l'annonce d'un meeting qui aura lieu le 24 de ce mois à *l'ami du Peuple*, à Damprémy.

(1) Les suicidés pauvres sont des réprouvés; les suicidés riches, — oh! ce sont des infortunés atteint, de fièvre chaude, d'aliénation mentale. — O tartuffes, comédiens, rapaces parasites, le bon sens commun du peuple lui fait voir clair dans votre sainte boutique!

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

§ I. DIEU (Suite).

Comme produit le plus abstrait et le plus élevé de la pensée et de l'imagination, comme déduction logique d'un principe admis, le Christianisme, disons-le franchement, est la plus belle comme il est la dernière de toutes les religions. Quoi de plus imposant que cet édifice contre lequel jusqu'à ce jour la raison humaine est venue se briser, quoi de plus auguste, quoi de plus propre à enorgueillir le génie de l'homme contemplant son propre ouvrage?

Tout dans cet édifice se tient, depuis la base jusqu'au couronnement; il faut le prendre tel qu'il est si l'on veut le conserver; on ne peut en détacher une pierre sans le ruiner de fond en comble.

Qu'ils comprennent mal leur religion ces chrétiens de nos jours qui voudraient allier la science à la foi, qui gémissent de l'obstination de la cour de Rome à rejeter toute transaction! Non, du côté de l'Église est la saine logique, une concession de sa part serait une faute et mieux vaut pour elle s'écrouler d'une seule pièce que de se perdre par lambeaux.

Nous admirons donc cette religion comme nous admirons toutes les grandes manifestations de la puissance créatrice et intellectuelle de la Société. Certes, Voltaire et son école ont donné une forte impulsion à la marche progressive de la raison, mais en tournant en ridicule le Christianisme, ils ont ridiculisé l'homme lui-même dans ce qu'il a de plus sacré, c'est à dire, dans son intelligence et dans cette raison même au nom de laquelle ils combattaient.

Ah! qu'il est bien plus noble et plus juste le langage du grand penseur qui nous dit avec cette éloquence née de l'idée et non pas de la tournure de la phrase : « Jamais je n'eusse contesté l'autorité de l'Église, si, comme tant d'autres qui se font ses compétiteurs, j'admettais la nécessité d'une garantie surnaturelle. Je n'aurais pas cette présomption étrange, partant de l'hypothèse que l'idée de Dieu est indispensable à la morale, de me croire plus capable que l'Église, plus capable que le genre humain, qui y a travaillé plus de soixante siècles, de déduire en théorie et de réaliser en pratique une telle idée. Je me serais incliné devant une foi si antique, fruit de la plus savante et de la plus longue élaboration dont l'esprit humain ait donné l'exemple; je n'aurais point admis un seul instant que des difficultés insolubles dans l'ordre de la science conservassent la moindre valeur dès qu'il s'agissait de ma foi; j'aurais pensé que c'était là précisément ce qui faisait le mystère de ma religion, et, pour avoir écharbotté quelques filasses métaphysiques, je ne me serais pas cru un révélateur. J'aurais craint surtout d'ébranler chez les autres, par des attaques imprudentes, une garantie que moi-même j'aurais déclarée nécessaire (1). »

Oui, répétons-le, le Christianisme est beau, il l'est par sa conception, il l'est par la forme, il l'est par le fonds, il l'est surtout par l'enchaînement de ses dogmes; comme tel, admirons-le, comme dans Milton nous admirons la grande et sombre figure de Satan.

Pourquoi combattre par la raillerie ce qui a été la marche *nécessaire* du progrès? L'homme, être essentiellement imparfait et défectueux, a toujours par cela même tendu à se perfectionner. Pour cela, il se plaçait devant les yeux de l'imagination un idéal plus ou moins beau qu'il se proposait d'atteindre; cet idéal, ou si l'on veut, ce Dieu n'était qu'un produit de l'homme même destiné à lui servir de règle de conduite. A l'état d'ignorance, l'humanité ne pouvait se représenter qu'un idéal fort restreint et presque aussi imparfait qu'elle même, l'histoire des religions nous le prouve suffisamment; mais à mesure que l'être humain s'enrichit des qualités dont il dotait son Dieu, cet idéal se rapproche de plus en plus de son auteur au point de se confondre avec lui. Nous croyons que ce moment est arrivé, et que la Société n'a plus qu'à chercher en elle-même les principes qui doivent la gouverner, et cette persuasion nous la trouvons dans l'impossibilité absolue d'imaginer un idéal plus abstrait, plus dénué d'existence propre et réelle que l'idéal chrétien.

Dieu, nous croyons donc l'avoir prouvé, Dieu n'est qu'un idéal, il est un produit de notre imagination, il n'a par lui-même aucune existence, il n'est que par nous et en nous, ni plus ni moins que nos pensées, nos sentiments, nos volontés, et les fantômes les plus vains que puisse enfanter un esprit en délire.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur les dogmes qui découlent inévitablement de la notion de Dieu, et que toute religion doit admettre et imposer.

Quel que soit l'idéal que l'homme ait adoré, il a dû lui accorder des qualités supérieures aux siennes propres; dans le Christianisme, la plus sublime des religions, ces qualités sont infinies et absolues parce qu'au point où il se trouve le génie humain, fier de ses forces, ne reconnaît plus de limites à son activité; l'idéal des premières civilisations au contraire est en raison directe de leur faiblesse intellectuelle, tout cela s'explique pour le philosophe qui a secoué le fardeau de l'Absolu, mais reste pour les autres une énigme dont ils cherchent vainement à donner une solution.

Toute religion est la consécration de l'inégalité, l'homme est une créature infime dont la Divinité dispose à son gré, l'homme ne peut rien contre les arrêts de la Providence: Dieu est la raison infinie, la félicité suprême, la force toute-puissante, l'homme est son ouvrage, sa créature. Toutes les religions sont d'accord sur ce point.

Zoroastre.

Le Temps sans bornes et incréé est le créateur de tout.

Législation indoue.

L'Univers est Wichnou. Tout ce qui a été, c'est lui; tout ce qui est, c'est lui; tout ce qui sera, c'est lui.

Nous ne parlerons point de la mythologie grecque, elle est assez connue. Rome païenne, Rome chrétienne à leur tour n'ont pas expliqué autrement l'origine de l'homme et de tout ce qui est.

Puisque Dieu est au dessus de nous il faut le respecter. *Religion* signifie le respect, l'adoration de l'homme envers la Divinité.

Mais l'homme n'adore pas Dieu pour Dieu, ici la philosophie donne raison à Bossuet contre Fénélon, il n'agit ainsi que dans l'espoir d'une récompense ou dans la crainte d'un châtiment; pourquoi Dieu, supérieur à tout autre par l'intelligence, ne serait-il pas le meilleur juge des actions de ses créatures? Quoi de plus logique, disons plus, quoi de plus conforme aux véritables intérêts de l'homme, quoi de plus juste? Il faut donc accorder à Dieu la suprême justice, mais comment l'exercera-t-il? sera-ce de notre vivant? Non, les faits démontrent que le méchant jouit, sans être inquiété, des faveurs de la fortune alors que l'honnête homme vertueux meurt de faim; il faut donc que la justice divine s'exerce après notre mort, mais sur quoi? Ce cadavre immobile, ce squelette, ces débris informes, cette poussière confondue avec de la poussière, ne sont pas cet être qui naguère se remuait, pensait et vivait pour tout dire; non, non, le corps n'est que l'habitation temporaire d'une substance plus pure, plus subtile qui, le moment venu, se dépouille comme la chrysalide de son enveloppe, et libre de ses liens s'élance auprès de son créateur; ce principe de vie, l'âme, essence une, simple et immatérielle sera donc jugée, il faut dès lors admettre aussi une récompense et un châtiment; l'âme étant la vie même, sera éternelle, de même le supplice et la félicité. Tâchons donc par nos respects, par nos pénitences, de rendre la divinité favorable, imaginons des formules d'adoration, une religion, des cérémonies pieuses, un culte, suivons les traces de ceux qui ont le moins adoré la divinité; respectons leur personnel, ce sont des saints, il peuvent intercéder en notre faveur; que des hommes spéciaux s'occupent exclusivement de servir le Seigneur; qu'ils enseignent aux autres les meilleurs moyens d'implorer Sa Clémence; pour qu'ils puissent se livrer tout entier à ces augustes et pieuses fonctions, affranchissons-les de toutes charges, qu'ils vivent de notre travail et surtout gardons-nous de mettre en suspicion leur parole infaillible et saine, car ils sont les ministres du Très-Haut, les interprètes et les exécuteurs de ses volontés.

Voilà en substance ce que, Dieu étant admis, il faut reconnaître sous peine de manquer à la logique la plus simple, voilà aussi les dogmes qu'ont reconnus toutes les religions du monde passées et présentes.

Nous avons examiné la valeur de la notion de Dieu, disons quelques mots sur l'âme.

Toute religion, quelle qu'elle soit, proclame une vie future, car toute religion enseigne à l'homme le sacrifice de lui-même et l'abnégation de ses droits dans la vie présente, et comme l'homme ne se laisse jamais guider qu'en vue d'un avantage actuel ou à venir, elle a dû lui promettre après la mort les biens et les jouissances dont il était frustré de son vivant.

Quelque chose nous survit donc, c'est l'âme. Mais qu'est-ce que l'âme? Grande matière à controverse pour les théologiens et les prétendus philosophes passés et présents.

Dans la plupart des langues, âme, *anima, spiritus, pneuma*, signifie le principe vital; Dieu, dit la Genèse, souffla au visage de l'homme un souffle de vie.

Les sauvages la supposent semblable au corps, mais composée d'une matière plus subtile; ils ajoutent que quand le corps est mutilé, elle l'est aussi.

Elle est pur esprit, disent les uns; elle est matière, ripostent les autres.

L'église a déclaré que l'âme est immatérielle; Locke assure que la pensée est une propriété de la matière, Dieu peut, disait-il, donner la pensée à la matière. A cela l'église peut répondre que Dieu peut aussi ne pas lui donner la pensée.

Il ne faut pas s'imaginer que l'existence d'une vie future ait toujours été reconnue par les juifs et les premiers chrétiens; la loi mosaïque garde sur l'immortalité de l'âme un silence absolu bien que son auteur, né en Egypte et élevé dans ce pays ait dû en être instruit, et la secte des Saducéens niait formellement toute récompense et toute punition après cette vie.

Tout le monde connaît le système de la métempsycose et de la transmigration des âmes, il a survécu jusqu'à nos jours. Nous le voyons en Chine, en Egypte, dans l'Inde surtout où il est la base de la théologie, il passa en Grèce, Pindare (Olymp. 11. 23) exige trois transmigrations pour que les âmes parviennent à la félicité; Pythagore l'importa en Italie, et les *hardis novateurs* de la philosophie moderne n'ont eu rien de plus pressé que d'en orner leurs ouvrages où figure toujours une concluante théorie du Progrès.

En attendant que philosophes et théologiens s'arrangent, disons ce que l'on peut *savoir* de l'existence, la nature et l'immortalité de l'âme. Dieu a été éliminé, que ferons nous de son corollaire?

De même que rien ne se fait de rien, rien ne devient de néant, voilà ce que la Science nous démontre et ce qu'il est inutile de démontrer ici. Notre substance est donc immortelle, il est impossible de le nier.

Mais l'âme.... D'abord qu'est-ce que l'âme? Nous l'ignorons. — Y a-t il une âme? Impossible de le prouver scientifiquement et s'il était permis de marcher par inductions en cette matière, nous dirions que tout dans l'organisation humanitaire tend uniquement au bien et à l'utile; et comme il est plus avantageux pour l'homme qu'il n'y ait point de vie future, du moins telle qu'on l'entend, c'est à dire telle que nous y conserverions notre personnalité, nous serions admis à nier l'existence de l'âme : La croyance à l'existence de l'âme et à son immortalité est inutile, désavantageuse, immorale et sans aucune base Scientifique.

Elle est sans base Scientifique, personne ne le contestera, le chrétien même est de notre avis, car il en fait un article de *foi*.

Elle ne procure aucun avantage à l'homme, elle lui est au contraire défavorable. En effet, de même que la notion de Dieu, la Croyance à une vie future rend l'homme indifférent aux droits qui lui compètent dans la vie présente, le Christianisme pour ne citer que lui, consacre la misère, le despotisme, l'inégalité et se contente de faire miroiter aux yeux des fidèles le spectacle d'une vie future où tous seront sans distinction heureux, libres et égaux. La foi à une vie future est donc nuisible à la société, elle est contraire à ses véritables intérêts, c'est là selon nous un motif puissant et décisif pour la rejeter, en cela comme en toutes choses nous conseillerons toujours de suivre le proverbe si bien formulé par le bon sens du fabuliste:

Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras:
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

Espérons qu'ici le bon sens du fabuliste sera compris du bon sens populaire.

Dieu et l'âme éliminés, les inconvénients et l'immoralité de ces deux articles de foi constatés, disons quelques mots des systèmes qui tendent à se substituer au Christianisme.

Tous rentrent dans le Déïsme, ou le Panthéïsme ou y rentreraient s'ils étaient logiques, nous n'examinerons donc que ceux ci.

LE PANTHÉISME.

Le Panthéisme est le système de ceux qui n'admettent d'autre Dieu, que le grand-tout, l'Universalité des Etres.

Si la religion naturelle a eu quelque vogue chez les hommes de sentiment et surtout chez les poëtes, le Panthéisme a fait plus de chemin chez les hommes d'étude et de science. Il ne faut pas croire que ce système soit de création nouvelle, nous le rencontrons chez les peuples les plus anciens où il s'est conservé jusqu'à nos jours, en Egypte, dans l'Inde, au Thibet, à Ceylan et en Chine. Chez la plupart des peuples le Panthéisme s'est mêlé au Polythéisme, dont il est pourtant l'adversaire naturel, c'était la religion des classes instruites, le Polythéisme était laissé à l'imagination moins raffinée du vulgaire.

Dans tous ces pays, le Panthéisme a conduit à un immobilisme déplorable et fatal, voici comment M. Ott apprécie l'influence qu'il a exercé sur l'Inde:

« Les Brahmanes substituèrent le Panthéisme à l'ancienne pluralité des dieux. Mais le Panthéisme n'était pas plus capable d'améliorer l'état social que le maintien rigoureux du système des castes. Où trouver la lutte du bien contre le mal, l'activité réformatrice, le dévouement à l'avenir, toutes ces conditions du progrès, dans une doctrine qui ne considère tout le monde visible, la nature et la société, que comme une illusion sans réalité, une apparence trompeuse émanant d'un être immobile et sans vie, qui pose à l'homme pour unique devoir une morne contemplation, et pour unique but son absorption dans la substance infinie? Cette doctrine a effectivement porté ses fruits, et l'on peut dire que le Panthéisme a fait ses preuves dans l'Inde. Voilà plus de deux mille ans que ce système fatal règne sans conteste sur toutes les classes lettrées du pays. Or, depuis ce temps il n'a pas engendré un seul progrès, une seule amélioration sociale. Sous son influence la nation indoue s'est affaissée et est devenue la proie de tous les conquérants étrangers. »

En Egypte, on lit cette inscription panthéiste sur le temple de Saïs consacré à Minerve-Isis:

« Je suis tout ce qui a été, ce qui est et ce qui sera et « personne n'a encore percé le voile qui me couvre. »

Et maintenant l'Egypte est plongée dans le fanatisme le plus stupide, et le temple d'Isis s'élève, vaste ruine lui-même au milieu des ruines de toute la contrée, et l'Egyptien couché au pied du temple reste plongé des journées en-

(1) Proudhon. De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise.

tières dans la contemplation stupide de l'œuvre destructrice du Destin.

Le Panthéisme, comme il est facile de le voir par sa définition même, est le fatalisme le plus prononcé qu'il soit possible d'imaginer. Les partisans de cette doctrine prétendent, il est vrai, la concilier avec la liberté humaine, mais pour y arriver ils doivent nécessairement sacrifier la logique à leur système, et ils n'y parviennent que grâce à mille subtilités que nous nous garderons bien de refuter; nous n'avons qu'à examiner les conséquences qui découlent rigoureusement du système, nous les résumerons en peu de mots.

Si Dieu est tout ce qui est, l'homme n'a plus aucune existence propre; actions, pensées, paroles rien ne lui appartient, il n'est qu'une parcelle imperceptible du Grand-Tout. S'il remue les bras, c'est qu'il le fallait; s'il agit dans tel ou tel sens c'est qu'une force supérieure à la sienne l'y contraignait; De conséquences en conséquences dans quel précipice nous allons tomber! Si les actes et les pensées humaines ne sont que des manifestations de l'Universel, de quel droit parler encore de crimes et de vertus? Pourquoi chercher le bien, pourquoi fuir le mal? Ah! ne sondons pas davantage les profondeurs sans fin de ce gouffre où la liberté de l'homme s'engloutit en laissant à chaque aspérite un lambeau, et,sans pouvoir s'arrêter dans sa chûte,s'anéantit à jamais!

Le Panthéisme est donc contraire à la morale, cela suffit pour le rejeter. Il présente tous les inconvénients du Christianisme, mais il n'en offre ni les beautés, ni la grandeur, il impose à l'homme l'abnégation de ses droits sans lui laisser aucune espérance pour l'avenir, le Christianisme a fait de cette abnégation une vertu dont il tient compte à ses fidèles; le Panthéisme en a fait une loi fatale comme toutes les autres lois qui régissent le monde.

Le Panthéisme n'a donc pas de principes; il ne peut servir de règle aux actions humaines, car, c'est à peine si dans le Grand-Tout il distingue la pauvre humanité.

WILLIAM FREEDGE.

(*La suite au prochain numéro.*)

BULLETIN CLÉRICAL.

Pendant que le pays entier essaie de soulager l'horrible misère de nos ouvriers sans travail, que fait le clergé, que font ces parasites gros et repus qui peuplent ces repaires d'infamies qu'on nomme couvents? Eux qui ont sans cesse le beau mot de charité à la bouche, la pratiquent ils à l'égard de malheureux frères mourant de faim? Non, jusqu'à ce jour, à peu d'exceptions près, pas une seule obole cléricale n'est sortie de leur riche escarcelle pour les ouvriers, mais en revanche la scandaleuse récolte d'argent qui se fait sous le nom de *denier de St Pierre*, prend des proportions de plus en plus grandes, à l'ombre, d'une façon occulte et mystérieuse. L'esprit inventif de nos prêtres et de nos moines n'est jamais à court de moyens. Que l'on en juge: Dans un hôpital civil d'une localité de nos environs, l'hôpital placé sous la direction d'une Administration *libérale* mais desservi par des *Sœurs hospitalières*, les bonnes sœurs obligent les indigents malades à verser une somme *minimum* de 25 centimes au profit du pape. Les familles pauvres qui ont un des leurs dans cet asile du malheur, vendent leurs dernières hardes pour payer cet infâme impôt prélevé sur la dernière des misères!

Qu'en disent nos libéraux?

Un curé des environs de la ville de L..., vient de mourir. Il y a fort peu d'années il entrait dans cette cure, pauvre et déguenillé comme un nouveau Job. Ses héritiers, qui n'espéraient guère recueillir grand chose, ont été agréablement détrompés. La cave, seule, de notre tonsuré renfermait 4,000 *bouteilles de vin des meilleurs crûs*. Ne sont-ils pas bons connaisseurs?

Où ce pieux homme avait-il trouvé le moyen de remplir ainsi sa cave, qu'aucun de ses pareils n'a jamais, du reste, dépourvue?

La chose nous paraît bien simple: au moyen du *denier de St Pierre*. n'avait-il pas trouvé à écorcher vif ses stupides ouailles, et le produit de ses pieuses exactions a t-il bien pris le chemin de Malines? Connaissant les monstrueux besoins des partisans de l'abstinence, nous avons le droit d'en douter.

Un procès curieux, en revendication de succession ou pour captation de testament, va prochainement se dérouler devant notre tribunal civil. Voici les faits parvenus à notre connaissance:

Il y a quelques mois, le 1er février 1852, est décédé à l'hospice des anciens prêtres, M. Pierre-Joseph Dumol, curé. Par son testament, passé le 11 octobre 1844, devant M. le notaire d'Harvengt d'Everbecq, il instituait pour son héritier universel M. Rosselaer, doyen du canton d'Ellezelles.

M. Rosselaer écrivit aux parents pour les informer des intentions du défunt à son égard, il leur fit connaître que le legs avait lieu à charge par lui de créer quelques fondations religieuses et de faire des dons à des communautés, (incapables en droit de recevoir); il ajouta que le surplus de la succession serait restitué aux héritiers.

Le 5 juin dernier, M. le doyen Rosselaer vint également à mourrir; mais avant il chargea un curé du canton de Lessines d'exécuter les conditions du testament de feu M. Demol.

C'est à la suite de ces faits que les héritiers légaux, qui habitent Enghien, se sont décidés à introduire près de notre tribunal une demande en revendication de succession.

Les débats nous promettent de piquantes révélations sur les faits et gestes des gens de main-morte et sur leurs moyens d'acquérir et d'éluder les prescriptions de la loi civile. Nous nous étonnions dernièrement encore de la rapidité d'agrandissement de tous les couvents qui s'étendent dans notre ville. Nous trouverons peut-être dans ce procès un des secrets du développement inouï et de la richesse de ces communautés religieuses.

CHANT DES CONSCRITS.

Air du chant des soldats.

Maudites soyez, lois écrites
Avec le sang de l'exploité,
Par la mère au cœur attristé;
Par le vieux père révolté.
Infâmes lois, soyez maudites,
Maudites par l'humanité!

Enfants de la jeune Belgique,
Ivres d'air et de liberté,
Nourissant notre âme énergique
D'amour et de sérénité,
Nous croissions; et, riant mensonge
Le bonheur nous ouvrait ses bras....
Nous dormions en faisant un songe
Et nous nous réveillons soldats.

Dans les villes bruyantes, pleines
De rumeur et de passions;
Dans les calmes et blondes plaines
Le front serein, nous grandissions.
Et notre rêve pacifique,
Que le tambour ne troublait pas,
Nous montrait, route magnifique,
L'avenir ouvert à nos pas.

Les champs où frémissent les seigles
Nous voyaient braver les saisons.
Nos regards, comme ceux des aigles,
Fouillaient de vastes horizons.
Nous respirions, sur la colline,
A pleins poumons, l'air azuré
Qui, par la dure discipline,
Maintenant, nous est mesuré.

Caressant de douces chimères,
En nous berçant sur leurs-genoux,
Quand nous étions petits, nos mères
Mettaient tout leur espoir en nous.
Aujourd'hui que leurs fronts blanchissent,
Que, sous les travaux incessants,
Leurs membres fatigués fléchissent,
On nous ravit à leurs vieux ans!

L'usine enflammée, où se rue
Tout un peuple de travailleurs,
Bronzait notre teint. — La charue
Ouvrait la terre à nos sueurs.
— Animant le marbre ou la toile,
L'art pensif, profond, gracieux,
Nous montrait du doigt une étoile
Qui s'allumait au fond des cieux.

L'amour, purifiant nos âmes,
Aimantait nos cœurs bondissants,
Nous aimions, et de chastes flammes
Réveillaient à peine nos sens.
Aujourd'hui que sous le sein gauche
L'ennui nous ronge, nous allons
Mornes, hagards, et la débauche
Hideuse, nous mord les talons.

Dans la caserne aux lois sévères,
Dont le joug fait ployer nos fronts,
Hélas! il n'est point de misères,
Point d'affronts que nous n'endurons.
Là, l'ironie acre et mordante
Fait mourir, par ses traits moqueurs,
Dans les fronts la pensée ardente,
Et la chasteté dans les cœurs.

Oh! vienne le jour de colère!...
Lorsque ce jour arrivera,
Lorsque le géant populaire,
Formidable, se dressera:
Alors, ulcérés et farouches,
— Du peuple grossissant les rangs, —
Nous combattrons! et nos cartouches
Serviront contre les tyrans!

FÉLIX FRENAY

ERRATA. Dans la première partie du travail intitulé: *Essais de philosophie et de politique*, plusieurs erreurs se sont glissées, entr'autres celles-ci: dans le 13me alinéa au lieu de *race Catine* il faut lire *race Latine*, et au 3me alinéa de la première partie (*Dieu*) au lieu de *route était ovale* il faut lire *route était fatale*.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, *A BRUXELLES.*

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal: les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

On demande un tourneur en bois ou en cuivre.

SPÉCIALITÉ DES CIGARES

MATADORS,

5 fr. la Caisse, 48 fr. le mille.

Les cigares Matadors doivent la réputation dont ils jouissent parmi les fumeurs, à un parfum délicat et un arôme prononcé qui les rendent supérieurs à tout autre.

En envoyant la valeur en timbres-poste, ou en un bon sur la poste, à Dykstra-Delhaye, rue du Méridien, 72, à Bruxelles. On reçoit franco en province.

LOUIS DELEPAUT,

RUE DES SIX JETONS, 21, A BRUXELLES.

Agence d'affaires générales et commerciales.

Dépôt de Cigares de 50 à 300 francs le mille. — Envois d'échantillons en ville et en province.

Cagliostro, Nouvelle Liqueur.

Affranchir les correspondances.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE DES POISSONNIERS, 1, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr. 3 00
» ordinaire. . .	» 2 00
Nettoyage de pendule. .	» 3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2 00
Verre cylindre.	40 centimes.
» demi-fin.	25 »

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Le pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

On peut se procurer au bureau du journal, l'ÉCHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE DE LA SENNE, 44, (PORTE D'ANDERLECHT).

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des pri très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 4. 2me Année. 31 Août 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 30 Août 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Depuis 48, les hommes d'état, budgétivores dont la principale science consiste à nous gruger par la création de nouveaux impôts et de contributions directes ou indirectes, nous ont habitués à nous familiariser avec toutes les éventualités de la politique: unissant le ridicule à l'horrible, ils nous ont accoutumés à regarder de sangfroid les spectacles les plus divers.

En Orient comme par toute l'Europe, se sont accomplis des événements tellement contradictoires, que désormais aucun acte politique, si impossible qu'il pût paraître, ne saurait plus nous surprendre.

Pour donner un exemple des mille faits qui se sont déroulés sous nos yeux depuis Février, de décevante mémoire, nous ferons remarquer à nos lecteurs, que dans un petit pays que nous connaissons tous, un homme qui, comme on dit vulgairement, *a de la chance*, un soldat de circonstance, qui, pour la nullité de ses exploits, sans doute, a obtenu le portefeuille de la guerre, voit augmenter les faveurs et les prérogatives dont il jouit, chaque fois qu'il brave plus audacieusement l'opinion publique, soit par la grossièreté de ses injures, soit par l'outrecuidance de ses exactions; tantôt, il insulte la milice bourgeoise d'une façon aussi lâche que maladroite, et, quand on croit qu'il s'est retiré devant la crainte de voir l'indignation publique faire explosion, il réapparaît tout-à-coup aux affaires, plus insolent et plus hautain que jamais; tantôt, sans peur de se compromettre, il court les lieux publics en compagnie d'un soudard qui, pour avoir si ignominieusement entaché l'habit militaire, fût, comme on le sait, non moins bien accueilli des habitants de Cologne que des brasseurs de Londres; et quand, couvert du mépris de la population tout entière de ce petit pays, il se retira momentanément dans ses terres, ce fut pour venir afficher plus tard et avec plus d'effronterie, aux yeux de cette population irritée, les nouveaux privilèges dont l'a gratifié son royal maître. Tantôt, aidé par une représentation nationale à sa merci et par un Sénat complaisant, il ordonne la démolition de toutes les places fortes du petit pays, tandis qu'il embastille, à grand renfort de millions et contre le gré de ses habitants, la seconde cité, qui en est aussi la métropole du commerce; et puis, après avoir été jugé et apostrophé, comme il convient, par des membres éminents de la presse et par de fort respectables *notabilités* du pays dans d'immenses meetings tenus en cette ville, il vient avec une impudence digne de lui et de ses pareils y promener par les rues l'insolence de son sabre virginal.

Nous savons fort bien que ce petit pays aurait facilement raison des étourderies de ce bravache; ce qui l'en empêche, c'est la présence d'un dangereux voisin qui ne demanderait pas mieux que de voir surgir dans le petit pays une émeute assez grave pour lui permettre de pouvoir, sous le prétexte d'une intervention armée, l'envelopper dans un pan de son manteau d'hermine, ce dont le petit pays n'est pas du tout désireux et pourquoi il est tout disposé à attendre patiemment que la Révolution lui désigne le jour où il pourra faire bonne justice de son insulteur.

Or, ce qui se passe en Italie, sans exciter le moins du monde notre étonnement, bien que dans notre pensée intime le gouvernement piémontais fût de connivence avec Garibaldi, mérite cependant d'attirer notre attention: nous ne saurions nous dissimuler que M. Ratazzi, ce fervent adorateur de la botte de Décembre, dans son violent amour pour l'hôte des Tuileries, compromet singulièrement par les actes qu'il vient de poser et malgré la responsabilité qu'il en assume de concert avec ses collègues, compromet, disons-nous, non seulement les intérêts de son pays mais encore ceux du roi Victor-Emmanuel et de sa dynastie.

En prenant des mesures répressives contre le parti de l'action qui veut l'unité italienne avec la délivrance de Rome et de Venise, en proclamant l'état de siége en Sicile, en y envoyant de nombreux bataillons, c'est-à-dire en ruant italien sur italien, pour y maintenir l'ordre et y réduire à l'impuissance Garibaldi et ses volontaires; enfin, en donnant, par ses actes, le signal d'une guerre fratricide, le gouvernement de Victor-Emmanuel assure-t-il sa stabilité? met-il hors d'atteinte l'autorité de son roi? Nous avons, pensons-nous, le droit d'en douter. En effet, s'il triomphe, (et d'ailleurs son triomphe ne pourrait aboutir qu'à éloigner Garibaldi du théâtre de ses opérations, jusqu'à ce que de nouvelles combinaisons le ramenassent sur le sol italien,) il livrera incontestablement toutes les populations, aujourd'hui sous sa tutelle, à toutes les horreurs des discordes civiles: les puissances étrangères interviendront, on lui rappellera le fameux axiome des fils d'Ignace (diviser pour régner); en un mot, l'ancien ordre de choses sera rétabli dans la péninsule, c'est-à-dire que les ducs et les princes déposés seront rappelés dans leurs prétendus états. Heureux sera le gouvernement, s'il lui est permis de conserver son ancien territoire, avec Nice et la Savoie de moins, et qui sait? peut-être bien encore l'île de Sardaigne ou toute autre province, devant servir de compensation à M. Bonaparte pour s'être interposé si à propos entre la Révolution et la dynastie régnante.

Au contraire, s'il ne parvient pas à dominer la situation, s'il ne peut pas empêcher le grand patriote d'aller à Rome pour en déloger le temporel et les Français, celui-ci qui a déjà repris la dictature en Sicile la prendra inévitablement dans toute l'Italie; au moins jusqu'à ce que le peuple y ait constitué un gouvernement en rapport avec les besoins du moment.

Nous nous gardons bien de prendre la liberté grande de déterminer quel genre de gouvernement doit surgir du vote populaire dans la patrie de Savonarole, mais pourtant nous sommes convaincus qu'aucun des hommes du jour qui ne sont arrivés au pouvoir que pour travailler à sa ruine et à son abaissement ne figureront jamais parmi ses membres.

Nous laissons à Victor-Emmanuel le soin de décider s'il aura encore assez de prestige pour empêcher sa dynastie de sombrer dans cette prochaine tempête.

La physionomie des dépêches reçues des divers points d'Italie nous montre la Sicile comme étant animée du meilleur esprit en faveur de la cause du parti de l'action. Garibaldi, après avoir parcouru plusieurs localités, a pris sans coup férir possession de Catane. Notons que cette ville, contenant une population d'au-delà de 60,000 âmes, est un des plus beau port maritime de l'île, et doit venir merveilleusement en aide à l'accomplissement de ses projets. Dès son arrivée dans cette cité où l'attendaient les marques de la plus touchante amitié de la part de tous les habitants, le solitaire de Caprera, après s'être emparé du bureau du télégraphe, a fait proclamer sa dictature en Sicile et a, dit-on, formé un gouvernement provisoire.

Malgré le calme apparent qui règne sur le continent, la plus vive anxiété git au fond de tous les esprits: on s'attend de jour en jour à des événements qui peuvent amener de fort graves conséquences, mais nul ne prévoit l'issue de la lutte qui vient de s'engager entre le gouvernement et Garibaldi.

Les partisans de Mazzini font une active propagande, basée sur les principes émis dans son dernier manifeste.

Nous mentionnons avec plaisir que la dissolution de l'*Association émancipatrice italienne* est démentie, ainsi qu'un passage que nous extrayons de la *Campana della Gancia*, petite feuille volcanique, qui cingle les coups de fouet suivants :

« Palerme est tranquille, écrivent les agents du gouvernement, et l'agence Stefani roule cette nouvelle autour du globe. Palerme est tranquille, mais que prouve cette tranquillité? Que la ville est enfin sortie des situations équivoques; qu'elle a rompu avec un ministère réactionnaire et couard!

» Elle est tranquille, parce qu'elle a pris son parti, celui de suivre son libérateur, et de le suivre à outrance.

» Elle est tranquille, parce que Garibaldi est à la tête de la révolution.

» Elle est tranquille, comme le lion au repos.

» Elle est tranquille, parce qu'elle connaît sa force, et qu'elle sait qu'un seul de ses mouvements suffit pour ébranler le poids fastidieux d'un ministère né de l'intrigue et nourri dans la perfidie.

» Elle est tranquille parce que, dans le trouble des passions politiques, elle a su retrouver son chemin; elle s'est convaincue que la guerre est un épouvantail pour les âmes faibles, car entre Italiens marchant au même but, il n'y a pas de collision possible.

» Elle est tranquille, parce qu'elle sait que Garibaldi doit être laissé libre dans ses mouvements pour conduire les Italiens à Rome.

» Voilà pourquoi Palerme est tranquille. Que le ministère fasse un pas en avant contre Garibaldi, et il apprendra à ses dépends ce que c'est que la tranquillité de Palerme!»

La quiétude des diplomates qui confèrent à Constantinople, afin d'arranger à l'amiable le différent Turquo-Serbe, vient d'être troublée par un incident qui s'est produit à Belgrade; la population de cette ville, voulant détruire les forts habités par des troupes Musulmanes, s'est rendue maîtresse des deux portes principales. Les Consuls étrangers, pour éviter l'effusion du sang, ont engagés les troupes à rendre les deux autres portes de la ville.

Lord John Russell a cherché à calmer cette affaire par une dépêche datée de Londres, où il invite le prince de Servie à faire respecter à l'avenir, le traité de Paris de 1856, s'il veut que la Grande-Bretagne use encore, en sa faveur, de ses bons offices auprès de la Sublime-Porte. Nous ne savons si le moyen de conciliation employé par Russell réussira: selon nous, on n'est pas tenu de respecter des lois imposées par l'étranger.

On dit que les Turcs ont repris le dessus dans leurs guerres avec les Monténégrins; on ajoute que ces derniers sont entrés en négociations avec Omer-Pacha: Nous croyons néanmoins que ces nouvelles méritent confirmation.

On signale un nouveau soulèvement dans les provinces syriaques, le peuple refuse de payer l'impôt et arrête les indemnités envoyées aux Chrétiens. Nous attendons de plus amples renseignements pour exprimer notre opinion sur cette réapparition de la question d'Orient.

Nous félicitons de tout cœur le jeune auteur de l'attentat commis sur Wielopolski, pour son attitude vis-à-vis de ses juges; son système de défense nous paraît excellent: Deux inconnus, dit-il, l'ont contraint de s'engager à commettre cet acte, et ne l'ont quitté qu'après avoir vu qu'il a tenté de remplir cet engagement. Cette déposition ne permet aucune question qui puisse amener la découverte de ses complices, si toutefois il en a, comme on le prétend; nous faisons des vœux pour qu'il persiste à la maintenir.

La meilleure intelligence ne règne pas entre les Cabinets de Vienne et de Berlin, la correspondance échangée entre eux respire une aigreur et une sécheresse qui n'augurent rien de bon pour la reprise des travaux de la Diète, relativement à la réforme de la Confédération Germanique; la cause principale de cette animosité est, assure-t-on, la reconnaissance par la Prusse du royaume d'Italie.

Le bon dieu vient de mettre en scène, dans le royaume de Hanovre, un mélodrame dont nous n'avons pas encore le dernier acte, mais qui démontre néanmoins, que malgré les efforts de la philosophie moderne, là comme ailleurs, le peuple est encore assez stupide que pour se laisser berner par d'infâmes orviétans, qui remplissent leur bourse au dépend de sa crédulité.

Et d'abord, qu'on n'aille pas nous accuser de railler ou de blasphémer, quand nous considérons le bon dieu, puisqu'il y a des gens qui veulent qu'il y en ait un, comme l'auteur de ce qui vient de se passer; quand on aura lu ce qui suit, on verra bien qu'il est le premier compromis.

Tandis que le Très-haut inspire, à nous ne savons plus quel crétin du pays, un nouveau catéchisme, prônant la magie et tout son attirail de superstitions, prêchant le jeûne et ses bienfaisants effets pour le salut des âmes; il inspire aux autres fidèles la conservation de l'ancien, et leur suggère de protester hautement contre l'introduction de la nouvelle pleutrerie.

Cependant le roi, qui est aussi l'évêque de ses états, en autorise la publication; de là, deux jours et deux nuits de révolte dans la capitale du Hanovre. La force armée joue du sabre, le sang coule, la prison s'emplit, mais comme toujours, force reste à la loi et la tranquillité est rétablie.

Toutefois une pétition couverte de plus de huit mille signatures est présentée à sa royale Eminence; les signataires signifient au roi, que s'il n'ordonne pas le retrait du nouveau catéchisme, ils abandonneront la religion luthérienne pour embrasser celle de Calvin, ce qui veut dire: qu'ils cesseront de manger de la vache enragée, pour se nourrir de chien pourri; les choses en sont restées là, nous attendons que de nouveaux détails viennent nous apprendre quelle est ou quelle sera la décision royale; dans tous les cas, si nous avions un conseil à donner aux habitants du Hanovre, ce serait celui de jeter à toutes les religions le fameux mot de Cambronne et d'embrasser franchement le rationalisme.

Tant que les peuples soumettront leur raison et leur intelligence au joug ou au prestige d'une religion quelle qu'elle soit, quand bien même ils parviendraient à conquérir toutes les libertés possibles, ils seront toujours les très-humbles esclaves de gens avides et ambitieux, qui les exploiteront impitoyablement, au nom d'une chimère qu'on appelle *Dieu*.

Aucune des nouvelles de France n'est digne de mention, si ce n'est qu'un journal, portant pour titre *la Guyenne* et peu connu jusqu'ici, vient de faire son entrée dans le monde politique et littéraire, par un avertissement à lui adressé, pour avoir mal parlé de la bienfaisante Constitution basée sur les principes de 89, que, dans son ineffable et paternelle sollicitude le bon M. Bonaparte a daigné bien vouloir octroyer aux braves français.

On annonce de New York que le gouvernement a porté le contingent de l'armée fédérale à trois cent mille hommes, devant servir neuf mois; cette mesure a été jugée nécessaire pour donner à Mac-Clellan et à Pope la latitude d'accélérer la guerre et d'en assurer l'heureux résultat. La prise de la forteresse d'Orange-Courthouse par les troupes du général Pope assure désormais la jonction des corps d'armées de ces deux généraux.

Si les confédérés ne brillent pas par d'éclatants succès dans la guerre illicite qu'ils ont suscitée, ils sont pourtant bien loin, la loyauté exige que nous le constations, d'être inférieurs à leurs adversaires en forces maritimes. Un de leurs vaisseaux blindés et cuirassés, l'*Arkansas*, en remontant le Mississipi, a livré, sans interrompre ni accélérer sa marche, un brillant combat naval à la flottille fédérale qui mouillait dans ses eaux; après avoir répondu avec avantage au feu bien nourri de quinze vaisseaux et de sept chaloupes canonnières, elle est entrée dans Wisksburg, but de son excursion, sans avoir subit la moindre avarie ni perdu un seul homme; la flottille au contraire a eu un vaisseau coulé, un second avarié au point de ne plus pouvoir tenir la mer, plusieurs autres encore gravement endommagés, en outre elle a eu de 60 à 80 hommes tués et blessés.

En présence de semblables effets, on ne peut se dispenser de s'incliner avec admiration devant la grandeur du génie humain, qui portera indubitablement les engins de destruction au point de rendre un jour la guerre impossible.

ROME OU LA MORT.

I.

Voici tantôt deux ans que Garibaldi s'est retiré dans son île de Caprera comme un Anachorète dans son désert.

Il a patiemment attendu le dénouement d'une comédie diplomatique dont l'empereur des français, Rattazzi et le pape étaient les metteurs en scène;

Il a vu toutes les combinaisons conciliantes échouer devant l'invariable *non possumus* des cardinaux;

Il a vu un ministère timoré, impuissant, instrument dont Napoléon III est la pensée, le berner de promesses qu'il n'a pas tenues;

Il a vu Rome transformée, à l'ombre du drapeau français, en foyer de conspirations continues;

Il a vu dans la capitale de son pays, organiser, stipendier des bandes de pillards, dont le but avéré était de fomenter la guerre civile en dévastant les campagnes;

Il a vu tout cela, avec le calme de la douleur, en donnant à ses amis sa modération pour exemple et en les exhortant à imiter sa conduite.

Mais aujourd'hui, que la diplomatie a manqué de fermeté, que Rattazzi a donné des preuves d'inhabileté, que le chef du gouvernement français, dans un but réprouvé par *son* peuple, menace de prolonger indéfiniment l'occupation de Rome; mais aujourd'hui, disons-nous, que l'heure a sonné, que le moment est venu de sortir enfin de l'inextricable labyrinthe où la politique tortueuse des Tuileries noye toutes les affaires de l'Europe, Garibaldi s'est levé en jetant à la fièvreuse impatience des masses, ce dilemme énergique: *Rome ou la mort!*

II.

A ce mot, l'Europe s'est émue.

Les partisans du *statu quo* se sont répandus en invectives acerbes contre l'ex-dictateur. Dans le héros de 1860, ils n'ont plus vu qu'un factieux démagogique, dont le but, dissimulé jusqu'ici, aurait toujours été de se servir de Victor-Emmanuel comme transition pour proclamer ensuite la République.

Les partisans de l'Italie ont envisagé froidement la question, et se sont demandé tout d'abord si l'entreprise de Garibaldi n'était pas une de ces nécessités diplomatiques ostensiblement désavouée, mais tacitement consentie entre les cabinets de Turin et de Paris. Le jour n'a pas tardé à se faire et aujourd'hui, l'on sait à quoi s'en tenir: Garibaldi est un rebelle; il va être traité en ennemi. Le même roi qui autrefois le traitait en ami, va le pourchasser: soixante mille hommes vont tenter de lui ravir l'hospitalité dans les Deux-Siciles, royaume qu'il a si héroïquement conquis et si généreusement donné au roi Galant-homme, la lutte est ouverte; déjà les adversaires seront engagés dans un conflit. Qui sera le vainqueur? *That is the question*, dirait Shekspeare.

Soyons logique: Garibaldi obéissant à la spontanéité de son cœur et aux vœux de la Nation, est-il dans son droit en marchant sur Rome? Evidemment oui! Les peuples ont le droit de disposer de leurs destinées où ils ne l'ont pas. S'ils ne l'ont pas, il faut replacer sur leur trône vermoulu la colonie des ducs et le digne successeur de Bomba; il faut rendre au pape l'intégralité de ce qu'il appelle avec aplomb son domaine et considérer Magenta et Solferino comme non avenus;

S'ils ont ce droit, ce qui n'est plus contesté que par les intéressés, pourquoi n'en pourraient-ils plus user en faveur de Garibaldi comme ils l'ont déjà fait? Victor-Emmanuel voudrait-il invoquer à son profit un droit qu'il conteste à l'ex-roi de Naples?

Maintenant si le peuple réprouve l'entreprise du tribun, qu'il ne la seconde pas et elle avortera d'elle-même; mais si, au contraire, il marche sous la bannière du libérateur, Garibaldi est plus que le roi, car il devient l'expression formelle de la Nation au moment où Victor-Emmanuel cesse d'être l'élu du peuple.

III.

Garibaldi n'est pas sympathique à Napoléon.

On se rappelle en quels termes le général qualifia la conduite de M. Cavour dans les négociations qui amenèrent la cession de Nice et de la Savoie. Ce que l'on sait moins, c'est l'attitude qu'il a tenue lorsqu'il a été question de l'île de Sardaigne. Rattazzi allait céder, quand Garibaldi a menacé de reprendre par les armes ceque le ministère céde-

rait par la diplomatie. De là l'ajournement indéfini d'une solution à Rome.

Comme on le voit, l'empereur des français se posant en protecteur des nations opprimées, a pour mobile de les démanteler à son profit. Quel désintéressement, mais aussi quel homme!

Revenons à notre thèse: « Rome ou la mort » Admettons le cas où Garibaldi serait vaincu par les cinquante mille français et les soixante mille italiens qui vont se trouver devant lui, l'arme au bras, pour lui barrer l'entrée du territoire romain, qu'arriverait-il après? d'abord la guerre civile que les soldats français seront chargés d'appaiser par l'occupation momentanée des provinces napolitaines, ensuite la cession à la France de l'île de Sardaigne comme indemnité de guerre. C'est toujours là qu'on en arrivera. — Mais le pape, dira-t-on? l'Empereur a depuis longtemps décidé la chute de son pouvoir, mais il veut l'user, le tuer moralement et à un moment donné: on entendra Machiavel dire aux jésuites: « Après avoir donné au S^t-père toutes les preuves d'un dévouement méconnu, après avoir prié, insisté, pour opérer des réformes que l'on a repoussées, après avoir tout fait pour concilier les intérêts du St Siége avec ceux de l'Italie sans qu'il nous ait été possible d'obtenir de Sa Sainteté aucune concession, elle comprendra que l'heure est enfin venue de calmer les impatiences italiennes et que la protection de la France ne puisse plus s'étendre au delà de la personne sacrée du Saint-père; » de cette façon, Loyola serait joué par Loriquet!

Mais si nous admettons l'entrée de Garibaldi à Rome, suivie de toute la population des Deux-Siciles, si à cette redoutable armée, le peuple, viennent se joindre les soldats de Cialdini; si la population Romaine se lève comme un seul homme et court aux frontières accueillir le libérateur et qu'un seul cri sorte à la fois de toutes ces poitrines haletantes: *Rome ou la mort!* Qui oserait prendre la terrible responsabilité de commander le feu sur le peuple? Et dut-on le commander comme on l'a fait au deux Décembre sur le boulevard? Où serait la défaite? On n'a pas oublié les prodiges des volontaires de 1793, triomphant de 14 armées coalisées! Comme on le voit, la cause du chef des volontaires est loin d'être aussi scabreuse qu'on semble vouloir la représenter.

Quoiqu'il arrive, il faut s'attendre à un changement général. L'atmospher est chargé d'électricité, à l'étincelle qui jaillira du premier choc succèderont les sourds grondements de l'orage; on verra toutes les nobles infortunes, les déshérités de la joie, au front ruisselant de sueur, demander pour leur soif ardente la liberté et la justice. *Caveant consules!* demain leur prouvera qu'ils ont vieilli.

O. D.

Garibaldi aux Hongrois.

Hongrois! que fait la Hongrie! Cette noble nation que déjà le victorieux Ottoman a vue se lever soudain toute armée pour défendre la civilisation de l'Europe, cette nation devant laquelle se sont courbés suppliants les superbes empereurs d'Hapsbourg, demandant aide et miséricorde, dort donc et pour toujours.

Frères hongrois! la révolution est à vos frontières. Aiguisez votre regard, et sur les murs de Belgrade vous verrez flotter le drapeau de la liberté; prêtez attentivement l'oreille, et vous entendrez les fusillades des Serbes qui, tous debout et armés pour la défense de leurs droits, combattent un gouvernement franchement abhorré.

Et vous, que faites-vous? Vous, peuple fort, qui n'avez pas le malheur qu'a subi un temps l'Italie d'être partagée entre sept tyrans; vous, peuple de guerriers, qu'attendez-vous aujourd'hui? Avez-vous donc brisé vos épées? avez-vous oublié vos martyrs, renié vos serments de vengeance?

Pourriez-vous compter sur la bonne foi et la loyauté d'un gouvernement voleur et traître, qui, après le désastre de Vilagos, dépouilla une nation entière de ses richesses? Ou écouteriez-vous qui, moins imprudent, mais également coupable, vous berce du fol espoir d'accomplir votre affranchissement par les expédients de la légalité désormais démontrés insuffisants pour racheter les peuples; ou, pis encore, qui vous exhortent à attendre des secours étrangers?

Vous aussi, un despotisme féroce vous opprime; vous aussi, vous avez l'Autriche, qui, comme un rocher sur le cœur, vous coupe la respiration; l'Autriche, dont vous avez plus d'une fois sauvé l'empire; l'Autriche, qui, pour vous récompenser de lui avoir prêté plusieurs fois le bouclier de vos puissantes poitrines, a violé vos lois, anéanti vos statuts, tenté d'abolir votre langue, peuplé de vos meilleurs citoyens les terres de l'exil, rempli d'échafauds toutes vos villes.

Vous manquerait-il la foi en vous-mêmes, en vos forces, en votre valeur? Mais n'oubliez pas qu'en 1848 vous n'aviez qu'à poursuivre hardiment votre route triomphale jusqu'à Vienne pour briser à jamais le trône ensanglanté des Hapsbourg.

Aujourd'hui, les temps sont plus propices; aujourd'hui, la Russie ne tendra pas une main secourable à l'Autriche pour annihiler vos efforts, elle a été payée par trop d'ingratitude, et la Prusse, l'ancienne rivale de l'empire, ne la défendra pas non plus contre nos attaques. Malheur à la Hongrie! malheur à tous les peuples opprimés! si vous obéissiez à tous ces conseils fallacieux et lâches, si vous croyiez possibles entre vous et l'Autriche tout autre pacte que la haine et la guerre!

Oh! ne laissez pas, frères, échapper une occasion propice. Les Serbes combattent pour la liberté, pour l'émancipation de toute une race opprimée et avilie. Et vous aussi, vous avez besoin de liberté, vous aussi, opprimés, avilis, vous avez le droit, plus que le droit, le devoir de vous remonter au rang que vous ont mérité vos gloires, vos vertus et les services que vous avez rendus à la civilisation. Les Serbes et les Monténégrins combattent contre le despotisme.

Courage! vous êtes forts, pourvu que vous sachiez oser. N'écoutez pas ceux qui vous conseillent la patience de la servitude ignominieuse, mais écoutez la voix de votre conscience qui vous crie: « Levez-vous! » Imitez la Servie et le Monténégro; imitez ceux qui sont prêts à allumer, sur d'autres points de l'Europe, le feu de la révolution!

L'Italie, qui vous aime comme des frères, qui a juré de vous payer le prix du sang que vos braves ont répandu pour elle sur vingt champs de bataille, l'Italie, qui, reconnaissante, honore et bénit la mémoire de Tuckery, mort pour elle, vous appelle à participer à ses nouvelles batailles et à ses nouvelles victoires contre le despotisme: elle vous y convie au nom de la sainte fraternité des peuples, au nom du salut commun.

Fils d'Arpad, voudriez-vous trahir vos frères? Voudriez-vous manquer au rendez-vous des nations lorsqu'elles se rangeront en bataille contre le despotisme? Certes, la liberté, abandonnée par vous, courrait un grave danger; mais aussi votre renommée serait à jamais perdue. Les martyrs d'Arad vous maudiraient comme des fils dégénérés.

Oh! je vous connais. Je ne doute pas de vous. La Hongrie, trop longtemps trompée par de perfides amis, s'éveillera au cri de liberté qui aujourd'hui lui arrive de l'autre côté du Danube et demain lui arrivera de l'Italie. Et lorsque l'heure solennelle des peuples sonnera, je vous rencontrerai, j'en suis sûr, invincibles phalanges, sur les champs où aura lieu le duel à mort entre la liberté et la tyrannie, la barbarie et la civilisation.

Votre frère sincère,

G. GARIBALDI.

CORRESPONDANCE DE LA *TRIBUNE DU PEUPLE.*

Charleroi, 22 Août 1862.

Citoyens,

Le meeting qui a eu lieu dimanche 17 chez M. Rouillon, au Faubourg de Charleroi, a réuni une foule de travailleurs, qui pour la plupart se sont empressés de se faire inscrire sur la liste des membres de notre association: la *Solidarité des ouvriers du bassin de Charleroi*. Vers 10 heures du matin, la vaste salle des Champs-Elysées était comble.

Le meeting s'ouvrit à 10 1/2, sous la présidence du citoyen Emile Charpentier. Les ouvriers qui prirent la parole s'attachèrent tous à faire comprendre à leurs compagnons de travail l'injustice de la position que la société actuelle fait aux producteurs: et ils démontrèrent que le seul moyen d'améliorer leur misérable condition, c'est de s'unir entre eux, de remplacer en toutes choses l'individualisme par l'association, d'établir une étroite solidarité entre tous les ouvriers, non seulement du bassin de Charleroi (ceci n'est qu'un noyau pour arriver à une solidarité plus vaste), mais de toutes les provinces de la Belgique et même ensuite des autres pays, car le travailleur ne peut reconnaître les frontières imaginées par les tyrans pour perpétuer parmi les peuples la division et l'asservissement, l'univers est sa patrie, l'humanité est sa nation, et tout homme qui travaille et produit, quelle que soit la langue qu'il parle et la région qu'il habite, est son concitoyen et son frère...

Vous n'ignorez pas sans doute qu'un des vices dominants de la population ouvrière de notre arrondissement, c'est le goût des amusements frivoles et particulièrement des jeux de hasard. Semblables à des enfants qui courent en folâtrant sur le bord d'un abîme et disparaissent tout-à-coup engloutis au milieu de leurs dangereux ébats et de leur imprudente gaîté, nos prolétaires, lorsque la cherté des vivres et la baisse des salaires ouvrent la porte du logis à la misère et à ses hideux satellites le crime et la mendicité, lorsque le gouffre du paupérisme s'ouvre béant sous leurs pas, nos prolétaires s'amusent sottement à renverser des quilles, à lancer une balle, à faire voltiger des pigeons ou à voir s'entredéchirer deux pauvres animaux armés de griffes de fer! C'est déplorable, n'est-ce pas? Eh bien, ces jeux dégénèrent souvent ici en une véritable passion, passion funeste et abrutissante.

C'est pourquoi je ne puis assez applaudir aux paroles prononcées à ce sujet par l'ouvrier qui présidait le meeting. Il conjura ses frères de renoncer, au moins momentanément, à toutes ces frivolités, pour s'occuper désormais sérieusement de leurs intérêts et de la revendication de leurs droits. Espérons que ces paroles, qui firent une si profonde impression sur tous les ouvriers présents à la réunion, auront un effet salutaire et seront comme un antidote contre la fureur du jeu et la fièvre des vains plaisirs.

Vers la fin du meeting, on commença à procéder au sein de l'Association à l'élection d'une Commission provisoire, composée jusqu'ici d'un président et de six contrôleurs.

Les membres élus sont: Emile Charpentier, président; Florent Frère et Constant Bastin, contrôleurs pour la commune de Gilly; Théodore Bertrand, contrôleur pour la commune de Jamioulx; Edouard Castiau pour la commune de Dampremy; Michel Lejeune, pour la commune de Montigny-sur Sambre; Hermant Ducarme, pour le Faubourg de Charleroi.

Pour répondre à la demande faite par des ouvriers de presque toutes les communes de notre bassin houiller, l'Association a décidé qu'elle organisera successivement des réunions publiques dans ces diverses localités.

En conséquence de cette décision, des réunions auront lieu: dimanche prochain, 24 Août, chez Remy Dubois (estaminet de l'*Ami du Peuple*), à Dampremy; le dimanche suivant, 31 Août, à Gilly; le dimanche subséquent, 7 Septembre, à Châtelet, etc., et il est convenu que tous les mois une réunion centrale se fera dans la salle des Champs-Elysées, au Faubourg de Charleroi.

Le meeting se termina au milieu des applaudissements et de l'enthousiasme des travailleurs, qui voient dans la fondation de leur association un grand pas en avant vers leur rédemption future, et qui consacrent tous leurs loisirs à consolider l'institution qu'ils ont fondée. Chaque jour ils travaillent à cette œuvre libératrice, et chaque jour leur apporte de nouveaux succès. Leur devise est celle de tous les hommes de lutte et de pratique: De l'action, toujours de l'action!

Salut fraternel,

UN OUVRIER.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

§ I. DIEU (Suite).

Le déisme est le système de ceux qui croient en un Dieu, tout en n'admettant aucune révélation; il est le refuge ordinaire de tous ceux dont la raison est assez forte pour

repousser le christianisme, mais trop faible pour ne plus chercher à s'étayer sur la foi.

Le déisme est une doctrine vague et incohérente, sans principes déterminés; bon nombre d'écrivains l'ont prôné, mais jamais ils ne sont parvenus à s'entendre sur les dogmes qu'il fallait rejeter ou admettre; ils ne s'accordent que sur un seul point, c'est de nier toute révélation.

Cherbury, l'un des principaux déistes anglais réduit le déisme à cinq articles de foi :

1° Un Etre-Suprême ;

2° La nécessité d'un Culte.

3° La vertu et la piété comme bases fondamentales de ce Culte ;

4° La rémission des fautes dont nous nous repentons ;

5° Une vie future où les bons seront récompensés et les méchants punis (1).

On se demande qui a pu si bien instruire le philosophe d'Outre-Manche de l'existence de ces dogmes que le christianisme avoue ne connaître que par révélation d'en haut? Ne serait-il pas plus raisonnable de se fier aux paroles divines qu'à celles de Cherbury ?

Bolingbroke, contemporain de Voltaire, nie la possibilité d'offenser Dieu, et par conséquent, il rejette le dogme des peines et des récompenses futures (2).

Chubb, n'ose point assurer l'immortalité de l'âme, et puis même en l'admettant, Dieu, dit-il, ne punira point le vulgaire des hommes mais seulement ceux qui ont eu quelque influence sur les destinées de leurs semblables (3), Blount, au contraire, dans son ouvrage intitulé : The oracles of Reason, proclame hautement l'immortalité de l'âme, il est plus exigeant en matière de foi que Cherbury. « Celui-ci, dit spirituellement La Mennais, n'admet point explicitement l'immortalité de l'âme dans son symbole ; peut-être est-ce par oubli : *on ne saurait penser à tout.* »

Cherbury reconnaissait un culte, J.-J. Rousseau, l'apôtre du déisme en France, prétend que ce n'est qu'un *cérémonial* et *purement une affaire de police.*

Les déistes ne sont donc d'accord que sur un seul point l'existence de Dieu, sur le reste ils se combattent et se détruisent les uns les autres.

S'ils ne s'entendent pas entre eux, s'entendent-ils au moins eux-mêmes ? Voyons comment Rousseau prouve Dieu et se le représente, et faisons justice une bonne fois de ce système hybride, moitié science, moitié dogme et que le christianisme armé de sa logique impitoyable a cent fois terrassé, avec non moins de facilité qu'il a vaincu toutes les doctrines qui parlent de Dieu et de l'âme au nom de la raison. Voici donc les arguments de l'auteur d'Emile et du Contrat Social : « *Les Philosophes ont seuls douté de l'existence de Dieu ; jamais barbare n'en a douté.* »

Il faut donc donner la préférence à la foi sur la raison ; mais de quel droit invoquez-vous alors cette même raison pour repousser la révélation. Vous êtes illogique ; redevenez chrétien!

« *Dieu est incompréhensible* » et un peu plus loin vous écrivez : « *il est bon, juste, patient, immatériel, éternel et intelligent.* Comment conciliez-vous ces contradictions ? Le christianisme n'est-il pas cent fois plus logique que vous ; redevenez chrétien!

« *Tenir son âme en état de désirer qu'il y ait un Dieu, c'est le moyen de n'en douter jamais,* la recette contraire est tout aussi bonne : Tenir son âme en état de désirer qu'il n'y ait pas de Dieu c'est le moyen de n'y croire jamais. O déiste retournez au christianisme!

« *Le spectacle de l'univers démontre son existence.* » Aucuns disent que le spectacle de l'Univers est bien fait pour nous prouver qu'il n'existe pas de Dieu, nous, nous dirons simplement que le spectacle de l'Univers ne prouve absolument rien. Cela ne permet pas, il est vrai, de ciseler des phrases sentimentales et à plusieurs périodes sur les beautés de la Nature, mais n'est-ce pas plus raisonnable?

« *Ni le pour, ni le contre ne me sont démontrés par les seules lumières de la Raison, mais je n'y crois pas moins fortement pour cela.* » Voici le seul argument qui nous plaise réellement, on peut le traduire par : je crois en Dieu, parce que j'y crois. Mais puisque la *Raison* ne pouvait rien vous démontrer, pourquoi, pauvre déiste, faire de si longs *raisonnements* pour nous prouver à nous ce que vous ne pouvez vous démontrer à vous-même? pourquoi aussi nous dites-vous plus loin que *son unité n'est pas au-dessus de la Raison.* Votre raison qui ne peut établir son existence m'explique sa forme. Quelle logique!

« *Ce n'est pas dans un livre c'est dans le cœur de l'homme qu'il a mis sa loi.* La révélation faite par Dieu au cœur même de l'homme est bien plus *certaine* que celle qu'il aurait pu faire dans un *livre*, c'est la révélation la plus assurée qu'il soit possible d'imaginer... mais votre système consiste précisément à rejeter toute révélation, comment expliquez-vous ces contradictions? Et puis en admettant que la loi de Dieu ait été révélée directement au cœur de l'homme, comment se fait-il que Cherbury, Chubb, Bolingbroke, Blount, et vous ne soyez pas d'accord, évidemment parmi vous tous un seul a raison, et Dieu a fait des révélations trompeuses aux autres. Quelle logique, et quel misérable Dieu!

Comme on le voit, la doctrine de l'église est supérieure à celle des déistes, il est impossible qu'un système aussi défectueux et aussi illogique se substitue à une religion aussi complète que la religion du Christ.

Comme principe moral, le déisme nous semble pourtant supérieur au panthéisme; le déisme conserve l'homme et Dieu l'un à côté de l'autre, et il se règle sur l'idée qu'il se forme de la Providence pour fixer ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. « Toute justice vient de Dieu, dit Rousseau, lui seul en est la source. » Nous avons montré comme quoi dans le panthéisme au contraire il est impossible de discerner le bien du mal.

Nous ne parlerons point des autres doctrines basées sur l'existence d'un Etre-Suprême et qui toutes se résument en ces quelques mots : *L'homme est un être incapable de se gouverner par soi même et de discerner ses véritables intérêts.* Fatalité, autorité, inégalité, ignorance, voilà Dieu, soit qu'on l'appelle ainsi, ou avec Auguste Comte, le Grand être Humanitaire.

Avec Dieu point de liberté possible et, nous l'avons vu, point de dignité possible ; si l'on vous donne un soufflet sur la joue droite, dit l'Evangile, tendez la joue gauche. Avec Dieu il faut faire abnégation de ses droits, le prolétaire doit tout attendre de la charité publique toujours avilissante il ne peut s'asseoir à la table commune, mais, comme Lazare, il faut qu'il se nourrisse des miettes avec les chiens. Avec Dieu, point de progrès possible, tout pas en avant a été une victoire remportée par la Société sur la Providence. Dieu, c'est la reconnaissance du fait accompli : Maître sois doux pour ton esclave, esclave ne murmure point contre ton maître ; voilà toute la morale chrétienne.

Et maintenant choisissons entre Dieu et la Science ; Dieu a tué l'Inde, la Chine, l'Egypte, la Grèce, l'Empire Romain, il a causé à la société moderne des blessures longues à se cicatriser, la science promet de rendre à la vie tous ces puissants empires détruit pour n'avoir pu secouer le fardeau de l'absolu ; pour l'Europe la fin de la lutte approche, il faut qu'elle succombe ou que l'absolu disparaisse!... Aujourd hui comme à la chute du paganisme romain on entend ce cri : les Dieux s'en vont ! Faudra-t-il aujourd'hui comme alors qu'il en survienne de nouveaux?D'après nous c'est impossible, nous avons expliqué pourquoi ; le moment est donc venu de rechercher un principe assez puissant pour remplacer l'autorité divine et rouvrir au progrès la route où il se trouve arrêté et menacé d'immobilisme.

WILLIAM FREEDGE.

(La suite au prochain numéro.)

(1) *De Religione gentilium.*
(2) *Bolingbroke's Works.* Tome V. page 209.
(3) *Chubb's posthumous Works.* Tome I- page 312.

BULLETIN CLÉRICAL.

On nous communique la curieuse pièce suivante, dit une feuille parisienne :

Pour une aumône de 5 sous, 60 messes, ou 12 messes par an, pendant 5 ans.

L'aumône sera employée, sous la surveillance de M. l'évêque de Laval, à l'achèvement et à l'ameublement de l'église paroissiale de Notre Dame de l'Immaculée-Conception d'Andouillé (Mayenne).

Les 60 messes seront célébrées en ladite église, à partir du mois de mai 1861, aux jours et aux intentions ci-contre, et en l'honneur de Marie-Immaculée et de saint Prosper, martyr!

Intentions.... des messes.

I. Intentions particulières des donateurs.
II. Pour les enfants, parents et amis des donateurs.
III. Pour la conservation des biens des donateurs.
IV. Pour la paix et le triomphe de l'Eglise.

Et ainsi, pendant 5 ans, 5 sous seulement donnent droit au fruit de 60 messes!

Le curé d'Andouillé : J. B. HESLOT.

Avis à ceux qui ont la conscience.... . tranquille!

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

CH. KOESTER,
TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,
Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),
Lez-Bruxelles.
On demande un tourneur en bois ou en cuivre.

SPÉCIALITÉ DES CIGARES
MATADORS,
5 fr. la Caisse, 48 fr. le mille.

Les cigares Matadors doivent la réputation dont ils jouissent parmi les fumeurs, à un parfum délicat et un arôme prononcé qui les rendent supérieurs à tout autre.

En envoyant la valeur en timbres-poste, ou en un bon sur la poste, à Dykstra-Delbaye, rue du Méridien, 72, à Bruxelles. On reçoit franco en province.

LOUIS DELEPAUT,
RUE DES SIX JETONS, 21, A BRUXELLES.
Agence d'affaires générales et commerciales.

Dépôt de Cigares de 50 à 300 francs le mille. — Envois d'échantillons en ville et en province.
Cagliostro, Nouvelle Liqueur.
Affranchir les correspondances.

ATELIER D'HORLOGERIE,
F. SPEHL,
RUE DES POISSONNIERS, 1, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d horloge ordinaire de 1 à		2 00
Verre cylindre.		40 centimes.
» demi-fin.		25 »
Réparation de boîtes à musique.		

NOTA. Le pièces brisées sont remplacées à des rix modérés

On peut se procurer au bureau du journal, l'ÉCHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

J. L. LEEUW,
BOTTIER ET CORDONNIER,
Rue des Alexiens, N° 4,
A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,
TAILLEUR,
RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.
A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 5. 2me Année. 7 Septembre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DE LA PRÉVOTÉ. 9.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES: 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO: 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 6 Septembre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

L'homme qui ne doit le rang qu'il occupe en Europe qu'à des événements de ténébreuse et sanglante mémoire, que nous n'avons jamais manqué de caractériser chaque fois que l'occasion s'en est présentée, et que l'histoire flétrira de ses plus implacables stygmates, l'homme, dont la politique non moins astucieuse qu'énigmatique, paralyse depuis bientôt treize ans tous les éléments de la vie sociale et porte par conséquent le trouble et la perturbation dans les affaires publiques; respire-t-il plus à l'aise depuis la mémorable capture d'Aspromonte? Ses apaisements sont-ils satisfaits, depuis que la question italienne semble plus embrouillée que jamais? Nous n'hésitons pas à répondre, oui, en partie du moins.

Un immortel, entouré d'une phalange de jeunes héros, confiant dans sa bonne cause, parce qu'il travaille à la délivrance de sa patrie, se présente en un lieu réputé funeste à la Révolution, à une armée imposante, mais toute composée d'italiens comme lui; il est là qu'il attend que ces soldats viennent se jeter dans ses bras pour courir avec lui *sus* à l'étranger et chasser de la terre maternelle, corbeaux et aigles au cri de *Rome ou la mort!* quand, amère dérision! ceux qu'il croyait être ses frères et parmi lesquels il s'en trouvait plus d'un que naguère encore il avait conduit à la vraie gloire, se jettent sur lui avec une rage indiscible, le chargent, le poursuivent, le traquent comme une bête fauve, et puis un soudard, courbe-échine, un Pallaviccini quelconque, avide de crachats et de titre, qu'on lui a jeté, du reste, ose porter sa main profane et dégoutante du sang de ses compatriotes sur l'épaule de cet homme qu'entoure la vénération générale et que la postérité divinisera! Ainsi Garibaldi est arrêté comme un voleur, blessé deux fois, à la cuisse d'un coup de baïonnette, au pied d'une balle qui n'aurait pas encore été extirpée à l'heure où nous écrivons, avec son fils Menotti, également blessé, au point, que d'après les derniers renseignements que nous recevons, la jambe devrait lui être amputée; et bon nombre des siens, dont 47 auraient été fusillés sur le champ.

La France à qui l'humanité est redevable de cette affreuse machination, car bien que l'ordre, donné par Rattazzi, d'user de mesures énergiques contre Garibaldi et ses volontaires, soit parti de Turin, nous affirmons qu'il a eu son point de départ à Paris, (la correspondance échangée entre ce ministre et les préfets de Palerme, de Catane et de Messine en font foi); la France, disons-nous, qui a réduit à l'impuissance le cauchemar de la papauté, va-t-elle maintenant, cédant aux justes réclamations de toute la presse européenne, retirer ses troupes de Rome? Elle n'a plus même à alléguer cette vaine raison de l'honneur militaire, qui lui servait hier encore pour les y maintenir. C'est ce que nul ne peut prévoir. La sachant toujours féconde en expédients, nous ne serions pas étonné de voir apparaître au premier jour une note diplomatique, autorisant M. de Goyon, pour des raisons d'Etat, (cette expression, qui est toute politique, tranche toutes les questions) de rester à Rome pour un temps indéterminé. Dans tous les cas, si les Français quittent Rome, ils n'abandonneront pas pour cela la Romagne tout entière, Civita-Vecchia restera toujours occupée, les besoins du moment l'exigent, un pied-à-terre est nécessaire en Italie à M. Bonaparte.

Malgré l'inqualifiable conduite de Pallaviccini et de ses soldats, la guerre civile peut éclater dans la Péninsule, principalement dans les Deux-Siciles qui, grâce à de sourdes combinaisons, doivent être singulièrement travaillées par des gens de notre connaissance; l'intervention des puissances étrangères deviendra urgente, et, comme la France n'est jamais la dernière à intervenir, elle jugera à propos de conserver, comme nous le disions tout-à-l'heure, Civita-Vecchia comme dépôt devant servir aux éventualités de la politique où l'Italie est entrée.

En effet, grâce à cette place bien armée et bien approvisionnée, elle aura toujours la latitude d'entretenir dans le royaume de Naples et dans la Sicile, une armée nombreuse et sur le meilleur pied de guerre. Cependant, comme toute intervention, fort coûteuse du reste, exige compensation, et que d'ailleurs l'esprit des populations napolitaines est aussi antipathique au gouvernement de Victor-Emmanuel qu'il est hostile au retour du roi Bomba, et que de plus, le projet d'annexion de la Sardaigne à la France semble abandonné ou à peu près, on pourrait bien pour l'aplanissement des difficultés et pour le salut de l'Italie, comme disait naguère M. de Cassagnac, replâtrer Murat sur le trône de *ses aïeux*. Voilà pourquoi l'ancien constable de Londres a dû sourire de son sourire le plus rusé, lorsqu'il a appris que l'on avait amené à aussi bonne fin et en un si bref délai l'aventure d'Aspromonte.

Quant à M. Rattazzi, nous le croyons plus embarrassé qu'il ne veut bien l'avouer: humble serviteur de la France, il voit aujourd'hui de très-près, la chute inévitable et dont il ne se relèvera jamais où l'ont précipité ses menées honteuses. Immédiatement après l'arrestation du solitaire de Caprera, il annonçait à l'Europe tout entière que des bouches de l'Etna jusqu'aux frontières du Tes-

---

LES FANTOMES DE LÉAUCOURT,

Par M. Odilon Delimal.

I.

LE CHATEAU.

Le village d'Hérinnes est situé au bord de l'Escaut qui prend sa source en France, dans le département de l'Aisne, traverse la Belgique, et va se jeter en Hollande dans la mer du Nord. Les vastes prairies qui s'allongent du Nord-Est au Nord-Ouest et rampent au pied de la rivière, lui donnent l'aspect riant des plaines agrestes de la Suisse.

En hiver, les eaux qui inondent les prés sont peuplées de volatiles que les froids intenses amènent dans nos contrées; les chasseurs dont la passion brave les rigueurs de la température, blotis dans de frêles esquifs qui glissent sur l'eau comme les nuages dans l'espace, poursuivent à outrance ce gibier passager. Plus tard, quand le vent du Nord convertit le liquide en marbre, une affluence de patineurs s'y rend, coure, se mêle, se tient et se poursuit, en traçant sur la glace de sinueux sillons.

Le château de Léaucourt domine le côté Nord-Ouest des prairies. Il est situé dans le hameau de son nom. On l'appelle aussi le Château-d'en-Bas, sans doute parce qu'il est dominé par une longue avenue qui correspond à un petit bois de sapins, situé sur une hauteur, que l'on nomme le *bois du Bus*.

Le château n'a rien qui rappelle les castels du moyen-âge: la basse-cour est une sorte de ferme flamande entourée de pâturages et d'arbres à fruits.

De nombreux tilleuls peuplent l'avenue et exhalent, au printemps, un parfum qui se marie aux mille senteurs des marguerites, des lilas en fleurs et embaume la bise doucereuse qui agite mollement les feuilles.

De mémoire d'homme, on s'accorde à dire qu'il y a, la nuit, quelque chose de mystérieux comme le secret de la tombe et que l'on n'a jamais pu définir, qui rode çà et là aux alentours du château.

Pour les habitants de la commune, l'apparition de fantômes dans l'avenue est un fait avéré, incontesté. De nos jours, elle défraie encore les conversations de la veillée: les uns disent y avoir vu des moutons, les autres des troupeaux de chèvres; ceux-ci des lapins blancs par centaines, ceux-là des ânes marchant trois par trois; celui-ci raconte qu'il a vu des femmes vêtues de blanc, tantôt marchant d'un pas précipité, tantôt s'arrêtant immobiles en se fixant au sol comme l'ignoble potence des seigneurs du moyen-âge; cet autre enfin, déclare avoir vu des porcs gigantesques et portant des grelots au cou, des chiens ayant des sonnettes au collier, des chats à la robe blanche comme celle de l'hermine, bottée comme de petits écuyers, se promenant majestueusement et des milliers de feu follets!

De l'avis de tous, ce personnel diabolique apparaît et disparaît par enchantement, danse, coure, se mêle et se démêle pour sa plus grande joie et à la stupéfaction épouvantable des passants.

Voilà pour l'extérieur.

A l'intérieur qu'y voit-on? jamais rien! c'est du moins ce que nous ont affirmé les domestiques de l'ancien château. Mais si l'on n'y voit rien, on y entend par compensation une musique près de laquelle celle de Meyerbeer dans *Robert-le-diable* serait bien monotonne; et, s'il faut en croire ces mêmes domestiques, qui, depuis le 17me siècle, se sont succédés de père en fils, il ne leur serait jamais arrivé d'éteindre eux-mêmes le lumignon qui, de ses blafards rayons, éclaire leur chambre au moment où ils vont se coucher.

C'est ici qu'il faut rapporter, pour l'intelligence de notre récit, les recommandations que le premier serviteur a faites à son fils, appelé à lui succéder après sa mort.

Le document qu'un membre de cette famille a bien voulu nous confier se termine ainsi:

. . . . . .

« Donc tu vas prendre ma place. Souviens-toi bien qu'il ne faut jamais avoir peur. Si tu courais un danger quelconque, ce n'est pas l'effroi qui t'en préserverait; comme tu n'en coure aucun, c'est une double raison pour opposer une impassibilité imperturbable aux apparences.

La reproduction de ce feuilleton est interdite, sans autorisation de l'auteur.

sin, l'Italie, à part quelques vagues rumeurs, était tranquille; mais l'état de siége qu'il a été forcé de proclamer partout, mais les arrestations à la façon de Décembre, mais la suppression des journaux anti-gouvernementaux, mais la saisie d'armes et de munitions de guerre, mais la dissolution de l'*Association émancipatrice italienne* et de ses affiliations, mais les démonstrations et les manifestations de presque toutes les grandes cités et particulièrement celles de Côme, de Milan, de Gênes où le sang a coulé à flots, où il y a eu morts et blessés, sont venues lui donner un cruel démenti et prouver que le calme et la tranquillité ne régnaient pas plus dans la Sicile et dans la Péninsule, que dans son esprit, troublé par le remords et par la certitude de l'abîme qu'il a creusé sous ses pas.

Nous ne savons quelle sera l'attitude du roi Galant-homme vis-à-vis de Garibaldi, *son ami*. Pourquoi le condamnerait-il? Est-ce pour avoir associé partout et toujours le cri de *vive Victor-Emmanuel* à celui de *vive l'Italie*? De quel crime prétend-il le gracier? Serait-ce de celui d'avoir voulu lui donner Rome pour capitale et d'avoir tenté d'ajouter pour joyau à sa couronne, la belle Venise, car, il est bon de constater ici, sans rien préjuger pourtant, que Garibaldi n'a jamais agi sans mêler la cause du roi à la sienne?

A cette question que se fait tout homme de bon sens, il nous est pour le moment impossible de donner une réponse satisfaisante. Et le monarque auquel nous l'adressons, s'il devait être consulté directement par nous, serait fort embarrassé de la trancher, mais qu'il se console, son noble allié des Tuileries, qui a si bien su l'arracher aux étreintes de l'Autriche, saura bien le tirer des griffes de la Révolution.

A l'égard de Garibaldi, nous déplorons amèrement la conduite de Louis Kossuth, sur laquelle nous reviendrons du reste dans notre prochain numéro, quant à sa déclaration de non adhésion aux projets exprimés dans une proclamation adressée aux hongrois par l'homme aux cent batailles. Malgré les graves fautes commises par Kossuth et qui n'ont été rien moins que la cause primordiale de l'invasion russe et de ses funestes suites, sa conduite ultérieure pour racheter ses fautes, les malheurs qu'il a éprouvé et l'exil où l'a précipité son dévouement pour sa patrie, nous l'avait fait entourer de vénération et d'estime, mais l'acte qu'il vient de poser vis-à-vis d'un homme qui a passé toute sa vie à étudier la Révolution et toutes ses péripéties, nous paraît si odieux que nous ne saurions nous défendre de le flétrir de toutes nos forces et d'engager tous les gens de cœur à s'unir à nous pour le blâmer, d'autant mieux que cet acte il l'a produit quand Garibaldi, vaincu, souffrant, réduit à l'impuissance dans les prisons de la Spezzia est dans l'impossibilité d'y répondre. Klapka au moins, à qui nous ne contestons pas la liberté de partager ou non, les opinions du grand patriote, a eu la pudeur, lui, de répondre immédiatement à cette proclamation.

Tandis que la misère la plus affreuse sévit avec fureur au sein des populations turques, la Porte voit de jour en jour, s'aggraver et se compliquer sa crise financière, la guerre civile qui règne au sein de ses états et celle qu'elle se voit forcée de soutenir contre les princes, ses voisins, nonobstant les prétendus accommodements de la diplomatie, en sont la cause et préparent inévitablement sa ruine et sa chute, pour un temps bien plus rapproché qu'on ne le pense.

En effet, tandis que la Syrie se soulève, que l'Arménie s'insurge, que les Chrétiens sont massacrés en masse, qu'on extermine les Turcs à Damas et sur les routes d'Alep; les Serbes se souciant peu des travaux de la conférence de Constantinople, construisent à l'intérieur de leur pays des retranchements et des fortifications qui les mettent à mesure de continuer la lutte jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à assurer leur complet affranchissement.

De leur côté les Monténégrins, malgré l'acceptation par leur gouvernement de l'*ultimatum* d'Omer-Pacha, *ultimatum* qui pourtant, nous devons le constater, ne contient aucun article humiliant pour ces derniers, ont fait pendre immédiatement après la publication de ce document, *cent* prisonniers musulmans renfermés dans leurs forteresses. Cependant un armistice vient d'être arrêté entre les deux états, nous ne savons si il sera respecté et nous devons observer à nos lecteurs, que les dépêches ne nous disent pas qu'elle doit être sa durée.

L'attentat commis sur l'empereur de toutes les Russies par un des hauts dignitaires de l'armée, prouve à l'évidence que ce n'est plus seulement dans les bas-fonds de la société, comme le prétendent les écrivains d'une presse salariée, qu'existent des éléments révolutionnaires.

Une lettre anonyme adressée au czar où il était informé qu'un pistolet devait être dirigé contre lui pendant une revue qu'il devait passer, fut cause que celui-ci donna ordre aux officiers de se réunir avant cette revue et les ayant fait fouiller, on lui apporta un revolver chargé, (celui qui était destiné sans doute à perpétrer l'attentat.) trouvé dans la poche de l'un de ses aides-de-camp. Son nom n'est pas encore connu et les journaux du pays prétendent que l'empereur, d'assez bonne humeur ce jour là, aurait joué de la clémence.

Malgré l'extrême sévérité dont le gouvernement russe continue à user envers la Pologne, une active propagande continue à se faire dans ce pays. Les journaux clandestins s'imprimant avec une exacte régularité, se rencontrent à profusion dans tous les lieux publics, ce sont pour la plupart des membres du clergé qui se chargent de la rédaction de ces feuilles.

Nous pouvons nous dispenser de mentionner ici que le prêtre, quand il s'agit de faire prévaloir ses idées, ne recule devant aucune extrémité et se sert au besoin des doctrines les plus antipathiques à ses opinions; Ainsi un jeune séminariste résidant à Paris, nous voulons parler du rédacteur du *Glos*, recourt aux maximes du socialisme le plus avancé pour exciter les populations à combattre l'autocratie et à arracher leur pays à l'oppression russe. Nous approuvons fort ce jeune homme, mais nous regrettons de tout cœur qu'il appartienne à cette immonde tonsuraille, où il est, il le sait bien mieux que nous, si peu de partageux.

Pour prouver combien l'agitation révolutionnaire prend d'extension en Pologne, nous reproduisons, d'après un journal de cette ville, les renseignements contenus dans une feuille de Varsovie :

« Les papiers saisis chez les personnes récemment arrêtées ici éclairent l'organisation de la propagante révolutionnaire répandue sur toute la Pologne et les provinces autrefois polonaises, aujourd'hui russes, autrichiennes et prussiennes. L'organe officiel rend compte de l'organisation du comité central siégeant à Varsovie. La société révolutionnaire est distribuée par cercles et provinces. Trois districts forment une division. dont le chef reçoit les instructions du comité central. Les provinces éloignées, comme la Lithuanie, la Gallicie et Posen, ont la même organisation, avec des comités provinciaux en relations par des agents avec le comité national de Varsovie. Il y a aussi un comité national de l'émigration, qui propage des écrits destinés à agir sur l'Europe en faveur de la Pologne. Le comité militaire est indépendant et représenté au comité central par deux membres délégués.

Le comité national résidant à Varsovie a des pleins pouvoirs illimités, ne rend de comptes à personne et ne peut être supprimé que par la majorité de ses propres voix. Il se compose de sept membres, qui se complètent eux-mêmes. Il se divise en quatre sections : 1° pour les affaires de la ville de Varsovie; 2° des provinces; 3° de l'étranger; 4° de la police, qui exerce un contrôle sévère sur tout ce qui se passe dans la nation. A cette dernière s'en rattache une autre pour la direction de la presse et des postes. En cas de besoin le comité se transforme en tribunal, ses membres jurent de garder le secret de leurs noms et de leurs actes. C'est le comité qui fixe le moment de l'insurrection, en arrête le plan, comme le commandant en chef de la Pologne et le gouvernement provisoire, puis se dissout à l'entrée en fonctions de celui-ci. »

L'arrestation de Garibaldi n'a pas calmé la terreur qu'inspire la révolution au gouvernement autrichien, un arrêté ministériel, longuement motivé, vient non seulement de mettre à l'index, mais encore de frapper de prohibition, une longue série d'ouvrages italiens, parmi lesquels nous remarquons d'innocents chansonniers; si l'on veut bien observer que les masses populaires n'entendent pas la langue italienne en Autriche, on sera obligé de reconnaître que comme en Russie et ailleurs, la révolution y a de profondes racines dans la bourgeoisie et même dans la noblesse.

Un de nos amis politique nous informe qu'une

« En y réfléchissant bien, quel mal veux tu que les esprits malins nous fassent? Est-ce nous qui avons fait de ce château le théâtre de toutes les horreurs que l'amour du sang répandu et la joie des spectacles sataniques puissent jamais inventer? est-ce pour nous que le bon dieu veut perpétuer le souvenir d'une époque où les souterrains du château retentissaient de cris tantôt sourds, tantôt stridents, comme la vapeur qui mugit dans sa prison de fer parce qu'elle ne peut monter au ciel en liberté? d'une époque où les sombres voutes répercutaient la plainte langoureuse des martyrs enchaînés, et les chants stoïques d'hommes forts qui, semblables aux girondins, méprisaient l'injustice des hommes parce qu'ils savaient aller à Dieu? — Alors que nous importe cette bande de diabolins qui se métamorphose en animaux domestiques pour nous faire peur, ainsi qu'un jour l'amour se transforma en taureau pour tenter Euzope? Nullement.

« Donc, je ne rapporte ici que pour mémoire ce que j'ai vu, ce que je sais des événements qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

« Dans la nuit du premier vendredi des avents ..., il faisait un temps tel que je n'ai pas eu le courage de détacher un énorme chien roux que j'avais alors. Le personnel du château s'était retiré depuis environ une demie heure, et de mon côté, j'allai me coucher. Je me déshabillai en constatant que le vent était violent, et que, s'il continuait, il ne tarderait pas à retourner la maison sens dessus dessous.

— « Bah! pensai-je, après ce temps-ci un autre temps », et je sautai sur mon lit de fougère. Je m'étais à peine retourné que ma lumière s'éteignit.

— « Coquin de vent! pensai-je de nouveau. Puis j'essayai de m'endormir. Dès ce jour, je n'ai plus eu la peine d'éteindre moi-même ma lumière.

« Un faible sommeil assoupissait mes sens quand un bruit, jusque là inconnu, vint me réveiller. Tout-à-coup, un vacarme étourdissant se fit entendre, on eût dit qu'il y avait bal dans le grenier et que le plancher menaçât de s'effronder sous les pieds des danseurs. Le bruit continua jusques vers deux heures du matin. Quelle nuit ai-je passé, mon dieu! pas un cheveu de ma tête qui n'ait eu sa goutte!

« Depuis lors, le même carnaval s'est reproduit deux ou trois fois par semaine. Je m'y suis habitué insensiblement, et, dans ces derniers temps, j'y pensais si peu, que je me suis mainte fois surpris à fredonner pendant le jour des airs que j'avais entendus la nuit.

« Quand je reviens du village, je passe de préférence par le bas des prés; c'est un peu une habitude et un peu pour ne pas troubler, par ma présence, la joie de ces revenants, qui ne font, que je sache, aucun mal à personne et qui peut-être sont bien malheureux! »

Nous ignorons si le fils a suivi les conseils de son père, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que les habitants actuels du château, obéissant à nous ne savons quelle mystérieuse impulsion, ne traversent jamais l'avenue quand ils rentrent la nuit; ils longent toujours la lisière des marais, ce qui, en hiver, ne laisse pas d'être dangereux à cause de l'eau qui les inonde.

C'est ainsi qu'il y a une vingtaine d'années, on retrouva asphixié, au bord des marais de Léaucourt, le corps d'un habitant du château: le malheureux avait abandonné la route pavée pour éviter la sombre avenue.

La mare d'eau où il trouva la mort avait à peine trois mètres carrés, et vingt-cinq centimètres de profondeur. Comprendra-t-on maintenant que la victime ait fait des efforts surhumains pour se soustraire à son sort désastreux? — Mais comment les aurait-elle fait, dira-t-on, alors que le moindre eût suffit pour la sauver? — On s'y perd.

Cependant les ongles séparés des doigts encore crispés et serrant comme avec des tenailles, des touffes d'herbes arrachées au sol, semblent l'attester à l'évidence; et puis, cet homme, la veille vigoureux, plein de vie et de santé, n'était plus que l'ombre, moins que l'ombre, le spectre de lui-même. L'asphixie ne produit pas régulièrement de tels effets.

Ce sinistre produisit une sensation profonde dans la commune et comme on le pense bien, a peu contribué à calmer les inquiétudes que les habitants concevaient à l'endroit du château.

Rien n'avait été vu avant le premier vendredi des avents de l'année..., a dit le domestique, nous expliquerons plus tard ce qui a donné naissance au monde infernal dont nous avons parlé plus haut.

(*La suite au prochain numéro.*)

sourde agitation règne dans la Péninsule Ibérique. Dans plusieurs villes ainsi que dans la capitale, des rassemblements très nombreux ont eu lieu et l'on prétend que des *notabilités* du pays, ont blamé, en termes forts durs, la conduite pusillanime du gouvernement espagnol vis-à-vis des allures par trop cavalières de l'homme de Décembre, dans la réponse faite à la réception de l'ambassadeur d'Espagne. Les populations, qui n'attendent qu'une occasion favorable pour sortir de leur torpeur, exigent d'une manière péremptoire, que le ministère demande satisfaction du langage hautain tenu par M. Bonaparte. A cet effet, des billets ont été trouvés dans les rues et d'énormes placards affichés la nuit apprenaient à qui de droit, qu'elles ne se sentaient plus disposées à supporter les grossières injures émanant de gens déjà depuis longtemps jugés par l'Europe.

On nous assure que bon nombre d'arrestations ont été opérées, ce qui ne fait, à vrai dire, qu'exciter le mécontentement populaire.

Le gouvernement français est-il fort satisfait de la détermination prise par le gouvernement mexicain d'abandonner la capitale pour aller établir son siége dans l'intérieur du pays, nous ne le pensons pas. En s'emparant de Mexico et des membres du gouvernement, la France aurait peut-être pu terminer d'un seul coup une guerre qui, si elle doit la continuer à travers bois et montagnes, pourrait bien se traduire pour elle en un épouvantable désastre.

En attendant nous apprenons par les dernières dépêches, que les renforts n'étant pas encore arrivés, les troupes expéditionnaires sont toujours dans la misère et l'inanition, et voyent chaque jour leurs convois de vivres et de munitions enlevés par l'ennemi.

On mande de New-Yord que malgré la guerre, la récolte est des plus satisfaisante. Le départ des travailleurs, comme soldats-volontaires pour le théâtre des opérations militaires, engage le gouvernement à autoriser ses consuls et ambassadeurs à l'étranger, à inviter les ouvriers sans travail à venir chercher pour un salaire très élevé des occupations de tous genres aux États-Unis.

Nous soumettons cet avis à la méditation des ouvriers gantois et autres qui tiennent tant au sol natal où la philanthropie de nos exploiteurs les obligent de vivre d'une avilissante aumône et sous les fourches caudines de l'oisiveté de St-Vincent-de-Paule, au lieu d'employer l'argent qu'ils consacrent à cette prostituée qu'on appelle charité, à la création d'autres travaux, en attendant que l'absence du coton amenée par la guerre ait cessé dans les fabriques.

D'après les détails que nous apportent les journaux américains, relativement aux opérations du théâtre de la guerre, trois grandes armées, laissant derrière elles d'immenses dépôts et de fortes réserves, se dirigent vers Richmond qu'elles atteindraient vers le 15 octobre; les Confédérés concentreraient toutes leurs forces derrière cette place, seulement, on assure qu'il ne leur reste aucune réserve et que 5 à 6 cents mille hommes seront en présence à la date précitée.

Nous allons donc assister à une de ces épouvantables boucheries qui fait époque dans l'histoire du genre humain! Sera-ce la dernière, sera-ce après elle que doit être acclamée, à la face des empereurs et des rois chancelants de la vieille Europe, en une seule et vaste République la réunion de tous les états américains?

Nous ne saurions le dire, car, malgré les diverses appréciations nous sommes fondés à croire que nous ne sommes pas renseignés exactement sur la force des Séparatistes, mais pourtant d'après la marche des derniers événements, nous croyons néanmoins que la guerre touche à son déclin et que, grâce au refus formel de l'intervention étrangère qui s'est produit dans ces derniers temps par tout le nouveau monde, nous sommes persuadés que pour opposer une barrière insurmontable à toute invasion européenne, l'unification de tout les états américains, sous un seul et même gouvernement, sera l'unique résultat de cette grande guerre!

ASPROMONTE.

Les garibaldiens sont défaits!

Leur chef a reçu deux blessures;

Il a été fait prisonnier par les troupes royales!

Aspromonte, cette chaîne de montagnes escarpées, de prédilection fatale aux révolutionnaires, a été le théâtre de la lutte fratricide.

Entre Santa-Eufemia, sur la Méditerranée et Squillace, sur la mer Ionienne, le terrain, un peu aplati, a permis l'ouverture d'un canal qui réunit les deux mers. C'est le passage de cet isthme de Tiriolo qu'il fallait franchir. Au-delà, les choses changeaient de face, Garibaldi se jetait dans l'Apennin; le terrain s'élargissait devant lui, le soulèvement préparé dans les Calabres lui fournissait un point d'appui et il pouvait ainsi arriver jusqu'à Naples.

Garibaldi n'ignorait pas quelles difficultés étaient à vaincre, aussi s'était-il résolu à attendre sur les hauteurs d'Aspromonte l'insurrection des Calabres, afin de prendre, s'il en était réduit à cette nécessité, les troupes royales entre deux feux. Cette combinaison n'a pas eu le temps de mûrir et Garibaldi, forcé de se replier dans la plaine, se vit cerné par un cercle de 18,000 (le télégraphe avait oublié un zéro) baïonnettes piémontaises.

Un homme, le premier venu, le colonel Pallavicini commanda la colonne, il ordonna au peuple-soldat de faire feu sur ses frères et le peuple, chose étrange! le peuple obéit!

A cette première décharge, les volontaires demeurés impassibles, crièrent : Vive l'Italie, Rome ou la mort!

Une seconde explosion accueille ces cris, puis une troisième, enfin le brasier s'allume, la lutte commence, on se heurte, on se pousse, on bondit, on s'élance, on s'acharne, les hommes roulent sur le sol, les chevaux des chefs piaffent dans le sang italien, un nuage de fumée poudreuse enveloppe les combattants, les volontaires bravent l'impétuosité du feu des royalistes, ils s'ouvrent un passage, peut-être vont-ils être victorieux; mais le chef où est-il?

Deux balles l'ont mis hors d'état de continuer la lutte; il est demeuré dans le tonrbillon de fumée! Fatalité! son fils, Menotti, est aussi blessé! tous deux sont prisonniers.

Et là, dans cet *in pace*, où Murat se fit prendre, où les frères Bandiera tombèrent, se sont dispersés les héroïques conquérants des deux Siciles.

Le général en chef des troupes royales écrivit la dépêche suivante au président des conseils des ministres.

« Après un combat acharné à Aspromonte, Garibaldi, blessé, est tombé entre nos mains. La colonne des troupes royales était commandée par le colonel Pallavicini. »

Pour récompenser ce haut fait d'arme, Rattazzi en élève l'auteur au grade de général! on n'est pas plus impudent.

Il y a deux ans, quand la nouvelle de l'entrée de Garibaldi à Naples, se répandit à la Bourse, les fonds haussèrent; il y a huit jours, quand sa défaite fut connue, ils haussèrent encore: voilà la mesure des convictions politiques des Macaires du change, vermine sociale, complice d'une aristocratie bourgeoise, que tolère un code bénin! Triste, triste!

Les tentatives du parti de l'action sont momentanément annihilées. Garibaldi prisonnier, va être jugé, condamné à mort, puis, comme « nous ne sommes ni russes, ni sanguinaires » dit doucereusement Rattazzi, le roi fera grâce.

Garibaldi, cette haute vertu patriotique, à qui les cléricaux n'ont pu reprocher le moindre écart de la ligne de conduite que tout chef ou tribun doit suivre, ira, avec les siens, peupler la terre d'exil; et, en quittant leur patrie, ils devront la vie à Victor-Emmanuel, alors qu'ils voulaient mourir!

Quel avertissement pour les républicains timorés qui pensent qu'avec la royauté il puisse y avoir d'autre pacte que celui du mépris!

Arrière! vous les pléiades des princce; votre conduite passée sera une grande leçon dont les peuples profiteront dans l'avenir. Ils n'oublieront pas les promesses que vous n'avez pas tenues, les serments que vous avez violés; ils se rappelleront que Bonaparte, républicain à Paris, envoyait des séïdes tuer la République à Rome; ils se souviendront que l'eau bénite des prêtres fit crever les arbres de la liberté; ils se souviendront du soufflet qu'a reçu la France le 2 décembre; que c'est ce jour-là qu'un parjure fit monter la République à l'échafaud; ils se souviendront surtout qu'à Aspromonte, Victor-Emmanuel, ce Tartuffe de la liberté, ordonna aux esclaves de fusiller Spartacus!

O. D.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

§ 2. LA JUSTICE.

Au lit de mort, entouré de ses amis épouvantés, épouvanté de lui-même, possédant encore la plénitude de son génie, Sylla assistait au spectacle hideux de ses chairs tombant en pourriture sous ses propres yeux; les médecins les plus célèbres de Rome appelés auprès de cette ordure vivante jadis l'effroi du monde et maintenant en horreur à elle-même, invoquaient en vain toutes les ressources de leur science, ils se retiraient les uns après les autres impuissants à vaincre une maladie non moins étrange qu'affreuse, et le départ de chacun d'eux était pour le romain anxieux un arrêt de mort.... Sylla mourut. — Au grabas où s'agite dans des convulsions mortelles la société moderne, Dieu qui lui rendit tant de fois la santé et la vigueur, Dieu s'est présenté de nouveau; nous l'avons vu, la crise n'a fait que redoubler; place à d'autres médecins, et que Dieu se retire!

Dès son berceau, l'humanité avait trouvé dans la providence une règle de conduite et la raison de toutes choses; la providence lui avait dévoilé l'origine du monde et de tous les êtres; la providence lui avait imposé le travail; c'était elle, elle seule, qui avait institué la famille et l'Etat comme bases de toute l'organisation sociale; elle avait dicté à chacun ses droits et ses devoirs, elle avait en un mot établi d'autorité tout ce qui doit être, le peuple respectait comme venant d'en haut ce qui n'était qu'une création de sa propre science... Aujourd'hui tout est remis en discussion, tout est contesté; les droits sont méconnus, les devoirs conspués; les états sont dans une instabilité continuelle; la famille est détruite et souillée jusque dans la couche nuptiale; l'organisation du travail est viciée, que de fois déjà l'ouvrier s'est écrié : du pain ou du plomb! la science moderne a jeté un complet désarroi dans la science divine; et pour nous résumer enfin, Dieu qui fut si longtemps un principe d'ordre et de stabilité, Dieu est devenu pour les sociétés modernes, le principe de tous les bouleversements, de toutes les oscillations morales et politiques.

S'il est admis qu'au moment où nous sommes, Dieu est un obstacle au progrès, gardons nous toutefois d'oublier que Dieu même a été une conception de la raison humaine, et à ce titre une des phases de notre développement; pendant des siècles il fut la synthèse de toute la science sociale, il se transforma avec elle, s'étendit dans la même proportion qu'elle, jusqu'à ce que l'homme s'étant aperçu que la mesure de ses connaissances était indéfinie, cette vaste synthèse qui les avait embrassées jusqu'alors fut devenue trop étroite pour contenir ce qui n'avait plus de limites, dès ce moment l'homme ne trouvant plus en dehors de lui de principe supérieur à Dieu, se mit à rechercher en lui-même le principe de garantie que la providence était désormais incapable de lui assurer.

C'est une erreur malheureusement fort accréditée chez les philosophes de considérer toujours Dieu et la raison comme termes antithétiques et s'excluant l'un l'autre; de là une foule d'absurdités et cette conclusion inévitable où ils sont arrivés, que le développement de l'humanité s'était fait sous l'empire d'une folie permanente et que tout était à recommencer et à refaire... étrange système qui ne tend à rien moins qu'à taxer d'inutile le travail intellectuel de plusieurs milliers de générations et à leur donner d'un ton d'autorité fort plaisant si toutefois l'absurdité prête au rire, un brevêt d'incapacité et de bêtise! Pour nous qui aimons à expliquer le présent par l'étude du passé, l'expérience nous

a démontré que dans l'ordre des idées aussi bien que dans l'ordre de la nature, rien ne se fait de rien, rien ne retourne à rien, mais que tout se transforme; le principe de certitude d'après lequel les hommes se sont réglés a toujours été le même, nous le prouverons plus loin. mais la forme a toujours changé, et les philosophes en s'obstinant à la recherche de la forme ont abusé le peuple en s'abusant eux-mêmes. Dieu a été une des étapes de la science, il en a été le nom originaire ; n'ayons donc de honte aucune à rendre justice à cette gigantesque conception du cerveau humain, en le faisant, nous rendrons justice à ces nombreuses civilisations dont nous foulons la poussière, nous rendrons justice au progrès qui pendant toute la première période de l'histoire humanitaire grandit à l'ombre de la divinité, nous rendrons justice à la philosophie dont la religion est le berceau.

Dans le premier paragraphe de cette étude nous avons avancé que Dieu avait tué l'Inde, la Chine, l'Egypte et tout l'Orient, pourquoi? Parce que Dieu ne s'y était pas progressivement transformé au moins d'une manière permanente ; voilà selon nous, pourquoi ces pays furent laissés en arrière par les civilisations postérieures, voilà aussi pourquoi l'Europe si elle ne trouve rien de supérieur au Christianisme que nous croyons avoir prouvé être la dernière transformation de la divinité, voilà pourquoi l'Europe s'arrêtera à son tour.

Religion, c'est-à-dire, dogmes non contestés, théologie, c'est-à-dire, religion expliquée et critiquée sans toutefois qu'on en rejette les principes, philosophie, c'est-à-dire, lutte contre les dogmes établis, voilà les degrés par lesquels passèrent tous les peuples ; le cadre de ces essais ne nous permet point d'étendre cette idée, mais on la trouve fort savamment développée dans l'*Histoire de la philosophie* de M. Cousin, nous y renvoyons le lecteur.

Nous n'avons plus à nous occuper de la religion et de Dieu du moins pour le moment, nous passerons outre quant à la théologie parce que d'après la définition même que nous en avons donnée elle n'a rien de logique ; mais nous avons à étudier les principes des différents systèmes philosophiques qui ont tendu à nous présenter en dehors de la religion des garanties de certitude.

Avec non moins de persistance et d'ardeur due de nos jours, l'antiquité philosophique s'était demandé quel était le principe et la raison des choses et quel était le *critérium* du juste et de l'injuste. Pour plus de clarté nous diviserons notre travail d'après les grandes écoles qui se formèrent tour à tour, nous serons bref, car, nous nous sommes efforcés de résumer en quelques lignes le fruit de longues recherches. (1)

ECOLE MATÉRIALISTE.

La philosophie grecque, comme la plupart des philosophies à leur origine, rechercha les principes et la raison des choses dans la matière. Thalès (665 avant J. C.) prétend que c'est l'eau : « elle est sans formes par elle-même, dit-il, et peut les prendre toutes ; tout en vient, tout y retourne. » Issu d'une famille phénicienne, il introduisit en Grèce les doctrines de sa patrie originaire. On croirait qu'en admettant l'eau comme principe de tout ce qui est, il ne peut admettre d'autre principe que celui-là, on se trompe, Thalès croit en Dieu et voici une de ses maximes qui le prouve: « De tous les êtres le plus ancien, c'est Dieu ; le plus beau, le monde; le plus rapide, l'esprit ; le plus sage, le temps. » Anaximène (550 avant J.-C.) soutient que le principe constitutif est l'air, Anaximène est plus logique que son prédécesseur, il n'admet qu'un seul principe, en sera-t-il moins théiste? Non ; l'air infini, c'est Dieu même, l'air en se dilatant devient feu et en se condensant, l'eau, la terre, la pierre, cette explication physique est remarquable, voilà tout. Démocrite n'est pas plus audacieux, à l'air et à l'eau il substitue les atomes tout en conservant la providence ; Héraclite avance que c'est le feu. sa logique est plus estimée que son système ; un philosophe moderne, Hegel, déclare qu'il a adopté toutes les propositions de l'écrivain grec pour sa logique. En résumé le matérialisme grec fait progresser la science physique, mais elle laisse à l'arrière-plan ce qui regarde les droits et les devoirs.

Nous allons voir que d'un abîme la philosophie grecque va rouler dans un autre.

(1) L'auteur ne commence son travail qu'à la philosophie grecque, un peu pour ne pas trop ennuyer le lecteur, mais surtout parce qu'il n'a pas suffisamment étudié les philosophies antérieures pour oser avancer à leur sujet le moindre jugement.

ECOLE IDÉALISTE.

Anaximandre (610 avant J. C.) place en tête de son système l'axiôme célèbre que rien ne vient de rien, et remplace le matérialisme de ses prédécesseurs par un principe métaphysique dont l'essence produit par sa seule force tous les phénomènes : d'après lui le principe des choses est l'infini, *apeiron*, ou pour mieux dire, l'indéfini, l'illimité ; dans l'indéfini toutes les choses se trouvent comprises « *comme dans un chaos* » d'où elles se développent ensuite d'une manière indéfinie. Diogène d'Apollonie, en Crête, étendant le principe d'Anaximandre regarde l'Univers comme le produit d'un principe intelligent, il ne va cependant jusqu'à en faire un être doué de personnalité. Mais les principes produisent toujours leurs conséquences logiques, en 500 avant J.-C. Anaxagore dégage ce principe ou si l'on aime mieux, ce dieu de la matière, résultat inévitable du système de son école. Le caractère général de la doctrine d'Anaxagore est un spiritualisme abstrait, on l'a souvent comparé à Descartes, il est le premier philosophe de la Grèce qui ait établi une distinction radicale entre l'esprit et la matière qu'il désigne sous le nom de « parties similaires. » Pour lui, l'intelligence est le principe spirituel du monde, elle est la cause de tout ce qui est beau, juste et bon ; elle est Dieu lui-même ; ce n'est pas le hasard qui régit le monde, car le hasard est l'ignorance ; l'intelligence divine est distincte du monde, en outre elle lui est supérieure, elle ne se mêle pas à la matière, et en cela l'esprit humain lui ressemble, lui aussi est immatériel. Les parties similaires sont les éléments primitifs, irréductibles de la matière, grâce à leur similitude elles peuvent s'unir et se combiner. La raison est la source unique des connaissances, les sens sont trompeurs. Les concitoyens d'Anaxagore émerveillés de la grandeur de sa doctrine l'appelèrent « l'esprit » par excellence. C'est probablement aussi à ce point de vue que Gassendi appelait Descartes « ma chère âme, mon cher esprit. » Mais avec Anaxagore, l'Idéalisme n'a pas dit son dernier mot, et nous allons juger de la valeur du système par les fruits qu'il a produits.

A peu près contemporain de Thalès et d'Anaximandre, Pythagore (584 avant J.-C.) ne porte ses études que sur les rapports des phénomènes entre eux ; ce rapport saisissable seulement par la pensée est nécessairement abstrait, de là l'introduction des mathématiques dans son système ; sa physique, sa psychologie, sa politique, sont basées sur les nombres. De même que le système numérique se compose de dix nombres, le système du monde se compose de dix sphères parmi lesquelles le Soleil occupe le Centre : l'unité c'est la perfection, la variété l'imperfection. Dieu est la perfection absolue parce qu'il est un, le monde n'est un *Cosmos* (une beauté) que parce que ses diverses parties aboutissent harmonieusement à l'unité : l'âme s'embellit à mesure qu'elle se rapproche de la perfection absolue, Dieu ; la politique de Pythagore est basée sur l'égalité, son principe social est la justice et celle-ci est un carré, c'est à-dire, l'égalité de toutes les parties. (La définition de la justice par M. Proudhon est-elle bien supérieure à celle de Pythagore?) L'Institut que le philosophe grec fonda en Italie était organisé sur le principe de la communauté des biens entre les associés. Longtemps puissants, mais plus tard dispersés ceux-ci propagèrent rapidement les doctrines de leur maître. Le système de Pythagore est le premier qui offre un caractère d'universalité ; il y a un grand nombre d'éléments orientaux dans sa doctrine tels que sa métempsycose où il enseigne qu'à la mort, l'âme monte dans l'éther pour passer de là dans un corps nouveau. Quant à la morale qui à partir de Pythagore commence à attirer l'attention de la philosophie grecque, la vertu est d'après lui l'harmonie de tous les désirs et de toutes les tendances de l'âme ; pour résumer la doctrine Pythagoricienne, concluons que l'unité est la perfection ; voilà où avait mené l'idéalisme, voyons où va nous conduire Pythagore.

ECOLE ELÉATIQUE.

L'école de Pythagore n'avait point nié la variété dans l'unité, mais on peut voir par le peu que nous en avons dit, qu'elle aboutit à l'absorption de tout dans l'unité ; l'école Eléatique tire de ce système toutes les conséquences sans reculer devant aucune, elle ne reconnait plus dans l'Univers que l'unité en lui sacrifiant impitoyablement toute diversité ; Zénon (490 avant J.-C.) va plus loin, il nie l'idée du mouvement et par suite l'existence du monde. Le principe suprême est l'unité, le tout ; tout est un ; tout est Dieu ; nos connaissances sensibles ne sont qu'une illusion, la raison seule peut concevoir l'unité et nous fournir nos connaissances. Ainsi le matérialisme ne reconnaissait que la diversité et la matière, et l'idéalisme en vint à nier la matière et le monde. Matérialisme et Idéalisme ne nous ont rien donné en fait de certitude ; Dieu est leur idéal commun, c'est le type sur lequel nous devons régler notre conduite ; comme de nos jours encore, les philosophes que nous venons d'examiner partent de la nature de Dieu pour établir ce que doit être l'homme ; leurs systèmes sont donc nécessairement dogmatiques, et Dieu, le Criterium qu'ils invoquent n'en est pas un, puisque l'idée qu'ils s'en font est une conception de leur propre cerveau et que rien ne garantit la certitude de leur Criterium à moins que ce ne soit Dieu lui même, auquel cas nous tournons dans un cercle complètement vicieux. L'école Eléatique a été jusqu'aux dernières limites de l'Idéalisme, il réagit lui-même contre le Matérialisme, il est inévitable qu'une réaction nouvelle vienne le combattre à son tour ; un des plus nobles caractères de l'antiquité en sera le chef.

WILLIAM FREEDGE.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

La section de propagande avait décidé que sa première brochure, tirée à 1.000 exemplaires, serait distribuée gratuitement : mais ayant appris depuis lors qu'un ami politique de la SOLIDARITÉ du bassin de Charleroi, venait, à cause de la part active qu'il a prise dans l'organisation de cette association, d'être privé de son travail par son généreux et digne patron, vient d'arrêter que l'appel d'un ouvrier prolétaire à ses malheureux confrères par Pierre l'exploité sera vendu, au prix de 10 centimes, au profit de cet intelligent et courageux confrère.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL

D'UN

OUVRIER-PROLÉTAIRE

A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

Par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

LOUIS DELEPAUT,

RUE DES SIX JETONS, 21, A BRUXELLES.

Agence d'affaires générales et commerciales.

Dépôt de Cigares de 50 à 300 francs le mille. — Envois d'échantillons en ville et en province.

Cagliostro, Nouvelle Liqueur.

Affranchir les correspondances.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE SAINTE-CATHERINE, 19, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2	00
Verre cylindre.	40	centimes.
» demi-fin.	25	»

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Le pièces brisées son remplacées à des prix modérés

On peut se procurer au bureau du journal, l'ÉCHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 6. 2me Année. 14 Septembre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DE LA PRÉVOTÉ. 9.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES: 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO: 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 13 Septembre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les péripéties les plus intempestives que présentent parfois la révolution ont cela de bon, qu'en entravant la marche des peuples vers le but qu'ils se proposent d'atteindre, elles servent souvent à les édifier et sur la valeur des hommes en qui ils sont trop prompts à mettre leur confiance, et sur les mesures qu'ils auront à prendre pour éviter, à l'avenir, les guet-à-pens, où les entrainent la perfidie et les indignes insinuations de personnages influents, qui ont l'art d'afficher avec une dissimulation, digne des fils de Loyola, des allures républicaines et démocratiques.

Si le coup de décembre et ses suites, aussi funestes qu'imprévues, ont été et sont encore une cruelle mais utile leçon pour ceux qui se laissent éblouir, subjuguer par le prestige d'un nom apparaissant superbe, parce qu'il figure dans l'histoire écrite en lettres de sang, l'enseignement non moins efficace résultant pour les peuples qui, lorsqu'ils travaillent à la revendication de leurs droits, recherchent l'appui d'un prince quelconque, ou au lieu de se choisir un gouvernement par eux-mêmes, se mettent bénévolement sous sa tutelle, l'enseignement, disons-nous, résultant de la comédie régie en Italie par Cavour et Rattazzi, sous le triple patronage de l'empereur de circonstance, d'un roi issu d'une combinaison diplomatique et d'un soldat métamorphosé en pape, portera indubitablement d'heureux fruits.

Cette comédie qui vient enfin d'avoir son dénouement à Aspromonte, dénouement déplorable à la vérité, mais dont les conséquences ne sont pas aussi fatales à la révolution que veulent bien le dire nos adversaires, doit avoir singulièrement décillé les yeux des Italiens, qui, pour s'unifier, en ont appelé d'abord à l'appui d'un pays esclave lui-même, et vivant sous les fourches caudines du plus intolérant des gouvernements; et se sont donné volontairement un roi qui, comme nous le voyons aujourd'hui, les traite en pays conquis, agissant toujours sous l'influence et par l'instigation du gouvernement de Décembre.

D'accord avec Mazzini, qui, dans son dernier manifeste, prouve à l'évidence que jamais les peuples n'amélioreront leur situation politique en pactisant avec un souverain, quel qu'il puisse être, ce que nous aurions voulu voir en Italie, après l'expulsion des ducs, princes et principicules qui y gouvernaient, c'eût été la formation immédiate d'une république fédérative, c'est à dire que, quand même elle eût pris un gouvernement pour la gérance de ses affaires générales, il eût été loisible à chaque commune de se gouverner par elle-même et de se choisir à son gré les hommes nécessaires à la direction de son administration, sans en appeler toutefois à l'autorité de ce gouvernement.

Cependant, à côté d'un pays tel que la France, qui, comme est forcé d'en convenir l'incompréhensible citoyen Proudhon, travaille depuis 900 ans, non seulement à se centraliser mais encore à se fortifier, à s'agrandir et si on la laisse faire pour peu que des soudards ingénieux lui indiquent la route de la gloire, elle s'agglomérera toute l'Europe et même le reste du continent, à côté d'un pays qui ne rêve qu'invasion et intervention armée et pour satisfaire à ses appétits sans cesse renaissants, s'en va porter la terreur de ses armes, chez des peuples tout disposés à refuser son appui, tel que le Mexique par exemple et chez des populations inoffensives qui n'ont certes pas besoin de son concours pour faire leurs affaires, comme la France vient de le faire en Chine et en Cochinchine, à côté d'un état qui pousse ses soldats, ivres de vins et de tabac à la conquête de ses voisins, avec des cris impériaux ou républicains selon la circonstance; avec des chants de guerre nécessités par le besoin du moment, tels que la *Marseillaise*, *partant pour la Syrie*, ou bien encore la *Marianne*, et qui s'annexe ainsi les pays étrangers, avec cet autre chant, non moins tapageur :

Si l'étranger ose envahir la Frrrance,
Il faut marcher à la voix du canon.

A côté d'un tel pays, disons-nous, il est absolument nécessaire d'établir un état rival qui puisse mettre un frein à ses continuels empiétements et contrebalancer une puissance qui ne tend rien moins qu'à dominer toute l'Europe.

A ce point de vue, nous partageons l'opinion qu'un état fort et solidement établi, sous la dénomination d'unité Italienne (nous voudrions même en voir autant pour la Confédération Germanique), vienne contrecarer enfin le prestige français, dont nous autres belges, avons été les premiers à ressentir les pénibles effets.

A qui devons nous l'expulsion des réfugiés et des proscrits qui sont venus chercher un refuge

---

LES FANTOMES DE LÉAUCOURT,

Par N. Odilon Delimal.

II.

Où il est prouvé que les jésuites sont des voleurs.

Charles Fernand de Léaucourt est un homme d'une haute stature, trapu. Ses cheveux sont un peu crépus et d'une nuance rousse-blonde. Il a le front bas, mais élargi sur les tempes comme celui de Fouquier-Tinville. Ses yeux sont vitreux, étincelants de malice. Il a le nez proéminent, la bouche large et les lèvres épaisses comme Antonelli, indices certains des appétits les plus grossiers. Voilà Léaucourt au physique, Comme on le voit, il se prête médiocrement à jouer le rôle d'un héros aux aventures galantes.

Au moral, il est plus difficile à peindre: tantôt on lui entend une voix douce, miéleuse, rampante; on lui voit un sourire qui semble stéréotipé sur sa bouche pour montrer (nous l'avions oublié) des dents d'une blancheur remarquable. Il se courbe, il se met en frais de politesse affectée, enfin, il est courtois comme un homme du monde le plus distingué et expansif comme une bergère.

Tantôt, quand il n'a personne à ménager, et qu'il se laisse aller aux entraînements de sa nature grotesque, par exemple, il est bourru avec les gens comme un charretier avec ses chevaux; il brutalise les pauvres comme le bûcheron ses fagôts; et, si on le voit chez lui, pour lui demander un service, il vous reçoit avec un grognement semblable à celui du chien qui ronge un os.

Il naequit on sait trop où, il eût pour père justement tout ce qu'il en faut pour naître.

Quant à sa mère, c'était la pétillante jeune fille d'un vieux gentilhomme. Elle aimait le monde et usait de sa société. Elle aimait les voluptés et elle en abusait. Aussi sa famille, voulant mettre un frein aux aventures scandaleuses dont elle avait été l'héroïne, prit le parti de l'envoyer dans un couvent.

Il y a plus de mystère dans ces sombres demeures.

On sait qu'à l'époque ou nous remontons, les religieuses ne regardaient pas précisément comme un crime le *et nos cedamus amori* de Virgile. Comment en aurait-il été autrement? nulle n'entrait en religion par vocation; toutes, au contraire, obéissaient à un usage qui consistait à déshériter les filles au profit des garçons, qui devaient, eux, tenir élevé l'honneur du blason. De là les dérèglements, l'élasticité des mœurs est la corruption dont parle le célèbre Pie de la Mirandole dans son ouvrage intitulé: *Faciculus temporum*. « Il n'y a plus dans l'église, dit-il, en s'adressant au pape Léon X, » ni pudeur, ni justice; la piété est changée en superstition; le » vice est honoré, la vertu est condamnée; les couvents et les » temples des religieuses sont des lieux publics de débauches; les » prêtres et les évêques sont crapuleusement ignorants et ils sont » simoniaques publics. »

Est-ce assez joli !!... heureusement que ce n'est pas un des nôtres qui tient un pareil langage; on ne le croirait pas.

Sœur Gudule (c'est le nom que la mère de notre héros vient de prendre en religion) n'était pas une beauté, mais il y avait dans ses yeux je ne sais quoi de séduisant et qu'on ne saurait définir, qui n'échappe point à l'attention des galants abbés qui fréquentaient la pieuse retraite. Sensible, comme on l'a déjà vu, elle ne put résister aux flots d'amour qu'ils versaient dans un sourire et il arriva (ce qu'il arrive souvent) qu'un petit moine vit le jour. On l'appela: Charles-Fernand.

Né dans la serre chaude d'un couvent, cultivé par les mains habiles des jésuites, il devait faire, comme bien on le pense, sans métaphore, une plante spirituelle.

Il répondit à toutes les espérances conçues à son endroit. Le lecteur va en juger, car c'est lui que nous retrouvons sous le noble nom de Chevalier de Léaucourt!

Quoique laïque, Léaucourt fesait partie de la sombre légion d'Ignace Loyola et c'est principalement à lui que la société dut le rapt des « dix neuf mille livres en or, d'une somme considérable en argent, d'une grande quantité de pierreries et d'autres objets précieux » commis au préjudice du nommé Ambroise Guys, originaire d'Apt et dont nous parlerons plus loin. (1)

En récompense de cette belle action les madrés compères de la compagnie lui achetèrent le château de Léaucourt, et lui aidèrent à contracter un mariage illicite avec la blanche damoiselle d'un riche espagnol. Ce mariage est toute une histoire, nous allons en dire quelques mots.

Corduba (Cordoue) est une des plus jolies villes de l'Andalousie.

La reproduction de ce feuilleton est interdite, sans autorisation de l'auteur.

(1) Historique. Le père Chauvel, principal auteur du vol, au moment de mourir se sentit pris de remords: il écrivit de Laflèche, où il était allé terminer ses jours, tout ce qui s'était passé à Brest et fit parvenir cette déclaration au maréchal d'Estrées. Alors, le roi, jusque là incrédule, rendit, *proprio motu*, un arrêt qui condamna les jésuites à restituer aux héritiers de Guys HUIT MILLIONS. Les pères furent assez habiles et assez puissants pour empêcher l'exécution de cet arrêt.

sur notre sol? à qui devons-nous les lois anti-constitutionnelles dont nous a gratifié un ministère servile et complaisant, et des députés plats et couards, parvenus au pouvoir à l'aide du suffrage d'épiciers à 20 florins, tels que les lois sur la presse, celles sur l'extradition des étrangers pour délits politiques, celles sur la coalition des travailleurs contre l'exploitation inique de leur cupide patron etc., etc.? à qui devons-nous les craintes d'annexion qui travaillent continuellement notre pays et sont une des causes de la stagnation de nos affaires? à qui devons-nous les énormes et inutiles dépenses faites pour la construction des fortifications d'Anvers, ne devant servir après tout qu'au refuge momentané de la dynastie régnante? à qui devons-nous toutes ces faveurs qui s'harmonisent si bien avec le progrès, si ce n'est au règne bienfaisant de l'homme à la *bonne étoile*.

D'ailleurs, il n'est d'homme au courant des événements politiques accomplis, en Europe, depuis l'affreuse nuit où Saint-Arnaud, Fialin et Morny, séïdes de l'homme du Coup d'Etat, ont joué un rôle si épouvantable, qui ne sache que le gouvernement français, grâce à sa confiance dans le chauvinisme de ses braves avinés, qu'il a l'art de flatter et de choyer à propos dans son Sénat qu'il paie bien, dans son corps législatif qui parle peu ou point, dans ses journalistes à gages, toujours prêts à publier à plaisir les mensonges les plus inouïs, a non seulement exercé sa pression sur les petits états pour les soumettre à sa prépondérance, mais encore a tenté d'agir sur l'Angleterre pour entraîner celle-ci dans les filets de sa politique tortueuse et l'engager tout d'abord à faire comme nous avons fait, à refuser l'hospitalité aux hommes que la révolution a forcé d'aller chercher un asile sur sa terre, où nonobstant l'amélioration qu'exige et qu'obtiendra son organisation sociale, la liberté trouve son plus cher foyer.

Mais l'Angleterre est une puissance qui peut rivaliser avec celle de la France, elle n'a pas comme celle-ci, une armée de terre qui en impose à l'Europe, mais en revanche elle possède une flotte supérieure en valeur et en nombre à celle que la France pourrait jamais lui opposer; de plus, l'opinion publique n'y est divisée qu'en deux grands partis, les *Tories* et les *Wights* et qui sont toujours unis quand il s'agit de la défense nationale; tandis que la France, travaillée par cinq partis ne doit son calme apparent qu'au tranchant du sabre qu'on lui tient sur la gorge.

L'Angleterre donc n'a cru devoir faire aucune concession aux exigeances bonapartistes, elle est là qu'elle attend, malgré le fallacieux traité offensif et défensif qui la lie à M. Bonaparte, elle est là qu'elle attend la moindre agression de celui-ci pour prouver à M. Ledru-Rollin que sa décadence n'est pas aussi proche qu'il a bien voulu se donner la peine de le prévoir et apprendre à l'auteur des *Misérables*, que ce n'est pas toujours la providence qui décide de la fuite d'Egypte, des guerres d'Espagne et de la bataille de Waterloo.

Quant à nous, si, diapasonnant nos idées aux nécessités du siècle, nous demandons, prenant la France pour exemple, la formation de grands états et la disparition de toutes ces petites nationalités, qui par leur isolement sont dans l'impossibilité de résister au torrent envahisseur d'une puissance quelconque, ce n'est pas, qu'on se le persuade, pour que cet état de choses soit un éternel *statu-quo*, ce ne serait, selon nous, qu'un pas de plus vers la formation d'une seule et même république, unique terme de nos désirs.

En effet, quand la révolution aura fait son chemin, quand les peuples seront édifiés sur la valeur des rois du droit *divin*, des rois constitutionnels, des empereurs parvenus, au moyen de telle ou telle infâme machination, quand les travailleurs politiquement instruits et éclairés s'occuperont sérieusement de leurs affaires, ils sauront bien se donner, nous en sommes convaincus, un gouvernement que ni l'autorité de la caserne ni celle de la diplomatie ou pour mieux dire ni la force brutale, ni l'astuce ou la ruse ne sauront détourner de ses devoirs sans qu'il ne soit aussitôt appelé à répondre de ses actes devant ceux qui l'auront formé, et sans que les hommes qui le composeront ne pourront être remplacés, grâce au suffrage universel pour la moindre forfaiture commise envers le nouveau système d'organisation sociale, issu de la souveraineté populaire.

La grande ou pour ainsi dire l'unique préoccupation du moment, c'est la position faite à Garibaldi depuis son arrestation, tous les yeux sont tournés vers la Spezzia, chacun en est à se demander des nouvelles de la santé de l'homme qui, à coup sûr, a joué le rôle le plus important dans les événements de notre siècle.

Si le gouvernement de Victor-Emmanuel qui vient de décider que le jugement de l'illustre vaincu aurait lieu devant le Sénat, érigé en Haute Cour de justice, est sous le coup du plus anxieux embarras en attendant le dénouement de ce procès où doivent être révélées des vérités telles, qu'elles seront l'arrêt de sa mort politique; les populations qui, quoiqu'on en dise, sont en majorité sympatiques à l'ex-dictateur, vivent, elles aussi, dans une bien cruelle inquiétude sur le sort qu'on lui prépare.

On sait fort bien que quand même Garibaldi serait condamné, le roi galant-homme, soit par le souvenir des services rendus, soit pour tenter de reconquérir un peu de sa popularité perdue, fera de la clémence; mais ne se pourrait-il que pour empêcher le révolutionnaire par excellence de réapparaître sur la scène du monde, on ne lui donna, guidé par les conseils de Bonaparte, comme on l'a fait pour Ab-del-Kader, une ville quelconque pour prison?

En attendant que le temps et les événements subséquents viennent mettre un terme à nos conjectures et à nos tristes prévisions, voici, d'après les dernières dépêches et surtout d'après un rapport émané d'officiers garibaldiens et écrit à bord du *Duc de Gênes*, les renseignements que jusqu'ici nous avons pu recueillir sur Garibaldi.

Le grand patriote ayant opéré son débarquement en Calabre avec environ 2,000 volontaires ne put, grâce aux intempéries du climat et à des privations de toutes sortes, se trouver à Aspromonte qu'avec 600 à 700 des braves jeunes gens qui le secondaient dans sa noble entreprise.

Cependant, toujours confiant dans sa bonne cause, quand il se vit l'objet de l'agression de 18,000 piémontais il ne cessa de signifier aux siens de ne pas tirer un coup de fusil, il espérait que son attitude calme et digne devait infailliblement attirer vers lui et entraîner dans son impulsion, ceux-mêmes qui eussent pu lui être le plus antipathique, d'autant mieux après tout; qu'il n'agissait pas pour son propre compte et qu'il ne voulait autre chose que de mettre à exécution le projet nourri par tout italien dès le commencement de la guerre avec l'Autriche, celui de s'emparer de Rome et de la donner pour capitale au royaume unitaire italien.

Pourtant il n'en fût pas ainsi; Cialdini, le plus implacable ennemi de Garibaldi, avait reçu de son gouvernement, des instructions formelles de poursuivre les volontaires à outrance, il ordonna donc à Pallavicini, dont on vante la courtoisie, mais qui malgré ses devoirs envers la discipline, eut mieux fait de briser son épée en pareille circonstance, de commencer l'attaque.

Après un quart d'heure d'une vive fusillade, durant lequel Garibaldi, remplit d'un calme stoïque, sublime, ne voulant pas verser le sang italien et faire retomber la responsabilité de la sanglante hécatombe qui se consommerait, sur ses véritables auteurs, persista à ordonner de ne pas faire feu: quelques *piccoti* ripostèrent seulement à cette fusillade et bientôt le solitaire de Caprera, réduit à

Elle est située à trente lieues environ de Sévile, et elle est arrosée par le fleuve appelé Guadalquivir. C'est cette ville qu'habite dom Gaston del Pellidza. Del Pellidza possède une immense fortune et n'a qu'une enfant, deux fois Andalouse par son origine et par sa beauté. La senora n'a que seize ans, elle est rieuse et simple comme une enfant; blonde comme une germaine, et, par un caprice bizard, mais admirable, de la nature, ses grands yeux d'un bleu suave pareils à la flamme du punch, sont ombrés de cils et de sourcils, amoureusement argués, d'un noir profond comme celui de l'aile du corbeau! Un sourire d'ange s'épanouit sur ses lèvres plus pures, plus vives en coloris que le sang lui-même. La pudeur virginale semble s'exhaler de cette tête charmante, et une molle langueur semblable à un rêve de poëte élégiaque semble révéler ce qu'il y a en elle de voluptés inconnues. Somme toute, lecteurs, une fée gracieuse comme on en voit beaucoup dans les songes de l'âge d'or et comme on en trouve peu dans la vie réelle.

La maison de campagne du senor Pellidza était située à quelques centaines de mètres du Guadalquivir. Tous les jours, dès que le couchant dorait la plaine, la senora sortait et longeait le fleuve jusqu'à ce que les crépuscules aient entièrement cédé la place à l'obscurité de la nuit.

Souvent la jeune fille était seule; et, alors, légère ainsi qu'un papillon, on la voyait courir de fleur en fleur, composer son bouquet. Le soir venu, elle s'enfuyait, leste et joyeuse, vers le château de son père.

Depuis quelque huit jours, à l'heure où la senora venait cueillir son bouquet; un homme se promenait au bord du fleuve, il semblait l'attendre et une fois la jeune fille arrivée, il ne la quittait plus des yeux, son regard s'attachait à elle avec une fascination irrésistible. L'épervier voulait attirer la colombe.

En passant près d'elle, la figure de l'inconnu prenait une expression à la fois affable, douce et aimable; il la saluait fort gracieusement.

Cet homme, n'était autre que Léaucourt.

Il avait remarqué la senora dans un salon à Cordoue; elle lui avait plu. Quand il apprit qu'elle était l'unique enfant d'un père excessivement riche, il en devint éperdument amoureux. Dès ce moment il alla tous les jours se promener le long du fleuve, où, il la voyait dans toute la splendeur de son ingénuité. Il ne lui parlait pas, mais son regard, son sourire, prenaient chaque jour un ton de familiarité qui aurait amplement suffit pour révèler ses projets si, au lieu d'une insouciante jeune fille, il avait eu devant lui une femme habituée aux intrigues romanesques.

Cependant Léaucourt venait de prendre le parti d'échanger quelques mots avec la senora. Malheureusement, le lendemain, la jeune fille s'était fait accompagner par sa suivante à laquelle elle dit en voyant Léaucourt:

— Voyez-vous ce monsieur? eh bien! je le vois tous les jours ici.

— Il est bien, répondit la soubrette.

— Très bien! reprit la jeune fille. Il a de plus des manières très distinguées et une politesse poussée jusqu'à l'affectation; si j'en juge par les broderies de son costume, il doit appartenir à une grande famille.

— Quelles belles dents il a! hasarda la suivante qui croyait la senora amoureuse de Léaucourt.

— Oui, mais sa beauté s'arrête-là, riposta la jeune fille.

Et elles passèrent ainsi à la grande stupéfaction de Léaucourt. Celui-ci se ravisant aussitôt, tire de sa poche un mouchoir parfumé, coure après la jeune fille et lui demande:

— Ce mouchoir-ci doit être à vous, je viens de le trouver?

Après s'être assurée qu'elle n'avait pas perdu le sien, la senora répondit négativement.

— Ah! je le regrette, continua timidement Léaucourt, j'aurais été bien heureux de pouvoir vous le remettre.

Et il attachait sur la jeune fille un regard suppliant. Celle-ci le tira de son anxiété en lui parlant de la promenade qu'elle faisait tous les soirs.

— Comme cette promenade est jolie, Monsieur!

— Admirable, admirable! senora, fit Léaucourt.

La jeune fille remarquant quelque difficulté dans l'expression de ses pensées, lui demanda:

— Monsieur est étranger?

— Oui, je suis né en France, toute ma famille est en France, mais j'ai mon château en Belgique, près de Tournay...

— Tournay? fit la jeune fille en passant la main sur son front, n'est-ce pas là que naquit Clovis Ier, fondateur de la monarchie française?

— En effet, mademoiselle et c'est de Tournay où il régnait, que partit le jeune héros pour achever la conquête des Gaules. Ce n'est qu'après avoir défait les légions de Syagrius à Soissons, qu'il y transporta le siége de sa puissance.

— Est-ce un beau pays que Tournay?

— Admirable!

Léaucourt exagérait un peu, mais il avait ses raisons pour cela.

Le soir enveloppant les dernières lueurs du jour, la gracieuse Andalouse salua révérencieusement Léaucourt et gagna son habitation.

Le lendemain au lieu du chevalier de Léaucourt, elle trouva une femme qui s'approcha d'elle en lui présentant une lettre. Elle la prit, sans hésitation. Mais à l'ironique sourire qui erra sur ses lèvres tandis qu'elle la parcourait, il était visible qu'elle s'y attendait peu et que le contenu la touchait médiocrement.

(*La suite au prochain numéro.*)

l'impuissance par deux blessures, l'une fort légère causée par une balle morte à la cuisse, l'autre au pied, également causée par une balle qui n'en aurait pas encore été extraite et d'une gravité fort inquiétante, ne se rendit pas comme on veut bien le dire, mais fût capturé avec son fils Menotti, blessé comme lui, et les officiers qui l'entouraient.

Transporté à la Spezzia, non sans être l'objet de certains égards sans doute, mais après avoir subi l'humiliation de passer sous les regards hautains de son ennemi triomphant, Cialdini, le solitaire de Caprera est fort malade, sans toutefois que l'on désespère du rétablissement de sa santé; il est accompagné de trois chirurgiens de ses amis et de quelques uns de ses officiers et n'ayant rien perdu de l'énergie qu'on lui connait, il engage courageusement ceux qui l'entourent de rappeler aux italiens que la disparition d'un homme n'étant pas celle de la cause qu'il défend, ne saurait entraver la marche de la Révolution et que le cri de *Rome ou la mort*, doit être à jamais le mot de ralliement de ceux qui veulent l'affranchissement de l'Italie du joug du prêtre et de l'étranger.

Les nouvelles que nous extrayons des journaux italiens se bornent à nous apprendre que la meilleure profession à exercer dans la péninsule est celle de policier ou de gendarme. En effet, en apprenant que vingt-sept volontaires garibaldiens avaient été fusillés sous les murs de Catane, nous avions pensé que le gouvernement du roi Galant-homme eût eu pleine satisfaction à sa vengeance contre celui qui lui a donné la Sicile, mais les arrestations que l'on persiste à faire opérer comme aux pires journées de Décembre, viennent chaque jour démentir nos suppositions et nous contraindre à demander à M. Rattazzi où il veut mener le pays.

Qu'on nous dise encore que le Piémont ne traite pas en provinces conquises les anciens états qui se sont donnés à lui par la libre expression du suffrage universel.

L'agitation populaire qui s'est produite en Espagne et dont nous avons parlé la semaine dernière, semble se calmer un peu: si nous en croyons un de nos correspondants, le ministre des Affaires étrangères de France aurait donné au gouvernement espagnol, une explication plus satisfaisante, des dures paroles de M. Bonaparte. Ce diplomate en en interprêtant le sens dans un but de conciliation, aurait cherché à calmer l'irritation publique en Espagne, qui se manifestait dans un moment si intempestif, car après tout, on s'aperçoit plus que jamais aux Tuileries que malgré les troupes que l'on vient d'expédier au Mexique, on aurait grand'peine à y mener la guerre à bonne fin, sans le concours de cette puissance.

Les Espagnols ne partagent pas la joie qu'éprouve le pape depuis l'affaire d'Aspromonte, deux journaux la *Correspondencia* et le *Contemporaneo* échangent une vive polémique à l'effet de savoir si l'ancienne Ibérie ne serait pas le pays le plus propre à offrir à M. Pie IX, un siége digne de lui : nous sommes assez de cet avis, l'Espagne ayant été après l'Italie le principal foyer de l'inquisition, nous semble le pays le plus disposé à recevoir en son sein le chef d'un gouvernement et d'une religion dont les souvenirs historiques sont de nature à faire tressaillir d'horreur les hommes les plus impassibles.

Par ordre de M. Bonaparte une nouvelle sanction vient d'être donnée à la liberté de la presse en France, au moyen d'un avertissement adressé au journal la *Gironde* dont les rédacteurs sont MM. Guenouillon et Lavertujon; l'article qui lui a mérité cette grâce décembriste, est écrit en faveur de Garibaldi et apprécie comme nous, les ignobles procédés dont ont usé envers le solitaire de Caprera les gouvernements piémontais et français.

L'électeur du Hesse-Cassel qui comme Erostrate a la rage de vouloir faire parler de lui, vient d'exciter le mécontentement public en démissionnant son ministère pour le remplacer par des hommes nouveaux, dont les vues sont entièrement antipathiques aux membres de la Chambre.

On annonce positivement que la guerre entre la Turquie et les Monténégrins est terminée, on n'attend plus que la ratification des puissances réciproques, pour la complète sanction du traité de paix qui vient de se conclure et qui doit remplacer l'armistice du 29 août.

Il n'en est pas de même en Servie, malgré les efforts de la diplomatie, des conflits sanglants ont lieu sur divers points de cet état, entr'autres, Oujetza a été le théâtre des scènes du plus horrible carnage, outre le massacre d'un grand nombre de Turcs qui habitaient cette localité, des incendiaires ont mis le feu en divers endroits de cette ville: on prétend qu'un quartier a été tout entier la proie des flammes.

On nous assure qu'en prévision d'événements qui pourraient amener en Turquie une nouvelle intervention armée des puissances étrangères, intervention qui aurait pour objet, non seulement de règler différemment la question Turco-Serbe, mais de pacifier pour une bonne fois la Syrie récemment insurgée, le gouvernement Russe se serait décidé de concentrer sur le Pruth et dans la Dobrutchah, une vaste armée qui le mettrait à même de subvenir à toutes les éventualités et d'obliger les puissances à ne point dédaigner, comme d'ordinaire, de se priver de son concours pour l'arrangement des affaires de la Sublime-Porte.

CORRESPONDANCE DE LA *TRIBUNE DU PEUPLE*.

Charleroi, 10 Septembre 1862.

CITOYENS,

Si nous regrettons vivement la profonde apathie des travailleurs des grandes villes qui se contentent de se plaindre de leur misère, toujours croissante, et de l'exiguité du salaire qui en est l'unique cause, nous avons au moins le plaisir de constater, qu'il n'en est pas de même parmi les ouvriers des campagnes, ceux-ci, moins distraits par la variété d'agréments et par les futiles préoccupations qu'offrent les cités populeuses, s'occupent plus sérieusement de leurs intérêts et cherchent activement à échapper au joug de l'exploitation par la pratique de l'association.

A cet effet et dans le but de propager ses principes et ses idées, la société dite : *La Solidarité des ouvriers houilleurs* du bassin de Charleroi, a convoqué tous les travailleurs des communes, environnantes à vouloir assister à une réunion qui a eu lieu, dimanche 7 courant, chez Rouillon, faubourg de Charleroi, aux Champs-Elysées ; afin de discuter en commun les moyens d'organisation qui permetteraient d'acheter en gros les denrées alimentaires.

Je remercie au nom de cette société, nos amis de Bruxelles, d'avoir bien voulu nous envoyer deux des leurs, pour nous aider à rechercher quelles seraient les mesures à prendre pour parvenir un jour à nous soustraire à la rapacité du petit commerce : ces citoyens, après avoir fait l'énumération des maux endurés par la classe prolétarienne en en faisant l'historique à partir des temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ont bien voulu nous donner les indications nécessaires sur le mode d'administration à adopter pour la formation de notre société et pour celles qui doivent prochainement s'établir dans les environs.

Plusieurs ouvriers mineurs ont encore pris la parole dans le même sens, engageant leurs concitoyens à se hâter de prendre part au mouvement solidarisateur qui s'effectuait et à concourir ainsi à atteindre dans le plus prompt délai le but qu'ils se proposent, c'est à dire, l'achat en commun des denrées alimentaires, afin de se les procurer à un prix moins exhorbitant que la mercuriale actuelle, et surtout, hors d'atteinte de toute falsification.

En suite, on a opéré la vente de la brochure intitulée : *Appel d'un ouvrier-prolétaire à ses malheureux confrères par* PIERRE L'EXPLOITÉ, et publié par la section de propagande de Bruxelles; quoique la réunion fut peu nombreuse, le libéral *Journal de Charleroi*, ayant refusé de l'annoncer, (par ordre sans doute ou dans la crainte de déplaire aux exploiteurs industriels ou commerciaux, ses abonnés) chacune des personnes qui y assistait, s'est empressée d'en prendre plusieurs exemplaires.

Après avoir ainsi procédé et décidé une nouvelle réunion dans le même local, pour le dimanche suivant, les travailleurs confiants dans la grande œuvre qu'ils ont entrepris; se sont retirés, résolus de propager au dehors les nouveaux éclaircissements qu'ils se sont communiqués.

Salut fraternel,

UN AMI DE LA SOLIDARITÉ.

L'exiguité de notre format ne nous ayant pas permis la reproduction des discours prononcés au Sénat, par M. Frère-Orban, au sujet du différent d'Uccle, nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'enregistrer celui de M. Van Schoor prononcé dans la même enceinte.

Voici comment s'est exprimé notre concitoyen concernant cette branche de l'exploitation cléricale, pompeusement appelée « terre bénite » :

Les arguments que vient de faire valoir M. Delafaille n'ont détruit en rien ceux produits par le ministre des finances dans son éloquent et magnifique plaidoyer en faveur des principes que mes amis politiques et moi défendons en cette matière.

M. le ministre a établi, d'une manière claire et décisive que l'acte de l'inhumation est un acte essentiellement civil; que les cimetières sont des lieux destinés à un service public et que, par conséquent, le magistrat civil, le représentant de la loi est seul apte à exercer sur ce lieu ainsi que sur les inhumations, — qui, je le répète, ne sont autre chose que l'accomplissement d'une mesure d'ordre public, — l'autorité, la surveillance dévolues au pouvoir civil.

Messieurs, le ministre des finances vous l'a dit, adopter le système de nos adversaires, c'est, en définitive, en revenir à l'ancien régime, à ce régime qui proclamait la suprématie de l'Eglise sur l'Etat, qui proclamait la religion catholique, religion dominante, qui déniait aux citoyens le droit d'exercer tout autre culte, et foulait aux pieds la liberté de conscience.

A cette époque, les actes purement civils recevaient une véritable consécration religieuse par suite de la confusion qui régnait entre l'Eglise et l'Etat; et l'infraction aux lois religieuses, la profession d'un culte autre que le culte dominant était puni des peines les plus sévères.

En effet, n'avons nous pas vu, et pour cela il ne faut pas remonter bien haut dans l'histoire, n'avons-nous pas vu, vers le milieu du XVIe siècle, des citoyens appartenant à une de nos villes importantes, à Louvain, condamnés à la peine de mort parce qu'ils s'étaient livrés aux pratiques du culte réformé!!!

On conçoit que, sous une pareille législation, il était permis à l'autorité religieuse d'infliger la censure ecclésiastique à des actes qui étaient prohibés également par la loi civile.

Fort heureusement, le grand mouvement social de la fin du siècle dernier a mis un terme à un régime qui répugnait à la raison humaine.

La liberté des cultes et la liberté de conscience ont été proclamées; elles constituent le dogme fondamental de la civilisation moderne. Une des conséquences de la proclamation de ces libertés a été de faire rentrer dans les attributions du pouvoir civil des actes qui étaient antérieurement dans les attributions du clergé.

La manière dont nous entendons appliquer les lois sur la matière est conforme aux principes inscrits dans notre constitution. Nos adversaires ont beau argumenter du décret du 23 prairial an XII, en faveur de la thèse qu'ils soutiennent; ils ont beau soutenir que ce décret leur donne les droits qu'ils prétendent exercer; je soutiens, moi, que ce décret n'a pas été pris pour faire triompher les idées qu'ils préconisent, mais au contraire, pour garantir la liberté de ceux que l'on appelait des dissidents.

On a perdu de vue que l'auteur du décret commence par déclarer que les cérémonies religieuses relatives aux funérailles seront rétablies: que dans les communes où plus d'un culte est professé, les cérémonies ne pourrout avoir lieu que dans le temple ou dans le cimetière.

Dans quel but l'auteur du décret édicte-t-il de pareilles dispositions restrictives? Le ministre des finances vous l'a dit, c'est dans le but d'éviter les conflits qui, malheureuse-

ment, surgissaient dans les localités où des cultes différents étaient professés. C'est pour éviter également les conflits qu'il est dit dans l'art. 13, que là où des cultes différents sont professés, il y aurait dans le cimetière autant de divisions qu'il y aurait de cultes différents professés.

L'art. 19 dispose que dans les cas où le ministre d'un culte aurait, sous un prétexte quelconque, refusé de procéder aux cérémonies religieuses relatives aux inhumations, le représentant de l'autorité civile, le magistrat municipal a le droit de requérir un autre prêtre.

Où voit-on que l'auteur du décret du 23 prairial a donné aux ministres du culte le droit d'exercer l'autorité dans le cimetière? Le législateur ajoute que, dans tous les cas, le magistrat civil fera porter, présenter et inhumer les corps. Voilà l'autorité du magistrat civil bien déterminée.

Le législateur de l'an XII entre à cet égard dans les détails les plus minutieux : il stipule à quelle profondeur doivent être creusées les fosses, à quelles distances elles doivent être établies les unes des autres, etc., etc. Si donc, il avait admis, comme prétendent nos adversaires, la division des cimetières catholiques en deux parties, celle réservée aux catholiques professant et celle réservée aux catholiques non professant, il l'aurait dit clairement; il aurait de plus déclaré dans ce cas que le magistrat chargé de porter, présenter et inhumer le corps, devait inhumer les restes de l'homme non-pratiquant dans la partie du cimetière réservée à cet effet.

Comme il n'en est nullement question, je trouve dans le silence du législateur à cet égard la preuve évidente que, comme nous, il considérait l'acte d'inhumation comme un acte purement civil et soumis comme tel, à l'autorité exclusive du magistrat

Dans une autre enciente, l'un des orateurs les plus distingués du parlement disait qu'il ne concevait pas que l'on vînt exiger l'inhumation en terre sainte d'un homme qui s'était séparé de la communion des fidèles, qu'il ne concevait pas qu'on voulût (je crois que c'est l'expression dont il s'est servi) abriter sous la croix, symbole de la foi catholique, celui qui ostensiblement avait renié cette foi; agir ainsi ajoutait il, c'est aller à l'encontre des intentions et des volontés de cet homme.

Le libre-penseur, qui ne reconnait à personne le droit de se constituer intermédiaire entre Dieu et lui, ne réclame ni les prières ni l'intervention du prêtre; il lui importe peu que la terre dans laquelle il doit être inhumé soit ou ne soit pas bénite mais ce que lui importe, c'est d'être assuré de recevoir une sépulture décente; ce qui lui importe c'est d'être assuré de reposer un jour près de ceux qui lui ont été chers, à côté de ses parents, de ses amis; ce qui lui importe encore, c'est de ne pas être obligé, pour obtenir cette satisfaction snprême de poser un acte de lâche hypocrisie.

On a parlé d'atteintes portées à la liberté de conscience; je vois nne atteinte bien caractérisée à cette liberté dans l'acte du prêtre qui, s'introduisant, souvent par la ruse, près d'un mourant, vient lui dire: Vous allez faire acte de soumission, vous allez renier votre passé, vous allez mentir à toutes vos convictions, sinon vous ne reposerez pas à côté de ceux que vous avez aimés, à côté de votre femme, de vos enfans; vous recevrez une sépulture flétrissante, vous serez jeté dans le coin des réprouvés!!

Voilà une atteinte à la liberté de conscience bien caractérisée.

On a parlé aussi d'atteintes portées à la liberté des cultes, au libre exercice du culte, de profanation des lieux consacrés. L'acte posé par le magistrat auquel on fait allusion dans cette circonstance, ne constitue, en quoi que ce soit, une atteinte portée à l'exercice du culte.

Quand un honnête homme, croyant ou non-croyant, est inhumé dans un cimetière catholique, en quoi le libre exercice du culte est il entravé? Est-ce que le prêtre catholique ne peut pas, comme par le passé, venir remplir dans ce cimetière les cérémonies de son culte?

Est-ce que le cimetière, parce que l'on y accomplit parfois des cérémonies du culte, doit, de ce chef, être considéré comme un lieu destiné à l'exercice du culte? Il ne doit pas plus être considéré comme tel, que la maison d'un particulier, où le prêtre, en procédant à la levée du corps, vient également célébrer des cérémonies du culte?

Je ne vois donc pas, dans l'acte reproché au bourgmestre d'Uccle, une atteinte portée à la liberté des cultes. Il ne revêt également pas le caractère d'atteinte portée à la liberté de conscience.

Un homme, dont nos adversaires ne récuseront certes pas la compétence, le chanoine de Haerne, l'a dit dans une autre enceinte : l'inhumation en terre sainte d'un homme qui, comme le colonel de Moor, a refusé les derniers secours de la religion, n'entraine pas pour résultat de faire que la terre bénite ne soit plus une terre bénite. Le cimetière continue encore à être une terre consacrée; les morts qui reposent dans ce cimetière continuent à reposer dans une terre bénite. Les vivants qui sont appelés à y reposer un jour conservent l'assurance d'y reposer en terre sainte. Où donc est l'atteinte portée à la liberté de conscience?

Le ministre de l'intérieur a, dans une autre enceinte, cité des faits nombreux qui donnent raison au système que nous préconisons, système qui a reçu une nouvelle application à Uccle. Il vous a cité, messieurs, un fait qui est arrivé dans la commune de St-Pierre-Cappelle. Là, par ordre de l'autorité supérieure, on a inhumé, dans la partie bénite du cimetière, le corps d'un homme que le curé avait fait placer dans un carrefour.

A Wolverghem, le commissaire d'arrondissement d'Ypres a fait enterrer également en terre bénite le corps d'un brigadier de douane, je pense, que le curé s'était permis de faire enterrer dans un lieu immonde, près des latrines de l'école communale.

L'acte de ce commissaire d'arrondissement a reçu, comme on vous la dit, l'approbation de son chef immédiat. Le gouverneur de la province, comte de Meulenaere, dont nous déplorons la mort inopinée, et que nous regrettons tous comme un bon patriote, comme un des courageux fondateurs de notre indépendance; le comte de Muelenaere a donné à l'acte posé par le commissaire d'arrondissement d'Ypres, l'approbation la plus complète.

Le ministre de l'intérieur vous a également cité un fait arrivé à Tournai. Un des hommes les plus honorables de cette ville, un homme généralement estimé, j'oserai même dire aimé de ses concitoyens, l'oncle d'un de nos collègues meurt sans recevoir et sans demander, je pense, les secours de la religion.

Il est inhumé dans le cimetière catholique de Tournai où on lui construit un caveau.

Et trois ans après, sa femme qui, elle, meurt dans le giron de l'Eglise, est placée à côté de lui dans ce caveau.

En 1855, un membre distingué du barreau de Bruxelles, grand dignitaire de la franc-maçonnerie belge, un homme dont je m'honore avoir été l'ami, meurt dans l'établissement hydrosudopathique de Grammont.

Libre penseur, il n'avait pas réclamé l'assistance des prêtres. Le clergé, comme c'est son droit, refusa les prières et les cérémonies de l'église.

Le corps de mon honorable ami, transporté à Bruxelles, est inhumé dans la partie du cimetière de Molenbeek-St-Jean et y est placé à côté des restes de sa femme et de son gendre, ancien membre du gouvernement provisoire, et de plus, la fabrique de la paroisse sous la juridiction de laquelle il habitait, a prêté le matériel nécessaire pour procéder à cette inhumation.

La même année, en 1855, à Dixmude, je pense, un notaire, M. Robeyns, meurt sans recevoir les secours de la religion. Je crois qu'il était mort subitement d'apoplexie.

Le clergé refuse les cérémonies de l'église. Le notaire Robeyns n'en est pas moins enterré dans la partie bénite du cimetière.

Je tiens là la copie d'une délibération du collége échevinal de Dixmude qui décide que l'ordre commun sur les enterrements sera suivi et le corps du défunt déposé dans la fosse à côté du dernier enterré.

En 1858, M. Van Meenen, président honoraire de la cour de cassation, meurt à Bruxelles. Homme à convictions profondes, à caractère ferme, inébranlable, il n'a pas recours au clergé catholique.

Néanmoins, il est enterré dans la partie bénite du cimetière d'Ixelles et placé à côté de sa femme dans le caveau de sa famille.

En 1859, à Soignies, le notaire Philippron, libre-penseur, meurt également sans recevoir les secours de la religion. Le bourgmestre de Soignies, qui est l'un de nos honorables collègues, le fait enterrer dans la partie consacrée du cimetière de Soignies.

A l'occasion de ces faits, qui ont une grande analogie avec l'acte posé par le bourgmestre d'Uccle, on n'a pas entendu, comme on entend aujourd'hui, crier à la violation de la Constitution, à l'atteinte portée à l'exercice du culte, à la violation du respect dû au morts; on n'a pas vu surtout chose inouïe, un conseil de fabrique se faire autoriser à ester en justice à l'effet d'obtenir le droit exhorbitant d'exhumer un cadavre!

Le brave colonel de Moor, mon compagnon d'armes de 1830, ne s'attendait pas, alors qu'il exposait sa vie pour la conquête de nos libertés, a ce que l'on viendrait un jour s'appuyer sur ces libertés, pour revendiquer le droit de le jeter dans une sépulture immonde!

Ah! fort heureusement pour la religion catholique que tous ses ministres ne sont pas guidés par cet esprit de fanatisme et d'intolérance qui anime le clergé de Wolverghem, de Saint-Pierre-Cappelle et d'Uccle.

Fort heureusement pour la religion catholique, car s'il en était autrement, si des actes qui répugnent au bon sens de nos populations, si des actes que réprouve le sentiment de l'opinion publique devaient se renouveler souvent, je n'hésite pas à le dire, l'odieux en rejaillirait sur la religion elle-même.

Ne voulant pas prolonger outre mesure les débats du Sénat, je bornerai là mes observations.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Dans la réunion de dimanche dernier, les membres de la Section de Propagande, en rendant compte de la marche de leur administration, ont rapporté que s'il leur avait été donné de pouvoir aussi promptement être en mesure de publier leur première brochure, cela résultait de ce que des fonds leur avaient été envoyés par les sections secondaires ainsi que par des dons volontaires. Ils déclaraient avoir reçu cinq francs d'un Docteur; cinq francs de la Section de Marchienne; deux francs cinquante centimes de celle de Jumet et deux francs cinquante centimes de Louvain.

Pour faciliter la création des sections provinciales et leur donner la latitude de combiner leurs opérations avec la section centrale, celle ci soumettra, sous peu, au Comité de l'association le Peuple, un rapport détaillé sur son organisation.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL

D'UN

OUVRIER-PROLÉTAIRE

A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

Par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

LOUIS DELEPAUT,

RUE DES SIX JETONS, 21, A BRUXELLES.

Agence d'affaires générales et commerciales.

Dépôt de Cigares de 50 à 300 francs le mille. — Envois d'échantillons en ville et en province.

Cagliostro, Nouvelle Liqueur.

Affranchir les correspondances.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE SAINTE-CATHERINE, 19, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à		2 00
Verre cylindre.		40 centimes.
» demi-fin.		25 »

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Le pièces brisées son remplacées à des prix modérés

On peut se procurer au bureau du journal, l'ÉCHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ,

Numéro 7. 2me Année. 21 Septembre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 20 Septembre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Chaque fois qu'un grand malheur vient s'abattre sur une nation quelle qu'elle soit, on est toujours sûr de le voir suivre d'un temps d'arrêt où l'esprit public semble abandonner la politique militante pour se livrer tout entier aux pénibles réflexions qu'il inspire ; aussi, les gens à courte vue et les perfides écrivains de la presse réactionnaire se complaisent à exploiter ce semblant d'apathie pour crier à tue-tête que nos espérances sont déçues, et pour dire aux *esprits tapageurs et malades, qui ne s'occupent qu'à nombrer les taches du soleil*, comme le disent si bien les satisfaits par la plume élégante de M. Defré, qu'ils peuvent remettre aux calendes Grecques l'exécution de leurs projets *anarchistes* et *subversifs*.

Quant à nous, forts des enseignements que nous avons puisés dans l'histoire des peuples, nous croyons pouvoir répondre aux repus et à leurs stipendiés, que les entraves subies par la Révolution ne sauraient arrêter sa marche vers la solution du problème social, et que par conséquent l'espèce d'engourdissement que l'on remarque chez des populations sous le coup d'afflictions causées par des événements intempestifs, ne peut être considéré que comme le sommeil du lion que le moindre bruit peut éveiller plus indigné et plus terrible qu'il ne le fut jamais.

En Italie, toutes les préoccupations sont tournées vers la Spezzia. Les renseignements contradictoires que, faute d'informations précises, donnent les journaux sur la précieuse santé de l'illustre captif ne sont pas de nature à rassurer l'esprit public. Cependant, d'après les dernières nouvelles, un notable mieux se serait manifesté dans sa blessure et nous ne devons pas négliger de constater que le moral de Garibaldi n'est pas plus affecté par ses douleurs corporelles que par la position qui lui est faite. Au contraire, nous sommes certains que les Rattazzi et consorts sont bien plus inquiets des suites qu'auront, pour eux, le célèbre procès qui va attirer l'attention de toute l'Europe, que ne l'est l'ennemi de Cialdini du sort qu'on lui prépare ; on prétend même que, prévoyant l'issue de ce procès, Garibaldi aurait assuré au docteur anglais Patridge que pour le cas où le séjour en Italie lui serait interdit, il irait s'établir sur la terre où Haynau, s'il vivait encore, pourrait dire à Cialdini et à Pallavicino que l'on y reçoit autre chose que des rubans de M. Bonaparte, lesquels pour notre part nous ne voudrions porter même aux talons de nos bottes. Les nombreux meetings qui viennent d'avoir lieu en Angleterre et où l'empire a été jugé, en des termes un peu dures à la vérité, mais avec une irréfutable logique, ont été une bien grande consolation pour le vaincu d'Aspromonte. En effet, il a la certitude que, s'il lui est donné de prendre part encore au mouvement révolutionnaire qui s'accomplit en Europe, l'Angleterre sera toujours son plus ferme appui : les nombreuses sympathies qui lui sont acquises dans cette nation, sont une preuve évidente de l'utile et généreux concours qu'il pourra en obtenir au besoin.

Le cabinet piémontais, après bien des tergiversations, avait décidé qu'une amnistie générale serait venue mettre fin aux embarras sans nombre que lui causerait le procès du vainqueur de Marsala, mais Cialdini et quelques-uns de ses collégues l'ont contraint de revenir sur cette décision ; cette amnistie, objectent-ils, serait funeste à la discipline de l'armée ; si le gouvernement eut persévéré à la maintenir, ils auraient donné leur démission. Dans cette alternative, le gouvernement vient d'arrêter que Garibaldi serait, ni plus ni moins qu'un criminel vulgaire, jugé par une cour d'Assises qui n'est pas encore désignée jusqu'ici ; c'est en apprenant cette déférence royale pour celui que M. Victor Emmanuel appelait son ami, que M. Bonaparte a crû devoir gratifier le Pallavicino de la faveur dont il est parlé plus haut.

Les journaux réactionnaires qui se complaisent à mal renseigner l'opinion publique, semblent se faire un devoir de prôner le calme et la tranquillité qui règnent en Italie ; en général disent-ils, les populations y sont hostiles à Garibaldi, et voilà qu'un fait, qu'ils prétendent n'être que d'une importance secondaire, vient donner un démenti formel à leurs impudentes assertions.

Deux bataillons de bersagliers étant arrivés à Trapani, petite ville du littoral de la Sicile, les habitants ayant pris ces soldats pour être ceux qui avaient assisté à l'affaire d'Aspromonte, les ont accueillis à coups de pierre ; il n'a fallu rien moins que l'emploi des armes pour faire cesser à Trapani les troubles qu'y avait occasionné la présence de ces troupes. En vue de semblable événement, nous demandons à qui de droit, s'il n'est pas encore temps de lever l'état de siége ?

Pour prouver combien est grande au contraire la sympathie des italiens pour le solitaire de Caprera, nous croyons devoir mentionner ici que, dans le but sans doute de réduire la presse au silence, le gérant du *Diritto* vient d'être condamné à 18 mois de prison et à 3,000 francs d'amende, pour la simple reproduction d'une correspondance anglaise, écrite en faveur de Garibaldi, et où il était donné des détails sur la triste situation faite aux prisonniers d'Aspromonte.

L'émotion éprouvée aux Tuileries par les apostrophes qu'on reçoit dans les meetings anglais est indiscible : on nous assure que des explications auraient été demandées au gouvernement de Mme Victoria, à l'égard des injures prodiguées à outrance, dans les réunions et par des membres influents du Parlement ou de la presse, à l'empereur français et à son gouvernement ; à cette demande l'ambasseur anglais se serait borné de répondre que les lois de son pays ne pouvaient porter atteinte à la liberté de la parole, mais étaient établies de manière à pouvoir déjouer toute conspiration et à empêcher toute tentative d'assassinats à l'étranger.

Si le coup fouré d'Aspromonte a pu réjouir un instant M. Bonaparte, il n'en est plus de même aujourd'hui ; au jugement porté contre son gouvernement par le peuple anglais viennent se joindre les nombreuses sympathies exprimées en faveur de Garibaldi par les journalistes français. M. Bonaparte s'en émeut, il lui répugne de voir dans un pays qu'il a livré et qu'il livre chaque jour encore au plus abject esclavage, disons-nous, de voir des hommes rendre leur plus profond hommage à la liberté incarnée dans le héros que ses haut-faits et ses triomphes ont fait son éternel ennemi. Aussi, pour calmer sa mauvaise humeur il ordonne à ses gens de poursuivre les écrivains à outrance. Cinq avertissements à des journaux départementaux viennent d'être le signal de l'ouverture de la chasse à laquelle ils doivent s'attendre.

Nous avons la certitude que le procès de Garibaldi donnera lieu en France à de nombreux procès de presse.

L'ordre règne toujours à Varsovie, pourtant l'arrestation de dix incendiaires semble atténuer quelque peu le contentement public ; de plus, on nous signale que pendant une perquisition à l'académie de peinture, les élèves ont fait feu sur la police ; plusieurs d'entr'eux ont été arrêtés et des revolvers ont été trouvés dans l'établissement.

A Cherson, la police a mis main basse sur un vieillard privé des deux pieds, père de plusieurs enfants et jouant de la vieille pour les nourrir. Ce citoyen né à Tangarauw était généralement estimé dans le pays. Une *descente* faite en son domicile a amené la découverte d'une quantité d'objets incendiaires dont le prix s'élève, dit-on, à quinze cents mille roubles. En voilà encore un qui devait être épris d'un violent amour pour l'empereur, le gouvernement et les institutions qui régissent les plages qui l'ont vu naître.

Ni l'*ultimatum* d'Omer-Pacha, ni le traité de paix conclu entre la Porte et le Monténégro ne nous semblent de nature à rétablir la bonne entente entre ces deux états. Les sanglants conflits qui désolent chaque jour leurs provinces limitrophes, sont de bien lugubres pronostics et n'augurent rien de bon pour les événements auxquels nous devons nous attendre relativement au maintien de l'empire Ottoman.

Les populations Serbes ne s'accommodent pas non plus du dernier protocole de la conférence de Constantinople ; leur mécontentement à l'endroit de la pusillanimité de leur prince et l'agitation incessante qui règne parmi elles prouvent d'une manière irrécusable, que la diplomatie aura encore

fort à faire pour y rétablir le calme d'une autre façon que dans la Péninsule italique.

En présence de tels faits, nous sommes à nous demander si les journaux qui se publient à l'étranger pour soutenir les intérêts de la Porte, empêcheront la Turquie de devenir quelque jour la proie de la France, pour la satisfaction de sa gloire, de l'Angleterre pour l'extension de son commerce en Orient et de la Russie pour la mise à exécution du testament de Pierre le Grand.

En Amérique les éventualités de la guerre semblent avoir pris une tournure défavorable aux fédéraux : on nous apprend que, tandis qu'ils ont disséminés toutes leurs forces dans la Virginie et à l'avant de Richmond, les Séparatistes sont parvenus à établir sur le haut Potomac une formidable armée qui menace d'envahir le Maryland.

La vive inquiétude qui règne à Washington, s'explique d'autant mieux, que par ce fait, cette capitale se trouve singulièrement compromise.

Nous espérons que le gouvernement de l'Union, fort de sa bonne cause, saura bien trouver les moyens de parer à ce nouvel échec.

L'EMPEREUR, LE PAPE ET LA DÉMOCRATIE.

LETTRE A M. P. J. PROUDHON.

Monsieur,

Je suis trop partisan de la liberté de la presse, pour trouver mauvais que toutes les opinions, même les plus excentriques, trouvent place dans les journaux belges; il y a plus, je me réjouis de voir arriver au vent de la publicité des feuillets entachés de contradictions tels que ceux que vous avez écrits sur *Garibaldi et l'unité italienne*.

Ces feuillets font réfléchir.

Sans partager toutes vos opinions, tous vos sophismes, la démocratie voyait en vous un ardent défenseur de sa doctrine, un adepte fervent de l'idée nouvelle ; elle admirait, et elle admirera encore, la verve, le talent qui pétillent sous votre plume ; mais aujourd'hui quelle idée voulez-vous qu'elle ait de M. Proudhon, zoïle des plus grandes figures de notre époque? que voulez vous qu'elle pense d'un homme qui, se disant démocrate, attaque partout la démocratie et se fait le champion du despotisme?

Vous ne croyez pas aux nationalités.

On vous comprendrait jusqu'à un certain point si vous nous disiez : « Tous les hommes sont frères, leur patrie c'est le monde. » Mais non, vous préférez voir souffrir la Hongrie garottée, gémir la Pologne humiliée et préconiser l'annexion de la Belgique libre à la France enchaînée. *Quod di omen avertant!*

L'unité italienne, dites-vous, « est née dans des imaginations aussi fougueuses que vides, caressée par une démocratie égoïste et sans principe, expression d'anarchie autant que d'union, présomptueuse autant qu'impuissante. Jalouse d'agir seule, elle a manqué à la solidarité européenne et fait acte d'égoïsme en tentant de réaliser l'unité » que vous qualifiez de « fantaisie ». Et pour prouver que vous avez raison, vous faites une dissertation géographique!

Vous admirez en Garibaldi « le patriote, mais vous ne le suivez plus quand vous le voyez se faire le chef d'une faction et se jeter, pour le service d'une cause douteuse, dans une entreprise insurrectionnelle; » vous trouvez surtout fort mauvais que l'héroïque vaincu d'Aspromonte ait « prodigué l'injure, » (ce qui est au moins contestable) au vainqueur sanguinaire du *Deux Décembre*.

Soyons sérieux, raisonnons.

Qu'est-ce que Garibaldi? une grande légende, ou plutôt une allégorie qui, il y a deux ans, presque seul, débarqua sous le canon ; se présenta au peuple désorganisé, le transporta d'enthousiasme et le conduisit, à peine armé, à la victoire; enfin, un grand patriote, un grand révolutionnaire. C'est Spartacus greffé sur Caton. « Sa vertu défie la calomnie. »

Mais comment a-t-il vaincu à Marsala en 1859, conquis le royaume des Deux Siciles en 1860, échoué à Aspromonte en 1862? Nous venons de le dire: « à la tête d'une faction, en se jetant dans des entreprises insurrectionnelles! »

D'où vient Monsieur, que vous faites son éloge quand il est vainqueur et que vous le ridiculisiez quand il est vaincu? ses moyens sont les mêmes, la cause est la même; *seule* la fortune a changé... je me trompe : les hommes suivent les fluctuations de la fortune. Puissant, le despotisme de Napoléon Ier avait ses adulateurs; en tombant, le colosse avait ses traîtres.

Ce que vous avez écrit sur l'unité italienne est une trahison politique.

Vous portez très-haut, Monsieur, l'*idée* pour laquelle *votre sire* a combattu, et vous semblez ignorer comment et quelles circonstances ont donné la vie à cette *idée*. Je vais vous le rappeler.

Avez-vous vu ces jours derniers, exposée au passage, une tête fière, majestueuse, tête qui a roulé dans le sac de l'ignoble machine, la tête d'Orsini? eh bien! monsieur, c'est le sang de ce grand patriote qui a rendu fertile la terre où germa l'*idée* qui conduisit les français en Italie. Pour obtenir cette intervention il a fallu que cette démocratie que vous raillez, comptât un martyr de plus parmi ses enfants!

La démocratie italienne est « impuissante! »

Vous avez donc oublié les prodigieux efforts qu'elle fit en 1849 pour conserver Rome et quelles peines l'armée française eût à restaurer le régime du Pape que vous défendez aujourd'hui ;

Vous avez donc oublié avec quelle ensemble elle se leva en 1859 et en 1860 pour chasser les bourbons? ah! monsieur, que vous avez la mémoire malheureuse!

Vous condamnez les réponses de Klapka et de Kossuth à l'appel de Garibaldi aux Hongrois; et en les blamant, vous ne vous apercevez pas que vous imitez leur exemple. Si l'acte de Kossuth « est le coup de dent de la fouine » (nous partageons votre opinion), vous conviendrez que le vôtre est le coup de stylet du *cicerone*.

Heureusement, Garibaldi est au dessus de vos acrimonieuses diatribes, et la boue que vous et les cléricaux lui jetez à la tête ne l'atteint pas; elle ne fait que salir les mains qui la ramassent.

Tout est étrange, contradictoire, dans votre *factum*. Vous approuvez ici ce que vous improuvez là. Vous défendez aujourd'hui ce que vous avez toujours attaqué. Si vous croyiez en dieu et aux hommes on pourrait penser que vous vous êtes converti ; que quelque bon capucin a eu sur vous l'influence heureuse de vous faire dire: « Dieu c'est le.... *bien!* On s'y perd.

En attendant vous êtes « catholique, clérical » tout ce qu'il y a de plus dévoué et vous défendez le *patrimoine de Pierre*. C'est le cas de le dire: « quand le diable devient vieux... » Vous savez le reste.

La plupart des journaux vous ont répondu au nom de leur patriotisme blessé ; ils ont bien fait: quoique le régime sous lequel nous vivons ici laissât beaucoup à désirer, il est préférable (question de patrie à part) à celui que nous imposerait M. Bonaparte.

Nous vous répondrons, nous, au nom de la démocratie que vous avez insulté. Comme nous nous adressons plus spécialement à des travailleurs, deux mots d'histoire sont nécessaires. Si, après cet examen du pouvoir temporel et de l'unité italienne, on peut, logiquement, se rallier à votre thèse, je ne demande pas mieux. Si vous êtes « homme à immoler votre patrie à la justice, » je suis le citoyen capable de sacrifier mes opinions à la vérité.

II.

La Rome antique disparue et la Rome impériale à Constantinople, vous le savez, Monsieur, l'empire romain se démembra; les papes s'y intronisèrent. Dès lors l'Italie devint un foyer de discorde, de guerres intestines ; et les envahisseurs Français, Allemands, Espagnols en firent tour à tour le théâtre de leurs sanglants exploits.

Les papes rêvaient une théocratie universelle; ils ne leur suffisait plus de régner pacifiquement sur les âmes, ils leur fallait un glaive, un sceptre terrestre.

Cela va de soi: quand on veut conquérir l'empire du monde, la force qui intimide peut être utile à la parole qui persuade.

Arriver à substituer un pape-César à l'empereur de la Rome païenne, comme ils sont parvenus à créer un pape-roi dans ce qu'ils appellent les états de l'Eglise, était le but qu'ils poursuivaient; concentrer tous les pouvoirs dans la même main, voilà leur rêve!

Mais ce rêve, tout beau qu'il fut, ils ne purent le réaliser qu'à moitié: et à défaut de pouvoir régner par eux-mêmes sur le monde, ils régnèrent par l'empereur: ils étaient la tête qui pense, lui le bras qui agit.

Cette alliance fut soudée par la misère de l'Italie qui l'alimentait pas ses discordes, tantôt en appelant l'empereur à son secours pour alléger le poids du joug clérical, tantôt en mettant le pape à la tête de ses ligues, quand l'empire devenait trop absorbant. Ce fut bien autre chose quand les libéralités des princes eurent converti le trône pontifical en trône politique. Par le temporel, les pontifes donnèrent de l'éclat à la tiare et devinrent, par le prestige des grandeurs mondaines, les égaux des rois, qui se courbaient assez volontiers sous la puissance de la houlette pastorale ; par le spirituel ils devinrent les arbitres du monde : ils délimitaient les empires : une ligne tracée par eux sur la carte, partageait entre les rois d'Espagne et de Portugal les contrées lointaines découvertes par le génie de Christophe Colomb ; ils parlaient et leur voix était la voix de Dieu!

On comprend que l'éclat de cette puissance était de nature à éblouir les yeux des ambitieux, qui se la disputèrent au moyen des plus honteuses machinations. On est saisi d'horreur, quand on songe que deux femmes aux mœurs dépravées, ignominieuses, Théodora et Morozia ont disposé de la tiare pendant plus de soixante ans; l'une en gratifia son amant Jean X, l'autre son propre fils, Jean XI!

Mais là n'est pas le plus grand inconvénient de l'alliance adultère du temporel avec le spirituel que vous défendez, M. Proudhon, le voici, dans cette théorie absorbante qui résume toute leur doctrine:

« Tous les actes humains, soit de la vie privée, soit de la vie publique, se réduisent à un cas de conscience ; Or le juge du cas de conscience c'est le prêtre ; donc le prêtre est aussi bien chargé de la direction du chrétien dans la vie publique que dans la vie privée. Et comme le pape est au sommet de la hiérarchie sacerdotale, c'est à lui qu'il appartient de juger en dernier ressort les princes et les peuples. »

Comme vous le voyez, quand le spirituel, réuni au temporel, raisonne ainsi, les bureaux de la police ont leur siège dans le confessionnal, le curé remplit les fonctions de commissaire et il ne manque pas, on le sait, de considérer les péchés comme autant de délits.

Point n'est besoin de tant nous étendre sur l'histoire du temporel. Vous conviendrez avec nous, Monsieur, comme en convient tout le monde, que le gouvernement du pape est le plus mauvais de l'Europe, et que son régime est si « populaire, » qu'il ne peut se maintenir que par la force; vous conviendrez que le pontife-roi est maître de tout le terrain couvert par la semelle des soldats français et qu'il est obéi de tous ceux de ses sujets qui se trouvent à la portée de leurs baïonnettes. Or, cela est une violation continue du droit qu'ont les peuples de disposer de leur destinée politique, de se choisir une forme de gouvernement — et vous voulez, vous, M. Proudhon, que « cette garde soit payée » ! Mais les italiens ne la demande pas; elle leur est antipathique, elle les gêne — « Combien pour cette garde? » — Cela n'est pas sérieux.

Le dix-neuvième siècle donne, aux gouvernements mauvais, le choix entre cette double alternative : se reformer ou périr — on ne sort pas de là — demandez plutôt aux Bourbons.

Bonaparte, dans son intérêt personnel et pour assurer sa popularité dans les Romagnes, a demandé, sollicité, insisté que le pape fît des réformes dans ses états — on a fait fi de ses conseils. C'est le *statu quo* que veulent les cardinaux. Retournons la question, et admettons un instant que le pape consente à opérer des réformes, le pourrait il? Nous disons non!

Pourquoi?

Parce que l'infériorité de son gouvernement tient à son principe même.

Le pape croit pouvoir résister au progrès ; comme Caton il dit: *etaimsi omnes ego non*. C'est une grâve erreur et qui prouve peu en faveur de son infaillibilité. Demain nous donnera raison. Le progrès ne s'arrête pas, il marche emportant dans sa course hommes et systèmes, broyant, triturant les idées anciennes aussi bien que les nouvelles; les jetant tour à tour au vent du peuple qui seul les fait vivre ou les condamne à mourir.

C'était bien à vous, Monsieur, qui vous dites l'homme de l'avenir, que revenait le rôle de défenseur de ce débris des anciens jours, de cette pensée déteinte et attristée qui rayonne sur le passé et vit en communauté avec les morts!

Cette situation est-elle tolérable?

III.

Encore deux mots et la cause de l'unité est jugée.

Les vieilles idées, la vieille politique, les vieux partis ont beau faire, le vieux monde s'ébranle tous les jours ; tous les jours il tombe une pierre du vieil édifice. Les replâtrages qu'on y fait durent ce que durent les roses. Ils inspirent quelques espérances aux vieux enfants, puis le plâtre tombe et les plus profondes lézardes apparaissent, et le lendemain montre une nouvelle ruine.

Quand le volcan de 1848 fut rentré dans son cratère, les Veuillot de la religion et de la politique se frottèrent les mains. Ils croyaient avoir fait avec la sainte alliance des vieilles idées, le Waterloo de 89. Place à la sainte Russie! place à la catholique et féodale Autriche! place à l'excommunication! On n'était pas sans espérance de revoir bientôt l'inquisition. Quand au droit divin, il était partout bel et bien restauré.

C'était hier qu'on chantait ces *hossanas*! et depuis hier un progrès s'est fait. Je vais le prouver.

La plus haute personnification du droit féodal et divin, l'empereur-pape Nicolas Ier commença la croisade et la guerre de Crimée a eu trois résultats : la résurrection de la Moldo-Valachie, le droit populaire reconnu bon gré mal gré par les puissances qui lui sont le plus antipathique, l'affranchissement des serfs en Russie, malgré les vieux Russes ; le troisième, le plus grand, le plus inattendu, le réveil de cette nation, son 89!

Le plus obstiné des rois despotes, Ferdinand de Naples; le plus illustre et le plus incorrigible des représentants du roi féodal en Europe, M. de Metternich qui, comme vous M. Proudhon, ne croyait pas au réveil des nations, sont morts au moment où l'Italie devenait libre, à l'heure même où cet hétérogène empire d'Autriche perdait ses plus riches usurpations.

C'était hier que la valeur succombait dans les plaines de Novare, et que cette triste victoire semblait river pour longtemps les chaînes de l'Italie. Aujourd'hui l'Italie est indépendante et libre. Ce peuple illustre, infortuné a reconquis sa place parmi les nations. Demain peut-être, il aura reconquis sa grandeur passée.

A chaque jour son œuvre.

Et vous parlez de « décadence manifeste » M. Proudhon; « du chancre qui se répand partout et infect l'Europe » ? mais vous ne voyez donc pas que tout se remue, s'agite autour de nous ; que les peuples ont soif de liberté et de justice et qu'au premier signal, ils seront tous debout!

Jetez un regard sur la Pologne, la Hongrie, la Serbie et la Grèce ; voyez ce qui se passe en Amérique, au Mexique, en Prusse et demandez à l'Espagne à quoi elle attribue l'explosion de bombes sur ses places publiques! vous verrez si le progrès s'arrête. Mais cela ne vous suffit pas, à vous, qui, au lieu d'exhorter les gouvernements à établir sur des bases solides la liberté, la justice, aspirez à la ruine du monde pensant et politique ; au lieu de dire aux jurisconsultes : « faites-nous des lois humanitaires, instruisez le peuple, » considérez « l'essor politique de 89 comme étant épuisé; » il vous faut sans plus tarder des réformes radicales, des décombres aujourd'hui, le chaos demain! Comme s'il était possible de substituer, sans transition, un état de choses complètement nouveaux à ce qui existe depuis toujours! « La propriété c'est le vol! » On vous reconnaît bien là.

Et puis cette prétendue « décadence », à qui l'attribuez-vous? à la presse démocratique.

Expliquons-nous. Si vous entendez par presse démocratique, les scribes à gages *au service* de M. Bonaparte, vous avez raison ; mais si vous parlez de courageux écrivains qui se sont épuisés, ruinés, dans la lutte, ou qui, échappant, par la modération, au décret du 17 février, sont demeurés debout, tel que Lavertujon, rédacteur de la *Gironde*, c'est une méchanceté toute gratuite.

Revenons à l'Italie.

Ce n'est pas seulement au point de vue de l'unité italienne, qu'il faut envisager la question romaine; il faut tenir compte avant tout des malheureuses populations qui gémissent sous un régime abhoré, maintenu par la domination étrangère.

L'Italie demande à l'empereur de quel droit il s'obstine à soustraire, à son travail d'unification, une fraction de sa famille; Pourquoi il lui enlève son centre naturel, la ville de Rome, tient en échec toutes les forces vives du pays et paralyse toutes les tentatives de constitution nationale!

Une triple sommation lui est faite.

Les italiens demandent l'évacuation de leur territoire, au nom de leur nationalité, les peuples au nom de leur souveraineté politique; nous tous, qui ne partageons pas votre opinion, Monsieur, qui nous sentons solidaires des opprimés de tous les pays de la terre, au nom de la liberté du monde.

Soyez logique, Monsieur, il faut ou que la France retire ses troupes de Rome ou qu'elle nie le principe de l'indépendance italienne et celui de la souveraineté des peuples — car vous n'arriverez jamais à persuader à quiconque que les Romains se trouvent heureux du gouvernement des cardinaux.

Si vous niez aux Romains le droit d'êtres libres, si vous tenez absolument à en faire les moutons du pape, je le veux bien, pour un instant; Mais alors rétablissez le régime qui a provoqué la révolution; ce sera la semence d'une révolution nouvelle, il est vrai, mais cela vous importe peu, vous ne croyez pas à la nationalité des peuples!

Cependant, quand vous aurez arrangé les affaires italiennes à votre façon, vous voudrez bien nous dire pourquoi vous avez été à Magenta et à Solferino? Pour quelle « idée » vous avez combattu ; pourquoi surtout vous avez reconnu le royaume d'Italie?

IV.

Tout le monde reconnait que le gouvernement du pape est mauvais ;

Qu'il est antipathique aux romains ; que les troupes françaises parties de dix minutes, les populations auront renversé ce trône vermoulu ;

Tout le monde est d'accord que cette occupation est une injustice flagrante, une tache au front de la France ;

Le peuple français, qu'il ne faut pas confondre avec le gouvernement, quoique privé de liberté, fait entendre de sourds murmures et dit que si l'occupation de Rome cessait, ce serait une charge de moins pour la France; que cette occupation n'a pas peu contribuer à mettre ses finances dans l'état où elles se trouvent.

Admettons cette hypothèse : les évènements se succédant et l'ajournement devenant impossible, l'empereur, forcé de prendre une décision, retire enfin ses troupes.

Qu'arrive-t-il?

L'unité se fait, Rome est la capitale de l'Italie.

Mais la papauté, direz-vous, que devient-elle?

Oh! soyez tranquille, je ne veux point « l'accommoder à la sauce constitutionnelle, » et quand cela serait, où serait le mal, s'il vous plait? Mais non, la papauté à Rome deviendrait conspiratrice. Oubliant qu'elle doit avant tout s'occuper du salut des âmes, elle ne cesserait de troubler, d'alarmer les consciences, et de tenter le retour d'un état de choses désormais reconnu impossible.

C'est bien un peu votre opinion.

Que le pape actuel aille achever son pontificat à l'ile d'Elbe, en Sardaigne, ou dans une des iles de la Méditerrannée dont on pourrait lui concéder la souveraineté *nominale*. Le temps qui est un grand pacificateur permettrait peut-être à son successeur de reprendre le siège de Pierre et de vivre tranquille à Rome, entouré de la vénération de tous les fidèles; La religion, séparée de la politique, ne parlerait plus le langage de l'intrigue et de la haine et n'entretiendrait plus les hommes que de concorde, de charité et de mutuelle tolérance.

Quant à l'Italie une, libre, on la verrait prospère, florissante, cultivant en paix les richesses de son sol et celles non moins merveilleuse du génie de ses habitants.

Mais la France, dites-vous, sera amoindrie, « humiliée » et vous voilà lui donnant la rive gauche du Rhin et la Belgique ; vous dites à *votre* empereur : « Osez, sire, osez et le « Rhin, le Luxembourg, la Belgique, la Hollande, toute « cette France teutonique, antique patrimoine de Charle- « magne, est à vous. Elle vous est due par titre impé- « rial et comme indemnité de ce que vous venez de faire, à « la requête de l'Europe, pour l'Italie. » Et c'est là ce que vous appelez « la gloire? » Quel ami des peu ples vous faites et comme vous aimez la liberté! En vérité vous vous aveuglez trop sur la popularité qu'a *votre* empereur en Belgique, et combien les Belges s'accomoderaient peu du régime dont il gratifie les Français.

Non, M. Proudhon, la gloire ne consiste pas à s'annexer les petits états et à susciter ainsi la guerre ce fléau si justement abhoré, tristes festins des rois despotes, ambitieux, dont le sang des peuples paie la carte. Il y a quelque chose de mieux à faire, c'est d'émanciper les nations opprimées et de consolider la paix, en donnant l'exemple d'un désarmement général!

La paix, c'est l'état normal promis aux générations futures, le dernier mot de la politique internationale, le triomphe commun de la liberté et de la pensée philosophique, le couronnement de l'édifice pour le monde civilisé, pour l'humanité tout entière ; la paix avec la liberté c'est la vie des nations et des individus qui en ont senti le prix et qui sont capables d'en apprécier et d'en pratiquer les devoirs ; c'est à la fois le droit et la possibilité de faire, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, tout ce qui rattache la satisfaction personnelle à l'utilité commune et à l'ordre général ; c'est en un mot le plein exercice des facultés humaines limité par les seules exigences de l'intérêt social, réglé par les institutions, *émanées de la volonté nationale*, et soumis au contrôle perpétuel et *souverain* de la conscience publique.

La paix et la liberté sont les termes suprêmes que l'humanité doive s'efforcer d'atteindre pour couronner sa laborieuse éducation sur la terre, pour compléter le triomphe de la civilisation sur la barbarie et préparer les nations à la République universelle.

Quand les peuples auront secoué le joug des tyrans, qu'ils seront las de s'entrégorger, ils comprendront que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de s'occuper de leur condition personnelle et sociale.

Dès lors ils demanderont à leurs gouvernements, et ils l'obtiendront, parce que ces gouvernements seront les leurs:

La suppression des dépenses inutiles;

Une meilleur répartition de l'impôt;

La liberté de la presse, sans restriction ;

L'exonération complète de ceux que la loi doit protéger et non asservir ; aider et non ruiner.

Voilà la vraie gloire, M. Proudhon!

Ce que veux le dix-neuvième siècle c'est la paix, ce que veut la démocratie, le bien-être des peuples, c'est la paix. Le progrès signifie encore la paix. Pour y arriver il faut sortir de cet anfigourisme politique où se débattent sans solution les diverses questions qui se trouvent sur le tapis. La première, la plus sérieuse, la question romaine. Ne vous préoccupez pas de l'Italie unifiée, *Italia fara da se* ; elle saura reconquérir, soit par la diplomatie ou par les armes, Venise; car il lui faut Venise avec Rome. Alors vous la verrez se constituer, et vous entendrez de nouveau le *civis sum Romanus* des anciens toscans.

Voyez cependant quels résultats donnerait la paix : un désarmement général!

L'Autriche pourrait tout à son aise caresser le rêve de l'unité allemande et se faire, comme autrefois les rois de France, l'héritière des provinces que les grands vassaux retiennent sous leur dépendance ; elle deviendrait intéressé à tout ce qui pourrait faire refleurir le commerce dans la Péninsule, même au percement de l'isthme de Suez.

Dès lors, tous les ports de l'Italie, Venise, Ancône, Trieste, le littoral Adriatique comme le littoral de la Méditerrannée rentreraient dans la situation qu'avait fait perdre, à une partie des puissances occidentales, la navigation par le cap de Bonne-Espérance ;

La Prusse, rivale de l'Autriche pour la prépondérance dans les états de la Confédération Germanique, la Prusse poursuivrait son double but, sa grandeur personnelle et le maintient de la puissance autrichienne, en tant que puissance allemande ; l'agrandissement de l'Autriche, au midi de l'empire, est loin d'être désiré ; depuis un siècle, la Prusse possède la Silésie que lui a conquise le grand Frédéric, et une partie de la Pologne, concédée par le traité arrosé des larmes de Marie-Thérèse ; la Prusse doit encore désirer la paix pour conserver intact l'héritage des ducs de Brandebourg.

L'Angleterre pays d'industrie et de travail comme la France, ne peut augmenter sa puissance que par l'extension de son commerce ; et le commerce, vous ne l'ignorez pas, Monsieur, n'a pas besoin du tumulte des armes pour s'étendre, nourrir et vêtir les populations. L'Angleterre désire la paix ; elle la désire par amour de l'humanité et par intérêt personnel. La mission qu'elle s'est donnée en Italie est noble, et nous la croyons désintéressée. Le traité de commerce qu'elle vient de signer avec la France et la Belgique semble encore la disposer davantage à la paix.

De tout ceci il faut conclure que si les budgets de la guerre absorbent partout les ressources des états, c'est à la politique tortueuse des Tuileries qu'il faut s'en prendre. Aucune puissance ne songera à se montrer agressive envers la France. Alors pourquoi tenir toute l'Europe sous les armes?

Pourquoi toutes ces combinaisons machiavéliques?

Pourquoi?

Parce que l'empereur des Français n'est pas aimé en France; qu'il a besoin de détourner des affaires intérieures l'attention des français ; que le jour où tout rentrerait dans le calme de la paix, il se verrait avant tout forcé de restituer aux peuples les libertés qu'il leur a prises ; que ces libertés, cette gloire de l'amélioration des masses ne peuvent convenir à son gouvernement, parce qu'elles sont les prérogatives d'un règne pacifique, populaire, et que le sien est celui de la dégradation civique, une fiction, un mensonge, un abus de la force et du sabre.

Vous vous faites le partisan d'une triste politique.

Vous vous êtes défendu d'avoir préconisé l'annexion de la Belgique à la France. Votre lettre nous a fait songer à un proverbe fort en usage en Italie, *se non e vero, e bene trovato*. Si cela n'est pas, c'est du moins bien prouvé.

Depuis longtemps, il est vrai, nous savions que vous vous étiez donné la mission de régenter, d'attaquer tout le monde, de démolir tous les systèmes et de ne soutenir que l'arbitraire ; vous nous aviez habitués à vous voir seul de votre avis : aujourd'hui, il semble que vous ayez voulu vous surpasser. Soyons juste: vous avez réussi.

N. ODILON DELIMAL.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en soumettant à leur appréciation le beau discours, que nous n'hésitons pas à gratifier de véritable monument littéraire, prononcé par M. Victor Hugo, au banquet, à lui offert, le mardi 16 septembre, par les éditeurs de son grand ouvrage intitulé : *les Misérables*.

« Messieurs, mon émotion est inexprimable ; si la parole me manque, vous serez indulgents.

« Si je n'avais à répondre qu'à l'honorable bourgmestre de Bruxelles, ma tâche serait simple ; je n'aurais, pour glorifier le magistrat si dignement populaire et la ville si noblement hospitalière, qu'à répéter ce qui est dans toutes les bouches, et il me suffirait d'être un écho ; mais comment remercier les autres voix éloquentes et cordiales qui m'ont parlé? A côté de ces éditeurs considérables, auxquels on doit l'idée féconde d'une librairie internationale, sorte de lien préparatoire entre les peuples, je vois ici, réunis, des publicistes, des philosophes, d'éminents écrivains, l'honneur des lettres, l'honneur du continent civilisé. Je suis troublé et confus d'être le centre d'une telle fête d'intelligences, et de de voir tant d'honneur s'adresser à moi, qui ne suis rien qu'une conscience acceptant le devoir et un cœur résigné au sacrifice.

« Comment vous remercier tous? Comment serrer toutes vos mains dans une seule étreinte? Eh bien, le moyen est simple aussi. Vous tous, qui êtes ici, écrivains, journalistes, éditeurs, imprimeurs, publicistes, penseurs, que représentez-vous? Toutes les énergies de l'intelligence, toutes les formes de la publicité, vous êtes l'esprit. — Légion, vous êtes l'organe nouveau de la société nouvelle, vous êtes la presse. Je porte un toast à la presse!

« A la presse chez tous les peuples! à la presse libre! à la presse puissante, glorieuse et féconde!

« Messieurs, la presse est la clarté du monde social ; et dans tout ce qui est clarté, il y a quelque chose de la Providence.

« La pensée est plus qu'un droit, c'est le souffle même de l'homme. Qui entrave la pensée attente à l'homme même. Parler, écrire, imprimer, publier, ce sont là, au point de vue du droit, des identités ; ce sont là les cercles, s'élargissant sans cesse, de l'intelligence en action ; ce sont là les ondes sonores de la pensée.

« De tous ces cercles, de tous ces rayonnements de l'esprit humain, le plus large, c'est la presse. Le diamètre de la presse, c'est le diamètre même de la civilisation.

« A toute diminution de la liberté de la presse correspond une diminution de civilisation ; là où la presse libre est interceptée, on peut dire que la nutrition du genre humain est interrompue. Messieurs, la mission de notre temps c'est de changer les vieilles assises de la société, de créer l'ordre vrai, et de substituer partout les réalités aux fictions. Dans ce déplacement des bases sociales, qui est le colossal travail de notre siècle, rien ne résiste à la presse appliquant

sa puissance de traction au catholicisme, au militarisme, à l'absolutisme, aux blocs de faits et d'idées les plus réfractaires.

La presse est la force. Pourquoi? parce qu'elle est l'intelligence.

« Elle est le clairon vivant, elle sonne la diane des peuples, elle annonce à voix haute l'avènement du droit, elle ne tient compte de la nuit que pour saluer l'aurore, elle devine le jour, elle avertit le monde. Quelquefois pourtant, chose étrange, c'est elle qu'on avertit. Ceci ressemble au hibou réprimant le chant du coq.

« Oui, dans certains pays, la presse est opprimée. Est-elle esclave? Non. Presse esclave! C'est là un accouplement de mots impossible.

« D'ailleurs, il y a deux grandes manières d'être esclave: celle de Spartacus et celle d'Epictète. L'un brise ses fers, l'autre prouve son âme. Quand l'écrivain enchaîné ne peut recourir à la première manière, il lui reste la seconde.

« Non, quoique fassent les despotes, j'en atteste tous les hommes libres qui m'écoutent, et cela, vous l'avez récemment dit en termes admirables, monsieur Pelletan, et de plus, vous et tant d'autres, vous l'avez prouvé par votre généreux exemple, non, il n'y a point d'asservissement pour l'esprit!

« Messieurs, au siècle où nous sommes, sans la liberté de la presse, point de salut. Fausse route, naufrage et désastre partout.

« Il y a aujourd'hui de certaines questions, qui sont les questions du siècle, et qui sont là devant nous, inévitables. Pas de milieu : il faut s'y briser, ou s'y réfugier. La société navigue irrésistiblement de ce côté là. Ces questions sont le sujet du livre douloureux dont il a été parlé tout à l'heure si magnifiquement. Paupérisme, parasitisme, production et répartition de la richesse, monnaie, crédit, travail, salaire, extinction du prolétariat, décroissance progressive de la pénalité, misère, prostitution, droit de la femme qui relève de minorité une moitié de l'espèce humaine, droit de l'enfant qui exige — je dis exige — l'enseignement gratuit et obligatoire, droit de l'âme, qui implique la liberté religieuse; tels sont les problèmes. Avec la presse libre, ils ont de la lumière au dessus d'eux, ils sont praticables, on voit leurs précipices, on voit leurs issues, on peut les aborder, on peut y pénétrer. Abordés et pénétrés, c'est à-dire résolus, ils sauveront le monde. Sans la presse, nuit profonde; tous ces problèmes sont sur-le-champ redoutables, on ne distingue plus que leurs escarpements, on peut en manquer l'entrée, et la société peut y sombrer. Eteignez le phare, le port devient l'écueil.

« Messieurs, avec la presse libre, pas d'erreur possible, pas de vacillation, pas de tâtonnement dans la marche humaine. Au milieu des problèmes sociaux, ces sombres carrefours, la presse est le doigt indicateur. Nulle incertitude. Allez à l'idéal, allez à la justice et à la vérité. Car il ne suffit pas de marcher, il faut marcher en avant. Dans quel sens allez-vous? là est toute la question. Simuler le mouvement, ce n'est point accomplir le progrès; marquer le pas sans avancer, cela est bon pour l'obéissance passive; piétiner indéfiniment dans l'ornière est un mouvement machinal indigne du genre humain. Ayons un but, sachons où nous allons, proportionnons l'effort au résultat, et que dans chacun des pas que nous faisons il y ait une idée, et qu'un pas s'enchaîne logiquement à l'autre, et qu'après l'idée vienne la solution, et qu'à la suite du droit vienne la victoire. Jamais de pas en arrière. L'indécision du mouvement dénonce le vide du cerveau. Vouloir et ne vouloir pas, quoi de plus misérable! Qui hésite, recule et atermoie ne pense pas. Quant à moi, je n'admets pas plus la politique sans tête que l'Italie sans Rome.

« Puisque j'ai prononcé ce mot, Rome, souffrez que je m'interrompe, et que ma pensée, détournée un instant, aille à ce vaillant qui est là-bas sur un lit de douleur. Certes, il a raison de sourire. La gloire et le droit sont avec lui. Ce qui confond, ce qui accable, c'est qu'il se soit trouvé, c'est qu'il ait pu se trouver en Italie, dans cette noble et illustre Italie, des hommes pour lever l'épée contre cette vertu. Ces Italiens là n'ont donc pas reconnu un Romain?

« Ces hommes se disent les hommes de l'Italie; ils crient qu'elle est victorieuse, et ils ne s'aperçoivent pas qu'elle est décapitée. Ah! c'est là une sombre aventure, et l'histoire reculera indignée devant cette hideuse victoire qui consiste à tuer Garibaldi afin de ne pas avoir Rome!

« Messieurs, quel est l'auxiliaire du patriote? la presse. Quel est l'épouvantail du lâche et du traître? la presse.

« Je le sais, la presse est haïe, c'est là une grande raison de l'aimer.

« Toutes les iniquités, toutes les persécutions, tous les fanatismes la dénoncent, l'insultent et l'injurient comme ils peuvent. Je me rappelle une encyclique célèbre dont quelques mots remarquables me sont restés dans l'esprit. Dans cette encyclique, un pape, notre contemporain, Grégoire XVI, ennemi de son siècle, ce qui est un peu le malheur des papes, et ayant toujours présents à la pensée l'ancien dragon et la bête de l'Apocalypse, qualifiait ainsi la presse dans son latin de moine camaldule: *Gula ignea, caligo, imdetus immanis cum streditu horrendo.* Je ne conteste rien de cela; le portrait est ressemblant. Bouche de feu, fumée, rapidité prodigieuse, bruit formidable. Eh oui, c'est la locomotive qui passe! c'est la presse, c'est l'immense et sainte locomotive du progrès!

« Où va-t-elle? Où entraîne-t-elle la civilisation? Où emporte-t-il les peuples, ce puissant remorqueur? Le tunnel est long, obscur et terrible. Car on peut dire que l'humanité est encore sous terre, tant la matière l'enveloppe et l'écrase, tant les superstitions, les préjugés et les tyrannies font une voûte épaisse, tant elle a de ténèbres au-dessus d'elle! Hélas, depuis que l'homme existe, l'histoire entière est souterraine; on n'y aperçoit nulle part le rayon divin. Mais au dix-neuvième siècle, mais après la révolution française, il y a espoir, il y a certitude. Là-bas, loin devant nous un point lumineux apparaît. Il grandit, il grandit à chaque instant, c'est l'avenir, c'est la réalisation, c'est la fin des misères, c'est l'aube des joies, c'est Chanaan! c'est la terre future où l'on n'aura plus autour de soi que des frères et au-dessus de soi que le ciel. Courage à la locomotive sacrée! courage à la pensée! courage à la science! courage à la philosophie! courage à la presse! courage à vous tous, esprits! L'heure approche où l'humanité, délivrée enfin de ce noir tunnel de six mille ans, éperdue, brusquement face à face avec le soleil de l'idéal, fera sa sortie sublime dans l'éblouissement!

« Messieurs, encore un mot, et permettez, dans votre indulgence cordiale, que ce mot soit personnel.

« Etre au milieu de vous, c'est un bonheur. Je rends grâce à Dieu qui m'a douné, dans ma vie sévère, cette heure charmante. Demain je rentrerai dans l'ombre. Mais je vous ai vus, je vous ai parlé, j'ai entendu vos voix, j'ai serré vos mains, j'emporte cela dans ma solitude.

« Vous, mes amis de France, et mes autres amis qui sont ici trouveront tout simple que ce soit à vous que j'adresse mon dernier mot, il y a onze ans, vous avez vu partir presque un jeune homme, vous retrouvez un vieillard. Les cheveux ont changé, le cœur non. Je vous remercie de vous être souvenus d'un absent; je vous remercie d'être venus; accueillez, — et vous aussi, plus jeunes, dont les noms m'étaient chers de loin et que je vois ici pour la première fois, — accueillez mon profond attendrissement. Il me semble que je respire parmi vous l'air natal, il me semble que chacun de vous m'apporte un peu de France, il me semble que je vois sortir de toutes vos âmes groupées autour de moi quelque chose de charmant et d'auguste qui ressemble à une lumière et qui est le sourire de la patrie.

« Je bois à la presse! à sa puissance, à sa gloire, à son efficacité! à sa liberté en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Amérique! à sa délivrance ailleurs! »

UN DÉMOCRATE BELGE A GARIBALDI.

Air : Pape et Christ.

O rage! ils ont osé de leurs mains homicides
Toucher impudemment au nouveau rédempteur;
Et le volcan qui gronde, aux écumants acides,
Sur eux n'a point vomi son foudre destructeur.
O peuple italien! naguère si stoïque,
Tu ne t'es point dressé, terrible, menaçant!
Il est souffrant, vaincu, mais son âme héroïque
Te régénèrera par son souffle puissant.

Ah! de ta nation le semblant d'apathie,
C'est le temps qu'elle doit consacrer à son deuil;
Peuple, tu ne veux pas la voir assujettie,
Non, tu vas châtier l'insolence et l'orgueil.
Il vient, il vient le jour où l'hydre catholique
Avili, doit tomber sous ton pied écrasant!
Ton sauveur est vaincu, mais son âme héroïque
Te régénèrera par son souffle puissant.

Laisse-les s'enivrer de leur honteuse gloire,
Ils vont payer bien cher leur triomphe d'un jour,
Qu'ils sachent, les bandits! que leur sombre victoire
Pour l'auguste captif, a grandi notre amour:
Qu'ils sachent, qu'outrageant sa vertu prolifique,
Ils flétrissent leurs fronts d'un stigmate incessant.
Le vaillant est vaincu, mais son âme héroïque
Te régénèrera par son souffle puissant.

Rome ou la mort! ce cri qui retentit naguère
Du golfe Adriatique aux bouches de l'Etna,
Peuple, sera toujours, toujours son cri de guerre
Lorsque son bras vengeur sur eux s'élèvera.
Rome t'appartiendra! sur son sol poétique,
Oui, l'astre liberté luira resplendissant!
Il est vaincu là-bas!. mais son âme héroïque
Te régénèrera par son souffle puissant.

Rome de la tiare, ô suprême vertige!
Subit, la honte au front, le prestige menteur,
De sa grandeur, hélas! reste à peine un vestige?
Et là-bas, dans les fers gît son libérateur.
Il l'eût sauvée; eh quoi! du pouvoir despotique,
Les caïns, aimant mieux le joug asservissant,
Ont arrêté son bras, mais son âme héroïque
Te régénèrera par son souffle puissant.

Peuple vaillant, malgré la douleur qui t'oppresse,
Si tu crois conquérir encor ta liberté;
Entends ma faible voix, ton destin m'intéresse,
Va, ne pactise plus avec la royauté.
Celui qui s'alliait cette puissance inique
Pour anéantir l'Italie, est là, tout frémissant;
L'ingrate l'a frappé, mais son âme héroïque
Te régénèrera par son souffle puissant.

Le Russe, le Hongrois, le Polonais, le Slave,
Ont juré de briser un odieux pouvoir!
Partout le genre humain, fatigué d'être esclave,
En toi, Garibaldi, mettait tout son espoir.
Mais un jour de sanglots a lui pour l'Italie,
Du glorieux héros ils ont fait un martyr!
Peuples, relevons-nous, et sur la tyrannie
Frappons le dernier coup qui doit l'anéantir!

PROSPER VOGLET.

(Propriété de l'auteur.)

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL
D'UN
OUVRIER-PROLÉTAIRE
A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.
Par Pierre l'Exploité.
PRIX : 10 CENTIMES.

CH. KOESTER,
TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,
Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),
Lez-Bruxelles.

LOUIS DELEPAUT,
RUE DES SIX JETONS, 21, A BRUXELLES.
Agence d'affaires générales et commerciales.
Dépôt de Cigares de 50 à 300 francs le mille. — Envois d'échantillons en ville et en province.
Cagliostro, Nouvelle Liqueur.
Affranchir les correspondances.

ATELIER D'HORLOGERIE,
F. SPEHL,
RUE SAINTE-CATHERINE, 19, A BRUXELLES.
Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr. 3 00
» ordinaire. . .	» 2 00
Nettoyage de pendule. .	» 3 50
» d'horloge ordinaire de	1 à 2 00
Verre cylindre.	40 centimes.
» demi-fin.	25 »

Réparation de boîtes à musique.
NOTA. Le pièces brisées son remplacées à des prix modérés

On peut se procurer au bureau du journal, l'ÉCHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

J. L. LEEUW,
BOTTIER ET CORDONNIER,
Rue des Alexiens, N° 4,
A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,
TAILLEUR,
RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE.
Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.
A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 8. 2me Année. 30 Septembre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 29 Septembre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Depuis la misérable équipée qui a valu le titre et les décorations que l'on sait à M. Pallaviccino, à l'exception de l'Amérique toutes les nations, où la guerre sévissait désastreuse et sanglante, ont mis bas les armes : elles semblent profiter du deuil que leur impose l'incommensurable désillusion du régénérateur de l'Italie pour se recueillir profondément, en attendant que le rétablissement de l'illustre général lui permette, comme par le passé, de se vouer à la vie active, c'est à dire à la Révolution. Alors sans doute, inspirées de près ou de loin par son fécond génie, toutes les nations qui tiennent encore à reconquérir leurs libertés perdues recommenceront, avec plus d'acharnement que jamais, la terrible lutte des opprimés contre les oppresseurs. Puisse-t-elle cette fois être décisive; puisse enfin la tyrannie représentée par le sabre et le goupillon y trouver la tombe et l'oubli.

La santé de notre Garibaldi s'améliore chaque jour; sa blessure, dont la gravité faisait pressentir d'abord des dangers sérieux, n'offre maintenant plus aucune crainte; il suffit au captif de Marignano de quelques mois de repos pour recouvrer toutes ses forces.

Le général Durando, ministre des affaires étrangères à Turin, vient de donner sa démission et sollicite, dit-on, une ambassade quelconque. Ce soldat croit-il échapper par ce moyen aux dures vérités que doit révéler, sur le compte du cabinet dont il a fait partie, le procès de Garibaldi?

Le père Pantaleone, qui a toujours suivi Garibaldi en qualité d'aumônier, vient d'être arrêté à Naples au moment où il croyait s'embarquer pour l'Amérique. Il eut sans doute été bien dangereux dans l'autre hémisphère pour que le gouvernement du roi galant-homme ait cru devoir le gratifier d'un cachot en Italie. Dans notre précédent numéro nous avons mentionné le désir exprimé par Garibaldi d'aller s'établir en Angleterre. Nous apprenons, par une correspondance échangée entre le solitaire de Caprera et le consul d'Amérique à Vienne, que ce ne serait qu'après avoir payé à la Révolution le tribut qu'il s'est si généreusement imposé : en effet, il résulte de la lecture des lettres qui composent cette correspondance que dès sa sortie de prison Garibaldi partirait pour le nouveau monde afin de prêter aux abolitionnistes le concours de son bras et de son grand génie.

Des confins de la Hongrie jusqu'aux plages de Damas, tout l'empire turc semble être momentanément pacifié; la crise financière même parait s'amoindrir, M. le sultan peut donc respirer à l'aise. Pourtant nous doutons fort, que cet état de choses soit de longue durée; si nous en croyons certains journaux, les populations du Monténégro, de l'Herzégovine et de la Servie surtout sont peu satisfaites du sort que leur a fait la diplomatie, et l'on peut s'attendre, d'un moment à l'autre, à voir se renouveler les scènes de carnage tant de fois répétées dans ces malheureux pays.

La diète de Weimar vient d'avoir eu sa première séance; deux cent quatre-vingts membres y étaient présents. Le projet de la formation d'une unité allemande y a été mis à l'ordre du jour et doit, paraît-il, être discuté pendant cette session. Cependant comme beaucoup de membres sont portés à faire partager le gouvernement d'un état ainsi constitué entre la Prusse et l'Autriche, nous ne pensons pas que la discussion du dit projet aboutira à une solution satisfaisante.

Le conflit qui s'est élevé entre la Chambre prussienne et le gouvernement, et que nous avons déjà signalé plusieurs fois, vient d'amener la dissolution du ministère qui s'est toutefois reconstitué tant bien que mal, sans avoir néanmoins pu s'adjoindre un ministre des finances. On sait que les questions pendantes sont la réorganisation de l'armée et le vote des budjets de 62 et de 63. Quant au budjet de 63, le gouvernement croit avoir trouvé un *mezzo termine* en demandant un crédit extraordinaire sur les contributions à percevoir pour cette année. Nous avons la certitude que la Chambre sera unanime pour rejeter ce projet.

A la suite d'un manifeste en faveur de la reconstitution de la Pologne, comme état indépendant mais restant toutefois tributaire de la Russie, M. Wolopski, auteur et principal signataire de ce document, a été arrêté à Varsovie et conduit à Pétersbourg par force gendarmes ni plus ni moins qu'un galérien de la pire espèce. A son arrivée dans cette capitale, ce vieillard a eu plusieurs entretiens très-vifs avec M. Constantin. Dans leur dernière entrevue, M. le duc prétendant que la Lithuanie appartenait de droit à l'empire russe, Wolopski lui prouva le contraire, l'histoire en main. « On ne réplique pas à un grrand-duc de Russie, » fit le Constantin. Que dites-vous, lecteurs, de la force de cet argument?

Comme nous l'avons dit précédemment, Jackson étant venu s'établir sur le haut Potomac avec une formidable armée, dont une partie avait envahi le Maryland et inquiétait vivement Washington, le gouvernement a cru devoir prendre les mesures nécessaires pour faire face à cette éventualité. En conséquence, outre les dispositions militaires arrêtées en conseil de guerre, le général Mac-Clellan fut promu au grade de généralissime des armées fédérales. Pour légitimer ses droits aux titres que lui conférait tout son pays, Mac-Clellan se mit en campagne; après trois jours de rudes combats, qui peuvent être considérés comme trois jours de désastres pour les partisans de l'esclavage, ceux-ci furent contraints d'évacuer la partie du Maryland qu'ils occupaient et de repasser le Potomac avec des pertes considérables, en laissant aux fédéraux une grande quantité de vivres, de bagages et de munitions de guerre de toutes sortes. On prétend que pendant la première de ces trois sanglantes journées, les confédérés ont eu plus de quinze mille hommes mis hors de combat.

Il est à regretter que les unionistes pendant leur triomphe ont eu à déplorer la disparition d'un corps de 6,000 hommes, faits prisonniers par le général Lee près de Hapers-Ferry.

Dans notre numéro précédent ne voulant pas rester en arrière dans la question qui préoccupait toute la presse, nous avons reproduit un article, émané de la plume d'un de nos associés, article où l'on tentait de réfuter certaines appréciations erronées, que M. Proudhon se faisait de notre pays; aujourd'hui, nous conformant à notre programme, nous nous empressons de reproduire un autre article sur le même sujet, seulement, le membre de l'Association *le Peuple* qui l'a écrit, ne voit dans les récriminations des journalistes qu'une fausse interprétation de la pensée du publiciste français, et soulève contre M. Defré, certains griefs qui ne nous paraissent pas dénués de fondement. Du reste, nous laissons nos lecteurs juges de ces deux documents.

RÉPONSE A JOSEPH BONIFACE,

PAR UN BELGE.

L'hospitalité a des droits, Monsieur, sans doute, et vous avez raison de les faire valoir, mais j'ajoute qu'elle a des devoirs et que le premier de ces devoirs est la justice. Un proscrit peut être accusé dans le pays même qui l'accueille, je le veux bien, mais je réclame avant tout pour lui l'impartialité du juge.

Songez-y d'ailleurs, dans cette triste affaire qui nous occupe, le pays est juge et partie, dès lors exposé à de déplorables égarements, et vous, Monsieur, qui vous faites aujourd'hui le représentant de la justice populaire, vous seriez bien coupable, si dans la lettre publiée par vous, vous aviez proclamé la honte d'un honnête homme, si vous l'aviez accusé d'ingratitude alors que seuls nous étions ingrats, si vous aviez attisé dans le peuple une indignation irréfléchie qu'il eût fallu éteindre. Si cela était, nul ne pourrait pardonner même à votre légéreté; aussi, je veux sévèrement interroger votre pensée comme j'interrogerai celle de votre adversaire, j'examinerai froidement le jugement que vous portez contre lui et je n'applaudirai à votre patriotisme, que si je crois la justice satisfaite. C'est ainsi que j'entends remplir au nom de mon pays les devoirs de l'hospitalité.

I.

Voici un publiciste jusqu'ici dévoué corps et âme à une cause qui s'appelle la Révolution, c'est la cause du peuple; ce publiciste en poursuit partout et sans merci les adversaires, il s'attaque à tous les obstacles qui peuvent retarder la Révolution dans sa marche; c'est son devoir s'il croit sa cause juste. Mais aujourd'hui, on l'accuse et vous des premiers, Monsieur, de mentir à son passé, d'invoquer le despotisme après avoir invoqué la liberté, et l'on cite ses paroles; j'analyse ces paroles, et voici ce que je trouve d'abord :

L'unification de l'Italie sera funeste au mouvement révolutionnaire précisément parce qu'avec l'annexion de la Bel-

gique elle peut entraîner une guerre générale ; l'Italie, en effet, sera faite par la France et faite en même temps contre la France, car nul doute que cette puissance nouvelle ne soit une nouvelle barrière opposée à l'empire et qu'elle n'en amoindrisse l'autorité et le prestige.

Ce sera bien fait, dira t-on. — Oui sans doute, si l'empereur n'exige rien en compensation de son influence de son autorité perdue : mais le croyez-vous assez désintéressé pour cela, croyez-vous qu'il consente à sacrifier l'or et le sang de la France, pour une cause dont le triomphe lui sera fatal, et qu'il ne songe pas un peu à reprendre ailleurs, en Belgique, par exemple, ce qu'il perd et plus qu'il ne perd là-bas? — Monsieur Proudhon croit qu'il y songe, et il le dit.

Dès lors lui est il permis à lui publiciste de crier : prenez garde! à un peuple qui sommeille peut-être? lui est-il permis à lui socialiste de dire aux siens : le conflit européen que fera naître l'annexion de la Belgique sera mortel à la Révolution. Guerre à l'unité de l'Italie!

Je réponds que non seulement il le peut, mais qu'il le doit. Si j'ai, comme je crois, fidèlement reproduit jusqu'ici la pensée de M. Proudhon dépouillée de sa brillante enveloppe, il a pu dès l'abord sembler au moins étrange à un lecteur impartial que le publiciste soit accusé d'ingratitude et de félonie. Ingrat? mais il nous signale un danger! Traître? mais qui trahit-il? l'empereur!

Et pourtant vous persistez à l'accuser, Monsieur, et vous citez encore à l'appui de votre accusation ses dernières paroles. Il prêche l'annexion, il proclame le règne du sabre, vous le dites, j'analyse encore.

Mais avant tout, n'oublions rien de ce qui précède, n'oublions pas que M. Proudhon proteste « contre toute iniquité commise par son gouvernement à l'égard d'un peuple. » Il dit encore qu'à ses yeux depuis 1848, le militarisme a fait son temps. Or si dans ses dernières paroles M. Proudhon encense le militarisme et demande l'annexion, si cet écrivain a l'audace d'entasser en quelques lignes d'aussi monstrueuses contradictions, ce n'est pas de trahison que je l'accuserai, je l'accuserai de démence et d'ineptie et je jetterai ma plume.

Et maintenant qu'y a-t-il dans ces dernières phrases tant citées tant incriminées? Ce qu'il y a? Il y a d'abord de l'ironie, de l'ironie pour l'empereur, de l'ironie pour nous ;

Il y a l'amitié qui nous secoue brutalement peut-être mais qui nous éveille, qui nous montre nos plaies mais qui nous fait sentir le remède ;

Puis il y a la république vengeresse en présence d'un homme embourbé dans l'ornière parce qu'il a failli à la Révolution, et voyez comme elle flagelle cet homme dans sa verve puissante : la gloire, sire, ou la liberté! La liberté c'est la mort de l'empire, et la gloire c'est aussi sa mort ; c'est Napoléon succombant sous le choc de l'Europe, ou Napoléon tombant dans l'abîme que la Révolution creuse sous ses pas, c'est enfin la revanche du paupérisme repu de lauriers, hurlant la faim et bouillant de colère. La gloire, sire, ou la liberté, la mort ou la mort!

Puis il y a l'appel à l'annexion, n'est-ce pas? Non, il y a cette phrase :

« Peut-être serait-il préférable, plus utile, plus moral, plus conforme à l'esprit du siècle, plus digne de vous et de la France, après avoir montré envers l'Italie tant de désintéressement de mettre le comble à votre générosité en donnant à l'Europe le signal du désarmement, et en cherchant à reconquérir, par une politique de travail, de justice et de régénération sociale cette suprématie qui nous échappe. Ce serait une gloire comme une autre, à vous empereur d'aviser, mais vous n'échapperez pas à l'alternative : la gloire, sire, ou la liberté ! »

Ces lignes que vous n'aurez pas lues, Monsieur, car vous n'y faites pas allusion, ces lignes et tout ce qui précède, est-ce autre chose que la paraphrase des mots : le militarisme a fait son temps, place à la Révolution!

Mais j'entends, la Belgique est calomniée!

II.

Les sociétés libres, vous le savez, Monsieur, ne vivent que par l'action, mère du progrès ; par l'inaction, la timidité ou l'indifférence, elles s'engourdissent et appellent les Révolutions et le despotisme. La France bourgeoise de Juillet n'eut pas le courage de sonder ses plaies et elle fit 1848, car ce ne sont pas les révolutionnaires qui font les révolutions.

En 1848, sourde à la voix de la prudence, elle résiste au socialisme et se réfugie dans les bras de Cavaignac puis elle en vient de réaction en réaction jusqu'au 2 décembre qui est son œuvre. La bourgeoisie quand elle est classe dominante ne constitue point le parti de l'action, elle réclame l'ordre et le calme avant tout, je ne dis pas qu'elle n'aime point la liberté mais je dis qu'elle la sacrifierait au besoin à son repos, hostile à tout ce qui la troublerait ou lui ferait perdre quelque privilège, elle est par nature réactionnaire ; et pour peu que l'opposition soit faible ou qu'elle soit timide, la bourgeoisie s'endort dans sa quiétude, oubliant que le monde marche et que le réveil peut être terrible. Et ainsi partout. Or la Belgique est bourgeoise et trop bourgeoise : lancée par une constitution libérale dans la voie révolutionnaire elle eût dû mettre la main à l'œuvre sociale du XIXme siècle, et elle n'en a rien fait.

En 48 alors que l'Allemagne entière, à la voix de la France non seulement refondait ses institutions politiques mais encore tentait des améliorations sociales, la Belgique restait calme et fière bravant le vent des révolutions, elle se croyait grande et elle réagissait contre ses principes. Depuis lors son caractère dominant est resté l'horreur de la Réforme ; elle croit à la mort du socialisme son plus redoutable ennemi, et comme elle ne craint plus rien de ce côté-là, comme l'opposition ne fait rarement entendre sa voix et que le peuple ne pousse guère des cris de désespoir et de rage qu'au dernier moment, la Belgique bourgeoise continue à se nourrir des querelles vides de ses partis. Mais déjà la vacuité de ces querelles les fatigue, et l'indifférence naît devant la pauvreté des résultats. Tant il est vrai que la politique est chose secondaire de notre temps, et qu'un peuple qui ne va pas plus loin, se résigne d'avance à l'inaction. Ce qui me montre encore les progrès du mal, c'est l'esprit centralisateur qui s'est emparé du libéralisme modéré et de la majorité bourgeoise. La centralisation c'est déjà du despotisme et le despotisme, c'est la mort.

Au fait la bourgeoisie se laisse aller à l'indifférence, par ce qu'elle n'a point de véritable ami, et parce que la voix de l'opposition ne la force pas d'agir et de se tenir en éveil.

Voilà un mal que Proudhon nous signale au nom de la cause qu'il défend.

A cela que répondez vous, Monsieur?

Vous répondez que M. Proudhon en peignant ces tristes choses avait la France devant les yeux et qu'il peignait la France ; dites, plutôt qu'il a retrouvé en Belgique le mal qu'il signalait en France il y a déjà vingt ans.

Vous répondez que la jeunesse ne fume ni ne fait l'amour, que le peuple ne rêve pas, que l'opinion n'est point vide et que tout cela aussi est bon pour la France où la majorité digère et ronfle... Quel dommage, Monsieur, que cette majorité là meure de faim!

Vous répondez que la bourgeoisie préfère à la fortune sa nationalité ; je le crois, mais est-ce tout? qu'elle poursuit tranquillement ses réformes économiques, et quelles réformes favorables au peuple s'il vous plaît? Qu'attendre de ceux qui, ainsi que vous le dites « ne nombrent pas les taches du soleil? »

Vous leur faites une gloire, Monsieur, de ne point nombrer ces taches du soleil, et c'est de cela même qu'on les accuse et c'est là que vous êtes coupable vous-même. Cette indifférence c'est la vie collective qui s'éteint faute de son véritable aliment, c'est la Belgique qui renie ses principes et c'est le peuple qui se mord les poings et qui attend.

Nos plaies, vous avez beau les nier, elles existent, aveugle qui ne les voit ; et je ne puis croire à l'ingratitude d'un homme qui nous les montre du doigt ; pour moi j'aime sa bonne foi et j'admire son courage, l'âpreté de son style même ne m'irrite pas, et en lisant cette phrase cruelle, trop cruelle : la Belgique vous attend, *il faut le croire*!

Je ne m'indigne point contre un traître, car je sais qu'aux yeux d'un révolutionnaire tout peuple libre qui dort est plus ou moins du parti de l'empire. Pourtant je lui répondrai qu'autre chose est de se laisser aller au despotisme invisible de l'indifférence, autre chose d'abdiquer sa nationalité et d'appeler l'étranger. Le patriotisme belge d'ailleurs est de ceux sur lesquels on peut compter, la preuve en est déjà dans l'émotion causée par un triste malentendu. Mais le mal n'en existe pas moins pour cela, et si Proudhon l'a grossi, c'est peut être pour nous le faire mieux sentir.

Du reste à qui son exagération peut-elle être funeste, sinon à l'empereur.

III.

Et maintenant est-il vrai que la Belgique coure des dangers? Oui elle en court!

De ces dangers le plus redoutable ne me paraît point l'annexion, la force brutale n'a plus guère d'avenir au temps où nous vivons, elle peut écraser un moment, mais il faut qu'elle passe.

Les conquêtes d'ailleurs ne se font plus qu'à grands coups de suffrage universel, et si Nice et la Savoie sont françaises c'est un peu parce qu'elles l'ont voulus. Les conquêtes ont besoin de se justifier ; aussi Napoléon même, après avoir unifié l'Italie dût-il se ruer sur la Belgique, je ne crains pas qu'il anéantisse notre nationalité. Le danger est réel sans doute, mais sans compter que l'empire aurait à y regarder à deux fois avant d'attaquer l'Europe, que les puissances ne *s'arrangeraient* guère, pour employer un mot de M. Proudhon, alors qu'une seule aurait profit à l'arrangement, le scrutin reste toujours là pour nous venger.

Je vois quelque chose de plus terrible.

L'idée révolutionnaire, on n'en peut douter, n'a qu'à gagner à la solution de la question italienne, quelle qu'elle soit d'ailleurs. Résister et maintenir la papauté c'est pour l'empire perdre tout prestige et se mettre à la tête de la réaction. C'est ameuter contre lui et l'Italie trompée, le vrai libéralisme français, le vrai, j'entends et non l'officiel, et toute la presse européenne. Et comme la liberté n'a plus rien à attendre d'un complot réactionnaire, l'empire est condamné d'avance.

S'il abandonne la papauté à elle-même, et la laisse aux prises avec l'Italie, la Révolution marche encore, M. Proudhon recule devant cette solution qui amènerait, croit-il, une réaction catholique en Europe, mais que sera la réaction si elle n'a la France à sa tête? Le vent du reste ne souffle plus aux croisades, et il faut en finir au nom de l'émancipation humaine. Vous aurez beau me dire qu'avant de renverser la religion il faut veiller à la remplacer, je réponds que l'idée nouvelle est prête et mûrit, ou que la révolution ment.

L'empereur abandonnant le pape a devant lui le catholicisme irrité, et le libéralisme qui loin de lui savoir gré de céder à sa pression, le déborde. Son succès l'enhardira et du reste il n'attend qu'un jour pour dire à l'empereur : Vous avez trahi la République au coup d'Etat, et maintenant vous trahissez l'Eglise. C'en est assez, nul ne peut plus avoir de foi en vous, laissez passer la Révolution.

Quoi qu'il arrive donc, tout en ayant à compter avec l'empire, la bourgeoisie qui règne en Belgique devra compter tôt ou tard avec la Révolution, car au jour où sa grande voix se fera entendre je doute que le pays reste aussi calme qu'en 48 ; les intelligences ont marché depuis quinze ans, et à voir les recrues qu'à faites l'armée de la misère, je n'espère guère en la modération du peuple. Du reste qu'a-t-elle fait pour le peuple, la bourgeoisie belge? L'éducation dont elle lui fait charité est presque nulle, l'impôt est écrasant, et le vivant problème de la faim reste posé devant elle depuis trente ans.

Ceci est un avertissement et non une menace. Je ne veux pas qu'on se méprenne sur ma pensée. A la bourgeoisie d'aviser, à elle de conjurer une révolution sanglante peut-être et mortelle à ses intérêts par une révolution pacifique et sage. A elle de renaître à l'action, de ranimer la vie collective, et de faire triompher les principes de tout peuple digne d'être libre, ceux d'égalité et de justice.

IV.

Un mot encore, Monsieur, et sur les principes mêmes, sur ceux de M. Proudhon. Grâce à quelques citations tronquées vous trouvez moyen de formuler contre lui une accusation terrible, et de ce qu'il ne croit ni à la fraternité ni à la charité ni au dévouement ni à dieu, il ne peut comprendre, dites-vous, que le despotisme. Or ici en accusant Proudhon, vous accusez la révolution et je veux la défendre.

Et d'abord, vous que j'ai vu tant de fois tonner contre les dogmes, j'admire que vous donniez pour bases à la société, le devoir, la charité, le dévouement, la fraternité, autant de dogmes et je demande par quelle étrange aberration, vous proclamez ici ce que vous repoussez là, la révélation, ou en vertu de quels nouveaux principes vous prêchez à l'homme après tant d'autres la religion de l'obéissance et de l'abnégation? Quoi! vous avez vu le travail gigantesque du XVIIIe siècle et de 93, vous avez entendu Kant et la philosophie allemande, le socialisme et l'école positive et vous n'avez pas compris? Vous n'avez pas compris que l'homme enfin veut s'arracher à l'absolu qui l'écrase, qu'il s'est trop longtemps sacrifié aux volontés arbitraires d'en haut et qu'après avoir cherché dans Dieu les bases de tant de sociétés il en veut faire une enfin dont les bases soient en lui. Voilà pourquoi la guerre à Dieu est guerre sainte, et pourquoi l'exaltation de satan est celle de la liberté. La société sentimentale que vous rêvez, Monsieur, reste d'essence divine, elle est soutenue d'en haut et elle ne tient pas en bas, j'y vois la place du devoir, mais je n'y vois point celle du droit et de la dignité humaine, elle est injuste et immorale, et de plus utopique. La Révolution au contraire abandonnant l'absolu, le dogme et le despotisme, cherche un point de départ rationnel, moral et humain, et le trouve dans la justice, c'est-à-dire l'égalité, la réciprocité, l'équilibre, la liberté. A côté du devoir elle met le droit, à côté de l'homme, l'homme dans toute sa dignité. Et vienne après cela la charité, la Révolution la réclame pour couronnement de l'égalité, vienne la fraternité elle pourra fleurir enfin au soleil de justice. Mais ne me parlez pas de fraternité de dévouement sans justice, c'est du mysticisme et de la folie, j'en atteste dix-huit siècles de Christianisme et d'impuissance!

C'est ainsi que la Révolution immole la liberté et appelle le despotisme.

J'ai fini et je résume : Monsieur Proudhon nous signale les vices qui nous égarent et vous l'accusez d'ingratitude, il nous montre deux dangers l'un terrible déjà, l'annexion, mais l'autre plus terrible et plus certain, la Révolution, et vous l'accusez de nous trahir, il combat aujourd'hui, et malgré des erreurs, pour sa cause et pour la liberté, et vous l'accusez d'invoquer le despotisme.

Vous calomniez Proudhon, Monsieur. Et vous qui vouliez représenter la justice de mon pays, j'accuse votre injustice, et par là je crois servir ma patrie, car en justifiant un homme que j'admire et que j'aime, je songeais aussi et surtout à ma patrie, et c'est pour cela que j'ai dit tout ce que je sentais : la vérité.

P.-S. Ces lignes étaient écrites déjà quand j'appris le départ de M. Proudhon et partant la suspension forcée de la polémique ; j'ai publié pourtant, j'ai voulu protester contre l'opinion publique tristement égarée, et laisser un souvenir de sympathie à un homme frappé d'injustice.

N'en déplaise au grand patriote Defré, nous l'avertissons que, pour notre part, nous ne cesserons jamais un seul instant de nombrer les *taches* de son brillant soleil.

Il est vrai que cet astre éclatant peut paraître

aussi immaculé que la vertu de la vierge Marie, pour les budgétivores, belges ou français, qui trouvent le moyen de puiser dans nos trésors 200 florins par mois, pour grommeler peu ou point, à la représentation nationale, sans compter les autres fonctions, inutiles ou à peu près, qui leur rapportent bon an mal an, de plus ou moins gros sacs d'écus, mais on conviendra que pour des concitoyens, auxquels un travail incessant, ôte jusqu'au loisir de penser, sans leur octroyer toujours le nécessaire, tel que celui auquel s'adresse la lettre suivante, il est au soleil des taches d'une noirceur telle, que les yeux réjouis de privilégiés comme M. Defré, s'assombriraient s'ils devaient les contempler un instant; ces gens là ont toujours force phrases ronflantes, quand il s'agit de la politique internationale ou de la discussion existant entre *libéraux* et *catholiques*, mais, si l'on touche à la question sociale, si l'on ne pense pas comme eux que la Belgique vit heureuse et prospère, sous un roi sage et bienveillant, dès lors on est compté au nombre des esprits tapageurs et malades et les dix-huit cent mille belges qui figurent sur la liste des indigents, sans compter ceux qui ont trop de dignité pour subir cette honte, devraient, selon MM. les satisfaits, être enfermés dans une vaste maison de santé, d'où leurs plaintes superflues ne pourraient plus troubler la quiétude des heureux du siècle, c'est à dire des parasites.

Bruxelles, le 25 août 1862.

Frère,

Je t'écris au nom de l'association le *Peuple* pour te manifester la douleur que nous inspire le triste événement dont tu viens d'être victime; je veux parler de la perte de l'emploi que tu occupais et des conspirations que les exploiteurs trament contre toi pour t'empêcher d'obtenir de la besogne ailleurs, et te forcer ainsi par la faim à mettre une trêve à la propagande socialiste que tu fais parmi tes compagnons de travail. Partout où tu te présentes, bien qu'ils aient de quoi t'occuper, les chefs d'industrie ne semblent-ils pas s'entendre et se liguer pour refuser l'offre de tes bras? Et cela pourquoi? Parce que tu as osé réveiller, chez tes frères courbés sous le joug de la misère et de l'ignorance, — cette misère morale, — les sentiments de la justice et de la dignité; parce que tu as osé leur montrer de loin les champs de l'avenir où croissent le bien-être pour tous et la *vraie* liberté, et leur indiquer du doigt le chemin de la solidarité qui seul peut conduire à cette terre promise.

O rapacité sans pareille, que de vouloir mettre ainsi toute une famille sur la paille plutôt que de permettre que l'ouvrier s'occupe de l'amélioration de son sort! Il faut avoir le cœur d'un tigre ou d'un bourgeois pour commettre un acte aussi brutal.

Eh quoi! l'on ose parler en Belgique de liberté de conscience, de droit d'association et de réunion, d'égalité devant la loi, etc., on ose vanter sous ce rapport le pays où la nature nous a fait naître, on prône bien haut cette Constitution qui garantit à tous les Belges l'usage de ces libertés, l'exercice de ces droits! comme si cette Constitution, (qui contient il est vrai par ci par là de belles théories), ne devenait pas nécessairement une lettre morte dans le milieu social où nous végétons; comme si l'ouvrier, qui est livré pieds et poings liés à la merci des capitalistes, pouvait user de ces libertés chaque fois que ses maîtres s'y opposent formellement; comme si la liberté pouvait exister partout où il y a des propriétaires et des dépossédés, des patrons et des salariés, des riches et des pauvres, des repus et des meurt-de-faim!... Le poète l'a dit: la pauvreté c'est l'esclavage! Et l'esclavage, c'est l'opposé de la liberté, c'est la négation des droits de l'homme.

Que sert au travailleur d'avoir le droit de s'associer avec ses frères et de s'unir à eux, que lui sert d'avoir la liberté d'exprimer ses opinions dans ces associations et ces réunions, s'il ne peut exercer ce droit et user de cette liberté sans se voir menacé à chaque instant de manquer du travail qui doit fournir le pain quotidien à lui-même, à sa compagne et à ses enfants? Les libertés politiques seront toujours un mensonge tant que la liberté sociale n'existera pas, et l'égalité des droits ne peut être qu'une fiction tant que nous n'aurons pas, dans la société humaine, l'égalité des conditions. Or donc, tant que nous n'en sommes pas là, il n'y a réellement de liberté, d'égalité, de droit, de justice, de bien-être que pour ceux qui possèdent! Les libertés inscrites dans les chartes ou les Constitions, gravées en grandes lettres sur le marbre des colonnes, sont-elles donc faites pour cette vile canaille qu'on appelle le peuple, pour ces va-nus-pieds qu'on appelle ouvriers! mais ce serait blasphémer la vieille société.

Frère, tu en as aujourd'hui l'exemple par toi-même. Mais, nous te connaissons, les revers ne pourront t'abattre et les persécutions n'arrêteront pas tes efforts, ils ne feront que fortifier en toi la haine des oppresseurs et t'altérer davantage encore de la soif de la justice et.... de la vengeance!

Cependant, si une étroite solidarité reliait entre eux tous les travailleurs, les détenteurs du capital pourraient-ils refuser ainsi du travail à un ouvrier dont ils craignent la propagande? Pourraient-ils ainsi renvoyer tous leurs ouvriers, comme ils viennent de le faire avec toi? Oui, ils le pourraient; mais ils ne le feraient pas, ils n'oseraient le faire. Ce serait leur propre ruine: car, d'un côté, ils savent fort bien qu'en renvoyant tous leurs ouvriers, leurs capitaux resteraient improductifs, et par conséquent leurs richesses, acquises au prix de notre sueur, ne pourraient s'accroître et finiraient par disparaître; et d'un autre côté, ils n'ignorent pas que le manque de travail signifie pour l'ouvrier manque de pain, et le manque de pain pour toute une population pousse bientôt celle-ci à l'émeute et à l'insurrection:

« *On n'arrête pas le murmure du peuple quand il dit: J'ai faim!* »

Que nos frères du bassin houiller de Charleroy poursuivent donc vaillamment la marche qu'ils font dans la voie de la solidarité, qu'ils ne fassent plus qu'un seul homme, et il ne sera plus permis aux exploiteurs de poser des actes comme celui qu'ils viennent de commettre à ton égard.

Inutile de m'étendre ici davantage sur cette atteinte faite, en ta personne, à la liberté de conscience, par la vengeance ou la crainte de nos oppresseurs; tu dois sentir, mieux que qui que ce soit, combien cela est odieux, puisque c'est toi qui souffres de cette iniquité.

Seulement encore un mot pour t'annoncer la décision que vient de prendre, dans sa séance de dimanche passé, notre association. Elle a décidé que la brochure intitulée Appel d'un ouvrier prolétaire, etc., première brochure imprimée aux frais de la Section de propagande, serait vendue au prix de 10 centimes au lieu d'être distribuée gratuitement, et que le produit de cette vente servirait au soulagement de ta nombreuse famille, en attendant que tu puisses, par ton travail, pourvoir à ses besoins. Toutefois, comme nous ne pouvons mettre cette mesure en pratique sans ton consentement, nous attendons impatiemment une réponse de toi. Nous pensons que tu aurais tort de ne pas consentir à cet aide fraternel qui est pour nous un devoir. Ces brochures qui n'étaient destinées qu'à une œuvre de propagande serviront donc en même temps à une œuvre de solidarité. La Propagande et la Solidarité, ce sont là les deux grands leviers au moyen desquels la démocratie doit remuer le monde pour le faire changer de face: la propagande vis-à-vis de ceux qui n'ont pas encore compris la possibilité d'une société meilleure; et la solidarité entre ceux qui luttent pour transformer, en une société de justice et de fraternité, cette société marâtre dans laquelle l'oisif digère à son aise tandis que le producteur est toujours à la veille d'avoir faim faute de travail pour occuper ses bras.

Salut fraternel.

Le secrétaire-adjoint,

C. De Pepaepe.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

§ 2. LA JUSTICE.

(*Suite. — Voir notre numéro du* 14)

ECOLE SOCRATIQUE.

Nous venons de voir la lutte du matérialisme et de l'idéalisme, nous avons vu où ils ont abouti; tous deux avaient produit des résultats durables et beaux, il est vrai, mais ils avaient trop négligé l'homme pour s'occuper de questions spéculatives et métaphysiques; Socrate, né en 469, sentit la nécessité, comme dit Cicéron, de rappeler la philosophie du ciel sur la terre. Rien de plus simple que le système de Socrate et en même temps rien de plus pratique; en voici un aperçu: le commencement et la fin de toutes les études est *la connaissance de soi-même*, pour arriver à cette connaissance il faut étudier les facultés de l'homme et l'emploi qu'il doit en faire dans la vie, la philosophie n'est donc autre chose que l'étude de la morale. *Imbu de l'idée que les esprits avaient déjà existé avant cette* vie, il en concluait que toutes nos connaissances n'étaient que des *souvenirs;* de là sa méthode d'enseignement consistant, non pas à inculquer ses propres idées, mais à faire accoucher par des questions adroites les intelligences des vérités qui d'après lui y étaient enfermées; pour rendre sa méthode infaillible il partait du doute universel; la plupart des philosophes modernes ne s'y prennent pas autrement. Ce qui distingue la philosophie Socratique c'est non plus la tendance exclusive soit du matérialisme soit du spiritualisme, mais la tendance à reconnaître également les droits de la matière et les droits de l'esprit.

L'âme humaine est d'essence divine, la raison est son organe; l'âme est immortelle, ce qui le prouve c'est d'abord l'idée de l'infini qui lui est innée et qu'elle ne pouvait concevoir sans être infinie elle-même, c'est ensuite le désir d'immortalité propre aux intelligences supérieures et c'est en dernier lieu sa simplicité et son indépendance de la matière: à cela il y a à opposer que nous ne concevons pas l'infini, que le désir n'est pas une réalité, et qu'il n'est pas prouvé qu'il y ait une âme et, l'âme admise, qu'elle soit simple et indépendante de la matière; mais ce n'est pas le moment de nous étendre sur cette idée, admirons plutôt la partie sublime du système Socratique et qui se résume en ceci: *l'ignorance est la cause unique du mal moral; qu'on instruise les hommes on les rendra moraux; il n'y a point de méchants, il n'y a que des ignorants.* Quatre siècles avant l'ère Chrétienne, Socrate plaçait la base de la philosophie; ramenant tout à un but utile et humain il portait, peut-être sans le savoir, un coup terrible à l'Absolu; là est sa gloire, là aussi est la cause de son assassinat juridique conçu, entrepris et perpétré par l'autorité civile et religieuse.

L'illustre victime eut un grand nombre de disciples; le sang de l'innocent féconde les idées justes. L'école Cynique, l'école de Mégare, l'école Pyrrhonnienne, continuent l'œuvre du maître, mais sans l'avoir compris; Pyrrhon par exemple s'attache au doute qui est le point de départ de Socrate mais il s'y arrête et le prend pour base de toute sa doctrine; ces écoles sont donc peu importantes, mieux vaut appuyer un peu plus sur les deux philosophes qui réunis furent le développement logique et complet de celui dont ils furent les disciples.

ARISTOTE ET PLATON.

Aristote et Platon sont plus que de grands philosophes, ils sont deux incarnations de l'humanité intellectuelle; chacun représente une face de son développement, unissez-les ils sont toute la science sociale du moins telle qu'elle était alors, ils sont deux systèmes en présence encore aujourd'hui.

Platon recherche d'abord ce que c'est que la vérité et d'où elle vient: la vérité est une idée première, elle est absolue; l'esprit de l'homme ne tend pas à des vérités particulières, il cherche à embrasser la science universelle, quelle est donc cette science, synthèse de toutes les autres? Cette science est celle de l'Etre universel par excellence, de Dieu. L'idée de Dieu est le principe fondamental de la doctrine platonicienne, et sous ce rapport une étude intéressante à faire est celle de Platon comme source principale du Christianisme: le monde est d'après lui l'union et la combinaison des principes de l'unité et de la diversité, de l'infini et du fini; l'un est l'âme du monde, l'autre en est la matière (Christianisme); le monde renferme une gradation d'êtres, Dieu a formé les astres qui sont des êtres animés, ceux-ci ont formé les autres créatures, parmi ces dernières l'homme est au premier rang, la première espèce humaine était an-

drogyne, la femme est née par la séparation de l'homme en deux parties (Mosaïsme et Christianisme); tous les êtres sont doués d'une âme.

La morale consiste dans la ressemblance de l'homme avec Dieu; l'homme est libre, comme tel il fait le bien, il ne peut faire sciemment le mal, l'âme est immortelle et susceptible de peines et de récompenses dans une autre vie, l'âme vertueuse est placée dans l'étoile conforme à sa nature. (1)

La vertu est une, mais elle se divise en quatre vertus principales: la sagesse, le courage, la tempérance et la justice. *Celle ci consiste dans la coordination et l'harmonie des autres vertus.*

L'organisation politique doit être l'image exacte de la constitution spirituelle et physique de l'homme, or comme il n'y a que trois vertus, car il ne faut pas compter la justice qui n'est que la synthèse des autres, il ne doit aussi y avoir que trois classes de citoyens:

1° Les philosophes. Ceux-ci doivent gouverner l'Etat;

2° Les guerriers;

3° Les laboureurs, artisans, etc.

Ces classes ne sont pas héréditaires, ce sont les archontes qui décident à laquelle chacun doit appartenir. Les femmes doivent recevoir la même éducation que les hommes et participer à tous leurs travaux; enfin, pour qu'elles n'excitent point de rivalités, elles doivent être communes, et leurs enfants seront les enfants de l'Etat.

En résumé on peut dire qu'en théologie Platon est un père de l'Eglise, il en est de même en morale sauf quelques nuances et quelques imperfections que le Christianisme a fait disparaître; sa politique, comme la politique qui découle du Christianisme a pour base l'autorité et l'Etat, l'individu est citoyen avant d'être homme, il doit sacrifier au gouvernement ses aptitudes, ses goûts, sa femme et ses enfants, en un mot sa dignité et sa liberté, nous verrons dans une autre étude ce qu'il faut penser d'un pareil système.

Né à Stagyre en 384. Aristote fut le disciple et le rival de Platon; longtemps son système est resté incompris de ses partisans aussi bien que de ses adversaires; c'est l'école de Hégel qui, la première peut être, l'a interprêté sagement. Nous conseillons à ceux qui voudraient étudier Aristote d'une manière plus approfondie la lecture de l'excellent ouvrage de M. Ravesson, où nous avons puisé un grand nombre de faits et de renseignements malheureusement trop étendus pour le cadre de cette étude.

A la tendance spiritualiste de Platon, Aristote oppose son réalisme basé sur l'expérimentation, de là un contraste frappant et complet dans leurs systèmes, contraste selon nous, complètement favorable au péripatéticien. Au surplus voici sa doctrine: Tout homme désire connaître non seulement les choses elles-mêmes mais leur raison d'être, c'est le but que se propose la philosophie; l'expérience est la source de toute connaissance, et elle s'obtient par l'intermédiaire de la sensation, de l'entendement et de la raison.

Son système métaphysique est basé sur le principe de contradiction; la métaphysique est l'étude de l'Etre, l'Etre est substance, toute substance est un individu, les genres et les espèces ne sont pas de véritables substances; dans la substance on distingue la matière et la forme; la matière n'est réelle que lorsqu'elle a une forme déterminée; cette spécification de la matière résulte du mouvement, mais le mouvement se fait toujours dans un but, donc chaque individu réalise son but, le but d'un individu est impliqué dans son essence, il n'en est que le développement, chaque être est par conséquent une finalité intérieure, une entéléchie, comme dit Aristote.

On acquiert la Science d'un objet quand on connaît sa cause matérielle, sa cause formelle, sa cause motrice et sa cause finale. Voyons maintenant comment malgré ce système éminemment scientifique le grand exprimentaliste aboutit à Dieu.

Le monde est une matière, il a donc un principe formateur et moteur qui doit être immobile lui-même sinon il aurait à son tour une cause motrice; ce premier moteur est Dieu, il est aussi le principe final du monde, Dieu est la raison universelle et immuable; la physique au contraire est la science des choses mobiles; le mouvement est éternel, car la cause motrice l'est aussi; le temps qui est la mesure du mouvement et l'espace le sont pareillement, donc le monde en général est éternel, sans commencement ni fin, la naissance et la mort sont des attributs qui appartiennent uniquement aux êtres particuliers.

Puisque partout dans l'Univers règne le mouvement, il y a une âme chez les plantes, chez les animaux, chez les hommes; toute l'âme n'est pas immortelle mais seulement la partie qui nous vient de Dieu.

La vertu est basée également sur l'expérience, Aristote la fait consister dans l'habileté acquise pour observer constamment la juste mesure, et pour ne faire ni plus ni moins que ce qui est conforme à notre nature et au milieu dans lequel nous sommes placés.

(1) Comparez Platon, M. Tiberghien et Jésus-Christ vous verrez qu'au fond ils s'entendent à merveille; s'il est vrai, comme le prétend la *Revue Trimestrielle* que M. Tiberghien soit le centre de la philosophie moderne, il faut avouer que c'est le centre du cercle le plus vicieux qu'il soit possible d'imaginer, puisque la pauvre humanité y tourne depuis plus de deux mille ans sans avoir fait un pas en avant.

L'Etat a son origine dans la famille trop faible étant isolée pour subvenir à tous les besoins de la vie, le mobile qui a donné lieu à la formation des états est l'instinct de sociabilité. Le principe organisateur du gouvernement est la justice: *la justice consiste dans la dispensation des biens et des maux d'après la loi de proportion géométrique et analytique.* Aristote ne sacrifie pas comme Platon l'individu à la société, non, il tient sagement compte des aptitudes personnelles et veut que toutes les fonctions quelles qu'elles soient, se distribuent d'après les capacités. De là une inégalité il est vrai entre les citoyens, mais cette inégalité ne détruit pas l'égalité des droits.

On trouve chez Aristote bien moins d'erreurs que chez Platon, parfois cependant il s'égare étrangement. Ainsi il cherche à justifier l'esclavage et le fait par des arguments qui ne soutiennent pas le moindre examen comme celui-ci par exemple: Il y a des hommes parmi lesquels il existe une différence semblable à celle qui se trouve entre l'âme et le corps, et comme le corps est destiné à servir l'âme, il y a des hommes destinés à servir les autres.

Ainsi entre Platon et Aristote une opposition radicale; l'un explique l'effet par la cause, l'autre remonte par l'analyse à la synthèse; celui-ci divinise l'âme humaine, celui-là l'humanise, l'élève de Socrate entre beaucoup de pensées fausses en a quelquefois de sublimes, l'élève de Platon avec peu d'idées sublimes en découvre une infinité de justes, le premier s'enfonce dans les faits, le second se perd dans les probabilités et les hypothèses; Aristote trouve son Dieu au sein même du monde, Platon croit le découvrir au dehors; celui-ci considère l'âme comme distincte du corps, celui-là la croit intimement unie à notre organisme; l'un ne voit dans l'art que l'imitation de la nature, l'autre aspire à l'idéal; le platonicien veut détruire les passions, le péripatéticien prétend simplement les régler et les harmoniser; Aristote est l'amant de la liberté individuelle, Platon est républicain, mais républicain aristocratique il sacrifie tout à l'ordre et à l'Etat, on pourrait dire qu'il est le Lamartine de la Grèce; l'ordre est son principe, l'utilité est celui de son rival, l'un et l'autre firent progresser l'esprit humain; Aristote en l'éclairant, Platon en l'élevant à des hauteurs inconnues avant lui.

Avec Aristote et Platon la philosophie grecque est arrivée à son apogée, deux grands hommes avaient été les continuateurs du matérialisme et de l'idéalisme, d'autres écoles sous d'autres noms vont reprendre la lutte mais avec moins de force et de grandeur.

EPICUREISME ET STOICISME.

Aux deux grandes doctrines dont nous venons d'esquisser les chefs succèdent l'épicuréisme et le stoïcisme.

Le stoïcisme a sa source dans la doctrine d'Aristote, mais ce dernier avait savamment uni le sensualisme au rationalisme, chez les stoïciens cet élément disparaît presqu'en entier. Le stoïcisme donne une haute idée de la dignité humaine, de la liberté, de l'égalité, il conçoit même une fraternité universelle; mais il n'est à vrai dire qu'une exagération de fierté, un gonflement sans consistance. Voici du reste sa doctrine: Il y a deux causes universelles, Dieu et la matière; Dieu est la force vitale de tous les êtres corporels, il n'est pas distinct de la matière, il la pénètre, il est en un mot *l'âme du monde*; l'univers est un grand corps animé par Dieu; le monde formé par le feu doit se dissoudre par le feu, mais après ce monde un autre et ainsi à l'infini; il en a déjà existé une infinité avant celui-ci, il en sera de même après; l'âme est une émanation du feu primordial, elle est périssable, à la mort elle s'unit à l'âme du monde. La raison est la faculté directrice de la nature humaine, Dieu est la raison du monde, mais puisque le monde est le reflet de Dieu, la morale consiste à vivre conformément aux prescriptions de la raison. Ici le stoïcisme est, comme nous le verrons, en lutte ouverte avec la doctrine d'Epicure, il prétend que la douleur et le plaisir n'étant ni conformes ni contraires à la raison, la douleur n'est pas un mal ni le plaisir un bien, il faut donc suivre les préceptes de la raison pour eux-mêmes et non pour l'utilité qu'on pourrait en retirer. Cela est fort beau et le principe qui dit que la morale consiste à vivre conformément à la raison n'a jamais été contesté, nous demanderons seulement en quoi consiste la raison, sans doute à vivre conformément à la morale.... et la morale?... Quel cercle vicieux! Autre principe stoïcien: Quand l'homme est empêché par le milieu social où il se trouve de vivre conformément à la vertu il a le droit de quitter ce monde par le suicide. Malheureux stoïciens, si ce principe était mis en pratique il ne resterait plus une créature vivante sur la surface de notre pauvre planète! C'était aussi une maxime stoïcienne *que la Providence se contente de régler les choses importantes en négligeant les détails.* La plupart des ministres et des hommes d'Etat sont probablement stoïciens et s'étudient à imiter leur dieu.

Le stoïcisme avait conservé un principe rationnel, avec Epicure la philosophie devient complétement sensualiste; par rapport à la théorie de la connaissance le stoïcisme est comparable à la doctrine de Locke, l'épicuréisme peut être comparé à la théorie de Condillac. Toute connaissance, d'après Epicure, dérive des sens; la sensation est toujours fidèle, car elle est l'image exacte de l'objet; le hasard est la loi qui a présidé à la formation des êtres, leur imperfection en est la preuve. Comment après cela Epicure peut il encore reconnaître Dieu? Nous ne chercherons pas à expliquer cette contradiction manifeste: les hommes, dit-il, ont parfois dans leurs rêves des visions sensibles représentant des êtres immenses, il faut donc que ces êtres existent; ces êtres sont les dieux d'Epicure. Quant à l'âme elle est composée d'atômes ronds et de feu; la mort conduisant au néant n'est pas un mal.

Les sensations étant bonnes ou mauvaises la morale consiste à fuir celles-ci et à rechercher celles là, mais il faut calculer ses sensations de manière à ne pas troubler la paix de l'âme, la règle de notre conduite doit donc être le plaisir, le plaisir est un *criterium* de certitude. Epicure n'a pas fait attention que puisque le plaisir dérive des sensations lesquelles proviennent de l'objet, son principe est inutile, sa règle de conduite n'en est pas une car il ne dépend pas de nous d'avoir des sensations agréables ou désagréables et puis le plaisir ne se calcule pas par cela même qu'il est le produit d'une sensation, la réflexion, le calcul suivent la sensation.

Le stoïcisme et l'épicuréisme passèrent à Rome et s'y développèrent, ils y pnt produit, l'un Caton, l'autre César.

Justice, Supporte, disait le stoïcisme, Caton n'eut que le courage passif de se donner la mort; jouis fut le dernier mot de l'épicuréisme, non point chez son créateur, philosophe aux mœurs pures et rigides, mais chez ses disciples, jouis, dirent ils, et César se fit une jouissance de l'esclavage du monde.

PROBABILISME ET SCEPTICISME.

Une nouvelle Académie fondée vers 316 par Archésilaüs réagit contre le dogmatisme des deux écoles précédentes. D'après cette école il n'y a pas de vérité absolue, cependant cela n'empêche pas que le contraire aussi ne soit probable: le parti le plus sage est de s'abstenir de toute décision; dans l'ordre politique et moral il faut suivre ce qui paraît le plus probable; il n'existe pour l'homme aucun *criterium* de certitude, d'où il suit que cette affirmation même n'est pas une certitude. On voit où en était arrivé le monde Romain, il était temps de lui rendre une religion, un Dieu. L'école sceptique succède au probalisme sans rien produire d'utile si ce n'est de préparer les peuples à la venue d'un sauveur. Les cinq arguments du scepticisme étaient ceux-ci:

1° La discordance des opinions;

2° La nécessité indéfinie pour toute preuve d'être elle-même prouvée;

3° Le caractère relatif de toutes nos idées;

4° Le caractère hypothétique de tous les systèmes;

5° Le cercle vicieux auquel est presque ordinairement condamnée la démonstration philosophique. (2)

Arrivé à douter de tout, l'homme devait infailliblement se rejeter dans la foi; en désespoir de cause la philosophie devient mysticisme; les esprits supérieurs fuient la corruption terrestre pour s'élever par l'exaltation et l'enthousiasme vers un monde invisible; la crise se termine par l'avènement du Christianisme, c'est à dire par une transaction; la religion du Christ est une transaction entre l'autorité et la liberté, entre Dieu et l'homme et voilà pourquoi le Christ s'est appelé l'homme-Dieu.

WILLIAM FREEDGE.

(La suite au prochain numéro.)

(2) Cousin. Histoire de la philosophie.

Nous nous empressons d'annoncer l'apparition d'un journal destiné à plaider les intérêts de la démocratie russe et publié à Londres en langue russe, sous le titre de *Kolokol*, une traduction française de cet organe portant pour titre *la Cloche* s'imprime à Bruxelles, chez Mad. veuve Parent et fils, montagne de Sion, et met à même, tous les membres militants de la politique active à quelque parti qu'ils appartiennent, d'étudier les nouvelles idées qui travaillent la Russie.

Nous reviendrons plus tard sur cette feuille dont les principaux articles sont dus à la plume du citoyen A. Hertzen.

Personne n'ignore que la Russie doit compter au premier rang de ses écrivains, le citoyen Hertzen, qui est aussi un des plus grands esprits révolutionnaires de notre époque.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Dimanche 5 Octobre. Assemblée mensuelle et reddition des comptes de la première année sociale.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 9. 2me Année. 12 Octobre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 1
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES: 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO: 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 11 Octobre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les événements politiques portent leurs fruits comme tous ceux qui traversent l'existence humaine; cependant, d'après le vieux proverbe qui dit: des goûts et des couleurs on ne décide pas, les fruits qui nous paraissent les plus savoureux n'offrent souvent au palais de certains individus que fiel et amertume.

S'il est un homme en Italie qui se sente, à l'heure qu'il est, l'âme aigrie par la plus poignante douleur ce doit être sans contredit, Cialdini. Cialdini, l'implacable, l'éternel ennemi de l'homme aux cent batailles. Chargé par le gouvernement du roi galant-homme, non pas à livrer une bataille d'Ancyre et à s'emparer d'un nouveau Bajazet, mais à poursuivre et traquer à outrance le régénérateur de l'Italie, l'homme qui, de nos temps, est le plus cher à la Révolution: Garibaldi et ses valeureux confrères; c'est avec la rage du dévouement et en proie au paroxisme de la jalousie, que le général Cialdini s'empresse de remplir sa *glorieuse* mission. On nous dira peut-être qu'il n'eût pas fait Austerlitz sous le grand Napoléon, mais il eût pourtant fait Décembre sous le petit. Or, il fit Aspromonte, on sait le reste.

Se croyant non moins grand que Tamerlan, lorsque ce triomphateur d'emprunt vit passer devant lui vaincu, captif, blessé, l'homme qui avait fait trembler toute la vieille société et dont le nom est encore aujourd'hui le cauchemar des ultramontains, loin d'avoir la courtoisie de Wellington que les écrivains français, Thiers entre autres, accusent de tant de morgue et d'allures hautaines, Cialdini fut brutalement impoli.

Certain de pouvoir enfin satisfaire sa vengeance personnelle, ce général couard fit tous ses efforts pour pousser le gouvernenent à traduire devant un tribunal quelconque l'homme qui, on se le rappelle, se mit un jour à sa disposition pour se mesurer avec lui; il ne fallut rien moins que l'intervention royale pour empêcher un duel qui eût peut-être coûté bien cher au Cialdini dont le courage et la valeur ne se manifestent jamais que lorsqu'il se sent abrité par ses canons et ses gendarmes. Il allait réussir, il se réjouissait, il croyait que sa proie ne pouvait plus lui échapper, la majorité du cabinet de Turin s'était déjà prononcée en sa faveur, quand tout-à-coup le six courant, un décret d'amnistie, rendant à la liberté Garibaldi et les siens et précédé d'un rapport longuement motivé, vint transformer ses joies en une immense déception.

Mais tandis que notre homme se livre au vertige d'une haine non assouvie, toutes les populations italiennes accueillent avec transport un décret qui, s'il n'eût été arraché à la crainte que le procès du vaincu d'Aspromonte ne suscite un soulèvement général, aurait rétabli la popularité évanouie du roi et de son gouvernement. Nous ne comprenons rien à l'incurie de M. Rattazzi qui n'a pas étendu cette amnistie aux soldats déserteurs de l'armée piémontaise; aurait-il, par hasard, pris à cœur de détruire dans l'armée la popularité de Cialdini? En effet, celui-ci qui voit lui échapper sa victime, et qui se trouve dans l'impuissance de protéger ceux d'entre les siens qu'un moment d'erreur a pu égarer, (style officiel) ne sera plus désormais pour l'armée qu'un objet de mépris et de dégoût.

Garibaldi dont le rétablissement aurait fait très peu de progrès cette semaine a pourtant, nous apprend-on, passé une assez bonne nuit du 9 au 10 de ce mois.

Nous ne sommes pas encore exactement renseignés sur le lieu où l'ex-dictateur compte aller achever sa guérison. Quelques journaux italiens prétendent qu'il se ferait transporter dans son ile de Caprera, d'autres nous disent que ce serait à Quarta près de Gènes, chez le citoyen Vecchi, qu'il irait compléter son rétablissement tant désiré par tous les amis de la liberté, d'autant mieux qu'outre les secours de l'art il y trouverait les consolations d'une amitié franche et loyale.

On nous assure qu'en apprenant la publication du décret d'amnistie qui le concernait lui et les siens, Garibaldi se serait senti la conscience d'autant plus indignée que c'était au nom du roi et pour le salut de l'Italie qu'il était venu s'immoler sur le pic d'Aspromonte. Aussi le jour où la santé lui sera rendue il se promet bien de protester énergiquement et à la face du monde entier contre ce décret émané du cabinet de Turin et même, tout nous porte à le croire, peut-être bien dicté par le gouvernement des Tuileries, car enfin, nul homme au monde ne saurait démêler les inextricables combinaisons de M. Bonaparte.

Si nous en croyons la *Discussione* et quelque autre feuille italienne, M. Rattazzi, afin de raffermir sa position vis-à-vis de la Chambre dont la réouverture doit avoir lieu vers la fin du mois, ferait un voyage à Paris, pour obtenir de M. Bonaparte une décision quelconque relativement à l'évacuation des troupes expéditionnaires de Rome. Nous ne pensons pas que le parlement piémontais n'accueille avec plus de confiance que M. Rattazzi lui-même les décisions que pourrait formuler le Deux Décembre, tant qu'elles ne seront pas transformées en actes. Selon nous, le voyage de ce ministre dans la capitale de la Chine d'Europe n'est qu'un moyen comme un autre de se donner des airs de conciliateur, dans le but de conserver le plus longtemps possible un portefeuille qu'une séance orageuse de la chambre piémontaise peut lui faire tomber des mains.

Les meurtres commis le premier octobre à Palerme et dans quelques autres localités de la Sicile, dont les auteurs jusqu'ici sont restés inconnus, aussi bien que les motifs qui les ont poussés à ces actes, ont servi de prétexte au général Brignone, commissaire extraordinaire du gouvernement, pour désarmer toute la population de cette île à l'exception, comme on le pense bien, des agents de la force publique. Nous craignons fort que pour la moindre futilité pareil ordre ne soit donné pour toute l'Italie, l'abolition des tirs nationaux organisés par Garibaldi en est bien une preuve. D'ailleurs les populations armées mettent et mettront toujours mal à l'aise les gouvernements qui ne cherchent à se maintenir que par la force et non par la volonté du peuple.

Malgré les nouvelles institutions que s'est donné le peuple espagnol et tandis que l'inquisition n'apparait plus dans nos esprits qu'à l'état de souvenirs lointains, voilà qu'en plein XIXe siècle, à l'époque où, grâce aux efforts généreux et incessants des champions de la libre-pensée, la liberté de conscience est devenue un fait accompli, le tribunal de Grenade vient d'entacher l'histoire de l'Espagne en y ajoutant une page destinée à rappeler à la postérité le temps de la plus odieuse intolérance. Par un jugement rendu contre des personnes qui prétendaient ne pas professer la religion Catholique Apostolique et Romaine, religion d'état en Espagne. Ce tribunal vient de condamner à 9 ans de prison 39 de ces grands criminels qui refusent d'avaler, au moins une fois l'an, un pain à cacheter en guise de bon dieu avant de déjeûner.

Nous ne saurions flétrir avec assez de violence le gouvernement sous lequel de pareilles iniquités judiciaires sont encore tolérées. Personne n'ignore que dans tous les pays où existe une religion quelconque sous le titre de religion d'état, et où le prêtre du culte a assez de prestige pour influencer les membres du gouvernement et fanatiser ainsi les nations, les trois quarts des populations végètent non seulement dans la misère, mais encore sont en proie au plus abrutissant crétinisme.

Le maître de France doit, nous semble-t-il, assez s'émouvoir des petites tracasseries que lui cause le clergé.

Nous apprenons par une correspondance adressée à un journal de cette ville que deux départements du midi viennent d'être mis en émoi à propos de questions religieuses.

Dans le département du Gard, à ce qu'il paraît l'évêque se serait mis en pleine opposition avec les instructions que lui aurait envoyées le préfet. Une partie de ses bonnes ouailles partageant ses opinions, profite de cette désunion pour faire une active propagande anti-gouvernementale. Dans le département de l'Hérault le fait est plus grave encore: l'évêque de Montpellier, pour une cause que l'on ne nous dit point, est tombé dans un complet désaccord avec son clergé. Le grief reproché à l'évêque par les agents de la sottise consiste

en une trop grande dose de dévouement au gouvernement. De là une vive agitation parmi les habitants ; des rassemblements qui tiennent de l'émeute. Qui sait? à l'heure où nous écrivons, l'intervention de la force a peut-être été trouvée nécessaire pour le repos et la quiétude du maître. Quand donc les peuples sortiront-ils de cet exécrable hébétement qui leur fait prendre à cœur les disputes d'un tas de mange-bon-dieu?

A propos du meeting qui a eu lieu dimanche à Londres en faveur de Garibaldi, Hyde-Park a été le théâtre de scènes sanglantes. Aux 80,000 personnes qui s'y étaient réunies pour offrir un témoignage de sympathie au grand patriote italien et protester énergiquement contre le maintien des troupes françaises à Rome, s'étaient mêlés, armés de bâtons, de piques et de pioches, voire même de poignards, quelques milliers d'Irlandais, peuple de crétins parmi lequel on trouve le plus de niais disposés à maintenir cette chose pourrie qu'on nomme religion, surtout quand elle est représentée par l'autorité d'un pape.

Bientôt les orateurs qui s'étaient placés sur une proéminence de terre formant le centre de Hyde-Park, afin de se mieux faire entendre, furent assaillis par de violents coups de pierre. Soudain la lutte s'engagea terrible et acharnée; aux coups qui pleuvaient de toutes parts se mêlèrent les cris de : vive Garibaldi! vive l'Italie! Le plateau qui servait de tribune fut pris et repris par les assaillants, armés, comme nous l'avons dit plus haut, tandis que les amis de Garibaldi, venus là pour faire une manifestation pacifique, étaient sans armes. Cependant des soldats anglais accoururent sur les lieux proférant à voix haute les cris de vive Garibaldi! vive la Liberté! vive l'Angleterre! à bas les papistes! Grâce à ce secours on eut enfin raison de cette bande d'ignares, à la solde sans doute de quelque lâche et fourbe évêque.

A sept heures du soir on put constater que le calme était rétabli. Pendant la lutte, qui a duré à peu près quatre heures, trente à quarante des machines à prêtres qui avaient, par leurs exactions, troublé le plus sacré des droits, le droit de réunion, furent mis en état d'arrestation en attendant que bonne justice leur soit faite, et sans aucun doute ils n'en seront pas quitte à si bon marché que ceux qui, profitant du lendemain d'une nuit d'orgie et de carnaval, profanèrent, au grand scandale de la civilisation tout entière, les mânes et la tombe du capitaine Wildai, à Malines.

De part et d'autre il y a eu bon nombre de gens blessés assez grièvement, mais jusqu'ici aucune mort d'hommes ne nous est signalée.

La bonne entente entre la Chambre et le gouvernement prussien n'est pas près de se rétablir. La question financière, qui est l'objet du différend, n'a pas fait un pas depuis la semaine dernière. C'est en vain que le Cabinet de Berlin présente ou fait présenter des amendements tendant à éloigner la discussion qui doit précéder le vote du budjet de 1863 et à augmenter celui de la guerre: tous ses amendements sont rejetés par la Chambre avec autant d'unanimité que d'énergie. Il paraît que, mus par un esprit vraiment démocratique, les mandataires de la nation sont disposés à repousser toutes les mesures financières prises par le gouvernement tant qu'elles ne seront pas créées dans un but économique et propre à soulager la misère publique qui sévit en Prusse comme ailleurs. Du reste, après que la question pendante sera vidée, doit être mise à l'ordre du jour, par un des membres les plus influents de ladite Chambre, un projet de loi ayant pour objet de réduire les impôts d'un tiers au moins. Le ministère s'en effraie à l'avance. On dit même que le roi qui, dans cette circonstance, n'a pas la latitude d'agir comme le fait son cousin de Décembre, engage son Cabinet à faire toutes les concessions possibles afin, sinon d'annuler, au moins d'éloigner pour un temps indéfini ce projet de réduction d'impôt qu'il trouve entièrement incompatible avec les intérêts de la monarchie.

Le bannissement prononcé par Alexandre II contre le vénérable Zamoïski, actuellement chef du mouvement polonais, a produit une bien vive sensation en Pologne. Cet acte pris à l'égard d'un vieillard qui a toujours usé de la plus grande réserve dans ses écrits, dénote de la part du Czar et de son entourage une terreur que rien ne peut légitimer chez des gens qui ont foi dans le droit de la force brutale; cependant loin d'avoir jeté le découragement dans les esprits, le châtiment infligé à Zamoïski n'a fait que les exaspérer. La haine qui grandit dans les cœurs polonais, non pas pour les populations russes, leurs sœurs en souffrances, mais pour le gouvernement détestable et odieux qui les opprime en commun, se traduira dans peu, nous en avons la ferme certitude, en des faits qui seront funestes à la puissance autocratique des Czars.

Dans notre prochain numéro afin de mettre nos lecteurs au courant de l'attitude des esprits en Pologne et de la marche de la révolution dans le pays, nous reproduirons une correspondance du journal *la Cloche* et datée de Varsovie où la question polonaise est traitée dans toute sa plénitude. Nous sommes certains que ce document sera accueilli avec satisfaction, attendu qu'il résume en raccourci l'histoire contemporaine des différends qui se sont élevés entre la Pologne et la Russie.

La Circassie vient d'envoyer deux ambassadeurs à Londres: ils ont pour mission d'engager le gouvernement anglais à intervenir entre elle et la Russie afin de mettre un terme aux empiétements de cette puissance. Le principal grief des Circassiens contre les Russes concerne le commerce; il paraît que, contrairement au traité de Paris de 1856, le gouvernement russe entretiendrait dans la mer Noire des croisières qui détruiraient presque tous les vaisseaux marchands qui voyagent de l'un à l'autre port. Nous regrettons beaucoup que l'Angleterre ne puisse prêter son intervention en cette affaire sans réclamer le concours de la France, attendu que celle-ci est une des puissances signataires du traité cité plus haut. Nous le regrettons parce que, on ne le sait que trop, la France n'intervient jamais sans réclamer à son profit, sous forme d'indemnité, quelques parcelles de terre ou quelques beaux millions. La famille des Bonapartes est nombreuse; il ne suffit pas seulement d'apaiser ses appétits gloutons, mais il s'agit encore de satisfaire à ses ambitions. Il serait si beau de voir dans la famille impériale un prince de Circassie.

Les journaux américains ne nous apprennent rien d'important concernant les opérations militaires des armées fédérales. Les confédérés, rejetés au-delà du haut Potomac, paraissent attendre des renforts, et se tiennent sur la défensive.

Le grand événement qui préoccupe les esprits en Amérique, c'est la publication du décret du président Lincoln qui affranchit tous les esclaves du Sud à dater du premier janvier 1863. Ce décret, bien que tardivement promulgué et quoiqu'il accorde encore un répit de trois mois aux séparatistes, n'en obtiendra pas moins pour résultat le soulèvement de tous les états de l'Union qui jusqu'ici n'ont pas encore pris part à la guerre que désormais nous pouvons être considérée comme touchant à sa fin. En effet, les Confédérés à bout de ressources et ne pouvant plus compter sur la reconnaissance de certaines puissances européennes, seront forcés de mettre bas les armes et de consentir à se rejoindre à l'Union après le désastre qui les attend à Richmont, car nul ne doute plus maintenant que ce soit cette place où les souteneurs de l'esclavage doivent recevoir leur coup de grâce.

On nous mande du Mexique que le vomito-négro fait d'immenses ravages dans l'armée expéditionnaire. Les approvisionnements manquent; la flotte chargée du transport des troupes fraiches est attendue avec impatience. On n'est pas bien sûr de son sort en mer. Il circule à la Verra-Cruz de sinistres bruits à l'endroit de certains équipages qui auraient sombré ou fait naufrage, nous mentionnons ces faits sous toute réserve, mais ce qui est à peu près certain c'est qu'un convoi contenant un million de dollars, c'est-à-dire cinq millions de francs, en route pour Puebla aurait été enlevé par les Mexicains. Mais bah! ce fait est d'autant moins inquiétant que dans son rapport à son auguste empereur M. Fould prétend que malgré les frais immenses causés par l'expédition des troupes au Mexique les finances françaises sont dans l'état le plus florissant.

Ce qui nous paraît plus grave pour le sort de l'armée de M. Bonaparte au Mexique, c'est l'attitude prise dans ces derniers temps par le Pérou. A l'occasion de la fête de l'indépendance nationale, une grande manifestation populaire a eu lieu à Lima. De touchantes marques de sympathie se sont produites à l'égard du président Juarez ; sa fermeté et son énergie ont été appréciées en des termes très-chaleureux. On dit même qu'on y a voté l'offre d'un riche présent au vaillant général qui a battu les Français à Orizaba. Enfin il y aurait été question d'offrir au gouvernement mexicain un projet d'alliance offensive et défensive. Nous ne garantissons pas ce dernier fait qu'aucune dépêche officielle n'a encore signalé mais qui mérite pourtant une attention toute particulière, parce que s'il venait à se réaliser M. Bonaparte aurait à faire cette fois à deux Etats puissants que viendrait seconder par la suite celui de l'Union délivré de ses guerres intestines. Il serait à désirer pour le salut de la France en particulier, que M. Bonaparte trouvât au Mexique un nouveau Waterloo, un champ de bataille sur lequel les républicains du Nouveau-monde consommeraient enfin la destruction des vieux empires.

Nous reproduisons, d'après notre confrère *Uylenspiegel*, le discours du citoyen Louis Blanc, prononcé au banquet offert au citoyen V. Hugo:

Messieurs,

Nul n'était plus digne de parler sur la liberté de la presse que celui qui en a fait un si magnanime et si puissant usage. Archimède demandait un levier pour soulever le monde physique : Victor Hugo a trouvé un levier pour soulever le monde moral. Mais je m'arrête, et veux commander le calme à mon cœur. Il peut convenir à la puissance des rois qu'on la loue en face, à haute voix ; mais il me semble que le seul hommage qui convienne à la beauté du génie est un hommage silencieux. C'est le seul d'ailleurs, dont s'accommode le tempérament des hommes libres.

Il est, toutefois, une chose que mon émotion me défend de taire: c'est que notre illustre convive n'a dû d'exercer la souveraineté qui appartient à une grande intelligence qu'aux inspirations d'une grande âme. Car il existe, messieurs, entre l'honnêteté et l'intelligence un lien d'origine auguste et d'essence immortelle. Platon a dit : « Le beau est la splendeur du vrai. » Je dirais volontiers : « Le génie n'est que la splendeur de la vertu. » Génie, égoïsme, sont deux termes qui se contredisent. Le génie est un flambeau, et un flambeau n'éclaire pas seulement celui qui le porte.

Je sais que le monde est plein de fripons intelligents ; mais l'intelligence des fripons n'est que la fausse monnaie de l'esprit. L'intelligence des natures supérieures, celle qui, quelquefois sans autre arme qu'une plume et sans autre moyen de gouvernement qu'un livre, décide d'avance du sort des empires et trace sa route à l'histoire, cette intelligence-là, qui est la vraie, ne cherche son succès que dans son rayonnement. Or, la puissance de rayonner à travers les siècles n'appartient, après tout, qu'à une certaine manière de dire la vérité et proclamer la justice. Oui l'intelligence vraie est inséparable de l'honnêteté ; souvent même c'est l'honnêteté qui la crée, et, pour moi, j'avoue que rien ne me touche davantage que la générosité du cœur suffisant à enfanter la force de l'esprit.

Que n'a-t-on pas dit de la folie des efforts que le héros de l'Italie régénérée a tentés pour compléter son œuvre? A son courage de soldat, à son audace de chevalier, à son dévouement de martyr, il fallait bien qu'on rendît hommage.—les hiboux n'ont jamais nié la clarté du soleil ; mais combien se sont consolés du malheur d'avoir à s'incliner devant la grandeur d'âme de Garibaldi, ou faisaient à son intelligence l'aumône de leur pitié, en taxant sa hardiesse de témérité puérile, en le peignant enfin comme un homme aussi médiocre qu'héroïque. Eh bien! voyez un peu, messieurs, combien je

suis insensé ! Garibaldi par terre m'apparaît beaucoup plus grand que Garibaldi debout ; et moi qui, dans ses victoires n'avais admiré que le guerrier, j'admire dans le soulèvement qui s'est terminé pour lui par une défaite le politique habile et le véritable homme d'Etat !

En quoi consistait en effet le plan de Garibaldi ? S'était-il figuré pouvoir, à la tête d'une poignée de volontaires jeunes, indisciplinés, mal armés et inhabiles dans l'art de tuer les hommes, passer sur le ventre aux troupes piémontaises et prendre d'assaut Rome défendue par des Français ? Non. Son plan, il l'a expliqué lui-même... Et peut-être est-il nécessaire, hélas ! que je vous le révèle, ô mes chers compatriotes, la France étant condamnée à ignorer des choses que nul n'ignore dans le reste du monde ! Garibaldi, comme il l'a déclaré bien haut, n'entendait se mesurer ni avec les troupes de Victor-Emmanuel ni avec les soldats français.

Bien sûr qu'en reconnaissant le son de sa voix, l'Italie se lèverait tout entière, et sachant que sa popularité ne lui appartenait pas, qu'il en devait l'emploi à son pays, il voulait créer une agitation puissante qui déjouât l'intrigue, fit tomber tous les masques, mît en pleine lumière toutes les situations et forçât la solution du problème. Noble et intelligent calcul d'une âme honnête ! L'Italie se mourait du poison lent que lui versait la diplomatie : il fallait par une secousse ranimer en elle le principe de sa vie morale ; il fallait empêcher que l'enthousiasme sacré qui avait permis de commencer si heureusement l'œuvre de sa délivrance, ne s'éteignît que cette œuvre ne fût achevée ; il importait de ne pas laisser aux intérêts égoïstes le temps de se changer en ambitions repues. Chaque minute de retard était devenue un péril. « Rome ou la mort ! » c'était le cri du dévouement appelé à trancher le nœud que M. Rattazzi, ses patrons et ses pareils s'étudiaient à rendre de plus en plus difficile à dénouer.

Et, de la part d'un homme tel que Garibaldi, y avait-il excès de confiance ou présomption puérile à compter sur le succès d'une généreuse audace ? Est-ce que ce n'était point à force de croire à l'Italie qu'il avait à moitié fait l'Italie ? Est-ce que sa témérité, plus que le calme génie de Cavour, n'avait donné au Piémont deux royaumes. Est ce qu'il serait jamais devenu un héros, s'il avait hésité lâchement devant le risque de passer pour un aventurier ? Qui donc, avant lui, avait jamais d'une façon plus heureuse fait pacte avec la fortune en faisant pacte avec la mort ? Quand César, sur une barque assaillie par la tempête, disait au nautonnier pâle d'effroi : « Va, ne crains rien ; tu portes César et sa fortune, » que disait César que Garibaldi n'ait pas eu le droit de dire dans sa traversée de Catane en Calabre ? Prétendra-t-on qu'il avait tort de se fier au prestige de son nom ? Mais, pour l'empêcher d'entraîner sur ses pas tout le peuple d'Italie, il leur a fallu mettre les trois quarts de l'Italie en état de siége !

Mais, à l'égard des Français, maîtres de Rome, que prétendait-il faire ? Ce qu'il prétendait faire ? Il l'a dit d'une voix si forte qu'elle a été entendue de toute la terre, quoique vous ne l'ayez peut-être pas entendue, ô mes chers compatriotes, vous qui venez de France ! Loin de nier la dette de l'Italie envers le peuple français, Garibaldi a toujours cru que cette dette ne pouvait être payée que par l'Italie indépendante à la France libre. Il parlait donc de marcher sur Rome non pas l'épée au poing et le défi dans les yeux, mais, au contraire, l'épée au fourreau et les bras étendus, invoquant, contre la possesion de Rome par les glorieux vainqueurs de Solferino, non pas la force, mais les souvenirs d'une récente confraternité d'armes, la logique d'un premier bienfait et la justice. Que serait-il arrivé, si une balle italienne ne l'eût arrêté dans sa marche ? Quelque inexorable que soit le pouvoir de la réglementation militaire, il est des circonstances, — et l'on pourrait citer, Dieu merci ! plus d'un exemple, — où le soldat, enveloppé tout à coup d'un atmosphère qui change en quelque sorte sa respiration morale sent les armes lui échapper des mains et oublie qu'il est soldat pour se souvenir qu'il est homme. Garibaldi n'avait-il aucun droit de compter un pareil phénomène au nombre de ses chances heureuses ? Ah ! ce n'est pas à nous Français qu'il appartient à déclarer folle cette magnanime confiance ! Et si, par malheur, elle eût été trompée, quel service suprême n'eût pas rendu à son pays Garibaldi mourant, sous les murs de la ville éternelle, martyr de la fraternité des deux peuples invoquée, du droit affirmé et du devoir accompli ! Il était en tout cas d'une profondeur terrible, le calcul qui consistait à faire aux ennemis de l'unité italienne une responsabilité impossible à porter devant l'Italie, devant le monde, dans l'histoire, et à mettre l'occupation prolongée de Rome au prix d'une tragédie dont ils n'auraient pu sans démence affronter l'horreur.

Cela est si vrai, ce projet de Garibaldi, si chevaleresque, était en même temps si profond ; il rendait l'abandon de Rome par sa garnison française si nécessaire ; il appelait si impérieusement l'Europe, enfin avertie et alarmée, à intervenir pour sauvegarder la doctrine de non-intervention ; il avait un caractère si évidemment italien, que jusqu'au dernier moment on a cru à l'existence d'un secret concert entre Victor-Emmanuel et Garibaldi. Pour détromper les âmes soupçonneuses il n'a pas fallu moins que la rencontre, et, tranchons le mot, le scandale d'Aspromonte.

Ici, j'arrive à la seule erreur que Garibaldi ait commise : il n'a pas su, il n'a pas voulu prévoir qu'un soldat italien tirerait sur lui, tant son amour pour l'Italie était mêlé de respect ! Il n'a fait aux lois de la discipline militaire, lui soldat, l'injure de les supposer à ce point inviolables ; il ne lui est pas venu dans l'esprit que l'honneur militaire pût être une chose distincte de l'honneur. Bénis soient ceux qui ont l'âme assez haute pour se tromper ainsi !

Et, du reste, quels ont été les résultats de cette rencontre d'Aspromonte ? Est-ce que le lendemain du jour où ces mots ont retenti dans le monde : « Garibaldi est vaincu, il est blessé, il est prisonnier, » chacun ne s'est pas écrié : « Les Français ne peuvent plus désormais rester dans Rome ? » Est-ce que la défaite même de ce grand homme, en ôtant tout prétexte à la politique dilatoire dont souffrait tant l'Italie, et en achevant de dessiller les yeux de l'Europe, n'a pas servi la cause italienne autant que l'aurait pu faire la victoire la plus brillante ? Est ce qu'à l'instant où je parle, l'Angleterre, émue, affligée, irritée, ne se prépare pas à reprocher aux ministres anglais leur trop longue indifférence et ne leur donne pas de l'aiguillon dans le flanc ? De sorte que Garibaldi pourrait bien avoir donné Rome à l'Italie par sa défaite, après lui avoir donné par ses triomphes la Sicile et Naples.

Que lui importe, après cela, d'être blessé, de mourir ? Son but était de mourir, pour que sa patrie vécût.

Et si l'on nie qu'il ait *réussi*, dans le sens vulgaire du mot, quelle place cette noble figure n'occupera-t-elle pas dans la mémoire des hommes, quand l'histoire écrira ceci : A une époque avilie, abêtie par le culte du succès, Garibaldi, pour être admiré, n'eut pas besoin de réussir.

Je n'insiste pas. Qu'il me suffise d'avoir saisi cette occasion solennelle pour exprimer une vérité qui me semble trop méconnue, et que je crois dangereux de méconnaître. Oui, tout ce qui est beau est vrai, tout ce qui est juste est utile, tout ce qui est honnête est intelligent.

Et c'est parce que je crois cela, messieurs, d'une foi profonde, que je suis venu à cette fête, me rappelant combien de fois celui auquel on la donne avait, en émouvant mon cœur, élevé et consolé mon esprit.

Aussi bien, je savais devoir rencontrer ici beaucoup d'hommes que, depuis quatorze ans, j'avais dû me résigner à n'aimer que de loin. J'avais hâte d'être au milieu de vous afin de me trouver en France. Car jamais je n'ai senti plus vivement combien j'aimais mon pays que depuis qu'il m'a fallu vivre éloigné de lui. Il est possible que suivant le mot de Danton, l'on n'emporte pas sa patrie à la semelle de son soulier ; mais ce que je sais bien, c'est qu'on l'emporte au fond de son âme. Et j'ajoute quelle n'est pas toute où sont ses villes, ses vallées, ses montagnes : elle est partout où pénètrent ses idées, partout où se voit la trace ardente de son génie ; elle est, pour ses enfants, partout où il est donné de l'aimer librement, de la défendre et de la venger.

Il me tardait, en outre, — et je prie monsieur le Bourgmestre de Bruxelles, ici présent, de se souvenir que mon crime ne fut jamais de flatter les puissants de ce monde, — il me tardait de revoir la Belgique, parce que l'air qu'on y respire est, de même qu'en Angleterre, l'air de la liberté. Encore y a-t-il entre les deux pays cette différence, si honorable pour la Belgique, que sans avoir, comme l'Angleterre, une population nombreuse, des trésors immenses, des flottes formidables, elle a su se maintenir libre et vivre respectée. Ce qui sauvegarde sa dignité de nation, c'est le sentiment même qu'elle en a ; et, s'il est vrai que ce sentiment seul ne suffirait point pour la sauver, dans le cas où quelque Pantagruel couronné menacerait de la dévorer ; s'il est vrai qu'elle doive quelque chose de sa sécurité à la sollicitude de l'Europe, il n'y a certes rien là dont elle n'ait droit d'être fière. Ce n'est pas un médiocre honneur pour un peuple que d'avoir une existence à laquelle sont intéressés tous les autres peuples. Cela vaux mieux que de leur faire peur.

Il est des hommes qui se consolent de leur propre asservissement par l'idée qu'on les emploie à l'asservissement du monde. Il faut les plaindre. Bien en vain parleraient-ils de gloire, comme dédommagement de cette humiliation : n'être pas libre ! Sans liberté, pas de gloire. Un peuple qui aurait pour toujours renoncé à la liberté aurait perdu la vie. Chez un tel peuple, la gloire ne serait plus qu'un manteau de pourpre jeté sur les épaules d'un squelette.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

§ 2. LA JUSTICE (*Suite*).

D'Orient en Grèce, de la Grèce en Italie la civilisation avait marché étendant de plus en plus loin son empire ; mais la vaste centralisation romaine s'est disloquée ; créée par la force elle cède devant une force plus grande, le glaive romain se brise contre la francisque du barbare.

Alors un chaos immense, alors des ténèbres semblables à celles que les Ecritures disent avoir régné avant la Création, et en effet une révolution s'opère dans le monde, un esprit nouveau plane sur les nations.

Où courent ces hordes guerrières venues on ne sait d'où ? Elles vont au Capitole, elles vont se partager par lambeaux la pourpre des Césars, c'est le génie germanique inculte mais vigoureux aux prises avec le génie latin éclairé mais chancelant de faiblesse, sans doute l'un anéantira l'autre ; non, le Romain va se retremper dans une race plus saine, et le barbare *ébloui* d'une lumière *inattendue laissera tomber* sa fureur ; une idée l'a vaincu, le Christianisme !

Baisse la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré ! Désormais Germains et Latins vont entrer de front dans la voie du Progrès.

Nous avons assisté à la marche de l'esprit philosophique en Grèce, nous avons vu le Stoïcisme et l'Epicuréïsme se partager Rome, nous avons vu toutes les gloires du monde ancien chercher à créer une morale, *une justice* indépendantes de la Divinité, nous avons pu observer comment il y ont échoué et comment la philosophie tombée du haut d ses illusions dans le Scepticisme le plus outré aboutit logiquement à l'illuminisme mystique qui le jeta une fois encor dans le gouffre de la justice divine, justice dont le Christianisme fut la manifestation.

L'Orient avait été l'empire de l'absolu ; l'absolu divin s'y était reflété dans l'absolu politique, l'Orient s'arrête à cet absolu ; il y est resté fixé.

La Grèce et la Rome anciennes s'en débarrassent en partie et terminent la lutte par une transaction ; Dieu se fait homme et l'homme se fait Dieu, le Christianisme est l'adoration de l'homme-Dieu. De même en politique le Christianisme inaugure le gouvernement monarchique-populaire ou Constitutionnel, transaction entre la Souveraineté de tous et la Souveraineté d'un seul.

Rien d'étonnant que les chefs barbares aient voulu reconstituer l'empire romain, Charlemagne s'y essaya. L'ère chrétienne ou le moyen-âge ne s'étend donc véritablement que depuis Charlemagne jusqu'au XVIIIe siècle où s'élève une puissance nouvelle ; en 1789 en effet, l'homme-Dieu a achevé son œuvre politique, le règne du peuple proclamé en principe et retardé uniquement par sa longanimité est jugé incompatible avec l'absolu providentiel ; l'impuissance et l'immoralité de la justice Chrétienne ont été reconnues et la guerre a été ouvertement déclarée à l'absolu quel qu'il fut ; il nous reste donc à voir quelle a été en dehors du dogme Chrétien la marche de la Justice dans la société moderne, voyons comment le problème d'une justice purement humaine étant proposé, il a été expliqué et résolu.

La Scolastique, fille du Christianisme, est le premier bégayement philosophique de la Civilisation après les invasions venues du Nord ; elle correspond à l'époque des mystères représentée en Grèce par Orphée et Musée.

Complet avait été le bouleversement opéré par le flot barbare, lent et difficile devait être le travail de réorganisation sociale.

Charlemagne le premier avait ouvert des écoles. *Scholæ*, la science d'alors en tira son nom de Scolastique ; elle commence au grand empereur d'Occident et s'arrête à Bacon et à Descartes où commence la philosophie moderne.

L'esprit humain suit à peu près la même marche qu'il avait suivi en Grèce et en Italie, marche nécessaire parce qu'elle est logique ; nous retrouvons le matérialisme, l'idéalisme et le scepticisme représenté par une grande partie des philosophes du XVIIIe siècle, mais là nous prenons le Progrès sur le fait, là s'arrête la ressemblance avec les civilisations antérieures ; le Christianisme battu en brèche et miné de toutes parts, le moment était arrivé lors de la grande révolution française de 1793 de créer une foi nouvelle, aussi ce ne sont pas les apôtres qui ont fait défaut aux circonstances. 93 a eu ses dieux et ses déesses, mais la révolution a balayé tout ce mysticisme ridicule et en proclamant les droits de l'homme s'est tu sur les droits divins, elle a relégué la Providence et les décrets portés en son nom dans les archives et les paperasses des siècles passés, tandis que depuis ce jour toutes les autorités même les plus despotiques et les plus réactionnaires n'ont pas osé jeter un démenti à la Révolution et à la Justice, à tel point que pour consacrer leurs iniquités les plus odieuses ils ont recours à la Souveraineté populaire exprimée par le suffrage universel ; depuis le XVIIIe siècle, siècle à jamais fameux, l'Absolu blessé à mort ne vit plus qu'à grand renfort de médecines constitutionnelles et l'édifice gouvernemental a besoin de replâtrages continuels, au premier coup de vent il tombera.

Le siècle où nous sommes a donc posé résolument les bases d'une justice indépendante de toute consécration autre que celle d'ici-bas, mais ce travail ne s'est pas opéré en un jour. Les anciens, nous l'avons vu, avaient déjà cherché à déterminer la Justice ; Pythagore, Aristote, Epicure, Zénon en avaient donné des définitions remarquables, entre toutes celle de Cicéron était la plus complète, la plus précise : la Justice, écrit-il, est la faculté consistant à accorder à chacun sa dignité personnelle en réservant l'utilité commune. Malheureusement le célèbre orateur faisait beaucoup trop de réserves pour cette dernière ; on le sait, la dignité personnelle du romain n'était que le reflet de la dignité de l'état, la considération individuelle découlait de la considération accordée à la République et non pas de la dignité *immanente* de chaque homme.

Examinons maintenant les définitions modernes :

Spinoza : Le droit est la puissance que nous avons sur la Nature et qui est limité arbitrairement par l'Etat. — Ceci en bon français veut dire : le droit c'est l'Etat ; nous avons droit à tout ce que nous voulons avoir, mais l'Etat pour sa

sécurité nous défend d'exercer notre droit quand il lui plaît, donc nos droits dérivent de l'Etat, nous n'avons de droits que ceux qu'il nous délègue, donc en réalité il n'y pas de droits innés à notre qualité d'hommes, nous sommes sans droits, ou bien ce qui revient au même les droits de l'homme consistent à se sacrifier à la machine gouvernementale. — Quels droits!

Hobbes et Bentham: Le droit est l'intérêt que nous avons à une chose. — Cette définition est assez juste, comme on le verra plus loin; seulement Hobbes et Bentham l'ont interprétée d'une manière trop étroite.

Hugo Grotius: Le principe de justice dérive de la Sociabilité; est juste tout ce qui est conforme à la Nature sociale de l'homme. — Hugo Grotius nous donne la Sociabilité comme *criterium* de justice mais il est évident que ce n'est pas là un principe de certitude puisqu'on peut demander pourquoi la Sociabilité elle-même est juste; par la définition de Hobbes et de Bentham on peut résoudre la question.

Puffendorf: Il ne fait que développer le système de Grotius sur la Sociabilité; les partisans de ces deux philosophes se sont appelés Socialistes.

Chrétien Tommasius: Il divise la justice en deux parties, le droit juridique et la morale; le premier est obligatoire, selon lui parce qu'il ne se manifeste que dans la vie publique, la seconde ne l'est pas vu qu'elle ne concerne que la vie privée. — En concédant cette division de la justice, division inutile, nous demanderons si la morale ne se manifeste pas dans la vie publique aussi bien que dans la vie privée, et si le droit juridique pour être droit ne doit pas être moral? L'affirmative n'est pas douteuse.

Bayle: C'est plutôt un polémiste qu'un philosophe; il ne fait qu'effleurer ainsi que Voltaire le problème de la justice il n'y a à citer de lui que les passages où il soutient contre tous ses contemporains qu'une société d'athées n'a rien d'impossible.

Gassendi. Helvétius et St Lambert: Ils suivent le système de Hobbes et de Bentham, mais avec bien moins de génie; ils ramènent la justice à l'intérêt, mais à l'intérêt égoïste et mal entendu; le principe de justice qu'ils invoquaient était le seul juste selon nous, mais ils l'expliquèrent mal.

Wolf: Comme Grotius et Puffendorf il déduit la justice de la Sociabilité: agis toujours, dit-il, de telle sorte que tes actes puissent être regardés comme faisant partie de la série des choses naturelles ordonnées par Dieu et fais en sorte de faire participer toi et tes semblables à ces lois. — Et quelles sont ces choses naturelles que Wolf s'imagine avoir été commandées par Dieu? Retournons à l'Evangile et au Christ, ils nous l'apprendront.

Kant: La justice est l'ensemble des conditions sous lesquelles la liberté extérieure de chacun peut co-exister avec la liberté de tous; est juste toute action qui faite par tous, ne portera atteinte à la liberté de personne. — Il est impossible que la justice ne se rapporte qu'à la liberté humaine un exemple le prouvera: Un bon ouvrier meurt de faim faute d'ouvrage qu'un patron pourvu d'ouvriers déjà plus que suffisants lui a refusé, cela est-il juste oui ou non? Voyons s'il a été porté atteinte à la liberté extérieure de l'une des parties. Le patron en refusant du travail à l'ouvrier n'a pas porté atteinte à la liberté de celui-ci, il a dit avoir des ouvriers plus qu'il ne lui en fallait et c'était vrai; n'eut-ce pas été au contraire porter atteinte à la liberté du patron que de lui faire accepter un ouvrier inutile? Evidemment. Il y a donc ici en jeu autre chose que la liberté extérieure dont parle Kant; c'est une question d'alimentation et de vie dont il s'agit et la Justice n'aurait pas à s'en occuper! Ce serait le comble de l'injustice.

WILLIAM FREEDGE.

(La suite au prochain numéro.)

BULLETIN CLERICAL.

Les discours sensés et profonds prononcés à la Chambre et au Sénat par MM. Vandenpeerboom, Frère-Orban, Van Schoor et bien d'autres sur la question des cimetières sont encore présents à la mémoire de nos concitoyens que déjà, malgré qu'il a été démontré à l'évidence que les administrations communales seules sont appelées à décider du lieu où l'on doit inhumer, un bourgmestre, le chef de la Commune, vient de s'effacer devant la volonté arbitraire et inique d'un caffard.

Si les membres du gouvernement, au lieu de perdre un temps précieux à plaider la légitimité d'une chose que consacre la loi et que réclame la dignité et le respect des familles, se mettaient une bonne fois à faire disparaître la division des cimetières, nous ne serions pas à chaque instant témoins d'actes aussi scandaleux que stupides pareils à ceux que voulaient poser les prétendus propriétaires du cimetière d'Uccle et que vient de consommer le charitable curé de Bruyelles.

Voici le fait tel que nous le trouvons, non pas dans la *Gazette des tribunaux*, mais dans les journaux libéraux qui enregistrent cela comme ils le feraient d'une procession que nous ne cesserons de qualifier de cavalcade:

Un ouvrier de Bruyelles était mort après avoir reçu les *saintes huiles*, quoique la perte de la parole l'eût empêché de se confesser. On s'attendait de le voir enterrer avec les honneurs ecclésiastiques. mais le curé en décida autrement.

Le gendre de celui-ci se rendit chez le bourgmestre pour réclamer une sépulture convenable. Le curé, qu'il rencontra, l'accueillit par des invectives. et une seconde démarche trouva le bourgmestre décidé à ne rien changer aux ordres du curé.

Dans la nuit du samedi au dimanche, des ouvriers allèrent prendre la dépouille mortelle de leur malheureux camarade, enlevèrent son cercueil sur quelques bâtons de tonneau à pureau, et allèrent le jeter dans un trou creusé par ordre du curé.

Le curé a voulu, et l'autorité a laissé faire. Voilà où nous en sommes aux portes de Tournai. L'intolérance et le fanatisme vont front levé et le bourgmestre s'incline humblement!

Pareil scandale ne s'était jamais produit dans le village de Bruyelles. Des individus notoirement suicidés ont été enterrés, assez récemment, avec les honneurs religieux.

On comprend sans peine la douleur de la famille. L'indignation des habitants est à son comble. Mais que les villageois prennent garde à eux: on leur montre la voirie s'ils osent parler!

Jusques à quand ces individus que nous payons et que nous engraissons, comme on le verra plus loin, pourront-ils impunément jeter l'insulte et l'affront aux morts?

Combien nous faudra-t-il encore enregistrer de faits comme le suivant, pour démontrer au peuple qu'il est joué par des misérables sur lesquels il y aurait un travail à faire plus gigantesque que celui que Victor Hugo a consacré à Jean Valjean:

Le curé de Moustier-du-Perey (Isère-France) vient d'être condamné à 15 ans de travaux-forcés, pour actes d'immoralité commis sur des enfants âgés de moins de 11 ans.

Le frère en religion de ce curé français, qu'on dit avoir été mis à la porte de son quartier, dans le milieu d'une nuit de la semaine dernière, aux environs de la Vieille-halle-aux-bleds, pour s'être trouvé en société avec un jeune homme, tandis que d'autres jeunes gens faisaient le rodomont devant la porte de son habitation, a courru le risque de n'avoir, lui, pour tout malheur, qu'un affreux rhume de cerveau. Que le bon dieu veuille qu'il ne lui arrive pas d'autres contrariétés.

Les traitements payés aux membres du clergé, dans la province de Hainaut, en 1861, se sont élevés à la somme de 517,732 francs 47 centimes, repartie comme suit:

M. l'évêque de Tournai: traitement, frais de route et de secrétariat	18,900 00
Deux vicaires généraux	6,400 00
Huit chanoines	16,000 00
Six curés primaires	12,284 88
Vingt-six curés secondaires	36,491 80
Quatre cent vingt-trois desservants	329,372 43
Huit chapelains	2,041 67
Cent quatre vingtdix-sept vicaires et coadjuteurs	96,041 67

Les budgets communaux de la même année contiennent en outre en faveur du culte, des allocations s'élevant ensemble à 108,130 frcs 84 cs., et dont le détail suit:

I. A titre de supplément de traitement aux desserbants, non compris les allocutions pour binage de messes	42,623 94
2. Idem aux vicaires, non compris les indemnités pour messes supplémentaires	33,903 88
3 A titre de subsides aux fabriques d'églises, à cause de l'insuffisance de leurs revenus	31,603 02
Tetal général des sommes affectées au service du culte catholique dans la province du Hainaut en 1861	625,863 31

CE QUE NOUS VOULONS.

AIR: *Mauvaise herbe croît toujours.*

Bourgeois qui tremblez sans cesse
Pour vos biens peu convoités,
Intrigants de la bassesse
Sortis grâce aux exploités;
Vous qui craignez—ça m'amuse—
Pour vos comptoirs, vos salons,
Daignez écouter ma muse;
Voici ce que nous voulons:

Nous voulons que, mieux comprise,
La justice n'ait qu'un poids;
Que la blouse qu'on méprise
Et l'habit aient mêmes droits.
Que le vice et la misère,
Écrasés sous nos talons,
Disparaissent de la terre:
Voilà ce que nous voulons.

Sans avoir l'aile cassée
Par la verge du pouvoir,
Nous voulons que la pensée,
Libre, puisse se mouvoir.
Ne plus voir, l'âme abattue,
L'œil éteint, nos enfants blonds
Faire un métier qui les tue;
Voilà ce que nous voulons.

Plus de lutte, plus de haine
Entre les peuples rivaux;
Que, dans la ville et la plaine,
Les bras restent aux travaux;
Plus de foudres enflammées
Brûlant l'épi des vallons;
Plus de guerres, plus d'armées!
Voilà ce que nous voulons.

Plus de casernes, d'églises,
De couvents ni de palais;
Plus de *sœurs*, noires ou grises,
De moines gras et replets.
Faire à jamais disparaître,
De ce sol que nous foulons,
Et l'exploiteur et le prêtre;
Voilà ce que nous voulons.

Remplacer partout, en somme,
Les prisons que Dieu défend,
Par des ateliers pour l'homme,
Des écoles pour l'enfant.....
En un mot, pour la clôture
De ces vers, déjà bien longs:
Suivre la loi de nature;
Voilà ce que nous voulons!

FÉLIX FRENAY.

En vente au bureau du journal: les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL
D'UN
OUVRIER-PROLÉTAIRE
A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.
par Pierre l'Exploité.
PRIX: 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ÉCHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,
F. SPEHL,
RUE SAINTE-CATHERINE, 19, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre	Fr. 3 00
» ordinaire	» 2 00
Nettoyage de pendule	» 3 50
» d horloge ordinaire de 1 à 2	00
Verre cylindre	40 centimes.
» demi-fin.	25 »

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Le pièces brisées son remplacées à des rix modérés

Abonnement pour pendules 5 fr.

Édouard DELPARTE,
BOTTIER ET CORDONNIER,
Rue Saint-Alphonse, 4,
A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,
TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,
Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),
Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUW,
BOTTIER ET CORDONNIER,
Rue des Alexiens, N° 4,
A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,
TAILLEUR,
RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.
A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 10. 2me Année. 19 Octobre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 18 Octobre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les nouvelles relatives à l'état de Garibaldi sont toujours incertaines ; tandis que beaucoup de journaux nous le montrent malade, souffrant, et loin encore de recouvrer la santé, d'autres nous disent que son prompt rétablissement ne laisse plus aucun doute. En somme, toutes les feuilles italiennes s'accordent à dire que le vaincu d'Aspromonte resterait à Varignano jusqu'à ce qu'il eût recouvré assez de force pour s'embarquer pour l'Angleterre d'où, après un séjour de quelques mois, il se rendrait définitivement en Amérique.

Rattazzi a renoncé à son voyage à Paris. La démission de Thouvenel et son remplacement au ministère des Affaires étrangères par Drouin de Lhuys ainsi que l'abandon qu'auraient fait de leur portefeuille Antonelli et de Mérode seraient, selon nous, la cause de ce changement d'idée.

Comme tout le monde, le chef du Cabinet piémontais voit dans cette double modification ministérielle une solution de la question romaine, dont les combinaisons sont encore sous le voile du mystère.

En effet, la disgrâce des deux principaux agents du pouvoir temporel, montre aux hommes les moins clairvoyants que Pie IX doit avoir fait à Bonaparte des concessions telles que ce dernier aurait décidé le maintien de ce pouvoir ; le remplacement de Thouvenel par Drouin de Lhuys, qui est un des ardents partisans de la papauté, prouve à coup sûr que l'évacuation des troupes expéditionnaires de Rome, tant réclamée par l'Angleterre, est encore bien loin de s'effectuer.

La décision prise par le général Brignone, qui défend aux habitants de la Sicile d'avoir des armes en leur possession, a soulevé de leur part un mécontentement général. Les autorités compétentes, dans la crainte de voir s'accomplir des faits de la plus haute gravité, sont vus forcées de prier le Commissaire-extraordinaire de revenir sur sa décision. En conséquence, avant son départ de Palerme, il a ordonné que les armes, qui avaient été déposées entre les mains des différents conseils communaux de l'île, soient remises à qui de droit prétextant toutefois, pour cacher les concessions faites par l'autorité à la volonté populaire, que les armes ne seraient portées désormais que par les personnes qui ne seraient pas suspectes aux yeux du gouvernement.

On nous assure que l'état de siége doit être bientôt levé en Italie ; cependant, dans les provinces napolitaines, il serait maintenu jusqu'à ce que les bandes des partisans de François II soient entièrement détruites. Ce qui, selon nous, n'aura lieu que lorsque Rome ne servira plus de foyer aux conspirations de Bomba II.

Il parait que la meilleure entente n'existe pas entre les Cours de Portugal et de Rome. C'est une question religieuse, dit-on, qui est la cause de ce désaccord. Les rapports entre les gouvernements de ces deux pays sont tendus au point qu'un schisme pourrait bien en surgir ; nous aurions donc, à côté des Eglises Apostoliques, Romaine, Russe, Syriaque, Arménienne, Grecque, etc., etc., l'Eglise Catholique, Apostolique Portugaise.

C'est la nomination d'un nouvel évêque au diocèse de Goa (Indes occidentales) qui a suscité contre la Cour de Lisbonne la sacrée colère de sa sainteté Pie IX. De tout temps, paraît-il, le gouvernement pontifical s'est réservé le droit de nommer les évêques ; en conséquence, le clergé portugais, en donnant son adhésion à la nomination de l'évêque de Goa, commet une immense prévarication à la loi romaine.

Nous ne comprenons pas comment une semblable baliverne puisse amener la désunion entre ces deux clergés ; car, si d'une part le clergé romain, qui a eu pour chefs des hommes tels qu'Alexandre VI et Jean XXII, s'est vautré dans la fange des crimes les plus monstrueux, d'une autre part le clergé portugais n'en n'a pas moins la conscience bourrelée d'opprobre et d'ignominie.

Il fut une époque où le scandale de sa conduite, où la dissolution des mœurs de ce clergé furent tels qu'un de ses chefs, l'archevêque de Braga, se vit forcé d'y mettre un frein par un mandement qui contraignit les prêtres de s'abstenir, « durant le jour au moins, » des plaisirs charnels et de trop copieuses libations et qui ne leur permit de fréquenter les maisons de jeu ainsi que les maisons de prostitution qu'après le coucher du soleil. Si le respect que nous devons à nos lecteurs nous permettait de reproduire ce mandement, nous pourrions leur dire quel usage messieurs les tonsurés firent de leurs confessionnaux qui avant cette publication « étaient des boîtes qui cachaient le confesseur et la pénitente aux yeux du public. » Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner qu'après le changement apporté à cette mouchardière qu'on appelle confessionnal, les confessions en Portugal subirent une diminution de 50 p. cent. Nous renonçons à continuer l'analyse de ce man-

---

LES FANTOMES DE LÉAUCOURT,

Par N. Odilon Delimal.

(*Suite. — Voir notre numéro du* 14.)

III

Qui veut la fin, veut les moyens.

La lettre de Léaucourt était écrite en mauvais espagnol. La pensée, tronquée par la difformité des phrases, apparaissait commune. La jeune fille ne put retenir un sourire qui exprimait à merveille cette pensée : fi ! monsieur, quelle témérité ! Elle remit la lettre à la femme qui la lui avait apportée et dit en appuyant sur ces mots: *il ne pouvait espérer d'autre réponse.* Et cependant Léaucourt ne lui déplaisait pas comme homme ; mais comme époux : Oh! jamais! pensait l'andalouse.

Presque tous les amoureux sont plats, lorsqu'ils expriment leurs sentiments dans une langue qu'ils connaissent imparfaitement. L'amour balbutié, léger, badin, grandit dans la conversation ; il se rapetisse quand il est écrit en termes vulgaires.

Chaque sentiment, chaque soupir étant différents, ils veulent être exprimés dans le langage de l'âme ; ils doivent être grands pour ne pas être creux. Les extrêmes se touchent : du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas.

Léaucourt n'était pas homme à désespérer pour si peu, ni à se contenter d'une pareille réponse. Sans plus tarder, il avisa au moyen d'être reçu chez le seigneur del Pellidza. Un obstacle qu'il n'avait pu prévoir se présentait. Cette famille était protestante et deux de ses membres ascendants avaient été victimes de l'inquisition. Naturellement elle n'avait aucun rapport avec le clergé romain ; si elle n'avait pas de haine contre lui, elle n'avait pu oublier ses sanglantes persécutions. Anxiété.

Voyant son influence ainsi paralysée, notre héros commençait à douter du succès de son entreprise. Il se confia au Supérieur de la société des Jésuites. Celui-ci lui donna le conseil de s'adresser directement, sans ambage, au père de la jeune fille. « Si vous échouez, lui dit-il, on verra bien après ce qu'il restera à faire. »

Léaucourt partit.

La senora arrosait les fleurs qui garnissaient le balcon de sa fenêtre. Quand il sonna : elle tressaillit.

Un domestique l'introduisit dans une petite pièce où se trouvait del Pellidza.

— Monsieur, fit Léaucourt d'une voix douce, je suis le chevalier Charles-Fernand de Léaucourt. J'aime votre demoiselle ; mon plus grand bonheur serait de lui appartenir. Je viens vous demander sa main?

M. del Pellidza était un homme courtois. Sans trop dissimuler ce que cette brusque demande avait d'embarrassant pour lui, il s'inclina et d'un geste désignant un siège, il pria Léaucourt de s'asseoir.

— Connaissez-vous la senora, chevalier?

— Oui, Monsieur, pour l'avoir rencontrée dans le monde et sur le bord du Guadalquivir, où elle se promène tous les soirs.

— A-t-elle connaissance de la démarche que vous faites aujourd'hui auprès de moi?

— Non, mais elle doit s'en douter.

— Comment s'en douterait-elle?

— Je lui ai écrit que je l'aimais, répondit Léaucourt avec assurance.

— Ah !... fit del Pellidza tout surpris.

— Eh bien ! continua l'espagnol d'un ton plus sec, moi je pense qu'elle ne s'en doute guère ; si j'en juge par ce qu'elle m'a dit de l'accueil fait à votre lettre, vous ne seriez pas du tout l'homme qu'elle voudrait pour époux. Sans doute, elle a tort. Vous devez être de grande famille et nul mieux que vous ne pourrait la rendre heureuse. Mais que voulez-vous? rien n'est capricieux comme les jeunes filles.

— N'est elle pas votre enfant? N'êtes-vous pas libre de lui choisir tel mari que vous jugerez convenable à son bonheur? Les parents plus clairvoyants, plus expérimentés, sont plus aptes à juger les hommes appelés à faire partie de leur famille, que les jeunes filles qui sacrifient à un caprice d'un instant toute une vie de bonheur.

— Cela est vrai... mais j'aime trop ma fille pour lui imposer pour mari un homme qu'elle n'aimerait pas.

— Qui vous dit qu'elle ne m'aime pas?

— Personne ne me dit cela... mais je le pense ; c'est du reste chose facile à vérifier, je me concerterai avec ma fille et vous ferai connaître mes dernières intentions.

Del Pellidza se leva comme s'il eût eu hâte de briser cet entretien et sonna ses gens pour accompagner le Chevalier.

— Je m'y suis mal pris, pensa Léaucourt en sortant.

Quant à del Pellidza, il attribuait aux difficultés qu'éprouvait Léaucourt en parlant, la façon un peu cavalière de lui demander la main de sa fille.

— Eh bien ! mon fils, fit le révérend père en voyant rentrer Léaucourt, comment cela s'est-il passé?

— Très mal ! mon révérend.

— Très-mal, dites-vous !

— Oh ! oui, j'ai presque été mis à la porte.

— Savait-on que vous fussiez des nôtres?

— Tiens ! *les impis*, est-ce qu'ils ne savent pas tout? est-ce qu'ils

La reproduction de ce feuilleton est interdite, sans autorisation de l'auteur.

dement ; la pudeur de nos lectrices pourrait en souffrir. Quant aux hommes qui désireraient connaître à fond cette pièce authentique, ils la trouveront tout entière dans le beau livre du citoyen Proudhon, intitulé : LA JUSTICE POURSUIVIE PAR L'EGLISE. (page 65).

Un second avertissement vient d'être décoché au *Courrier du Dimanche*. L'incomparable délit reproché à cette feuille, c'est celui d'avoir prêté ses colonnes à M. Prévost-Paradol, pour la publication d'un article sur la question romaine. Ce qui paraît avoir blessé M. Bonaparte, c'est que l'auteur, ami du reste des d'Orléans, termine son écrit en prétendant que jusqu'ici toutes les destinées de l'Italie sont encore contenues dans la cervelle du Deux-Décembre. Nous sommes d'avis que les neuf dixièmes des Français y compris l'ex (nous allions dire l'ancien) maréchal-des-logis Fialin, pensent comme M. Prévost-Paradol. Tant que la question romaine ne présentera pas une solution qui soit profitable, non à la France, mais à la famille des Bonaparte, Sa Majesté très-Chrétienne le fils aîné de l'Eglise trouvera toujours des intrigants qui lui fourniront des moyens de temporisation.

Nous ne pensons plus au nouveau catéchisme qui avait causé tant de troubles et d'émeutes dans le royaume de Hanovre ; nous nous étions imaginé débonnairement que le maître de ces lieux avait fait droit à la pétition couverte de 8,000 signatures, par laquelle on demandait le retrait de ce saint plagiat, (car on se rappelle sans doute que ce nouveau code religieux est un composé de sottises modernes et de stupidités antiques,) quand, tout-à-coup, les journaux allemands sont venus nous apprendre que la plus vive agitation règne parmi les Hanovriens; le roi ayant rejeté la pétition susdite, un consistoire, composé des fidèles les plus *notables* du pays, ferait auprès de lui une démarche décisive afin d'en finir une fois pour toutes; cette Majesté qui, comme on le sait, est aussi l'évêque de ses Etats, ne paraît pas disposée à donner satisfaction aux exigences de ses ouailles. Nous croyons fort qu'une effusion de sang viendra terminer un conflit auquel le parti prêtre encore une fois n'aura pas été étranger. Quand donc pour l'honneur de l'humanité, les peuples se guériront-ils de cette monstrueuse plaie qu'on appelle crétinisme?

Conservant son attitude ferme et énergique vis-à-vis du gouvernement qui est de connivence avec la Chambre des seigneurs, la Chambre prussienne vient de rejeter, dans une séance solennelle, le vote émis par celle-ci, le considérant comme illégal et inconstitutionnel.

Le gouvernement, heureux de trouver une occasion d'imiter l'homme de Décembre, a clôturé les séances de la Chambre prussienne, se réservant le droit de gouverner sans cette assemblée, et de prélever tel impôt qui lui conviendrait. Le peuple tout entier proteste contre le coup d'Etat. Un grand banquet a été offert aux représentants et de nombreuses manifestations hostiles au ministère ont lieu chaque jour à Berlin et dans les autres villes de la Prusse. Bien que jusqu'ici nous n'ayons à signaler, de la part du peuple, aucun acte que les réactionnaires qualifieraient de violence, nous devons nous attendre à des événements de la plus haute gravité. Nous en sommes à nous demander quelle sera l'attitude de l'Autriche si le gouvernement prussien persiste dans le maintien de ses iniques prétentions.

Nous n'avons aucune nouvelle de Pologne qui mérite mention, si ce n'est que le Czar, terrifié par l'effervescence des esprits qui va toujours croissante, a ordonné, dans ses Etats, une levée de trois cent mille hommes. Ce sont sans aucun doute trois cent mille des paysans serfs qu'il a affranchis et qu'il soumet à un esclavage d'un autre genre.

Puisse bientôt la Révolution apprendre aux rois et aux empereurs de toute espèce que la force brutale est impuissante à étouffer celle de l'idée.

Nauplie vient d'être le théâtre de nouvelles émeutes. De nombreuses arrestations y ont été opérées. Le gouvernement grec, encore une fois, est dans les transes, les démonstrations anti-royalistes qui ont lieu chaque jour à Athènes, l'épouvantent ; l'arrivée au Pirée des personnes arrêtées à Nauplie a été pour lui un sujet de crainte ; il paraît que jusqu'aux soldats et agents de la force ont offert à ces prisonniers des marques de la plus vive sympathie.

Les nouvelles de New-York nous apprennent qu'à son tour Mac-Clellan a passé le haut Potomac. Un terrible engagement entre ses troupes et celles de Lee est imminent. Elles nous disent aussi que le général Rozenkrans attaqué à Corinthe par 40,000 Confédérés aurait, après une bataille de deux jours, mis ceux-ci en pleine déroute. Les Confédérés qui sont en fuite vers Richmond n'ont eu, dit-on, le temps ni d'enterrer leurs morts, ni d'emporter leurs blessés.

On nous assure que les Séparatistes pour contrecarrer la proclamation du président Lincoln, proclamation qui affranchit les esclaves à dater du 1er janvier 1863, auraient décidé que tous les officiers capturés seraient envoyés aux travaux forcés jusqu'à ce que cette proclamation fût retirée. On dit en outre que le gouvernement aurait décidé la levée de 300,000 nègres afin de continuer la guerre à outrance. Ce sont donc encore dix-huit millions de chair et d'os que vont broyer le sabre et le canon pour satisfaire la rapacité des marchands de coton.

Nous espérons, nous démocrates-socialistes que cette nouvelle curée ne profitera qu'aux hommes qui aspirent au règne de la dignité humaine.

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION LE PEUPLE,

A BRUXELLES.

Montigny-sur-Sambre, le 9 Octobre, 1862.

COMPAGNONS,

Oui, vous avez eu raison de le dire, les persécutions dont on me poursuit ne m'ôteront rien du zèle et de l'activité que tout démocrate sincère doit déployer afin de propager les principes d'égalité et de justice, et tâcher autant que possible, par l'association, par la solidarité, par la communauté des intérêts, de faire disparaître l'ignorance et la misère et d'inaugurer dans le monde le règne du Bien-être et de la Raison.

C'est en vain que les chefs d'industrie, les capitalistes, les riches actionnaires de nos charbonnages semblaient s'entendre pour me refuser de l'occupation, pour m'empêcher de soutenir encore, dans nos réunions ouvrières, les droits méconnus du Travail et d'enseigner à mes frères comment ils peuvent parvenir, par l'association, à affranchir leurs bras de l'exploitation de ceux qui détiennent les instruments de travail et les matières premières.

C'est en vain que les boutiquiers refusent maintenant de me livrer à crédit la moindre marchandise, (ce qu'ils faisaient pourtant auparavant), parce que j'ai concouru à la création de notre association pour diminuer la cherté des denrées alimentaires.

C'est en vain que certains prêtres me désignent comme un impie et comme Belzébuth en personne, parce que jamais ils ne me voient assister le dimanche à leurs ridicules simagrées, et surtout parce qu'ils ne sont pas si bêtes que de ne pas voir que l'amélioration matérielle que nous voulons procurer aux ouvriers rejaillira sur leur état moral et intellectuel, leur permettra d'acquérir l'instruction et la dignité, et sera la ruine des marchands de prières comme elle aura été celle des marchands de denrées sophistiquées et vendues à faux poids.

C'est en vain que la police me considère comme un *perturbateur* et un *fauteur de désordre*, parce que j'ai osé dire dans nos assemblées populaires, que le gouvernement belge, ce gouvernement essentiellement conservateur et bourgeois, aussi bien sous les ministères libéraux que sous les ministères catholiques, que ce gouvernement, qui se compose d'un *roi*, de grands propriétaires du sol et de gros financiers appelés *sénateurs*, d'industriels et de négociants qu'on appelle (sans doute par ironie) *représentants de la Nation*, n'a rien fait et ne peut rien faire pour les travailleurs, que ce n'est pas de là que peut venir notre salut, que le peuple ne doit rien attendre que de lui-même, et que la République sociale, seule, pourra faire rentrer le prolétaire dans l'intégralité de ses droits d'hommes et de citoyens et lui donner la satisfaction complète, pleine et entière de ses besoins physiques comme de ses inclinations morales.

Eh! bien, la misère que l'on me fait, les embûches que l'on me dresse, les refus que j'essuie, les calomnies et les instigations perfides dont je suis l'objet, tout cela pourra-t-il m'ébranler? Je ne le pense pas, compagnons: car jusqu'ici cela n'a fait que me rendre plus convaincu et plus fort pour poursuivre la route que je me suis tracée, la route du de-

---

ne se permettent pas toutes sortes de calomnies à notre endroit. Oh! le saint père Sixte IV eût bien raison de faire brûler toute cette secte de mécréants qui renie les véritables doctrines et combien je souhaite une nouvelle « mesure » qui punirait de nouveau tous ces hérétiques.

— Le nombre en grandit chaque jour, les tronçons de l'hydre ont repris de la vie que nous leur avions ôtée, ajouta le révérend père en levant les yeux au ciel pour les baisser ensuite vers la terre. Ainsi, continua-t-il, le seigneur Pellidza savait qui vous étiez?

— Je le crois bien! affirma Léaucourt, persuadé que le père lui viendrait d'autant mieux en aide, qu'il saurait que la religion était pour quelque chose dans son échec.

— Et vous aimez la jeune fille, mon fils?

— Hélas! oui, mon père et je souffrirais beaucoup si je ne l'épousais pas.

— Alors, il faut l'enlever.

C'est justement là que Léaucourt voulait en venir.

— Soit, répondit-il résolument, enlevons-là! Arrivé chez moi le père Chauvel la baptisera et je l'épouserai ensuite. La petite m'aime, sauvons-là des griffes du démon.

Cette décision prise, le Supérieur remit à Léaucourt l'adresse d'un homme d'action qui, moyennant quelques centaines de réals se chargerait avec les siens de faire disparaître la jeune fille.

Andrio n'était rien moins que l'un de ces hardis bandits espagnols dont l'histoire donne tant d'exemples de leur férocité.

En voyant entrer Léaucourt dans sa cabane, il augura une bonne affaire, aussi lui demanda-t-il tout de suite :

— Qu'est ce qu'il y a pour votre service, senor?

— Deux cents réals à gagner, répondit Léaucourt.

— Et que faut-il faire pour cela?

— Enlever une jeune fille.

— C'est peu de chose. Où faut il la prendre?

— Tous les soirs elle se promène, seule ou avec sa suivante, dans un endroit où il ne passe personne.

— Rien de plus facile, senor. Où faut-il la conduire?

— Je m'en chargerai, moi-même.

— Mais encore... il faut des hommes, une voiture?...

— Vous aurez tout cela.

— Quand voulez-vous que je l'enlève, senor?

— Demain, si l'occasion est bonne.

— Très bien! très-bien!

Et comme Léaucourt gagnait la porte pour se retirer, Andrio le prit par le bras et lui dit d'un ton familier, mais déterminé :

— Cinquante réals, senor?

— Comment cinquante réals, mais vous n'avez encore rien fait!

— C'est vrai, senor, mais comme je pourrais ne plus revoir votre Excellence, ce serait toujours cinquante réals de gagnés.

Léaucourt céda de bonne grâce et paya la somme en promettant de revenir le lendemain.

Le lendemain, il avait une berligne et deux bons chevaux à sa disposition. Tous les préparatifs de départ étaient faits : des comestibles, du vin pour une grande partie du voyage.

Depuis une demie heure la voiture stationnait près du Gualdaquivir, à une distance d'environ un demi-kilomètre de l'endroit où la senora venait tous les soirs. Un jésuite déguisé en conducteur était sur le siège.

Léaucourt était allé retrouver Andrio pour lui donner les indications indispensables. Bientôt après il revint suivi, à distance, de trois hommes aux formes herculéennes, portant de grandes barbes, barbes fausses sans doute, pour cacher leur identité.

Les brigands se firent donner deux cents réals et exigèrent la promesse qu'une pareille somme leur serait encore remise quand leur *travail* serait terminé. Cette somme leur fut payée et la promesse leur fut faite.

Tout-à-coup Léaucourt aperçut la jeune fille.

— La voici, dit-il, faites le guet et n'agissez que sur un signe de moi.

— C'est entendu, répétèrent à voix basse les brigands.

Ainsi que l'étoile vient se poser sur la nuit quand le soleil disparaît, la gracieuse enfant venait se poser près du fleuve quand le jour baissait. Elle était seule et ravissante.

Léaucourt alla à elle; elle voulut l'éviter, mais son regard si doux, la façon si polie qui accompagnèrent son salut, firent qu'elle ne le fuya pas trop.

— Senora, lui dit-il, je suis allé chez vous hier. J'ai vu votre noble père à qui j'ai eu l'honneur de demander votre main.

— Mon père m'en a parlé, répondit la jeune fille avec indifférence.

— Est-ce que j'aurai le bonheur de l'obtenir?

— J'ai donné ma parole, Chevalier.

— Ah! si vous saviez comme je vous aime!

— Je le regrette... mais, c'est trop tard.

— Si vous ne devenez pas ma femme, senora, reprit mélancoliquement Léaucourt, je me tuerai, oui, je le jure, je me tuerai!

Léaucourt venait de faire un geste, qui échappa à la belle andalouse, mais que comprirent bien les hommes pour qui ce geste était un signal. La voiture s'avança, passa près des amants et retourna sur ses pas après quelques minutes. Arrivé en face de la senora, la portière s'ouvrit, la jeune fille eut un moment de frayeur.

— Voudriez-vous me dire, interrogea Andrio, en s'adressant à Léaucourt, voudriez-vous me dire si je puis encore voir la fontaine de Roloza et retourner à Cordoue avant la fermeture des portes?

— Je ne sais pas; je suis étranger. Mademoiselle est d'ici près, elle connaît la distance, elle vous le dira.

Au moment où elle allait répondre, Andrio s'approcha d'elle, la prit dans ses bras et l'emporta dans la voiture, qui se dirigea au grand trot de ses chevaux vers Castro.

On n'entendit qu'un cri :

— *Oh! no me tocays!!* Oh! ne me touchez pas!!....

(*La suite au prochain numéro.*)

voir. C'est maintenant que je comprends, mieux que jamais, les injustices qui écrasent le pauvre peuple. C'est-maintenant que mon cœur s'ouvre à l'indignation contre les iniquités sociales et que je m'enivre de haine, d'une haine immense et insatiable, contre l'oppression et contre les oppresseurs.

Oh! il est beau de vouloir, parmi les hommes, la fraternité, la paix et l'amour; encore plus beau d'y conformer sa vie et de réaliser, dans sa conduite, ces sentiments généreux qui sont parfois au-dessus de la nature humaine. Qui plus que nous, socialistes, désire voir sur la terre, la concorde et l'union fraternelle. N'est-ce pas le rêve de tous nos instants? N'est ce pas cette aspiration que nos adversaires traitent d'utopie et de folie? Il y a dix-huit siècles, disent-ils, que l'Evangile prêche l'amour et la fraternité, et depuis dix-huit siècles il prêche dans le désert.

Entendons-nous, leur dirai-je, le Christ prêchait la fraternité; nous aussi nous la désirons, c'est le but vers lequel nous voulons faire tendre l'humanité; mais le but n'est pas le moyen.

Comment vouloir la fraternité là où n'existe pas la moindre solidarité? Comment vouloir l'amour, sans avoir préalablement établi la justice? Il faut avoir souffert, il faut avoir été en proie aux persécutions, il faut avoir connu la faim, il faut avoir eu sa part de ce long martyre que la société actuelle fait endurer au travailleur depuis sa naissance jusqu'à son trépas, pour comprendre que dans ce monde d'affameurs et d'affamés, dans cette société de spoliateurs et de spoliés, dans cette arêne où les faibles succombent sans merci sous les horions des forts, rien n'est plus naturel et plus légitime, rien n'est plus grand et plus saint, que la haine des opprimés contre les oppresseurs, et la vengeance que les victimes, au milieu des tourments, méditent sourdement contre leurs bourreaux!...

Je m'aperçois, compagnons, que mon courroux envers l'injustice m'entraîne. Je vais tâcher d'être plus calme. Depuis longtemps vous attendez probablement de nos nouvelles. Si j'ai tardé de vous donner quelques détails sur ce que nous faisons dans le bassin houiller de Charleroi, c'est par une circonstance indépendante de ma volonté. La même circonstance m'a empêché d'assister au meeting de dimanche passé.

Encore un exemple de l'arbitraire des chefs d'industrie: Non contents de faire travailler l'ouvrier pour un salaire qui ne peut lui procurer que la moitié de ce qu'il lui faut pour vivre et de le faire travailler tout un mois avant que de le payer pour douze jours de travail, ils viennent d'établir maintenant ce qu'ils appellent la quinzaine de trois semaines. C'est un nouveau moyen d'exploiter l'ouvrier. Celui-ci laisse ainsi pendant trois semaines son argent à intérêt (pour le compte des actionnaires bien entendu), tandis que sa famille, souvent nombreuse, est libre, en attendant, de mourir de faim ou de se livrer au vol pour satisfaire à ses besoins, sauf à être maçonnée ensuite entre les murs de la prison cellulaire de Charleroi si elle choisit cette dernière alternative.

Moi-même qui vous écris, j'ai passé deux mois sans toucher un centime, après être resté trois semaines sans travail et en avoir travaillé cinq. Puis, à bout de ressources, manquant de nourriture, trop faible pour me livrer à mon pénible travail, j'ai perdu encore deux journées... et j'entendais mes pauvres petits enfants, ma vieille mère, et ma femme près de mettre au monde son sixième enfant, pleurer en me demandant un morceau de pain... Ces sanglots me déchiraient la poitrine... Nos estomacs étaient vides, la bourse aussi, l'armoire vide encore, car, pour m'être occupé de l'association la *Solidarité*, (qui est la ruine des intermédiaires entre la production et la consommation), l'on m'avait refusé 2 1/2 quartiers de farine chez l'épicier.... Alors une scène indescriptible eut lieu dans notre logis; je passais tour-à-tour de la tristesse au désespoir et du désespoir à la colère... Mais pourquoi vous parler de ces moments d'angoisse indicible? Ce fut un de ces passages que tout ouvrier rencontre dans sa vie, un dénuement absolu comme en souffre souvent celui qui produit toutes les richesses, une de ces crises qui parfois poussent au suicide, au vol, à l'infanticide et qui, lorsqu'elles surgissent en même temps dans un grand nombre de familles, enfantent les terribles émeutes de la faim et font entendre sur les barricades ce cri des désespérés: *Vivre en travaillant, ou mourir en combattant!*

Un mot encore sur ce qui vient de se produire dans notre localité:

Le directeur d'une société charbonnière de Montigny-sur-Sambre, celui-là même qui m'a jeté sur la paille pour avoir prêché le socialisme à mes compagnons de travail et que pour ce fait je désigne au mépris de tous les amis de la liberté de conscience, ce brave et digne homme, voulant imiter quelques-uns de ses collègues, résolut également de faire la quinzaine de trois semaines.

N'ayant pas payé le jour fixé, qui était le 23 septembre, bon nombre de houilleurs refusèrent de travailler et une fosse chôma complètement. Un des ouvriers vint trouver le directeur, lui reprocha amèrement sa dureté envers les travailleurs, et le somma de payer aux ouvriers leur salaire. Il déploya tant d'énergie que le directeur dut promettre de payer le lendemain, comme cela se fit.

Cette quinzaine encore, honteux sans doute de sa déception et dans le dessein de prendre sa revanche, il voulut encore retarder le payement de quatre jours, mais il ne fut pas plus heureux que la première fois. Tous les ouvriers des trois houillères, tant ceux qui travaillent au jour que ceux qui travaillent au fond de la fosse, n'ont voulu reprendre leur travail sans avoir reçu intégralement la somme qui leur revenait.

Lorsque le directeur se présenta pour parler aux ouvriers, sa voix fut couverte par des huées, et il fut obligé de se refugier dans le bâtiment de la machine où la foule des prolétaires indignés le suivit, dit on, l'accablant de vociférations bien méritées.

L'intervention de la police de Montigny a fait cesser cet état de choses, et le Bourgmestre, accompagné du commissaire de police et d'un ingénieur, a ordonné le payement qui doit s'effectuer aujourd'hui même. Ce n'est qu'ainsi qu'on est parvenu à calmer l'irritation des travailleurs, irritation qui me paraît bien légitime; car, pourquoi l'ouvrier serait-il forcé de faire ainsi à ses patrons un crédit de trois semaines? de quel droit peut-on lui imposer ce sacrifice? N'a-t-il pas assez besoin de l'argent qui lui revient, pour qu'on le paie dès que le jour convenu entre lui et le patron vient à échoir?

Comment! N'est-il pas assez inique que les travailleurs, tandis que les détenteurs du capital vivent grassement dans l'oisiveté, ne reçoivent, en échange des produits qu'ils créent à la sueur de leur front, qu'un salaire si maigre qu'il ne leur procure ordinairement que tout juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim? n'est-il pas assez odieux que l'on ronge en outre ce salaire déjà si insuffisant par lui-même? Non, il faut encore empirer la position des ouvriers en ne leur remettant ce salaire, insuffisant et rogné, qu'au bout de trois semaines de travail, malgré le contrat passé entre eux et les patrons, contrat en vertu duquel ces derniers se sont engagés à payer les ouvriers au bout de quinze jours. Et cela, après un travail des plus pénibles et dans lequel l'ouvrier est exposé à tout moment de perdre la vie et de subir le sort de notre malheureux compagnon Adrien Décoray.

Cet ouvrier, qui était un des nôtres, mineur travaillant à la société l'*Espérance* à Montigny-sur-Sambre, vient de périr écrasé par la chûte d'une pierre. Il laisse une veuve, deux enfants en bas-âge et un troisième qui est sur le point de naître. Sa femme a reçu des directeurs de la société un secours dérisoire consistant en une somme de 15 francs. Quelle indignité!

Voilà un homme qui a passé toute son existence à faire à ces messieurs une fortune colossale, et pour tout dédommagement ils jettent à sa femme une misérable somme qui ne lui permet de vivre, avec ses enfants, que trois ou quatre jours tout au plus, et encore de quelle vie! Cet homme est un producteur, un des créateurs des richesses sociales, il donne son dernier souffle à l'œuvre de la production, et quand la mort vient le surprendre pendant son dur labeur, la société ingrate n'a rien pour ceux dont il était le seul soutien; s'ils ne trouvent le pain avilissant de l'aumône, peu importe à cette société cruelle ce que deviennent les enfants de celui qui tomba martyr pour elle!... Les travailleurs ne doivent pas vouloir de la charité dégradante ou de la fausse philanthropie de leurs oppresseurs; la société devrait pourvoir aux nécessités de ceux que la mort du père de famille plonge dans le dénuement, mais elle ne le fait point. Comprenons donc, ouvriers, que, puisque nous ne voulons pas de l'aumône qui humilie et dégrade, et que d'un autre côté la société ne fait rien pour nous, c'est à nous de nous entr'aider *mutuellement*, de nous *solidariser*, de former enfin une caisse qui appartienne à tous et dont les fonds servent au soulagement de chacun d'entre nous que des revers, (tels que maladies, chômages, morts, etc.), viennent frapper. Il manque aux houilleurs du bassin de Charleroi une bonne société de *secours mutuels*, qui soit fondée sur des bases démocratiques et indépendante des patrons aussi bien que du gouvernement.

Quant à notre association pour l'acquisition en gros des denrées alimentaires, bien que ses séances publiques ne soient pas toujours fréquentées par un grand nombre d'ouvriers, elle est en voie de progrès. La propagande démocratique remporte aussi chaque jour de nouveaux triomphes; la brochure de Pierre l'Exploité, intitulée *Appel d'un ouvrier-prolétaire à ses malheureux confrères*, a été distribuée partout et lue avec avidité. On me demande aussi les vers *au Prêtre* de notre ami P. Voglet; ces vers sont forts connus ici parce qu'un de nos amis, instituteur dans une commune des environs, les donne comme exercice de grammaire ou de mémoire aux nombreux ouvriers qui fréquentent son école du soir.

Tant au point de vue du progrès de la propagation des idées démocratiques qu'au point de vue du développement intellectuel de ses élèves, ce professeur libre-penseur et ami du peuple pense que cela vaut infiniment mieux que de leur faire apprendre par cœur les narrations toujours peu historiques de l'*Histoire sainte* ou les leçons parfois peu morales de la *Morale en action*.

Le 19 de ce mois, nous avons ASSEMBLÉE GÉNÉRALE chez ROUILLON, dans la grande salle des Champs-Elysées, au Faubourg de Charleroi.

Salut fraternel.

UN OUVRIER CHARBONNIER.

ASSOCIONS-NOUS.

COUPLETS DÉDIÉS A LA SOLIDARITÉ DU BASSIN DE CHARLEROI.

Air du Dieu des bonnes gens.

Dans l'avenir une ombre se dessine,
Et comme un spectre, elle avance à pas lents:
Levons les yeux, peuple, c'est la famine,
C'est la misère en habits de cinquants.
Unissons-nous pour détourner sa trace,
Vite, il est temps, donnons un rendez-vous.
Si nous voulons éviter la besace,
Peuple, associons-nous.

Les opulents nous cachaient ses guenilles
La revêtant des habits du travail;
Mais de nos jours, au sein de nos familles,
Ils nous font voir ses haillons en détail.
La faim, voila notre triste héritage,
C'est un fouet qui nous déchire tous,
Pour abolir ce moderne esclavage,
Peuple, associons-nous.

Riche du jour, on voit ton industrie
Se propager à notre détriment;
Tu t'enrichis, et notre triste vie
N'est qu'un martyre, un éternel tourment.
Mais, si nos bras ne produisaient sans cesse,
Pourrais-tu donc encoffrer tant de sous?
C'est du travail que jaillit la richesse.
Peuple, associons-nous.

Si pour payer ce travail qui t'accable,
Pauvre ouvrier, on te donne un bon gain,
De son côté pour restreindre ta table,
L'accapareur trafique sur le grain.
Du paupérisme on nous ouvre la route,
Voulons-nous donc expirer sous ses coups?
Pour empêcher qu'on nous rogne la croûte
Peuple, associons-nous.

ÉMILE GENARD (ouvrier verrier.)

Nous avons appris, mais un peu tard pour y répondre quant à présent, que l'*Union de Charleroi*, journal catholique, s'était occupée de nous en insérant dans ses colonnes un article portant pour titre: *Réponse à l'appel de Pierre l'Exploité, par Paul l'Exploitant.* Cet écrit, qui d'un bout à l'autre fourmille d'absurdités et d'extravances, sera duement réfuté dans un de nos prochains numéros. Que l'*Union de Charleroi* ne se désespère pas; elle ne perdra rien, pour attendre. Disons-lui seulement pour aujourd'hui, qu'elle ne réussira pas, au moyen de ce pamphlet dont l'auteur se pose judaïquement en défenseur du progrès et en ami du peuple tout en s'avouant partisan de l'ancien régime, qu'elle ne réussira pas à étouffer dans le cœur des prolétaires le désir d'améliorer leur triste sort et à leur faire croire, comme autrefois, qu'ils sont placés sur cette terre pour y expier le péché d'Adam et y souffrir *ad majorem Dei gloriam.* L'*Union* se trompe de siècle; elle oublie l'époque où elle vit; elle appelle en vain les hommes, et particulièrement les ouvriers, à une nouvelle croisade, dirigée cette fois contre le Socialisme et la Révolution; les ouvriers lui répondent: Pas si bêtes! car le Socialisme est notre salut, le terme de notre longue lutte et de nos longues souffrances. En effet, qu'est-ce que le Socialisme, si ce n'est l'association en toutes choses, la solidarité des intérêts? et qu'est-ce que la Révolution, si ce n'est la transformation, (lente ou brusque, violente ou pacifique, peu importe), que doit subir la société actuelle, si fatale au travailleur, pour amener le règne de la solidarité universelle?

Entre autres balivernes, l'*Union de Charleroi* prétend que tous ceux qui veulent changer l'ordre social actuel, c'est-à-dire les républicains, les socialistes, ne sont que des ambitieux qui aspirent à monter sur le *trône* le lendemain de la Révolution. Ainsi, les travailleurs qui ont fondé et rédigent la *Tribune du Peuple*, tels par exemple que le houilleur et le souffleur de verre qui nous ont envoyé la lettre et la chanson ci-dessus, ne sont pas des ouvriers qui ont compris leurs droits et réclament justice pour eux et pour leurs frères; non, ce sont des gens suspects qui font flèches on ne sait de quel bois, des intrigants qui veulent tout bonnement remuer le monde pour faire parler d'eux et parce qu'ils espèrent devenir un beau

jour empereur ou roi. Cela fait rire; une accusation pareille n'est pas méchante, elle n'est que ridicule.

Nous désirons que le pieux journal daigne de temps en temps s'occuper de nous. Dans cet espoir, nous lui avons envoyé les vers AU PRÊTRE afin qu'il y fasse une réponse dans ses colonnes. Nous aimons la polémique; et puis, nous nous attendons à voir la feuille catholique faire de nouveau pour nous une petite réclame qui nous permette de tirer encore, à quelques milliers d'exemplaires, ces vers ainsi que la brochure de Pierre l'Exploité et distribuer à foison ces ouvrages parmi les travailleurs.

Nous dirons encore à l'*Union de Charleroi* que, ayant toujours professé un souverain mépris pour tout ce qui de près ou de loin sent le mouchard ou le dénonciateur, nous ne lui demanderons pas quel est le nom de l'auteur de cet article aussi pervers que jésuitique.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

§ 2. LA JUSTICE (*Suite*).

Fichte: Il développe le système de Kant, et donne la formule du problème des contradictions posées par l'illustre philosophe de Koeninsberg. Dans chaque contradiction, dit-il, il y a une thèse et une autre thèse: Ces deux termes impliquent une synthèse ou un terme collectif qui donne la solution des deux contraires; telle est d'après lui la méthode rationnelle de l'esprit humain. Hegel dans sa logique a complété le système de Fichte, Proudhon l'a pris pour base d'un de ses meilleurs ouvrages, une foule d'écrivains dépourvus de vraie science, ne prenant les idées qu'au pied de la lettre, témoin M. Joseph Boniface, ont crié à la folie lorsqu'on leur disait que chaque proposition était vraie à condition que son contraire le fût aussi. Ces attaques d'écoliers contre leurs maîtres ont prouvé une seule chose, c'est qu'il est des gens qui parlent des ouvrages les plus scientifiques sans les avoir lus ou sans les avoir compris. Kant, Fichte, Hégel ont rendu d'immenses services à la partie méthodique de la philosophie et ont par là facilité énormément le problème de la Justice.

Bouterweek: Le droit est l'ensemble des conditions extérieures pour la vie morale de l'homme. — Définition incomplète, la Justice a rapport à la morale mais aussi à autre chose.

Abicht: La justice est la science des droits en tant qu'ils sont déduits de la nature de l'homme, conformément à la nature de toutes les choses dont l'homme a besoin comme moyens et condition pour remplir les buts prescrits par la raison. — Abicht a évité l'erreur de Kant et de Bouterweek consistant à réduire le domaine du droit à la morale, sa définition a été complétée par Krause.

Krause: Le droit est l'ensemble des conditions externes et internes *dépendantes de la liberté* et nécessaires au développement et à l'accomplissement de la destination rationnelle, *individuelle et sociale* de l'homme et de l'humanité. — Voici comment M. Ahrens, ancien professeur de philosophie et de droit naturel à l'Université de Bruxelles, apprécie cette définition: « Cette définition du principe du droit est la plus complète et la plus satisfaisante de toutes celles qui ont été données. Elle embrasse tout ce que les autres renferment de vrai, sans participer à leurs défauts. Elle se rapporte à la *sociabilité* comme celle de Grotius, mais elle prescrit de plus les conditions pour le développement de la vie sociale. Elle *sépare* le droit de la morale, comme la doctrine de Tommasius, non par le caractère secondaire de la contrainte, mais en distinguant la morale et le droit comme *but* et *moyen*. Elle garantit la *coexistence* de la liberté de tous, comme la définition de Kant, parce que la liberté est la faculté humaine par laquelle les buts rationnels doivent être accomplis, mais elle ne se borne pas à la faculté de liberté, elle se rapporte à *toutes les facultés* et à *tous les buts* de l'homme. Cette définition satisfait enfin les exigences de la logique parce qu'elle est positive et générale et qu'il n'y a aucun cas de droit qui n'y soit compris. »

Voici maintenant l'appréciation de l'auteur « *de la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise:*

« A merveille! voilà une définition qui pose nettement la prérogative individuelle, le *jus* (droit) de l'homme et du citoyen. Il n'y manque qu'une chose, c'est de savoir si à la *faculté d'exiger*, que me décerne Krause, répond chez mes semblables une disposition à obéir. Un autre défaut, non moins capital, existe dans cette définition, elle ne tient pas compte de la prérogative sociale, *communi utilitate comparata* qui dans certains cas exige le sacrifice de la personnalité. C'est du pur égoïsme. »

Il est évident que M. Ahrens est dans le vrai. La critique de M. Proudhon repose sur deux points, savoir: 1° Si à la faculté d'exiger correspond la disposition à obéir; critique fausse, Krause en effet dit que le droit est l'ensemble des conditions *dépendantes de la liberté* et il fait consister la Justice à garantir l'exercice harmonique de cette liberté; 2° il ajoute que la définition ne tient pas compte de la prérogative sociale; critique erronée, car le philosophe dit que ce sont les conditions nécessaires à la destination *individuelle et sociale* de l'homme et de l'humanité.

Ce qui a induit le philosophe français en erreur c'est la définition imaginaire qu'il attribue à Krause; la voici telle qu'il la suppose: le droit est la faculté *d'exiger* tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement de *ma* destinée. Certes ici la liberté et la prérogative sociale sont oubliées. Mais où donc M. Proudhon a-t-il trouvé cette dernière définition? N'est-ce pas juger bien légèrement un philosophe important? Comme lui nous n'aimons ni Krause ni ses disciples, mais il est facile de les combattre sans les mutiler; c'est ce que nous essayerons dans la théorie que nous exposerons plus loin.

Lerminier cité par Proudhon: La première notion du droit se produit sous une forme négative et restrictive. L'homme rencontre des êtres qui lui ressemblent. Alors il conçoit qu'il a le devoir de respecter ceux qui sont ses semblables et qu'il a le droit d'en être respecté lui-même; qu'entre lui et eux, il y a identité et partant équation de droits et de devoirs. C'est pour l'homme la reconnaissance obligatoire mais inactive de sa propre liberté et de celle des autres. — Nous demanderons de nouveau pourquoi l'homme a droit au respect de ses semblables, et pourquoi il a le droit de les respecter à son tour? Est-ce parce que cela est juste? mais qui me le garantit? pourquoi cela est-il juste? C'est dans ce pourquoi que git la solution du problème; nous chercherons à démontrer que l'homme ne pratique pas la justice pour la justice de même que Bossuet a démontré qu'il n'adorait point Dieu pour Dieu; il faut nécessairement qu'il y ait un principe supérieur à la justice, un principe qui explique et embrasse tout l'ordre social, un principe mobile et non pas immuable comme le droit, sans quoi nous retombons dans un absolu que le peuple adorerait, comme un beau jour il a divinisé la Raison.

Auguste Comte: Il n'y a pas de droits, il n'y a que des devoirs. — Cette définition a du moins le mérite de la franchise, mais elle n'a pas l'ombre du bon sens; la gloire de M. Proudhon a été d'avoir établi que l'homme a des droits, nous renvoyons le lecteur à ses ouvrages.

Saint-Simon. — (voir Proudhon: *de la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise.*)

Victor Cousin et son école: A côté de l'idée d'utilité, il y a encore celle de justice; la justice constituée c'est l'Etat; la mission de l'Etat est de faire respecter la Justice par la Force; la Justice n'est autre chose que le maintien par l'Etat de la liberté réciproque. — Victor Cousin est un des pères du libéralisme moderne; de ce libéralisme hypocritement centralisateur, n'accordant qu'une *sage* liberté, laissant libre carrière au despotisme civil pour détruire le despotisme religieux; dans ce système, l'Etat appuyé sur la bourgeoisie refrène à la fois la réaction et l'esprit révolutionnaire; la première par des ménagements ou par la perspective qu'il lui fait entrevoir, d'un nouveau 93; le second par des lois de circonstance, et parfois au nom de l'ordre public par du plomb. A cela qu'y-a-t-il à répondre? La Justice constituée c'est l'Etat, vous l'avez dit, M. Cousin, il faut vous croire, d'autant plus que la Justice constituée de la France actuelle ne s'est pas montrée trop défavorable à celui qui la subissait si bien. Napoléon III dit aujourd'hui: l'Etat c'est moi; votre définition en main, il a le droit de se dire la Justice constituée, et de se faire respecter par la Force; aussi il n'y a pas manqué. Peut-être n'avez-vous pas vu si loin dans les conséquences logiques de votre définition, mais d'autres peuvent le faire.

Jules Simon: Le droit c'est le devoir et le devoir c'est la volonté de Dieu en toutes choses... et de cette volonté divine M. Jules Simon est l'éloquent interprête. Si telle n'est pas la conclusion de sa définition, il a tort, et pèche contre la logique (maudite logique, n'est-ce pas?) Depuis qu'il existe, l'homme a cherché la volonté divine et toujours des fourbes et des ambitieux lui ont fait exécuter leurs volontés à eux au nom du très haut. Dogmatisme, imposture que tout cela! Assez et trop longtemps le peuple a suivi l'impulsion d'en haut; la révolution de 1848 fit bénir son drapeau par les représentants de la volonté divine, et au nom de cette même volonté le despotisme a lacéré ce drapeau. Aujourd'hui l'homme prétend accomplir sa destinée sans Dieu et et malgré Dieu; tant pis pour ceux qui se font encore illusion!

WILLIAM FREEDGE.

(*La suite au prochain numéro.*)

Messieurs les doctrinaires qui ont le rare talent de profiter des élans de leur patriotisme, croyaient bien que la palme serait restée à J. Boniface dans le débat soulevé en Belgique par la brochure du citoyen Proudhon; cependant à leur grand mécontentement, une réfutation du pamphlet de M. Defré vient d'être éditée par Dentu de Paris.

Dans notre prochain numéro, nous espérons donner à nos lecteurs un compte-rendu de ce curieux travail du célèbre publiciste français.

En vente au bureau du journal: les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL

D'UN

OUVRIER-PROLÉTAIRE

A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

par Pierre l'Exploité.

PRIX: 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'CHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE SAINTE-CATHERINE, 19, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr. 3 00
» ordinaire. . .	» 2 00
Nettoyage de pendule. .	» 3 50
» d horloge ordinaire de 1 à	2 00
Verre cylindre.	40 centimes.
» demi-fin.	25 »

Réparation de boites à musique.

NOTA. Le pièces brisées son remplacées à des rix modérés

Abonnement pour pendules 5 fr.

Édouard DELPARTE,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue Saint-Alphonse, 4,

A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 11. 2me Année. 31 Octobre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.
POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 30 Octobre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

A la suite des événements de Nauplie et des démonstrations d'Athènes qui n'avaient eu pour résultat que l'arrestation de quelques personnes, la fièvre de la démagogie (style Romieux) paraît s'être emparée de toutes les populations grecques. L'insurrection mal éteinte ayant éclaté dans toute la Grèce, l'armée n'a pas tardé de fraterniser avec le peuple et il n'a fallu que deux jours de révolution pour le renversement du trône de M. Othon.

Ce roi déposé s'en est allé, dit-on, en compagnie de l'ennemie du vaillant Dousios, chercher des consolations en Italie ou en Autriche. D'après certains journaux, il serait encore à bord d'un vaisseau croisant dans l'Archipel, en attendant qu'il aille prendre conseil chez M. Bomba II pour l'organisation de bandes de Camorristes dans ses anciens états.

Immédiatement après que M. Othon a eu quitté Athènes, un gouvernement provisoire s'y est formé. Le citoyen Boulgaris ayant été nommé président, s'est empressé de proposer au peuple la déchéance du roi et de sa dynastie, déchéance qui a été unanimement acclamée.

Les principaux griefs reprochés au roi, sont, d'une part, la façon toute décembriste de laquelle il sautait par dessus la Constitution, par lui jurée, pour augmenter la dose de ses prérogatives, d'une autre part, la complète inaction dans laquelle il prétendait rester malgré les vœux unanimes de tous les Grecs, vis-à-vis des provinces de la Grèce enclavées aujourd'hui dans l'empire Ottoman et dont les populations, non moins cruellement traitées par les sultans que ne le sont les Polonais par les czars, ont tant de fois manifesté le désir d'être unies de nouveau à la mère patrie.

On dit que la bourgeoisie grecque, habituée d'avoir la corde au cou comme celle d'ailleurs du reste, a déjà fait auprès des puissances étrangères des démarches pour obtenir de nouvelles chaines, c'est-à-dire un nouveau porte-sceptre. Les noms de trois prétendants circulent dans le monde politique : ce sont Monsieur de Leuchtenberg, un Allemand, Monsieur Alfred, fils de Madame Victoria, un Anglais, et le fils aîné de M. Victor-Emmanuel, un Piémontais.

Nous sommes d'autant moins disposés à discuter les titres de ces particuliers à remplacer Monsieur Othon que nous ne reconnaissons qu'au peuple seul le droit de choisir ses mandataires.

Nous attendrons donc, avant de donner notre appréciation sur la révolution grecque, que de nouveaux événements viennent nous apprendre ou si nous avons à déplorer un avortement de plus ou si nous avons à signaler un progrès nouveau dans la marche des peuples vers le règne de la liberté qui est celui de la République démocratique et sociale, c'est-à-dire le bien-être universel.

Toutefois nous ne pouvons nous dispenser de mentionner ici que le sieur Bonaparte, qui, grâce à la grande victoire du grand Cialdini, a déjà en mains les destinées de l'Italie, trouve que cette révolution lui fournit l'occasion de former un congrès où serait menée à bonne fin la question romaine, selon les vues du Deux-Décembre, et où l'on déciderait en même temps à qui des trois individus cités plus haut doit échoir le trône vacant de la Grèce.

Nous pensons qu'un quatrième compétiteur pourrait bien se présenter; l'infortuné Plonplon qui a vainement cherché en Amérique et ailleurs un trône quelconque pour y briller le front ceint des lauriers conquis en Crimée; n'aurait-il pas sa place toute trouvée en devenant le chef du gouvernement de la terre des Lycurgue et des Démosthène?

La situation de Garibaldi devient de plus en plus grave. Transporté presque malgré lui de Varignano à la Spezzia, dans l'hôtel de Tori appartenant au gouvernement, il y était si souffrant à son arrivée que le bruit de sa mort a couru pendant quelques heures; on en a même parlé à la bourse de Paris. Fort heureusement ce bruit ne s'est pas confirmé: néanmoins, nous apprenons par les dernières dépêches qu'une consultation de docteurs italiens et étrangers doit prochainement avoir lieu à la Spezzia à l'effet de décider définitivement si l'on doit tenter l'opération de l'extraction de la balle que l'on prétend être logée dans la malléole du pied de l'ex-dictateur ou si l'on doit faire l'amputation du pied. On craint que Garibaldi, grâce à l'état de grande faiblesse auquel l'a réduit sa longue maladie ainsi qu'aux souffrances que lui font endurer ses rhumatismes aux épaules et aux reins, ne résiste pas aux douleurs de cette dernière opération. Cependant rien n'est encore perdu, le courage et l'énergie que n'a cessé de montrer l'illustre malade laissent espérer à la démocratie qu'elle pourra conserver longtemps encore, dans la personne de cet homme intègre, un de ses plus chers et de ses plus fermes appuis.

Décidément le parlement italien est convoqué pour le 18 novembre; si nous en croyons les journaux du pays, M. Rattazzi n'obtiendrait pas sans peine, le vote de confiance qu'il désire faire émettre par cette assemblée; on prétend au contraire, que l'opposition qui doive y être faite, tant de la part des partisans de Garibaldi que de celle des représentants qui prennent fait et cause pour

---

LES FANTOMES DE LÉAUCOURT,

Par M. Odilon Delimal.

(*Suite. — Voir notre numéro du* 19)

500 réals de plus ou je fais retourner la voiture.

Tandis que les chevaux brûlaient le pavé sous le mobile fouet du conducteur, un spectacle étrange se passait à l'intérieur de la voiture.

On se figure sans peine quelle émotion dût s'emparer de la jeune fille, en se sentant transportée dans les bras robustes du bandit dont la main calleuse posée sur sa bouche, étouffait sa respiration en voulant étouffer ses cris. En moins de dix secondes, le vertige de l'épouvante épuisa ses forces: elle s'évanouit!

Léaucourt, ayant prévu ce cas, était pourvu d'un flacon de vinaigre; il passait ce liquide acéteux sous les narines de la belle enfant.

Elle ne remuait pas. C'est à peine si les pulsations de son pouls un instant violentes, puis subitement affaiblies, étaient encore palpables; elle était là, dans un coin de la voiture, comme une masse inerte, les cheveux épars, la gorge nue et la paupière fermée.

Le maître, pour donner plus de liberté à la respiration de son esclave, avait promptement délacé son corset; de sa main sacrilège il avait touché le sein virginal de sa victime; son regard profane pénétrait avec une jouissance satanique, à travers l'ombre de la nuit, dans le mystère sacré de ce trésor des chastes amours.

De temps en temps, comme si elle aussi, eût voulu satisfaire une curiosité lubrique, la Lune plongeait son pâle regard dans la voiture et éclairait de ses rayons argentés cette figure et ce sein, blancs comme le marbre d'une statue. Les traits inanimés de la jeune fille respiraient une fierté noble; on eût dit que son profil illuminé par la splendeur de l'innocence jetât ce défi à son ravisseur : Tu auras le corps, l'âme jamais!

Quelle était belle ainsi! Combien le léger désordre de son corsage et de sa blonde chevelure avait de charmes attendrissants! Quelle douce poésie dans ce tableau sinistre!

Naturellement l'âme viciée de Léaucourt le voyait en prose, il s'enivrait de ce spectacle, mais de quelle ivresse! l'exaltation l'entrainait, le transportait sur la pente des honteuses amours; il avait le délire; bientôt, oubliant qu'il pouvait se trouver près d'une morte, il ne put plus se contenir, il surmonta un dernier vestige de pudeur, et de ses lèvres impures il pollua la joue de la senora. *Proh pudor* !

Quand la tête de Charlotte Corday fut séparée de son corps et qu'un misérable, au mépris du respect dû à la majesté de la mort, lui appliqua un soufflet sur la joue, son front s'empourpra subitement. Le baiser que Léaucourt donna à la jeune espagnole dût produire sur celle-ci un semblable effet.

Andrio en était indigné. Il avait détourné la tête et de plus hazardé un murmure.

Quelle morale que celle des gens d'église!

On nous dira: « Voilà maintenant que vous attaquez tous les hommes religieux parce que votre débauché aurait commis une monstruosité. » C'est une erreur, mon intention n'est pas d'attaquer tout le monde, mais mon contradicteur voudra bien se rappeler l'incident du voyage de l'abbé Mallet avec la petite Louise Bluth: ici c'est un chartier qui se scandalise des familiarités lubriques d'un abbé, là c'est un bandit qui se révolte contre l'ignominie d'un jésuite! Qu'en pensez-vous père de famille?

Revenons à notre héroïne.

La senora venait d'exhaler un long soupir, peu à peu ses forces lui revenaient. Le chevalier se tenait blotti dans son coin comme un homme qui craint d'être vu. L'inquiétude le gagnait. Andrio, lui, ronflait. Enfin la jeune fille frissonna; elle ouvrit les yeux, se les frotta avec les indexes comme pour en chasser l'éblouissement, puis promena son regard effaré autour d'elle et sembla se poser à elle-même cette question: — Où suis-je? Est-ce que je veille ou est-ce que je rêve?

Léaucourt rompit ce silence.

— Comment vous trouvez-vous, senora? fit-il avec onction.

— Ah! vous êtes là, cher Monsieur! répondit la jeune fille, avec un accent si confiant qu'elle semblait ne plus voir en Léaucourt qu'un sauveur. Merci, dit-elle, de ne pas m'avoir abandonnée, merci.

Léaucourt s'y perdait. Devait-il en croire ses yeux? est-ce que ses oreilles ne le trompaient pas? était-il fou ou était-ce la raison de la jeune fille qui s'égarait? voulait-elle feindre, en lui fesant croire à un amour qu'elle n'éprouvait pas, pour mieux pouvoir se soustraire à lui? mystère. Toutes ses questions affluaient au cerveau brûlant du Chevalier, sans qu'il pût y répondre; Cependant,

La reproduction de ce feuilleton est interdite, sans autorisation de l'auteur.

M. Cialdini, sera telle que la chute du Cabinet piémontais aurait lieu dès les premières séances de ce Parlement. Cependant M. Rattazzi ne désespère pas; soutenu par le coup d'état, il mettra tout en œuvre pour déjouer les projets de ses antagonistes. Quant à nous, bien que nous n'ayons rien à voir dans les intrigues gouvernementales, nous apprendrions néanmoins avec plaisir qu'une verte leçon fut donnée à l'insolence d'un individu qui, au risque d'attirer sur lui le mépris du monde entier, a eu l'insigne témérité de ruer des soldats italiens sur Garibaldi, la plus grande figure des temps modernes.

En Prusse la situation continue à être fort tendue; tandis que le gouvernement, par des manigances de toutes sortes, invite les paysans à signer des adresses absolutistes à M. Guillaume Ier, les habitants des villes, plus intelligents et plus au courant de la politique, offrent chaque jour aux représentants de la Chambre prussienne de nouvelles marques de sympathie.

Les souscriptions ouvertes en faveur des victimes de la politique gouvernementale, tant chez les particuliers que dans les bureaux des journaux voient s'élever leur montant à des proportions inespérées. On constate que malgré les entraves apportées par la police à la perception de cet argent, une somme de 6,000 thalers était réalisée samedi dernier pour la seule ville de Berlin.

La police est chargée aussi, par le gouvernement, de mettre main basse sur les signataires de L'APPEL DU PEUPLE PRUSSIEN. Ce qui n'empêche pas que cette pièce est lue partout avec avidité et que le procès fait à ses auteurs pourrait donner lieu aux plus graves événements.

Un combat acharné a encore eu lieu au-delà du Potomac. Quatorze mille morts et blessés sont restés sur le champ de bataille.

Les fédéraux ont été victorieux, mais leur victoire n'a eue aucun résultat pour eux si ce n'est que de leur faire perdre moins de monde qu'à leurs adversaires. Pourtant le gouvernement des Confédérés, à bout de ressources et devenant chaque jour plus impopulaire, va, nous assure-t-on, promulguer prochainement un décret qui aurait pour objet l'affranchissement partiel des nègres; il espère, par cette mesure, reconquérir des sympathies perdues et obtenir de certaines puissances européennes la reconnaissance des états du Sud; nous ne pensons pas qu'elle lui réussisse, attendu que le président Lincoln, par un décret antérieur, a annoncé l'émancipation des esclaves dans tous les états de l'Union aussi bien que dans ceux des Séparatistes, à dater du premier Janvier 1863.

En parcourant un journal de cette ville, feuille éminemment ministérielle et monarchienne, nous apprenons, à notre grande surprise, qu'aux quatre individus qui courent la chance d'aller s'asseoir, pour quelque temps, sur le trône laissé libre par la fuite de M. Othon, vient se joindre un cinquième, ce ne serait ni plus ni moins que le second fils de M. Léopold. O! Belgique, que de gloire ajoutée à ta prospérité toujours croissante!

A L'UNION DE CHARLEROI.

L'*Union de Charleroi*, dans le furibond article auquel nous avons répondu par quelques mots dans notre numéro précédent, a l'effronterie de parler du bien-être qui est le lot des ouvriers belges. A l'entendre, la Belgique est pour les travailleurs un véritable pays de Cocagne.

Nous pourrions lui demander qu'il nous désigne un peu où se trouvent, parmi la classe ouvrière (puisqu'enfin classes il y a), ces fortunés mortels qui, comme il le dit, pourraient nous montrer avec orgueil leur *famille joyeuse*, leurs *champs fertiles* et leur *croissante prospérité*.

LEUR FAMILLE JOYEUSE!... Hélas! pour beaucoup d'ouvriers, — et malheureusement je suis de ce nombre, monsieur Paul l'Exploitant, — pour beaucoup d'entre les exploités, la famille n'est qu'un idéal auquel ils ne peuvent prétendre, car comment pourraient-ils pourvoir à l'entretien d'une compagne et peut-être d'une nombreuse progéniture, alors que par leur travail ils ne parviennent pas encore à se procurer le nécessaire à eux-mêmes. Ou bien, si le prolétaire, en dépit du principe de Malthus, ose écouter la voix du cœur qui lui dit d'aimer et obéit aux lois de la nature qui commandent à tous les êtres de procréer et de multiplier leur espèce, alors malheur à lui! pour lui l'amour a plus de tourments que de charmes, pour lui l'hymenée a plus d'amertumes que de douceurs et la paternité plus de peines que de joies. Oh! que ta famille est heureuse, prolétaire! Il est vrai que tu t'exténues du matin au soir pour rapporter chez toi, au bout de quinze jours, (voire même au bout de trois semaines ou d'un mois comme dans certains charbonnages des environs de Charleroi), de quoi vivre pendant une semaine tout au plus; il est vrai que ta femme pleure souvent en silence et maudit la fécondité de son sein en voyant les souffrances de ceux qu'elle a enfantés et en songeant à l'avenir sombre qui les attend; il est vrai que parfois tes enfants te demandent du pain et que tu ne peux pas leur en offrir; il est vrai encore que ces pauvres petits s'en vont, dès l'âge de sept ans, fatiguer sans relâche à la fabrique, dans l'usine ou dans la bure pour y mourir d'une lente agonie... Si tu sens que la faim fait grouiller ton estomac et que le froid gerce tes membres, si tu vois les hideuses guenilles qui te couvrent à peine, si tu entends les lamentations de ta femme désespérée et les cris de tes enfants affamés, si tous tes sens enfin te retracent la misère qui te presse et qui semble pour ainsi dire s'identifier avec toi, n'oublie pas, ouvrier, que les sens sont parfois trompeurs, et figure-toi bien que tes souffrances ne sont qu'un rêve de ton imagination. Surtout, ne prête pas l'oreille à ceux qui te disent que tu es plongé dans le dénuement et qui osent ajouter, les perturbateurs! qu'il n'est pas juste que celui qui produit tout soit privé de tout; n'écoute pas ces *fauteurs de désordre*, ils feraient de toi un affreux socialiste.

Va donc, prolétaire, pourquoi te plaindre encore? regarde comme ta famille est joyeuse : le sourire erre toutes les lèvres, le contentement rayonne sur tous les fronts, l'allégresse s'épanouit dans tous les cœurs,

> Et le bonheur pour parcourir le monde
> N'a plus besoin de passer par chez nous.

Tu dis que cela est faux. C'est possible; mais c'est l'*Union de Charleroi* qui affirme que ta famille est joyeuse. Or, cette *Union* est un journal catholique, c'est-à-dire inspiré par les prêtres, lesquels reçoivent leurs instructions de *Sa Sainteté* le pape, laquelle est inspirée par le Saint-Esprit, lequel ne peut pas mentir. Si tu ne crois pas que tu es heureux, prolétaire, tu es un incrédule, et tu sais quelles sont les charmantes petites corrections qui seront administrées en enfer à tous ceux qui n'auront pas accepté pour parole d'Evangile la blagologie de quiconque est affublé d'une soutane ou d'un froc et coiffé d'un tricorne ou d'un capuchon.

LEURS CHAMPS FERTILES! Mais l'ouvrier n'a pas de champs à lui; pas un coin de terre ou poser le pied, qui n'ait été approprié par quelqu'un; pas une pierre ou reposer la tête, sans en avoir la permission, ou plutôt sans en payer le loyer.

Oui, ils sont fertiles ces beaux champs de froment que le paysan arrose de sa sueur, mais cela lui fait une belle jambe, à lui qui ne mange que du seigle. L'*Union* affirme gravement que les laboureurs nourrissent la patrie et que les ouvriers l'enrichissent. Eh! nous le savons bien, pardieu! mais ce que nous savons aussi et ce que la sainte feuille feint d'ignorer, c'est que ces laboureurs, qui nourrissent les autres, meurent de faim et que ces ouvriers, qui enrichissent leurs maîtres, ne font que s'appauvrir.

LEUR CROISSANTE PROSPÉRITÉ!... Oh! comme c'est bien dit. On croirait entendre de nouveau le ministre Rogier prônant, du haut de la tribune, la prospérité croissante des Flandres! Tas de repus et de satisfaits, vous avez l'air de croire que tout le monde a bien dîné lorsque vous vous êtes bourré le ventre des mets les plus délicats et des vins les plus exquis; il me semble vous voir au sortir de vos splendides festins ou de vos sales orgies, vous frottant les mains avec volupté en disant : oh! comme le peuple boit et mange bien!

La prospérité *croissante* des ouvriers! Si monsieur Paul se fût donné la peine de jeter un coup-

---

sans hésiter, sans calculer, il accepta la position que la jeune fille lui faisait. Il n'y a pas à reculer maintenant que le sort en est jeté. *Alea jacta est.*

— Vous n'avez pas à me remercier, senora; en vous suivant au péril de ma vie, je n'ai fait qu'obéir à mon amour pour vous, qui m'en faisait un devoir.

— Mais où allons nous?

— Je n'en sais rien. Je suis fatigué d'interroger nos géoliers sans pouvoir obtenir d'eux la moindre réponse.

J'ai dû donner ma parole d'honneur que je me laisserai conduire sans murmurer, partout où ils le voudraient, pour avoir la faculté de vous soigner pendant votre évanouissement. Mes mains garottées furent alors rendues à la liberté. Je m'empressai de délacer votre corset et de vous faire respirer un peu de vinaigre que je portais sur moi.

— Que vous êtes bon et que je suis au regret de vous avoir occasionné tant de peines, sans savoir ce que vous aurez encore à souffrir à cause de moi!

Et la belle enfant remerciait du regard et de la voix celui qu'elle croyait victime comme elle de l'atrocité des brigands.

— Souffrir! reprit Léaucourt, ah! que c'est bon de souffrir pour celle qu'on aime! malheureusement il n'en est pas tout-à-fait ainsi en cette circonstance, et je souffre un peu pour mon compte.

Oh! tenez, si en donnant ma vie, je pouvais vous éviter la moindre contrariété, je n'hésiterai pas à en faire le sacrifice. Eh! mon Dieu! même en partageant vos souffrances, je ne puis alléger vos douleurs!

— C'est trop de bonté et c'est trop vous devoir pour espérer m'acquitter.

— Vous le pouvez : aimez-moi un peu et ma vie est à vous!

— Espérez... Mais ce n'est pas le moment d'y songer... Que veux-t-on de nous?

— Je n'ai pu le savoir encore.

— Que vous a-t-on demandé? que me demande-t-on? Combien leur faut-il pour nous laisser libre?

— Je ne sais, répondit Léaucourt embarrassé.

— Avez-vous été saisi en même temps que moi? Comment ont-ils fait pour vous entraîner, vous, un homme?

— Ils ne m'ont pas entraîné; c'est moi qui me suis élancé dans la voiture pour vous arracher à leur puissance. Ce que voyant ils se sont jetés sur moi et m'ont lié les mains.

— Les méchants! fit douloureusement la senora.

Comme on le voit, la jeune fille ne se doutait nullement que ce guet-à-pens fut l'œuvre de Léaucourt. Et son raisonnement, à part que son cœur se refusait à croire à une telle monstruosité, n'était pas dénué de bon sens. Andrio s'était d'abord adressé à Léaucourt, puis il s'était subitement jeté sur elle. Elle n'avait pas eu le temps de voir l'attitude prise par celui qui l'aimait et trouvait assez naturel qu'il eût cherché à la défendre et que n'ayant pu y parvenir il se trouva près d'elle, victime de son dévouement.

Cependant la voiture roulait toujours et les bandits ne disaient mot. A chaque tour des roues l'inquiétude de l'Andalouse augmentait, son cœur se déchirait à la pensée des tortures que son père éprouverait en ne la voyant pas rentrer. L'émotion l'avait étouffée jusqu'ici, mais maintenant qu'elle respirait, qu'elle se rendait compte de sa terrible position où elle se trouvait; elle avait voulu pleurer. Ce qui la tuait surtout, c'était la certitude, le vague, le mystère qui l'entouraient. Elle commençait à douter de sa propre existence et pour la première fois l'idée que Léaucourt pourrait être le complice de ses ravisseurs apparut à son esprit. Elle la repoussa vivement comme une ingratitude de sa part, mais aussitôt chassée, cette idée revenait, comme l'ombre qui disparaît quand on veut l'approcher et qui revient dès qu'on croit s'en éloigner.

Soudain la voiture s'arrêta. Un frisson parcourut tous les membres de la belle espagnole.

Andrio descendit et ferma la portière derrière lui. Un instant après, il la rouvrit.

— Senor, fit-il d'une voix sonore en s'adressant à Léaucourt, c'est ici qu'il faut que je vous parle.

— Léaucourt descendit à son tour en serrant la main de la jeune fille. Elle était torturée, dévorée par les angoisses de l'inconnu.

Qu'allait-il se passer? Léaucourt l'ignorait lui-même, et n'était pas sans éprouver quelque inquiétude sur les intentions d'Andrio. La portière se referma brusquement, et, le dialogue suivant eut lieu entre le jésuite et le bandit, qui, tout en faisant semblant de dormir n'avait pas perdu un mot de la conversation des amants.

— Senor, je suis convenu avec vous d'enlever une personne et non pas deux....

— Et après? interrompit Léaucourt.

— Je veux cinq cents réals de plus ou je fais retourner la voiture?

— Tu les auras... à une condition.

— Laquelle, senor?

— Tu persisteras à dire que je suis ta victime, et tu me demanderas la main d'une jeune Belge contre notre liberté. Je te la prometterais; mais tu voudras seulement nous laisser libre quand tu seras en possession de ta belle. As-tu compris?

— Suffit, répondit Andrio.

Ils remontèrent en voiture.

La senora pleurait.

(*La suite au prochain numéro.*)

d'œil sur la société et d'étudier le système économique qui nous régit, il eut vu que pour le travailleur il n'y a qu'une seule chose qui croit, qui croit sans cesse et grandit toujours, et qui finira par couvrir le monde si une force supérieure ne l'arrête dans sa marche envahissante : c'est le Paupérisme, la misère qu'on nie vainement et qui est vivante parmi nous. Et comment en serait-il autrement! Ecoutez, maître Paul ; je vais vous poser quelques questions :

— Est-il vrai, oui ou non, que l'appropriation du sol par des individus tend sans cesse à faire augmenter la propriété de valeur et conséquemment à faire hausser le prix du loyer de la terre et en général de tous les immeubles ?

— Est-il vrai que le prix du fermage de la terre augmentant, tous les objets de consommation doivent nécessairement renchérir, puisqu'en définitive tous ces objets proviennent directement ou indirectement du sol ?

— Est-il vrai que l'existence de plus en plus multipliée des agents *improductifs* du commerce, improductifs puisqu'ils servent tout simplement d'intermédiaires entre la production et la consommation, constitue pour la société une véritable déperdition de forces productives ?

— Est-il vrai que ces intermédiaires tendent toujours à vendre le plus cher possible au consommateur ce qu'ils ont acheté le meilleur marché possible, et par conséquent viennent encore ajouter à l'excessive cherté des objets de consommation ?

— Est-il vrai, d'autre part, que, dans la société actuelle, tout homme n'a pas en son pouvoir les outils, les machines, les instruments de travail, les matières premières, en un mot les *capitaux* nécessaires au travail? que tout cela est détenu par un petit nombre d'hommes et que les ouvriers, c'est-à-dire la grande masse du genre humain, ne peuvent s'en servir qu'à la condition de livrer le produit de leur labeur aux détenteurs du capital en échange d'une légère indemnisation, appelée *salaire*?

— Est-il vrai que cette condition de *salariat* met l'ouvrier presque entièrement sous la dépendance du patron, puisque la vie de l'ouvrier dépend de son salaire et que la hausse ou la baisse du salaire dépend du patron?

— Est-il vrai que la *concurrence* entre les chefs d'industrie porte ceux-ci à rogner de plus en plus le salaire de l'ouvrier, afin de livrer les marchandises à plus bas prix et écraser de cette façon les fabriques rivales?

— Est-il vrai que la *concurrence* entre les ouvriers amène ceux-ci à offrir leurs bras au rabais, à faire baisser le salaire de leurs confrères et à s'enlever mutuellement leur travail? (Une des principales causes de la baisse des salaires dans les fosses du bassin de Charleroi, n'est-ce pas l'arrivée en mase dans le pays d'ouvriers flamands que la misère chasse de leurs localités comme le besoin chasse de sa tannière le loup affamé, et qui, pressés par le dénuement, viennent travailler à plus bas prix que les mineurs wallons?)

— Est-il vrai que moins l'ouvrier gagne, moins aussi il consomme ; que moins l'ouvrier consomme, plus les commandes diminuent ; et que plus celles-ci diminuent, plus le travail devient rare? En d'autres termes, la concurrence n'engendre-t-elle pas à chaque instant la diminution des salaires, et celle-ci, en diminuant la consommation et par conséquent les commandes, n'occasionne-t-elle pas les chômages forcés?

— Est-il vrai qu'il s'en suit de là que la misère est perpétuellement une nouvelle cause de misère?

A toutes ces questions, maître Paul, à moins que vous n'ayez perdu la boule, vous êtes forcé de répondre : Oui. Dès lors, en dépit de toutes vos criailleries contre le Socialisme, (que vous n'avez probablement jamais étudié), vous devenez vous-même une infâme canaille de socialiste! Car, vous le voyez, tandis que la cherté des objets de consommation croit toujours, le salaire baisse toujours. Or, qu'est-ce que la misère, si ce n'est le manque d'équilibre entre le prix des objets de consommation et la valeur de la rémunération accordée au travail? *Misère croissante*, telle est la sombre perspective qui attend l'humanité, telle est la fatalité qui pèse sur nos têtes ; c'est une loi de l'économie politique, loi que la société ne peut éluder et dont le travailleur est tout d'abord l'innocente victime.

Mais, direz-vous peut-être en vous-même, le paupérisme étendant sans cesse ses ravages et agrandissant de plus sa sphère d'action, un épouvantable cataclysme est imminent, une catastrophe terrible ne peut manquer d'ensanglanter le monde, la dissolution de la société est inévitable... Attention, maître Paul! vous parlez comme un anarchiste et vos allures révolutionnaires me font trembler.

Et quel moyen, direz-vous peut-être encore, pour empêcher cet envahissement progressif de la misère et cette dissolution imminente de la société ? — Voyons : Pour anéantir le mal, il suffit d'en faire disparaître les causes. Nous venons de voir que la misère provient de la cherté croissante des loyers et des objets de consommation d'une part, et de la minimité des salaires d'autre part, nous venons de voir que les causes de cette cherté croissante des loyers et des objets de consommation se trouvent dans l'existence de la *propriété immobilière individuelle* et dans les *accaparements* et les *rançonnements* du commerce actuel, tandis que la cause de la baisse des salaires gît dans la concurrence ilimitée et destructrice que se font les capitalistes entre eux et les travailleurs entre eux. Remplacer la propriété immobilière individuelle par la propriété immobilière *collective* ou bien, ce qui est absolument la même chose, par la *communauté des immeubles* ; remplacer les agents parasites du commerce actuel, propriétaires des objets de consommation, par des associations qui soient simplement dépositaires de ces objets, et mettre ainsi le producteur en rapport direct avec le consommateur ; remplacer le salariat, l'exploitation que les capitalistes font des bras du travailleur, et la concurrence que se font aujourd'hui les différents ateliers et les diverses industries, par le travail en association et la solidarité entre tous les ateliers d'une même industrie d'abord et entre toutes les industries ensuite ; en un mot, substituer, dans toutes les branches de l'activité humaine, le principe de solidarité au principe d'individualisme et le régime d'association au régime de la concurrence ; voilà, me semble-t-il, une solution au problème posé par le Paupérisme.

Mais, prenons garde, maître Paul! Nous tombons de Charybde en Scylla : Tout à l'heure nous nous jetions dans la « guerre sociale, » c'est à dire dans la Révolution, et maintenant nous voilà engouffrés dans le « Socialisme, » c'est à dire encore dans la Révolution ; car, il faut bien l'avouer, ces immenses transformations dans le domaine de l'économie sociale pourraient difficilement s'opérer sans en exiger d'autres dans le domaine de la politique et dans celui de la religion, ce qui veut dire (soyons francs) sans abattre quelques trônes et renverser quelques autels...

De pareilles horreurs vous font dresser les cheveux sur la tête, n'est-ce pas? et je vois d'ici, ô saint homme, que vous vous signez sous câpe en entendant proférer de tels blasphèmes. Je n'en ferai pas mon « mea culpa, » parce qu'après tout je n'en puis rien si la pensée humaine est essentiellement révolutionnaire et si la logique des faits semble conspirer avec elle pour donner raison aux doctrines socialistes.

Revenons à votre article, maître Paul.

Encore une fois, je vous en prie, montrez-nous où vous rencontrez ces bienheureux ouvriers qui nagent au sein de l'abondance et de la félicité. Serait-ce, par hasard, parmi les ouvriers gantois qui, depuis un an, n'ont d'autres ressources pour vivre que le pain avilissant de l'aumône? Ou bien serait-ce parmi les borains qui de nouveau, dans trois charbonnages, viennent de se mettre en grève à cause de l'insuffisance du salaire qu'on leur accorde pour payer un travail des plus fatigants et des plus périlleux? Non, je comprends, c'est parmi les charbonniers du bassin de Charleroi que se trouvent ces modernes Lucullus.

Ah! nous les connaissons les houilleurs du pays de Charleroi ; nous savons quelle est la somme de bien-être qu'ils ont en partage ; nous comptons parmi eux beaucoup d'amis, et ceux-ci n'ont pas trop à se louer du sort qui leur est fait, témoin la lettre d'un houilleur de Montigny, que nous avons insérée dans notre numéro précédent.

Si M. Paul l'Exploitant avait ouvert les statistiques sur la condition sociale du peuple belge, statistiques établies sur des documents publiés par le gouvernement lui-même qui n'est pas du tout intéressé à dévoiler ces lugubres vérités, il y aurait vu : que sur une population de 4,600,000 habitants, la Belgique n'en compte qu'environ 450,000 qui vivent les uns dans l'opulence et les autres dans une modeste aisance ; il y aurait trouvé aussi que sur ces 4,600,000 habitants, il y en a deux millions qui vivent dans une position gênée et soumise à des privations, et 2,150,000 dont la position est très-précaire, et parmi ces derniers plus d'un million qui sont inscrits sur la des indigents. Paul l'Exploitant, (qui n'aime pas l'éloquence démagogique et le style brûlant de Pierre l'Exploité), sera-t-il au moins touché par l'éloquence « très démagogique » de ces chiffres et par le style brûlant des statistiques officielles?

Si ce qui précède ne suffit pas, si les raisonnements et les chiffres ne peuvent l'arracher à son aveuglement intéressé, (je dis intéressé à cause de la qualité d'exploitant dont il semble se prévaloir), m'est-il permis d'espérer de le convaincre en lui donnant connaissance d'une lettre qu'on nous adresse et que nous nous empressons d'insérer pour prouver une fois de plus que dans la condition de l'ouvrier tout n'est pas si rose que l'*Union de Charleroi* veut bien le dire :

A LA RÉDACTION DE LA TRIBUNE DU PEUPLE.

MESSIEURS,

Si vous trouvez place dans une de vos colonnes pour insérer le fait suivant, je pense que vous renderiez service à l'humanité outragée par un acte inhumain que vient de poser un fonctionnaire de la commune de St-Gilles, lez-Bruxelles ; il est de votre devoir, à vous qui êtes défenseurs du peuple et hommes du peuple vous-mêmes, de publier ces quelques lignes qui tendent à prouver quel est le triste sort qui attend le travailleur lorsque la vieillesse ou les infirmités viennent l'atteindre et combien la société est ingrate envers ceux qui épuisent leur force, leur santé, leur vie à l'enrichir.

Le 8 Septembre dernier, le nommé Georges Rampelberg, (ouvrier chez M. Fonson, rue des Fabriques), s'adressa chez M. Verdick, secrétaire communal de St-Gilles, pour le prier de faire entrer à l'hôpital son père malade depuis un mois.

Ce fonctionnaire lui répondit assez cavalièrement, que la commune n'avait nullement les moyens de pourvoir à l'entretien d'une personne à l'hôpital, mais qu'elle pouvait donner au père Rampelberg une somme de fr. 1.50 par semaine ou bien le mettre au dépôt de mendicité de la *Cambre*. Indigné de cette réponse, le fils Rampelberg s'écria : « Hélas ! non, aussi longtemps que j'aurai des bras pour travailler, mon père n'ira pas à la *Cambre*. » A ces mots, il se retira.

Le fils Rampelberg se mit à travailler plus rudement que de coutume, mais le salaire de l'ouvrier est si minime ! de sorte qu'il dut s'imposer les plus grands sacrifices afin de pourvoir aux besoins de l'auteur de ses jours. Deux mois s'écoulèrent ainsi, lorsque le malheureux vieillard, ayant appris les privations que s'imposait son fils et voyant qu'il était pour ce dernier une lourde charge, fit une seconde démarche pour entrer à l'hôpital, mais en vain ; c'est alors qu'il résolut de mettre fin à sa misérable existence ; son projet fut bientôt mis à exécution : il se suicida par pendaison dans la matinée du jeudi 23 Octobre, à St-Gilles. Le lendemain un grand nombre d'habitants de cette commune se trouvait à l'église pour rendre un dernier devoir à ce vénérable concitoyen.

Je vous le demande, n'est-ce pas une honte pour la Belgique, de voir qu'un faubourg de la capitale refuse de donner les soins nécessaires à un malade qui habite la localité depuis soixante ans. — Cela est-il légal? Je crois d'ailleurs que ce malheureux travailleur avait largement payé à la société sa part de fatigues et de travail, durant sa longue et laborieuse carrière, pour obtenir enfin quelques jours de repos pendant sa maladie.

Monsieur le Secrétaire de St Gilles ne devrait-il pas être rongé par un éternel remords pour avoir donné une pareille réponse à ce malheureux vieillard. Pourtant il n'en sera rien, car je sais que l'humanité ne se loge pas chez lui.

Je termine dans l'espoir que sous peu, ce secrétaire communal sera remplacé par un autre plus humain et plus intelligent que lui.

HENRI ROBERT,
cousin de la victime.

Ce n'est pas la première fois que la pauvreté pousse au suicide. N'est-elle pas la source de la plupart des maux qui affligent l'espèce humaine? « Les crimes et délits, dit Proudhon, comme le *suicide*, les maladies et l'abrutissement sont les portes par où s'écoule la misère. » Aussi, à mesure que le Paupérisme grandit, les crimes, les délits, les suicides deviennent plus fréquents. Un journal qui se publiait à Paris, en 1846, le *Journal des économistes*, publiait alors le tableau suivant de la criminalité et des suicides en France depuis l'année 1826 à l'année 1843 :

PÉRIODES.	NOMBRE DES CRIMES, DELITS, ET SUICIDES
1826-28	88,751
1829-21	96,083
1832-33	106,149
1835-37	121,221
1838-40	146,062
1841-43	151,624

L'augmentation annuelle s'élevait à :

Pour les crimes et délits contre la chose publique	5.7
Pour les crimes et délits contre les mœurs	7.8
id. contre les personnes	3.0
id. contre les propriétés	5.6
Pour les contraventions autres que les délits forestiers dont le nombre est incalculable .	5.4
Pour les suicides	3.7

Avant 89, en France, le nombre des enfants trouvés, dans les hospices, était de . . 40,000

En 1800, il s'élevait à.	51,000
En 1805, —	67.966
En 1819, —	99,346
En 1834, —	129,699

Les crimes, les délits, la prostitution, l'abandon des enfants, les suicides, la prostitution, les maladies, l'abrutissement, l'ignorance, la diminution de la taille moyenne comme de la durée moyenne de l'existence, la dégénération physique, intellectuelle et morale de l'espèce humaine, ce sont les suites inévitables, fatales, nécessaires du paupérisme. Et remarquez que ces suites n'atteignent pas seulement les pauvres, mais le genre humain dans sa collectivité par une souffrance solidaire. Les hommes ne veulent pas de la solidarité dans le bien, ils sont forcés de la subir dans le mal.

Ce fait, d'un homme que le dénuement conduit à se prendre la vie, impressionne toujours vivement quiconque a des entrailles; mais il n'a rien de bien étonnant pour nous. Ce qui nous surprend davantage, c'est que ce suicidé ait été inhumé dans la « terre sainte » et avec le concours du clergé. On le comprendrait encore si cet homme eut été d'une fortune un peu brillante, car nous savons qu'avec de l'argent on peut toujours acheter les faveurs célestes et que devant le dieu d'or le bon dieu catholique perd sa sévérité. Mais alors cet homme ne se serait pas suicidé, donc ce n'est pas ici le cas. L'Eglise deviendrait-elle tolérante? A voir l'article de l'*Union de Charleroi*, dans lequel Paul l'Exploitant, comme un nouveau Pierre l'Hermite, convie les catholiques à la guerre sainte contre les républicains et les libres-penseurs, on est peu porté à croire à la tolérance ecclésiastique.

Il nous faudrait plus de place que n'en comporte le cadre de notre journal pour relever aujourd'hui toutes les erreurs et les absurdités dont fourmille l'article de l'*Union*, et cette réponse n'est déjà que trop longue. D'ailleurs, je laisse à notre confrère Pierre l'Exploité le soin de répondre à ce qui s'adresse personnellement à lui dans les lignes publiées par le journal catholique.

J'ai lu ce méchant pamphlet de la feuille cléricale; j'ai vu que son auteur, qui ne peut être que Tartuffe en personne, s'y pose jésuitiquement en ami de l'ouvrier, pour cracher sa bave sur le Socialisme. Vaines déclamations! L'ouvrier ne se laissera plus prendre aux piéges des meneurs catholiques ou libéraux, et le Socialisme, en dépit des insultes des réactionnaires et des conservateurs, poursuivra les progrès qu'il fait dans la conscience des masses opprimées et dans l'esprit des hommes intelligents et *désintéressés* de toutes les conditions sociales :

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitants des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Cris insensés, fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Non! les criailleries de l'*Union* et autres journaux de la même nuance n'arrêteront pas plus la marche triomphante du Socialisme parmi les travailleurs, qu'elles ne pourraient arrêter dans l'espace la course resplendissante du soleil. Néanmoins, comme ouvrier et comme socialiste, au nom de ma condition et de mes principes, j'ai cru devoir protester; je pense avoir accompli ma tâche.

Un dernier mot seulement à l'adresse de Paul l'Exploitant:

Ce Monsieur fait un crime à Pierre l'Exploité de s'être servi d'un pseudonyme. « Il se cache, dit-il, derrière un sobriquet, en attendant que derrière une barricade sa main saisisse un pavé. » Et voyez l'inconséquence: lui même se cache derrière le sobriquet de Paul l'Exploitant, sans doute en attendant que derrière la grille d'un couvent sa main saisisse une torche pour rallumer les saints bûchers de l'inquisition. Nous n'avons pas l'habitude de signer les articles qui se publient dans notre *Tribune*; nous avons nos motifs pour agir ainsi: partisans de l'égalité la plus complète, nous ne voulons pas grandir aux yeux du parti démocratique ou faire persécuter par nos adversaires aucun nom propre; nous attachant beaucoup plus aux principes qu'aux hommes qui les défendent, nous ne voulons faire ressortir aucune personnalité. Cependant comme l'*Union de Charleroi* semble dire que nous avons peur de nous faire connaître et qu'elle veut insinuer que nous ne sommes pas des travailleurs, mais des ambitieux qui veulent se servir du peuple comme d'un instrument et de la Révolution comme d'un moyen d'arriver au pouvoir, mes amis me conseillent de signer les lignes que je viens d'écrire. Ce que je fais en toutes lettres.

CÉSAR DE PAEPE, ouvrier typographe.

Enterrement civil.

Au moment de mettre sous presse, une lettre de faire part à nous adressée par la société « l'Affranchissement » est venue nous apprendre que la Démocratie vient encore d'éprouver une perte des plus douloureuses, dans la personne du citoyen Josse Meskens, décédé en cette ville, à l'âge de 54 ans, en affrontant jusqu'à son dernier soupir la prêtraille, sa religion, et tous les absurdes préjugés qui s'y rattachent.

Nous invitons tous nos amis à concourir, par leur présence, à l'inhumation de ce libre-penseur, qui depuis de nombreuses années se livrant à la plus active propagande, put être considéré comme un des plus ardents champions des idées nouvelles, auxquelles les peuples devront leur rénovation sociale.

La réunion des personnes qui voudront assister à l'enterrement civil du citoyen Josse Meskens, aura lieu demain Samedi, à 10 heures du matin, à l'hôpital St Jean, rue du Pachéco, en ville.

Dans notre prochain numéro en rendant compte de cette solennité funèbre, nous nous étendrons aussi sur l'inhumation de la citoyenne Desmedt, morte comme Meskens, en conservant, malgré les obsessions continuelles des tonsurés, ses convictions anti-religieuses. Nous croyons d'autant plus devoir revenir sur ce fait, que la presse française elle-même s'en est émue, et que c'est avec la plus vive satisfaction que nous nous complaisons à constater que la femme enfin, s'associant à nous pour marcher dans la voie du progrès, donne des signes certains de son prochain affranchissement.

La longueur de l'article en réponse à Pierre l'Exploitant nous oblige de renvoyer au prochain numéro le Manifeste du Comité central national polonais, ainsi qu'une lettre que nous adressent des cultivateurs ardennais qui désirent faire partie de notre association LE PEUPLE et qui se proposent de constituer dans leur contrée une association dite de SOLIDARITÉ pour l'achat en gros des objets de consommation.

AUX TRAVAILLEURS.

Air du Guérillas.

Allons frères, malgré l'aurore
Qui nous promet des jours meilleurs,
Les tyrans résistent encore:
Harcelons-les, francs travailleurs!

Par des efforts sans nombre,
Marchons à travers l'ombre
Qu'un parti noir et sombre
A semé sur nos pas.
Et dans la grande lutte,
Si l'on nous persécute,
Que rien ne nous rebute
Frères, ne tremblons pas.

Avec persévérance
Combattons l'ignorance
Et que l'intolérance
Cède à la liberté
Salut du prolétaire
Qu'on raille où déblatère
Elle doit sur la terre
Rétablir l'Équité.

Fi des lois despotiques!
Des préjugés antiques
Des abus tyranniques
Nous en sommes repus.
Plus d'oppresseurs, de maîtres,
Plus de mouchards, de traîtres
Plus d'exploiteurs, de prêtres
Tarés et corrompus.

Mais l'ombre se dissipe
Et l'homme s'émancipe,
Le sublime principe
De rénovation
Des limbes se dégage
C'est le précieux gage
Que nous donne en partage
La Révolution.

Lorsque se renivelle
En cette ère nouvelle
Qu'à nos yeux tout révèle
Notre société:
Si contre elle se ligue
A la raise l'intrigue
Opposons-lui pour digue
La Solidarité.

Oui, le socialisme
Au hideux paupérisme
Comme au parasitisme
Doit mettre fin un jour.
Sa doctrine profonde
Qui grandit et féconde
Seule peut rendre au monde
Et la Paix et l'Amour.

Les progrès populaires
Attirent leurs colères,
Gare aux atrabilaires
Quand nous nous lèverons
Sans avoir l'âme empreinte
De terreur ou de crainte
En une seule étreinte
Nous les écraserons.

PROSPER VOGLET.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 12. 2me Année. 9 Novembre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 8 Novembre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Comme nous l'avons prévu, les événements qui viennent de se produire en Grèce et qu'on appelle pompeusement Révolution, quoique la moindre question sociale n'ait pas été mise en évidence, n'ont abouti jusqu'ici qu'à laisser vacante une place convoitée par de nombreux principules.

Chacune des grandes puissances ayant son homme à offrir pour porte-couronne à Messieurs les bourgeois grecs, et ceux-ci de leur côté, ayant aussi un prétendant de leur nation qui vient de se mettre sur les rangs, il nous semble impossible de prévoir quel sera l'heureux Anacharsis auquel doit échoir le trône de M. Othon.

Nous partageons l'opinion que la politique russe n'est pas tout à fait étrangère à ce qui vient de se passer dans les Etats helléniques; vexée de ce que la diplomatie vient de lui ravir la suzeraineté du Monténégro, la Russie n'aurait poussé à la chute du sieur Othon, que parce qu'il ne faisait rien pour rétablir dans son entier l'ancienne Grèce, ce qui aurait à son profit rapetissé l'empire Ottoman. (Nul n'ignore que la partie méridionale de la Turquie, l'île de Candie et les provinces limitrophes de l'Asie-mineure, faisant partie de l'ancienne Grèce, sont enclavées aujourd'hui dans les états du Sultan.)

En effet, le plus mesquin petit grimpe-trône (tel que Plonplon, par exemple, pourvu qu'il ne soit pas atteint de certaine indisposition qui l'appelle ailleurs que sur le champ de bataille) qui voudrait jouer au chevaleresque ou au galant-homme, aurait bientôt, l'argent de la Russie aidant, soulevé les populations grecques sous la tutelle de la Turquie; d'autant plus que malgré tous les firmans, arrachés au Sultan par la diplomatie, la différence de religion qui existe entre elles et les musulmans, est une cause permanente de trouble et de perturbation.

On nous assure que le gouvernement de Victor-Emmanuel, croyant peu au vote de confiance qu'il croit devoir se faire octroyer par la Chambre, dissolverait celle-ci dès les premières séances, c'est à dire, du moment où l'opposition qui doit lui être faite d'une part, par les amis de Cialdini, d'une autre part, par le parti mazzinien, commencerait à se manifester. On dit aussi qu'il trouve illégal la candidature de Prati, élu représentant des Abruzzes, cette élection ayant été faite avant la levée de l'état de siége.

Bien que les renseignements que nous recevons sur l'état de Garibaldi soient fort vagues, nous sommes en mesure d'affirmer que l'amputation du pied n'aura pas lieu : sur les dix-sept médecins qui ont assisté à la consultation dont nous avons parlé, un seul, le docteur Nélaton, s'est prononcé pour cette opération; quant aux autres, y compris le docteur Partridge qui ne s'est présenté que le surlendemain de la consultation, ils ont décidé l'extraction de la balle, seulement ils ont jugé à propos d'attendre que l'enflure du pied soit totalement disparue.

On nous apprend que, conseillé par le docteur Bertani, Garibaldi quitterait la Spezzia pour aller habiter Pise, cette ville étant plus salubre.

Si nous en croyons certains journaux prussiens le Gouvernement présenterait prochainement à la Chambre une loi conciliante; elle aurait pour objet de donner aux Représentants de voter chaque année le contingent des hommes à appeler sous les drapeaux pour remplir le vide, causé par la mortalité ou par les soldats qui partent en congé, dans les cadres de l'armée. Cependant la majeure partie des feuilles allemandes prétendent que le sieur Guillaume, d'accord avec son Ministère, prononcerait sous peu la dissolution des deux Chambres, il compte sur les nouvelles élections, qu'il croit lui être d'autant plus favorables, que les adresses de sympathie qu'il a reçues des campagnes sont considérées par lui comme le préliminaire de ces élections.

On nous apprend de Varsovie, que les funérailles de Madame Zamoïski ont été l'objet de l'attention toute particulière de la police: longtemps avant qu'elles n'aient lieu, craignant une manifestation en faveur de l'illustre banni, le gouvernement russe a cru devoir mettre main basse sur un bon nombre de personnes, dont toutes ne sont pas encore relâchées; en outre, cette cérémonie a été entravée par toutes sortes de tracasseries : on dit que le parcours de l'église au cimetière, dont l'itinéraire avait été dressé par le préfet de police, était littéralement encombré de troupes. De plus, l'entrée de l'église et du cimetière, n'a été accordée qu'à la famille de la défunte et à quelques uns de ses intimes amis.

Il paraît que les Tapings donnent du fil à retordre au chef des Chinois : Ayant quitté les environs de San-Ghaï, ils se seraient dirigés dans l'intérieur de l'empire où ils auraient mis à sang et à sac vingt-cinq villes, parmi lesquelles on en compte de très-importantes. Et dire que nous avons là des soldats anglais et français! Il faut qu'il soit bien dégénéré le courage des fils des vainqueurs de Marengo et d'Austerlitz, pour que de semblables faits s'accomplissent sous leurs yeux!

La seule nouvelle importante qui nous parvient d'Amérique, c'est un bruit qui y circule relativement à une médiation de l'Angleterre et de la France, unies, pour terminer le différent qui a déjà tant coûté au monde entier.

Comme la guerre qui sévit en ce moment au Nouveau-monde, est une guerre de principes et non une guerre d'intérêts, nous ne pensons pas que cette médiation, fût-elle même acceptée, atteigne le but qu'elle se propose.

A L'UNION DE CHARLEROI.

Un de nos bons camarades nous adresse la lettre suivante :

Mes chers amis,

En attendant que notre bien-aimé confrère *Pierre l'Exploité* fasse complètement justice du fiévreux factum publié dans l'*Union de Charleroi* par un M. *Paul l'Exploitant*, je vous envoie un document qui prouvera à ce fils de race aristo-cléricale — race croisée Van Thillo-Cornelissen ou Mercy d'Argenteau-Mallet — que la *croissante prospérité* de nos laboureurs et la *joyeuse famille* de nos ouvriers sont de ces tropes qui font honneur à l'esprit ingénieux et inventif de nos jésuites politiques, doctrinaires et cléricaux.

Voici ce document :

Runsbeck, le 6 Juillet 1862.

A Messieurs les Membres de la Députation permanente du Conseil provincial du Brabant.

Messieurs,

Le soussigné, Pierre Lycops, fermier à Runsbeck, vous expose respectueusement qu'à la location publique de terres à Runsbeck, tenue par le ministère du notaire Hollanders de Louvain, le 24 Mai 1862, à la requête du Bureau de Bienfaisance de Louvain, les terres marquées sous les N°s 348. 349, 350, 351, 355, 356, 362, 363, 365, 366, 367 de l'affiche, ensemble d'une contenance de 9 hectares, 89 ares, 58 centiares, lui ont été adjugées à titre de bail pour une somme totale de 2.552 francs, tandis qu'il ne paie en ce moment pour les mêmes terres que 819 francs.

Le soussigné ne pouvait laisser aller ces terres, qui forment le cœur de son exploitation, et dans lesquelles se trouvent des engrais pour de grandes valeurs.

Il croit que ce ne peut être qu'un sentiment de malveillance qui a guidé la personne se trouvant en concurrence avec lui pour les mêmes terres. En effet, le prix de fermage auquel le soussigné a dû prendre les susdites terres par suite de cette concurrence déloyale, est tellement exorbitant qu'il a des craintes sérieuses et fondées de se ruiner complétement à cette exploitation. Et la personne qui a surenchéri contre le soussigné est un nommé Goffin, petit arpenteur de campagne, demeurant à Bunsbeek, où il vit dans une petite maison avec sa femme, sans domestique, sans servante, n'ayant qu'un hectare de petite culture, ne possédant ni bœuf, ni cheval, ni charrette, ni rien de ce qu'il faut pour exploiter les terres dont mention ci-dessus,

Le soussigné pense, Messieurs, que vous ne voudrez pas permettre qu'on puisse abuser ainsi de la liberté des enchères pour satisfaire des haines personnelles et pour abattre un honnête chef de famille, père de dix enfants, tous à sa charge, qui a toujours fait honneur à ses affaires, qui est échevin de sa commune depuis de longues années, et dont la famille, toujours honorablement connue, occupe les terres précitées, sans interruption, depuis plus de cent ans.

Il ne s'oppose en aucune façon au paiement de la valeur réelle de location; il désire ardemment et il propose qu'on fasse procéder à ses frais et de la manière qu'on jugera convenir à l'expertise de la valeur locative des biens ci-dessus désignés. Il s'engage d'avance à payer le fermage au pied de cette expertise quelle qu'elle soit.

Il ose espérer que Messieurs les Membres de la Députation permanente voudront bien tenir compte de la trame ourdie contre lui, alors qu'on savait bien que le soussigné ne pouvait laisser aller ces terres, et qu'ils lui accorderont une diminution de fermage, conformément à l'équité et à la morale.

Espérant voir accueillir favorablement sa demande, le soussigné prie Messieurs les Membres de la Députation permanente de bien vouloir agréer l'expression de ses sentiments respectueux.

Le soussigné observe qu'il s'était d'abord adressé au Bureau de Bienfaisance de Louvain; et que le susdit Bureau s'est déclaré incompétent; c'est ce qui a nécessité la présente pétition.

(signé) P. LYCOPS.

Les soussignés, habitants de Bunsbeck, etc., déclarent certifier tout ce qui est relaté dans la pétition ci-dessus.

(signé) Smolders, Dewolfs, Vandeput, Vanherrewegen, Buyninckx, Staes, Giedts, Vanparys, Vanschoubroeck, Degeest, et Bigolière, bourgmestre.

Que dira M. *Paul* de ce brillant tableau de la *prospérité croissante* du laboureur. Et qu'il veuille bien remarquer que ce malheureux paysan n'est pas le seul que cette concurrence effrénée menace de ruine, car la location dont il est question a produit une somme totale de frcs 102.669.55, soit une augmentation de frcs 28,755.45 sur les anciens fermages.

Le ministère *libéral* s'apercevra-t-il enfin où nous mèneront ces locations publiques de MAIN-MORTE dont le nombre s'accroit tous les jours par les legs et donations?

N'est-il pas évident que le paysan devra ou se ruiner ou écorcher de plus en plus le consommateur; et au profit de qui?... Du propriétaire foncier, car comme ce sont ceux-ci qui peuplent les administrations publiques, et que l'augmentation de valeur des terres des hospices entraine une surélévation du prix de leurs propres biens, ils n'auront garde d'accueillir des requêtes de l'espèce.

Il est plus que triste de voir des établissements charitables augmenter leurs revenus en ruinant producteurs et consommateurs, tandis qu'ils ont pour mission de soulager les misères.

M. *Paul* croit-il qu'un pareil état de choses ait de sérieuses chances de durée? Lui et les siens ne verront que trop tôt pour eux la preuve du contraire.

Dans notre numéro précédent, nous avons promis à nos lecteurs l'insertion de la lettre que nous a adressée un de nos amis de la province de Luxembourg:

AUX CITOYENS-MEMBRES DU COMITÉ DE LA SECTION DE SOLIDARITÉ DE L'ASSOCIATION LE PEUPLE.

CITOYENS,

Le cercle FRATERNEL ET SCIENTIFIQUE de Patignies, ayant décidé à l'unanimité sa fédération avec l'Association de la démocratie militante le PEUPLE dont il formera la SECTION ARDENNAISE (séance du 29 septembre) et ayant également décidé dans la même séance de constituer une section de solidarité pour l'achat des denrées alimentaires, m'a chargé de vous prier de bien vouloir nous communiquer tous les renseignements nécessaires à l'organisation d'une section de l'espèce.

Nous vous serions très-obligés, citoyens et amis, si vous pouviez nous faire connaitre, soit par le journal de l'Association, soit autrement, si nous pourrions recevoir ici des denrées, les formalités à remplir pour cela, si le payement de ces denrées doit s'effectuer au comptant et par anticipation ou si on accorde un délai assez long, quel est le réglement d'organisation et d'exécution etc. etc.

Agréez, citoyens, l'assurance de nos meilleurs sentiments, de notre estime et de nos sympathies.

Pour le Comité provisoire,
Le Secrétaire
J. HENRY,
Cultivateur au Mont (Wellin), membre de l'Association le PEUPLE.

Nous ne pouvons assez applaudir à la décision prise par le *Cercle fraternel et scientifique* de Patignies, décision par laquelle les membres de ce cercle viennent d'entrer dans l'association le *Peuple*, afin d'en former, comme ils le disent, la section ardennaise.

Ces citoyens ont compris qu'il est urgent pour les républicains-socialistes de se fédérer pour opposer une digue aux instintes réactionnaires du parti catholico-aristocratique comme aux tendances conservatrices de ce parti bourgeois qu'on appelle, — nous ne savons pourquoi, — parti *libéral*; ils ont compris que ces deux partis ne sont quelque chose que parce qu'ils sont organisés, et voilà pourquoi ils viennent se joindre à nous afin de former, contre les partis rétrograde et stationnaire, la ligue des amis du progrès, c'est à dire de la Révolution sociale.

Au nom de l'association le *Peuple*, au nom de la démocratie tout entière, au nom de ces millions de souffre-douleurs dont le triomphe de nos principes doit assurer la délivrance, nous remercions ces cultivateurs de l'acte courageux qu'ils viennent de poser en vue d'unifier les tendances des partisans de la République sociale dispersés dans les différentes localités et sans autre lien commun que l'identité de leurs espérances et la similitude de leurs convictions.

Que pense l'*Union de Charleroi* de ces paisibles campagnards qui, tout en se livrant aux rudes et pénibles travaux des champs, trouvent le moyen de se faire les apôtres des idées révolutionnaires? Encore des intrigants, n'est-ce pas? encore des ambitieux qui voient dans la révolution le chemin qui conduit au trône et dans l'émeute un moyen de s'enrichir?

La lettre qui précède nous fait également connaitre que les membres du *Cercle fraternel et scientifique* ont décidé, dans la même séance du 29 septembre, de constituer une section dite de *solidarité* pour l'achat de denrées alimentaires. Ici nous leur devons quelques explications.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Voici le manifeste du COMITÉ CENTRAL, NATIONAL POLONAIS DE VARSOVIE, extrait du journal *la Cloche*, dont nous avons parlé dans notre neuvième numéro et que l'abondance des matières nous a empêché de reproduire la semaine dernière:

A Messieurs les Editeurs du « Kolokol. »

MESSIEURS,

Le caractère du mouvement qui se produit aujourd'hui en Pologne n'est pas compris par tous les Russes à son point de vue réel. Tout ce que la Russie sait aujourd'hui au sujet de ce mouvement, elle n'a pu le puiser que dans les notifications du gouvernement, dans des journaux allemands souvent vendus, mais toujours hostiles à la Pologne, et enfin dans quelques journaux français qui n'ont pas eux-mêmes tous les renseignements désirables. Il en résulte que beaucoup de Russes ne voient encore aujourd'hui dans le soulèvement de la noblesse polonaise que l'ancienne et unique tendance à rétablir ses limites historiques.

Mais il n'en est plus ainsi.

L'union des Polonais aux Russes en vue d'un commun affranchissement est d'un intérêt si évident pour les deux parties, que nous avons résolu d'expliquer à nos amis, par votre entremise, quelles sont les bases du nouveau mouvement polonais.

L'idée fondamentale du soulèvement actuel de la Pologne est l'entière reconnaissance *du droit des paysans à la terre qu'ils cultivent, et le droit absolu de toute nation à disposer elle-même de son sort.*

Le but de cette lettre est de vous mettre à même d'affirmer que vous connaissez nos idées sur ces questions qui sont la base de notre œuvre nationale.

La question des paysans est déjà résolue chez nous par la Pologne entière sans distinction de partis politiques; tous s'accordent à déclarer qu'il faut rendre aux paysans leur part du sol, en rachetant cette part aux propriétaires actuels. L'acquiescement général à cet égard nous a donné, en notre qualité de chefs du mouvement, la possibillté d'annoncer dans notre programme politique que le premier acte de l'organisation nationale, après le soulèvement, sera de mettre les habitants des campagnes en possession de la terre qu'ils cultivent, et que le gouvernement national se chargera d'indemniser les propriétaires au moyen de sommes prises sur la caisse commune de l'État. Il est dit plus loin dans le programme que l'organisation nationale s'efforcera de détruire toute espèce privilégiée de castes et de donner aux classes de la société polonaise opprimées jusqu'à ce jour la possibilité de devenir politiquement égales aux classes qui ont été privilégiées jusqu'ici, afin que dans la nouvelle société polonaise il n'y ait *qu'une nation* composée de citoyens libres et égaux.

Vous voyez que les idées fondamentales du mouvement polonais sont purement populaires, qu'il ne s'y mêle pas une ombre de conservatisme nobiliaire, et qu'elles tendent à abolir les distinctions de classes et à assurer aux paysans la possession d'une part de terre.

La différence qui existe entre vous et nous, relativement à la question des paysans, provient de la différence qui existe entre nos principes sociaux réciproques, et des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. Le mouvement russe est un mouvement pour ainsi dire *social, économique, populaire, communal*, tandis que le nôtre est *national*. En Russie, le mouvement social développera la liberté politique; chez nous au contraire la réorganisation de la société ne peut avoir lieu sans être précédée de l'affranchissement et du soulèvement de notre pays.

Tels sont les principes pour la défense desquels nous espérons que vos amis s'uniront fraternellement à nous comme l'ont fait ces guerriers russes qui ont attesté par leur martyre la justice de notre cause et qui ont consacré par leur sang leur union avec nous au nom de notre délivrance et de l'affranchissement intérieur de la Russie.

Passons à la seconde question. Vous y verrez que nos idées ne diffèrent en rien de celles de tous les peuples libres qui revendiquent le droit de disposer eux-mêmes de leur sort.

Nous avons été privés de notre existence politique par la violence. Cette violence nous ne l'avons jamais acceptée, nous ne pouvions, nous ne pouvons l'accepter. C'est pourquoi nous n'acceptons ni des limites nouvelles, ni aucun *gouvernement* fondé sur les ruines de notre liberté. Pour nous, la Pologne *divisée* ne peut exister; pour nous, il n'existe qu'une Pologne, c'est celle qui consiste en une réunion *de la Pologne, de la Lithuanie et de l'Ukraine* sans aucune hégémonie pour l'un quelconque de ces trois peuples.

Partant de ce point de vue, nous tendons à rendre à la Pologne ses anciennes limites, *tout en laissant aux peuples qui y habitent, l'entière liberté de rester unis à la Pologne ou de disposer d'eux-mêmes conformément à leur propre volonté.* Aussi, dans les efforts préparatoires que nous tentons aujourd'hui, nous considérons comme le plus saint de nos devoirs de faire tout le possible pour que la Lithuanie et l'Ukraine marchent parallèlement avec la Pologne et pour que le soulèvement national ait lieu en même temps dans toutes les parties de notre patrie opprimée.

Après avoir exprimé notre façon de penser dans notre programme, nous l'exprimons encore ici franchement, sincèrement, sans aucune arrière-pensée et nous répétons que nous respecterons pleinement et sans restriction les droits des peuples qui se sont unis à la Pologne et qui ont souffert avec elle. Exiger de nous que, courbés comme nous le sommes sous le joug de nos ennemis, privés de la liberté et de la possibilité de disposer de nous-mêmes, nous renoncions à une union qui existe même aujourd'hui malgré les partages; exiger de nous que nous n'aspirions pas à rendre à la Pologne ses anciennes limites, conformément aux bases des mêmes droits que nous reconnaissons aux autres peuples, ce serait exiger de nous la reconnaissance des partages qui ont eu lieu, ce serait nous forcer à renier cette force que donne à l'œuvre de notre liberté l'alliance de trois peuples réunis en un tout indivisible.

Vous ayant ainsi exposé, en votre qualité de représentants de la libre pensée russe, les principes en vertu desquels nous appelons notre patrie à la grande lutte, nous sommes persuadés qu'une alliance fraternelle entre les Russes et les Polonais, sur notre terre de Pologne, donnera une nouvelle force aux deux peuples pour l'accomplissement des destinées auxquelles aspirent les nations qui s'affranchissent.

Recevez, Messieurs, l'assurance de notre profonde estime pour vos travaux et de notre sincère sympathie pour vos efforts.

Varsovie, 8/20 septembre 1862.

Pour montrer à nos lecteurs que nous ne sommes pas les seuls qui aient défendu M. Proudhon contre les attaques de Joseph Boniface, nous reproduisons la lettre suivante adressée à M. Defré par un jenne sophiste:

LETTRE A JOSEPH BONIFACE.

Bruxelles, le 29 septembre 1862.

MONSIEUR BONIFACE,

Depuis le départ de M. Proudhon, vous avez publié une seconde édition de votre brochure, revue et augmentée, et ceux qui marchent sur vos pas continuent leurs invectives, auxquelles la magnifique et touchante ovation du 24 septembre est venue fournir un thème nouveau.

Je suis Belge, et aussi patriote qu'un autre ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il y a peu de convenance et aussi de l'ingratitude dans cet acharnement. Quoi! Monsieur, soldat de la liberté, vous êtes incapable de bienveillance et même de justice envers le plus redoutable défenseur du drapeau de 89! Sans tenir compte ni du caractère de l'auteur, ni de ses idées, ni de la manière de sa polémique, ni de ses services rendus, vous interprétez judaïquement, au pied de la lettre, un passage d'article débordant d'hyperbole et d'ironie, et précédé d'une réserve expresse des sentiments de l'écrivain! En toute hâte, vous dénoncez celui-ci à l'indignation et au mépris d'une population dont il avait conquis les sympathies, et aux rigueurs éventuelles du gouvernement; puis, quand cet homme proteste de ses intentions, vous refusez de croire à sa parole, vous redoublez vos attaques et vos injures! Oui, Monsieur Boniface, vous faites là un *joli métier*, je veux dire une pitoyable action.

Vous-même, n'avez-vous donc rien à vous pardonner ? Lorsque Proudhon, dans un style qui restera l'honneur de la littérature française, développait cette admirable théorie de la justice immanente dans l'homme et de l'autonomie de la conscience, principe de la dignité de notre nature; lorsqu'il osait, à une époque de capitulations et de défaillances philosophiques et politiques, jeter l'anathème au mysticisme, montrer l'insuffisance et le danger des doctrines de l'Eglise dans tous les ordres d'institutions sociales, lui ravir sans réplique ses titres à la juridiction morale et à la direction des peuples, et assurer par là l'émancipation et le triomphe de la société moderne : quand, d'autre part, fidèle à sa devise *Destruam et ædificabo*, il s'efforçait de traduire en applications positives et scientifiques les droits de l'homme et du citoyen, sauvant ainsi la Révolution du reproche d'impuissance et de mensonge; pendant ce temps, d'autres écrivaient que « la Belgique ne veut par détruire la *théocratie* (1). »

Vous ne vous contentez pas, Monsieur, de venger la Belgique: vous prétendez *démolir* le philosophe; mais ici, par bonheur des phrases ne suffisent pas. Quelle pitié, par exemple, quand vous accusez Proudhon de proscrire en thèse générale la fraternité, le dévouement et la charité, tandis qu'il les condamne seulement alors qu'on les met à la place de la justice. Dites-nous, l'homme auquel j'offre mon amitié et mes aumônes, quand il revendique contre moi son droit, ne peut il pas répondre que mon dévouement et ma charité sont une duperie? Faites justice d'abord ; vous secourrez ensuite. « *La charité nous est commandée comme réparation* » *des infirmités qui affligent par accident nos semblables*, et » je conçois que sous ce point de vue la charité puisse être » organisée. Mais la charité prise pour instrument d'égalité » et loi d'équilibre, serait la dissolution de la société... Première vertu du chrétien, *légitime espoir du socialiste*, but » de tous les efforts de l'économiste, la charité est un vice » social, dès qu'on en fait un principe de constitution et une » loi... Pourquoi donc faire intervenir sans cesse dans des » questions d'économie la fraternité, la charité, le dévouement et Dieu ? Ne serait-ce pas que les utopistes trouvent » plus aisé de discourir sur ces grands mots, que d'étudier » sérieusement les manifestations sociales ?.... Au lieu de » la justice dans le rapport des faits, ils la prennent dans » leur sensibilité ; appelant justice tout ce qui leur paraît » être amour du prochain, et confondant sans cesse les » choses de la raison avec celles du sentiment. » Voilà la pensée de Proudhon, Monsieur ; voilà ce qui se trouve dans le passage même dont vous citez perfidement cinq ou six lignes. Telle est, au surplus, l'opinion de tous ceux qui n'appartiennent pas, comme vous, à l'école ronflante et creuse du sentimentalisme, et qui créent laborieusement la science, tandis que leurs détracteurs entonnent les faciles fanfares de la fraternité universelle.

Mais Proudhon nie la Divinité? Nouvelle erreur, Monsieur. Proudhon ne nie Dieu, ni ne l'affirme : il ne le connaît pas. Tout en admettant que notre esprit se forme nécessairement l'idée de l'absolu, d'un principe ou soutien quelconque des phénomènes de l'univers, il dit que l'existence d'un Dieu personnel, vivant et ordonnant, devant lequel on doive se posterner, se confondre et s'anéantir, est un fait dont la réalité, si elle n'est pas impossible, échappe à toute connaissance humaine; que, dès lors, ce dogme, à raison de son incertitude, ne peut servir de fondement ni à la science, ni au gouvernement de l'humanité, et que son intervention dans la pratique sociale (notamment sous la forme de cette théocratie que la Belgique ne veut pas détruire) est une cause permanente d'erreurs et de désastres. Autre chose est nier Dieu, et autre chose laisser Dieu en dehors des affaires de ce bas monde. Mais ce que Proudhon ne nie pas, ce qu'il prouve, au contraire d'une manière parfaite, le voici : c'est que les gens qui n'ont pas assez d'hymnes pour la Providence, et pas assez de sarcasme pour l'Eglise, devraient bien retourner aux bancs de l'école, et ne pas se mêler de tenir une plume. Vous avez senti le coup ; *indè iræ* Après cela, si Jupiter s'est révélé à vous, Joseph Boniface, dites le ; M. Proudhon sera charmé de faire sa connaissance, et nous vous nommerons grand-prêtre.

Quant à dire que Proudhon nie la vertu, cela ressemble à une bonne et grosse calomnie, que vous êtes prié de justifier autrement que par votre méthode habituelle de logique.

Vraiment, M. Boniface, les gens que vous *démolissez* se portent à merveille, et vous guerroyez à la façon de Don Quichotte. Mais il n'est pas digne, croyez-moi, de mutiler la pensée de ses adversaires, pour le besoin de sa cause. Un jour, quelqu'un qui avait admiré en artiste la *grande figure* de Mazzini, fut accusé de glorifier le poignard ; malgré ses appels aux honnêtes gens, il n'est pas encore lavé de cette tache, aux yeux des bonnes âmes. Il eût fallu aujourd'hui vous souvenir de ce pauvre diable, et montrer envers Monsieur Proudhon l'exemple de cette charité qu'il outrage dans ses livres, mais que vous ne pratiquez guère dans vos actes.

Vous saviez bien que de simples explications, franchement demandées et loyalement données, eussent prévenu tout ce tapage qui nous a étourdis. Cela ne faisait pas vos petites affaires. La nécessité d'une brochure se faisait sentir. Vous aviez besoin d'une bonne note; car les élections sont proches et l'*Association libérale* ne badine pas avec les adorateurs convertis du soleil ministériel. Bénissez donc, ô théocrate, M. Proudhon, son article et son bon dos, — et que le scrutin vous soit propice!

Je vous présente, Monsieur Boniface, mes salutations les plus empressées.

UN JEUNE SOPHISTE.

(1) *De la vie morale et politique*, par J. Boniface, page 16.

Voici ce qu'écrit dans son ouvrage intitulé la *Jusice poursuivie par l'Église*, le citoyen Proudhon que nos doctrinaires, dans l'intérêt de leur côterie, afin d'avoir une occasion pour afficher leur patriotisme et de pouvoir voter à leur aise des sommes énormes pour la construction de fortifications, veulent toujours, malgré toutes ses protestations, faire passer pour un annexionniste et pour un rénégat républicain vendu à M. Bonaparte. Nous conseillons beaucoup à nos lecteurs de se procurer cet ouvrage, qui forme pour ainsi dire un résumé du grand travail de Proudhon *la Justice dans la Révolution et dans l'Église :*

La Belgique a commencé la démolition de ses forteresses: on a démoli Ypres, Menin, Ath, Philippeville ; on parle de démolir Mons et Tournay, on demande la même chose pour Namur. En ce moment c'est un sujet de sérieuse controverse et une véritable anxiété pour le pays, de savoir si et comment il convient de fortifier Anvers. Beaucoup de gens trouvent, à cette gigantesque entreprise, plus de péril pour la liberté nationale que d'utilité. Le peuple belge, que son infériorité numérique entre de grandes puissances condamne à une neutralité systématique, semble comprendre en ce moment que le sûr moyen pour lui de faire respecter sa neutralité, ce qui veut dire son indépendance, pourrait bien être de désarmer entièrement. On n'ose pas tout à fait s'abandonner à la foi des traités ; mais on a moins de confiance encore dans la vertu des citadelles: on se dit que la garantie des quatre puissances vaudra, en somme, toujours plus que toutes les défenses militaires ; on n'est pas sûr qu'en présence de cette garantie des puissances, devenue un article du droit public européen, les fortifications d'Anvers, inspirée par la méfiance, ne soient déjà un commencement de violation des traités ; on se demande ce que l'on répondrait à la Prusse, à l'Autriche, à la France, si l'une d'elles venait dire à la Belgique : Votre neutralité désarmée, neutralité que j'ai promis de respecter, et dont vous avez accepté de ma part ma garantie, est une condition de sécurité pour moi vis-à-vis des autrss signataires ; en conséquence je m'oppose à la construction de votre forteresse. On craint que par ce premier acte de militarisme intempestif, la Belgique ne perde son prestige de puissance pacifique industrieuse et constitutionnelle, et que l'armement d'Anvers ne soit le point du départ de la décadence, intérieure et extérieure, de la nation. A tout cela se joint je ne sais quel pressentiment que le jour approche où, pour la Belgique et pour l'Europe, le droit sera décidément hors des atteintes de la force. En cela, je puis dire que les tendances du peuple belge sont pleinement d'accord avec celles du peuples de Paris, avec les aspirations les plus avancées du parti révolutionnaire. Si la République se rétablit en France, elle n'entreprendra, vis-à-vis de l'Europe civilisée, qu'une seule guerre, qu'elle saura mener rapidement à fin : ce sera la guerre du désarmement universel. Ces armées, dont après tout nous avons, nous autres Français, le droit d'être fiers puisqu'il n'en fut jamais d'aussi belles ni d'aussi braves, nous n'en voulons plus ; nous ne voulons de citadelles, de glacis, ni de marches, plus de Chersbourgs ni de Gibraltars. Nous avons assez de cet affreux *métier*, qui a ses écoles, ses professeurs, ses manuels, sa législation, sa littérature, ses mœurs à lui : si les péquins nous semblent ridicules, les héros et les foudres de guerre nous paraissent surtout à craindre. Nous savons qu'il n'est pas de conquête qui profite autant que l'échange égal et libre ; et si un jour, revenus tous de l'exil, nous nous souvenons de la Belgique, ce ne sera pas pour demander son annexion à la France, cela n'a plus de sens dans nos idées, mais pour ouvrir à ses travailleurs et à ses produits nos portes toutes larges.

Enterrement civil.

Pour remplir la promesse que nous avons faite à nos lecteurs, nous consacrons aujourd'hui quelques lignes au deux enterrements auxquels a procédé l'association l'*Affranchissement:* celui de la citoyenne Desmet et celui du citoyen Meskens.

L'inhumation de la citoyenne Desmet a eu lieu le 22 septembre au cimetière de la ville à Saint-Josse-ten-Noode. Deux discours, l'un en français et l'autre en flamand, furent prononcés sur la tombe, par des membres de l'association qui retracèrent en quelques mots les souffrances qui accablèrent cette courageuse femme en sa qualité d'épouse d'un ouvrier, et la lutte qu'elle soutint contre les suggestions fallacieuses des prêtres.

A propos de cet enterrement, nous ne pouvons passer sous silence les lignes suivantes du *Grelot* dans un article intitulé : *Les journaux cléricaux en France et la Belgique :*

Lors du banquet offert à Victor Hugo, MM. Lacroix, Verbockhoven et Comp., eut lieu à Bruxelles l'enterrement d'une dame faisant partie de la *Société d'Affranchissement*; quelques-uns des invités français de M. Lacroix assistèrent à cet enterrement, et, touchés de sa grandeur, touchés des marques de respect que le triste cortège recevait sur son passage, ils voulurent conserver un souvenir de cette libre manifestation de la libre pensée, et la plupart emportèrent la circulaire du comité invitant les membres à l'enterrement.

Quelques journaux français publièrent cette circulaire en rendant justice à l'esprit de liberté de conscience qui a présidé à la formation de la *Société d'Affranchissement*.

De là grand émoi dans la presse cléricale, qui se déclarait scandalisée dans sa foi, et le *Monde* publia l'article ci dessous dont chacun appréciera le bon goût et l'aménité :

« La libre-pensée fait des progrès en Belgique ; c'est dire que la liberté recule. Il existe dans ce pays une *Société d'Affranchissement* qui a pour objet d'encourager à mourir en dehors de toute religion et de tout culte. Cette société publiait dernièrement la circulaire suivante :

M.

Le Comité a la douleur de vous faire part de la mort de

FRANÇOISE RENARD,

EPOUSE DESMET.

décédée le 20 septembre 1862, à l'âge de 36 ans,

MORTE EN LIBRE PENSEUR,

après avoir courageusement résisté à toutes les tentatives du clergé.

L'enterrement civil aura lieu lundi 22 courant, à 5 heures précises de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Batterie, n° 1.

Les libres penseurs sont priés de concourir à cette funèbre cérémonie.

Pour le Comité :
Le Secrétaire,
(signé) A. PURAYE.

« Ainsi l'impiété s'affiche en Belgique, et la mort d'une malheureuse femme qui a eu le courage, ou pour qui on a eu la cruauté de repousser le prêtre, est un prétexte à des manifestations impies pour les libres-penseurs de Bruxelles.

Nous ignorons où l'on a enterré cette femme ; mais nous ne serions pas étonnés que ce fût dans un cimetière catholique. Dans des cas pareils, on respecte les cimetières protestants ou juifs ; c'est aux cimetières catholiques qu'on inflige la violation de la liberté religieuse, et les protestations du clergé et des catholiques sont toujours, en ces circonstances, qualifiées d'actes d'intolérance par le *Siècle* et ses confrères en libéralisme. Le *Bien public* de Gand n'a-t il pas raison de demander à ce propos *la liberté comme en Turquie*? »

(*Le Monde.*)

Nous comprenons la colère du *Monde* ; non seulement ces enterrements combattent l'esprit d'intolérance qui fait le fond de la foi catholique, mais ils causent encore un tort immense à la caisse. Que deviendra l'Eglise si on lui enlève son gagne-pain? Quant à nous, qui nous occupons très peu de l'avenir de l'Eglise catholique, nous rions des colères et des craintes du *Monde*, et nous le remercions de tout cœur de la réclame qu'il veut bien faire pour la *Société d'affranchissement*, dont il est lui-même forcé de reconnaître l'importance, puisqu'il l'attaque si vigoureusement et qu'il crie aux siens de lui courir sus.

Nous rions aussi de son attaque et nous lui disons que le spectacle d'hommes libres, affirmant leur foi par le calme et la solennité, est de beaucoup plus consolant que celui des Irlandais affirmant la leur par le meurtre et le sang.

Le journal le *Monde* semble s'alarmer de l'existence de l'*Affranchissement*, et pour cause. Il sait

pourtant bien qu'il existe à Bruxelles des libres-penseurs qui ont organisé l'enterrement civil, puisqu'il écrivait, il y quelque temps, que les *Solidaires* formaient une association, ayant ses affiliés en province, pour enterrer civilement les libres-penseurs qui meurent n'importe dans quelle localité du pays.

En dépit des alarmes du *Monde*, et de ses confrères catholiques, tel que l'*Union* de Charleroi par exemple, la superstition s'en va et le rationalisme prend possession de l'humanité. Les enterrements civils, qui se multiplient de plus en plus, en sont des indices certains.

Samedi 1er Novembre, l'association l'Affranchissement procédait encore à l'inhumation d'un de ses membres, le citoyen Josse Meskens.

Dès 10 heures du matin deux à trois cents personnes encombraient les abords de l'hôpital Saint-Jean et à 10 1/2 heures le cortège se mit en marche dans le calme le plus profond et le plus recueilli. Chemin faisant un public nombreux vint se joindre à ce cortège, de sorte qu'en arrivant au cimetière cette masse compacte d'hommes bien décidés à s'affranchir désormais de tout préjugés religieux et de s'arracher enfin au joug odieux du prêtre ajoutait à cette cérémonie un je ne sais quoi d'imposant qui en augmentait la solennité.

Le corps de notre ami, le citoyen Meskens, descendu en terre, trois discours, dont deux en français et un en flamand, furent prononcés sur sa tombe. On y retraçait en quelques mots les principaux traits de la vie publique de ce républicain-socialiste, car chacun sait qu'il fut un des principaux membres de la démocratie militante, et l'on rendit hommage à la grande moralité dont il n'a jamais cessé de donner des preuves dans les actes de sa vie privée.

Enfin, bien que les amis de Meskens fussent douloureusement impressionnés par la perte qu'ils venaient d'éprouver en lui, ils n'en quittèrent pas moins le cimetière convaincus que le dernier pas de conduite qu'ils venaient de lui faire ne serait pas perdu pour le progrès.

BULLETIN CLERICAL.

Ce n'est pas sans raison que les amis du progrès s'émeuvent de voir l'instruction de nos enfants confiée à des religieux et religieuses dont la sollicitude consiste non seulement à amoindrir l'intelligence mais à se créer une position des plus lucratives.

Par le fait suivant nous tenons à démontrer qu'en France comme partout ailleurs du reste, ces misérables exploiteurs rencontrent des individus encroutés de dévotion pour les avantager au détriment des écoles laïques qui, pour nous, ont l'incontestable mérite de nous assurer de la moralité des professeurs, hommes mariés, tandis qu'elle a couru et court encore le risque de naufrager chez les adorateurs intéressés du célibat.

On écrit de Bordeaux :

Notre conseil municipal se repose sur ses lauriers depuis le vote de l'emprunt de 18,000,000. Sur cette somme énorme, 500 mille francs doivent être consacrés aux écoles primaires; mais l'application s'en fera-t-elle encore au profit des établissements cléricaux? Comment en douter alors que la majorité du conseil municipal a elle-même des tendances cléricales? C'est donc en vain que quelques membres de l'opposition ont demandé et obtenu que la répartition de la somme fût discutée au sein du conseil. Le nombre des voix l'emportera toujours sur les bonnes intentions de la minorité.

A ce propos il est important, je crois, de vous faire connaître la situation des écoles primaires dans notre ville. Sur 11 écoles de garçons, 7 appartiennent aux congréganistes. Ces dernières comptaient, en 1860, 4.125 élèves tandis que les 4 écoles laïques n'en recevaient que 655 Sur 20 écoles communales pour les filles, 17 sont tenues par des religieuses. Il n'y a qu'une seule école laïque pour les catholiques. Les 17 écoles tenues par les religieuses, comptent 3.015 élèves; l'école laïque pour les catholiques n'en a que 290. A ces chiffres j'ajoute des renseignements curieux, qui les complètent, et qui ont à la fois leur moralité et leur éloquence :

Dans les écoles des Frères, toutes les fournitures, papiers, encre, plumes, livres, ceintures, feuilles de dessin, cahiers imagés, modèles avec vignettes, sont faites par les congrégations. Les livres sont très-multipliés et surtout édités par elles. Les bénéfices sur les fournitures sont énormes, parce que les Frères n'ont ni loyers ni patentes à payer, et qu'ils agissent par masses. Chaque élève donne 5 cent. par semaine pour les missions étrangères, ce qui revient à 2 fr. 60 c. par an. Les fournitures ordinaires s'élèvent environ à 1 fr. 50 c. par mois, 18 fr. pour l'année. Ce n'est pas tout: la blouse du dimanche est faite d'une étoffe spéciale et garnie de velours; elle coûte 20 fr. de *levée*. Un seul marchand tient l'étoffe spéciale, et il faut absolument s'adresser à lui. Cette précaution pourrait faire croire à tort sans doute que les frères ont un intérêt dans cette maison de commerce. La dépense est imposée aux parents et la blouse dure au plus 4 ans. C'est donc 5 fr. par an à ajouter aux 20 fr. 60 c. que paye chaque élève pour les missions et pour les fournitures. Ainsi donc la gratuité de l'instruction donnée par les ignorantins coûte à chaque élève 25 fr. 60 c. par année. En multipliant ce chiffre par celui de 4.125 élèves, on obtient 104.775 francs. Le bénéfice de la congrégation est au moins de 25 0,0. A ce chiffre de 104.775 fr, il faudrait encore ajouter les subventions diverses de la ville.

Pour les écoles de filles, les profits doivent êtres moindres. Il ne faut porter qu'à 18 fr. environ ce que paye chaque élève, toujours par ces procédés ingénieux qui font de la gratuité de l'instruction cléricale presque une chimère. 18 fr. multipliés par 3,015 élèves font encore 54,254 fr. 25 0/0 de bénéfice produisent une jolie petite somme.

Mais enfin il faut espérer que la congrégation, qui ne tient pas aux biens de la terre, expédie cet argent dans l'autre monde ! Il profite aux pauvres âmes, et le numéraire devient ainsi très abondant dans le purgatoire.

LE SOURIRE DE GUTTEMBERG.

Couplets dédiés à la société typographique dite des DOUZE.

Grâce aux progrès que notre siècle enfante,
Grâce au concours de hardis novateurs,
Du peuple enfin, la marche triomphante
Doit l'affranchir du joug des exploiteurs!
Allons, enfants de la Typographie,
A votre espoir l'avenir répondra :
Propagez donc votre philosophie,
Et Guttenberg toujours vous sourira.

L'homme partout s'éclaire, s'émancipe,
S'identifie avec la Liberté,
Et le penseur a pour premier principe,
En droit commun : la Solidarité.
Croyez-en bien ma voix de prolétaire,
L'expérience un jour nous instruira,
Continuez votre œuvre humanitaire,
Et Guttenberg toujours vous sourira.

Vous êtes douze à chasser la détresse,
En permanence à vos portes, amis,
Fuit-elle au coup qui l'accable, la presse?
L'éloignez-vous par vos efforts unis?
Ah! qu'en tout lieu votre exemple s'imite,
Et la misère alors s'amoindrira ;
Du statu quo franchissons la limite,
Et Guttenberg toujours vous sourira.

Du capital nous sommes tributaires,
Seul il régit la situation ;
Opposons-lui les effets salutaires
Qu'offre aux mortels l'association :
Qu'elle s'étende, oui qu'elle se propage!
Et du veau d'or l'autel s'écroulera!
Votre union sera son apanage
Et Guttenberg toujours vous sourira.

Et quand parfois l'ivresse d'une fête
Vient vous soumettre à ses charmes vainqueurs,
Pour qu'entre vous l'union soit parfaite,
A l'amitié n'arrachez point vos cœurs;
Et puis, malgré les soucis qui vous rongent,
Quand la gaîté chez vous s'introduira,
Que vos vivats longuement se prolongent,
Et Guttenberg toujours vous sourira.

PROSPER VOGLET.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS, — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL
D'UN
OUVRIER-PROLÉTAIRE
A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,
F. SPEHL,
RUE SAINTE-CATHERINE, 19, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr. 3 00
» ordinaire. . . .	» 2 00
Nettoyage de pendule. .	» 3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2 00
Verre cylindre.	40 centimes.
» demi-fin.	25 »

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Les pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

Abonnement pour pendules 5 fr.

Édouard DELPARTE,
BOTTIER ET CORDONNIER,
Rue Saint-Alphonse, 4,
A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,
TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,
Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),
Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUW,
BOTTIER ET CORDONNIER,
Rue des Alexiens, N° 4,
A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,
TAILLEUR,
RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 13. 2me Année. 20 Novembre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.
POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 19 Novembre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Pendant que la France, la Russie et l'Angleterre se démènent autour du trônelet que la Révolution doit pulvériser un jour en Grèce comme ailleurs, et rivalisent d'ardeur afin de savoir laquelle de ces trois grandes puissances doit procurer à son Monsieur l'emploi forcément abandonné par le sieur Othon, le parti républicain, quoique n'ayant pris aucune part au changement qui vient de s'opérer dans la patrie de Socrate, semble en profiter cependant : nous ne connaissons, malgré les bruits divers dont les journaux se font les échos, ni le but qu'il se propose ni les moyens d'action à sa disposition ; mais nous savons formellement que les républicains helléniques n'ont pas reconnu le gouvernement provisoire et que, concentrés dans l'Arcanie, ils espèrent prochainement soulever l'Albanie et la Thessalie. Personne n'ignore l'antipathie des populations de ces deux provinces pour le gouvernement peu paternel du Sultan.

Malheureusement l'homme qui devait amener à bonne fin les projets élaborés par les républicains grecs vient d'être arraché à la Révolution par une mort inattendue. En effet, nous apprenons par les dépêches d'Athènes que le général Grivas vient d'être ravi à l'amour de ses concitoyens par une maladie de courte durée et dont les causes sont inconnues, ce qui donne lieu à de sinistres soupçons.

Les journaux réactionnaires ont essayé de flétrir la réputation de cet illustre patriote grec en interprétant d'une manière calomnieuse certains actes de sa vie politique ; mais les vifs regrets qu'inspire sa mort, mais les trois jours de deuil que se sont imposées les populations grecques sont des témoignages bien plus éclatants du dévouement et de la probité du citoyen Grivas que tous les démentis que nous pourrions donner à des feuilles payées pour répandre leur bave nauséabonde sur tout ce qui n'est pas pied-plat ou courbe-échine.

Depuis quelque temps, les journaux italiens ne donnent plus de bulletin de l'état de la santé de Garibaldi. Nous croyons néanmoins que le solitaire de Caprera doit être convalescent à l'heure qu'il est ; car, comme nous l'avons dit dans notre précédent numéro, il a quitté la Spezzia pour se rendre à Pise, et ce voyage étant assez long, nous supposons que ce n'est qu'avec l'autorisation de ses médecins qu'il a pu l'entreprendre.

Le *Siècle* vient de recevoir un premier avertissement : le gouvernement de M. Bonaparte, qui a revu et corrigé 89, châtie quiconque à l'impudence de discuter ses communiqués relatifs aux élections ; nous pensions cependant que les employés du Corps législatif touchaient leurs appointements avec la permission de tous les Français, c'est à dire par le suffrage universel.

En Prusse, les souscriptions ouvertes en faveur des victimes du gouvernement continuent et se multiplient chaque jour ; mais elles ont pour triste pendant de nombreux procès de presse où les juges paraissent montrer presque autant d'équité que ne le font ceux patronés par l'homme de Décembre.

Nous apprenons des bords de la Vistule que Telkner, chef des espions russes, vient d'être trouvé à Varsovie, dans la maison qu'habitait ce coquin, frappé de plusieurs coups de poignard et les oreilles coupées. Avis aux mouchards de haut et de bas étage. On nous annonce en même temps de Varsovie qu'un procès politique doit être intenté à soixante citoyens. Pour donner aux juges le loisir de quitter le sanctuaire de la justice sans avoir les remords que peuvent faire naître des condamnations iniques, le gouvernement du Czar, dans sa sollicitude pour les prisonniers politiques, a cru devoir interdire à la défense la consultation des dossiers de ces malheureux ainsi que toute communication avec eux. Qu'en pense le gouvernement français ? Est-il surpassé en raffineries judiciaires ?

Malgré le système de compression établi par la Russie en Pologne pour y étouffer le sentiment de l'indépendance, le gouvernement autocratique des czars parait ne pas être à son aise. Les actes auxquels il est obligé de se livrer en sont une preuve évidente : ainsi, il a mis en arrestation dans la Podolie un bon nombre de ses fonctionnaires et plusieurs maréchaux qui doivent être incessamment jugés par le Sénat. En outre 42 officiers russes viennent d'être condamnés, comme conspirateurs, à être fouettés de verges comme le fut jadis l'enfant putatif de Dieu, ou pour mieux dire, le fils du soldat Pandère et de l'immaculée vierge Marie.

Le fait que l'on va lire, et où l'odieux ne doit rien au cynisme, nous force presque à chérir le métier de ces crapuleux agents de la calomnie à qui l'on donne le nom flétrissant de mouchards. Ceux-ci au moins, employés occultes du gouvernement, reçoivent un salaire pour leurs délations parce qu'ils sont tombés si bas qu'ils sont impropres à remplir dans la société un état honorable qui leur permette de manger du pain ; tandis qu'un homme établi, que sa position met à l'abri de la nécessité, dont la profession exige la discrétion la plus absolue, et qui s'en va de gaité de cœur dénoncer à la police ses clients venus chez lui avec la certitude de n'être point découverts, n'a pas eu jusqu'ici de précédent et mérite, selon nous, d'être voué au mépris de tout homme de cœur et à l'exécration de la postérité la plus reculée.

Voici ce qu'on lit dans un journal de cette ville :

La *Gazette de Silésie* raconte qu'il y a quelques mois plusieurs propriétaires polonais de la Samogitie s'étant rendus dans une ville frontière en Prusse, y trouvèrent, après beaucoup de recherches, un imprimeur qui se chargea de leur imprimer secrètement, à plusieurs milliers d'exemplaires, une proclamation au peuple, en dialecte lithuanien. Au bout d'un certain temps, rien ne leur étant livré, ils demandèrent où en était le travail, et ils purent se convaincre qu'il n'était pas même commencé. Malgré ses engagements écrits, l'imprimeur faisait de nouvelles difficultés et élevait ses prétentions bien au-dessus du prix convenu. Le marché fut alors rompu, et les propriétaires, indignés, retournèrent en Lithuanie.

Mais à peine rentrés chez eux, ils furent arrêtés, mis sous la garde d'un détachement de cosaques et conduits dans une ville de la frontière pour y être confrontés avec l'imprimeur prussien ; après quoi ils furent tous condamnés à la déportation en Sibérie. Cet imprimeur avait livré la proclamation et dénoncé ceux qui lui en avaient demandé l'impression aux autorités prussiennes, qui, de leur côté, avaient immédiatement averti les autorités russes.

ATROCITÉS SOLDATESQUES.

Pour inspirer à leurs enfants le dégoût de l'ivresse, les Spartiates leur donnaient le spectacle des Ilotes ivres. Dans le même ordre d'idées et pour faire déborder plus rapidement la répulsion qui se fait jour chez tous les peuples contre les armées permanentes, ces agents de despotisme et de ruine, nous donnons notre publicité à une nouvelle prouesse du NOBLE MÉTIER DES ARMES — (style royal — discours de Léopold, 12 novembre 1861) — que nous prenons la respectueuse liberté de recommander à la philanthropie éclairée de M. le Procureur général de Bavay.

Nous rappellerons à ce *sauveur de la patrie* que le hideux Haynau, ce tigre à face humaine, l'ami de M. le baron Chazal, et qui, comme ce dernier, professait le susdit *noble métier*, a usé du même procédé à l'égard des femmes et des filles hongroises et italiennes.

Cet échantillon PRATIQUE et HISTORIQUE constitue une excellente MÉDECINE de correction. Pas n'est besoin de remonter au Déluge pour en garantir l'efficacité. D'après nous, s'il était introduit dans notre Code pénal, la peur qu'il inspirerait aux criminels aurait des effets bien plus salutaires que n'en a jamais eu la *vieille* machine appelée *guillotine*.

L'emploi de ce nouveau procédé — progrès évident — permettrait encore d'utiliser la fièvre belliqueuse qui travaille nos troupiers belges. Au lieu de s'acharner à casser la tête à d'inoffensifs *pékins*, auxquels les *Frères siamois* doctrinaires recommandent gravement de s'armer jusqu'aux dents pour leur défense, nos braves soldats pourraient alors s'entretenir la main d'une façon bien plus légale, et, au lieu d'*un* progrès,..... le parti libéral *modéré* en aurait réalisé DEUX.

EXÉCUTION DES PRISONNIERS REBELLES PAR LE GOUVERNEMENT CHINOIS. — La *Correspondance Havas* emprunte au *Ferro Carril* de Santiago, le récit des atrocités commises par les impériaux chinois sur les prisonniers rebelles. Ce récit, que voici en entier, est dû à la plume d'un Anglais qui, en compagnie de plusieurs officiers français et anglais, a assisté à ces horribles exécutions :

« Mêlé parmi la multitude, j'allai assister à l'exécution des prisonniers Taepings qui avaient été livrés aux mandarins par les autorités anglaises et françaises pour être exécutés ; celles-ci ne prirent aucune mesure pour prévenir la

cruelle boucherie de ceux qu'elles avaient aidé à capturer.

« Horreur des horreurs! comment décrire l'épouvantable scène de tuerie que je ne pourrai jamais oublier! Parmi ces malheureux il y avait des jeunes et des vieux des deux sexes et de tous les âges et de toutes les grandeurs, depuis l'enfant nouveau-né jusque l'octogénaire vacillant sur son bâton de vieillesse; depuis la matrone jusqu'à la fille de dix ou quinze ans.

« Ces dernières furent lancées par les gardes à la troupe de brigands réunie, là, livrées aux derniers outrages et ramenées ensuite en les trainant par les cheveux jusqu'au lieu de l'exécution, où elles devaient attendre leur tour. Quelques-unes s'étaient évanouies; elles furent traînées sur le sol jusqu'aux bourreaux, qui les chargèrent sur leurs épaules, rompirent leurs vêtements et leur ouvrirent le ventre pour arracher les entrailles.

« Après que le patient avait souffert cette horrible torture pendant un court espace de temps, le bourreau introduisait sa main dans le tronc du corps et arrachait le cœur palpitant encore.

Une jeune femme apparemment dans le huitième mois de sa grossesse, et qui n'avait exhalé ni une plainte ni un soupir durant les insultes et les cruautés qu'elle avait souffertes de la multitude, voyant son enfant arraché de ses entrailles par le bourreau, soulevé par une de ses petites mains, saignant et tremblottant, poussa un cri déchirant et pénétrant, capable d'émouvoir un tigre; et après que l'enfant eut été lancé sur sa poitrine, avec un effort surhumain, elle dégagea ses bras de ceux qui la tenaient, serra son enfant contre son cœur découvert, et mourut tenant l'enfant avec une telle force qu'il fut impossible de les séparer, même après la mort, et que les deux cadavres furent jetés au tas où étaient les autres.

« Une autre jeune femme, parmi les prisonniers, attendait son tour d'avoir les entrailles arrachées; un bel enfant de dix mois chantait et sautait dans ses bras; on le lui arracha brusquement et il fut livré au bourreau qui introduisit le couteau dans son sein innocent, à la vue de la mère. Des jeunes gens vigoureux eurent le ventre ouvert et les entrailles arrachées.

» Il me restera toujours le repentir d'avoir assisté à ce sanglant spectacle. Étant soldat, je me suis trouvé à beaucoup de batailles durant les vingts dernières années, et au plus fort de la mêlée dans la plupart d'entre elles, j'ai vu la rage et la soif de carnage qu'il est horrible de se rappeler ensuite; mais je n'ai vu ni entendu, ni même lu, rien qui puisse être comparé à l'affreuse et raffinée cruauté de ces exécutions par arrachement d'entrailles.

» Que Dieu pardonne à l'Angleterre la part qu'elle prend à cette guerre! Et plaise à Dieu aussi que le péché qu'elle a aidé à commettre sur des femmes sans défense et d'innocents enfants puisse être éloigné de ses portes.

» Après le traitement que les femmes et les enfants anglais ont reçu des mains des nègres dans la mutinerie de Sepoy, il est certainement extraordinaire que les Anglais s'associent à de semblables atrocités ou qu'ils les tolèrent.

» Le pauvre J., qui est venu avec moi voir l'exécution tomba dans un profond évanouissement; maintenant c'est un fou furieux, par suite de l'impression que lui a causé cette boucherie. »

AUX MEMBRES DU CERCLE

FRATERNEL ET SCIENTIFIQUE DE PATIGNIES.

Citoyens,

Nous vous avons promis quelques renseignements au sujet de l'association *le Peuple*, dans laquelle vous venez d'entrer en masse comme membres, et au sujet de l'association LA SOLIDARITÉ que vous avez le dessein de fonder dans votre contrée afin d'améliorer le prix des objets de consommation. Nous croyons que ces explications ne seront pas sans utilité pour faire connaître exactement, à ceux qui pourraient l'ignorer, quelles sont les différentes organisations que les démocrates ont fondées à Bruxelles, organisations qui pour la plupart s'étendent en province.

Le *Peuple*, association de la démocratie militante, fondée à Bruxelles dans le courant du mois de Mars 1862, est une société politique qui a pour but, d'après son règlement: de tendre, par voies et moyens de droit, à la fédération ouvrière de toutes les associations du pays, de retirer ainsi le peuple de son apathie, de le remuer dans son indolence par la raison, de l'élever à sa dignité d'homme et de lui souffler le feu sacré de la lutte politique qui seule peut l'amener sur la voie de la régénération sociale.

Afin de répandre dans les masses les idées de rationalisme, de démocratie, de socialisme, cette société adopte pour organe la *Tribune du Peuple*. (Voir le règlement, publié dans le n° 32 de la première année de la *Tribune*.)

Au sein de cette association *politique*, il existe deux sections spéciales qui constituent des espèces d'associations dans l'association: la *section de propagande*, dont les adhérents paient toutes les semaines une cotisation de cinq centimes afin de publier, sous forme de brochures, les articles, chansons, etc. de la *Tribune du Peuple*, qui seraient jugés capables d'éclairer l'intelligence de nos frères ignorants; — et la SECTION D'AGITATION INTELLECTUELLE dont les adhérents paient également une cotisation hebdomadaire de cinq centimes afin de pourvoir aux frais de meetings et d'envoyer des délégués aux réunions démocratiques qui ont lieu en province ou dans d'autres pays.

En dehors de cette association *politique*, il existe, depuis plusieurs années, deux associations *philosophiques* pour l'enterrement civil: *l'Affranchissement* et les *Solidaires*. Ces deux associations dont le but est le même, ne diffèrent que par leur organisation.

Une troisième association du même genre vient de se constituer sous la dénomination suivante: les LIBRES-PENSEURS.

Il n'existe pas, au sein de l'association le *Peuple*, de section dite de *Solidarité* pour l'achat en gros des objets de consommation, bien que plusieurs membres de cette société poussent à la formation d'associations de cette espèce, qu'ils ont même concourru à la fondation d'une association semblable dans le bassin houiller de Charleroi et ont créé, antérieurement à cela, au sein de l'association les *Solidaires*, une institution de ce genre sous le titre de: LA SOLIDARITÉ, CAISSE DE PRÉVOYANCE ET D'APPROVISIONNEMENTS.

Que nos amis des Ardennes comprennent donc bien ce point: C'est au sein de l'association philosophique les *Solidaires*, et non au sein de l'association politique LE PEUPLE, qu'il existe à Bruxelles une section dite de *Solidarité* pour l'achat en gros des objets de consommation.

Vous nous demandez, citoyens, des renseignements sur l'organisation d'une association de cette espèce. Nous ne pourrions mieux le faire qu'en vous envoyant les statuts de la *Solidarité* constituée au sein des *Solidaires*. Ces statuts ont été publiés dans le numéro 22 de la *Tribune*. En ayant soin d'éliminer de cette pièce les articles qui pourraient être superflus pour vous et en y ajoutant ceux que vous jugeriez nécessaires, nous pensons qu'elle pourrait servir de base à l'institution économique que vous voulez fonder.

Vous nous demandez ensuite si vous pourriez recevoir chez vous des denrées, si le payement de ces denrées doit s'effectuer au comptant et par anticipation, etc. Ces questions que vous nous posez proviennent d'une idée erronnée que vous vous faites sur l'organisation de ce genre d'association pour l'achat de denrées alimentaires.

A en juger par la lettre que vous nous avez adressée et que nous avons publiée dans notre dernier numéro, vous croyez qu'il s'agit dans tout ceci d'instituer une seule et grande association pour tout le pays, asociation qui aurait ses succursalles en province. Une organisation si vaste serait excessivement compliquée et extrêmement difficile à établir. Nous n'en sommes pas encore là: et d'ailleurs la démocratie socialiste ne peut créer d'emblée et toute d'une pièce une institution aussi étendue, comme Jupiter — s'il faut en croire la fable — fit sortir de son cerveau Pallas toute cuirassée et armée jusqu'aux dents.

Détrompez-vous donc, chers citoyens; pour le moment, il s'agit simplement d'associer entre eux des habitants d'une même localité, d'une même ville, ou tout au plus d'un même canton, afin de se cotiser pour acquérir en commun et en gros les objets de consommation les plus indispensables. Ces différentes associations, une fois établies et mises en mouvement, pourraient se rendre réciproquement des services et amener peu à peu entre elles la solidarité la plus grande possible. Mais pour le début, citoyens, formez une association qui soit complètement indépendante de celle de Bruxelles.

Un exemple vous fera peut-être mieux comprendre notre idée:

Une association de ce genre s'est constituée à Bruxelles, une autre à Charleroi, une troisième va s'établir dans les Ardennes. Supposons que ces associations soient parvenues à réaliser les fonds nécessaires pour leur permettre de fonctionner avec régularité, avec sureté et avec continuité: l'association bruxelloise pourrait s'entendre avec l'association de Charleroi pour ce qui regarde les approvisionnements de charbon et avec l'association ardennaise pour ce qui est de certains produits agricoles. A son tour, elle pourrait rendre des services aux deux autres associations, et cet échange mutuel de services serait le premier élément de solidarisation entre ces associations. Pour ce qui est des denrées alimentaires ordinaires, telles que la pomme de terre, le bled, etc., votre position est plus avantageuse que la nôtre, puisque vous êtes placés sur les lieux mêmes de production; mais pour ce qui est des denrées coloniales, vu que nous sommes plus rapprochés du port d'Anvers et qu'il nous est par conséquent plus facile de nour aboucher avec les grands négociants de la métropole commerciale ou plutôt, si c'est possible, avec les capitaines de navires, l'association de Bruxelles pourrait vous mettre en rapport avec les négociants qui auraient traité avec elle et probablement vous avantager auprès d'eux. Mais, nous le répétons, il faudra du temps avant que nous soyons arrivés à pouvoir prendre les mesures que nous indiquons ici.

C'est ainsi, chers citoyens, que nous entendons établir l'organisation du commerce par association, et opérer petit à petit cette grande réforme commerciale dont un écrivain de l'école de Fourrier expose ainsi les motifs:

« Le marchand n'est qu'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

» Cet intermédiaire, qui n'ajoute pas un fétu à la richesse sociale, devient incessamment, par le crédit, propriétaire de cette richesse qui lui passe tout entière entre les mains.

» La propriété intermédiaire le transforme en spéculateur. Il achète à aussi bas prix que possible au producteur, et vend aussi cher qu'il peut au consommateur, rançonnant à droite et rançonnant à gauche.

» Ces déprédations et la multiplication monstrueuse des parasites commerciaux, prélèvent sur le corps social un budget colossal.

» Les produits arrivent aux consommateurs surchargés des retenues et bénéfices réalisés par les légions d'intermédiaires commerciaux, commissionnaires, marchands en gros, en demi-gros, en détail et en sous-détail, entre les mains desquels ils passent. La concurrence que se font ces innombrables improductifs les incite à exiger, de la Production, des denrées de plus en plus mauvaises sous une bonne apparence, c'est-à-dire de plus en plus sophistiquées, — et ils les sophistiquent eux-mêmes par des procédés chaque jour plus ingénieux et plus savants.

» Les falsifications commerciales, la spéculation, l'accaparement, l'agiotage, l'altération et la déperdition des produits disséminés dans des milliers de petits magasins; la pullulation des marchands; les faillites et banqueroutes, et tous les vices énumérés dans la critique économique de Fourrier, montrent, clair comme le jour, que notre système de Distribution parasite, suce le corps social par tous les pores, prélève sur lui le plus clair du revenu de l'action productive du capital et du travail, et lui infuse en échange la gangrène, par la corruption de l'esprit public, par le développement des mœurs mercantiles, du matérialisme et de l'égoïsme. »

Il nous paraît inutile de nous appesantir plus longtemps sur les avantages que procurerait cette réforme. Nous pouvons les résumer en quelques lignes:

AU POINT DE VUE MATÉRIEL. — 1° Baisse du prix des objets de consommation; suppression de la vente à faux poids et à fausses mesures; et par conséquent augmention de bien-être pour le consommateur. 2° Amélioration des produits; disparition d'une foule d'infirmités et de maladies

dont les causes mystérieuses restent pour la plupart du temps inconnues et qui proviennent uniquement des falsifications et des sophistications commerciales; et par conséquent amélioration de la santé générale et régénération physique de l'espèce humaine. 3° Suppression des intermédiaires commerciaux, lesquels seront forcés de venir grossir les rangs des producteurs; augmentation de la quantité des produits; et par conséquent accroissement des richesses.

Au point de vue moral. 1° Destruction de la concurrence commerciale, et par conséquent de l'antagonisme, des haines, de l'égoïsme que cette concurrence enfante. 2° Suppression des fraudes et des dols qu'occasionne le commerce tel qu'il s'exerce actuellement, et par conséquent progrès de l'honnêteté, de la probité et de la dignité. 3° Retour de la petite bourgeoisie dans le sein du peuple travailleur, et par conséquent diminution du nombre des gens qui ont intérêt à conserver les iniquités de la société actuelle et augmentation du nombre de ceux qui ont intérêt à voir une organisation meilleure, basée sur la justice et sur l'égalité, succéder au système inique et partial qui régit aujourd'hui l'humanité.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

§ 2. LA JUSTICE (*Suite*).

Proudhon enfin définit la Justice: le respect spontanément éprouvé et réciproquement garanti de la dignité humaine en quelque personne et dans quelque circonstance qu'elle se trouve compromise, et à quelque risque que nous expose sa défense. — Cette définition est exacte en ce qu'elle affirme, c'est à dire le rapport du Droit avec la dignité humaine, mais nous verrons plus loin qu'elle est incomplète; nous chercherons à montrer que son rôle est universel, qu'elle embrasse tout, et que rien ne peut lui échapper pas plus dans le monde physique que dans le monde des idées.

Dans le paragraphe premier de cette étude, nous avons recherché dans la philosophie ancienne et dans la philosophie moderne la notion que l'on s'était faite du Droit, nous avons pu voir le grand nombre des théosophes, c'est-à-dire de ceux qui demandent à Dieu la garantie de la Justice, et le nombre infiniment petit des philosophes, c'est-à-dire de ceux qui proclament une Justice humaine et simplement humaine, nous avons pu observer la plupart du temps un grand fond de dogmatisme et une teinture fort pâle et superficielle de libre critique; les uns nous disaient: est juste ce qui est conforme à Dieu; d'autres: est juste ce qui est conforme à la raison, etc.; et puis ils expliquaient la nature de Dieu qu'ils ne connaissaient pas, et ils cherchaient, chose difficile, à s'entendre sur ce qu'ils connaissaient encore moins, nous voulons dire la raison. Nous nous proposions la recherche d'un criterium de certitude; nous n'en avons trouvé aucun, nul n'a pu nous procurer un principe de vérité absolue; nous ferons voir maintenant qu'il n'en pouvait être autrement, attendu que la Justice est relative; puis nous donnerons une définition provisoire de la Justice en attendant que dans la dernière partie de cette étude nous montrions à quoi elle se réduit définitivement, ce quelle est, d'où elle provient et sous quelles restrictions il est possible et permis de parler du juste et de l'injuste, de vice et de vertu, de beauté et de laideur.

La Justice, ainsi que nous l'avons vu, n'est pas une idée nouvelle, bien loin de là, c'est une idée vieille comme le monde; seulement, comme les idées et le monde, elle a subi diverses transformations; elle n'a fait que suivre en cela la marche générale de la nature. On le sait, pendant la plus grande partie de l'histoire humanitaire, elle se manifesta sous le nom de Providence et par l'organe des religions.

La Providence a été dans tous les systèmes théologiques, l'incarnation idéale de la Justice; son rôle y a consisté à fixer, d'une manière immuable, le juste et l'injuste.

La Providence étant absolue, ses décrets le furent également; le contraire était impossible; la religion ne peut de gaieté de cœur se condamner d'avance à une mort certaine et subite en criant a ses adeptes: la morale que je prêche aujourd'hui sera immorale demain.— Non, il faut que la morale religieuse soit absolue, immuable, éternelle, parfaite comme son auteur, Dieu.

Il n'en est pas moins vrai que les besoins de la société venant à changer, cette morale religieuse arrive à être une morale sans objet, en dehors des intérêts humains, par conséquent contre Nature, ce qui est le comble de l'immoralité; de nos jours le Christianisme en est là. Au moment où ses dogmes se fixèrent, il n'existait pas une science nommée économie, mille industries aujourd'hui d'une importance extraordinaire étaient inconnues alors; en un mot il n'y avait pas à régler une foule de relations sociales créées par l'activité humaine; le Christianisme s'occupa et ne pouvait s'occuper que des besoins de son époque, il les régla au nom de la Divinité et par conséquent d'une manière absolue et définitive, il ne peut maintenant taxer son Dieu de mensonge et d'ineptie, il faut qu'il tombe, il tombera.

On en est donc venu à reconnaître l'iniquité, l'impuissance de cette Justice chrétienne qui prétend et doit se raidir contre la poussée du progrès et, vaisseau immobile, s'arrêter sur une mer de tempêtes.

A côté des religions, quel a été ou quel aurait du être le rôle de cette puissance formidable que nous appelons la philosophie? Son rôle était de chercher à créer une Justice non plus immuable, et par conséquent tôt ou tard réactionnaire, mais habile à se plier à tous les besoins sociaux, mobile, marchant côte à côte avec l'homme, et même, s'il était possible, le précédant de quelques pas pour lui faciliter le chemin. Ce rôle était le sien, il était grand. Créer une morale humaine, sans autre sanction que la sanction humaine, c'est le travail de l'homme, travail titanesque, certes, mais non désastreux si ce n'est pour l'absolu.

Qu'est-elle donc cette Justice de l'homme si terrible pour tout ce qui prétend se dérober à elle?

Ici nous prions le lecteur de nous prêter toute son attention, la matière n'est pas des plus faciles.

Examinons d'abord quel est l'objet de la Justice, à quoi elle s'applique.

On ne peut pas dire d'un seul terme qu'il est juste, on ne peut pas dire par exemple: la guerre est juste. Pourquoi ne le peut-on pas? Parce que c'est une affirmation absolue, et fausse par conséquent, il y a des guerres justes et des guerres injustes; mais nous pouvons dire: la guerre contre l'ignorance est juste. Il n'y a plus ici un seul terme, mais deux termes: 1° la guerre, 2° l'ignorance. Quelle est l'opération intellectuelle qui s'opère en nous? Nous établissons un *rapport* entre les deux termes et nous disons que ce rapport est exact; notre affirmation porte donc sur un simple rapport, elle n'est plus absolue comme quand nous disons: la guerre est juste, mais elle est *relative*.

Il en est ainsi de tous nos jugements, ils portent et ne peuvent jamais porter que sur un rapport. D'où il suit que rien n'est juste ni injuste en soi, mais seulement relativement à autre chose. Tout est injuste à différents degrés, et d'un autre côté tout est juste plus ou moins.

Nous pouvons par conséquent dire dès maintenant que la Justice s'applique à un rapport. C'est une partie de notre définition. Cherchons le reste.

Chaque terme pris à part est ce qu'on appelle un en soi, un *substratum*, une substance par opposition aux *propriétés*, aux *phénomènes* qui s'y rapportent.

L'en soi est tout ce qui est, excepté un rapport, il se compose de termes isolés par exemple: Dieu, la matière, l'esprit, la vie, la mort, le mouvement, etc., etc.

Nul ne connaît la matière par exemple en elle-même, mais par l'expérience nous pouvons arriver à connaître les phénomènes qu'elle produits, les propriétés dont elle est dotée. Le phénomène est le rapport entre un *substratum* et et un autre *substratum*. Un exemple fera mieux comprendre la chose.

Nul ne connaît le *moi* humain, mais nous connaissons de ce moi qu'il *pense*; la pensée est donc un phénomène, une propriété du moi, mais de même que sans le moi il n'y aurait pas le phénomène pensée, il n'y en aurait pas plus sans objet ponr la pensée. la pensée implique une relation entre moi et autre chose.

La pensée envisagée isolément est un nouveau *substratum*; nous ne savons pas ce que c'est que la pensée, mais nous savons qu'elle produit de nouveaux phénomènes; de nouvelles propriétés lui sont inhérentes. l'activité par exemple; à son tour nous ne comprenons l'activité que comme *rapport* entre la pensée d'une part et un deuxième terme, le temps par exemple, d'autre part; la pensée est active dans le temps. Nous pourrions continuer ce raisonnement à l'infini.

Chaque chose est donc tour à tour *substratum* et phénomène. Le phénomène est la preuve incontestable de l'existence d'un substratum. Pas n'était besoin à Descartes de dire: je doute, donc je pense, donc je suis; deux termes suffisaient: je pense donc je suis; il n'y a point de phénomène sans *substratum*.

Nous ne connaissons donc rien de ce qui est, et d'un autre côté nous connaissons tout ce qui est, puisque toute chose est tour à tour phénomène et substratum.

La Justice est donc l'établissement d'un rapport entre deux termes, quels qu'ils soient, pris n'importe où parmi l'infinité des êtres de tout genre.

Quand nous disons: je pense, nous établissons un *juste* rapport entre le moi et la pensée; cela revient à dire il y a un rapport entre la pensée et le moi.

Cela ne veut pas dire que le rapport existant entre deux termes soit toujours et inévitablement un rapport d'égalité, il peut y avoir justice sans égalité, quoique disent de nombreux philosophes; la justice n'exclut pas l'infériorité, la dépendance; l'erreur provient de ce qu'on n'a pas compris la justice qu'entre semblables, mais pour nous la justice, ainsi qu'on l'a vu, embrasse l'universalité des rapports possibles; nous disons par exemple: l'homme est supérieur aux animaux; établissons-nous une équation? Non, comparant les propriétés de l'homme et celles de l'animal, nous établissons par la justice un rapport de supériorité en faveur du premier. La justice n'est donc pas nécessairement l'égalité, l'équilibre. Mais du moi à un autre moi il peut y avoir égalité. Mêmes propriétés des deux côtés, l'un et l'autre sont capables des mêmes droits, puisqu'ils ont même puissance; donc entre le moi et son semblable, il y a égalité: tous les hommes sont égaux en droits, l'égalité est la loi de leurs relations.

Mais passons.

Nous avons vu qu'il y a autant de substratum que de choses, et qu'il y a donc une infinité de substratum.

Chaque substratum se subdivise en une infinité d'autres; chaque substratum est donc infini et il y en a une infinité. S'il est vrai qu'un grain de sable est un substratum subdivisible à l'infini et par conséquent *infini*, est-il raisonnable de dire que ce grain de sable est l'*infini*. C'est pourtant ce que les théologiens et leurs confrères en Dieu les théosophes, comme Krause et ses disciples, ont avancé. L'infinité des substratum, ils l'appellent Dieu; tandis que nous avons démontré l'impossibilité de connaître le substratum et à plus forte raison l'infinité des substratum, ils jouent habilement sur le mot *connaître* lui donnant le sens d'avoir une notion quelconque, juste ou fausse, du substratum, et puis ils affirment fièrement qu'ils connaissent Dieu; voici d'ailleurs comment l'un d'eux nous démontre qu'on peut admettre quelque chose, fut-ce Dieu, sans pouvoir ni devoir le justifier; qu'un seul vous donne une idée de tous:

« La démonstration est absolument impossible à l'égard de Dieu. Mais aussi la démonstration est inutile. L'existence objective de Dieu n'a pas besoin d'être démontrée pour être certaine. Car le besoin d'une démonstration résulte uniquement d'une raison supérieure comme fondement de la thèse qui est en question. Or, on ne peut, sans tomber dans l'absurde, demander qu'elle est la raison d'être de l'être infini et absolu, puisqu'il n'est infini et absolu que sous la condition d'être tout et d'être tout lui-même. Chercher la raison de l'existence de Dieu est un non sens. Si l'existence de Dieu ne peut être reconnue par la voie discursive de la démonstration, elle doit donc être reconnue d'une manière immédiate, par la voie directe de l'intuition, après examen et préparation de l'esprit. L'existence de Dieu est l'objet d'une certitude immédiate, indépendante et au dessus de toute démonstration, par cela même que Dieu est l'être de toute réalité qui n'est contenu dans rien et ne peut être déduit de rien. » (1)

L'absurdité d'une telle doctrine se réfute d'elle-même; déclaré au nom de la raison que la raison n'a rien à voir dans un principe qui n'est autre que la justice même, ou du moins, à ce que prétendent les théologiens et leurs soi-disant adversaires les théosophes, la source de toute justice, c'est une honte pour le XIXe siècle; quoi! vous appelez l'homme à la liberté politique, et vous commencez par l'avilir dans sa manifestation la plus libre, l'intelligence! vous voulez le relever devant les autres, et vous l'abaissez devant lui-même! Cette esquisse de philosophie *morale* est profondément immorale.

D'après les théosophes anciens et modernes, le substratum infini, Dieu, est la cause première et infinie de tout ce qui est; ils n'ont pas compris, ce que nous avons essayé de prouver, qu'il y a non pas une cause infinie, mais une infinité de causes, ce qui anéantit Dieu comme réalité objective, à moins qu'on n'imagine une infinité de dieux, ce qui à son tour n'est pas moins absurde, car chaque chose étant en même temps substratum et phénomène, Dieu arriverait à n'être plus qu'un phénomène produit par un substratum, ce qui l'empêche d'être la cause première puisqu'il est lui-même un produit.

Dieu est substratum et phénomène, c'est ce que l'on comprendra encore mieux si l'on se rappelle ce que nous avons dit dans la première partie de cette étude. Dieu, y disions-nous, n'est autre chose qu'une conception de l'esprit humain, une sécrétion de notre cerveau.

Nous avons démontré l'impossibilité d'un Dieu en dehors de nous, d'un Dieu infini ou d'une infinité de dieux; il faut donc en conclure puisque cette notion a existé de tout temps et existe encore généralement aujourd'hui, qu'elle n'a de réalité qu'en nous, dans notre faculté imaginatrice, dans notre pensée.

Notre pensée a donc une propriété que nous appellerons la religiosité.

Cette conception, cette faculté de lui-même, l'homme l'a adorée, c'était un besoin. Jules Simon dit quelque part: rendez la justice au nom de l'homme, ne lui donnez d'autre garantie que l'homme, on n'y obéira pas; rendez la au nom d'un être supérieur, absolu, tous obéiront.

Dieu, conception de l'homme, était donc la puissance distributive du droit, c'était le Grand Justicier de l'Univers; le plus habile dictait des lois en son nom, il étayait son despotisme de l'autorité d'une justice supérieure à toute discussion: l'idéal des despotes est celui qui, semblable à Dieu, fixe les rapports de tout ce qui est. Ayant fait voir que Dieu ou la religiosité ne sont autre chose qu'une faculté de l'homme, nous pouvons donc compléter notre définition de la Justice et dire:

« La Justice est la faculté inhérente à l'homme de saisir » les rapports de toutes les choses entre elles. »

Que cette définition nous suffise pour le moment : nous la préciserons encore mieux plus loin.

La Justice d'absolue est donc devenue humaine; humaine, elle peut se plier à toutes les nécessités de l'homme ; elle n'est plus réactionnaire, immobile comme la Justice divine ; elle marche avec nous, dans nous; elle nous guide et nous rend forts et libres, forts par la conscience de nos droits, libres par la destruction et l'anéantissement de toute autorité supérieure à l'autorité individuelle.

Dieu n'a donc plus de raison d'être; du reste les théosophes ont reconnu que le Christianisme n'est plus en rapport avec la situation actuelle, et que la corruption moderne provient de l'absence de principes. Mais nous différons d'eux dans leurs conclusions. Le lien entre Dieu et l'homme est rompu, dit M. Laurent, la société périra s'il n'est pas renoué. Théologiens et théosophes considèrent la religion comme une nécessité sociale, voici du reste l'étrange raisonnement de l'un d'eux ; après avoir prouvé que la religion a existé de tout temps, ce que nous n'avons garde de contester, et ce qui n'exigeait pas 25 pages in-4°, l'auteur ajoute enfin : (2) « C'est là un fait universel et *par conséquent* (3) une loi de l'histoire. Ce fait prouve que la religion est *naturelle* à l'homme ou qu'elle est un élément de sa nature, au même titre que la science, l'art, le droit ou l'industrie. Une institution qui paraît inséparable de l'humanité ne saurait être le résultat d'un préjugé de caste, de famille ou d'éducation. (4) Un préjugé peut bien se perpétuer pendant des siècles, comme les erreurs enveloppées dans les dogmes d'une religion positive : (5) mais nous parlons de la religion même qui est aussi vieille que l'humanité. Les cultes se transforment, les erreurs se dissipent, (6) la religion reste. (7) Ce qui subsiste partout et toujours, indépendamment du génie propre des races et des influences climatologiques, chez les peuples fidèles à la tradition et chez ceux qui s'en affranchissent, ne peut plus s'appeler préjugé ; c'est nn effet de la raison populaire ou du sens commun (8) . . . . .

. . . . . .

On insiste cependant ; on se prévaut de quelques exemples individuels parmi les esprits cultivés, pour soutenir que la religion, si elle a sa raison dans le passé, si elle est bonne encore pour le peuple, doit disparaître dans l'avenir par l'extension de l'éducation parce qu'elle n'est qu'une phase inférieure et transitoire des manifestations de la raison humaine. Je ne puis discuter des personnes : *exempla illustrant, sed minime probant*. Il se peut qu'il y ait des penseurs isolés qui nient sincèrement Dieu : mais j'ignore l'état de leur âme, les prémisses de leurs raisonnements, la marche de leur développement intellectuel et souvent le sens de leurs conclusions ; ils sont peut-être un mystère pour eux-mêmes et peuvent être le jouet de quelque illusion, la dupe d'une équivoque, etc....

Avant de terminer ce paragraphe, résumons-nous :

Pour obéir à un intérêt social, l'homme a suivi les lois d'une justice transcendante et absolue : à son insu, il suivait ses propres lois ; aujourd'hui il reconnaît son erreur à la lumière de l'expérience, et cela grâce à cet absolu qui lui a volé sa liberté politique et sa liberté de conscience ; il se reconnaît indignement spolié ; il réclame ses droits, et à qui en appelle-t-il pour se faire rendre justice? A lui même!

Guerre à l'absolu! Justice et Liberté! telle est la devise de l'ère nouvelle, qu'elle soit la nôtre, partout, toujours!

Fin du § 2.

William Fredger.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Esquisse de philosophie morale par G. Tiberghien.

(2) Etudes sur la Religion par G. Tiberghien.

(3) Ce par conséquent est sublime! Dans les premiers âges de l'humanité, les hommes, dit-on, se nourrissaient généralement de glands et de racines ; figurez-vous ces hommes disant : nos pères ont tous mangé des glands, nous en mangeons aussi, c'est là un fait universel et par conséquent une loi de la nutrition, donc la nature de l'homme est de manger toujours des glands. Qu'eussiez-vous dit? Vous eussiez répondu qu'un sauvage tout sauvage qu'il est, ne l'est pas assez, pour hasarder un tel raisonnement, et vous auriez raison.

(4) Nous n'appelons pas la religion un préjugé, nous avons expliqué sa raison d'être ; c'est une faculté de l'esprit humain, c'est la Justice sous une forme absolue.

(5) Nous demandons si dans le cas où les doctrines de l'auteur que nous citons prévalaient, ses dogmes ne seraient pas ceux d'une religion positive?

(6) Nous ne disons pas le contraire.

(7) Nous avons cherché à prouver qu'il n'en est pas ainsi.

(8) La raison populaire et le bon sens commun sont des arguments qu'on tourne contre qui on veut ; voulez-vous des proverbes populaires qui sentent le « fagot » en voici : vin maudit vaut mieux qu'eau bénite ; lorsque le diable veut nous faire bailler il vient nous chanter vêpres. Le peuple dit aussi : la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, etc. Qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve que de tels arguments ne prouvent rien.

(9) Peu d'auteurs font moins de cas que M. Tiberghien d'une réfutation sérieuse : sa réfutation on peut la tourner contre lui, car enfin le système de Krause est assez peu répandu, pas beaucoup plus du moins que le système athéiste. nous répondrons donc à M. Tiberghien : On se prévaut de quelques exemples individuels pour soutenir votre doctrine ; nous ne pouvons discuter des personnes (nous faisons grâce du latin). Il se peut qu'il y ait des penseurs isolés qui admettent sincèrement votre système, mais j'ignore l'état de leur âme (lire la suite dans le passage cité)..... et voilà l'athéisme réfuté !

BULLETIN CLERICAL.

On nous écrit de Louvain :

« Je vous envoie, pour votre Bulletin clérical, le narré de deux faits qui se sont passés en notre ville. — Il y a quelques semaines, S. E. Mgr. de Malines venait octroyer à nos enfants catholiques le *saint sacrement* de la confirmation. La fille d'un de nos amis devait être de la fête ; mais un cagot laïque, espèce de *Quasimodo* jésuite, chargé d'enseigner le catéchisme aux enfants, trouva que la petite était indigne du sacrement, et, malgré toutes les démarches de la mère, notre clergé ratifia cette sentence.

Vous ne devineriez jamais le motif de cette excommunication de nouvelle espèce. Vous croyez peut-être qu'on argua de l'ignorance de l'enfant? — Erreur, mes amis, erreur!..... C'était..... *parce que le père est* UN IMPIE *et la sœur de la pauvre petite* UNE FILLE-MÈRE !

Hélas! Monseigneur, si vous saviez sur combien de marraines filles-mères, et pis encore, se sont arrêtés pendant la cérémonie vos regards dévotement langoureux et les regards impudiques de votre entourage ;

Si vous aviez pu les voir le même jour, ces marraines, se trémousser fort peu catholiquement dans nos guinguettes :

Si d'autre part, en fait d'impiété, vous connaissiez le nombre de nos dames catholiques, hypocrites et jésuitesses, vivant en relations par trop intimes avec vos prêtres ;

Si vous pouviez faire le dénombrement des bâtards que ces relations introduisent frauduleusement dans les meilleures familles ou mettent à la charge du pays : (1).

Oh! alors vous eussiez bien certainement condamné et flétri, comme l'a fait notre bonne et libérale population, l'acte d'odieuse intolérance qui, par son caractère exceptionnel, ne visait à rien moins qu'à déshonorer publiquement un respectable père de famille et à servir d'avertissement à tous les autres.

Monseigneur ce sont là de ces choses qui ne s'oublient pas, et qui tôt ou tard s'expient.

« Plus récemment, un jésuite, de glorieux renom parmi nos dames et demoiselles dont il dirige les consciences, (2) prêchait, pendant l'octave des âmes, dans l'église d'une de nos paroisses. Au lieu de s'occuper du purgatoire — poule aux œufs d'or pour nos jésuites — le fougueux et fanatique prédicateur, en dépeignant à ses imbéciles auditeurs les horreurs de l'enfer et les souffrances des damnés, s'en donnait si bien à cœur joie, qu'une jeune fille, épouvantée des affreuses sornettes de notre braillard tonsuré, rentra chez elle folle-furieuse.

Cette folie, déclarée incurable, fait le désespoir des parents de la pauvre victime. La malheureuse se croit en enfer ; ses cris, ses hurlements, ses mystiques divagations vous percent le cœur, tandis que la morne douleur de ses proches vous exaspère et vous fait exécrer davantage ces infâmes qui exploitent terre et ciel, diable et dieu. »

(1) Voici, à cet égard, le refrain d'une chanson satirique chantée par notre classe ouvrière :

. . . . . .

Hoe menig *weezen-kind*
Uit die zwarte broeke springt
En nooit geen vader vind.

(2) Si ma mémoire est fidèle, il était le directeur *spirituel* d'une demoiselle très-catholique, membre de la congrégation des Jésuites, qui, après avoir été enlevée par un jeune homme de notre ville et avoir vécu maritalement avec lui pendant deux mois, entendit affirmer sa *virginité* par deux matrones sur l'autel de la *Vierge Marie*. Cette gente pucelle est aujourd'hui petite-sœur des Pauvres en France. *Honni soit qui mal y pense.*

Quel gouvernement remplacera l'empire?

par Etienne Marcel.

Sous ce titre et sous ce pseudonyme, il vient de paraître une brochure que notre confrère UYLENSPIEGEL publie sous forme d'article dans ses colonnes. C'est plus qu'une simple brochure, c'est une étude approfondie sur l'organisation future de la République en France. Cet ouvrage est mis en vente, au prix d'un franc, chez les principaux libraires de la Belgique et de l'étranger. — Nous y reviendrons sous peu.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL
D'UN
OUVRIER-PROLÉTAIRE
A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE SAINTE-CATHERINE, 19, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr. 3 00
» ordinaire. . .	» 2 00
Nettoyage de pendule. .	» 3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2 00
Verre cylindre.	40 centimes.
» demi-fin.	25 »

Réparation de boites à musique.

Nota. Les pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

Abonnement pour pendules 5 fr.

Édouard DELPARTE,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue Saint-Alphonse, 4,

A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 14. 2me Année. 2 Décembre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 1er Décembre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les despotes et leurs suppôts, c'est-à-dire d'une part les intrigants et les roués de la politique actuelle, d'une autre part les idolâtres du sabre et du canon, célèbrent aujourd'hui l'anniversaire d'une date qui rappelle à nos souvenirs des événements tout de ténèbres et de poignantes douleurs; nous voulons parler du 2 Décembre 1851, dont le souffle délétère a eu une influence si funeste sur le monde entier et sur la Belgique en particulier. Nos lecteurs savent trop bien à l'aide de quelles trames fut égorgée la République éclose en Février, pour que nous ayons encore une fois à les dérouler sous leurs yeux : nous nous bornerons à les engager à vouer avec nous ces néfastes événements, ainsi que leurs auteurs, aux gémonies de l'histoire et à l'exécration présente et future de tout le genre humain.

Les événements qui se produisent actuellement ont cela de consolant que si le Deux-Décembre a pu, depuis onze ans, tenir toute l'Europe en émoi, il semble aujourd'hui prêt à succomber sous l'impuissance de sa rage.

Toutes les entreprises auxquelles il s'est livré dans ces derniers temps se métamorphosent pour lui en amères déceptions : il s'en va en Chine pour y réconcilier les populations et rétablir l'ordre, — et les massacres, les atrocités, les cruautés inouies se reproduisent avec plus de fureur que jamais ; il reste impuissant à réprimer l'insurrection des Taepings. En un mot, il suffit de lire l'article que nous avons publié dans notre précédent numéro pour être persuadé que le contact du Deux-Décembre en Chine y a apporté le venin de la rage. Avant sa présence dans la patrie de Confucius, de pareilles atrocités n'avaient jamais été commises.

Le Deux-Décembre n'est pas plus heureux au Mexique ; malgré ses intentions d'y maintenir l'ordre, (car c'est à tort qu'on lui reproche de vouloir s'arrondir), il y paraît être assez mal accueilli; outre les coups qu'il a reçus à Orizaba, il a rencontré de la part des Mexicains une résistance telle que le séjour de son armée dans ces parages n'a été signalé jusqu'ici que par des vicissitudes et des sinistres. Les éléments eux-mêmes paraissent vouloir se conjurer contre l'invasion bonapartiste au Mexique. Nous apprenons à l'instant que Neptune vient d'avaler six vaisseaux appartenant à la seconde armée expéditionnaire, y compris leurs équipages et les munitions de guerre jusqu'à la dernière balle de fusil qu'ils avaient à bord. Ajoutons que les journaux français, quoique le régime de 89 ne leur permette pas de donner dans leur entier tous les renseignements qui leur parviennent, sont cependant remplis des prévisions les plus sombres sur le sort réservé aux troupes qui doivent faire une entrée si triomphale à Mexico. Que de haine doit s'amasser dans le cœur des amis du Droit et de la Justice qui voient, pour le bon plaisir du plus odieux despotisme, leurs frères impitoyablement traînés à une mort certaine. On nous assure que la perte des six vaisseaux dont nous parlions tout à l'heure a jeté dans le deuil et la perplexité plus de deux cents familles. Nous comprenons difficilement aujourd'hui, quand tout concourt à rendre la guerre impossible, que des hommes puissent être pris du vertige de la gloire au point d'aller chercher des lauriers dans des parages inconnus et au risque d'avoir à soutenir contre les éléments une lutte dont ils ne sortent pas toujours vainqueurs. Nous saluons avec respect ces hommes intrépides qui pour l'intérêt et le bien-être de l'espèce humaine s'en vont transporter le commerce de nation à nation à l'autre bout du monde, ils ont un but utile; leur dévouement a droit à toute notre reconnaissance; mais des hommes qui se déplacent pour le plaisir de tuer ou de se faire tuer, se mettant pour ce à la disposition du premier tyran venu, dans l'espoir d'en obtenir un chiffon sur la poitrine et une épaulette plus criarde sur les épaules, ces hommes-là, si glorieux que soient leurs faits d'armes, n'ont à attendre des républicains-socialistes que le dernier mépris.

Le Deux-Décembre, prévoyant tout aussi bien que nous quelle doit être l'issue de la guerre qu'il vient d'entreprendre au Mexique et craignant d'avoir tôt ou tard sur les bras les Etats-Unis après leur réconciliation, avait cru pouvoir ralentir la guerre civile qui sévit en ce moment en Amérique, en offrant, de concert avec l'Angleterre et la Russie, sa pacifique médiation entre le Nord et le Sud. Il vient de s'apercevoir que son prestige s'évanouit de jour en jour. D'une part, cette médiation a rencontré peu ou point de crédit dans le nouveau monde; et d'un autre côté, l'Angleterre et la Russie ont formellement refusé, malgré toutes les réticences diplomatiques que contiennent les dépêches venues de Pétersbourg et de Londres, d'y prêter leur concours.

Le Deux-Décembre croyait pouvoir rattraper en Grèce cette coquine de gloire qui lui échappe ailleurs. Il lui eût été si doux d'y voir trôner un Napoléonide! Et la candidature de M. Leuchtenberg y avait obtenu sa pleine adhésion; convenons qu'en cette affaire la Russie, qui lui refuse son assistance en Amérique, semble pourtant vouloir être d'accord avec Bonaparte. Mais la perfide Albion, qui a aussi son homme, a mis des bâtons dans les roues du char impérial qui se dirigeait vers la Grèce; elle a fait tant et si bien que la candidature du petit Alfred paraît rencontrer le plus de suffrages dans les provinces helléniques.

Les premières séances du parlement italien ont apporté, tant sur les événements qui viennent de s'accomplir dans la péninsule et en Sicile que sur la situation actuelle de l'Italie, des révélations telles que le vote de confiance demandé par le ministère. s'il est obtenu par lui, n'aura qu'une bien faible majorité. On nous assure que le gouvernement, dont ce vote ne saurait maintenir l'autorité, est décidé à dissoudre la Chambre avant même qu'il ait lieu.

Le rétablissement de Garibaldi est presque complet, l'extraction de la balle a été fort heureusement opérée. Encore quelques jours de repos et l'illustre hôte de Pise sera rendu à la vie active. Notre confrère *Uylenspiegel* nous apprend qu'il viendra prochainement passer quelque temps à Bruxelles.

La fermentation des esprits en Prusse va toujours croissante. Tandis que les paysans et les habitants des petites villes de province envoyent au premier fonctionnaire de l'Etat des adresses où la bassesse ne le cède pas au stupide et que l'inconstitutionnel Guillaume qualifie d'inconstitutionnelles; tandis que les partisans de la féodalité mettent tout en œuvre pour ramener l'ancien ordre de choses, les citoyens des grands centres se livrent chaque jour à des manifestations qui, bien qu'elles soient légales et pacifiques, n'en sont pas moins hostiles au gouvernement.

La magistrature judiciaire prend aussi sa part d'opposition aux actes ministériels ; presque tous les procès de presse qui devaient être jugés la semaine dernière ont été annulés. Des articles de journaux qui en temps de crise peuvent être considérés comme poussant les esprits à l'exaltation, ont été regardés par les tribunaux de Berlin comme n'étant qu'une polémique fort légale relativement à la question pendante.

C'est le 6 courant que doivent recommencer les séances de la Chambre prussienne. Un nouveau projet de réorganisation de l'armée doit lui être présenté par M. Bismark. Nous croyons fort qu'il subira le sort de ses aînés : le nom seul de M. Bismark, qui est devenu tout à fait impopulaire en Prusse, suffit pour nous édifier sur la valeur de ce projet dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro s'il vient à se traduire en fait.

Comme nous n'avons cessé de le dire, le système de compression établi pour maintenir le despotisme n'a jamais abouti qu'à pousser les esprits à des exactions regrettables. La patience évangélique que l'on avait remarquée jusqu'ici chez les peuples religieux de la Pologne se traduit aujourd'hui en des faits devant singulièrement faire méditer ceux qui causent la surexcitation d'esprit à laquelle sont livrées les populations polonaises. Voici encore un fait d'une nature fort grave et qui nous prouve où mène parfois le mé-

tier d'espion ; nous l'empruntons à un journal de cette ville :

On écrit de Varsovie, le 22, qu'un assassinat a été commis ces jours derniers à Plozk, chef-lieu de gouvernement, sur la Vistule. Deux jeunes gens ont tué dans sa demeure un certain Jurcykowski, lequel, congédié autrefois du service de l'Etat, avait été menacé de la prison pour fausses dénonciations, puis avait été employé à rechercher les sociétés secrètes. Les coupables ont disparu sans qu'on puisse retrouver leurs traces. La victime était tellement méprisée à Plozk qu'on n'a pas pu lui trouver de cercueil dans toute la ville, et que ni le clergé ni les fossoyeurs n'ont voulu aider à son enterrement. Cette aversion ne justifie pas le meurtre ; et ces attentats si souvent répétés depuis quelques mois, sont d'autant plus à regretter que jusqu'à présent ils étaient inconnus dans l'histoire de la Pologne. Depuis les derniers assassinats on s'est si bien accoutumé à ces actes horribles qu'on entend parfois agiter tranquillement dans le public la question de savoir de qui ce sera prochainement le tour.

P. S. Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que le ministère italien vient de donner sa démission. Prévoyant, d'après les allures que prenait la discussion de la Chambre, que le vote de confiance, réclamé par lui, ne lui serait pas favorable, il avait engagé M. Victor-Emmanuel à la dissoudre, résolution à laquelle ce Monsieur s'est formellement opposé : c'est là, dit-on, le motif de la détermination que vient de prendre ce ministère.

PALINODIES DOCTRINAIRES.

Ne flatte point ton frère, c'est une trahison ; si ton frère te flatte, crains qu'il ne te corrompe.
(Préceptes maçonniques)

Dans son numéro du 31 Octobre passé, après avoir prodigué à Joseph Boniface les louanges les plus outrées, les flatteries les plus nauséabondes ; après l'avoir appelé : *un de nos plus beaux caractères, une de nos figures nationales, publiciste national*, etc., etc., l'*Echo du Parlement* s'exprime ainsi : « Quand Joseph Boniface est sur la brèche, » affirmant avec courage et conviction la liberté » de notre pays, le parti catholique ne doit pas » se souvenir de son *Frère quêteur*, *comme nous* » *ne nous souvenons pas de : La vie morale et* » *politique*. »

Ce *nous* désigne évidemment les libéraux modérés, les doctrinaires ministériels. En lisant les éloges dont ces messieurs sont si prodigues aujourd'hui, nous nous sommes involontairement rappelé le dénigrement d'autrefois, quand l'organe de la coterie scissionnaire combattait à outrance la candidature au parlement du *grand patriote* de 1862.

Ces variations, ces palinodies nous ont rempli le cœur d'amertume, de dégoût, et nous nous sommes demandé :

Comment en or pur le plomb vil s'est-il changé?

La réserve exprimée par le servile *écho* au sujet de celle des brochures du pamphlétaire qui, à notre avis, est une de ses meilleures, nous a conduit à relire cette œuvre. Nous avons bientôt compris pourquoi la doctrine ne voulait pas *se souvenir*. En effet cette brochure écrite en 1858, au lendemain de la chûte du ministère clérical, dépeint admirablement la situation que l'immobilisme ministériel libéral allait faire à la Belgique. Ces paroles prophétiques, le *Mane, thecel, phares* des alliés *actuels* de notre Boniface, devaient naturellement encourir un cruel désaveu de la part de la doctrine.

Ne pouvant reproduire la brochure *in extenso*, nous en donnerons les passages les plus saillants. Nos lecteurs feront les rapprochements et ils comprendront les motifs qui portent les *libéraux* MODÉRÉS à vouer à l'oubli *la Vie morale et politique* de Boniface, comme ils ont oublié les principes proclamés par le Congrès libéral de 1846.

Il est vrai que pour faire de la *politique de principes* qui ne rapporte ni argent, ni honneurs — il faut être *démocrate* (1), et nos libéraux modérés qui, comme Boniface, acquièrent de l'expérience en avançant en âge, ne font, eux, que de la politique d'*expédients*. Ecoutez Boniface !

Ce serait une erreur de croire que l'avénement d'un ministère libéral doive rendre les citoyens muets et rouiller la plume des écrivains. Nous qui n'avons pas d'autre Dieu que le Dieu de la liberté et du progrès, nous devons, pour lui plaire, entretenir la vie morale, sans laquelle il n'y a ni liberté ni progrès. Cette vie morale, nous devons l'alimenter par une discussion courageuse et des luttes incessantes.....

Le parti libéral ne peut vivre et grandir qu'en agitant sans cesse les esprits par un enseignement quotidien.

Au milieu de cette vie agitée, où de grands intérêts moraux sont débattus, le citoyen se dépouille de ses instincts égoïstes et grossiers et sent des élans généreux s'éveiller en en lui. Le riche vit mieux, d'une vie plus complète ; le pauvre oublie son fumier et mêle sa voix solitaire à la voix éclatante de la patrie. *Je le dis à l'homme d'état qui habite les sommets radieux du pouvoir*, comme à l'humble journaliste qui, à la clarté de sa lampe nocturne, fait, chaque jour, son œuvre civilisatrice : je le dis à tous : le moyen le plus efficace d'ancrer notre nationalité, c'est d'entretenir la vie morale, la vie politique dans la nation.

Développer la vie morale d'une nation, telle doit être la préoccupation constante des hommes politiques. Il faut entretenir l'activité dans le monde intellectuel, si vous ne voulez pas que les ténèbres l'habitent. Pour conserver la patrie, il faut qu'elle rayonne par les œuvres de l'esprit.

Le parti libéral, c'est la race germaine restée pure, intacte, non oblitérée ; le parti théocratique, c'est la race romaine, prototype de l'autorité, de la hiérarchie, de l'oppression. C'est celle ci qui a vaincu celle là, le latin aidant.

Je ne dis pas, mes jeunes amis, qu'il n'y ait pas *quelques latins* fourvoyés parmi nos libéraux belges. On les reconnaît à leur figure qui manque de franchise, à leur voix mielleuse, à leur démarche incertaine, à la façon dont ils se dandinent et évitent votre regard. *à leur amour excessif de l'autorité et à la peur qu'ils ressentent de tout mouvement et même de toute discussion publique*. Pour le Germain le mouvement, c'est la vie ; le progrès, c'est son but. . . . . .

Les théocratiques fuient la discution comme l'oiseau de nuit fuit la clarté du soleil. C'est un tempérament qui s'explique et se justifie ; ils adorent un autre Dieu, le Dieu du silence et des ténèbres ; son temple n'est pas inondé de lumière, le jour y pénètre à peine et le silence des tombeaux y remplace la parole féconde des libres penseurs. La discussion qui alimente et fait vivre le parti libéral, met en déroute le parti théocratique. La discussion le tue ; il le sait. Aussi tremble-t il devant elle comme le coupable tremble devant son juge. La discussion éveille la raison, la raison tue la foi et la foi est la pierre angulaire de toute oppression.

La théocratie qui nous a bercés, élevés et conduits par la main, pendant notre minorité intellectuelle, ne cesse, par les mille moyens dont elle dispose, à nous effrayer, devenus majeurs, et même électeurs, représentants et ministres, sur les conséquences désastreuses d'une discussion vigoureuse et progressive. Ingrats que nous sommes, c'est la discussion qui nous a rendus libres et vigoureux, c'est elle qui a élevé et enflammé nos âmes, agrandi et nourri notre esprit, retrempé et fortifié notre courage, et nous, nous délaissons cette radieuse et vigoureuse déesse pour la pâle divinité de la peur. L'enseignement théocratique est donc bien puissant, *puisque ceux-là même qui l'ont combattu, ne dédaignent pas d'en faire parfois l'application. Ah! il y a eu des hommes qui ont cru, parce qu'ils étaient vainqueurs un jour que la lutte était finie et que la libre discussion aurait fait son œuvre ; comme si la marche du progrès était assurée parce que le pouvoir avait changé de mains*, et comme si l'inaction de l'esprit n'était pas la mort de la liberté !

On ne doit pas s'imaginer qu'un système disparaît le jour où ceux qui l'avaient défendu sont remplacés par ceux qui l'avaient attaqué. Ce ne sont pas les noms qu'il faut changer, ce sont les choses qu'il faut refondre ; sinon la politque, qui doit être l'art de faire progresser un état social et de donner aux hommes plus de grandeur et plus de vertu, ne serait qu'une manivelle au moyen de laquelle on change les personnages qui jouent les grands rôles dans l'administration d'un pays.

Il faut que le lendemain de sa victoire, le parti qui vient de conquérir la majorité, réalise, au pouvoir, les principes pour lesquels il a lutté dans l'opposition. C'est un devoir sacré pour les tribuns et les écrivains, de rappeler à leurs amis, devenus ministres, quels sont leurs engagements ; de leur dire avec bienveillance mais avec une mâle franchise, que le pays est là qui attend ; et lorsque législativement et administrativement, les principes, que l'opposition de la veille agitait dans l'air comme un étendard sacré, sont devenus des choses réelless, des lois ou des actes administratifs, le rôle des tribuns et des écrivains n'est pas fini ; il faut produire alors des questions non encore débattues ou ou reprendre des questions oubliées, mais dont l'importance vitale est incontestée : ainsi après le triomphe remporté sur la charité cléricale, débattre l'immense question de l'enseignement basé sur l'indépendance complète du professeur ; celle-ci résolue, aborder carrément l'instruction populaire gratuite et obligatoire, afin que pas un jour le progrès n'arrête sa marche, afin que jamais les masses n'inclinent ni vers l'indifférence ni vers la servilité. . . . . .

La vie est un combat, un éternel combat. Dans la nature le soleil lutte contre les brouillards de l'athmosphère et les miasmes des marais ; la clarté du jour lutte contre les ténèbres de la nuit. Pour que le corps de l'homme conserve sa force et sa vigueur, il faut que le sang circule, il faut que l'homme s'agite. L'intelligence elle-même s'éteint comme une lampe sans huile, si elle ne se remue point et n'avance pas chaque jour vers des conquêtes nouvelles. L'homme qui vit dans la mollesse est consummé par l'ennui ; l'ennui produit la maladie et la maladie donne la mort.

Les peuples, comme les individus, ne grandissent que par la lutte ; la lutte, il faut l'entretenir, parce qu'elle entretient les forces, parce qu'elle multiplie la valeur et élève le niveau moral. Il ne faut pas plaindre les peuples qui, pour accomplir leurs destinées ont de grands obstacles à vaincre, des luttes héroïques et persévérantes à soutenir Ceux-là qui, dans l'histoire, ont atteint le rang le plus élevé, sont ceux qui ont eu les plus grands obstacles à surmonter.

Les peuples ressemblent aux individus. L'homme qui, dès son jeune âge, a rencontré le malheur sous ses pieds et qui, par l'effet de sa volonté énergique, a frayé sa route à travers mille décombres, sera autrement fort que celui que le hasard a mis en lumière le lendemain de sa naissance. Il ne faut pas envier le sort de ceux qui, depuis le berceau jusqu'à la tombe, n'ont marché que sur des roses. Hercule était le plus fort de tous les Dieux, parce qu'il avait étouffé des serpents dans son berceau.

Les peuples, comme les individus, sont maîtres de leurs destinées, et partant responsables de leur chute. Il dépend de leurs efforts persévérants et énergiques de vaincre l'obstacle que, pour les fortifier et les grandir, la destinée a placé sur leur route. L'obstacle contre lequel la Belgique doit lutter sans cesse, c'est la théocratie. . . . . .

On ne s'imagine point, je pense, que l'avènement d'un ministère libéral a vaincu cet obstacle. Ce système théocratique, que nous avons souvent défini, il n'est pas dans les hommes, il est dans les choses, de sorte qu'en remplaçant les hommes qui le représentent, on ne change pas le système, et l'obstacle reste debout. . . . . .

Oui, malheur au peuple qui s'endort ! Pour lui, la vie morale n'existe plus : elle cesse d'exister le jour où il trouve qu'il a assez fait pour sa gloire et sa liberté. A quoi lui aura servi le triomphe de la veille, s'il succombe le lendemain ? O mes concitoyens, ne dites pas : le drapeau libéral flotte au sommet du pouvoir, nous n'avons plus besoin de nos armes. Je vous dis que l'ennemi n'a pas désarmé ; ne renoncez jamais à la lutte ; ne laissez pas s'éteindre la vie morale par le dédain de la lutte. La vie morale est comme la flamme de la vierge antique, dont il faut entretenir le foyer. Eteinte, c'est fini, le peuple est mort. Le jour où les luttes fécondes du Forum étaient remplacées par les agitations stériles du Cirque, et que les empereurs eurent décrété de grands travaux d'utilité publique, et crié aux fils des patriciens : Enrichissez-vous ; la grande Rome avait disparu parce que sa vie morale s'était éteinte. Les jouissances matérielles étouffèrent la mâle vigueur et le puissant génie de ce peuple, vainqueur de toute la terre. La patrie et la liberté devenaient ce qu'elles pouvaient, chacun voulant s'enrichir, vivre de la vie des sens et non briller par les splendeurs de l'esprit ; le poète fut courtisan, le moraliste usurier, les caractères s'affaisèrent... et l'on entendit de loin les pas des barbares venant faire le sac de Rome.

Comme le citoyen obscur, l'homme d'Etat ne doit pas se borner à vivre matériellement : faire son bureau, nommer aux emplois, expédier les affaires, défendre son budget et puis dormir ; il faut que son esprit habite une région élevée et que, le regard tourné vers l'avenir, il songe sans relâche, par des lois et des institutions nouvelles, à élever l'âme du peuple. A quoi lui aura servi d'avoir tenu dans ses mains les destinées d'une nation, s'il n'a travaillé ni à sa grandeur ni à sa propre gloire ? Vous empêchez le bien que d'autres auraient pu faire et vous changez en dégoût pour la vie politique, l'enthousiasme qui remplissait toutes les âmes. Songez aux soins de votre renommée et au jugement de l'histoire qui, plus sévère que vos amis, pourrait vous reprocher de ne pas avoir réalisé et inscrit, dans le Code des lois, le lendemain de la victoire, le progrès accompli dans les mœurs du pays.

Les hommes d'Etat sont des ouvriers intelligents qui construisent les institutions que l'opinion réclame. Quelque grands qu'ils soient par le talent, l'éloquence et les vertus, leur popularité s'éclipse, lorsqu'ils nagent contre le courant de l'opinion publique, et le vent de l'adversité les jette, brisés et mutilés, sur la côte. Ce qui a fait la gloire de Robert Peel, c'est d'avoir écouté la voix de l'opinion publique, de l'avoir servie, d'avoir inscrit ses vœux dans les lois de son pays, de l'avoir protégée et défendue avec toute l'autorité de son caractère et tout le prestige de son talent.

(1) C'est ce que dit M. Hymans, l'ami de Proudhon.

Et que, dans ce fier pays, personne ne prononce le mot de peur, ce serait une insulte à la mémoire de nos pères. Où sont les ossements de nos pères qui ont lutté contre la théocratie et contre l'étranger, et qui sont tombés sur le champ d'honneur et de gloire, épuisés par le combat, mais non vaincus ni désarmés? Où sont les ossements de tous ces vaillants soldats de la liberté et de la patrie, qui au XVIe siècle ont étonné l'Europe par leur courage, leur fermeté et leur héroïsme? Qu'on nous apporte cette noble poussière. Nous nous en frotterons la poitrine pour nous fortifier contre la peur, pour être grands et invincibles, comme eux; pour arrêter l'abaissement des caractères et élever le niveau moral des âmes; pour faire revivre la foi robuste, pour conserver notre originalité primitive, pour retrouver notre fierté germaine. Où sont les restes sacrés d'un passé glorieux? On nous répond que cette noble poussière a été emportée par le souffle du vent; qu'elle a péri par l'action destructive du temps, comme tout ce qui est matière, comme dans un siècle aura péri tout ce qui vit et respire aujour d'hui: les empereurs avec leurs armées, les évêques avec leur tiare, les nobles avec leur faste, le peuple avec sa misère. . . . . .

Contre les injures et les déceptions, vous avez l'éternel refuge du juste, la conscience. A l'heure où tout vous abandonne, même les amis politiques de la veille, vous en appellerez à ce juge suprême qui casse les jugements de la foule égarée; à l'heure où vous tomberez meurtris sous les coups de ceux qui font de la politique à leur profit personnel, vous trouverez dans cet ami sévère, mais juste, une consolation certaine, un viatique infaillible, et vous serez plus forts que le monde entier. . . . . .

Défendre les hommes, c'est bien; mais servir les principes, c'est mieux encore. Les hommes fléchissent, les principes sont inflexibles. Ce sont des lignes droites qui ne plient jamais. Les hommes font quelquefois des courbes. Ne voyez que le bien de tous. . . . . .

Il faut que le parti libéral, en passant au pouvoir, y laisse la trace de ses pas, l'empreinte de son travail civilisateur. Il ne faut pas que son triomphe fasse une halte dans le chemin du progrès. Lorsqu'il est opposition parlementaire, il prépare les matériaux; lorsqu'il est gouvernement, il doit bâtir, non pas des œuvres éphémères qui ne durent qu'un jour, mais des institutions solides que la postérité vient saluer avec reconnaissance.

Dans l'opposition, le parti libéral défend la charité laïque; dans le ministère, il doit la faire triompher. . . . . .

Mais il n'y a pas seulement la question de la charité, il y a d'autres questions encore; car enfin le parti libéral a un programme; et nous, qui avons pour les hommes d'Etat qui nous gouvernent, la reconnaissance que nons inspirent leurs longs et loyaux services, leurs luttes vives et ardentes pour la liberté, nous leur dirons: « Vous avez gagné la cause de la charité laïque; si nous pouvions gagner maintenant la cause de l'enseignement laïc. Vous avez une belle majorité, vous êtes forts. L'étranger vous sourit et la nation vous acclame. C'est chose facile anjourd'hui de revenir sur la *Convention d'Anvers* avec laquelle des hommes de bonne foi espéraient fonder la paix et qui a produit la guerre. Illustres vétérans de la cause du progrès, ne dites pas: nous verrons demain.. C'est aujourd'hui qu'il faut s'en occuper. Demain l'ennemi vaincu sera debout. Demain ce sera *trop tard*. Si la question de l'enseignement n'est pas résolue, en vue de l'indépendance complète du pouvoir civil et en dehors de toute participation de l'autorité spirituelle, la théocratie reprend le terrain perdu, et le pays recule de nouveau. Demain! mais que ferons-nous aujourd'hui? De quoi allez-vous nourrir ces grandes masses populaires qui ont pris goût à la vie morale et politique et qui s'attendent bien, après que la musique, qui a célébré le triomphe, aura été congédiée, à voir s'organiser la victoire. Il ne faut pas que les revenants d'un autre âge viennent sans cesse ravager la moisson de la société moderne.

Le prêtre doit rester à l'église; il ne doit pas venir à l'école. Voilà ce qu'il s'agit de décréter d'abord... Plus tard, dites-vous; mais, en attendant, l'enthousiasme qui féconde l'âme, comme le soleil féconde la terre, s'en ira donc comme un exilé pour faire place à l'indifférence qui détend les muscles et affaisera nos corps aux pieds de la théocratie triomphante. Illustres conquérants du parti épiscopal, souvenez-vous d'Annibal à Capoue. Tu sais vaincre, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fût jamais, mais tu ne sais pas user de la victoire: Rome, que tu tenais, t'échappe, et le destin ennemi t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la pensée de la prendre. — N'imitons pas Annibal. Vous n'avez pas encore conquis Rome, puisque tout l'enseignement laïc reste à organiser et que la *Convention d'Anvers* est debout. Nous ne sommes pas à Rome. Ne nous laissons pas énerver par les voluptés de Capoue. En avant! en avant! nous avons triomphé, c'est bien, organisons la victoire.

Si l'opinion libérale dont l'avénement au pouvoir a été salué par tous les libres penseurs de l'Europe, devait un jour en descendre, *sans avoir réalisé une seule de ses promesses*, un immense éclat de rire accompagnerait sa chute; *mais nous, qui voyons le rayonnement de la patrie dans le succès de l'opinion libérale*, nous en éprouverions une amère tristesse et nous demanderions pardon à Dieu d'avoir glorifié des hommes qui ont manqué de courage et de logique.

Quant à nous, républicains-socialistes, qui nous croyons pour le moins aussi libres penseurs que messieurs les doctrinaires, nous n'avons jamais salué l'avénement au pouvoir de ce parti qui n'a de *libéral* que le nom, parce que nous savons qu'il est aussi impuissant à détruire la théocratie qu'il est stérile pour nous procurer l'amélioration de notre position sociale; ne sont-ce pas nos oppresseurs, les exploitants, les boutiquiers, la bourgeoisie, tous ceux enfin qui ont intérêt à ménager le prêtre parce qu'ils trouvent en lui un utile auxiliaire pour pressurer le travailleur, qui composent ce parti? Nous nous occupons peu aussi du *rayonnement de la patrie*, parce que nos aspirations vers l'avenir ne sont pas bornées par des frontières et que nous voulons la liberté et le bien-être, non seulement pour les populations qui habitent le territoire belge, mais pour l'humanité toute entière. Soyez en surs, la chute du ministère actuel ne nous ferait pas verser une larme, à moins que ce ne soit une larme de joie et de satisfaction; nous n'avons pas attendu de lui notre délivrance; nous sommes de ceux qui pensent que le peuple ne peut s'organiser et se sauver que par lui-même: *populo fara da se*. Que l'on sache bien surtout que nous ne demanderions jamais pardon à Dieu, parce que nous n'avons pas l'habitude de nous incliner devant la divinité, que nous acceptons toujours la responsabilité de nos actes, et que nous n'avons jamais glorifié les hommes qui sont actuellement au pouvoir, ni eu foi dans leur courage et dans leur logique.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

§ 3. L'INTÉRÊT.

Beati qui sitiunt justitiam: bienheureux ceux qui ont soif de Justice, car ils arriveront inévitablement à la liberté par la négation de l'absolu.

Bienheureux ceux qui ont soif de Justice, car en ne s'inquiétant plus des promesses décevantes d'une vie future, ils s'occuperont davantage des biens d'ici-bas.

Bienheureux ceux qui ont soif de Justice, car ils se lasseront d'être pauvres d'esprit, et apprécieront tous les bienfaits d'une éducation véritablement démocratique.

Bienheureux ceux qui ont soif de Justice, parce qu'ils cesseront de pleurer, et n'auront pas besoin d'être consolés.

Bienheurenx ceux qui ont soif de Justice, parce qu'ils apprendront par l'exercice de leurs droits à se passer de la charité toujours avilissante autant pour celui qui la donne que pour celui qui la reçoit.

Bienheureux ceux qui ont soif de Justice, parce qu'ils ne feront pas dépendre la pureté de leur cœur de l'existence de la divinité.

Bienheureux ceux qui ont soif de Justice, parce qu'ils aimeront la paix non plus pour l'amour de Dieu, mais pour l'amour d'eux mêmes et de leurs semblables (1).

C'est ainsi que la morale révolutionnaire renverse tous les principes de la morale religieuse, morale toute de sacrifice, morale toute de castration physique et intellectuelle, qui ne voit la Justice et la sainteté que dans le martyre continuel et atroce d'un être assailli de misères auxquelles elle donne pour remède la patience et la résignation. On l'a dit avant nous, la morale religieuse est bonne pour des chapons; la Justice, elle, s'adresse à des hommes; entre Dieu et la Démocratie il doit y avoir et il y a un abîme, c'est en vain que nos judicieux théosophes à l'aide de gros volumes prétendent le combler: le fantome providentiel se dissipe à la lumière de la Science, cette vierge sévère et inflexible, née du long et pénible enfantement de la Justice.

Dans le § précédent nous avions défini la Justice: « la faculté inhérente à l'homme de saisir les rapports de toutes les choses entre elles.

Ces rapports l'homme les saisit d'une manière plus ou moins exacte et complète, mais quelque soit l'état de civilisation où il se trouve, il en saisit un certain nombre; la Justice est donc une faculté universelle, toutefois l'ère moderne la seule comprise comme faculté suprême, universelle et immanente; dans la période religieuse l'homme se défiant de sa propre sagesse en avait fait la faculté d'un être extérieur; la philosophie moderne n'a donc pas inventé la Justice, elle l'a expliquée; rien ne naît, rien ne meurt, mais tout se transforme et se perpétue; Dieu lui-même n'a fait que se fondre dans la pensée humaine. Donc toutes les fois que nous aurons à combattre une erreur, des abus, des immoralités; tels que l'absolutisme politique, l'inégalité des biens, la constitution du mariage, expliquons ces immoralités, ces abus, ces erreurs d'une manière scientifique autant que possible, expliquons-les non point par leur côté ridicule, ce qui est toujours mesquin, mais dans leurs liaisons avec l'ordre social tout entier dont ils suivent le développement, pénétrons-nous bien de cette vérité que le ridicule blesse mais que la science seule tue.

D'après notre définition l'homme n'a donc à s'occuper que de l'étude des rapports, l'homme le plus juste sera celui qui connaîtra le plus exactement le plus grand nombre de rapports et conformera sa conduite à sa science; tel est le champ de la Justice, rien de plus, rien de moins; il est défini, par conséquent le travail de Justice ne sera jamais objet: Infinité de rapports entre l'homme et ses semblables; infinité de rapports entre l'homme et le monde extérieur, infinité de rapports entre les diverses parties du monde extérieur.

La faculté que nous appelons Justice est la synthèse de l'infinité d'opérations intellectuelles nécessaires pour saisir l'infinité des rapports possibles, elle en est l'unité.

Mais à quoi bon l'unité dans le sujet, s'il n'y avait pas unité dans l'objet? La Justice comme faculté synthétique et une, serait inutile si elle ne portait sur une unité. Que serait-ce qu'une faculté une et par conséquent de sa nature destinée à saisir l'unité et qui n'aurait aucune unité pour objet? Ce serait une faculté sans objet, ce qui est tout dire; donc cette infinité de rapports existant entre l'infinité des choses doit se résumer, se fondre en un rapport unique et général, objet immédiat de la Justice.

Les psychologues ont discuté et discutent encore la question de savoir si notre pensée saisit d'abord l'unité de l'objet ou si elle se porte d'abord sur les détails, et ils donnent arguments sur arguments en faveur de l'un ou l'autre système sans parvenir à s'entendre; nous croyons que la vérité ne se trouve ni chez l'un ni chez l'autre; quand je parle d'une maison, vous figurez-vous d'abord l'unité de l'objet ou bien les détails, c'est-à dire, la porte, les fenêtres, etc.? Le premier venu sans être psychologue répondra qu'il ne peut se figurer l'un sans l'autre, la maison sans la porte, sans les fenêtres et vice-versa; ceci est une vérité de simple observation, inutile de s'appesantir là dessus; qu'il reste donc admis que la Justice faculté une et universelle a pour objet un rapport unique et universel, car l'unité est inséparable de la variété.

Maintenant quel est ce rapport qui embrasse en lui-même tous les autres rapports? C'est ce que nous allons voir: ce rapport trouvé nous pourrons préciser notre définition de la Justice et cela en trois mots.

WILLIAM FREEDGE.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Voir l'évangile selon Mathieu, chapitre V ou ce qui est plus simple prendre le contre-pied de chacun des versets.

BULLETIN CLÉRICAL.

Un de nos amis nous adresse la correspondance suivante:

Louvain, 25 Novembre 1862.

AMIS,

Je vous avais promis le récit d'une édifiante histoire de confessionnal. Je tiens ma parole. Il est urgent, à mon avis qu'on démasque sans pitié ces prêtres *moralisateurs* au sort *desquels notre gouvernement libéral s'intéresse avec tant de* sollicitude. Ne sont-ils pas à plaindre, ces pauvres ministres des autels, et est-ce duperie ou rouerie que cet os à ronger que leur jette en pâture le doctrinarisme? *Vingt pour cent* pour les roquets, 3000 *francs* pour les gros et gras mâtins, qu'en dites-vous petits employés, qu'en dites-vous ouvriers? *La vigne du Seigneur* n'est-elle pas une vigne bien fertile? Ces hommes sont-ils donc *employés* ou *fonctionnaires de l'Etat* pour qu'on les engraisse ainsi aux frais des contribuables?

Pitoyable libéralisme! tristes libéraux!

Passons à mon histoire:

Il y a quelques années vivait, dans un village de nos environs, une brave et honnête famille composée du mari, garde-chasse d'un grand seigneur, de la femme et d'une nièce que sa beauté avait fait surnommer la *belle Marie*. Ces gens tenaient un de ces cabarets de campagne servant, pendant la belle saison, de rendez-vous à nos étudiants. Sage, modeste, Marie écoutait en souriant les doux et amoureux propos de ses adorateurs, mais aucun ne parvenait à faire agréer ses hommages. Un jour, cependant, le sourire de la jeune fille disparut et sa jolie figure ne réfléta plus qu'une vive préoccupation, puis une immense détresse. Que s'était-il passé? Nul ne s'en douta alors; nul ne reçut les confidences de Marie.

Hélas! il ne devait plus y avoir de beaux jours pour elle; le bonheur d'autrefois avait fui sans retour.

Voici ce qui nous fut raconté plus tard par un ami de la famille:

Marie, du consentement de son oncle et de sa tante, allait parfois à la cure pour y soigner la maison en l'absence de la servante. Le curé, homme de mœurs dissolues, jeta son dévolu sur la jeune fille. Comment la pauvre victime succomba, on l'ignora alors; mais on sut plus tard que la séduction avait commencé dans le confessionnal et qu'elle s'acheva dans la cure même, par d'ignobles et infâmes

moyens. Le crime consommé, le curé s'enhardit jusqu'à venir voir Marie chez elle en l'absence des parents, et y laissa plus d'une trace de son passage.

Marie devint bientôt enceinte. Vers la fin de sa grossesse et lorsqu'il devint impossible à la jeune fille de cacher son triste état aux yeux des malignes et bavardes commères du villages, un ami commun, après avoir arraché à Marie un demi aveu, prit sur lui d'en informer les vieux parents. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour ces malheureux, mais la coupe d'amertume était loin d'être épuisée. On eut beau faire, l'on ne put d'abord faire avouer à Marie le nom de son séducteur. L'on soupçonna, l'on interrogea ; un laquais intendant du seigneur fut même désigné un moment comme le coupable ; mais, cité devant la dame de son maître, il prouva que cette fois on l'avait calomnié. Bientôt après, une sourde rumeur circula dans le village, attribuant la paternité douteuse au curé. Marie, interpellée avec la plus vive instance par sa malheureuse tante, ne pût plus résister, elle avoua tout : l'infâme séduction du mauvais prêtre, la promesse d'une somme de 2000 francs en cas de grossesse, enfin l'assurance qu'il lui procurerait un bon mari qui l'épouserait les yeux fermés, etc. etc.

La honte, l'humiliation, la douleur que ressentirent les vieux parents ne sauraient se décrire. Ils résolurent de quitter le village et d'aller habiter Virginal. C'est ce qu'ils firent ; mais, moins d'un an plus tard, Marie et son pauvre enfant étaient morts, et l'oncle et la tante les suivirent bientôt dans la tombe. Les deux lettres ci-après, qui nous ont été confiées et que nous reproduisons *textuellement*, diront comment, après avoir flétri la pure jeune fille en la corrompant, le prêtre infâme la déshonore par la calomnie.

« Virginal, ce 5 novembre 1855.

» Monsieur D...,

» Je vous remercie beaucoup de votre lettre, mais votre canaille de curé est un franc menteur, un *capon* ; il ne sait pas comment faire pour se venger parce qu'on a dit la vérité. Pourquoi m'aurait-il prêté de l'argent? Mais *quand j'étais enceinte* il m'a dit *que si cela était vrai* IL ME DONNERAIT 2000 francs, et quand je suis venue en couches je lui ai écrit qu'il devait me les donner ou bien que je le ferais connaître à Malines et à tout le monde. Il m'a répondu : JE VOUS LAISSERAI ENCORE PLUS, PLUS TARD — Vous voyez bien qu'au lieu de m'avoir donné, il n'a pas encore voulu être de parole, puisqu'il me l'avait promis.

» Mais ce n'est pas tout : puisque vous êtes si bon de m'écrire ce qu'il dit de nous, ma tante veut que je vous fasse connaître ce qu'il dit un jour de vous à nous deux. Il y a environ deux ans, il a dit chez nous que vous n'étiez pas *brave ;* que vous aviez trompé dans les comptes de l'église, et que les papiers étaient revenus de Malines.

» Ma tante et moi avons répondu que nous n'avions jamais rien entendu dire de contraire de vous ni de votre famille, et nous avons encore ajouté que vous étiez un homme juste. Vous le voyez : il en veut à tout le monde ; il se croit le bon Dieu sur la terre, mais c'est le diable. Je vous le repète, défiez-vous de lui. C'est une indignité pour la religion qu'on laisse pareil infâme gouverner une paroisse.

» Je pense bien maintenant que vous ne croirez pas les mensonges que ce mauvais curé invente pour se laver.

. . . . . .

M. F. B.

« Virginal, ce 19 novembre 1855

Monsieur le Bourgmestre,

» Je vous aurais répondu plus tôt, mais j'ai été quelques jours sans pouvoir écrire. Je vous remercie infiniment, monsieur le bourgmestre, de l'attention que vous avez eue pour moi ou plutôt pour nous, et je m'empresse de vous dire que nous ne voulons pas passer une telle calomnie sous silence. Votre curé ne m'a jamais prêté de l'argent ; pourquoi m'en aurait-il prêté? Inutile aussi de dire que je ne lui ai jamais rien volé, car si je l'avais fait, comme vous m'écrivez qu'il le dit, ne m'aurait-il pas fait arrêter, comme on fait toujours quand on est volé et qu'on connait le voleur?

» Mais votre infâme curé ne respire que vengeance, et c'est parce que nous avons dit à tout le monde QU'IL EST LE PÈRE DE MON ENFANT. C'est pour cela qu'il enrage ; autrement il ne saurait rien dire sur notre compte, sinon de nous calomnier comme il le fait et cela mérite punition. C'est pourquoi, si vous avez des témoins, monsieur le bourgmestre, sur lesquels on puisse compté, veuillez m'en faire part. *J'agirai en conséquence.*

» Quant à l'argent que le curé m'avait promis et qu'il a refusé de me donner, s'il faut en parler, j'en parlerai quand il sera temps, car je ne pense pas que cela doive entrer dans une affaire de calomnie.

» J'attends de vos nouvelles, monsieur le bourgmestre, et suis votre dévouée

» M. F. B. »

Malheureusement Marie ne put réaliser ses projets ; la terrible maladie qui la minait eut bientôt raison d'elle, et après quelques mois de souffrance deux ou trois amis dévoué accompagnèrent au champ de repos et de deuil la dépouille mortelle de la pauvre victime.

Malgré les démarches nombreuses faites auprès du doyen et de l'archévêque par les membres du conseil de fabrique, le monstre de curé occupe encore toujours la cure dans le même village, et il s'y console par de sales orgies du profond mépris que lui ont voué ses paroissiens.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Nous rappelons aux associés que c'est dimanche prochain, 7 décembre, qu'aura lieu la séance mensuelle et que les réunions se tiennent à huit heures précises.

Peuple, relève-toi !

A VICTOR HUGO.

Depuis longtemps pauvre peuple, on t'abuse,
L'heure a sonné, sois donc vrai souverain ;
Sache le bien à tout pouvoir qui t'use,
Quand tu voudras, tu sauras mettre un frein.
Contre les grands, fais gronder ton tonnerre
Dis à ton tour, dis leur : « l'Etat c'est moi !
« Allons, ventrus, rentrez, rentrez sous terre,
« Peuple, relève-toi, debout ! relève-toi !...

Souviens-toi bien que la forte bastille
Rien qu'à ton souffle a disparu soudain :
Des rois du jour en vain l'éclat scintille,
Il leur fallait subir pareil destin ;
Ainsi fut-il..... Plein d'ardeur altière,
Quand l'étranger mit la France en émoi,
Que disait-on, partout ? « à la frontière !
« Peuple relève-toi, debout relève toi... »

Oh ! souviens-toi de l'instant indicible,
Ton seul instinct t'en fit sortir vainqueur,
On te nommait partout : « peuple invincible ! »
Alors au moins tout te venait du cœur !.....
Quand tu tombais, heurté dans ta vitesse,
Par des ingrats sans honneur et sans foi,
Tes montagnards criaient, criaient sans cesse :
« Peuple relève-toi, debout ! relève-toi !.... »

Longtemps ainsi sous le coup des mitrailles
Tes braves fils combattaient triomphants ;
La République alors eût des entrailles,
On s'aimait tous : la mère et les enfants !
Qu'il était beau dans les jours de colère,
D'entendre un chef (en criant : suivez-moi,)
Dire aux soldats : « on en veut à ta mère,
» Peuple relève-toi, debout, relève-toi !.... »

Aux mots Patrie et France et de victoire,
Ont succédé des noms bien onéreux :
Pour un instant une trompeuse gloire
Te fit songer à des jours plus heureux
Toujours vainqueur tu grandissais l'empire,
Mais par malheur, le consul se fit roi ;
Quand il tomba sa voix ne sut plus dire :
« Peuple relève-toi, debout, relève-toi !....

Plus de trente ans, tu vécus, par la suite,
Sous l'un, sous l'autre, et toujours oublié
Quand, tout à coup, l'on te vit mettre en fuite
Tous ces trembleurs qui te fesaient pitié :
En Février à tes maux tu fis trêve
Pour être libre es-tu né ? réponds-moi ?
Pourquoi faut-il que ce ne soit qu'un rêve ?.....
Peuple relève-toi ! debout, relève-toi !....

Relève-toi. La plus infecte fange
Couvre ton front, jadis si radieux.
Hélas ! n'est-il pas temps que l'on se venge
D'un despotisme à jamais odieux !
Rappelle donc ton antique énergie :
En la justice il est beau d'avoir foi !.....
Pour écraser l'homme à la sombre orgie,
Peuple relève-toi, debout relève-toi !....

N. ODILON DELIMAL.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL

D'UN

OUVRIER-PROLÉTAIRE

A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE SAINTE-CATHERINE, 19, A BRUXELLES.

—

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de	1 à	2 00
Verre cylindre.		40 centimes.
» demi-fin.		25 »

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Les pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

—

Abonnement pour pendules 5 fr.

Édouard DELPARTE,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue Saint-Alphonse, 4,

A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUVV,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement. les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 15. 2me Année. 19 Décembre 1862.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 18 Décembre 1862.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Le nouveau cabinet italien ne nous semble pas avoir une longue carrière à parcourir, les hommes dont il se compose appartiennent pour la plupart aux ministères qui ont précédé le cabinet Rattazzi, il en est même qui ont rempli de hautes fonctions dans la législature romaine.

Pour être édifié sur la valeur de ce cabinet et sur la dose de popularité qu'il a à espérer, il suffit de se rappeler que le sieur Farini, son chef, est le principal négociateur de la cession de Nice et de la Savoie à la France.

Nous apprenons, par une lettre de Garibaldi au docteur Nélaton, publiée dans diverses feuilles italiennes, que le martyr d'Aspromonte doit être en ce moment à même de marcher, avec des béquilles bien entendu. Après l'heureuse extraction de la balle, les douleurs ont complètement cessé et l'illustre souffrant, lui-même, avoue que sa guérison complète n'est plus qu'une affaire de temps.

Mazzini, dont le nom semblait depuis quelque temps rester étranger à la politique, s'occupe, si nous en croyons certains journaux, plus que jamais de l'organisation d'un parti républicain en Italie. C'est principalement dans la Toscane et dans les Deux-Siciles, que se concertent les adeptes du grand patriote; on les désigne sous le nom de *credenti* (croyants), et l'on assure qu'ils ont déjà à leur disposition d'immenses dépôts d'armes et de munitions de guerre.

Un emprunt mazzinien, effectué par l'émission de billets de 20 de 10 de 5 et même d'un franc, obtient le plus grand succès dans les principales villes de la péninsule.

Nous ne comprenons pas comment le galant Emmanuel, n'est pas en guerre ouverte avec sa cousine d'Espagne; il paraît que le gouvernement espagnol, par la voix d'un de ses sénateurs, aurait offert à M. Pie IX, son appui et son concours, jurant d'être à l'avenir, comme il l'a toujours été du reste, fidèle au St-Siége ainsi qu'à toutes ses institutions présentes et passées, c'est à dire, à l'intolérance et à l'inquisition, avec tout leur attirail de persécutions infâmes et de tortures inouïes.

Qu'en pense la *Gazette de Bruxelles*, le *Bien-public* etc., et les autres saintes feuilles au sacré service du saint Père et de ses valets?

Le discours du général Prim vient de jeter un jour nouveau sur la situation des troupes françaises au Mexique. Nous ne nous occuperons pas de l'intrigue qui a amené l'annulation du traité de Londres; nous savons trop bien que ce n'est que par des menées souterraines que le Deux-décembre tend à aboutir à ses fins. Nous nous bornerons à observer qu'il est clair aujourd'hui que l'armée expéditionnaire avait pour mission, de concert avec Almonte, d'établir au Mexique, contre la volonté de la population tout entière de ce pays, une monarchie appuyée sur une Constitution que lui aurait octroyée Monsieur Bonaparte.

Cependant la chose semble être difficile à exécuter; les Mexicains, qui prétendent que la guerre qu'on leur fait est une guerre déclarée à toute l'Amérique, font des efforts puissants pour résister à l'invasion française, en attendant que le conflit qui s'est élevé aux Etats-Unis soit terminé.

Il résulte de ce fait, que le général Forey demande de nouveaux renforts. Le chiffre des troupes qui lui seraient envoyées varie de 6,000 à 25,000 hommes, et si nous en croyons le correspondant d'un journal de cette ville, à l'ouverture de la session du Corps législatif, en France, les bons Représentants auraient à vôter un nouvel emprunt, s'élevant à la bagatelle de 400,000,000 de francs, devant servir à faire les frais de l'expédition au Mexique, et dont le moindre décime ne saurait être détourné pour venir en aide aux ouvriers des manufactures de Tourcoing, Roubaix, Lille, etc., dont la misère égale au moins celle des Gantois.

M. Guéroult, rédacteur en chef de l'*Opinion Nationale*, vient de recevoir un avertissement pour avoir eu le malheur de défendre trop chaudement la nouvelle pièce intitulée le fils de Giboyer.

Bien que l'œuvre de M. Augier soit écrite au point de vue gouvernemental, Persigny a cru devoir, malgré lui pourtant, tancer un peu M. Guéroult. Ce brave homme a eu l'imprudence de dire ce que M. Bonaparte pensait.

On nous assure que M. de Bismark va donner sa démission. Le cabinet de Berlin serait dirigé par M. de Manteuffel; on sait que cet homme d'état est l'incarnation vivante du parti féodal en Prusse.

Les incendies se propagent et se multiplient avec une rapidité prodigieuse en Pologne. On mande de Varsovie que dans la nuit du 8 au 9 de ce mois, malgré les gardes et les patrouilles qui circulent partout, sept sinistres de ce genre ont eu lieu dans diverses localités.

On nous assure que la Sibérie devient la contrée la plus libérale de la Russie; les magistrats, les employés du gouvernement, les administrateurs communaux font aux exilés polonais un accueil des plus fraternels; rien n'est omis par eux pour rendre aux enfants de la Vistule, que la tempête révolutionnaire a jeté dans leur frimat, la vie la plus supportable possible.

Aussi le gouvernement russe s'en émeut, et l'on nous assure que plusieurs hauts fonctionnaires sibériens ont déjà été l'objet de cruels châtiments.

Quels sont les châtiments que doivent attendre des hommes dont la cruauté va jusqu'à punir ceux qui tendent une main secourable à des citoyens que l'excès du malheur a frappé d'impuissance?

La candidature du sieur Alfred au trône de Grèce vient d'être vôtée par les Hellènes; d'entre les nombreux prétendants avec lesquels ce jeune homme avait à lutter, il a obtenu le plus de suffrages. Cependant, le gouvernement anglais en vertu du traité qui s'oppose à l'intervention de la France, de l'Angleterre ou de la Russie dans les affaires grecques, aurait engagé le susnommé à refuser la couronne qui lui est offerte.

Aujourd'hui, on nous annonce que c'est un candidat prussien qui est chargé d'aller remplacer le sieur Othon.

On écrit de Genève que des troubles assez graves ont eu lieu à cause de la révision de la Constitution de ce canton. Une proclamation écrite dans les termes les plus conciliants, lancée par le Président du Conseil Fédéral, a suffi pour rétablir l'ordre; cependant il fallût que la promesse fût faite aux habitants de Genève de constituer une Commission, chargée d'examiner les nouveaux articles de cette Constitution et d'en faire disparaître, selon le vœu des populations suisses, les lacunes qui pourraient s'y rencontrer.

On nous apprend également que la question pendante entre la Suisse et la France, relativement à la vallée des Dattes, vient d'être débattue et vidée par messieurs le Président du Conseil Fédéral et Turgot, chargé d'affaires français.

En voici le résultat :

D'une part, la Suisse abandonnerait à la France le mont des Tuffes, ainsi que la route qui le longe et qui s'étend jusqu'à la Faucille.

D'une autre part, la France céderait à la République helvétique, un territoire assez étendu sous le Noirmont.

On n'ignore pas que le Noirmont sépare, au nord des Rousses, la France de la Suisse, et que c'est là que se trouve le Bois d'Amont qui joue un certain rôle dans les contestations que le canton de Vaud a eu de ce côté à diverses reprises, avec les autorités de la frontière française.

LE DUEL A MORT.

Réplique de Pierre l'Exploité à la brochure de Paul l'Exploitant.

AUX OUVRIERS PROLÉTAIRES.

§ I.

FRÈRES ET AMIS,

Je viens de recevoir, par l'intermédiaire de quelques uns d'entre-vous, une brochure qui à la prétention ridicule de combattre l'appel que je vous ai adressé le 22 septembre de l'année dernière.

Devons-nous répondre à ce fatras de paroles vides de sens, à ce cri de rage que la vérité inflexible arrache au coupable en lui montrant sa hideuse image et en l'accablant du poids de ses iniquités?

S'il s'agissait uniquement de confondre un menteur qui crie au mensonge, je me contenterais de vous dire: Frères, lisez les deux brochures, comparez la position qui vous est faite au tableau que je vous en ai tracé et prononcez. Persuadé que la vérité se suffit à elle-même, je m'en rapporterais à votre jugement non aveuglé par l'égoïsme; mais il s'agit ici d'une immense question sociale,

le BIEN ÊTRE moral, intellectuel et physique de l'universalité des peuples, ou plutôt du PEUPLE, car nous n'en connaissons qu'UN.

En outre, frères, il vous a plu me placer au nombre de ces sentinelles vigilentes auxquelles vous avez confié le soin de vous éclairer sur la cause de vos souffrances et de vous découvrir les piéges que vous tend la rapacité de vos ennemis. Je faillirais donc à la noble mission que je tiens de vous, si je vous refusais le concours énergique que vous attendez de moi. Aussi, ce sont ces puissants motifs qui me font reprendre la plume et me priver du sommeil que réclame pourtant impérieusement un pénible labeur.

Mais, quels que soient les sophismes que l'on nous oppose, quelqu'effort que fassent nos adversaires pour attirer les débats sur un terrain étranger à notre sainte cause, ils ne me feront pas dévier de la ligne qui m'est tracée. Et malgré la répugnance que j'éprouve d'adresser la parole à ces ignobles traficants de nos sueurs, à ces cannibales de nouvelle espèce, armé de la vérité qui les consterne et les foudroie, je les combattrai sans relâche tant qu'il me restera un souffle de vie; je les poursuivrai à outrance, les uns jusque sur leurs autels, tous jusqu'au siége de leur pouvoir sous lequel nous creuserons, frères, la mine qui doit le lancer vers le ciel au lieu de boue. Et si l'on veut savoir la cause de cet acharnement qui me pousse, de cette indignation qui m'emporte parfois au-delà des expressions nécessaires à la plus sainte des causes, c'est la vue navrante des misères qui nous rongent comme un affreux cancer et devant lesquelles les gouvernements demeurent insensibles; c'est la vue des cruelles souffrances que nous ne devons qu'à nos exploitants et dont ils ont l'audace de se moquer et l'effronterie de nous les reprocher.

C'est à vous, frères, que j'ai adressé mon appel, c'est à vous encore que j'adresse cet écrit, car c'est vous que je prends pour juges entre l'Exploitant et moi. Vous distinguerez facilement ce que je vous dis pour vous éclairer de ce que j'adresse à mon adversaire. Nous allons donc examiner ensemble l'œuvre de Paul l'Exploitant, qui a coûté à son pauvre auteur plus d'une année de sérieuses méditations.

§ II.

Et d'abord, à la faiblesse des arguments, qui caractérise ce *factum*; à l'esprit d'opiniâtre fanatisme qui y domine; à l'odeur d'écrevisse qu'il exhale; à la finesse douceureusement perfide, qu'il respire; et à l'impudence enfin qui le rend odieux; vous reconnaissez sans peine la griffe du hibou et vous pouvez vous convaincre que Paul l'Exploitant n'est pas aristo, mais un tricorne sorti de la bourgeoisie, et, par conséquent, un exploiteur de Dieu et des hommes.

Toutefois, rendons lui cette justice: il ne s'est pas caché derrière un sobriquet, lui; il s'est nommé de son véritable nom, l'EXPLOITANT, qui seul suffit pour le rendre odieux, cachât-il d'ailleurs son imposture sous la robe violette.

Ceci ne nous étonne pas: nous connaissons la haine traditionnelle de maître Paul contre la presse... Guttemberg a eu de la chance d'avoir pu descendre en paix au tombeau; car, si Paul avait su, lorsqu'il pouvait encore impunément faire main basse sur tout ce qui portait ombrage à son esprit haineux, à sa soif insatiable de pouvoir absolu et de domination exclusive, qu'un jour son arrogante étoile aurait dû pâlir devant la majesté de cette nouvelle puissance, devant cette *noble presse* qui a pris à cœur de dévoiler la honteuse turpitude de tous ces despotes tondus et tonsurés et ile meurre à nu leur ignominie, ah! avec quelle joie diabolique maître Paul aurait dressé un bûcher du matériel de l'inventeur, et avec quelle joie infernale il y aurait brûlé le brave homme!!.. Mais, hélas! il est trop tard d'y penser!... Quel dommage, pourtant, de n'avoir pu tout prévoir!!...

§ III.

Attendrons-nous, continue Paul, que le peuple ait flétri, du *laut* de son *suprême bon sens*, etc.

Sentez vous, frères, la patte de velours du flatteur?.. Comme il a besoin de votre aide!... Courez donc vite au secours de l'hypocrite en détresse et, pour lui donner gain de cause, publiez bien haut que la vérité est mensonge, que la Constitution est pour vous impartiale, que le gouvernement bourgeois vous est très-*paternel* et qu'il n'a des baïonettes que pour repousser l'invasion étrangère. Criez, frères, criez plus haut encore que ce que j'ai osé appeler *vices* de la *société marâtre*, sont les douces vertus d'une tendre mère; que cette société DÉPRAVÉE a pour vous des sentiments vraiment maternels, qu'elle vous rend avec usure les biens de toute espèce dont vous l'accablez. Ayez soin surtout, pauvres frères, d'ajouter que vos femmes et vos enfants sont dans la joie que procure l'abondance, parce qu'ils sont bien logés, bien nourris, bien vêtus; que vos exploitants ont trop d'humanité pour acheter des terres et des titres et se faire millionnaires avec les fruits de vos sueurs: et alors vous aurez bien mérité de Paul l'exploitant, par ce que par ce moyen, vous lui donnerez toute la sécurité dont il a besoin pour continuer son indigne exploitation.

Mais qu'ai-je besoin de vous parler de la sorte, lorsque maître Paul possède d'avance la certitude d'obtenir de vous une sentence conforme à ses vues? Toutefois, sa confiance ne doit pas être bien grande, car voilà plus d'une année qu'il attend patiemment et vainement une décision favorable de votre part. Bien plus, Paul n'a pris la plume que parce qu'un grand nombre d'entre vous, frères, a déjà rendu contre lui, son verdict de culpabilité avec toutes les circonstances aggravantes possibles... Quelle amère déception!.. Aussi, que de larmes dans sa voix! quelle rage dans ses expressions!... quel désespoir dans son âme!... Vous l'entendez, frères? Pierre l'Exploité n'est ni prêtre ni ouvrier, c'est un sacrilége!... Quel crime affreux, en effet, j'ai commis, n'est-ce pas, en vous dessillant les yeux et en déchirant impitoyablement le bandeau qui vous cachait l'appétit vorace et sanguinaire de nos exploitants, et particulièrement de ces exploiteurs de Dieu et des hommes, de ces oiseaux de proie vomis par l'enfer pour le malheur du genre humain, de ces vautours dégoûtants qui poursuivent les hommes depuis leur naissance jusqu'après leur mort et qui vont jusqu'à se disputer entre eux un cadavre où il y a encore quelque chose à sucer.

J'ai longtemps refusé, frères, de croire à l'existence des démons, maintenant, je dois me rendre à l'évidence. Oui, il existe réellement des esprits infernaux qui infectent jusqu'à l'air que nous respirons, et ce ne sont autres que ces hypocrites qui cachent leur infamie sous le manteau de la vertu. Heureusement que le jour approche où ils seront refoulés dans leur noir séjour d'où ils n'auraient jamais dû sortir; car la mesure de leurs crimes est plus que comble; elle déborde.

§ IV.

Paul se plaint que je déverse, sur sa caste, la calomnie et l'injure: il a tort.

Pour la calomnie, nous donnerons beau jeu à Paul: qu'il en prouve une seule et qu'il chante victoire; mais ceci est une sphère à laquelle il ne peut atteindre.

Quant à l'injure, Paul se trompe: la vérité, quelqu'amère qu'elle puisse lui paraître, ne saurait passer pour une injure. Quand je dis, par exemple, que les frocards sont des fourbes ou des tartuffes, que le clergé est un grand imposteur ou, s'il tient à une expression plus douce, un grand comédien qui a le monde pour scène, les imbéciles pour spectateurs et l'ignorance pour appui; que ses plus belles simagrées ne sont après tout que de fades vaudevilles en un acte exécutés par des acteurs couverts d'habits païens; je ne leur fais point une injure, je fais tout au plus une médisance, péché, il est vrai, qu'ils ont en tous temps fort détesté et pour cause; ils le punissaient autrefois de la roue et du bûcher, lorsqu'il avait la témérité de soulever timidement un petit coin du voile qui cachait leur imposture. Je me rappelle encore très-bien cette réponse de mon catéchisme:

« Les prêtres sont les oints du Seigneur, les envoyés et les ministres de J.-C. et les dispensateurs des saints mystères de Dieu; et *comme* TELS, *il faut les respecter; quand même ils seraient de* MAUVAISE VIE. »

Comme c'est gentil, n'est-ce pas? cela n'est pas se cacher derrière un sobriquet: c'est se cacher derrière le bon dieu, ça!... Ah les hypocrites, va! c'est donc là l'esprit du bien!...

Découvre-moi bien tes flancs, monstre, que je te porte quelques bottes semblables.

§ V.

Nous ne donnerons pas gain de cause à nos ennemis, nous combattrons, poursuit notre adversaire.

Avec quelles armes, s'il vous plait? sa brochure? Allons donc! c'est une plaisanterie; cela n'est pas possible. C'est la vérité qui écrase et non le mensonge; et la vérité est contre Paul. Bien plus, Paul n'a eu la domination absolue qu'aussi longtemps qu'il a pu tenir la vérité captive en brûlant les livres et les vaillants athlètes qui osaient tenter de briser les chaines de cette reine de l'univers; mais, grâce à l'ardeur au-dessus de tout éloge de cette presse, qu'il traine dans la boue, Paul ne sait plus nous cacher la vérité et le peuple désabusé ouvre enfin de plus en plus les yeux à la lumière bienfaisante que cette noble fille du progrès répand sur le monde. Tout ce que Paul pourra dire ou faire ne servira qu'à confirmer le contenu du *pamphlet* qu'il reproche si amèrement à la presse et qui le picote si sensiblement: c'est que la vérité blesse, voyez-vous; mais elle ne blesse que les coupables...

Nous devons donc supposer à Paul trop de sens commun pour croire que sa brochure soit une arme: pas plus que sa doctrine, elle ne peut soutenir le moindre examen; moins encore est-elle capable d'atteler le peuple au char de son triste auteur. Dès lors, ce sont nécessairement des baïonnettes que Paul doit avoir en vue, et celles-ci sont sérieuses: Paul le sait par expérience aussi bien que nous; mais qu'il n'oublie pas que ces baïonnettes sont portées par nos enfants, que nous aurons soin d'instruire: nous leur dirons, Frères, contre quels ennemis ils doivent les tourner! Voyez-vous, amis, le seul point d'appui qui reste à nos exploiteurs se dérober sous eux? Comprenez-vous que leur force est entre nos mains?... A l'œuvre donc, Frères! Paul a ramassé le gant que Pierre a jeté, le DUEL A MORT a commencé, à l'œuvre, vous dis-je: il s'agit de vie ou de mort!...

Cependant, Frères, ne vous alarmez pas: l'ennemi traqué dès le début sera bientôt aux abois: il n'ignore pas que, si nous le voulons sérieusement, il ne peut nous échapper; il sait trop bien qu'il n'a d'autre force contre nous que NOUS-MÊMES.

Voilà, frères, le bois dont vous devez faire flèche: voilà le but où il faut viser: que Paul médite ceci et que mes malheureux frères le comprennent.....

§ VI.

Plus loin, Paul, qui nous a déjà dit son vrai nom, témoigne un désir véhément de connaître Pierre l'Exploité. Nous pourrions nous contenter ici de mettre sous ses yeux le conseil que lui donne un des siens et que voici:

Ne demandez pas qui a dit cela, mais considérez ce qui est dit.

Mais d'où lui vient l'audace de demander mon nom! Ah! tremblez, misérable! PIERRE L'EXPLOITÉ, c'est le nombre effrayant de vos victimes!.. c'est, pour la seule Belgique, *trois millions de producteurs souffrants* et qui ne souffrent que parce qu'ils sont indignement exploités par Paul l'Exploitant, c'est-à-dire par moins de deux cent mille propriétaires, y compris les parasites, qui absorbent à eux seuls toutes les richesses du pays, fruits des pénibles labeurs du déshérité Pierre. Comment expliquer la durée d'une telle situation? Les pierres sont cependant assez nombreuses et assez dures pour écraser Paul; elles n'ont qu'à tomber dessus... Ah! si le cheval connaissait sa force, s'en serait bientôt fait du cavalier.

§ VII.

Paul me demande aussi ce que j'ai fait pour mes malheureux frères.

J'ai déjà confessé mon crime; mais il est si énorme que je peux bien le confesser une seconde fois.

Je confesse donc très-humblement que j'ai ouvert les yeux à maint aveugle, mais pas à un seul aveugle volontaire, ce qui est une circonstance atténuante; j'ai péché contre les exploiteurs et les parasites de toutes espèces en disant à mes frères que quiconque étant valide, ne travaille pas, ne produit rien d'utile à ses semblables, ne doit pas manger et que cependant, ces fainéants consomment énormément et jouissent de tout le bien être possible pendant que les pauvres producteurs, *qui font vivre la patrie et qui l'enrichissent*, meurent de faim. Poussé par l'humanité de ces *esprits du mal* à l'égard des travailleurs, je suis allé jusqu'à dire à mes frères que la société est à rebours puisque ceux qui lui procurent tout le bien-être, toutes les jouissances, n'ont que des privations en partage et des dépôts de mendicité pour y terminer leurs vieux jours; je leur ai dit aussi que Dieu n'a pas créé la grande majorité des hommes pour enrichir et engraisser les autres; que Dieu n'a pas donné plus d'esprit, plus d'adresse et plus de force aux uns pour exploiter plus facilement les autres et s'enrichir à leurs dépens, mais pour guider, secourir et protéger les faibles et fournir ainsi un aliment durable à l'amour fraternel, qui doit être favorisé par les lois, par tous les moyens possibles et surtout par la solidarité des intérêts. Qu'il est beau de secourir son semblable! qu'il est doux de jouir de sa reconnaissance et de son amour! mais qu'il est délicieux aussi d'aimer un bienfaiteur: voilà les liens qui doivent unir les hommes, ai-je ajouté.

J'étais en trop beau chemin pour m'arrêter, et, d'ailleurs, *l'esprit du mal* m'excitant toujours, j'ai continué en disant à mes frères ce que votre ambitieux Mussillon n'a osé dire qu'après la mort de Louis-le Despote: *Dieu seul est grand* et tous les hommes sont égaux devant lui; que tous ont droit à la même instruction, à la même nourriture et aux mêmes soins de la part de la société; que puisque sans travail la nature ne produit que des fruits sauvages et en petite quantité, tous les hommes valides doivent travailler pendant que la génération naissante se développe et s'instruit et que les vieillards se reposent de leurs travaux en jouissant des bienfaits dont ils ont donné l'exemple, et mériter ainsi la gloire d'être les nourriciers et les guides de la jeunesse, la ressource et la consolation des malades et des infirmes et le bâton de la vieillesse. — Utopie, utopie que tout cela! — J'en conviens, mon père, cela est contraire à la charité chrétienne depuis qu'elle est tonsurée; c'est pourquoi je m'en confesse. Mais voici qui n'est pas de l'utopie: j'ai fait connaître à mes frères les vraies causes de leurs souffrances; je leur ai fait bien comprendre que tant qu'il y aura des rois, des nobles, des gros bourgeois, des exploiteurs et des parasites, et tant que le pouvoir sera entre leurs *serres*, eux, mes frères, seront toujours rongés par un affreux paupérisme moral, intellectuel et physique et que la dose déjà insupportable de leurs maux ira toujours croissante; ce qui n'est pas dire peu de chose, j'imagine; car dès qu'on connait la source du mal, vous savez que l'on cherche à la tarir.

Mea culpa, mon père Paul, toujours obsédé par l'esprit du mal, je suis allé jusqu'à indiquer le remède à ce mal: ne voyez-vous pas, ai-je dit à mes malheureux frères, ne voyez vous pas que vos vampires s'unissent et rassemblent leurs capitaux pour nous exploiter plus sûrement et plus fortement? pourquoi ne faisons nous pas comme eux? jusques à quand aurons-nous une intelligence pour ne pas comprendre et des yeux pour ne point voir? Entendons-nous donc, réunissons nous en un seul faisceau et établissons entre nous une vraie solidarité: c'est le moyen infaillible de saper l'édifice à sa base et de le faire crouler sans verser le sang impur de nos sangsues.

Si tout cela n'est pas assez aux yeux de maître Paul, qu'il me refuse l'absolution et qu'il m'indique un moyen d'en finir plus promptement avec les fabricants de nos misères: je suis plein de bonne volonté pour le mettre à exécution; mais qu'il ne vienne pas avec des pilules dorées, car nous en avons avalées tant et si bien que leur aspect nous donne des nausées.

§ VIII.

Paul daigne nous apprendre que, malgré l'encyclique de Grégoire XVI, il aime la constitution...

Paul l'Exploitant serait bien ingrat envers la Constitution s'il ne l'aimait pas puisqu'elle lui donne la part du lion.

Vous voyez, frères, que l'emblême adopté par nos exploitants est très significatif; ils devraient en rougir, s'ils n'étaient éhontés.

§ IX.

Vous jetez le défi à la société, me dit Paul.

Oui, je défie la société *égoïste*, *marâtre* et *dépravée*, et vous, de me convaincre d'un seul mensonge.

§ X.

Après avoir dit positivement que je défie la divinité, notre antagoniste insinue malignement que je me moque de Dieu et du Peuple.

Voilà, frères, le piége où Paul vous attend. Ne mordez point à cet appât, car il recèle un hameçon trempé dans le venin; nous allons l'en extraire et vous pourrez en juger.

Par Dieu, frères, tout homme raisonnable, dont le jugement n'est pas dépravé par le vice, entend la CAUSE PREMIÈRE de notre être, celui duquel nous tenons l'existence et la vie. Or, en lisant mon appel, vous pourrez vous convaincre que je n'ai pas dit un *seul* mot de Dieu; vous verrez que j'y parle d'un dieu forgé à l'image des prêtres fanatiques, d'un dieu qui n'existe que dans la cervelle des bonnes gens que la noire perfidie de Paul et de ses pareils a su induire en erreur, d'un mythe enfin et non du Dieu véritable. Vous verrez de plus que ce que je dis de ce mythe est tout simplement une ironie à l'adresse de ces hommes aussi noirs dans l'âme qu'à l'extérieur et qui ont fabriqué un bon dieu à leur image pour pouvoir l'exploiter à leur aise et se cacher derrière lui lorsqu'on démasque leur fourberie.

Je n'ai donc pas dit un seul mot du vrai Dieu: Paul est donc un impudent menteur qui, comptant sur votre peu d'instruction, veut surprendre votre bonne foi. Voilà Paul, voilà son dieu, sa religion et sa foi! Quel est l'homme au cœur juste qui voudrait d'une foi aussi immorale, aussi perverse? Cet homme n'existe pas; aussi n'y a-t-il que des abusés qui la partagent.

Nous aussi, nous croyons en Dieu; mais nous croyons au Dieu véritable, à l'ETRE PAR EXCELLENCE, à l'Etre incréé; et celui là ne grave point sa Loi sur des tables de pierre qu'un moment de dépit d'un législateur ambitieux peut briser, ni dans des livres où des hommes sacrilèges peuvent la falsifier pour autoriser leurs forfaits aux yeux des simples et des imbéciles; mais il la grave dans le cœur des hommes où chacun ne peut l'altérer qu'à son propre détriment. Voilà, frères, le vrai Dieu; voilà celui qui répand ses bienfaits sur toute la nature; et s'il existe une caste d'hommes assez dénaturés pour s'emparer de tous ces biens et les garder pour eux *seuls*, Dieu n'en peut rien; il nous a donné de l'intelligence et de la force: c'est à nous de modérer quelque peu la cupidité de ces AVALE-TOUT.

Quant à l'imputation de me moquer du peuple, elle est de nul effet. Le pauvre peuple n'est pas si bête que Paul se l'imagine; les exploités ne sentent que trop bien la véracité de mes paroles. Pauvre Paul! d'être réduit à défendre sa peau entamée de toutes parts, avec de tels arguments!! s'il n'avait été endolori des coups qu'il a reçus, je suis certain qu'il ne se serait pas servi de telles armes pour attirer sous sa sainte bannière le pauvre peuple qu'il feint d'aimer. Fiez-vous, amis, à la philanthropie de maître Paul, mais consentez avant tout à souffrir la faim, la soif, la nudité, pour gagner le paradis de là haut pendant qu'il prend, lui, le paradis d'ici-bas; moyennant ce petit sacrifice de votre part, Paul vous fera entendre des gros mots très-ronflants; il fera résonner à vos oreilles, jusqu'à vous étourdir, les noms de *patrie*, de *constitution libérale*, de *Lion-Belgique*, de *couleurs nationales*, etc., toutes choses très-nourrissantes et en même temps très-digestives pour votre estomac et ceux de vos femmes et de vos enfants. Cette nourriture a encore la propriété de vous mettre en bonne humeur et d'attirer sur vous d'autres bénédictions. Voyez plutôt:

§ XI.

Si Pierre l'Exploité allait chez vous, dit Paul l'Exploitant, vous lui montreriez avec orgueil votre famille *joyeuse*, vos *champs fertiles* et votre *croissante prospérité*, et puis enfin, vous le *chasseriez loin de vous*!... Voilà ce qui s'appelle, en propres termes, *se moquer* du *peuple*; il ne faut, ni syllogisme, ni dilemne pour le prouver: c'est clair. Ce sera probablement là la sphère à laquelle je ne puis atteindre! Je le crois bien: n'est pas brigand qui veut a dit Victor Hugo; et il aurait pu ajouter: n'est pas comédien qui veut; c'est au séminaire qu'on enseigne cet art dans toute sa perfection et je me félicite de n'y avoir pas été. Cependant, il faut avouer que Paul n'est pas très adroit dans son art; ses mensonges sont par trop visibles.

J'ai visité, moi, frères, un grand nombre de vos familles et je ne les ai pas trouvées dans la joie. Vous m'avez bien montré des champs fertilisés par vos sueurs, mais ils n'étaient point à vous. Au lieu de croissante prospérité, vous m'avez fait considérer une misère qui augmente en raison directe de la prospérité de vos exploiteurs. Enfin, loin de me chasser arrière de vous, vous avez été touchés d'entendre une parole amie et vous vous êtes soulagé le cœur en mêlant vos pleurs aux miens: Paul n'est donc qu'un vil imposteur.

Dans une des visites que je vous ai faites, frères, pendant que

j'étais moi-même sans travail, j'ai vu deux enfants, l'un de cinq, l'autre de sept ans, se cacher dans un réduit obscur chaque fois qu'un étranger entrait dans la hutte, parce qu'ils étaient nus! .. et pourtant, le père de ces malheureuses créatures n'était ni un blasphémateur comme moi, ni un buveur de vin comme Paul, c'était un de ces honnêtes laboureurs *qui font vivre la patrie* et qui meurent de faim.

J'ai vu, l'hiver dernier, trois de nos malheureux frères morts d'inanition aux portes de la capitale, aux côtés de ce gouvernement si *paternel* et sous la protection d'une Constitution qui a déjà procuré 32 *ans de bonheur* à nos exploitants et aux parasites et autant d'années d'agonie aux pauvres producteurs: voilà ce que Paul appelle *croissante prospérité*; mais, je l'ai déjà dit, ses mensonges sont trop grossiers pour tromper les gens.

§ XII.

Tous n'ont pas assez d'instruction, dit Paul, pour éloigner d'eux le poison d'un livre dangereux.

C'est sans doute la vérité qui rend mon livre dangereux?..., Ah! je comprends: *tout ce qui est permis n'est pas expédient*, dit l'apôtre dont notre adversaire a emprunté le nom: j'aurais dû taire la vérité et méchant esprit du mal que je suis, j'ai été impitoyable et je n'ai pas encore fini de tout dire.

§ XIII.

Maître Paul trouve mon style un peu vieux et un peu chaud aussi; il s'y sera sans doute brûlé la conscience. Mais que m'importe son appréciation? ce n'est pas pour lui que j'écris, c'est contre lui et pour mes frères et ceux-ci me comprennent, tandis que Paul ne sait pas se faire comprendre d'eux; c'est une sphère à laquelle il ne peut pas atteindre, son langage est trop hypocrite, trop en désaccord avec ses actions et même avec son devoir comme tricorné, ainsi que nous le verrons plus loin.

Quant à l'épithète d'*inepte* que Paul adresse si gracieusement à ce qu'il appelle mes imprécations, outre que j'y ai déjà répondu victorieusement, je me permets de lui dire encore: 1° qu'il ne saurait professer plus de mépris pour moi que je n'en éprouve pour lui; nous sommes donc quittes en ce point. 2° Que c'est précisément parce qu'il y a des ineptes, des misérables, des hypocrites comme Paul, des sangsues du peuple dans la société que je lui en veux; 3° que j'ai lieu de m'étonner de ce que des choses si peu à la hauteur de maître Paul aient pu l'émouvoir. Mais qu'ai-je à m'occuper de l'émotion de Paul? Le peuple le sait bien qu'en lisant mon appel, les exploitants et les parasites y ont vu leur affreuse image et que c'est la vue terrifiante de ce sceptre hideux qui leur a fait jeter ce cri d'effroi par le gosier d'un des leurs. Paul ne trompe donc personne, malgré l'envie qu'il en a.

§ XIV.

Après avoir prouvé sa grande envie de tromper le peuple et son peu d'habileté à le satisfaire, Paul rejette sur mon parti ce qui lui revient de droit; il est donc juste que je le lui restitue. Que Paul sache que mon parti, qui est celui du pauvre peuple, n'a jamais été au pouvoir et qu'il n'a rien à lui reprocher, si ce n'est trop de patience, trop d'abnégation, trop de longanimité à souffrir ses privations, sa longue servitude et l'état de vile abjection où l'ont toujours réduit ceux qui de tous temps ont trouvé bon de bien vivre à ses dépens.

Paul nous associe à Robespierre, mais il se trompe: Robespierre était un bourgeois qui en voulait cranement, il est vrai, et avec raison, à une certaine espèce de comédiens, aux despotes et à leur clique, parce que le souvenir de leurs atrocités était encore tout frais à sa mémoire; mais il n'a rien pu faire pour le peuple, car dès qu'il a voulu donner aux enfants pauvres l'instruction, la nourriture et le vêtement avec le superflu des riches, ceux-ci l'ont fait massacrer. D'ailleurs Robespierre n'a jamais prétendu rendre au pauvre peuple tous ses droits; il n'est donc point des nôtres.

§ XV.

Admirons, frères, l'adresse incomparable de Paul l'Exploitant: il me demande ce que j'ai fait de plus que la noblesse et le clergé.

Cette fois, je suis pris comme on les prend; car ici je dois avouer ma faiblesse et mon peu de mérite et laisser la palme à mon contradicteur.

Non, Paul, je n'ai rien fait de plus que les nobles et les calottés; je suis même très loin d'en avoir fait autant. En effet, je ne me suis pas, comme la noblesse, arrogé des titres pour me distinguer des autres hommes et pour avoir le droit de les dominer, de les asservir et de les tailler; je ne me suis pas, comme elle, emparé de la terre pour la partager entre les individus de ma *seule caste* et ne laisser au pauvre peuple pour tout héritage que la peine de l'arroser de sa sueur à mon profit. Non, je n'ai pas, comme cette gentille noblesse, exercé le brigandage des grands chemins, dévalisant les passants, pillant les habitations isolées et maltraitant ignoblement leurs habitants; je n'ai pas, comme elle, vexé les gens de la campagne au point de les obliger à se réunir en groupes pour se protéger mutuellement contre la férocité de ces bandes de voleurs blasonnés et former ainsi, sans le savoir, le noyau des communes. Non, je n'ai pas versé à flots le sang du pauvre peuple pour vider des chicanes sans fin, pour terminer des querelles personnelles toujours renaissantes, pour des bagatelles enfin. J'abandonne bien volontiers cette triste gloire à la fière noblesse et je suis loin de la lui envier.

Je n'ai pas non plus, Paul, comme les moines du moyen-âge, transmis à la postérité ce qui m'a plu de la civilisation antique, ni sans égard pour la vérité, falsifié les livres en les copiant, ni brûlé ceux qui m'étaient contraires. Je n'ai pas, comme les tondus et les tonsurés du moyen-âge, prêché et enseigné des escobarderies, l'assassinat des rois et la damnation absolue et universelle des papes; je n'ai pas fouetté, excommunié, détrôné les souverains au nom de Dieu, parce qu'ils étaient revêches à mon despotisme. Non, Paul, je n'ai pu participer à toutes ces *vieilles gloires*, car lorsque je ne voulais pas arroser vos champs de mes sueurs à votre profit, ou que cela même m'était interdit, j'allais aux portes de vos opulents monastères mendier votre soupe qui m'entretenait dans la plus honteuse paresse et dans la corruption la plus dégradante; et cet état d'avilissement, je ne le devais principalement qu'à vous, Paul, parce que vous étiez alors tout-puissant. Il est curieux de devoir constater que c'est précisément lorsque votre pouvoir était sans limites que le pauvre peuple était le plus abject. Etonnez vous après cela, Paul, qu'on en veuille tout d'abord et très-sérieusement aux tricornés. Pour moi, je serais étonné du contraire.

§ XVI

Paul veut savoir si je me suis battu contre l'étranger.

Qui est donc l'*étranger*? L'exploitant aurait bien fait de me l'apprendre, car je ne connais pas cet homme là

Qu'est-ce que j'en peux, moi, si je suis né dans un pays qu'on nomme Belgique et dans une province qu'on appelle Hainaut? Une circonstance indépendante de ma volonté n'eut-elle pu me faire naître en France, en Prusse ou aux antipodes, et en aurais-je été plus ou moins? Balivernes, que tout cela: nous ne connaissons, nous, que l'HUMANITÉ; et ce qui prouve que nous avons raison, c'est que nous ne sommes Belges que pour être exclus des élections, pour être exploités; pour engraisser des parasites, pour croupir dans l'ignorance et la misère et couronner dignement une vie d'abjection en allant mourir dans un dépôt de mendicité. Qu'on ne vienne donc plus essayer de nous fasciner avec les Lion-Belgique ou les Aigles Impériales, ces animaux de proie qui se repaissent du sang des autres sans rien produire et que nous exécrons justement comme autant de monstres qui nous dévorent à belles dents: anathème sur eux!... Mais ils savent bien qu'ils sont sous l'anathème populaire, c'est pourquoi le Lion Belgique vient cajoler hypocritement le pauvre peuple de sa *sale queue* tout en poussant des rugissements d'autant plus furieux qu'ils sont plus impuissants contre la presse, parce que, émue à la vue des indicibles souffrances de ce même peuple, elle ose élever la voix en sa faveur: voilà la dignité du Lion...

Laissons, Frères, laissons nos exploitants se vanter de leurs sanguinaires emblêmes; ils sont bien dignes d'eux...

Notre emblème, à nous, Frères, c'est l'abeille laborieuse qui repousse énergiquement l'injustice et qui chasse les *frelons paresseux*.

Mais il est étonnant que Paul prétende aussi tourner une pointe de son tricorne vers le lion; ce qui est, ce me semble, insulter quelque peu à ce quadrupède, quelqu'indigne qu'il soit de servir d'emblème à l'humanité; car Paul, et toute sa noire espèce ont tous les vices du lion sans avoir aucun de ses bons instincts. En effet, le lion ne s'attache point aux cadavres qui sont pour Paul sa proie de prédilection. Le lion laisse toujours quelque chose de son repas aux autres animaux moins adroits que lui à saisir leur proie et Paul s'enrichit du produit des pauvres et puis, il leur donne à gober qu'il ne leur reste plus, pour mettre le comble à leur bonheur, que de montrer à Pierre l'Exploité leur famille joyeuse, leurs champs fertiles et leur croissante prospérité! (Gobe ça, pauvre peuple, ce sont les restes du repas de Paul; ils ne donnent point d'indigestion). Quand le lion est repu, il n'attaque personne; tandis que Paul et tous ces pauvres assermentés sont d'une cupidité insatiable. Le lion a, dit-on, la générosité de ne pas attaquer des animaux plus petits que lui; et les marchands de prières ou plutôt les vendeurs de grimaces font payer les pauvres d'avance. Non, Paul, croyez-moi, ne faites pas honte à sa majesté léonine. Prenez plutôt pour emblème la *venimeuse araignée*: vous avez, avec elle, des rapports bien plus nombreux et plus frappants. Et de fait, comme on expulse ce dégoûtant insecte de l'intérieur des habitations, parce qu'il n'y vient que pour y tendre ses filets, de même les gens qui vous connaissent pour ce que vous êtes vous éloignent prudemment de leur famille, parce que vous n'y allez que dans le même but. Comme l'araignée, vous ne prenez que des mouches, c'est-à-dire des ignorants et des imbéciles.

De même que l'araignée enveloppe ses victimes dans des filets immondes qu'elle distille elle-même, ainsi vous fanatisez les simples au moyen d'une doctrine immorale qui, bien que mise sur le compte de Dieu, n'a d'autre source que la cervelle de vos pareils passés et présents. L'araignée a les yeux *au nombre de six et même* de huit pour bien voir tout ce qui se passe sur l'étendue de sa toile et vous, Paul, vous avez le confessionnal par le moyen duquel vous pénétrez les secrets les plus intimes des familles, et cette science vous sert de gouverne dans vos intrigues électorales et dans les manœuvres impies que vous employez pour atteindre les richesses et arriver au pouvoir. Comme l'araignée transforme en venin sa meilleure nourriture, ainsi tout se gâte à votre contact: vous corrompez les élections et l'enseignement, vous troublez la politique, tout en prêchant que votre royaume n'est pas de ce monde; vous détruisez l'union dans les familles, vous faussez les consciences en condamnant tout ce qui n'émane pas de vous ou des vôtres, vous n'épargnez pas même Dieu, que vous rendez ridicule et haïssable!...

Vous voyez bien, Paul, que l'araignée est digne de vous et que vous êtes digne d'elle. Cependant, je dois convenir que vous renchérissez un tant soit peu sur cet insecte en ce que celui-ci tire dans son antre indistinctement toutes les victimes qu'il est parvenu à envelopper, tandis que vous, plus les cadavres vous offrent à sucer, plus vous les rapprochez du foyer de votre boutique de grimaces appelée église; mais cette petite différence de mœurs et de coutumes ne doit pas vous rebuter: avec un peu de bonne volonté vous parviendrez bien à imiter l'impartialité de votre digne émule.

Mais j'oublie la réponse que je dois à maître Paul. Qu'il sache donc que je ne me suis jamais battu contre l'étranger; l'on m'a conduit, malgré moi, et sous peine de mort, contre des frères qui ne m'avaient jamais fait aucun mal, et l'on a poussé la barbarie jusqu'à m'ordonner d'achever les malheureux blessés que je trouvai gisants sur le champ de carnage. Voilà, frères, un petit échantillon des sentiments paternels des aigles et des lions..... Après des traits si charitables, attendez quelque chose de bon de ces brutales majestés; elles vous tiendront longtemps avec le bec dans l'eau. Bien plus, elles ne profiteront du temps que vous leur accorderez que pour augmenter leur part aux dépens de la vôtre, pour s'armer et s'aguerrir contre vous. Ne comprenez-vous pas, frères, le fin mot de la Garde-civique? Ne voyez-vous pas que sous le spécieux prétexte de défendre un pays qui ne peut être impunément attaqué, puisque son indépendance est garantie par les cinq grandes puissances de l'Europe, on armé les riches contre les pauvres et que, pendant que nous sommes occupés à les enrichir, eux, les riches, n'osant plus compter sur l'armée, parce que les soldats sont nos enfants, ils sont occupés à s'exercer à la guerre contre nous. Vous l'avez vu, frères, l'année dernière à Gand où tout ce qui avait un fusil du gouvernement *paternel* était accouru avide de répandre votre sang pour conserver la part qu'il a reçue du lion...

§ XVII.

Après avoir avoué que Dieu permet les révolutions pour l'instruction des nations et avoir ainsi honoré les révolutionnaires comme des envoyés du Très-Haut pour couper les serres aux aigles et les griffes aux lions, Paul se pose contre eux en prophète de malheurs. Mais Paul n'est qu'un prophète aveugle qui, croyant s'adresser aux terroristes de 93, prononce, sans se l'imaginer, sa propre condamnation.

Qu'avez-vous à nous reprocher, Paul l'Exploitant, si ce n'est d'avoir été toujours les dindons de vos farces et de nous être de tous temps laissés fouler sous vos pieds et conduire comme un vil troupeau de bétail, là où vous avez bien voulu nous avoir? Serait-ce parce que nous vous enrichissons et que nous vous tenons à rien faire que Dieu se déclarerait contre nous? nous n'en sommes que trop punis.

Revenez de votre grossière erreur, maître Paul, et persuadez-vous bien que c'est aux prolétaires, aux travailleurs, au paupérisme enfin que vous avez à faire et non à Robespierre ni à Marat. Les pauvres gens se disent entre eux que Dieu n'a pas créé deux espèces d'hommes, l'une pour souffrir et l'autre pour jouir; ils comprennent très-bien que tous les hommes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs sociaux et que si des privilèges étaient permis, ils reviendraient de droit à ceux qui produisent tout et non à ceux qui ne produisent rien que leur bonne mine.

— Puisque vous n'êtes ni Robespierre ni Marat mais un pauvre sentant les douleurs des autres pauvres et assez hardi pour élever la voix en leur faveur, pourquoi alors, direz vous Paul, attaquer les prêtres et la religion qu'ils prêchent?

Parce que la religion des prêtres consacre cet état de choses et que ses ministres sont, comme vous le dites très bien, les plus fermes à leur poste pour soutenir les forts contre les faibles et perpétuer l'injustice, tout en feignant d'aimer ce pauvre peuple dont ils s'efforcent de prolonger la servitude; parce que les prêtres croient apaiser la faim et essuyer toutes les larmes en exhortant les pauvres travailleurs à prendre leurs maux en patience pour gagner le Ciel pendant qu'ils prennent, eux, comme tous les riches, leur Paradis ici bas: Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, disent les faits de ces messieurs.

En voyant cela, les pauvres gens se demandent: Puisque les peines, les misères, la faim, la soif, la nudité, l'asservissement, l'ignorance et les privations de toutes espèces sont si avantageux, si utiles, nécessaires même pour mériter le salut éternel, pourquoi les prêtres, les nobles et les gros bourgeois, qui sont bien plus instruits, bien plus savants que nous, ne recherchent-ils pas toutes ces choses si agréables à Dieu et nous laissent-ils aller seuls en Paradis?

Puisqu'il est aussi difficile à un riche d'entrer dans la gloire céleste qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, d'où vient, se disent ces raisonneurs, que nous voyons des prêtres riches, des hommes instruits et même des savants riches? veulent-ils donc se damner sciemment et de parti pris? Cela n'est pas possible; les heureux ne nous font accroire ces balivernes que pour nous empêcher autant qu'ils le peuvent d'aspirer au bonheur dont ils jouissent, parce qu'il n'y a pas assez de bonheur au monde pour que nous en ayons tous autant qu'eux, et ils savent bien que nous ne pouvons monter l'échelle du bonheur qu'en la faisant descendre jusqu'à ce que toutes les montagnes soient aplanies et que les chemins raboteux et tortueux aussi soient devenus droits et unis.

Vous, Paul l'Exploitant, qui avez *étudié la théologie* et le droit *du canon*, et qui êtes par conséquent riche en sophismes, vous pourrez probablement donner aux questions indiscrètes de ces *braves gens une autre réponse qui y satisfasse; quant à moi, je ne* puis le faire qu'en vous jetant un pavé au nez

Ce sera donc bien à vous, Paul l'Exploitant, que le peuple demandera un compte terrible et non à lui-même; et il est déjà en train, comme vous voyez, de se rendre compte sur votre compte.

§ XVIII.

Maître Paul, toujours sous l'influence des ombres de Robespierre et de Marat, déclare bien connaître Pierre l'Exploité et les œuvres de ses généreux devanciers; et il croit le prouver en disant que les listes de proscriptions sont encore là pour les rappeler à sa mémoire.

Quoi! Paul l'Exploitant, vous savez que les mêmes causes produisent toujours et invariablement les mêmes effets et vous ne travaillez à la destruction de ces causes qu'en faisant accroire au pauvre peuple qu'il est dans une croissante prospérité!... Vous ne périrez donc pas innocent, misérable!... Mon avis est que, pour des êtres aussi impudents, l'on ne dresse point de listes de proscriptions, mais qu'on les envoie tout droit en Paradis.

§ XIX.

Paul veut aussi mettre son tricorne à la mode des gros bourgeois et parler *progrès*.

C'est ici qu'il faut rire de pitié!... Est-ce qu'il y a des époques où les écrevisses marchent en avant?... Personne ne s'y trompe, Paul; on connaît les progrès que vous voulez réaliser: votre loi des couvents est là pour lever tous les doutes à cet égard.

§ XX.

A la sixième page de sa brochure, Paul me dit obligeamment que les grossiers *mensonges percent* dans l'appel que j'ai adressé à mes frères et à la presse, et il ne prouve aucun de tous ces grossiers mensonges; peut-être ignore-t-il l'art de prouver un mensonge... en ce cas, Paul, voici comme l'on s'y prend:

Vous me dites, page 10 de votre pamphlet, que je verse un *déluge* de malédictions contre la *société tout* ENTIÈRE; et tous mes frères voient clairement que je n'ai attaqué que le monstre à triple têtes, le clergé, la noblesse et la haute bourgeoisie. Or, de deux choses l'une: ou la société, selon-vous, se compose uniquement des trois castes que je viens de nommer, et alors, le pauvre peuple n'est rien à vos yeux, et toutes les flatteries et les protestations d'amour que vous lui adressez sont autant de *mensonges*; ou bien la société comprend indistinctement tous les hommes, pauvres et riches, et alors, vous, Paul l'Exploitant, vous êtes *un vil menteur* puisque je n'ai pas attaqué les pauvres.

Moi, je prétends que le pauvre peuple ne fait point partie de la société puisqu'il y est partout mis à la porte, excepté là où il y a quelque peine à lui distribuer; voilà pourquoi j'appelle société les trois espèces d'animaux de proie clairement désignés dans mon appel.

§ XXI.

A la page onze, Paul ose affirmer que le clergé porte dans le sein des familles des paroles de paix et de concorde; et moi, j'affirme positivement qu'il a pour mission de désunir les membres de la famille, et je le prouve:

Les généreux devanciers du clergé actuel mettent dans la bouche de Jésus, ce véritable ami des pauvres et de la famille, ces paroles:

« Je ne suis pas venu apporter la paix mais le glaive; je suis venu séparer le mari de sa femme, le fils de son père et la fille de sa mère. »

Encore une fois, Paul, de deux choses l'une: ou vous êtes meilleur que votre religion, et alors, comment peut-elle être inspirée de Dieu? ou bien votre religion vient réellement de Dieu, et alors vous devez en conscience accomplir votre écriture sainte jusqu'au moindre iota et, par conséquent, en vertu de l'autorité divine, vous devez désunir les membres de la famille. L'affaire *Mortara* et tant d'autres du même genre prouvent éloquemment votre fidélité au précepte qui vous ordonne de troubler les familles....

Quelle imprudence de votre part, Paul, de me prêter si bêtement vos noirs flancs! Vous n'avez donc pas appris l'escrime?.... Allez vite faire panser vos blessures et ne revenez plus à la charge, car le mensonge n'est pas de force à se mesurer avec la vérité...

§ XXII.

Le Lion-Belgique se sentant blessé à mort, termine enfin ses douloureux rugissements en appelant à lui tous les autres oiseaux de proie; mais ils sont trop bien repus pour répondre à son appel et le pauvre peuple y répondra encore moins, car voici ce que lui disent les associations ouvrières de Gand par la bouche d'un de leurs chefs:

« ..... Nous sommes mûrs, et s'il fallait jamais encore armer « nos bras pour conquérir la liberté, sachez MM. les fabricants, « que nous nous rappellerons du passé et que le sang versé par « l'ouvrier l'affranchira cette fois de votre ignoble barbarie, dont « vous donnez en ce moment même une preuve émouvante, en « empêchant par tous les moyens les collectes en faveur des famil- « les des condamnés de Gand, qui sont réduites à la plus horrible

« misère. en vertu d'un jugement odieux et par suite d'une partia-
« lité indigne du pouvoir ; oh ! non, nous ne serons plus à l'avenir
« vos dupes ; nous combattrons, oui, pour la liberté et pour nos
« intérêts, mais ce ne sera plus pour vous que nous ferons le sa-
« crifice de notre vie. »

Vous avez donc beau hurler, Paul, qu'on en veut à votre Dieu, qui n'est autre chose que l'or et le pouvoir, et à vos autels qui ne sont que vos boutiques ; le peuple ne se laisse plus prendre à ces filets ; il sait l'usage que vous avez fait et que vous faites encore du nom de Dieu. C'est au nom de Dieu que vous vous êtes emparé de la domination absolue, non seulement sur les peuples, mais encore sur les souverains ; c'est au nom de Dieu que vous avez excité, prêché et déclaré toutes les guerres de religion qui n'avaient d'autre but que d'affermir et d'étendre votre pouvoir ; c'est au nom de Dieu que vous avez opéré le massacre des Saxons, des Albigeois, des Protestants et de toutes les sectes sorties de votre sein fécond en absurdités ; c'est au nom de Dieu que vous avez établi la sainte inquisition, allumé les bûchers, brûlé les gens sous prétexte de sorcellerie, jeté aux fers et proscrit les astronomes, enterré vifs sur la grand'place de Louvain, des femmes qui avaient eu l'indiscrétion de lire votre bible ; c'est au nom de Dieu toujours que vous avez fait décréter les dragonnades qui ont obligé *deux cent mille familles* françaises à quitter le sol natal pour échapper aux supplices que leur destinait votre fureur sanguinaire ; et c'est encore au même nom de Dieu qu'aujourd'hui vous voulez armer les riches contre les pauvres et les pauvres contre eux-mêmes en feignant les appeler contre Robespierre et Marat ; mais c'est en vain, Paul, cette arme est émoussée : le *saint nom de* Dieu inspire aujourd'hui, à votre grande honte et confusion, des sentiments bien plus dignes de lui.

LE CONSERVATEUR PROGRESSISTE.

Il est député, non certes en vertu du talent, mais par la grâce de ses écus. Le veau d'or quoiqu'on en dise, est le dieu protecteur de la plupart de ces messieurs. Quelques-uns doivent beaucoup aussi au père de la vendange. Il y en a un qui, dit-on, rempli son collège d'ivresse avec autre chose que des harangues. Quant à notre homme, il a posé en théorie, dans sa circulaire, le grand culte des intérêts matériels. Le jour même où son nom sortait de l'urne, les électeurs voulaient le pousser à une profession de foi catégorique.

— Vous vous prononcez pour la politique du moment, lui ont-ils dit ; êtes-vous donc ministériel ?

— Je suis conservateur-progressiste, répondait-il, en levant le front en l'air, du côté de la rosace du plafond.

Ailleurs, il ajoute que sa douleur serait profonde, si l'on se mettait à le confondre avec le troupeau servile des autres. Croirait-on bien faire de lui un député soliveau, une borne ; Il votera, il est vrai, il interrompera, il criera, il glapira pour MM. les Ministres actuels ; mais c'est l'amour du progrès qui le veut ainsi. Oui, il sera bruyant surtout s'il s'agit de mettre ordre à ce qu'un de ses confrères demandât le retrait des lois restrictives de la liberté de la presse. Hélas ! la presse est un recul et la loi Tesch-Faider un très-beau gage d'avenir. En passant dans l'hémicycle, M. De Fré ou Defré (lequel ?) l'appellera « mon cher confrère, » sera-t-il ministériel pour cela ? point de doute que M. Muller lui donne une petite tape sur le ventre, lui qui en a un si beau. Est-ce à dire qu'il obéira à cet abdomen ? Enfin M. Frère, insigne honneur ! lui secouera trois doigts de la main, et ne lui dira pas : « Comment vous portez-vous ? » mais « Comment votez-vous ? » Voyons, se sentira-t-il corrompu pour si peu ?

On l'entend dire à toute heure : « Je suis de ceux qui vont en avant, je suis du progrès. »

Progrès, progressiste, sont deux mots stéréotypés dans son vocabulaire. Il trouve du progrès en tout. Si le progrès n'existe pas, il l'invente.

Mais il n'a que l'embarras du choix.

« Progrès de la politique intérieure : » les troubles de Gand, les grèves d'ouvriers dans le Borinage, tout cela est arrangé admirablement à l'aide du progrès.

« Progrès dans l'organisation des voies de fer : » Quel admirable réseau ! Quels riches moyens de transports ! sans compter que la plupart des concessions sont entre les mains de notre homme et de ses amis.

« Progrès de la diplomatie : » Il y a deux ans Ayraud-Degeorge demandait l'annexion de la Belgique à la France ; aujourd'hui Proudhon soutient que c'est nous qui la désirons : premier progrès. Notre homme, en outre, a fait nommer son petit cousin sous secrétaire d'ambassade : second progrès, bien plus grand que le premier.

« Progrès dans les charges du trésor ; » Il veut les fortifications d'Anvers ; il est de ceux qui démontrent par chiffres que plus un état se ruine, plus il est heureux ; de plus, il vient de se faire nommer membre du conseil d'une administration que protége le gouvernement. Progrès qui dépasse tous les autres.

Il y a encore vingt sortes de progrès de cette même force, à la roue desquels il pousse courageusement ; avec ardeur et des deux mains.

Mais où il est beau à étudier, c'est lorsqu'il s'occupe de résoudre la grande question du bien-être des classes souffrantes. En cela, avouons-le, il est sublime, d'autant qu'il n'aborde guère cette intéressante matière que le ventre à table et le verre à la main. Ecoutez-le.

« Garçon, faites frapper encore une bouteille de vin de Champagne !

— Ce peuple, qui passe sous les fenêtres du restaurateur, a une figure hâve et amaigrie ; On voit qu'il meurt de faim. A qui la faute si ce n'est aux utopistes qui le convient sans cesse à la conquête des libertés politiques ? La liberté a-t-elle jamais nourri un seul homme ? Est-ce qu'on mange des droits ? — Garçon, un filet chevreuil aux champignons ! — Oui, c'est une folie que de dire à l'ouvrier : « Moralise-toi, étudie, pense, réfléchis aux intérêts de l'état qui sont aussi les tiens ; deviens progressivement électeur, éligible, élu. » Oui, c'est une doctrine perfide. L'ouvrier doit rester ouvrier éternellement, et ne point avoir d'ambitions intempestives. Une bonne morale est celle qui enseigne à se contenter de peu. — Garçon, encore une bouteille de champagne frappé, deux perdreaux rôtis et une salade de homards !

— Ils sont bons dans le côté gauche avec leurs idées de réforme. Que parlent-ils donc toujours de réformes ? Y-a-il sous l'azur du ciel quelque chose qui ne soit pas à sa place ? Qui est-ce qui ne se trouve pas heureux de vivre ? Qui est-ce qui n'a pas dans son assiette on dans sa coupe de cristal du bonheur à bouche que veux-tu ?

— Garçon, un peu de vin de Syracuse pour me rincer la bouche ! Garçon, des primeurs ! Garçon, des poires, des ananas et de la gelée d'abricots, à trois louis le plat ! — Croirait-on qu'il se trouve encore des écrivains pour dire que cette admirable machine qu'on appelle le systéme représentatif laisse un besoin inassouvi, une espérance déçue ; une lacune et engendre l'ennui ? L'ennui ! on le combat en allant à l'opéra adorer les jambes des danseuses.

— Garçon, l'addition ? Payez-vous : je vais à l'opéra.

On lui rend sa monnaie.

« Garçon, faites approcher un fiacre ! Je me sens la tête excessivement lourde ; c'est le vin de Champagne, ou plutôt c'est le bonheur de vivre en Belgique sous le plus progressif des gouvernements possibles. »

Avant de monter en voiture, il voit un homme en haillons l'aborder.

« Mendiant que veux-tu ? Je ne donne pas aux paresseux.

— Je ne suis pas un paresseux, Monsieur. Voilà trois mois que je montre partout mes bras si propres au travail, et personne ne m'attache à un labeur, parce que je n'ai plus mes outils qu'il a fallu vendre pour avoir du pain durant la morte saison.

— Fais-toi soldat alors.

— Soldat, hélas ! c'est être peu de chose qu'être soldat en Belgique. Voyez-les passer sous vos yeux ! Ne sont-ils pas aussi tristes que moi ? Tenez, l'oisiveté les étiole comme elle me tue, petit à petit. Ils ont, il est vrai, un habit, du pain et une couche, mais aucun d'eux n'a une famille à nourrir.

Mais notre homme est monté pendant la dernière plainte. Cinq minutes après, il tombe dans l'orchestre au milieu d'autres conservateurs comme lui, et leur dit en les abordant :

— Eh bien ! la petite Frisette va débuter ce soir ; Frisette, vous savez, qui nous fait si bien rire après souper. On dit que sa jupe sera moins longue de deux doigts que celles des autres. J'espère que nous allons encourager ce raccourcissement en notre qualité d'amis du progrès.

N. O. D.

Enterrement civil.

Les tonsurés et leurs créatures sont sortis de leur limon à propos de l'enterrement du libre-penseur Verhaeghen : ils ont, paraît-il, trouvé entre la messe et l'orgie, assez de temps pour répandre leur bave impure sur tout ce qu'il y a d'hommes libres et indépendants en Belgique.

Qu'ils ne perdent point patience, si l'*Association des Solidaires* ne relève pas immédiatement le gant qui lui est jeté par leur délirante stupidité, c'est une réponse adressée à l'un des leurs, laquelle absorbe la plus grande partie de notre organe, qui en est la cause.

Dans notre prochain numéro, ces réprouvés, ces maudits, ces pauvres ouvriers sans lettres et sans sciences, qu'ils exploitent et tuent à petit bruit pour se regorger de plaisirs et de richesses, et pour envoyer leurs enfants aux écoles et aux universités, sauront bien leur prouver qu'ils en savent assez long pour avoir raison de leurs odieuses et crétinisantes diatribes.

En attendant, nous leur conseillons de se distraire de leurs ennuis dans les salles d'exercices de leurs couvents, ou par quelques séductions opérées au confessionnal, ou bien encore, par quelques bonnes petites captations testamentaires.

Ce sont là des calmants qui ne paraissent pas trop dédaignés par ces Messieurs !

Nous rendrons compte prochainement des enterrements du docteur Bernard à Londres et du prolétaire Puisseau à Quiévrain, tous deux morts sans le concours du clergé.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, *A BRUXELLES.*

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

Numéro 16. 2me Année. 7 Janvier 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 6 Janvier 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Aux Etats-Unis, la bataille livrée à Fredericksburg n'a pas été si funeste pour les fédéraux que les journaux l'avaient annoncé. Les nouvelles que nous recevons aujourd'hui nous apprennent que si la victoire n'est pas restée tout-à-fait indécise, l'avantage remporté par l'armée des esclavagistes est loin d'être décisif. Quand donc finiront ces luttes sanglantes, ces horribles boucheries qui sont toujours l'œuvre des oppresseurs de l'humanité et qui en Amérique ne sont dues aujourd'hui qu'à la cupidité des propriétaires d'esclaves? Tout ce qu'il y a en Europe d'hommes intelligents et de cœurs généreux proteste contre la politique égoïste et barbare des colons du Sud.

Nous devons mentionner une grande démonstration ouvrière qui vient d'avoir lieu à Manchester, contre l'esclavage et en faveur de la politique du président Lincoln. Tout le monde sait que Manchester est la métropole cotonnière de l'Angleterre, et par conséquent un des points de l'Europe où la guerre américaine est le plus profondément et le plus douloureusement ressentie. Et c'est pourtant là, au milieu des souffrances accumulées, au mépris du plus puissant intérêt, et par les victimes elles-mêmes, que les principes ont été proclamés dans une manifestation qui ne peut manquer de produire le plus grand effet des deux côtés de l'Atlantique.

Quel spectacle touchant et sublime de voir ces nègres blancs de l'industrie européenne réclamer ainsi les droits de leurs malheureux frères, les noirs du Nouveau-Monde. « Le meeting, dit la motion présentée par un des orateurs, reconnaissant la fraternité commune de l'humanité et le droit sacré et inaliénable de tout être humain à la liberté personnelle et à une égale protection, témoigne de son horreur pour l'esclavage des nègres en Amérique, et pour la tentative des rebelles suddistes, détenteurs d'esclaves, d'organiser sur le grand continent américain un Etat ayant l'esclavage pour base. »

C'est évidemment un fait étonnant et auquel personne ne s'attendait, que la résolution du gouvernement britannique de renoncer aux îles ioniennes. Cette résolution, vrai coup de théâtre de la politique anglaise, donne lieu à mille suppositions. Le gouvernement anglais changerait-il en Orient sa tactique traditionnelle, deviendrait-il révolutionnaire autant qu'il fut jusqu'ici conservateur?

L'abandon positif de la candidature du petit Alfred au trône de Grèce, abandon officiellement annoncé par les représentants de l'Angleterre, de la France et de la Russie, est aujourd'hui confirmé.

Les nouvelles de Serbie annoncent que l'état des esprits promet l'explosion de nouveaux conflits tant avec la Porte qu'avec le gouvernement, et même avec le prince.

On écrit de Varsovie, le 24 décembre, que la police vient de découvrir l'imprimerie d'une des feuilles secrètes du parti révolutionnaire, et d'arrêter les courageux citoyens qui avaient pris part à cette publication. Ce journal s'appelle le *Ruch* (le *Mouvement*), et l'on venait d'en imprimer le 10e numéro, quand les agents de la police sont entrés. On rattache à cette affaire l'arrestation de quelques autres citoyens. Le Ruch était un des organes du comité révolutionnaire de Varsovie ; mais vu l'organisation prudente de ce dernier, il est à espérer que cet événement ne fera pas découvrir les membres de ce comité.

Le mouvement qui se fait en Allemagne est digne de toute l'attention des démocrates, car il doit avoir une portée immense au point de vue de la régénération prochaine de la vieille Europe. Au moment où les membres du parlement viennois ont suspendu leurs travaux après vingt mois de session et où le parlement prussien va rentrer en scène, il nous paraît opportun de jeter un rapide coup d'œil sur la situation des partis en Allemagne. Là aussi, on retrouve en présence les deux grands partis qui se disputent la prépondérance dans nos sociétés modernes : le parti du *statu quo* et le parti du progrès, le parti de l'autorité et du privilège et le parti de la liberté et de l'égalité, le parti des grands et le parti du peuple.

C'est en Prusse que le droit populaire compte ses plus vigoureux défenseurs; c'est en Autriche, parmi les seigneurs féodaux, le clergé romain et ses adhérents que le droit divin rencontre ses partisans les plus obstinés. Par une étrange anomalie, chacun des deux souverains des deux principales puissances marche à l'encontre du principe dans lequel il semble qu'ils devraient chercher leur force.

En Prusse, M. Guillaume, prétendant régner par la grâce de Dieu, s'efforce, mais en vain, de fouler aux pieds le droit populaire proclamé par les mandataires du corps électoral. En Autriche, au contraire, la maison de Hapsbourg, cette vieille souche de féodalité et de tyrannie, cette dynastie si justement odieuse aux yeux de tous les amis du progrès, cherche à réagir contre son principe fondamental et fait chaque jour d'hypocrites concessions à la liberté. C'est là certainement un singulier état de choses, que nous signalons comme un incident digne de remarque, mais qui ne saurait avoir une sérieuse influence sur l'avenir brillant de l'Allemagne démocratique.

C'est qu'en dehors des souverains, il y a au centre de l'Europe continentale un grand peuple qui s'éclaire au rayonnement des luttes modernes : c'est qu'au dessous de l'Allemagne régnante et gouvernante, il y a l'Allemagne qui travaille et souffre, mais aussi qui pense et étudie. Là, si les idées mettent longtemps à éclore, c'est à dire s'il faut longtemps pour délivrer les intelligences de ce mysticisme que les sectes protestantes, non moins contraires à la saine raison et funestes pour la démocratie que l'Eglise catholique, ont inculqué aux populations germaniques, dès que l'impulsion est donnée, dès que la conviction a pénétré dans les esprits, il n'est plus de puissance humaine qui puisse en arrêter l'essor.

Or, cette impulsion se révèle partout en Allemagne, surtout au point de vue de l'instruction et de l'économie sociale. Tandis que les gouvernements y sont encore imprégnés de cet esprit féodal et ultra-monarchique qui semble être un anachronisme au XIXe siècle, le peuple s'y éclaire et s'essaie en silence à la pratique des réformes économiques et industrielles ; par la création de banques populaires qui fournissent aux travailleurs actionnaires les instruments de travail et les capitaux nécessaires à la production ainsi que par l'organisation d'associations pour l'exploitation en commun des diverses branches de l'industrie, il fait entrer dans le domaine des faits les théories les plus immédiatement réalisables du socialisme. Ainsi le peuple allemand travaille en secret à l'extinction de l'ignorance et de la misère ces deux grandes plaies de nos sociétés civilisées, et prépare les matériaux dont il construira l'édifice de la République démocratique et sociale.

Dans un article sur l'enterrement de M. Verhaegen, le *Courrier de Bruxelles*, journal catholique, s'est efforcé d'abimer sous le poids de ses sarcasmes l'association des *Solidaires*. Comme d'habitude, ses armes de prédilection sont l'injure et la calomnie. Il se plait particulièrement à cracher son venin sur la personne d'un de nos collaborateurs, Prosper Voglet, auteur de la pièce de vers AU PRÊTRE. « Chacun a pu voir, dit la feuille jésuitique, parmi les Solidaires, un crapuleux aveugle qui gagne péniblement sa vie à courir les estaminets où il chante d'une voix enrouée des chansons que je ne qualifierai pas, etc. »

Chacun sait que notre ami Prosper Voglet ne tient pas beaucoup à l'amitié des catholiques et que la haine que ces messieurs lui vouent ne pourra jamais égaler le profond mépris qu'il ressent envers eux; mais plus la rage des prêtres, des cagots et des tartuffes le poursuit, plus aussi s'accroît l'estime que nous avons pour lui.

Cependant il a cru devoir adresser au journal catholique, le 26 décembre, la lettre suivante que ce dernier n'a pas eu le courage d'insérer dans ses colonnes :

A M. Goemard, imprimeur-éditeur du journal le Courrier de Bruxelles.

Monsieur,

Un de mes amis vient de me donner lecture du numéro de votre journal daté du dimanche 21 décembre, dans lequel sous la rubrique *Chronique*, signée Zosime, pour avoir trop bien senti le coup que vous a porté la mort du libre-penseur Verhaegen, après vous être outrepassé en invectives et en injures envers les Francs-Maçons et contre l'association des *Solidaires*, à laquelle, sachez-le tout d'abord, je suis d'autant plus heureux d'appartenir qu'il

faut jouir d'une moralité irréprochable pour y être admis, vous me faites, monsieur, bien que vous ne vouliez pas me nommer directement pour un motif quelconque, vous me faites l'honneur d'une attention toute particulière.

Je ne tiens pas compte, monsieur, des injures que le métier que j'exerce à cause de cécité vous donne l'occasion de m'adresser. Si je n'ai pas le loisir de gagner, comme vous, ma vie en serre chaude, si je procure péniblement le pain à mes enfants par les chansons de ma voix enrouée, je suis en tout semblable aux milliers d'exploités, brisés et rompus au labeur le plus dur pour avoir engraissé et entretenu dans la paresse les gens que vous servez. Ce qui m'oblige à protester contre la colère mal déguisée que vient d'allumer en vous la manifestation anti-catholique occasionnée par l'enterrement de M. Verhaegen, c'est la souillure que vous venez de faire à une réputation dont beaucoup d'écrivains et bon nombre de prêtres seraient heureux de jouir. Voilà 22 ans, monsieur, que je suis chanteur ambulant; je suis généralement connu, non seulement à Bruxelles, mais dans toute la Belgique, et je défie n'importe quel homme, quel que soit le parti auquel il appartienne, de désigner un seul acte de ma vie publique et privée qui pût me mériter la qualification de crapuleux. Malgré la grossière calomnie que vous a inspirée votre rage contre l'association des *Solidaires*, je dois vous remercier pourtant d'avoir bien voulu avouer que je gagne *péniblement* ma vie, tandis que tant d'autres catholiques m'accusent, afin de me nuire dans l'opinion publique, d'avoir des propriétés, soit à Bruxelles, soit à Anvers, soit ailleurs, que sais-je? partout où j'ai été reconnu comme libre-penseur j'ai trouvé des catholiques pour me calomnier.

Vous voyez donc, monsieur l'éditeur, que votre bon Zosime, tout en voulant me faire du mal à cause de certaine brochure publiée dans le courant du mois de mars, m'a fait aussi beaucoup de bien; il y a compensation. Cependant, j'espère que vous aurez l'obligeance de bien vouloir insérer ces quelques lignes dans votre prochain numéro, en attendant que la justice des tribunaux vienne prononcer entre un honorable écrivain et un crapuleux aveugle.

Sur ce je vous salue,
Prosper VOGLET.

A LA RÉDACTION DE LA *TRIBUNE DU PEUPLE*.

Messieurs et Amis,

Si nous n'avons pas jugé à propos de répondre aux criailleries des organes de la sacristie, c'est que nous devons, sous peu, livrer à la publicité le rapport annuel de 1862, dans lequel nous aurons soin, comme bien vous le pensez, de leur rendre la monnaie de leur pièce, et ce en des termes convenables comme ont l'habitude de répondre ces pauvres ouvriers sans lettres et sans science.

La mort ou plutôt l'enterrement du libre penseur Verhaegen en jetant la consternation parmi les rédacteurs de la boutique divine, au point de leur arracher des insultes à l'adresse des Francs-Maçons et des calomnies pour les *Solidaires*, ne doit en rien nous étonner.

Pour notre part, disons-le franchement, nous nous y attendions. Mais nous étions loin pourtant de supposer qu'un succès aussi complet devait couronner nos désirs, ce qui fait que, bien malgré nous, nous sommes en quelque sorte obligés de leur voter des remerciements pour la propagande toute désintéressée qu'ils ont faite pour notre association près de leurs savants et spirituels lecteurs, les ignorants, selon leurs dires, s'étant tous enrolés sous le drapeau de la libre-pensée. En effet, depuis le jour où nous nous sommes constitués en société, nous avons dû prélever sur les recettes des sommes assez importantes afin d'aboutir, par une propagande active, à faire connaître non seulement à la Belgique mais au monde entier l'existence de notre institution qui, à cause des précautions prises par les tonsurés, ne devait jamais arriver à la connaissance des fidèles, lesquels ne tirent leur savoir et leur science que de la lumière éblouissante des pères de l'église. Cette fois ils seront édifiés sur notre compte, c'est tout ce que nous voulions.

Dans l'intérêt de la vérité pourtant, nous croyons devoir vous rapporter comment nous avons été amenés à prêter notre concours à cette funèbre cérémonie.

Dans la journée du lundi 8 décembre dernier le bruit s'était répandu dans Bruxelles que M. Verhaegen venait de mourir. Le soir même à la séance du comité on en parla et il fut décidé qu'une délégation irait instantanément s'enquérir, près des amis du défunt, de la manière dont il était mort, et dans le cas où il aurait conservé ses convictions philosophiques le comité plus les membres présents prirent, à l'unanimité, la résolution de convoquer l'association qui s'est empressée de répondre à notre fraternel et bienveillant appel. Vous voyez, Messieurs, que nous n'avons reçu de mot d'ordre de personne.

Quant au motif pour lequel les hypocrites ont été poussés au paroxisme de la colère contre les *Solidaires*, c'est que ceux-ci par leur présence ont imprimé à cette inhumation son véritable cachet d'enterrement civil, et que par contre aussi ils sont appelés, nous en avons la ferme conviction, à couler un jour complètement le misérable commerce de prières. Nous prouverons cela par la suite en comparant le coût de l'une des plus minces entreprises des prêtres avec notre façon uniforme de rendre les derniers honneurs à tous ceux qui meurent en emportant l'estime de leurs concitoyens.

Si ce n'était abuser de votre obligeance, nous nous étendrions sur quelques-unes des absurdités que nous aurons soin de ne pas omettre dans notre rapport. Nous nous bornerons donc, pour le moment, à vous dire que si les Tartuffes citent comme exemple la mort du père ou frère ou fils Lacordaire comme ayant avalé un bon dieu avant de plier bagage, ils ont eu grand soin de ne pas souffler mot du décès de cet ignorant abbé nommé Lamennais. Mais qui sait? ce nom n'était probablement pas présent à la mémoire de ces dignes et pieux écrivains qui poussent l'honnêteté évangélique et chrétienne, nous allions écrire la lâcheté, jusqu'à calomnier un aveugle.

Nous saisissons cette occasion pour vous communiquer une copie d'une poésie dédiée à notre association par notre ami et associé Prosper Justin Voglet.

Recevez, avec les marques de notre sympathie, nos salutations fraternelles.

Pour le comité de l'association des Solidaires,
LE SECRÉTAIRE,
Désiré BRISMÉE.

Enterrements civils.

Dans notre dernier numéro, nous avons promis à nos lecteurs de rendre compte de trois enterrements civils qui ont eu lieu depuis peu; au lieu de trois, nous en avons aujourd'hui quatre à enregistrer.

Malgré tous les détails donnés par les journaux quotidiens sur la mort et l'enterrement de M. Verhaegen, nous croyons devoir à notre tour nous occuper de ce sujet, parce que notre journal s'adresse particulièrement à des ouvriers qui n'ont ni les moyens de s'abonner aux grands journaux, ni le loisir de les lire vu que le travail absorbe presque tous les instants de ces ilotes de nos Sparte modernes.

Comme républicains-socialistes, nous avons eu dans l'ex-président de la Chambre, durant toute sa carrière politique, plutôt un adversaire qu'un partisan de nos idées; c'était une de ces incarnations du libéralisme doctrinaire que nous avons toujours combattu. Mais comme libres penseurs, comme ennemis du prêtre et des dogmes religieux, nous avons eu en lui, jusqu'à sa dernière heure, un des plus zélés défenseurs de nos principes. A ce titre donc, il était des nôtres; aussi n'est-ce qu'à ce dernier point de vue que nous rendons hommage à sa mémoire.

Les libres penseurs ne doivent jamais oublier que c'est à M. Verhaegen et à quelques-uns de ses amis que nous devons l'Université libre, cette haute école de rationalisme dont l'enseignement est complètement indépendant de l'Eglise comme de l'Etat, et qui compte dans son sein des professeurs et des étudiants sincèrement dévoués aux doctrines républicaines et socialistes. Si M. Verhaegen n'eut posé que ce seul acte de sa vie : la création de l'Université de Bruxelles, il suffirait pour rendre à jamais son auteur digne de la reconnaissance des partisans du libre-examen et de tous les amis du progrès social. Par la fondation de cette institution où toutes les idées progressives, même celles qui préconisent la démocratie la plus radicale, trouvent de l'écho, M. Verhaegen, sans s'en douter peut-être, rendit un éminent service à la sainte cause du peuple. Tant il est vrai que lorsque les hommes en sont arrivés à nier l'autorité divine et le pouvoir religieux la logique les pousse tôt ou tard au renversement de l'autorité humaine et du pouvoir politique; tant il est vrai qu'en demandant pour tous les hommes le droit de penser, de discuter et d'enseigner librement, il faut, si l'on veut rester conséquent, vouloir l'établissement d'institutions sociales qui assurent à chacun le DROIT DE VIVRE : Travailler à l'affranchissement des intelligences, prolétaires, c'est travailler indirectement à l'affranchissement de vos estomacs!

M. Verhaegen mourut le 8 décembre 1862, à l'âge de 67 ans. Avant de rendre le dernier soupir, il avait manifesté aux amis qui l'entouraient, à MM. Thiéfry, Van Schoor, Hochstein et autres, sa volonté bien arrêtée de mourir sans renier les principes philosophiques dans lesquels il avait vécu; il leur recommanda d'éloigner de son lit de douleur, surtout au moment de son agonie, les sollicitations importunes des prêtres et même, s'il le fallait, d'employer la force pour les repousser. Ses amis remplirent fidèlement ce devoir. Honneur à eux!

Verhaegen a légué 100,000 francs à l'Université libre, 50,000 francs à la franc-maçonnerie et 50,000 aux hospices de Bruxelles.

Le mercredi suivant, 10 décembre, il fut procédé aux funérailles. Ce fut une manifestation solennelle et imposante.

De nombreuses députations étaient venues de toutes les villes du pays pour y prendre part. Dès midi, une foule nombreuse stationnait devant la porte de la maison mortuaire, rue des Minimes. A une heure et demie, les portes se sont ouvertes et les commissaires ont fait entrer les délégués des différents corps constitués qui s'étaient fait représenter à cette funèbre cérémonie, et les amis du défunt.

L'exiguité du local n'a pas permis d'y introduire toutes les personnes qui auraient désiré y être admises, notamment la foule des maçons et l'association des Solidaires, lesquels se trouvaient en colonne serrée dans la rue des Minimes.

A deux heures, plusieurs discours furent prononcés, par MM. Vervoort, président de la Chambre, Fontainas, bourgmestre de Bruxelles, Duvigneaud, membre du conseil de discipline de l'ordre des avocats, Roussel, recteur de l'Université, Van Schoor, sénateur et président de l'Association libérale, Defré, membre de la Chambre, Albert Lacroix, conseiller communal, Albert Picard, avocat et président de l'Association des anciens étudiants et Hector Denis, étudiant en droit. Nous ne reproduirons qu'un seul de ces discours, celui de notre co-associé Hector Denis, délégué des étudiants de l'Université libre, qui s'exprima en ces termes :

Messieurs,

Je viens parler sur cette tombe au nom des étudiants d'une université libre, et dire adieu à un bienfaiteur et à un maître. Il y a trente ans, celui qui dort là érigeait avec d'autres une tribune à la liberté de la pensée, et hier encore il lui rendait un suprême hommage; car, je puis le dire, dans la lutte décisive du XIXe siècle, non seulement il fut de ceux qui nous donnèrent des armes, mais lui-même combattit jusqu'à la fin ce grand combat, et c'est là surtout que nous voulons l'aimer. Tantôt, quand on nous rappelait son passé, nous songions moins au désintéressement du citoyen, moins à la probité de l'homme qu'à la majesté du mourant; nous écoutions la voix de ce tombeau qui nous disait : Celui que je renferme est resté fidèle à ses principes jusqu'au bout; il n'a point connu les faiblesses ni les superstitieuses appréhensions de la dernière heure, et sa mort n'a pas été, comme celle de beaucoup d'autres, le suicide de sa conscience.

Une pareille mort est la consécration de nos principes; tout en montrant au pays celui-là même qui planta le drapeau du libre-examen, s'endormant dans les plis de son drapeau, elle fait voir encore qu'elle doit être grande cette liberté dont le culte donne d'aussi viriles et d'aussi puissantes convictions. Aussi, pour nous qui profitons de tels enseignements, c'est un devoir de parler. Sans doute qu'en mourant, M. Verhaegen, voyant l'œuvre inachevée, tourna ses regards vers l'avenir et vers nous; eh bien, représentants de cet avenir, nous venons dire aujourd'hui, que nous entendons encore nos maîtres dans la voie qu'ils nous ont tracée, que la liberté d'examen nous paraît un bien trop précieux pour que nous ayons la lâcheté de l'immoler et de grossir le nombre des palinodies; ici enfin, nous voulons signer un nouveau pacte, un éternel pacte avec cette liberté en proclamant notre reconnaissance pour un homme qui voua un tel culte à la vérité, à la science, au progrès, à tout ce qui fait notre devise.

Après ce discours, le cercueil a été déposé dans le char qui devait le conduire jusqu'au cimetière. Ce char funèbre, attelé de quatre chevaux, s'est mis en marche vers 3 heures. La famille suivait en voiture. Puis venaient à pied : les ministres, les représentants et les sénateurs, les échevins et les conseillers communaux, les membres du conseil général des hospices, le conseil de discipline de l'ordre des avocats et un grand nombre de membres du barreau, le conseil d'administration

et le corps professoral de l'Université, les délégués de l'Union des anciens étudiants, toute la jennesse universitaire de Bruxelles; les francs-maçons, parmi lesquels, outre les deux loges de Bruxelles, des délégués des loges de Gand, de Namur, d'Anvers, de Liége, de Verviers, de Mons, de Louvain, de Charleroi et d'Alost, ainsi que plusieurs francs-maçons anglais, français, allemands et hollandais. Ce cortège était fermé par l'association pour l'enterrement civil : les *Solidaires*. On peut évaluer à cinq mille personnes la foule qui composait le cortège.

Le cercueil a été descendu dans une fosse du nouveau cimetière de la ville à St-Josse-ten-Noode, non loin de l'endroit où nous avions enterré, six semaines avant, notre bon camarade Meskens, mort également en libre penseur.

M. Thiéfry s'est alors avancé sur le bord de la tombe qu'entourait une foule immense et a prononcé ces dernières paroles : « Verhaegen, tu m'avais confié un mandat; je l'ai exécuté fidèlement jusqu'au bout. Repose donc en paix; que cette terre te soit légère. »

Les journaux catholiques ont eu l'effronterie d'avancer que le cortège qui accompagnait les restes de M. Verhaegen avait été accueilli partout par des huées et des sifflements. Il faut vraiment une audace plus qu'ordinaire pour oser mettre sur le papier un aussi infâme mensonge. Ce fut au contraire au milieu du plus grand recueillement de la foule que le convoi funèbre traversa la ville et s'achemina vers le séjour des morts. Le peuple, surtout à Bruxelles, n'est plus si superstitieux que les feuilles catholiques voudraient le faire croire; il commence à s'habituer à ces enterrements civils qui deviennent très-fréquents, et il trouve aujourd'hui tout naturel qu'un homme qui a protesté toute sa vie contre les tendances liberticides du clergé et combattu ses funestes doctrines, proteste encore à l'heure de sa mort et soit enterré sans les ridicules pasquinades des ministres d'une religion dont il abjura les croyances de son vivant.

Ce n'est pas seulement du sein de la bourgeoisie lettrée, héritière des principes philosophiques du XVIIIe siècle, que sort cette protestation contre l'exploitation du prêtre; c'est surtout du sein du peuple qu'elle s'élève. Pour quelques rares membres de cette bourgeoisie qui ont eu le courage de garder jusqu'à la fin les idées dans lesquelles ils ont vécu et de mourir en dehors de l'Eglise, combien n'avons-nous pas eu d'enterrements civils de prolétaires? Cet état de choses ne doit pas nous paraître extraordinaire. Ne savons-nous pas que le travailleur est l'ennemi naturel du bourgeois, comme l'agneau est naturellement ennemi du loup qui le dévore. Et dans cette guerre acharnée entre le peuple exploité et la bourgeoisie exploitante, le prêtre n'est-il pas aussi l'auxiliaire naturel de cette dernière? Le prêtre n'enseigne-t-il pas aux travailleurs la soumission à leurs maitres et le respect envers les autorités établies? Ne nous étonnons donc pas si les membres de cette bourgeoisie incrédule et voltairienne, malgré leurs criailleries contre les couvents et leurs aboiements à la soutane, montrent souvent si peu de logique dans les actes de leur vie et particulièrement à leur dernière heure. Selon nous les journaux catholiques n'ont pas tort de se moquer de ces fameux libéraux qui le matin viennent assister dévotement à la messe et le soir s'en vont manger du calottin dans leurs réunions farocratiques.

Aussi, nos associations pour l'enterrement civil sont-elles dues presque exclusivement à l'initiative des prolétaires. « Pour peu qu'on réfléchisse, écrit un de nos amis, et qu'on se reporte par la pensée aux grandes époques de rénovation sociale, cette initiative n'étonne pas de la part du peuple, qui a toujours déduit avec une logique inébranlable toutes les conséquences des grands principes qui ont germé dans l'humanité. Et d'où vient cette supériorité de l'homme simple et ignorant sur la plupart des savants? De ce que ses intérêts ne sont pas en contradiction avec les vérités qu'il découvre. »

Voici encore un exemple des idées que nous venons d'émettre :

Le 8 décembre passé a eu lieu, à Quiévrain, sans le concours du clergé, l'enterrement d'Emmanuel Perseau, ouvrier tonnelier.

L'absence de la prêtraille autour de la tombe de ce courageux travailleur fut l'occasion d'une grande démonstration anti-catholique. Plus de 5,000 personnes tant de Quiévrain que de Mons, Jemmapes, Saint-Ghislain, Boussu, Thulin, Montrœul, Pommerœul, Hensies, etc., accompagnèrent les restes de Perseau jusqu'au champ du repos. Un échevin de Quiévrain prononça, au milieu du plus profond silence de la foule, quelques paroles pour dire que celui qu'ils venaient de déposer dans la terre était un honnête et laborieux ouvrier, mais peu amis des prêtres et complètement affranchi des superstitions que depuis tant de siècles ces hommes noirs inculquent à la pauvre humanité. « Homme de cœur et de probité, dit-il, Perseau n'était sans doute pas un profond génie, remplissant le monde du bruit de son nom; mais il était de ceux qui aiment le progrès, l'acceptent et n'apportent point d'entraves à sa marche. »

Aussitôt la tombe fermée, une souscription fut spontanément ouverte pour élever un mausolée à la mémoire du défunt, et une somme de plus de 400 francs fut recueillie à cet effet. Bien que nous ne soyons pas partisans d'élever des mausolées sur les tombes, parce que nous ne voyons en cela qu'un luxe coûteux auquel on dépense des sommes que l'on pourrait destiner à un but plus utile, nous constatons pourtant avec plaisir que cette fois ce n'est pas sur les restes de quelque grand personnage ou de quelque boutiquier enrichi que l'on veut élever un monument funèbre qui semble en quelque sorte perpétuer, au-delà du tombeau, les honneurs et les distinctions dont jouissent pendant leur vie les privilégiés de la société; non, c'est sur la fosse d'un obscur travailleur, d'un pauvre prolétaire, qu'on veut élever un monument; c'est la première fois, pensons-nous, que cela arrive. L'ouvrier est donc enfin regardé comme quelque chose dans cette société où trône le parasitisme.

Et puisque nous voilà arrivés à parler des privilèges et du bien-être que la société actuelle accorde aux uns et du mépris et de la misère dont elle accable les autres, passons immédiatement à l'enterrement d'un de ces hommes dont toute la vie ne fut qu'une lutte perpétuelle pour renverser cette société inique et ses institutions barbares et la remplacer par une ère nouvelle, l'ère de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Nous voulons parler du citoyen Simon Bernard, dont le nom, chacun s'en souvient, fut mêlé il y a cinq ans dans l'affaire d'Orsini.

Une lettre de Londres nous fournit les détails qui suivent sur l'enterrement de cet indomptable champion de la République sociale :

« Un cortège nombreux, réuni chez M. Lorgue, Percy street, Bedford square, accompagnait dimanche, 30 novembre, au cimetière de Paddington, Simon Bernard, décédé à Londres à la suite d'une longue et cruelle maladie. Le corps n'a pas été porté à l'église et aucun prêtre n'a cherché à imposer ses services. M. Alfred Talandier, magistrat de la république française et exilé après le coup d'Etat du 2 décembre, a prononcé sur la tombe un discours d'adieu. Bradlaugh, le socialiste anglais connu sous le nom d'iconoclaste; Félix Pyat, ex-représentant du peuple à l'Assemblée constituante; Holyoake, socialiste anglais, et Schœrer, démocrate allemand, ont également prononcé des discours. MM. Hertzen, Bakounine, Schapper, Nadaud, etc., assistaient à l'enterrement. M. Fernando Gariddo, le célèbre socialiste espagnol, auteur de l'*Espagne contemporaine*, a fait exprimer ses regrets de ne pouvoir prendre part à cette cérémonie funèbre. M. Garrido est depuis plusieurs mois retenu sur un lit de douleur par suite d'une fracture de la jambe qu'il a subie en allant visiter les associations ouvrières si florissantes de Rochdale. »

Enfin une lettre datée de Quiévrain et adressée à la *Sentinelle du Borinage* rend compte de la manière suivante d'un quatrième enterrement civil auquel on vient de procéder il y a quelques jours :

Notre commune vient encore d'être témoin d'un nouvel exploit de la prêtraille de cette localité; il y a deux semaines à peine que tous les habitants bien pensants, tant de Quiévrain que des communes environnantes, conduisaient à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'un honorable citoyen que la calotte n'entoura point des simagrées catholiques, et hier, la même affluence se pressait derrière l'humble cercueil d'un pauvre enfant de 6 à 7 ans et le déposait au champ du repos, sans le concours d'aucune personne de la gent tonsurée.

Quel crime avait pu commettre ce petit être pour être traité de la sorte par le soi-disant ministre du Christ, qui *naquit, vécut et mourut pauvre? — Hélas! comme le Christ* ce petit innocent était pauvre, et ses parents n'avaient pu verser, entre les mains de son curé, une somme de SIX FRANCS, montant des frais du service religieux, et dont notre digne pasteur réclamait le paiement d'avance! — Proh pudor!

L'autorité communale, cette fois encore, s'est montrée à la hauteur de sa mission : escortée d'une foule nombreuse de citoyens, elle s'est rendue dans la triste chaumière où gisait l'enfant pour le conduire au cimetière, cérémonie qui se fit au milieu du recueillement le plus solennel et du silence le plus religieux.

Au moment où l'on allait descendre le corps dans la fosse, le curé osa se présenter et essaya de justifier sa conduite inqualifiable par quelques paroles balbutiées d'une voix inintelligible, lesquelles furent contredites par la mère éplorée de la défunte, et repoussées avec énergie et dignité par le premier échevin de notre commune.

L'indignation qui se peignit alors sur le visage des assistants fit comprendre au représentant d'un Dieu devant qui on nous dit que riches et pauvres sont égaux, qu'il avait failli à son devoir, et il se retira sous le poids du blâme unanime et général.

Alors, l'honorable échevin qui présidait cette funèbre cérémonie, prononça les paroles suivantes qui trouvèrent de l'écho dans le cœur des auditeurs :

« Amis,

» Cette morte est une malheureuse petite fille de 6 ans, innocente encore, et sans crime, dont le père est un pauvre ouvrier cordonnier, trop pauvre, hélas! pour payer les pompes catholiques d'un convoi funèbre. La charité du prêtre lui a manqué; mais la vôtre, amis, ne tarit point. Vous avez aujourd'hui religieusement suivi jusqu'à la tombe la dépouille mortelle de cette enfant, comme vous l'avez fait, il y a quinze jours, pour l'ouvrier Perseau. Vous protestiez alors contre l'intolérance catholique au nom de la liberté religieuse. Vous protestez aujourd'hui contre la cupidité du prêtre au nom de la charité. Merci à vous tous, frères! vous savez pratiquer la fraternité d'une manière sublime; l'avenir est à vous! »

Le cadre trop étroit de notre journal nous force de renvoyer au prochain numéro un cinquiéme enterrement civil auquel on vient de procéder à Bruxelles : celui du typographe Jacques Laurent.

Ces décès en dehors de toute Eglise qui deviennent de plus en plus nombreux, la multiplicité de ces enterrements sans le concours du prêtre et l'extension que prennent les manifestations auxquelles ils donnent lieu, l'existence des associations *l'Affranchissement*, les *Solidaires* et les *Libres-Penseurs* et les adeptes nouveaux qu'acquièrent chaque jour ces sociétés, tout cela ne dit-il rien aux cléricaux et aux conservateurs de toutes nuances? Ne commencent-ils pas à s'apercevoir que leurs croyances s'usent, que leur religion se meurt, que leur règne est passé? ne comprennent-ils pas que ce sont là des indices certains d'une ère nouvelle qui va s'ouvrir pour l'humanité? Ecoutons ces paroles de Proudhon au sujet des enterrements civils auxquels ont procédé depuis quelques années les associations établies à Bruxelles :

« N'est-ce pas ainsi que commença le christianisme? Des gens de tous pays et de toutes langues,

des hommes du peuple en majorité, parmi eux quelques lettrés et quelques bourgeois. L'idée court le monde : ce n'est encore qu'un germe, mais tout s'y trouve. La Révolution sociale, commencée depuis longtemps dans les idées, débute dans la pratique par les enterrements ; l'enterrement hors de l'église est le symbole de la résurrection sociale. »

Oui, du sein de la terre où gisent ces hommes courageux et ces femmes fortes que nous avons vu mourir en frondant les menaces des prêtres et en affirmant avec énergie la souveraineté de la raison, du fond de ces tombes où reposent les ossements de ces valeureux athlètes de la libre-pensée et de la démocratie, il nous semble entendre comme une voix mystérieuse, semblable à celle qu'ouïrent les anciens et qui leur disait : les dieux s'en vont ! et cette voix nous crie à notre tour : Dieu s'en va !.. et la croyance en Dieu disparaissant du genre humain trop longtemps leurré par ce vain mot, les prêtres s'en vont, les rois rentrent dans le néant, l'exploitation de l'homme par l'homme cesse, et la vieille société s'écroule. Place au Travail ! c'est lui qui va désormais gouverner l'humanité.

DIEU.

Poésie dédiée aux SOLIDAIRES.

Notre siècle est vraiment un siècle fort étrange :
A côté du progrès qui va croissant, se range
L'hydre des préjugés dans ce triste milieu,
Sous cent aspects divers, et qu'on appelle Dieu.
Grâce à de faux savants, il est, pour le vulgaire,
Tantôt dieu de la paix, tantôt dieu de la guerre,
Dieu de miséricorde et dieu de charité,
Dieu d'amour, de clémence et d'insigne bonté ;
Armé d'un foudre, il est le dieux de la vengeance ;
Il protège le riche et soutient l'indigence ;
C'est l'informe amalgame et du mal et du bien,
Et le plus érudit, ma foi ! n'y comprend rien.
Qui peut nous dire en quoi son essence consiste,
Par quel fait du hasard, où, comment il existe ?
C'est l'esprit, nous dit-on, qui régit l'Univers
Et qui sert de cheville à de fort jolis vers ;
Il est partout, voit tout, et sans peine pénètre.
Nos plus secrets pensers, et nul ne peut connaître
Ce qu'il est, ce qu'il fait, ce qu'il veut ou prétend :
Son éternel empire est le monde, et pourtant
On n'a jamais connu que ses nombreux ministres :
Gens perfides, sournois, faux, cruels et sinistres !
Comme font de nos jours les autres potentats,
On ne le vit jamais visiter ses états.
(Certain bon mot gascon ici fort bien s'applique,
Il faut en régaler le prêtre catholique :
« Quel est donc ce Dieu qui, sur un ignoble pieu,
« Pour appaiser Dieu fait souffrir et mourir Dieu ? »)
Mais alors comment donc prouver son existence ?
Comment donc faire croire à son omnipotence ?
Quant à moi, je le dis en toute vérité,
Tant que, pour établir mieux son identité,
On n'apportera pas des preuves plus valides,
Des argument plus surs, des raisons plus solides,
Je déclare sans peur d'aller, sous les verrous,
Des docteurs éprouver le terrible courroux,
Malgré le ciel, les saints et les sacrés oracles,
La Bible, les sermons, les messes, les miracles,
Malgré le droit canon et les conciles saints
Dont les arrêts toujours ne paraissent pas sains :
Que ce Dieu tout-puissant, dont le fatal prestige
Rendit l'homme autrefois cruel jusqu'au vertige,
Que ce Dieu qu'on nous dit, d'un ton fort solennel,
Des nations l'arbitre immuable, éternel,
Qui pourtant se complaît à châtier sur terre
La veuve, l'orphelin, le vaillant prolétaire,
Tandis qu'au riche oisif il accorde à plaisir
Tout ce que de son cœur convoite le désir ;
Que ce Dieu, qui pour lot nous donna la souffrance,
La dure oppression et l'abjecte ignorance :
Que ce Dieu juste et bon qui fit le genre humain
Pour vivre libre, heureux, sous sa divine main,
Tandis qu'on nous apprend qu'il eut parmi les hommes
(Dans les temps primitifs comme au temps où nous sommes)
Un camp d'élus et puis un camp de réprouvés,
Les uns au ciel, au feu les autres réservés ;
Que ce Dieu donc enfin, dérision amère !
N'est qu'un absurde conte, une ignoble chimère,
Par d'adroits charlatans mise dans les cerveaux,
Pour guider les mortels comme on guide des veaux.
Je déclare ce Dieu, cause de tant d'alarmes,
De tant de sang versé, de misère, de larmes !
Et pour qui, tout exprès, on fit l'invention
Des aimables douceurs de l'*Inquisition ;*
Je déclare ce Dieu, fruit d'un vain et creux songe,
N'avoir jamais été qu'un lucratif mensonge ;
Propagé lestement, avec art exploité
Par des gens dont l'orgueil et la cupidité
Égalèrent toujours l'astuce et l'avarice.
Arrière ! arrière donc, engeance destructrice !
Arrière ! hommes du mal, prêtres vils et pervers !
Trop longtemps vous avez corrompu l'Univers.
Que vous et votre Dieu disparaissent du monde ;
N'infectez plus les airs de votre peste immonde !
La lumière se fait : de vos soins ténébreux,
De vos dogmes usés, et faux, et dangereux,
L'homme peut désormais se passer, mes compères !
L'homme veut s'arracher au souffle des vipères :
Vous étiez des géants, vous n'êtes que des nains ;
Nous ne redoutons plus vos dangereux venins.
Malgré moi vous m'avez octroyé le baptême ;
Je m'en ris, et sur moi vous lancez l'anathème !
O farce ! espérez-vous me frapper de terreur ?
On vous raille, mes chers ! votre sainte fureur
N'émeut plus de nos jours que quelques vieilles femmes
Que perdirent jadis vos pratiques infâmes.
Vous avez beau brailler, vous lamenter, gémir,
Vos démons, votre enfer ne nous font plus frémir.
Eh quoi ! mais vous mettez à bout ma patience !
De quel droit voulez-vous régler ma conscience ?
Serait-ce par hasard du droit d'avoir commis
Tous les crimes par Dieu sur la terre vomis ?
Ou d'avoir en son nom, outrageant la nature,
Marié le scandale à l'horrible torture ?
S'il inventa le bien, Dieu fit aussi le mal :
Car de Rome au Japon, l'homme est un animal
Toujours à la merci de sa toute-puissance
Et ne pouvant agir hors de sa connaissance.
Allez, sales truands, allez donc aux déserts
Raconter vos sermons fades et peu diserts !
Fuyez, corbeaux ! voici le temps des hirondelles.
Les humains à vos lois veulent être infidèles.
Fuyez, vous n'avez plus ici rien à bénir,
Et l'on peut se passer de vous à l'avenir.
Dieu, — puisqu'on veut donner un nom au grand principe
Par lequel l'homme enfin s'élève et s'émancipe, —
C'est le génie humain que nul ne peut nier.
Qui franchit tout obstacle et qui fait tout plier,
Qui veut, cherche, produit, complète, achève, invente
Le grand, le merveilleux, et qui toujours enfante,
Pour l'industrie et l'art, des trésors précieux
Dont s'enivre l'esprit et s'étonnent les yeux.
Oui, le Dieu, le vrai Dieu pour moi, c'est le génie.
Lui seul peut parmi nous établir l'harmonie ;
Lui seul, mettant un comble à la perfection,
Doit clôturer un jour la Révolution !
Alors, l'homme affranchi des préjugés sans nombre
Qui le placent encore au sein d'une pénombre,
Libre, instruit, éclairé, comprendra qu'en tout lieu
Il est lui seul son guide, et son maître et son Dieu !

P. VOGLET.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Les associés sont informés qu'une assemblée générale aura lieu Dimanche prochain, 11 Janvier, à 8 heures précises du soir.

Le mandat des membres de la Commission administrative étant expiré, on procèdera à de nouvelles élections.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL

D'UN

OUVRIER-PROLÉTAIRE

A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE DE RUYSBROEK, 86, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2 00	
Verre cylindre.	40 centimes.	
» demi-fin.	25	»

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Les pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

Abonnement pour pendules 5 fr.

Édouard DELPARTE,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue Saint-Alphonse, 4,

A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ,

Numéro 17. 2me Année. 24 Janvier 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :

CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 23 Janvier 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

L'Italie est déchirée par la lutte des partis. En ce moment il est surtout trois partis qui s'y disputent la prépondérance : le parti catholique qui veut le maintien du pouvoir temporel du pape et travaille à rétablir sur leurs trônes les princes déchus de Naples, de Toscane, de Modène, etc., — ce parti représente le passé ; le parti piémontais, parti doctrinaire et bourgeois qui désire l'unité de l'Italie avec un gouvernement monarchique constitutionnel et Victor-Emmanuel pour souverain, — c'est le parti du présent ; et le parti républicain qui veut l'unité italienne pour aboutir à la République et préparer ainsi la voie à la grande transformation sociale, — c'est le parti du peuple et de la jeunesse des écoles, l'avenir lui appartient.

Le parti de Victor-Emmanuel, qui est aujourd'hui le plus fort, a donc rudement à lutter d'une part contre l'idée républicaine dont Mazzini est un des plus vaillants apôtres et qui a toutes les sympathies de Garibaldi, et d'autre part contre l'opinion catholique dont Pie IX est le chef et dont le clergé est la milice.

C'est surtout dans les provinces napolitaines que la réaction catholico-bourbonnienne exerce ses manœuvres. Le clergé ne cesse d'y fomenter des troubles par des discours adressés au peuple. Les moines des ordres mendiants de St.-Pasquale annoncent ouvertement le prochain retour du fils de la Sainte. (C'est ainsi qu'ils appellent la mère de François II.) Ceux de Monte et de Piedi Grottase s'expriment dans leurs sermons avec la plus grande violence contre le gouvernement piémontais. Des femmes qui reçoivent chaque semaine des aumônes du clergé parcourent les rues en criant : *Viva Francesco II.* Presque chaque jour, de prêtres sont arrêtés pour conspiration, parmi eux des évêques. En même temps que ces troubles se manifestent dans les villes, le brigandage dévaste l'intérieur du pays, et cela à tel point, que le gouvernement à cru devoir envoyer à Naples une Commission spéciale pour étudier les moyens de répression et que des listes de souscription en faveur des victimes se signent dans les principales villes de l'Italie. Le pouvoir reste impuissant à mettre fin au mécontentement des napolitains et à réprimer le brigandage.

Le gouvernement piémontais a cru que la question napolitaine n'était qu'une question politique. Il est résulté de cette illusion, que le Piémont s'est dit : Otons-leur les Bourbons, et tout ira pour le mieux dans leur monde, — et que la réaction se dit maintenant : Rendons-leur les Bourbons, et tout ira bien sous leur ciel. Mais il ne s'agit nullement de cela à Naples, et ce n'est ni le bourbonnisme, ni le piémontisme, ni le mu-ratisme qui peuvent résoudre la question napolitaine ; ce n'est pas non plus ni l'unité, ni l'autonomie. Pourquoi? Parce que ce n'est pas une question purement politique, encore moins une question dynastique. C'est une question de morale et d'économie politique ; là, plus que partout ailleurs, c'est le problème social qui se pose et exige une solution ; c'est l'instruction des masses, c'est la destruction des préjugés religieux, ce sont les progrès dans le domaine de l'industrie et de l'agriculture, c'est l'organisation du travail qu'il s'agit d'accomplir. Les partisans de François II ou ceux de Victor-Emmanuel oseraient-ils aborder ces matières-là? Non, elles sentent par trop le républicanisme et le socialisme.

Plus qu'en aucune autre partie de la Péninsule, il existe dans les provinces napolitaines deux classes d'hommes bien distinctes et séparées par des abîmes. Ce ne sont pas les bourbonniens et les piémontistes, ni même les Italiens et les autonomistes ; mais ce sont les lettrés et les ignorants, les riches et les pauvres, en d'autres termes la bourgeoisie et la masse énorme des *lazaroni*. En effet, la bourgeoisie napolitaine est à la fois et la plus éclairée et la plus opulente de l'Italie ; mais la classe placée au bas de l'échelle sociale, est une agglomération d'êtres abrutis par la misère et l'ignorance, dégradés par les superstitions et les doctrines avilissantes du catholicisme, ne croyant ni à la conscience, ni à la justice humaine, et ne connaissant d'autre frein que la peur du diable. Voilà les véritables causes de la *camorra*, des révoltes, des pillages, du brigandage, de toutes les plaies qui désolent les provinces napolitaines.

Les 80 mille soudars que le gouvernement de Victor-Emmanuel a envoyé dans les provinces napolitaines pourront bien faire cesser pour quelque temps le brigandage, mais ils ne le détruiront pas. Tant que les causes ne sont pas anéanties, il faut que les effet qui résultent fatalement de ces causes se reproduisent. A force de fusillades, de canonnades et de massacres, le général Cavaignac est bien parvenu à réduire au silence les héroïques prolétaires, insurgés au mois de juin 1848 et qui se ruaient dans la rue parce qu'ils voulaient vivre en travaillant ou mourir en combattant ; mais cette terrible répression a-t-elle empêché les émeutes de se renouveller et la faim de pousser le peuple au désespoir et à la rage? Ce qu'il faut extirper, c'est la superstition et la misère. Ce qu'il faut établir, c'est l'instruction et le bien-être pour tous. Il n'y a que le parti républicain qui puisse opérer des réformes aussi fondamentales. La République seule peut résoudre la question du brigandage dans le pays de Naples ; en elle donc est le salut de l'Italie.

Aussi les mazziniens travaillent-ils sans relâche à républicaniser les populations italiennes et à miner la royauté. Ils en sont revenus de cette erreur qui leur faisait croire, il y a deux ans, qu'un roi peut, dans certaines circonstances, être un auxiliaire utile pour conquérir la liberté d'un peuple. Le sublime vaincu d'Aspromonte, lui aussi, s'est détrompé de cette illusion ; il n'espère plus rien du roi galant-homme.

Une grande agitation règne en Lombardie, en Toscane et en Sicile. Des manifestations républicaines ont eu lieu à Brescia, Bergame, Crémone, Lodi, Milan, Florence, Naples et Palerme.

Depuis son retour à Caprera, Garibaldi est en voie de complet rétablissement. On espère qu'il sera sur pied pour le mois d'avril. Quelques-uns voient dans cette date une pensée politique. Nous ne savons. Mais ce qui est certain, c'est que le héros de l'indépendance et de la liberté italiennes est loin d'avoir renoncé à son rôle politique et qu'il entretient toujours cette immense correspondance à l'aide de laquelle il trompe le temps du repos. Il n'est pas de jour que le *Diritto* ne publie quelque lettre de lui adressée à des associations démocratiques. Dans une adresse au comité républicain de Rome dont il a accepté la présidence, Garibaldi conseille au peuple romain de se délivrer par lui-même du pouvoir du Tricorne, du despotisme, des ténèbres ; il vient de dire aux Romains d'aller remuer dans les catacombes les ossements de Brutus et de tous les martyrs de la liberté... En effet, il nous semble que quatre cent mille citoyens, s'ils ont un peu de sang dans les veines pour soulever les pavés de leur capitale, pourraient bien avoir raison des trente mille bayonnettes françaises qui protégent à Rome le pouvoir paternel de Pie IX.

La Grèce continue à errer à l'aventure. Aucun prince en position de l'accepter, ne se soucie d'aller occuper le trône qui vient de s'écrouler sous les pieds de M. Othon. Après la candidature de l'anglais Alfred, on a successivement présenté comme candidats à la couronne hellénique, le portugais Ferdinand, le français d'Aumale, fils de Louis-Philippe, l'italien Othon de Savoie, fils de Victor-Emmanuel, l'allemand Ernest de Saxe-Cobourg, et une kyrielle d'autres personnages de toute nation et de toute race qui tous ont répondu par un refus formel. Faute de trouver un roi, il faudra bien que les Grecs proclament la République. La République seule, d'ailleurs, peut mettre un terme à la jalousie réciproque des grandes puissances au sujet de la Grèce. Elle est également conforme aux traditions démocratiques léguées à la Grèce moderne par la Grèce de l'antiquité ; qu'on se souvienne des républiques florissantes d'Athènes, de Thèbes et de Lacédémone.

Des hommes d'Etat qui exercent en Grèce une influence ont notifié à l'ambassadeur anglais que les Hellènes voulaient rester libres dans le choix de leur souverain et que, si la diplomatie leur faisait obstacle, ils adopteraient la forme républicaine. Fort bien! Mais pourquoi attendre qu'on s'aperçoive des menées de la diplomatie, pour

donner la préférence à la forme républicaine? Nous pensons que la République a assez de valeur par elle-même pour la mettre au dessus de tous les gouvernements monarchiques, aristocratiques, constitutionnels.

L'Angleterre met pour conditions de la cession des îles ioniennes que la Grèce continuera à être gouvernée sous la forme de monarchie constitutionnelle et qu'elle s'engagera à respecter l'inviolabilité de la Turquie. Ce sont encore là de ces conditions qui se posent dans les cabinets des rois et des diplomates, mais qui ne peuvent être acceptées par les peuples.

Entre l'empire ottoman qui agonise et la Grèce qui sort de son linceul et veut renaître à la vie, est engagée une lutte à mort dont la diplomatie peut retarder les effets, mais qu'elle ne saurait arrêter. C'est ce qui a amené la chute honteuse d'Othon; c'est ce qui amènerait inévitablement la chute de son successeur, si jamais il en eût un. Ce qu'il faut aux Hellènes, c'est un gouvernement progressiste, révolutionnaire, c'est à dire républicain, car un roi révolutionnaire est une anomalie. Un roi qui voudrait faire la Révolution travaillerait contre ses propres intérêts, et quelques libérales que ses idées puissent sembler au début, il s'arrêterait bientôt dans la voie du progrès. N'en avons-nous pas l'exemple dans le roi galant-homme? Que les Héllènes apprennent à profiter de la leçon que leur donne en ce moment l'Italie.

En Russie et en Pologne, toujours la même agitation. On ordonne aux militaires de restreindre le plus possible leurs rapports avec les personnes du civil; on veut les ramener à l'obéissance passive, car les chefs s'aperçoivent bien que la vieille discipline est un peu affaiblie dans les rangs de l'armée russe; témoin l'adresse des officiers à M. Constantin. On cherche à y opposer une contre-adresse promettant dévouement absolu et soumission aveugle. Mais la plupart des officiers refusent de la signer, et l'état-major général a ordonné que tout récalcitrant eût à rendre compte de ses motifs.

L'exil et la transportation, voilà le sort qui attend les hommes courageux qui, sous un gouvernement autocratique, osent aspirer au renversement du despotisme et au triomphe de la liberté. M. Bonaparte possède Cayenne: M. le Czar, la Sibérie. Un rien suffit pour que les citoyens soient arrachés à leur famille, jetés en prison, envoyés au fond d'un désert où ils périssent par le froid et la faim. Cinq négociants juifs de Kaminies, en Podolie, viennent d'être exilés en Sibérie pour s'être rendus en députation auprès du maréchal de la noblesse Czerwinski et auprès de Sanguska, afin de leur exprimer les sympathies des juifs. Le banquier Szapira a été exilé à Ekatarinoslaw. Mais si le Czar est fort, le parti révolutionnaire est fort aussi, parce qu'il est solidement organisé. Le fait suivant en est une preuve :

On annonce de Varsovie que de nouveau un dénonciateur y a été mortellement frappé d'un coup de poignard au moment où il se présentait à la caisse du trésor pour y recevoir le prix de sa dénonciation et sans que l'on ait pu jusqu'ici découvrir la main qui a porté le coup.

Le 14 de ce mois a eu lieu l'ouverture de la Chambre prussienne. Le discours du sieur Guillaume a reçu l'accueil le plus froid. Cette attitude offre un contraste frappant avec les acclamations chaleureuses qui répondaient une heure après au discours de M. Grabow, président de la Chambre. Ce discours résume tous les griefs de l'opposition contre le gouvernement. M. Grabow a ajouté que la Chambre est appuyée par l'opinion du pays, et il a déposé sur le bureau 194 adresses couvertes de 222,000 signatures d'électeurs donnant leur pleine adhésion aux votes de la majorité. On espère donc de jour à autre voir la Chambre mettre le ministère en accusation.

En attendant, le gouvernement continue à museler la presse : On annonce la saisie de la *Feuille d'Oder*, de la *Gazette de l'Allemagne méridionale*, de la *Gazette de Magdebourg* et du *Publiciste* de Berlin. Et en même temps que le pouvoir étouffe ainsi l'idée dans la tête des penseurs et assujetit les intelligences sous le despotisme de la censure et des condamnations, le manque de travail, enfantant la plus lugubre détresse, écrase les travailleurs et asservit les estomacs à l'esclavage de la faim. Rien que dans la seule ville de Berlin, le nombre des ouvriers sans pain s'élève en ce moment à plus de cinq mille.

En Autriche, des perquisitions ont été faites dans les bureaux de la *Presse*, de la *Patrie* et du *Kikeriki*.

De graves dissentiments règnent entre les gouvernements de la Prusse et de l'Autriche. Le chef du cabinet prussien vient d'envoyer à l'ambassadeur viennois une note dans laquelle il prend une attitude très-agressive vis-à-vis de la Cour d'Autriche. Mais faut-il attacher une grande importance à ces rodomontades et s'imaginer qu'une guerre soit pour cela imminente entre les deux grandes puissances allemandes? Nullement. Tous ces mécontentements des cabinets de Vienne et de Berlin n'aboutissent en définitive, aprés des notes diplomatiques plus ou moins aigres, qu'à des raccommodements qui, comme dans tous les mauvais ménages, sont plus commandés par la nécessité que par la sympathie. Ces mouvements d'impatience fébrile qui se produisent à chaque instant, tantôt de Vienne, tantôt de Berlin, ne peuvent avoir pour effet que de démontrer de quels sentiments de jalousie sont animés les deux souverains qui se disputent la suprématie au sein de la Confédération allemande. Cette haine et cette rivalité entre les souverains, nous en avons la conviction, n'arrêteront pas la tendance du peuple à la solidarité et à la fraternité; elles n'empêcheront pas le triomphe de la liberté et de l'unité germaniques et ne peuvent que hâter en Allemagne la chute de la monarchie, de la féodalité, de la noblesse de race et de l'aristocratie d'argent, de tous les privilèges de la vieille société. Car, il faut qu'on le sache, ce qui s'élabore aujourd'hui en Allemagne, ce n'est pas une simple révolution politique, c'est la Révolution sociale; le désir de l'amélioration y pénètre, comme une pluie fécondante, jusque dans ces couches profondes de la nation, où végètent les membres les plus misérables du prolétariat; là ce n'est pas seulement au despotisme des Hapsbourg ou aux mesures liberticides prises par le gouvernement prussien que l'on en veut; là ce n'est pas seulement le renversement de la noblesse et de la royauté que l'on conspire, mais c'est le despotisme du capital que l'on veut abattre, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme que l'on veut supprimer, c'est l'inégalité dans la répartition des richesses sociales que l'on veut anéantir, c'est enfin la propriété immobilière que l'on veut abolir, car, sans avoir lu Proudhon, ces parias ont compris tout ce qu'il y a de vrai dans cette maxime : la propriété, c'est le vol. Ces aspirations révolutionnaires doivent faire tressaillir de joie dans la tombe les mânes vengeurs de Robert Blum.

M. Bonaparte, à l'occasion de l'ouverture du Corps législatif, a régalé la France d'un discours qui fait l'objet de nombreux commentaires. Quant à nous qui nous occupons bien moins des vaines déclamations débitées de temps à autre par les monarques que des actes posés par les peuples, nous ne relèverons que deux passages de ce fameux discours : celui dans lequel M. Bonaparte déclare avoir fait servir les armes de la France à la liberté de l'Italie sans pactiser avec la Révolution, et celui où il avoue avec une bonhomie qu'on ne lui connaissait pas « qu'il reste beaucoup à faire pour répandre dans le pays les idées vraies et l'accoutumer à compter sur lui-même. » Non! celui qui a caressé la Révolution pour l'assassiner dans l'ombre d'une nuit de décembre, cet être-là n'a jamais pactisé avec elle, il n'a fait que s'en servir pour arriver au pouvoir. Et comment veut-on qu'un pays s'habitue à compter sur lui-même, alors qu'il est livré pieds et poings liés à la merci d'un pouvoir tout-puissant. S. M. impériale a l'air de se moquer de son monde.

Le vice-roi d'Egypte, voyant la chair humaine à la baisse, vient de faire le cadeau d'un régiment de nègres à M. Bonaparte pour lui aider à émanciper le Mexique. Autrefois les rois se donnaient des étrennes par une belle paire de coursiers, des chameaux ou des bijoux de prix; mais le progrès, qui a fait hausser ces genres de cadeaux, avec la hausse de leurs dettes, a fait qu'ils se donnent des hommes, tant ce vil bétail leur coûte moins que toute autre bête de somme.

Bien différente est la conduite du président des Etats-Unis qui vient de proclamer l'affranchissement des esclaves, à dater du 1er janvier; tous les noirs du Sud et autres contrées qui pourront s'échapper recevront travail, aide et protection dans les ports du Nord. Puisse l'affranchissement des nègres être le signal de la libération de ces esclaves blancs appelés ouvriers, salariés, prolétaires! Alors seulement règneront pour tous le Bonheur, la Justice et la Liberté.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Le 5 de ce mois a eu lieu, à Bruxelles, un meeting démocratique tenu par notre association. Voici les considérations en vertus desquelles le comité d'administration de la Section d'agitation intellectuelle a cru devoir convoquer les amis du progrès à une discussion publique sur la RÉFORME ÉLECTORALE :

« Considérant la situation déplorable que la société actuelle a fait à la majorité de nos concitoyens,

» Considérant que cet état ne changera pas tant que le pouvoir appartiendra à ceux qui en profitent ou du moins n'en souffrent pas.

» Considérant que le devoir de toute association politique est de tendre à la réforme sociale.

» Considérant que l'extension du suffrage électoral en donnant la puissance législative au peuple fera faire un pas immense à la réforme sociale,

» Le comité de l'association démocratique le *Peuple* décide : qu'il organisera des meetings pour la discussion de la *question électorale.* »

L'abolition du cens électoral et la nécessité d'une base plus équitable à donner au droit de voter, tels étaient les points sur lesquels tous les membres du bureau se trouvaient d'accord. Mais quel système doit être substitué à celui aujourd'hui en vigueur pour les élections? ici il y avait divergence d'opinion : les uns se montraient partisans du suffrage de l'intelligence, c'est à dire d'accorder le droit de suffrage aux citoyens sachant lire et écrire; d'autres se montraient partisans du suffrage universel.

C'est sur ce terrain que devait s'engager la discussion.

Vers 7 heures du soir, une grande affluence se pressait dans la vaste salle de la *Maison des Brasseurs*, chaussée de Louvain. Parmi les assistants, on remarquait des hommes de lettres, des avocats, des étudiants et un grand nombre d'ouvriers.

La séance s'ouvre à 7 heures 40 minutes, sous la présidence du citoyen Simon Staadge, ouvrier menuisier. Il donne lecture au public du but que s'est proposé le comité en convoquant l'assemblée.

Le premier orateur inscrit, le citoyen P.-J. Winne, professeur, lit un discours sur les *fraudes électorales*. Il passe en revue les différentes catégories de fraudes, tel que le double domicile d'un seul électeur, la pression des autorités constituées. (Vive interruption : on demande l'ordre du jour.) Il donne ses conclusions en ces termes : Baser la réforme électorale sur la somme des connaissances de chacun.

Le citoyen Prosper Eslens, en paroles vives et éloquentes, se montre partisan du suffrage universel. Selon lui, n'inscrire sur les listes électorales que les citoyens sachant lire et écrire, c'est fractionner le parti démocratique, en lui enlevant sa plus grande force; il considère la proposition du suffrage de l'intelligence, comme émanant du parti libéral qui ne la mettrait en avant que pour ôter aux républicains-socialistes tout prétexte de réclamation. (Longs applaudissements, — protestation de la part de quelques membres du bureau.)

Le citoyen président s'élève avec énergie contre cette interprétation de la pensée des organisateurs du meeting, dont le but a été d'éveiller l'esprit public sur les réformes de quelque nature qu'elles soient.

Le citoyen Prosper Eslens répond qu'en disant que la proposition du suffrage de l'intelligence émanait des libéraux,

il n'avait aucunement voulu faire allusion au bureau attendu que parmi les membres du bureau il en connaissait plusieurs qui ne sont pas plus que lui partisans de ce suffrage restreint. Mais s'il est parmi les membres du bureau, dit-il, d'autres citoyens qui sont au contraire favorables à ce suffrage, ce sont des républicains qui, dans cette question, défendent la même idée que les libéraux et font, sans le vouloir, les affaires de ces derniers.

La séance est suspendue à 8 heures 20 minutes. Elle est reprise à 8 heures 40 minutes.

Le citoyen Kevels proteste, au nom des travailleurs, contre l'idée de faire servir le peuple de marchepied à l'ambition de quelques libéraux. (Applaudissements.)

Le citoyen Brismée. — L'idée principale qui a présidé à l'organisation du meeting est l'agitation. Peu importe, dit-il, que l'on réclame l'abaissement du cens, ou le suffrage de l'intelligence, ou le suffrage universel. Quant à moi, ce que je voudrais, c'est le gouvernement direct du peuple par lui-même sans intermédiaires. (Applaudissements.)

Le citoyen Puraye. — Les réformes électorales sont sans importance. L'espoir des travailleurs ne peut être que dans la Révolution. Il prie les membres du bureau de développer leurs principes.

Le citoyen Splingard. — Il dit qu'au besoin il pourrait redonner lecture de ce que l'assemblée a entendu de la bouche du président, au début de la séance. Il y a, ajoute-t-il, deux espèces de révolutions : l'une se fait par les barricades et les pavés, révolution chanceuse ; l'autre se fait par des réformes successives et s'accomplit surtout dans les idées. Actuellement, pour accomplir des réformes favorables à l'émancipation des travailleurs, il faut que le peuple soit saisi du pouvoir. Ce pouvoir, c'est l'élection. (Marques d'approbations.)

Le citoyen Puraye. — Il voit, dans le suffrage de l'intelligence, la formation d'une nouvelle caste. (Protestations au bureau.) La Révolution doit commencer par le problème de la faim. (Marques d'assentiments.)

Le citoyen Pellering. — Les réformes semblables à celle que l'on propose laisseront les prolétaires dans leur condition malheureuse. La loi des prud'hommes en est un exemple. C'est de la question sociale qu'il faut s'occuper. A cette fin, ce que nous devons, c'est nous éclairer sur nos droits. Le droit le plus incontestable de l'homme, c'est l'égalité. (Applaudissement.)

Le citoyen Puraye remercie le comité de son initiative, mais il considère la discussion sur la réforme électorale comme inutile.

Le citoyen Splingard. — Il considère les remerciements du citoyen Puraye comme non sincères et trouve que celui-ci n'a pas défini les moyens qu'il propose.

Le citoyen Coulon. — La Révolution se fait tous les jours *dans les idées*. Il n'est pas sérieux de parler pour le moment de réformes électorales : le paupérisme envahit la race prolétarienne, et c'est alors qu'on vient lui parler de suffrage universel! Qu'aura-t-il, ce pauvre peuple, alors même que des ouvriers viendraient le représenter dans une assemblée nationale? L'histoire nous enseigne que les ouvriers élevés sur le pavois cessent bientôt de se considérer comme représentant les intérêts des prolétaires. Il s'agit d'étudier les rapports entre la classe exploitante et la classe exploitée, entre les capitalistes et les travailleurs. Pourquoi une infime minorité écrase-t-elle la majorité, qui compose la classe des producteurs? Il faut au moment de la Révolution que l'étude de ces questions nous y ait préparés. Sans cela rien de stable. Pas de liberté politique sans la liberté sociale! (Longs applaudissements.)

Le citoyen Winne propose un nouveau meeting pour savoir si on adoptera en principe, oui ou non, le suffrage universel. Il demande en outre une plus grande publicité, et au moins 15 jours à l'avance.

Le citoyen Puraye considère la proposition du bureau comme une *frime*. Il réclame le droit de vivre et, quand ce droit sera assuré, l'instruction obligatoire, dans le but de faire de bons électeurs. Il ne veut pas du suffrage.

Le citoyen Pellering s'oppose à l'instruction obligatoire qu'il considère comme contraire à la liberté ; avant que celle-ci soit garantie à tous, les autres questions doivent être reléguées au second plan. Il voudrait l'abolition des nationalités : il est citoyen du monde. Il fait un tableau de la situation créée par les exploitants à la classe productrice. D'un côté le vol, dit-il, de l'autre le sacrifice. Le monde n'appartient pas à quelques hommes, mais à tous. (Applaudissements.)

Le citoyen Coulon propose de s'occuper dans un prochain meeting du *suffrage universel*.

Le citoyen Puraye revient sur ses arguments précédents.

Le citoyen Eslens considère le suffrage universel comme une étape, utile à certains égards et dans un moment donné. Tout son espoir d'ailleurs est dans la Révolution. (Marques d'assentiment.)

Le citoyen Brismée trouve qu'il y a contradiction dans les paroles du citoyen Puraye qui réclame l'instruction obligatoire pour faire de bons électeurs et ne veut pas de suffrage. Le premier citoyen demande de plus que l'on mette à l'ordre du jour pour le prochain meeting l'abolition de la *conscription* et des *armées permanentes*. (Longs applaudissements.)

La proposition du citoyen Coulon est votée à main levée à la presque unanimité.

Les citoyens Puraye et Henri Robert protestent contre ce genre de vote. (Tumulte prolongé.)

On remet aux voix la proposition. Même résultat.

La proposition du citoyen Brismée est également votée à main levée et adoptée à la presque unanimité.

Après quelques observations du citoyen président faites au milieu du bruit, il est arrêté que le meeting prochain contiendra à son ordre du jour : 1° la question du suffrage universel ; 2° celle de la conscription et des armées permanentes.

La séance est levée à 9 heures 55 minutes au milieu d'un grand enthousiasme.

LES MISÉRABLES.

Nous avons assisté aux *Misérables*. Nous ne faisons pas de compte-rendu de la pièce, on n'effleure pas en vingt lignes de terribles questions sociales. Nous ne la racontons pas, ne lui donnons ni blame ni éloge. Que nous importe si telle idée avait pu y entrer, si telle scène avait pu mieux s'agencer avec telle autre, si cette phrase pouvait rendre un son plus harmonieux ou plus creux, si telle scène choque, si le drapeau rouge fait frémir. Pour nous la pièce *les Misérables* est le digne complément du roman. Victor Hugo a fait une épopée humanitaire, — l'Iliade du malheur si vous voulez. A la révolution des mots, inaugurée par la préface de *Cromwell*, succède la révolution dans la littérature : *Napoléon le petit*, les *Châtiments*, *les Misérables*, inférieurs, selon quelques-uns, pour la forme, la conception d'ensemble, à *Notre-Dame de Paris* ou aux *Orientales*, leur sont supérieurs par l'idée qui les remplit : la Révolution. Et c'est cette idée qu'il fallait faire passer sur la scène ; ce sont les caractères du crime et du malheur *innocents* que M. Charles Hugo devait reproduire ; il devait tâcher, dans sa conception vulgarisatrice, de rendre plus visibles, compréhensibles aux plus obstinés, les produits néfastes qu'engendre une société mal organisée et les représenter aux yeux dans des scènes si naturelles, si vraies, si ordinaires que personnes ne pût les nier sans mauvaise foi.

Dans l'œuvre gigantesque de son père, M. Charles Hugo a pris quatre caractères que tous les jours nous voyons, nous rencontrons, que nous coudoyons à chaque pas : Le prêtre et sa doctrine sordide, égoïste, impitoyable.—Myriel ; la justice s'égarant et frappant trop loin, la punition en disproportion effrayante avec la faute, — Jean Valjean ; le citoyen chargé de maintenir le repos public, de faire respecter les lois, forcé par son devoir même à devenir espion, dénonciateur, agent provocateur, — Javert ; et l'infortunée jeune fille séduite, devenue mère, voyant son enfant qui meurt, et elle qui se prostitue pour l'empêcher de mourir, la prostitution, — Fantine. Ce n'est pas là de la fantaisie, c'est de la réalité, de la réalité qui fait penser.

Jean Valjean, un prolétaire, vole un pain de 8 sous ; il casse un carreau pour le voler, effraction. La société le condamne à passer 5 ans au bagne, soit ; il essaie quatre fois de s'évader, condamnations, soit ; il passe 19 ans à Toulon, soit. Je crois que son crime est expié, mais sa punition a-t-elle pris fin? Non, le passe-port jaune le poursuit. Toutes les portes lui sont fermées, celles de l'hôtelier, de l'ouvrier, même de la prison. Il se dépouille de son passé et, sous le nom de M. Madeleine, devient honnête, industriel, électeur, maire ; mais la loi le guette, il est reconnu, dénoncé, c'est un forçat libéré en rupture de ban, il ne lui est pas permis de se réhabiliter, il doit mener une existence épouvantable, une vie cachée, toute joie lui est interdite, son passé et la toile veulent. Vous avez vu cette vie d'inquiétude et de tortures, quelqu'un y a-t-il vu quelque chose d'invraisemblable? Non ! Eh bien, j'en tire la conclusion que chacun partagera : que notre système pénal est vicieux, il renferme des lois cruelles et barbares.

En revenant de Toulon, Valjean arrive chez l'évêque Myriel. Nous voyons un évêque vivant sans faste, simple, vertueux, sans ambition, pratiquant la charité, l'abnégation, le désintéressement, et chacun de sourire, de déclarer un tel prêtre introuvable, sinon impossible. Je prends acte de ces rires moqueurs, de ces déclarations triomphantes, et j'en demande la raison. La voici : habitués que nous sommes à voir des prêtres corrompus, méchants, malfaisants et pervers, Myriel nous révolte! Myriel est une sublime ironie. C'est une peinture, — par les contraires, — du clergé tel qu'il est. En nous montrant ce que devrait être un évêque (la doctrine du Christ admise), nous pensons à ce qu'ils sont, et quel abîme entre eux! Myriel fera peut-être plus de tort au clergé que Rodin.

A ce propos, une objection à réfuter. Des amis à nous nous ont témoigné le regret que M. Charles Hugo, méconnaissant la fiction adoptée par son père, n'ait pas fait passer la scène *Myriel-Valjean* chez le vieux conventionnel et n'ait par reproduit le sublime dialogue qui précède la mort de celui-ci, la mort d'un libre penseur. Si M. Charles Hugo n'avait eu en vue que l'intérêt de son drame, peut-être ont-ils raison. Les paroles du conventionnel mourant auraient fait pleurer les femmes et auraient rendu les hommes fous d'orgueil en leur montrant l'humanité affirmée devant le néant. Mais alors le vice le plus invétéré, le plus difficile à extirper eût passé sans être flagellé du fouet de Juvénal ; le prêtre eût passé inaperçu dans cette réprobation sociale où il doit occuper la plus large part. Cela ne pouvait pas être et ne le devait pas.

Javert, c'est un honnête homme, un rigide et loyal serviteur de la loi, un fonctionnaire intègre, et pourtant que fait-il? Il poursuit l'innocence, il frappe la bienfaisance, il force l'honnêteté à rentrer dans le chemin du vice, il espionne et s'avilit, il devient agent provocateur. Cet homme loyal est détestable et méprisable. Cela excite dans nos esprits une terrible réprobation non contre Javert, mais contre ceux qui forment, paient et emploient les Javert.

Ici encore une remarque. Ce caractère n'aura peut être pas été bien saisi en Belgique où l'espion politique n'existe guère, officiellement du moins ; mais n'oublions pas que M. Hugo est français et que son œuvre, quoique humanitaire, est faite au point de vue français. Ceux qui vivent sous le régime de M. Bonaparte l'auront mieux compris que nous, parce que plus que nous ils l'ont vu à l'œuvre. Javert aura aussi été compris en Autriche, en Espagne, en Russie. Les Polonais en sont enthousiastes.

Enfin Fantine, la prostitution. — C'est une jeune fille, née sans doute, comme toute autre, avec ces sentiments innés d'honuêteté et de pudeur qui nous séparent de la brute. Pauvre ouvrière, séduite par les promesses trompeuses d'un *amant qui l'abandonne, elle est errante, sa* petite Cosette sur les bras ; elle se voit obligée de confier celle-ci aux mains mercenaires des Thénardier ; elle a 80 francs à elle, elle les donne ; elle est souffrante et touche au tombeau, elle travaille, elle se tue pour sauver son enfant. Mais un jour sa faute est connue, c'est une fille-mère ! Elle est chassée de la fabrique où elle serait parvenue, à force de travail et d'économie, à pourvoir à son existence et à celle de son enfant ; partout repoussée, ne trouvant nulle part ni secours ni travail, elle est sans ressources, et pourtant il lui faut payer aux Thénardier la pension de sa Cosette. Pour nourrir son enfant, *elle vend d'abord ses* cheveux et ses dents. Mais cela ne suffit pas! Que faire? « Vendons le reste ! » dit-elle, et elle se prostitue... Amour maternel sublime, s'il n'était dégradant. Cependant M. Madeleine la recueille, il lui promet de lui amener Cosette, il veut la rendre au bien. Sois heureuse, lui dit il, et le bonheur te rendra vertueuse ; mais elle tombe malade, et si quelque chose la ranime à son lit de mort, c'est la pensée de son enfant, son dernier *cri est pour* sa Cosette.

Fantine fait-elle aimer, admirer, respecter la prostitution? *Oh non! les drames dévergondés de M. Alexandre Dumas* fils, y sont plus aptes ; la Fantine de Victor Hugo remplit notre âme d'une profonde compassion mêlée malgré nous de dégoût, mais aussitôt l'esprit dégageant ces sentiments, il ne nous reste pour elle que sainte pitié et anathème contre l'organisation sociale qui peut mettre une chaste et belle jeune fille dans cette alternative : me vendre ou mourir de faim.

Myriel, Valjean, Javert, Fantine, voilà la pièce de M. Charles Hugo. Est-elle bonne? est-elle mauvaise? Mérite-t-elle les prosopopées de l'*Indépendance* ou le mépris du silence des autres organes publics? Nous ne nous prononçons pas, mais nous ferons à notre tour une question. Après avoir vu le drame de M. Charles Hugo, quels sentiments vous inspirent et Valjean, et Javert, et Myriel et Fantine? Myriel vous inspire-t-il de l'admiration? Jean Valjean, une profonde réprobation contre notre système pénal? Javert, du mépris? Fantine, la pitié? Si oui, la pièce de M. Charles Hugo est bonne, est excellente, il a atteint son but, il vous a fait partager ses sentiments sur la pénalité, sur le clergé, sur la prostitution, sur l'espion. Sa pièce n'est pas seulement bonne, elle est triomphante. Sa thèse est prouvée victorieusement. Pour nous, nous avons ressenti toutes ces impressions et, après huit jours, nous les retrouvons encore fraîches et vivaces comme au moment où la scène se déroulait sous nos yeux. Si nos paroles pouvaient avoir quelque poids aux yeux de M. Hugo, nous lui dirions : Que vous importent les critiques que font de votre œuvre des gens qui trouvent qu'elle manque d'exposition, d'intrigue, de dénouement vulgaires, que les scènes ne sont pas agencées selon les strictes règles de l'art, voire que vous avez violé les trois fameuses règles d'unité ; vous avez voulu nous montrer des *misérables de par la société* et nous faire pleurer sur eux, vous avez réussi ; votre œuvre n'est point du genre dramatique, mais du genre social, et pour tous il en sort un grand enseignement moral. C'était là votre but, vous l'avez atteint. Vous devez être content, et rire de ceux qui critiquent la marche de votre histoire et leur dire qu'ils n'ont rien compris au drame *les Misérables*, pas plus qu'à l'œuvre de votre illustre père.

Mais à côté de ces misères, n'y a-t-il pas des joies? A côté de ces douleurs, n'y a-t-il pas des espérances cachées? Ne trouvons-nous pas à côté du mal le bien, près du vice la vertu, derrière la boue l'aurore qui brille? Oui, et cela peut-être sans que nous nous en rendions compte à nous-mêmes.

Myriel, n'est-ce pas la fraternité qui effacera de nos codes les lois barbares qui tuent? Madeleine secourant Fantine et sauvant Cosette, n'est-ce pas l'égalité chassant la prostitu-

tion? Et ce spirituel, cet insouciant et si sympathique Gavroche qui empêche Javert d'arrêter Valjean, n'est-ce pas la liberté venant abolir l'espion? Et Gavroche, et Madeleine, et Eponine, une héroïne, qui se retrouvent un jour « adorant leur maîtresse la Liberté au pied d'une barricade », n'est-ce pas la réunion des trois sublimes devises révolutionnaires qui se confondent et s'éteignent au milieu de la fusillade et de l'incendie dans ce cri de l'avenir : Vive la République! A côté de la plaie, M. Charles Hugo indique le remède; comme la lance d'Achille, son drame blesse et guérit.

Peut être lui-même n'a-t il pas eu en vue cet enseignement prophétique. Mais c'est là ce qui distingue les grandes œuvres, que plus on les analyse, plus on les creuse, plus on y découvre de beautés cachées. Comme dans un tableau de Rubens ou du Titien les ombres noires et épaisses font ressortir les éclatantes couleurs et jaillir la lumière, ainsi dans le drame de M. Charles Hugo, les misères qu'il représente n'ont été pour nous qu'un repoussoir destiné à rendre plus éclatant et plus beau le point lumineux qu'il nous montre dans l'avenir.

Jules P.

Il y a une quinzaine de jours, le tribunal d'Audenarde avait à juger un procès des plus curieux.

Un journaliste (!) était en cause avec un notaire. Celui-ci, selon celui-là, ne serait rien moins qu'un *faussaire*, un *escroc*, ayant *corrompu des témoins* et fait *abus de blanc-seing*, juste assez pour être le favori de la gent béate et beaucoup trop pour aller au bagne.

Par l'organe éraillé, enroué, éreinté de son avocat blanchi sous le harnais des causes jésuitiques et qui, quoi qu'en ait dit le gendarme, n'est pas le pérou, le notaire se défend de ces accusations qu'il qualifie de « calomnieuses » et prétend qu'il n'est pas un gredin. C'est là une affirmation dont il est prudent de lui laisser toute la responsabilité.

Une petite voix aigüe, criarde, sans diapason, celle de l'avocat du journaliste, déroule un plaidoyer qui, pour n'être pas brillant, n'en est pas moins profond : il offre de donner la preuve écrite, testimoniale et tels renseignements que pourrait désirer le tribunal pour établir la véracité des faits incriminés.

Une question :

Pourquoi, honnête notaire, qui allez tous les jours à la messe, n'acceptez-vous pas que l'on vous prouve que vous avez marché sur les brisées de Jacques Ferrand? vous savez, Ferrand, ce gueux d'église?

Passons. Qu'un notaire, un banquier, un usurier aillent peupler les bagnes, cela n'a rien de bien étonnant, ni d'extraordinaire; c'est pour eux que les bagnes ont été créés. Pour nous, tout l'intérêt est dans le fait suivant que nous avons saisi au vol du plaidoyer :

Un ouvrier nommé M.... avait acheté un petit héritage tenant au sien, pour le paiement duquel il emprunta 300 fr. au notaire d'H... de F... Ceci se passait en 1849. Depuis lors, l'ouvrier paya régulièrement les intérêts de cette somme. En 1856, il ne possédait plus rien!!!

Un acte passé devant le notaire d'H... d'E... (frère de celui de F...) rendait *le beau-père* de ce dernier, acquerreur de tout le patrimoine de l'ouvrier.

Et cet acte, quand a t-il été passé? Tandis que l'ouvrier fesait la moisson en France!

Le dépouillé se plaignit; mais comme le notaire est chef d'une coterie jésuitique, le procureur du roi repoussa la plainte en l'invitant à poursuivre civilement C'est ce qu'il fit.

Voici la moralité :

Depuis six ans, cette affaire est pendante devant le tribunal de T... De quinzaine en quinzaine, elle a été remise jusqu'à ce jour!

Le pauvre ouvrier est mort fou, les remises du tribunal l'ont usé, tué!!!

Restent sa veuve et ses enfants. Nous ne les connaissons pas; mais si ces lignes leur tombent sous les yeux, qu'ils s'adressent à nous; et, avant six mois, ou nous mourrons à la peine ou justice leur sera rendue.

N. O. D.

L'enterrement de M. Verhaegen, comme on le sait, a permis aux journaux cléricaux d'entretenir un peu leurs *intelligents* lecteurs au sujet de l'association des *Solidaires*. Notre dessein n'est pas de relever ici les accusations calomnieuses lancées par les disciples de Loyola contre les libres penseurs en général et contre les *Solidaires* en particulier. La lettre adressée à nous par le secrétaire de cette association et celle adressée au *Courrier de Bruxelles* par l'un des nôtres qui fut personnellement outragé dans son honneur, ont déjà répondu à ces attaques. D'ailleurs le rapport annuel des *Solidaires*, qui doit être publié prochainement, achèvera d'en faire justice.

Il paraît que les associations pour l'enterrement civil enragent bigrement la gent tonsurée, puisqu'à part ces attaques récentes, elle a daigné s'occuper, à diverses reprises, des *Solidaires* et de l'*Affranchissement*. Il n'est pas jusqu'au journal français *le Monde* qui n'ait éprouvé le besoin de déverser sa bile sur ces associations philosophiques. Pour calmer un peu ces saintes colères, nous voulons apprendre à ces pieux personnages l'existence d'une troisième société du même genre qui s'est fondée à Bruxelles sous ce titre: les LIBRES-PENSEURS. Voici les lignes qui sont en tête de ses statuts :

Les fondateurs de la société des LIBRES-PENSEURS en posant la première pierre de cette société saluent avec vénération ses deux sœurs ainées, l'*Affranchissement* et les *Solidaires*.

Ils ont la conviction, qu'en fondant cette société ils vont plus que jamais travailler à délivrer l'homme des préjugés qui font la force de nos ennemis, et frapper au cœur le charlatanisme du prêtre.

Cette conviction est d'autant plus profonde, que non seulement nous devons mourir sans prêtre, mais encore que nous devons donner l'exemple du mariage purement civil, et de la naissance de nos enfants sans le baptême du prêtre.

Certains que le principe du *libre-penseur* est de délivrer l'homme du prêtre, qui, jusqu'à ce jour, le tient dans un asservissement honteux, indigne de quiconque fait usage du raisonnement; ils savent que le principe est indivisible, et qu'un cercle ou société séparée doit avoir pour résultat une propagande que l'on ne peut faire sur un seul point.

Forts de ces idées ils n'ont point reculés devant le devoir qui leur était imposé de jeter franchement les bases de l'édifice, sur lequel nous avons pointé notre bannière où tout le monde peut lire, en caractères qui ne sont point cachés dans ses plis, ces mots qui résument toute notre devise :

Libres-penseurs.
Plus de prêtre à notre mort, à notre mariage et à la naissance de nos enfants!

Assurés d'un succès que le droit et la justice expliquent mieux que ce que l'on voudrait vainement narer; c'est avec la conviction profonde de bien faire et de trouver dans tous les hommes de bien des adhérents, que nous livrons notre manifeste à la publicité.

Il n'y a chez nous ni haine ni rancune, nous n'avons de souvenirs du passé, que ceux qui nous ont fait parvenir à combattre ouvertement les oppresseurs de la raison humaine, pour délivrer l'homme de tous les préjugés.

C'est assez dire ce que nous voulons et ce que nous sommes!

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL

D'UN

OUVRIER-PROLÉTAIRE

A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE DE RUYSBROEK, 86, A BRUXELLES.

—

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2 00	
Verre cylindre.	40 centimes.	
» demi-fin.	25	»

Réparation de boîtes à musique.

NOTA: Les pièces brisées sont remplacées à des prix modéres

—

Abonnement pour pendules 5 fr.

Édouard DELPARTE,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue Saint-Alphonse, 4,

A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUVV,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 18. 2me Année. 8 Février 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 7 Février 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Polonais, à la baïonnette!
C'est le cri partout adopté.
Qu'en roulant le tambour répète.
A la baïonnette! vive la liberté!!!

Non, la Pologne n'est pas morte! Elle vient de surgir du sein de la tombe où les czars croyaient l'avoir ensevelie pour jamais. Cette fois, ce n'est plus seulement au nom de l'indépendance nationale qu'elle se lève, mais elle proclame, par la voix du comité révolutionnaire qui s'est constitué en gouvernement provisoire, l'abolition des priviléges de classes, l'amélioration de la condition des ouvriers, le droit des paysans à la terre. Le mouvement polonais n'est donc plus comme autrefois aristocratique et purement patriotique, mais c'est un mouvement démocratique et social.

La mise en vigueur de la nouvelle loi sur le recrutement a été l'occasion de l'insurrection qui vient d'éclater en Pologne. Dans la nuit du 14 au 15 janvier, l'autorité a procédé à l'enlèvement général de tous ceux qui avaient été désignés à Varsovie comme aptes au service militaire. La garnison avait été préalablement accrue et portée à 50,000 hommes; dans plusieurs quartiers, les maisons avaient été occupées militairement. A minuit, l'opération a commencé; des sergents de ville escortés de soldats, sont entrés dans les maisons qui leur avaient été désignées et se sont emparés de tous ceux qui avaient été inscrits sur les listes du contingent. On porte le nombre des recrues désignées pour Varsovie à 2000, chiffre exorbitant par rapport à l'état de la population; c'est surtout parmi les ouvriers que les recrues ont été prises.

Les conditions illégales dans lesquelles s'est opéré ce recrutement qui a plutôt le caractère d'une proscription, ont exaspéré la population et donné le signal d'une insurrection préparée depuis longtemps et qui tendde jour en jour à se généraliser; tous le pays est mis en état de siége, tandis que les insurgés s'apprêtent à une résistance vigoureuse. Tous les jours des ouvriers des villes vont renforcer l'armée des insurgés qui se tient dans les campagnes, tandis que les propriétaires, épouvantés, prennent la fuite. Un grand nombre d'étudiants de l'Ecole polytechnique, de l'Académie et de l'Université de Varsovie se trouvent parmi les insurgés, et les paysans, qui d'abord n'ont pris aucune part au mouvement, commencent à s'y rallier. Divers détachements d'insurgés sont commandés par des officiers russes; deux de ces officiers, faits prisonniers dans une rencontre, ont été immédiatement passés par les armes. L'insurrection compte en outre beaucoup de partisans dans la Volhynie, la Podolie et l'Ukraine. Toutes les communications de la Pologne avec la Russie sont rompues, les railways brisés, les ponts démolis, les fils télégraphiques coupés. Déjà plusieurs villes sont tombées entre les mains des insurgés, et partout où ceux-ci sont vainqueurs, ils confisquent les caisses du gouvernement.

Les insurgés polonais viennent de lancer une proclamation dans laquelle ils promettent des parcelles de terre aux paysans. Tout en reconnaissant dans cette mesure un signe de l'esprit démocratique dont la révolution polonaise est aujourd'hui empreinte, nous ne voulons pourtant pas approuver cette mesure. Nous sommes des an-archistes, des démagogues, des impies, des athées, d'accord! mais, quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas des *partageux*. Nous ne voulons pas de la grande propriété, pas plus que n'en veulent les insurgés polonais, mais nous ne voulons pas plus la division du sol en une infinité de petites parcelles. Non, le socialisme ne demande pas le partage, mais la communauté de la terre, ce qui est tout-à-fait le contraire. Le socialisme ne veut pas le morcellement qui engendre l'antagonisme, mais il veut la solidarité des intérêts qui engendre l'amour et la fraternité. Ce à quoi nous tendons est tout l'opposé de ce veut la proclamation des insurgés polonais : elle veut que la terre soit distribuée par parts égales aux paysans; nous pensons que la terre, comme tous les autres immeubles, doit appartenir à la commune, c'est à dire à tous, pour être louée par la commune à ceux qui veulent la cultiver. Dans tous les cas, nous approuvons le but de cette insurrection démocratique et admettons sa devise : *La terre et la liberté!*

Eu Prusse, Guillaume a fait déclarer à la Chambre des députés qu'il n'était nullement disposé à recevoir la députation chargée de lui présenter l'Adresse. En conséquence, la Chambre a décidé à l'unanimité que l'Adresse serait envoyée par écrit.

La liberté de la presse y règne toujours dans toute sa plénitude; ce qui n'empêche pas que la *Réforme* vient d'être saisie pour un article sur la politique de M. Bismark, et la *Gazette générale* de Berlin pour une critique de la Chambre des seigneurs. La *Tribune* et le *Progrès* ont subi le même sort.

En France, depuis quelques semaines, la presse est aussi l'objet de nouvelles rigueurs. C'est un avant-goût de l'esprit qui présidera aux prochaines élections, en vue desquelles on se prépare de tout côté avec une certaine animation.

La critique la plus insignifiante, une observation bien anodine à propos du récent discours de M. Bonaparte, expose le téméraire à toute la sévérité du bureau de censure qui juge et condamne, sans autre règle que ses caprices, ses petites passions. Il est pour nous de toute évidence qu'en vue des prochaines élections, le gouvernement veut imposer silence à toutes les manifestations peu ou point sympathiques au régime impérial.

Les pioupious frrrançais continuent à guerroyer brrravement au Mexique. Tandis que la faim tourmente les populations ouvrières de la France et particulièrement de la Normandie, le gouvernement dépense, pour l'expédition mexicaine, des sommes fabuleuses qui, si elles étaient employées à fournir aux travailleurs les instruments de travail et les matières premières, en un mot à organiser le travail, suffiraient pour refouler à jamais de la société le paupérisme et sa hideuse escorte de crimes et de maux de tout genre, en assurant à chacun le droit à la vie et au bien-être. Mais non, on trouve des capitaux pour la guerre, pour la destruction, pour organiser l'assassinat sur une vaste échelle; mais pour opérer des réformes utiles dans le domaine de l'économie sociale, pas une obole! Et cela se passe sous le pouvoir omnipotent de cet ancien socialiste qui écrivit l'*Extinction du Paupérisme!*

Malgré toutes ces dépenses, l'armée française est toujours dans de très-mauvais draps au Mexique. Le peuple mexicain est résolu plus que jamais à la repousser avec énergie. Il ne veut pas de la liberté que M. Bonaparte vient lui offrir, et qui ne serait sans doute qu'une copie de la liberté qu'il a procurée à la France après le 2 Décembre. Le congrès mexicain a lancé un manifeste par lequel il proteste contre l'envahissement du territoire de la République par les troupes françaises. Nous en extrayons les lignes suivantes :

L'empereur des Français apporte la guerre non pas au Mexique seul, mais au continent américain.

Ainsi l'ont compris le Pérou et le Chili, ainsi doivent le comprendre et le comprennent également les Etats Unis du Nord et les autres républiques du continent; le Mexique ne sert que d'essai; il est la porte qui, une fois ouverte, donnera passage sur le reste de ce continent.

La cause du Mexique est une cause continentale. En défendant ses libertés, on défend les libertés du nouveau monde.

L'indignation que causent ces attaques et ces vues et la conduite des envahisseurs feront que tous les Mexicains unis repousseront une invasion aussi inique. . . . . .

Qu'ils se lavent de la tache qu'ils veulent laisser tomber sur eux, ces Français qui font une guerre de sauvages aux peuples inoffensifs, en rappelant par leurs actes contre les vieillards, les femmes et les enfants, et par l'incendie de leurs habitations, la barbarie de ces guerres que les hommes du Nord ont déchaînées sur l'Europe pendant les premiers siècles de notre ère.

On nous écrit de New-York que la question du Mexique vient de fixer l'attention du sénat des Etats-Unis. L'expédition française y a été dénoncée comme une violation du traité de Londres et une menace pour l'Union américaine. Il est question de provoquer des démarches tendant au retrait des troupes françaises du Mexique. Cette phase nouvelle ne semble pas de nature à favoriser les nouvelles tentatives de médiation de M. Bonaparte dans la guerre d'Amérique.

Un grand nombre d'esclaves du Maryland et du Kentucky (deux des Etats où l'esclavage n'est pas encore aboli) ont refusé, depuis le 1er janvier, de

travailler sans salaire, prétendant être affranchis en vertu de la proclamation du président Lincoln. Les maîtres craignent un soulèvement et n'osent employer la force. La plupart ont été obligés de consentir à payer des salaires, d'autres ont refusé. Les esclaves de ces derniers se sont réunis et ont tranquillement quitté les plantations sous les yeux mêmes de leurs maîtres. Hélas! pauvres gens, ils ne savent pas sans doute que le salariat n'est qu'une forme nouvelle de l'esclavage, et que pour avoir troqué le nom d'esclaves contre celui d'ouvriers, ils n'en sont pas moins, même dans un pays républicain, des êtres destinés à se soumettre et à souffrir. Le travail pénible, répugnant, mal rétribué, et par conséquent la pauvreté, — ou bien le manque de travail et par conséquent le dénuement absolu, — voilà ce qui attend le producteur dans notre société *civilisée*, et le poëte l'a dit : la pauvreté, c'est l'esclavage. Mais qu'importe!. si la condition matérielle des esclaves est souvent préférable à celle de nos prolétaires, il faut bien en convenir, la condition de ces derniers est moins contraire à la dignité humaine, est moins voisine de l'état abject de la brute; le salarié n'est pas une *chose* que le maître peut prêter, vendre, acheter et revendre de nouveau; il a toujours une liberté que n'ont pas les esclaves, il a la liberté de mourir de faim. Ainsi le veut la loi de l'histoire : après l'esclavage et la servitude, le salariat. Mais l'ère du salariat va se fermer à son tour, pour faire place à l'ère de l'association. Esclaves, serfs et prolétaires, races réprouvées que la société a jusqu'ici condamnées aux souffrances et à l'assujetissement, vous allez vous transformer en travailleurs libres, égaux, associés, solidaires; vous allez enfin devenir des hommes, maintenant vous n'êtes que des machines.

En réponse au président Lincoln, proclamant ce qu'on est convenu d'appeler l'*affranchissement* des nègres, le président des Etats du Sud, Jefferson Davis, a fait aussi une proclamation. C'est une menace de mort, un manifeste de guerre sauvage : il condamne tout officier des Etats-Unis qui sera pris commandant une compagnie de nègres à être traités comme voleur et criminel, c'est à dire à être attaché au gibet, comme le Christ, — ou comme John Brown, ce Christ des noirs.

C'est la seconde fois que M. Jefferson Davis publie ce glorieux décret. Mais ce digne monsieur, qui est, à ce qu'il paraît, un homme d'une piété rare et tout confit en dévotion, a voulu cette fois s'appuyer sur les volontés de la Providence et il appelle le « divin juge » en témoignage de la pureté de ses intentions. Affreux mariage du jésuitisme et de la cruauté! Torquemada, tu n'es donc pas mort!

Mais il paraît aussi que « la Providence » est bien peu favorable à ses pieux adorateurs. Nous apprenons que ces impies de fédéraux, qui ne parlent pas de Dieu dans leur proclamation mais s'occupent tant soit peu des droits de l'homme, viennent de battre à plate couture ces bons esclavagistes. D'après les nouvelles de New-York du 17 janvier, le corps d'armée de Mac Clellan s'est emparé de la position des confédérés dans l'Arkansas, et sept mille confédérés se sont rendus. Quelle ingratitude de la part du « souvrain juge », n'est ce pas, M. Jefferson? Il faut en convenir, la Providence vient de vous jouer un vilain tour.

Les Chambres.

La présente session semble devoir plus encore que la précédente être productive pour les diverses espèces de budgetivores, bureaucrates, militaires, prêtres de haut grade, ambassadeurs, évêques et généraux, tous gens au moins inutiles sinon fort nuisibles à une bonne administration, à l'économie démocratique, à la liberté surtout. Ce qui doit avant tout frapper le lecteur attentif des débats du parlement belge, c'est l'extrême facilité du pouvoir à accorder n'importe quels subsides, allocations, augmentations à certaines catégories d'individus et son invincible obstination à refuser à d'autres d'examiner seulement leurs plus humbles et plus justes requêtes. — Pour ceux-ci, « dépôt dans les cartons » est une phrase, stéréotypée sur les lèvres de M. le rapporteur, que la Chambre accueille chaque jour avec la même bienveillance.

Si quelques notables, des électeurs surtout, viennent demander, au rebours du bon sens et de l'art, que tel chemin passe par tel endroit, ils seront immédiatement satisfaits; mais dix villages de Campine réclameront en vain un canal qui répandrait la richesse dans un pays désert et n'obtiendront pas la faveur d'une école.

Que quelques officiers supérieurs proposent je ne sais quelle réforme d'une utilité très-problématique, on vote les millions nécessaires. Mais que 100,000 prolétaires pétitionnent contre les lois sur la milice, on y répond par les fortifications d'Anvers; et quand M. Coomans interpelle le ministère sur la disparition du projet de loi, on ose lui faire cette sotte réponse : que l'imprimeur ayant eu beaucoup d'ouvrage n'a pu s'occuper de ce rapport.

L'empressement des Chambres est plus grand encore à se plier aux exigences de très-hauts personnages; elles accordent, sans compter, des centaines de mille francs d'apanage et de dot. Il est vrai que le lendemain, pour rétablir l'équilibre dans le budget, elles refuseront un modeste subside au vieil inventeur en cheveux blancs qui n'a pour lui que son bon droit et sa pauvreté.

Il ne faut pas avoir fait des études psychologiques bien approfondies pour trouver la raison de cette anomalie; pas plus que d'autres, MM. les représentants n'échappent au joug de l'intérêt personnel et ils savent fort bien que ce ne sont ni les Campinois, ni les prolétaires, ni les vieux inventeurs qui font les élections. Nous pourrions indiquer un remède à cette flagrante inégalité, mais ce n'est pas ce qui nous occupe. Nous n'avons à parler aujourd'hui que des gracieusetés dont le pouvoir émaille son budget; on dirait la pluie de faveurs que le grand roi, en ses jours d'aimable humeur, répandait sur la foule des courtisans. Et à ce propos permettez une citation du temps; c'est certes l'un des hommes les plus profonds de France qui parle :

« Je n'entends jamais parler de leur libéralité, dit-il, (celle des princes que nous avons remplacés par des ministres constitutionnels), des grâces et des pensions qu'ils accordent, que je ne me livre à mille réflexions; une foule d'idées se présentent à mon esprit; il me semble que j'entends publier cette ordonnance :

» Le courage de quelques-uns de nos sujets à nous demander des pensions ayant exercé sans relâche notre magnificence royale, nous avons enfin cédé à la multitude des requêtes qu'ils nous ont présentées, lesquelles ont fait jusqu'ici la plus grande sollicitude du trône. Ils nous ont représenté qu'ils n'ont point manqué, depuis notre avénement à la couronne, de se trouver à notre lever; que nous les avons toujours vu sur notre passage, immobiles comme des bornes, qu'ils se sont extrêmement élevés pour regarder, sur les épaules les plus hautes, notre sérénité. Nous avons même reçu plusieurs requêtes de la part de quelques personnes du beau sexe, qui nous ont supplié de faire attention qu'il est notoire qu'elles sont d'un entretien très-difficile : quelques-unes même très-surannées nous ont prié, branlant la tête, de faire attention qu'elles ont fait l'ornement de la cour des rois nos prédécesseurs, et que si les généraux de leurs armées ont rendu l'Etat redoutable par leurs faits d'armes, elles n'ont point rendu la cour moins célèbre par leurs intrigues. Ainsi désirant traiter les suppliants avec bonté et leur accorder toutes leurs prières, nous avons ordonné ce qui suit :

» Que tout laboureur ayant cinq enfants, retranchera la cinquième partie du pain qu'il leur donne. Enjoignons aux pères de familles de faire la diminution, sur chacun d'eux, aussi juste que faire se pourra.

» Défendons expressément à tous ceux qui s'appliquent à la culture de leurs héritages ou qui les ont donné à titre de ferme, d'y faire aucune réparation, de quelque espèce que ce soit.

» Ordonnons que toutes personnes qui s'exercent à des travaux vils et mécaniques, lesquelles n'ont jamais été au lever de notre Majesté, n'achètent désormais d'habits, à eux, à leurs femmes et à leurs enfants, que de quatre ans en quatre ans; leur interdisons en outre, très-étroitement, ces petites réjouissances qu'ils avaient coutume de faire dans leurs familles les principales fêtes de l'année.

» Et, d'autant que nous demeurons avertis que la plupart des bourgeois de nos bonnes villes sont entièrement occupés à pourvoir à l'établissement de leurs filles, lesquelles ne sont recommandables, dans notre Etat, que par une triste et ennuyeuse modestie; nous ordonnons qu'ils attendront à les marier jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge limité par les ordonnances, elles viennent à les y contraindre. Défendons à nos magistrats de pourvoir à l'éducation de leurs enfants. »

Certes, à deux cents ans d'intervalle, nous aurions bien quelques mots à changer aux considérants de cette trop véridique ordonnance; comme les petits-levers les courtisans sont abolis et avec la politique du beau sexe ont disparu les sérieuses intrigues, — les élections ont remplacé tout cela. Mais, ô chambres omnipotentes, ne pourrions-nous pas vous dire avec raison : Que vous importe la vile plèbe et ses besoins, n'écoutez même pas ses modestes supplications, qu'attendez-vous de ces gens sans fortune, sans influence, sans droits? Réservez vos grâces et votre éloquence pour les prêtres intrigants, pour le bourgeois enrichi, pour le millionnaire ambitieux; eux vous donneront de somptueux banquets et leurs voix le jour du vote. Leur intérêt seul vous touche, puisque d'eux seuls vous tenez votre mandat. Que vous importe le peuple, multitude qui végète et s'étiole, vous ne le représentez pas. Votez donc les millions de l'armée! le peuple paiera, et que vous importe si la culture manque de bras? Votez les millions du clergé! le peuple paiera, et que vous importe s'il manque d'école? Votez les millions d'Anvers! la Campine n'a pas de route, que vous importe? Votez les millions Warendhorf! le prolétaire n'a pas d'instruments de travail, que vous importe? Votez l'impôt sur le sel! le pauvre s'en passera. Votez les millions de la bureaucratie! — que vous importent plus de 800,000 individus inscrits sur les listes d'indigence! Votez les millions de la diplomatie et de l'intrigue! — que vous importe si les Borains sont sans travail? Votez, votez, messieurs, les millions de la liste civile! — les ouvriers de Gand meurent de faim, c'est vrai, mais que vous importe? Votez, votez toujours, et vous serez réélus, vous deviendrez peut-être ministres.

Mais à force de distribuer des grâces aux grands et des charges aux petits, le grand roi et ses successeurs firent éclore 89; après 89 vient 93. — Vous qui remplacez ces rois dans leur omnipotence, chambres constitutionnelles, profitez de leur expérience; soyez plus prudents et plus sages; ayez souvenance, entre autres choses, vous qui avez tant parlé histoire lors de la question de l'or, qu'à propos de cet impôt sur le sel que vous avez maintenu une de nos villes chassa il y a des siècles un prince plus puissant que vous; réfléchissez-y, et en général, dans vos délibérations, pensez un peu moins aux élections et

un peu plus aux vrais intérêts du pays, je veux dire du peuple; et surtout, de grâce, faites que je ne trouve plus une perpétuelle allusion à vos actes en relisant une mordante ironie du baron de Montesquieu. J. P.

Enterrement civil.

Le lundi 5 janvier, l'association l'*Affranchissement* a procédé à l'enterrement d'un de ses membres, Jacques Laurent, ouvrier typographe, mort en libre penseur à l'âge de 43 ans. Outre les membres de l'*Affranchissement* et plusieurs personnes faisant partie des deux autres associations philosophiques, les *Solidaires* et les *Libres-penseurs*, et de la société politique le *Peuple*, l'élément travailleur était représenté à l'enterrement de ce prolétaire par des délégations de l'Association typographique de secours mutuels, de l'Association libre des compositeurs-typographes et de l'Association des imprimeurs-typographes.

Cette fois, ce n'était plus seulement une grande démonstration de la libre-pensée comme lors de l'enterrement de M. Verhaegen, mais c'était aussi une véritable manifestation ouvrière, démocratique, socialiste.

Au sortir de la maison mortuaire, au moment où le cercueil s'était arrêté sur le seuil de la porte, un ouvrier typographe, J. Rousseau, s'adressa à ses compagnons pour leur dire que c'était la première fois que l'on voyait à Bruxelles un typographe mourir en répudiant ouvertement les prétendus secours de la religion et être enterré sans le concours des ministres d'aucun culte, mais qu'il espérait que ce ne serait pas le dernier : « Que sa mort, a-t-il ajouté, nous serve d'exemple et, comme lui, affranchissons-nous de la superstition et de l'ignorance. »

Arrivé au cimetière de la ville à Saint-Gilles et le corps descendu en terre, le président de l'Association libre des compositeurs typographes, François Vanderslaghmolen, prononça sur la tombe le discours suivant :

Compagnons,

Au nom des nombreux amis réunis autour de sa tombe, nous venons rendre un dernier hommage au beau caractère, au bon confrère, à l'homme aux convictions profondes, à notre compagnon Jacques Laurent.

Depuis plusieurs années, il fut atteint de la maladie à laquelle succombent tant de typographes ; il ne put résister à ce lent poison qui s'infiltre atôme par atôme dans les voies respiratoires et finit par amener la phtysie pulmonaire. Pendant le long martyre dont cette maladie est inséparable, son bon naturel ne s'est pas un instant démenti, et malgré l'intensité de ses douleurs, il fut toujours d'une douceur rare et tout-à-fait exemplaire.

D'un extérieur simple, Jacques Laurent, en résistant aux suggestions dont on l'accabla dans les derniers jours de sa vie, se montra novateur aux convictions inébranlables et digne d'admiration, quel que soit le point de vue où l'on se place ; enfin, il a voulu mourir comme il a vécu, en libre penseur et sans ostentation.

Laissons dire ceux qui veulent souiller la tombe de celui qui eut le courage de se passer d'un intermédiaire pour rendre compte des actes de sa vie à son créateur. Est-ce à la créature qu'il appartient de préjuger la vie future? Est-ce à la créature à se faire la dispensatrice des récompenses réservées par le créateur à l'homme de bien? Non. Il y a présomption à vouloir mesurer l'abîme qui sépare l'âme du corps. Là tout jugement s'arrête. Le bon Jacques, lui, s'en est remis au souverain Dieu du soin de juger ses actions, et voyant arriver, tranquille et calme, sa fin prochaine, il disait : « J'ai vécu et je meurs dans la crainte de Dieu. » Sa vie et sa mort sont un grand exemple. Nul ne sait quand et comment il mourra, mais ceux qui, comme Jacques Laurent, sont à la fois honnête ouvrier et bon père de famille ne doivent pas craindre le jugement de la postérité.

Adieu, Jacques, adieu!

Le citoyen Pellering prononça ensuite un discours en flamand dans lequel il retraça la différence qui existe entre la mort de Verhaegen, entouré à ses derniers moments d'amis qui partagent ses convictions et qui éloignent de sa couche la présence du prêtre, et celle de l'ouvrier Jacques Laurent, mourant en libre-penseur et en repoussant énergiquement les suggestions, les promesses, les menaces dont l'entourent les tonsurés et les cagots du voisinage. Certes, il devait y avoir encore plus de courage, plus de fermeté, une conviction plus inébranlable chez ce prolétaire que chez le bourgeois vieilli dans les études philosophiques et dans les luttes politiques contre le parti clérical.

Après ce discours, le citoyen Brismée, s'avançant à son tour sur le bord de la fosse, s'exprima de la manière suivante :

Amis,

Je ne puis m'empêcher de rappeler ici, malgré toute la peine que peut me causer la perte d'un frère, les paroles que nous échangeâmes Jacques Laurent et moi, il y a quelques jours. J'eus le bonheur de revoir pour une dernière fois un compagnon avec lequel, il y a quelque chose comme vingt-cinq ans au moins, je me rencontrais chaque jour au travail ; c'est vous dire qu'il était pour moi une vieille connaissance, un véritable ami. Le travail, qui n'est pas toujours assuré à l'homme laborieux, vint un jour à manquer et nous fûmes obligés de nous séparer. Depuis lors, je ne fis qu'entrevoir de temps en temps mon vieux compagnon, et j'appris, depuis une quinzaine de jours seulement, que la maladie le retenait au lit et allait bientôt l'emporter dans la tombe. Je me promis de l'aller voir et, le jour que je viens de vous indiquer, je m'y rendis accompagné de deux camarades qui pourraient au besoin confirmer mes paroles.

A peine fûmes-nous assis qu'il nous raconta qu'il était, à cause de ses convictions philosophiques, l'objet du mépris de la part de ses voisins. A tel point, ajoutait-il, que s'il lui était arrivé d'en coudoyer un, celui-ci eût fait le geste d'un homme qui brosse son vêtement, geste que certaines personnes emploient pour exprimer le plus profond dédain. Puis il nous rapporta qu'un prêtre était venu lui demander s'il était chrétien, s'il ne désirait pas se préparer à comparaître devant le grand juge et un tas d'autres balivernes du même genre, auxquelles il avait répondu, pour se débarrasser de cette présence importune, que s'il avait besoin du ministère d'un prêtre il l'aurait fait appeler. Une boulangère qui demeure non loin de son habitation était allée jusqu'à dire que c'était son épouse qui l'instiguait à mourir sans accepter les secours de la sainte boutique par la raison bien simple qu'elle toucherait au décès de son mari quelque chose comme 300 francs de l'association l'*Affranchissement*.

Est ce assez horrible que cette torture chrétienne? et devons-nous nous en prendre à ces crétins? Non, c'est à ceux qui ont fait leur éducation, c'est à ceux qui les ont induit en erreur que doit revenir l'opprobre d'une telle conduite.

Amis, c'est par l'audace que nous devons répondre à l'effronterie des écrivains qui se sont faits les défenseurs de ces gens intéressés au maintien de l'abrutissement moral du peuple. N'ont-ils pas été dans ces derniers temps jusqu'à dire que les libres-penseurs, lorsqu'ils assistent à un enterrement civil, n'ont pas le courage de leurs opinions, c'est à dire qu'ils marchent tête baissée de crainte de rencontrer les regards d'un croyant, j'allais dire d'un crétin ! Cela ne fait-il pas sourire de pitié? Est-ce à nous, qui croyons sincèrement être dans la vérité, qui n'avons foi que dans la raison et le bon sens, qui n'admettons pas qu'on exploite au nom d'un dieu quelconque la veuve et l'orphelin en leur soutirant jusqu'à leur dernier sou pour des prières dont nous contestons hautement l'efficacité, est-ce à nous qu'il est donné de baisser la tête? Non, c'est à ceux qui, par n'importe quels moyens, ont trouvé l'occasion de vivre aux dépens des hommes laborieux, qu'il convient de se cacher. Ils ne le font pas, parce qu'à force d'en faire accroire aux autres, ils ont fini par prendre au sérieux la farce qu'ils jouent sur cette terre d'angoisses et de misères pour tous ceux qui, comme toi, Laurent, passent leur vie à se rendre utile à la société.

Oui, toute ton existence, ami Jacques, a été consacrée au travail, c'est à ce titre que je viens sur ta tombe t'exprimer la douleur que nous cause ta perte.

Ami Laurent, sois convaincu d'une chose, c'est que nous qui professons tes idées, nous ferons tous nos efforts pour les faire prévaloir sur celles de ceux que tu as combattus, et que le souvenir de ton mâle caractère restera gravé dans notre mémoire.

Salut, Laurent, salut!

Les citoyens Puraye et Henri Robert prirent alors la parole, le premier pour exprimer le vœu de voir tous les libres penseurs se passer du prêtre non seulement pour la mort et pour l'enterrement, mais dans tous les actes de leur vie ; et le second pour confirmer la vérité des paroles du citoyen Brismée au sujet des persécutions catholiques auxquelles Laurent fut en butte durant sa maladie.

Nous sommes assurés que l'enterrement civil de Jacques Laurent ne sera pas sans fruits pour la libre-pensée, et nous applaudissons de tout cœur aux paroles du typographe J. Rousseau. Celui qui écrit ces lignes est également ouvrier typographe, et pour sa part il a juré une haine éternelle aux prêtres et à leur dégradante doctrine et pris la résolution bien arrêtée de vivre et de mourir loin du trafic de l'église. Qu'il lui soit permis de saisir cette occasion pour exprimer son jugement sur les tendances qui caractérisent les artisans de la typographie bruxelloise :

Nous devons approuver, chez les typographes de Bruxelles, cet esprit d'organisation, de solidarité et d'association qui les distingue et qui les rend plus aptes peut-être qu'aucune autre catégorie de travailleurs à réaliser les enseignements les plus pratiques du socialisme ; nous aimons la dignité qu'ils montrent d'ordinaire dans les contestations avec leurs patrons, et dans ce système social où le domaine fécond de l'industrie est souvent le spectacle de luttes terribles entre l'exploiteur et l'exploité, nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à la fermeté avec laquelle ils ont plus d'une fois défendu leurs intérêts contre les exigences sordides des détenteurs des instruments de travail. Par ces qualités, les typographes méritent l'estime des démocrates-socialistes et de tous ceux qui prennent fait et cause pour les travailleurs. Mais, comme libres penseurs, nous déplorons l'indifférence qui règne généralement parmi eux en matière d'opinions philosophiques et religieuses, et nous voyons avec regret que beaucoup d'entre eux, qui ne prennent habituellement aucune part aux momeries cléricales, admettent pourtant, et cela par pure routine, la présence du prêtre dans les actes les plus marquants de leur existence, tels que le mariage et la naissance des enfants, et surtout à leurs derniers moments. Triste insouciance, qui n'est pas moins pernicieuse à nos yeux que la religion elle-même ! Espérons que l'exemple de Jacques Laurent les soustraira à cette apathie.

Déjà l'enterrement de ce libre penseur a fait faire un pas en avant à l'association typographique de secours mutuels qui va ajouter à ses statuts un article en vertu duquel la somme destinée à payer les cérémonies de l'enterrement religieux des membres, retournera à la veuve ou aux orphelins dans le cas où ce membre est enterré civilement. Cette mesure, qui n'a rien que de très légitime, donne donc à la famille de l'associé mort en libre penseur le droit de réclamer une somme équivalente à celle que l'Association paie à l'Eglise pour l'inhumation de ses membres qui meurent en catholiques et sont enterrés avec les pompes ecclésiastiques. Cela ne peut qu'être avantageux à la libre pensée, parce que cela engagera à mourir en libres penseurs les associés qui, à leurs derniers instants, n'auraient pas osé manifester ouvertement leurs convictions et refuser les secours du prêtre, de crainte de nuire au bien-être matériel de leur famille.

La même modification ne peut tarder d'être admise dans toutes les sociétés de secours mutuels du pays, entre autres dans l'Association des tailleurs de Bruxelles où elle a été proposée déjà par un de nos amis.

Un dernier mot. Pourquoi les journaux libéraux et les journaux catholiques, qui ont fait tant de bruit autour de la tombe de M. Verhaegen, n'ont-ils pas soufflé mot de l'enterrement de Jacques Laurent?

Pourquoi?... C'est tout simple : M. Verhaegen, c'était l'homme influent, haut placé, millionnaire, le grand-maître de la franc-maçonnerie, en faut-il davantage pour être jugé digne des coups d'encensoir de la *libéralerie*? et Jacques Laurent, qu'était-il? un pauvre ouvrier sans sou ni maille, un obscur prolétaire, un homme du peuple enfin, et l'on comprend bien que cette vile multitude des producteurs n'est pas faite pour penser et pour raisonner, mais, humble machine, sa destinée est d'obéir et de souffrir? Qu'un gros

bonnet, comme M. Verhaegen, secoue le joug de l'Eglise, c'est bien; mais pour le *peuple*, pour les femmes et pour les enfants, il faut un culte, il faut des cérémonies religieuses, il faut des prêtres. Tel est le langage de nos bourgeois voltairiens. Un ouvrier qui meurt en refusant les secours de la religion, c'est à leurs yeux un acte qu'il faut taire autant que possible, car c'est un exemple dangereux. Que deviendrait la bourgeoisie, que deviendraient nos boutiquiers, nos industriels, nos propriétaires fonciers, les rois du jour enfin, si les prolétaires, eux aussi, allaient vouloir s'affranchir de la domination des marchands de prières, des exploiteurs de la crédulité humaine, des propriétaires de l'eau de Salette? Ils en auraient bien vite fini de ceux qui ont le monopole de la terre et des instruments de travail, s'ils parvenaient à se débarrasser de ceux qui vont jusqu'à monopoliser cette abstraction qu'on appelle Dieu. Ah! messieurs les libéraux n'ignorent pas que le rationalisme, lorsqu'il aura pris possession des masses, se traduira bientôt en révolution sociale. Le travail est un frein pour le peuple, a dit M. Guizot; et la religion est une entrave, pensent nos doctrinaires.

Quant à la presse catholique, elle a bien attaqué l'enterrement de M. Verhaegen, parce que l'enterrement de ce libre penseur généralement connu a donné lieu à une manifestation trop éclatante pour rester ignorée des *intelligents* lecteurs des feuilles cléricales; mais parler de l'enterrement civil d'un ouvrier, faire connaître que des prolétaires aussi ont le courage de vivre et de mourir en dehors de toute Eglise, ce serait confesser que la foi du peuple s'en va et que la religion est rejetée par ceux-là mêmes qu'elle prend à tâche de bêtifier afin de les maintenir dans l'asservissement.

O tartuffes libéraux et catholiques, vous avez beau lutter des mains et des pieds pour que le producteur reste plongé dans la superstition et dans le prolétariat, dans la servitude morale, intellectuelle et matérielle! malgré vous, il déchirera le bandeau de l'ignorance qui couvre ses yeux, il brisera les chaines du salariat qui étreignent ses bras, il jettera le fardeau de la misère qui pèse sur toute son existence, et le temps viendra où ce pauvre peuple que vous vous efforcez d'abrutir,

Libre, instruit, éclairé, comprendra qu'en tout lieu
Il est lui seul son guide, et son maître, et son Dieu.

BULLETIN CLÉRICAL.

On nous écrit de Louvain :

« Amis,

« Dans un article vénimeux et plein de rage, publié dans le numéro ci-joint de leur *Moniteur* du 18 Janvier, nos Jésuites jettent feu et flamme contre ceux qu'ils appellent *Solidaires croque-morts* et dont ils ont une peur affreuse. Cette peur n'est que trop bien justifiée, du reste, car nos succès de chaque jour hâtent la ruine prochaine de leur sainte boutique.

» Pour reconnaître dignement les aménités de ces pieux *croque-testaments, croque-filles* et *croque-veuves*, arrachons-leur, mes bons amis, le masque béat et hypocrite sous lequel ces éminentissimes comédiens cachent leurs vices honteux, et pour leur rendre dès à présent la monnaie de leur pièce, veuillez insérer dans votre bulletin clérical le récit suivant de quelques-unes de leurs prouesses.

I.

On inaugurait la fameuse Colonne du Congrès. Comme d'habitude, notre ministère *libéral* avait gracieusement invité à cette cérémonie, dite *nationale*, le docte corps professoral de l'université catholique. Certain abbé, très fort en belle et courtoise littérature et visiteur assidu des vierges de la rue du Persil, à Bruxelles, se prélassait aux premières places réservées de l'enceinte, en société avec quelques dames de l'aristocratie et de la haute finance cléricales.

Méchant et mauvais railleur de sa nature. Mons l'abbé était en train de faire un grotesque historique de la Colonne, lorsqu'une de ses nobles auditrices lui demanda : « Monsieur l'abbé, quelles sont donc *ces quatre déesses* qui entourent la Colonne? — Madame, répondit gravement l'abbé galant, ce ne sont point des déesses, *ce sont* LES QUATRE P..... DU ROI »

Notre prestolet pouvait dire le mot sans risque de blesser de trop chastes oreilles, car sa société ne se composait que de Jésuitesses de haut parage, de l'espèce désignée par lui. La questionneuse, entre autre, était, à ce qu'on assure, une grande dame de la noble cité de Lierre en Brabant, la belle pénitente, quelque peu fanée, d'un autre abbé de l'*Alma mater*, chanoine académicien et magnifique homme par dessus le marché. De mauvaises langues confites en dévotion prétendent qu'elle dispose chez son confesseur d'un luxueux pied-à terre, chambre à coucher monseigneuriale comprise, et qu'il lui octroie fréquemment, à chacune de ses pieuses visites, des bénédictions plus substantielles et plus efficaces que la bénédiction papale donnée récemment aux *savants* professeurs et aux 600 petits jésuites de l'université catholique.

II.

Le même abbé historien, grand amateur de la dive bouteille, avait un jour prodigieusement travaillé dans la vigne du Seigneur. En vaillant ivrogne, il passa la nuit sur le champ de bataille, c'est-à-dire sous la table. Le lendemain, la tête encore allourdie, il avait célébré sa messe et — honneur exclusivement réservé aux prêtres catholiques — mangé le *bon dieu* que lui-même avait fabriqué, lorsque, revenu chez lui, d'horribles tiraillements intérieurs et des soubresauts du cœur l'obligèrent à prendre immédiatement le frais dans sa cour, près du réservoir de la pompe. Quelques instants après le *vase sacré* débordait, et le pauvre *bon dieu*, macéré, maculé, rougi et n'en pouvant mais, prenait un bain immonde dans un nectar qui ne sentait pas l'ambroisie.

III.

Il y a six ou sept ans, la demoiselle d'un professeur de l'*Alma mater*, affiliée à la Congrégation de la *Vierge* sous la direction des PP. Jésuites, enlevait nuitamment un jeune homme de notre ville. Après une lune de miel de près de deux mois, il fallut songer à régulariser la position et à fléchir un papa *fichtrement* courroucé, afin d'obtenir son consentement au mariage.

Qui prendre pour bouc émissaire? La mission étant des plus épineuses, la pauvre fillette pensa à ses bons amis les Jésuites. Elle avait toujours eu, disait-elle, des relations très amicales et très suivies avec un certain père Des..... jésuite influent et lié d'amitié avec son père. Elle alla le voir au couvent, lui raconta l'affaire — il la connaissait aussi bien qu'elle — et demanda ses bons offices.

Voici comment j'entendis la demoiselle, à son retour du couvent, raconter elle même à son fiancé, d'une voix rapide et haletante, la rougeur au front et les larmes aux yeux, son entrevue avec le Jésuite : « Il me fit asseoir en face et très près de lui, écouta ma supplique, puis me parla longuement et onctueusement, sans m'adresser un seul reproche et sans faire la moindre allusion à la faute que j'avais commise. Il me promit d'amener papa à consentir à notre union, m'entretint des nouveaux devoirs que j'allais avoir à remplir dans le monde, puis, tout en parlant avec animation, il s'approcha tellement de moi que mes genoux étaient serrés entre les siens, l'une de ses mains pressait vivement la mienne, l'autre devenait si... indiscrète dans ses attouchements, qu'épouvantée et ne pouvant plus supporter les regards brûlants qui me fascinaient, je m'élançai de ma chaise qui se renversa, je m'enfuis sans regarder derrière moi, et j'arrivai ici sans savoir comment je sortis du couvent. »

Le R. P. Jésuite avait voulu jouir du droit *Régalien* et prendre d'avance les arrhes de sa mission, mais, le bénéfice n'étant point vacant, il fut fait échec et mat par sa trop naïve pénitente. Il s'entremit toutefois, et le père donna son consentement forcé, par acte notarié contenant excommunication et malédiction pour sa fille. Le mariage cependant n'eut pas lieu, car, endoctrinée par deux vieilles matrones de la Congrégation (1) qui lui représentèrent son fiancé comme ruiné, perdu, la demoiselle rompit brusquement avec lui. Retombée entre les serres des vautours jésuites, moitié de gré, moitié de force, elle devint *petite sœur des pauvres*. Elle doit trouver aujourd'hui un bien amer plaisir à se rappeler les quelques beaux jours, si vite écoulés, pendant lesquels elle fut libre et aimée.

UN SOLIDAIRE DE LOUVAIN,
Franc maçon, Phalanstérien et Croque-jésuite.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

L'association convoque tous les amis du progrès

AU MEETING

qu'elle tiendra en la salle des *Trois Rois*, rue Haute, 195, le lundi 9 février, à 7 heures du soir. La discussion portera sur les questions suivantes :

1. Le suffrage universel.

2. La conscription et l'armée permanente.

Le *comité de la Section d'agitation intellectuelle :*
S. Staatge, F. Borckmans, G. Mahy, J. Dugeux et C. Mitchell.

(1). Voir notre bulletin clérical du n° 13,—20 novembre 1862, note 2.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL
D'UN
OUVRIER-PROLÉTAIRE
A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.
par Pierre l'Exploité.
PRIX : 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,
F. SPEHL,
RUE DE RUYSBROEK, 86, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2 00	
Verre cylindre.		40 centimes.
» demi-fin.		25 »

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Les pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

Abonnement pour pendules 5 fr.

Édouard DELPARTE,
BOTTIER ET CORDONNIER,
Rue Saint-Alphonse, 4,
A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,
TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,
Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),
Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUW,
BOTTIER ET CORDONNIER,
Rue des Alexiens, N° 4,
A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,
TAILLEUR,
RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.
A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PRÉVOTÉ.

Numéro 19. 2me Année. 22 Février 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES: 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO: 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 21 Février 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Pendant que les oppresseurs mitrés et couronnés sont partagés entre les ivresses du carnaval et la peur que leur cause la Révolution, tous les peuples chez qui l'éducation commence à éveiller la dignité et allumer l'amour de la liberté, travaillent plus activement que jamais à la conquête de leur propre souveraineté et de leur indépendance absolue.

Il n'est pas jusqu'à la Belgique, (dont le bravache général Cinq-cents-francs prétendait naguère ne faire qu'un déjeuner,) qui, par la propagande incessante s'accomplissant au sein de ses populations laborieuses, par ses sociétés philosophiques, ses associations économiques et ses cercles politiques, par les manifestations et les meetings qui se produisent presque chaque semaine dans ses grandes cités, ne prenne sa large part au mouvement général. Elle comprend qu'à côté de la dose de liberté qu'elle a su conquérir et que, par son attitude énergique vis-à-vis de ses gouvernants, elle sait et saura toujours conserver, il faudrait incontestablement une dose équivalente de bien-être pour tous ses enfants. Il lui peine de voir la prêtraille et la bourgeoisie s'engraisser en s'enrichissant chaque jour tandis que le manque de travail, causé par des différents survenus dans des pays lointains, force des millions de familles laborieuses à vivoter d'aumônes si elles ne veulent mourir de faim. C'est pourquoi la Belgique se mêle volontiers au courant révolutionnaire qui doit écraser ce qui reste encore du principe monarchique sous les débris du catholicisme et de toutes les autres religions, sœurs aînées et cadettes de cette lèpre qui ronge encore la société

La France à qui, pour empêcher ses poumons de se dilater, on a mis sur le ventre, outre la plus formidable armée du monde, d'innombrables légions de gendarmes et de mouchards, la France elle-même, malgré l'accord qui règne entre les divers pouvoirs, d'après le dire de M. Bonaparte, donne au sein même de ses assemblées constituées des signes certains du mécontentement qui s'y manifeste et du travail révolutionnaire qui s'y accomplit sourdement. La discussion sur l'adresse a donné lieu à des révélations sur la situation des troupes au Mexique et sur les dépenses causées par cette guerre aussi injuste que désastreuse, révélations qui sont d'une importance telle que Fialin s'est vu contraint de se démener autour de la presse, pourtant si peu agressive, comme aux pires jours du coup d'Etat.

Le paragraphe relatif à la question romaine a aussi, paraît-il, ému le Corps législatif. Les trois cent cinquante millions dépensés pour l'entretien de l'armée d'occupation à Rome ont été l'objet du cri d'indignation que Jules Favre a fait retentir dans cette assemblée; bien que nous n'éprouvions pas une très grande sympathie pour ces républicains que le nom seul du socialisme épouvantait en 1848 et qui sont en quelque sorte la cause de la halte qu'a éprouvée la Révolution, nous voudrions que l'admirable discours de l'incontestable orateur, qui a si souvent flétri comme elle le mérite la papauté temporelle, fût lu par toute la France; nous ne doutons aucunement que ce document ne fasse bon effet sur l'esprit des populations.

L'Espagne semble toute disposée à déplaire à son innocente souveraine. A cause d'un projet de loi ayant pour objet la diminution des traitements des gros employés (tout le contraire de ce qui se passe chez nous), présenté par un membre de la gauche des Cortès, Isabelle *vient de* suspendre cette asssemblée en attendant sans doute qu'elle prononce sa dissolution, afin de reconstituer un parlement plus docile à ses volontés suprèmes. Jusques à quand durera ce manége?

En Italie, l'acte le plus marquant de la politique nous paraît être une lettre du citoyen Alberto Mario adressée aux électeurs de Modica, lesquels l'avaient nommé représentant au parlement de Turin; dans cette lettre, du 22 janvier, le fervent démocrate de Venise refuse, en des termes aussi éloquents qu'énergiques, le mandat qu'on a bien voulu lui confier. Tout en remerciant ses électeurs du gage d'estime qu'ils lui ont témoigné, il a fait valoir, pour raison de son refus, que comme républicain il lui était impossible de prêter son concours au gouvernement monarchique, surtout depuis que ce gouvernement porte au front les tâches du généreux sang qu'il fit répandre à Aspromonte.

Les journaux italiens nous apprennent que de grands meetings en faveur de la Pologne s'organisent à Naples, à Gènes, à Florence et dans beaucoup d'autres grandes villes. Des listes de souscription, pour faciliter le départ des émigrés qui désireraient regagner les bords de la Vistule, sont ouvertes dans presque tous les bureaux des feuilles démocratiques.

D'après les diverses lettres adressées par Garibaldi, tant à des émigrés polonais qu'à d'autres de ses amis politiques, nous sommes portés à croire que cet irréconciable ennemi du despotisme pourrait bien échanger sa promenade à travers l'Atlantique contre un voyage en Pologne. Sa présence parmi les phalanges révolutionnaires donnerait, selon nous, une indicible impulsion à la marche de cette imposante insurrection.

Le trône de Grèce reste toujours vacant: Certain Cobourg, peu ou point connu, y a fait fiasco. Le petit Alfred n'en veut pas, comme on sait; les appointements, paraît-il, ne sont pas assez élevés pour se donner le désagrément de subir tôt ou tard le sort du sieur Othon; pourtant le peuple grec, non compris sans doute les prolétaires, la petite bourgeoisie qui ne paie pas assez pour figurer aux élections et la plus grande partie de l'armée qu'on habitue à se mettre à la merci de qui la solde, le peuple entier (expression consacrée qui a plus d'une fois fait le tour du monde en passant par la bouche des gouvernants et par les colonnes de leurs journaux à gages), le peuple entier réclame à grands cris le bonheur de subir le joug du jeune anglais. Quant à nous, s'il n'était fait droit à ce juste désir, nous conseillerions beaucoup à M. Pie IX qui, en cas de délogement, se rendrait à Malte, si nous en croyons l'affirmation du ministre des affaires étrangères en Angleterre, de présenter à son tour sa candidature au trône hellénique; il ne perdrait pas grand chose au change, si ce n'est qu'il se verrait contraint à *un petit changement de religion* et à troquer son titre de pape contre celui de patriarche.

En Pologne, la Révolution se traduit en des faits tellement compromettants pour la puissance des czars, que le gouvernement russe se voit forcé de mettre en œuvre tout son répertoire de supercheries et de rentrer dans la voie des concessions dérisoires. Mais ce ne sont ni les piéges tendus par la police aux insurgés, ni la suspension momentanée du recrutement, ni certaines précautions prises par Constantin et son immonde créature Wielopolski, qui pourront arrêter la marche de l'insurrection. Désormais, les Polonais sont fortement cuirassés contre les promesses qui viennent d'en haut; et certains du triomphe, ils donnent à leur soulèvement des proportions qui deviennent chaque jour plus graves. Outre la prise de Rava où s'est installé le gouvernement provisoire, plusieurs villes importantes, parmi lesquelles nous citerons Sandomir, sont déjà tombées aux mains des insurgés. Les faits qui surgissent de la révolution polonaise sont les mêmes que ceux qui se produisent dans toutes les révolutions. D'une part, ce sont des succès remportés par les troupes du czar sur les bandes d'insurgés qui jusqu'ici, pour la plupart du temps, se concentrent dans les forêts et dans les montagnes; ces succès sont presque toujours accompagnés des atrocités les plus odieuses; comme si le sang versé et le grand nombre de gens massacrés faisaient l'importance de la victoire, les Russes tuent impitoyablement, après le combat, les blessés et les prisonniers et même les vieillards et les femmes qui n'y ont pris aucune part; puis ces forcenés rentrent dans leurs garnisons respectives en laissant derrière eux les traces les plus horribles de leur passage. Qui conque, au lieu de les maudire, éprouve encore un reste de mépris pour ces énergumènes, abrutis et corrompus par l'obéissance passive, doit incontestablement vouer aux gémonies de l'histoire et à l'exécration de nos descendants, les monstres chamarrés et blasonnés qui plongent ces malheureux jusqu'au cou dans le sang et le meurtre.

D'une autre part, ce sont les Russes qui sont battus par l'insurrection; les Polonais, loin de déshonorer leurs victoires en nous rappelant le temps de la pire barbarie, se bornent, comme nous le ferions en pareilles circonstances, à faire le plus de prisonniers possibles, à saisir les caisses des régiments russes et à s'emparer de leurs munitions de bouche et de guerre. Merci, Pologne, merci! nous, démocrates socialistes, qui sommes, non seulement les antagonistes, mais les implacables et éternels ennemis du despotisme et de la tyrannie, nous sommes heureux de constater que c'est avec autant de dignité que de vaillance que les fils de Kosciusko accomplissent les actes que nous déplorerions en toute autre occasion, mais que la Révolution rend nécessaires; ce ne sont que les traitres et les mouchards dont les Polonais font bonne justice. Ils ne tuent que quand il le faut absolument :

Un lieutenant-colonel, le sieur Moreau, a été pendu pour avoir voulu, dans une rencontre avec les Russes, parodier l'infâme Georgey; nous pensons qu'on pourrait l'être à moins. Une dangereuse espionne vient d'être poignardée sur la grand'route à 3 milles de Varsovie; il est digne de remarque qu'elle était encore munie de son porte-monnaie bien fourni ainsi que de sa montre et de ses bijoux. Qui donc oserait blamer de pareils actes?

Les journaux s'occupent beaucoup des soulèvements qui doivent prochainement éclater à Varsovie, dans le duché de Posen et en Gallicie; nous croyons qu'ils n'auront lieu que lorsque les comités occultes, qui reçoivent l'ordre d'un chef intelligent choisi parmi eux et qu'ils appellent régulateur, en auront donné le signal.

Nous sommes loin de partager les craintes de certains hommes qui considèrent comme dangereuse la convention militaire passée entre la Prusse et la Russie. Par le temps orageux qu'il fait en Prusse, il suffit d'un jour de belle humeur populaire pour réduire à néant tous les projets du gouvernement de ce pays.

L'Autriche n'a pas tout-à-fait tort de rester neutre dans cette affaire: elle sait bien que de sa part un regard vers la Vistule amènerait infailliblement le soulèvement de la Hongrie et de la Vénitie. Nous admirons fort sa politique de lorette qui lui permet de laisser passer des armes et des munitions en Pologne tout en offrant des marques de la plus vive sympathie au czar; c'est ce qui s'appelle flatter l'une sans froisser l'autre.

Ce qui selon nous doit hâter le triomphe de la Pologne et la reconstitution de ce pays en Etat indépendant et libre, c'est le travail incessant qui s'opère au sein des populations agricoles et même jusque dans les hautes régions de l'armée; chaque jour nous apporte de nouveaux témoignages du mécontentement des paysans et de nouvelles et nombreuses désertions d'officiers et de soldats russes.

Le gouvernement des czars n'a plus cette confiance pleine et entière que tout pouvoir fort doit avoir en sa police. Dans ces derniers temps, les rudes leçons données aux mouchards et aux sycophantes ont, paraît-il, tempéré leur ardeur. Enfin, dans toutes les hiérarchies des administrations quelconques, la haine du despotisme fait des progrès tels que si le gouvernement ne parvient à l'arrêter, il pourrait bien se trouver dans le plus complet isolement et réduit, non seulement à reconquérir la Pologne, mais à combattre chez lui la plus violente anarchie. Voilà donc les catastrophes qu'amoncèle sur elle la tyrannie, lorsqu'après des siècles du règne le plus sanglant elle se trouve à bout de moyens pour se maintenir.

Dans notre prochain numéro, nous publierons un manifeste émané d'officiers distingués et qui édifiera nos lecteurs sur l'état des esprits dans une grande partie de l'armée en Russie.

En attendant, nous formons des vœux pour que cet esprit se maintienne et se propage. Il est à regretter qu'il n'existe pas chez notre voisine que l'armée seule empêche de briser le joug le plus odieux qui fut jamais.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

MEETING.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, un meeting démocratique a été tenu à Bruxelles, le 9 de ce mois, par l'association le *Peuple*. Vers 7 heures du soir, une foule immense, composée en grande partie d'ouvriers, se pressait dans la salle des *Trois-Rois*, rue Haute. La séance s'ouvrit à 7 heures et demie sous la présidence du citoyen Staatge qui donna lecture des considérants suivants :

« Considérant que la condition du peuple, dans la société actuelle, est déplorable et souverainement injuste;

» Considérant que le devoir de la démocratie militante est de travailler par tous les moyens à transformer cette société, de manière à assurer à chacun le Bien-être et la Justice;

» Considérant que le *suffrage universel* est assez généralement regardé comme le premier pas à faire dans la voie des réformes politiques qui sont propres à amener cette transformation sociale;

» Considérant que d'ailleurs le droit de nommer ceux qui sont chargés d'administrer la société appartient à tous les membres de la société, quelle que soit leur position;

» Considérant que le *suffrage universel*, dont l'application tend à donner au peuple la faculté de faire ses lois, ses décrets ou ses règlements, ne peut conduire à une amélioration de l'organisation sociale tant que le pouvoir disposera de l'*armée permanente* et recrutée par la *conscription*;

» Considérant en outre que l'entretien des *armées permanentes* est une charge coûteuse pour les nations, que l'*impôt du sang* pèse uniquement sur les travailleurs et que la *conscription* constitue en elle-même une indigne loterie;

» La Section d'agitation intellectuelle de l'association démocratique le Peuple a convoqué tous les amis du progrès à un meeting pour discuter les questions suivantes :

» 1. Le suffrage universel.

» 2. La conscription et l'armée permanente. »

Après la lecture de ces considérations, la discussion s'engage sur la première partie de l'ordre du jour.

Le premier orateur inscrit, le citoyen Vuilmet, veut le suffrage universel, non seulement pour l'élection de l'Assemblée nationale, mais pour la nomination de tous les administrateurs de la nation. Nous donnerons son discours en entier dans notre prochain numéro.

Le citoyen Coulon. — Jusqu'ici aucun système d'élections n'a été sincère. L'électeur, un peu partout, n'est qu'une machine à voter. Cela peut se dire aussi bien du suffrage universel que du suffrage restreint. Le suffrage universel, comme tous les droits politiques, ne peut avoir aucune efficacité tant que l'émancipation intégrale des prolétaires ne sera pas accomplie. Le suffrage universel ne peut produire que de mauvais résultats, témoin ce qu'il a produit en France. Tant que le principe d'autorité règnera, il faudra une représentation. Le suffrage universel, c'est toujours de la délégation, et la délégation est l'abdication. Le suffrage universel ne peut affranchir le prolétariat.

Le citoyen Splingart. — Il est partisan du suffrage universel en principe, mais il croit que si on nous l'accordait maintenant, on ne ferait que donner plus de puissance encore à un de nos plus redoutables adversaires : le clergé catholique. C'est pourquoi, en attendant que le peuple entier, moins superstitieux et plus éclairé, comprenne mieux ses intérêts, le citoyen Splingart veut le suffrage de l'intelligence, c'est à dire que le droit de voter appartienne à tous les citoyens sachant lire et écrire, capables en un mot de faire eux-mêmes leurs bulletins électoraux.

Le citoyen Delimal prend la défense du suffrage universel. Voici le discours qu'il prononce :

« Citoyens,

» Le droit de voter réside essentiellement dans chaque membre du corps social. Cela n'a pas besoin d'être démontré.

» Dans un pays, où pour être électeur, il faut posséder un chiffre de fortune déterminé, les élections donnent naissance à de honteuses machinations; elles sont l'œuvre de deux grandes coteries politiques : Hier c'était le triomphe d'une aristocratie de parchemins et d'églises; aujourd'hui c'est celui d'une aristocratie bourgeoise, égoïste autant qu'ambitieuse.

» Le triomphe du peuple quand sortira-t-il de l'urne électorale? — Jamais, s'il n'y a pas de réforme!

» Le vote porte toujours avec lui l'empreinte originelle de la monarchie, d'où il suit que plus il se retire vers l'unité, plus il se rapproche de la royauté.

» Eh quoi! c'est toujours le préjugé féodal qui nous domine! nous ne nous apercevons pas que ce qui était faux, absurde sous l'ancien régime, est mille fois plus faux, plus absurde dans les temps où nous vivons!

» La Belgique compte 80 mille électeurs, lesquels imposent leur volonté à quatre millions d'habitants. C'est une violation flagrante du droit qu'ont les peuples de s'immiscer dans les affaires publiques; c'est ravaler les classes laborieuses au niveau d'un troupeau, dont le roi est le propriétaire qui l'exploite, les ministres les bergers qui le tondent et l'armée permanente les chiens qui le gardent!

» L'histoire nous apprend que les peuples sont souvent ce que les font les pouvoirs qui les dirigent. Avec un ministère corrupteur, faible, la nation la plus honnête, la plus brave, devient bien vite cupide, poltronne. A un pouvoir administrant en dehors des intérêts, des vœux de la masse du peuple, il faut une Chambre servile. Pour obtenir des députés complaisants, le pouvoir a besoin de tenir les élections dans sa main. Plus le droit de suffrage est restreint, plus la corruption du corps électoral est facile. On peut séduire une certaine classe du pays, on ne saurait corrompre toute la nation. Il faut moins d'argent et moins de places pour gagner cinquante mille suffrages que pour en acheter un million!

» Le pouvoir a mille moyens pour acheter les électeurs à sa cause. Depuis le courtier officiel d'élections jusqu'au prêtre embaucheur de conscience, tous s'accordent, s'entendent, pour faire sortir de l'urne électorale des hommes crétinisés par le servilisme ou travaillés par une ambitieuse rivalité. On n'est représentant que de nom. Une fois à la Chambre, on y fait ses affaires et celles de ses amis. Le parlement est mesquin sinon ridicule, personnel sinon haineux. Les députés jouent avec l'injure comme nos gamins avec des pelotes. Libéraux et catholiques se battent et se combattent avec leurs propres armes. Catholiques plus libéraux que nos ministres, libéraux plus catholiques que nos jésuites!

Ah! tout ceci serait plaisant, si ce n'était triste. On se réjouirait de ce spectacle bouffon, si derrière lui on ne voyait le peuple, grelottant de froid, mourant de faim, qui nourrit de ses sueurs les triboulets, le peuple dont notre parlement ne soupçonne même pas l'existence!

Depuis longtemps, la Belgique est malade. Au-

jourd'hui, elle agonise. Mais il y a un moment dans la maladie où il faut que le malade meure ou guérisse; ce moment est venu pour nous, citoyens. Voulons-nous mourir ou guérir? Le premier pas à faire vers un avenir meilleur, c'est la suppression de la loi actuelle sur les élections, et la proclamation du SUFFRAGE UNIVERSEL ou mieux la restitution de son droit au peuple; car, je le répète, nous ne voulons pas mourir, et si l'on nous refuse ce droit, nous le prendrons. Oui, nous le prendrons!

A ceux qui ne seraient point partisans de la réforme électorale, je crois avoir suffisamment démontré que la loi actuelle est devenue intolérable. Voyons maintenant quelle utile réforme peut être opérée.

» On vient d'agiter la question du suffrage intellectuel. Ici, citoyens, je dois vous le déclarer, je n'aurais pas songé à cette réforme bâtarde, si l'un de nos amis politiques n'avait pris la parole en sa faveur. En effet, que peut-on attendre du suffrage intellectuel, sinon la création d'une sorte d'oligarchie parmi nos classes laborieuses? Nous avons tous le droit d'être électeur, ou nous ne l'avons pas. Si nous n'avons pas ce droit, pourquoi cette réunion? Si nous l'avons, il doit s'étendre à tous les citoyens.

» Eh quoi! parce que je serais un déshérité de la fortune; parce que dès ma jeunesse, mes parents n'auraient pas joui d'une misérable aisance qui leur permit de m'envoyer à l'école; parce qu'encore enfant, j'aurais dû travailler pour gagner un morceau de pain, que mes parents ne pouvaient pas me donner, vous voudriez, aujourd'hui que je ne sais pas lire, m'imprimer au front le stigmate de l'ignorance, ravaler ma dignité d'homme à celle de la brute, élever celui qui travaille à mes côtés à une sorte de dignité pour laquelle je serais impropre!

» Et de quel droit, s'il vous plait? Je vous le demande? allons donc! une pareille proposition n'est pas démocratique; je ne puis la prendre au sérieux!

» Le suffrage intellectuel, dites-vous? Où cela s'arrêtera-t-il? L'intelligence ne consiste pas à savoir plus ou moins bien son alphabet. Voulez-vous savoir ce que c'est que l'intelligence en matière politique? C'est le sens commun, c'est le sentiment du devoir, c'est l'appréciation de la somme de bonheur ou de malheur qui découle des actes de nos gouvernants.

» Eh bien! Demandez au premier ouvrier venu, qu'il soit lettré ou ignare, ce qu'il pense du gouvernement actuel? Il vous répondra : je souffre!

» Encore une fois, écartons cette réforme que l'on pourrait nous octroyer comme un os à ronger; écartons-là, vous dis-je, elle est mauvaise; c'est le suffrage universel qu'il nous faut.

» Le suffrage universel repose sur un principe d'égalité et de liberté. C'est l'expression de la volonté des citoyens, quand les citoyens ont, comme nous, le droit de se réunir pour s'entretenir des hommes et des affaires de leur pays.

» Pour connaître la volonté d'une nation, il faut que cette nation s'exprime. Comment cette expression sera-t-elle connue, si ce n'est par le suffrage universel?

Avec le système actuel, on a le despotisme plat, tout plat, celui de la bourgeoisie la plus oppressive et la plus intense. Avec un abaissement du cens ou le suffrage de l'intelligence, on aurait un système métis, peureux, mesquin, grelottant terre à terre, moitié manant, moitié bourgeois. Avec le suffrage de tous, on atteindrait, non pas tout de suite, mais au bout d'un certain nombre d'épreuves successives et sincères, à la représentation vraie du pays. Comme vous le voyez, citoyens, la loi électorale, selon qu'elle se resserre ou s'élargit, va du côté du despotisme ou du côté de la liberté.

» Qu'on entasse tant qu'on le voudra sophisme sur sophisme, nous défions qu'on échappe aux conséquences logiques de la souveraineté populaire. Ce principe est la loi suprême et le seul moyen de constater cette loi, c'est la souveraineté du peuple, mise en pratique par le suffrage universel, qui seul applique sérieusement la démocratie. Hors de là, point de gouvernement légitime. Tant qu'il y aura, dans la société, des citoyens exclus du droit de suffrage, l'obéissance de leur part sera un acte de soumission, plus souvent une contrainte, ce qui est loin d'être une conséquence de leur liberté.

» Mais, dira-t-on, l'application du suffrage universel renferme des difficultés; la souveraineté du peuple réduite à son expression matérielle, n'est plus que le despotisme brutal du nombre; il faut que les sociétés soient dirigées par des hommes intelligents et dévoués; et que, par conséquent, ils soient choisis par une élite de citoyens et non par tous les citoyens. C'est une grave erreur. Vous prétendez que votre opinion est la seule bonne, j'ai la prétention contraire. Où est le juge entre vous qui dites *oui* et moi qui dis *non*? — Le juge, citoyens, c'est la majorité qui départage. Cette majorité est-elle infaillible? Non sans doute, mais toutes les voies nous sont ouvertes pour réparer l'erreur : d'un côté le publiciste discute, de l'autre les assemblées préparatoires délibèrent; les épreuves se font au grand jour, et rien de ce qui est faux ne dure longtemps sous un régime où tout le monde a tout à la fois le droit de parler et de voter.

» Le peuple a l'admirable instinct de la justice; il saura se choisir des représentants honnêtes et dévoués à sa cause; pourquoi dix mille électeurs ne seraient-ils pas aptes à répondre aussi bien que mille et deux mille? Aujourd'hui, ce n'est pas le mérite, ce n'est pas la capacité, ce ne sont pas des services rendus qui sont des titres pour les électeurs : La fortune, les relations de famille seules font pencher la balance.

» Non, il n'est pas vrai que des élections faites par de grandes masses puissent jamais donner des résultats aussi funestes à la nation! Tout s'agrandit, tout s'élève au contact des assemblées nombreuses. L'égoïsme n'ose pas s'y montrer, les personnalités mesquines rougissent de s'y produire. Il ne faut parler que du peuple, de sa vie puissante, de sa destinée quand c'est au peuple qu'on s'adresse.

» En résumé, citoyens, comme nous ne sommes plus au temps où la terre était *tout* et l'homme *rien*; qu'au contraire l'homme est *tout* et la terre *rien*, il faut attacher à la qualité d'homme les mêmes prérogatives que l'on attachait autrefois à la possession de la terre. D'où je conclus qu'il n'y a de vrai en matière d'élection que l'égalité du droit personnel, c'est-à-dire le suffrage universel. J'y insiste: si à une première épreuve le peuple se trompe, — et comment pourrait-il se tromper? — quels que soient les représentants qu'ils nous donne, aurons-nous jamais un parlement pire que celui issu du suffrage restreint? Cela n'est pas possible! Eh bien, dis-je, si le peuple se trompe à une première épreuve, à la seconde il s'en sonviendra. Nous serons là, nous, les pionniers de la pensée révolutionnaires, pour lui signaler le mal, pour lui dire: Vous avez fait fausse route, voilà ce que vos représentants ont fait pour vous, sont-ils encore dignes de votre confiance? Et ce peuple nous comprendra, son instinct lui dira qu'il s'est trompé et il réparera son erreur.

» En un mot, il nous faut le suffrage universel, parce que c'est notre droit, lequel droit nous ne voulons pas abdiquer plus longtemps; il nous le faut, parce que c'est le premier pas dans la révolution qui doit bouleverser notre vieille société. Pour l'obtenir, deux voies nous sont ouvertes : la première, celle des meetings: la seconde, la contrainte. Vous me voyez ici un des premiers; je ne serai pas le dernier ailleurs. »

Après ce discours, le citoyen Pellering prend la parole. Avant d'établir le suffrage universel, dit-il, il faut détruire le pouvoir fort. Dans une société meilleure, le gouvernement doit être remplacé par une administration créée pour le bien de tous. D'ailleurs, dans le moment actuel, le suffrage universel ne serait utile qu'au clergé.

Le citoyen Kevels se dit partisan du suffrage universel en principe, mais non de son application immédiate. Le cadre de notre journal ne nous permettant pas de donner trop d'extension à ce compte-rendu, nous publierons son discours dans notre prochain numéro.

Le citoyen Coulon. — Il faut qu'on ait du pain et de l'intelligence pour voter librement. C'est pourquoi le prolétariat a toujours servi de marche-pied. En 48, la République s'est suicidée elle-même. Il ne faut pas de demi-mesures; lorsque la bourgeoisie est venue au pouvoir, elle a voulu conquérir pleinement tous ses droits, elle a dit par la bouche de Sièyes : « Qu'est-ce que le Tiers-Etat? rien. Que doit-il être? tout. » Et en effet, elle est devenue tout aujourd'hui. Le prolétariat doit faire de même. Qu'est-ce que le travailleur? rien. Que doit-il être? tout. Nous devons avoir en même temps tous nos droits politiques et tous nos droits sociaux.

Le citoyen Delimal. — Il est impossible d'arriver d'un bond à obtenir tous nos droits. Le suffrage universel ferait l'éducation politique du peuple. Le peuple pourrait, il est vrai, se tromper une première fois, ce serait une leçon pour la seconde.

Le citoyen Brismée. — Il est partisan du suffrage universel. Si le suffrage universel est bon en principe, il doit être bon dans son application. Certes, le suffrage intellectuel est beaucoup moins immoral et moins absurde que le cens exigé actuellement pour être électeur; mais il suffit d'avoir un peu de bon sens pour comprendre que le suffrage universel est seul légitime. Dans une association quelconque, dans une société de secours mutuels par exemple, par qui sont élus les membres du comité chargé d'administrer cette Société? N'est-ce que par les associés qui savent lire et écrire? Non, mais par tous les sociétaires sans distinction. Il doit en être de même dans cette association plus grande qu'on appelle une nation.

Le citoyen Pellering fait l'historique des classes opprimées. 89 fut la révolution de la bourgeoisie. La révolution qu'il nous faut aujourd'hui, c'est celle du prolétariat. Il faut que le peuple fasse ses affaires par lui-même.

Le citoyen Kevels propose comme ordre du jour du prochain meeting : *les droits naturels de l'homme*.

Le citoyen De Paepe fait observer que le présent meeting a pour double ordre du jour : 1° le suffrage universel, 2° la conscription et l'armée permanente, ordre du jour voté par la presque unanimité des citoyens qui composaient le meeting du 5 janvier; puisqu'il n'y a plus d'orateurs inscrits pour parler sur le suffrage universel, et que l'heure trop avancée ne permet pas d'aborder la seconde partie de l'ordre du jour, ce citoyen propose qu'au prochain meeting la discussion porte sur la conscription et les armées permanentes. Cette proposition est admise sans opposition.

Le citoyen Coulon. — En se basant sur ce qu'il est impossible de séparer les réformes politiques des réformes sociales, il dit que le peuple devrait s'occuper avant tout de l'étude de l'organisation sociale; il demande que l'on discute, dans des meetings, les questions du travail, du capital, de la répartition des richesses, des intermédiaires entre la production et la consommation, etc.

Le citoyen Brismée demande que si l'on discute dans nos meetings les intermédiaires entre le producteur et le consommateur, on s'occupe

aussi du prêtre, intermédiaire entre le ciel et la terre pour exploiter l'une au nom de l'autre.

Le citoyen Staatge termine le meeting par une allocution à ses frères les ouvriers, dans laquelle il les convie à s'occuper sérieusement de leurs intérêts, aussi bien matériels qu'intellectuels, et de la revendication de tous leurs droits tant politiques que sociaux.

La séance est levée à 10 heures et demie.

En résumé, tous les orateurs du meeting se sont accordés à admettre le suffrage universel en principe; les opinions n'ont divergé que sur la question de savoir si sa mise en pratique immédiate serait utile ou nuisible à l'amélioration de la condition des prolélaires.

BULLETIN CLÉRICAL.

IV.

LA MENDICITÉ EST INTERDITE PAR NOS LOIS.

L'on ne s'en douterait guère à voir l'invasion de ces nouveaux *barbares*, porteurs de frocs de toute coupe et de toutes nuances, qui, comme une huitième plaie d'Egypte, viennent mettre la Belgique en coupe réglée, exploitent nos villes et nos campagnes *ad majorem Dei gloriam*, et dévorent la pitance, bien maigre déjà, dévolue à nos pauvres.

Les ouvriers, qui manquent de travail, rougiraient de tendre la main; et cette lèpre immonde de moines rapaces et corrupteurs, que Rome nous envoie à l'instigation des Jésuites pour fanatiser, crétiniser davantage le pays, vient impudemment, au mépris de nos lois, s'engraisser au dépens des vrais malheureux et épuiser complétement les sources de la charité privée.

Mais peut-il en être autrement quand nous voyons cette mendicité illégale, érigée en dogme depuis la béatification du crasseux fainéant Labre, être enseignée et pratiquée publiquement par l'université catholique? Et est-il étonnant dès lors, que notre ville devienne le quartier général de ces vampires, de ces oiseaux de proie? C'est ainsi que cette semaine encore nous avons vu deux de ces *va-nu-pieds* tonsurés et encapuchonnés, deux types de la plus dégoutante paresse, parcourir nos rues, en demandant l'aumône.

On prétend qu'ils ne peuvent mendier journellement que pour apaiser leur faim. C'est pour cela peut-être qu'ils pénétraient de préférence chez nos pâtissiers, boulangers et charcutiers, et qu'ils s'y empiffraient de petits pains, de pâtés, de gâteaux et de saucisses. Ce qu'ils engloutissaient est réellement énorme. Nos pauvres eux-mêmes s'extasiaient, ébabis, stupéfiés, devant une gloutonnerie aussi prodigieuse; ils enviaient le sort de ces fainéants enfroqués, et ils se disaient que si les Belges étaient égaux devant la loi, ainsi qu'on le leur affirme mensongèrement, cette engeance goulue ne tarderait guère à aller rassasier son vorace appétit au dépôt de mendicité de la Cambre.

Mais ces affamés sont-ils bien des Belges encore? Nous ne le croyons pas, car, honteux de faire ce beau métier, ils sont envoyés par leurs supérieurs à l'étranger, afin qu'ils ne soient plus retenus ni par un reste de pudeur, ni par mauvaise honte. Nous voudrions donc voir la police constater leur nationalité. S'ils sont Belges qu'on les envoie au dépôt, et s'ils sont étrangers, que l'administration de la sûreté publique les chasse impitoyablement du pays, ainsi qu'elle en agit, *sans exception aucune*, à l'égard des étrangers laïques dénués de moyens d'existence.

Alors on ne reprochera plus avec raison à la Justice belge d'avoir deux poids et deux mesures, et l'on mettrait un sérieux obstacle à la multiplication de cette vermine qui mange notre blé en herbe et qui finira par nous dévorer nous-mêmes si nous n'y prenons garde.

V.

Une étroite solidarité existant entre les ordres mendiants et nos Jésuites, leurs compères et leurs complices, nous croyons ne pouvoir mieux clôturer ce bulletin qu'en appelant la sérieuse attention de nos hommes d'Etat sur l'excellent conseil que nous donne Toussenel, dans son admirable ouvrage *le Monde des Oiseaux :*

« La Société de Jésus, si redoutable aux rois, aux peuples et aux hommes, ne vit que des iniquités de la loi masculine, comme l'absolutisme ne vit que des sottises de la démocratie. Toute la puissance de cet Ordre fameux, dont les membres s'intitulent les CHEVALIERS DE LA VIERGE, lui vient de l'habileté extrême avec laquelle il a su exploiter les ressentiments légitimes de la femme contre une constitution sociale qui l'a mise hors la loi. *Voulez-vous frapper au cœur la Société de Jésus, le ban et l'arrière-ban de la superstition et de l'ultramontanisme, appliquez à votre politique la formule du gerfaut :*

» LE BONHEUR DES INDIVIDUS ET LE RANG DES ESPÈCES SONT EN RAISON DIRECTE DE L'AUTORITÉ FÉMININE. »

Un des plus grands services que nous puissions rendre à la cause démocratique, c'est de flageller sans trève ni merci la conduite de ces êtres ignobles, de ces tartuffes infâmes, de ces jésuites à tous crins, qui, prêchant la morale aux faibles d'esprit, pratiquent sur une large échelle les fraudes et les vols, et se vautrent dans la débauche et la luxure.

Pour enrayer la démoralisation profonde qui, venant *de haut lieu*, envahit de plus en plus les couches sociales inférieures et nous conduit à un effrayant cataclysme; pour détruire sans retour l'influence délétère que ces hommes corrompus, dégradés, dépravés, exercent sur les masses, il faut sans relâche arracher le masque qui cache leurs faces cafardes; il faut montrer à nu et clouer au pilori de la publicité populaire tous leurs abus, tous leurs excès, toutes leurs souillures.

Jusqu'à ce jour notre Bulletin clérical ne s'est occupé spécialement que de la pourriture gangréneuse des dévots, des bigots, des tonsurés. Désormais nous y accorderons une place, bien méritée, aux turpitudes de tous les exploiteurs du peuple sans exception, afin qu'au jour prochain de la grande Justice, il puisse rétribuer chacun selon ses œuvres.

Nous engageons donc tous nos amis à nous informer de tous les faits de l'espèce qui seraient ou arriveraient à leur connaissance.

Voici, pour commencer, la véridique histoire d'un curé bien (trop bien même) connu à Bruxelles. Cet oint du Seigneur avait deux servantes, l'une pour sa cuisine, l'autre pour son lit. Cette dernière, jeune orpheline, venait de se rétablir d'une fièvre typhoïde, et il lui restait de cette terrible maladie une mémoire très affaiblie qui lui faisait parfois oublier ou faire de travers les commissions dont son maître la chargeait.

Le curé, loin d'avoir pitié du triste état de cette pauvre convalescente, lui faisait subir toute espèce de vexations et d'avanies pour la dégoûter de son service et la faire déguerpir. Ce système n'aboutissant pas, il imagina l'infâme guet-à-pens suivant :

Après s'être entendu avec un commissaire de police, il chargea sa servante d'une commission pour ce dernier. A peine arrivée au bureau de police, la pauvre fille fut appréhendée par des agents, jetée dans une voiture et conduite à l'hôpital où ils la déclarèrent atteinte d'aliénation mentale.

Au bout de quelques jours, les médecins de l'établissement, après un sérieux examen, constatèrent la parfaite sanité d'esprit de la pauvre fille et la firent immédiatement sortir de l'hpital. Mais le tour était joué; mise sur le pavé, quand la jeune fille se présenta chez son ancien maître, elle y fut repoussée, et elle se trouve probablement aujourd'hui sur le chemin qui conduit au déshonneur ou au suicide.

Et quel est ce misérable dont la conduite a soulevé l'indignation de tous ses paroissiens? Un ignoble gredin qui jour et nuit se vautre dans le vin et la bonne chère.

On nous écrit de Louvain :

« Il y a quelque temps, une vieille servante, demeurant au grand Béguinage et vivant de ses épargnes, devint malade. Se voyant sur le point de passer de vie à trépas, elle chargea un vicaire de notre ville de l'exécution de ses dernières volontés. Il devait faire célébrer un service funèbre et quelques messes basses, puis remettre le surplus de l'argent, montant à quelques centaines de francs, à la famille de la servante.

La vieille fille mourut. — Après l'exonération du service et des messes, les héritiers, braves campagnards, se présentèrent chez notre prêtre pour y toucher leur revenant bon. Quoique le vicaire fût informé de leur visite et de son motif, ils ne trouvèrent au logis que la gouvernante qui leur fit un accueil plus que brutal, en les apostrophant de la sorte : « Vous n'êtes que de la canaille. »

Ce compliment méritait certes une réponse; nos bons paysans la firent en ces termes : « Mademoiselle, en fait de gouvernantes de prêtres (*pastoors-meysses*), il y a en plus de mauvaises que de bonnes. Nous, quoique pauvres, nous gagnons honnêtement notre pain quotidien, tandis que la plupart de vos pareilles le gagnent d'une fort vilaine manière. »

Cette vigoureuse réplique fit bondir de rage l'odieuse mégère; mais ce fut là la seule satisfaction qu'obtinrent les héritiers. L'absence volontaire du prêtre se prolongea jusqu'après leur départ, et jusqu'à ce jour ils n'ont pas encore touché un liard de la somme qui leur revenait et qui, sans doute, aura été employée en *œuvres pies*.

Le même vicaire est le héros des faits suivants publiés par le *Louvaniste*, le 23 avril 1854 :

UN VICAIRE QUI N'EST PAS DE SEMAINE.

Un fait qui n'a besoin d'aucun commentaire et qui a provoqué une indignation générale dans la paroisse où il s'est passé, a eu lieu cette semaine en notre ville.

Mercredi dernier, vers dix heures du soir, un ouvrier tailleur consumé par une maladie de langueur, mais non encore alité, est subitement atteint d'un violent crachement de sang. Il est évident pour tous les voisins accourus aux cris de sa femme, qu'il n'a plus que quelques moments à vivre, et si l'on veut que le pauvre moribond reçoive les derniers secours de la religion, il faut que l'on se hâte.

On court chez celui des vicaires de la paroisse dont la demeure est la plus proche; on sonne; la servante ouvre une fenêtre de l'étage; on lui expose brièvement de quoi il s'agit et on la prie de transmettre immédiatement la demande au vicaire, son maître.

« *Ce n'est pas la semaine de M. le vicaire V .....* » est l'unique réponse à toutes les prières, à toutes les supplications, et la fenêtre se referme impitoyablement.

Le vicaire *de semaine* demeurait beaucoup plus loin, on y vole. Le brave et digne homme s'apprête à la hâte, accourt auprès du malade, mais trop tard, hélas! de quelques minutes... le malheureux venait d'expirer!!!

Le sieur V..... est peu estimé de ses paroissiens à cause de son intolérance, de sa brutalité même, et de son caractère peu compatissant et peu charitable.

Dernièrement, c'était un dimanche, il devait procéder à l'enterrement d'un pauvre ouvrier, tailleur aussi, membre de la Société des *Ouvriers-Réunis*. La société avait voulu rendre les derniers honneurs à un de ses membres : quatre ouvriers portaient la dépouille mortelle de leur confrère défunt.

Le sieur V..... vexé au delà de toute mesure par cette simple et touchante confraternité, et probablement aussi *parce que le mort était un pauvre diable*, se mit à courir de telle façon que lorsque lui était déjà dans l'église, le cercueil porté par les ouvriers n'avait pas encore atteint le coin de l'habitation du professeur Debruyn, près du cimetière de St-Quentin.

Tout le monde était indigné. Les ouvriers disaient ironiquement : « Cela n'est pas étonnant, *c'est une 1re classe.* »

Voilà l'homme.

Le lendemain il osait dire : « si j'avais su qu'on allait faire tous ces embarras, je n'aurais pas cherché le mort. »

Comme dernière nouvelle, je vous annonce, mes chers amis, que nous avons le bonheur de posséder dans notre ville universitaire, un *sorcier*, paysan à pied bot de la commune de Heverlé, qui, au moyen de quelques exorcismes, guérit toute espèce de maux, passés, présents, futurs et nouveaux. C'est ainsi qu'il a guéri deux personnes de la paroisse de St-Quentin, l'une, la fille d'un cabaretier, malade par la suppression de ses menstrues; l'autre, l'enfant d'un facteur rural de notre poste aux lettres, qui avait des érésipèles.

N'est-il pas déplorable de voir encore nos populations urbaines ajouter foi à d'aussi tristes superstitions? C'est là, croyez-moi, le résultat de l'instruction prétenduement religieuse qu'on inculque aux enfants, instruction qui ne se compose que de préjugés, bêtises, bourdes et mensonges. Qu'on aille voir ce qui s'enseigne dans les innombrables congrégations jésuitiques qui enserrent notre ville dans un vaste réseau. Tout ce qui fréquente ces mauvais lieux est complètement abruti, bêtifié, et ne croit plus qu'aux miracles, aux pélérinages et aux amulettes.

Belle génération de crétins que nous préparent ces pépinières de cagots! Aussi, bien rude sera-t-elle la besogne de ceux qui, bientôt, auront à nettoyer ces noires et impures écuries d'Augias.

UN SOLIDAIRE DE LOUVAIN,
Franc-maçon, Phalanstérien et Croque-jésuite.

Correspondance. — A messieurs H. de B. à Francfort (Allemagne), J. H. à Mont (Luxembourg), et J.-B. L. à Jumet. Sous peu nous vous écrirons.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS, — PRIX MODÉRES.

Numéro 20. 2me Année. 8 Mars 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR, RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9. A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 7 Mars 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les nouvelles contradictoires qui nous viennent de Pologne ne sauraient nous fixer exactement sur les événements qui s'y accomplissent. Le fait sur lequel tous les doutes semblent être levés aujourd'hui, c'est que l'insurrection ne s'étend pas seulement à la Lithuanie, mais encore en Ukraine jusqu'au gouvernement de Witebsk.

C'est le 5 de ce mois qu'a dû prendre cours la loi qui émancipe les serfs en Russie. On peut s'attendre à cette occasion à une plus grave complication des embarras du gouvernement du czar. On sait que les paysans russes, démocrates-socialistes par instinct, sont pour la plupart sympathiques à la Pologne et ne manqueront pas, une fois libres, d'aller grossir les rangs de l'insurrection de ce pays.

On nous apprend que, dès son arrivée en Pologne, Mieroslawski a été nommé, par le gouvernement provisoire, général en chef de toute l'insurrection. Le 18 février, il aurait pris le commandement des troupes qui agissent dans l'Ouest. Dès le début de sa rentrée en campagne, ce vaillant patriote a remporté sur les Russes de brillants succès; mais, écrasé par le nombre et privé de munitions de guerre, il s'est vu, à la suite de graves échecs, contraint de se retirer à l'intérieur du pays. A l'heure qu'il est, on est incertain sur la marche de ses opérations.

Langiewics, ancien officier garibaldien, agit au nord de la Gallicie, d'où, malgré la surveillance des autorités autrichiennes, lui arrivent chaque jour de nombreux volontaires bien armés et bien approvisionnés. Ce capitaine distingué a livré aux mercenaires à la solde du czar plusieurs combats dont il est sorti avec les plus brillants avantages. Dans un de ces combats où il a pris la défensive, les Russes ont eu 400 hommes tués et blessés, ont perdu deux canons et ont abandonné plusieurs fourgons chargés de vivres et de munitions. Langiewics, qui a laissé bonne garde dans les villes et villages dont il s'est emparé, tient la campagne avec 6,000 hommes bien équipés, attendant une occasion qui lui permette d'opérer sa jonction avec les autres corps insurgés.

De leur côté, les Russes, qui malgré l'ordre qui leur était signifié d'étouffer l'insurrection en dix jours se trouvent impuissants devant elle, se vengent, par l'incendie, le massacre et les atrocités de toutes sortes, des défaites qu'ils essuyent. Dans leur folle fureur, ils profanent jusqu'aux cadavres de leurs propres morts quand ils n'ont pas de victimes à égorger.

Le gouvernement s'attend sans aucun doute à un soulèvement à Varsovie. Les mesures militaires dont il a cru devoir entourer cette place en sont une preuve évidente. Rien n'est plus triste que l'aspect de la capitale de la Pologne; la plupart des familles russes qui y résident ce sont retirées dans la citadelle. Toutes les maisons environnant le chateau ont dû être évacuées en déans les 24 heures par leurs habitants; elles sont destinées à servir de logements aux officiers de la garnison. Tout semble disposé pour le bombardement de cette place au moindre incident qui pourrait s'y produire.

On assure qu'effrayés par la gravité toujours croissante de l'insurrection, M. Alexandre publierait prochainement un ukase qui aurait pour objet de présenter aux Polonais un projet de constitution, laquelle leur serait octroyée quand ils seraient rentrés dans le calme de l'obéissance (style diplomatique).

D'après certains journaux allemands, Wielopolski subirait en ce moment le terrible châtiment qui conviendrait à plus d'un tyran de notre connaissance. Miné par une maladie qui ne laisse aucun espoir de guérison, il est tourmenté par les amers regrets que doit naturellement lui causer la disgrâce dans laquelle il est tombé auprès de son patron le czar; de plus, il est poursuivi par la haine d'un peuple tout entier et croit entendre à toute heure des conspirateurs polonais venir lui demander compte du sang versé en son nom. Si l'on ajoute à cela ses remords de conscience (si toutefois il en a une), on aura une idée à peu près juste de la situation d'esprit dans laquelle doit se trouver cet homme... d'Etat, nous allions dire cet homme de sang.

Tandis qne nous apprenons que la convention militaire passée entre la Prusse et la Russie soulève en Prusse l'indignation générale et a donné lieu aux séances les plus orageuses à la Chambre des députés de Berlin, le cabinet de Bismark, de concert avec Guillaume, n'en prête pas moins son concours au czar en concentrant sur les frontières de la Pologne dite russe les meilleures de ses troupes et en permettant même à celles-ci de dépasser la frontière au besoin. Le gouvernement de Guillaume va plus loin, il permet au général Werder de recevoir des instructions d'un colonel espion russe, et de mettre à la disposition de ce dernier des troupes qu'il peut envoyer où il le juge nécessaire.

On nous assure que M. Bismark a donné sa démission, Guillaume ne voulant pas consentir à dissoudre la Chambre, seul moyen (selon ce ministre) de mettre à couvert les prérogatives de la couronne et de sauvegarder les intérêts du gouvernement.

En Angleterre, l'insurrection polonaise est accueillie avec les marques de la plus vive sympathie. Elle a été l'objet d'une séance spéciale à la Chambre des communes; après une motion du premier ministre, il a été décidé d'envoyer une adresse à Victoria pour engager celle-ci à consentir à ce que l'Angleterre intervienne *pacifiquement* dans la question polonaise. Selon nous, la présence, dans la Baltique, d'une flotte formidable, agissant non pas contre Bomarsund ou autre bourgade de pêcheurs mais contre Cronstadt ou tout au moins Riga, serait plus efficace au salut de la Pologne que l'action lente et souvent sans effet de tous les diplomates réunis. Si l'on en vient à vouloir contraindre le czar, par voie diplomatique, à exécuter à la lettre le traité de 1815, il faudra indubitablement, pour y aboutir, convoquer un congrès, fabriquer une série interminable de protocoles; durant ce temps, l'insurrection polonaise peut être écrasée, la jeunesse emprisonnée, les chefs tués ou exilés en Sibérie, et qui sait la Russie, *grâce à des éventualités imprévues, dominant* la situation, pourra réduire à néant les efforts de la diplomatie. Mais, *comme nous n'avons rien à attendre des gouvernements, c'est sur* le soulèvement des pays limitrophes de la Pologne que nous comptons pour que la révolution de ce pays ne soit pas avortée. La Hongrie n'est pas encore entrée dans le calme de la mort et la Prusse, toute fiévreuse, semble n'attendre qu'un signe pour se venger des injures que dans ces derniers temps lui ont prodiguées ses maîtres.

On écrit de Stokholm qu'un grand meeting en faveur de la Pologne a eu lieu dans cette ville. Il a été suivi de collectes qui ont été des plus fructueuses.

On dit qu'un grand parti s'organise en Suède pour engager le gouvernement à réclamer la Finlande à la Russie. On ajoute que la plus grande fermentation règne dans cette province russe.

En France, on est unanime à condamner les abus de pouvoir commis par la Russie en Pologne, aussi bien que les actes posés par le gouvernement prussien qui s'est fait son complice par la convention du 8 février. On s'apitoye sur le sort des Polonais et, comme partout en Europe, on fait des vœux pour le succès de l'insurrection. Mais les destinées de la France étant confiées à un seul homme, celle-ci ne saurait faire autre chose que des vœux pour le quart d'heure. En attendant, Alexandre et Napoléon échangent une correspondance qui, si nous en croyons certains journaux, respire la peur et l'incertitude.

Du reste, M. Bonaparte, dans son for intérieur, ne se soucie guère d'envoyer une armée en Pologne; son affaire au Mexique, qui jusqu'ici ne promet pas de résultat très favorable, exigerait plutôt qu'il renforçât encore les troupes du général Forey.

C'est dans le courant de ce mois que l'on doit commencer le siège de Puebla. Pour peu que l'on ait devant soi un autre Sébastopol, on aura encore au moins une soixantaine de mille hommes à sacrifier, et la guerre sera à peine entamée; car, au dire de certains correspondants, ce n'est qu'après s'être emparée de Mexico que l'armée fran-

çaise sera au cœur de la lutte. Nous ne parlons pas des milliards que peut encore coûter cette gigantesque entreprise si elle se poursuit. La France, dit-on, est assez riche pour payer les caprices de l'homme qui la mène à la gloire.

On mande de New-York que le président Lincoln aurait présenté au sénat un projet de loi par lequel serait contraint à prendre les armes tout homme valide de 20 à 45 ans. On veut en finir au plus tôt avec les esclavagistes afin d'éviter l'intervention des puissances européennes.

On écrit de Richmond, d'après un bruit assez répandu en cette ville, qu'une troisième confédération serait sur le point de se former des Etats du Nord-Ouest de l'Amérique. Quelle serait l'attitude du cabinet de Washington vis-à-vis de cette nouvelle confédération? C'est ce que nous ne saurions dire attendu que nous ignorons la cause de sa séparation des Etats-Unis ainsi que le but qu'elle se propose et la constitution qu'elle veut se donner. Dans tous les cas, il serait déplorable que cette éventualité se réalisât précisément au moment où les fédéraux sont victorieux sur presque tous les points du théâtre de la guerre.

Dans notre précédent numéro, nous avons promis à nos lecteurs l'adresse de quelques officiers russes à leurs collègues. Ce manifeste, qui a été répandu secrètement dans l'armée quelques jours avant le soulèvement de la Pologne, porte le sceau du *Comité militaire*, c'est à dire deux mains unies avec cette inscription : « *La terre et la liberté.* »

AUX OFFICIERS DE L'ARMÉE RUSSE.

ADRESSE DU COMITÉ DES OFFICIERS RUSSES.

Camarades de tous les corps militaires, de la ligne et de l'artillerie, de la garde et de l'armée, des garnisons et des Cosaques, des académies militaires et de l'état major,

Notre situation est exceptionnelle. La manière d'agir du gouvernement dans les villes polonaises est telle, que le peuple doit perdre patience et s'insurger, sans même se demander s'il sera vaincu. Les événements rapprochent de jour en jour, le moment où il nous faudra accepter le rôle de bourreaux de la Pologne ou bien nous soulever avec elle.

Nous ne voulons pas du rôle de bourreaux.

Si nous étions seuls, nous aurions déposé les armes et nous nous serions éloignés; mais derrière nous, il y a des soldats : et les soldats ne veulent pas non plus du rôle de bourreaux. Or, il n'est pas humainement possible de décider des régiments entiers à déposer les armes et à rester complétement neutres. Vous le voyez, nous n'avons pas le choix : nous soutiendrons la cause de la liberté. Nous attesterons que le peuple russe arbore le drapeau de l'émancipation et non de l'asservissement des peuples slaves. Nous ne déshonorerons pas le nom russe en nous prêtant à la continuation des crimes de l'impérialisme pétersbourgeois : nous périrons plutôt, comme des victimes d'expiation et de rédemption.

Le Comité central de Varsovie, placé aujourd'hui à la tête du mouvement polonais, nous a déclaré que son but est : la cession aux paysans polonais des terres qu'ils cultivent, l'égalité des droits politiques et l'abolition des priviléges de classes, la délivrance de la Pologne du joug du gouvernement de Pétersbourg et des autres gouvernements allemands et la reconnaissance aux provinces unies à la Pologne, par le souvenir du passé, du droit absolu de disposer d'elles-mêmes, sans égards d'intérêts d'État polonais ou russe. C'est conformément à ces principes, mais à ces principes seuls, que, nous et nos soldats, nous sommes prêts à nous joindre à l'insurrection polonaise, car ces principes sont ceux de la liberté russe.

En prévision d'une lutte imminente, nous sommes décidés à nous réunir en comité pour les circonstances et déterminer la marche à suivre. Nous ferons tous nos efforts pour écarter les malheurs inutiles, — mais le temps est précieux.

Le gouvernement agit en Russie aussi mal qu'en Pologne. Après la guerre de Crimée, le gouvernement battu s'est aperçu qu'on ne pouvait plus se fier aux pilotis pourris de la bureaucratie et de la police secrète. Il a commencé à réformer avec un faux air de sincérité, mais avec la ferme intention, au fond, de ne faire aucune concession.

Il en est résulté :

1° L'émancipation des paysans, — avec réduction de leurs propriétés foncières, avec des chartes réglementaires forcées, avec le *rachat impossible, avec des fusillades contre le peuple*, et enfin avec la promesse de l'empereur qu'il ne donnerait jamais aucune autre liberté à la nation;

2° La réforme financière, — avec *augmentation* d'impots, d'emprunts et de ruine;

3° La promesse de réformes judiciaires, — avec l'emprisonnement, dans les casemates, d'hommes dont le seul crime est leur attachement à la vraie liberté du peuple et l'exécution d'officiers et de soldats condamnés à mort pour avoir osé parler ici de cette liberté;

4° La promesse de Conseils provinciaux chargés de diriger les affaires économiques des provinces, — avec l'état de siége introduit par degrés depuis les provinces occidentales jusqu'à Nijni-Novgorod.

Vous voyez que l'impérialisme de St-Pétersbourg n'est pas sincère et qu'il est incapable.

Le peuple russe ne peut s'organiser selon sa *vraie liberté*, — c'est à dire sans priviléges de classes, *avec le droit de chacun à la terre*, avec l'autonomie des provinces et leur fédération, — que par l'intermédiaire d'une *assemblée nationale* de députés élus par *tous* et possédant la confiance de *tous*.

Le gouvernement ne convoquera jamais une Assemblée nationale.

La Russie étant, à cause de son immense étendue, moins concentrée que la Pologne, s'agitera peut-être un jour plus tard qu'elle, mais son heure n'est pas éloignée. L'absence d'ordre et d'unité présage des massacres sauvages et une terrible effusion de sang.

Qui donc sauvera la Russie?

L'armée!

L'armée doit se refuser à tenir la Russie en état de siége et à être le bourreau du peuple russe, de même que nous, que le hasard a envoyés en Pologne, nous nous refusons à être les bourreaux du peuple polonais. Mais ce refus ne suffit pas; pour sauver la Russie, l'armée doit se faire l'âme du peuple et la servante de sa liberté.

Camarades! Prenez nos paroles à cœur, en quelque lieu qu'elles vous parviennent!

Formez des comités comme le nôtre; dites aux soldats que leur mission n'est pas de se faire les bourreaux, mais bien les sauveurs de la vraie liberté du peuple. Seul, le peuple russe libre peut relever les soldats du role mercenaire de l'impérialisme, pour en faire des hommes libres, possédant leur lot de terre, et défenseurs d'une libre patrie. Dites-leur que la liberté russe demande un nouveau serment et un saint dévouement.

Quand vous aurez organisé des cercles puissants, avec des comités à leur tête, d'accord avec vos soldats, entrons en relations, unissons-nous en un même esprit et pour une même action. De Pétersbourg et de la Bessarabie, de l'Oural et du Don, de la mer Noire et du Caucase, formons nos rangs et traversons avec calme tous les pays russes, prévenant une inutile effusion de sang, laissant le peuple s'arranger librement et en appelant partout à la Grande Assemblée Nationale des élus de la nation russe, pour établir une organisation raisonnable et une union générale. Nous n'avons pas d'amour-propre, nous ne nous érigeons pas en comité central; nous voulons que les plus capables soient nos guides et les vôtres : nommez-les; nous les suivons. Mais hâtez-vous! le temps est précieux!

Si pourtant le sort décide que nous devons être les premiers à refuser le rôle de bourreaux et à nous unir à la cause de la liberté, — alors c'est à vous que nous léguons le testament de la vraie liberté du peuple, que nous avons accepté des Pestels et des Rycleïef.

Camarades! Nous, qui allons à la mort, nous vous saluons!

Il dépend de vous que ce ne soit pas la mort, mais une vie nouvelle!

Voici les deux discours qu'il nous a été impossible de reproduire dans notre compte-rendu du meeting tenu le 9 février par l'association démocratique *le Peuple*.

DISCOURS DU CITOYEN VICTOR VUILMET.

Citoyens,

Des raisons de haute humanité nous ont rassemblés dans cette enceinte : les réformes à venir.

Dans une dernière séance, d'entente avec le bureau, vous avez vous-mêmes fixé la discussion sur deux réformes principales : réforme de la milice, réforme du suffrage.

C'est à cette dernière que je m'arrête; c'est pour elle que je réclame, pour quelques instants, votre bienveillante attention.

Dernièrement, si je ne me trompe, j'ai entendu divers orateurs combattre le privilège et réclamer : celui-ci, le suffrage de l'intelligence; celui-là, le suffrage restreint; cet autre, le suffrage universel; et d'autres enfin, le gouvernement du peuple par le peuple.

A tous je rends ce témoignage qu'ils sont animés du souffle émancipateur, de cet esprit d'affranchissement qui doit, dans un avenir prochain sans doute, refaire à neuf les sociétés décrépites, asservies, courbées sous le joug des tyrans de vieille souche comme des despotes de nouvelle date.

Je ne parlerai pas plus du suffrage universel exercé sous la pression des baïonnettes que de celui qui se pratique à la face et selon la volonté des gardes-champêtres, des agents de police, des maires, des préfets, des pachas ou des satrapes, des proconsuls ou de leurs licteurs. Je les connais trop, et pour cela je n'en veux à aucun prix.

Quelle honte pareil suffrage n'a-t-il pas imprimée sur le front de ses promoteurs, et quel orage n'a-t-il pas amoncelé sur leur tête!

Electeur depuis 48, j'ai voté sous le suffrage universel et sous le suffrage restreint, sous le suffrage libre et sous le suffrage forcé et tronqué.

Eh bien! citoyens, autant le dernier est nul et dérisoire, autant le premier est grand et noble.

Quoi de plus beau et de plus magnifique que le spectacle de plusieurs millions d'hommes marchant le front haut et le visage radieux; fiers de leur nouveau droit, ils vont en chantant l'hymne immortel déposer majestueusement dans l'urne électorale le bulletin qui peut décider du bonheur et du malheur de plus d'une génération. Des millions d'hommes faisant acte de souveraineté, souveraineté jusqu'alors réservée au privilège, et sauf quelques rares exceptions, à quelques marchands de chair humaine.

Oui, citoyens, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, le suffrage universel, âme des nouvelles sociétés, est l'avenir de tous les peuples.

Ne croyez pas, citoyens, qu'en invoquant le suffrage universel, je le borne à la représentation nationale, au sénat ou à la présidence.

La présidence, nous n'en voulons point.

Un président, comme l'a fort bien fait remarquer un réactionnaire d'autres temps, c'est une sorte de roi temporaire. J'ajouterai à cette première définition, qu'un président, un consul, un dictateur, c'est l'asservissement du peuple.

Le sénat n'a non plus aucune raison d'être, là où il y a une assemblée législative. Un peuple un ne peut être représenté par deux corps.

Mais à côté du suffrage pour la grande et unique assemblée, je demande le suffrage pour tout et par tous, n'importe le mandat ou la mission.

Tant que les administrateurs grands et petits dépendront d'un individu ou d'un corps quelconque, ils seront à la merci de cet individu ou de ce corps; car tous nons sommes plus ou moins égoïstes, et par malheur les intérêts matériels priment trop souvent les intérêts moraux.

Nommés par le peuple, n'en doutez pas, citoyens, ils feraient la volonté du peuple.

Or, qu'est-ce que le suffrage universel selon que je vous le propose, sinon le gouvernement du peuple par le peuple?

Encore un mot, citoyens :

Lorsque j'invoque le suffrage universel pour la nomination de tous les administrateurs, (car sous tous les régimes comme sous toutes les formes, je le suppose, il faut des administrateurs,) je n'entends pas plus définir leurs attributions que de fixer la durée de leur mandat. En cela, l'esprit du peuple sera plus éclairé et plus fort que le mien. Et lorsque j'ai parlé d'une grande assemblée, ai-je entendu qu'elle devait être prépondérante? En aucune façon. Cette assemblée n'a pour moi qu'un droit, qu'une mission : celle de l'élaboration des lois. Au peuple à y consentir, au peuple à les sanctionner. Athènes et Rome l'ont compris bien avant nous.

Je conseille, citoyens, le suffrage vrai, universel, applicable à tous les emplois indistinctement comme à la sanction des lois.

Demandons, stimulons, persévérons, et de gré ou de force, nous l'aurons.

C'est par le suffrage universel que nous déclarons la guerre à nos adversaires. Nos bulletins sont nos épées, et soyez en convaincus, citoyens, le résultat sera la victoire pour toujours.

Je termine, citoyens, en me félicitant de ce qu'au milieu d'un cercle d'oppression et malgré la verge du despotisme, il est encore une terre, si petite qu'elle soit, où nous pouvons librement exposer nos griefs, découvrir nos misères et invoquer les principes sacrés sur lesquels repose l'avenir des sociétés : le droit, la justice et la liberté.

Discours du citoyen Kevels.

Citoyens,

Permettez-moi de m'écarter un peu de la question; j'y rentrerai le plus tôt possible.

Dans notre dernière réunion, je protestais contre l'idée de certains libéraux, prétendus démocrates, qui, en voulant nous faire poser dans nos meetings la question politique au lieu de la question sociale, voudraient nous faire servir d'instrument, de marchepied à leur dangereuse ambition.

Nous, socialistes, révolutionnaires, défenseurs du droit naturel, du droit qui n'a ni pays ni frontières, n'oublions pas que les défenseurs du privilége, les exploiteurs, sont aussi de tous pays. Eux, partout ils sont les mêmes. Les nôtres sont les élèves de cette proscription bourgeoise française que la révolution de Février avait mise au pouvoir.

Qu'ont-ils fait de leur force, ces honnêtes républicains?

Vous ne l'avez pas oublié, citoyens. Vous savez bien que les prisons furent remplies 6 mois après la proclamation de la République. Est-ce avec les royalistes qu'on a rempli les prisons? Non, on y a mis les socialistes. Cela ne suffisait pas à messieurs les républicains du pouvoir; il fallait un combat, il fallait du sang : et ils ont organisé Juin 48. Le bourreau qui fut le héros de cet assassinat a vu sanctionner sa conduite par un vote de la Chambre qui l'a proclamé le sauveur de la patrie. Qui est-ce qui a mis à la mode les tueries et les transportations sans jugement? Les républicains de 48. Qu'importe au peuple que l'on se nomme Cavaignac ou Bonaparte, République ou Empire. Ce qui doit faire aujourd'hui le sujet de nos études, c'est la lutte contre nos maîtres.

Les bourgeois ont eu 89 contre les priviléges de la noblesse et du clergé; place au prolétariat aujourd'hui. Qu'ils baissent la tête ces spoliateurs enrichis par nos sueurs. Ils nous calomnient, ils nous fuyent, ils créent une nouvelle société d'enterrement civil pour mieux être en famille... Allez, braves démocrates bourgeois, attendre le roi et crier de toutes vos forces sur son passage; vous auriez dû tous vous atteler à sa voiture pour la traîner, comme l'ont fait quelques-uns d'entre vous!...

Vantez-nous les bienfaits du suffrage universel, et si nous avons besoin de renseignements, adressons-nous à Nice, à la Savoie et à la France entière. Moquez-vous, braves bourgeois; ridiculisez nos réunions; oubliez toute pudeur: ne songez pas un instant que, pendant que vous étiez sur les bancs de l'école, nous ouvriers, nous étions en apprentissage!

Je vous demande pardon, citoyens, si j'abuse un peu de la parole: je vais avoir fini.

Je suis partisan du suffrage universel en principe. Mais je déclare que s'il plaisait à notre Chambre des représentants de nous élargir le cercle de nos droits politiques par la création de quelques électeurs en plus, je verrais la chose avec peine. Pour que la révolution future soit la dernière, je veux d'autres enseignements que ceux que l'on pourrait trouver dans un bulletin de candidats.

En rendant compte, dans un de nos numéros, de l'enterrement civil de Jacques Laurent, nous avons fait notre appréciation sur les tendances de la corporation typographique de Bruxelles. Nous avons exprimé notre satisfaction au sujet du zèle et de la dignité déployés par les typographes dans les questions de travail et de salaire, nos regrets au sujet de leur indifférence dans les questions philosophiques et politiques, et nos espérances au sujet de l'amélioration matérielle et intellectuelle auxquels la pratique du grand principe d'association doit infailliblement les conduire.

Le vieux monde, qui se meurt, est basé sur l'individualisme et par conséquent l'antagonisme des intérêts; la jeune société, dont l'humanité porte aujourd'hui les germes dans ses flancs et dont nous, socialistes, sommes pour ainsi dire les accoucheurs (qu'on nous permette cette expression), cette société nouvelle doit avoir pour base l'association, la solidarité, l'accord des intérêts. Partout où nous apercevons des travailleurs qui s'unissent, partout où nous trouvons des ouvriers qui s'efforcent de solidariser leurs intérêts, partout enfin où l'association succède à l'individualisme et où l'organisation vient remplacer le chaos industriel au milieu duquel nous vivons, nous voyons un élément de progrès et de régénération sociale.

Depuis 1842, les typographes, outre leur association pour le secours mutuel en cas de maladie, se sont constitués en une association ayant pour but de prémunir les associés contre la dimunition des salaires et contre toute espèce d'empiétement sur les intérêts généraux et les droits acquis des ouvriers; à ce premier but est venu s'en joindre un autre : celui de venir en aide, au moyen de garanties mutuelles, aux associés sans travail pour quelque cause que ce soit, mais indépendante de leur volonté. Cette association, à laquelle les typographes donnent vulgairement le nom de *But* ou de *Maintien*, existe à la fois chez les compositeurs et chez les pressiers; établie sur des bases très solides, elle donne aux typographes, vis-à-vis des patrons, une force que ne possède aucun autre corps d'état.

Les associations de ce genre ne sont pas tout-à-fait l'idéal que nous poursuivons, puisque nous voulons l'abolition complète du salariat, c'est à dire que nous désirons qu'il n'y ait plus dans la société que des producteurs travaillant, non comme salariés et sous la dépendance d'un patron, mais comme associés, exploitant leur propre capital, faisant usage de leur propre matériel et ayant tous part aux bénéfices produits par le travail de tous. Néanmoins, en attendant la réalisation de cet idéal, nous admettons, ne fût-ce que comme transition vers un genre plus parfait d'association, des sociétés comme celle des typographes de Bruxelles. Nous les considérons comme un puissant moyen pour organiser les divers métiers et les fédérer entre eux; car il est d'une absolue nécessité, si nous voulons arriver un jour à une transformation radicale de notre régime social, que les travailleurs s'organisent et de toute part se tendent la main à l'instar des coteries catholiques et libérales, et de tous les partis aristocratiques et bourgeois qui ont triomphé jusques aujourd'hui.

Nous croyons donc être utiles à la propagande socialiste en reproduisant dans nos colonnes deux discours prononcés dans le banquet typographique du 25 décembre dernier, l'un par le citoyen Poortman, président des Imprimeurs, et l'autre par le citoyen Vanderslaghmolen, président des Compositeurs.

Discours du citoyen Poortman :

Compagnons,

Ce n'est certes pas sans quelque émotion que je prends la parole Si ce n'était le devoir qui m'oblige à élever la voix, je ferais comme bien d'autres, je me tairais; mais la position que j'occupe au sein de l'Association libre des Imprimeurs-typographes de Bruxelles m'en fait une obligation, et je n'ai garde d'y faillir.

Avant de m'occuper de l'utilité de nos Associations et des améliorations que nous sommes appelés à y apporter, je crois devoir vous témoigner franchement toute la joie, la satisfaction et le bonheur que j'éprouve à me trouver à ce banquet fraternel. C'est dans des fêtes pareilles à celle-ci que l'accord s'établit le mieux et le plus sûrement entre les membres d'une corporation. L'intérêt divise les hommes, le plaisir les unit : « L'amour est plus fort que la guerre, » dit la chanson. Ces paroles sont d'une vérité incontestable. Compagnons, je suis heureux d'être au milieu de vous et je tenais à vous l'avouer.

Il y a quelques mois, je me trouvais à un banquet organisé par l'Association dont je suis le président, et j'eus l'occasion de pouvoir y prononcer quelques mots, d'y porter un toast à la fédération des sociétés typographiques de Bruxelles. Je viens ici renouveller ce vœu, et en attendant qu'il se réalise, voici ce que je désire que nous fassions de part et d'autre : ce serait d'engager chacun des membres des différentes Associations à travailler activement à une solidarisation desdites Associations. Cette solidarité s'établirait en prélevant sur le fond social un pour cent, qui resterait consigné au profit d'un secours que l'une des Sociétés serait appelée à accorder à l'autre, dans le cas où les fonds de l'une d'elles viendraient à s'épuiser.

Pour en arriver à la fédération des diverses Sociétés typographiques, nous ne devons pas perdre de vue qu'une organisation du comité d'administration de la future grande Association devrait au préalable pouvoir nous démontrer que les pressiers seraient appelés à trancher les différents qui surgiraient à cause de l'impression, tandis que les compositeurs devraient trancher ceux qui surgiraient à cause de la composition. Ces petites difficultés vaincues, je crois fermement qu'aucune considération sérieuse ne pourrait être opposée au juste et fraternel désir que j'ose exprimer.

Mais, hélas! pourquoi faut-il que l'union que je désire de tout mon cœur voir s'établir entre les compositeurs et les pressiers, afin que tous les enfants de Gutenberg ne forment vraiment qu'une seule famille, que cette union, dis-je, soit mal vue par quelques compositeurs. Comprenez bien que ces paroles ne sont pas pour vous, compagnons, qui dans ce banquet êtes venus tendre une main amie à vos frères les imprimeurs; ce n'est pas aux compositeurs réellement intelligents que je veux adresser un reproche, non! mais, en dehors de cette enceinte, j'ai vu le mépris et le dédain que certains compositeurs étalent insolemment pour les imprimeurs, sous prétexte que ces derniers manquent d'intelligence, d'instruction, de capacités intellectuelles, que sais-je, d'éducation enfin.

Eh bien! c'est là une chose éminemment regrettable et absurde en même temps, que cet orgueil mal placé, que cette fausse aristocratie de l'intelligence parmi des ouvriers. Car, en supposant même que ce manque complet d'instruction chez les pressiers soit une chose réelle, personne ici n'hésitera à reconnaître que le cœur et le bon sens, partage ordinaire des hommes simples, francs et sans vanité, qu'une éducation vicieuse n'est jamais venu corrompre, sont des qualités au moins aussi précieuses que l'instruction la plus vaste et la plus profonde.

Et après tout, est-ce notre faute à nous, si, dès notre enfance, nous avons été forcés de donner à un pénible travail les heures que d'autres, plus heureux, ont pu donner à l'étude? Est-ce notre faute à nous, si le genre de travail que nous exerçons, malgré son immense utilité, n'est point de ceux qui ornent l'esprit des travailleurs? Est-ce notre faute à nous, si la société laisse notre intelligence sans culture et notre raison sans développement, tandis que nos mains produisent ces belles pages qui versent sur le monde des torrents de lumière et de science?

Mais je ne veux pas m'arrêter davantage à ces vaniteux qui nous méprisent, d'autant plus qu'aucun de ceux-là, j'en suis sûr, n'est venu s'asseoir à ce banquet fraternel. Nous nous contentons de leur renvoyer le mépris dont ils veulent nous couvrir.

En attendant le jour où une union franche et cordiale reliera entre elles toutes les parties de la typographie, en attendant le jour où nous aurons établi la solidarité entre nos Associations, je bois à l'entente des Imprimeurs et des Compositeurs.

(*La suite au prochain numéro.*)

JEUDI 12 COURANT, A 8 1/2 HEURES DU SOIR,

MEETING

En faveur de la Pologne,

Qui sera tenu en la salle de la MAISON DES BRASSEURS, chaussée de Louvain.

Enterrements civils.

Le dimanche 1er mars, la société l'*Affranchissement*, avec le concours de plusieurs membres de l'association des *Solidaires* et de celle des *Libres-Penseurs*. a procédé à l'enterrement civil du citoyen Pierre Fiol, mort en libre penseur, à l'âge de 64 ans et 8 mois. L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Gilles lez-Bruxelles, et la dépouille de ce rationaliste fut déposée à côté de celles de nos amis Jacques Laurent et Isidore Jouvenel.

Le jeudi suivant, 5 mars, c'était le tour de l'enterrement d'un autre membre de l'*Affranchissement :* le citoyen Van den Plas, ancien gérant du journal le *Lynx*, qui venait d'expirer à l'âge de 74 ans, en refusant d'admettre à son lit de mort la présence des tonsurés dont il avait combattu toute sa vie les pernicieuses croyances. Un grand nombre de libres penseurs accompagnèrent le corps jusqu'au cimetière de la commune d'Anderlecht.

Là, le citoyen Pellering, au milieu des libres penseurs venus de la ville et en présence d'une grande affluence de campagnards et de campagnardes pour qui un enterrement civil était une chose nouvelle et presque phénoménale, prononça quelques paroles en flamand par lesquelles il retraça brièvement toute l'existence de l'écrivain démocrate dont les restes venaient d'être déposés dans la tombe.

On nous écrit de Verviers :

« Ces jours derniers, a eu lieu en notre ville l'enterrement civil de Victor Lejeune, peintre de portraits.

» Malgré l'obscurite dans laquelle semblait se complaire son talent modeste, malgré ses habitudes de retraite, une foule immense s'était spontanément réunie pour lui rendre les derniers devoirs. L'absence du clergé témoignait que le défunt était resté fidèle jusqu'à la fin à ses convictions philosophiques. Les citoyens qui suivaient son cercueil rendaient hommage par leur présence à cette noble persévérance et affirmaient une fois de plus le grand principe du libre examen. »

Le bulletin clérical étant assez long, nous nous voyons forcés de le renvoyer à notre prochain numéro.

A LA POLOGNE.

AIR : *Pauvre porion belge, etc.*

Le tocsin des combats t'appelle dans la rue!
Jette à tes oppresseurs, Pologne, tes enfants,
Ne crains rien si le sort contre le czar les rue,
C'est la dernière fois, ils seront triomphants.
Ne crains rien, désormais les peuples de Russie
De leur longue torpeur sont enfin réveillés;
Ils combattront pour toi contre l'autocratie.
Périssent dans le sang tes bourreaux effrayés!

Va! ne redoute pas le dernier sacrifice,
Jonche ton noble sol de tes illustres morts,
Ceux qui de t'étrangler font encore l'office
Fuiront sous le mépris et chargés de remords;
Mais échapperont-ils à ta juste colère,
Lorsque ton bras vengeur les aura tous broyés?
Tout tremble au sombre bruit d'un foudre populaire,
Périssent dans le sang tes bourreaux effrayés!

O fière nation! la Prusse germanique,
Le double aigle autrichien t'émeuvent, te font peur,
Rejette loin de toi cette fade panique,
Fuis des piètres couards le langage trompeur.
La haine des tyrans pénètre en chaque fibre
Et les peuples partout, par un serment liés,
Pologne, comme toi, veulent la terre libre!
Périssent dans le sang tes bourreaux effrayés!

Là-bas à l'Occident tu fixes ta compagne;
Un homme la retient sous ses impurs talons,
Pour elle il n'est pas temps de se mettre en campagne;
Elle gémit, ses jours de martyre sont longs.
Mais lorsque la Justice, autour de sa bannière,
Pour un suprême effort nous aura ralliés,
Elle ne sera pas, à frapper, la dernière.
Périssent dans le sang ses bourreaux effrayés!

Non, Pologne, à périr tu n'es point condamnée,
Ils vont finir tes jours de douleurs et d'affronts.
Résiste, raidis-toi contre la destinée
Et tes fils de lauriers pourront ceindre leurs fronts.
Et tes mâles exploits, enflammant le courage
Des peuples sous le joug à cette heure ployés,
Seront les précurseurs du gigantesque orage!
Périssent dans le sang tes bourreaux effrayés!...

La Révolution que ta valeur acclame,
Doit rendre au peuple un jour ses franchises, ses droits.
Sol fécond en martyrs, ton nom, je le proclame,
D'épouvante et d'horreur glace le cœur des rois.
Persévère, poursuis ton œuvre. — La victoire
Appaisera les maux par tes fils essuyés;
Quand tu recueilleras les tribus de la gloire,
Périront dans le sang tes bourreaux effrayés!

21 Février 1863. PROSPER VOGLET.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ*, 9, *A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL

D'UN

OUVRIER-PROLÉTAIRE

A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE DE RUYSBROEK, 86, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à	2 00	
Verre cylindre.	40 centimes.	
» demi-fin.	25	»
Réparation de boîtes à musique.		

NOTA. Les pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

Abonnement pour pendules 5 fr.

Edouard DELPARTE,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue Saint-Alphonse, 4,

A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DE LA PREVOTE.

LE PROGRÈS,

POÉME EN QUATRE CHANTS,

***Dédié aux Artisans de la Presse par* PROSPER VOGLET.**

Cet ouvrage paraîtra en 4 livraisons à 25 centimes chacune pour les souscripteurs. — Chaque livraison contiendra environ 1000 vers.

Numéro 21. 2me Année. 22 Mars 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 21 Mars 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Ni l'action combinée des grandes puissances pour donner à la question polonaise une solution pacifique ; ni les cruautés inouïes, doublées des mensonges les plus astucieux et assaisonnées des trahisons les plus infâmes ne sauraient sauver l'empire des czars de la débacle qui le menace et qui paraît plus rapprochée qu'on ne le pense.

Nous savons de source certaine, dit le *Kolokol*, que les cercles politiques de la capitale et des provinces se sont réunis entre eux et se sont joints aux comités d'officiers pour former une vaste association.

Cette association a pris pour titre: » LA TERRE ET LA LIBERTÉ, » avec ces mots pour devise: ELLE TRIOMPHERA!

L'insurrection, qui, comme on le sait, envahit toute la Lithuanie et l'Ukraine et qui a des ramifications jusqu'au cœur même de l'empire russe, n'est plus aujourd'hui une guerre de partisans faite par quelques bandes isolées, comme le prétend l'*Indépendance belge*. D'après les renseignements que nous puisons même dans les journaux favorables à la cause du knout, l'armée russe aurait à combattre en Pologne des forces qui, si elles lui sont encore inférieures en nombre, lui sont supérieures en organisation et en moral.

Aussi, malgré les assertions mensongères des feuilles réactionnaires, les paysans en masses, armés de fourches et de faux, forment des bataillons indomptables qui sont d'un grand secours pour l'armée insurrectionnelle, armée dont les nombreuses victoires sont suivies de ces actes de bienveillance envers les prisonniers ou les blessés ennemis qui sont les preuves incontestables de la moralité d'un grand peuple. De leur côté, les Russes continuent, nonobstant le blâme que leur inflige toute l'Europe, à procéder partout par le meurtre et l'incendie.

Nous regrettons vivement que l'élément religieux prenne une part si active dans la révolution polonaise; mais nous nous en consolons en songeant que là, comme ailleurs, quand le peuple aura renversé le despotisme du sabre et proclamé sa propre souveraineté, il saura bien se délivrer un jour du despotisme de cette chimère qu'on appelle Dieu. C'est la raison seule qui, avec le temps, doit détruire tous les préjugés crétinisants qui nous enveloppent, et sous ce rapport, personne n'ignore que la Pologne est une des nations les plus arriérées de l'Europe; mais une fois son indépendance proclamée, la rentrée de tous ses enfants qui ont été se réchauffer au feu révolutionnaire des autres nations, contribuera efficacement à l'affranchissement intellectuel de son peuple.

Langiewicz vient d'être investi, par le gouvernement provisoire et avec l'assentiment unanime de tout le peuple polonais, du commandement suprême et dictatorial, civil et militaire, de la Pologne. Voici la proclamation par laquelle l'homme énergique qui promet d'être un autre Garibaldi, vient de débuter dans sa nouvelle carrière :

« Citoyens,

» Les plus ardents des fils de la Pologne ont commencé, au nom du Tout-Puissant, une lutte provoquée par les plus terribles abus contre les éternels ennemis de la liberté et de la civilisation.

» Malgré les circonstances excessivement défavorables dans lesquelles l'ennemi, par un surcroît d'oppression, a précipité un conflit armé, la lutte, commencée sans armes, dure depuis deux mois, se fortifie, se développe énergiquement. En face de cette guerre, où les massacres, le pillage et l'incendie marquent le passage de l'ennemi, la Pologne ressent douloureusement l'absence d'un pouvoir central non occulte, capable de donner une direction aux forces engagées et d'en appeler de nouveau à la lutte.

» Quoique la nation possède des citoyens plus distingués, plus dignes et plus capables que moi, quoique je sente l'immensité des devoirs et la responsabilité à assumer, la gravité et les nécessités de la situation m'ordonnent, après une entente avec le gouvernement provisoire, de prendre le pouvoir suprême et dictatorial que je remettrai aux mains des représentants de la nation, après avoir secoué le joug moscovite.

» En conservant la direction immédiate des opérations militaires, je reconnais la nécessité d'un gouvernement civil dont les attributions seront réglées par une ordonnance spéciale.

» Continuant l'œuvre du gouvernement provisoire, je confirme le principe de la liberté et de l'égalité de tous les citoyens en vertu duquel les terres seront accordées aux paysans avec indemnité pour les propriétaires actuels.

» Polonais de toutes les provinces placées sous le joug moscovite, je vous appelle au combat contre la domination et la barbarie des Russes. L'accord de tous les citoyens sans différence de classes ni de religions, l'universalité des sacrifices, l'unité de pouvoir rendront terribles pour nos ennemis nos forces maintenant disséminées et assureront l'indépendance de la patrie.

» Aux armes pour la liberté et l'indépendance de la patrie! »

Pour donner à nos lecteurs une idée des connaissances stratégiques et du mâle héroïsme qu'est à même de déployer le valeureux Langiewicz, nous ne saurions mieux faire que de reproduire les lignes suivantes que nous extrayons d'un journal de cette ville :

« Les correspondances de Pologne sont presque exclusivement consacrées aux récits d'un combat acharné qui a eu lieu à Plaskawaskala, au nord-est de Miechow. Le général Langiewicz avait sous la main Jezioranski. Il l'a laissé à la tête de 500 hommes en face des Russes, de façon à pouvoir lui-même dérober son mouvement. Les 500 hommes de Jezioranski, retranchés dans les murailles d'un château, ont vigoureusement soutenu l'attaque. Mais les Russes ont mis le feu au château ; les Polonais ont battu en retraite, et se sont établis sur un plateau, couverts par un bois épais. Pendant ce temps, Langiewicz arrivait, à marches forcées, sur les derrières des colonnes russes, les surprenait, pendant la nuit, au fond d'un ravin, et leur faisait subir un grand désastre. »

On nous écrit de Berlin : « Bien que la complicité du gouvernement prussien avec la Russie pour faire s'agenouiller devant le knout la Pologne insurgée ait détourné un moment l'attention populaire des menées féodales à l'intérieur, il paraît que la discussion sur l'organisation militaire à la chambre des députés doit donner lieu à de nouveaux embarras au cabinet de Guillaume et se traduire en des faits d'une gravité fort compromettante. Si l'on veut bien considérer qu'une proclamation émanée du gouvernement provisoire de Pologne appelant à l'insurrection non seulement les provinces polonaises soumises à la Russie, mais encore la Gallicie et le duché de Posen, a déjà fait naître dans ces deux dernières provinces une vive agitation, on comprendra aisément que la situation doit être fort tendue en Prusse et que, comme le dit le *Daily-News*, si un conflit européen devait surgir au delà du Rhin, cet Etat aurait peu de chances de salut.

On nous assure qu'un traité offensif et défensif, est en voie de conclusion entre la France et l'Autriche.

L'Autriche exigerait, comme condition première de ce traité, qu'en aucune guerre faite en commun la France ne cherchât à étendre ses frontières, et qu'elle contraignit par tous les moyens en son pouvoir le cabinet de Victor-Emmanuel à renoncer à toutes ses prétentions sur la Vénitie. Nous ignorons quelles sont les conditions posées par Napoléon au gouvernement de François-Joseph.

Il est beaucoup question de l'avénement de Maximilien, beau-fils de Léopold, au trône de Pologne en cas de reconstitution de cet Etat. Si cet événement venait à se réaliser, l'Autriche ferait l'abandon de la Gallicie et contreindrait la Prusse à se dépouiller de ses provinces polonaises; toutefois ce bruit a très peu de crédit en Europe.

A la demande de renforts que vient de faire le général Forey pour la continuation de ses opérations au Mexique, le gouvernement français, redoutant de se dégarnir en vue des éventualités qui peuvent surgir d'un moment à l'autre, a répondu par un projet de traité avec le gouvernement de Juarès, document qui lui serait présenté après la prise de Puebla. On craint qu'après les

travaux de siége exécutés autour de cette place par les Français, les Mexicains l'évacuent afin d'attirer l'armée expéditionnaire plus au cœur du pays, où de terribles désastres pourraient bien être le dénouement de ses premières victoires.

On écrit de Palerme qu'une vaste conspiration vient d'être découverte dans cette ville; de nombreuses arrestations ont été opérées. Le jour même où un journal officiel de Turin démentait cette nouvelle, le ministre de l'intérieur, interpellé à ce sujet à la Chambre des députés a déclaré que cette conspiration était à la fois bourbonnienne et mazzinienne. Nous ne comprenons pas qu'une aussi impudente monstruosité ait pu trouver place dans la bouche d'un homme d'Etat. Quoi de commun peut-il exister entre l'ancien bombardeur de Messine et l'illustre triumvir de la République romaine.

Plusieurs journaux italiens prétendent que la blessure du général Garibaldi s'est rouverte et offre un caractère des plus inquiétants. Puisse ce bruit être démenti et ne point distraire douloureusement le brave Menotti, fils du grand patriote italien, qui s'apprête à défendre la liberté des peuples au milieu des héroïques phalanges polonaises.

Le gouvernement d'Isabelle a, dit-on, interdit toute manifestation en faveur de la Pologne de la part des Espagnols. Il parait que l'oppression que subissent les catholiques polonais n'émeut guère les partisans de l'inquisition; serait-ce par hasard, parce que les crétins de la Vistule s'avisent aussi à aspirer à la liberté. Qu'on veuille bien remarquer que dans notre opinion sur la révolution polonaise, nous ne confondons pas les vaillants qui se font exterminer pour la cause de leur indépendance avec les catholiques que nous voudrions voir s'écarter de toute participation à l'insurrection; aussi, selon nous, ce n'est pas la liberté, comme le supposent les gens d'Isabelle, mais l'espoir de dominer à leur tour qui font agir les tonsurés et les ignares qu'ils entraînent à leur suite; la liberté n'a garde de se fourrer dans des cerveaux où se niche un Dieu qui est l'emblème du despotisme et de la pire des tyrannies, puisqu'on prétend que ce Dieu a créé l'homme pour ne le faire arriver à lui qu'après avoir passé du berceau à la tombe par un tissu de souffrances inouïes.

Jeudi, 12 Mars, a eu lieu à la Maison des Brasseurs, chaussée de Louvain, le meeting que nous avons annoncé dans notre précédent numéro.

Quoi qu'en dise l'*Etoile belge*, ce meeting se composait d'autres personnes que d'étudiants, d'avocats et de membres de la Chambre des Représentants, puisqu'il y avait là un grand nombre de travailleurs, que le bureau était même présidé par un ouvrier menuisier et qu'un ouvrier typographe y faisait les fonctions de secrétaire. Pourquoi cette omission? Le journal orléaniste contesterait-il aux ouvriers le droit de s'occuper de questions politiques ou sociales? Faut-il absolument être député ou avocat ou étudiant pour être considéré comme citoyen, et le producteur, le créateur de la richesse publique comme on dit, n'est-il qu'un zéro aux yeux de l'*Etoile* comme aux yeux de ces journaux libéraux qui ont rendu compte du récent meeting tenu à Liége en faveur de la Pologne et qui ne daignent pas dire le moindre mot du meeting tenu par les démocrates de Bruxelles pour exprimer leurs sympathies envers l'insurrection polonaise? Ou bien ne serait-ce pas plutôt que M. Louis Hymans se croirait compromis aux yeux de ses *honorables* collègues de la Chambre, si ceux-ci allaient savoir qu'il s'était mis pour un moment en contact avec les ouvriers et pour ainsi dire confondu parmi la *vile canaille* des socialistes.

Ceci dit en passant, rendons compte du meeting des démocrates en faveur de la Pologne :

Le premier orateur inscrit, le citoyen Roch Splingart prononce un long discours dans lequel il retrace toute l'histoire de la Pologne depuis le premier partage de ce malheureux pays, et les efforts héroïques que ce généreux peuple a tenté pour s'affranchir du joug de ses oppresseurs. L'orateur est interrompu à diverses reprises par les applaudissements les plus enthousiastes de l'assemblée. Le récit navrant de l'exécution des deux jeunes gens qui, il y a environ un an, ont attenté aux jours de Constantin et essayé de délivrer leur patrie de la tyrannie russe, a surtout attendri l'auditoire. Malgré le désir exprimé par l'orateur de ne point voir ses paroles interprétées comme une apologie du tyrannicide, chacun a vu dans cette narration émouvante une éclatante réhabilitation de la mémoire de ses deux jeunes martyrs de la liberté polonaise.

Le citoyen Delimal. — Les révolutions en Pologne ont toujours été inspirées par l'aristocratie et le clergé; il est donc à craindre que celle qui s'y effectue en ce moment ne soit escamotée par le parti clérical et nobiliaire. Ce citoyen propose une adresse aux insurgés, adresse qui contiendrait les conseils du peuple belge au peuple polonais.

Le citoyen Louis Lubliner, proscrit polonais, répondant au préopinant, dit que malgré le silence que les lois du pays lui obligent à observer, il doit faire remarquer à l'auditoire que la révolution actuelle de la Pologne est essentiellement démocratique, que son but principal, après l'indépendance nationale, est d'établir l'égalité entre toutes les classes et toutes les religions.

Le citoyen Fontaine. — L'insurrection qui éclate aujourd'hui en Pologne n'est pas du tout catholique ni aristocratique; elle est démocratique et sociale, la preuve en est dans le programme des révolutionnaires polonais publié dans le journal le *Kolokol*, programme dans lequel il est posé en principe que tous les priviléges de classes doivent être abolis et que la terre doit appartenir aux paysans. Au lieu d'une adresse aux Polonais, le citoyen Fontaine propose d'ouvrir des listes de souscription pour permettre aux exilés polonais de regagner leur pays et pour leur donner le moyen d'acquérir des armes. Ce ne sont pas des conseils, dit-il, qu'il faut aux Polonais, mais de l'argent et des fusils.

Cette proposition est accueillie par de vives approbations et adoptée par l'assemblée.

Le citoyen Brismée prononce alors les paroles suivantes qui sont plusieurs fois interrompues par un tonnerre d'applaudissements :

« Citoyens,

» En prenant la parole en faveur de la Pologne, en mêlant mes vœux à ceux que vous formez pour le succès de la lutte sublime que soutiennent en ce moment les vaillants Polonais contre leurs oppresseurs, je crois ne pas m'écarter le moins du monde de mes principes, lesquels me disent que tous les hommes sont frères, et par cela même que nous sommes des frères, personne n'a le droit de dominer ni de s'imposer à autrui. Chaque race, chaque peuple, ayant ses mœurs, ses goûts, ses coutumes, ses habitudes et sa langue ou dialecte, doit avoir la latitude de se gérer, de s'administrer à sa guise; c'est pourquoi nous voulons, nous démocrates, la décentralisation. Nous voulons que tout soit rapporté à la commune, à la commune libre et indépendante.

» On pourra m'objecter que par l'indépendance d'une nation, par l'affranchissement d'une patrie, on ne réalise pas cette décentralisation. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point; mais il me semble qu'on est bien plus près d'atteindre ce but quand on s'appartient que lorsque l'on se trouve dans les serres d'un vautour ou sous les pattes d'un ours.

» Vouloir qu'un peuple conquis et asservi fasse tout d'un seul coup, qu'il frappe ses ennemis du dehors et du dedans en même temps, me paraît avoir quelque analogie avec le chasseur qui se dispose à tirer deux lièvres à la fois : il les manque tous les deux et n'obtient pour résultat final qu'une amère déception.

» Je désire donc du fond du cœur, et je suis certain que c'est le désir de tout homme qui croit avoir reçu la vie pour toute autre chose que pour se complaire dans sa satisfaction personnelle, je désire, dis-je, que les valeureux Polonais s'affranchissent d'abord du despotisme étranger et barbare afin d'avoir ensuite plus facilement raison du despotisme égoïste de l'intérieur.

» Pour détruire le despotisme intérieur, les Polonais doivent miner, saper et renverser tous ceux qui les bêtifient, les grugent et les exploitent.

» Ce vœu, nous le formons non seulement pour la Pologne, mais pour tous les peuples, pour toutes les races n'importe de quelle couleur.

» Ici je suis, malgré moi, forcé de vous faire une remarque. Ainsi, quand nous disons que nous voulons la liberté pour tout le monde, notre souhait porte le cachet de la sincérité, tandis que nous pouvons douter de la sincérité des désirs exprimés par bien d'autres, et pour ne citer qu'une seule classe d'individus, je pense pouvoir vous signaler la contradiction flagrante dans laquelle le soulèvement de la Pologne vient de faire tomber le parti clérical et ses dignes organes.

» Comment, en effet, concilier les marques de sympathies que les feuilles des gens de ce parti adressent aux révolutionnaires polonais, luttant pour l'affranchissement et la liberté de leur pays, tandis que ces dévots et leurs saintes gazettes ne prodiguaient, il y a quelque temps, que l'insulte et l'affront aux révolutionnaires italiens qui, eux aussi, voulaient la liberté et l'indépendance de leur patrie!

» Ne les avons-nous pas vu alors, citoyens, pousser leur rage catholique jusqu'à traiter de brigand, de traître et d'aventurier le plus digne des hommes de notre époque : le vertueux Garibaldi? Ce héros, dont le courageux fils est allé faire à la Pologne l'offrande de son bras et de sa vie, et dont un des officiers, le citoyen Langiewicz, a le commandement suprême et dictatorial de toute l'insurrection par décret du gouvernement provisoire.

» Souvenons-nous, citoyens, que le jour de l'*étouffement providentiel* de M. Verhaegen, comme le disent si bien leurs journaux, nous avons appris par leurs écrits calomnieux que la balle qui venait d'atteindre l'ennemi du chancre de la papauté était, elle aussi, une *balle providentielle*? Que dites-vous de cette providence?

» Les catholiques vont même plus loin; il ne leur suffit pas d'adresser des louanges aux insurgés du Nord. On nous assure qu'ils ont l'intention d'organiser un meeting semblable au nôtre. Dans cette assemblée, nous aurons l'occasion d'entendre des orateurs qui, par ces temps d'excessive misère où l'on voit traîner en prison le cadavre d'une vagabonde de 80 ans, demandent des augmentations de traitement pour MM. les curés, afin de permettre à ces derniers de conserver leur rang et de doubler leurs aumônes. A les entendre, ces gens-là ne connaissent que des mendiants. Heureusement ces tours de jésuite sont connus, nous savons que pour eux charité bien ordonnée commence par soi-même; les achats continuels d'immeubles qu'ils effectuent ne nous prouvent que trop clairement que personne mieux qu'eux ne sait mettre à profit ce précepte.

» Je suis convaincu d'une chose, citoyens, c'est que si le gouvernement russe consentait à devenir le très-humble serviteur du trésorier de St-Pierre, les prêtres confondus aujourd'hui parmi les révolutionnaires polonais seraient les premiers à accepter le despotisme et à prêcher le respect et l'obéissance aux ordres du souverain maître des bêtes de somme du Nord. Quant à nous nous n'établissons aucune différence : Nous désirons le bien-être, la satisfaction et la liberté pour le ma-

gnanime peuple de la Pologne comme nous le voulons pour les malheureux esclaves de l'Amérique. »

Après ce discours, on s'occupe de la proposition du citoyen Fontaine. A cet effet, le citoyen Roch Splingart propose d'adjoindre au comité administratif de l'association le *Peuple*, cinq membres de la Chambre, deux catholiques (MM. Barthélémy Dumortier et Coomans), et trois libéraux (MM. Hymans, Guillery et Goblet), plus deux membres du barreau (MM. Demeur et Gustave Jottrand), et deux ouvriers, afin de former un comité chargé de s'occuper des listes de souscription en faveur de la Pologne.

Cette nouvelle proposition ne soulève aucune opposition et personne dans l'assemblée ne proteste ouvertement contre les noms mis en avant par le citoyen Splingart.

Cependant, pour que ce comité fut définitivement constitué, il fallait deux choses : il fallait d'une part que les personnes désignées dans le meeting pour faire partie de ce comité acceptassent cette mission, et d'autre part il fallait l'assentiment de l'association de la démocratie militante le *Peuple*. Nous ne savons si MM. Coomans, Dumortier, Goblet, etc. ont accepté ce mandat; mais nous pouvons certifier que dans la séance du dimanche suivant de l'association le *Peuple*, après une discussion sur ce sujet, cette association a repoussé toute alliance avec les catholiques et les libéraux, tout en laissant à chacun de ses membres, en vertu du principe de la liberté individuelle, la latitude d'adhérer à ce comité fusionniste et d'en faire partie.

Plusieurs journaux de la capitale nous annoncent que ce comité, composé de personnes appartenant à différents partis politiques, tiendront un meeting le lundi 23 mars. On ajoute qu'il sera présidé par M. Alexandre Gendebien.

Voici le discours prononcé au dernier banquet typograhique par le citoyen Vanderslaghmolen, président de l'Association libre des Compositeurs-typographes de Bruxelles.

Messieurs,

Les banquets typographiques ont toujours eu un but tout autre que celui de satisfaire des appétits matériels, et le but que veut atteindre la présente fête de famille est encore, comme pour ses aînées, l'union de notre chère corporation.

S'il est une chose incontestable, c'est que la sécurité dont jouit le typographe quant au prix de la main d'œuvre, il la doit à l'Association qui ne peut assurer la dignité de ses enfants qu'en raison de leur union qui constitue leur force morale et physique.

Loin de moi l'idée de glorifier la force dans son acception brutale; mais les Etats, les corporations aussi bien que les individus doivent pouvoir s'affirmer, doivent pouvoir dire *je suis*, pour faire respecter les droits qui leur sont inhérents; car aussi longtemps que la raison ne règnera pas en souveraine, c'est la force qui sera la base de la sécurité des Etats, comme l'union, la cohésion, seront celle des corporations.

Aussi, l'ouvrier n'a-t il pas de plus grand ennemi que celui qui lui conseille d'avoir foi en la bienveillance de ses patrons. C'est là un conseil de couard, s'il est donné par conviction, ou un conseil de traître, s'il est donné par hypocrisie; car il constitue une spéculation sur les avantages que peuvent procurer à ce conseiller n'importe quelle autorité bienveillante et paternelle. Ce sont des faux frères, remplissant le rôle du treizième apôtre.

N'allez pas croire, messieurs, que je viens ici prêcher une guerre agressive, une croisade contre les patrons. Non. Ce qu'il nous faut, c'est une résistance passive, fortement organisée, capable de résister à d'injustes prétentions des mauvais patrons. En fait de salaire surtout, admettre la bienveillance de celui avec qui vous traitez pour une entreprise quelconque, est une duperie; c'est abaisser la dignité, c'est vouloir la sujétion et le vasselage. En fait de salaire, ne l'oubliez jamais, les intérêts du patron sont diamétralement opposés à celui de l'ouvrier : c'est donc par écrit, verbalement ou tacitement qu'il doit contracter; car ce sont bien là deux parties contractantes qui doivent débattre des intérêts réciproques en hommes égaux et libres.

Dans un ordre social bien entendu, l'ouvrier ne doit que l'exécution des commandes de travail qu'il reçoit; il ne doit à son patron ni courbettes, ni flatteries : ce sont deux hommes estimables et égaux au même titre. La pratique contraire conduit à l'abaissement du niveau moral, principale cause des révolutions passées et futures.

On voit que la bienveillance ne peut tenir que fort peu de place dans les rapports entre patrons et ouvriers, et la preuve en ressort par l'existence de notre Association, appelée constamment à défendre les intérêts ou la dignité des typographes.

Etant admis que l'Association est nécessaire pour défendre notre dignité, pour résister aux tentatives d'abaissement des salaires, il faut aussi admettre qu'elle doit être unie, compacte; car tout dépend précisément de cette unité quand il s'agit de défendre les principes de l'Association, quand il nous faut opposer nos forces collectives à la malveillance et quelquefois aussi pour faire valoir nos droits devant l'opinion publique.

Il est évident que la division de nos Sociétés cause notre faiblesse. Il est évident aussi que si les trois Sociétés typographiques de Bruxelles ne formaient qu'une seule Association, la considération dont elles jouissent, le bien-être qu'elles impriment aux affaires typographiques seraient bien plus considérables que nous le voyons aujourd'hui. Certes, les bienfaits que procurent nos Sociétés, malgré leur division, sont d'une grande valeur; mais de leur fusion dépend peut-être notre avenir; et si difficile que soit cette fusion, nous avons la conviction qu'elle se réalisera bientôt. D'ailleurs, de pareils problèmes ne reçoivent pas leur solution du jour au lendemain, et il faut espérer que les questions personnelles n'entraveront pas sa réalisation.

Nous irons au-devant des objections que soulève la fusion des Sociétés en donnant les moyens pratiques de la réaliser.

Elle est d'abord très-facile pour les membres affiliés aux Secours et au But; il suffirait de porter la cotisation mensuelle à deux francs, somme qui serait suffisante pour faire face à tous les besoins. Les membres affiliés aux Secours mutuels seulement paieraient la même somme et par là rentreraient dans le giron de la grande Association dont ils n'auraient jamais dû sortir, et les membres qui ne font partie que du maintien paieraient une cotisation de 80 centimes. Tous les membres seraient donc assurés d'une indemnité de fr. 1-50 par jour en cas de chômage, et ceux payant 2 fr. de cotisation jouiraient en outre de l'indemnité de fr. 2-50 par jour en cas de maladie.

En compensation de l'augmentation fixée pour les membres affiliés au But seulement, ceux-ci seraient admis à la gratuité des visites du médecin; ils auraient également droit aux médicaments.

On le voit, le moyen de fusion est simple et pratique. Puisse-t-il bientôt passer dans le domaine des faits, afin que notre corporation soit aussi respectable que respectée.

Des efforts immenses ont été faits pour asseoir la corporation sur une base solide, — et cependant on peut affirmer qu'elle est encore bien éloignée du but qu'elle a voulu atteindre; je n'en donnerai qu'une preuve : c'est que ses membres ne sont pas encore parvenus à se mettre à l'abri des vexations tyranniques de certains chefs d'atelier, pauvres sires qui voudraient se faire adorer comme des demi-dieux. Il y a quelques exceptions, mais beaucoup sont bouffis d'orgueil et admettent comme une excellente qualité, chez ceux qu'ils emploient, la flexibilité de leur épine dorsale. Les malheureux! ils oublient qu'éternellement la roche Tarpéenne est près du Capitole. Plus exigeants que les patrons, leur vanité présente voile la position terre à terre où ils retombent le lendemain.

Laissons là ce triste tableau et portons nos regards sur un meilleur avenir. Espérons que la typographie profitera des leçons que lui vaut l'indifférence de ses enfants et dont souffrent leurs frères, et que, mieux éclairés, ils comprendront que tous les grands principes ne sont que fumée pour l'homme qui est isolé.

Nous terminons par un vœu : celui de voir les faibles s'unir et se serrer autour du drapeau de l'Association, car là est l'avenir.

Oui, l'association est l'avenir de l'humanité et le salut des prolétaires. Le Socialisme, qui n'est autre chose que la doctrine de l'association, saura gré aux typographes d'avoir compris ses enseignements et d'avoir fait un premier pas dans la voie qui conduit à l'association universelle.

Cependant nous ne pouvons approuver d'une manière absolue tout ce qui est dit dans le discours du compagnon Vanderslaghmolen. Notre idéal n'est pas une société où l'ouvrier et le patron sont des hommes traitant d'égal à égal; dans une société bien organisée il ne doit y avoir ni patrons ni ouvriers salariés, mais des travailleurs affranchis, associés et solidaires. Nous ne pensons pas non plus, comme le président des typographes, que la force doit être la base de la sécurité des Etats. Enfin, nous ne croyons pas que la principale cause des révolutions consiste dans l'abaissement du niveau moral; l'histoire nous enseigne au contraire que les peuples les plus abrutis sont ceux qui se soulèvent le moins contre leurs gouvernements, que les révolutions accomplies jusqu'ici dans l'humanité sont dues à l'élévation du niveau moral et que l'amélioration morale et intellectuelle des travailleurs fera éclater la révolution future qui, espérons-le, sera la dernière.

Après ces observations, nous adhérons de tout cœur aux paroles du citoyen Vanderslaghmolen.

BULLETIN CLÉRICAL.

I. LES GRANDS HOMMES DE L'ALMA MATER.

Après s'être acharnés autrefois sur les *Socialistes* — ce qui leur a valu la croix de la Légion d'honneur de celui que depuis ils déchirent à belles dents — les Révérends Jésuites de l'*Alma Mater*, pour complaire à leurs patrons mitrés, s'attaquent aujourd'hui avec une rage inouïe aux libres-penseurs, aux Solidaires. Comme nous ne sommes point de ceux qui tendent la joue gauche après avoir été souffletés sur la joue droite, nous nous croyons en droit d'appliquer la peine du talion à ces apôtres de la fausse morale, à ces soutenneurs-nés des priviléges des classes fainéantes, à ces valets de plume de la sainte boutique. Nous nous poserons désormais en infatigables défenseurs non seulement de la liberté de conscience, mais de la morale publique si impunément outragée par le clergé catholique et ses séides. Dès aujourd'hui nous leur disons : « Révérends Pères, œil pour œil, dent pour dent; le bois vert de Figaro ne cessera plus de prendre la mesure de vos misérables échines. »

Prochainement, pour compléter nos *études* sur les mœurs cléricales, nous publierons les esquisses biographiques de quelques-uns des principaux *faiseurs* de la fourmilière jésuitique et ultramontaine de la ville de Louvain.

Ceci dit à titre d'avertissement, abordons le chapitre moral de nos grands hommes.

Certains professeurs de l'*Alma Mater* s'amusent à écrire dans la *Revue Catholique* (1) des diatribes trempées dans l'eau bénite et dans le fiel, contre l'Association des Solidaires qu'ils appellent *Confrérie de la mauvaise mort*, et à mettre en parallèle l'enterrement civil du chef de la Maçonnerie belge et l'enterrement catholique du sieur Moeller, « *chrétien d'élite* » mais RÉNÉGAT PROTESTANT. A notre avis, ces messieurs employeraient bien mieux les loisirs que leur laissent leurs *savants* travaux de compilateurs, s'ils surveillaient quelque peu la conduite et les mœurs de leurs femmes et de leurs filles. La chose en vaut assurément la peine, et il est de notoriété publique qu'à cet égard une surveillance spéciale est nécessaire. Défunt le sieur X..... en savait quelque chose, et si, au lieu de s'occuper de la politique haineuse des évêques, *il avait pris soin d'élever lui-même ses* enfants et de veiller sur sa famille, peut-être sa fille..... Mais chut! laissons au repos les morts, et au répentir les pécheresses.

Nous disions donc qu'une surveillance spéciale est nécessaire. En effet, ces dames et ces demoiselles font partie de presque toutes les congrégations qui pullulent en notre ville et elles ont, pour la plupart, un *confesseur* dans l'une ou l'autre communauté d'hommes. Parfois elles en ont deux, sinon plus. Quelques-unes même se donnent le luxe de cumuler en recherchant non seulement la quantité, mais encore la variété : ainsi l'on voit des moines de toute robe, jésuites, dominicains, recollets, capucins, puis des vicaires, des curés, des doyens, des chanoines, *diriger la conscience* de la même pénitente.

O temps! O mœurs! Et ce sont pourtant ces jésuitesses dévergondées, fanatisées par leurs corrupteurs tonsurés, qui poursuivent de leurs noires et infâmes calomnies les libres-penseurs dont les mœurs austères et la conduite publique et privée défient la critique la plus sévère.

Que l'on ne nous accuse pas d'exagération. Nous pourrions citer mille preuves, nous les citerons en temps et lieu, mais afin que les défenseurs de la religion et de la morale catholiques ne croient pas que ce soit une vaine menace, nous leur donnerons dès à présent un échantillon du savoir faire de leurs tendres et chastes moitiés.

Un de nos *savants*, marguillier de sa paroisse je crois, ne manquant, pas plus que sa pieuse épouse, à aucune cérémonie du culte, a cependant le triste privilége de porter — à son insu heureusement, mais au su de tous ses concitoyens — les cornes..... la couronne, veux-je dire, du martyre conjugal.

Un coquet et fringant doyen d'un arrondissement voisin du nôtre vient régulièrement tous les huit jours, à la tombée de la nuit, demander l'hospitalité au foyer de notre savant, asile de toutes les vertus..... catholiques. Le bonhomme de mari n'y voit que du feu, tant la piété de sa femme lui inspire de douce quiétude. Quand notre doyen est retenu chez lui, la dame, sous un prétexte quelconque — Dieu sait si ces saintes ribaudes en manquent jamais — la dame s'embarque en chemin de fer, va trouver son *directeur*, et, remplie de grâce et bourrée d'indulgences plénières, revient après deux ou trois jours de vacances conter miracles et eau de salette à son Dandin de mari.

---

(1). Janvier 1863. — 1re livraison, pages 53 à 57.

Il y a quelques jours, à la dernière visite de son *confesseur*, la dame lui donna un pas de conduite jusqu'à la station d'Heverlé, qui est, on le sait, un lieu isolé et champêtre. La nuit couvrait l'amoureux couple de ses voiles propices. Le convoi était sur le point de partir; la locomotive impatiente lança dans les airs un long et strident sifflement que les mille échos du bois répétèrent au loin. Accoudé sur la balustrade qui traverse la chaussée et perdu dans l'ombre, je vis arriver, sans être vu moi-même, nos quadragénaires amants. Je les vis — Cupidon tu dus sourire — se serrer tendrement dans leurs bras entrelacés, lèvres accolées aux lèvres, puis, après quelques mouvements de va et vient, j'entendis un baiser des plus sonores retentir et dominer le bruissement de la machine. Un second signal du remorqueur survint, la séparation se fit péniblement. La belle suivit des yeux le noir convoi, et quand il se fut perdu dans les méandres de la route infernale, un profond soupir qui arriva jusqu'à moi me prouva que l'absolution *in extremis* donnée à la pénitente avait produit sur elle un effet efficace.

Je revins en ville sur les pas de la dame et je la vis rentrer au domicile conjugal. Chemin faisant, de bien tristes pensées vinrent m'assaillir. Je songeai à cette corruption générale des mœurs qui est un des plus déplorables apanages de notre époque. Je remontai à la cause première de cette pourriture sociale qui nous conduit à un effrayable cataclysme, et je l'attribuai uniquement à la prépondérance de cet ultramontanisme bigot, idolâtre, faux, hypocrite et menteur, qui, grâce à la lâcheté de notre gouvernement libéral, empoisonne complétement nos générations actuelles.

Alors, une fois de plus, moi enfant du peuple, pauvre prolétaire endolori mais trempé par la lutte, je fis le serment d'Annibal contre ces corrupteurs du peuple; je jurai de nouveau haine et guerre à mort à ces hommes noirs, fléau du monde et ennemis de l'humanité.

II.

Il y a deux mois, la bonne ville de Louvain a été le théâtre d'une jonglerie pyramidale dont j'ai négligé de vous instruire, et qui cependant, par le succès de fou rire qu'elle a emporté, mérite une place dans le bulletin clérical de notre *Tribune*.

La plupart de vos lecteurs ignorent sans doute que nous avons ici une communauté religieuse d'hommes connue sous le nom de Picpus, et dont la maison-mère est à Paris. Ces *picpussiens*, qui se disent missionnaires et qui ont organisé dans leur couvent une puissante congrégation de femmes, en concurrence avec celle de nos Jésuites, sont arrivés à Louvain, il y a quelques années, pauvres comme Job; mais ils n'ont pas tardé, Dieu seul sait par quels moyens, à acquérir des propriétés considérables et, finalement, à arrondir leur bloc d'immeubles par l'achat d'une ancienne chapelle, dite de St-Antoine, ayant précédemment servi de temple évangélique.

Disons en passant que lorsque les corréligionnaires du roi Léopold se servaient de cette chapelle, la canaille fanatique de notre ville et les élèves de l'école des frères *ignorantins*, excités par le clergé et par les moines, ne manquaient pas un seul jour de salir de leurs ordures l'extérieur du temple, et de lancer des pavés dans les fenêtres, au risque de tuer les personnes qui assistaient aux offices religieux.

Aujourd'hui que la chapelle est exorcisée, purifiée, bénite à nouveau et blanchie à neuf, ces excès scandaleux ne s'y reproduisent plus. Seulement on continue encore à aller se moquer ouvertement et impunément du pasteur protestant, dans le nouveau temple ouvert au centre de la ville. C'est ainsi que nos cléricaux comprennent et pratiquent la liberté de conscience garantie par la Constitution, par cette Constitution qu'ils déclarent porter dans leur cœur.

Mais revenons à nos jongleurs, c'est à dire à nos *picpussiens*.

Or donc, le jour, ou plutôt la nuit de la Noël, il y avait foule dans la chapelle; foule bigarrée, composée de bigotes, d'ivrognes attardés, de femmes de mauvaise vie. L'autel était resplendissant de lumière. A côté de l'autel, sur une estrade, on voyait sous un globe de verre, couchée sur la paille et figurant l'enfant Jésus, une de ces poupées à la mode du jour qui, au moyen d'une ficelle, remuent les yeux, les bras et les jambes.

A un signal donné et au milieu du plus profond silence gardé par les spectateurs de cette scène clérico-burlesque, un petit orgue se fit attendre; puis la douce voix d'un enfant caché derrière l'autel accompagna l'orgue et entonna la chanson de Noël. Au coup de minuit, un moine tira la ficelle, et l'enfant Jésus se mit à rouler les yeux, à gesticuler et à gambader sur la paille. Un paysan, juché dans la chaire de vérité sans qu'on pût réussir à l'en faire descendre, cria au miracle; mais les autres assistants, y compris même les bigotes que cette turlupinade avait scandalisées, pouffaient de rire, et tout le monde sortit bientôt de la chapelle en se tenant les côtes.

Les *picpussiens* ne s'inquiétèrent nullement de ce résultat inattendu de leur pochade. Le lendemain et les jours suivants, il y eut de nouveau foule pour assister aux représentations chorégraphiques de l'enfant Jésus. Le but de nos jongleurs était atteint : l'argent affluait dans leur caisse et les imbéciles apprenaient le chemin de leur chapelle.

Quelque temps après, il y eut un nouveau spectacle avec nouveaux décors. Le génie inventif des moines n'est jamais à court d'expédients. Il s'agissait maintenant de mettre la chapelle sous l'invocation d'un saint dont l'efficace protection assurât à ses exploiteurs gloire et profit. Comme nous l'avons déjà dit, l'ancien patron du lieu était saint Antoine. Après un examen mûr et approfondi; après avoir consulté saint Basile, on se résolut à conserver le vieux saint. Voici ce qui, indépendamment de son droit d'ancienneté et de cité, rallia au candidat l'unanimité des suffrages.

Lorsqu'une épidémie exerce ses ravages dans les porcheries, la plupart de nos paysans — stupides victimes de leur ignorance et des préjugés que le clergé catholique entretient soigneusement au profit de sa boutique — au lieu d'avoir recours au médecin vétérinaire, invoquent saint Antoine et son inséparable compagnon. Pour les fléchir, ils leur offrent soit des têtes de cochon, soit des jambons, sans compter l'offrande monnayée.

Il y avait là à exploiter fructueusement une mine d'autant plus riche que dans notre ville, pas plus que dans les villages environnants, nous ne possédons un saint Antoine officiellement reconnu. Saint Antoine eut donc toutes les voix.

Au dessus de la porte d'entrée se trouve une niche. On fit faire une statuette du saint et de son cochon, et un beau jour on annonça, à grandes volées de la cloche, la bénédiction et l'installation du digne couple. Après une masse de simagrées accomplies à l'intérieur de la chapelle, saint Antoine et son cochon, portés processionnellement par quatre s'officiers *picpussiens* précédés et suivis de toute la communauté en surplis, furent hissés dans leur niche et solennellement aspergé d'eau bénite.

Les quolibets et les rires de la foule dominaient les psalmodies de nos saltimbanques tonsurés. L'on vit même passer non loin de là plusieurs ecclésiastiques qui riaient en haussant les épaules. Les *picpussiens* n'y firent aucune attention; ils achevèrent la cérémonie, sachant bien qu'une fois la toile de la noire araignée ourdie, les mouches ne manquent jamais de venir s'y faire prendre.

C'est en effet ce qui a déjà eu lieu. Le nouveau pélérinage est à peine installé, et les têtes de porc, l'une portant l'autre, commencent à prendre, en compagnie de saucisses et de jambons, le chemin du couvent de St-Antoine.

Prolétaires, mes amis, je vous l'ai dit et je vous le répète, rude sera notre besogne quand un de ces jours nous saisirons le fouet pour chasser des temples ces infâmes exploiteurs de l'ignorance et des superstitions des masses.

Nous trouvant l'autre jour attablés dans un estaminet de la Grand' Place, le hasard voulut que deux particuliers (un jeune et un vieux), vinrent se placer à nos côtés. Sans le vouloir nous fûmes forcés d'entendre leur conversation. Il ne s'agissait de rien moins que d'une perfidie cléricale, ourdie par un vicaire de D....., située à une courte distance de la ville de Gand.

Le jeune homme avait, depuis longtemps, manifesté l'intention d'épouser la demoiselle d'un entrepreneur de cette localité, lequel, voyant sa fille partager les espérances du soupirant, avait admis dans son intimité celui qui devait, sans l'infâme machination du Tartuffe dont il est parlé plus haut, devenir sous peu son gendre et faire ainsi le bonheur de son enfant.

Entre temps survint malheureusement le décès de M. Verhaegen. Par le diable! que vient faire dans cette affaire de Cupidon, la mort de ce libre-penseur, nous direz-vous? Vous allez le savoir :

Notre jeune, fringant et sémillant aspirant au conjungo se rendit, comme de coutume, près de l'objet de ses affections, mais grand, très-grand fut son étonnement lorsqu'il apprit que sa prétendue venait de recevoir de l'auteur de ses jours, homme ancré dans la religion de ses pères (les inquisiteurs?) l'ordre de repousser impitoyablement celui qu'elle avait eu tout le temps d'apprécier et d'aimer d'un amour pur et sans tache, chose aussi rare de nos jours que de voir un calotin animé de bons sentiments.

Voulant connaître la cause de ce brusque changement, notre jeune homme fit tant et si bien qu'il obtint une entrevue avec sa future, laquelle l'informa que le caffard susdit avait raconté à son père qu'il venait d'apprendre que son futur gendre avait assisté à l'enterrement de M. Verhaegen, muni d'un ruban bleu et d'un tablier, que conséquemment il doit être un franc maçon, un solidaire, un homme tout au plus bon à pendre et non à faire un membre de sa famille.

Notez bien que notre aspirant à la camisole de force de l'amour jurait ses grands dieux qu'il n'y avait assisté que comme l'ont fait presque tous les habitants de Bruxelles, sans avoir exhibé l'ombre d'un ruban ou d'un tablier, lequel il a l'habitude de ne mettre que quand il travaille pour nourrir et entretenir dans l'oisiveté ces fainéants tonsurés dont la sainte mission consiste à troubler les familles.

Il est bon de vous dire, chers lecteurs, que depuis le jour où cet escobard de vicaire a inoculé sa volonté, sa rancune et sa haine au simple et bonnasse entrepreneur, sa malheureuse fille est malade au lit. Nous ignorons si cela satisfait cet apôtre de Jésus-Christ. Quant à nous, nous voudrions voir ce saint homme à l'hôpital lui et tous les siens, dussions-nous être appelés à procéder à leur enterrement civil.

Le prêtre dont nous rapportons ci dessous la condamnation aura peut-être, à l'exemple du vicaire en question, été plus d'une fois la cause d'une rupture de mariage :

« Le tribunal correctionnel de Niort. (Deux-Sèvres), vient de condamner à un an de prison et à 200 francs d'amende le sieur Gautufer, vicaire de Champdemers, comme coupable d'outrages publics à la pudeur commis dans l'église même de cette commune, sur la personne d'une de ses pénitentes âgée de dix-sept ans. La prévention signalait contre lui des faits nombreux de ce genre.

» Ces faits sont de telle nature qu'il nous est impossible de publier le texte même adouci du jugement rendu par le tribunal (*Etoile belge.*) »

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DE LA PRÉVOTÉ, 9, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

LE PROGRÈS,

POÈME EN QUATRE CHANTS,

***Dédié aux Artisans de la Presse par* PROSPER VOGLET.**

Cet ouvrage paraitra en 4 livraisons à 25 centimes chacune pour les souscripteurs. — Chaque livraison contiendra environ 1000 vers.

Numéro 22. 2me Année. 12 Avril, 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

AVIS.

Le bureau du journal est transféré de la rue de la Prévôté, 9, à la rue des Alexiens, 13, à Bruxelles.

Bruxelles, le 11 Avril 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Comme la construction de tout édifice exige parfois le sacrifice des meilleurs matériaux, la reconstruction de la société et des nations contraint l'humanité à sacrifier les plus mâles de ses héros et à verser le plus pur de son sang.

La journée du 19 Mars, amenée par des circonstance qui resteront encore longtemps inconnues, a compromis devant l'opinion publique un homme sur lequel l'Europe avait les yeux fixés et qui semblait né pour être le rédempteur de la Pologne. Nous n'avons garde de juger Langiewicz. Si les conditions de sa défaite furent autres que celles qui amenèrent la chute de Garibaldi dont il fut un des plus vaillants lieutenants, il suffit quelles soient encore enveloppées de mystères pour que nous nous bornions à respecter dans ses malheurs le chef de l'insurrection polonaise. Avant que le temps ne nous ait éclairé, nous ne cherchons pas à nous prononcer sur l'acte que Langiewicz a posé en se livrant à l'Autriche.

Nous constatons qu'à la suite des douloureux événements du 19, la démoralisation s'étant emparée des populations polonaises, elles subirent successivement des échecs tels que nous n'étions pas sans craintes pour le succès de la campagne tentée contre le despotisme des czars. Cependant, grâce à de nouveaux efforts tentés au centre de la Pologne, nous nous aperçumes bientôt que la catastrophe du 19 n'était pas irréparable.

C'est en vain que les manœuvres du gouvernement russe, aidées des plumes complaisantes de certains journalistes français, s'efforcèrent de faire croire à l'Europe et principalement aux populations rurales de la Pologne, que le Comité central révolutionnaire avait ordonné à l'insurrection de déposer les armes afin de laisser le champ libre à la diplomatie. On connait en Pologne la valeur de ces phrases stéréotypées et reproduites par les journaux de toutes couleurs : « Les puissances occidentales sont tombées d'accord, les négociations avec le cabinet de St-Pétersbourg se poursuivent activement, les cabinets de Londres, de Paris et de Vienne se sont entendus pour donner une solution satisfaisante à la question polonaise, messieurs tels ou tels se rendent dans telle ou telle capitale afin de s'occuper de ce qu'il y aurait à faire pour la Pologne, etc., etc. »

En un mot, les révolutionnaires polonais, n'ignorant pas qu'il n'y a rien à attendre de l'appui moral que prétend leur prêter l'Europe, ne comptent que sur l'action, sur l'action de toutes les forces vives de leur nation martyre, pour s'arracher un jour aux fureurs du joug moscovite.

Voici un document qui nous paraît mériter l'attention de nos lecteurs, il constitue un démenti formel aux bruits répandus par la Russie pour discréditer dans l'opinion publique le Comité révolutionnaire en Pologne :

GOUVERNEMENT NATIONAL.

SECTION PROVINCIALE DE LITHUANIE.

» En présence de notre lutte acharnée avec l'oppresseur, lutte qui a pris des proportions gigantesques, le gouvernement national a jugé opportun et nécessaire de concentrer en lui l'autorité et le pouvoir sur toutes les contrées polonaises, afin de donner à notre action plus d'unité, d'énergie et de force.

» Dans ce but, le comité révolutionnaire de Lithuanie a été réorganisé et prend dès à présent le nom de *Section provinciale de Lithuanie*.

» Cette section du gouvernement national invite tous les vrais enfants de la patrie, sans distinction de race, de croyance ou de rang, à s'unir étroitement pour faire triompher la sainte cause nationale et à prêter, dans ce but, une obéissance absolue à l'autorité établie par le seul véritable gouvernement du pays — le gouvernement national.

» En conséquence, la section du gouvernement national décrète ce qui suit : »

Suit l'énumération des devoirs à remplir par tous bons polonais pour le soutien de leur cause.

Bien que les renseignements que nous recevons sur les événements qui s'accomplissent en Pologne soient encore fort vagues et contradictoires, nous sommes cependant certains que la résistance, la lutte, s'y poursuit avec une persistance et une énergie auxquelles les Russes ne résistent que par le nombre.

Des secours nombreux de munitions, d'armes et d'hommes viennent réparer les pertes causées par la guerre. On écrit de Malmoë (Suède), à la date du 30 mars, « qu'on n'a pas été peu surpris de voir arriver dans ce port un vapeur anglais ayant à son bord 200 jeunes polonais, tous en uniforme et parfaitement armés. Ces jeunes gens avaient le projet de débarquer sur une des côtes de la Baltique voisine de la Courlande, mais la crainte de croiseurs que la Russie avait expédiés dans cette direction a déterminé le vapeur anglais à relâcher à Malmoë. » Nous sommes en mesure d'affirmer que ces jeunes gens ont été transportés depuis sur le littoral de la Samogitie, province située entre la Baltique et la Courlande.

On nous assure que l'insurrection comprend dans cette province toutes les classes de la société. De petits corps d'armée qui s'y organisent sur divers points ont eu, avec les Russes, plusieurs rencontres où ces derniers ont presque toujours été repoussés avec des pertes considérables.

Voici, d'après les renseignements fournis par un journal autrichien, quelle est à peu près la situation de l'insurrection :

Non loin de la frontière silésienne, au sud de Czentochau, se trouve le corps de Cieskowski, le destructeur infatigable des ponts et des chaussées. Un peu plus au nord, entre Czentochau et Kalisch, Oxiuski commande un corps. Plus loin, vers *Konin et sur la Wartha, les corps de Mielencki et* de Taczanowski se battent presque journellement avec les Russes. En tournant à droite, vers Kutno, on rencontre les corps errants de Lakinski. Dans le gouvernement de Plock, c'est Sigismond Padlenski qui commande ; il étend ses excursions jusqu'au delà de la Narew et dans le palatinat d'Augustow ; sous ses ordres est le colonel des faucheurs Fritsche. Les corps les plus importants de la Lithuanie sont commandés par Rylski et Raczinski. D'après une correspondance de Varsovie, deux frères Rykow disposeraient de détachements considérables dans l'ancienne Livonie et donneraient bien du fil à retordre aux Russes. Les environs de Varsovie sont aussi inquiétés depuis quelques temps par des corps d'insurgés ; on nomme là comme chefs : Czarthowski qui a pénétré de nouveau jusqu'à Milosna (près de Varsovie) avec son corps que déjà le général Toll avait anéanti d'après les bulletins russes, Jankowski, Sokol, Zaweski, dont les corps inquiètent sans cesse les environs de la capitale et savent habilement se soustraire à la poursuite des Russes. Dans le gouvernement de Lublin, le général Levandowski a surpris les Russes à Slavin, à l'aide des paysans, et leur a infligé un échec ; dans ce corps, c'est le colonel Zakrowski qui commande la cavalerie. Dans le gouvernement de Lublin encore, Martin Lelewel commande un corps volant d'insurgés, et d'autres petits détachements opèrent dans la même contrée, tandis que Gethowski a été battu par les Russes et refoulé en Gallicie. Dans le gouvernement de Radom, il s'est formé quelques nouveaux petits corps dont les chefs, encore inconnus, ont l'intention de profiter des leçons de l'expérience en se bornant à la guerre de partisans et en évitant les grands combats avec les Russes. Le corps de Wilenski compte plus de Polonais prussiens que de Polonais russes dans son effectif, et il recevra sous peu pour chef un Polonais prussien.

Vis à-vis cet état de choses, les inquiétudes du gouvernement russe sont bien loin de se calmer; les actes de barbarie auxquels il pousse ses soldats en sont une preuve irrécusable ; il force ses soldats à souiller leurs victoires par les meurtres les plus atroces, et les officiers qui se refusent à massacrer impitoyablement les populations qu'ils parcourent, payent souvent de leur vie leur désobéissance.

Néanmoins, nous constatons avec plaisir que

la partie saine du peuple russe commence à manifester de toutes parts sa sympathie pour une nation que devraient imiter tous les peuples opprimés. Ici ce sont des officiers russes qui vendent leurs revolvers aux insurgés ; là c'en sont d'autres qui se font fusiller plutôt que d'obéir aux ordres sanglants de leurs supérieurs. Enfin, dans l'intérieur de la Russie, l'agitation en faveur de la Pologne sévit au point que le gouvernement se voit forcé de dégarnir la Volhynie d'une division de ses meilleures troupes pour tâcher de réprimer ces manifestations sympathiques aux Polonais.

Si la révolution polonaise, à laquelle se mêle malheureusement l'élément religieux, avait été purement démocratique et sociale dès sa naissance, nous sommes certains qu'elle eut déjà longtemps atteint son but. Ce qui entrave sa marche, ce sont les catholiques, toujours prêts à pactiser avec ceux qui favorisent leurs intérêts et ne cherchant jamais qu'à aboutir à leur propre prépondérance. Nous avons récemment été témoins de ce que l'on peut espérer de la promiscuité. En effet, est-ce sans raison que nous nous permettons de demander à nos lecteurs quel est l'avantage que la Pologne a tiré de l'amalgame catholico-libéral qui a tenu le meeting de la salle de l'*Orient*.

Toutefois nous espérons que les révolutionnaires polonais, édifiés sur l'inopportunité de la religion dans leurs affaires, s'évertueront à encourager les masses à s'en détacher, en leur rappelant, pour échantillon du zèle clérical, avec quelle ardeur les prêtres, qui avaient béni l'arbre de la liberté en Février, s'empressèrent de saluer le triomphe de l'homme de Décembre.

En Angleterre, les meetings en faveur de la Pologne continuent à se succéder. Après les meetings de Birmingham, Manchester, Liverpool, Bristol, un meeting a été tenu jeudi dernier à Londres, où de chaleureux orateurs se sont fait entendre et où l'on a pris la résolution d'engager le gouvernement, par tous les moyens possibles, de soutenir par son appui matériel la vaillante insurrection polonaise.

Un autre meeting, tenu par des socialistes anglais et par des proscrits démocrates de différentes nations, devait avoir lieu dimanche à Hyde-Park : 20,000 personnes étaient déjà réunies, lorsque, contrairement aux usages reçus en ce pays, la police est venu intimer l'ordre aux orateurs de mettre leurs discours en poche. Quelle que soit la cause de cette démarche policière, en considérant les institutions qui régissent le peuple anglais, nous ne voyons dans ce fait qu'un grossier attentat à la liberté dont les enfants d'Albion sont si fiers.

En France, la grande préoccupation du moment c'est la lettre adressée par le fils de Wielopolski au sénateur Napoléon. Le premier de ces deux individus demande à son adversaire réparation d'offenses adressées à son père en plein sénat.

Selon nous, ces deux êtres, qui certes ne se batteront pas, semblent plutôt faits pour se donner la main que pour s'entr'égorger. D'une part, si le fils de Wielopolski partage les opinions de son père, c'est qu'il est épris du désir de devenir comme lui un des auxiliaires de la plus odieuse tyrannie, tandis que d'autre part notre sénateur qui, par la plus amère des ironies, a cru devoir jeter un blame sur les actes accomplis par le gouverneur de Varsovie, est lui-même au service de la plus abjecte oppression. Nous comprenons difficilement comment deux êtres qui se ressemblent si bien trouvent moyen de se quereller. Serait-ce pour faire mentir le proverbe.

Selon toute probabilité, Kossuth aurait des projets auxquels il se propose de donner un commencement d'exécution. Voici ce qu'on écrit de Milan à un journal de cette ville :

« Un agent de Kossuth, nommé Lakatos, était ici il y a quelques jours, cherchant à échanger contre de l'argent des billets de banque de Kossuth. Quoique personne ne voulût les acheter, il fut mandé à la questure où on lui intima l'ordre de cesser ses démarches. Comme néanmoins il se présenta encore le lendemain chez un banquier, il fut arrêté, ses billets saisis et lui-même conduit aux frontières suisses. »

Décidément les Hellènes se sont procuré un maître, jugé de bon aloi par leurs protecteurs. C'est un jeune Danois, appartenant à la famille régnante de Danemark, et devant briller en Grèce sous le nom de Georges Ier. Il paraît que ce particulier est du goût de l'Angleterre, car on affirme positivement qu'elle se décide à se désister des îles ioniennes en sa faveur.

Cependant une difficulté se présente encore. On prétend que le sieur Guillaume-Georges ne serait autorisé à entrer en fonction qu'à la condition que la Grande-Bretagne ne garantit au Danemark la possession définitive du Schleswig, condition à laquelle l'Angleterre est d'autant moins disposée à souscrire qu'elle n'a nullement l'intention de s'immiscer dans les questions d'intérieur qui préoccupent la Confédération germanique.

Si nous en croyons les journaux français, les opérations du siège de Puebla seraient commencées le 16 mars. 10,000 hommes seraient campés autour de cette place, tandis que le gros de l'armée du général Forey se dirigerait vers Mexico. L'avant-garde n'en est plus qu'à 11 lieues, l'état sanitaire des soldats est des plus satisfaisants, etc, etc. Gare que tout cela ne soit pas un affreux canard des journaux français et que nous n'ayons à constater un horrible désastre! Ce n'est pas sans raison qu'on nous cache les causes de la retraite de l'amiral de la Gravière.

CORRESPONDANCE DE LA *TRIBUNE DU PEUPLE*.

L'ex-secrétaire de la SOCIÉTÉ DES CULTIVATEURS ARDENNAIS *à ses anciens collègues et amis.*

Messieurs et amis,

A l'occasion de ma démission de secrétaire trésorier de la *Société des Cultivateurs ardennais* (aujourd'hui section de Bièvre de la société agricole et forestière de la province de Namur). démission qui a parue dans le n° 47 (année 1862) du journal l'*Agronome*, un homme qui depuis longtemps m'honore de son estime et de son amitié m'a écrit ce qui suit :

« .....Tu es non *l'un des plus zélés fondateurs*, mais l'unique fondateur, le véritable promoteur de cette association ; c'est toi qui l'as créée et consolidée par ton activité, ton courage et ta persévérance ; quand les plus hardis, ceux-là mêmes qui s'étaient d'abord montrés les plus décidés à te suivre, fuyaient devant les parodies et les charivaris, tu es resté sur la brèche, bravant les huées et les outrages. Tu n'as pas plus craint les horions que la raillerie... A cette arme qui blesse, il est vrai, tu en as opposé une plus redoutable : *celle qui tue* ; arme terrible dont l'effet n'est pas toujours instantané, mais est toujours certain et toujours mortel. C'est à l'aide de cette arme que tu as été victorieux sur le terrain de l'agriculture ; c'est par elle que tu triompheras sur le terrain plus ardus, plus difficile où depuis longtemps déjà tu soutiens contre des adversaires infiniment nombreux une guerre à outrance, une guerre à mort..... Mais revenons à la question qui nous occupe tout spécialement.... Tu as dans la circonstance donné des preuves d'un rare dévouement, d'une forte volonté et d'une grande énergie... La société s'est maintenue malgré des difficultés et des obstacles graves ; et elle a toujours marché en avant. Mais pour qu'il en soit ainsi tu as dû t'imposer bien des sacrifices, tu as dû faire bien des démarches, tu t'es causé bien des peines ; toutes choses très onéreuses pour un prolétaire père de famille.... Aujourd'hui que la chose marchait librement et à merveile, que tes fonctions étaient devenues honorables et étaient passablement rémunérées ; qu'un revirement en ta faveur s'était opéré dans l'opinion publique ; que l'association, placée sous l'appui du gouvernement, était très nombreuse et comptait dans son sein des personnages de haute distinction et qu'enfin l'immense majorité des sociétaires tenaient toujours pour leur *ancien*, — tu te retires devant les machinations d'une minorité impuissante et stérile, d'une coterie, devant les aboiements de quelques bouledogues que tu eus pu faire rentrer dans leurs loges ; tu abandonnes le terrain sans même livrer combat. C'est donner beau jeu à tes adversaires, ils ne demandaient pas mieux ; c'est les réjouir ; c'est attrister et décourager les amis qui étaient disposés à te soutenir : c'est lâcheté de ta part!... Allons tu n'aurais pas dû donner ta démission ; et je suis vraiment étonné qu'on ait pourvu à ton remplacement aussi promptement, d'une façon illégale, sans convocation préalable.... On aurait dû te dire : Secrétaire, nous connaissons votre humeur un peu bizarre, votre susceptibilité un peu farouche ; allons, il vous faut revenir de votre lubie, etc.... »

Je ne sais comment interpréter cette lettre, ni jusqu'à quel point elle est sérieuse. Quoi qu'il en soit, son auteur exagère les services que j'ai pu rendre ainsi que la part que j'ai prise à la formation de la société des cultivateurs ardennais. J'ai été pour quelque chose dans la création de cette institution, populaire et libre au début, mais d'autres y ont contribué. Un homme seul, quelque dévoué qu'il soit, ne peut créer une société. Quoi qu'il en soit, je crois avoir fait dans la circonstance tout ce que j'ai pu, volontairement, gratuitement et sans attendre la moindre reconnaissance de personne. N'était-il pas écrit en tête du règlement, en tête des statuts : « Celui-là seul fait ce qu'il doit, qui fait tout ce qu'il peut. » Au dessus de cet épigraphe, n'y avait-il pas ces mots : « Devoir. Fraternité. » Oui, n'est-ce pas? Mais ces mots on les a biffés, on les a raturés : puis à l'aide d'une poudre, non de la poudre de Sandarack, mais d'une poudre *merveilleuse*, inventée par un certain De Loyola (Déloyal), on a écrit sur la rature les mots : Religion, Intolérance. On lui a même supprimé son nom de baptême à cette *pauvre* société. Des hommes de cœur ont protesté d'une manière énergique contre ces faits; d'autres ont protesté ou protesteront à leur manière : moi, soit énergie, soit « lâcheté », j'ai protesté par ma démission, je proteste par le présent écrit, je protesterai par ma conduite ultérieure.

On me blame en disant que je cède à une minorité, à une coterie, que je fuis devant quelques bouledogues, etc.

Ce n'est qu'une minorité, il est vrai, peu nombreuse même, une trinité qui n'est pas la divinité, mais qui a avec elle et pour elle le bon Dieu, les Tartuffes et les Rodins. Une telle minorité est sans doute plus que capable de vaincre et de renverser les plus résolus et les plus courageux, de culbuter tous les *majors* et les majorités de ce monde, et serait aisément parvenue à m'évincer et à me faire destituer, ce qui, je vous l'avoue, ne m'eût pas été très agréable. C'est pourquoi j'ai préféré prendre l'avance et me retirer. Je n'avais pas à faire à des bouledogues ; c'était au contraire à des personnages bien affables et bien polis, portant des noms bien doux et bien savoureux, comme qui dirait par exemple Arthur, Felix, Louis, etc. C'était doux, c'était savoureux, mais de la saveur de la *Douce-amère*. L'un d'eux n'avait-il pas dit que je serais mis à la porte, qu'on ne voulait pas d'un libre-penseur pour administrer la société? Cette sainte trinité ne vient elle pas de s'adjoindre (après l'avoir longtemps ridiculisé) un agronome libéral qui trouve que j'agis avec trop de sans façon à l'égard des parvenus et des messieurs bien élevés comme lui? Mais laissons là les messieurs, amis, nous ne sommes, nous, que des paysans; trève à la satire.

Quand j'ai donné ma démission, j'étais plutôt inspiré par le dévouement que par tout autre sentiment ; ce n'était ni lâcheté ni lubie ; c'était l'effet d'une résolution bien arrêtée et il eût été inutile de chercher à m'en faire revenir.

Au reste, l'estimable président de la Section m'ayant instamment engagé à revenir de ma résolution, j'aurais cédé à ses instances, si, comme je viens de le dire, ma résolution n'eût été irrévocable.

Je n'ai pas à m'occuper de la façon, illégale ou non, dont il a été pourvu à mon remplacement. Quant à l'appui du gouvernement et aux personnages de haute distinction qui au sortir de table, satisfaits et repus, n'ont de voix que pour crier : Vive le roi! vive la Belgique heureuse et prospère! vive l'agriculture et la liberté! béni soit le créateur de toutes ces richesses merveilleuses, etc. Je n'en direz rien ici non plus ; nous y reviendrons ailleurs ; cette lettre ne sera déjà que trop longue.

Cependant je tiens à vous faire remarquer dès maintenant que, comme le disait l'autre jour un prolétaire, le véritable créateur de tant de « richesses merveilleuses », celui qui a tout créé, (même l'*autre*), est méconnu et affamé, il n'a rien à dire, rien à manger.... « A quoi qu'on fait servir la musique! » s'est écrié un des spectateurs, le jour de l'exposition, à propos de certains couplets ayant trait à la prospérité d'un certain pays. C'est que, voyez-vous mes amis, le peuple commence à croire plus à ce qu'il ressent qu'à ce qu'on lui chante. Les fictions font place aux réalités, la lumière dissipe les ténèbres, la Science détruit la Foi. Dernièrement un homme distingué parmi ceux qu'on appelle *hauts personnages*, un seigneur, un aristocrate de haute volée, mais un homme instruit, bien que réputé excellent catholique, avouait à un libre penseur que, comme ce dernier, il croyait que les religions disparaîtraient un jour de la terre pour faire place au rationalisme, à la fraternité, à la Justice. Si je voulais nommer cet homme par son nom de famille, tous nos calotins enragés, nos hydrophobes en religion et leurs plats valets ouvriraient de grands yeux ; mais non, ils diraient que je suis un menteur.

(*La suite au prochain numéro.*)

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

Voir notre numéro 14 (2 *décembre* 1862).

§ 3. L'INTÉRÊT.

Avant d'aller plus avant, résumons en quelques mots nos observations précédentes; mieux vaut longueur qu'obscurité.

Il y a trois grandes phases dans l'histoire humanitaire :

1° La religion.

2° La philosophie religieuse ou critique.

3° La philosophie scientifique.

L'ère religieuse, c'est le règne complet de l'Absolu ; peu ou point de connaissance des rapports, par conséquent peu ou point de science ; partout le symbolisme ; partout la Justice esclave de l'Autorité ; c'est le règne de la théocratie et en politique du droit divin ; tous les monarques orientaux, tous les principules grecs sont fils des dieux ; il est vrai qu'à partir du christianisme, cette idée se transforme ; les princes se contentent d'être les envoyés de Dieu ; le pape est à la tête de la hiérarchie, il est le vicaire du très-haut sur la terre, les autres potentats sont élus par la grâce de Dieu; notons qu'au siècle où nous vivons, le bon Dieu ne brille pas par sa constance, du jour au lendemain les élus se suivent et ne se ressemblent pas ; ceci n'est pas un reproche; au contraire.

A côté de la religion, mais faible à son origine, se développe insensiblement la philosophie religieuse ou critique. Après l'examen que nous avons fait de la philosophie depuis Thalès jusqu'à nos jours, on ne s'étonnera pas de cette dénomination extraordinaire « philosophie religieuse et critique ». Qu'est-ce en effet que cette philosophie, si ce n'est la critique des dogmes établis par de nouvelles discussions sur l'absolu, la substance et la cause? D'un côté détruisant la foi aux institutions existantes, d'un autre côté trop faible pour s'affranchir de l'absolu, elle constitue l'ère du scepticisme ; crise terrible où triomphe la corruption, mais, selon nous, nécessité logique de la rénovation sociale! Le XVIII° siècle a vu l'apogée de cette philosophie, peut-être en verrons-nous la fin.

Le siècle actuel voit s'ouvrir l'ère de la philosophie scientifique; nous lui conservons le nom de philosophie parce qu'elle est l'antithèse de l'ère religieuse et nous lui donnons celui de scientifique parce qu'elle s'affranchit à tout jamais de l'absolu, pour ne plus s'occuper que des rapports, seul objet de la science. Montesquieu, Condorcet, Diderot, Volney, Dupuis, Fourier, Proudhon, Vacherot sont les principaux noms qui illustrent jusqu'ici les premiers travaux de la pensée humaine libre.

Disons avec eux :

La cause et la substance n'ont aucun intérêt pour la Science; la Science ne porte que sur des relations.

La Justice balance et organise les choses par l'étude de leurs rapports et leur classification sérielle.

La Justice est immanente; elle remplace en nous la justice transcendante, Dieu.

La Justice est universelle, car rien de ce qui est n'est seul, par conséquent n'est sans relations.

La Justice est absolue bien qu'elle s'applique à des rapports; la moindre infraction à ses commandements amène une sanction immédiate et proportionnée au délit (1).

La Justice est une, car la loi est une.

Or la loi des choses, c'est ce que nous appelons leur rapport; donc cette infinité de rapports se ramène, comme nous l'avons dit, à un rapport unique. Justice, loi, rapport sont synonymes, seulement nous réservons le nom de Justice à notre faculté innée de saisir la loi des choses.

Montesquieu disait :

« Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ; et, dans ce sens tous les êtres ont leurs lois : la Divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois (2). »

Nous ajoutons : la loi est une.

Ici il est curieux d'examiner les mots relatifs à notre matière.

Dans Justice nous trouvons la racine *ju* qui entre dans la composition d'une foule de mots et qui renferme l'idée de loi, de quelque chose qui oblige; voir au dictionnaire les mots : jubé, jubilé, judra, jugement, joug, Jupiter, et autres (3).

Le mot français *rapport* et ses synonymes grecs, latins, flamands, allemands, anglais renferment tous l'idée d'intérêt. En latin *intérêt* se traduit mot pour mot par : *id quod interest*, ce qui se trouve entre une chose et une autre, c'est à dire le rapport.

La linguistique nous est donc déjà une preuve que la nature du rapport existant entre les choses est l'Intérêt.

Intérêt serait donc synonyme de rapport, loi.

Or, la loi universelle étant la Justice même, nous pourrions dire : la Justice est l'intérêt ; — car l'intérêt, c'est la loi, le rapport.

Le raisonnement vient à l'appui de cette preuve étymologique.

Est-il possible de séparer ces deux idées, Justice, intérêt? Vous n'y arriverez jamais ; notez bien que pour le moment nous ne parlons ni de l'intérêt personnel, ni de l'intérêt collectif, nous parlons de l'intérêt en général sans distinction. Quand la Justice est-elle violée? Toutes les fois que l'intérêt lui-même est méconnu.

Si maintenant nous distinguons l'individu, la société, le monde organique, le monde inorganique, etc., nous pouvons dire que le règne de la Justice ne sera complet que lorsque les intérêts individuels, sociaux, ceux du monde organique et inorganique seront connus et établis.

Inutile de développer plus longuement cette démonstration facile à vérifier.

Nous concluons de ce raisonnement que la loi de nos relations est l'intérêt.

Résumons-nous donc :

La Justice a pour objet les rapports des choses.

Le rapport des choses, c'est leur loi.

La loi, c'est l'intérêt.

Donc la Justice, c'est l'intérêt.

Telle est la définition par laquelle nous remplaçons notre définition provisoire : La Justice est la faculté inhérente à l'homme de saisir les rapports de toutes les choses entre elles.

Justice, loi, rapport, intérêt sont au fond identiques; mais Justice précise mieux la nature de la loi qui règle le rapport, et intérêt précise mieux la nature du rapport.

La Justice est donc l'intérêt.

Nous l'avons vu. Hobbes, Bentham, Gassendi, Helvétius et St-Lambert avaient donné la même définition ; mais les moralistes et les philosophes, M. Proudhon entre autres, les avaient avec raison accusés d'égoïsme, car ils ramenaient toute leur philosophie à l'intérêt du moi ; c'est le seul reproche fait à leur définition ; est-il besoin de dire qu'il ne peut s'adresser à notre théorie qui nous semble satisfaire aux exigences de la morale la plus rigoureuse? Le reproche d'égoïsme est le seul qui ait été fait jusqu'ici à notre définition, ce reproche écarté, nous avons, croyons-nous, le droit de la considérer comme exacte.

Peut-être se sera-t-on déjà demandé : à quoi bon ces longues dissertations uniquement pour définir un mot? A cela nous répondrons qu'une chose mal définie est la preuve incontestable que cette chose est incomprise; et puis, que ce mot qu'il s'agissait de définir est le principe de la science entière, en un mot que la définition de la Justice est l'introduction nécessaire de toute philosophie scientifique.

Et maintenant qu'on nous permette de tirer quelques conclusions succintes de notre définition.

Plus de dissertation sur la cause, la substance, l'absolu; elles n'aboutissent à rien, si ce n'est en religion à l'absolu divin, et en politique à l'absolutisme gouvernemental tirant son droit de l'absolu divin. Le but de la démocratie, c'est la recherche de la loi, c'est à dire de l'intérêt des choses; la loi des hommes, est l'égalité, c'est leur intérêt, c'est la Justice.

Tout homme est le tabernacle trois fois saint de la Justice, c'est en lui qu'elle repose, en lui elle se manifeste par la conscience. Vous qui cherchez la Justice en Dieu, revenez de vos rêveries creuses et funestes, elle est en vous et pour vous. Si Dieu existait, il devrait se prosterner devant elle, c'est à dire devant vous. Quel spectacle! Dieu forcé de s'anihiler devant la Justice faite homme!

Craignez, nous dit-on, craignez que l'homme infatué de sa sublimité ne vienne à s'adorer lui-même. Si cela est une conséquence logique et nécessaire de l'immanence de la Justice, qu'importe? mieux vaut autolâtre qu'idolâtre ; oui, hommes, adorez-vous, mais adorez-vous les uns les autres, car vous êtes tous les sanctuaires du droit ; mais souvenez-vous bien de ceci, c'est que l'égalité à laquelle la démocratie aspire ne tolère pas que la Justice d'un seul fasse le droit au nom de tous; hors de là le droit divin, le césarisme et tout ce qui s'ensuit.

Puisque nous nous sommes principalement occupés de religion, encore un mot à ce sujet : S'il est vrai que « la religion est l'expression instinctive, symbolique et sommaire par laquelle une société naissante manifeste son opinion sur l'ordre universel (4) », disons de notre côté que la Justice en est l'expression scientifique, réelle et complète dans une société murie et civilisée.

Philosophes révélateurs qui, depuis que le monde existe, déraisonnez sur l'*en soi*, la cause première et l'absolu, voici ce dont vous êtes accusés : d'ignorer la loi, c'est à dire l'intérêt.

1789, 1793, l'empire, la réaction catholique, 1830, 1848, la réaction triomphante pour longtemps depuis l'ignoble orgie du 2 Décembre ont été là pour ouvrir vos yeux à la lumière et vous n'y avez rien compris. Comprendrons-nous enfin de notre côté qu'il n'y a rien à espérer de ces momies que nous a léguées la religieuse antiquité?

WILLIAM FREEDGR.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Nous ne pouvons passer outre sans attirer l'attention du lecteur sur l'immense réforme à introduire dans notre code pénal ; la Justice n'exige pas que le crime soit *vengé*, mais *réparé* ; nos législateurs en sont encore à la loi du talion ; que dis-je ? pour un œil crevé, ils vous en crèveront deux. Les sauvages sont cent fois plus justes : œil pour œil, dent pour dent.

(2) Montesquieu écrivait cela il y a plus de cent ans !

(3) Jubé de *jubere*, commander. Venir à jubé signifie reconnaître la loi malgré qu'on en ait. — Jubilé, solennité où il est accordé remise de la loi. — Judra, robe des représentants de la loi chez les Guèbres. — Jupiter, du syriaque *jou* et *piter* la loi, le principe de toutes choses.

(4) P.-J. Proudhon. De la création de l'ordre dans l'humanité ou principes d'organisation politique.

BULLETIN CLÉRICAL.

Un de nos amis de Louvain nous envoie les lignes suivantes :

La Confession, dit le catéchisme de Mgr. de Malines, est un sacrement *institué par N. S. Jésus-Christ*, dans lequel les péchés commis après le baptême sont remis *par le pouvoir des prêtres*.

Nous, libres-penseurs, nous disons que la confession est l'invention la plus diabolique qu'ait enfanté l'esprit exploiteur de la prêtraille, dans le but d'asseoir sa domination et d'asservir les âmes, et nous ajoutons — ce que des millions de faits ont du reste prouvé et prouvent tous les jours — que le confessionnal est le plus redoutable écueil pour l'innocence des enfants, la virginité des filles et la vertu des femmes.

Le fait suivant, arrivé à l'épouse d'un de nos amis, receveur des douanes et accises, ouvrira peut-être les yeux à quelques-uns de nos clairvoyants libéraux doctrinaires, qui laissent encore leurs femmes et leurs filles puiser, dans ces antres impurs où s'exerce en grand l'espionnage des familles et où trône la luxure, la corruption la plus effroyable parce qu'elle se cache sous le masque de l'hypocrisie.

La femme de notre ami, mère de deux enfants et enceinte d'un troisième, n'était pas encore convaincue, il y a un an, de l'immoralité du clergé catholique. Pour faire ses pâques, elle alla se confesser à un Jésuite. Après plusieurs questions assez indiscrètes pour blesser la pudeur de la dame, son confesseur, ayant remarqué sa situation, lui demanda si elle était mariée ; sur sa réponse affirmative, le Jésuite lui posa brutalement la question suivante : « *Quelle position prenez-vous*, Madame, POUR PERMETTRE A VOTRE MARI DE REMPLIR SES DEVOIRS CONJUGAUX ? »

Muette de stupéfaction et écrasée par la honte, la dame s'enfuit du confessionnal. Rentrée chez elle, elle raconta cette lubrique infamie à son mari, lui promettant de ne plus jamais remettre les pieds dans ces lieux d'infernale perdition.

Elle a tenu parole.

L'année dernière, la servante d'un fabricant de tabacs de notre ville qui a trois étudiants en quartier, allait également à confesse pour faire ses pâques. Son confesseur lui demanda d'abord quel était son état — chez qui elle demeurait — si ses maîtres assistaient régulièrement aux cérémonies du culte — s'ils ne faisaient pas gras le vendredi — à quel journal ils étaient abonnés : bref, un espionnage complet de l'intérieur de la famille. Ces questions avaient troublé la pauvre fille, et elle y avait répondu tant bien que mal, lorsque le prêtre lui dit : « Il y a des étudiants en quartier chez vous, n'est-ce pas? » La servante ayant dit que oui, le prêtre continua de la sorte : « N'allez-vous jamais dans leur chambre quand ils y sont. — ne vous touchent-ils pas, — ne vous embrassent-ils pas quand ils vous rencontrent sur l'escalier, ne viennent-ils pas dans leur chambre quand vous faites leur lit ?... Ce que la fille répondit à ces infâmes et brutales demandes, elle n'en sut rien elle-même. Elle revint en pleurant à la maison, et sur les interpellations que provoquèrent ses pleurs et les sanglots qu'elle cherchait à étouffer, elle avoua tout à ses maîtres. Malheureusement ceux-ci n'osèrent s'en plaindre au doyen, de peur qu'on ne leur retirât leurs étudiants. Tous ces tonsurés ne sont-ils pas SOLIDAIRES ?

Voici maintenant ce qui m'est arrivé à moi personnellement.

Il y a une douzaine d'années, à la veille de me marier, je croyais encore aux superstitions et aux simagrées catholiques. Je devais me *confesser* et *communier* afin de pouvoir me marier à l'église. Comme tant d'autres ont fait, font et feront encore, ma fiancée et moi avions empiété sur le domaine de l'Hymen. Cette grave infraction avait porté son fruit.... naturel, qui ne pouvait devenir notre propriété légitime que par le mariage.

Dans ma robuste foi catholique d'alors, je fus assez niais de raconter cette peccadille au prêtre. Le cas était grave, paraît il, car il voulut savoir *où*, *quand* et *comment* le fait s'était passé, — quels avaient été mes moyens de séduction, — comment ma fiancée s'était défendue — et comment, enfin, elle avait succombé. Ces questions me parurent si déplacées dans la bouche d'un prêtre, que je ne pus dissimuler mon dégoût et la colère qui commençait à me fouetter le sang et je quittai brusquement le confessional, avec la résolution bien arrêtée de ne plus y revenir.

Le même jour celle qui devait devenir ma femme, était allée dans l'église de sa paroisse pour y obtenir, de son côté, le billet de confession requis. Arrivé chez elle dans

la soirée, j'appris qu'on l'avait ramenée évanouie de l'église et qu'elle se trouvait au lit. On refusa d'abord de me faire connaître ce qui s'était passé. mais lorsque j'eus raconté ce qui m'était arrivé avec mon confesseur, l'on m'avoua que la même chose avait eu lieu dans le confessionnal avec ma fiancée, et que celle-ci, blessée dans ses sentiments les plus intimes, s'était évanouie et était tombée tout de son long sur les dalles de l'église.

Dire ce qui se passa alors en moi m'est impossible. Une révolution complète se fit dans mon esprit. Le voile qui me couvrait les yeux se déchira, et depuis ce moment mes croyances catholiques reçurent une sérieuse atteinte. Quelques années après, la rapacité cléricale qui se dévoila à moi à l'occasion de la mort et de l'enterrement de ma mère (voir la *Tribune* du 22 septembre 1861, Correspondance de Louvain), me montra le clergé catholique sous un autre point de vue tout aussi dépravé, et porta définitivement le coup de grâce à mes illusions religieuses.

Aujourd'hui je pratique la religion naturelle ; je n'admets plus d'*intermédiaire* SALARIÉ entre Dieu et les miens : j'élève mes enfants dans l'amour du prochain : je leur prêche d'exemple la tolérance, et, si ce n'étaient les noires calomnies de mes bons amis les Jésuites, les dominicains, les Joséphites, les *picpussiens* et autres frocards qui m'accusent sourdement de m'être vendu avec ma famille, pour 600 florins, au protestantisme, je serais aussi heureux qu'il est donné au prolétaire de l'être actuellement dans ce monde.

UN SOLIDAIRE DE LOUVAIN.

Franc maçon, Phalanstérien et Croque-jésuite.

La mort vient encore de moissonner dans nos rangs un de nos plus nobles cœurs, une de ces jeunes intelligences qui semblaient destinées à parcourir dans le double domaine des lettres et de la politique une carrière féconde pour la démocratie : elle vient de nous enlever notre camarade Armand Boutez, décédé en libre-penseur le 5 courant et enterré sans le concours du clergé.

Armand Boutez était républicain-socialiste. Tout en fréquentant avec assiduité les cours de l'Université libre de Bruxelles, il méditait les écrits des réformateurs sociaux et particulièrement ceux de Fourier et de Proudhon, il étudiait à fond les vices de notre organisation sociale et les moyens pour arriver à établir une société meilleure, il commençait à entrer dans la partie militante de l'opinion socialiste et à travailler à la propagande des idées révolutionnaires, il faisait partie de notre association *le Peuple*. Naguère encore, il venait assister à nos séances hebdomadaires ; dans le meeting pour la réforme électorale, tenu par notre Association dans la salle de la Maison des Brasseurs, il était assis avec nous au bureau, où il était chargé de remplir les fonctions de secrétaire.

Jeune homme de capacités, de cœur et de convictions, Armand Boutez promettait de devenir un des plus fermes défenseurs de la Justice et de l'Égalité, un des plus rudes champions de la Révolution sociale ; sa mort est pour la démocratie une perte irréparable.

Nous regrettons que l'on ne nous ait pas fait connaître ni le jour, ni l'heure, ni le cimetière où les restes de notre ami devaient être enterrés ; c'est ce qui a été cause que nous n'avons pu apporter sur sa tombe notre part de regrets et de sympathie.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Le comité de l'Association convoque tous les sociétaires à une

ASSEMBLÉE GENERALE

qui aura lieu le dimanche, 19 avril, à 8 heures du soir, au local de la Société, à la Maison des Tanneurs, Grand'-Place.

La discurssion portera sur trois propositions très importantes qui ont été présentées à l'Association, et dont l'une tend à la révision des statuts et à la réorganisation complète de la Société sur de nouvelles bases.

L'association convoque tous les démocrates au

MEETING

qu'elle tiendra le lundi, 20 avril, pour discuter les questions suivantes :

1. La conscription et l'armée permanente.

2. Les droits naturels de l'homme.

L'heure et la salle où le meeting aura lieu seront indiquées sur les affiches et les circulaires.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRES.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL

D'UN

OUVRIER-PROLÉTAIRE

A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE DE RUYSBROEK, 86, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr. 3 00
» ordinaire. . .	» 2 00
Nettoyage de pendule. .	» 3 50
» d'horloge ordinaire de	1 à 2 00
Verre cylindre.	40 centimes.
» demi-fin.	25 »

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Les pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

Abonnement pour pendules 5 fr.

Edouard DELPARTE,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue Saint-Alphonse, 4,

A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE, RUE DES ALEXIENS, 13.

LE PROGRÈS,

POÉME EN QUATRE CHANTS,

***Dédié aux Artisans de la Presse par* PROSPER VOGLET.**

Cet ouvrage paraîtra en 4 livraisons à 25 centimes chacune pour les souscripteurs. — Chaque livraison contiendra environ 1000 vers.

Numéro 23. 2me Année. 1er Mai 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS. 13.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

AVIS.

Le bureau du journal est transféré de la rue de la Prévôté, 9, à la rue des Alexiens, 13, à Bruxelles.

Bruxelles, le 30 Avril 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Il ne faut pas être un grand pronostiqueur pour prévoir que la chute de l'empire moscovite sera le grand événement qui doit clore notre siècle. Le jour où le gouvernement des czars rua ses cosaques et ses tartares sur la libre Pologne, il donna lui-même le signal de sa décadence, et les peuples soumis à son joug, contraints de participer à son œuvre d'extermination et comprenant de prime abord toute l'horreur de la mission qu'ils eurent à remplir, cherchèrent dès lors à s'affranchir, à se régénérer.

Dès cette époque se forma, parmi les paysans et les serfs russes, cette vaste conspiration qui aboutit au pillage et à l'incendie des châteaux dont nous venons d'être les témoins dans ces derniers temps et qui épouvantent si fort (et non pas sans raison) toute l'aristocratie européenne ; et à l'heure qu'il est, il semble que les populations russes n'attendent qu'un mot d'ordre pour accomplir leur révolution sociale.

A l'appui de ce que nous avançons, nous reproduirons dans notre prochain numéro, d'après le journal *la Cloche*, une proclamation émanée du comité révolutionnaire de Moscou, répandue à foison dans toutes les provinces de l'empire, et appelant toutes les populations à l'insurrection. En attendant, nous trouvons bon de reproduire ici, d'après un journal de cette ville, un fait inséré dans *l'Europe* de Francfort et dont cette feuille prétend pouvoir garantir l'authenticité : « On nous prévient qu'une expédition de Russes, forte de 5 à 6,000 hommes, se préparerait, dans le silence et le mystère, à se rendre, de différents points de la Russie, en Pologne et en Lithuanie. L'objet immédiat de cette expédition serait l'insurrection polonaise qui lutte ; le but : l'insurrection russe qui est à faire.

» Aider les Polonais et, du même coup, propager la révolution, l'étendre et l'attirer, pour ainsi dire, dans les provinces russes, au cœur de l'empire, tel serait le programme d'une vaste association secrète. Celle-ci aurait résolu de profiter des circonstances actuelles pour forcer l'empereur Alexandre à doter ses peuples de la liberté politique. En d'autres termes, elle voudrait tenter la grande aventure, sinistre mais sublime, d'une régénération de la Russie par le fer et le sang. »

Les suprêmes efforts auxquels se livre le peuple polonais pour recouvrer son indépendance et reconquérir sa liberté lui ont attiré les sympathies de tous les peuples de la terre, et amoncèlent autour du trône des Pierre dit le Grand, des Catherine II et des Potemkin une tempête que la diplomatie essaie vainement de conjurer.

Bien que ce soit l'esprit de rivalité qui les pousse, les gouvernements de France, d'Angleterre, d'Autriche et d'Italie sont prêts à jeter, à la face du colosse du Nord, leurs nombreux bataillons qui ne demandent pas mieux que de voler au combat pour la cause de la Pologne. La Suède, autant par sympathie pour la même cause que pour reconquérir la Finlande, réorganise ses armées et n'attend plus qu'un moment favorable pour entrer en lutte avec la Russie. On assure que le Danemark est tout disposé à prêter à la Suède son concours matériel.

Quant à la Pologne, elle nous donne le spectacle de nouveaux combats épiques qui annoncent à l'univers le progrès croissant de sa vaste insurrection. De Posen au Volga, des Carpathes à la Baltique, la haine de l'oppression russe soulève tous les cœurs et arme tous les bras. L'on peut être certain désormais que la Pologne, malgré le vandalisme des soldats russes, malgré les encouragements et les récompenses de toutes sortes dont Constantin gratifie les criminelles exactions de ses mercenaires, on peut être certain, disons-nous, que la Pologne sortira triomphante et victorieuse de la lutte où elle s'est engagée.

On écrit de Berlin que M. Bismark est prêt à donner et à voir accepter sa démission. La cour, dit-on, sent enfin le besoin de changer de politique. Le blâme qu'elle s'est attirée à cause de la convention du 8 février et l'attitude menaçante du peuple prussien ne semble pas étranger à ce revirement. Les successives victoires remportées par les Polonais n'ont pas non plus manqué d'influencer l'esprit versatile de Guillaume.

On prétend cependant que ce changement de politique du cabinet prussien n'est pas de nature à contenter l'Autriche. Tant que la Prusse n'assurera pas à cette dernière puissance une prépondérance absolue sur la Confédération germanique, l'accord le plus parfait ne règnera pas entre elles.

En France, le ministre Billaut vient de déclarer au Corps législatif que quiconque voulait satisfaire sa curiosité à l'endroit des affaires du Mexique n'avait qu'à consulter le *Moniteur universel*. Le gouvernement paternel de M. Bonaparte, dit-il en résumé, n'imprime jamais que la vérité, rien que la vérité.

La discussion, relative aux élections, qui a eu lieu à cette assemblée a, dit-on, ému « l'Empereur et son entourage. » Aussi est-on d'avis de retarder ces élections tant que faire se pourra.

A propos d'élections, nous ne pouvons nous dispenser de faire mention d'un nouveau procédé dont bon nombre de candidats se servent pour se faire élire : Il paraît que ces messieurs font photographier leur portrait derrière leur carte de visite qu'ils ont soin d'envoyer à leurs électeurs respectifs. Ce procédé nous paraîtrait ridicule, s'il n'était immoral, car nous devons convenir que la masse des électeurs des campagnes, en France comme ailleurs, encore imbus de préjugés et plongés dans l'ignorance, se laisseront plutôt séduire par la prestance de leurs Adonis qu'ils ne tiendront compte des capacités des mandataires qu'ils devraient choisir.

Nous lisons ce qui suit dans une correspondance de Rome : Le chef de bandes Tristani vient de donner sa démission ; le cardinal Antonelli est sur le point de voir accepter la sienne par Pie IX ; mais on a aisément pourvu au remplacement de ces deux individus. Aussi longtemps que le denier de St-Pierre ira son train, le pape et Bomba II ne seront malheureusement pas en peine de trouver des suppôts.

Il paraît que la Bavière proteste énergiquement contre la déchéance de la dynastie d'Othon prononcée par les Hellènes. Il serait curieux de voir la Bavière entrer en lutte avec le Danemark ; ces deux États, à peu près égaux en puissance, donneraient un singulier spectacle si, au milieu du conflit européen qui se prépare, ils allaient se disputer le trône de Grèce par les armes. Jusqu'ici Guillaume-Georges n'est pas entré en fonction, le taux de ses appointements n'étant pas encore fixés. Cependant on annonce que sous peu les puissances le détermineront selon ses désirs. Nous disons les puissances, car nul n'ignore qu'en Grèce la bourgeoisie elle-même n'a pas le droit de faire ses affaires et que le gouvernement de ce pays se trouve entièrement à la merci de la France, de l'Angleterre et de la Russie.

Non, le peuple russe n'est pas solidaire des monstruosités qui s'accomplissent en Pologne ; c'est par la plus dure contrainte qu'il sert un gouvernement qui lui laisse la hideuse perspective de tuer ou d'être tuer. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de voir figurer parmi les vaillantes phalanges polonaises, des soldats et des officiers russes qui ont trouvé le moyen d'échapper au plus dur des esclavages, l'esclavage de la caserne, — et l'on sait ce que c'est que la caserne en Russie.

Aujourd'hui un de ces braves, l'officier russe Potebnia, qui de même que les frères Rykoff avait pris la défense de la Pologne avec tant d'audace, vient de tomber sous les balles de ses compatriotes.

Nous nous faisons un devoir d'enregistrer cette mort héroïque et nous ne doutons pas que nos amis politiques ne partagent notre douleur, à la lecture de la lettre suivante que nous recevons du citoyen Alexandre Herzen :

« Messieurs,

» Un des membres du gouvernement provisoire de Pologne nous communique de Cracovie

des nouvelles qui nous remplissent du plus profond chagrin. Notre ami intime, André Potebnia, l'un des principaux fondateurs du comité des officiers russes en Pologne, l'un des promoteurs de l'adresse au grand duc Constantin a été tué dans les rangs des Polonais, à la bataille de Peskowa Skala. La Russie ne pouvait offrir sur l'autel de l'indépendance polonaise une victime plus pure, plus désintéressée, plus dévouée, en expiation de sa coupable obéissance et de sa complicité passive dans les crimes de son gouvernement germano-tartare.

» Nous vous prions, messieurs, d'insérer ces lignes afin que la mémoire d'André Potebnia ne soit pas oubliée. — Je suis, etc.

» ALEXANDRE HERZEN, éditeur du *Kolokol*.

» Orsett house, Westbourne-terrace, 13 avril. »

André Potebnia, que la terre te soit légère! que la Révolution te venge en plongeant dans le néant et l'oubli le dernier des oppresseurs! et que ton sang arrose et féconde une terre où doit être planté bientôt et pour jamais l'étendard de la liberté du monde! Tu avais compris que tous les peuples sont frères, que Russes et Polonais sont attachés à la même chaîne, courbés les uns et les autres sous le même despotisme des czars; et voilà pourquoi, toi Russe, tu combattais dans les rangs de l'insurrection polonaise. Tu es tombé pour l'indépendance de la Pologne, parce que tu voulais la liberté de la Russie et parce que tu aspirais à la délivrance du monde entier. Tu es mort pour la Pologne, parce que tu aimais la Russie et parce que tu aimais l'humanité.

Console-toi, martyr de la Russie régénérée! car le peuple russe dont tu désirais l'affranchissement, comme tu désirais l'affranchissement de tous les peuples, viendra dans un temps fort proche jeter sur ta tombe les bases d'une société où l'oppression ne trouvera plus de séides et où l'exploitation de l'homme par l'homme sera devenue impossible. C'est le seul rêve des vrais héros, c'est la seule conquête qu'ambitionnent tous ceux qui comme toi versent leur sang et donnent leur vie pour la rédemption du peuple.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

MEETING.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, le lundi 20 avril a eu lieu dans la salle de la Maison des Brasseurs, chaussée de Louvain, un meeting tenu par notre association. Vu les deux propositions faites au bureau par le public qui assistait à notre meeting du 9 février, et vu la décision prise par les membres de l'association *le Peuple* dans leur séance du 12 courant, la discussion devait porter sur les deux questions suivantes :

1. La conscription et l'armée permanente.

2. Les droits naturels de l'homme.

Mais l'extension prise par la discussion sur les armées permanentes ne nous a pas laissé le temps d'aborder la seconde partie de l'ordre du jour.

Le meeting commence à 8 heures du soir, sous la présidence du citoyen Staadge.

Après avoir donné lecture de la circulaire contenant l'ordre du jour et prononcé quelques mots par lesquels il invite l'assemblée à discuter avec le plus de calme et dans le meilleur ordre possible, le président accorde la parole au citoyen Eug. Steens pour une motion d'ordre.

Le citoyen Eug. Steens fait connaître à l'assemblée que l'association *le Peuple* a nommé dans son sein un comité de souscription en faveur de l'insurrection polonaise, composé des citoyens dont voici les noms :

Fontaine, rédacteur de l'*Uylenspiegel* et directeur de la *Cloche* (traduction française de l'organe des révolutionnaires russes, le *Kolokol*);

Félix Frenay;

Georges Janson;

Borckmans, père;

Eugène Steens;

J.-B. Boone;

Joseph Dugeux.

Ne voulant pas nous allier, dans aucune circonstance, avec les libéraux pas plus qu'avec les catholiques, et ne voulant pas que notre obole démocratique soit mêlée aux dons des conservateurs pour être envoyée peut-être aux Czartorisky ou à d'autres Polonais du parti aristocrate et clérical, nous avons cru qu'il était de notre devoir de choisir un comité essentiellement républicain et de faire en sorte que l'argent réalisé par ce comité soit remis directement entre les mains des membres délégués du gouvernement central provisoire de Pologne qui forment le comité révolutionnaire de Londres. En conséquence des listes de souscription seront ouvertes au local de l'association *le Peuple* pendant les séances, — au bureau de la *Tribune du Peuple*, rue des Alexiens, 15, — et aux bureaux de l'*Uylenspiegel*, rue Fossé aux Loups, 71 *bis*.

Cette nouvelle de la formation d'un comité *démocratique* en faveur de la Pologne, est accueillie par un tonerre d'applaudissements.

L'assemblée passe ensuite à la discussion sur la première partie de l'ordre du jour.

Le premier orateur inscrit, le citoyen Pellering, prend la parole en flamand. Il fait succintement l'historique des armées permanentes. Il n'est pas partisan de la conscription, mais trouve tout aussi mauvais et aussi opposé aux principes démocratiques le mode de recrutemrnt qui était en vigueur avant l'existence de la conscription. Il conclut à la suppression complète de l'armée permanente.

Le citoyen Winne lit un long discours dans lequel il présente un tableau des sommes énormes que coûte au pays l'entretien de l'armée, la construction de fortifications, les canons rayés et autres engins de destruction. Il compare l'effectif de l'armée belge et son budget avec ceux des armées des pays voisins, et prouve qu'en proportion de la population l'effectif de l'armée est plus fort en Belgique qu'en France. Il termine en demandant l'abolition de l'armée permanente. La Belgique, dit-il, doit briller par les sciences, par les arts et par l'industrie, mais non par la force de son armée et la solidité de ses fortifications.

Le citoyen Félix Frenay prononce alors le discours suivant :

Citoyens,

Il n'est, certes, pas d'êtres pensants, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui ne soient d'accord sur ce point que le recrutement des armées modernes, ou le service forcé, est une monstruosité. Nous allons plus loin ; nous disons, nous, que les armées elles-mêmes, quelque soit leur mode de recrutement, sont une monstruosité, monstruosité qu'il est bon de maintenir pour les uns, qu'il est nécessaire de faire disparaître pour les autres, et voici pourquoi : Il est aisé à quiconque est clairvoyant de s'apercevoir que l'armée est la base des sociétés modernes; c'est la clef-de-voûte du temple; c'est la colonne sur laquelle repose l'édifice: Supprimez l'armée et tout l'ordre social s'écroule. Cette vérité n'a pas échappé aux gouvernements: Voyez comme partout ils ont soin de leurs armées, comme ils les traitent et comme rien ne leur coûte pour tenir leurs armes au niveau du progrès. Il n'est pas de pays, si petit qu'il soit, qui ne se passe le luxe des canons rayés. Voyez chez nous, dans notre libre Belgique, ce qui est advenu de cette fameuse loi sur la réforme de la milice, dont il a tant été question à la Chambre, où l'un des représentants harcelait tellement le gouvernement, que ce dernier dût finir par se rendre. Le projet de loi fut élaboré et enfin distribué à nos législateurs qui n'ont pas éclaté de rire. Hélas! nous nous sommes creusé la tête pour découvrir la différence qu'il pouvait y avoir entre la loi nouvelle et les anciennes lois existentes, sans pouvoir en venir à bout. Et penser qu'il y en avait parmi nous, peuple, qui s'imaginaient qu'on allait abolir le tirage au sort; abolir le tirage au sort? Allons donc, citoyens, nos écorneurs de budjet ne sont pas si bêtes!

Mais ne nous écartons pas du sujet. Supprimez l'armée et tout l'ordre social s'écroule, ai-je dit. En effet, citoyens, dans l'ordre actuel il est deux forces, l'une subjuguant l'autre, l'armée et le peuple. Les gouvernements ont la première, l'armée; avec elle ils maîtrisent la seconde, le peuple. Abolissez l'armée et toute la force passe au peuple. Or, le peuple étant la puissance, plus de gouvernants contre son gré, mais des mandataires qu'il révoque quand ils ne remplissent pas convenablement leurs fonctions. Plus de pouvoir à craindre; le moyen d'opprimer quand les instruments d'oppression font défaut? Abolissez l'armée et la révolution est faite.

Certes, nous avons la liberté politique, car si nous ne l'avions pas nous ne serions pas ici à nous éclairer l'un l'autre. Mais, cependant, ne sommes-nous pas tant soit peu gênés dans l'exercice de cette liberté? N'avons-nous pas une menace continuelle suspendue sur notre tête comme une épée de Damoclès! N'est-il pas quelque chose qui nous pèse, qui nous obsède? Oui n'est-ce pas? Figurez-vous un homme couché sur le dos avec une pierre sur la poitrine; il vit; il respire, mais il est oppressé, ses poumons ne peuvent se dilater à l'aise .... Voilà comment nous sommes, peuple; nous avons une pierre sur la poitrine, et cette pierre c'est l'armée.

Certes nous avons la liberté; mais c'est l'égalité devant la loi qui nous manque, et pas d'égalité possible avec l'armée. Un exemple, puérile peut-être, mais juste, c'est que là-bas, dans la rue, partout, il y a une police aussi tracassière et insolente pour le pauvre qu'elle est servile et rampante pour le bourgeois; une police sans cesse portée à rudoyer l'ouvrier, toujours prête à empoigner l'homme en blouse. Qu'un rustre en chapeau vous insulte, qu'un laquais galonné vous maltraite dans la rue, taisez-vous, travailleur aux mains noires, et mettez votre indignation dans votre poche, car la police est là qui vous guette. Qu'un rassemblement se forme par une cause quelconque, et la voilà qui choisit les plus mal vêtus, les bouscule et les invite à circuler, l'injure à la bouche. Ce sont des coups d'épingles, dira-ton, soit; mais les coups d'épingles font parfois plus souffrir que les coups d'épée. Si elle ne se sentait soutenue par l'armée, la police y regarderait à deux fois avant de brutaliser le peuple, et le peuple ne le souffrirait pas, si derrière la permanence il ne sentait la caserne.

Avec l'armée disparaîtra cette police infame.

Continuons.

L'armée est comme un ulcère sur les flancs de la société, et comme un ulcère se développe et s'étend sans cesse, elle prend des proportions plus fortes tous les jours. On est effrayé quand on jette les yeux sur l'état des armées européennes. Jamais, depuis Xerxès et Atilla, le monde n'a vu rien de comparable. Vous allez en juger quand je vous dirai que les armées d'Autriche, de Prusse, de Russie et de France ont *à elles seules* un effectif de 3,128,937 hommes. Ajoutez a cela le chiffre des armées inférieures et vous aurez un total dépassant de beaucoup les 4 millions. N'est-ce pas effrayant? 4 millions de soldats dans notre Europe qui compte à peine 260 millions d'habitants! C'est *un sur soixante-cinq*. Quand je dis soixante-cinq, déduisez de ce nombre les femmes, les enfants, les vieillards, et votre chiffre sera bientôt réduit à vingt. Oui, citoyens, sur vingt hommes valides, un soldat! N'ai je pas raison de dire que l'armée est un ulcère pour la société? Maintenant si nous nous rendons compte de ce que coûte l'équipement et l'entretien de tant d'hommes, je ne dis pas inutiles, mais nuisibles sous tous les rapports, nous entrevoyons des sommes fabuleuses qui détournées pendant une année seulement et employées au bien-être de tous, suffiraient pour faire défricher les landes, dessécher les marais, et compléter partout le réseau des chemins de fer qui sont comme les bras que les nations se tendent l'une à l'autre.... Mais nous ne sommes pas au bout; du courage, et, les manches retroussées, allons jusqu'au fond de la plaie.

L'armée est l'ennemie de la liberté.

L'armée est l'ennemie du peuple.

L'armée est un foyer de corruption pour les mœurs.

L'armée est l'ennemie de la liberté : C'est elle qui, dans les temps anciens, avec Sylla et César, a immolé la République romaine. C'est elle qui, dans les temps modernes, avec le général Monk, a rétabli les Stuarts sur le trône d'Angleterre. C'est elle qui a châtré quatre-vingt-treize. C'est elle qui a égorgé la République française dans la nuit du deux décembre. C'est elle enfin qui, à Aspromonte, a tué la liberté italienne! Voulez-vous savoir le degré d'asservissement d'un peuple? informez-vous de la force de son armée. Plus il aura de soldats, moins il aura de liberté. L'armée est un baromètre qui ne trompe jamais.

L'armée est l'ennemie du peuple : Bourgeois, ouvrier, travailleur, producteur, elle ne sait pas ce que tout cela veut dire. Pour elle, il n'y que des militaires et des pékins. — c'est le terme consacré. — Pas d'illusion, la fraternité entre le peuple et l'armée est une chimère : dès qu'il a revêtu l'uniforme, le fils est l'ennemi de son père, et le frère tuerait son frère.

L'armée est un foyer de corruption pour les mœurs : Elle alimente la prostitution; elle trouble les familles; elle répand le désordre et le scandale dans les cités; elle prend l'ouvrier au cœur généreux, le paysan au cœur simple, leur inocule le vice, puis les rejette, gâtés, dans la fange des villes.

Il faut abolir l'armée.

Mais comment?

Par le suffrage universel ; ce n'est que par lui que nous atteindrons ce but.

Je m'explique :

Le suffrage universel peut être un instrument dans les mains habiles d'un despote, comme par exemple en France où il n'est qu'un leurre ; mais dans un pays libre, le suffrage universel c'est tout. Supposez que nous l'avons ; que faisons-nous ? Nous organisons des meetings monstres où tout le peuple accourra, et nous choisissons des candidats que nous envoyons à la Chambre avec l'unique mission d'abolir l'armée. Nous avons la minorité, rien n'est plus naturel ; mais l'éveil est donné ; et un jour nous finissons par avoir la majorité. Alors que fait le gouvernement ? Il dissout les Chambres. Nous réélisons les mêmes hommes. Les Chambres sont dissoutes une seconde fois, une troisième fois. — et loin de s'affaiblir, la majorité grandit sans cesse. Enfin, le gouvernement, acculé dans une impasse, se voit forcé de choisir entre ces deux alternatives : Faire un coup d'état ou se soumettre, abolir le suffrage universel ou abolir l'armée, c'est à dire la révolution violente ou la révolution pacifique. — Nous pourrions par le même moyen abolir le salariat du clergé par l'état, et porter ainsi au prêtre un coup fatal.

Je n'abuserai pas plus longtemps de la parole, citoyens ; quelques mots encore, et j'ai fini. Comme la nécessité d'abolir l'armée a été assez clairement démontrée, ne nous occupons plus d'elle, son procès est fait ; mais employons toute notre intelligence à résoudre entièrement la question du suffrage, et pénétrons-nous de cette vérité que, quand nous aurons conquis ce droit que j'appelle, moi, le droit naturel, le seul ennemi vraiment redoutable que nous aurons à craindre c'est le clergé. Agissons donc en conséquence et travaillons de toutes nos forces à détruire son influence afin que, l'instant venu, il ait moins de puissance pour nuire.

Après ce discours plusieurs fois interrompu par les applaudissements de l'assemblée, une discussion des plus animées s'engage entre les citoyens Coulon et Pellering d'une part, Brismée et Steens de l'autre.

Les citoyens Coulon et Pellering disent que ce n'est pas par des paroles que l'on pourra abolir l'armée permanente, mais qu'elle ne peut l'être que par des actes au jour de la révolution.

A quoi le citoyen Brismée répond que c'est précisément pour préparer l'esprit du peuple à abolir un jour l'armée permanente que nous devons la démolir aujourd'hui par la parole et par l'écrit, que c'est ainsi seulement que nous pouvons faire l'école du peuple et l'éclairer sur ses droits et ses devoirs. C'est ce que fait notre association, dit-il, au moyen de son journal, de ses brochures et de ses meetings ; faire l'éducation politique du peuple, tel est son but immédiat. « D'ailleurs, ajoute le citoyen Steens, quand même nous serions tous convaincus de l'impossibilité d'arriver à l'abolition de l'armée permanente avant le jour de la révolution, la discussion de questions aussi importantes que celle de l'armée permanente sont un puissant levier pour remuer les masses et un bon moyen pour taquiner le pouvoir. »

Plusieurs citoyens prennent encore la parole et examinent la question de l'armée permanente sous différents aspects.

En résumé, tous les orateurs sont unanimes à vouloir l'abolition de la conscription et de l'armée permanente, bien qu'il y ait quelque divergence sur le procédé à suivre pour arriver à cette abolition.

En conséquence le meeting condamne la conscription et les armées permanentes.

Voici le discours prononcé sur la tombe de notre camarade et co-associé Armand Boutez par un de ses amis intimes, également membre de notre association *le Peuple* :

« Messieurs,

» Au nom de ses amis, au nom des étudiants de l'Université libre de Bruxelles, je viens rendre un suprême témoignage de sympathie et de regret à celui qui n'est plus.

» Tous vous avez connu la bonté de son cœur, mais tous vous n'avez peut-être pas connu la virilité extraordinaire de son intelligence, car il n'aimait pas à jeter ses pensées à la foule, il préférait les confier à un petit nombre d'amis.

C'était dans la chaleur de la conversation qu'il esquissait sa pensée, et il le faisait en traits de feu. — Alors dans cette tête, il y avait des éclairs et des orages.

» Tout cela n'est plus aujourd'hui.....

» Cependant ici-même, au fond de cette tombe, il me semble voir se dresser devant moi sa pensée vivante encore, cette pensée qu'il exhala avec son dernier soupir : je veux mourir en libre penseur !

» Dès l'âge le plus tendre, il s'était essayé à soulever les questions les plus lourdes pour l'intelligence humaine ; peut-être cet enfantement laborieux de sa pensée a-t-il porté le désordre et la mort dans cet organisme si robuste.

» Sa profession de foi, ce dernier cri de sa conscience ne fut pas pour lui un effort ; la religion n'avait plus à ses yeux qu'une valeur scientifique et historique ; il l'étudiait comme le médecin un cadavre.

» Il ne niait pas la Divinité, mais il ne l'admettait pas non plus, c'était pour lui une vaste hypothèse en dehors de la science et sans utilité pour la morale. A elle, disait-il, à elle l'incompréhensible et l'absolu, à l'homme la science et la liberté ; à elle le néant, à l'homme la réalité !

» Il avait au plus haut point le légitime orgueil de la dignité humaine ; jamais il ne blessa personne ; dans autrui il se respectait soi-même et considérait ce principe comme la base de la morale.

» Il ne cherchait l'immortalité de l'être que dans le produit de son travail intellectuel ou physique ; toute autre immortalité, s'il l'envisagea parfois comme une possibilité, il ne voulut jamais la convertir en certitude. Cette immortalité qu'il affirmait, on peut dire qu'elle lui est acquise ; les idées dont il se fit l'apôtre et que selon ses moyens il a contribué à répandre et à fortifier, ces idées resteront.

» Sa mort si affreuse et si belle est donc un enseignement, un enseignement sublime : *C'est ainsi que les religions s'écroulent, c'est ainsi que la pensée libre grandit et s'élève.*

» Il sera pour nous une source éternelle de regrets, mais aussi d'encouragements, ce digne et malheureux ami dont on peut dire ; Ses jours furent consacrés au libre examen ; aucun prêtre n'a souillé ni sa vie, ni sa tombe. »

CORRESPONDANCE DE LA *TRIBUNE DU PEUPLE*.

L'ex-secrétaire de la Société des Cultivateurs ardennais *à ses anciens collègues et amis.*

Messieurs et amis,

Revenons sur les explications que je vous ai promises dans le précédent numéro de notre *Tribune*, au sujet des motifs qui m'ont déterminé à donner ma démission de secrétaire-trésorier et de membre de la *Société des cultivateurs ardennais*, société qui jusqu'ici a été l'objet de tous mes vœux.

D'abord je déclare que je n'ai qu'à me louer de la conduite de l'immense majorité de mes collègues à mon égard, ainsi que des bons procédés que j'ai toujours remarqué chez notre président qui, quoique aristocrate, est beaucoup moins prétentieux et beaucoup plus tolérant que certains roturiers, que certains faux bourgeois bouffis d'orgueil et de vanité, qui, parce qu'ils savent manier celui-ci quelques arguments de collége ou quelques termes de jurisprudence, celui-là la queue d'une vache ou le mufle d'un bœuf, cet autre parce qu'il sait mesurer un angle aigu et contrôler..., se croient des pesonnages très importants et s'arrogent le droit d'insulter à la dignité des travailleurs et des hommes de cœur. En donnant ma démission, dis-je, je crois avoir donné une nouvelle preuve de dévouement à la Société.

En effet, depuis quelque temps déjà je m'étais bien aperçu que je déplaisais à certains membres qui cherchaient à me chicaner et à me nuire par toutes sortes de petits moyens, et cela à cause de mes opinions ou plutôt de mes convictions politiques et religieuses. Je patientais cependant en me disant que le règlement était là qui interdisait toute discussion sur ces questions.

Je n'en continuai pas moins à remplir mes fonctions avec le même zèle que par le passé, et à travailler de mon mieux pour la prospérité de la Société et spécialement pour le succès de nos concours et expositions du 3 août dernier. Le petit discours que j'ai prononcé à l'occasion de cette solennité et qui était l'expression franche et sincère de mes intentions et de mes sentiments a fourni à mes adversaires une occasion pour m'accabler d'invectives, et faire éclater publiquement et dans tout son jour la conspiration ourdie dans l'ombre contre moi. L'accueil que l'assemblée a daigné faire à mon discours, les paroles bienveillantes dont il a été l'objet de la part de M. Joigneaux qui s'est constitué garant de ma sincérité et de la pureté de mes intentions dans la circonstance, n'ont fait qu'aigrir et exaspérer mes ennemis, ou plutôt les agents de mes ennemis. Y avait-il, dans ce que j'ai dit, de la politique, plus que dans les discours des orateurs après lesquels je me suis permis de prononcer quelques mots, (qui certes n'étaient pas aussi bien dits que ceux de ces messieurs, attendu que je n'ai pas eu, moi prolétaire, l'occasion d'aller faire mes études dans les colléges) ? Y avait il là de quoi autoriser, de quoi justifier les attaques et les diatribes de ces bons catholiques, qui le matin peut-être avaient avalé le bon dieu ? Jugez-en plutôt, mes amis ; voici ce discours *in extenso* :

« Au principe d'association, au dévouement, à la Fraternité !

» A ce quelque chose qui chez l'homme de cœur est plus fort que l'égoïsme !

» A ce quelque chose qui, malgré notre faiblesse, malgré nos déceptions et nos contrariétés, fait que nous restons unis quand même.

» A ce sentiment qui nous porte, nous tous amis du progrès, — quelle que soit notre position sociale, propriétaires du sol, travailleurs fertilisant la terre ou hommes de lettres propageant la science ; quelles que soient nos opinions politiques et religieuses ; quelle que soit notre résidence dans la province de Namur ou dans celle du Luxembourg, à Bièvre, à Gedinne ou à Wellin ; — qui nous porte, dis je, à nous unir, à nous réunir, à nous associer, en vue d'augmenter la richesse publique et le bien-être social !

» C'est à l'application de la science, c'est à la réunion de la théorie à la pratique, c'est au travail et au dévouement que sont dus les nombreux progrès de notre époque, la révolution qui s'opère dans nos campagnes, dans nos bruyères ; progrès, révolution qui toujours doivent marcher.

» Bien des choses, bien des institutions, après avoir été plus ou moins longtemps en honneur et en vénération, disparaissent, passent à l'état de mythe ou de souvenirs historiques ; mais tant qu'il y aura deux êtres humains dans le monde, ils devront, pour être heureux, fraterniser ; et tant qu'il restera un seul homme ici-bas, il devra demander sa subsistance à la mère nourricière du genre humain, à la terre. Toujours il faudra produire, car toujours il faudra consommer. »

C'est là dessus qu'on a commencé le feu, que la gent ténébreuse m'a montré sa face à découvert ; et profitant de certaines circonstances qui me mettaient dans une position défavorable où il m'eut été impossible de me défendre, les couards se ruèrent sans honte et sans pudeur sur celui qui, trop débonnaire, avait supposé non de la magnanimité, mais un peu de dignité et un certain respect des convenances chez des gens qui ne sont capables que de bassesses et de perfidies.

C'est ainsi qu'après avoir atteint à ma dignité en m'accablant d'invectives et d'outrages, ces forcenés défenseurs de la sainte cause ont craché leur bave et leur venin sur mes amis, sur d'honnêtes ouvriers, sur l'association démocratique *le Peuple* et sur son organe la *Tribune du Peuple*, sur le *Cercle fraternel et scientifique* de Patignies, enfin sur tout ce qui tient à la liberté, à la démocratie et à la libre pensée.

C'est par suite de cet incident que je résolus de donner ma démission, ne voulant pas que ma personnalité fut la cause de discorde ou de scission dans la Société, pour laquelle jusque là je m'étais dévoué corps et âme,

Je croyais quecet acte d'abnégation allait pleinement satisfaire mes pieux et pacifiques adversaires et qu'ils m'auraient ainsi laissé aller en paix, mais il paraît qu'il n'en est rien. Après l'injure et l'outrage on emploie envers moi des moyens que je vous laisse à qualifier, mes amis :

Lorsqu'il s'est agi de régler mes comptes, ce fut plutôt à un comité inquisitorial, à un conseil de la suprême, qu'à une administration que j'eus à faire : Après m'avoir tracassé et chicané sur divers articles, après m'avoir contesté diverses dépenses, on trouva bon et juste de retenir mon traitement de secrétaire-trésorier *à partir du jour où j'ai remis ma démission* au comité (31 Aout), *démission qui n'a été acceptée que le* 16 *novembre* suivant, c'est à dire deux mois et demi après ; intervalle pendant lequel j'ai fonctionné pour le plaisir de ces braves gens et l'amour de leur bon dieu, car je n'ai jamais protesté et ne proteste pas encore contre le fait, je le signale purement et simplement aux amis.

Mais, direz-vous peut-être, comment se fait-il qu'après avoir fait publier dans *l'Agronome*, journal officiel de la Société : « On vote des remerciements à M. Henry pour le zèle, l'exactitude et le dévouement dont il a constamment donné des preuves depuis l'établissement de la *Société des cultiva-*

teurs ardennais, dont il a été l'un des plus zélés fondateurs. » Comment se fait-il, disons-nous, que le même conseil administratif puisse aujourd'hui trouver M. Henry en défaut et sa comptabilité et son administration tenues de manière à mériter plutôt le blâme que l'éloge? D'où vient cette contradiction? Prenez garde, vous voudriez rechercher la raison des choses, employer la logique, cette redoutable et fatale pierre d'achoppement; prenez garde! la logique, ça mène droit à l'impiété.

Si vous voulez vous perdre, raisonnez et soyez logiques, c'est là ce qui m'a fait sortir de la *bonne voie*. C'est ce qui m'a rendu vaurien et *criminel*. Oui, mes amis, je ne veux pas dissimuler plus longtemps ni chercher d'avantage à me justifier pour inculper des gens *comme il faut.... Mea culpa*! Moi qui n'ai de rapport qu'avec la plus infime roture, qu'avec des ouvriers sans instruction, moi qui (comme le dit très bien le frère d'un *célèbre* avocat.) moi qui n'ai « pas fait d'études », j'ai dit qu'il existe une certaine classe de gens qui pour mieux exercer leur domination et satisfaire leur cupidité, dans le temps, tuaient le corps et aujourd'hui tuent les âmes; que ces hommes noirs que j'ai appelé *rationicides* sont les successeurs de Torquemada et de Dominique et les veritables auteurs de la trame ourdie contre moi.

Autant que Jean Huss et Galilée, j'ai mérité le fagot et le bûcher. Je n'ai pas dit que la terre tourne; mais j'ai dit, ou répété après d'autres scélérats, que le monde est à l'envers, que les cultivateurs, les ouvriers, les producteurs en un mot ont beau s'érinter et s'echiner pour produire, s'ingénier à trouver des procédés pour augmenter et améliorer la production, que tant qu'ils maintiendront cette masse de parasites qui s'engraissent des fruits de nos pénibles labeurs, que tant qu'ils n'échenilleront pas et qu'ils ne détruiront pas surtout une espèce de limace noire *tricornée*, mille fois bien autrement préjudiciable que l'espèce ordinaire, ils ne pourront jamais que végéter dans la détresse et la misère.

Qu'il est triste, qu'il est pénible de voir la plus grande partie de l'espèce humaine tenue dans un état de dégradation et d'avilissement qui tient plutôt de la brute que d'un être pensant, né pour développer les germes d'intelligence et de raison que la nature a mis en lui et susceptible de s'élever aux conceptions les plus sublimes, de réaliser les œuvres les plus gigantesques, de parvenir à la morale la plus admirable, à la justice la plus parfaite.

Que tant que ceux qui disent : « bienheureux les pauvres d'esprit. » pénétreront dans nos écoles, ce navrant et pitoyable état de choses existera pour la honte et le malheur de l'humanité.

J'ai dit que la Justice était immanente dans l'homme. J'ai dit que la conscience devait être libre, sans quoi ni moralité, ni dignité.

Plus impie que Lysandre, j'ai dit (contrairement aux assertions du *contrôleur de la superficie...*) que la guérite de nos modernes Koës est un lieu de délation et de perversion : que ces gens, prétendus intermédiaires entre la divinité et nous, ne sont que des imposteurs qui donnent le nom de Dieu à une chimère, à un être imaginaire, qu'ils rendent atroce et ridicule. Qu'est-ce en effet que leur Dieu? Un Dieu qui met, au dessus d'un homme recommandable par des vertus sociales, par son dévouement pour la chose publique, par des découvertes utiles, par des qualités privées qui caractérisent un bon père, un bon époux, un bon fils, un bon frère, un bon ami, un bon citoyen, — des enthousiastes, des fanatiques, des imbéciles qui à force de religion ont abjuré le sens commun. Un Dieu qui met la confusion dans les idées du bien et du mal. Un Dieu qui confond sous la même réprobation celui qui (même en légitime mariage) donne naissance à un homme sans en obtenir la permission du prêtre et celui qui détruit son semblable par le fer et le poison, l'homme qui a mangé de la viande un vendredi et celui qui a percé le sein d'un père ou d'une mère, celui qui n'aura pas été exact à manger — (tu mangeras, tu ne mangeras pas, toujours le ventre et les estomacs) — à manger Dieu dans sa métamorphose en gaufre sacrée ou qui aura ri des sots qui, agenouillés et bouche béante, reçoivent de la main d'un charlatan le Dieu-pain, destiné à devenir bientôt le Dieu-*stercus* et à descendre dans les lieux bas de la terre, et celui qui aura précipité ses semblables dans la misère, la famine et le désespoir. Un Dieu qui fait un crime à l'homme de l'usage de ses plus nobles facultés. Un Dieu qui se plait à régner sur des cadavres. Un Dieu aux yeux duquel des moines crasseux et fainéants, des capucins puants, des niais tels que ce Siméon le Stylite qui resta perché sur le haut d'une colonne pendant vingt ou quarante ans, sont plus agréables et plus méritants que les Marnix, les Jean-Jacques Rousseau, les Franklin, les Robert Owen, les Fourier, les Humboldt, les Proudhon, les Blanqui, les Victor Hugo et tous ceux qui cultivent leur esprit pour le faire servir au bonheur du genre humain.

J'ai accusé le prêtre et les despotes, mais surtout le prêtre, d'être les auteurs de cette métamorphose rétrograde qu'on observe chez la plupart des individus soumis aux superstitions religieuses, gens hypocrites et lâches, bas et vils, pusillanimes et couards, inhumains et cruels, monstres à figure humaine ayant les facultés morales et intellectuelles oblitérées et atrophiées, des êtres mutilés et méconnaissables, des chapons humains, des créatures hideuses et misérables qui grouillent dans la fange la plus infecte!

J'ai dit que tous les genres d'hypocrisie et de scélératesse ont marché sous l'étendard de la croix.

J'ai dit que notre devise devait être celle de l'ère nouvelle : « Guerre à l'Absolu! Justice et Liberté! »

J'ai dit et écrit toutes ces choses et d'autres encore. J'ai répandu et propagé des écrits anti religieux, des ouvrages socialistes, des journaux démocratiques tels que la *Tribune du Peuple*. J'ai fait connaître dans nos campagnes la société politique *le Peuple* à laquelle nous nous sommes affiliés mes amis et moi, de manière à former une section ardennaise de cette société qui a son centre à Bruxelles et qui compte des sections à Louvain, à Anvers, à Gand, à Namur, dans le Brabant wallon, dans le Borinage et dans plusieurs grandes communes industrielles du pays de Charleroy. J'y ai fait connaître également l'existence des associations philosophiques *les Solidaires*, *l'Affranchissement* et *les Libres-penseurs* établies pour se soustraire à l'exploitation du prêtre. Et en ce moment je suis occupé avec quelques camarades à organiser la *Solidarité des Ardennais*, association contre l'exploitation et le parasitisme en général et les fraudes des boutiquiers en particulier.

Mes crimes ne sont-ils pas assez nombreux et assez grands pour mériter la réprobation des *honnêtes gens* et les colères des défenseurs de la sainte cause?

Quant à moi, je crois que si, et vous prie de bien vouloir me considérer comme

Un ennemi de Dieu, des prêtres et de la vertu officielle, bien décidé à porter le stigmate du crime et à mourir dans l'impénitence finale.

J. H.

Dans notre prochain numéro nous rendrons compte de l'enterrement civil du citoyen Bruno Overcant, membre de l'association *l'Affranchissement*.

C'est avec plaisir que nous apprenons à nos lecteurs que notre ami M. Vuilmet va ouvrir sous peu à Bruxelles une *école libre*, dans laquelle les prêtres n'auront aucun accès, où l'enfance et la jeunesse seront élevés dans la science et dans la morale en dehors de toute secte religieuse, et où l'on s'appliquera à former de bons citoyens et non à faire des tartuffes ou des crétins tels qu'on les façonne chez les petits frères.

Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

BULLETIN CLÉRICAL.

Une correspondance de l'*Écho du Parlement*, en date du 23 avril, rapporte le fait suivant :

« La ville de Turin est émue depuis hier par un scandale déplorable : le chef d'un collège de frères ignorantins vient de se soustraire par la fuite à des accusations, qui ne sont que trop vraisemblables, d'attentat au mœurs. Ce collège était très estimé à Turin, et renfermait les enfants d'une grande partie de la bourgeoisie. »

Nous ne sommes nullement étonnés d'apprendre que ce collège ait jouit, jusqu'au jour où le dévergondage de son directeur devint public, d'une grande estime... chez les personnes pieuses. Quant à nous, nous différons complétement de vue avec la bourgeoisie de Turin, dont parle le correspondant de l'*Écho du Parlement* (ce moniteur des processions) : nous n'avons jamais estimé ces bouges où la direction de la jeunesse est confiée à des individus pour qui le mariage est un fruit defendu et qui ne font qu'imiter la mère Eve, mais en se rattrapant sur un autre fruit qui certe est défendu (non seulement par le bon dieu des religions) mais par les honnêtes gens de tous les partis.

Le comité de l'Association convoque tous les sociétaires à une ASSEMBLEE GENERALE qui aura lieu le dimanche, 3 Mai, à 8 heures du soir, au local de la Société, à la Maison des Tanneurs, Grand'-Place.

La discussion portera sur trois propositions très importantes qui ont été faites à l'Association et que celle-ci n'a pas eu le temps d'examiner dans son assemblée générale du 19 courant. Une de ces trois propositions tend à la révision des statuts et à la réorganisation complète de la Société sur de nouvelles bases.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE,

***RUE DES ALEXIENS*, 13, *A BRUXELLES*.**

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODERÉS.

LE PROGRÈS,

POÉME EN QUATRE CHANTS,

***Dédié aux Artisans de la Presse par* PROSPER VOGLET.**

Cet ouvrage paraitra en 4 livraisons à 25 centimes chacune pour les souscripteurs. — Chaque livraison contiendra environ 1000 vers.

Numéro 24. 2me Année. 21 Mai 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES.

AVIS.

Dans notre prochain numéro, nous commencerons à enregistrer les souscriptions en faveur de l'insurrection polonaise. Nous continuerons ainsi de publier toutes les listes à mesure qu'elles nous rentreront. Notre confrère *Uylenspiegel* en fera autant de son côté.

Bruxelles, le 20 Mai 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Malgré l'agitation qui se produit autour de l'Eglise, les dissensions qui s'opèrent dans son sein et les symptômes d'affranchissement qui se multiplient chaque jour parmi ses plus zélés adeptes, malgré le rationalisme envahissant l'esprit de tous ceux qui cherchent leur salut dans autre chose que dans la croyance en l'Immaculée-Conception et autres lubricités sacro-saintes du genre, il est incontestable et nous ne cherchons pas à nous le dissimuler que la Religion, ce cauchemar de l'âme, cette peste de l'intelligence est la cause principale de presque tous les coups de sang qui ont terrifié les peuples pendant notre siècle.

Pour ne nous en rapporter qu'à des faits contemporains, nous demanderons qui a jonché de cadavres les bords du Pruth et le sol de la Crimé? n'est-ce pas la question des saints-lieux, la prépondérance de tel ou tel porte-sceptre sur le sépulcre d'un bâtard, progéniture d'une femme aux insatiables appétits sensuels, sur le tombeau d'un de ces hommes que les rois du jour feraient écarteler, s'ils le pouvaient, pour l'exposé de doctrines moins subversives à leur point de vue que celles dont le Nazaréen dota le genre humain? Quelle est la cause des guerres intestines qui ont décimé l'empire ottoman, au point qu'un craquement suffit pour que les vastes contrées qui s'étendent des Carpathes à la mer Rouge deviennent la proie tant convoitée de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie? n'est-ce pas le fanatisme musulman aux prises avec le fanatisme catholique? Quelle est l'origine des longs malheurs de l'Italie? n'est-ce pas la papauté? Qui donc empêche l'Italie de se constituer en grande nation même sous la monarchie, sous la domination d'un homme qui disait naguère à son premier ministre, en faisant allusion à l'abolition du pouvoir temporel du pape : « allez aux enfers, je resterai à la porte » ? n'est-ce pas la papauté? Ne sont-ce pas les prétentions ridicules et intempestives que, malgré le progrès et contre la volonté des peuples, maintient le représentant du portier du paradis de vouloir avoir des sujets en tutelle, de vouloir posséder une terre où la religion puisse se montrer dans toute sa laideur?

La religion ne prend-elle pas une part active au mouvement polonais? Dans la Samogitie par exemple on nous signale que les corps d'insurgés pour la plupart sont dirigés par des curés. C'est donc autant pour que le prêtre catholique, apostolique et romain dame le pion au pope russe que pour la conquête de leur indépendance, que nous voyons en ce moment ces malheureux polonais se faire emprisonner et massacrer.

Aussi, en voyant ainsi la religion persister à s'immiscer dans les affaires de l'Europe, en voyant l'impuissance notoire de la diplomatie à conjurer l'orage qui vient du nord, nous concluons que par la grâce de cette funeste et fatale imposture que l'on appelle Dieu et par le concours des infames spéculateurs qui se font les apôtres de cette imposture, une guerre générale seule doit être le triste résultat du conflit actuel.

Nous ne doutons pas que de cette lutte de peuple à peuple qui font les charniers de Waterloo pour les prolétaires et les Ste-Hélène pour les empereurs, ne surgisse la Révolution sociale qui doit régéner le monde; mais nous n'en regrettons pas moins amèrement la docilité avec laquelle les peuples se laissent encore conduire au carnage, tandis qu'ils ne savent que trop bien combien leur coûte chaque remaniement de la carte de l'Europe.

Le fait principal de la politique nous semble contenu dans une proposition de John Russel à la chambre des communes. Ce diplomate, parodiant Drouyn de Lhuys aux Etats-Unis, a émis l'idée que l'Angleterre, de concert avec l'Autriche et la France, devrait engager les armées belligérantes en Pologne à suspendre leurs opérations jusqu'à ce que la diplomatie soit parvenue à donner une solution pacifique à la question russo-polonaise. Selon nous, c'est la Russie qui, sentant ses forces l'abandonner et ne voulant pas s'humilier devant un ennemi qu'elle croit inférieur à elle, aurait secrétement suggéré à Russell l'idée de cette proposition. Dans tous les cas, nous doutons fort que la Pologne accepte jamais une suspension d'armes.

L'insurrection, encouragée par les efforts pécuniaires de tous les peuples de l'Europe, victorieuse sur tous les points du territoire, s'organise, se fortifie et s'étend chaque jour davantage. Ce serait donc de la part du gouvernement national de Pologne une faute très grave que de souscrire à la proposition anglaise inspirée par le Cabinet de St.-Pétersbourg. Mieux vaudrait être resté impassible en face de la tyrannie russe que de compromettre par un traité quelconque avec le gouvernement du czar, une cause qui a déjà coûté tant de sang.

D'après les journaux russes eux-mêmes, l'armée qui opère en Pologne et dans les provinces limitrophes devrait être au moins doublée pour suffire aux besoins du moment. Toute l'Ukraine, disent *l'Invalide russe* et le *Journal de Varsovie*, à l'exception de trois ou quatre districts où la noblesse est encore favorable au gouvernement du knout, s'est soulevée et la Russie n'est pas en mesure de réprimer ce mouvement.

Un de nos corrrespondants de Varsovie, nous assure qu'un corps d'armée tout entier composé de 7 à 8 mille hommes et renfermant dans son sein plusieurs centaines de Polonais, s'est insurgé dans le Caucase : ce corps d'armée qui à pris pour mot d'ordre : « *La terre et la liberté!* » se dirige à marche forcée vers la Pologne. Il a soin d'éviter toute rencontre fortuite, ne voulant dépenser ses forces que sur le théâtre même des opérations. Bien que cette nouvelle ait besoin de confirmation, l'agitation qui se produit au cœur de la Russsie nous permet de lui accorder un certain crédit.

Il n'est question à Berlin que des dissentiments existant entre la Chambre des députés et le Cabinet. Dans la séance du 11 mai, M. Deroen, ministre de la guerre, toujours à propos de l'éternel budget militaire, s'est livré à des violences telles que le vice-président occupant le fauteuil, en vertu des pouvoirs discrétionnaires accordés au président de la Chambre en Prusse, s'est vu contraint de l'interrompre, puis de lui retirer la parole. Depuis lors, après avoir adressé à cette assemblée une lettre de protestation, le ministère a informé la Chambre qu'il n 'assisterait plus aux séances tant que les députés n'auront pas, par un vote, blamé l'acte posé par le vice-président. La Chambre, ne pouvant obtempérer aux exigences du ministère, a néanmoins usé de tous les moyens de conciliation possibles; on ne connait pas encore quelle résolution prendra le Cabinet. Plusieurs feuilles allemandes, le *Journal de Cologne* entre autres, prétendent que les efforts du gouvernement tendent à engager Guillaume à dissoudre la Chambre. En attendant, une commission issue de la Chambre des députés vient de déposer sur le bureau un projet d'adresse au roi. Ce projet d'adresse, tout en respirant la plus parfaite humilité, contient, avec l'exposé de la situation actuelle en Prusse, un acte d'accusation de violation de la Constitution et de haute trahison envers le pays. Nous ne savons quel accueil sera fait à cette pièce, mais nous ne doutons pas qu'elle ne contribue à précipiter les événements qui vont sous peu émouvoir le peuple prussien.

En Angleterre, la sympathie du peuple pour la Pologne ne cesse de se révéler. Vendredi dernier, un meeting à été tenu à Southwark. Il était présidé par un membre du Parlement. Deux résolutions y ont été prises : par la première, l'assemblée reconnait aux Polonais le droit de s'insurger contre un gouvernement qui ne remplit pas des engagements pris par lui à la face de l'Europe; par la seconde, elle s'engage à inviter le pays à prêter à la Pologne l'appui de ses armes. Une pétition adressée à la Chambre des Communes dans ce sens à été couverte de nombreuses signatures.

Samedi, un autre meeting tenu à Depfort, près de Londres, a résolu d'engager le gouvernement à expédier au plus tôt une armée nombreuse et bien équipée au secours des Polonais.

En France, un double courant d'émotions se produit.

D'une part c'est l'ivresse dont les nouvelles du Mexique remplissent l'âme de la meûte impérialiste, cette ivresse commence à s'exhaler dans les colonnes du *Moniteur universel*. On s'est emparé du premier fort qui protége Puebla, un couvent et quelques maisons sont tombés au pouvoir des troupes, on n'a pas devant soi un nouveau Saragosse, la défense des Mexicains est énergique, mais elle ne saurait résister longtemps à l'impétuosité, à la bouillante ardeur, à l'admirable ensemble avec lesquels se battent les soldats frrrrançais. On a bien essuyé quelques pertes, entre autres celle d'un général d'artillerie ; mais il n'est pas de gloire sans sacrifice. Telle est en substance la potion qu'administre le gouvernement de M. Bonaparte pour tempérer l'indiscrète curiosité de l'esprit public.

D'une autre part, des dépêches venues de la Nouvelle-Orléans ont l'impudente audace de démentir le *Moniteur universel*. D'après ces dépêches les Français auraient essuyé sous les murs de Puebla une défaite qui serait presque un désastre ; 8,000 hommes auraient été mis hors de combats, environ 60 canons auraient été abandonnés aux Mexicains. Aussi l'inquiétude, l'anxiété est des plus vives parmi les populations ouvrières à Paris comme dans les départements. Chacun voudrait être fixé sur le sort de l'armée expéditionnaire et savoir si tel ou tel de sa famille ou de ses amis a succombé pour maintenir le prestige de l'ancien prisonnier de Ham. Celui-ci paraît fort peu se soucier de l'opinion publique en cette matière. Il a sous la main un baume tout préparé pour calmer l'inquiétude des esprits ; il charge ses journalistes de servir à *ses sujets* des tartines électorales beurrées d'espérances diplomatiques à l'endroit de la question polonaise.

A propos d'élections, nous devons mentionner que l'excès de zèle de Laguéronnière a valu au journal *la France* un premier avertissement. L'*Echo du Nord* de Lille vient d'être averti pour le même sujet. On a aussi décoché un avertissement à l'*Union de l'Ouest* d'Angers ; cette feuille a eu la malheureuse idée de s'occuper du serment que doivent prêter les membres du Corps législatif. Quel hommage rendu aux principes de 89, dont le vainqueur de Satori se prétend le plus ardent champion.

En Autriche, on fait aussi du 89. On vient d'y mettre à l'index l'excellent ouvrage intitulé : *Le Poëte de la Révolution Hongroise, Alexandre Petœfi*, par Ch.-L. Chassin, et le livre de M. Mulbak ayant pour titre : L'*archiduc Jean et l'histoire de son temps*.

Au parlement de Turin on s'est beaucoup occupé ces jours derniers de ce qu'on appelle le brigandage qui infeste les provinces napolitaines. Durant deux jours entiers, ce parlement s'étant réuni en comité privé, s'est livré à la lecture des rapports venus de Naples sur la situation de l'ancien royaume des Deux-Siciles. Après ce grand travail, les représentants ont voté des remerciements à l'armée et des hommages aux officiers qui n'ont encore rien su faire pour réprimer ce brigandage. Plus tard peut être ces laborieux législateurs auront-ils le temps et le loisir d'accoucher de mesures plus sérieuses à cet effet. Le parti bourbonnien paraît plus actif que le gouvernement de Victor-Emmauuel. D'après l'aveu de Palmerston au parlement anglais, un comité de 200 membres de ce parti existerait à Rome. Ce serait à son initiative qu'aurait été confiée l'expédition de Naples qui vient d'être decouverte en Albanie.

On mande de Constantinople qu'un vif démêlé vient de se produire entre les Roumains et les Grecs, c'est la suppression de la langue grecque dans les cérémonies religieuses qui en est la cause. O religion exécrée et maudite, quand donc seras-tu déracinée dans l'esprit des peuples !

LE DROIT DE RÉUNION.

Nous l'avons déjà dit et nous ne saurions trop le répéter : quand un peuple se sentira assez fort pour pouvoir mettre la dernière main à l'œuvre de son affranchissement, il faut que désormais il ait soin de ne mettre bas les armes que lorsqu'il aura établi sa propre souveraineté sur des bases solides et durables, c'est à dire lorsqu'il aura assuré et consolidé d'une manière irrévocable le gouvernement du peuple par le peuple.

Il ne faut plus que les prolétaires se laissent leurrer par de vaines et fausses promesses, par les appas trompeurs de fallacieuses libertés, que l'on détruit une à une après la bataille ; il ne faut plus qu'ils versent si abondamment le plus pur de leur sang pour le triomphe d'une caste quelle qu'elle soit ; il ne faut plus, disons-nous, qu'ils élèvent des barricades pour qu'une bourgeoisie non moins cupide que couarde, toujours empressée de gérer les affaires de l'Etat, s'en serve comme de marche-pied pour arriver au pouvoir dans l'unique but de rassasier les appétits désordonnés de son avide ambition et de maintenir, au détriment des masses, ses prérogatives et ses privilèges.

Pour montrer comment en Italie le gouvernement de par la grâce de Victor Emmanuel entend permettre au peuple d'user de ses libertés, libertés conquises au prix de tant de sacrifices, nous allons rapporter un fait qui jusqu'au fond de l'âme a dû faire frémir de douleur et de rage l'illustre vaincu d'Aspromonte.

Le préfet de Gênes informé qu'un grand meeting en faveur de la Pologne devait être tenu par l'élément démocratique-socialiste, au faubourg Saint-Pierre d'Aréna qui passe pour être le faubourg Saint-Antoine de la terre natale de Mazzini, crut de son devoir d'en instruire ses patrons ; aussitôt le télégraphe apporta a ce zélé préfet l'ordre d'empêcher ce meeting, il lui fût, sans doute, donné pour raison qu'une semblable réunion était de nature à troubler l'ordre et à compromettre la propriété. A cette nouvelle aussi inattendue qu'intempestive dans un pays où on s'était battu pour échapper à la dure oppression et aux iniques lois de l'Autriche, quelques membres de la gauche du parlement de Turin, indignés de l'atteinte portée à un des droits les plus chers au peuple, le droit de réunion, s'empressèrent de prendre énergiquement la résolution de faire partager leur indignation par la Chambre, afin qu'à l'avenir de pareils outrages aux droits des gens ne puissent plus se répéter. Mais contrairement à leur attente, Perruzzi, ministre de l'Intérieur, grâce à un long et filandreux discours où cet homme d'Etat jérémiada de son mieux sur les dangers auxquels les réunions démocratiques pouvaient exposer le pays, obtint par le vote de la presque unanimité des repus siégeants, un ordre du jour approuvant, comme étant exigé par la situation actuelle, l'acte que venait de poser le gouvernement en faisant interdire le meeting de Gênes et l'autorisant, en outre, à agir de même chaque fois qu'il le jugerait nécessaire. Il est donc notoire que désormais en Italie vingt deux millions de citoyens n'ont versé leur sang et passé par toutes les péripéties de la guerre, que pour ne jouir de leurs libertés qu'autant que leurs intentions ne soient conformes à celles du gouvernement ; ce sont leurs mandataires, ces hommes dans lesquels ils ont été trop promps à mettre leur confiance qui viennent, à la face de l'Europe, de sanctionner ce nouveau genre de servitude. Quels découragements, quelles déceptions doivent éprouver ceux qui furent, naguère encore, si désireux, si fiers de pouvoir se ranger sous la banière du roi galant-homme.

L'Echo du parlement, qui rend compte de cet acte, où la parole d'un roi qui avait promis à l'Italie une liberté pleine et entière nous paraît quelque peu compromise, loin de trouver un mot pour flétrir la conduite du Cabinet de Turin, semble au contraire lui donner toute son approbation. Nous ne doutons pas que la feuille ministérielle, qui prétend ne pas avoir eu connaissance des meetings tenus par l'association militante *le Peuple*, sur l'abolition de la conscription et des armées permanentes, n'eût éprouvé un véritable plaisir, si le gouvernement libéral de la Belgique avait osé interdire les meetings d'Anvers. C'est avec une profonde tristesse que ce cher journal se voit contraint de constater de temps en temps que le tripotage de ses maîtres a été si cruellement mis à découvert ; mais ne lui en déplaise, sa douleur n'est pas près de se calmer : le peuple belge qui, bien qu'on se plait à affirmer le contraire, ne possède pas encore toutes les libertés désirables se sent pourtant assez de vigueur dans l'âme et au besoin assez de force dans les bras pour conserver et faire respecter des droits et des franchises qu'il a su si vaillamment conquérir.

Voici la proclamation du comité révolutionnaire de Moscou que nous avons promise à nos lecteurs dans notre numéro précédent :

« Peuple russe,

» Il y a neuf mois que l'insurrection de la Pologne provequée par les actes arbitraires et les cruautés inouïes du gouvernement russe, a placé notre armée dans une condition impossible.

» Cette armée doit ou trahir son serment et se joindre aux Polonais ou continuer l'œuvre infâme du bourreau, et après avoir achevé le masacre, couvrir d'une honte éternelle le nom russe en nous montrant aux yeux de l'univers entier comme des sbires abjects et serviles dévoués aux sauvages caprices d'un Allemand, qui est notre czar.

» Tout cela vous le savez, frères ; mais tous vous ne connaissez pas quelle honte et quelle calamité attendent la nation russe, à cause de l'obstination insensée du gouvernement à maintenir, contre la justice et contre le bien de la Russie, ses violentes prétentions sur la Pologne, laquelle, de même quelle n'est point russe aujourd'hui, de même ne sera russe ni demain ni jamais.

» Elle ne sera jamais russe parce que l'idée de sa délivrance ne mourra point dans la nation polonaise tant qu'il y aura au nombre des vivants un seul de ses enfants. Et ceux de ces derniers que nous voyons sous les armes ont juré de ne pas les déposer tant qu'ils n'auront pas atteint leur but et qu'il restera un de leurs concitoyens debout.

» Pour eux il est beaucoup plus facile que nous ne pensons d'obtenir leur liberté.

» Plus facile, parce que tous sont pénétrés d'un profond patriotisme et qu'ils ont déjà opéré de tels miracles de courage et d'héroïsme que nous devons les admirer et nous prosterner devant eux.

» Plus facile encore, parce que ayant écrit sur leur drapeau : *Pour notre liberté et pour la vôtre* (russe), ils agissent autant en faveur d'eux-mêmes qu'en faveur de ceux qui aiment et veulent la liberté en Russie.

» Plus facile principalement, parce que les sympathies de toute l'Europe sont avec eux.

» Cette fois il n'est pas probable que ce sentiment de sympathie se borne à des paroles seulement, comme en 1831. L'Angleterre, la France, l'Italie, la libre Suisse, la Suède, et jusqu'à l'Autriche, se prononcent à l'envi en faveur du rétablissement de la Pologne, et elles ne se montrent pas éloignées de leur prêter leur concours armé.

» Toutes ces nations ont pris une attitude résolue, parce qu'elles sont profondément indignées que la Russie ait conclu clandestinement un traité offensif et défensif, non pas contre des ennemis extérieurs, mais pour la plus prompte extermination des Polonais.

» Un pareil fait est d'autant plus grave pour nous, que ce traité contient une condition secrète, en vertu de laquelle la *Prusse s'oblige à faire entrer ses troupes dans les provinces de la Russie*, dans le cas où un mouvement éclaterait pour la question des terres et pour la liberté (*Zemlia i volia*).

» Comme s'il ne lui suffisait pas d'avoir des employés allemands qui, depuis cent cinquante ans, volent, oppriment et ruinent la nation, le czar, en témoignage de sa souveraine clémence, *veut nous faire tâter aussi des baïonnettes prussiennes !*

» Il est superflu d'ajouter qu'en Prusse même l'opinion publique est profondément indignée contre une si honteuse convention.

» Mais là n'est pas toute notre infortune. Le plus grand malheur, c'est que, grâce à cette convention, la Russie se trouve à la veille d'une guerre, car en signant cette même convention, la Russie et la Prusse ont foulé aux pieds les traités ; et la France, l'Angleterre et l'Autriche sont prêtes à demander à la Russie le rétablissement de la Pologne.

» Si, par suite d'une guerre, la Russie est obligée de ré-

tablir la Pologne, alors, tant le gouvernement que le peuple russe auront perdu le mérite d'avoir ressuscité cette nation ; et au lieu d'avoir les Polonais pour amis et alliés, nous les aurons pour ennemis et ennemis voisins.

» Comme ils devront leur liberté non pas au peuple russe mais aux puissances occidentales, ils n'oublieront jamais que le peuple russe, ayant eu l'occasion de les assister, n'a pas su le faire, et a su, au contraire, continuer l'œuvre honteuse d'une exécrable boucherie.

» Ainsi, tant que durera cette boucherie, nous verrons durer aussi la guerre infâme qui attriste toute la Russie par les nouveaux impôts, par les recrutements et par d'autres mesures ruineuses ; et tout cela au moment où nous avons plus que jamais besoin de nous constituer dans notre propre maison.

» Peuple russe! pour éviter tous ces malheurs, nous devons, à l'unanimité et avec énergie, déclarer à notre gouvernement que nous ne voulons pas la continuation des massacres humains en Pologne. Nous devons déclarer hautement que *tous nous désirons le rétablissement immédiat de la Pologne, avec l'annexion — volontaire — de toutes les provinces occidentales*, si les habitants de ces provinces manifestent le désir de l'effectuer à la majorité des votes et non pas par le seul suffrage de la noblesse, comme on l'a pratiqué autrefois dans les provinces de la Lithuanie et de Podolie.

» La Russie ne perdra rien de sa grandeur et de sa puissance si la Pologne, que l'on maintient par violence, se sépare d'elle.

» Nous déclarons que nous ne voulons pas la guerre européenne, refusant notre assistance au gouvernement pour étouffer la révolution polonaise. Quand nous aurons résolu cette question suivant notre cœur et notre conscience, nous pourrons nous réunir en *assemblée nationale de toute la terre russe*, afin d'y traiter de notre principal programme, qui est celui de TERRE ET LIBERTÉ (*Zemlia i volia*).

» Moscou, 4/16 Février 1863. »

Enterrements civils.

Le dimanche 19 Avril, l'association l'*Affranchissement*, avec le concours de plusieurs personnes faisant partie d'autres associations philosophiques ou démocratiques, a procédé à l'enterrement d'un de ses membres, le citoyen Bruno Overcant, mort en libre penseur à l'âge de 70 ans.

Une foule composée d'environ un millier de personnes accompagna les restes du citoyen Overcant jusqu'au cimetière de la ville à St-Gilles, où eut lieu l'inhumation.

Deux discours furent prononcés sur sa tombe ; l'un en flamand par le citoyen Pellering qui retraça la vie laborieuse et pleine de vicissitudes de ce courageux vieillard ; l'autre en français par le citoyen Puraye qui manifesta, en quelques paroles, le désir de voir tous les libres penseurs renoncer aux cérémonies du culte, non seulement pour la mort et l'enterrement, mais encore pour leur mariage, pour la naissance de leurs enfants, en un mot dans toutes les circonstances de leur vie publique et privée.

Bruno Overcant était un de ces déshérités de la société, un de ces hommes sur l'existence desquels notre mauvaise organisation sociale pèse de tout son poids depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Soit qu'il ait dû la vie à quelque malheureuse femme du peuple que la misère aurait poussée à abandonner son enfant à la pitié des passants sur la voie publique, soit qu'il ait été le fruit des amours illégitimes de quelque grand de la terre ou de la séduction opérée au confessionnal par un de ces saints personnages qui font vœu de chasteté perpétuelle, Bruno Overcant ne sut jamais quels étaient les auteurs de ses jours : c'était un enfant trouvé.

Le petit infortuné fut recueilli par le clerc du village, et la femme de ce clerc lui tint lieu de mère ; philanthropie rare chez les gens d'église! Ces deux personnes furent ses premiers institeurs. Comme on le pense bien, cette éducation ne fut point exempte des préjugés dont le catholicisme empoisonne l'esprit de la jeunesse. Et voilà comment l'enfance de celui qui plus tard devait mourir en repoussant le prêtre, en abjurant la religion et en niant la divinité, s'écoula pour ainsi dire aux pieds des autels et sous l'œil de ceux qui se disent les ministres du Seigneur.

Cependant Bruno débarrassa de bonne heure son intelligence des superstitions religieuses qu'on lui avait inculquées. Quand il eut atteint l'adolescence, l'enfant trouvé devint apprenti forgeron, et bientôt l'apprenti devint ouvrier. Etant venu exercé sa profession à Bruxelles, Bruno Overcant, qui avait de l'instruction et encore plus de bon sens, et qui sentait d'ailleurs qu'il était martyr d'une organisation sociale vicieuse, ne tarda pas à venir renforcer les phalanges socialistes et à devenir l'un des membres les plus dévoués et les plus actifs de la démocratie militante. Il fut un de ceux qui organisèrent à Bruxelles, plusieurs années avant 48 les premiers meetings démocratiques qui eurent lieu en Belgique, meetings dont le retentissement fut si grand dans tous le pays et qui contribuèrent si puissamment à propager les principes républicains et à faire pénétrer dans les masses populaires les idées de réorganisation politique et de régénération sociale.

48 survint. Chacun sait que, dans notre libre Belgique, beaucoup de républicains payèrent alors par le cachot le crime d'avoir voulu l'affranchissement des prolétaires et d'avoir travaillé à l'avénement de la République démocratique et sociale : Bruno Overcant fut de ce nombre. Lui aussi, pour avoir trop ardemment aimé l'humanité et voulu établir parmi les hommes le bien-être et la fraternité, fut traduit devant les tribunaux et subit plusieurs mois de prison.

Ses vieux jours promettaient d'avoir un peu plus de tranquillité que ceux de sa jeunesse et de sa virilité. Son grand âge l'empêchant de pourvoir à ses besoins par le travail, il dut à la protection d'un de ses amis d'entrer à l'hospice des vieillards établi à Bruxelles, rue des Ursulines. Mais les tracas et les persécutions auxquels il fut en butte à cause de ses opinions rationalistes et démocratiques firent que cet asile de la vieillesse, où devraient régner la paix et le repos, fut encore pour lui un lieu de souffrance et de tourments.

Inouïs sont les efforts qui furent faits pour le ramener dans le giron de l'Eglise. Promesses, séductions, exhortations, prières, menaces, tout fut mis en œuvre ; le vieillard resta inébranlable. Voyant la fermeté de son caractère et n'espérant plus le fléchir par la persuasion ni par la crainte, la gent dévote se vengea en l'accablant de tous les outrages, en l'abreuvant de toutes les amertûmes.

Cependant, durant sa dernière maladie un suprême effort fut tenté pour opérer sa conversation au catholicisme ; mais prévoyant sa mort prochaine et désirant terminer en paix son existence, il se retira de l'hospice et vint se refugier auprès de l'une de ses filles. Deux ou trois jours après il rendit le dernier soupir au milieu des siens, loin des cagots et des prêtres.

Si la vie d'Overcant fut orageuse, sa mort fut calme et douce : son cœur n'était pas rongé par les remords et son esprit n'était pas troublé par l'effrayante chimère d'une vie future où un Dieu vindicatif prépare des châtiments à ceux qui n'ont pas voulu soumettre leur raison aux dogmes stupides de la religion. Il mourut avec la conscience du devoir accompli, avec la conviction d'avoir travaillé au bonheur de ses frères, avec l'espoir dans le règne prochain de la Justice et de l'Egalité parmi les hommes, et avec la certitude que son âme, comme son corps, allait retourner dans le sein de l'immense Nature, mère de tous les êtres, de qui tout sort et dans qui tout rentre.

Quand on compare la carrière si longue et si douloureuse, parcourue par Overcant, avec sa fin si paisible et si sereine, on peut dire sans exagération que le jour de sa mort fut un des plus beaux jours de sa vie. C'est ici le cas de s'écrier avec Proudhon : Combien cette mort d'un libre penseur diffère de celle du chrétien, entouré de cierges, de crucifix, d'eau bénite ; à qui le confesseur parle des jugements de Dieu, que l'on frotte d'huiles saintes, qu'on accable d'exorcismes, comme si, au seuil de la tombe, commençait le supplice du réprouvé!

Le régime industriel en vogue aujourd'hui est celui de l'isolement, de la concurrence, du salariat ; il engendre l'asservissement du travailleur, le paupérisme, la dégradation morale et physique de l'espèce humaine ; il faut y substituer le régime du travail par association et solidariser ensuite entre elles toutes ces associations de travailleurs. Notre régime commercial est également celui de la concurrence et de l'exploitation du consommateur-producteur ; il engendre la falsification des denrées, les vols sur le poids et la mesure, le renchérissement du prix des marchandises et enfin l'appauvrissement des producteurs au profit des des boutiquiers, des marchands et autres intermédiaires entre la production et la consommation ; il faut y substituer le commerce par association, c'est à dire le commerce par les producteurs associés de manière à éviter les intermédiaires, et solidariser ensuite ces diverses associations commerciales.

C'est donc par l'association et la solidarisation des intérêts que l'ouvrier, le véritable producteur, pourra un jour s'affranchir de l'exploitation des détenteurs du capital comme du rançonnement des intermédiaires commerciaux.

Telle est la vérité sur laquelle tous les socialistes sont d'accord ; tel est le fond de tous les plans d'organisation sociale tracés par Saint-Simon, Owen, Fourier, Pierre Leroux, Cabet, Villegardelle, Louis Blanc, en un mot par tous les réformateurs sociaux. Un point commun relie toutes les écoles du Socialisme : c'est le principe de solidarité, l'idée d'association.

Mais pour que ces transformations dans le double domaine du commerce et de l'industrie soient possibles, et surtout pour qu'elles soient efficaces et durables, il faut que l'esprit d'association se vulgarise, il faut que la solidarité entre dans les mœurs, il faut que le peuple apprenne à se servir de l'association et acquière la pratique de la solidarité. Ce n'est qu'après s'être servi quelques temps d'un instrument que l'ouvrier apprend à le manier, et ce n'est que lorsqu'il sait parfaitement manier l'outil que l'ouvrier peut produire des chefs-d'œuvre. Il en est ainsi de l'association. L'association est l'instrument de l'amélioration sociale, c'est l'outil au moyen duquel le peuple doit travailler au grand œuvre de son bien-être moral et matériel.

C'est pourquoi les sociétés de Secours mutuels, de Maintien de prix, etc., quoique souvent leur organisation laisse beaucoup à désirer, nous semblent être une bonne école pour enseigner au peuple la pratique de l'association. Nous considérons les associations de ce genre comme le point de départ de l'organisation nouvelle que nous voulons pour la société humaine, ou plutôt comme une transition entre la vieille organisation et la nouvelle.

En d'autres termes, le mutualisme et le garantisme ne sont qu'une étappe pour arriver au socialisme.

Voilà pourquoi nous approuvons en principe toutes les associations ouvrières constituées dans le but d'améliorer la condition des prolétaires, et nous applaudissons à tous les nouveaux efforts tentés par les travailleurs pour établir entre eux des droits et des devoirs mutuels, et pour nouer plus fort le lien de la solidarité ; nous y applaudissons, quand même cette mutualité ne s'établirait que sur certains points, et quand même cette solidarité ne serait pas la plus étroite possible.

Dans nos précédents numéros, nous avons parlé des associations des ouvriers-typographes de Bruxelles. En dernier lieu, nous avons reproduit deux discours prononcés dans un banquet

typographique. l'un par le citoyen Poortman, président des Imprimeurs, l'autre par le citoyen Vanderslaghmolen, président des Compositeurs. Dans le premier de ces discours, il est parlé d'un discours prononcé antérieurement par le citoyen Poortman, dans un banquet où se trouvaient réunis seulement les ouvriers imprimeurs. Nous croyons être utile à la cause de l'*association*, en donnant à ce discours une place dans nos colonnes. Le voici :

« Compagnons,

Comme président de l'Association libre des imprimeurs typographes de Bruxelles, je croirais manquer aux devoirs que m'imposent cette qualité, si je laissais échapper une seule occasion de vous rappeler ce que les associés se doivent les uns envers les autres, pour que tous, d'un commun accord, nous puissions arriver à nous assurer, dans le présent et dans l'avenir surtout, toute la satisfaction que méritent ceux qui vouent leur existence au travail.

Je ne chercherai pas à vous faire un brillant discours, ce qui du reste serait au-dessus de mes forces: pour nous, ouvriers, qui n'avons pas eu le bonheur de pouvoir fréquenter les écoles, se serait une prétention tout-à-fait déplacée que de le tenter; aussi, compagnons, je vais m'efforcer de m'expliquer de mon mieux afin que chacun de vous puisse bien se pénétrer des choses qui, dans ma conviction sincère, doivent vous être dites :

En fondant notre association, nous avons entendu créer une organisation qui nous permit tout d'abord de réaliser la belle devise de notre pays : *L'Union fait la force.*

Par l'union, nous avons été en mesure, conformément aux prescriptions de la loi et de notre pacte fondamental, de résister aux exigences de certains patrons qui, nonobstant le renchérissement constant de toutes les choses les plus indispensables à la vie et malgré la modicité du prix du travail, voulaient encore diminuer le salaire. S'il nous est permis de leur faire sentir ici l'indifférence que nous professons à leur égard, il nous sera aussi permis par la même occasion, de rendre hommage aux patrons qui, tout en voulant faire leurs affaires ont compris la nécessité de laisser à l'ouvrier le droit de faire aussi les siennes.

Honneur à ceux-là !

Par l'union, nous sommes parvenus à assurer, en cas de chômage, un secours qui, je le crois fermement, pourra, sous peu, être porté à un taux plus élevé, afin de rendre moins durs ces pénibles et malheureux moments d'inaction forcée.

Disons un mot maintenant quant au nombre d'hommes qui exercent notre branche d'industrie : Ce nombre, compagnons, doit être limité, si nous voulons que notre association porte des fruits. Ce que je dis est tellement vrai, que le gouvernement, lorsqu'il s'est vu daus la nécessité de supprimer, au nom de l'équité, le droit de la contrefaçon, a cherché à caser plusieurs d'entre les typographes qui s'étaient plaints du dommage que leur causait cette mesure. Les pressiers, vous ne devez pas l'ignorer, tout en tombant sous le tort qu'a causé à la typographie belge la loi dont je viens de vous parler, ont encore un autre sujet de crainte :

En effet, ne voyons-nous pas chaque jour les presses mécaniques prendre place dans nos ateliers? Eh bien! chacune d'elles ne vient-elle pas vous dire : *Plus de travail avec moins de bras!*

Donc, si vous voulez que notre association devienne quelque chose de salutaire pour ses membres, il faut par tous les moyens possibles, au lieu de faire des apprentis, que ceux qui se sentent des dispositions et des capacités pour pouvoir entreprendre d'autres fonctions, le fassent afin de diminuer le nombre des bras inoccupés. Retenez bien qu'une marchandise trop offerte doit baisser de prix.

Je termine en vous faisant remarqner que des réunions fraternelles comme celle-ci sont faites pour m'assurer de la concorde qui doit toujours régner entre nous et garantir la prospérité de notre entreprise toute d'humanité.

Je bois à la bonne entente entre le Capital et le Travail! en attendant qu'un avenir meilleur affranchisse complètement l'exploité. Je bois aussi à la fédération prochaine de toutes les sociétés typographiques. »

ÉCOLE LIBRE,

Dirigée par V. Vuilmet.

Le temps dans lequel nous vivons;

Les idées de rénovation qui agitent le monde;

L'ignorance qui plane encore sur le plus grand nombre, c'est à dire sur les classes laborieuses;

Les efforts continus d'hommes qui, contre le courant par lequel ils sont entrainés, tentent de nous ramener vers un passé désormais impossible :

Tout me porte à croire que le moment est opportun pour fonder une école qui réponde aux exigences du moment comme aux vœux des familles.

Enseigner toutes les sciences utiles aux hommes, retremper la jeunesse des principes moraux que l'ignorance lui fait perdre, tel est le but que je me suis proposé.

Arrière donc toutes les fantasmagories et les préjugés qui hébètent l'homme et l'énervent! Au loin cette lèpre qui ronge le cœur des sociétés et qui avec des êtres raisonnables n'a jamais su faire que des machines!

Non point que je veuille imposer mes idées anti-religieuses et philosophiques à qui que ce soit : je laisse aux parents le soin de faire à leurs enfants telle éducation religieuse qu'il leur plaira.

En conséquence, mon école est ouverte aux catholiques et aux protestants, comme aux israélites et aux libres penseurs. Tous y trouveront les mêmes droits et la même protection.

Distribution du temps.

Lecture et écriture.
Principes de la langue française et narrations.
Arithmétique et système métrique.
Géométrie, dessin linéaire.
Histoire ancienne et moderne.
Géographie générale.
Tenue des livres en différentes parties.
Dissertations cosmographiques et scientifiques.
Leçons particulières pour les ouvriers à 8 heures du soir.

La rétribution scolaire est payable par mois et par anticipation comme suit :

Cours supérieur . . .	Fr.	4 00
Cours moyen	»	3 00
Cours préparatoire. . .	»	2 00
Par leçon	»	50

Parmi les personnes qui me connaissent, je suis convaincu que peu me feront défaut et qu'elles seront un exemple pour celles qui ne me connaissent point. Pour ce qui est de ces dernières, l'avenir me fera connaître.

Dans l'attente que vous voudrez bien m'honorer de votre confiance, agréez, M., mes salutations respectueuses. VUILMET.

Bruxelles, le 8 Mai 1863.

LE CHANT DES PROLÉTAIRES.

Air du *Chant des paysans*, de Pierre Dupont.

Comblant nos espérances,
Toi qu'on vit poindre en Février,
Viens finir nos souffrances,
République de l'ouvrier! (*bis.*)

Du passé perçant les nuages,
Quand nous suivons d'un œil hagard
Nôtre race à travers les âges,
Les pleurs mouillent notre regard.
Toujours des souffrances sans nombre!
Entassant malheurs sur malheurs,
O peuple, notre histoire sombre
N'est qu'un long tissu de douleurs.

Aux temps primitifs que l'on vante,
Le servage était notre lot.
Hélas! de l'époque suivante
L'histoire n'est plus qu'un sanglot.
Esclaves rivés à la chaine
Par la gloire des conquérants,
Notre sang engraissait l'arène
Et notre sueur les tyrans.

Après, travailleurs, vile plèbe,
L'esclavage changea de peau;
Et, serfs attachés à la glèbe,
L'on nous compta comme un troupeau.
Alors à des désirs infâmes
Qui, jaloux de son seul bonheur,
Ne livrait pas filles et femmes,
Mourait sous le fouet du seigneur.

Aux siecles suivants, prolétaires,
Nous fumes appelés vassaux.
Mais rien n'amoindrit nos misères,
Les ans passaient et non les maux.
Toujours sous la verge d'un maitre
Nous courbions notre dos sanglant.
Toujours la vermine du prêtre,
Hideuse, rongeait notre flanc.

Aujourd'hui que des vieilles castes
Les jeunes peuples sont purgés
Et que d'ardents iconoclastes
Démolissent les préjugés,
Pour nous il est d'autres entraves;
Notre sort n'est pas moins fatal :
Des nobles nous étions esclaves,
Nous le sommes du capital.

Mais voici l'heure solennelle.
Il faut, unissant nos efforts,
Dans la lutte immense et mortelle
Prendre le géant corps à corps.
A l'œuvre donc, jeunes phalanges,
Cœurs qu'enflamme la liberté,
Et débarrassons de ses langes
La nouvelle société!

FÉLIX FRENAY, (ouvrier doreur)

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Le comité de l'Association convoque tous les sociétaires à une ASSEMBLEE GENERALE qui aura lieu le dimanche, 24 Mai, à 9 heures du soir, au local de la Société, à la Maison des Tanneurs, Grand'-Place.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE, RUE DES ALEXIENS, 13.

LE PROGRÈS,

POÈME EN QUATRE CHANTS,

Dédié aux Artisans de la Presse par PROSPER VOGLET.

Cet ouvrage paraitra en 4 livraisons à 25 centimes chacune pour les souscripteurs. — Chaque livraison contiendra environ 1000 vers.

Numéro 25. 2me Année. 4 Juin 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS. 12.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSURRECTION POLONAISE

Les souscriptions seront enregistrées par les journaux UYLENSPIEGEL et la TRIBUNE DU PEUPLE.

LISTE No 22.

Collecte du lundi 20 avril (Maison des Brasseurs).	10	06
Corneille, P., ouvrier	1	00
Joseph Voglet, ouvrier.		10
Loriaux, prolétaire.	1	00
Désiré Brismée	1	00
Borckmans père, ouvrier		25
Luytgarens, L.	1	00
Farin.	1	00
Malenfant, bottier	1	00
Vuilmet, V., ouvrier		50
Adam, ouvrier		50
Maetens, teinturier.		50
Deldime Fr., ouvrier		50
Varvenne ouvrier		50
Dugeux, menuisier.		50
Spehl, horloger		50
Maillet, ouvrier.		50
Un lieutenant.		10
C. P., typographe		25
Staadge, menuisier.		25
Frenay, doreur		25
C. Lemonnier, homme de lettres	1	00
Bonnefoy, artiste	5	00
Evrard, de Louvain.	5	00
Vandercoilde, ouvrier chapelier.	1	00
C. V., étudiant	2	50
L. Laberre, homme de lettres	1	00
Jules Hardy, industriel	5	00
Grognier-Quélus	5	00
Vanpéteghem, graveur	3	00
Martin, artiste	10	00
Rédaction du journal l'*Uylenspiegel*	20	00
Total	79	66

Le montant de cette souscription sera envoyé directement au comité démocratique délégué à Londres par le gouvernement provisoire de la Pologne.

Nous publierons les autres listes lorsqu'elles nous rentreront.

Bruxelles, le 3 Juin 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Nous ne saurions dire au juste quel sera le temps qui doit s'écouler entre les efforts suprêmes que vont encore faire les puissances occidentales pour tenter de résoudre la question polonaise par la diplomatie, et le premier coup de canon qui doit ébranler le sol européen et donner le signal de la ruine et du deuil dont (comme sous l'empire de de l'ogre de Corse) les populations vont encore une fois être frappées. Mais nous avons la certitude que ce laps de temps ne saurait être bien long. D'après l'aveu des ministres anglais eux-mêmes la guerre est devenue inévitable. D'abord, parce que les propositions albiono-gauloise, auxquelles l'Autriche ne s'est associée qu'après bien d'indécisions, sont innacceptables par la Russie, par la raison que cette puissance ne considérera jamais comme belligérant un peuple qu'elle croit devoir lui être soumis et qui par conséquent n'est à ses yeux qu'un peuple de rebelles qu'elle espère châtier tôt ou tard. Ensuite, parce que malgré les allégations des journaux russes, le progrès de l'insurrection en Pologne est un fait que personne en Europe ne nie.

Une autre raison qui ne permet plus d'espérer de terminer pacifiquement le conflit européen qui surgit des événements de Pologne, c'est qu'il est un peu de l'intérêt de tout le monde de faire la guerre.

En Angleterre on la désire, parce qu'on se sent plus fort qu'aux jours de la guerre de Crimée, parce qu'on dispose aujourd'hui d'une marine qui pourrait faire oublier à Cronstadt la triste conquête de Bomarsund. On désire encore la guerre parce qu'on voudrait y engager la France dans le but d'intervenir seul dans la question américaine ; à ce sujet, disons en passant, que lord Roebuck a fait tout récemment à la Chambre des Communes une proposition tendant à engager les puissances européennes à reconnaître l'indépendance des Etats Confédérés.

En France, dans les hautes régions gouvernementales, on ne demande pas mieux que de se battre, d'autant mieux que l'on va être privé des discussions soulevées par la lutte électorale pour cacher un peu le mauvais effet que doivent produire sur l'opinion publique les nouvelles défaites que l'on vient d'essuyer au Mexique. Une bonne petite victoire remportée sur les bords de la Vistule ou dans les plaines de la Lithuanie aurait la vertu d'effacer un peu la tâche que Juarès et ses républicains viennent d'imprimer au front de l'empire à Puebla et de relever le prestige du nouveau *grand homme*.

L'Autriche non plus n'est pas insensible à la guerre. Si dans la mêlée la Pologne venait à se reconstituer, l'Autriche perdrait incontestablement la Gallicie, mais le gouvernement de Hapsbourg sait fort bien qu'il faudrait qu'on l'indemnisât. D'ailleurs, il exigerait de l'Europe, en retour du sacrifice à lui imposé par les événements, que l'on consolidât sa domination en Vénitie. Et qui nous dira que l'Autriche n'a pas l'espoir qu'à la suite d'une guerre européenne, elle pourrait rentrer dans ses anciennes possessions en Italie et voir se déchirer le traité de Zurich comme l'ont été ceux de Campo-Formio et de Vienne.

La Russie s'attend à la guerre et s'y prépare activement. Déjà les 3me bataillons des régiments de la garde viennent d'être mis sur le pied de guerre. Des 4mes bataillons vont être formés et serviront de réserve. Dans tous les arsenaux comme dans toutes les forteresses de l'empire règne une activité qui n'a pas encore eu d'exemple dans ce pays.

Cependant le gouvernement russe ne nous paraît pas devoir être sans inquiétude. La Finlande s'agite et semble attendre un moment propice pour se jeter dans les bras de la Suède. La plus grande fermentation règne à Pétersbourg. La semaine dernière, plus de cent personnes ont été arrêtées. Depuis, de nombreuses arrestations sont opérées toutes les nuits, car il paraît que c'est à l'instar de Décembre qu'on agit dans la capitale des czars.

Ce qui donne lieu aux ébats extraordinaires que se permet la police moscovite, c'est un attentat aux jours du czar, attentat qui vient d'être jugé par la haute cour de justice. Quatre jeunes gens étaient impliqués dans l'affaire ; les deux premiers, reconnus les auteurs de cet attentat, ont été condamnés à la pendaison ; les deux autres se sont vus condamner aux travaux forcés à perpétuité, pour ne point avoir dénoncé leurs amis dont ils connaissaient les projets. Le czar, en face de l'effervescence populaire qui règne par toute la Russie, a cru devoir commuer la peine des deux premiers jeunes gens aux travaux forcés à perpétuité et celle des deux seconds à 5 ans de travaux forcés.

L'insurrection qui, comme on le sait, étend ses ramifications jusqu'au sein même de l'empire russe, vient de se manifester à Kerson et à Odessa. Dans cette dernière ville, plusieurs grands établissements appartenant à l'Etat, entre autres les vastes bâtiments consacrés au thélégraphe, ont été incendiés par les insurgés.

La Podolie, la Volhynie et l'Ukraine peuvent être regardées comme ne faisant plus partie de l'empire. Dans presque toutes les villes de ces trois provinces, les administrations russes ont été remplacées par des administrations désignées par le gouvernement national de Pologne. La principale cause qui a déterminé le mouvement insurrectionnel dans les provinces russes et surtout dans l'Ukraine, c'est la promesse que leur a faite le gouvernement national polonais de les laisser libres ou de se joindre à la Pologne ou de conserver leur autonomie en se choisissant un gouvernement selon leur gré, ou de rester unies à la Russie au cas où celle-ci parviendrait à se donner un gouvernement selon ses vœux.

Les insurgés de la Podolie, se sont, dit-on, emparé de la forteresse de Kamieniec, où ils auraient trouvé un immense approvisionnement d'armes, de munitions et de vivres. Si cette nouvelle se confirme l'insurrection ne saurait désormais plus être battue dans cette province à moins qu'elle ne le fût partout aillleurs, car la forteresse de Kamieniec offre, tant par la multiplicité des forts déta-

chés qui la protègent que par sa position topographique, des moyens de défenses peu communs.

Dans quelques districts de la Volhynie qui ne sont pas encore acquis à l'insurrection, les soldats russes, déguisés en *rasskolnincks* (on désigne ainsi les fanatiques russes), se livrent à des actes d'une férocité vraiment raffinée ; ils s'introduisent à petit bruit dans les habitations des paysans sous prétexte de les engager à prendre part au mouvement ; et quand ces malheureux croient avoir devant eux des libérateurs avec lesquels ils vont sympathiser, ils se voient tout-à-coup pris à la gorge par un nœud coulant qui opère immédiatement la transgulation.

La fureur de la soldatesque conserve toujours son même degré d'intensité en Pologne. Voici à ce sujet ce que nous lisons dans la *Cloche*, traduction du journal russe le *Kolokol* :

« On écrit de Varsovie : L'autorité supérieure est effrayée elle-même des excès que commettent nos soldats et elle a recours aux menaces et aux punitions les plus sévères pour arrêter les violences, le pillage et les meurtres, mais ses efforts ont été inutiles jusqu'à ce jour. Non seulement les soldats n'obéissent pas, mais encore ils menacent de leurs baïonnettes les officiers qui s'efforcent de les retenir. Ils se battent mal. Ils font le coup de fusil tant bien que mal à une distance éloignée ; mais comme les Polonais, ayant peu de poudre, ménagent leurs décharges et attaquent de suite à coups de faux, les soldats russes se dispersent dans les campagnes où ils pillent et tuent tout le monde sans distinction. »

Cependant, grâce à l'active propagande qui se fait dans l'armée russe tant par les nombreuses proclamations des comités insurrectionnels que par le travail incessant auquel se livrent bon nombre d'officiers qui ont pris à cœur la cause de la Révolution, nous devons constater que chaque jour est signalé par de nouvelles désertions. Des détachements tout entier passent aux Polonais. Tantôt, c'est sur le champ de bataille que l'on voit des compagnies russes tourner leurs armes contre les oppresseurs au cri de : *la terre et la liberté !* Tantôt, c'est des garnisons où ils sont consignés que des centaines de soldats russes vont rejoindre les insurgés dans les forêts.

Le corps insurgé dont nous avons parlé dans notre précédent numéro et qui a quitté ses garnisons du Caucase pour marcher au secours des Polonais, se trouve actuellement à quelque étappes d'Odessa. Le gouvernement est en proie aux plus vives alarmes.

Bien que les communications ne soient pas encore établies entre tous les corps qui agissent en Pologne, la bonne organisation, première condition de réussite en révolution, ne cesse de progresser. A la nouvelle loi que le gouvernement russe vient de promulguer concernant les impôts, le gouvernement national répond par un décrét qui défend à tout huissier ou à tout percepteur de se charger de l'exécution de cette loi. Tous ceux, ajoute la circulaire adressée de Varsovie jusqu'aux villes les plus reculées dé l'ancienne Pologne, tous ceux qu'on prendrait en flagrant délit seraient soumis à des peines sévères.

Aussi, Constantin se voit-il forcé, pour mettre sa loi en vigueur, de faire entourer ses agents de bonne escorte, et encore ne parvient-il que difficilement à faire payer ceux qui ne se sentent pas tout-à-fait à l'abri de ses violences.

Le général Berg vient d'arriver à Varsovie. Ce moderne Han d'Islande, qui aurait voulu naguère que l'on chassât tous les Polonais dans une forêt et que l'on y mît le feu, vient, dit-on, de proposer à Constantin et Wielopolski de provoquer un soulèvement général dans cette ville, puis de la bombarder sans quartier. Ce terrible exemple, dit le général exterminateur, fera incontestablement rendre gorge aux rebelles, et nous ne tarderons pas de les voir, dociles et soumis, venir nous demander la paix et accepter humblement les conditions qu'il nous plaira de leur imposer.

D'après l'aveu des journaux russes, malgré les mesures prises par le gouvernement pour arrêter au passage les nombreux convois d'armes expédiés aux Polonais par l'étranger, quarante sur cent parviennent encore à leur destination. Que cette perte ne nous décourage point, ô prolétaires. Celui qui n'a qu'une obole à jeter dans l'escarcelle de la Révolution sait au moins que les deux cinquièmes de cette obole servent à la destruction de la plus injuste, de la plus dure, de la plus cruelle oppression qui fut jamais.

Nous apprenons à l'instant que le gouvernement russe, voulant cacher à l'Europe l'intensité du mouvement insurrectionnel qui se produit dans les provinces méridionales vient d'interrompre le jeu de la télégraphie privée dans cette partie de l'empire. On se rappelle qu'il y a un an le Cabinet de Pétersbourg a recouru aux mêmes moyens pour dérober autant que possible à la connaissance de l'étranger les graves événements qui se passaient dans cette ville.

L'incident qui s'est produit entre la Chambre des députés et le Cabinet de Berlin, vient d'entrer dans une nouvelle phase. Après bien des pourparlers entre la Chambre et Guillaume, ce monsieur, qui persiste à soutenir ses ministres, vient d'envoyer pour toute réponse à l'adresse des représentants un message au président, par lequel message il lui est signifié de suspéndre les séances de la Chambre jusqu'à nouvel ordre. Cette suspension est d'autant plus inopportune, que par rapport au conflit qui vient de se produire le budget militaire de 1863 n'a été ni voté ni même discuté. Beaucoup de membres de la Chambre on protesté contre le message royal ; mais d'après l'avis de quelques membres de l'extrême gauche, cette assemblée s'est séparée en décidant à l'unanimité qu'elle ne se réunirait que sous un autre ministère. Dans l'appréhension de la prochaine dissolution de la Chambre, de nombreux corps électoraux lui ont envoyé des adresses. A la date du 29 mai, dit la *Gazette de la Croix*, la Chambre avait reçu déjà 326 adresses d'adhésion à l'acte qu'elle venait de poser et 89 prenant la défense du ministère.

D'après plusieurs feuilles italiennes, Garibaldi aurait manifesté au gouvernement national de Pologne l'intention de venir prendre place dans les rangs de l'insurrection. Ce gouvernement aurait engagé l'illustre général à renoncer à ce projet. La présence de Garibaldi en Pologne pourrait froisser les susceptibilités de l'Autriche, et le temps de se brouiller avec elle n'est pas encore venu pour les Polonais. On assure pourtant que le solitaire de Caprera, de concert avec plusieurs de ses officiers, organise dans quelque port de la Péninsule un vaste convoi d'armes et de munitions de guerre. Ce convoi, composé de plusieurs bâtiments, transportera également 400 anciens garibaldiens qui veulent à l'exemple du colonel Nullo aller mourir sous les balles russes pour la cause de la liberté.

Le désordre et l'anarchie règnent parmi les Hellènes. Les ministères, qui changent presque à chaque lune, sont impuissants à rétablir la tranquillités et réclament à grands cris l'occupation militaires par une des puissances protectrices. Nous ne devinons pas quelle peut-être la cause du mécontentement des Grecs. Ce que nous savons, c'est qu'ils s'en prennent principalement aux étrangers. En attendant, Georges-Guillaume paraît peut pressé d'aller prendre possession du trône occupé naguère par le fuyard Othon. Aurait-il peur par hasard de n'avoir pas le temps de s'enfuir ?

LA MAIN-MORTE.

Amis,

Les sinistres commerciaux se succèdent sans interruption ; la corruption, les fraudes pieuses, le vol sacro-saint sont à l'ordre du jour plus que jamais ; la misère des prolétaires augmente à vue d'œil. Réunissons-nous : le jour de l'expiation, la lutte suprême, la catastrophe finale s'approchent.

Ceignons nos reins.

Le monstre infâme que doit frapper notre bras vengeur armé du glaive, ce monstre, amis, qui n'a que trop longtemps bu nos sueurs, notre sang et broye nos chairs, c'est l'infernale MAIN-MORTE.

Nous serons sans pitié pour elle, comme pour nous elle a été sans miséricorde.

A la rage insensée, à l'impudente provocation d'un jésuite enfarineur et mitré (1), nous répondrons par notre cri de guerre : *A bas le droit divin ! à bas les couvents ! Périsse la main-morte !*

En attendant que l'aube de justice se lève, et afin que la haine publique surexcitée laisse un libre cours à notre légitime vengeance, prouvons à tous que notre cause est juste et sacrée ; prouvons que si l'on n'y porte bientôt le fer et le feu, la hideuse plaie sociale qui nous ronge, d'incurable deviendra rapidement mortelle.

Tous les hommes intelligents, les meilleurs esprits reconnaissent avec nous que la main-morte soustrait à la circulation — source de vie pour le prolétaire — de nombreuses, d'immenses richesses ; tous disent qu'il importe de laisser les forces de la société *aux mains des travailleurs* pour en obtenir plus de produits ; tous déclarent que l'immobilisation envahissante des propriétés foncières est une lèpre qui dévorera le pays, si l'on n'y oppose immédiatement les plus énergiques remèdes.

Citons l'opinion de ces hommes courageux que nous considérons désormais comme nos amis, et auxquels nous vouerons le plus sympathique et le plus profond dévouement, s'ils continuent à travailler à notre émancipation morale et intellectuelle et à *l'apaisement de nos souffrances, sous l'arbre de la liberté*.

Si les limites restreintes de notre *Tribune* ne s'y opposaient, nous serions heureux de publier en première ligne dans nos colonnes les admirables lettres que M. le professeur Laurent, de l'université de Gand, adresse à un ancien ministre de la justice, transfuge libéral, aujourd'hui *progressiste catholique*.

Nous recommandons vivement à nos amis, la lecture de ces lettres auxquelles certains journaux libéraux, lâches, intéressés ou rancuneux, refusent leur publicité, et contre lesquelles les catholiques ont ourdi la conspiration du silence. Les traits acérés du puissant et redoutable athlète font à l'ultramontanisme des blessures trop profondes pour qu'elles ne deviennent point mortelles.

Honneur et reconnaissance à l'infatigable lutteur, à l'énergique écrivain.

Un autre lutteur, non moins terrible pour nos ennemis, vient d'entrer en lice, comme premier exploit, il a cloué au front d'un rénégat un écriteau infamant où brillent sinistrement ces mots : *immoralité politique*. Vengeur de la conscience violée, reçois ici nos remerciements.

Cette dette du cœur payée entrons en matière.

Dans un discours prononcé à la Chambre des représentants le 13 mars dernier, à l'occasion de la discussion du budget de la justice, M. Ernest Vandenpeereboom définissait ainsi la main-morte : (2)

« Savez-vous à quoi il faut la comparer ? Il faut dire que la main-morte est le chiendent dans le champ le plus fertile, et il aura bientôt rendu cette terre complètement inféconde et incapable de produire encore aucun fruit. Laissez la main-morte s'implanter en Belgique, dans notre pays si prospère, et bientôt la Belgique subira le même sort que l'Espagne et l'Italie. L'Espagne et l'Italie ne se sont sauvées que par la confiscation des biens du clergé et des couvents..... Je le dis hautement, je n'ai qu'un regret c'est que ma parole ne soit pas assez forte, c'est que mon autorité ne soit pas assez puissante pour poursuivre cette *main-morte clandestine et maudite*, pour poursuivre cette *vieille cause de la ruine des familles et des nations*, pour poursuivre cet abus, *vieux brandon de discorde*, jusqu'à ce qu'ils aient disparu de notre heureuse, de notre progressive Belgique..... J'ai assez de confiance dans mes amis qui sont au pouvoir pour leur dire : vous avez fait des réformes critiquées par nos adversaires et approuvées par nous ; *veillez au mal que je vous signale*, qui est déjà connu ; *il fait des progrès immenses*, et c'est pour cela que je le signale à la chambre. »

A ceux qui voudraient approfondir les caractères de la main-morte et s'édifier sur ses prétentions actuelles, nous leur dirons de lire attentivement ce discours et celui prononcé le même jour par le ministre des finances.

Parlant de ces prétentions, M. Frère-Orban disait avec une profonde vérité : « Il se révèle une tendance naturelle, constante de la part des corps religieux, à se soustraire à la loi commune, à se mettre au dessus de la loi..... Ce que je tiens à constater surtout, c'est que les anciennes prétentions de la droite en matière de fondations (lisez : main-morte), prétentions que l'on avait quelque raison de croire aban-

(1) Le dernier mandement de l'évêque Malou est une nouvelle preuve de la profonde reconnaissance qu'éprouvent ces saltimbanques tonsurés, pour l'augmentation de traitement qu'on leur a si niaisement accordée. Il est dur de payer les verges qui servent à vous battre.

(2) Annales parlementaires, pages 562, 563 et 564.

données et oubliées, renaissent aujourd'hui plus vivaces, plus exigeantes que jamais..... Je constate enfin que ni les discussions solennelles du Congrès national ni la profonde émotion du pays, devant laquelle on a dû reculer lorsqu'on a voulu ériger l'université catholique en corporation ; ni l'émotion plus profonde encore qui s'est produite lorsque le projet de 1857 a été soumis aux délibérations de la Chambre, je constate, dis-je, que rien de tout cela n'a éclairé le parti catholique ; il a toujours les mêmes idées, les mêmes prétentions ; il se réserve toujours d'essayer d'infliger quelque jour au pays ces mêmes lois que le pays jusqu'à présent a invariablement et énergiquement repoussées. Telle est donc la signification de votre grief et *le pays ne l'oubliera pas.* »

Le 17 mars, le ministre de la justice disait : « Il est évident, il est incontestable que tous ces couvents (700 à 800 en Belgique !) tendent à obtenir la personnification civile ; car tous les moyens indirects employés pour arriver à ce résultat le prouvent..... Vous ne pouvez contester que si vous aviez aujourd'hui les moyens d'arriver à la personnification civile, la main-morte serait introduite en Belgique sur la plus vaste échelle. Vous auriez certainement 700 à 800 couvents qui seraient de nouveau constitués comme dans l'ancien temps. »

Ce qui veut dire que 700 ou 800 couvents peuplés de fainéants, de parasites vivent aujourd'hui clandestinement aux dépens des travailleurs, des producteurs, et ruinent la nation et les familles.

Voici un des mille moyens employés par les tartuffes cléricaux pour se soustraire à la loi commune, pour frauder l'impôt et spolier les familles, en attendant que la personnification civile soit acquise à leurs communautés.

Un arrêté royal du 29 avril 1857 avait autorisé les hospices de Louvain à vendre de gré à gré, à Me Vanbockel, notaire en la dite ville, *ou à la personne à désigner par lui*, moyennant la somme de 16,000 francs, la chapelle Sainte-Barbe et deux maisons y attenantes, sises rue de Ste-Barbe à Louvain.

L'autorisation royale donnée, Me Vanbockel réclama l'inscription de ces propriétés au nom des sept jésuites suivants : 1° Charles-Henri Van Cauwelaert, 2° Remy-François-Sulpice Debuck, 3° Edouard-Joseph-Jean Heyvaert, 4° Auguste-Jean Joseph Gonthyn, 5° Henri-Jean-Joseph Degroote, 6° Charles-François-Pierre-Désiré de Ponaranda, et 7° Joseph Jean-Marie Janssens.

Une clause de cet acte portait que la vente était faite au profit du *dernier vivant* des sept jésuites, « de manière que le dernier vivant des susnommés est et sera *seul et vrai propriétaire* des immeubles ci après désignés, de leurs ap et dépendances, ainsi que de tous agrandissements et constructions nouvelles qui pourront y être faits, de quelque nature qu'ils puissent être, sans que le dit dernier vivant puisse jamais être tenu de ce chef de payer quoi que ce soit, ou d'indemniser les héritiers des prédéfunts ou leurs ayant cause. Les soussignés représentés ici par leur mandataire M. Charles-Jean Alexandre Franckeville, prêtre demeurant à Louvain (alors supérieur des jésuites), en vertu de leur procuration passé en brevet devant nous notaire soussigné (G. Vanbockel), le 8 juin 1857, enregistré le même jour et ci-annexé, acceptant au profit du survivant d'eux, de manière que tous et chacun des prédéfunts, au moment de leur mort et leur décès, perdront tout droit éventuel de propriété, ainsi que tout autre droit quelconque, qui pourrait résulter du présent acte, sans que *ni eux, ni leurs héritiers ou ayant cause*, comme il vient d'être dit, puissent jamais exiger quelque indemnité que ce soit. »

Cet acte dont le but évident est de se soustraire aux impôts et de voler les familles des contractants, était inconnu lorsque M. Alphonse Nothomb, le *progressiste-catholique*, contresigna l'arrêté royal du 29 avril 1857. N'en eût-il pas été ainsi, il est permis de croire que l'autorisation aurait été accordée de même, car personne n'ignore que cet ex ministre n'était que l'aveugle instrument de l'épiscopat, lors de la présentation du fameux projet de loi de 1857 qui, si on avait réussi à l'imposer au pays, serait venu régulariser et consacrer les innombrables actes frauduleux passés par les jésuites.

Le 12 novembre 1857, la Députation permanente ratifia purement et simplement l'acte de cession avec ses clauses frauduleuses sur lesquelles cependant l'attention de la Députation avait été appellée (3).

Faut il démontrer maintenant que les propriétés de l'espèce échapperont à l'impôt de succession et qu'on doit, par conséquent, les considérer comme définitivement acquises à la main-morte ? Ecoutons ce qu'en dit M. Ernest Vandenpeerenboom.

Après avoir cité les moyens frauduleux employés par les couvents et indiqués dans l'ouvrage de Jean Van Damme ; après avoir dévoilé la scandaleuse affaire des sœurs Rédemptoristines de Bruges, dans laquelle mons. Malou joue un si singulier rôle, M. Vandenpeerenboom ajoute : « Si ce n'est pas la main-morte, je ne m'y connais plus. D'abord la perpétuité de la chose possédée par une personne fictive qui est la société, érigée en main-morte, sans loi et par la volonté de quelques individus. Et puis, il n'y a plus aucun droit de mutation sur la part de ceux qui meurent ; avant l'expiration de la société, on recommence une autre société qui dure cinquante ans encore et ainsi tant qu'on voudra. Je dis que si de pareils abus doivent prévaloir c'est la reconstitution pleine et entière de la main-morte. »

L'esprit fertile en expédients de nos jésuites a trouvé un moyen meilleur encore. Ceux qui ont lu leur histoire publiée par l'abbé Guettée, savent que ces habiles exploiteurs de l'imbécilité humaine, esclaves de leurs chefs *perinde ac cadaver*, n'ont aucune patrie, qu'ils mènent une vie nomade et qu'il est impossible à l'autorité civile de constater leur décès, lorsqu'ils ont un intérêt quelconque à ne pas le faire connaître.

Comment, en effet, saura-t-on jamais que les sept jésuites acquéreurs de la chapelle Ste-Barbe sont morts, si leur général les envoie se faire écarteler au Japon ou pendre en Chine? Entretemps leur prétendue propriété sera gérée comme de leur vivant, et nulle mutation ne s'opérera au cadastre, puisque le couvent, propriétaire réel, ne meurt jamais.

A côté de ces vols perpétuels commis par les saintes communautés, doit se ranger sur la même ligne un autre fléau non moins redoutable, la main-morte des hospices, bureaux de bienfaisance, fabriques d'église et fondations.

Ce que ces établissements possèdent et acquièrent de propriétés immobilières est immense. Le 17 mars, M. le ministre de la justice a fait connaître que, pendant les années 1858, 1859, 1860 et 1861, il avait approuvé pour 11,087,494 fr. 18 c. de fondations, dont 7,488, 398 fr. 64 c. pour les établissements de bienfaisance, et 3.599,095 fr. 54 c. pour le culte *catholique*.

Le gouvernement ferait bien de publier une statistique complète non seulement de ce qui se lègue ou donne tous les ans, mais de toutes les propriétés immobilières passées à l'état de main-morte. C'est le seul moyen de prouver, à ceux qui en douteraient encore, qu'il est plus que temps de s'arrêter dans une voie qui conduit directement à la ruine du pays.

Si l'on continue à user de palliatifs, d'expédients : si l'on continue à reculer devant les rageuses clameurs des modernes Pharisiens, qu arrivera-t-il ?

Un exemple le fera comprendre au plus stupide, au plus incrédule.

Supposons, pour rendre la preuve plus palpable, plus compréhensible, que le pays ne contienne que 100 hectares de terrain, payant annuellement à l'impôt une somme de 100 francs. Tous les ans une certaine quantité de ces hectares passe à l'état de main-morte par legs ou donation, et ne payant plus de droits de mutation, la charge des hectares libres doit devenir progressivement plus lourde, d'autant plus que, loin de diminuer, les impôts tendent sans cesse à s'accroître. Ne doit-il pas arriver un jour où le nombre d'hectares à l'état de main-morte l'emportera sur celui des hectares libres — cela s'est vu avant 1789 — et les premiers ne finiront-ils pas même par absorber entièrement les autres ?

Que se passera t il alors?

Nous laissons la question à résoudre à nos jésuites. Nous sommes convaincus qu'après mûr examen ils suivront le sage avis donné par M. Orts dans la séance du 29 avril, avis partagé par M. Vilain XIIII ainsi qu'on le verra dans la citation suivante textuellement extraite des annales parlementaires :

« M. Orts. — Voici ma seconde proposition. Il s'agissait de la nature des biens que l'on permettrait aux fondations d'acquérir et de posséder. J'ai demandé qu'il fût interdit aux fondations de bourses comme aux fondations de bienfaisance et religieuses, *de posséder autre chose que des rentes sur l'Etat*. Je demande si l'honorable M. Dechamps voudra appuyer cela *aujourd'hui*.

» M. Vilain xiiii. — JE PARTAGE CETTE OPINION.

» M. Orts. — L'honorable M. Vilain XIIII me soutiendra, je le sais bien. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il a cette manière de voir. Je me plais à le reconnaître. »

Que les jésuites méditent encore ce qu'a dit à ce sujet un de nos plus sympathiques représentants, M. Bara, leur cauchemar, leur bête noire.

« M. Bara. — M. le ministre de la justice vous a présenté naguère le tableau des dons faits à la bienfaisance publique ; il vous a montré combien la bienfaisance a vu accroître ses ressources sous l'empire des lois que vous condamnez. Nous ne sommes effrayés que d'une chose, c'est du grand nombre de propriétés qui sont affectées à la charité publique. Nous demandons si peut-être il ne faudra pas un jour *empêcher dans une certaine limite la multiplication de ces libéralités et arrêter une immobilisation de richesse qui pourrait nuire à la prospérité nationale.* »

Nous tenons compte de la réserve que devait s'imposer le brillant et courageux orateur devant une Chambre si peu habituée à entendre d'aussi franches, d'aussi rudes vérités. Mais nous dirons, nous prolétaires, que le moment est venu non pas d'empêcher les libéralités, mais de tuer la main-morte, en décrétant la vente des propriétés immobilisées et la conversion de leur produit en rente sur l'Etat, ainsi que le demandent MM. Orts et Vilain XIIII, et avec eux le pays entier.

Les bienfaits de cette mesure de haute nécessité publique sautent trop aux yeux pour que nous ayons besoin d'insister longuement à cet égard.

D'un côté en effet, l'on rend à la circulation des richesses immenses aujourd'hui perdues pour la nation ; l'on crée de nouvelles sources de prospérité, de bien-être ; l'on simplifie la gestion financière des administrations de main-morte, et l'on intéresse au bon ordre, à la sécurité du pays et à son indépendance, ceux qui par des motifs divers sont aujourd'hui dans un état d'hostilité permanente.

D'un autre côté, l'on met fin à un autre fléau qui, exerçant ses ravages meurtriers d'une manière moins ostensible, ne nous conduit pas moins sûrement à une terrible catastrophe. Nous voulons parler des locations publiques des immeubles de main-morte.

Ne voyons-nous pas depuis quelques années le prix des terres enchérir outre mesure (4)? La concurrence effrénée que se font les paysans dans ces locations publiques, a amené pour les établissements de bienfaisance et les fabriques d'église des augmentations de revenu variant de 25 à 45 p. 0/0. Les propriétaires fonciers limitrophes en profitent pour majorer le prix de leurs propres terres. Que s'en suit-il? Dans les années de bonne récolte, le bas prix des denrées ruine le paysan ; dans les années calamiteuses, s'il parvient, par le haut prix de ses produits, à payer son bail, il n'économise guère, et il ne tient à flot qu'au prix de l'affamation du travailleur, du prolétaire.

Dans l'un et l'autre cas, il y a profit pour le propriétaire, et cause de ruine permanente pour une classe nombreuse de citoyens, que l'heureux paysan d'autrefois faisait vivre dans l'aisance et dont la bonne situation influait sur le bien-être de la classe ouvrière. Cette classe est le moyen et le petit commerce.

La solidarité humaine s'affirme aujourd'hui avec une telle force que si une catégorie de *producteurs* souffre, ces souffrances se répercutent dans toutes les autres catégories, sauf dans celle des grands seigneurs fonciers et dans celle qui, exploitant Dieu, diable, honneur et conscience, ne se ressent jamais de la misère générale et y trouve même un moyen de mieux asservir, de corrompre et d'abrutir plus complétement les masses.

Nous avons, autant qu'il était en nous, signalé le mal, et nous appuyant sur l'opinion d'hommes d'Etat dont on ne récusera ni la sincérité, ni la compétence, nous avons indiqué le remède, remède héroïque, mais le seul qui puisse sauver le pays.

Quand le prolétaire voit tous les jours les richesses se concentrer, s'immobiliser entre les mains des parasites, des fainéants et des jésuites de toutes couleurs ; quand il voit la calomnie, la corruption, l'intolérance, l'abêtissement, l'asservissement ou la mort par famine le menacer de plus en plus, lui et les siens ; quand il voit les cléricaux nier effrontément ses droits, spolier audacieusement les familles, conspuer et polluer la liberté, sa patience se lasse. Il se recueille, sonde ses plaies, compte ses blessures, et, ivre d'une vengeance trop longtemps inassouvie, il brise ses fers et en écrase ses éternels oppresseurs.

SPARTACUS.

Acte de philanthropie parlementaire.

Nos excellents législateurs viennent encore de donner une preuve éclatante du profond désintéressement et de l'excés de tendresse dont ils sont animés... lorsqu'il s'agit d'un des leurs. A la suite d'un speetch des plus pathétiques prononcé par l'honorable M. D'Hoffschmidt sur la mort du non moins honorable M. Pierre, tous nos très honorables représentants furent pris de la plus violente émotion.....

Quand leur douleur fut un peu calmée, ils crurent de leur devoir de s'occuper du sort de la pauvre veuve du défunt. C'était là une affaire toute de sentiment, nous dit l'*Echo du Parlement*. Aussi, nos gros bourgeois, toujours disposés à jouer au philanthrope quand il leur suffit, pour ce, de puiser dans les coffres de l'Etat, votèrent à l'unanimité (moins une voix) une pension annuelle de 2,000 francs à madame Pierre.

Cet acte de philanthropie assure à la Chambre des députés les hommages et les sympathies du peuple belge *tout entier*, excepté pourtant des officiers et des sous-officiers de l'armée, des grands

---

(3) Des milliers d'actes pareils ont été passés au profit des couvents, et il s'en produit tous les jours de nouveaux. C'est ainsi qu'une propriété considérable a été acquise à Louvain, par le curé de l'hôpital *civil*, en son nom et en celui de sept des sœurs hospitalières qui exploitent cet hôpital. Cette acquisition est évidemment faite au profit de la Communauté des Hospitalières pour qui la *charité* est si lucrative. Leur pharmacie, pour ne citer qu'une branche de leur sainte exploitation, dessert, sans gérant patenté, l'hôpital civil et tous les autres hospices de la ville.

(4) Dans notre numéro du 9 novembre 1862 (numéro 12 de la seconde année,) nous avons publié la requête adressée à la Députation permanente du Brabant par le malheureux fermier Lycops, de Bunsbeek. Cette victime des locations publiques a vu les terres qu'on cultivait dans sa famille depuis plus d'un siècle, monter de 819 à 2,552 francs de bail par an. Comme nous le pressentions à cette époque, la requête de ce pauvre exploité, père de dix enfants, a été rejetée. Qu'en pense la sainte *Union* de Charleroi?

et des petits employés de toutes les administrations dépendantes du gouvernement, lesquels abandonnent chaque mois une parcelle de leurs appointements pour sauvegarder de la misère leur femme et leurs enfants.

A part cela, toutes les populations vont s'empresser de bénir ceux qui mettent tant de promptitude à parer autant que possible au désastre que cause toujours dans une famille la disparition de son chef,... excepté encore les nombreux martyrs du travail qui le plus souvent ne voient en perspective, à leur agonie, pour leur femme et pour leurs enfants, que la mendicité ou le déshonneur; excepté encore, disons-nous, les vrais démocrates, les républicains-socialistes, qui se sentent en proie à la plus profonde tristesse chaque fois qu'on détourne au profit de privilégies des sommes arrachées au peuple par contrainte et qui ne devraient retourner qu'à lui.

Il y a quelques années, lorsque la Chambre eut à s'occuper de l'avenir de victimes des erreurs judiciaires, ce n'est qu'après de mures délibérations qu'elle finit par leur accorder une modique pension; et cependant, les longues années d'emprisonnement subies par ces malheureux les rendaient impropres au travail; de plus, toutes les réhabilitations n'eussent pu effacer la flétrissure que leur avait imprimée le jugement inique qui les avait condamnés. Et néanmoins, nous le repétons, ce fut un jour néfaste pour notre parlement que le jour où il se vit forcé par l'opinion publique de pourvoir à l'existence de Bonné et consorts.

A propos d'affaires judiciaires, nous nous permettrons de demander à nos *chers* députés (car grâce à leurs *représentations* gratuites ils nous sont bien chers), nous nous permettrons de demander si en présence du drame qui vient de se dérouler devant la cour d'assises et où un public anxieux a vu condamner aux travaux forcés à perpétuité un misérable pour s'être rendu coupable du vol de deux tartines, ils ne se sentent pas disposés à faire disparaître du code pénal une de ces lois barbares qui font la honte des pays soi-disant civilisés et permettent aux monarques de se donner le luxe de faire grâce.

Nous comprenons fort bien que les esprits les plus clairvoyants, ne pouvant pénétrer au fond du cœur, ne savent pas toujours quel est le mobile qui pousse l'homme au mal, et doivent par conséquent créer des lois qui protégent les individus contre les passions mauvaises de ceux qui cherchent à nuire; néanmoins ces lois doivent être relatives, c'est à dire en rapport avec la gravité des méfaits commis. Mais quand donc sera-t-on las de frapper des peines les plus sévères des hommes que le besoin seul pousse au vol, nous allions dire au crime, mais peut-on raisonablement qualifier ainsi des actions que tout en désapprouvant, nous sommes tous prêts à absoudre.

Pour faire ressortir tout l'odieux que contient certaine application de nos lois pénales, considérons un instant le verdict de culpabilité rendu par le jury montois et auquel nous faisions allusion tout à l'heure :

Un homme, et quoi ! un vagabond (vous aimez mieux ce mot là, c'est ainsi qu'une société marâtre, lisez bourgeoise, nomme ceux qui naissent dans une *vile condition*, c'est à dire de parents misérables qui n'ont pu leur apprendre un métier ou de filles séduites, souvent par de grands seigneurs, lesquelles les ont abandonnés sur la voie publique); donc un vagabond se trouve sur le grand chemin; il éprouve les tortures de la faim, vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir faim, ô législateurs ! Tandis qu'une multitude de fainéants, parmi lesquels ont distingue les hauts et bas tonsurés, s'étend voluptueusement sur le moëlleux duvet, lui, le réprouvé, n'a peut-être pas un gîte pour s'abriter la nuit contre les rigueurs du temps ; un enfant passe; cet enfant mange; il tient à la main une tartine, quoi donc ! deux tartines ! Le maraud que la faim aiguillonne de plus en plus se dit : il doit avoir un foyer cet enfant, un père, une mère qui l'aiment, le soignent et le nourrissent ! — et ce vagabond, ce bandit, ce criminel par excellence n'hésite plus, il arrache le pain des mains de l'enfant, et se sauve ! Mais on ne tarde pas à l'empoigner, on le condamne à la prison perpétuelle et de plus... à la restitution des objets volés.

A la restitution des objets volés ! n'est-ce pas le comble du ridicule et du stupide ? Comment ? Et quand donc cette victime du désordre social dans lequel nous vivons restituera-t-elle ce pain ? Est-ce quand elle passera des galères au charnier, ou plutôt livrerez-vous son cadavre aux raffineurs de sucre pour opérer cette restitution ?

En présence de pareils faits, nous le demandons encore une fois, n'est-il pas temps de vouer à l'exécration du genre humain cette loi et bien d'autres encore que nous n'hésitons pas à qualifier de bestiales. D'ailleurs, la plupart des crimes qui se commettent ont pour cause deux grandes plaies sociales que vous envisagez d'un œil par trop indifférent : ce sont, les hommes les plus éminents vous les ont déjà signalées, la misère et l'ignorance. Quant à la misère, le peuple se charge de l'abolir tôt ou tard par l'association, par l'association qui doit arracher un jour aux exploiteurs le monopole des instruments de travail pour les rendre aux travailleurs. Quant à l'ignorance, c'est à vous qu'il appartient de l'extirper; soyez moins prodigues de notre argent quand il s'agit de futilités, mais dépensez-le avec largesse quand il s'agit de propager l'instruction. O vous représentants, parmi lesquels il en est plusieurs qui se font les champions de l'instruction obligatoire, doublez, triplez, quadruplez les écoles, et vous éclairerez les masses, et ceux que vous aurez éclairés comprendrons le vice et aurons peur de ses abimes, et vous descendrez dans vos consciences, et vous vous direz avec satisfaction : nous avons au moins fait quelque chose pour les sommes rondelettes que le pays nous permet de palper, pourvu que nous ne soyons pas domiciliés dans la bonne ville de Bruxelles.

Allons, messieurs les législateurs, un peu moins d'humanité et de sentiment quand il s'agit de gratifier des personnes bien au-dessus du besoin; nous nous croyons plus polis que vous, nous ne voudrions pas faire à Mme Pierre l'injure de la croire dans la nécessité de devoir mendier l'aumône de la Chambre. Si vous voulez que le mandat dont vous chargent quelques contribuables soit d'une certaine utilité pour le pays, usez à l'avenir d'un peu plus de perspicacité et d'un peu plus de justice dans la confection des lois dont vous nous dotez.

Eh ! voulez-vous éviter le sanglant reproche qu'excite contre vous le gaspillage des deniers publics ? voulez-vous qu'après votre décès vos familles maintiennent leur rang (car c'est là l'unique but de vos largesses) ? Faites un peu de socialisme, messeigneurs ; imitez certaines associations ouvrières de la capitale et des provinces, formez entre vous une caisse de prévoyance à l'aide de cotisations dont vous fixerez le taux comme bon vous semblera, et vous serez désormais à l'abri de l'accusation d'héberger vos Antigones et vos bambins aux dépens des deniers publics.

C'est avec la plus grande sincérité que l'association de la démocratie militante *le Peuple* vous donne ce conseil fraternel. Elle espère que vous saurez en profiter.

OUVRIER ET PATRON.

LE PATRON.

Ecoute, approche-toi, sache que des salaires,
A dater d'aujourd'hui, chez moi baisse le taux.
Pas d'observations ni de sourdes colères.
Je ne souffrirai point de murmure brutaux.
Qui ne veut se soumettre à la loi que j'impose
A pleine liberté de se pourvoir ailleurs.
— Je ne vous retiens pas de force, je suppose? —
Dieu merci, nous trouvons assez de travailleurs.

L'OUVRIER.

Déjà l'hiver paraît et nous enlace;
Maître, déjà son haleine nous mord.
Bientôt la faim, spectre à la main de glace,
Viendra s'asseoir a notre foyer mort.
N'aggravez pas le sort qui sur nous pèse.
L'ouvrier jeûne.... il aura soif demain....
Et cette soif, Dieu sait ce qui l'apaise....
Prenez nos bras, mais laissez-nous du pain!

LE PATRON.

Ai-je bien entendu ? Quoi ! l'horrible misére
Troublerait-elle donc à ce point ta raison !
Quoi ! lorsque le malheur, qui te tient dans sa serre,
Assombrit tous les jours ton sinistre horizon !
Quoi ! lorsque sur tes pas se traine la famine,
Tu menaces ! ingrat, hier encor tu rampais.
Va-t-en, et dans ton bouge, où grouille la vermine,
Crève, si bon te semble, et laisse-moi la paix.

L'OUVRIER.

Oh ! prenez garde, imprudent, cette haine
Que vous soufflez au cœur de l'exploité
Gronde et, pareille au flot qui se déchaine,
Engloutira votre société.
Ne riez pas, — chaque pleurs de nos femmes,
Chaque soupir de leur sein tarissant,
Chaque sanglot qui jaillit de nos âmes,
Seront payés par des larmes de sang !

Car trop longtemps le peuple esclave
Souffre et meurt par vos lois fouetté. —
Comme un volcan jette sa lave,
Sa bouche à vomi : Liberté !

LE PATRON.

Vil paria, laquais dont l'insolence
Est au niveau de l'abrutissement,
Crois-tu vraiment que c'est la violence
Qui te vaudra ton affranchissement !
Tu le sais bien : lorsque comme une meute
Parfois ta classe aboie aux carefours :
La troupe est là pour reprimer l'émeute,
Esclave-né tu le seras toujours.

L'OUVRIER.

Lorsque la mer mugit, blême et gonflée,
A sa fureur nul ne peut mettre un frein.
Quand de ses maux la mesure est comblée,
Rien ne résiste au peuple souverain.

LE PATRON.

Soit. Puisque malgré tout ton audace s'obstine,
Va, mais tu reviendras m'implorer à genoux.

L'OUVRIER.

Maître, quelques revers que le sort nous destine,
C'est vous qui le voulez, guerre à mort entre nous.
Guerre, par mes enfants après nous poursuivie,
Jusqu'à ce que le peuple entier se lévera,
Et que tout le monde pourra
S'asseoir au banquet de la vie.

Félix Frenay

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

LE PROGRÈS,

POÈME EN QUATRE CHANTS,

Dédié aux Artisans de la Presse par PROSPER VOGLET.

Cet ouvrage paraitra en 4 livraisons à 25 centimes chacune pour les souscripteurs. — Chaque livraison contiendra environ 1000 vers.

Numéro 26. 2me Année. 24 Juin 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSURRECTION POLONAISE

Les souscriptions seront enregistrées par les journaux UYLENSPIEGEL et la TRIBUNE DU PEUPLE.

LISTE N° 21.

Charles Verbeeck	2 00
Prosper Voglet	1 00
H. Brismée	10
J. Brismée	10
Ed. Delparte, cordonnier	10
Louis Fichet	10
B. Dumoulin	10
J. B. Fichet	10
Alfred Lauvau	10
V. Meyers	5
J. Debel	5
J. Debaker	5
Philippe Herpigny	10
L. Vormezeele, tailleur	10
Adolphe Forest, doreur	10
Anonyme	50
Charles Forest	10
J. Denelle	10
Épouse Denelle	10
Rockaers	10
Ed. Van Meerbeeck	10
L. Vandenstok	1 00
Delplancq	10
Binders	50
Bearvouler	50
Demassez	50
C. Charlet de Seneffe	50
F. Schubert bijoutier	25
C. Jeannin, typographe	10
Adolphe Voglet, typographe	10
H. Robert	10
G. Brasseur, mécanicien	10
M. Taymans	50
Albert Delfosse	1 00
C. Stassin	50
Stanislas Stainier	50
P. Gefens, boucher	50
A. Cuyt	50
Total	12 40

LISTE N° 22.

(*Suite.*)

Total précédent de la liste N° 22	80 01
Un banquier	5 00
Un artiste de la Monnaie	20 00
Un ouvrier lithographe pour divers (reçu par la poste)	70
M. Pauwels employé	5 00
Total de la liste 22	110 71

Le montant de cette souscription sera envoyé directement au comité démocratique délégué à Londres par le gouvernement provisoire de la Pologne.

Nous publierons les autres listes lorsqu'elles nous rentreront.

Les membres de l'association LE PEUPLE sont informés qu'à dater de dimanche prochain, 28 juin, les réunions auront lieu, non plus à la Maison des Tanneurs, Grand'-Place, mais au CAFÉ DE LA LOYAUTÉ, rue des Dominicains.

Bruxelles, le 23 Juin 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Plus nous nous enfonçons dans les sentiers ardus qui mènent au 93 social, au jour suprême où la raison doit triompher du mensonge-Dieu et où la terre, purgée des rois, des prêtres et des exploiteurs, doit, avec la liberté, devenir le patrimoine de la famille humaine et non plus de quelques privilégiés, et plus nous assistons à des spectacles inconnus jusqu'à nos jours et qui remplissent nos âmes d'impressions entièrement opposées, impressions dont les avaries faites à la liberté de la presse dans notre libre Belgique ne nous permettent que de rendre un compte fort vague à nos lecteurs.

Ici, ce sont des êtres qui, par leurs bassesses et leurs turpitudes franchissent les limites de la dégradation et de l'opprobre et élèvent eux-mêmes le pilori où doit les clouer la prospérité ; là, ce sont des hommes qui, par leur abnégation, leur désintéressement et le dévouement sans borne qu'ils apportent à la cause de leurs semblables, contraignent les tyrans à épuiser les moyens d'oppression, à tarir la source de la cruauté, et élèvent l'héroïsme jusqu'à l'incommensurable. Ailleurs, ce sont des peuples que l'on égorge pour les mieux asservir et qui, en se tordant de douleur et de souffrance, frappent au cœur le despotisme et font fléchir leurs bourreaux. Ailleurs encore, c'est la glorification du crime incarné qu'il nous faut voir de sang froid ; ce sont des peuples brutalement assujetis qui se jettent à plat ventre aux pieds de quelques monstres odieux ; parce que du fond de leur alcôve, ces créatures immondes, plus poltronnes et plus couardes encore qu'ambitieuses, écrasent sous leur meûte servile et sous leurs engins de destructions des populations paisibles dont ils mettent sous de falacieux prétextes, à sang et à sac les villes les plus opulentes.

Cependant, plus nous verrons se multiplier ces signes manifestes de la décomposition du vieil ordre de choses où nous vivons, plus nous sentirons s'enflamer notre courage et nos espérances et plus aussi nous jurons de travailler activement à propager parmi nos frères les idées de rénovation qui doivent amener la chute inévitable de la tyrannie et nous conduire à l'avénement de la République universelle, démocratique et sociale.

La France paraît enfin vouloir sortir de la longue léthargie dans laquelle l'ont plongée les escrocs de ses aspirations, les ravisseurs de ses droits, les meurtriers de ses libertés, quand ils consommèrent le coup de Décembre : elle se débat avec des transports frénétiques et convulsifs sous le lourd fardeau des lois oppressives qui l'étouffent et la suffoquent. Les guerres lointaines où on l'a engagée, qui appauvrissent ses finances, paralysent son commerce, ruinent son industrie et semblent devoir la saigner à blanc, la fatiguent et l'irritent. La France jalouse avec passion les efforts surhumains tentés par la malheureuse Pologne pour s'arracher à la puissance des czars, et se sent toute désireuse de l'imiter. Apparaisse un Garibaldi sur le vieux pavé du faubourg Antoine, et aux notes vigoureuses de la Marseillaise, l'empire, ses satrapes et ses spadassins rentreront dans les brumeuses ténèbres d'où ils n'eussent jamais dû sortir.

Ce qui nous annonce le réveil de la France couchée au pied d'un ex-constable, c'est l'énorme crachat lancé au front de l'empire, le premier Juin, par l'urne électorale.

Bien que nous n'accordions pas nos sympathies à tous les individus qui représentent l'opposition, (opposition qui, comme on le sait, se compose d'hommes appartenant à toutes les nuances de l'opinion publique), nous la saluons pourtant de grand cœur, parce qu'elle est l'expression fidèle du mépris et du dégoût qu'inspire le régime actuel et parce qu'elle s'est produite malgré les moyens de tous genres, trop bien connus pour que nous nous donnions la peine de les énumérer, que les agents du pouvoir mirent en œuvre pour l'annuller.

Nous ne saurions nous dispenser de demander ce que Thiers vient faire au corps législatif. Aurait-il par hasard l'intention de pourfendre l'empire comme il combattit naguère la République? Nous avons le droit d'en douter : Autres temps, autres mœurs. L'homme à la *vile multitude* aime trop le café au lait pour courir le risque, un nouveau coup-d'Etat échéant, d'aller à Mazas célébrer les gloires d'Austerlitz ou de Marengo.

Puebla est pris. Toutes les trompettes impériales l'ont appris à l'Europe, ni plus ni moins que si cet événement, décidant du sort en faveur des armes françaises, entraînait après lui la perte immédiate des Mexicains. Selon nous, il n'y a guère que les marchands de lampions qui ont lieu de se réjouir en France de la capitulation de cette place.

Qu'on veuille bien se rappeler, qu'après avoir fait sauter le Kremlin, l'oncle, bien loin d'avoir vaincu Alexandre, fut forcé d'exécuter la plus épouvantable fuite que l'histoire ait jamais enregistrée et fit essuyer à la France l'affreux désastre de Leipzig et subir le scandale de l'invasion et la honte de Waterloo.

Pour quiconque connaît l'étendue du Mexique, la prise de Puebla, qui à coûté tant de sang et tant d'écus, ne saurait être que le prologue du long et terrible drame que l'armée française est allé jouer dans ce pays sous un régisseur qui a soin de se tenir à distance, drame qui doit finir pour *l'élu de la Providence* ou par une paix honteuse, ou par une immense catastrophe.

Quand un gouvernement s'aperçoit que sa manière d'interpréter la constitution que s'est donnée le pays qu'il est chargé d'administrer froisse l'opinion publique et que les actes posés par lui sur-

rexcitent les esprits et menacent son existence, ce gouvernement, sous une forme où une autre, renouvelant le 18 Brumaire ou le 2 Décembre, dissout ou tout au moins suspend les assemblées législatives, flatte l'armée, stimule le zèle de la police et frappe la presse de mutisme.

C'est à peu près ce que, sous l'inspiration de Bismark, le roi de Prusse vient de faire dans ces derniers temps.

La Chambre des députés ne pouvant s'entendre avec le cabinet de Berlin ni sur les modifications à introduire dans l'organisation de l'armée ni sur le budget militaire de 1863, ni sur la question surgie du conflit existant entre le président et le ministre de la guerre, (question où l'honneur de la Chambre, tout aussi bien que les susceptibilités ministérielles se trouvent engagées), Guillaume, comme on le sait déjà, a suspendu les séances de cette assemblée et, par une ordonnance datée du 1er Juin et comprenant de nombreux articles, il a rendu désormais impossible aux journaux d'instruire les populations du manége et des événements ultérieurs résultant de la politique gouvernementale.

Plusieurs conseils communaux, entre autre celui de Breslau, ont crû de leur devoir de protester énergiquement contre ce dernier et flagrant abus d'autorité en envoyant à sa majesté prussienne.

Des adresses où étaient exposées leurs récriminations; mais cet auguste monarque c'est rendu innaccessible tant à ces documents qu'aux personnes chargées de les lui présenter. Qu'il prenne garde que sa persistance à braver la colère du peuple ne le mène ou s'en sont allé des souverains non moins auguste que lui.

Depuis quelques jours les événements militaires de Pologne ne présentent qu'un intérêt secondaire. Le gouvernement national semble beaucoup plus préoccupé de l'organisation de son armée et de ses finances ainsi que son raffermissement dans les villes déjà arrachées au joug moscovite, que d'accroître pour le moment l'intensité de la lutte. Cependant, une dépêche de Breslau nous apprend que le 10 Juin le brave Lelewel, dont on a si souvent annoncé la mort ou la fuite en Galicie et qui voit tous les jours ses troupes se renforcer, a pris l'offensive et a livré aux Russes à Ignasewo; près de Konin, une sanglante bataille où ceux-ci ont essuyé des pertes considérables. Nous attendons le détail.

D'après plusieurs feuilles allemandes, le gouvernement de Pétersbourg s'appliquerait tout entier ralentir autant que possible ses négociations avec les puissances occidentales rélativement à la question polonaise. Son but serait d'empêcher, jusqu'à la fermeture de la Baltique par la glace, une intervention armée de leur part. De la sorte, n'ayant rien à craindre de ce côté, la Russie profiterait de l'hiver pour écraser l'insurrection pendant cette saison. Espérons que les Polonais sauront faire avorter cette manœuvre.

COMEDIE ÉLECTORALE.

L'*Association constitutionnelle et conservatrice* a tenu, dans la soirée du 2 juin, un meeting dans la salle de l'*Orient*.

Pour mettre un terme à des insinuations malveillantes et perfides, même de la part d'hommes pour qui nous professions du respect et de l'estime, nous allons, contrairement à nos habitudes, entretenir nos lecteurs de cette étrange réunion, désiller les yeux des moins clairvoyants et essayer de montrer, les passions étant calmées, le bout de l'oreille libérale qui perçait dans cette sombre soirée à laquelle étaient conviés *uniquement* les contempteurs du libre examen. Nous avons bien remarqué de loin des libéraux-radicaux près de l'avant-scène, avons-nous douté de la pureté de leurs principes pour cette marque de bienveillance que leur témoignaient des adversaires irréconciliables, comme répondait M. Bara à M. Schollaert? Avons-nous contesté la sincérité de leurs intentions, quand nous glissant à travers la cohue et en dépit de la consigne donnée aux cerbères catholiques, nous les avons vus là groupés à peu près tous dans un même coin, ne soufflant mot sur une comédie que Tartuffe, à notre insu, jouait au bénéfice de la *Louve* et de l'*Union commmerciale*? Avons-nous empêché messieurs les radicaux, qui voulaient du bois clérical faire des flûtes, d'entonner un triomphe hybride et de célébrer l'entrée au parlement de leurs compères par la courte échelle de St Vincent de Paul? Avons-nous troublé la douce harmonie entre les radicaux et les collecteurs du denier de St-Pierre? Répondez, vous qui naguère veniez défendre dans nos meetings les intérêts les plus précieux de la démocratie, pourquoi jetez-vous sur nous feu et flamme? Guidé par la seule inspiration de notre conscience et mû par l'idée que nous avions un devoir à accomplir, sommes-nous venus mettre les bâtons dans les roues, et serions-nous la cause, nous qui n'étions pas initiés aux mystères de la *Louve* et qui combattons en tout temps les escobarderies cléricales, que les efforts combinés du philosophe et du calotin attelés à la charette de M. Haeck pour l'entraîner par monts et par vaux à la Chambre, aient échoué? Si vous osiez affirmer que le besoin de la cause réclamait ce rapprochement clandestin, que nous ne savons manier la ficelle électorale et que toutes les manœuvres sont bonnes pour atteindre un but, oh! alors nous nous réjouirions doublement de notre conduite à l'*Orient*. L'immoralité politique, voyez-vous, est un spectre fascinateur que nous combattons n'importe le masque sous lequel il se présente. Que ce soit la fusion de l'Association avec les scissionnaires, ou une liste de catholiques complétée par des libéraux anti-ministériels, ou bien une liste de quatre candidats libéraux laissant sept noms en blanc alors qu'on était obligé, pour rester dans la logique de la lutte, d'opposer à la Fusion une liste complète, nous déclarons ne pas vouloir participer à ces manipulations malsaines et préférons rester simples et naïfs.

C'est pourquoi nous livrons, à l'appréciation du public, les procédés violents de cette réunion bâtarde.

Les membres de la commission organisatrice avaient convoqué *in petto* et muni d'un programme d'entrée les fidèles les plus fervents de la boutique papale. Le seuil de ce lupanar politique, chose inouïe, était interdit aux profanes. D'après le *Journal de la Belgique*, c'était un meeting public où l'on proclamait tous les genres de libertés; les ennemis du catholicisme, c'est à dire les amis du genre humain, seuls en étaient exclus. Soit! Une brebis réprouvée parvint, quand même, à se glisser dans les rangs du troupeau et répandit, rien qu'en élevant la voix, une alarme et un murmure tellement inconcevables, que l'homme le moins habitué aux usages des assemblées publiques pouvait hardiment présager un orage dont la foudre envelopperait le meeting adultérin dans un glorieux fiasco.

Alors commença une scène scandaleuse provoquée par la brutalité de deux catholiques. Le citoyen Eugène Steens, collaborateur de notre organe, au moment que le président lui accordait la parole sur l'article 1 du programme dont on venait de donner lecture et que l'assemblée avait acclamé en majorité, se sentit appréhendé au collet; deux agents confidentiels, et crucifiés de l'*ordre de Léopold*, lui intimèrent de garder le silence et de quitter la salle. Voyant qu'on voulait étouffer toute velléité d'opposition et comprenant qu'on voulait dévorer l'imposture en famille, il se révolta et s'en plaignit à l'assemblée. Cette atteinte brutale à la liberté de la parole souleva en lui une indignation qui n'a cessé de le dominer pendant toute la séance. La raison surexcitée à la vue de cet exclusivisme systématique, et en butte aux huées et aux vociférations de la sainte colère des casuistes, il rompit courageusement en visière avec les hurleurs. Il le fit, c'est le *Journal de la Belgique* qui l'assure, *avec hardiesse et excentricité* jusqu'à la fin de la séance, sans piège et sans concours au milieu de cet athmosphère chargé des foudres de l'Eglise, et il employa, pour sa défense, la parole, l'arme exclusive des meetings.

Nous conseillons au *Journal de la Belgique* de distribuer ses leçons de bienséance parlementaire à ses corréligionnaires de la salle de l'*Orient*. Si cette feuille est partisan de la liberté de la parole, comme elle le prétend, elle ne peut méconnaître les notions les plus essentielles en usage dans les réunions publiques; elle doit savoir qu'un auditoire, exclusif, ne souffrant pas d'objection dans un meeting, empêchant par des clameurs furibondes et calculées l'orateur à faire valoir les arguments de ses convictions afin de l'étourdir et de l'interloquer, cet auditoire ne peut plus invoquer les convenances parlementaires; en rebellion avec lui-même et le principe qui le réunit, il délie l'orateur de toute retenue. Quand on sème le vent, on récolte l'orage.

Entre l'orateur et l'assemblée, les égards doivent être réciproques, le respect mutuel, quand l'un et l'autre ne sont pas en opposition avec la saine raison. A ce propos nous allons donner les interpellations du citoyen Eug. Steens, lesquelles d'après le *Journal de la Belgique* sont incohérentes et inintelligibles parce que, se démenant comme une bacchante en furie, il les a débitées les yeux hagards, la bouche béante et les poings crispés.

Pour plaire au pieux confrère, il eut fallu à tant d'aménités canoniques répondre par une résignation évangélique, nous qui ne sommes pas, comme les niais de sa coterie, pétris de cette pâte qu'on cuit, qu'on coupe et qu'on mange à volonté; un sang plus digne circule dans nos veines. Jamais nous ne ramassons le gant que la calomnie nous jette de loin dans la boue, il est des objets qu'on ne touche impunément, la lèpre ou le déshonneur suivent le plus souvent de tel contact. Cette considération pourtant ne nous empêche pas de faire ressortir la balourdise du *Journal de la Belgique* qui dans le même numéro vante notre hardiesse et nous traite de fanfaron.

Concilie qui pourra cette grâcieuse logique où l'un mot hurle à côté de l'autre, où l'on souffle le chaud et le froid: nous, nous ne prenons et n'avons jamais pris au sérieux ni le *Journal de la Belgique*, ni les torchons périodiques de son acabit. Que tous ces grands carrés épiscopaux remuent ciel et terre contre nous, nous aurons pour eux et pour les lâchetés du *Journal de la Belgique* la longanimité qu'on doit avoir pour des couards qui criaillent de loin, dans l'ombre et sous le masque.

Les fripons ont beau faire et beau dire, autant en emporte le vent.

Ceci dit, entrons dans le débat:

A l'art. 1 du programme que M. Jottrand, le président du meeting fit lire par le secrétaire, le citoyen Eug. Steens a répondu en ces termes:

« On ne nous laisse pas le temps de réfléchir un instant aux propositions qui nous sont présentées. L'assemblée se hâte de les adopter par acclamation.

» Vous nous soumettez un programme dont les promesses sont d'or et la réalisation impossible. Vous nous proposez la liberté du travail, la liberté du capital, ces propositions sont du règne de l'Avenir; elles appartiennent au Socialisme. Comment le catholisisme peut-il nous les offrir, quand le libéralisme est impuissant à le faire. Travail et capital, c'est le duel de la société moderne, ce sont deux intérêts à couteaux tirés. Aussi longtemps que les idées sociales de 1848 n'auront pas modifié les bases de l'organisation actuelle, vous n'aurez d'autres moyens de justice à établir entre ces deux adversaires acharnés, que ceux que vous avez pratiqués jusqu'à ce jour: ou la religion avec sa résignation et ses espérances futures, ou le gendarme avec son bancal..... (Bruyantes interruptions, clameurs et imprécations.) »

A l'art. 2 du programme qui veut le rapprochement de l'électeur de l'urne électorale, le même orateur a parlé de la sorte:

« J'avais beaucoup à dire sur l'art. 1, mais on m'a cloué la bouche..... (bruits).

» Force m'est bien de m'incliner devant une majorité hostile à la discussion.

» Vous réclamez le suffrage universel, l'égalité politique. Je l'acclame au nom de l'ouvrier et j'assure que ce jour là nous verrons affluer dans nos meetings démocratiques bien de jeunes gens de l'aristocratie de l'intelligence dont beaucoup virent de bord maintenant; ce jour là le travail aura son règne.... (Cris et interruptions.)

» M. Coomans, dans son journal la *Paix*, propose l'établissement du suffrage universel. Ce progrès radical qui semble vous charmer, est-ce un leurre, un hameçon que vous tendez, ou affirmez-vous nettement que la Constitution a des limites qu'il faudra franchir? L'opposition politique est toujours prodigue de belles promesses, la vérité est le plus souvent du côté des aspirations et des espérances. La droite au pouvoir nous donnerait-elle tout ce qu'elle nous promet dans l'opposition! Je vous demande donc quels sont les moyens que vous vous proposez d'employer pour réaliser vos promesses et quelles sont les garanties que vous nous offrez?

M. Jottrand, père, président. — Je demanderai à l'assemblée si oui ou non elle veut admettre que les représentants qu'elle choisira auront à faire tous leurs efforts pour obtenir la réalisation de l'art. 2 que M. Steens déclare d'une exécution difficile.

M. Eug. Steens. — Au point de vue de la Constitution.

Le Président. — Je le déclare aussi, mais il s'agit de voter un principe.

Eug. Steens. — On ne cesse de voter des principes. Mais on se borne à cela.

Le Président. — Je demande à l'assemblée si elle trouve convenable de provoquer des modifications à la loi électorale.

de toutes parts. — Oui, oui!

Eug. Steens. — Quelles garanties nous donnez-vous que vous tiendrez vos promesses si vous arrivez au pouvoir?

Une voix. — Votez, votez, vous êtes électeur!..... (Bruit, confusion, le Président s'embrouille et l'orateur descend de la tribune en s'écriant: toujours la même pièce, la même comédie!)

M. le Président entre dans un autre ordre d'idées en concluant: modification économique de l'armée d'après un système nouveau accepté par la nation la plus belliqueuse de l'Europe.

M. Eug. Steens. — Je demande la parole.

M. le Président. — Je vous l'accorde, mais je vous prie de bien vouloir monter à la tribune.

M. Eug. Steens. — Toujours à la tribune. En Angleterre, le pays classique des meetings, chaque orateur parle de son banc. Je tiens donc à rester à ma place. (Tumulte et huées : à la porte, le socialiste ! vous n'êtes pas en Angleterre ici.)

M. le Président. — J'ai la police de l'assemblée et je saurai faire respecter l'ordre. Je prie M. Steens de se rendre à la tribune. Le tumulte est plus facile à éviter de cette manière.

Le citoyen Eugène Steens, en s'approchant de la tribune, dit au président : Vous osez, M. Jottrand, m'infliger un blâme à moi, parce que je fronde une assemblée que vous devriez rappeler à l'ordre et au respect de la liberté.

Puis arrivé à la tribune, il prend la parole en ces termes :

« Messieurs, je demande pourquoi nous, peuple neutre, nous n'imitons pas la Suisse neutre, au lieu de nous modeler sur une nation belliqueuse? nos dépenses militaires nous écrasent et elles ne nous serviront pas. N'allons pas toujours chercher nos exemples chez les Français. L'humiliation du 2 Décembre ne marquera-t-elle pas comme une preuve que la France napoléonienne n'est pas un modèle à proposer aux peuples libres? »

M. Campan. — Je ne suis pas ici pour discuter une question de politique intérieure, mais pour répondre, en ma qualité de Français, à des attaques qui ont été lancées contre mon pays au moment où ce pays prouve par son réveil qu'il n'est pas en arrière des autres nations. Il est possible que la gloire militaire nous ait porté trop loin, mais nous avons combattu pour la liberté dans tous les pays du monde. Qui a déployé le drapeau de la liberté plus largement que nous ne l'ayons fait en 1789? (interruptions)... Laissez-moi défendre mon pays.

Eug. Steens. — Nous n'avons pas à nous occuper de la gloire française, nous sommes à nos élections.

Le Président. — Je ne puis m'empêcher de faire ici une réflexion au nom de l'assemblée : M. Campan a été, me parait il, trop susceptible. Quand j'ai dit que la nation française était une nation belliqueuse, je n'ai pas entendu la critiquer, et les autres orateurs n'ont fait qu'exprimer leur opinion sur un événement particulier de l'histoire moderne de la France.

M. Campan. — Du moment que le peuple français n'a pas été attaqué.....

Des voix. — Non, non!

M. Campan. — Je renonce à la parole.

Eug. Steens. — Je fais appel à l'assemblée, et je lui demande si de ma bouche est sortie une seule invective contre la France. Non! je n'insulte pas à la France démocratique; autant que vous, je reconnais que le monde est tributaire des grands principes philosophiques et politiques de 1789 ; mais puisqu'on tient à défendre la France et à lui revendiquer une gloire incontestée, je déclare, moi, l'histoire en main, que seule d'entre les nations, la Belgique n'a jamais dû demander à la France des institutions libres.

» Tour à tour opprimée par l'Autriche et l'Espagne, et toujours indomptée, la Belgique, dès le 13me siècle, sut défendre avec gloire ses prérogatives communales. Elle acclama, la première, le libre examen en brûlant sur ses places publiques les bulles des papes. Elle fut la terre classique de l'hospitalité, elle accueillit de tout temps les proscrits de la France; et elle ne passa sous le joug du grand guerrier que pour voir ses libertés immolées et se voir octroyer l'impôt du sang.

» Toutes les libertés dont nous jouissions depuis des siècles, la France les a conquises seulement en 1789 et les proclama sous la synthèse de *droits de l'homme*.

» Est ce à dire que je ne m'incline pas devant la grande France philosophique de 1789, et que je lui conteste et sa gloire et ses bienfaits? Mais acclamer 89, Messieurs, n'est ce pas siffler le 2 Décembre? » (Applaudissements).

Une chaleureuse improvisation de M. le Président en faveur de la restauration des droits de la langue flamande est vivement applaudie par l'assemblée. Abordant ensuite la présentation des candidats, M. Jottrand perdant de sa lucidité, s'entortille péniblement dans les explications justificatives qu'il veut faire valoir à l'honneur des quatre candidats radicaux : « Si nous les trouvons bons pour le bien commun du pays, nous n'avons pas besoin de dire pourquoi nous les acceptons. Les faux libéraux seuls, dit-il, ne veulent pas de notre appui. Ces quatre candidats font donc partie de notre liste, mais avant eux, nous proposons les nôtres. »

Eug. Steens. Une démarcation politique et philosophique sépare incommensurablement la Louve de l'Orient. D'où vient donc que vous mettez des adversaires sur votre liste? est ce un compromis nouveau, est-ce une préemption?

M. le Président. — Il n'y a point de compromis, nous voulons l'union des partis pour le bien public, nous n'avons rien offert, rien demandé, nous agissons pour notre compte et nous ne disons pas pourquoi.

La présentation de ces candidatures hétérogènes soulève dans la salle des risées satiriques assaisonnées de force approbations cléricales, dont le tumultueux contraste amène une confusion qui oblige le bureau à lever la séance.

BANQUET DEMOCRATIQUE

DE L'ASSOCIATION « LE PEUPLE. »

Le dimanche 7 juin, l'association *le Peuple* a fêté le deuxième anniversaire de sa fondation. A cet effet, un banquet avait été organisé dans la salle de la Maison des Tanneurs, Grand'-Place, où était alors le local de cette société.

Les banquets organisés par les cercles politiques ont ordinairement un autre but que celui de donner satisfaction à des appétits matériels.

C'est à table que les hommes des divers partis ont l'habitude de se concerter sur la marche à suivre pour faire prévaloir leurs opinions, et c'est à table que se sont préparés les événements les plus marquants de l'histoire contemporaine; c'est aux dîners des cours que les ambitieux du pouvoir et les roués de la diplomatie ourdissent leurs complots contre le droit des gens, la liberté des peuples et l'égalité des citoyens; et c'est dans les banquets démocratiques que les défenseurs du droit, de la liberté et de l'égalité protestent contre l'injustice, l'oppression et le privilège. C'est à table que se baclent aujourd'hui les affaires les plus graves. Cette habitude a fait dire à Casimir Delavigne :

Tout s'arrange en dînant dans le siècle où nous sommes,
Et c'est par des dîners qu'on gouverne les hommes.

Nous remarquerons seulement que lorsque les républicains-socialistes se réunissent en un banquet, ce n'est ni pour se laisser gouverner ni pour gouverner les autres, mais pour avoir une occasion de rechercher ensemble les moyens pour arriver à faire en sorte qu'il n'y ait plus ni gouvernants ni gouvernés, c'est à dire pour que le peuple se gouverne lui-même.

Un banquet démocratique est donc une fête qui n'a rien de commun avec les festins aristocratiques, les orgies royales, les ripailles cléricales ou les régals libéraux dont maint député gratifie ses bons électeurs. Un banquet démocratique est une réunion d'hommes libres, une véritable assemblée politique où doivent régner la simplicité et la dignité républicaine. Le seul plaisir qu'on y doive chercher, c'est celui de fraterniser et de communier avec des hommes qui partagent vos convictions, vos luttes, vos douleurs, vos désirs et vos espérances.

Tel fut le banquet démocratique auquel assistèrent les membres de l'association *le Peuple* dans la soirée du 7 juin, et dont nous donnons ici le compte-rendu.

Le repas fraternel terminé, plusieurs membres de l'assemblée proposent de choisir le citoyen A. Fischer pour présider la réunion. Cette proposition est accueillie par une approbation unanime.

En conséquence, le citoyen Fischer ouvre la séance et accorde la parole au secrétaire de l'Association.

Le citoyen César De Paepe, secrétaire, prononce un long discours dans lequel il fait l'historique de la société *le Peuple*. Il dit l'origine de cette association, les motifs qui déterminèrent ses fondateurs à la créer, le but qu'elle se propose, les principes qu'elle défend, les luttes qu'elle a eu à soutenir, la marche qu'elle a suivie jusqu'à ce jour, les progrès qu'elle a réalisés et ceux qu'elle espère réaliser encore, ses relations en province, son organisation intérieure, sa situation financière, et finalement la position qu'elle a prise vis à-vis des républicains socialistes et vis-à-vis des partis conservateurs. « Ce que nous voulons, dit-il, c'est l'accord entre tous les démocrates-socialistes; mais ce dont nous ne voulons pas à aucun prix, c'est de l'union des républicains avec aucun des deux partis bourgeois et monarchiques qui se disputent aujourd'hui le pouvoir en Belgique; non, dans aucune circonstance, pas d'alliance de la Démocratie avec le parti libéral ou avec le parti clérical. »

Il termine en portant un toast à la fédération entre tous les vrais démocrates pour qu'ils puissent atteindre un jour au but suprême de tous leurs efforts : la République universelle, démocratique et sociale!

Comme le cadre de notre journal ne nous permet pas d'insérer aujourd'hui ce discours dans nos colonnes, nous nous proposons de le publier *in extenso* dans notre numéro prochain.

Le citoyen Pierre Splingard prend ensuite la parole au nom des étudiants. Dans une éloquente improvisation, il applaudit à la fraternité entre les étudiants et les ouvriers, et à la concorde entre tous les démocrates; il déclare approuver de tout cœur les paroles du citoyen De Paepe et repousse, lui aussi, toute idée d'alliance des républicains avec le parti catholique ou avec le parti libéral. « Si le présent, dit-il, appartient encore en grande partie aux catholiques et aux libéraux, l'avenir est à la Démocratie! Voyez le spectacle que l'Europe présente aujourd'hui à nos regards : Partout les trônes chancellent sur leurs bases. En France, par les dernières élections, Paris vient de protester ouvertement contre l'empire et semble donner ainsi au despotisme un premier avertissement de sa chute prochaine. En Prusse, nous voyons on se récrie contre l'arbitraire du gouvernement; il n'est pas jusqu'au propre fils du roi Guillaume qui ne désapprouve les actes de son père, en des termes peu conformes à la piété filiale, (vertu qui d'ailleurs n'est pas connue dans les cours); le désaccord qui règne dans ce pays depuis près de deux ans entre le monarque et les mandataires de la nation, n'est pas près de finir; il ne faut qu'un moment pour que le peuple se mette de la partie et que la lutte commencée au sein de la Chambre des députés se termine dans la rue; alors c'en est fait de la vieille monarchie prussienne. Dans l'héroïque Pologne, l'insurrection tient tête à l'autocratie russe qui sera vaincue, car la Pologne luttera tant qu'elle comptera un de ses fils an nombre des vivants, elle l'a juré. La Russie elle-même est prête à se soulever depuis la Baltique à la Mer Noire, au cri de *la terre et la liberté!* Si nous passons ensuite en Autriche, en Hongrie, à Venise, à Rome, partout nous découvrons la même fermentation dans les esprits, partout le peuple est las d'être opprimé et travaille à sa délivrance, partout la Révolution accomplit son œuvre rénovatrice. »

L'orateur achève cette improvisation chaleureuse en portant un toast au réveil prochain de la liberté, à la résurrection des peuples et à leur avénement à la République démocratique et sociale!

Le citoyen Félix Frenay s'exprime alors en ces termes :

Citoyens,

La fondation de notre Association est sans contredit l'acte politique le plus important, et en même temps le plus courageux, de la démocratie en Belgique : le plus important par la largeur de la conception de nos statuts et par les moyens que nous mettons en œuvre pour éclairer le peuple et réunir en faisceau toutes ses forces éparses ou divisées; le plus courageux parce que, combattant ouvertement tous les préjugés, tous les vices, toutes les oppressions, toutes les iniquités, nous avons à lutter à la fois contre l'ignorance et la superstition d'un côté, et contre la rage de la peur de l'autre.

Mais si rude que soit la tâche, je me plais à le reconnaître, nous avons été, et nous serons toujours j'espère, à sa hauteur.

Voilà deux ans que nous existons. Voilà deux ans que notre journal, nos meetings et nos brochures vont porter le trouble dans les rangs de ceux qui nous oppriment et nous exploitent. Voilà deux ans que la haine verse sur nous les calomnies les plus perfides, deux ans que des attaques de toutes sortes viennent nous assaillir, quelques fois même jusqu'au sein de nos familles .. et cependant nous n'avons pas fléchi; nous avons lutté; et après deux ans de lutte constante, nous sommes encore aussi jeunes et aussi forts qu'en commençant. Ayons donc foi dans l'avenir; persévérons, et n'oublions pas que si nous avons déjà fait quelque chose il nous reste beaucoup à faire

Ne nous laissons jamais distraire des grands principes dont nous nous sommes faits les apôtres et qui sont contenus dans cette devise de notre organe : *Justice et bien-être social.*

Loin de nous surtout l'étroit esprit de coterie, laissons ces petitesses aux partis, nous sommes le peuple et le peuple n'est pas un parti.

Que seul l'intérêt sacré de la démocratie nous guide ; que seule la fraternité règne dans nos relations comme elle préside à ce banquet ; et, quelque restreint que soit notre nombre et quelques épreuves que l'avenir nous réserve, j'en ai la conviction intime, nous triompherons, car nous sommes la raison, car nous sommes la justice, car nous sommes l'humanité.

Après ces discours, fréquemment interrompus par les applaudissements de l'assemblée, le citoyen Brismée chante les couplets suivants composés pour la circonstance et dédiés à l'Association par un de ses membres, le citoyen Prosper Voglet :

LE CRI DE GUERRE,

AIR : *Accordez-moi le pain de la prison.*

Frères, courage ! et surtout point de trêve ;
Nous sommes près, enfin, d'atteindre au but.
Nos jours meilleurs ne sont plus un vain rêve,
Les préjugés déjà sont au rebut.
Pour mettre un terme au triste et sombre drame
Où se débat notre société,
Que ces trois mots forment notre programme :
Liberté, droit et solidarité !

Aux prêtres qui, par leurs saintes grimaces,
Plongent l'esprit dans la prostration :
Aux oppresseurs qui veulent sur les masses
Garder toujours leur domination :
Aux exploiteurs qui par notre faiblesse
Veulent sur nous régner d'autorité,
Frères, crions : plus de joug, plus de lesse,
Liberté, droit et solidarité !

Dieu, prêtres, rois, exploiteurs sans entrailles,
Vous n'êtes plus désormais de saison ;
N'avons-nous pas contre vous pour mitrailles :
Les arguments de la saine raison ?
Tous les ressorts de votre politique
Ont fait leur temps ; votre arrêt est dicté !
Le peuple marche au cri démocratique :
Liberté, droit et solidarité !

Pour que nos fils en esclaves serviles
N'encensent plus l'inique oppression
Et ne soient plus la terreur de nos villes,
Faisons la guerre à la conscription.
Pour échapper à l'indigne arbitrage
Du privilége et de l'hérédité,
Frères, prenons, prenons place au suffrage :
Liberté, droit et solidarité !

De nos devoirs la mesure est immense,
Sachons pourtant la combler jusqu'au bout ;
Nos oppresseurs partout sont en démence,
Mais pour agir plus d'un peuple est debout.
Ah ! si leur meute, un jour, sur nous se rue,
Pour la combattre avec sérénité,
Pavés aux poings, crions lui dans la rue :
Liberté, droit et solidarité !

L'assemblée entière répète en chœur : *Pavés aux poings, crions lui dans la rue: Liberté, droit et solidarité!* et chacun bat des mains à ce chant énergique.

Le président accorde ensuite la parole au citoyen Lucien Luytgaerens pour une chanson démocratique intitulée : la *Prière du Pauvre.* Après avoir chanté ces couplets pleins d'idées et de poésie, le citoyen Luytgaerens porte un toast à la mémoire de l'auteur : notre regretté camarade Alfred-Nicolas Guilliaume, mort en libre penseur il y un an et demi, et enterré par le concours des associations *l'Affranchissement*, *les Solidaires* et *le Peuple.*

La chanson et le toast sont accueillis par une acclamation générale et prolongée.

La parole est à l'associé Brismée. « Citoyens, dit-il, lorsque la mort vient frapper dans nos rangs un de nos compagnons de lutte, nous n'avons pas pour habitude d'élever sur sa fosse un superbe mausolée, parce que nous ne voulons aucune sorte de marques distinctives et honorifiques après la mort comme durant la vie, parce que nous méprisons ces signes extérieurs qui parlent plus aux yeux qu'à l'esprit et que ce luxe d'ailleurs est au dessus de nos moyens. Mais nous élevons à nos morts un monument dans nos cœurs, et nous profitons des réunions solennelles comme celles-ci pour rappeler leurs noms au souvenir de la démocratie. Eh bien, il y a trois mois à peine, nous avons perdu un des nôtres, jeune homme à l'âme ardente, aux convictions profondes, une de ces intelligences d'élite sur qui nous pouvions fonder les plus brillantes espérances, car il promettait de devenir un rude champion du rationalisme et du socialisme ; je veux parler d'Armand Boutez, membre de l'association *le Peuple*, mort en libre penseur à l'âge de 19 ans. Je vous propose un toast à la mémoire de notre jeune et bon camarade Armand Boutez ! »

A ces paroles prononcées à la mémoire d'un ami dont la perte nous fut si sensible et qui s'était attiré toute notre estime et toutes nos sympathies, l'assemblée répond par une salve d'applaudissements.

Les chants démocratiques, les refrains joyeux et les conversations particulières continuent. A minuit et demi le président lève la séance, et l'assemblée se retire en entonnant l'hymne immortel de Rouget de Lisle.

Chacun se sentait heureux d'avoir pris part au banquet de la démocratie. Quant à nous, nous conserverons longtemps le doux souvenir de cette fête de famille.

Nous recevons la communication suivante du citoyen Castaud :

INSTRUCTION POUR TOUS.

RÉVOLUTION DANS L'ENSEIGNEMENT.

Il est temps que la Belgique comme toutes les nations où l'on parle le français, sache que la méthode Castaud donne l'orthographe et les principes de la langue française en six semaines mieux qu'en 20 ans par toutes les vieilles routines précédentes. Il est temps aussi que chacun se pénètre bien des immenses avantages qu'apporte une pareille combinaison : économie de temps et d'argent, suppression des tourments, des larmes et des sanglots des enfants. Pour preuve que ce langage n'a rien d'exagéré, l'auteur, actuellement à Bruxelles, propose à toutes les familles, sociétés, réunions, corporations, de réunir leurs membres les moins lettrés, et en quelques semaines ces membres pourront tenir une correspondance par des lettres, par des pétitions, etc. En quelques jours, ils feront l'admiration des hommes impartiaux les plus savants, et même après quelques heures de leçons, ils pourront embarasser et confondre tous les détracteurs qui ne voudraient pas se rendre à l'évidence dans l'espoir d'entraver le progrès et de perpétuer l'ignorance et la misère publique, et avec elles toutes les vicissitudes humaines qui en dérivent.

Enfin pour que tout le monde puisse se convaincre de ces étonnantes vérités, chacun pourra assister gratuitement aux séances qui se tiendront tous les vendredis, à 9 heures du soir, salle du Lion belge, rue de la Tête d'or, n° 3.

Nota. — Malgré les modifications apportées a la 3me édition qui va paraître prochainement, le prix de l'exemplaire ne sera que de 1 franc, au lieu de 2 comme précédemment. On souscrit chez l'auteur, rue des Dominicains 26. et à l'imprimerie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13, à Bruxelles.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

APPEL

D'UN

OUVRIER-PROLÉTAIRE

A SES MALHEUREUX CONFRÈRES.

par Pierre l'Exploité.

PRIX : 10 CENTIMES.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

ATELIER D'HORLOGERIE,

F. SPEHL,

RUE DE RUYSBROEK, 86, A BRUXELLES.

Repasse et nettoie montres et pendules, avec garantie et à prix fixe

Montre à cylindre. . .	Fr.	3 00
» ordinaire. . .	»	2 00
Nettoyage de pendule. .	»	3 50
» d'horloge ordinaire de 1 à		2 00
Verre cylindre.		40 centimes.
» demi-fin.	25	»

Réparation de boîtes à musique.

NOTA. Les pièces brisées sont remplacées à des prix modérés

Abonnement pour pendules 5 fr.

Edouard DELPARTE,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue Saint-Alphonse, 4,

A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

CH. KOESTER,

TOURNEUR EN BOIS ET EN CUIVRE,

Rue St-Philippe, 19, (faubourg de Cologne),

Lez-Bruxelles.

J. L. LEEUW,

BOTTIER ET CORDONNIER,

Rue des Alexiens, N° 4,

A BRUXELLES.

JOSEPH VANDAELE,

TAILLEUR,

RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE 25.

Il a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tout ce qui concerne l'habillement, les réparations ainsi que le dégraissage.

A des prix très-modérés.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

LE PROGRÈS,

POÈME EN QUATRE CHANTS,

Dédié aux Artisans de la Presse par PROSPER VOGLET.

Cet ouvrage paraitra en 4 livraisons à 25 centimes chacune pour les souscripteurs. — Chaque livraison contiendra environ 1000 vers.

Numéro 27. 2me Année. 5 Juillet 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :

CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSURRECTION POLONAISE

Les souscriptions seront enregistrées par les journaux UYLENSPIEGEL et la TRIBUNE DU PEUPLE.

LISTE N° 9.

Waeterschot, menuiser.	50
Racquet, fils, ouvrier	50
Demoor, ouvrier.	50
Willems.	5
Spelh, horloger	25
Borckmans, ouvrier	25
Auguste Fischer	1 00
Vanhussel, tapissier	50
L. Braun	50
Carion, ouvrier	25
Larvais.	10
Désiré Voglet	5
Emile Voglet	5
Jules Voglet.	5
Florence Voglet	5
Mathys.	50
Steens.	25
G. Degreef, étudiant	1 00
G. Mahy, menuisier	50
Moreau, menuisier	25
Driechot	37
Courtois	50
Total.	7 97

LISTE N° 3

Goossens	50
De Leeuw, ouvrier	20
Vanderbeest ouvrier	25
Delaat, ouvrière.	20
A. B. commerçant	1 00
F. Q. ouvrier	50
A. G. ouvrier	50
Total.	3 15

LISTE N° 22.

(*Suite.*)

Un ami de la Pologne.	10 00
Anonyme	10 00
Une famille d'ouvriers.	3 50
Une servante	50
Martin Bovie	25
Gillard, voyageur de commerce	1 00
E. D. idem.	1 00
F. G. idem.	1 00
A. M. idem.	1 00
F. N. idem.	1 00
Total.	29 25

Liste 22.	139 96
Liste 21.	12 40
Liste 9.	7 97
Liste 3.	3 15
Total	163 48

Le montant de cette souscription sera envoyé directement au comité démocratique délégué à Londres par le gouvernement provisoire de la Pologne.

Nous publierons les autres listes lorsqu'elles nous rentreront.

Bruxelles, le 4 Juillet 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Pendant que les diplomates attendent patiemment que le gouvernement russe veuille se donner la peine de répondre par un tissu de phrases tortueuses et évasives aux notes qu'ils viennent de lui envoyer au nom des puissances occidentales, ce gouvernement paraît mettre tous ses soins à faire à l'Europe des pieds-de-nez politiques comme on n'en fit jamais. Dans les dépêches précédant l'envoi de ces notes, le czar assurait, tantôt à l'une tantôt à l'autre des puissances intéressées dans la question polonaise, qu'il se sentait tout disposé à faire de la clémence, pourvu qu'on trouvât un moyen de rétablir l'*ordre* dans les provinces polonaises sans froisser sa dignité ni compromettre les intérêts de la Russie. Ce moyen que croient avoir trouvé les hommes d'Etat, vient d'être offert à l'autocrate ; et en attendant qu'il soit jugé admissible ou susceptible de modifications, le gouvernement moscovite vient de lui faire un premier accueil en ordonnant une nouvelle levée de boucliers par tout l'empire, en activant le travail des arsenaux et en faisant restaurer toutes les forteresses qui garnissent le littoral de la Baltique. De plus, les autorités militaires en Pologne viennent d'être informées qu'elles ne doivent reculer devant aucune rigueur pour arriver à l'écrasement de l'insurrection ; les journaux russes, dans un langage dont rien n'égale l'impudence, vont jusqu'à dire que c'est à la douceur de l'inflexible Constantin et de sa créature Wilopolski qu'il faut attribuer la cause des progrès que l'insurrection a faits jusqu'aujourd'hui.

Conformément aux ordres de leur gouvernement, les officiers supérieurs de l'armée russe accomplissent et laissent accomplir par leurs soldats des actes d'une atrocité si odieuse, que nous ne saurions y ajouter foi, si l'authenticité n'en était confirmée par les journaux les plus accrédités en Allemagne. Las de pillages, d'incendies et de meurtres, c'est au fond des sépulcres que les soldats russes s'en vont chercher leurs victimes.

On lit dans le *Czas* du 27 juin : « Le colonel Boniza a succombé le 19 aux blessures reçues le 18 à la bataille de Givry, près Miechow. Il a été solennellement enterré à Lubeza. Toute la noblesse des environs, plus de 500 paysans, les israélites des villes voisines, les sociétés d'artisans avec leurs drapeaux ont suivi le corps au cimetière. Mais, à peine la cérémonie terminée, le général russe Czangiery est arrivé avec un détachement, a fait ouvrir la tombe et exhumer le cadavre, et les soldats l'ont haché par morceaux. »

A côté du terrible et féroce général Berg, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans un de nos précédents numéros, vient d'apparaître une nouvelle célébrité militaire, un guerrier qui, pour la monstruosités des actes par lui ordonnés, réclamera sans doute une place au panthéon de l'immortalité.

C'est du général Mourawiez que nous voulons parler.

Ce *héros*, dont les principaux exploits consistent à exiler en Sibérie les propriétaires les plus inoffensifs soupçonnés seulement d'avoir le désir de voir se réaliser un jour l'indépendance de la Pologne, et à confisquer leurs terres et leurs biens, — ce héros, disons-nous, vient de signaler sa présence en Lithuanie par une ordonnance condamnant à une amende de 25 à 100 roubles les dames qui portent le deuil pour la patrie ; celles qui se refuseront à payer cette amende seront cruellement dépouillées et frappées du knout. Que l'ombre de Haynau se ravisse, le knout vaut bien le fouet d'Arad et de Brescia !

D'après les journaux russes, ce ne serait plus que dans quelques forêts de la Pologne centrale que l'insurrection aurait une certaine importance. La plupart des corps d'insurgés seraient à peu près détruits ailleurs, et pourtant Mourawiez vient de se voir contraint de proclamer la loi martiale et l'état de siège à Zytomir, à Kameneter, à Podolski et à Balta.

Parmi les scènes d'horreur qui se passent chaque jour en Pologne et dont les Russes se font les héros, nous en enregistrerons une qui nous a d'autant plus douloureusement impressionnés que la victime fut un des hommes les plus dévoués à la cause polonaise :

« On vient de pendre à Lublin, dit la *Gazette de Dantzick*, Léon Frankowski, âgé de 25 ans. Il avait été l'un des plus énergiques de ces douze jeunes gens qui, en 1861, se réunirent pour former un comité central et dont l'insurrection est l'œuvre ; il n'en reste plus qu'un en vie et il est l'âme du gouvernement national. Léon Frankowski avait deux frères ; l'un a péri en combattant, l'autre a été fait prisonnier et envoyé en Sibérie. »

Malgré les échecs qu'ont subi les insurgés dans ces derniers jours, le gouvernement national de Pologne n'a rien perdu de son courage ; plus actif encore qu'au commencement de la lutte, il est partout où sa présence est nécessaire, trouve en toute circonstance des moyens de réparer ses pertes, et a la puissance de faire respecter et exécuter en tout lieu les arrêts qu'il dicte. Malgré l'activité policière déployée autour des personnes qu'on suppose lui être affiliées, on ne parvient, pas plus à l'intérieur qu'à l'étranger, à faire briser le sceau de la discrétion qu'il ordonne de garder

sur les actes qu'il accomplit. On doit donc s'attendre en Europe à des éventualités que les plus fins diplomates ne pourraient prévoir.

On sait que vainement et à diverses reprises le général Langiewics a demandé, tantôt au Cabinet de Vienne tantôt à François-Joseph lui-même, d'être envoyé en Suisse ou en Angleterre. Nous apprenons aujourd'hui qu'étant parvenu à se soustraire à la vigilante surveillance de ses geôliers, il vient de passer en Pologne où il a repris une part active à l'insurrection.

Le peuple suédois, paraît-il, ne se complait pas comme son gouvernement à courber l'échine devant l'autocrate et à se borner à implorer la clémence du czar pour les malheureux Polonais. Les aspirations de ce peuple sont d'une autre nature. En attendant qu'il les manifeste sur les champs de bataille de la Finlande, c'est dans des meetings et des banquets qu'il s'abandonne à son enthousiasme.

Dans un banquet donné à Stokholm ces jours derniers, en l'honneur des socialistes russes, ces derniers ont exposé le programme du parti révolutionnaire en Russie. Le fils d'Alexandre Hertzen s'est surtout étendu sur le projet de substituer l'union fédérative des différentes fractions slaves au principe de la conquête et de la compression. Bakounine, dans le tableau qu'il a tracé de l'état intérieur de la Russie, a présenté le gouvernement du czar comme miné partout par la grande société secrète « Sol et liberté » (*Zemlia i volia*), dont le but est d'opérer la transformation politique et économique, la révolution démocratique et sociale de la Russie. D'après Bakounine, cette société se propose comme premières réformes : 1° d'accorder aux paysans la propriété foncière, moyennant une indemnité, aux frais de la nation, en faveur des propriétaires actuels : 2° de rétablir l'ancienne liberté communale, et de remplacer la centralisation impériale par la fédération des provinces ; 3° d'abolir le recrutement et l'armée permanente, pour les remplacer par une milice, suffisante à l'intérieur et inhabile à la conquête ; 4° de réaliser ces réformes au moyen d'une assemblée nationale de députés de toutes les villes et provinces de la Russie, sans distinction de cultes, de classes ou de fortunes, c'est à dire élue par le suffrage universel.

On mande de Berlin que M. Bismark vient de quitter cette capitale pour aller prendre les eaux. Il emporte dans son porte-feuille plusieurs projets de lois relatifs à la presse et au nouveau système électoral qui doit prochainement être mis en vigueur en Prusse, projets auxquels il n'a pas jugé prudent de donner le jour jusqu'à présent.

On écrit de la même ville que Holdenheim, rédacteur de la *Gazette populaire*, impliqué dans trois procès de presse, vient d'être acquité dans la première de ces trois affaires qui lui était intentée pour attaques envers le roi, et condamné dans les deux autres pour injures à M. Bismark, 1° à 15 jours de prison et 20 thalers d'amende, 2° à 40 thalers d'amende ou 3 semaines de prison.

Il nous semble que les journaux français font beaucoup trop de bruit autour du décret par lequel le nouveau ministre de l'instruction publique, M. Duruy, vient d'inaugurer son entrée en fonction, décret qui rappelle les professeurs de philosophie dans les universités ; c'est la peur de la discussion qui a poussé le Deux Décembre à les en expulser lors du coup d'Etat, aujourd'hui c'est par peur de se voir interpeller à leur sujet par l'opposition du Corps législatif que l'empire vient de rendre leur chaire à ces docteurs. D'ailleurs, si l'on a jugé prudent de tempérer par des caresses l'ardeur du faubourg Antoine, on a compris qu'il était fort urgent aussi de lécher la patte au vieux lion du quartier latin.

Ortega, neuf de ses officiers et 500 prisonniers de guerre viennent d'échapper au maréchal Forey et attendent l'armée décembriste sur un nouveau champ de bataille.

On nous assure que la prise de Puebla n'a nullement affecté le moral des populations mexicaines.

Nous lisons ce qui suit dans une correspondance de Rome : Notre comité du parti de l'action, dans la prévision de graves événements, engage tous les amis de la liberté à s'abstenir de toute relation avec les partisans du pouvoir temporel ou avec les soldats français. La police française a mis main basse, dans cette ville ainsi qu'à Civita-Vecchia, sur plusieurs hauts personnages. On ignore encore le motif de ces arrestations.

De nombreuses arrestations pour cause politique ont été opérées également à Venise.

Les évêques espagnols viennent de demander au gouvernement de l'Innocente la suspension de la publication des *Misérables* de Victor Hugo. Serait-ce que le type de pureté représenté par l'évêque Myriel met trop à découvert la pourriture du clergé?

Tandis que dans la libre, prospère et progressive Belgique on ne touche à la Constitution que pour la profaner, le Portugal, que l'on relègue au second rang des pays civilisés, vient d'accomplir un progrès qui lui fait porter envie par tous les amis de la justice : la peine de mort est effacée pour jamais de sa législation. Nous ne rechercherons pas si derrière cet acte, dont le gouvernement a pris l'initiative, se cache un but politique; il nous suffit, à nous, appelés les continuateurs de Robespierre et de Marat (que nous ne renions pas parce qu'ils furent nécessaires à leur époque), il nous suffit de pouvoir constater que les Portugais sont enfin délivrés des affreux spectacles que leur donnait cette horrible pénalité qui ne profite qu'aux bourreaux et aux cabaretiers et flétrit ceux qui s'en font les applicateurs.

Pendant que tombait sur l'échafaud dressé à Ypres la tête de l'infortuné Kasteleyn, dit chef de la bande rouge, dénoncé par ses enfants en bas âge, nous apprenions l'assassinat d'un chef de nation, celui de Radama II, roi de Madagascar. Nous ne savons si ce malheureux a été victime de la justice populaire ou de la vengeance de ses courtisans; cette sinistre affaire nous rappelle assez le temps où les reines se débarrassaient de leurs époux pour en changer. Dans ces derniers siècles, lorsqu'une nation crut devoir décoler ou expulser son chef, toute la famille fut exilée; à Madagascar au contraire la reine a été proclamée souveraine du royaume et le règne de son époux considéré comme non avenu.

Cependant, une grande fermentation règne parmi les populations de l'île. On s'attend à la guerre civile. Nous espérons que l'avenir nous apprendra quelles sont les causes de ces événements. En attendant, les braves Français, qui possèdent déjà une petite partie du pays, profiteront de l'occasion afin d'en annexer le reste *pour y rétablir l'ordre.*

Lorsqu'arriva à notre connaissance la déplorable affaire qui conduisit le malheureux Cerisier sur les bancs de la cour d'assises de la province du Hainaut, nous pensions que l'impression pénible, causée par son inqualifiable condamnation, sur tout l'auditoire et l'intercession du jury en la faveur du condamné eussent abouti à une clémence sans limite de la part de ceux qui rédigent les sentences rendues par Léopold. Hélas ! nous nous sommes trompés, nous venons d'apprendre que la peines des travaux forcés à perpétuité que devait subir Cerisier vient d'être commuée à 3 années d'emprisonnement. Que de tartines eût pu restituer cette victime de la misère si au lieu de l'envoyer en prison on lui avait procuré du travail. Trois années d'atelier à 2 francs par jour seulement représentent une somme de deux mille cent quatre-vingt-dix francs. Qu'en pensent nos philanthropes?

Nous avons reçu de Londres la lettre suivante :

Londres le 16 mai 1863.

Messieurs,

La souscription ouverte dans votre journal grossissant chaque jour par les dons des travailleurs, vrai denier de la veuve de l'Evangile, c'est une preuve éclatante que la solidarité des peuples n'est pas un vain mot pour le peuple belge, mais une vérité qu'il pratique. Remerciez-le au nom de la Nation Polonaise. Dites-leur que le secours donné par les hommes, qui par leur sang ont assuré la liberté de leur patrie et par leur sang la font prospère, portera bonheur à la cause de la Pologne. Dites-leur que je serai fier et heureux de pouvoir porter leur secours et leurs vœux à leurs camarades polonais.

Salut et fraternité.

JOSEPH CWIERCZAKIEWICZ,

Agent plénipotentiaire du gouvernement National de Pologne.

Notre souscription en faveur de l'insurrection polonaise se propage parmi les travailleurs et prend une grande extension parmi les démocrates de Bruxelles et de la province. Voici une affiche que nos amis de Louvain ont fait placarder sur les murs et dans les estaminets de leur ville, afin de donner de la publicité à notre souscription :

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE LA

POLOGNE

Plus il y aura de peuples libres, plus complète sera la sécurité de notre pays.

M. FRERE-ORBAN, séance parlementaire du 23 novemb. 1851.

Une LISTE de SOUSCRIPTION est déposée chez M. FRANÇOIS BREDAEL, rue de la Monnaie n° 6.

Les dons les plus minimes seront reçus avec autant de gratitude que les souscriptions les plus élevées.

Le montant de la souscription sera envoyé directement au Comité Démocratique de Londres.

DÉMOCRATIE — SOLIDARITÉ — LIBERTÉ.

Louvain. — Imprimerie de la veuve MASSAR, Place du Peuple, 19.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET DE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉTUDE.

Dieu, la Justice, la Force et l'Intérêt.

Voir notre numéro 22 (12 Avril 1863).

§ 4. LA FORCE.

« Tout ce que la sagesse humaine a enseigné de plus raisonnable concernant la Justice, est renfermé dans cet adage fameux : *Fais aux autres ce que tu veux qu'on te fasse; ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qui te soit fait.* Mais cette règle de morale pratique est nulle pour la Science : Qu'ai-je droit de vouloir qu'on me fasse ou qu'on ne me fasse pas? Ce n'est rien de dire que mon devoir est égal à mon droit, si l'on n'explique en même temps quel est ce droit (1). »

Telle est en effet l'objection qu'on pourrait nous poser en ces termes : la Justice c'est l'Intérêt, fort bien, mais qu'est-ce que l'Intérêt?.. Cette objection est juste ; qu'on ne s'imagine pas pourtant que notre définition soit inutile, car c'est grâce à elle que nous pourrons trouver une solution au problème.

Par la même occasion, nous verrons si ce qu'on a nommé le droit de la Force est compatible ou non avec la Justice. Nous prenons le mot Force dans le sens d'autorité. Si nous parvenons à démontrer que la Force est antipathique à la Justice, nous aurons prouvé nécessairement qu'elle n'est autre chose qu'un fait résultant d'un système social vicieux et qui loin d'être supérieur au droit est contraint de se plier à ses lois et de s'anéantir devant lui.

Pour résoudre la question, il suffit de tirer de notre définition ses conséquences logiques, conséquences à tel point évidentes qu'elles paraîtraient triviales si elles n'étaient contestées, répudiées et abhorrées comme subversives de

toute société non seulement par les ennemis avoués de la Révolution, mais par la presque unanimité de ses amis les plus fervents et les plus sincères, républicains, démocrates, phalanstériens, fouriéristes, saint-simoniens, communistes, néo-chrétiens, économistes, déistes, tous d'après nous révolutionnaires par la grâce de Dieu et enfants bâtards de l'ancien principe d'autorité, au demeurant les meilleures gens du monde.

Au point de vue subjectif, avons-nous dit, la Justice est une faculté immanente et universelle.

Au point de vue objectif, c'est le rapport existant entre l'universalité des choses, c'est la loi qu'elles suivent dans leurs relations.

La Justice comme faculté a pour but de connaître et de rechercher cette loi.

Ceci posé et bien compris, en quelques lignes nous allons trouver la réponse à l'objection.

COROLLAIRES DE NOTRE DÉFINITION.

Premier corollaire. — Puisque la Justice est immanente et universelle, chaque individu est juge, souverain appréciateur du juste et de l'injuste, nul ne peut contraindre sa conscience à se plier à une loi qu'il n'a pas librement consentie et admise ; donc la Justice c'est la liberté.

Deuxième corollaire. — Puisqu'il en est ainsi pour tous les êtres de la société, tous ont également droit à la liberté.

Troisième corollaire. — Puisque la Justice est une, elle est toujours identique à elle-même ; donc les intérêts, c'est à dire les droits, de tous sont identiques ; donc ils sont égaux ; donc la Justice c'est l'égalité, l'égalité absolue.

Quatrième corollaire. — En vertu du premier corollaire, quiconque s'oppose au libre exercice de ce droit, est un tyran, un spoliateur du genre humain.

Cinquième corollaire. — De ce qui précède il suit que toute autorité est inconciliable avec la liberté et l'égalité, par conséquent inconciliable avec la Justice. Donc la Force n'est pas un droit, c'est un fait (2).

Sixième corollaire. — Donc la Justice c'est l'anarchie, c'est à dire l'absence d'autorité.

Nous défions le logicien le plus subtil de changer une panse d'a dans cette argumentation.

Liberté, égalité, voilà l'intérêt, voilà la Justice, voilà ce que nous voulons.

Autorité, inégalité, tel est l'ancien ordre social, contraire à l'intérêt, à la Justice ; nous n'en voulons plus.

Est-ce clair ?

Si maintenant nous examinons quel a été le rôle de la Force, nous sommes ramenés aux idées suivantes qui résument la pensée de notre travail.

En Morale la Force n'est autre chose que la Justice en dehors de la conscience individuelle. C'est Dieu, juge suprême du bien et du mal, c'est par conséquent l'avilissement de la conscience humaine, de cet avilissement le confessionnal est le symbole dans l'Eglise romaine.

En politique, en économie sociale le rôle de la Force est le même qu'en morale ; ce n'est pas le moment de nous en occuper, au surplus le premier venu peut maintenant appliquer notre criterium à toutes les institutions existantes et décider si elles sont conformes à la Justice.

Pas de Justice sans égalité, sans liberté ; pas d'égalité sans liberté, pas de liberté sans égalité. Notre définition et nos corollaires une fois admis, cela saute aux yeux et ne souffre pas contradiction (3).

Donc nous pouvons poser ce dilemme, cercle fatal que nous traçons autour de tous nos théologiens-philosophes et dont nous leur défendons de sortir : Puisque la Justice est la loi universelle, puisqu'elle est l'égalité et la liberté, qu'il n'y a de rapport possible que sur ce pied, ou bien Dieu pour avoir des droits non plus *sur* les hommes mais *auprès* des hommes doit obéir à cette loi et alors il n'est plus Dieu, mais un egal, un simple mortel ; ou bien cet être qu'on appelle Dieu prétend se poser au dessus de l'homme, c'est à dire au dessus de l'égalité, de la liberté et de la Justice alors puisque la Justice est le seul rapport, la seule loi de nos relations puisque nous n'en connaissons pas d'autre, il s'ensuit qu'il n'y a plus de rapports possibles entre l'homme et Dieu ; ce qui, Dieu admis, serait absurde. Donc il n'y a pas de Dieu.

CONCLUSION GÉNÉRALE :

Dieu c'est le droit de la Force à sa plus haute puissance, il est le symbole de l'autorité et de l'inégalité : guerre à Dieu !

L'homme est l'incarnation du Droit, le tabernacle de la Justice : respect à la dignité humaine, y manquer c'est s'avilir soi-même.

FIN DU § 4 ET DE LA PREMIÈRE ÉTUDE.

WILLIAM FREEDGE.

(*La suite à un prochain numéro*)

(1). P.-J. Proudhon. *Qu'est-ce que la propriété.* 1er mémoire.

(2). Les principales causes de ce fait sont : l'ignorance et la misère. Ces causes doivent donc disparaitre, la Justice l'exige.

(3). L'étymologie seule prouverait la liaison étroite, intime de ces trois mots : Justice, égalité, liberté. Avant d'entrer dans la réalité, le droit s'affirme comme symbole ; or quel a été de tout temps le symbole de la Justice ? c'est la balance, en latin *libra* ; or *libra*, balance, c'est à dire égalité, est de la même famille que *liber* qui signifie libre.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION

DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Les membres de l'Association sont informés que dans la séance du 14 juin il a été arrêté que les élections pour les membres des divers comités administratifs, élections auxquelles d'après les statuts il doit être procédé tous les six mois, auront lieu dorénavant le 2me dimanche de janvier et le 2me dimanche de juillet. En conséquence, le 12 de ce mois il y aura ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'effet d'élire les membres du comité.

N. B. — Le local de l'Association est actuellement au Café de la LOYAUTÉ, rue des Dominicains, près des galeries St-Hubert. Les séances s'ouvrent à 9 heures.

Aux membres de l'association *le Peuple* et aux lecteurs de son organe :

Messieurs et amis,

Ayant eu, par hasard, un moment sous les yeux un écrit signé par le jésuite Ed. Tervecoren, intitulé : *Collection de précis historiques, mélanges littéraires et scientifiques*, dans lequel ce membre de la compagnie de Jésus s'occupe des sociétés d'enterrement civil, je m'empresse de vous le signaler.

Je n'éprouverais nullement le besoin de vous entretenir de ce saint personnage, ni de sa publication, si ce fils d'Escobar n'affirmait que nos associations sont des sociétés occultes.

Tout autre qu'un continuateur de saint Ignace de Loyola serait-il capable de traiter de sociétés secrètes, des associations dont le but est connu de tout le monde et surtout après que ce but a été mis en pratique depuis plus de dix ans ? alors aussi que les *Solidaires*, pour leur part, ont répandu par milliers d'exemplaires leurs statuts et leurs rapports ? Tous ces imprimés, comme vous le savez, portent avec la signature des membres du comité la désignation du lieu où est établi le bureau de l'association ; chacun sait à Bruxelles que ce bureau se trouve actuellement rue des Alexiens, 13, et qu'on peut s'y procurer les susdites publications.

Quant à ce que dit ce jésuite de la fondation de l'association *l'Affranchissement*, dont je m'honore d'être un des promoteurs et des fondateurs, il en a menti comme un jésuite qu'il est. Sous peu, je me charge de donner à ce sujet un mot d'explication.

Le républicain, ajoute ce cafard, est le dernier des hommes, puis il termine sa phrase en établissant une exception jésuitique.

Les jésuites sont, selon moi, des gredins dangereux pour l'humanité et je n'en excepte pas un.

Pour finir, je me bornerai à lui dire, à lui et aux siens, que je ne connais de sociétés secrètes que celles établies dans ces bouges ignobles et dégoutants qu'on appelle couvents, où des misérables, pareils à ce prêtre nommé Charles-Eugène Pelletier, condamné dans le courant du mois de mai dernier, aux travaux forcés à perpétuité, trouvent le moyen de se soustraire à la loi pendant un espace de 25 ans, en portant des faux noms, et qui ne retombent sous les coups de la justice qu'après avoir, de nouveau, commis toute une série de crimes monstrueux.

Recevez, citoyens, avec mes salutations fraternelles les marques de bienveillante sympathie de celui qui se déclare hautement non seulement rationaliste dans toute la force du terme, mais aussi républicain-socialiste des plus prononcés.

Bruxelles, le 2 juillet 1863. Désiré BRISMÉE.

Un mot sur trois journaux.

Quand nous nions la divinité nous avons contre nous les dévots et les philosophes. (Nous empruntons cette sortie à un excellent ouvrage, dont nous recommandons la lecture à nos amis et à nos adversaires ; c'est le livre édité par Messieurs Albert Lacroix et Ce, à Bruxelles, intitulé : QU'EST-CE QUE DIEU, QU'EST-CE QUE L'HOMME ? et émané de la plume du citoyen Poulin.) Aussi, si nous sommes les implacables et éternels ennemis de tout ce qui de près ou de loin répand un parfum de paradis, nous n'avons pas non plus pour amis messieurs les libéraux.

La plupart d'entre eux tout en reconnaissant que la religion, complètement battue par la science, n'a plus de raison d'être, la trouvent pourtant encore nécessaire pour les enfants, comme si par le temps de rénovation politique et sociale où s'agite l'humanité, nos enfants n'étaient pas destinés à devenir des hommes, des hommes de progrès.

Cependant, malgré notre peu de sympathie pour le libéralisme, nous pardonnons volontiers au journal dit l'*Echo du Luxembourg* les amers regrets qu'a fait naître en lui l'affaiblissement toujours croissant de la foi en Belgique.

Nous supposons qu'à l'approche des élections le bon curé de l'endroit où s'imprime cette pieuse mais diabolique feuille, dans l'espoir de la détourner de la malheureuse voie où elle s'est engagée, aura fait prendre à ses rédacteurs une trop copieuse dose d'eau bénite. De là l'anxiété et les alarmes de ces messieurs, à cause de la décrépitude où se traine si péniblement cette religion vermoulue qu'on nomme catholicisme. Nous espérons donc que notre cher *Echo* s'associera à nos sentiments à l'égard de deux feuilles de sacristie qui ont bien voulu s'occuper de lui ces jours derniers.

Nous remercions de toute la force de notre âme, l'*Indépendant du Luxembourg* et son digne et saint confrère l'*Impartial* de Soignies, de l'utile et lucratif concours qu'ils ont bien voulu nous prêter en reproduisant dans leurs colonnes une partie notable des vers AU PRÊTRE, dans le but d'édifier leurs lecteurs sur les *aspirations et les tendances des libres-penseurs de la capitale.*

Il est vrai qu'avec un talent et une perspicacité qui n'appartiennent qu'aux jésuites, ces adorables gazettes ont pris soin d'éliminer certains quatrains qui eussent pu éclairer leur public sur les *accusations vraies ou fausses* lancées, non seulement par l'*Echo du Luxembourg*, mais par la *mauvaise presse* de tous les pays contre ce *pauvre* et *malheureux* clergé catholique ; qu'à cela ne tienne, la grande quantité d'exemplaires de notre brochure qui nous est demandée des différentes localités des provinces wallonnes, nous permet d'espérer que les partisans de l'éteignoir, patronés par ces feuilles, ne sont pas tout à fait insensibles à notre poésie, surtout depuis qu'elle a été purifiée en passant sous des presses méritant chaque jour toutes les bénédictions du ciel.

En retour du service qui nous est rendu par les deux feuilles cléricales, nous serions fort mal élevés si nous ne leur adressions un témoignage de notre reconnaissance. C'est dans cette pensée que sous l'inspiration même de leurs réflections, nous avons écrit la chanson suivante, laquelle nous nous empressons de leur dédier. Nous ne doutons pas qu'elles ne s'empressent à leur tour d'en régaler leur monde.

Encore un mot : Nous craignons fort que nos vers ainsi que notre pamphlet sentent l'égout. Hélas ! Comment pourrait-il en être autrement ? les hommes dont-il y est question, s'étant vautrés dans la fange croupissante des crimes les plus hideux, se sont corrompus à toutes les pestes. Nous pouvons dire quelle odeur s'exhale aux abords des Contrafatto, des Mingrats, des Gottland, des Léotades, etc. etc. c'est l'odeur du sang ! mais

nous nous révoltons à l'idée d'inscrire dans notre journal la qualité du parfum répandu par le père François et ses complices de Forges, les petits frères de l'instruction chrétienne de Châtelet, le célèbre Catulle (ce partisan de salles d'exercices d'un nouveau genre), et des milliers d'autres du même acabit. Que l'*Indépendant du Luxembourg* et l'*Impartial* de Soignies s'en chargent.

N'en déplaise à ces deux journaux, nous sommes contraints de conserver en tête de notre chanson, avec une légère variante, le mot de Voltaire, mot qui les a tant effarouchés.

CRÉDO RATIONALISTE.

Air du Credo Républicain.

Écrasons les infâmes qui inventèrent Dieu, le propagèrent, s'en servirent et s'en servent encore aujourd'hui pour exploiter, dans un sordide interêt, les âmes crédules et crétinisées en qui la lumière n'a pas encore pénétré.

Je veux que notre esprit de préjugés soit libre,
Que sur la papauté coulent les eaux du Tibre,
Que les religions, soutiens de l'oppresseur,
Rentrent dans le néant ainsi que leurs ministres;
Je frémis au retour de leurs crimes sinistres:
Voilà pourquoi je suis, je suis libre penseur.

Je ne veux plus ni Dieu, ni paradis, ni prêtre,
Ni croyance qui puisse endolorir l'esprit.
Il me tarde de voir le grand jour apparaître
Où tout dogme pervers enfin sera proscrit.

Arrière le Coran! arrière l'Évangile!
Laissons la parabole aux hommes du passé,
Je veux vers le progrès que mon essor agile
D'aucun écrit obscur ne soit embarrassé.

Je ne veux pas du prêtre: il prêche l'abstinence,
Et ne s'arrondit pas à manger du pain dur;
Quand, pour tromper la foule, il feint la continence,
Chacun de ses loisirs est un hors-d'œuvre impur.

Sur tous les sacrements je lance l'anathème;
J'exècre, je maudis tout culte abrutissant,
Et je veux que mes fils, exemptés du baptême,
S'épargnent du clergé le joug avilissant.

Avec le prêtre vil, je veux, je veux voir rompre
Tout homme méprisant son prestige vénal,
Afin que nos neveux n'aillent plus se corrompre
Dans les secrets impurs du confessionnal.

Honte à ces fabricants de vierge immaculée!
Ils gatent la farine à faire des bons dieux.
De mensonge leur âme est toute bourrelée,
Et je veux de mon vers les poursuivre en tous lieux.

Non, non, je ne veux pas de prêtre aux mariages;
J'eusse rougi d'avoir jadis la sanction
D'hommes qui, se vautrant dans d'impurs alliages,
Raffinent la luxure et la corruption.

Point de prêtre à la mort! de son trafic infâme!
Je ne souffrirai point qu'il flétrisse mes os,
Sous le prétexte vain de sauver ma pauvre âme?
Je rentrerai sans lui dans le champ de repos.

Guerre donc sans quartier! guerre au catholicisme!
Qui profane les cœurs par son souffle empesté.
Je veux qu'à l'avenir le rationalisme
Soit l'unique moteur de la société.

PROSPER VOGLET.

Bruxelles, le 21 Juin 1863.

BULLETIN CLERICAL.

On nous adresse de Louvain la correspondance suivante:

1er Juillet 1863.

Amis.

Vous devez avoir lu déjà dans les grands journaux l'histoire vraiment édifiante d'un Doyen d'une ville située dans le catholique Limbourg. Nos Jésuites diront-ils encore que ce sont là de « prétendus scandales » comme ils ont essayé de le faire pour les turpitudes qu'ils ont commises en notre ville et que nous avons communiquées à la TRIBUNE DU PEUPLE?

Bazile est leur patron et Escobar est leur maître. Mais malgré toute leur habileté et tous leurs mensonges, ils ne sont guère parvenus à faire douter qui que ce soit des faits que je vous ai signalés.

Comme ces mêmes braves apôtres cherchent déjà à insinuer à leurs imbéciles congréganistes des deux sexes, — mais surtout aux dames, et pour cause — que le vénérable doyen de Hasselt est victime d'une INFAME CALOMNIE, je vous envoie quelques petits détails de l'histoire, non publiés dans les grands journaux. C'est un de nos amis de là-bas qui me les a donnés à ma demande.

« C'est jeudi soir (25 juin 1863,) vers 11 heures, que le révérend Théodore Spaas, doyen de Hasselt, s'est présenté au factionnaire du Caissier de la banque nationale. Après avoir demandé à ce soldat des renseignements sur les maisons de prostitution, il lui dit qu'étant ETRANGER A LA VILLE il ne pouvait trouver ces maisons, mais qu'il pouvait parfaitement FAIRE SON AFFAIRE avec lui, soldat. Là dessus il offrit quelques pièces de cent sous (on dit 3) et se permit de promener son..... doigt sur la cuisse du fils de Bellonne. Celui-ci, vieux de la vieille, furieux de cette familiarité, saisit mon homme au collet, le jeta dans la guérite, et, croisant la baïonnette sur sa poitrine, le tint en respect jusqu'à ce que le caporal vint le relever de garde. Alors, aidés de quelques bourgeois mis au courant de la chose, nos braves soldats conduisirent le doyen à l'amigo, non sans lui administrer quelques horions qu'il n'avait réellement pas volés. Ici je dois ouvrir une parenthèse pour vous dire que personne ne se doutait à quel gibier on avait affaire. Le soi-disant étranger avait une grande barbe noire; il portait une casquette en peau, une blouse bleue et un pantalon en coutil.

» Ce n'est que quand, arrivé à la permanence, on eut ôté la fausse barbe, qu'au grand ébahissement de tous les assistants on reconnut le digne et saint doyen, l'ami de cœur d'un professeur de votre *Alma mater*. Le commissaire en chef de la police, le sieur Heeuen, intervint et fit déguerpir la foule sous le prétexte qu'il allait interroger en particulier le prévenu. Mais au lieu de ce faire, il le conduisit à la maison curiale, et là le doyen n'eut rien de plus pressé que de faire sa malle et de filer par delà la frontière. On le dit en Prusse en ce moment.

» Le commissaire de police n'est pas arrêté, comme on le croyait en votre ville, mais il sera révoqué de ses fonctions et probablement poursuivi pour avoir facilité la fuite de notre doyen de la *rosette*. Une partie du déguisement de ce dernier est entre les mains de la justice.

» D'après les déclarations de plusieurs militaires de notre garnison, un homme costumé comme l'était le doyen, leur a fait à différentes reprises des questions et des propositions semblables à celles de jeudi. Tous les soldats ont dû passer une visite.

» Les habitants de notre ville, surtout les femmes, sont exaspérés de la scandaleuse conduite du doyen. L'un de ces matins un vicaire montant en chaire a été reçu par un coup de sifflet; il a du se retirer, après avoir marmotté quelques paroles entre ses dents, devant l'attitude agressive et narquoise de l'assistance. Les autres n'ont pas eu le triste courage de se présenter. L'indignation qui règne ici est indescriptible.

» Il est question, m'assure-t-on, de nommer notre brave soldat Inspecteur général des écoles des petits-frères. L'enseignement de la morale ne pourrait, en effet, que gagner à la mise en disponibilité et au remplacement des INSPECTEURS ECCLESIASTIQUES que l'Etat paye grassement et qui ne savent pas même inspecter leurs propres écoles. »

Qu'en pensent et qu'en diront nos Jésuites? . . . . . .

Nous dirons, nous, comme Mgr. Dupanloup: « Avertissement aux pères et aux mères de famille sur les attaques dirigées contre la pudeur de la jeunesse et la moralité de nos troupiers par les trois quarts des membres du clergé catholique. »

Un malheur, dit-on, ne vient jamais seul. Ce qui le prouverait une fois de plus, c'est la condamnation que notre tribunal correctionnel a prononcé aujourd'hui contre un membre militant du club catholique de notre ville, le nommé Livinus Van Aerschodt, pour ATTENTAT PUBLIC A LA PUDEUR.

Cette nouvelle victime de la haine libéraliste, maître-plafonneur de profession et chef de file de la société cléricale dite RATTEPAKKERY, s'est vu condamner à quinze jours de prison, 50 francs d'amende et aux frais, pour avoir, en plein cabaret, inciviliement exhibé sa queue.

Quinze jours de prison, c'est dur pour notre RAT, d'autant plus dur qu'aux dernières élections de notre garde citoyenne, on lui avait déjà ôté les épaulettes de lieutenant pour le gratifier du briquet de caporal, qu'il ne pourra plus même conserver aujourd'hui. Il est vrai qu'il lui reste, comme fiche de consolation, le titre de porte-crosse de Notre Dame de Steenbergen, et sa brosse de badigeonneur avec laquelle il avait juré de nettoyer l'Hôtel de ville aux prochaines élections communales d'octobre. Les cléricaux proposent, mais les tribunaux disposent. Que les RATS se le tiennent pour dit, et que désormais ils cachent soigneusement et leurs brosses et leurs queues.

Un de nos grands journaux, après avoir rendu compte de cette affaire rapporte qu'un journal clérical de Hasselt, vaincu par l'évidence flagrante des faits, cherche à excuser le prévenu en essayant de le représenter comme atteint d'aliénation mentale. Malheureusement, les précautions prises par le doyen Spaas, son déguisement, les nombreux faits antérieurs mis à sa charge, sa fuite enfin, ne laissent aucune place au doute. Pour notre part, nous ne doutons que d'une chose, c'est qu'il puisse y avoir de la moralité chez n'importe quel partisan du célibat. Voilà pour la Belgique.

Passons à l'Italie, et nous verrons qu'à Turin, au commencement de ce mois, la cour a rendu sont jugement dans le procès intenté contre les frères des écoles chrétiennes. Le frère ignorantin Arcadius, déclaré coupable d'attentat aux mœurs, a été condamné à cinq années de réclusion. Deux autres frères, bien que coupables d'offenses à la pudeur, ont été acquittés faute d'une plainte privée. Que dites-vous de cet acquittement? La sentence sur les contumaces n'est pas encore rendue, ajoute la dépêche. Patience, cela viendra.

Si nous portons nos regards en arrière, nous verrons qu'un mois avant, c'est à dire le 28 mai dernier, on a jugé en France l'affreux gredin dont il est parlé dans la lettre du citoyen Brismée. Voici des détails à ce sujet:

La cour d'assises du département de l'Aisne a eu à juger, le 25 de ce mois, une affaire qui dépasse, par le nombre et par l'énormité des attentats à la pudeur à charge de l'accusé, ce que les annales de ce genre de crimes révèlent de plus odieux.

Un prêtre âgé de 37 ans, Charles-Eugène Pelletier, ancien élève du grand séminaire de la Rochelle, est parvenu à accomplir chaque jour pour ainsi dire un nouvel acte de révoltante dépravation. Ce ne fut pourtant pas sans attirer en aucune façon l'attention de la justice, puisqu'à 32 ans il était déjà l'objet d'une condamnation par contumace aux travaux forcés à perpétuité.

Ce misérable prêtre, — comme il s'en assied tous les jours sur les bancs des cours d'assises, — qui abusait de l'influence que lui donnait son caractère soi-disant sacré, au point d'imposer aux enfants d'infâmes complaisances comme conditions de leur première communion! ce prêtre, disons-nous, après avoir habité à la suite de sa première condamnation l'abbaye de la Trappe en Normandie, puis la ville de Fribourg, avait osé reparaître en France. Nonobstant la gravité de ses antécédents moraux et judiciaires, l'archévêque d'Avignon le nomma aumônier de l'hospice d'Orange.

Chassé en 1854 par le nouvel archévêque à la suite d'une incroyable série de turpitudes quotidiennes, on retrouve Pelletier voyageur nomade en Turquie, en Italie et en Amérique, puis missionnaire prédicateur en France et ensuite membre de la congrégation de Picpus.

Expulsé de ce dernier asile pour des actes dont le récit n'est pas possible, il se rend en Belgique en 1856, de là il revient en France et se fait admettre successivement chez les Eudistes, les Barnabites, les frères de St-Jean de Dieu, les prêtres de Notre-Dame de Sion, et dans ces différentes maisons de même que dans les villes de l'ouest de la France qu'il parcourt, il laisse la trace et le souvenir de sa hideuse immoralité.

En 1863, il habite Paris, où il vit en prêtre libre. En mars, 1863, il se rend à Coucy-le-Château et obtient de l'évêque de Soissons l'autorisation d'exercer le *saint ministère* et de prêcher dans son diocèse. Il parcourt ainsi plusieurs paroisses du canton de Coucy et aide le curé de cette commune à préparer les enfants à la première communion. A la faveur de ces pieuses attributions, plusieurs enfants sont encore victimes des cyniques attentats de ce monstre. Mais le parquet de Laon est enfin averti, et Pelletier, déjà contumace, sous ce nom qu'il a successivement changé, dans le cours de sa vie si accidentée, en ceux de frère Delphin et d'abbé Prouet, est condamné de rechef aux travaux forcés à perpétuité.

Ce prêtre a donc joui de 25 ans d'impunité. Que de victimes n'a-t-il donc pas faites! Que de petits êtres il a démoralisés! Et confiez donc vos enfants à des gens pareils, pères de famille, à ces prêtres qui ont une morale absurde dans la bouche et qui n'en pratiquent aucune.

Le 5 juin est décédé à Bruxelles, en libre penseur, le citoyen Armellini, un des triumvirs de la République romaine de 1849. Son enterrement a eu lieu sans le concours du clergé. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

LE PROGRÈS,

POÈME EN QUATRE CHANTS,

Dédié aux Artisans de la Presse par PROSPER VOGLET.

Cet ouvrage paraîtra en 4 livraisons à 25 centimes chacune pour les souscripteurs. — Chaque livraison contiendra environ 1000 vers.

Numéro 28. 2me Année. 18 Juillet 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :

CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 17 Juillet 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

C'est le 14 de ce mois que la Russie doit s'expliquer, vis-à-vis des puissances occidentales, à l'égard des six propositions qui viennent de lui être soumises. Le 20, doivent commencer aux Chambres anglaises les débats sur la question polonaise. Le gouvernement russe, qui croit en prévoir le résultat, continue l'armement des places fortes du littoral de la Baltique et active, malgré les protestations de la Suède, les travaux des nouvelles fortifications que l'on construit autour de Bomarsund.

C'est à tort que nous avons annoncé l'évasion de Langiewicz et sa nouvelle participation à l'insurrection. Une lettre adressée au *Czas* par ce général nous apprend qu'il est toujours à Josephstadt, où le gouvernement autrichien le fait surveiller plus sévèrement que jamais.

La haine que Mourawieff a soulevée contre lui dès son arrivée en Pologne a failli l'empêcher de continuer l'œuvre de ses cruautés. Une personne dont on ignore le nom, ayant manifesté aux gens du général russe l'intention de s'entretenir avec lui, a été arrêtée et trouvée porteur d'un revolver. Le bon Mourawieff a épargné à cette personne les ennuis d'une longue procédure et l'a fait pendre séance tenante et sans désemparer.

Les nouvelles que nous apportent les journaux allemands et polonais sont toutes favorables à l'insurrection. Les derniers jours de juin ont été signalés par des combats où les Russes ont essuyé des pertes sensibles.

Les événements qui viennent de se passer en Prusse, lesquels ne sont que le prélude de la révolution qui doit infailliblement y éclater, ont donné l'alarme au pouvoir, au point que Bismark, au lieu de revenir à Berlin, quittera Carlsbadt pour se rendre à Biarritz, afin d'y attendre, dans les bras de l'*élu de la Providence*, que l'effervescence populaire soit calmée. Il croit le moment venu pour lui de mettre en pratique cet adage ancien, mais fort diplomatique : « c'est le moment de se montrer, cachons nous. » En effet, il eût fait chaud pour le premier ministre de Guillaume s'il se fût trouvé à Berlin pendant les soirées des 2, 3 et 4 courant.

Les journaux nous apprennent que durant ces soirées, le peuple, réuni en masses compactes sur les places et dans les rues de cette ville, protesta contre la politique du roi, en proférant des cris menaçants à l'adresse du pouvoir. Des pierres furent lancées contre les officiers de police, déguisés ou non. Quelques vitres furent brisées. On éleva par ci par là des barricades.... Mais la police, aidée de la gendarmerie, devint pourtant maîtresse de l'émeute. Environ 400 personnes ont été arrêtées, une centaine ont été mises en liberté le 5. Un tribunal composé de 10 juges vient d'être institué pour faire le procès aux personnes maintenues en arrestation.

C'est par peur de voir les soldats participer à l'agitation berlinoise que le gouvernement a jugé urgent de ne point ruer la garnison sur le peuple.

Il vient de se former à Berlin une association pour la liberté de la presse. Selon nous elle ne tardera pas à être dissoute. Le gouvernement a juré de faire à la presse une guerre qui ne pourra finir qu'avec lui ; il ne peut souffrir à côté de lui une association d'hommes dont les tendances sont entièrement opposées aux siennes. Aussi, les avertissements aux journaux sont administrés en Prusse avec autant d'ardeur qu'ils ne le fussent jamais en France. Voici à ce sujet ce que nous lisons dans un journal de Berlin, en date du 7 juillet :

« La sixième chambre du tribunal criminel a encore jugé aujourd'hui plusieurs procès de presse. M. Zabel, rédacteur de la *Gazette nationale*, a été condamné à un mois de prison pour reproduction d'un article du *Times* offensant pour M. Bismark ; M. Walesrode, rédacteur du *Progrès*, à six semaines de détention pour perturbation de la paix publique et dédain des ordonnances de l'autorité, M. Holdheim, rédacteur de la *Gazette populaire*, à 15 jours de la même peine, aussi par mépris des ordres de l'autorité. »

Les feuilles parisiennes, avec la modestie de caserne qu'on leur connaît, nous font part de la dépêche qui leur apprend la prise de Mexico. « Ce soir, disait l'une d'elles dans son numéro du 12 courant, le canon des Invalides annoncera à l'Europe cette nouvelle victoire des armes françaises. »

La prise de Mexico ! quel impudent mensonge ! qui croirait que des écrivains descendraient ainsi au rôle de charlatans de bas étage ! A les entendre, le monde entier ignorerait que Juarès ayant cru prudent de quitter cette place, les éternels ennemis du progrès et de la liberté, les prêtres l'ont livrée aux Français sans que ceux-ci ne tirent un seul coup de fusil.

Nous le demandons encore une fois, en présence d'un pareil forfait de la part des hommes noirs, n'est-il pas temps que tous les hommes de cœur s'unissent pour balayer jusqu'au fond de leur paradis tous ces prétendus ministres de Dieu, qui crétinisent les peuples pour les livrer ensuite aux caprices du premier oppresseur venu, pourvu que celui-ci ait soin d'assouvir leur immonde cupidité.

On nous fait pressentir qu'à Mexico doit s'arrêter la *marche triomphante* de l'armée française. L'heure a sonné où la diplomatie doit régler le sort des populations mexicaines, nous dit-on. On a peur d'avouer que M. Bonaparte, c'est à dire sa meute aurait trop à risquer dans l'intérieur des terres du Mexique ; on s'est emparé du territoire qui convenait le mieux à la France. C'est ce que la diplomatie doit arranger.

Mais en attendant, l'armée mexicaine, qui n'est pas aussi décimée que veut bien nous le dire le *Moniteur universel*, a le temps de se fortifier ; les pluies et le *vomito negro* peuvent reparaître ; et, au lieu de la sanction d'une nouvelle conquête pour la France, la grande victoire de Mexico pourrait bien avoir un terrible pendant.

ARMELLINI.

Dans notre précédent numéro, nous nous sommes engagés à consacrer quelques lignes à la mémoire du citoyen Armellini que la proscription italienne vient de perdre dans le courant du mois de juin.

Charles Armellini était romain. Sa science profonde et sa rare probité lui avaient valu l'estime et les sympathies de tous ses concitoyens. Il avait particulièrement approfondi l'étude de la jurisprudence, des langues et des mathématiques.

Conseiller de Pie IX, il s'efforça, mais en vain, de maintenir ce pape dans les voies libérales qui avaient marqué le commencement de son règne. Mais lorsque ce dernier eut désillusionné le monde sur les espérances dont il avait été l'objet, Armellini, convaincu enfin de l'impossibilité de concilier la liberté avec le catholicisme et la régénération de l'Italie avec le maintien du pouvoir temporel, se jeta franchement dans les bras de la Révolution.

Il avait compris que les Italiens n'avaient rien à espérer de leurs éternels oppresseurs les portetiare et les porte-sceptre, et qu'ils devaient se défier au contraire de ceux d'entre leurs souverains qui affichaient des allures libérales et populaires. Il avait compris qu'un peuple ne doit jamais attendre son salut que de lui-même : *Italia fara da se.*

Lorsque Pie IX eut pris la route de Gaëte, Armellini fut successivement ministre de l'intérieur sous le gouvernement provisoire et triumvir de la République avec Mazzini et Saffi.

On sait comment la république bourgeoise établie alors en France, après avoir rogné le suffrage universel et fusillé le Socialisme dans les rues de Paris, vint lâchement égorger la république romaine. A la faveur des baïonnettes françaises, rouges encore du sang italien, le pape rentre au Vatican et remonte sur son trône brisé, tandis que les républicains, pourchassés et bannis, prennent à leur tour le chemin de l'exil. C'est au peuple belge qu'Armellini vint demander l'hospitalité. Plus heureux que Louis Blanc, Barbès et tant d'autres, il vécut parmi nous sans être trop en butte aux tracasseries d'un gouvernement toujours prêt à se faire le valet de tous les despotes.

La carrière parcourue par Armellini fut longue et bien remplie. Il mourut à 87 ans, comme il avait vécu, c'est à dire en libre penseur. Jusqu'à ses derniers instants, son esprit et son cœur

n'eurent d'autre préoccupation que le progrès des sciences et la liberté des peuples.

Armellini n'est plus; c'est une grande perte pour la démocratie italienne. Mais il reste Mazzini, mais il reste Garibaldi, mais il reste la jeunesse des écoles et les associations ouvrières répandues dans toutes les villes de la Péninsule! Avec de tels défenseurs la démocratie italienne doit triompher tôt au tard et de l'Autriche à Venise, et de la papauté à Rome, et de la monarchie du *galant-huomo* à Turin, et du brigandage à Naples, et de la misère et des préjugés religieux partout.

L'avenir de l'Italie appartient au parti républicain, parce que lui seul, par l'éducation du peuple et par l'organisation du travail, peut extirper les fléaux de la superstition et du paupérisme, et opérer les réformes, non seulement politiques, mais sociales que l'Italie exige impérieusement.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION

DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Voici le discours prononcé par l'associé César De Paepe au banquet démocratique du 7 juin dernier :

Citoyens,

Au moment où nous fêtons, pour la seconde fois, l'anniversaire de la fondation de l'association *le Peuple*, je crois qu'il est opportun de nous reporter au temps de la fondation de cette association, de jeter un regard rétrospectif sur la marche qu'elle a suivie et sur les progrès qu'elle a accomplis, de considérer l'attitude qu'elle a prise dans le monde politique et de résumer autant que possible ce qu'elle a fait jusqu'à ce jour pour l'affranchissement intellectuel et matériel du peuple.

Depuis de longues années, nos adversaires des différents partis politiques étaient organisés pour soutenir la lutte, tant contre l'idée républicaine que contre les autres opinions qui leur disputent la prépondérance. Le parti clérical, au moyen des congrégations religieuses, des sociétés de St-Vincent de Paule, de St-François-Xavier et d'une ribambelle d'autres saints, le parti clérical, dis-je, était organisé. Le parti libéral, au moyen des loges maçonniques et des associations électorales, le parti libéral, lui aussi, était organisé. Au moyen de leurs associations, de leur organisation, ces deux partis politiques poursuivaient et poursuivent encore leur but respectif, lequel en définitive pour nous est le même et se résume en ceci : Courber de plus en plus la race prolétarienne sous le joug de leur autorité, soit qu'ils usurpent cette autorité au nom de Jéhova ou soit qu'ils l'exercent en vertu de Plutus, soit qu'ils lui donnent pour fondement le droit divin, ou soit qu'ils la basent uniquement sur le prétendu droit que possède le capital sur le travail (comme si le capital, qui n'est que le produit du labeur et pour ainsi dire la progéniture du Travail, pouvait, fils dénaturé, posséder le droit de battre son père!)

Voyant ceux qui sèment parmi les hommes l'antagonisme et la discorde s'entendre si merveilleusement pour maintenir le peuple dans l'ignorance et dans la servitude, nous avons cru qu'il fallait absolument que les démocrates s'entendissent, s'associassent, s'organisassent, pour l'éclairer et pour l'affranchir.

Depuis près d'un siècle, les socialistes, apôtres d'un Evangile nouveau, parcourent les nations en annonçant aux hommes le règne prochain de la fraternité et de l'harmonie, et convient le monde à l'union, à l'association, à la fédération, à l'accord des intérêts, à la solidarité; eh bien, pour qu'on ne nous dise point, à nous socialistes : « médecins, guérissez vous-mêmes, » nous avons crû qu'il était temps de nous unir, de nous associer, de nous fédérer, de mêler nos intérêts et de nous solidariser, afin de prêcher d'exemple et de démontrer par des actes la fécondité de nos principes. Nous voulions organiser la société, et le désordre régnait dans notre propre demeure! En un mot, il y avait en Belgique des congrégations catholiques et des cercles libéraux, mais il n'y avait pas d'association essentiellement et franchement républicaine-socialiste : nous comprîmes que c'était une lacune qu'il fallait combler à tout prix.

Mais il était une autre lacune encore. Les républicains socialistes manquaient d'un organe. Le *Débat social*, l'*Atelier*, la *Civilisation*, la *Nation*, le *Drapeau* et tant d'autres combattants de la démocratie que le tocsin de 48 avait appelés aux armes, tous ces valeureux athlètes de la presse républicaine avaient disparu les uns après les autres, emportant dans la tombe les regrets de tous les amis de la liberté, mais non leur courage et leurs espérances dans l'accomplissement des sublimes destinées de l'humanité; offrons ici nos hommages à ces morts qui sont tombés sur le champ de bataille où se livre le dernier combat, la lutte suprême et décisive entre les philosophes et les prêtres, les peuples et les rois, le prolétariat et la bourgeoisie; honneur à eux, car ils sont tombés le glaive à la main et l'amour du droit et de la justice dans le cœur! Le *Bien-être social*, après des guerres à outrance contre toutes les oppressions et tous les privilèges, après un siége d'environ trois ans contre cette moderne Ilion que nous appelons la société marâtre, venait de mourir sur la brèche. Le *Prolétaire* qui, lui aussi, avait vaillamment combattu durant sept ans pour la sainte cause des déshérités, ne paraissait plus que très rarement et à de grands intervalles pour frapper de ses derniers coups les iniquités du vieux monde, comme le lion, blessé et mordant la poussière, s'acharne sur ses ennemis tant qu'une goutte de sang circule dans ses veines, tant qu'un souffle de vie anime sa large poitrine, et expire enfin, vaincu mais indompté....

Il y avait bien le *Werkverbond* à Gand et l'*Uylenspiegel* à Bruxelles. Mais le premier de ces deux journaux ne s'adressait qu'à la partie flamande des populations laborieuses et d'ailleurs s'occupait, trop exclusivement peut-être, d'une seule face de la question sociale : les démêlés entre patrons et ouvriers. Quant à notre confrère *Uylenspiegel*, il n'avait pas alors, je pense, de tendances démocratiques aussi prononcées qu'aujourd'hui et d'ailleurs s'adressait bien moins aux ouvriers qu'aux artistes et aux hommes de lettres.

Aucune voix ne s'élevait donc plus dans la presse périodique pour s'occuper exclusivement d'enseigner à tous les principes immuables du Droit et de la Justice, pour soutenir la marche chancelante des faibles et des opprimés et châtier l'insolence des forts et des oppresseurs, pour prophétiser à Sodome sa chûte infaillible et prochaine, et montrer aux hommes, à travers le désert aride de la société actuelle, le chemin de la terre promise, la route qui doit les conduire au Bonheur!

Il fallait donc combler une double lacune : il manquait à la démocratie socialiste en Belgique une association permanente et un organe périodique. Aussi, vers la fin de l'année 1860 et aux mois de Janvier et de Février 1861, quelques ouvriers et quelques étudiants se réunirent et se concertèrent dans le dessein de combler cette double lacune. Ces étudiants et ces ouvriers constituèrent définitivement l'association le *Peuple* et lancèrent dans le public leur programme et leur profession de foi, le 31 Mars 1861.

Ce fut de cette union de l'École et de l'Atelier, ce fut de ce mariage de la Science et du Travail que naquit la *Tribune du Peuple*.

Cet hymen entre le Travail, viril et vivifiant, et la Science, jeune et féconde, ne fut conclu devant aucune autorité religieuse ni civile, il est vrai; qu'importe! Jean-Jacques et Marat s'étaient bien passés de ces vaines formalités qui ne donnent ni plus d'amour ni plus de constance, et avaient épousé leur compagne au milieu des bois et à la face du soleil. Nous avons donc eu pour tout contrat et pour toute cérémonie nuptiale l'engagement contracté par chacun de nous dans notre for intérieur, devant notre conscience, vis-à-vis de nous mêmes et de nos amis. Et une preuve que cette union n'en est pas moins durable, je dirais volontiers indissoluble, c'est que, malgré quelques désertions de part et d'autre, nous nous trouvons encore ici à ce banquet, ouvriers et étudiants, prêts à renouveller notre serment conjugal et nos promesses de fidélité pour renouer plus fort les liens de cet hymenée.

Vous savez tous, citoyens, ce qu'a souffert l'enfant issue de cette union; vous savez tous combien la *Tribune* a eu jusqu'ici à lutter pour assurer son existence, sous ce régime social qui ne garantit le droit de vivre et son corollaire le droit au travail qu'aux détenteurs du capital. Fille du peuple, elle vécut de la vie dure et anxieuse de tous les enfants du peuple. L'on ne vit point autour de son berceau celuxe et cette mollesse qui sont l'apanage des enfants du riche. Dès que sa paupière s'ouvrit à la lumière du jour, ce fut pour contempler le triste spectacle des souffrances du peuple et de toutes les misères humaines qui entouraient sa couche modeste; et dès ses premiers pas dans la vie, il fallut lutter, lutter contre le besoin, se nourrir de privations et vivre pour ainsi dire au jour le jour; il fallut lutter contre les persécutions des grands de la terre et de leurs suppôts. Elle lutta, sans trêve ni merci, pour parvenir à satisfaire à ses besoins, et aussi pour déjouer les embûches de ses ennemis et les trames perfides des lâches, des fourbes et des traîtres qui voulaient augmenter encore sa détresse et méditaient sa mort. Alors on la vit, comme le jeune Hercule, combattre et broyer entre ses mains les serpents et les vipères qui s'étaient glissés jusqu'auprès d'elle pour l'étouffer dans son berceau.

Oui, la *Tribune* lutta contre toutes sortes d'obstacles, et si elle soutint la lutte, ce ne fut pas sans peine ni sans sacrifices. Et comment aurait-il pu en être autrement? Ne venait-elle pas déclarer la guerre à tout ce qui est puissant et rusé, à tout ce qui est riche et pervers, les prêtres et les rois, les capitalistes et les trafiquants? l'Eglise, l'armée, la monarchie, l'aristocratie et la bourgeoisie? Tout ce qui jouit de la fortune, tout ce qui détient le capital, tout ce qui possède enfin cette force immense, l'argent, qu'on a appelé à juste titre le *nerf de la guerre?* Et nous les fondateurs, les pères, dirais-je, de la *Tribune du Peuple*, nous prolétaires, qu'avions-nous en partage, si ce n'est notre misère, mais aussi notre courage et notre dévouement. Grâce à ce courage et à ce dévouement, grâce à de grands sacrifices, la *Tribune* existe toujours et l'association *le Peuple*, dont elle est l'organe, est en voie de s'établir définitivement sur des bases solides et durables.

Va, *Tribune* bien-aimée, chaste fille du peuple, si jusqu'ici ta vie a été abreuvée d'amertumes et parsemée d'angoisses, de privations et de douleurs, nous ne perdons point confiance dans l'avenir, car nous voulons redoubler de zèle pour augmenter tes minimes ressources et t'assurer une existence moins précaire. Tu es arrivée à cet âge critique et périlleux, à cette période maladive qui, chez la femme, sépare l'adolescence de la jeunesse; les maux dont tu souffres ne sont point ceux qui précèdent l'agonie, mais ceux qui annoncent l'apogée de la grâce, de la beauté et de la vigueur. Courage! quand tu auras atteint ta puberté, tes souffrances seront allégées! Mais quelles que soient les misères qui peut-être t'assiégeront encore, quels que soient les revers qui t'attendent, souviens toi, de ton origine, n'oublie pas que tu es issue du prolétariat et que tu te dois tout entière à lui. Conserve-toi toujours pure, fière, incorruptible. Fuis la vénalité. N'échange jamais la réussite et le succès contre la liberté et la dignité. Ne prête pas l'oreille à de fallacieuses promesses. Et si jamais on essayait de te détourner de ta mission sacrée, si jamais la prostitution s'avançait vers toi de l'or dans la main et du fard sur la joue pour te dérober, sous des dehors séduisants, son aspect hideux et livide, et si, d'une voix mielleuse, elle venait te dire : « donne-moi ton affection, accorde-moi tes faveurs, livre moi tes appas naissants, et je te retirerai de la pauvreté où tu végètes, tu seras bien nourrie, bien logée, bien vêtue, bien ornée, bien parée, bien coiffée; vois-tu ces grandes dames qui se promènent là-bas avec leurs amples robes de soie, leurs bagues, leurs bracelets et tous leurs bijoux! elles ont des noms bien doux, *Emancipation*, *Paix*, *Union*, *Bien public*, *Echo du Parlement*, *Etoile belge*, *Indépendance*, etc.. eh bien, toutes m'ont donné leur cœur, fais comme elles, sois à moi, et comme elles tu seras riche et heureuse! .. » si jamais le monstre au visage fardé essayait de te captiver par ce langage suborneur, réponds-lui que ton amour est pour les petits et les pauvres, que tu n'as pour les grands et les riches que haine et mépris, dis-lui que tu ne prodigues ta tendresse et tes pudiques baisers qu'aux enfants du prolétaire et que tu ne veux pas leur offrir une lèvre flétrie et un front souillé au contact impur des exploiteurs et des affameurs du peuple..... Oui, meurs plutôt, ô *Tribune* bien aimée, expire de privations et de dénouement, mais garde jusqu'au bout ton noble orgueil et ta virginité!.....

Mais l'organe de l'association *le Peuple* n'eut pas seulement à lutter matériellement, c'est à dire contre le besoin, pour pourvoir aux frais que nécessite toute publication de ce genre. Il eut à lutter aussi intellectuellement, c'est à dire contre son adversaire naturelle, la presse conservatrice.

L'histoire de ce genre de lutte est moins affligeante que celle que nous venons de parcourir; cette lutte intellectuelle fut au contraire victorieuse pour notre organe; chacun des combats dans lesquels il s'engagea avec ses adversaires peut être considéré par nous comme un triomphe. Autant la lutte contre l'insuffisance des cotisations et du montant des abonnements fut pour la *Tribune*, douloureuse et fatale, — autant la lutte par la discussion, sur le terrain de la politique, de la philosophie, de l'économie sociale, fut, pour notre Association et pour notre journal, avantageuse et vivifiante; c'est pour ce dernier genre de lutte qu'il est juste de dire avec le grand poète de notre époque : la lutte, c'est la vie.

Venant attaquer de front tous les préjugés, tous les mensonges, toutes les superstitions, tous les vices, tous les despotismes, toutes les exploitations, tous les privilèges et toutes les iniquités; venant en un mot, renverser la société de fond en comble, la *Tribune du Peuple* fut certainement peu ménagée par les partisans de cette vieille société.

Les journaux catholiques ne parlèrent pas d'elle avec louange. Cela se comprend : de tous temps la lumière du soleil a excité les clameurs des hiboux.

Le *Courrier de l'Escaut*, organe de l'évêque de Tournay, appela la *Tribune* un JOURNAL ABOMINABLE; l'*Union des Campagnes* du Luxembourg nous traita très gracieusement de CERVEAUX FÊLÉS et nous dépeignit à ses *intelligents* lecteurs comme des ÉCHAPPÉS DE GHEEL; l'*Union de Charleroy* qualifia notre organe d'*odieux pamphlet* et nous considéra comme des hommes de meurtre et de rapine dignes de la potence, et comme des ambitieux ne désirant la révolution que pour escalader le pouvoir et empocher les deniers publics.

Quelques journaux libéraux voulurent bien aussi s'occuper de nous :

Le *Nouvelliste* de Gand prétendit que la société que nous voulons organiser ne pouvait être qu'une société EFFREUSEMENT CANAILLE, comme si ces épithètes de *canaille* et de *vile multitude* que l'on veut jeter à la face des travailleurs comme une insulte n'étaient pas depuis longtemps regardées par nous comme plus honorables que les dénominations d'*honnêtes gens* et de *gens comme il faut* que l'on donne ordinairement (sans doute par antiphrase) à tous ceux qui nous oppriment, nous dépouillent, boivent notre sang et nos sueurs, et trafiquent des larmes de nos femmes, des bras de nos fils et des charmes de nos sœurs ou de nos filles. *Ah! qu'il est beau d'être canaille aux yeux de ces honnêtes gens!*

Nous répondîmes à toutes ces attaques, attaques déloyales puisque aucun de ces journaux, libéraux ou catholiques, ne nous envoya les numéros dans lesquels nous avions été attaqués et que le hasard seul fit tomber ces numéros entre nos mains; nous y répondîmes, en ayant soin, nous, de leur envoyer notre réponse. Mais jamais aucun de ces journaux n'a daigné entrer en discussion avec nous, ni même nous répliquer. Pouvaient-ils faire un aveu plus explicite de la fausseté de leurs idées et de la faiblesse de leurs arguments.

Cependant, il faut bien l'avouer, en général les journaux libéraux ne nous attaquèrent point; ils se contentèrent d'ourdir contre nous la conspiration du silence.

Nous eûmes d'autres attaques à soutenir que celles de la presse.

Hélas! faut il le dire, des démocrates-mêmes, des hommes sur le concours desquels nous avions droit de compter, nous critiquèrent, nous repoussèrent ou nous abandonnèrent.

Les uns déploraient nos tendances trop écarlates, trop révolutionnaires: les autres nous traitaient dédaigneusement de *bleus* ou de *modérés*. Ceux-ci nous accusaient de pencher vers le communisme absolu, et ceux-là trouvaient que notre socialisme était entaché de trop d'individualisme. Tels disaient que nous nous occupions trop de théories philosophiques et pas assez de questions pratiques et d'améliorations immédiatement réalisables pour les prolétaires; et tels autres prétendaient qu'il ne fallait pas s'occuper de ces mesures transitoires, mais qu'il fallait se contenter de propager les grands principes du socialisme en attendant que sonne l'heure de la Révolution européenne. Pierre n'était pas content de ce qu'on donnait trop d'extension, dans la *Tribune*, aux articles traitant de questions politiques ou économiques, et trop peu aux bulletins cléricaux; et Paul boudait parce que nous nous occupions trop du clérical et pas assez de la politique et du problème social. Enfin, au sujet des questions purement philosophiques ou religieuses — parmi les libres penseurs les uns nous jetèrent la pierre parce que dans plusieurs articles de notre organe on prêche ouvertement l'athéisme; et les autres nous firent un reproche de ce que dans certains articles il est parlé avec respect d'un Etre suprême, de la Divinité.

On alla même jusqu'à critiquer le style trop peu littéraire de quelques uns de nos articles; comme s'il ne fallait pas avant tout, quand on s'adresse spécialement aux ouvriers, être simple et clair, employer même les termes les plus triviaux, pour être autant que possible compris par tout le monde.

Maintes fois nous avons répondu, dans les colonnes de la *Tribune*, à ces critiques ou à ces appréciations si diverses. Toujours nous avons déclaré que nous ne voulions pas exclure de l'Association *le Peuple* les opinions extrêmes de la libre pensée ou du républicanisme socialiste, pourvu que tous les membres tombent d'accord sur les principes fondamentaux du rationalisme et du socialisme.

Dans le numéro 24 de la première année, nous disons :

« En fondant l'association et son organe, nous avons voulu élever une libre tribune où tous ceux qui prennent le parti de la raison contre la superstition, du peuple contre le pouvoir, du travail contre le capital, puissent se faire entendre, où tous les républicains-socialistes, quelle que soit la nuance à laquelle ils appartiennent, puissent venir émettre et discuter leurs opinions, pourvu toutefois qu'ils se renferment dans notre programme et qu'ils adoptent la profession de foi publiée dans notre premier numéro; c'est pour ce motif que nous avons intitulé cet organe : *Tribune du Peuple*.

» Nous ne pouvons ni ne voulons exclure celui dont les idées ne sont pas les nôtres sur tous les points : nous invitons chacun à nous indiquer la marche qui lui paraît la plus propre et la plus sûre pour arriver à atteindre l'idéal que nous nous sommes formé de la société humaine.

» Ce que nous désirons du fond du cœur, ce que nous cherchons de toutes nos forces, c'est l'union. Sans l'union, pas d'organisation possible, et il est temps que la démocratie s'organise. Grouper autour d'une même bannière tous les soldats dispersés de la République sociale, tous les champions épars de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, telle fut la pensée généreuse qui présida à la création de notre œuvre ; l'union, tel fut notre rêve.

» Mais pour parvenir à cette union, désirée de tous les démocrates sincères, nous ne voulons pas qu'aucun de nous soit obligé de conformer ses convictions à celles de la majorité et à renoncer à ses opinions particulières : ce serait l'union telle qu'elle existe dans le catholicisme, où chacun doit se soumettre aveuglément aux décisions des chefs ecclésiastiques, ce serait l'union par le despotisme ; et ce que nous voulons, c'est l'union par la liberté.

» Nous voulons harmoniser par la discussion, et nous engageons chacun de ceux d'entre nous qui ont des idées différentes sur les voies et moyens, à s'efforcer par de bons raisonnements, par des arguments solides, à éclairer les autres et à leur persuader que ses opinions représentent la vérité, que les moyens indiqués par lui sont les meilleurs pour parvenir à réaliser dans l'humanité ces mots que nous avons pris pour devise : JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL. »

Dans le numéro 59 de la même année, nous tenions encore le même langage. Voici ce que nous disions alors au sujet d'un article sur l'existence de Dieu :

« Par cette clause renfermée dans notre profession de foi : *En religion nous défendons le rationalisme*, par cette clause, nous nous sommes déclarés les adversaires implacables de toute religion *positive*, de tout système religieux qui se prétend révélé aux hommes par une divinité quelconque et qui, comme tel, a pour point de départ la *soumission* aveugle de l'homme à des dogmes inspirés d'en haut et pour principe *l'autorité divine*. Par cette clause, nous admettons toute doctrine philosophique qui a pour point de départ le *libre examen* et pour principe la souveraineté de la *raison humaine*.

» Mais, parmi les rationalistes (ou libres-penseurs, car c'est la même chose,) les uns reconnaissent un Dieu, personnel ou impersonnel, les autres rejettent toute croyance en la Divinité, d'autres encore ne veulent ni affirmer, ni nier l'existence de Dieu Pour rester conformes à notre programme, nous ne pouvons donc exclure ni l'athéisme, ni le déisme, ni le panthéisme, ni la religion appelée *naturelle ;* mais nous devons combattre à outrance et toujours le Catholicisme, le Protestantisme, le Judaïsme, l'Islamisme, le Bouddhisme etc.. en un mot tout ce qui n'a pas pour base la *raison* mais la révélation. Et pour vaincre plus sûrement cette phalange de cultes décrépits qui se dresse devant nous, nous conjurons ardemment tous les libres-penseurs et tous les démocrates, quelque soit leur nuance, à se grouper autour de nous et à joindre leurs efforts aux nôtres...

» Ce que nous avons dit déjà à propos d'une discussion sur un point d'économie sociale, nous le répétons pour tout ce qui est des questions philosophiques ou religieuses. De même que ceux d'entre nous qui diffèrent sur les voies et moyens pour arriver à une équitable répartition des travaux et des richesses de la société, peuvent discuter laquelle des différentes routes indiquées doit être suivie de préférence : de même, l'athée et le déiste peuvent monter librement à la *tribune* pour y venir défendre leurs opinions respectives. »

Fédérer tous les démocrates autour d'un centre commun et organiser de cette manière le parti démocratique, tel fut donc notre premier but en fondant l'Association. Constituée par des ouvriers, des étudiants et quelques hommes de lettres : formée de membres de l'*Affranchissement*, de membres des *Solidaires*, et de libres penseurs qui ne faisaient partie d'aucune de ces deux sociétés philosophiques : comprenant dans son sein des ouvriers de presque tous les métiers, des travailleurs faisant partie des associations ouvrières existantes (telles que celles des typographes, des mécaniciens, des sculpteurs, des tailleurs, des bijoutiers et des ébénistes), et de prolétaires ne faisant pas partie de ces associations : composée de citoyens qui possédaient des idées bien diverses sur les moyens d'arriver au triomphe de nos principes, l'association *le Peuple* fut, dès le début, une sorte de synthèse de la démocratie-socialiste.

Une conséquence immédiate de cette idée d'organisation du parti démocratique, c'est la fédération des associations ouvrières. Aussi est il dit, dans le préambule de nos statuts, que nous devons tendre, par voies et moyens de droit, à la *fédération ouvrière* de toutes les associations du pays. « Pour réaliser, disons-nous, cette vaste combinaison de l'union politique de toutes les sociétés de travailleurs dont les divers délégués constitueraient le comité *permanent* et *politique* de la fédération ouvrière, l'association *le Peuple* ne reculera devant aucun sacrifice pour lancer dans le monde des prolétaires les idées d'agitation vers une connexion forte et indivisible. »

Voilà ce que nous disons dans ce préambule. Eh bien ! pour arriver au résultat que nous nous sommes promis, pour former cette fédération démocratique, qu'avons-nous fait jusqu'ici ? Bien peu de chose ! Jugez en par vous-mêmes

Nous nous sommes, il est vrai, mis en rapport avec l'association *la Solidarité des ouvriers du bassin houiller de Charleroi ;* plusieurs fois nous avons envoyé des délégués aux meetings tenus par cette association dans différentes localités des environs de Charleroi, meetings qui eurent tant de retentissement et firent tant de propagande parmi les populations de cette contrée et surtout parmi les ouvriers des charbonnages. Nous nous sommes entendus avec l'association *la Solidarité des cultivateurs ardennais*, dans le Luxembourg, et avec le *Cercle scientifique et fraternel* de Patignies (province de Namur) ; tous les membres de cette dernière société sont entrés dans l'association *le Peuple* Nous sommes entrés encore en relation avec des cercles démocratiques de Louvain, de Jumet, de Marchienne au Pont, de Namur et du Borinage. Mais à part cela, qu'avons-nous fait pour établir la fédération démocratique ? Convenons-en, citoyens, si nous avons fait quelque chose dans ce but, il nous reste beaucoup à faire.

Il nous reste à faire un appel à toutes les associations ouvrières de la capitale et du pays.

Il nous reste à faire comprendre à ces associations la nécessité d'une vaste solidarité entre tous les prolétaires de la Belgique.

Il nous reste à convier les travailleurs à se constituer en sociétés dans toutes les localités industrielles où ils ne le sont pas encore, et il nous reste à fédérer ensuite ces sociétés autour de la société centrale.

Il nous reste à établir un *comité permanent* des délégués des diverses corporations. Ce comité existait déjà partiellement lors de notre meeting au sujet de la loi des prud'hommes ; il est fâcheux qu'il se soit dissout par la suite et qu'avec cette dissolution l'idée de solidariser les divers métiers soit presque tombée dans l'oubli.

Il nous reste en un mot à créer l'Association des associations. Pour obtenir le plus sûrement ce résultat, il faudrait (permettez-moi cette comparaison empruntée à la mécanique) user à la fois du mouvement centripète et du mouvement centrifuge, partir à la fois de la circonférence vers le centre et du centre vers la circonférence. Il faudrait, d'un côté, que ceux d'entre nous qui font partie de sociétés ouvrières et de cercles démocratiques de Bruxelles et de la province, ou qui ont des rapports intimes avec des membres de ces sociétés, s'efforcent de faire entrer celles-ci en communication avec l'association *le Peuple*, — tels des centaines de canaux, de rivières et de ruisseaux viennent grossir de leurs ondes le courant de quelque grand fleuve. Et, d'un autre côté, il faudrait que l'association *le Peuple* étende ses ramifications dans toutes les villes, et prenne les sociétés ouvrières sous son égide en les éclairant de ses conseils, — comme un arbre majestueux qui déploie au loin ses innombrables branches et couvre de son ombre protectrice les jeunes arbustes qui croissent à ses pieds.

Mais ce n'est pas tout. Il faut encore étendre, autant que possible, cette solidarité jusqu'aux prolétaires des autres contrées ; car pour nous, exploités, pour nous, socialistes, il n'y a d'étrangers que les exploiteurs ; tout homme qui travaille et produit est notre égal et notre frère, quels que soient le pays qu'il habite ou la langue qu'il parle ; nous ne reconnaissons pas les barrières que les tyrans ont établies entre les peuples ; l'humanité est notre patrie : nous sommes, comme Socrate, citoyens du monde.

Cette fédération établie parmi les travailleurs, la démocratie pourra marcher avec ensemble et uniformité, opposer l'organisation à l'organisation et la force à la force, et atteindre, même pacifiquement, la réalisation d'une grande partie de son programme.

Et vienne alors la Révolution sociale ; nous sommes sûrs que cette fois elle ne sera plus escamotée par la bourgeoisie et que le peuple ne tirera plus les marrons du feu au profit de ses éternels oppresseurs.

Je le répète, organiser le parti républicain et pousser à la fédération des travailleurs, tel fut notre premier but en fondant l'association *le Peuple*.

Un autre but que nous nous sommes proposé et qui est le complément nécessaire du premier, c'est la propagation des principes démocratiques émis dans la profession de foi que nous avons publiée dans le 1er numéro de la *Tribune* et que nous venons de réimprimer à mille exemplaires dans la brochure contenant nos statuts.

Sous ce rapport, ce que nous avons fait parmi nos frères du travail est immense. Les idées que nous avons semées germeront et fructifieront, au sein de la masse laborieuse, comme une graine féconde dans une terre fertile ; et quand le temps les aura mûries, n'en doutons pas, la moisson sera superbe et abondante.

Quoi de plus noble que d'éclairer les hommes sur leurs intérêts et leur dignité, sur leurs droits et leurs devoirs !

C'est surtout par la voie du journal que nous effectuons cette propagande. Mais nous avons en outre, pendant la première année de l'existence de notre association, dans la salle de la *Bécasse* (notre local d'alors), tenu des conférences et des discussions publiques sur les principes du socialisme et sur les moyens d'arriver à leur réalisation dans l'humanité.

Nous avons crû que notre journal et nos conférences ne suffisaient pas. C'est pourquoi nous avons créé au sein de l'association *le Peuple*, dans le courant du mois d'avril 1862, deux sections spéciales qui constituent des espèces d'associations dans l'association :

L'une porte le nom de *Section de Propagande*. Ses adhérents paient toutes les semaines une cotisation de cinq centimes afin de publier, sous forme de brochures, les articles, chansons etc. de la *Tribune du Peuple*, qui seraient jugés capables d'éclairer l'intelligence de nos frères ignorants.

L'autre porte le nom de *Section d'Agitation intellectuelle* Ses adhérents paient également une cotisation hebdomadaire de cinq centimes afin de pourvoir aux frais de meetings et d'envoyer des délégués aux réunions démocratiques qui auraient lieu en province ou dans d'autres pays.

De même que l'Association est administrée par un comité de 7 membres, chacune de ces sections spéciales est dirigée par un comité administratif de 5 membres.

Disons en passant que l'Association peut, de la même manière, former des sections spéciales ou des comités de quelques membres chaque fois qu'elle le juge nécessaire, afin de simplifier les affaires administratives et de rendre plus facile la besogne des fonctionnaires. C'est ainsi qu'elle vient de nommer dans son sein un comité de 7 membres chargé de la gestion de la souscription en faveur de la Pologne.

Nous verrons tout à l'heure, citoyens, ce que les sections de *Propagande* et d'*Agitation intellectuelle* ont produit afin de répandre, par la presse et par la parole, les principes républicains.

Dès sa naissance, la Section de Propagande compta deux espèces de succursales, l'une à Marchienne, l'autre à Jumet : et nous pensons que sous peu nous parviendrons à créer de semblables sections à Louvain, à Anvers, dans le Luxembourg, à Namur, à Verviers, à Tubize, partout enfin où nous avons des amis avec lesquels nous sommes en correspondance.

Le journal, les conférences, les brochures, les meetings, tels sont nos moyens de propagande. Ce sont autant de leviers dont nous nous servons pour remuer les masses et les soulever contre les iniquités séculaires qui pèsent sur elles.

Mais, si nous voulons réellement obtenir un brillant résultat dans nos entreprises démocratiques, n'oublions pas, citoyens, que tout dépend de la bonne administration de l'Association et des différentes sections, de l'observation stricte du règlement, de l'assiduité aux séances, du bon ordre dans les discussions, de l'exactitude à remplir les fonctions dont plusieurs d'entre nous sont chargés au sein de l'Association, et surtout, citoyens, de la régularité dans le versement des cotisations, car, je le dis encore, l'argent est le nerf de la guerre.

Ce qui a fait languir notre organe, ce qui a fait que jusque maintenant la *Tribune du Peuple* a presque toujours paru à des dates irrégulières au lieu de paraître toutes les semaines, c'est, vous le savez tous ; d'abord l'insuffisance du taux de la cotisation mensuelle, et ensuite le peu d'exactitude de plusieurs membres à payer régulièrement cette cotisation. Pour subvenir aux besoins de notre organe, pour qu'il puisse paraître régulièrement tous les dimanches, pour empêcher les désabonnements dont cette irrégularité a déjà été cause (car tous nos abonnés ne nous sont pas également sympathiques et tous ne veulent pas comprendre les efforts que nous faisons afin de couvrir les frais nécessités par notre publication), pour sortir enfin de la position anormale dans laquelle se trouve notre journal, nous avons résolu dans une assemblée générale et par le vote unanime des membres présents, de fixer le mensuel à un taux plus élevé, par exemple à 75 centimes. Nous avons l'espoir que tous les membres de l'Association, s'ils veulent que le socialisme continue à avoir un organe qui propage ses principes, s'ils veulent que la démocratie conserve un journal qui défende les droits et les intérêts des travailleurs, s'ils ne veulent pas que le socialisme soit plus longtemps taxé de folie et la démocratie accusée d'impuissance, comprendront qu'il est d'une absolue nécessité d'apporter la plus grande régularité et la plus stricte exactitude dans le payement de leur cotisation, cela dût-il leur coûter les plus grands sacrifices.

Mais, si cette espérance était déçue ; si, par négligence ou manque de zèle de notre part, notre organe devait disparaître ; si, abandonnée par les républicains eux-mêmes et pour ainsi dire tuée par eux, la *Tribune du Peuple* devait succomber ; si le parti républicain devait en quelque sorte se suicider en donnant la mort à la *Tribune* ou en l'empêchant de périr ; alors, citoyens, comme les géants de 93 sous le couteau de la guillotine, comme les héroïques insurgés de Juin sur les pavés de la barricade ou comme les enfants de la Rome de Mazzini sur les murs de l'antique cité, on la verrait, fière et résignée, tomber en poussant d'une voix mourante mais énergique encore, comme un reproche sanglant aux républicains qui l'auraient assassinée, ce cri de l'avenir : Vive la République !

Et ce serait une nouvelle honte pour les républicains ! Et ce serait un soufflet à la face de la démocratie !

Non, citoyens, je le sais, vous ne permettrez point que la démocratie subisse un pareil affront ; car tous vous voulez que la *Tribune du Peuple* vive et continue à combattre pour la Justice et l'Égalité et pour la destruction du paupérisme et de la superstition.

Puisque je viens de parler des cotisations et de l'administration de notre association, qu'il me soit permis de vous donner ici le tableau résumé des recettes que nous avons effectuées et des dépenses que nous avons faites.

Dans ce tableau, nous ne pouvons faire figurer les recettes et les dépenses faites par l'Association pour couvrir les frais de la *Tribune* pendant la seconde année de l'existence de ce journal. Et quand je dis à propos de notre journal : « première *année* ou seconde *année* d'existence, » remarquez bien qu'il ne s'agit pas d'une année de 12 mois, comme on pourrait le croire ; quand il est question de notre organe, nous appelons *une année* le laps de temps, quel qu'il soit, qu'il nous faut pour faire paraître 52 numéros ; nous ne sommes arrivés qu'au n° 24 de la seconde année, par conséquent il faut que nous fassions paraître encore 28 numéros pour que cette seconde année soit terminée ; et par conséquent aussi, l'abonné ne perd rien, au point de vue pécuniaire, à ce que le journal ne paraisse pas régulièrement, puisque en prenant un abonnement d'un an il recevra 52 numéros, eussions-nous besoin de vingt mois avant d'être en mesure de lui fournir le 52me. Or la reddition des comptes de la seconde année du journal ne pouvant être faite qu'à la fin de cette année, force nous est de ne pas nous en occuper aujourd'hui.

A part cela, voici le bilan de l'Association depuis le mois de mars 1861 jusqu'au 28 juin 1863 :

RECETTES.

Encaissement des mensuels et des abonnements pour la 1re année du journal	fr.	1711 25
Recette de la *Section de propagande*	»	82 00
Argent reçu pour payer les frais des trois grands meetings tenus par l'Association avant l'existence de la *Section d'agitation intellectuelle*	«	96 00
Recette de la *Section d'agitation intellectuelle*	»	128 00
Produit de la souscription ouverte au sein de l'Asssociation en faveur des familles des ouvriers gantois condamnés pour coalition le 5 août 1861	»	175 00
Produit de la souscription ouverte au sein de la Société pour venir en aide à un confrère des environs de Charleroy, lequel venait de perdre son travail à cause de ses opinions démocratiques.	»	60 00
TOTAL DES RECETTES	»	2252 25

DÉPENSES.

1. *Administration du journal.*

Achat d'un pupitre	»	5 00
Impression du programme lancé lors de la fondation de l'Association	»	6 00
52 numéros de la *Tribune* composant la 1re année de ce journal, dont 1 ne tiré à 1000 exemplaires, 12 tirés à 800, et 39 à 600 ; y compris le papier, les bandes, l'affranchissement, etc.	»	2015 15
Total	»	2026 15

2. *Section de propagande.*

Impression à 1000 exemplaires de la brochure intitulée *Appel d'un ouvrier-prolétaire à ses malheureux confrères, par Pierre l'Exploité*	»	30 00

3. *Meetings tenus par l'Association avant l'existence de la Section d'agitation intellectuelle.*

Meeting du 22 avril 1861, en faveur de la Pologne, suivi d'une manifestation des plus grandioses devant la demeure de Lelewel	»	32 00
Meeting du 22 août 1861, en faveur des ouvriers de Gand condamnés pour fait de coalition	»	32 00
Meeting du 14 décembre 1861, au sujet de la loi des prud'hommes	»	32 00
Total	»	96 00

4 *Section d'agitation intellectuelle.*

Meeting, du 5 janvier 1863, sur la réforme électorale.	»	32 00
Meeting du 9 février 1863, sur le suffrage universel.	»	32 00
Meeting du 2 mars 1863, en faveur de l'insurrection polonaise.	»	32 00
Meeting du 20 avril 1863, ayant pour ordre du jour 1° la conscription et les armées permanentes, 2° les droits naturels de l'homme.	»	32 00
Total	»	128 00

5. Souscriptions de secours fraternels.

Envoyé aux associations ouvrières de Gand, pour être remise aux familles des ouvriers condamnés pour coalition, la somme de	»	175 00
Envoyé à Charleroi pour un confrère sans travail le produit d'une souscription s'élevant à	»	60 00
Total	»	235 00
TOTAL DES DÉPENSES	»	2535 15
L'Association accuse donc un déficit de.	»	282 90

NOTA. — **1.** Au sujet des meetings: *Comme on le voit plus haut, la Section d'agitation intellectuelle a tenu jusqu'ici 4 grands meetings. Chacun de ces meetings ayant coûté environ 15 francs pour la salle et 17 pour l'impression des affiches et des circulaires, revient en moyenne à 32 francs. Nous avons pris la même moyenne pour pouvoir évaluer ce que nous ont coûté les 3 grands meetings que nous avons tenus antérieurement à la fondation de la Section d'agitation intellectuelle.* — **2.** Au sujet du déficit. *Nous avons vu plus haut que l'Association a un déficit de 282 fr. 90 cent*; mais le journal et la Section de propagande constituent deux administrations entièrement distinctes et séparées; d'où il résulte que la Section de propagande, ayant fait une recette de 82 fr. et une dépense de 50 fr., a en caisse 32 fr., et que le déficit du journal est de 314 fr. 90 cent*. Mais lorsque ce déficit a été constaté, l'Association a ouvert instantanément une souscription pour le combler; nous ne pouvons enregistrer le produit de cette souscription vu que la plupart des listes sont encore en circulation; mais les trois listes rentrées jusqu'à présent ont fourni ensemble une somme de 42 fr. 75 c. Ces 42 fr. 75 sont donc à déduire du déficit, de sorte que le déficit du journal pour cette 1re année n'est plus actuellement que de 272 fr. 15 c. et ira ainsi en diminuant à mesure que les listes rentreront, jusqu'à ce qu'il soit entièrement comblé.*

DETTE.

L'Association doit à l'imprimeur du journal la somme 272 fr. 15 c., déficit du journal pendant la 1re année de son existence.

CAPITAL.

Le capital de l'Association consiste dans la somme et les objets suivants :

32 francs, en-caisse de la Section de propagande.

Environ 150 collections complète de la *Tribune du Peuple*.

Un pupitre.

Des cahiers, des quittances imprimées, etc.

Quelques ouvrages démocratiques.

Une collection de deux années des journaux et revues dont suivent les noms : *Uylenspiegel*, *Méphistophélès*, la *Sentinelle du Borinage*, le *Carillon de St-Gervais*, l'*Economiste belge*, la *Liberté* d'Anvers, la *Revue trimestrielle*.

Une collection d'environ une année des journaux suivants : *het Werkverbond* de Gand, *Vlaemsch Belgie* d'Anvers, *het Weekblad* de Dixmude, le *Progrès* de Louvain, la *Cloche* (traduction du journal russe le *Kolokol*), etc..

Vous le voyez, citoyens, si la situation financière de notre association n'est pas des plus brillantes, cette situation n'est pas non plus désespérante.

Lorsque des prolétaires parviennent, en pratiquant le principe d'association, à faire en quelque temps des affaires pour plus de 2.000 francs, et qu'au bout de leur première année ils ne constatent qu'un déficit d'environ 300 fr; si l'on pense ensuite que ce déficit, grâce à la souscription ouverte au sein de l'Association, est déjà comblé en partie; et surtout quand on se rappelle que nous avons commencé notre œuvre sans que personne ne nous ait avancé la moindre obole et sans avoir un sou en caisse, dites, y a-t-il lieu de désespérer du succès de notre entreprise ? Une légère augmentation dans la cotisation, un peu plus d'exactitude dans les payements, quelques nouveaux prosélytes, et voilà l'existence de l'association et celle de son organe assurées pour jamais.

J'ose dire au contraire, citoyens, que la situation de l'association le *Peuple*, quelque précaire que soit encore cette situation, est bien propre à démontrer ce que le principe d'association, ce principe fondamental du socialisme, a de fécond et de salutaire; est bien propre à faire comprendre à l'ouvrier ce qu'il peut par l'association lorsqu'il sait la pratiquer; car si notre organe est encore en souffrance, ce n'est pas le principe d'association qui peut en être accusé, mais c'est au contraire parce que ce principe n'est pas assez pratiqué par tous ceux qui se disent socialistes, parce que notre association n'a pas encore pris toute l'extension désirable. De même que nous sommes constitués en association pour répandre les idées républicaines par tous les moyens et surtout par la voie de la *Tribune* qui est notre *propriété collective*, pourquoi l'ouvrier ne pourrait-il pas s'associer avec ses frères pour échapper à la concurrence ou sortir du salariat, ou bien encore pour s'arracher au rançonnement des intermédiaires commerciaux? pourquoi l'ouvrier ne pourrait-il pas aussi former un *capital collectif*, soit dans le but d'exercer le travail par association au lieu de travailler isolément ou au profit d'un maître, soit dans le dessein d'acquérir par association les vivres et tous les objets de consommation en les prenant directement chez les producteurs et en évitant ainsi tous ces intermédiaires qui n'ajoutent pas un fétu de paille aux richesses sociales?

En fondant un journal qui est la propriété, non pas d'un directeur, d'un imprimeur, de quelques rédacteurs ou d'une petite coterie politique, mais la propriété d'une grande association d'ouvriers et de démocrates composée de plus de cent membres, je crois que nous avons posé un acte qui n'a pas beaucoup de précédents dans l'histoire de la vie politique des peuples.

Egarés au milieu de cette société qui s'ensevelit dans la nuit et le chaos, nouveaux Diogènes nous avons pris notre lanterne, c'est à dire ce rayon de lumière que tout homme porte en germe dans sa cervelle et qu'on appelle la raison, et nous sommes allés à la recherche, non pas d'un homme, mais d'un principe. Ce principe que nous cherchions, nous l'avons découvert : c'est le principe d'association. Et l'association a été qualifiée de chimère, et les socialistes ont été traités de rêveurs. A ceux qui niaient la possibilité de l'association, nous avons répondu en constituant des associations et spécialement en fondant l'association *le Peuple;* devant ceux qui niaient le mouvement, pour toute réponse, nous avons marché. En dépit du persiflage de ses détracteurs, le Socialisme est entré dans le domaine des faits, il a commencé à descendre des hauteurs de la science pour s'incarner dans le peuple. Prêtres et rois, riches et puissants de la terre, vous vouliez seuls avoir l'usage de la raison et même vous servir du principe d'association contre nous, vous vouliez seuls jouir de la lumière et plonger le reste du genre humain dans l'obscurité, c'est en vain! Votre règne sinistre va vers son déclin; le peuple est las de végéter dans les ténèbres de l'ignorance et dans les bas fonds du paupérisme. Disparaissez, Alexandre : Diogène veut avoir sa place au soleil.

Oui, citoyens, quand nous envisageons tout ce qu'en deux ans de temps notre association a fait parmi le peuple et pour la cause du peuple, nous avons raison de nous réunir dans ce banquet fraternel, pour nous réjouir ensemble du bonheur que nous éprouvons en contemplant le progrès que font les idées démocratiques et en entrevoyant dans l'avenir la liberté et le bien-être que nos efforts de chaque jour doivent assurer à l'humanité. Oui, lorsque nous oublions un moment les maux qui pèsent sur notre existence et les injustices dont nous sommes les victimes, nous, souffre-douleurs; lorsque nous oublions la misère qui s'attache à nos pas comme le vautour à sa proie; lorsque nous détournons les yeux du présent pour plonger un regard scrutateur dans les temps futurs, qui de nous n'éprouve alors cette volupté mystérieuse que donne la conscience du devoir accompli? Qui de nous ne sent son cœur bondir d'allégresse en pensant que cette société future sera notre œuvre, que c'est nous qui aurons abattu l'échafaudage vermoulu du vieux-monde et que c'est nous qui aurons travaillé à la construction du nouvel édifice social dont la raison humaine est l'architecte et dont nous sommes, nous, les maçons.

Dans cette société future, frères! plus d'armée et plus de clergé, plus de rois et plus de bourreaux, plus d'exploiteurs et plus de trafiquants, plus de riches oisifs et plus de pauvres réduits à fatiguer pendant quinze heures pour manger du pain noir, plus d'ignorance et plus de misère! Dans cette société future, plus de trônes, plus d'autels et plus de guillotines ; plus de dépôts de mendicité, plus d'églises et plus de lupanars!....

Pour accomplir cette œuvre gigantesque de la régénération de l'humanité, ce n'est pas trop, n'est-ce pas, des efforts unis de tous les républicains-socialistes, quelles que soient leurs idées sur la marche à suivre! Quand donc comprendrons-nous qu'au dessus de toutes les opinions particulières, nous devons placer la liberté, la solidarité, la fraternité et le progrès des idées démocratiques? Quand donc serons-nous convaincus de la vérité de cette maxime des anciens : « *Væ soli!* » *Malheur à celui qui est seul!* Et quand donc mettrons-nous en pratique cette devise moderne : *l'union fait la force!*

Venez donc parmi nous, vous tous qui voulez éclairer l'humanité et la voir libre et heureuse !

Venez parmi nous, hommes de science ou de travail, producteurs de toutes les conditions, vous tous qui labourez les sillons de l'intelligence ou défrichez le domaine de la matière; qu'importe que votre outil soit la plume ou le marteau, le scalpel ou le rabot, le livre ou la charrue ? Le corps et l'esprit sont solidaires dans l'homme : travailler à affranchir l'homme de la misère, n'est-ce pas le mettre à même de développer son intelligence? et travailler à affranchir l'intelligence humaine de la superstition et de l'ignorance, n'est-ce pas donner à l'homme le moyen de s'affranchir de la faim?

Venez parmi nous, athées ou déistes, vous tous qui êtes partisans du libre examen et ne voulez marcher que d'après les lumières de la raison et les inspirations de la conscience.

Venez parmi nous, socialistes de toutes nuances; démolisseurs de l'ordre social actuel, et organisateurs d'un ordre social nouveau! venez parmi nous, vous tous qui voulez que le travail ne soit plus l'esclave du capital, soit que vous pensiez que notre mission quant à présent doit être purement négative et destructrice, soit que vous pensiez que notre mission doit être dès maintenant affirmative et réorganisatrice.

Venez parmi nous, vous tous qui voulez réformer la société, soit que vous pensiez, avec Platon, Babeuf et Louis Blanc, que la réforme sociale doit s'opérer par l'Etat, mais par l'Etat démocratisé, par un gouvernement républicain émané de la généralité des citoyens; ou soit que vous pensiez, avec Robert Owen, Fourier et Proudhon que cette réforme doit naître dans le peuple par l'initiative et la spontanéité des individualités en dehors de toute coopération du pouvoir politique; que vous pensiez que cette réforme doit avoir pour point de départ la culture en commun de la terre, l'organisation du travail par l'association industrielle, ou bien l'organisation du crédit par la banque du peuple : communistes, phalanstériens, mutualistes, socialistes de toutes les écoles, vos sentiments, vos aspirations, vos espérances sont les mêmes, votre but est le même, vos principes fondamentaux sont les mêmes, et vous avez tous les mêmes adversaires : nous vous tendons la main à vous tous, venez grossir nos rangs et combattre à nos côtés.

L'association *le Peuple* croit qu'il y a du vrai et du bon dans les doctrines socialistes les plus opposées; qu'il y a du vrai et du bon chez ceux qui veulent que le principe d'association compte avec l'individualité humaine, et chez ceux qui étendent le principe d'association jusqu'à la communauté; qu'il y a du vrai et du bon chez ceux qui veulent la réforme sociale par l'Etat et chez ceux qui la veulent par l'initiative des masses; chez ceux qui disent : *tout par la société*, et chez ceux qui disent : *tout par l'individu*. Nous croyons, avec les membres de l'association républicaine de Londres, *la Commune révolutionnaire*, nous croyons que le socialisme sera quelque chose par l'individu et par la société. La nature de l'homme est constituée de deux éléments essentiels : la personnalité et la sociabilité, l'individualité et la collectivité. Cela est si vrai que l'individualiste pur est forcé d'admettre la communauté pour tout ce qui est d'utilité publique, et que le communiste pur doit reconnaître le libre arbitre individuel, alors que la logique de leur système exigerait que l'un remplaçât les grandes routes publiques par de petits chemins privés et que l'autre remplaçât la pensée individuelle par un réglement public.

Venez donc parmi nous, apôtres du Libre-Examen, champions de la République, pionniers du Socialisme! vous tous qui sentez bouillonner dans vos veines la sève du droit et de la liberté, vous tous qui êtes embrasés de l'amour de l'humanité, vous tous qui êtes altérés de la soif de la justice ! Démolisseurs ou réorganisateurs; hommes d'action, d'écrit ou d'organisation; amis du progrès pacifique ou de la révolution violente, de la transformation sociale opérée graduellement ou brusquement; vous tous qui composez la milice de l'avenir, quelle que soit votre spécialité, votre mission, quelles que soient vos idées dans certaines questions secondaires, l'association *le Peuple* vous ouvre les bras et vous convie à la concorde. Frères, désunis et isolés, nous sommes le passereau que le vent ballotte dans les airs et dont les ailes se fatiguent en vain à lutter contre l'ouragan; unis et organisés, nous imiterons ces phalanges d'oiseaux qui, rangés par ordre, fendent la nue et traversent l'espace avec vitesse et sécurité.

Oui, citoyens, notre association doit être en quelque sorte la synthèse du Socialisme. Et qu'on ne confonde pas l'idée de synthèse avec celle d'éclectisme ou de juste milieu. Nous voulons simplement laisser à chacune des différentes doctrines socialistes, au sein de notre association, la liberté de discuter et la latitude d'agir. Et après tout, si nous sommes éclectiques dans certaines questions, nous ne le sommes que comme la nature qui a fait l'homme à la fois personnel et sociable.

Alliance entre tous les républicains socialistes pour marcher ensemble vers notre but commun, tel doit être, me semble-t-il, notre désir à tous. Mais point de compromis honteux avec aucun des deux partis bourgeois et monarchiques qui se disputent aujourd'hui le pouvoir en Belgique, point de pacte infâme avec le parti libéral pas plus qu'avec le parti catholique; point de liaison impure entre la Science et la Superstition, entre la Vérité et le Mensonge; point d'entente scandaleuse entre les socialistes et les disciples de Malthus; point d'union entre les loups et les agneaux!..

Que chacun reste dans son camp. A vous, catholiques, le passé qui ne reviendra plus! à vous, bourgeois libéraux, le présent qui s'enfuit comme une ombre! mais à nous, démocrates, à nous l'avenir, l'avenir immense et sans borne! ...

Nous n'avons pas confiance dans ces libéraux et ces catholiques qui frisent le républicanisme; nous disons de ces monarchistes, cachés sous le masque d'une démocratie bâtarde, ce que Laocoon, dans l'Enéide, dit des Grecs : nous devons tout craindre de ces gens-là, et jusqu'aux présents qu'ils veulent nous offrir. Nous savons que ces conservateurs ne s'approchent du parti de la Révolution que pour le châtrer..., et nous ne voulons pas être des eunuques.

Continuons donc à être nets et tranchés comme nous l'avons toujours été, et comme nous le sommes encore en ce moment en ouvrant au sein de notre association, en faveur du peuple de Pologne, de ce peuple de héros et de martyrs, une souscription purement *démocratique*, c'est à dire complètement en dehors des listes de souscriptions ouvertes par un comité composé de catholiques et de libéraux, et de quelques républicains, gens d'honneur qui se sont fourvoyés dans une mauvaise compagnie.

On a parlé ici, il y a quelque temps, de former une alliance entre le parti républicain et le parti catholique en vue de battre le parti libéral. On a proposé cela à nous qui disons dans notre profession de foi ces paroles que je tiens à vous rappeler :

« . . . . Devant nous se présente une doctrine immorale, intolérante, qui se dresse, digue fatale et inébranlable, devant le progrès et veut l'arrêter; nous devons détruire cette digue, nous devons attaquer le Catholicisme dans son essence même, dans ses principes, dans ses conséquences, dans son histoire; nous devons montrer à chacun ce que le monde deviendra s'il continue à le dominer longtemps encore; nous ne devons pas cesser cette lutte avant d'avoir abattu l'hydre romaine, d'avoir effacé le dernier vestige de cette longue aberration de l'humanité, jusqu'à ce qu'enfin elle ne soit plus qu'un souvenir, souvenir tellement épouvantable que nos petits neveux refuseront d'y croire, comme aujourd'hui c'est à peine si nous osons ajouter foi aux récits de l'histoire qui nous raconte les terribles mystères de la sainte inquisition. Alors l'homme n'aura d'autre guide que sa conscience, la lumière viendra de la raison et la vérité triomphera. »

Et c'est nous qui irions donner la main aux catholiques? et c'est nous qui irions faire la courte-échelle à ces saltimbanques pour leur permettre de grimper sur les tréteaux du pouvoir? Jamais!

Alliance entre le parti républicain et le parti clérical! .. Comme si ces deux mots : *républicain* et *clérical* ne hurlaient point de se trouver accolés! Comme s'il était possible d'allier l'eau et le feu! Comme s'il pouvait être salutaire pour la Démocratie, pour cette jeune et vigoureuse femme dont les mammelles puissantes doivent allaiter un jour le genre humain, d'offrir son sein robuste aux caresses impudiques de ce vieillard usé et décrépit, moitié vivant, moitié cadavre, qu'on appelle le Catholicisme !.....

Et que pourrait produire d'ailleurs cette union monstrueuse? Pas même un avorton, car c'est une loi de la nature que les accouplements trop disproportionnés restent stériles.

Non, non! point d'adultère entre la Démocratie et le Catholicisme vermoulu ou le Libéralisme corrupteur! Le seul époux à qui tu puisses prêter tes flancs, le seul qui soit à la hauteur et dont les chaleureux embrassements puissent te rendre féconde, ton seul époux légitime, ô Démocratie, c'est le peuple,... le peuple qui travaille et qui pense, le peuple ce grand générateur de toutes choses, sans qui la terre serait improductive et sans qui la nature serait morte!

Je crois donc être l'interpête de vos volontés, citoyens, en déclarant que l'association *le Peuple* ne veut en aucune façon de l'alliance avec les cléricaux ou avec les libéraux: mais qu'elle désire la concorde entre tous les républicains-socialistes, que ses bras sont ouverts à tous ceux qui veulent affranchir l'humanité du triple joug de la tiare, du sceptre et du coffre-fort, trois despotismes qui se soutiennent et n'en font qu'un.

Citoyens, je bois à la prospérité de l'association *le Peuple* et à la fédération de tous les vrais démocrates autour de cette association, afin que nous puissions arriver d'un commun accord à la réalisation de notre idéal, à l'objet de nos travaux incessants, au terme de nos luttes continuelles et de nos longues souffrances, au but suprême de tous nos efforts, au rêve de toute notre vie : la **République universelle, démocratique et sociale.**

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Voici le résultat des élections de dimanche passé :

COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Félix Frenay, César De Paepe, Désiré Brismée, Eugène Steens, Léon Fontaine, Bernard Loriaux et Lucien Luytgaerens.

COMITÉ DE LA SECTION DE PROPAGANDE.

Willems, Maetens, Guillaume Borckmans, et Borckmans (père).

Dimanche prochain, 19 juillet, il y aura élections pour le comité de la SECTION D'AGITATION.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 29. 2me Année. 8 Août 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION

DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSURRECTION POLONAISE

Les souscriptions seront enregistrées par les journaux UYLENSPIEGEL et la TRIBUNE DU PEUPLE.

LISTE N° 1.

Elisa Rimbaut, ouvrière	25
Vannuwenhuyzen, ouvrier dorenr	25
Steens, ouvrier doreur	25
Brughman, ouvrier doreur	15
Swinne, ouvrier doreur	15
Vandersande, apprenti doreur	5
Soulié, ouvrier doreur	10
Plet, ouvrier doreur	50
Jens, ouvrier doreur	25
Vanderheyden	5
Devlayen, ouvrier doreur	25
Deroem, apprenti doreur	25
Blumenthal, ouvrier doreur	15
Pléek, ouvrier doreur	15
Derenneville, ouvrier étameur	15
Meuris, ouvrier menuisier	10
Denayer, ouvrier menuisier	10
Devleschoudere, ouvrier menuisier	25
Brughman, employé	25
Stercké, ouvrier mécanicien	25
Vellens	10
Kerskens	10
Total	4 10

LISTE N° 22.

(*Suite.*)

Un professeur	2 00
E. R-M.	10
M., ingénieur	5 00
(Reçu en pence et half-pence)	1 25
Total	8 35

TOTAL DES LISTES PRÉCÉDENTES.

Liste 22	148 31
Liste 21	12 40
Liste 9	7 97
Liste 3	3 15
Liste 1	4 10
Total	175 93.

Le montant de cette souscription sera envoyé directement au comité démocratique délégué à Londres par le gouvernement provisoire de la Pologne.

Nous publierons les autres listes lorsqu'elles nous rentreront.

Bruxelles, le 7 Août 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Nous approchons enfin du jour où, poussée par la force des choses, l'Europe va devoir prendre une attitude décisive vis-à-vis de l'empire moscovite. Jusqu'ici les notes diplomatiques expédiées par les puissances occidentales au gouvernement de Pétersbourg, la réponse évasive et embrouillée que vient de faire Gortschakoff à chacune de ces notes, ne nous paraissent être que les aboiements de chiens qui n'osent pas se mordre.

Une pareille situation ne saurait pourtant durer longtemps encore. De toutes parts les populations, sentant leur industrie et leur commerce se paralyser de plus en plus, engagent leur gouvernement respectif, soit par la voix des meetings, soit par celle des journaux, à prendre des mesures qui contraignent la Russie à laisser s'accomplir le grand événement qui doit faire l'honneur de notre siècle, la seule condition qui permette au gouvernement national de Pologne d'entrer en négociation avec le cabinet d'Alexandre : la complète indépendance de la Pologne avec ses limites de 1772.

Il se prépare, dit-on, une note collective de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche, qui aura pour objet de clore leurs négociations avec la Russie relativement aux affaires de Pologne. Ce document ne sera pas dicté, assure-t-on, par l'esprit de caserne d'un *ultimatum*; mais il n'en peut pas moins être considéré comme une déclaration de guerre, si la Russie ne consent pas enfin à faire droit aux vœux et aux exigences de tous les peuples du continent. Le gouvernement russe, s'apercevant à merveille qu'il ne lui suffit pas d'afficher des allures belliqueuses pour sortir victorieux de la lutte où il s'est engagé, vise aux moyens d'ouvrir à l'Occident une source de complications qui hérisseraient de nouvelles difficultés une guerre entreprise contre la Russie. Après avoir vainement mendié l'alliance de l'Amérique du Nord, après s'être adressé au cabinet de Turin pour la même raison et sans rien obtenir, le cabinet de Pétersbourg, dans le but de susciter des embarras à l'Autriche, fait des efforts suprêmes pour soulever les paysans de la Gallicie. Comme tous les révolutionnaires, nous désirons que la Gallicie se soulève comme les autres provinces polonaises, pourvu qu'elle choisisse un moment opportun. Seulement, nous désirons que ce soulèvement ne soit pas le résultat des suggestions perfides d'un oppresseur quelconque.

L'insurrection polonaise continue toujours avec la même intensité. Le courage et l'ardeur belliqueuse des Polonais sont à la hauteur de leurs espérances. Il est à regretter cependant que l'animosité qui règne entre le parti républicain et l'aristocratie grandit toujours et menace de compromettre gravement les intérêts du pays. Un des principaux agents du parti républicain, c'est à coup sûr Mieroslawski, dont le nom a déjà eu beaucoup de retentissement dans le monde politique. C'est par des voies révolutionnaires, les seules bonnes selon nous, que ce parti espère arriver à son but. Le parti aristocratique, dirigé par Nicolas Czartoriski, semblerait au contraire tout disposé à transiger avec la Russie, pourvu que la Pologne obtint son autonomie avec un roi de son choix, ou tout au moins du choix des puissances occidentales.

Il résulte de ces faits que la Pologne, fût-elle reconstituée d'une manière ou d'une autre, n'échappera à sa lutte contre le colosse du Nord que pour retomber dans la lutte non moins déplorable de la guerre civile.

En attendant, les généraux russes continuent à promener le massacre et la dévastation partout où l'insurrection n'est pas assez forte pour leur résister.

Le bon Mouravieff, rassasié de cruautés, va, dit-on, être remplacé et prendre le titre de gouverneur général de la Pologne.

Pour donner à nos lecteurs un petit échantillon des procédés dont se servent les Russes afin d'embraser d'amour pour leur empereur le cœur des Polonais, nous extrayons ce qui suit du journal *Ostdeutsche-Post* du 24 juillet :

On sait que le général Sumiakyn a établi depuis quelque temps son quartier général à Radzierilow. Après avoir pris ses dispositions militaires, il manda devant lui tous les habitants mâles de la localité et leur parla à peu près en ces termes : « Pourquoi n'approchez-vous pas? Avez vous peur que je vous fasse pendre tous? Méritez-vous un autre sort après votre fuite en Autriche, sur le territoire ennemi? La fuite en elle-même est déjà coupable; mais pourquoi ne pas vous être du moins réfugiés dans l'intérieur du pays? Pourquoi vous être enfuis chez nos ennemis? Je vous ferai grâce pour cette fois et me contenterai d'un exemple dont vous vous souviendrez toute votre vie. » Un des assistants ayant fait observer qu'on avait tout simplement suivi l'exemple des fonctionnaires impériaux en cherchant un asile en Autriche, le général s'apaisa un peu et leur dit de retourner chez eux. Plus tard il les invita à signer une adresse de remerciements à l'empereur pour sa protection, ajoutant que leur grâce était à ce prix. Tous signèrent et l'adresse est partie. Voilà comme on fait en Russie l'opinion publique.

On mande de Kiew que le comité révolutionnaire des provinces occidentales de la Russie a fondé aussi son journal secret. Celui-ci s'appelle *Walka* (la Lutte), et est l'organe officiel du comité.

On se préoccupe fort en Prusse des nombreuses désertions qui s'opèrent parmi les troupes échelonnant la frontière polonaise. Le cabinet de Berlin, qui s'affecte beaucoup de ces faits, est impuissant à les réprimer. A mesure qu'on renouvelle les troupes, de nouvelles et nombreuses désertions sont journellement signalées. Puissent

tous les soldats prussiens, dont Bismark et Werder voudraient faire des mercenaires, se sentir pris du même amour pour la désertion et passer ainsi au service de la liberté.

De nouvelles et importantes manifestations en faveur de la Pologne ont eu lieu à Blackheath, près de Londres et près du parc royal de Greenwich. Un meeting a été convoqué par les ouvriers de Greenwich et de Woolwich, à l'effet d'exprimer à la Pologne les sympathies anglaises et d'engager le gouvernement britannique à porter secours à la Pologne. Les résolutions votées par le meeting sont toutes dans le sens d'une intervention armée.

Une correspondance de Rome à l'*Opinione* de Turin rapporte le fait suivant :

Une petite fille israélite pleurait sur la place Santa Catarina de' Funari, à la suite d'une correction qui lui avait été infligée par ses parents. L'enfant était âgée de moins de dix ans. Une dame bourbonnienne passe, voit l'enfant dans cet état, s'en empare, et, malgré ses cris, la mène de force au conservatoire des catéchumènes. Instruite du fait, la mère se rend en toute hâte au conservatoire et réclame son enfant, mais en vain. Pour toute réponse, on lui dit qu'une fois entrés dans ce lieu, les juifs n'ont plus ni mère ni parents.

L'*Opinion Nationale*, de Paris, fait les réflexions suivantes au sujet de ce nouveau rapt :

Si jamais un gouvernement a perdu son temps et sa peine, c'est bien le gouvernement français, lorsqu'il demande des réformes à la cour pontificale.

On se souvient de l'affaire Mortara et de l'indignation soulevée dans toutes les consciences honnêtes par ce rapt odieux d'un enfant israélite, enlevé à ses parents au *bénéfice* de l'Eglise catholique, et il est bon de rappeler que, malgré tout l'éclat donné à cette affaire, le gouvernement pontifical tint bon, si bien que le petit Mortara est encore, à cette heure, entre les mains des jésuites, qui ne lâchent jamais leur proie.

En plein XIXe siècle, dans une ville gardée par une armée française, une mère israélite ne peut laisser sortir seul son enfant dans les rues, sans craindre de le voir enlever avec l'assentiment des autorités elles mêmes, qui devraient sauvegarder le droit de la famille. Demain peut-être, on ira en arracher violemment un autre des mains mêmes de sa mère. Et voilà ce que nous protégeons à Rome, voilà les faits qui se passent à l'ombre du drapeau français!

Le général Forey qui désire se rendre en France afin d'y obtenir quelques cajoleries en récompense de ses *grandes victoires* remportées au Mexique, a fait nommer un triumvirat au moyen d'une junte dite supérieure, composée sans doute de tous les hauts rénégats qui aspirent à obtenir un emploi quelconque dans le gouvernement futur du Mexique. Les noms des hommes qui composent ce triumvirat en disent assez pour que nous nous abstenions de tout commentaire. Ce sont : le général Almonte, de la Bastida (archévêque de Mexico), et le général Salas, celui qui a profité de l'absence de Juarès pour rendre la capitale du Mexique aux Français sans qu'une cartouche ne fût dépensée.

Comme on le voit, il ne suffit pas au gouvernement de M. Bonaparte de flatter l'ambition du soldat traître pour consolider sa prétendue conquête, il faut encore qu'il s'abouche le clergé. Jusques à quand cette pourriture entravera-t-elle la marche de la Révolution?

Tandis que les Fédéraux réparent leurs échecs et que les Confédérés se voient refoulés jusqu'au centre de leurs Etats, tandis que Lee et Black volent au secours de Richmond singulièrement menacé, tandis que Wissburg a capitulé et que Jakson vient d'être évacué, les anti-abolitionnistes viennent de tenter à New York un coup de main qui a failli un moment compromettre l'existence du gouvernement fédéral. Mais, après avoir incendié une foule de maisons et ravagé la ville pendant trois jours, après avoir impitoyablement massacré tous les nègres qu'ils rencontraient et pendu aux lanternes cinquante de ces malheureux, les meneurs esclavagistes et leurs émeutiers à gage ont été réduits au silence par la force armée, le 19 juillet. A l'heure qu'il est, la ville est entièrement rentrée dans le calme.

RÉFLEXIONS DU PROLÉTAIRE.

Frères et amis,

Que la *Tribune du Peuple* donne à réfléchir aux prôneurs du système social qu'elle combat! mais aussi que de sujets de réflexions ne fournit-elle pas aux malheureux qu'elle défend! D'un côté, elle nous montre les affameurs du peuple poussant la cruauté jusqu'à ourdir l'inqualifiable complot de faire mourir de faim six petits enfants avec leur mère, parce que leur pauvre père veut, pour alléger ses souffrances et celles de ses compagnons de travail, employer le moyen le plus légitime et le plus immédiatement réalisable, celui de l'association (1). De l'autre côté, cette même *Tribune* nous montre un journal catholique poussant la lâcheté jusqu'à insulter au malheur d'un pauvre aveugle d'une probité reconnue irréprochable et à lui faire un crime de ce que, pour subsister, il emploie le seul moyen qui lui reste d'échapper avec ses enfants au dépôt de mendicité (2).

(Réjouissez-vous, ami Prosper : vos coups ont porté. Nous connaissons le fait qui vous rend criminel aux yeux cupides des oiseaux de nuit ; leur haine vous honore aux yeux de vos frères malheureux. Nous savons bien que, tout aveugle que vous êtes, ami, les hiboux vous trouvent encore trop clairvoyant.)

Que faire, amis, en présence de telles monstruosités? Rester calmes, direz-vous, afin de mieux réfléchir aux moyens de nous soustraire à une condition indigne des travailleurs.

Oui, frères, réfléchissons; mais que nos réflexions ne demeurent point stériles. Souvenons-nous qu'une des principales missions de la *Tribune du Peuple* est de nous communiquer réciproquement nos réflexions, afin de nous consoler mutuellement dans nos malheurs, de nous rapprocher les uns des autres et de mettre nos intérêts en commun : maint ouvrier intelligent, qu'on induit en erreur sur notre compte, recueillera nos paroles pour réfléchir à son tour et se mettre dans nos rangs qui s'épaisissent chaque jour. Maint prolétaire, encore enveloppé dans les filets glutineux des noires araignées, réfléchit à son malheureux sort et gémit en secret sur les douleurs de sa famille sans en connaître les véritables causes, que la *Tribune du Peuple* lui révèlera.

Moi-même, j'ai été du nombre de ces ouvriers abusés : j'ai réfléchi longtemps avant de m'affranchir de la superstition, de la routine et des préjugés, mais mes réflexions restant concentrées en moi-même, je souffrais sans consolation. Quelquefois, il est vrai, emporté par la douleur, j'adressais mes soupirs au ciel dont j'aurais voulu arracher les foudres pour en écraser la société marâtre, mais mes plaintes amères étaient aussitôt emportées par le vent et nul cœur compatissant ne pouvait les recueillir ni en adoucir l'amertume, et j'en souffrais doublement.

Si je portais mes réflexions sur la foule innombrable de mes frères subissant le même sort que moi, j'étais accablé à la vue de tant de souffrances et secrètes, et publiques, et les croyant sans remède ici-bas, je m'adressais au dieu des catholiques et lui disais :

O Dieu que j'ai toujours craint et adoré depuis mon enfance, vos ministres m'ont dit que vous êtes la suprême bonté, le Dieu de toute consolation, que tout l'amour dont tous les pères et toutes les mères sont capables pour leurs enfants n'est qu'une faible émanation de cet amour éternel et infini dont vous aimiez vos créatures : comment donc, bon Dieu, pouvez-vous voir tant de petits enfants innocents qui ne vous ont point demandé l'existence, souffrir les cruelles tortures de la faim, vous qui nourrissez les petits des oiseaux, comme l'on dit, et jusqu'aux plus vils insectes?...

Dieu de bonté, comment pouvez vous tolérer que tant de petites créatures, qui n'ont pu encore vous offenser, soient victimes d'une partialité égoïste et indigne de vous?...

Bon père, comment pouvez-vous voir tant de maux affliger la majeure partie de vos enfants sans les soulager, vous qui êtes tout-puissant?...

Dieu juste, vos ministres, inspirés par vous, nous assurent que vous ne faites point acception de personnes : comment donc permettez-vous que parmi vos enfants, il y en ait de privilégiés au point qu'ils peuvent impunément absorber à eux seuls toutes les richesses et toutes les jouissances que créent le travail et l'industrie des autres et condamner ceux-ci à un dénuement complet?...

Dieu impartial, vos ministres nous prêchent que vous avez condamné tous les hommes à gagner leur pain à la sueur de leur front, d'où vient donc que dans ce monde vos enfants privilégiés ont tout à gogo sans rien faire, ne sont-ils donc pas enfants d'Adam comme nous?...

Dieu de la vengeance, serait-ce pour leurs péchés que vous condamnez un si grand nombre de vos enfants à tant de dures privations? Mais les riches commettent des crimes bien plus atroces que les pauvres; ils blasphèment sans scrupule votrs saint nom et passent des nuits entière dans de dégoutantes orgies; ils corrompent et déshonorent les filles du pauvre et puis les chassent de leur service; ils abandonnent à la charge du pauvre ou à la pitoyable bienfaisance publique des milliers de bâtards qui vont chaque jour grossir le nombre des misérables ; ils se plongent avec délice dans la fange abrutissante du vice le plus abject, dans tout ce que l'impudicité a de plus révoltant, et comme pour faire rougir les habitants de Sodome, ils se servent de stimulants que ceux-là ignoraient!... Je les ai vus, Seigneur, maltraiter l'ouvrier et retenir son salaire, crime qui, à ce que l'on dit, crie vengeance devant vous; la plupart d'entre eux ne vont pas à la messe et jamais je n'ai vu un riche aller en pélérinage ni s'enroler dans une confrérie. Vos enfants privilégiés, Seigneur, disent entre eux que votre religion est une absurdité bonne seulement à amuser le peuple ignorant et à le rendre souple à leur égard, et cependant leurs crimes ne vous empêchent pas de les combler, de les gorger de biens; car c'est vous, Dieu magnanime, qui donnez les biens de la terre à qui il vous plait de les donner ; vos ministres, interprêtes de vos lois et de vos volontés, nous l'enseignent.

Que faut-il faire donc, grand Dieu, pour mériter vos bonnes grâces et sortir de la misère? Faut-il nous rendre aussi coupables que les riches? Mais les pauvres n'ont pas les moyens de se rendre aussi criminels à vos yeux ; ils ne savent pas voler des milliers et des millions comme vos fils privilégiés, et s'ils volent des bagatelles, les voleurs en gros les font mettre en prison ; s'ils mendient, on les enferme au dépôt de mendicité qui, en cas de récidive, se transforme en cachot ; s'ils travaillent, ils réçoivent un salaire insuffisant à l'entretien de leur famille; s'ils n'ont point d'ouvrage, ils doivent mourir de faim.....

Est-il possible, Seigneur, que vous puissiez être témoin de toutes ces abominations sans y remédier, et conserver en même temps vos titres de Dieu bon, Dieu sage, Dieu juste et Dieu tout-puissant?.....

Mais, semblable au dieu Baal, le dieu des prêtres resta sourd à ma voix et je compris qu'il dormait ou qu'il était à table, selon la coutume des dieux de la terre lorsque le malheureux fait entendre sa plainte importune.

Dès lors, mes réflexions durent forcément prendre un autre cours et me convaincre que le

1. L'auteur de l'article fait ici allusion aux malheurs de ce charbonnier des environ de Charleroi qui nous envoya la correspondance contenue dans le n° 10 de la 2e année de notre organe (13 octobbre 1862).

2. Tous nos lecteurs connaissent les lâches injures et les perfides calomnies débitée par le *Courrier de Bruxelles* sur le compte de notre ami et co-associé Prosper Voglet.

dieu des tonsurés n'est qu'un mythe, un être fictif, un dieu imaginaire ; que s'il faut appeler *Dieu* la cause première de notre existence, Dieu n'est pas tel que le dépeignent les prêtres et qu'il ne peut être pour rien dans les souffrances du peuple, puisqu'il ne s'occupe nullement de la manière juste ou injuste dont les hommes agissent les uns à l'égard des autres, ni de leur bonheur ou de leur malheur ; ceci est palpable pour tout homme qui réfléchit. En effet Dieu empêche-t-il les naufrages sur mer, et empêche-t-il sur terre les inondations qui mettent quelquefois tout un pays en détresse? Protége-t-il les pauvres contre les riches, les faibles contre les forts, les exploités contre les exploiteurs? Empêche-t-il les pauvres de mourir de faim ou de froid et les juges de condamner des innocents? Dieu retire-t-il la victime saine et sauve des griffes meurtrières de l'assassin? Défend-il ses propres églises contre la foudre?

Tout homme sincère doit forcément répondre : Non.

L'expérience prouve que Dieu voit grimper sur un trône un forçat, les mains dégoutantes de sang, avec la même indifférence qu'il y voit monter un honnête homme, si tant est que parmi les grimpeurs de trônes il se trouve des honnêtes gens.

Parmi la foule des dieux qui se sont partagé les croyances et les adorations humaines, il n'en est pas un seul qui empêche sur la terre une seule injustice, car il n'en est pas une seule qui n'y ait eu lieu.

— Dieu punira les coupables dans une autre vie, nous dit-on.

— Mais Dieu doit déjà le paradis aux justes pour le seul fait qu'ils sont justes ; que leur donnera-t-il donc pour avoir été victime de l'injustice?

Quelle fiche de consolation de pouvoir se dire, par exemple, que la loi humaine punit sévèrement le meurtre! La mort du meurtrier rend-elle la vie à la victime?

Dieu aurait donc beau punir les coupables dans une autre vie, s'il permet que des innocents soient victimes de l'injustice ; en pouvant l'empêcher, il se rend lui-même coupable d'injustice, et un Dieu injuste est à mes yeux, non un Dieu, mais un monstre exécrable.

Qu'on ne vienne pas nous dire que Dieu permet le mal par le seul fait qu'il ne l'empêche pas ; c'est une assertion ridicule et un reproche que l'on peut adresser à la première pierre venue, avec autant de fondement qu'à un dieu quelconque.

Tout cela prouve, amis, que, généralement, on est étrangement en erreur sur la nature et les attributs de Dieu et que ceux qui prétendent connaître la cause première de ce que nous sommes et de ce que nous voyons, et posséder exclusivement le privilège d'enseigner cette connaissance aux hommes, ne sont que des charlatans qui nous mystifient, car ils ne possèdent de la science divine que la conviction de n'en savoir rien. Voilà toute leur science en cette matière. Et comment pourraient-ils en savoir davantage? en est-il un seul parmi eux qui ait fait un pas au-delà de la tombe? leur funeste présence ici prouve le contraire.

Donc, lorsque ces prétendus dépositaires des secrets divins viennent nous dire que Dieu s'est révélé à eux ou à leurs devanciers, répondons leur que si Dieu avait jugé nécessaire de se faire connaître, il ne se serait servi pour cela ni d'hypocrites, ni d'exploiteurs, qu'il se serait manifesté d'une manière intelligible pour tous ; disons leur qu'il n'y a que l'univers, la nature, la Science en un mot qui parle aux hommes et que celle-ci est fatale au charlatanisme clérical.

Depuis quelques années, tous ces devins modernes et particulièrement les moines ou plutôt les cochons du bon Dieu, comme les appelait un abbé de Clairvaux nommé saint Bernard, se sont mis en tête de prêcher la fin du monde. Une marque certaine de l'approche du règne de l'*Antéchrist*, disent-ils, c'est la facilité des communications et surtout le télégraphe électrique ; mais ils n'effraient que les imbéciles, car pendant le sermon, un paysan dit à son voisin : l'Antéchrist devra être bien malin pour maintenir un cable à travers l'Océan atlantique.

Pour moi, ce sont là les seuls sermons qui ont le don de me plaire, parce que j'aime à admirer l'étrange fureur qui pousse ces confidents du bon dieu à prédire leur chute prochaine et la fin des maux du peuple ; car là encore ils se trompent grossièrement, et cela s'explique : voyant leur étoile s'éclipser, leur prestige s'évanouir, leur fausse science méprisée et leur existence même en danger, et leurs ridicules prétentions leur persuadant que sans eux le genre humain n'a plus de raison d'être, ils s'imaginent que le monde va périr!!!...

Soyez tranquilles, mes tondus : le soleil dont vous portez l'image sur vos têtes, ne nous refusera pas sa lumière lorsque vous ne serez plus là pour absorber, avec les riches, vos dignes complices, les bienfaits que ses rayons répandent sur la nature ; bien au contraire, lorsque vous ne serez plus là pour bénir les armes du meurtrier appelé soldat, les peuples n'en vivront que mieux en paix ; lorsque vous ne pourrez plus béatifier l'esclavage, la servitude, la domesticité, la pauvreté et l'ignorance, les pauvres travailleurs pourront s'instruire, prendre leur place au banquet de la vie et vivre en frères, sans vous regretter ; lorsque vous ne pourrez plus calomnier Dieu en enseignant qu'il veut qu'il y ait des riches fainéants et des pauvres laborieux, des heureux dans la paresse et des malheureux dans le travail, des repus et des affamés, des maîtres et des esclaves, des parasites et des producteurs, des exploiteurs et des exploités, alors, les peuples pourront dire : Dieu est bon puisqu'il ne nous a soumis à la nécessité du travail que pour pourvoir à tous nos besoins, Dieu est juste puisqu'il ne fait acception de personne, que tous doivent travailler ; ce qui, aujourd'hui, sont autant de mensonges, car nous ne travaillons que pour entretenir dans la mollesse, dans un honteux parasitisme, la cinquantième partie du genre humain.

Détrompez-vous donc sur la fin du monde, faux prophètes. C'est le bonheur du peuple que vous prophétisez sans le savoir, c'est le monde des charlatans et des hypocrites qui va périr sous les bras gigantesques du peuple, c'est le monde des exploiteurs et des oppresseurs qui va faire place à la vérité et à la justice, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité universelle, toutes choses incompatibles avec vous et votre pernicieuse doctrine.

Vous le voyez, frères, ce n'est pas du dieu de la Bible que nous devons attendre du bien ou du mal ; ce ne sont pas non plus les inteprètes d'un mythe qui peuvent nous guider dans la recherche du bonheur, assez longtemps ils nous ont égarés : la raison éclairée par la science certaine, par l'histoire, par l'expérience, par le sentiment du juste et de l'injuste que possède tout homme non dépravé, voilà le seul guide digne de notre confiance, parce que celui-là fuit les ténèbres et cherche la lumière du grand jour.

Si nous consultons la raison sur la cause de nos souffrances, elle nous répondra : Vous souffrez, prolétaires, travailleurs, producteurs, petits bourgeois, parce que vous êtes assez bonnasses pour vous laisser dominer et assujetir par un petit nombre d'hommes qui trembleraient devant vous, si vous connaissiez votre force, vos droits et vos devoirs, et si vous imitiez l'exemple que vous donnent les ouvriers de Bruxelles en vous réunissant tous en associations contre l'ennemi commun.

Et en effet, il y a en Belgique près de cinq millions d'habitants et sur ce nombre, à peine deux cent mille propriétaires du sol. Qu'est-ce que ce petit nombre à côté du nôtre, frères? Et cependant, ce petit nombre nous domine, nous asservit, nous opprime, nous exténue, nous appauvrit de plus en plus et nous force, avec hauteur et dédain, à ramper à ses pieds..... Et nous, près de quatre millions de prolétaires, ignorant notre force et la majesté imposante de notre nombre, ne réfléchissant pas à l'aide, au concours, à l'énergie que nous pouvons mutuellement nous prêter, nous devons nous trainer, comme de vils esclaves, aux pieds de ce petit nombre d'hommes arrogants et effrontés, que la rapacité a dépravés et dans lesquels les instincs voraces et sanguinaires ont remplacé le sentiment si doux et si noble de la nature, l'amour de ses semblables.

C'est nous, masse imposante de prolétaires, qui sommes, à proprement parler, le peuple ; et cependant ce petit nombre de propriétaires ose déclarer dans sa Constitution léonine, avec une audace qui devrait nous confondre, que les deux chambres représentent la nation, ce qui est nous dire en face que nous ne sommes pas belges puisque les chambres ne nous représentent point.

Malgré notre nombre, cette poignée de propriétaires s'empare du pouvoir sans nous consulter, nous exclut sans façons de toute participation au gouvernement de notre pays natal, comme si nous n'y faisions rien, et exerce sur nous ce pouvoir usurpé à son profit, au mépris de nos droits, de la justice et de l'équité, en prétendant que nous n'avons rien à y voir ; et devant ce révoltant despotisme, nous devons fermer les yeux et abdiquer notre raison.....

Malgré notre multitude écrasante, ces quelques possesseurs du sol, des mines, des chemins de fer, des usines et des fabriques, ordonnent de nous malgré nous, comme il leur plait, nous font trainer le boulet dégradant de la servitude, font de nous leurs machines à exploitation et leurs bêtes de somme, nous enchaînent à l'ignorance et à la misère, s'engraissent de nos sueurs et s'enrichissent de nos produits sans autre droit que celui du lion, auquel ils ne peuvent même pas prétendre, — et nous devons laisser faire!..

Ces quelques dominateurs font à leur gré des lois par lesquelles ils nous sacrifient à leur égoïsme, sans égard pour nos femmes et pour nos enfants, et cela sans autre droit que celui qu'ils s'arrogent, et nos entrailles d'époux et de père ont beau s'émouvoir à la vue d'aussi exécrables forfaits, nous devons les souffrir!... Bien plus, ces lois, qui sont iniques et tyranniques, parce qu'elles sont imposées par une infime minorité à l'immense majorité, parce qu'elles sont dictées par l'intérêt d'un très petit nombre au détriment du plus grand, parce qu'elles sont la violation manifeste de nos droits sacrés et inaliénables, parce qu'elles sont une source abondante et intarissable de larmes, d'immoralités, de suicides, de crimes et de maux de toute espèce, ces lois abominables contre lesquelles se révoltent et notre raison et le sentiment que nous avons de la justice, ces lois, dis-je, nous devons les subir sous peine d'incarcération!....

Ces quelques possesseurs illégitimes du sol doublent et triplent le loyer des terres et, par là même, ils doublent et triplent le prix des denrées de première nécessité sans augmenter notre salaire qu'ils réduisent au contraire autant qu'ils peuvent, et nous devons en subir les affreuses conséquences qui ne sont rien moins que la faim, la nudité, le manque de tout!

Ils n'en agissent pas de même à l'égard des leurs : avec l'argent que nous leur gagnons, ils créent des listes civiles, dotent largement les enfants de leurs rois, rétribuent grassement leurs hauts fonctionnaires et leurs parasites, et nous devons consentir, nous, à vivre de privations!...

En retour des immenses richesses que notre pénible travail leur procure, ces propriétaires

osent nous jeter dédaigneusement un morceau de pain sec qu'arrosent de leurs larmes amères nos femmes et nos enfants, et nous devons nous contenter de gémir en secret sous peine d'atroces persécutions ; témoin ce courageux ouvrier charbonnier des environs de Charleroy, qui a cruellement expié ses sentiments d'humanité pour ses frères malheureux. (Puisse ce vaillant athlète, qui a souffert pour nous tous, recevoir ici l'expression de toute ma sympathie et être persuadé que je partage entièrement, et bien d'autres avec moi, toute l'indignation qu'il a dû éprouver et qu'il éprouve encore contre les auteurs de ses maux, indignation dont nous nous souviendrons dans l'occasion.)

Comment expliquer un tel état de choses? D'où vient, frères, qu'un aussi petit nombre d'hommes ose pousser la barbarie jusqu'à rendre notre position pire que celle des esclaves? Je dis : *pire* que celle des esclaves, et ceci n'est point une exagération, car l'esclave étant la chose de son maître, celui-ci doit soigner plus ou moins bien sa chose pour en tirer un travail ou un prix en rapport avec la rapacité d'un marchand de chair humaine; il en résulte, pour les esclaves, un bien-être dont ne jouissent certes pas les ouvriers, parce que les exploiteurs ne devant pas les acheter, les mettent à la porte de leurs établissements quand il leur plaît et les rendent libres d'aller offrir leurs bras, en suppliant, à d'autres exploiteurs ou de crever de faim avec leur famille, s'ils ne trouvent point d'ouvrage.

Après mûres réflexions, nous sommes forcés de conclure, frères, que la condition des esclaves est semblable à celle des animaux domestiques et que la condition des pauvres travailleurs est immédiatement en dessous de celle des bêtes. En effet, maint chien et maint *cheval*, comme l'a dit M. Coomans, dans un moment de dépit, sont infiniment mieux traités que les ouvriers qui font vivre et qui enrichissent une ingrate patrie.

Mais encore une fois, frères, d'où vient que ces cannibales puissent impunément déployer une telle audace?

— Ah! direz-vous, c'est que l'union fait la force et que ces tyrans sont unis contre nous.

— Oui, amis, l'union fait la force, mais elle ne constitue certes pas celle de nos ennemis contre nous.

Si les oppresseurs du peuple étaient réduits à leurs propres forces, ils seraient consternés à la vue de leur faiblesse ; ce n'est donc ni leur nombre, ni leur union qui les rend forts contre nous : c'est notre isolement, notre désunion, notre propre bêtise qui fait toute leur force et la base de leur pouvoir; et ils ne l'ignorent pas, car c'est le sentiment de leur faiblesse qui leur fait mettre en œuvre cette maxime favorite des oppresseurs ; Divisez pour régner; c'est ce même sentiment qui leur fait dicter des lois contre les coalitions d'ouvriers, tout en se permettant, eux, de se coaliser contre les ouvriers ; c'est parce qu'il connaissent leur faiblesse qu'ils prennent des armes et nous défendent d'en avoir. Persuadés qu'ils n'ont de force réelle que celle qu'ils nous empruntent, ces despotes nous enlèvent de gré ou de force les plus robustes de nos enfants pour les rendre victimes de l'obéissance passive, pour les dénaturer en les exerçant à la guerre, non contre l'étranger, mais contre nous qui leur avons donné la vie. Nous élevons donc nos enfants à la sueur de notre front pour renforcer nos ennemis, et par suite des lois subversives, chacun de nous, frères, doit avoir dans son fils partant pour l'armée un ennemi de plus qui, en un moment donné, nous massacrera sans pitié : pourquoi ne nous leur ouvrons-nous pas les yeux avant leur départ?...

Les accapareurs du pouvoir et de la richesse savent bien aussi qu'ils agissent iniquement envers nous, et leur plus grande crainte, c'est que nous le comprenions; voilà pourquoi il font tant d'efforts pour nous tenir dans ce qu'ils appellent une heureuse ignorance; voilà pourquoi ils nous tiennent sous leur férule ; ils se disent que plus nous serons moralement et physiquement abattus, moins nous aurons du courage et moins serons-nous en état de leur résister, et ils agissent en conséquence ; mais ils se trompent étrangement, car ce sera l'excès des maux qu'ils nous font endurer, qui nous fera appliquer le remède.

Ce remède, amis, nous a été indiqué dans les meetings tenus dernièrement par nos frères de Bruxelles : il faut que le peuple saisisse le pouvoir et qu'il se gouverne lui-même ; pour y parvenir, nous devons imiter l'exemple que nous donnent les ouvriers de la capitale, ceux de Gand, ceux des bassins houillers du Centre et de Charleroi et les courageux campagnards de Patignies; nous devons, dans toutes les localités du pays, nous unir en associations. C'est dans la réunion avec nos semblables que nous apprendrons à connaître nos droits et nos devoirs ; c'est là que nous comprendrons toute l'étendue de l'injustice dont nous sommes victimes et que nous pourrons combiner les moyens d'améliorer notre triste sort.

Il faut encore que toutes les associations particulières s'unissent à la grande association, *le Peuple*, dont le comité central est à Bruxelles.

Pour faire plaisir à Paul l'Exploitant et à l'*Union de Charleroi*, nous conseillons à la *Solidarité du bassin houiller de Charleroi*, de se déclarer, sous une dénomination qui lui plaise, section de l'association *le Peuple*, comme l'ont fait les ouvriers de Patignies, qui en forment la section Ardenaise.

Chacun doit, s'il est possible, faire quelques légers sacrifices, par exemple, dix centimes par semaine, dont cinq pour la propagande et cinq pour les frais de meetings.

Chaque association particulière qui se fait inscrire dans la section de propagande a droit à un nombre de brochures en rapport avec la somme versée par elle pour faire la propagande dans sa localité, et celle qui se fait inscrire dans la section d'agitation a le droit d'envoyer des délégués aux meetings organisés par cette section.

De cette façon, pauvres damnés de la société que nous sommes, nous contribuerons à l'œuvre de notre régénération sociale, nous nous prêterons un mutuel appui, nous soutiendrons nos amis de Bruxelles et nous nous montrerons dignes des efforts qu'ils font et des sacrifices qu'ils s'imposent pour notre commune délivrance.

N'oublions pas, frères, qu'en 1830, nous avons chassé les Hollandais du pays au profit des riches; qu'en 1831, nous avons été assez sots pour crier : vive le roi! vive la nation! pendant que les riches nous plaçaient hors de la nation en nous excluant des élections. N'oublions pas que nous nous sommes laissés enfoncer dans le bourbier de la misère, d'où nous ne sortirons qu'en réunissant tous nos efforts.

PIERRE L'EXPLOITÉ.

LES SECOURS DE LA RELIGION.

L'imbécillité et l'hypocrisie humaines sont immenses.

Cette désolante réflexion est venue nous contrister quand nous avons lu dans les journaux *libéraux* que le regretté M Fontainas était mort après avoir reçu les *secours de la religion*.

Nous nous sommes demandé d'abord comment il s'était fait que cet homme de bien, cette haute intelligence, ce libre penseur, ce franc-maçon frappé d'anathème, n'avait pu, malgré un récent et illustre exemple, échapper à cette pitoyable comédie qui se joue jusque dans la mort.

Un vénérable de loge recevoir les secours de la religion! Les Jésuites ont dû en tressaillir d'aise. Oui, mais voici ce qu'en même temps ils écrivaient dans un de leurs sales pamphlets, le *Moniteur de Louvain* :

« Le ministère lui a conféré la croix d'officier de l'ordre de Léopold EN RÉCOMPENSE DU SERVILISME DONT IL A FAIT PREUVE en refusant une candidature anti-ministérielle. »

Après l'eau bénite, le fiel et le venin. Ces chiens là ne mordent-ils pas toujours la main qui les caresse?

M. Fontainas, donc, a reçu les secours de la religion (?). — De quelle religion? nous demandera-t-on. — Parbleu! de la religion catholique, apostolique et romaine; les cléricaux n'en reconnaissent pas d'autre ; n'est-elle pas la religion dominante, la seule reconnue, la religion de l'Etat? Si, s'appuyant de l'article 14 de la Constitution, un sot impertinent se permettait de nous donner un démenti, nous l'engagerions à examiner ce qui se passe dans nos écoles.

Enfin, qu'ils les aient on non réclamés, les malades, surtout s'ils sont riches, reçoivent les *secours de la religion*. C'est là le vrai pont aux ânes des imbéciles, et le Pérou pour l'avide et rapace clergé romain. Pour l'édification de ceux qui paient si cher ces prétendus secours qui n'ont pour mobile que la simonie d'un côté, et l'orgueil, la vanité ou la bêtise de l'autre, voyons en quoi ces secours consistent.

Au moribond qui, le plus souvent, n'a plus conscience de ce qui se passe autour de lui, on donne à avaler un *bon Dieu* sous la forme d'un pain à cacheter blanc. Ce *bon Dieu*, d'abord grain, puis farine, a été cuit par un sacristain, et est devenu un dieu *de chair et de sang* au moyen de quelques jongleries.

Il suffit de quelques simagrées, de quelques prières marmottées, de quelques génuflexions et signes de croix, et le tour est joué ; un *bon dieu* est fait et l'on en fabrique ainsi tous les jours par centaines de mille, quoique les charlatans tonsurés enseignent *qu'il n'y en a qu'un seul*.

Quels sont donc ces nouveaux saints qui font journellement ces merveilleux miracles?

Écoutez, libéraux gastronomes, et vous belles dames qui fréquentez si assidûment les conférences secrètes des Jésuites, que feriez-vous si votre cuisinier ou votre cuisinière prisait abondamment, se mouchait des doigts ou se grattait au vif quelque part, tout en accommodant votre potage, vos sauces et vos viandes? Mangeriez-vous de bon appétit ces bonnes choses si proprement manipulées? Non, n'est-ce pas? Vous jetteriez à la porte d'aussi malpropres serviteurs, et au fumier les ragoûts ainsi préparés, et vous auriez mille fois raison.

Eh bien! veuillez remarquer que le *bon dieu* pour lequel vous avancez si gracieusement la langue et que vous avalez si béatement est bien souvent manipulé par des cuisiniers tonsurés ayant nom *Van Thilo, Decroix, Vanlens, Pelletier, Spaas*; par des prêtres fornicateurs, adultères, pédérastes, qui, au sortir du lit d'une prostituée publique ou privée, ou de la guérite d'une sentinelle, où leurs chastes mains ont palpé de plus chastes appas, vous administrent, sans s'être lavés, ce ragoûtant plat de leur sainte cuisine.

Et cela s'appelle recevoir les *secours de la religion* ou de *notre mère la sainte Eglise*, et un Spaas a administré de semblables *secours*, pendant des vingtaines d'années, à des milliers d'imbéciles, et ces *secours* étaient des *bons dieux!* Pouah!!!...

Et dire que des milliers de Spaas et de Van Thilo font tous les jour ce beau métier dans notre bienheureuse Belgique!

O comédiens catholiques, doubles tartuffes, triples jongleurs! Jésuites de tout poil et de toute couleur! Croyez vous que le Peuple des villes se laissera duper plus longtemps par votre charlatanisme et votre hypocrisie?....

Le citoyen Basile Desmet, ouvrier, demeurant rue de la Batterie, 1, à Bruxelles, vient, dit-il, d'inventer une machine avec mouvement perpétuel, machine dont la puissance d'entraînement est d'une force prodigieuse. Il prétend que sa découverte appliquée à l'industrie est de nature à susciter une révolution radicale dans la mécanique et dans l'économie, puisque la force en est toute spontanée et qu'il est loisible à l'inventeur de l'augmenter ou de la diminuer.

Dans cette intime conviction, l'inventeur fait appel aux hommes compétents de la science et les prie de bien vouloir se réunir en une espèce de comité, pour juger du plan de son merveilleux travail et soumettre à leur appréciation l'incontestable évidence d'une combinaison qui doit dissiper le doute de la science sur le *mobile perpetuum*.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Voici le résultat des élections :

Comité de l'Association.

Félix Frenay, César De Paepe, Désiré Brismée, Eugène Steens, Léon Fontaine, Bernard Loriaux et Lucien Luytgaerens.

Comité de la Section de Propagande.

Willems, Maetens, Farin, Guillaume Borckmans, et Borckmans (père).

Comité de la Section d'Agitation.

Simon Staadge, François Borckmans, Joseph Dugeux, Guillaume Mahy et Cléophile Mitschell.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 30. 2me Année. 23 Août 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:

CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES: 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO: 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION

DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSURRECTION POLONAISE

Les souscriptions seront enregistrées par les journaux UYLENSPIEGEL et la TRIBUNE DU PEUPLE.

Nous prions les détenteurs de listes de les faire rentrer au plus tôt.

LISTE N° 12.

Willems.	1 00
Cockx	1 00
Sauer.	1 00
Deroy	25
Ch. Fischer.	1 00
J. Tack	1 00
Un bâtard	1 00
Xavier Leto.	50
Pour la Pologne et pour Rome au besoin .	25
Charles Masure.	75
Jean Van den Eynde	50
E. Vantrismenede	50
Total	8 75

LISTE 19.

Philippe Dewit, teinturier en peaux. . .	50
Alp. Beeckmans. teinturier	25
François Louvigny, teinturier	25
Ody, mégissier.	50
Depunné, mégissier	50
Total . . .	2 00

LISTE N° 20.

G. Borckmans	25
Poncelet.	25
C. Tuerlinckx	25
H. Schouters	25
A. Jamin	25
E J. Slader.	25
Joseph Cousemans	25
C. De Leeuw	1 00
Vanaerschot.	20
J. Poncelet	25
J. Borckmans	50
J. Jamin.	50
Léon Wolf	25
Ch. Borckmans.	25
Total . . .	4 70

LISTE N° 22.

(*Suite.*)

Clodius	1 00

TOTAL DES LISTES PRÉCÉDENTES.

Liste 22.	149 31
Liste 21	12 40
Liste 9	7 97
Liste 3	3 15
Liste 1	4 10
Liste 12	8 75
Liste 19	2 00
Liste 20	4 70
Total . .	192 38.

Le montant de cette souscription sera envoyé directement au comité démocratique délégué à Londres par le gouvernement provisoire de la Pologne.

Nous publierons les autres listes lorsqu'elles nous rentreront.

Bruxelles, le 22 Août 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

A peine le sabre et le goupillon ont-ils consommé l'égorgement de la République mexicaine, que l'empire de Décembre, qui jurait naguère ses grands dieux de n'aller au Mexique que pour y rétablir l'ordre et y sauver la propriété, jette déjà un empereur à la face des fils de Montézuma. Et quel empereur! Est-ce au moins un compatriote qu'une partie de la bourgeoisie, empruntant le titre de junte, vient de se donner pour maître? Non, c'est un allemand, c'est un des descendants collatéraux de Madame Déficit qui doit se charger d'aller faire payer par un peuple vaincu les frais d'une guerre entreprise dans l'unique but de fournir des distractions à des soldats désœuvrés; c'est l'archiduc Maximilien enfin, à qui l'on propose d'être porte-sceptre chez un peuple dont il ne connaît ni les mœurs, ni les usages.

Aussi, notre homme ne s'empresse-t-il guère d'accepter la mission qu'on lui offre avec tant de courtoisie. Aidé des conseils de son frère, il présente des conditions qui, de la part des empereurs français et autrichien, seront l'objet de négociations bien plus longues et bien plus ardues que ne le furent celles entamées entre le Danemark et les puissances *protectrices* de la Grèce au sujet de l'avénement de M. Guillaume-Georges au trône hellénique.

Et d'ailleurs, quelles sont les chances de succès qui peuvent garantir l'existence et la stabilité de cet empire par delà l'Atlantique? La première de ces chances qui se présente tout naturellement à la pensée, c'est la durée de l'empire de M. Bonaparte qui, si solidement établi qu'on puisse le supposer, peut sombrer à la moindre secousse révolutionnaire; il n'a fallu que trois jours à la Révolution pour renverser la monarchie de Juillet qui avait été consolidée par 18 ans de règne.

L'empire du Mexique peut encore compter sur la reconnaissance des Etats-Confédérés par la France, sur la séparation de ces Etats d'avec l'Union américaine, séparation amenée par les éventualités de la guerre, enfin sur un traité d'alliance offensive et défensive qu'il pourrait contracter avec le cabinet de Richmond.

Quels sont maintenant les périls que court cet empire si vivement attaqué dès son berceau? C'est le mécontentement que la nouvelle de cet événement a fait surgir en Europe.

En France, une partie de la presse lui est hostile, mais elle a appris trop chèrement à respecter les *convenances* pour s'exprimer ouvertement.

En Espagne, les journaux y mettent plus de franchise. Ceux qui sont à la solde du gouvernement ne paraissent pas trop dégoûtés du nouvel empire; seulement, animés d'un grain de jalousie, ils prétendent que l'apparition d'un prince espagnol sur le trône de Mexico eût été d'un meilleur effet, d'autant plus que l'Espagne, grâce à sa marine, peut s'imposer des sacrifices auxquels l'Autriche ne peut pas songer. Quant aux journaux démocratiques de la péninsule ibérique, ils blament hautement leur gouvernement de ne point avoir prêté main-forte à une nation qui fut soumise jadis à l'Espagne, et paraissent unanimes à considérer la proclamation de l'empire à Mexico comme le commencement de l'anarchie et de la guerre civile que, dans son outrecuidance, le général Forey prétend avoir réprimées.

L'Angleterre voit-elle d'un meilleur œil le nouvel empire? Evidemment non. La défiance qu'inspire M. Bonaparte au peuple anglais est telle, que toutes les entreprises élaborées par le gouvernement français n'obtiendront jamais, de la part de ce peuple, qu'une réprobation habilement cachée derrière le masque de la diplomatie. Cependant, le *Daily-News*, un des journaux les plus considérés de la Grande-Bretagne, vient de s'exprimer, à l'endroit du vainqueur de Satori et de sa politique, avec un déshabillé dont la *Tribune du Peuple* se plait à le louer, mais qu'elle redoute d'emprunter grâce aux *libérales* institutions qui régissent la *libre* Belgique.

Si l'on veut connaître l'opinion du cabinet de Washington sur le mode de gouvernement qu'on vient d'introduire au Mexique, il suffit de lire la circulaire de M. Seward, ministre des affaires étrangères. On verra aussi, par ce document, que ceux qui comptent sur l'appui ultérieur des Confédérés, pourraient bien être désillusionnés par la persistance acharnée avec laquelle les Fédéraux ont juré de poursuivre la guerre jusqu'à la com-

plète extinction de l'esclavage et la réunion définitive du Sud au Nord.

Que l'on ajoute, à ces observations, que Juarès vient d'envoyer un ambassadeur à Washington avec mission de contracter un emprunt de 10 millions de dollars avec M. Lincoln, et l'on aura une idée exacte de la situation critique et difficile dans laquelle se trouve le triumvirat et des obstacles inouïs qui s'opposent à la création de cette nouvelle monarchie.

Dans notre précédent numéro, nous exprimions nos regrets à l'égard de la division qui régnait parmi les insugés en Pologne. Si nous en croyons le *Czas* et plusieurs autres feuilles polonaises, le parti démocratique aurait fini par triompher. Mieroslawski, s'étant rallié tous les chefs de corps qui agissent en Lithuanie et dans les environs de Kalisch, serait appelé à prendre la direction du mouvement et deviendrait ainsi la cheville ouvrière du gouvernement national.

Pendant ces derniers jours, l'insurrection a fait encore de nouveaux progrès. Tous les journaux venus de Pologne constatent que chacun des combats qu'elle livre peut être considéré comme une victoire.

Le 11 courant, dit l'*Ostdeutsche-Post*, les Polonais ont livré aux Russes, à 2 milles de Varsovie, une bataille qui a duré environ 7 heures. Les Polonais étaient au nombre de 1100, mais tous bien armés. Les Russes comptaient 2500 fantassins et 800 cavaliers. Le champ de bataille est resté aux Polonais, qui firent 150 prisonniers. Les Russes eurent en outre 600 hommes hors de combat, perdirent deux canons, un convoi de munitions pour Varsovie et 2 millions de roubles.

De son côté, Mourawieff ne perd rien de sa féroce énergie. Il paraît disposé à exterminer jusqu'au dernier Lithuanien. C'est dans les gouvernements de Kowno et de Grodno que les effets de son indicible rage se font plus particulièrement sentir. Un télégramme de Konigsberg nous apprend que cet exterminateur juré, voulant terrifier les paysans, vient d'ordonner l'incendie du village de Czukka. Les habitants, s'étant enfuis dans une clairière, y ont été entourés par des troupes russes et attendent que la faim vienne mettre un terme à leur existence.

Le gouvernemeut russe vient de faire répandre à profusion dans les provinces polonaises un manifeste émané de soi-disant patriotes de Moscou. Cette pièce engage les Polonais à la réconciliation, fait valoir l'utilité des réformes qui se sont accomplies sous le règne d'Alexandre et semble dire, qu'au lieu de chercher à rapetisser l'empire, il faudrait que les Polonais donnassent la main aux Russes afin d'en reculer les frontières jusqu'au bout du monde et de ne former qu'un seul peuple n'ayant qu'une même religion et un seul maitre. Comme on le conçoit facilement, ce document, apprécié à sa juste valeur, n'a fait qu'accroître la surexcitation des esprits en Pologne.

Le gouvernement russe poursuit son œuvre de temporisation. Au moyen de l'échange des notes diplomatiques entre M. Gortschakoff et les diplomates des puissances occidentales, il s'en ajoute un autre : c'est une correspondance suivie entre les empereurs russe et français.

Disons en passant que la révélation de ces autographes impériaux a valu un avertissement au *Sémaphore* de Marseille. Ce journal, en même temps poursuivi pour la publication de fausses nouvelles d'après son correspondant de Paris, vient d'obtenir du jury un verdict d'acquittement.

La Russie éprouve d'autant plus le besoin de conjurer l'orage qui menace de s'abattre sur ses côtes, que ce n'est pas en Pologne seulement qu'elle a à lutter avec la Révolution. Nous apprenons, par la *Presse* de Vienne, que l'insurrection qui vient de se produire en Circassie prend des proportions effrayantes pour l'empire. Les Arbajehs se sont unis aux populations des provinces caucasiennes. On craint que la fièvre de l'indépendance ne gagne toute la Georgie.

D'après le dernier courrier, ajoute cette feuille, pendant les journées des 11, 12, 13 et 14 juin, les insurgés avaient pris aux Russes trois forts, tué 150 hommes, parmi lesquels un général très distingué dont on ne cite pas le nom.

Le gouvernement français, s'étant adressé au cabinet de Londres afin de connaître quelle serait son attitude en cas d'une guerre avec la Russie, vient d'apprendre, à son grand désappointement, que l'Angleterre se bornerait à conserver une neutralité armée, laissant la France et l'Autriche libres d'agir en Pologne si elles le jugeaient à propos.

Aussi, toute la presse gouvernementale paraît avoir reçu le mot d'ordre et insinue que l'enthousiasme du peuple français pour la révolution polonaise est tombé au dessous de zéro. Est-ce que le vainqueur de Mexico aurait peur d'aller s'escrimer sur les bords de la Vistule? On serait tenté de le croire.

Cherchant des alliés de toutes parts, on fait dire par l'*Opinion nationale*, feuille soi-disant démocratique, que la réserve de la presse belge au sujet de la Pologne est vraiment inqualifiable. Elle ne comprend pas, cette feuille, comment ce pays qui doit son indépendance à une révolution ne se montre pas plus sympathique envers un peuple qui cherche, par des efforts inouïs, à recouvrer son autonomie et sa liberté. Puis elle ajoute que si son empereur s'en va se couvrir de gloire dans les steppes de la Lithuanie, il faudra bien qu'il en récolte les lauriers quelque part. Or, la position géographique de certains pays exigeant leur union, on saurait bien où trouver des compensations.

Nous répondrons d'abord aux *démocrates* de l'*Opinion nationale* que, s'ils sont, eux, tout disposés à faire de la démagogie au profit de leur maître, nous ne le sommes pas du tout à recevoir les hordes bonapartistes, et, si petite que soit la Belgique, elle est prête à la résistance. D'ailleurs, Bonaparte sait bien qu'il n'aurait pas seulement à compter avec notre pays et qu'il pourrait s'y rencontrer avec des puissances *amies*, toutes prêtes à lui rappeler le désastre de Waterloo et la honte de la seconde invasion.

Quant à vouloir nous faire français parce que nos mœurs et notre langue le sont, nous demanderons à l'*Opinion nationale* si les coutumes de Nice et de la Savoie, récemment escamotés au Piémont, ressemblent beaucoup aux mœurs parisiennes. Nous pourrions demander si les habitants des Bas et Haut-Rhin sont bien réellement français? Mais il paraît que pour certains empires le temps justifie la conquête.

Le 17 courant a eu lieu à Francfort l'ouverture d'un congrès de souverains dont François-Joseph a pris l'initiative. Cette réunion, à laquelle les rois de Prusse et de Danemark ainsi que le prince de Lippe n'avaient pas encore voulu assister, a pour objet — dit-on — la complète réforme de l'organisation de la Confédération germanique.

Nous croyons que les bons Allemands n'auront eu, après le départ de cette nuée de grandes et de petites majestés, que le plaisir de s'être dilaté les narines aux parfums du festin impérial et de s'éblouir les yeux à l'éclat des fêtes splendides offertes à ces porte couronnes.

LA MORALE CATHOLIQUE.

La malencontreuse apologie que M. Dubois-Thorn, gouverneur du Brabant, a récemment faite de la loi de 1842 sur l'instruction primaire, et les énergiques protestations que cette triste apologie a fait surgir au sein des conseils provinciaux de Liége et du Brabant, défraient en ce moment la polémique des grands journaux, libéraux et catholiques.

Les cléricaux élèvent M. Dubois-Thorn jusqu'aux nues. Cela est tout naturel : il a prêché au profit de leur boutique. Beaucoup de libéraux qui n'ont point, comme leurs adversaires, le courage de leur opinion, ou plutôt qui n'ont ni opinion ni conviction sérieuses, sincères, n'attaquent que mollement cette loi que MM. Vleminckx, Peemans, Witouck et tant d'autres libéraux ont traitée d'inconstitutionnelle au premier chef.

L'*Echo du Parlement*, lui, faisant, comme toujours, de la politique de juste milieu, ne donne raison ni aux amis ni aux adversaires de ce monument de duperie cléricale. Nous conseillons aux uns et aux autres de lire avec attention et sans parti pris les *Lettres* que M. Laurent adresse à M. Nothomb, le *progressiste catholique*. Nous avons l'intime conviction que tous ceux qui ont encore une conscience s'empresseront de reconnaître que la présence du prêtre dans l'école, que celle ci dépende de la commune ou de l'Etat, est la négation la plus absolue, la plus radicale, de la liberté de conscience.

Après la discussion approfondie que la proposition de M. Peemans a provoquée dans le conseil provincial du Brabant, il serait oiseux d'insister encore sur le caractère inconstitutionnel de la loi de 1842.

Nous nous permettrons de traiter la même question sous une autre face.

Ce n'est pas seulement la présence du prêtre dans l'école que nous combattons; nous nous en prenons à la personne même du prêtre, à sa *moralité*. C'est une question de fait : elle a la plus grande importance.

A ceux qui disent que les écoles doivent être *confessionnelles*, que l'*athmosphère* de l'école doit être *religieuse*, nous demanderons quelles sont encore, par le temps qui court, les garanties qu'offre la *moralité* du prêtre catholique?

La recrudescence des scandales, d'attentats aux mœurs, à la pudeur, dont notre *catholique* pays, cet Eldorado du prêtre et du moine, donne aujourd'hui l'édifiant spectacle; les condamnations multipliées qui frappent tous les jours des prêtres de tout âge et de tout rang; le nombre immense des faits d'immoralité, de corruption, d'infâme luxure qui, quoique connus, échappent à la répression grâce à notre législation sur la presse, tout cela ne prouve-t-il pas l'entier relâchement de mœurs, la démoralisation la plus complète de ces misérables hypocrites auxquels d'aveugles parents confient encore ce qu'ils ont de plus précieux : l'honneur et la moralité de leurs enfants?

Parlant de ces étranges professeurs de religion et de morale qu'on nomme prêtres, Victor Hugo a dit avec raison : « C'est laid, c'est vieux, c'est noir. » Nous ajoutons, nous, c'est sale, c'est débauché, c'est corrompu jusqu'à la moëlle, et, pour ne rappeler que les tout derniers faits, nous citerons comme preuve le curé-doyen Spaas, le bénédictin d'Affligbem, les deux vicaires de Malines, l'abbé Pelletier, et tant d'autres abbés dont la nomenclature immonde serait fastidieuse.

Ce sont là des FAITS ISOLÉS, soupire jésuitiquement le pieux et saint *Journal de Bruxelles*.

DES FAITS ISOLÉS! A qui, si ce n'est à vos imbéciles abonnés, en imposerez-vous encore, Escobar?

Faut-il, pour vous convaincre de mensonge, reproduire l'interminable kyrielle de condamnations prononcées par les tribunaux belges, français, italiens, et publiées par les journaux libéraux de notre pays?

Faut-il parler encore des hauts faits de votre *curé doyen* de Hasselt, qui *confessait* dans des guérites ?

Faut-il demander pourquoi la presse entière est restée muette pendant près de deux mois au sujet de la condamnation qui a récemment frappé

le prêtre Vanlens, vicaire de Malines, pour de nombreux et ignobles attentats commis sur de jeunes enfants de chœur presque sous les yeux de *Son Eminence*.

Faut-il demander pourquoi l'on s'est borné à renfermer dans le couvent dit : *Oliveten*, cet autre vicaire de Malines qui prenait, en plein jour, les jeunes filles par les seins et les embrassait en pleine rue?

Faut-il parler de ces curés et vicaires urbains et de la campagne, dont l'illégitime progéniture est aussi nombreuse que les étoiles du firmament, et qui refusent les *secours de la religion* à ceux qui élèvent, aux frais du pays, les bâtards du clergé?

Faut-il raconter au long et au large l'odieuse histoire de ce curé de village qui avait fait un enfant à une jeune fille et qui, au lit de mort de cette dernière, lui fit refuser par deux dignes acolytes les secours de la religion, parce qu'elle ne voulait pas déclarer sous SERMENT que son enfant n'avait pas pour père ce prêtre infâme?

Faut-il dire que nonobstant toutes les démarches faites par le collége échevinal et par la famille de la fille séduite, ce satyre tonsuré n'a pas été chassé?

Faut-il flageller de nouveau cet autre satyre tonsuré qui, après avoir fait un enfant à la belle Marie, avec promesse de lui donner 2000 francs, refusa l'argent, calomnia la pauvre fille en l'accusant de vol, et parvint à faire mourir de chagrin ses deux victimes?

Faut-il démasquer ces directeurs de consciences qui, dans des couvents pensionnats, proposent aux jeunes filles à peine nubiles, de les enlever, de jeter le froc aux orties, puis de se marier?

Faut-il nommer ce couvent-pensionnat de la Flandre orientale où des jeunes filles, scandalisées, ont exigé elles-mêmes leur sortie, parce qu'elles avaient surpris la RÉVÉRENDE-MÈRE SUPÉRIEURE couchée avec le RÉVÉREND-DIRECTEUR CONFESSEUR de l'établissement?

Faut il demander quelle est la moralité de ces abbés ivrognes de l'ALMA MATER qui commettent certains attentats sur leurs repasseuses, couturières, etc., et qui après avoir engrossé leurs jeunes servantes les envoient à la campagne sous prétexte d'un héritage à recueillir?

Faut-il reprendre l'histoire de ce prêtre qui, à Louvain, ayant rendu mère une jeune fille et lui offrant le mariage, se vit opposer un refus formel parce qu'un autre prêtre, nouveau *confesseur* de la jeune dévote, avait menacé celle-ci et ses parents des flammes de l'enfer, si elle consommait ce qu'il appelait un effroyable scandale?

Faut-il mettre au jour cette ordurière affaire d'un couvent des environs de Louvain, où, après une enquête faite par le nonce du pape, l'abbé a dû déguerpir pour ses relations par trop intimes avec une femme mariée?

Faut-il rappeler ce que nous avons dit de ce doyen de province qui, tous les huit jours, vient *converser* avec la pieuse épouse d'un de nos doctes de l'ALMA MATER?

Faut-il raconter ces cent mille scandaleuses histoires de confessionnal qui prouvent que si les Jésuites sont de grands fourbes, ils sont tout aussi incontestablement passés maîtres dans l'art infernal de séduire et de corrompre les femmes et les filles?

Faut-il attacher au pilori de la publicité tous ces prêtres dépravés qui, sous le masque de la religion, sont en train de faire des lupanars de nos écoles, et qui, sous prétexte de *morale*, polluent et gatent les jeunes générations?

Faut-il nommer tous ces soi-disant *catholiques*, marguilliers, sacristains, avocats borgnes, plafonneurs, chenapans de la pire espèce, mariés pour la plupart, qui le matin portent un cierge dans l'église, et qui passent leur soirée et la nuit dans des maisons de débauche?

Faut-il, enfin, écraser du pied, comme des bêtes venimeuses, ces hommes tarés, ces bravi endettés, ces roquets hargneux, pourris au physique comme au moral, que le parti clérical soudoie largement pour souiller de leur bave tout ce qui n'appartient pas à la clique des Jésuites?

Non! quoique nous ayons les mains pleines de ces faits infâmes ou scandaleux, nous ne remuerons pas davantage aujourd'hui cette fange, cette pourriture. Un jour, peut-être, nous y serons forcés, mais aujourd'hui comme alors nous dirons, en nous en lavant les mains : aveugles libéraux, si le mal que de tous les coins du pays on vous signale devient incurable, s'il vous atteint dans votre propre famille, dans vos enfants, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, car vous l'aurez voulu.

Enterrement civil.

Lundi 10 courant, la société l'*Affranchissement* a procédé à l'enterrement du citoyen Louis Delestré, condamné à la peine de mort à la suite de l'affaire de Risquons-Tout. Sa peine avait été commuée, ainsi que celle de ses compagnons, en détention perpétuelle et il fut interné à la prison de Huy, d'où il sortit gracié il y a quelques années. Il mourut à l'hôpital St-Jean à Bruxelles, à l'âge de 60 ans. Les *Affranchis* conduisirent à la dernière demeure ce martyr de la liberté, resté fidèle à ses convictions jusqu'au dernier moment. Le corps était porté par des membres de la Société; les coins du poêle étaient tenus par des membres des diverses sociétés de libres penseurs. Un nombreux cortège, composé principalement d'ouvriers, suivait le cercueil. Des membres des SOLIDAIRES, des LIBRES PENSEURS et de la LIBRE PENSÉE s'étaient joints aux AFFRANCHIS. Deux discours ont été prononcés sur la tombe.

L'association LES SOLIDAIRES nous ayant remis un exemplaire de son rapport de l'année 1862, nous nous faisons un devoir d'insérer cette pièce dans nos colonnes. Seulement, comme le manque d'espace ne nous permet pas de reproduire aujourd'hui ce rapport en son entier, nous en remettons la seconde moitié à notre prochain numéro.

RAPPORT-ANNUEL. — 1862.

Messieurs et Amis,

Ce n'est pas sans quelque satisfaction que nous voyons le jour arrivé où, tout en vous rendant compte de la marche de nos affaires, nous pouvons librement vous exposer nos idées sur ce que le comité a cru devoir entreprendre et exécuter dans l'intérêt de notre association, et sur les injures, les anathèmes, les malédictions et les calomnies dont ses actes ont eu l'honneur d'être l'objet de la part de tous ceux contre lesquels nous avons été obligé d'opposer l'organisation de l'enterrement civil.

En fondant notre association, nous n'ignorions pas quels puissants intérêts nous avions à heurter et quels hommes nous avions à combattre; en leur arrachant le masque de l'hypocrisie, en les montrant enfin tels qu'ils sont : fourbes et imposteurs, haineux et couards, nous avons cru remplir notre tâche. Non, nous connaissions parfaitement leur force en richesse, leur ruse et leur effronterie en paroles et en actions. Cela ne nous a pas arrêtés un seul instant, parce que nous étions pénétrés du devoir d'éclairer nos semblables sur le honteux trafic et la pernicieuse influence qu'exercent tous ces gens qui se sont adroitement posés en intermédiaires entre le ciel et la terre.

Aussi, nous avons juré, nous le jurons aujourd'hui plus que jamais, au nom de la dignité humaine foulée aux pieds par les Boigelot, les Mallet et autres, de porter haut et ferme le drapeau de la libre pensée, c'est-à-dire du bon sens, de la raison et de l'intelligence en dépit et malgré le qu'en dira t-on de tous les exploiteurs de la superstition, des préjugés et de l'ignorance, trois fléaux qui conduisent infailliblement l'homme à la maison de santé ou au vice.

Mais n'anticipons pas; laissons, pour le quart d'heure, la parole aux chiffres. Faisons d'abord nos comptes, nous causerons ensuite.

Bien que la sixième année d'existence de notre association ne soit pas encore révolue, nous avons l'honneur de vous présenter, avec le renouvellement de l'année, comme nous l'avons fait cinq fois déjà, l'état des recettes et des dépenses qui ont été effectuées depuis la dernière reddition des comptes, puis nous vous rapporterons les mesures importantes ou non que le comité a pensé devoir prendre pendant la durée de son mandat administratif.

Nous avions en caisse au 31 Décembre 1861 la somme de huit cent trente-quatre francs soixante-dix-neuf centimes. . . . . Fr. 834 79

La recette de Janvier s'est élevée à la somme de	»	54 00
Celle de Février.	»	32 00
Celle de Mars.	»	34 00
Celle d'Avril.	»	21 00
Celle de Mai.	»	46 00
Celle de Juin.	»	45 40
Celle de Juillet.	»	10 00
Celle d'Août.	»	38 00
Celle de Septembre.	»	17 00
Plus un don volontaire de.	»	2 00
Celle d'Octobre.	»	10 00
Celle de Novembre.	»	20 00
Celle de Décembre	»	110 00
Plus un don vol. d'un ami de Manchester.	»	4 00
Intérêts des fonds placés	»	26 58
Total. . .	Fr.	1,304 77

Dépenses.

Janvier. —	Délégation à Louvain, (enterrement de M. Evrard) y compris le port des objets nécessaires aux funérailles.	76 20	
»	Payé à l'associé N. D. pour 7 jours de maladie. .	10 50	
Mars. —	Impression à 1000 exemplaires du rapport de 1861	29 00	
Juin. —	Impression de lettres de convocation	3 00	
Août —	Payé à l'associé Ed. D. pour 13 jours de maladie. .	19 50	
Décembre. —	Lettres de faire part, affranchissement des dites lettres et au commisionnaire. (enterrement de M. Verhaegen. . . .	11 00	
»	Payé au messager. . .	12 00	
»	» aux pharmaciens .	16 50	
»	Port des Statuts, rapports et lettres envoyés en province et à l'étranger. .	3 50	
Total. . .		Fr. 181 20	181 20

En caisse au 31 Décembre 1862. . . Fr. 1,123 57

Les comptes terminés, il nous reste à vous entretenir des décisions prises par le comité, tant dans les réunions hebdomadaires que dans les assemblées générales ainsi que des faits principaux qui se sont produits à cause des principes professés par nos associés et des récriminations insensées de nos adversaires à l'égard des actes posés par les nôtres. En vous rappelant les sorties furibondes de la presse cléricale, nous aurons l'occasion de lui faire connaître tout ce que nous ressentons contre ses écrits intéressés et malsains.

Dans les premières séances de Janvier, il a beaucoup été question de la *Solidarité*, caisse d'approvisionnement et de retraite que nous avons organisée au sein des *Solidaires;* il est résulté de la discussion que ce qui reste à faire, pour le moment, consiste à former un capital social assez important pour permettre à la commission administrative de faire les achats sur une grande échelle.

Le réglement a été adopté tel qu'il a été présenté; les modifications dont il est susceptible n'y seront apportées qu'alors que la *Solidarité* aura fonctionné pendant une année.

Dans la séance mensuelle du lundi 7 Janvier, il a été donné lecture d'une lettre, datée de Louvain, par laquelle un de nos confrères nous a informés de la mort de M. Nicolas-Joseph Evrard, décédé à l'âge de 80 ans, sans avoir voulu accepter les prétendus secours de la religion. Cette lettre contenait en outre la demande aux *Solidaires* de procéder à l'enterrement civil de ce vénérable libre-penseur. A cet effet il fut résolu qu'une députation assez nombreuse partirait le lendemain avec tous les objets exigés pour l'accomplissement de ce pénible devoir.

« C'était la première fois, dit la *Tribune du Peuple*, qu'un enterrement civil avait lieu à Louvain. Les funérailles du libre penseur s'accomplirent dans le plus grand calme et avec le meilleur ordre possible. Que l'autorité communale de Louvain reçoive ici nos remerciements pour la manière digne d'éloge avec laquelle elle a su accomplir son devoir en prenant les mesures nécessaires pour empêcher toute démonstration hostile à la manifestation anti-catholique qu'aurait pu fort bien troubler la sainte et respectable société des *Stokslagers*. » Nous dirons un mot tout à l'heure de cette honorable société en répondant au journal flamand le *Tyd*.

« Le cortège funèbre, composé de la députation envoyée de

Bruxelles à laquelle s'étaient joints les Solidaires habitant Louvain, les libres-penseurs de cette ville et les nombreux amis du défunt, était suivi d'une foule que l'on peut évaluer à deux mille personnes. Toute la route qui conduit au séjour des morts était encombrée ; les fenêtres s'ouvraient pour permettre aux habitants de voir passer, dans sa simplicité solennelle, le cercueil du rationaliste.

» Aussi le cimetière protestant, où eut lieu l'inhumation, fut-il envahi par la foule. »

Le corps descendu en terre, le secrétaire de l'Association prononça, sur la tombe de ce vénérable philosophe dont les convictions n'étaient devenues que plus enracinées avec l'âge, le discours que nous avons enregistré dans le rapport de l'année 1861.

Nous n'oublierons jamais l'accueil fraternel que nous ont fait nos confrères et amis de Louvain.

L'effet produit dans cette ville par la manifestation anticatholique fut tel que le *Moniteur de Louvain*, ce bargneux et vindicatif bavard, jugea à propos de ne rien en dire. Les jésuites de l'endroit trouvèrent bon de laisser la parole à un organe clérical de Bruxelles ; c'est par une correspondance adressée au journal le *Tyd* qu'ils manifestèrent leur bile et leur désappointement : « Les catholiques, dit cette feuille, sont désormais avertis, l'œuvre de l'anéantissement progresse à pas de géant. Les athées se promènent en cortège à travers nos rues et organisent leurs cérémonies avec le concours de nos libéraux. Aura-t-on le courage d'opposer une digue au torrent qui menace d'entraîner notre jeunesse? J'ose l'espérer, mais il y a ici tant de personnes qui dorment. Tristes temps, tristes affaires, triste parti qui, au lieu de combattre vigoureusement, laisse démolir pierre par pierre l'édifice religieux et séculaire élevé par nos ancêtres. Ici comme ailleurs, la société est minée dans ses fondements par les exploiteurs actuels du pays, car, d'après moi, les *Solidaires* sont tout simplement des libéraux qui mettent en pratique les principes qu'on leur a implantés. Eux néanmoins ne sont pas des hypocrites. »

Le correspondant du *Tyd* a tort, selon nous, de s'alarmer du sommeil profond dans lequel sont plongés les catholiques, pendant que notre œuvre d'anéantissement progresse à pas de géant et que nous organisons nos cérémonies ; les *stokslagers* ne sont-ils pas là qui veillent au salut de la religion? Les catholiques fussent-ils des plus éveillés, le progrès et la liberté, toujours favorables au développement de l'intelligence ne tendent-ils pas à rendre, pour les hommes du passé, le temps, les affaires et le parti de plus en plus tristes, en démasquant ce parti ou plutôt en le désarmant jusqu'au point de ne lui permettre dorénavant de déployer sa vigueur que comme le firent à Malines, lors de l'enterrement du capitaine Wilday, de misérables imbéciles, stupides machines de ce parti. Après plusieurs nuits d'orgies, ne voulaient-ils pas, ceux-là, enterrer vivant le pasteur chargé de prononcer l'oraison funèbre sur la tombe de ce protestant. Ne serait-ce pas de cette façon chevaleresque et loyale que le valeureux correspondant du *Tyd* et ses dignes amis les cagots de Bruxelles comptent combattre pour relever leurs affaires et nous ramener à ce bon vieux temps où l'on scia la tête à l'irrévérencieux Van Krieken et de la sainte Inquisition où leur parti était dans la jubilation au lieu de laisser démolir pierre par pierre l'édifice religieux et séculaire élevé par leurs ancêtres, les carotiers d'autrefois?

En vous entretenant de la conduite pieuse et austère tout à la fois des trappistes et des petits frères de l'instruction chrétienne, nous pourrions, si ce n'était la peur de blesser les mœurs, saint correspondant, lorsque vous dites qu'à Louvain comme ailleurs la société est minée dans ses fondements, nous pourrions, disons-nous, faire un jeu de mot qui ferait condamner davantage encore qu'il ne l'est, si c'était possible, le célibat des prêtres. Il nous suffit de vous rappeler que sur les remparts de Namur, il n'y a que quelques années, le vicaire Boigelot fut saisi au collet d'abord, et bel et bien condamné ensuite, pour avoir tenté de violer autre chose que la consigne d'un factionnaire.

Qu'ajouterions-nous à cette sortie stupide et lamentable du *Tyd*? sinon que nous éprouvons une certaine satisfaction en apprenant par la bouche même d'une sentinelle catholique que nous gagnons chaque jour du terrain. Ce qu'elle appelle, elle, de la somnolence, nous le traduisons, nous, par le mot désertion. C'est ce que nous voulions savoir. Aussi, ferons nous en sorte de marcher toujours du même train jusqu'au moment où le catholicisme et toutes les religions indistinctement qui bêtifient et divisent les hommes auront fait place à la science qui doit les éclairer et les unir.

Dans l'assemblée générale du lundi 3 Mars il a été donné lecture du rapport annuel dont la rédaction a été approuvée.

Dans celle du lundi 10 Mars, après les élections et la nomination aux emplois, on décida que les statuts, rapports ainsi que tout autre imprimé émanant de l'association seraient distribués gratuitement. Que la rétribution annuelle des membres adhérents habitant Bruxelles et ses faubourgs serait réduite au minimum à un franc.

Ici nous croyons devoir donner un mot d'explication afin de dissuader certaines personnes induites en erreur par des gens qui ignorent complétement la teneur de nos statuts et qui prétendent que le membre adhérent à sa mort n'a pas droit au cercueil, etc. Cette explication nous permettra d'établir la comparaison dont il est parlé dans la lettre que nous avons adressée au journal la *Tribune du Peuple*, quelques jours après l'enterrement de M. Verhaegen.

Le montant d'une inhumation, que ce soit celle d'un membre effectif ou d'un membre adhérent, revient à la somme de vingt-six francs cinquante centimes.

Détaillé de la sorte :

Cercueil (à moins que les parents ne veuillent le fournir)	Fr.	15 00
Lettres de faire part (200)	»	6 00
Ports des dites lettres	»	1 50
Aux commissionnaires chargés de porter la civière à la maison mortuaire et de la reporter du cimetière	»	2 50
Au fossoyeur	»	1 50
Total	Fr.	26 50

Notez bien qu'il n'y a que le franc cinquante centimes du fossoyeur ainsi que les deux francs cinquante centimes alloués aux commissionnaires qui, à proprement parler, doivent être comparés au tableau suivant qui nous donne le coût d'un enterrement d'une des dernières classes, c'est-à-dire le matin de bonne heure tandis que nos enterrements se font en plein midi. . . . Fr. 4 00

Facture d'un enterrement catholique.

Aux porteurs de morts	Fr.	2 50
Pour corbillard de simple classe et barrière	»	5 50
Droit d'inhumation etc.	»	15 50
Au prêtre accompagnant le corps au cimetière	»	6 00
Pour deux voitures de suite	»	10 00
Droit du clergé	»	4 00
Salaire des employés de l'église	»	2 50
Honoraires des officiants	»	2 00
Pour les présences	»	2 50
Droit de la fabrique	»	2 00
Pour les sonneries	»	4 00
Pour deux livres de cire à fr. 2.80 la livre	»	5 60
Total	Fr.	62 10

Dans la séance mensuelle du lundi 2 Juin, il a été décidé qu'un membre du comité ne peut présider deux séances mensuelles successives.

Le 4 Juillet, sur la demande des amis du colonel Demoor, l'association les *Solidaires* a procédé à Uccle à l'enterrement de ce libre-penseur.

Si les membres de notre société pour l'enterrement civil n'étaient pas en grand nombre à cette funèbre cérémonie, nous ne devons pas attribuer leur absence à l'éloignement du séjour du défunt, mais bien à la demande qui nous fut adressée trop tardivement pour nous permettre de convoquer les associés. En effet, ce ne fut que la veille au soir que l'on vint demander notre concours, alors que l'inhumation devait avoir lieu le lendemain dans la matinée. Ceci expliqué, tant pour dissuader les personnes qui ont pu supposer que l'indifférence de la part de nos amis y était pour quelque chose que pour nous excuser aux yeux des *Solidaires* qui se sont plaints de n'avoir pas été appelés, nous croyons pouvoir dire un mot sur le pénible mais honorifique devoir que nous venions de remplir :

Le corps du colonel Demoor ayant été porté en terre par nos associés assistés des nombreux amis du défunt, deux discours furent prononcés sur la tombe du courageux philosophe ; discours dans lesquels fut retracé point pour point toute l'existence de cet homme de bien, qui devait par la suite être l'objet des insultes de la part des HURLEURS DE CIMETIÈRES, comme les a si bien qualifiés le journal *l'Echo du Parlement*.

Un homme qui ne fut par moins ménagé que le mort par les organes de la sacristie, c'est le bourgmestre de cette localité, pour avoir agi en vertu des articles 16 et 19 du décret du 23 prairial an XII, et que ne feraient pas mal d'imiter tous ceux qui acceptent les fonctions de premier magistrat de la commune.

Pour ne donner qu'un échantillon de la prose évangélique de ces Messieurs, nous empruntons les lignes suivantes à une petite fille de l'inquisition qui a l'impudence de s'intituler le *Bien Public* de Gand :

« Le cimetière catholique deviendra un champ profane » où seront ensevelis, côte à côte, les fidèles morts en bénis- » sant le Christ et les impies morts en blasphémant son » divin nom. Cette perspective est HORRIBLE. Aussi nous » espérons bien que les représentants des catholiques à la » Chambre et au Sénat interpelleront vigoureusement le » ministère sur le SCANDALE commis à Uccle. Il y a quel- » ques mois, un député remuait ciel et terre à propos d'un » MISÉRABLE ET INSIGNIFIANT INCIDENT qui avait » marqué à Malines les funérailles d'UN PROTESTANT. » Les faits que nous relevons sont bien autrement graves. » Aussi espérons nous que notre voix sera entendue de nos » amis dans les deux Chambres. La cause en faveur de » laquelle nous réclamons leur intervention est celle de » toutes les familles catholiques, c'est celle de tous ceux » qui ne veulent point laisser couvrir de blasphèmes la » tombe des parents qu'ils ont aimés ; c'est celle de tous » ceux qui ne veulent point voir transformé en IGNOBLE » CHARNIER le champ où reposent des corps sanctifiés » par les sacrements et qui furent la demeure de l'Esprit- » Saint. »

Ne faut-il pas être pétri de la pâte d'un jésuite, c'est à dire d'un ennemi du genre humain, pour nous soutenir que c'est une perspective *horrible* que celle de déposer côte à côte dans la terre le cadavre d'un crétin et celui d'un homme clairvoyant dont on n'a pas pu faire sa dupe? Comme s'il y avait autre chose d'horrible dans tout ceci que le langage de ces forcenés.

Ainsi par le fait d'avoir enterré les restes d'un homme digne à tous égards de l'estime et de l'affection de ses concitoyens dans ce qu'on appelle la terre bénite (et que nous appelons nous terre ravie à la collectivité des citoyens, c'est à dire à la commune, par les rusés d'autrefois.) nous avons posé un acte *scandaleux ;* tandis que l'action vile et lâche commise par les infâmes de Malines en insultant un cadavre, en se portant à des menaces de mort à l'adresse d'un pasteur protestant, (chose incroyable de la part d'un peuple qui se prétend policé) est qualifiée bénévolement de *misérable et insignifiant incident*. Nous comprenons fort bien qu'en raison de ce qui se passa sous le règne du bon Philippe II, ceci n'est qu'un enfantillage, mais heureusement pour l'humanité, la civilisation en vous enlevant votre faux prestige, ô saints rédacteurs ! vous a aussi enlevé vos crocs et vos griffes, et elle finira bientôt, nous faisons plus que l'espérer, par vous supprimer complètement; c'est là du reste où nous voulons en venir en faisant une concurrence désastreuse à votre indigne et stupide spéculation.

Nous ne pouvons, malgré notre grand désir, donner ici tous les discours prononcés à la Chambre des Représentants et au Sénat, discours par lesquels on a fait bonne justice des prétentions cléricales à l'endroit des cimetières. Le résultat de la discussion qui eut lieu à cette époque au sein des Chambres législatives, c'est que dorénavant ces lieux de repos, tout en devenant des *ignobles charniers* aux yeux des partisans du célibat, autrement dit des choses contre nature, serviront, conformément au décret cité plus haut, à assurer à chacun une dernière demeure en dépit des criailleries de ces oiseaux de mauvais augure, qu'on nomme vulgairement corbeaux.

Dans la séance du 14 Juillet, il est donné communication d'une lettre datée d'Anvers, demandant des renseignements sur notre association. Le comité a décidé d'y répondre et d'envoyer en même temps des statuts et des rapports.

Dans celle du lundi 21, sur la proposition de plusieurs associés, il a été décidé que l'anniversaire de la fondation des *Solidaires* serait fêté à Uccle par un banquet auquel un grand nombre de membres se sont fait inscrire.

Dans la séance mensuelle du lundi 4 Août, le comité a approuvé la rédaction de la lettre en réponse à celle que nous venions de recevoir d'Anvers.

Dans celle du lundi 18 Août, il est donné lecture d'une seconde lettre datée d'Anvers, accusant réception de l'envoi fait par les *Solidaires*.

Dans la séance mensuelle du lundi 1er Septembre, le secrétaire rapporte que, supposant le journal la *Tribune du Peuple* être l'organe des *Solidaires*, deux associés dont les idées politiques diffèrent de celles professées par cette feuille ont cru devoir nous adresser leur démission.

Sans attendre la décision que devait prendre à ce sujet le comité, le secrétaire y répondit par une lettre dont la rédaction a été approuvée en la dite séance. Cette lettre contenait en substance que l'association les *Solidaires* est complètement étrangère à cette publication, qu'elle ne reconnait que les écrits signés par le comité d'administration et à son défaut par le secrétaire écrivant en son nom.

Cependant, il a cru devoir rappeler que, conformément à la circulaire du 4 Août 1857, qui dit que *nous n'arborons point de drapeau politique*, chacun des associés conserve hors du sein de l'association son indépendance complète et entière, comme le proclame la constitution qui donne aux Belges le droit d'exprimer leurs opinions.

Le monarchiste est parfaitement libre d'acclamer son roi, comme le républicain de travailler à l'avénement du gouvernement démocratique et social.

On nous a promis des renseignements sur une arrestation qui aurait été faite il y a quelques jours à Bruxelles et qui aurait été accompagnée d'actes de cruauté dignes tout au plus des sbires de Mourawieff. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Dimanche 23 Août, à 9 heures du soir, il y a ASSEMBLÉE GÉNÉRALE pour voter sur des propositions qui ont trait à la rédaction du journal.

Le local de l'association est actuellement à l'estaminet de la *Loyauté*, rue des Dominicains.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 31. 2me Année. 3 Septembre 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:

CHEZ L'IMPRIMEUR, RUE DES ALEXIENS, 13. A BRUXELLES, ET A LA DIRECTION DES POSTES.

ANNONCES: 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO: 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION

DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSURRECTION POLONAISE

Les souscriptions seront enregistrées par les journaux UYLENSPIEGEL et la TRIBUNE DU PEUPLE.

Nous prions les détenteurs de listes de les faire rentrer au plus tôt.

LISTE N° 24.

César De Paepe, typographe	50
Michel Kivits, tailleur	10
François Kivits, apprenti typograghe	10
Emile Wittmann, typographe	25
Edmond Guilliaume, peintre	50
Madame V.	10
Henriette Brismée.	25
Adolphe Voglet, compositeur	60
Jean Raquet	1 00
Jeanne Costa Guja.	25
Jean Georges C.	50
Léonard D. typographe	25
Florence De Paepe.	25
Jules Querton	25
Fl. Schouppe. bijoutier	15
Maximilien Vandevoir. pudleur	10
Louis Vandevoir, pudleur	10
Jacques Fiévez	10
Dewez. mécanicien.	50
Eugène Louvois, typographe.	50
Auguste Vanboterdael, pudleur	10
Antoine-Lambert Huet, à Tubize.	50
Authon. tailleur, id.	50
Buys. tonnelier, id.	25
F. Jacques. id.	25
E. Soumillon. id.	50
Joseph Goossens, id.	50
E. H. H. C.	50
Charles Rifflart, à Tubize.	1 00
François Vanham. id.	1 00
Louis Vanneck. à Clabecq	25
Un dessinateur. à Tubize.	10
Louis Caramin. à Clabecq	10
François Caramin id.	10
J. Limbourg, id.	10
Un habitant de Tubize.	2 00
Total	14 10

LISTE N° 25.

Frédéric.	50
Desloop	50
Thery	50
J. Manet	50
J.-D. Brandt	50
Geest Jh.	50
Félicien.	50
Moulin	1 00
Geest Guillaume	50
A reporter.	5 00
Report.	5 00
Marselis L.	50
H. Tielemans	10
D Lecocq	50
F. De Backer	50
Paul Jacobs.	25
Jehu.	50
Emile Valentin. à St Ghislain.	50
Lammers, à Mons	50
Antoine Bastin, à Namur.	1 00
Emile Swolfs id.	1 00
De Heneffe Bregodor id.	1 00
Servais, id.	1 00
F. Randoncke, id.	1 00
Van Merle, à Gand.	1 00
Vuilmet.	50
Total	Fr. 14 85

TOTAL DES LISTES PRÉCÉDENTES.

Liste 22.	149 31
Liste 21	12 40
Liste 9	7 97
Liste 3	3 15
Liste 1	4 10
Liste 12	8 75
Liste 19	2 00
Liste 20	4 70
Liste 24	14 10
Liste 25	14 85
Total	221 33.

Le montant de cette souscription sera envoyé directement au comité démocratique délégué à Londres par le gouvernement provisoire de la Pologne.

Nous publierons les autres listes lorsqu'elles nous rentreront.

Bruxelles, le 2 Septembre 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Il circule dans la presse allemande, tant au sujet de la Russie proprement dite qu'à propos de la question russo-polonaise, deux bruits que nous croyons devoir mentionner parce que les événements pourraient bien les transformer en réalités. D'ailleurs, plusieurs feuilles d'outre Quiévrain qui ont la prétention d'être bien renseignées, entre autres la *France* et la *Patrie*, se sont déjà fait l'écho de ces rumeurs bien que sous différents points de vue.

D'une part, on assure que le czar aurait présenté à son cabinet le projet d'une Constitution qu'il veut octroyer à ses sujets russes. Le ministère et la noblesse accueillent d'assez mauvaise grâce ce projet de leur souverain. Mais Alexandre, dit la *Gazette de la Croix*, se laissera entraîner par son libéralisme et passera outre. Quant à nous, nous pensons que l'ordonnateur en chef des exactions qui s'accomplissent en Pologne, voyant le flot populaire monter sans cesse, et redoutant d'être envahi, descendra vers lui, en tenant à la main une Constitution qui devra servir de digue au torrent.

D'une autre part, en vue des événements qui se produisent dans la Circassie et dans la Georgie, où toutes les populations accourrent se ranger sous l'étendard de l'insurrection levé par le valeureux Adji Mourtoush; en vue des innombrables difficultés que rencontre le maintien de sa domination sur les provinces polonaises, Alexandre II aurait formé le projet de reconstituer le royaume de Pologne (moins les anciennes provinces annexées à la Russie), sous la tutelle d'un roi du choix des puissance occidentales... pourvu que ce choix soit du gré du czar.

Ce projet aussi peut être réalisé, mais non sans passer par des obstacles presque insurmontables. La Prusse et l'Autriche consentiront-elles à abandonner leur part du gâteau? Le gouvernement national, qui a fait tant de sacrifices pour arracher la Pologne au joug moscovite et qui a entraîné dans son impulsion la Lithuanie, la Volhynie et l'Ukraine, le gouvernement national (voulut-il même une Pologne monarchique) adhérera-t-il à la reconstitution de cette nation sans les anciennes provinces? Nous nous révoltons à y songer; et s'il dût en être ainsi, nous regarderions désormais les hommes du mouvement polonais comme nous considérons ceux de 1839 qui ont livré une partie du Limbourg et du Luxembourg, c'est à dire comme des infâmes.

Les journaux prussiens nous apprennent qu'une grande fête commémorative de la bataille de Leipzig doit être célébrée dans toute la Saxe. Le 16 et le 17 octobre, anniversaire de ce grand désastre pour la race des Bonapartes, doit avoir lieu à Leipzig un grand congrès auquel sont invitées toutes les associations politiques de l'Allemagne. Des délégués de toutes les sociétés ouvrières y seront envoyés. On ne sait pas encore quelles seront les préoccupations de ce congrès, mais on assure que les salaires et les intérêts des classes prolétariennes y seront vivement discutés. Le loup de Décembre voit-il d'un bon œil les préparatifs des fêtes saxonnes.

Le gouvernement espagnol vient de nous donner une preuve nouvelle de son amour pour la liberté. A propos des élections qui doivent avoir lieu dans ce pays, le parti démocratique a crû devoir demander au ministre de l'intérieur l'autorisation de former des réunions préparatoires. Le ministre y a consenti, mais avec une énumération de conditions qui feraient sourire de pitié un Nigritien ou un Bochismans. Comme on le pense bien, le parti démocratique refuse de se prêter aux excentricités ministérielles et ne prendra pas part aux élections.

Les dernières nouvelles venues d'Amérique nous apprennent que Charleston est sur le point

de capituler, que l'armée de Lee est en pleine désorganisation (bien que les journaux français s'acharnent à prétendre le contraire), et que le président Jefferson-Davis aurait manifesté l'intention de transiger avec l'Union pourvu que celle-ci lui présentât des conditions acceptables.

Toute la presse américaine s'élève vivement contre la formation d'une monarchie au Mexique. On assure que M. Lincoln, considérant que ce nouveau mode de gouvernement pourrait encourager le Sud et prolonger indéfiniment la guerre, aurait envoyé une protestation au gouvernement français. Ce dernier fait mérite confirmation.

On écrit de la Vera-Cruz à un journal de cette ville :

« L'amiral Comonfort ayant demandé un sauf-conduit pour se rendre à Mexico, a expédié, dès son arrivée dans cette ville, un ordre du jour à ses anciens subordonnés, par lequel il les engage à faire leur soumission au gouvernement français et à accepter la monarchie représentative qui, selon lui, doit sauver le Mexique du désordre et de l'anarchie. »

Les hommes qui posent de tels actes n'ont pas besoin d'être jugés. L'histoire inscrira leurs noms parmi ceux des traîtres et des lâches.

Un événement désastreux pour nos libres institutions vient encore une fois d'impressionner douloureusement l'opinion publique; nous voulons parler de l'arrêt rendu par le tribunal civil de Charleroi dans l'affaire intentée au *Journal de Charleroi* et où, contrairement à l'esprit de nos lois, l'imprimeur a été enveloppé dans la disgrâce de l'écrivain.

Toute la presse, depuis les journaux de nos grandes cités jusqu'aux feuilles de nos moindres communes, toute la presse s'est donné le mot pour caractériser comme il convient cette manière de faire de la *justice*. Encore quelques arrêts du même genre, s'écrie-t-on de toutes parts, et l'article 98 de la Constitution belge sera éliminé.

Nos vues sont différentes en cette matière, et nous osons affirmer que le gouvernement sous lequel Thémis commet de semblables outrages envers elle-même, marche vers son déclin. Encore quelques jugements à l'instar de celui du tribunal de Charleroi, où le rôle des jurés est travesti par des juges ordinaires, — et il adviendra des libertéicides de la presse ce qu'il advint naguère des promoteurs de la loi des couvents.

Le peuple belge a pu souffrir les deux cruelles blessures faites à la plus chère de ses libertés, la loi Faider et la poursuite d'office; mais on n'ira pas au delà!

A ceux qui ourdiraient le projet d'achever de tuer notre droit d'écrire et d'imprimer, nous répondrons que nous sommes encore prêts à verser le plus pur de notre sang pour défendre et féconder ce droit sacré, sans lequel toutes les autres libertés sont dérisoires.

Les Jésuites ont une peur horrible des enterrements civils. Ce qui le prouve à la dernière évidence, ce sont les efforts inouïs qu'ils font, avec trop de succès encore, malheureusement, pour parvenir à administrer aux libres-penseurs moribonds ou morts, ce qui s'appelle les *secours de la religion*. Ils craignent que l'enterrement civil ne devienne la règle et ne passe dans les mœurs, car alors c'en sera fait de leur domination et de leur fortune. Pour eux, plus d'enterrement, plus d'argent, et l'argent est le nerf de la guerre. C'est ce qui explique leur acharnement contre les Solidaires. Et pourtant, quoi qu'ils fassent, le monde s'émancipe, il leur échappera bientôt.

Nous venons de dire que les secours de la religion sont accordés même à des morts. En effet, et nous défions les Jésuites et leurs acolytes de nous démentir, il arrive presque tous les jours, quand un libre-penseur, un « franc maçon » repousse à ses derniers instants les simagrées intéressées des jongleurs tonsurés, qu'on travaille de telle façon les femmes, que, le mort à peine froid, on frotte de cette huile dite sainte le cadavre, et la farce est jouée. « L'honneur de la famille est sauf; le pêcheur s'est converti; il n'est pas mort comme un mécréant; il ne sera pas enfoui comme un chien dans le charnier des réprouvés, » et l'argent continuera à affluer dans la caisse de nos Jésuites.

La masse ignorante et fanatique seule croit que c'est « pour sauver une âme de plus » que ces révérends charlatans déploient ainsi toutes leurs infernales ruses. Les malins en savent plus long à cet égard, mais... le *qu'en dirait-on*, la peur des petites calomnies discrètement colportées, les mille influences de femmes mises en jeu, la crainte de perdre son pain, surtout l'ostentation et la vanité, empêchent de faire bonne et prompte justice de ces pieuses infâmies. Il faut être énergiquement trempé, ou être complètement indépendant, pour oser déjouer les ténébreuses menées des révérends pères et tenir tête à l'astuce jésuitique.

Sauver une ame de plus! O femmes simples, ignorantes ou fanatisées, croyez-en des hommes de cœur, c'est là le moindre souci des Escobars tonsurés. Interrogez vos souvenirs, voyez ce qu se passe tous les jours sous vos yeux, et dites nous s'ils vous montrent tout cet empressement, cette obséquiosité si humble, si pateline, quand il s'agit d'un moribond ou d'un mort *pauvre*? Non, ils ne s'en soucient pas plus que d'un chien galeux, car il n'y a pas là pour eux de quoi faire ripaille.

S'il s'agit d'un suicidé, comme le cas vient de se produire une fois de plus à Louvain, non seulement ce malheureux, s'il est pauvre, n'obtient pas même une prière, mais on l'enfouit dans le charnier des suppliciés, à la honte de l'administration communale, propriétaire de notre champ de repos. Le « réprouvé » auquel nous venons de faire allusion était un pauvre ouvrier plafonneur. Il n'avait pas de quoi payer les prières de *sa mère la sainte Eglise*; il ne les obtint pas, et son cadavre fut jeté dans le coin des maudits. Par contre, plus de cinquante suicidés *riches*, sans compter les francs-maçons frottés d'huile après leur mort (1), ont eu les honneurs d'un enterrement de première ou de deuxième classe, plus une place réservée dans le compartiment catholique du cimetière! (2)

Quand donc mettra-t-on fin à une aussi scandaleuse exploitation de la crédulité et de l'imbécillité des masses? Quand donc sauvegardera-t-on l'honneur des familles contre les odieuses machinations de ces boutiquiers tonsurés et non patentés? Cette impunité se prolongera-t-elle encore, ou faudra-t-il que le Peuple se fasse grand Justicier?

Que l'on y songe!

A l'appui de l'article qui précède, nous donnons le narré d'un fait bien triste qui vient de se passer encore une fois à Louvain, ville où le Jésuitisme se signale le plus par son hypocrisie, son intolérance et son insatiable cupidité. Ce fait vous prouvera une fois de plus que là où il n'y a rien à récolter, le clergé catholique s'inquiète fort peu du *salut des âmes*.

Le 11 août courant, vers 4 heures de relevée, on retira du canal, à Wilsele, le cadavre d'une belle jeune fille nommée Julie Janssens, native d'Aerschot, mais demeurant à Louvain comme servante. Elle avait à peine 23 ans. Son amant, paraît-il, lui avait refusé le mariage, et la pauvre fille, enceinte de quatre ou cinq mois, avait cherché dans la mort un refuge contre le déshonneur.

Après être resté exposé sur la berge du canal de 4 à 8 heures du soir par une chaleur tropicale, le cadavre fut charrié sur une brouette vers la maison communale. C'est ainsi qu'on en use à Wilsele à l'égard des noyés pauvres. Quant aux riches, c'est une autre affaire : l'autorité civile a pour ces derniers la même sollicitude que les *ministres du Christ*, c'est à dire qu'elle ne les traite ni comme des chiens galeux, ni comme des ames perdues.

Le 12, dans l'après-dînée, eut lieu la visite médico-légale. Le soir, vers 9 heures, le cadavre, enfermé dans un cercueil, fut de nouveau charrié sur une brouette, conduit ainsi au cimetière éloigné d'un bon quart de lieu, puis jeté dans une fosse creusée dans le coin des maudits, en dehors de l'enceinte *benite*. Pas une seule prière tarifée ne fut dite pour la malheureuse mère ni pour l'enfant qu'elle portait dans son sein. Hélas! ces pauvres victimes de la séduction n'avaient pas de quoi payer les six pieds de terre *bénite* que plus de cinquante suicidés riches ont obtenu dans le même cimetière.

N'est-ce pas là, ô Jésuites tartufes, faire métier et marchandise de ce que vous appelez religion?

Dans le numéro de la *Tribune du Peuple* du 24 août 1862, nous avons surabondamment prouvé que lorsque les suicidés ne sont pas de pauvres diables, le curé de Wilsele — comme tous ses confrères le font du reste — s'empresse de leur accorder un enterrement catholique, plus les prières de leur sainte mère l'Eglise. Nous reviendrons sur ces faits d'ignoble simonie; aux initiales d'alors nous substituerons les noms propres, et nous demanderons aux Jésuites, à ces modernes marchands du temple, ce qu'ils ont à alléguer pour justifier les monstrueuses contradictions et inconséquences que nous leur signalerons.

Saltimbanques tonsurés, vous exploitez l'hypocrisie, la lâcheté et la bêtise humaines, et cela vous rapporte gros. Hâtez-vous cependant de remplir vos coffres et de jouir, car, malgré la stupide complicité des libéraux et libres penseurs de mauvais aloi, le prolétaire, méprisé et pressuré, brisera bientôt les liens dont l'enchaînent les despotes et les prêtres, et il vous écrasera en même temps que tous ses autres ennemis.

Enterrement civil.

Le jeudi 27 août, a eu lieu, au cimetière d'Uccle, l'enterrement civil d'Isidore Broyet, mort à l'âge de 59 ans, en refusant énergiquement et jusqu'au moment suprême le concours du clergé. A la demande des autorités communales, la bière du défunt était recouverte du drap mortuaire appartenant à l'association *les Solidaires*. Cette association était représentée à l'enterrement par plusieurs de ses membres.

La funèbre cérémonie s'est passée dans le calme le plus parfait; la simplicité qui y a présidé a fort édifié les amis du défunt et les habitants de la localité accourrus au cimetière pour rendre hommage au caractère bon, digne et loyal du libre penseur Isidore Broyet. Nous sommes certains que cette fois encore de nouveaux prosélytes sont acquis à la cause du rationalisme.

---

1. Comme M. Fontainas, nous assure-t-on.

2. Voir notre numéro du 24 août 1862, 2me année, 3. — Nous raconterons prochainement comment les Jésuites se sont introduits au lit de mort d'une jeune fille libre-penseur, avec le concours d'une vieille entremetteuse, fille d'un ancien commissaire de police, et sous la protection d'un fonctionnaire *libéral* et de sa dame. — Nous dirons aussi ce qui s'est passé au lit de mort d'un jeune médecin, frotté d'huile pendant qu'il délirait, et qui a chassé le Jésuite D..... quand il avait l'esprit lucide. Ici c'est une femme encore, et d'une réputation plus qu'équivoque, qui a servi d'intermédiaire au clergé. — Un autre jeune homme de nos amis, libre-penseur, a été l'objet des mêmes obsessions, longtemps il y a résisté avec le plus grand courage. Eh bien, à force d'intrigues, de tracasseries de toute espèce, on est parvenu à lui faire accepter les *secours de la religion*; mais, pour lui donner satisfaction, il a fallu que le prêtre vint chez lui, en noir, sans tambour, ni trompette, ni sonnette, et portant le *bon dieu* dans sa poche! A hypocrite, hypocrite et demi. Et ce sont des amis *libéraux* qui ont le plus pesé sur ce caractère énergiquement trempé pour lui infliger cette suprême avanie!...

Et les Jésuites se plaignent de ce que ces *monstres de Solidaires* oppriment la *liberté de conscience!*

UNE ACTUALITÉ.

SATIRE.

Tous les chemins sont beaux qui mènent à l'empire.
Ce vers, que je mutile un peu, pourtant m'inspire,
Et dût s'en dépiter ou Lolotte ou Suzon,
Je vais en peu de mots en dire la raison :

Un homme était caché dans un coin de l'Europe.
On n'y songeait pas plus qu'à l'antique Rhodope.
Voilà qu'un beau matin on le nomme empereur.
Comment ! et pour quel fait ? par quelle nuit d'horreur
Parvint il au pavois de la grandeur suprême ?
Ta surprise, ô public, certe doit être extrême.
Notre homme, pour cela, de vin ou de cognac
N'a pas de ses pioupious rafraichi l'estomac.
Non, le cœur sans chagrin, et se bourrant le ventre,
Ainsi qu'un sybarite il vivait dans son antre.
Et paraissait vouloir ne plus se déranger
Si ce n'est pour jouir bien boire et bien manger.
Mais, tandis qu'il ronflait dans les bras de sa femme,
Tout exprès on bâcla pour lui. — manœuvre infâme ! —
Un trône... On n'attend plus que son assentiment
Afin de célébrer et son avénement.
Et son règne futur, et l'éclat de la gloire
Dont il doit illustrer sa race et son histoire.
Et ses mâles exploits, et les bienfaits nombreux
Dont il inondera son peuple bienheureux !..
Voici comment la chose enfin fut préparée :
Loin par delà les flots et dans une contrée
Au ciel toujours serein, aux arbres toujours verts,
Où le parfum des fleurs vous fait rêver des vers,
Vivait en république un peuple heureux, paisible;
Lui ravir son repos paraissait impossible :
On voyait chaque jour chez lui, de toutes parts,
S'étendre le réseau du travail et des arts.
Mais là comme partout, — ô destin déplorable ! —
S'en vint bientôt s'abattre une masse innombrable
De féroces corbeaux dont la lubricité
Egale l'avarice et la rapacité.
Or, le gouvernement de ces plages prospères
N'enrichit pas assez nos bons révérends pères.
A dîmer ces messieurs on mit trop de tiédeur,
Leur Eglise manqua d'éclat et de splendeur.
Froissés dans leur orgueil, bientôt ils s'en émurent
Et, d'un commun accord, un beau jour résolurent,
Jurèrent d'échapper à leur état mesquin.
On se lassait d'ailleurs d'un ciel républicain;
Plus confortable était l'air de la monarchie.
Et soudain le pays au trouble, à l'anarchie,
A la confusion, à l'émeute, à l'horreur
Que des prêtres cruels peut rêver la fureur,
Fut livré tout entier, et — honte inexprimable !
Comble de l'infâmie ! affront insurmontable !
Outrage auquel sans larme on ne saurait songer ! —
Vit son fertile flanc ouvert à l'étranger.

Un de nos bons voisins, un politique, un drole,
Comédien adroit qui connaît bien son role,
Qui sait comment on prend les rênes de l'Etat
Et comment d'un pygmée on fait un potentat,
Un César d'aventure, un empereur modèle,
Des teneurs de serments vraiment le plus fidèle,
(Dans plus d'un grand journal maintes fois on m'a lu
Que de la Providence on le disait l'*Elu*),
Donc l'Elu d'un bon œil vit cette triste affaire.
« Fichtre ! — dit-il. — voilà de quoi grandir la sphère
Des gloires dont je veux ennoblir mes vieux jours :
Etoile de mon cœur ! tu me souris toujours !
Et que m'importe à moi que l'Europe criaille !
Allons voir ce que fait cette cléricanaille.
Faudra t il plus longtemps de mes chers tourlourous
Voir en vain se rouiller le sabre et le courroux ?
Eh quoi ! ne suis je pas fait pour rétablir l'ordre ?
Mon peuple à l'hameçon est toujours prêt à mordre.
Il paîra cher ma gloire et les nombreux transports
Des troupes qu'il faudra diriger vers ces bords.
Où m'attend la fortune avec la renommée.
En avant ma police ! et toi, ma brave armée.
Marche ! et par tes exploits, tes triomphes nouveaux,
Etonne l'univers et nargue mes rivaux ! »
On s'embarque. l'on part, on vole, on brûle, on tue,
On confisque, on séquestre, enfin on perpétue
Le nom d'un empereur déjà si .... vénéré.
Un grand peuple vaincu, mais non désespéré,
Se disperse, jurant de poursuivre la guerre.
Cependant nos soudards ont pris leur pied à terre.
On arrête, on fusille, on impose des lois.
Les moindres caporaux agissent en grands rois.
La trahison se mêle aux fureurs de l'armée.
De notables coquins une junte est formée :
On lui donne pour chefs trois impurs rénégats
(Un corbeau porte-mitre et deux traîtres soldats).
On informe l'Elu, la question s'empire
Il ordonne aussitôt de proclamer l'empire.

On couvre ainsi de deuil la grande nation
Où, par amour de l'ordre, on fait invasion.
Mais quel heureux mortel, mais quel homme au cœur d'aigle,
Ayant avec l'honneur la justice pour règle,
De ce pays martyr prendra le gouvernail ?
Le chercher est vraiment un fort rude travail.
On pourrait consulter certain bon vieux monarque
Qui de son grand savoir donna plus d'une marque.
Mais dans ce cas scabreux va-t-il se prononcer ?
J'en doute. Bah ! l'Elu, hâtons-nous d'y penser,
Dans les collatéraux de sa grande famille
Doit trouver plus d'un nom qui d'assez d'éclat brille
Pour porter un blason si crânement acquis
Et jouer au vainqueur dans un pays conquis.
Non, l'Elu ne veut pas que les preux de sa race
Dans les champs des grandeurs suivent sa noble trace :
A se trop exposer il les connaît trop prompts ;
Ses parents ont déjà trop de lauriers aux fronts.
Sur un trône élevé par le sabre et la poudre,
Où sans qu'on y songeât pourrait tomber la foudre,
L'Elu prétend asseoir un homme plein d'ardeur
Qui veut par le péril atteindre à la grandeur.
Son choix est bientôt fait, et c'est un choix de maître.
En esprit pénétrant qui paraît s'y connaître,
L'Elu, de son regard subtil, a déniché
L'homme qui végétait solitaire et caché.

Et bientôt on apprit qu'une lettre autographe,
De style fort pompeux et de bonne orthographe,
Venait de fabriquer, de par quatre-vint neuf,
Pour le salut d'un peuple un empereur tout neuf.

Bruxelles, le 21 août, 1853.

PROSPER VOGLET.

Voici la suite du rapport annuel de l'association LES SOLIDAIRES, rapport dont nous avons inséré la première partie dans notre précédent numéro.

Dans la séance hebdomadaire du lundi 13 Octobre, il a été proposé de fonder au sein de l'association une bibliothèque comme complément de la *Solidarité ;* d'un côté, dit le promoteur de cette proposition, on a songé à l'estomac, en établissant entre nous une bibliothèque nous aurons songé à la tête, la nourriture intellectuelle est aussi utile que l'autre.

Cette proposition fera l'objet d'une discussion dans la séance ultérieure.

Dans celle du lundi 20 Octobre, après une discussion sur les moyens propres à arriver à la formation d'une bibliothèque ainsi que sur son administration et sa direction, il est résulté que la proposition a été admise à l'unanimité et qu'une commission chargée de la diriger serait nommée dans une des plus prochaines réunions.

Dans la séance hebdomadaire du lundi 8 Décembre, il a été donné lecture d'une pièce de vers intitulée DIEU et dédiée aux *Solidaires* par l'associé Prosper Justin Voglet. Cette poésie acceuillie favorablement par les membres présents a été couverte par une salve d'applaudissements. Aussi afin que chacun de vous puisse en prendre connaissance, nous avons jugé à propos de l'insérer dans notre présent rapport.

Les vers dont il est question ont été publiés dans la *Tribune du Peuple* du 7 Janvier 1863. Le même numéro contient également les deux lettres dont il est parlé plus bas, celle du citoyen Voglet et celle du citoyen Brismée.

Dans la même réunion on s'est aussi beaucoup occupé de la mort de M. Verhaegen, dont le bruit s'était répandu en ville dans le courant de la journée. Il a été décidé que, pour le cas où ce citoyen aurait conservé ses convictions philosophiques, l'association assisterait à son enterrement ; à ce sujet une délégation, instantanément nommée, s'est rendue chez les amis du défunt, et le mercredi 10, nous le constatons avec plaisir, la plupart des associés étaient présents à cette cérémonie funèbre.

Dans la séance hebdomadaire du lundi 29 Décembre, il a été donné lecture de la lettre suivante, adressée au journal le *Courrier de Bruxelles*, par notre ami et associé P.-J. Voglet; vous verrez, par sa teneur, que c'est lui qui a été le plus lâchement insulté parmi tous ceux qui ont reçu des éclaboussures catholiques pour avoir assisté au convoi funèbre d'un homme d'honneur et d'intelligence :

A la suite de la lecture de cette lettre il a été arrêté, en attendant la publication du présent rapport que la lettre suivante serait adressée au journal la *Tribune du Peuple* avec prière d'insertion :

Dans la même réunion il est fait communication d'une lettre datée de Francfort S/M. demandant des renseignements sur notre association, cette lettre exprimait en outre, de la part de son auteur, le désir d'être admis comme associé.

Le comité décida l'envoi des statuts et des rapports ainsi qu'une lettre d'admission.

Il a été décidé dans la même réunion qu'à la séance suivante on nommerait le comité de la *Solidarité* ainsi que celui de la bibliothèque. Cette séance a été clôturée par la reddition des comptes de la présente année

Il ne nous reste plus à présent qu'à vous rendre compte de la participation prise par nous à l'inhumation de M. Verhaegen et des dévôtes malédictions que nous nous sommes attirés sur nos têtes de la part des défenseurs de la morale religieuse en remplissant ce devoir.

Comme nous l'avons dit plus avant, le comité, après avoir acquis la certitude que M. Verhaegen était mort en franc-maçon, c'est à dire en adversaire des Paulistes, décida de convoquer l'association pour le jour de l'inhumation du défunt et prit en outre la résolution de faire précéder ses membres par un porte-enseigne afin de prouver à la face du monde que cette association ose au besoin afficher son titre et ses principes.

Notre association, en votant son concours à la manifestation que la mort de M. Verhaegen devait offrir à la ville de Bruxelles, n'a en rien songé à la longue carrière politique parcourue par ce citoyen ; ses statuts du reste s'y opposent et son but, comme on le sait, est purement philosophique ; elle l'a fait uniquement parce que ce rationaliste n'avait pas, à sa dernière heure, éprouvé les défaillances de ces hommes sans caractère, nous allions dire de la femme, mais aujourd'hui, grâce à la propagande active des partisans de la vérité, de la dignité humaine et de la justice, et un peu aussi grâce au dévergondage de nos adversaires, certaines femmes peuvent servir d'exemple à beaucoup d'hommes.

C'est donc pour rendre hommage au libre penseur, mais non à l'homme politique, que les Solidaires, sans distinction d'opinions, accompagnèrent la dépouille de M. Verhaegen. Le monarchiste comme le républicain et le socialiste, tous étaient heureux et fiers de pouvoir montrer à cet homme aux convictions inébranlables, sur le bord de sa tombe, qu'il emportait, avec leurs regrets, leur sincère et profonde estime.

Laissons pour un moment la parole à nos contradicteurs; ce sera le moyen le plus sûr de permettre à chacun de fixer son jugement entre eux et nous. Voici certes celui qui a été le moins catholique dans son appréciation, c'est à dire le plus convenable ou le moins ordurier.

La *Gazette de Bruxelles* ou la doublure du *Journal de Bruxelles*, sous le titre MANIFESTATION MAÇONNIQUE ET LIBERALE, a donné l'article suivant :

Nous aurions désiré pouvoir garder le silence sur la tombe de M. Verhaegen. Nous avons combattu, pendant vingt ans, l'homme politique ; notre dessein était de nous taire en présence de son cercueil et du deuil de sa famille si digne de sympathie et d'intérêt. Cette famille, dans la lettre de faire part qu'elle a adressée à ses amis, a demandé, des prières pour le repos de l'âme de celui qu'une mort soudaine venait de frapper ; ces vrais amis les ont élevées vers Dieu dans le silence, le recueillement et la douleur. De pareilles supplications auront été meilleures pour l'âme du défunt, que les apothéoses retentissantes sur le grand citoyen, dont le côté quelque peu ridicule n'a été racheté par rien de sincère, de digne et d'élevé.

Ce silence nous continuerons à le garder sur la fin de M. Verhaegen, parce que nous connaissons de quel respect nous devons entourer une tombe au fond de laquelle il y a le mystère insondable des jugements et de la miséricorde de Dieu ; mais nous devons le rompre à l'égard de la manifestation plus antichrétienne encore que politique, organisée par les loges, l'Association libérale, l'Université libre et les Solidaires.

Au lieu d'une cérémonie funèbre pour honorer la mémoire d'un collègue ou d'un ami, nous avons eu un scandale sur une tombe et une insulte au deuil d'une famille.

Nous ne savons si les organisateurs de cette *triste* cérémonie, se font encore illusion sur l'impression qu'elle a produite sur les gens sensés de toute opinion et sur la foule ; nous avons écouté dans les rangs de cette foule, nous avons reçu bien des aveux de la bouche d'amis politiques de M. Verhaegen ; nous le déclarons hautement : nous n'avons rencontré qu'une réprobation générale et ce n'est pas à coup sûr une impression de respect sympathique, recueilli et religieux que le passage du cortège maçonnique et politique laissait au cœur du peuple étouné.

Ce cortège était ouvert par les représentants des loges maçonniques, décorés de leurs tabliers, de leurs truelles et des insignes bizarres et ridicules que la maçonnerie se hasarde pour la première fois de tirer des secrètes ténèbres de ses temples, pour les étaler au soleil ; il était fermé par les SOLIDAIRES, ces pauvres ouvriers, sans lettres et sans science, qui, sur la fois de docteurs bourgeois aussi *ignorants* qu'eux et au nom du libre examen qu'aucun d'eux assurément n'a pratiqué, font l'horrible serment de vivre et mourir en dehors de cette foi chrétienne dans laquelle ont vécu et sont morts tous ces grands hommes du christianisme, depuis St-Augustin jusqu'à Pascal, depuis Descartes et Leibnitz jusqu'à Châteaubriant et Lacordaire, phares de la science et de l'intelligence qui illuminent la civilisation depuis dix-huit siècles, et dont la vie et la mort n'ont été, aux yeux de M. Hector Denis, étudiant à l'Université libre et parlant du haut de sa science et de sa renommée, qu'une superstitieuse faiblesse.

Entre la maçonnerie et les solidaires marchaient l'association libérale et l'Université libre ; le haut clergé de cette église rationaliste en tête, le peuple en queue, la bourgeoisie et la jeunesse du libre examen au milieu, s'inspirant tous les uns les autres comme l'a proclamé M. Albert Lacroix, au nom des loges belges.

Une première chose nous a frappé : ces bons bourgeois des associations libérales qui vont dévôtement à la messe chaque dimanche, ces jeunes gens de l'Université libre qui parlent si volontiers de l'indépendance de la raison et du libre examen, ces pauvres SOLIDAIRES qui secouent si fièrement le joug des prêtres et les superstitions de l'Eglise du Christ, tout cela est docilement mené à la lisière par le haut clergé de cette Eglise,

par ces Grands Maitres et ces Vénérables des loges maçonniques trônant dans leurs temples secrets, par ce véritable épiscopat libéral dont ces associations et cette université s'inspirent et dès lors relèvent, selon l'aveu de M. Albert Lacroix. C'est de cet épiscopat libéral que le mot d'ordre descend, et c'est de ce mot d'ordre qui est accepté sur toute la ligne avec obéissance, — PERINDÈ AC CADAVER, — par tous ces gens qui parlent sans cesse de la sujétion du parti catholique aux évêques.

Nos évêques n'ont jamais demandé notre obéissance, en matière politique, et nous ne relevons là que de notre conscience de citoyen ; mais à tout prendre, s'il fallait choisir des maitres entre nos évêques et ces illustrations de troisième ordre, ces notabilités parfaitement inconnues que nous avons vu défiler en tête du cortège, la truelle à la main et le triangle en sautoir, nous aimerions mieux nos évêques catholiques que ces évêques libéraux: notre dignité d'homme et notre intelligence en auraient beaucoup moins à souffrir.

La seconde réflexion qui nous est venue est celle-ci. Ce monde sorti des antres et des ateliers maçonniques, où nous n'avons trouvé aucune figure d'un des hommes d'Etat, d'un des savants, d'une des notabilités qui honorent le pays, ce monde est celui qui gouverne aujourd'hui la Belgique. C'est là que le mouvement libéral prend son origine, c'est là que se forment les associations libérales permanentes d'où le ministère est sorti, c'est là que les émotions contagieuses s'alimentent, c'est là qu'on donne des places et qu'on formule les exclusions, c'est là qu'en réalité on gouverne! Les orateurs qui ont parlé au nom des loges l'ont proclamé, et nous avons aujourd'hui les aveux ; HABEMUS CONFITENTEM REUM.

Eh bien ! nous le déclarons, en présence de ce pays intelligent composé de visages obscurs, de notabilités ignorées et de vaniteuses médiocrités, nous avons éprouvé un sentiment d'humiliation patriotique et profond, en nous disant : Voilà donc nos maitres !

Mais abandonnons le côté politique de cette manifestation maçonnico-libérale, et regardons-en le côté religieux.

Ce spectacle de la mort auquel aucun signe chrétien ne préside, nous a rappelé involontairement les tristes fêtes rationalistes organisées sous la Convention, en l'honneur de la Raison et de l'Etre suprême, par Chaumette et Robespierre, avec tout cet appareil payen, ces costumes et ces emblêmes, étalés pour séduire la foule, et qui sont tombées sous les sifflets du bon sens.

. . . . . .

Ici le journal catholique passe à une attaque toute personnelle contre plusieurs membres de la franc maçonnerie. Comme ce passage ne nous concerne ni de près ni de loin, nous l'omettons et nous reprenons plus bas :

La mort sans crucifix, sans prêtre, sans prières chrétiennes, la mort dans l'incrédulité, voilà celle que la maçonnerie proclame belle et comme le digne couronnement de la vie, voilà celle qu'elle donne comme exemple à imiter !

Nous venons d'entendre la parole du maitre, d'un des membres du haut clergé et de l'épiscopat libéral (M. Lacroix) ; écoutons la voix du disciple, et nous prions les pères et les mères de famille qui ne désirent pas voir leurs enfants mourir ainsi, d'écouter avec nous cette voix qui est un grave enseignement.

M. Hector Denis parlait au nom des étudiants de l'Université libre ; jamais fatuité imberbe et ignorance lamentable n'a tenu un pareil langage qui laisse au cœur une profonde et triste pitié.

Ce n'est pas la vie politique, ce n'est pas la carrière de M. Verhaegen qu'il trouve à louer, c'est sa mort. Ce qu'il aime en lui, c'est la majesté du mourant. « Nous écoutions, dit-il dans un style d'élève de rhétorique, la voix de ce tombeau qui nous disait : celui que je renferme est resté fidèle à ses principes jusqu'au bout, il n'a point connu les faiblesses ni les superstitieuses appréhensions de la dernière heure, et sa mort n'a pas été, comme celle de beaucoup d'autres, le suicide de sa conscience. »

Il ajoute : « Une pareille mort est la consécration de nos principes. »

Est-ce clair? Il n'y a plus obscurité de langage ; on ne parle plus de Dieu, de la religion de nos pères, du christianisme à opposer à l'Eglise catholique ; toutes ces hypocrisies ont été abandonnées, et le maitre comme l'élève, la Loge comme l'Université libre déclarent nettement, avec une franchise qui fait frémir mais dont il faut les louer, que ce libre examen dont on parle, que ce progrès qu'on proclame, que cette science que l'on vante et que ce libéralisme que l'on veut faire régner, c'est le principe de la secte désolante des SOLIDAIRES, c'est la naissance sans baptême, le mariage sans cérémonie religieuse, la vie sans culte et la mort sans religion.

Il faut plaindre ces pauvres jeunes gens qui croient faire acte de raison, d'intelligence et de courage, en glorifiant la mort sans prière et sans prêtre, au milieu du 19e siècle qui a vu mourir le crucifix aux lèvres et le Christ dans le cœur, non seulement des prêtres comme Lacordaire, Ravignan et Balmès, mais des hommes que le rationalisme avait un moment comptés dans ses rangs, un génie politique comme Napoléon Ier, des maitres en philosophie comme Royer-Collard et Maine de Biran, des hommes de guerre comme Bugeaud, des historiens comme Augustin Thierry et des écrivains politiques comme Donoso-Cortès et Tocqueville. Voilà les superstitieux et les faibles, et MM. Lacroix, de Fré et Hector Denis sont les intelligents et les forts ! Cela peut faire sourire, mais cela est bien triste.

Du berceau à la tombe, une vaste conspiration est organisée pour enlever le peuple belge à la foi de ses pères, à ses traditions religieuses et nationales. Ceux qui ourdissent au fond des loges, dans la froideur de leurs calculs, les manifestations impies qui viennent de s'étaler au grand jour avec tant de cynisme, savent bien ce qu'ils font. Ils veulent enlacer dans les liens d'un faux point d'honneur les jeunes présomptueux qui croient sacrifier à la liberté en reniant tout ce que renfent les hiérophantes qui deviennent leurs maitres.

Ils ont marqué au doigt ceux qui ont souscrit en public à ce pacte de servilisme précoce, ils les suivront toute leur vie ; ils viendront à l'heure de la mort leur rappeler ce serment d'un jour d'erreur et de vertige, et pour le leur faire tenir, ils auront, toujours au nom de la liberté, la barbarie de resserrer par la force les liens de leur esclavage et d'écarter de leurs oreilles la voix de la vérité parlant par la bouche du prêtre, de la famille ou de l'amitié.

En présence de ce fanatisme du mal, de cette propagande d'apostasie, que l'on poursuit, nous le répétons, du berceau à la tombe, que tous ceux qui sont fidèles à la foi de leurs pères et qui ont au cœur le vrai dévouement de la fraternité chrétienne, s'unissent et s'organisent pour préserver leur patrie des coups qu'on lui porte et des dangers qui la menacent.

Comme on le voit, l'article commence bien. Ils auraient désiré pouvoir garder le silence sur la tombe de M. Verhaegen, mais la démangeaison était par trop forte et ils l'ont rompu pour nous dire que la famille si digne de sympathie et d'intérêt a fait, contrairement aux vœux de son chef, imprimer une demande de prières. Pourquoi, s'il vous plait, le fils dans ce cas ci ne pratique t-il pas la religion de son père? Parce que ses idées sont autres sans doute ; mais cela ne vous dit-il pas que vous avancez une affreuse blague lorsque vous nous parlez de la religion de nos pères? S'il fallait s'en tenir aux usages anciens, nous devrions nier le progrès, et l'on sait que nous sommes d'un avis contraire.

Nous ne suivrons pas point pour point le rédacteur de l'article ; nous ne ferons donc pas ressortir l'absurdité du scandale sur une tombe, ni l'insulte au deuil d'une famille, ni l'illusion que peuvent encore conserver les organisateurs de cette *triste cérémonie* sur l'impression qu'elle a produite sur les gens senses de toute opinion et sur la foule ; non, nous dirons seulement que, si un second enterrement comme celui de M. Verhaegen pouvait avoir lieu, l'exploitation des religions de nos pères en souffrirait d'une manière palpable.

Quant à l'attention qu'il porte sur le tablier, la truelle et les insignes bizarres étalés au grand soleil par les francs-maçons, nous le demandons, est ce bien au défenseur de la religion catholique qu'il appartient de parler de la pompe maçonnique ou de l'exhibition d'un tas de futilités? où donc voit-on des hommes s'affubler de la sorte que le sont les prêtres catholiques dans une de leurs processions que nous ne cesserons de qualifier de cavalcades. Comment! vous vous présentez en public dans l'accoutrement d'un homme qui se dispose à se mettre au lit! Vous vous faites lancer de l'encens au derrière! Vous avez une musique ronflante, un tas de bénêts petits et grands portant des drapeaux et des chandelles allumées en plein midi, et vous osez parler de hochets, de brimborions et de futilités! Allons, c'est toujours la même histoire. Vous voyez la paille dans l'œil d'un autre et vous ne vous apercevez pas du grotesque qui vous crève les yeux !

Ce qu'il y a de plus curieux dans la réflexion que vous faites au sujet du luxe déployé par les franc-maçons, c'est que par la même occasion vous condamnez la simplicité des *Solidaires* que vous savez ne pas marcher sur la foi de docteurs bourgeois aussi ignorants qu'eux, parce que pas une société n'est plus que l'association *les Solidaires* animée d'un amour outré de l'égalité ; elle l'est à tel point, vous ne l'ignorez pas M. le rédacteur, qu'elle n'a jamais admis de président dans son sein ; c'est un comité d'administration qui est chargé de la gérer. Cette disposition a été prise en vue de ne pas la voir tôt ou tard tourner à la boutique, comme a fait le protestantisme.

Pourquoi, lorsque vous nous parlez des grands hommes qui ont vécu et sont morts dans la voie chrétienne, vous arrêtez vous en si beau chemin? Pourquoi ne pas avoir ajouté les suivants :

Le cardinal de Rohan, qui pour conserver son teint frais et rose afin de plaire aux femmes, prenait des bains de lait.

L'archévêque d'Arles qui s'est acquis une célébrité scandaleuse par ses amours avec mesdames d'Arlagues et Perrin de Gravaison, religieuses de l'abbaye de St-Césaire, avec son compagnon de débauche, l'abbé de Bussy. L'abbé Dorsanne ne raconte t-il pas qu'une courtisane d'Aix ayant été condamnée à être pendue, celle ci s'écria pendant qu'on la conduisait au supplice : « Est-il possible qu'une femme qui a eu l'honneur d'être *connue* de M. l'archévêque d'Arles et de M. l'abbé de Bussy soit pendue! »

Parlant de l'abbé d'Auvergne nommé évêque de Tours, Richelieu n'a-t il pas dit sans étonner personne : « Il ne pourrait jamais être évêque que d'une seule ville qu'il fallait ressusciter pour lui, qui est celle de Sodome. »

Nous n'en finirions pas s'il nous fallait enregistrer les noms de tous ces hommes dont les corps ont été sanctifiés par les sacrements et qui furent la demeure de l'Esprit saint. Nous nous bornerons pour le moment à dire un mot du cardinal Dubois, ce monstre à face humaine, l'ordonnateur de la Fête des Flagellants, celui que le peuple ne désignait que sous la qualification infamante attachée aux pourvoyeurs des plus vulgaires débauches. Il fut à peine sacré archevêque de Cambrai qu'une nouvelle étrange se répandit, et elle acquit tant de consistance qu'on la trouve consignée dans une dépêche du ministre de Prusse :

« Une femme de très-basse extraction et originaire du Hainaut, réduite à la dernière misère, vient de déclarer être mariée avec l'abbé Dubois et en avoir plusieurs enfants. Comme un peu plus de générosité que n'en a eu ce ministre aurait fort bien fermé la bouche à cette créature, on ne sait pas comment il a fait pour perdre son peu de jugement jusqu'au point de ne pas prévoir la prostitution que cette découverte lui attire. Au reste, beaucoup de gens lui prêtent des habitudes si infâmes, qu'à leurs yeux, c'est lui faire trop d'honneur que de lui supposer du goût pour les femmes. L'accident qui lui arrive fait voir qu'il est homme à tout faire et qu'aucun péché ne l'embarrasse. »

(*Histoire de la Révolution française*, par Louis Blanc.)

Qu'ajouterions-nous à la description de cet être vil, sinon que pour se faire nommer cardinal, il répandit l'or à pleines mains dans le conclave. Selon sa propre expression, « on fit l'acquisition de toute la famille Albani comme on fait une emplette de porcelaines. » Pour mille ecus l'évêque de Sisteron, autre saint personnage et ami du monstre en question, gagna une courtisane, Marinacia, qui exerçait, autour du Vatican, un voluptueux et irrésistible empire. Cet évêque fit en sorte que Conti, élu pape après avoir pris l'engagement de donner le chapeau, nomma le célèbre Dubois cardinal au mois de mai 1723.

La religion de nos pères, n'est-ce pas celle des Dubois et des Léotades qui ont illuminé la civilisation depuis dix-huit siècles?

Vous avez raison lorsque vous blamez ces gens qui vont à la messe après avoir mangé du calotin au cabaret ; nous sommes complètement de votre avis, ce sont des hommes inconséquents avec eux-mêmes, mais pourquoi alors vous étonner de ce que ces pauvres *Solidaires* secouent si fièrement le joug des prêtres et les superstitions de l'Eglise du Christ? Oui, les membre de la *secte désolante des Solidaires*, malgré la liberté que leur donnent les statuts, ne peuvent, sous peine de se ridiculiser aux yeux du monde, suivre aucune pratique religieuse ; et de même que l'a dit notre ami Hector Denis (cette *fatuité imberbe et ignorante*, comme si le savoir était logé dans la barbe des capucins), une mort comme celle de Verhaegen est la consécration de nos principes.

Nous sommes loin de partager votre manière de voir à l'égard des girouettes qui sont mortes le crucifix aux lèvres et le Christ dans le cœur après avoir appartenu au rationalisme. Mais nous sommes encore de votre avis lorsque vous flétrissez l'appareil payen déployé par Chaumette et Robespierre lors des fêtes organisées en l'honneur de l'Etre suprême. Nous sommes contraires à tout ce qui peut éblouir la foule. Nous ne voulons pas faire triompher nos principes en jetant de la poudre aux yeux de ceux que vous avez aveuglés ; non, c'est par le raisonnement que nous voulons désabuser vos victimes. Ce n'est pas par la pompe que nous détruirons la pompe, les costumes et les emblêmes des catholiques ou autres, mais en signalant leurs vices et leur abrutissante exploitation, jusqu'à ce qu'ils tombent eux et leur boutique, non pas sous les sifflets du bon sens (cela est fait depuis longtemps), mais sous le plus souverain des mépris publics.

Nous voudrions pouvoir citer ici les remarquables paroles prononcées au sénat par M. Van Schoor sur la pression exercée sur les moribonds par les hommes noirs, en réponse à l'accusation que ces derniers lancent aux libres penseurs; mais nous nous bornerons à répondre au journal la *Presse*, de Paris, qu'il déraisonne quand il prétend que c'est abdiquer sa liberté individuelle que de se faire recevoir dans l'une ou l'autre des associations d'enterrement civil, comme si chacun des associés n'avait pas à tout instant le loisir et le droit de se démissionner, tandis qu'il n'en est pas de même de celui que le père catholique a jugé à propos de faire baptiser. Les esprits faibles ne croient-ils pas par cet acte être enchaînés pour jamais?

Quant aux autres journaux cléricaux, ils sont loin d'avoir été aussi scrupuleux à l'endroit de la famille Verhaegen que ne l'a été leur consœur la patriotique *Gazette de Bruxelles*, dont le souverain est à Rome et fait actuellement le bonheur et la félicité de l'Italie entière. Depuis le franc-maçon Fontainas, bourgmestre de Bruxelles, jusqu'à notre malheureux ami Prosper Voglet, accablé de cécité, personne n'a été ménagé. On ne trouvera pas étonnant que celui-ci ait été qualifié de *crapuleux* quand on saura que M. Verhaegen a été étranglé par la Providence de messieurs les catholiques, auxquels nous souhaitons bonne chance.

Lu et approuvé dans l'assemblée générale du lundi 23 Février 1863.

Le comité central :

Ch. VERBEECK, B LORIAUX, P. RESTIAUX,
G. BRASSEUR, J.-B. CLÉMENT, Ed. DELPARTE,
C. MITCHELL, L. LUYTGARENS et D. BRISMÉE.

Vient de paraître :

La première livraison du poème le PROGRÈS, intitulée les GEMONIES DU PEUPLE. Prix de la livraison : 25 centimes.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numero 32. 2me Année. 27 Septembre 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.
POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES: 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO: 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION

DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSURRECTION POLONAISE

Nous prions les détenteurs de listes de les faire rentrer au plus tôt.

LISTE N° 11.

Finoelst, pharmacien	1 00
Ch. Van Acker, de Rupelmonde	5 00
A. Demeur, avocat	2 00
Dellemar.	25
H. Schroeder	1 00
Alphonse Roger, avocat	50
Bogaert, dentiste	1 00
Fournel	1 00
B. anonyme	1 00
Théodore De Nuce	1 00
Anguste Saeyman	50
Marlier	50
Th. Beckers	50
Gilles Naza	1 00
Jean Louis Meerts	1 00
Anonyme.	1 00
Noël	1 00
Total	19 25

LISTE N° 22.
(*Suite.*)

François Biston.	10 00

LISTE 34.

Henri Vanden Eynde	10

LISTE N° 24.
(*Suite.*(

Courthe	1 00
Gellé, menuisier, à Marchienne-au-Pont.	25
Anonyme (à Clabecq)	50
Etienne Thomas, de Clabecq	1 00
Edouard Tondeur, de Tubize	1 00
Roland Carlier, id.	1 00
Charles Guilmot, id.	1 00
Lucien Rondeau, id.	1 00
Félicien Tondeur, id.	25
L. Compaz, id.	1 00
Albin Gillis	20
Un Tubisien	25
Iris De Paepe	50
Veuve De Paepe	50
Total	Fr. 9 45

LISTE N° 4.

Reçu de plusieurs	50
J. B. Houben	25
Total	75

LISTE N° 2.

Deleuw, ouvrière dentellière	10
Vanderheyden	15
Jeanne V., servante	10
Mathilde V.	5
Vanderheyden, coupeur	25
Marie Swisser, ouvrière	10
Marie Deroem, ouvrière	10
Mme Bouvré, ménagère.	10
Moons	10
Marie Wellens, ouvrière	10
Deroem, ouvrier doreur	10
F. Boudrie	10
Total.	1 35

TOTAL DES LISTES PRÉCÉDENTES.

Liste 22.	159 31
Liste 21	12 40
Liste 9	7 97
Liste 3	3 15
Liste 1	4 10
Liste 12	8 75
Liste 19	2 00
Liste 20	4 70
Liste 24	23 55
Liste 25	14 85
Liste 11	18 25
Liste 34	10
Liste 2	1 35
Liste 4	75
Total.	Fr. 261 23

LE PROGRÈS.

Poème en 4 chants,

DÉDIÉ AUX ARTISANS DE LA PRESSE

par Prosper Voglet.

CHANT PREMIER.

LES GÉMONIES DU PEUPLE.

Frères, vous attisez l'ardente et vive flamme.
Le feu pur et divin qui fait naître dans l'âme,
Avec l'amour du droit et de la liberté,
La haine des tyrans et de l'iniquité.
Votre art rénovateur, pour émanciper l'homme
Qu'asservit le pouvoir et que pervertit Rome,
Remplit tout l'univers de ses nombreux travaux.
Offre au droit chaque jour des champions nouveaux.
Vous êtes du progrès les serviteurs augustes.
Amis, la tâche est noble, et vos âmes robustes
L'ont bien compris; aussi, déblayant le chemin
Où vers des jours meilleurs marche le genre humain,
Sans redouter du sort les arrêts implacables,
Vos bras rudes, nerveux, actifs, infatigables,
Sapent sans défaillir tous les vains préjugés
Qui parsèment nos jours d'affronts et de dangers.
C'est vous qui..... Mais, hélas! un indicible charme
De mes globes éteints fait jaillir une larme,
Un lointain souvenir, dans mon cœur palpitant,
Réveille la douleur. Permettez qu'un instant
Je m'arrête, attristé, pour honorer la cendre
D'un père qui trop tôt au tombeau dut descendre.
A peine eut il atteint les plus beaux de ses jours
Que la Parque cruelle en vint rompre le cours.
Né vaillant travailleur, il mourut prolétaire,
Et si l'adversité le fit son tributaire,
Si la misère, hélas! assiégea son foyer,
Jamais on ne put voir son courage ployer.
Implacable ennemi de l'impur fanatisme,
Mon père détestait l'odieux despotisme;
Reniant Dieu, le ciel, il méprisait les lois
Qu'à l'aide du canon nous imposent les rois.
Bienveillant, libéral, juste, bon, simple et sage,
Il détestait des grands le pompeux étalage
Et contemplait leurs biens sans en être jaloux,
Car il eût désiré du bien-être pour tous.
Comme vous, artisan de la typographie, (1)
Mon père aida, (souffrez que je m'en glorifie),
Aida par son travail fécond, laborieux,
(Ce fut toujours chez lui besoin impérieux),
A condamner l'orgueil, à flétrir l'injustice,
Le sordide intérêt, la cupide avarice,
Et se sentait heureux chaque fois qu'il apprit
Un triomphe nouveau de l'art ou de l'esprit.
Son âme s'enivrait au renom d'une gloire
Par la science acquise, et lorsqu'à sa mémoire
Je réclame une part au travail incessant
Qui doit nous arracher au joug abrutissant,
Au joug que, (du plus loin où s'en vont nos pensées
En remontant le cours des époques passées,
Jusqu'en nos temps présents où malgré nos efforts
Nous subissons toujours la raison des plus forts.)
Font peser sur nos fronts l'autorité royale
Et d'un Dieu grippe-sous l'engeance déloyale;
Lors, dis-je, que je viens, au nombre des penseurs,
Offrir ma part de haine à nos vils oppresseurs,
C'est à vous, citoyens, les vaillants de la presse,
Qu'afin de tempérer le besoin qui me presse,
Je désire aujourd'hui, vous dédiant ces vers,
Confier mon espoir et mes pensers divers.
Veuillez donc agréer ce poème incolore,
Le divin Hélicon ne le vit point éclore;
C'est l'amour du progrès qui seul me l'a dicté;
Du progrès dont le char, par votre activité,
Comme un foudre puissant s'émeut, avance, roule,
Intrépide, à travers le vieux monde qui croule.
Du progrès qui bientôt va briser chaque écueil
Que, sur notre chemin, des rois sema l'orgueil.
Mais avant tout, je crois qu'il est d'extrême urgence
De réclamer, lecteurs, toute votre indulgence.
En dénigrant mon œuvre, ici je ne viens pas.
L'échine en deux ployée, humblement, chapeau bas,
Vous fatiguer l'esprit de doléances fades,
De commentaires longs, ennuyeux et maussades
Sur mes plus doux loisirs dans l'étude perdus,
Sur mes nuits s'écoulant en de travaux ardus;
Des poètes de cour je n'ai pas la manie,
Et ne sais de leurs vers emprunter l'harmonie.
J'aime mieux la rudesse et la grossièreté
Du peuple; aussi longtemps que pour l'humanité,
L'heure d'apaisement ne sera point venue,
Croyez moi, citoyens, je le dis l'âme émue,
Mon unique bonheur, ma seule ambition,
Ce sera de servir la révolution.
A tout autre penser mon cœur reste insensible.
Aussi je donnerais, heureux, calme, impassible,
Mon suprême soupir pour que sonnât demain
Le suprême avatar du pauvre genre humain!
Ce livre n'est point fait pour briller ou pour plaire:
Son style dur, hargneux, morose, atrabilaire,
Où n'est point épandu ce parfum de salons
Qu'aiment tant à humer nos modernes Solons,
Ne va pas vous plonger dans l'extase et l'ivresse.
O grand Tasse, que n'ai je un peu de ta tendresse!
Pour enchanter les cœurs, pour captiver les sens,
Homère! que ne puis-je emprunter tes accents!
Si Bélisaire, hélas!... mais dans ma haine ardente
J'aime mieux m'inspirer aux colères du Dante.
Allons! qu'il vienne donc, que son ombre en mes vers
Flagelle le tyran, fustige le pervers!
Qu'il vienne s'escortant des horribles furies
Qu'enfantèrent jadis ses sombres rêveries!
Et qu'avec lui du fond de mon obscurité
Je frappe droit au cœur notre société.
Et que d'un fiel amer ma rude verve inonde
Les amis du passé, les suppôts du vieux monde,
Les écrivains vendus, les impurs rénégats,
Les fripons chamarrés, les mouchards hauts et bas.

Le montant de cette souscription sera envoyé directement au comité démocratique délégué à Londres par le gouvernement provisoire de la Pologne.

Nous publierons les autres listes lorsqu'elles nous rentreront.

Bruxelles, le 26 Septembre 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La Pologne exceptée, toute l'Europe nous offre l'apparence du calme le plus profond. On dirait que, patient et rêveur, le peuple veuille attendre la fin de la comédie jouée par les rois et les diplomates, pour renouer le fil du drame interrompu par la lassitude et la perte de sang, drame dont les phases peuvent encore être terribles, mais qui, nous en sommes convaincus, doit avoir pour dénouement la paix universelle.

En Italie, le peuple supporte le sort de transaction qui lui est fait, tout comme nous subissons le nôtre, c'est à dire avec tout juste ce qu'il faut de résignation pour attendre que le jour soit venu de se créer un destin meilleur. Cependant le moindre fait, le moindre souvenir qui rappelle à ces populations le nom d'un ami, font tressaillir toute la Péninsule et lui donnent des battements de cœur qui retentissent désagréablement à l'oreille de ses maîtres.

Ainsi, l'anniversaire de la bagarre d'Aspromonte vient d'impressionner douloureusement toutes les populations italiennes. C'est à Gênes que l'agitation a pris le caractère le plus intense. La police était sur les dents. Les habitants de ce vieux foyer républicain, se rappelant qu'il fallait attendre le mot d'ordre pour entrer en lutte, se bornèrent à des démonstrations énergiques, mais pacifiques.

La journée du 8 Septembre, anniversaire de l'entrée des patriotes à Naples, a également été célébrée avec le plus vif enthousiasme. Plus d'un *Viva Italia! Viva Garibaldi!* a troublé la quiétude gouvernementale et raffraichi la vigilance des policiers. Mais à Naples comme à Gênes, disent les grands journaux, *l'ordre n'a pas été troublé.*

Les principales occupations du cabinet de Turin paraissent être la poursuite, l'arrestation et la mise en jugement des derniers partisans de l'ex-roi *Bombe*. Ce cabinet fait bien; la misère qui, parmi les populations napolitaines, sévit plus affreuse que partout ailleurs, n'a pas besoin d'être accrue par le vol, le pillage et l'incendie. Mais où nous accusons d'extrême faiblesse le gouvernement du roi *galant homme*, c'est lorsque nous le voyons réchauffer des vipères dans son sein. En effet, tandis qu'on punit des peines les plus sévères ceux qu'on appelle des brigands, leurs meneurs (s'ils appartiennent à la haute volée) sont tranquillement mis en liberté et à même de recommencer à l'aise leurs manœuvres criminelles.

Tout récemment encore comparaissaient devant la cour d'assises de Naples, sous l'inculpation de conspiration contre l'Etat et en faveur de François II, le cavalier Quatromani et la princesse Barbarini-Sierra. A part les roueries des avocats, les preuves étaient évidentes. Le cavalier avait été arrêté armé jusqu'aux dents; l'autre, reconnue pour ses opinions bourboniennes, avait été mise en arrestation sur la route de Rome, elle était porteur de lettres à l'adresse de François II, ces papiers étaient fort compromettants et émanaient de diverses sources aristocratiques. Le tribunal a condamné Quatromani à 10 ans de prison et à une amende de 500 livres; la Sierra a quitté le sanctuaire de la justice avec un brevet d'innocence, ses sanglots et sa grande beauté lui ont sans doute valu ce verdict d'acquittement.

Pour donner une idée de l'état des esprits à Rome, nous laisserons la parole au correspondant de l'*Opinion nationale*. Voici ce que nous lisons dans cette feuille :

« Comme il est du plus haut intérêt pour les Romains de constater en face de l'Europe les vices et l'impuissance du pouvoir temporel, le comité national vient de publier dans le numéro du 19 août de la *Cronaca romana* un document des plus intéressants, détaché de l'affaire Fausti et Venanzi, lequel, vous le savez, fut enlevé du greffe des prisons de San Micheletto. C'est un rapport de Mgr Sagretti, président du tribunal de la *sacra consulta*, rédigé pour l'audience du pape du 18 mars 1862; il est intitulé : *Appunti per l'udienza della S. di N. sig.nel* 18 *marzo*.

» Cette pièce, qui certes ne s'attendait jamais à voir la lumière, ne peut laisser douter un instant que le gouvernement pontifical ne soit détesté, non seulement par quelques factieux, mais par toutes les classes de la société romaine. On y lit, en effet, cet étrange aveu de l'un des premiers magistrats du pouvoir temporel à son chef :

« Je puis vous affirmer en un mot, que le mal » est dans l'administration, dans le pouvoir judi- » ciaire, dans les agents politiques, dans l'armée » et dans toutes les branches du gouvernement; » bien plus, je le dis avec chagrin, dans le sacer- » doce et surtout dans les personnages les plus » haut placés. »

» Le président Sagretti ajoute ensuite :

« Il faudrait que Votre Sainteté donnât sa sou- » veraine sanction à ce que la partie de la procé- » dure qui pourrait produire de la honte pour le » gouvernement (*vergogna al governo*) fût in- » struite séparément dans le but d'éclairer l'auto- » rité souveraine et de servir à réparer extrajudi- » ciairement le mal. »

Après la lecture de ces lignes, nous demandons, pour la centième fois peut-être, ce qu'il adviendrait du pouvoir temporel si Rome cessait, pendant 24 heures seulement, de suffoquer sous la pression des baïonnettes françaises?

La Hongrie, si cruellement éprouvée dans ces derniers temps par ses insuccès, est à l'heure qu'il est, par suite de la mauvaise récolte de l'an passé, sous le coup de la plus affreuse disette. C'est le moment pour l'Autriche de donner cours à ses sentiments de charité. De successifs envois d'argent sont faits à la malheureuse nation, et un emprunt, garanti par le cabinet de Vienne, se contracte à Paris pour combattre la famine qui désole les Hongrois. Quel serait donc le mobile qui pousse le Hapsbourg à porter de si généreux secours à la Hongrie? Ne serait-ce pas l'espoir de la prostituer? Hélas! comme ces filles du peuple que notre détestable organisation sociale met dans la triste alternative de vendre leur beauté ou de mourir de privations, la nation hongroise en serait-elle réduite à choisir entre la mort par la famine ou la mort par l'oubli de ses droits et de son autonomie si courageusement revendiqués en 1849?

La presse de Vienne annonce qu'aux premiers

Viens, Dante, et que par toi dans mon ardeur extrême,
Tout fier, je puisse enfin hâter l'heure suprême
Des infâmes bourreaux mitrés et couronnés
Qui retiennent encor les peuples enchaînés,
Car tant que je verrai l'homme, (bassesse indigne!)
Au sceptre ou bien au froc rendre un hommage insigne,
Oui, tant que je verrai le crétin, l'ignorant,
Baiser les pieds d'un pape ou bénir un tyran,
Dans l'affranchissement des masses qu'on opprime
Je n'aurai point d'espoir; mais en vain l'on comprime
La haine, le dégoût qu'inspirent aujourd'hui
Les prêtres et les rois dont la force est l'appui.
Aussi des gens de cœur le nombre qui s'augmente
Annonce à l'univers la terrible tourmente,
L'immense cataclysme où la société
Au nom de la justice et de l'égalité,
Doit être entièrement détruite, refondue.
Ah! de ce doux espoir l'âme tout éperdue,
Je me sens transporté dans ces siècles nouveaux
Où pour rester unis, cessant d'être rivaux,
Exempts d'oppression et de lois arbitraires
Les peuples fédérés vivront comme des frères.
O doux rêve! pourquoi ne puis-je donc toujours
De ton illusion envelopper mes jours!
C'est qu'au dessus de nous règne une race impie
Qui maudit, hurle, gronde, et crie à l'utopie
Chaque fois que surgit quelque réformateur,
Nous désignant du doigt le jour rénovateur;
C'est qu'à la ville, aux champs, en tout lieu la misère
Couvre le travailleur d'un incurable ulcère,
Tandis que l'exploiteur peut, grâce au capital,
Sans cesse maintenir ce statu quo fatal:
C'est qu'aux élections on expulse tout homme,
Qu'il soit littérateur, philosophe, astronome,
Qui ne figure pas au livre des impôts :
Pour voter l'argent seul rend un homme dispos;
C'est que sans écouter nos pleurs de misérables
On apprend à nos fils à tuer leurs semblables,
Lorsque l'enfant oisif, qui naît dans le haut rang,

Echappe pour de l'or au dur impôt du sang;
C'est que nous sommes las de voir tant d'injustice,
D'infâme exaction d'autorité factice;
C'est qu'il est temps pour nous d'en être délivrés,
C'est qu'à briser nos fers nous sommes préparés.
Amis, c'est que malgré le malheur qui m'accable
Je veux, je vous l'ai dit, dans ma haine implacable,
Au travail incessant qui se fait de nos jours,
Je veux aussi prêter mon modeste concours:
Car, malgré les suppôts du Ciel et de l'Empire,
Ce rêve creux, sorti de cerveaux en délire,
Se réalisera; c'est la loi du Progrès.
Loi seule en harmonie avec nos intérêts.
Sans progrès, nous vivons dans la froide inertie,
L'indolente langueur, la coupable apathie,
Et l'opprobre, et la honte et la prostration.
Sans Progrès, point d'espoir d'émancipation.
Le Progrès encourage, excite, élève, anime
L'homme, et fait naître en lui le sentiment sublime
Du droit et du devoir, et de la dignité;
C'est l'agent promoteur de la société.
Partout, grâce au Progrès, où l'homme a conscience
D'avoir élargi l'art, étendu la science,
Partout où l'on signale un préjugé détruit,
Partout où la lumière a remplacé la nuit,
On s'émeut, on s'indigne, on s'irrite, on s'arrache
Au licou détesté d'un despotisme lâche,
Le peuple s'affranchit et n'accorde qu'à soi
Le droit de gouverner et de faire la loi.
Quoi! verrons-nous toujours, ô sanglante ironie
Du plus amer destin! des hommes de génie,
De généreux savants et d'illustres penseurs
Etre les vils jouets d'odieux oppresseurs,
D'hommes tarés, souvent ignares, incapables,
Que le vice et le crime ont rendus remarquables,
Quoi! serons-nous toujours impassibles témoins,
Des outrages sans fin, des maux et des besoins
Que supportent tous ceux qui consacrent leur vie
A la culture, aux arts ainsi qu'à l'industrie?

Le prêtre parasite et l'oisif exploiteur
Règneront ils toujours sur l'actif producteur?
Point de terreur, d'effroi! que rien ne nous rebute,
Que tout homme soit prêt; le Progrès c'est la lutte,
Lutte que laisse voir à travers l'horizon
Le triomphe éternel du droit, de la raison.
Lutte acharnée, ardente, extrême, formidable,
Où le peuple vaincu se relève indomptable,
Lutte à mort qui ne doit et qui ne peut finir
Qu'où doit s'inaugurer un meilleur avenir.
O France, nation qu'on raille et qu'on baffoue,
Sur l'affût d'un canon si ton destin se joue,
A tes enfants martyrs, menés par des bandits,
Si toute liberté, tout droit sont interdits,
Ne désespère pas : plus on te persécute,
Plus avant il te faut te plonger dans la lutte.
L'homme qui te flétrit de son souffle empesté
Ne sera pas toujours couvert d'impunité.
A l'ombre, sourdement amoncelle ta haine,
Quand elle éclatera, tu briseras ta chaîne.
Italiens, Hongrois, peuple slave, sans peur!
Luttez et secouez un reste de torpeur,
Et toi, Pologne, et toi, toi martyre géante,
Qui, pour la liberté, dans la gueule béante
D'un despotisme aveugle, avide, ambitieux,
A jeté plus de chair, plus de sang précieux,
D'angoisses, de douleurs, de pleurs de prolétaire
Que n'en consommeraient tous les rois de la terre,
Lutte, poursuis, résiste, et le vautour du nord
Qui râle, qui gémit sous ton suprême effort,
Doit entendre bientôt sonner sa dernière heure.
La Révolution, peuples, n'est plus un leurre.
Luttez, continuez vos illustres aïeux :
L'avenir apparaît! dans ses champs glorieux
Marchez, et recueillez les fruits du sacrifice;
Que l'ombre des héros tombés pour la justice,
Au milieu des dangers s'attachant à vos pas,
Stimule votre ardeur en ses derniers combats.

La suite au prochain numéro.

jours d'Octobre. François-Joseph, dont les espérances ont été déçues à Francfort, doit partir pour Pesth armé d'un projet de complète réforme des lois gouvernementales et administratives qui régissent la Hongrie. La *Gazette populaire* de Berlin ajoute que les Hongrois se sentent d'autant plus disposés à faire toutes les concessions qui leur seront demandées, que les aumônes envoyées par les Hapsbourg exigent la plus profonde reconnaissance.

La Pologne répond, par de continuelles victoires, aux notes et aux contre-notes échangées entre les puissances occidentales et la Russie. La semaine dernière a été signalée par plusieurs engagements où les Russes ont essuyé des pertes considérables. Le principal de ces combats a eu lieu dans le palatinat de Kalisch; l'affaire a duré trois heures et 2000 russes ont été mis en déroute.

Le gouvernement national poursuit son œuvre d'organisation. En ce moment, il prépare la population à la formation d'un parlement qui sera élu par le suffrage universel. Cette assemblée siégera à Londres en attendant que les portes de Varsovie lui soient ouvertes.

On écrit de Varsovie, à la date du 19 courant, qu'un attentat à la vie du général Berg vien d'être commis en cette ville. A l'instant où ce personnage passait dans les environs du palais Zamoïski, une bombe a été lancée sur la voiture qu'il occupait. Il en a été quitte pour la peur. L'auteur de cet attentat n'ayant pas été découvert, les Russes soupçonneux ont saccagé le palais.

Deux maisons adjacentes au palais ont été également pillées de fond en comble; 180 hommes qui les habitaient ont été écroués à la citadelle; les femmes, deux fois plus nombreuses, ont été chassées, presque nues pour la plupart, dans les rues.

Dans la soirée, le colonel Sebouchine, sous-directeur de la police et à qui revient la plus grande part de cet acte d'infâme répression, a été poignardé dans la rue, sans qu'on n'ait pu savoir quelle main hardie l'a frappé.

A la même date, était frappé de mort, dans les rues de Varsovie, un porteur de dépêches russes. Il va sans dire, dit le *Czas*, que l'auteur de cet homicide justifié par la nécessité des temps s'est enfui en emportant les dépêches.

La Prusse est en proie à une indicible fermentation à propos des élections de la nouvelle Chambre. Le roi et le gouvernement sont mal à l'aise. Les féodaux s'abandonnent au plus étranges aveux : « Si vous voulez que le trône reste debout, — crie la *Gazette de la Croix* aux hommes de son parti, — que nul d'entre vous ne s'abstienne, car la lutte électorale sera terrible et acharnée. »

L'Espagne est également agitée à l'approche des électionsqui doivent y avoir lieu. L'abstention du parti progressiste, dirigé par Espartero, paraît déconcerter le cabinet de Madrid. Des avances ont été faites à ce parti, 80 siéges lui ont été offerts aux Cortès; mais les progressistes ont pris leurs dispositions, et n'entendent pas sortir de l'abstention qu'ils se sont imposée. On craint une révolution après la recomposition de la Chambre. Les journaux espagnols nous montrent le trône de l'innocente Isabelle comme vivement menacé.

Les journaux officiels et officieux nous ont complaisamment étalé l'itinéraire du voyage du jeune et sémillant roi de Grèce. Les rédacteurs de ces feuilles étaient loin de se douter que la première visite de Guillaume-Georges se ferait à St-Pétersbourg. Eh! ne faut-il pas qu'il apprenne à manier le knout avant d'aller gouverner les Hellènes.

On assure que le futur empereur du Mexique a besoin de conseils efficaces avant d'informer l'univers de son acceptation. On prétend que c'est au St-Père qu'il ira les demander. Heureux Mexique!.. En attendant les 215 couards de Mexico, qui composent l'assemblée nommée par la junte des 35 poltrons, ont, dans leur séance du 10 août et toujours sous la pression de leur fameux triumvirat, choisi pour forme de gouvernement la *monarchie tempérée*. Aura-t-elle une Constitution pour baromètre? On ne ne nous en dit rien. Dans cette même séance, Maximilien a été proclamé empereur du Mexique. « Le titre, — dit le rapport de la commission chargée d'informer le gouvernement français de ce grand événement, — le titre que nous avons l'honneur de conférer à ce prince, il l'a mérité par le succès (sic) qu'il a obtenu dans le gouvernement de la Lombardie. » Voilà au moins une assemblée qui connait l'histoire contemporaine!

Le premier acte qui doit signaler l'avénement de Maximilien au trône doit être la ratification d'un traité offensif et défensif, déjà bâclé par la France, entre le Mexique et les Etats confédérés.

Les dernières nouvelles de New-York nous annoncent que le fort Sunter est en ruine et que le bombardement de Charleston est commencé. Le général Beauregard a fait sortir de la ville les femmes et les enfants, et ne paraît pas disposé à capituler. Les Fédéraux ont envahi l'Arkansas et la partie orientale du Tenesee. La démoralisation fait chaque jour de nouveaux progrès dans les rangs des esclavagistes.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que toutes les républiques de l'Amérique méridionale vont faire une alliance continentale avec Juarez pour résister à l'invasion bonapartiste. Le gouvernement fédéral est invité à coopérer à cette résistance.

Nous croyons devoir mentionner un fait qui est passé presque inapperçu, grâce au mutisme systématique des journaux catholiques et libéraux quand il ne s'agit pas des intérêts de leur boutique; nous voulons parler des sifflets qui ont accueilli la reine de Prusse à la gare du chemin de fer, lors de son récent passage par Bruxelles. Cette petite démonstration, tout-à-fait inattendue, n'est pas seulement une réprobation énergique des tendances rétrogrades du gouvernement prussien; elle exprime aussi l'antipathie qu'on éprouve chez nous pour toute incarnation du despotisme. Cette reine, qu'on dit être une seconde Marie-Antoinette, aura pu raconter à Berlin que les manifestations qui ont éclaté sur son passage n'étaient pas bien enthousiastes.

Si tous les peuples qui ont quelque liberté imitaient l'Angleterre qui soufflette les Haynau et la Belgique qui siffle les Marie-Antoinette, les tyrans y regarderaient à deux fois peut-être avant de commettre certaines atrocités, et à coup sûr ils ne se hasarderaient plus hors de chez eux. Les loups resteraient dans leur tanière.

C'est afin d'aider à rendre contagieuses de semblables manifestations, que nous publions ces lignes. Car il faut que le peuple, le véritable peuple, flétrisse tous les tyrans, massacreurs, transporteurs, faiseurs de coups-d'Etat..... tous ces bourreaux de l'humanité, dont les victimes emplissent les bagnes et les cachots depuis les fournaises de la Guyane jusqu'aux glaces de la Sibérie; il faut que Mourawieff, l'exécuteur de la Pologne, soit traité comme Haynau, le boucher de la Hongrie, dont le spectre se dresse devant l'histoire avec le stigmate sanglant que la main indignée d'un peuple libre imprima sur sa joue infâme.

S. S.

CORRESPONDANCE DE LA *TRIBUNE DU PEUPLE*.

Canton de Wellin (Luxembourg), le 2 Septre 1863.

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION « LE PEUPLE. »

Citoyens et amis.

Vous me pardonnerez l'incohérence de cette correspondance et les fautes de style et de grammaire qu'elle pourrait renfermer, en considération de mon peu d'*instruction* et de l'excès de mes occupations.

Afin d'apporter mon contingent à la *Tribune du Peuple*, j'avais mis en ordre tant bien que mal diverses réflexions *faites depuis la publication du discours de notre ami César* De Paepe, mais voici que mes réflexions se trouvent, pour la plupart, être identiques avec celle que vient de nous communiquer notre bien-aimé frère Pierre l'Exploité. Il devient donc inutile de vous les envoyer.

Comment se fait-il que deux hommes, guidés par la libre pensée, éloignés l'un de l'autre, aient ainsi les mêmes idées et professent à peu près les mêmes opinions? Ceci n'est-il pas de nature à donner à réfléchir aux conservateurs et aux révolutionnaires? Ceci ne dit-il pas aux uns et aux autres qu'un jour viendra où les partisans de la vérité seront aussi nombreux que ceux de la *réalité*? Et alors que deviendra l'erreur et tout son hideux cortége?

Plus je réfléchis, plus je vois qu'une terrible catastrophe est inévitable Le vieux monde est ébranlé; une force invincible lui imprime un mouvement de va et vient qui finira par le renverser; cette force, c'est la Justice, c'est la Raison, c'est le Droit, c'est la logique... Mais quel enseignement! quel travail prodigieux! quelle élaboration dans ce chaos apparent qui s'offre d'abord à la vue de l'observateur en ce moment! Restreignons ce tableau à ce qui se passe pour ainsi dire sous mes yeux, à ce dont je suis témoin authentique et occulaire.

Ici c'est un jurisconsulte, un homme érudit, qui admet une Providence, créatrice, conservatrice et directrice; et ce même savant me dit, moins d'une heure après m'avoir fait cet aveu, que l'humanité est vouée à être *pour toujours* misérable, ignorante et méchante. Quel éloge pour cette Providence!

Là, c'est un libéral qui érige une chapelle à la sainte Vierge!...

Plus loin, c'est un autre libéral qui veut améliorer le clergé, qui loue la religion et maudit le prêtre, c'est à dire qui voudrait la cause sans l'effet, la médecine sans le médecin, comme disait J. J. Rousseau.

Voici un journal libéral, l'*Echo du Luxembourgeois*, grand partisan de la liberté, qui approuve les associations pour l'enterrement civil pour les riches, mais qui ne voudrait pas voir le peuple faire partie de ces associations. En rendant compte de l'exécution de Kastelein, ce même journal a soin de faire ressortir la présence de l'homme noir accompagnant le condamné, les prêtres qui se mettent à genoux quand tout est terminé, la cloche qui sonne le glas funèbre et la foule (mais quelle foule!) recueillie qui se découvre pieusement, puis les sœurs de la miséricorde, etc.. Ailleurs, des circonlocutions, des distinctions, des réserves à vous faire bondir de colère; et quelles belles phrases à stéréotyper : « les libéraux du clergé, un évêque qui va marcher de l'avant, etc.. Puis, à l'occasion de ceux qui traitent M. Renan, l'auteur de la *Vie de Jésus*, de scélérat : « Voilà, dit ce journal, les défenseurs de la morale et de la Religion, comme si ce n'était pas un dogme de la Religion que la divinité du Christ. » Mais quel style dans son bulletin politique! c'est cela qui vous captive!

Voici maintenant de quoi reposer notre vue affligée, nous reviendrons tout à l'heure sur le navrant catholique. C'est une liste de souscription en faveur de l'insurrection polonaise, document qui, avec tous ceux que j'ai sous la main pour vous transmettre à l'occasion, prouve que la solidarité, la liberté, la Justice ont de nombreux adhérents même dans les campagnes les plus arriérées.

Oui, des partisans de la liberté, de la Justice, il y en a partout, et plus qu'on ne pense. En voici un qui vit dans l'aisance, un grand industriel; écoutez ce qu'il écrit à un prolétaire : « Les petits cultivateurs et les ouvriers, malgré une rare sobriété et un travail incessant, n'arrivent qu'à vivre de privations... etc. » N'allons pas plus loin, ces quelques mots, s'ils sont vrais, disent qu'il y a vol, iniquité, injustice érigés en institutions ou tolérés par les institutions; cela n'a pas besoin d'être démontré. L'auteur de cet écrit est donc revolutionnaire, comme tous ceux qui critiquent le vol, le vice, l'injustice. Ainsi le veut l'inexorable logique.

Puis, c'est un prolétaire qui, dans une lettre rendue publique, a le courage de fronder en face les préjugés, en proclamant cette grande vérité de l'*inutilité des religions*, comme dirait monsieur M...

Ensuite, voici qu'un autre prolétaire, en plein estaminet, dans un chef-lieu de canton, provoque et soutient une discussion sur des questions politiques, philosophiques et morales, en secouant par les épaules ces bourgeois qui, remplis d'indifférence, ne raisonnent jamais que de spéculation, de la pluie et du beau temps.

Plus loin, c'est un jeune homme de vingt ans qui, sous l'inspiration de la Justice, éclaire au début de sa carrière par le flambeau du rationalisme, rejette toutes les doctrines erronées dont sont imbus l'immense majorité de nos prétendus savants, des *vieux* qu'il embarrasse et met à bout avec les arguments de la saine raison, avec les armes de la science moderne, je veux dire de la *philosophie scientifique*.

Allez citoyens, soyez surs, la *Tribune du Peuple* dût-elle tomber, que le succès de la cause qu'elle defend avec énergie et dévouement n'en serait pas moins assuré. Savez-vous ce

qui fait que le nombre des abonnés à votre utile publication n'est pas plus considérable? c'est le manque d'argent chez le peuple, c'est la misère.

Les Belges n'ont pas le goût de la science. ils ne lisent pas ou ne lisent que des romans. dit le professeur Laurent. Ceci n'est généralement vrai que pour les satisfaits et les repus. Beaucoup de travailleurs, surtout ceux des grandes villes, ceux des centres industriels et ceux de nos campagnes ardenaises, lisent des ouvrages sérieux. Beaucoup d'autres liraient. s'ils avaient des livres. Que M. Laurent fasse don d'un exemplaire de son ouvrage à la *Société fraternelle et scientifique* de Patignies, composée uniquement d'ouvriers et de petits cultivateurs, et en moins d'un an cet exemplaire aura été lu et relu par bon nombre de lecteurs à même de le comprendre.

Oui, c'est la misère qui fait que le peuple ne lit pas davantage. Mais il n'en est pas moins vrai que pour beaucoup de personnes aussi, c'est le curé qui empêche la lecture des ouvrages philosophiques; ce curé, que beaucoup d'auteurs libéraux, tout en se démenant contre les couvents, soutiennent et voudraient conserver. Est-il un seul prêtre en Belgique qui ne défende la lecture des ouvrages comme ceux de M. Laurent? un seul qui soit partisan du libre examen? un seul qui ne soit bourreau de la plus noble faculté de l'homme?.....

Là bas. les vénérables poussent le zèle religieux jusqu'à vouloir confesser les factionnaires dans la guérite; ici, ils roulent par terre..... sans doute d'inanition, exténués par le jeûne, l'aumône et l'oraison.

Il faut que je vous signale aussi un personnage qui ayant jeté l'autre jour les yeux sur les œuvres de Volney, repoussa bientôt le livre en disant que c'était du matérialisme. bien facile à réfuter, aussi facile que la *Vie de Jésus* de M. Renan. Ce personnage est un instituteur, un collègue de celui qui dernièrement se gendarmait, jetant feu et flamme, parce que quelqu'un (le gouverneur, je crois,) avait qualifié ces fonctionnaires d'*instruments*. Eh! que prétend il être? Libre? Il est difficile de rencontrer plus d'ineptie jointe à plus de prétention qu'on n'en rencontre chez beaucoup de nos pédagogues.

Connaissez-vous l'*Union* de Dinant? Jetons un coup-d'œil sur ce journal. Congrès de Malines : On s'occupera en première ligne de l'enterrement du pauvre, — qu'en dites-vous, *pauvres Solidaires* de Bruxelles? — on lui facilitera (toujours au pauvre) l'occasion de garder saintement le dimanche; on s'occupera du prolétaire, de la démocratie, puis de l'art chrétien, etc. Entendez-vous, nous allons avoir un *art chrétien*, une *démocratie catholique*, comme il y a une *morale chrétienne*, une *justice divine*. Puis vient un admirable article sur le prêtre, dont la mission, dit le saint journal, est de maintenir sur la terre les principes de morale, de Justice et de Religion. De Justice et de Religion voyez vous, qu'en dites-vous lecteurs du livre *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*? Et plus loin : « le clergé aime tout ce qui est vrai, juste et utile. » Pour le coup, c'est par trop d'impudence. Mais continuons cet examen; voici un article sur l'agriculture, cela me concerne. Dans cet article on indique les moyens de détruire une plante qu'on dit très pernicieuse pour les cultivateurs (voir le numéro du 9 août 1863 du journal *l'Union* de Dinant). Eh bien, cette mauvaise plante qui « se nomme en botanique *Cynodon Dactylon* » n'existe probablement pas en Belgique; on ne la trouvera à coup sûr dans aucun champ de la circonscription de l'*Union de Dinant* Avant de publier ou de reproduire cet article, le saint journal aurait dû ouvrir la flore du pays: s'il dédaigne les auteurs profanes, il peut consulter sur cette matière une flore de la province dédiée à l'Immaculée Conception par un Révérend Père. — Le *Journal de Dinant*, ancien cultivateur n'a-t-il rien à dire là-dessus? Les *jeunes* auront gobé la chose. On me dit que l'*Agronome* a reproduit l'article en question sur le redoutable mais introuvable Cynodon qui envahit les champs... de l'*Union*

Il faut convenir que si la position des cultivateurs laisse à désirer ainsi que leur culture, ce n'est assurément pas faute d'avis et de conseils. On leur annonce des poudres merveilleuses pour fertiliser leurs terres, on leur donne des graines non moins merveilleuses pour les ensemencer, des graines de froments miraculeux, des fourrages admirables, des racines prodigieuses, des carottes qui auront une grosseur énorme si on a soin de « les butter quand les tiges (qui ne poussent que la seconde année) ont cinq centimètres. » on leur vend des fioles pour eux et leurs bestiaux; on leur donne des images de saints, des scapulaires qui ont la vertu de les préserver de la foudre et autres accidents, tels que morsures de chiens enragés, sorts, etc., des prières à réciter pour obtenir toutes sortes de faveur. Aussi, « leurs terres sont fertiles, leurs familles sont joyeuses! » comme le dit, sans doute par ironie, M. Paul l'Exploitant.

On m'assure, qu'à la suite du congrès de Malines, ordre a été donné aux *officiers de morale* des campagnes comme à ceux des villes de passer en revue leurs bataillons respectifs, afin de s'assurer si leurs soldats étaient pourvus du matériel nécessaire pour entrer en campagne et afin de leur répéter la consigne.

Par contre, j'apprends qu'il est question d'organiser dans les Ardennes un meeting pour lequel on fera appel aux hommes de bonne foi de toutes les opinions, en vue de rechercher, au milieu du conflit actuel, où est le bien, où est le mal; de quel côté se trouve la Justice et la Vérité, de quel côté l'injustice et l'erreur; exposition de la situation; examen de la position du peuple campagnard au point de vue matériel, intellectuel et moral Tel est en résumé le programme des questions qui doivent être débattues dans ce meeting.

Vous le voyez, citoyens, la lutte provoquée entre la Science et la Foi se poursuit, se développe jusque dans les campagnes les plus reculées. La situation est pénible et affligeante de part et d'autre Il serait temps d'en finir une bonne fois pour toutes, par un combat décisif; quelle qu'en soit l'issue, elle serait moins pénible que le statu quo dans lequel nous sommes retenus.

La misère, les privations auxquelles est condamné le peuple, n'offrent qu'un des aspects de la plaie qui ronge la société; il en est un autre non moins affligeant pour l'observateur, c'est la corruption des mœurs et la dépravation.

Chose étrange! s'il se commet une bassesse, une lâcheté, une action indigne, une injustice enfin, l'auteur est souvent, pour ne pas dire toujours, un homme *comme il faut*, une *personne bien élevée*, voire un personnage selon Dieu. Qui poursuit et accable l'innocence, la vertu, le dévouement pour le progrès et la Justice? Toujours des *personnes comme il faut*, des hommes *bien pensants*, des sages, des *modérés*, des *honnêtes gens*.

Et, chose non moins étrange! l'honneur, la probité, la vertu se sont réfugiés sous le chaume du travailleur, au sein de ce pauvre peuple que le bourgeois corrompu traite de *vile multitude* et que la misère (mauvaise conseillère) semble devoir pousser presque fatalement dans l'abîme du mal.

Mais passons, et terminons en espérant qu'au grand jour de la Justice chacun sera récompensé selon ses œuvres.

Sur ce, citoyens, veuillez agréer les sentiments d'estime et d'amitié que je ressens pour vos personnes et vos travaux.

Un démocrate bien sincère et bien prononcé,

V. X.

Enterrement civil.

La ville de Gand a perdu ces jours derniers l'un de ses plus méritans citoyens. La mort de M. l'échevin Callier a été un deuil général pour la cité gantoise. C'est cette triste et douloureuse circonstance que le clergé politique a saisie pour poser un nouvel acte d'intolérance, un véritable défi à l'opinion publique.

Par ordre de l'autorité ecclésiastique, une fosse avait été creusée d'avance dans un lieu écarté du cimetière pour recevoir celui que toute une population pleurait comme le plus digne de ses enfants. Il est vrai que M. Callier était mort fidèle à ses principes de liberté de conscience.

L'autorité communale de Gand ne pouvait laisser s'accomplir un pareil scandale.

Le bourgmestre, M. Vandenkerkhoven, a ordonné de creuser une fosse dans le cimetière communal destiné aux inhumations ordinaires.

Le fossoyeur, ayant refusé son service, a été immédiatement destitué. Cet acte de vigueur du premier magistrat, s'il a excité la rage des fanatiques, a par contre obtenu l'approbation de tous les gens de cœur qui mettent la reconnaissance publique au-dessus des misérables rancunes du parti clérical.

(*Nouvelliste de Louvain.*)

BULLETIN CLERICAL.

Nous aurions laissé passer sous silence tous les faits que le manque de place nous a empêché d'enregistrer depuis quelques temps, si le *Journal de Bruxelles* ne s'était permis de parler de *rare exception* lorsqu'il a été contraint de convenir que le curé Spaas a voulu monter la garde à Hasselt. Chacun sait aujourd'hui que ce vénérable doyen a été trouvé dans la guérite à peu près costumé comme le sont les Écossais ou les sans-culottes. Nous tenons aujourd'hui à ne plus rien omettre des faits et gestes de nos adversaires, de ces tricornés à qui les hommes du Congrès de Malines, tout en ne professant (comme le dit M. de Villermont) que du dégoût pour les Solidaires, veulent confier l'instruction.

On lit dans l'*Opinion* d Ypres :

« Le sieur X... de la commune de Moorslede, lez Ypres, est arrêté sous prévention de nombreux attentats à la pudeur commis sur la personne de plusieurs petites filles, dont l'aînée est à peine âgée de 11 ans. — En attendant que la justice ait dit son dernier mot dans cette scandaleuse affaire, nous nous bornerons à constater que le sieur X... est l'un des piliers de la nouvelle congrégation établie à Moorslede, dans le but avoué *de moraliser les masses*. Les bonnes âmes répètent, après leurs pasteurs, que le sieur X... est un fort brave homme, dont la justice cherche à faire un martyr : comme le curé Spaas, le sieur X... est poursuivi par les *libéraux* et les *francs maçons*

On lit dans le journal français le *Droit* :

« Une série de crimes abominables amène sur les bancs de la cour d'assises de la Vendée, le 30 juillet, un jeune frère instituteur de la congrégation de St-Gabriel, établie à St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

» Ce jeune homme n'a rien conservé de son costume de frère ignorantin. Il est vêtu d'un pantalon et d'un paletot en coutil gris; il a laissé croître sa barbe en prison. Ses cheveux noirs sont coupés ras; son front est étroit et courbé; son visage blême se colore parfois d'une légère rougeur qui traduit une violente émotion. Ses yeux constamment baissés, des aveux complets, même sur les faits de la plus infâme lubricité, lui donnent une apparence d'humilité qu'il conserve pendant tous les débats.

» Collineau (Alexandre), en religion frère Darius, âgé de dix-neuf ans, avait été domestique avant d'entrer au noviciat de St Laurent; puis, admis comme frère instituteur, il avait été envoyé en qualité d instituteur adjoint, d'abord à St-Fulgent, puis aux Essarts, et c'est dans ces deux localités qu'il a commis les crimes honteux et incroyablement multipliés qui lui sont reprochés.

» Seize à dix sept jeunes garçons sont appelés comme témoins. Les visages pâles de ces petits enfants et les faits odieux dont ils ont été victimes font frémir d'indignation.

» La cour, après la lecture de l'acte d'accusation et l'appel des témoins, a ordonné que les débats auraient lieu à huis clos.

» M Merveilleux Duvigneau a soutenu l'accusation, et M. de Saint Melene a présenté la défense.

» Après le resumé impartial et plein de dignité de M le président, le jury a rendu un verdict affirmatif avec admission de circonstances atténuantes.

» La cour a condamné Collineau à vingt années de travaux forcés. »

Quand on voit 17 petits garçons déposer contre un misérable calotin, n'est-on pas tenté de sourire de pitié au langage tenu par le catholique avocat de Liége, M Poncelet, à propos d'un jeune homme ayant eu quatre maîtresses?

LES SAISONS.

CHANT DES DÉSHÉRITÉS.

Air de *la Brise du matin*.

Déjà, ranimant son brasier,
L'astre du jour vers nous sans relâche gravite,
Réveillant lilas et rosier.
Sous la moindre broussaille il s'essaye un gosier.
Dans les vergers, la brise, qui palpite,
Fait se tordre d'amour le noueux cérisier.

— Le printemps est-il fait pour nous?
Son haleine peut-elle inonder nos poitrines?
Et ses parfums, qu'on dit si doux,
Pénétrer nos narines?
Nous qu'un travail ingrat retient sous les verrous!

Aux fleurs succèdent les épis.
La plaine a revêtu sa chevelure blonde.
Les prés ont changé de tapis.
Le lierre, serpent, grimpe aux chênes décrépits.
Et les foins verts tamisent comme une onde
La chanson des criquets sous leurs vagues tapis.

— L'été serait-il fait pour nous?
Son haleine peut-elle inonder nos poitrines?
Et ses rayons, qu'on dit si doux,
Réchauffer nos échines?
Nous qu'un travail ingrat retient sous les verrous!

Au sommet des coteaux cuivrés
La vigne en longs festons se balance et serpente,
Fière de ses fruits azurés.
Et les feuillages d'or des arbres éplorés,
Du terrain nu suivant la raide pente,
Comme un manteau vermeil s'étendent sur les prés.

— L'automne n'est pas fait pour nous.
Son haleine peut-elle inonder nos poitrines?
Et ses fruits que l'on dit si doux
Recomposer nos mines?
Nous qu'un travail ingrat retient sous les verrous!

Il fait froid. La bise en sifflant
Suspend des fleurs de givre aux branches anguleuses.
L'oiseau quitte son nid, tremblant,
Les champs ont disparu sous un suaire blanc.
Et, spectres noirs, dans les villes frileuses,
Les vices et la faim se trainent en hurlant.

— Oui, l'hiver seul est fait pour nous!
Son haleine qui brûle et creuse nos poitrines,
Hélas! fait heurter nos genoux....
Pour nous, humbles machines,
Contre sa froide atteinte il n'est point de verrous!

FÉLIX FRENAY.

Vient de paraître :

La première livraison du poème le PROGRÈS, intitulée les GÉMONIES DU PEUPLE. Prix de la livraison : 25 centimes.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numero 33. 2me Année. 15 Octobre 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION

DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSURRECTION POLONAISE

Nous prions les détenteurs de listes de les faire rentrer au plus tôt.

Cercle fraternel et scientifique de Patignies.

LISTE 35.

	Fr.	C.
Eug. Delbrouck, prolétaire	»	25
Eug. Bivaux, ouvrier	»	10
D. Thiry, cultivateur.	»	10
Valentour, prolétaire	»	10
J. Henry, id.	»	30
Sa fille Marie	»	5
Un ami des opprimés	»	50
P. Henry, rationaliste	»	10
Son épouse	»	10
Adolphe Genonceaux.	»	10
Louis Henry	»	10
Dumonceaux, Louise.	»	5
Deneubourg, J. B., menuisier	»	15
Wirgot, H.	»	20
Degré, J., travailleur	»	20
Thiry, Louis	»	5
Albert, H., maréchal ferrant	»	10
Douret, facteur des postes	»	20
Bouteille, N.	»	50
Grégoire, Ambroise	»	20
Davreux, J.	»	10
Parent, X., cultivateur	»	50
Parent, J. id.	»	50
Parent, J.-J, père, libre penseur	»	50
Godart, J.-J., charron	»	50
Marie Deloyer, ménagère	»	20
J. Godfroid, travailleur	»	20
Rofiital, ouvrier	»	25
Dumonceaux, Antoinette, épouse Parent.	»	10
Le citoyen Cantraine.	»	50
Le citoyen Alphonse Bayonnet	»	50
Le citoyen A. Nannan	»	25
Lambot, II., mécanicien	»	30
Max. Dumonceaux	»	30
Tracet, J., fermier	»	30
Lambinet, J., ouvrier agricole	»	10
J.-P. Wilvers.	»	10
A. Delogne, cultivateur	»	10
A. De Flandre, cultivateur	»	50
Lambot, J.	»	10
Hyacinthe, boucher	»	10
Mouchette, Nicolas, fermier.	»	10
Henry, J.-B.	»	10
Delbrouck, Adrien	»	10
Voisin	»	10
F.-J. Deloyé	»	10
J.J. Demars	»	10
A.-J. Delvaux.	»	25
H.-J. Delvaux	»	20
J. J. Parent, jeune	»	20
J. Parlier, ouvrier	»	10
Marie J. Leduc, épouse Godfroid, ménagère	»	20
Total	11	00
Julien Vuylsteke, de Gand	5	00
Total	16	00

LISTE N° 17.

Simon Kats, teinturier en peau.			50
J. Dewrée, négociant		1	00
J. B. Vindevoghel, teinturier en peau			50
Hatau, F.,	id.		25
J. B. Vanboxem,	id.		25
Pierre Van Muylder	id.		50
Total		3	00

TOTAL DES LISTES PRÉCÉDENTES.

Liste 22.	159	31
Liste 21	12	40
Liste 9	7	97
Liste 3	3	15
Liste 1	4	10
Liste 12	8	75
Liste 19	2	00
Liste 20	4	70
Liste 24	23	55
Liste 25	14	85
Liste 11	18	25
Liste 34		10
Liste 2	1	35
Liste 4		75
Liste 35	16	00
Liste 17	3	00
Total. .Fr.	280	23

Le montant de cette souscription sera envoyé directement au comité démocratique délégué a Londres par le gouvernement provisoire de la Pologne.

Nous publierons les autres listes lorsqu'elles nous rentreront.

Bruxelles, le 14 Octobre 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La lettre de Gortschakoff ainsi que le *memorandum* en réponse aux dernières notes des puissances contractantes jettent les gouvernements d'Angleterre, de France et d'Autriche dans une véritable perplexité. On sait que par ces documents la Russie refuse formellement d'accepter les six propositions qui lui furent faites déjà dans les notes précédentes, regarde comme n'ayant plus

LE PROGRÈS.

Poème en 4 chants,

DÉDIÉ AUX ARTISANS DE LA PRESSE

par Prosper Voglet.

(*Suite. — Voir notre précédent numéro.*)

Tel qu'on voit, au plus fort des tempêtes immenses
Mouvant les flots amers dans leurs sombres démences,
En vain le fier nocher, impuissant, irrité
Contre l'onde écumante et le vent indompté
Et la houle en fureur à la voix formidable,
Lutter pour arracher à l'abîme insondable
Son navire qui doit, gigantesque martyr
De l'implacable sort, sombrer et s'engloutir;
Tels, durant tout le cours des époques passées,
Temps de malheur, de deuil dont souffrent nos pensées,
Jours de honte, d'horreur, de vile abjection,
De cruel despotisme et de compression,
Tels on vit des mortels aux cerveaux larges, vastes,
(Notre histoire leur doit ses plus sublimes fastes,
Que leurs glorieux noms vivent dans nos esprits.
Que de leurs souvenirs nos neveux soient nourris!)
Tels on vit des penseurs prodiguer leur courage
Pour tenter d'arracher à la féroce rage
Des tyrans sans pitié, des monstres furieux,
Le genre humain courbé sous un joug odieux.
Et recueillir pour prix, dans leur lutte suprême,
De leurs nobles efforts, de leur vaillance extrême,
L'opprobre, le mépris, et l'outrage, et l'affront
Qui porte au cœur la haine et met le rouge au front,
La prison qui flétrit le corps et qui perd l'âme,
Les tourments inouïs et la torture infâme,
Les sinistres bûchers, la roue et l'échafaud,
Pour faire un grand martyr enfin tout ce qu'il faut.
Alors sous le bâton, le fouet et la chaîne,
Croupissait, gémissait la pauvre race humaine;
Rien ne semblait pouvoir corriger son destin.
Cependant l'univers, bien loin de son matin,
Avait de l'âge d'or vu passer les années.
Les masses à souffrir paraissaient condamnées!
Les lâches oppresseurs, s'enivrant de nos maux,
Se donnaient le plaisir d'enfanter des fléaux.
Point de trêve aux douleurs qu'endurait notre race...
Aujourd'hui nous portons encor l'insigne trace
Des affronts odieux par nos aïeux soufferts;
Nous sommes héritiers du fardeau de leurs fers.
Dans ces temps-là pourtant les hommes de génie,
Dont l'esprit s'élançait dans la sphère infinie,
Qui prévoyaient, malgré les sombres horizons,
Pour les humains captifs de meilleures saisons,
Au bien être commun s'immolèrent sans cesse.
Du mal devait par eux triompher la sagesse;
L'iniquité devait faire place aux bons droits,
Le monde être purgé des prêtres et des rois!
Quoi! du devoir, hélas! fiers et vaillants apôtres:
Et Socrate, et Brutus, et Jésus et tant d'autres,
Amants de la justice et de la liberté,
Pour que triomphe un jour l'auguste vérité,
De douleurs n'ont-ils pas vidé jusqu'à la lie
La coupe, et fait sans peur l'offrande de leur vie?
Et cependant, malgré tant d'actes généreux,
Notre sort devint-il moins cruel, moins affreux?
Vîmes-nous s'amoindrir notre longue souffrance?
D'un meilleur avenir eûmes nous l'espérance?
Non, les hommes, traités ainsi qu'un vil bétail,
Auxquels on sut offrir Dieu pour épouvantail,
Hébétés, avilis, entourés de ténèbres,
Par des gens que le crime a su rendre célèbres,
Virent se perpétrer avec raffinement
L'œuvre qui maintenait leur asservissement
Et qui les contraignait à demeurer esclaves.
Parfois, comme un volcan qui verse au loin ses laves
Et, portant en tout lieu la terreur et le deuil,
Fait d'un riant palais un lugubre cercueil,
Le peuple abâtardi, vil troupeau, race immonde
Que pour servir les grands exprès Dieu mit au monde,
Le peuple de manants qu'on opprime à plaisir,
Imbécile jouet de luxueux loisir,
Le peuple qu'on exploite, et vole, et pille, et triche,
Qu'assujettit le noble et rançonne le riche;

de raison d'être les articles du traité de 1815 relatifs à la Pologne. et considère la discussion avec les puissances occidentales sur les affaires de Pologne comme étant définitivement close.

Ces pièces diplomatiques doivent être regardées comme une rupture entre la Russie et l'Occident.

Cependant les puissances contractantes, étant moins en mesure que jamais de répondre par une déclaration de guerre immédiate, avisent entre elles au moyen d'obtenir de la Russie une réparation qui mette au moins leur dignité à couvert vis-à-vis des puissances secondaires. D'abord il était question de déchirer d'un commu accord (et c'est bien là ce que voudrait la France) le fameux arrêt rendu par le congrès de Vienne; mais l'Angleterre ne saurait se résoudre à détruire un acte qui a tant contribué à rehausser sa puissance maritime. On prétend aujourd'hui que les puissances occidentales se borneront à annuler le traité de 1815 en ce qui concerne la Pologne, afin de faire reconnaître celle-ci comme Etat belligérant. La chose nous paraît aujourd'hui presque impraticable. Comment pousseront-elles le cabinet de Vienne à consentir à l'abandon de la Gallicie, alors qu'elles n'ont pas temporairement d'indemnités à offrir à l'Autriche.

D'ailleurs, les Habsbourgs ont trop de prudence pour commettre une pareille faute. La cession d'une province sans compensation diminue toujours les biens et les immunités de la couronne; et de plus si l'Autriche consentait à se déposséder de sa portion de territoire en Pologne, une nouvelle voie serait ouverte aux exigeances hongroises avec lesquelles on a beaucoup à compter quoiqu'en dise la *Presse de Vienne*.

Une observation de même nature que la précédente, mais beaucoup plus sérieuse, se présente encore : Comment amènera-t-on jamais la Prusse à signer un acte qui réunisse à la Pologne la province de Posen et la Silésie; nous en doutons d'autant plus que, d'après ce qui se passe journellement, la convention du 8 février entre les gouvernements de Berlin et de Pétersbourg existe toujours et est fidèlement observée par les deux Etats. Nous laissons à de plus roués le soin de résoudre cette question.

Le gouvernement national vient d'investir Mieroslawski du titre d'organisateur général des forces militaires en Pologne. C'est un triomphe pour la démocratie. Mieroslaswki est généralement connu pour ses opinions avancées et doit, grâce à la position qu'il occupe aujourd'hui, donner une nouvelle impulsion à l'esprit révolutionnaire qui travaille la Pologne, et activer vigoureusement la marche des événements qui doivent amener l'indépendance de ce malheureux pays.

Le principal événement que nous signalent les journaux polonais consiste dans les proportions croissantes que prend l'insurrection dans l'Ukraine. Toutes les classes de la société sont en pleine fermentation. Vainement le gouvernement russe remplace les employés de toutes les branches de l'administration, il paraît que la fidélité envers le czar ne trouve plus de domicile en cette contrée.

Presque tous les insurgés ont des armes, quelques canons sont en leurs possessions, on assure qu'ils se les sont procurés par un audacieux coup de main dans l'arsenal de Kiew.

On nous annonce de Berlin que les élections prussiennes doivent avoir lieu le 28 courant, tout porte à croire que la nouvelle Chambre des députés sera plus hostile encore au gouvernement que la précédente. Guillaume, qui ne semble pas en douter, se promène en touricte dans les Etats de l'Allemagne et se promet bien de ne pas se trouver dans sa capitale lors du dépouillement de l'urne électorale

Le parti progressiste vient de publier son programme, qui se résume en six points :

1° La liberté de la presse et le rappel du décret du 1er juin.

2° Une loi rétablissant la responsabilité ministérielle.

3° La reconnaissance du droit de la Chambre des députés à fixer le budget.

4° La réforme de la Chambre des seigneurs.

5° L'établissement de l'armée sur une base populaire, ce qui signifie maintien de la landwer et du service biennal.

6° Un Parlement allemand, élu directement par le peuple.

La réélection des députés sortants est plus assurée que jamais. Déjà, dans les cercles radicaux, on parle d'inviter la Chambre à refuser absolument de discuter le budget avec le ministère actuel. A Plicken, un premier exemple de refus de l'impôt a été donné par un citoyen, nommé John Reistenbach; sommé d'acquitter ses taxes, il a répondu ; « Je crois incompatible avec mes devoirs de citoyen de prêter un appui quelconque à un ministère violateur de la Constitution, qui administre sans un budget régulièrement voté par les députés de la nation ; j'ai donc résolu de ne plus payer volontairement d'impôts jusqu'à l'entier rétablissement de l'ordre constitutionnel. »

Il est d'usage, le 30 Septembre de chaque année, que le conseil municipal de Berlin vote une adresse à propos de la fête de la reine; ce corps vient de s'y refuser, déclarant qu'il n'enverrait au roi ni adresse ni députation, tant que l'interdit relatif aux affaires politiques ne sera pas levé.

Maximilien a reçu la députation bonapartisto-mexicaine que les notables de Mexico lui ont dépêchée afin de le prier de bien vouloir venir prendre possession du trône de Mexique en qualité d'empereur. Maximilien accepte, seulement il a informé la députation que ce ne serait qu'à la condition de voir le peuple mexicain tout entier lui exprimer ce même vœu par un vote universel. C'est là une bagatelle de laquelle le coup de Décembre est moins embarrassé encore que lorsqu'il s'agit de tuer la République en France.

Guillaume-Georges n'est pas pressé d'aller jouir de l'entrée triomphale qui l'attend à Athènes. Cependant, dès son arrivée à Londres, il a eu la satisfaction d'être informé du vote du Parlement ionien qui sanctionne l'acte par lequel la Grande-Bretagne réunit les Iles ioniennesà la Grèce. Ce petit roi serait-il pénétré de cette idée que son règne, rachitique dès son origine, pourrait bien ne pas avoir un plus heureux dénouement que celui de M.Othon. En effet l'opinion des Héllènes fort partagée, la mauvaise organisation et surtout l'indiscipline de l'armée et l'état précaire des finances de la Grèce sont d'un fort mauvais augure pour la prospérité de la dynastie que notre jeune homme se charge d'aller fonder à Athènes.

A l'instant où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que la ville de Nauplie vient d'être le théâtre des plus sanglants démêlés. Ce n'est qu'au moyen d'un grand déploiement de forces qu'on est parvenu à y rétablir une tranquillité apparente. Leotzacas, officier supérieur qui s'était mis à la tête des émeutiers, s'est dirigé vers Athènes dont il espérait s'emparer; mais il paraît que l'énergie dont a fait preuve le colonel d'artillerie Diamantopoulos a fait avorter son projet et l'a contraint à se retirer dans la citadelle de Nauplie. On dit que la chute du ministère sera la conséquence de cette insurrection.

Nous ne sommes pas de ces gens qui qualifient des des épithètes de brigands, de pillards, les personnes qui défendent, même en désespoir de cause, un principe quel qu'il puisse être. Cependant, nous devons avouer que si le fait suivant, relaté par le le *Moniteur* de Turin, n'est pas démenti, les défenseurs de François II agissent avec très-peu de gentillesse en certaines circonstances :

On écrit de Naples. le 30 septembre, au *Moniteur :*

Ce n'est malheureusement pas annoncer un fait nouveau que de constater la vivacité du brigandage dans les provinces napolitaines : mais on n'avait point vu depuis longtemps un acte de violence commis avec une audace aussi grande que celle dont Castellamare vient d'être le témoin.

Aux portes de cette ville, les voyageurs qui se rendaient au premier train du chemin de fer pour Naples ont été arrêtés par une bande montant à 30 ou 40 personnes. Cette opération a pu être paisiblement poursuivie pendant plus d'une heure eta donné pour résultat l'arrestation de 120 in-

---

Le peuple qui prodigue à leur luxe effrayant
La sueur de son front et ses bras de géant:
Le peuple qui toujours.—comble d'ignominie.
De scandale, d'horreur, d'opprobre, d'infamie!—
Pour complaire aux désirs de leurs lubricités.
Doit coucher dans leur lit ses plus pures beautés;
Le peuple que des rois l'insultante insolence
Croyait être l'objet d'une lâche indolence.
Las du joug, d'ennuis ivre et sentant à la fin
Sa rage trop longtemps comprimée en son sein.
Comme les flots bruyants que soulève l'orage,
S'échapper menaçante et terrible et sauvage.
Et s'ébranle, et s'émeut, et frissonne et frémit,
Quitte le bouge obscur où longtemps il gémit;
De l'indignation le vertige l'emporte
Et partout apparaît sa nombreuse cohorte... —
Foudre du firmament, torrents impétueux!
Vos bruits n'approchent pas les flots tumultueux
De la masse en fureur qui crie, et gronde, et broie,
Quand le riche à son tour devient enfin sa proie!..
La liberté, qui fait la révolution,
Couvait depuis longtemps la sombre explosion.
Elle éclate, et plus rien, rien désormais n'arrête,
En son fougueux élan, le peuple qui s'apprête
A frapper, à punir sans trève, sans quartier,
Des tyrans exécrés, haïs du monde entier!...
Hélas! il est passé le temps de l'indulgence!
Pour le peuple voici le glas de la vengeance!

Gare au trône, à l'autel! oppresseurs, gare à vous!
Car le peuple a juré, dans son juste courroux,
De jeter au néant vos misérables restes
Avec vos préjugés et vos abus funestes.
Votre règne est passé, vos triomphes si beaux
S'en vont s'évanouir dans la nuit des tombeaux.
C'est ainsi que l'on vit, las des lois despotiques,
Le peuple, en ses transports furieux, frenétiques,
Porter chez eux l'effroi, la désolation,
Le pillage, le sac, la dévastation ;
Faisant trembler les rois jusqu'en leurs âmes viles,
Saccager leurs palais, leurs châteaux et leurs villes;
Par le fer, par le feu, sans crainte, sans remord
Répandre tout au loin la ruine et la mort.
Il est vainqueur! on vient de leurres, de promesses,
Et de séductions etde fausses caresses
L'accabler. Pauvre peuple! hier si fort, si puissant,
Aujourd'hui dans son calme encore menaçant,
Enlacé lestement en une intrigue infâme
Il se laisse mener comme une faible femme,
Qui, sans voir l'affreux gouffre entr'ouvert sous ses pas,
Livre, pour un hochet, ses grâces, ses appas.
Et bientôt l'on put voir le tyran et le prêtre,
Qui durant la tourmente avaient su disparaître,
Certains que le danger pour longtemps avait fui,
Que l'astre rayonnant qui naguère avait lui
Faisait de nouveau place aux plus épaisses ombres.
Revenir tout chargés des desseins les plus sombres;

Renouer le lien que le peuple en un jour
Avait, ô fol espoir! cru rompre sans retour ;
Et pour mieux asservir la race prolétaire.
Plus fiers et plus hautains, les maîtres de la terre,
Sûrs que rien ne pourrait lui dessiller les yeux,
(Mille fois soient maudits ces monstres odieux!)
Dans le délire ardent de leur haine cruelle.
A toute heure, à foison, répandirent sur elle
Tous les maux que le Dante, en ses sublimes vers,
Prétend par les damnés être à jamais soufferts.
Bientôt les travailleurs, redevenus victimes,
Furent chargés d'impôts, écrasés par les dîmes.
Et tandis qu'en haut lieu leurs maîtres, leurs seigneurs,
Se gobergeaient, comblés de richesses, d'honneurs,
Eux, nourris de pain noir et n'ayant pour breuvage
Que l'onde des ruisseaux, sous le coup du servage,
Plongés dans la douleur et la prostration,
Vivaient dans la misère et l'inanition.
Cela ne suffit point pour soumettre la race
Que de la pauvreté couvrait l'infime crasse;
Il fallait plus encor pour mieux l'assujettir:
Il fallait l'énerver, il fallait l'abrutir,
Il fallait la contraindre à trouver nécessaire,
Pour comble de ses maux, le poids de sa misère:
Il fallait la forcer à chérir ses tyrans,
A bénir les forfaits et les crimes des grands.

La suite au prochain numéro.

dividus. dont la majeure partie a été simplement dépouillée et le reste emmené dans la montagne jusqu'au paiement d'une rançon.

Que disent nos lecteurs d'un semblable procédé pour se procurer de l'argent? Est-il royaliste? Ne nous rappelle-t-il pas un peu le temps de Néroweg et celui des Normands?

Nous apprenons par une correspondance de Rome qu'à la suite de difficultés survenues entre le général de l'armée d'occupation et la cour de Rome, le retrait des troupes expéditionnaires aurait été décidé aux Tuileries. Pie IX, qui se serait vainement adressé à l'Autriche et à l'Espagne afin d'obtenir de ces puissances une armée qui puisse remplacer celle que la France veut lui retirer si intempestivement, aurait tout fait préparer pour son départ pour l'exil. Nous lui souhaitons un prompt voyage.

D'après la même correspondance, l'armée italienne se rapprocherait de la frontière des Etats pontificaux, et le général Fanti se serait rendu incognito dans la ville éternelle, où il aurait conféré avec des membres du comité révolutionnaire.

On mande de New-York :

Tous les regards sont tournés vers Charleston et vers le Tennessée. Le général Beauregard, assure-t-on, a pris toutes les dispositions nécessaires pour incendier Charleston en cas où l'assaut général serait donné.

Dans le Tennessée les généraux Rosencranz et Bragg étaient en présence. Déjà les 12, 13 et 14 septembre, ils se sont livré bataille; 30 mille hommes ont été mis hors de combat; le général fédéral a essuyé des pertes considérables, mais n'a pas abandonné ses positions où il attend Burnside avec des renforts qui lui permettront de battre l'ennemi et de marcher sur Richmont. On dit que cette place est entourée de défenses formidables et ne pourra être prise qu'après avoir coûté des sacrifices inouïs.

Pendant la terrible lutte que nous venons de signaler et qui a eu lieu sur les bords du Rapidan, Bragg, dit un journal de New-York, aurait été atteint d'une balle qui l'aurait frappé mortellement. Le corps d'armée sous ses ordres se serait réuni à celui du général Lee.

Congrès des Associations ouvrières

et des Sociétés de Secours mutuels.

Le 27 septembre a eu lieu à Bruxelles, dans le temple des Augustins, un grand congrès d'ouvriers organisé par la société typographique de secours mutuels.

L'ordre du jour consistait dans la discussion du projet présenté par un certain M. de la Rousselière, afin d'en arriver à pouvoir garantir une pension aux ouvriers âgés ou infirmes.

Evidemment, il est juste et nécessaire que les invalides du travail, au lieu d'être obligés de recourir à la mendicité, trouvent une ressource assurée qui leur permette de finir dignement leur noble existence. Nul ne contestera la justesse de cette idée.

Mais comment en arriver là?

Voilà le problème. Voyons comment ce M. de la Rousselière, et son fervent acolyte M. Dauby, veulent le résoudre :

C'est à l'impôt qu'ils en demandent la solution. Cet impôt serait établi sur les patrons et son produit fournirait à l'Etat les sommes nécessaires pour accorder à l'ouvrier, après 40 ans de travail et à la condition qu'il n'ait jamais cessé de jouir d'une conduite irréprochable, une pension dont le maximum serait de 300 francs par an.

L'espace nous manque pour donner ici toutes les objections que soulève un pareil système; nous nous contenterons des suivantes :

1° Faire payer par les capitalistes un impôt pour assurer une pension aux travailleurs, n'est-ce pas toujours de l'aumône d'une manière indirecte? Hors du mutualisme, de la réciprocité, de la solidarité, il ne peut y avoir que deux choses pour l'ouvrier invalide : le dénuement complet ou la mendicité.

2° Cette imposition établie sur les patrons est illusoire; c'est en définitive sur l'ouvrier qu'elle retomberait, car c'est sur le salaire de celui-ci que le patron prendrait de quoi payer cet impôt.

3° Ce système enchaine les travailleurs au pouvoir, il les place perpétuellement sous la tutelle de l'Etat; or, pour être libres et heureux, loin de chercher à se placer sous une nouvelle tutelle, les ouvriers devraient au contraire s'affranchir de la tutelle actuelle des patrons. Ce système constitue la centralisation la plus dangereuse qui fut jamais.

4° Dans ce projet, l'ouvrier pour avoir droit à la pension doit jouir d'une conduite irréprochable. Comment cela se constatera-t-il? Par le livret, et par tous les renseignements venant de la commune au ministère. Mais c'est mettre l'ouvrier sous la surveillance perpétuelle de la police! c'est assimiler le travailleur au forçat! D'ailleurs nous savons ce que les patrons et les hommes du pouvoir appellent *bonne conduite* chez l'ouvrier : cela est synonyme pour nous de docilité aveugle, d'obéissance passive, de bassesse et d'imbécillité. L'ouvrier qui aurait été condamné pour coalition, ne jouirait plus sans doute de cette *bonne conduite* que le pouvoir exigerait, et quoiqu'en dise le *Progrès par la Science*, nous croyons que rien n'est plus injuste et plus arbitraire que la loi sur les coalitions d'ouvriers.

Bien que les journaux aient dit que toutes les associations ouvrières avaient été invitées à assister au Congrès organisé par la société typographique de secours mutuels, l'association *le Peuple* ainsi que plusieurs autres sociétés composées en majeure partie d'ouvriers (les *Solidaires* par exemple où existe pourtant l'organisation de l'assurance mutuelle), aucune invitation ne nous a été adressée. Il nous serait donc impossible de donner à nos lecteurs un compte-rendu fidèle et complet de cette réunion.

Nous nous bornerons à reproduire les paroles prononcées par notre ami Bielen, de Gand.

Avec un bon sens remarquable, François Bielen a démontré les avantages du travail libre, se suffisant à lui-même par une sage économie qui lui paraît possible.

» Je ne méconnais pas, dit-il, les difficultés de l'entreprise; mais s'il n'y avait aucune difficulté, il ne vaudrait non plus la peine de faire appel à toutes les forces et à toutes les intelligences du parti ouvrier pour aboutir.

» Maintenant que nous sommes tous réunis en face de difficultés communes et reconnues, il serait bien étonnant et bien malheureux que nous ne réussissions pas.

» Ayons donc confiance en nous-mêmes bien plus qu'en l'Etat, dont le rôle n'est point de nous fortifier et de nous rendre indépendants et libres, comme nous le sommes en droit et comme nous devons l'être en fait. »

Répondant ensuite à cet argument de M. Dauby que ceux qui sont contraires au projet de pension sont exclusivement, comme M. Thys, ceux qui ont une position qui leur permet de se passer de tout secours : « Que venez vous dire là, s'écrie le fileur gantois, que ce sont ceux qui jouissent du bien-être qui refusent votre pension par l'Etat? Et que sommes-nous, nous fileurs et tisserands de Gand, hommes des fabriques, auprès desquels vous autres êtes une assemblée de messieurs?

» Eh bien! nous n'en voulons pas, de votre pension; ce serait nous faire trop chèrement acheter et payer deux fois par nous-mêmes; nous n'avons pas de confiance en vos patrons généreux et humains, car nous savons, pour les nôtres du moins, qu'après l'impôt, payé par nous, ils se hâteraient de rattraper sur nos salaires de ce que la loi leur aurait extorqué; nous savons que cette avance, donnée de la main gauche, serait reprise immédiatement de la main droite. Vous savez bien que celle-ci est plus habile que l'autre.

» Liberté de travail pleine et entière, organisation des travailleurs par l'association, solidarité entre tous, voilà la solution du problème. Toute autre nous fait l'effet d'un guet- apens. »

Ce discours, prononcé en flamand avec une ardeur et un feu dignes des meilleurs orateurs, a été couvert d'applaudissements.

Voici donc à quoi a abouti ce congrès :

La proposition de nommer un comité chargé de rechercher dans les principes d'association et de solidarité un moyen d'assurer une pension aux invalides du travail, a été admise par le congrès. Mais le projet de M. de la Rousselière, quoique vivement soutenu par M. Dauby, a fait un fiasco complet.

Puissent ainsi tomber, devant le bon sens populaire, toutes les machinations ourdies pour maintenir les travailleurs dans la servitude et l'abaissement sous le prétexte fallacieux d'augmenter leur bien-être! Puissent ainsi s'évanouir tous les soporifiques fabriqués par les endormeurs du peuple!

Nous croyons avoir donné une idée du projet de M. de la Rousselière et des dangers qu'il renferme. Nous reviendrons sur cette question; nous montrerons comment le Socialisme peut la résoudre et quels sont les moyens dont il dispose à cet effet. En attendant, afin d'indiquer à nos lecteurs une combinaison aussi simple que pratique pour assurer une pension à l'ouvrier dans ses vieux jours, nous les renvoyons aux statuts de la *Solidarité* publiés dans le numéro 22 de notre première année.

ESSAIS D'UNE PHILOSOPHIE POPULAIRE,

par P.-J. Proudhon.

ABRÉGÉ DE LA TROISIÈME ÉTUDE.

Les Biens.

I.

POSITION DU PROBLÈME DE LA RÉPARTITION DES BIENS, OU PROBLÈME ÉCONOMIQUE.

Pauvreté n'est pas vice, dit un adage, *mais c'est pis!* Pis que le vice, quelle pensée révolutionnaire! Un philosophe latin avait dit bien longtemps avant le bon sens gaulois : « Ce qu'il y a de plus insupportable dans la pauvreté, c'est qu'elle vous rend ridicule. » Voilà la misère jugée et condamnée; soit.

Silence au pauvre! c'est le dernier mot de Lamennais en 1848; la voix du pauvre est suspecte; soit encore.

Sur cette question de la pauvreté que nous dit l'Eglise : *Heureux les pauvres! — Heureux ceux qui ont faim! — Heureux ceux qui pleurent!...*

La loi judaïque et la loi chrétienne s'accordent à dire : *Il y aura toujours des pauvres.*

Que signifie tout cela? Cela signifie que d'après l'Eglise la pauvreté est la peine du péché, par conséquent honteuse; le pauvre sera récompensé dans l'autre monde.

Mais pourquoi existe-t-il des riches? Les riches, répond l'Eglise, ne sont pas riches en vertu d'un droit inhérent à l'humanité; ils ne sont que les dépositaires de la richesse; pour gagner le paradis ils doivent faire la charité.

Selon le système économique chrétien, la charité est donc le palliatif de la pauvreté sur la terre, en attendant la réparation définitive dans le ciel

Mais n'y a t il pas moyen d'établir l'équilibre, la balance des biens en vendant les produits ce qu'ils coûtent, c'est à dire en les vendant ce qu'ils valent en réalité? Est-il impossible que les producteurs s'accordent sur ce point?

Oui, cela est impossible, dit l'Eglise, pour cela la société devrait être basée sur la Justice, mais la Justice n'est pas inhérente à l'humanité, donc.... (1)

A cette conclusion, *nous arrêtons l'Eglise en la prenant* sur le fait.

Quelle expérience positive démontre que les volontés et les intérêts ne puissent être balancés de manière à donner pour résultat la paix et la richesse générales?

Quelle expérience prouve que le vice et le crime, dont l'Eglise fait le principe de la misère et de l'antagonisme,

(1) Voir la réfutation de ce système dans les deux premières études de M. Proudhon. A défaut de cet ouvrage, les lecteurs du journal peuvent consulter les §§ 2, 3 et 4 des Essais de philosophie qui y ont été publiés.

n'aient pas précisément eux-mêmes leur source dans cette misère et dans cet antagonisme?

La question est donc de trouver un principe d'harmonie et d'équilibre.

Ou bien le Christianisme ment, ou bien il n'y a pas de remède à la misère et la Révolution est impuissante, voilà le dilemme que nous posons.

Le problème de la répartition des biens relève évidemment de la Justice, car toute appropriation suppose 1° *un individu* qui possède pour soi un objet quelconque dont 2° *la société* lui garantit la possession ; or les rapports de l'individu à la société sont réglés par la Justice.

Nos prétendus économistes disent que les phénomènes et les lois de l'économie politique sont simplement objectifs ni plus ni moins que les lois de la chimie, de la physique, etc., ce qui revient à dire que la Justice n'a rien à y voir ; qu'il faut accepter les faits tels qu'ils existent ; la misère, par exemple, est un fait d'expérience, il faut l'accepter quitte à recourir à la charité et à d'autres institutions philanthropiques pour l'adoucir. La morale, d'après eux, n'a rien de commun avec la science économique, nous avouons qu'à lire les ouvrages des économistes cela ne laisse pas l'ombre d'un doute, et nous reconnaissons humblement avec eux qu'ils n'ont rien de commun avec la morale.

Si cela est vrai des économistes, il n'en est pas de même de la science économique : nous prouverons que cette même Justice qui règle le droit personnel, c'est à dire les rapports d'homme à homme, règle également le droit réel, c'est à dire la répartition des biens et des produits ; nous prouverons que l'égalité, hors de laquelle il n'y a point de Justice dans le droit personnel, est aussi la condition *sine qua non* de la Justice économique. A l'Eglise nous poserons cette question : possédez-vous une science de la Justice en ce qui concerne les biens? A quoi l'Eglise sera forcée de répondre que sur ce point, ainsi que sur les autres, elle est dans l'ignorance la plus complète et la plus incurable.

II.

DOCTRINE DE L'EGLISE SUR LA DISTRIBUTION DES BIENS.

EXPLICATION DU PAUPÉRISME PAR LA GRACE ; INSTITUTION DE L'AUTORITÉ.

La corruption païenne avait eu pour résultat l'agglomération des propriétés et des richesses en un petit nombre de mains ; l'immense majorité était colon du fisc, prolétaire, esclave. Le Christianisme parut devoir réparer cette inégalité sociale ; à cela il dut la meilleure part de son succès. Le Christianisme à ses débuts fut une revendication de la propriété.

La question de partage était posée dès le premier jour par la bouche même de Jésus-Christ ; l'Eglise devait la résoudre, et voici comment elle le fit.

Le paupérisme et l'inégalité sont, dit-elle, ainsi que la mort un effet du péché originel ; la société en est infectée dès l'origine et pour l'éternité ; ils ne sont donc pas de droit humain, car alors on pourrait y porter remède : ils sont de droit divin, il n'y a rien à y faire. Tout ce que nous pouvons espérer c'est notre salut dans l'autre monde ; mais comment y parvenir?

Le principe du salut, le remède au péché, c'est la grâce.

« Par grâce on entend en général un don que Dieu accorde aux hommes par pure libéralité, et sans qu'ils aient rien fait pour le mériter, soit que ce don regarde la vie présente, soit qu'il ait rapport à la vie future. » (Bergier, Dictionnaire de Théologie.)

Ainsi la grâce réhabilite l'homme, elle lui permet de faire son salut et d'entrer en possession du ciel. C'est fort bien fait ; mais après nous avoir procuré le ciel, comment l'Eglise va-t-elle régler la répartition de cette terre qui, si méprisable qu'elle puisse être, doit cependant intéresser des idéalistes purs comme le Christ et ses successeurs.

La solution de l'Eglise n'a jamais été bien précise ; il faut la tirer de l'ensemble de la doctrine évangélique.

De même que le sacrifice du Christ tout en rendant notre salut possible ne nous a pas affranchi de la souillure du péché, de même dans l'ordre temporel la loi du Christ ne fait qu'adoucir pour nous les suites du péché, savoir la maladie, la pauvreté et la mort ; au mourant elle donne de sublimes espérances, au malade la résignation, au pauvre la charité

Avant le péché, dit l'Eglise, les hommes étaient tous frères ; point de distinction du *tien* et du *mien* ; les fruits étaient à tous et la terre à personne.

La misère est le fait du péché originel, elle est incurable dans cette vie ; *cinq ou six pendards* jouissent, le tout c'est de leur arracher des aumônes.

La nature humaine est corrompue, la Justice n'est pas de ce monde : nos docteurs et nos philosophes sont d'accord là-dessus. Pour conclure l'Eglise nous prêche :

1° à défaut de Justice, l'amour qui comble l'abîme du pauvre au riche ; son idéal est le couvent.

2° à défaut d'égalité, une hiérarchie savante et raisonnée pour remédier à la hiérarchie de hasard que sans cela il serait impossible d'éviter.

L'inégalité des conditions est donc de droit divin ; voilà aussi pourquoi au point de vue de la morale l'Eglise déclare qu'une règle de morale est *absolument impossible* car dans la société il y a une *inégalité prodigieuse des conditions*.

Un philosophe pourrait répondre : j'admets avec vous que l'inégalité des conditions est un obstacle à la certitude morale, mais supprimez l'inégalité, et..... Halte-là ! crie l'Eglise, j'ai un remède tout à point, c'est l'Autorité ; grâce à elle, je modifie à mon gré la morale suivant les temps et les lieux.

Tel est le dernier mot du système. L'Eglise ne peut nous donner la Justice, mais les fagots ne lui manquent pas.

Sous ce rapport la plupart de nos systèmes philosophiques et économiques ne diffèrent guère du système chrétien ; spiritualistes ou matérialistes, ils admettent tous l'Autorité, depuis les pères de l'Eglise jusqu'à Robespierre, Cabet, Napoléon, Saint-Simon, Auguste Comte et nos modernes apôtres d'une rénovation religieuse.

(*La suite à un prochain numéro*)

WILLIAM FREEDGE.

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION *LE PEUPLE*.

Messieurs et amis,

Certains que vous nous accorderez votre publicité quand nous en aurons besoin, nous vous adressons copie d'une lettre envoyée au journal le *Nouvelliste de Gand*, à propos des deux faits suivants, qui nous concernent :

« On nous assure, dit le *Beurzen Courant*, que le secrétaire de la *Société des Solidaires* établie à Bruxelles, société dont tous les membres s'engagent par serment, à vivre et à mourir hors du sein de l'Eglise catholique, est venu à Gand pendant les fêtes organisées en l'honneur d'Artevelde, dans le but de fonder en notre ville une semblable association.

» On nous assure, dit la même feuille que ce solidaire, natif de Gand, a complètement échoué dans ses efforts. »

« Le ban et l'arrière ban des loges avaient promis de faire monts et merveilles à l'effet d'ériger un magnifique monument à feu M. Verhaegen. Jamais rien de semblable n'aurait été vu, et afin de réaliser ces belles promesses, des souscriptions furent ouvertes dans toutes les loges maçonniques du pays et de l'étranger.

» L'organe en titre de la secte des Solidaires, l'*Etoile*, vient de faire connaître le résultat de ce tapage boutiquier : les souscriptions montent à un total de *vingt-trois mille francs !*

» C'est à cette somme mesquine qu'ont abouti les efforts réunis des loges ! Il ne leur reste plus qu'à aller tendre la sébille au Dieu-Etat. » (*Journal de Bruxelles.*)

Vous n'ignorez pas que lorsqu'un organe de nos adversaires se plaît à émettre un mensonge, ses confrères se font un religieux devoir de le propager.

L'*Emancipation* (d'abord qu'entendent ils par émancipation les honnêtes gens du Congrès de Malines? serait ce celle dont un saint homme rend compte en ce moment au tribunal de Termonde?) donc l'*Emancipation* entre autres a servi d'écho au *Beurzen Courant* de Gand.

Puisque les journaux cléricaux s'entendent si bien pour propager le mensonge ou la calomnie, ne trouvez-vous pas qu'il est du devoir de tout organe de la libre pensée de concourir par sa publicité au rétablissement de la vérité ?

Agréez nos salutations fraternelles.

Pour le comité,

D. BRISMÉE.

A monsieur le rédacteur en chef du journal le *Nouvelliste de Gand*.

Monsieur,

Un de mes amis me communique à l'instant votre numéro de Jeudi dernier, 1er octobre, dans lequel vous rapportez une fable odieuse sortie du cerveau fêlé du rédacteur du *Beurzen-Courant*.

Il me répugne, Monsieur, de répondre à un imposteur, voila la raison pour laquelle je prends la liberté de m'adresser à vous pour obtenir justice de ce grossier mensonge.

Je commence par opposer le démenti le plus formel au rédacteur du *Beurzen-Courant*, lorsqu'il assure ma présence à Gand pendant les fêtes qui viennent d'y être célébrées en l'honneur du grand citoyen Jacques d'Artevelde.

Depuis 1830, époque à laquelle mes parents vinrent se fixer à Bruxelles, je n'ai jamais eu l'occasion ni le bonheur de revoir ma ville natale. Au besoin, mes amis J. Deridder et F. Bielen pourraient l'attester. Donc je n'ai pas acquis, comme l'assure le *Beurzen-Courant*, la triste conviction de ne pouvoir organiser à Gand une association semblable à celle des *Solidaires*.

Après tout, confiant dans le gros bon sens de mes compatriotes, je crois pouvoir dire à ce rédacteur sincère et loyal, que si j'avais la satisfaction de résider à Gand, il ne me faudrait pas trois mois pour faire en sorte que le cauchemar de ce journaliste y prît domicile.

Ne se rappelle-t-il pas que déjà, lors de l'enterrement de notre intelligent ami Adolphe Dufranne, le drap mortuaire des *Solidaires* a servi dans cette localité à couvrir le modeste cercueil de ce jeune libre-penseur ?

M. Callier a-t-il dû appartenir à notre association pour mourir en dehors du giron catholique?

Si nous préférons l'organisation des sociétés de libres-penseurs à ces protestations individuelles, c'est que nous sommes persuadés de pouvoir atteindre plus tôt au moment où toutes les démarcations dans les cimetières disparaîtront. Alors nous ne verrons plus se renouveler des scandales pareils à celui que nous présente la commune de Ransart où le cadavre d'une jeune fille protestante est resté quatre jours et demi avant d'être enfoui dans ce que les gens à préjugés appellent le coin des maudits, comme si tout belge, qu'il soit juif, protestant ou libre-penseur, n'a pas les mêmes droits devant la tombe comme devant la loi.

Que le spirituel rédacteur du *Beurzen Courant* sache que si une association pareille à celle des *Solidaires* n'a pas encore été fondée à Gand, cela n'a pas empêché notre association de recevoir des adhésions de cette noble et grande cité

Il en impose encore lorsqu'il avance que les *Solidaires* prêtent SERMENT de vivre et de mourir en dehors de la religion catholique. A ce sujet, je joins à la présente un rapport de 1862, dans lequel vous verrez au dernier paragraphe une réponse au journal la *Presse* de Paris qui a tenu à peu près le même langage.

Le *Journal de Bruxelles*, traitant de mesquine la somme de vingt trois mille francs réalisée pour élever une tombe à feu M. Verhaegen ne nous étonne aucunement lorsque nous comparons son langage à la nouvelle que nous donnait l'autre jour le *Journal de Charleroi* à propos des vingt-cinq millions de francs réalisés en quelques années par les pauvres petites sœurs des pauvres de Namur. Quant à nous, nous ne souscrivons pas pour des tombes ; nous préférons conserver nos forces et notre argent pour seconder et soutenir les vivants.

Comptant sur la dignité que comporte votre qualité de journaliste, j'espère que vous rétablirez la vérité en insérant ces quelques lignes et que vous agréerez, avec mes remerciements les marques de ma profonde estime.

D. BRISMÉE.

Secrétaire des *Solidaires*.

Bruxelles, le 4 Octobre 1863.

Nécrologie.

Le parti républicain vient de faire une perte immense dans la personne du citoyen Joseph PAZ, démocrate espagnol, décédé accidentellement à St-Josse-ten-Noode, le 11 courant. Paz appartenait à la démocratie universelle ; il était l'ami de Mazzini, de Garibaldi, de Lincoln ; il n'était pas celui des prêtres et des tyrans. Il fut l'auteur de la fameuse proposition adressée, il y a près de deux ans, à la *Nuova Europa* de Florence et reproduite par tous les journaux démocratiques de l'Europe, proposition qui tend à établir une fédération entre les républicains de tous les pays et à constituer un sénat démocratique européen.

Dans notre prochain numéro, nous signalerons les menées cléricales qui ont entouré le lit de mort et la tombe de notre ami, et nous flétrirons avec toute l'énergie dont nous sommes capables leurs infâmes auteurs.

BULLETIN CLERICAL.

D'après le fait ci-dessous, on conviendra que l'émancipation des gens d'église est passablement redoutable aussi bien pour les petites filles que pour les petits garçons.

On lit dans la *Vérité* de Tournay :

» On parle avec mystère en ville et dans les environs d'une tentative très-risquée d'un ecclésiastique contre une jeune fille qui se rendait à Froyennes. Cette tentative, qui aurait été réitérée, aurait eu pour théâtre la grand'route de Froyennes. Il nous est impossible d'entrer dans de plus grands détails sur les bruits scandaleux qui circulent. »

Ce calotin serait-il le successeur de celui dont les exploits érotiques avec la jeune Madeleine ont été célébrés dans une certaine gaudriole intitulée *le Curé de Froyennes?*

Vient de paraître :

La première livraison du poème le PROGRÈS, intitulée les GEMONIES DU PEUPLE. Prix de la livraison : 25 centimes.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 34. 2me Année. 31 Octobre 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :

CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION

DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

SOUSCRIPTION DÉMOCRATIQUE

EN FAVEUR DE

L'INSURRECTION POLONAISE

Nous prions les détenteurs de listes de les faire rentrer au plus tôt.

LISTE 18.

(A Louvain.)

	Fr.	C.
Un démocrate.	3	00
Sa femme	1	00
Ses quatre enfants	1	00
A. B., professeur.		25
Louis Hillaert, étudiant		25
François Bredael	2	00
P. Crap		25
Rivot de Bazeuil, proscrit		25
Christian Brandt		25
F. Perot	1	50
A. Van Arenbergh	1	00
H. Bauwens	1	00
Laguerrre		50
Tallon	2	00
Fr. De Cock.		50
Charlery	1	00
Anonyme	1	00
H. Seyen		25
F. Christens.		25
Un Ecossais.	5	00
Elie Philippart		25

J. et V. Massar, impression et timbres de 25 affiches pour annoncer à Louvain la souscription democratique en faveur de la Pologne . .	12	00
Ch. S.	1	00
Total . . .	35	50
A déduire :		
1° Cinq francs payés à titre de secours au citoyen Thiry (de Liége)	5	00
2° Le prix des affiches	12	00
Reste . . .	18	50

TOTAL DES LISTES PRÉCÉDENTES.

Liste 22.	159	81
Liste 21	12	40
Liste 9	7	97
Liste 3	3	15
Liste 1	4	10
Liste 12	8	75
Liste 19	2	00
Liste 20	4	70
Liste 24	23	55
Liste 25	14	85
Liste 11	18	25
Liste 34		10
Liste 2	1	35
Liste 4		75
Liste 35	16	00
Liste 17	3	00
Liste 13	18	50
Total. .Fr.	298	73

Le montant de cette souscription sera envoyé directement au comité démocratique délégué à Londres par le gouvernement provisoire de la Pologne.

Nous publierons les autres listes lorsqu'elles nous rentreront.

Bruxelles, le 30 Octobre 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

L'action diplomatique continue de n'aboutir qu'à accroître l'arrogance de la Russie. En effet, les hésitations et les tergiversations des puissances contractantes en ce qui concerne la question polonaise, laissent au gouvernement russe tout le temps désirable pour prendre les mesures qu'il juge nécessaires afin de sortir victorieux d'une guerre plus ou moins prochaine que l'Europe ne saurait éviter. Cette temporisation encourage en quelque sorte le gouvernement russe à raffiner le système d'oppression par lequel il espère arriver à l'écrasement complet de la Pologne.

D'une autre part, les ordonnances de Mourawieff et les monstruosités commises chaque jour par les soldats russes dans ce malheureux pays, ont, si l'on en croit des journaux qui se disent bien renseignés, autorisé le gouvernement national à recommander l'assassinat des hauts fonctionnaires russes et le vol de leurs biens comme étant des nécessités du temps.

On affirme que c'est par ordre du gouvernement national que le feu a été mis à l'Hôtel-de-ville de Varsovie. Dans tous les cas, on n'a pu découvrir jusqu'ici quelle peut être la cause de cet incendie qui a réduit les archives en cendres.

On mande de Berlin que les élections primaires du 20 juin ont été favorables à l'opposition. On aurait conseillé au roi de tenter les chances d'un

LE PROGRÈS.

Poème en 4 chants,

DÉDIÉ AUX ARTISANS DE LA PRESSE

par Prosper Voglet.

(*Suite. — Voir notre précédent numéro.*)

« Que faire pour pouvoir avilir ainsi l'homme?
— Dirent les empereurs. — pactisons avec Rome.
Elle nous enverra sa noire légion
D'êtres pervers qui, grâce à la religion,
Remplissent chaque jour leurs coffres et leurs ventres
Et font des paradis de leurs crapuleux antres. »
Et nous vîmes bientôt se répandre en tout lieu
Ces suppôts de l'enfer qu'on dit hommes de Dieu.
Jamais rien n'approcha de l'impudente audace
Que surent déployer ces gens au cœur rapace.
Partout où leur conseil inspira le pouvoir
Le crime se montra sous un aspect plus noir.
Dès lors, du genre humain la chaîne fut doublée
Et de ses longs malheurs la mesure comblée ;
Car pour consolider leur règne ambitieux,
Les rois, s'associant le prêtre astucieux,
Vraiment obtinrent plus qu'un triomphe éphémère.
Oui, de nos jours encor, dérision amère!
Le sacerdoce affiche au sein de nos cités
Et ses débordements et ses iniquités,
Entretenant ainsi, mystérieux prodige!
Du trône qui s'écroule un reste de prestige.
Il prêche obéissance et résignation
Aux peuples indignés et las d'oppression.
Or donc en ce temps-là, préparant leurs manœuvres,
Les prêtres exécrés, ainsi que des couleuvres,
Se glissèrent chez nous, compactes et nombreux ;
Leur pape avait béni leurs projets ténébreux ;
Pour cacher leur débauche et leurs saintes rapines,
Au nom d'un Dieu jadis mort couronné d'épines,
On les vit ériger d'innombrables couvents.
Lieux depuis si fatals à nos pauvres enfants.(2)
Là, dans la sale orgie (3) et l'immonde paresse,
Dans l'infâme luxure et dans l'impure ivresse,
Ces êtres, dont l'orgueil et la cupidité
Savaient mettre à profit notre stupidité.
Vécurent s'entourant de respect et d'hommage.
Quiconque leur aurait causé quelque dommage,
Eût été pour cela brûlé, sinon pendu,
Ou sur le chevalet gentiment étendu.
Pour propager au loin leurs dogmes imbéciles,
Leurs préceptes menteurs et leurs faux Evangiles,
Ils bâtirent partout, que dis-je? avec l'argent,
Arraché sou par sou des mains de l'indigent,
Ils firent élever des temples magnifiques,
Par leurs cupides soins transformés en boutiques.
Où la foule accourait, stupide, tous les jours
Ecouter leurs conseils et leurs fades discours.
Un père capucin en chaire avait pris place,
Il allait haranguer un peu la populace ;
Le bon prédicateur avait pour mission
De préparer ses gens à la confession;
D'un grand comédien empruntant l'attitude,
Tantôt il se montrait plein de mansuétude ;
Tantôt, prenant un air sévère et solennel,
Il singeait du bon dieu le courroux éternel ;
Puis enfin, d'une voix sinistre et gutturale
Qui parfois ressemblait au sourd et sombre râle
Du moribond : « Chrétiens, dit-il, (d'abord, lecteurs,
Remarquez avant tout que ces prédicateurs
Pleins d'un zèle pieux, ne venaient qu'après boire
A leurs bons auditeurs, pour la plus grande gloire
Du Très-Haut, débiter leurs sublimes sermons),
Très chers chrétiens! craignez les pièges des démons!
Craignez l'enfer! craignez ses éternelles flammes
Où doivent s'abîmer, hélas! vos pauvres âmes,
Si vous ne suivez point les préceptes sacrés
A nous, par l'esprit saint, pour vous seuls inspirés.
Craignez d'un dieu vengeur la terrible colère!
Sachez qu'en sa bonté, féconde et tutélaire,
Il a fait de ce monde un lieu d'exil affreux,
Où plus on verra l'homme asservi, malheureux
Plus brillante sera la splendide couronne
Qu'au ciel à ses élus la providence donne ;
Quiconque ne sait pas, patient, résigné,
Pour l'épreuve par Dieu lui-même désigné,
Souffrir en cette vie. —ainsi nous dit l'apôtre,—
Ne doit pas espérer récompense dans l'autre ;
Il faut, — écrit saint Paul,— pour obtenir son ciel,
S'abreuver ici-bas d'amertume et de fiel,

coup-d'Etat avant les élections définitives qui doivent renforcer le parti progressiste et donner le coup de grâce à la politique de M. de Bismarck.

Le traité offensif et défensif entre le Danemark et la Suède dont il a été tant parlé, vient enfin d'être conclu. Ce document, envoyé au *Foreign-Office*, sera ratifié par l'Angleterre et la France, lorsque les troupes allemandes se mettront en marche pour accomplir l'exécution fédérale.

D'après l'*Aftonbladet*, de Stockholm, le roi de Danemark aurait prononcé le discours suivant :

« J'ai confiance dans la victoire et dans notre juste cause ; je sais que mes fidèles Schleswigois sont Danois de cœur, et ce serait un crime contre eux que de vouloir partager le Schleswig. L'histoire ne dira pas que le dernier des Oldenbourgs a morcelé le Danemark. Si cependant, dans le cours des temps, nous devions succomber comme étant les plus faibles, et que la France et la Suède permissent que la province la plus méridionnale de la Scandinavie, le vieux Jutland du Sud, eût le sort de la Galicie, de la Pologne et de l'Italie septentrionale, d'être conquis et supprimé par des gouvernements allemands, alors *je descendrai du trône et je proclamerai la république*. J'ai passé trois années de ma jeunesse en Suisse, j'ai étudié les lois et les institutions de ce pays, et je suis convaincu qu'aucun peuple de l'Europe n'est plus apte au régime républicain que mon cher peuple danois. »

Nous comprenons difficilement pourquoi le roi de Danemark veut attendre précisément que le démembrement de ses Etats soit un fait accompli, pour gratifier son peuple d'institutions sous lesquelles il fut si heureux de respirer en Suisse l'air de la liberté. N'agirait-il pas plus sagement en abandonnant le trône avant que le mal fût consommé, s'il croit que la proclamation de la République en Danemark peut mettre un frein à l'invasion allemande dans le Schleswig? Dans tous les cas, cette petite comédie, qui prouve une fois de plus aux peuples que pour les rois comme pour les prêtres la fin justifie le moyen, nous met en mémoire une chanson de Béranger où l'auteur fait dire au refrain, par des cardinaux qu'un pape a entretenu de réformes sociales : *le pape est gris, le pape est gris!*

Si l'Angleterre et la France parvenaient à résoudre conformément aux vœux du Danemark la question des duchés, le roi regretterait peut-être amèrement d'avoir exprimé en public les brûlantes aspirations contenues dans le discours cité plus haut.

La démocratie avancée vient d'obtenir une nouvelle victoire en Suisse. Les radicaux l'ont emporté dans les élections du Conseil national. A Genève, les citoyens Fazy, Vautier et Choblet ont été élus à une grande majorité. Les radicaux ont également triomphé à Neufchâtel. Désormais le triomphe du radicalisme est assuré sur le grand conseil.

Grâce aux derniers événements qui viennent de se passer à Nauplie, le gouvernement hellénique croit devoir par mesure de prudence éloigner l'armée d'Athènes où le roi est prochainement attendu. Mais les braves soldats, désirant exprimer leur amour envers leur nouveau souverain, ne tiendront pas compte de l'ordre du gouvernement. Nous pensons que l'émotion du jeune roi sera par trop vive, lorsqu'il lui faudra subir les violents transports de l'amour exalté des vaillants héros grecs.

L'insurrection du Caucase, qui se grossit de nombreux proscrits de toutes les nations, suscite à la Russie un embarras non moins grave que l'insurrection polonaise. On prétend qu'une parfaite intelligence existe entre les chefs caucasiens et le gouvernement national de Pologne.

On s'attend à une nouvelle prise d'armes de la part de la Servie et du Monténégro contre la Turquie. La Russie ne serait pas étrangère à ce démêlé. C'est dans le but d'empêcher la Sublime Porte de reconnaître les Polonais comme belligérants que le gouvernement de Pétersbourg chercherait à soulever contre elle de nouvelles difficultés.

Aucune nouvelle importante d'Amérique, si ce n'est un petit engagement qui a eu lieu en deça du Rapanoch entre les généraux Meade et Lee. Lee, qui avait pris l'offensive, a eu une centaine d'hommes hors de combat et a abandonné plusieurs canons aux Fédéraux. Tout est tranquille à Chatanoga; Rosencranz se maintient toujours dans ses positions. Le 11 octobre, les armées combinées de terre et de mer assiégeant Charleston ont tenté l'assaut de cette place; mais elles ont été repoussées avec des pertes considérables.

On sait que par des machinations et des intrigues de toutes sortes, le cabinet de Madrid était parvenu à pousser le peuple de St-Domingue à demander l'annexion de son territoire à la Péninsule Ibérique. Il paraît que, lassés du joug de la mère-patrie.. de l'inquisition, les Dominicains se sont insurgés. Les dernières dépêches annoncent que les Espagnols, qui dans ces derniers temps avaient reçu de nombreux renforts, sont battus sur tous les points. St-Domingue serait tombé au pouvoir des révoltés. La République y aurait été proclamée; et le colonel Gaspardo Palinga, qu'on prétend être le Garibaldi de ces parages, aurait été nommé président de la nouvelle République dominicaine. Nous attendons que cette nouvelle soit confirmée, avant d'exprimer notre opinion.

D'après l'*Echo* de la Vera-Cruz le nouveau cabinet de Juarez est ainsi composé : Président du conseil et ministre des affaires étrangères, le général Manuel Doblado; ministre de la guerre, le général Uraga : ministre de la justice, Lerdo de Zejada; ministre du trésor, Nunez. Ce cabinet envoie D. Juan Antonio de la Fuente comme ministre aux Etats-Unis.

Le général Doblado a proposé le plan suivant pour résister à l'intervention :

« 1° Borner la guerre avec les Franco Mexicains aux montagnes, en leur permettant d'occuper les capitales des départements;

» 2° Réunir les hommes indépendants de tous les partis, pour en former un parti national;

» 3° Consentir à une intervention telle que celle proposée dans le traité de Londres, en joignant les Etats-Unis aux autres puissances, et désavouer tous les actes politiques actuellement accomplis au Mexique. »

P. S. — Nous apprenons à l'instant que les élections définitives ont eu lieu en Prusse le 28. Nous connaissons le résultat du vote de 64 collèges : Les trois quarts au moins des membres élus appartiennent au parti libéral.

JOSEPH PAZ.

SA VIE. — SA MORT.

MANIFESTATION DES LIBRES PENSEURS SUR LA TOMBE DE CE CITOYEN.

Dans notre précédent numéro, nous avons promis à nos lecteurs de les entretenir du démocrate Joseph Paz et des menées cléricales dont il a été entouré à ses derniers moments.

Le citoyen Paz est mort le dimanche 11 octobre, à cinq heures du matin, à St-Josse Ten Noode lez Bruxelles.

Né à Murcie, il était âgé de cinquante-cinq ans En parcourant ses papiers après son décès, on a appris, ce qu'ignoraient même ses amis intimes, qu'il était marquis de la Corona et brigadier général. Qu'on nous excuse, en un temps où la modestie est si rare, même dans les rangs de la démocratie, d'avoir relevé ce détail qui, à défaut des actes de désintéressement et de générosité dont fourmille sa carrière militaire et politique, pourrait donner une idée du caractère plein d'abnégation et des sentiments élevés de l'homme excellent que nous pleurons.

Deux faits suffiront à faire connaître ce noble cœur :

Pendant la guerre civile entre les christinos et les carlistes, guerre à laquelle il prit part dans l'armée constitutionnelle, Paz ne voulut jamais consentir à exécuter un seul des ordres barbares qui condamnaient les prisonniers à être passés par les

---

Mépriser les grandeurs, le luxe et la richesse,
Dont l'arbitre éternel voulut en sa sagesse
Gratifier les grands : ce s nt de lourds fardeaux
Dont le poids ne vient pas s'ajouter à vos maux.
Du paradis l'entrée au riche est diffi ile ;
Tandis qu'à l'indigent, patient et docile,
Pourvu que le péché ne l'ait point compromis,
Le royaume des cieux à jamais est promis.
Sans cesse respectez vos prêtres vénérables ;
Confiez votre sort à leurs mains secourables.
Implorez, mes enfants! nos bénédictions,
Notre appui, nos conseils, nos consolations ;
Soyez dévotieux et fervents à l'église :
Qu'en bonnes actions votre temps s'utilise.
Pour notre sainte foi, mourez tous, s'il le faut,
Par ma parole ainsi l'ordonne le Très Haut.
Environnez vos chefs, du sein de vos misères,
D'hommages et d'honneurs et de respects sincères ;
Soyez toujours soumis et fidèles aux lois
Qu'ont cru pouvoir daigner vous imposer vos rois.
Qu'importe que ces lois vous semblent oppressives,
Que les impôts soient lourds, les dîmes excessives!
Qu'en vain de vos sueurs vous arrosiez les champs!
Il n'appartient qu'à Dieu de punir les méchants.
Craignez ces faux penseurs et ces froids humoristes
Qui, par tous leurs discours fallacieux et tristes,
Vous poussent à l'émeute, à l'insurrection,
Et causent, malheureux! votre perdition.
Evitez ces esprits tapageurs et malades,
Ne leur accordez point vos franches accolades,
Laissez les, mes enfants! ô plaisir sans pareil!

S'amuser à nombrer les taches du soleil. (4)
Qu'ils tremblent ces maudits révolutionnaires,
Ces pillards affamés, cruels et sanguinaires,
Ce sont des mécréants par le ciel réservés
Aux abîmes sans fond où sur les réprouvés
Un Dieu clément et juste exerce sa vengeance.
Vivez, vivez en paix, que votre intelligence
En aucune façon ne cherche à découvrir
Ni la cause des maux que vous devez souffrir,
Ni la source des biens dont jouissent vos maîtres :
La Providence, amis, aura soin de vos êtres ;
Rapportez-vous à Dieu du sort qui vous est fait,
Et vous mourrez, chrétiens, dans un état parfait.
Pourtant dans la douleur si vos âmes plongées
Sont par le repentir et le remords rongées.
Venez à nous, venez, nous seuls avons le don
D'octroyer l'indulgence ainsi que le pardon ;
Dites-nous vos péchés sans malice, sans crainte ;
Notre aspect ne doit pas imposer de contrainte :
A vous absoudre ici nous sommes toujours prêts,
Dites nous vos pensers, vos désirs, vos secrets ;
Contez-nous votre vie et privée et publique,
A diriger les cœurs notre zèle s'applique.
Venez, vous trouverez au confessionnal
Par la grâce des cieux un baume à votre mal ;
Pour éloigner de vous la céleste sentence,
Venez vous accuser et faire pénitence ;
Nous pleurerons ensemble, au pied des saints autels,
Vos fatales erreurs et vos péchés mortels;
Et vos âmes verront se guérir leurs ulcères,
Et vous échapperez aux infernales serres.

De Jésus, de Marie invoquez les saints noms
Et vous verrez bientôt s'éloigner les démons (5).
Mais avant tout, chrétiens, il faut faire l'aumône;
Dieu rend toujours aux cieux ce que sur terre on donne!
Pour les propagateurs de notre sainte foi
Qui s'en vont au lointain, sans peur et sans effroi,
Porter le saint baptême et la parole sainte,
Mes bons frères! je viens quêter dans cette enceinte;
Pour les âmes en pleurs des pauvres trépassés,
Chrétiens, on ne saurait jamais donner assez.
Enfin pour subvenir aux frais des séminaires,
Pour soulager un peu les pauvres monastères.
Pour l'entretien du temple et des saints ornements,
Par le sang du Sauveur! par les saints sacrements!
Donnez, donnez, donnez sans arrières pensées,
Vos âmes n'en seront que mieux récompensées.
Frères, retenez bien que l'offre du malheur
Est un don beaucoup plus agréable au Seigneur
Que les nombreux présents qu'apporte la largesse
De ceux à qui le ciel confia la richesse.
J'ai dit, chers auditeurs, et pour conclusion
Je vais vous accorder ma bénédiction.
Allez, et qu'en tout lieu vous protège la vierge.
Avant de nous quitter faites bénir un cierge.
J'ai dit. » — A ce sermon hypocrite et subtil,
Le peuple édifié répond : Ainsi soit-il!
Oui, la foule attentive à ces bilevesées,
A cet impur bagout de phrases insensées,
S'en fut alors, croyant qu'elle avait entendu
La voix de son Dieu même ici-bas descendu.

La suite au prochain numéro.

armes et qui se résumaient en cette formule laconique : *pas de quartier*.

La guerre civile terminée, il fut, sur sa demande, envoyé aux Antilles en qualité de chef d'état major général, mais il s'empressa d'offrir sa démission dès qu'il put se rendre compte du rôle odieux que le gouvernement réservait dans les colonies aux soldats espagnols, uniquement occupés à la chasse aux nègres.

C'est sur son refus énergiquement motivé de rentrer dans les rangs d'une soldatesque qui allait accomplir le coup d'Etat médité par O'Donnell, que Paz fut démissionné en 1854. Jusque là on n'avait pas osé le rayer des cadres, bien qu'il eut quitté l'armée dès 1846 pour mettre son intelligence et ses forces au service de la democratie europ enne.

Joseph Paz a pris une part active à tous les mouvements qui depuis 1848 ont eu lieu en Europe. Il était prêt à accompagner Garibaldi à Aspromonte, mais le grand patriote italien refusa formellement l'offre d'un dévouement qui avait été mis tant de fois à l'épreuve.

D'acord avec le parti d'action italien, Paz songea alors à un projet qu'il nourrissait depuis de longues années, la fédération des peuples.

C'était pour préparer la réalisation de cette idée qu'il écrivit une foule d'articles dans les divers journaux républicains de l'Europe. Ce fut cette idée même qui l'amena à Bruxelles et le fit assister, il y a quelques semaines, avec d'autres démocrates venus de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Angleterre, à une de nos séances de l'association *le Peuple* où nous avons pu le causer dans l'intimité. Et voilà qu'à l'heure même où cette idée de fédération républicaine a eu pris un corps par la constitution d'une association démocratique universelle, Paz est tombé pour ne plus se relever. Il est mort, on peut le dire en toute sincérité, pour l'idée à la réalisation de laquelle il avait contribué plus que personne. Mais en mourant il a eu au moins la satisfaction d'avoir accompli sa tâche et de savoir que son œuvre serait continuée et soutenue par des mains jeunes et dévouées.

Toute la carrière de Paz fut une lutte continuelle en faveur de la liberté contre tous les tyrans; mais il vouait une haine toute particulière aux prêtres, ces éternels oppresseurs de l'Espagne. Et cependant, comme on va le voir, le cadavre de cet homme dont toute la vie fut une protestation contre les superstitions religieuses qui affligent l'humanité, fut enlevé pour ainsi dire *furtivement* par le clergé et enterré avec les momeries catholiques. Bien plus, une indigne comédie, que le jésuitisme diplomatique semble avoir joué de concert avec la tartufferie cléricale, a empêché les amis politiques du défunt d'accompagner ses restes jusqu'à leur dernier séjour.

Nous ne pouvons mieux rendre compte de ces odieuses menées qu'en plaçant ici la lettre adressée au journal *le Levant* par le citoyen Léon Fontaine, ami intime de Paz :

« Monsieur le rédacteur,

» Veuillez avoir l'obligeance d'insérer cette lettre qui rend compte des faits regrettables qui se sont passés à l'occasion de l'enterrement d'un démocrate, notre ami commun.

» Joseph Paz est mort dimanche, 11 Octobre, à cinq heures du matin. J'appris, aussitôt son décès, que, malgré mes recommandations, les médecins avaient autorisé, sur les instances de la locataire de la maison où il s'était fait transporter, la visite d'un prêtre catholique pour lui donner les derniers sacrements, quoique Paz eut six jours auparavant refusé un prêtre venu pour le même motif. Paz était à toute extrémité et ne reçut que l'extrême onction seulement, preuve bien évidente, qui m'a du reste été confirmée par un des médecins, qu'il n'avait plus le sentiment de ce qu'on lui faisait subir. Paz était, comme vous le savez, seul à Bruxelles et les médecins n'avaient autorisé que mes visites, quoique beaucoup d'amis eussent voulu lui dire un dernier adieu. Je protestai donc dimanche matin, en présence même de M. le juge de paix, appelé pour l'apposition des scellés, et en quittant la chambre mortuaire je me réservai d'aller chez le curé des Saints Jean et Nicolas l'informer qu'il allait enterrer une personne qui n'était pas catholique, chose qu'il pouvait ignorer, puisque le premier prêtre refusé était de la paroisse du Finisterre, je crois. Cette démarche m'était dictée par la haine que Paz avait vouée au clergé, et vous savez à quel point cette haine était invétérée en lui, Espagnol, qui avait appris à haïr l'inquisition dès sa tendre enfance.

» Néanmoins, ne connaissant plus aucun parent à Paz, et étant renseigné du reste par les lettres venues de l'étranger, je me rendis à l'ambassade et j'informai M. Cotina, chargé d'affaires en l'absence de l'ambassadeur, du décès de Paz qu'il connaissait et qu'il estimait, me dit M. Cotina. Après une longue conversation qui dura une heure, dans laquelle j'informai M. Cotina de l'intention que j'avais de protester au nom des libres penseurs sur la tombe de Paz, si le curé persistait à l'enterrer, il me répondit que j'agissais loyalement en voulant avertir le curé, et que j'étais libre de protester sur la tombe selon mon droit et que cela regardait uniquement le clergé belge. Quant à lui, qu'il allait consulter l'avocat de la légation pour savoir quels étaient ses droits dans toute cette affaire.

» Je revins alors à la maison mortuaire m'informer de l'heure de l'enterrement et savoir si l'administration communale de St Josse ten-Noode avait donné le permis d'inhumation. On me répondit qu'on n'avait encore pu rien obtenir, parce que Paz n'était inscrit sur les registres de la population, ni à Bruxelles, ni à St-Josse-ten-Noode, mais qu'on irait chez le bourgmestre et qu'à 8 heures du soir je serais prévenu de l'heure de l'inhumation. A 8 heures, on me répondit que l'ambassade espagnole avait réclamé le corps d'un de ses nationaux, don José Maria de Paz, marquis de la Couronne, et qu'elle se chargeait de l'enterrement; que l'on m'avertirait mardi avant midi de l'heure de l'enterrement pour le faire savoir par lettre et par les journaux aux amis du défunt. L'ambassade se chargeant de l'enterrement, mon intervention devenait donc inutile et je m'en tins à mon projet de protestation sur la tombe. C'est ici que commence la triste comédie jouée par l'ambassade espagnole et qui a abouti au rapt de notre ami.

» Mardi, à 9 heures et demie du matin, un employé vint me faire bien des compliments de la part de M. Cotina et me dire qu'il m'attendait à l'ambassade à *dix* heures précises ou à *une* heure précise. Il me fit observer aussi que puisque je n'étais pas habillé je n'arriverais pas à l'ambassade à l'heure dite (l'ambassade est à 30 minutes de chez moi) et que je ne pourrais donc y aller qu'à 1 heure. Je répondis à l'employé que si l'affaire était si pressante je restais chez moi toute la matinée et que, si M. Cotina voulait absolument me voir de suite, il pouvait venir lui-même ou me faire avertir de nouveau immédiatement et que je pourrais aller le trouver à 10 heures et demie. Je restai donc chez moi jusqu'à midi et demi et je ne reçus aucune nouvelle, ni en ce qui concernait l'heure de l'enterrement, ni pour une nouvelle convocation immédiate de l'ambassade. A une heure précise j'étais dans les salons de M. Cotina qui m'informait qu'il avait à 8 1/2 du matin envoyé chercher le permis d'inhumation et qu'il attendait de minute en minute qu'on vint lui en apprendre l'heure.

» J'attendis donc avec lui et de nouveau nous causâmes longuement de Paz, son ami, des amis de Paz démocrates; il accepta même de moi une brochure sur le socialisme et la démocratie écrite en espagnol par Fernando Garrido avec une préface par Joseph Mazzini. Je commençai cependant à m'impatienter de tous ces retards et prévins M. Cotina qu'il me fallait cette réponse avant cinq heures parce que les journaux allaient mettre sous presse et que je ne pourrais plus les avertir d'avance.

» M. Cotina me donna rendez-vous chez lui dans son appartement pour quatre heures en me promettant de m'informer alors sans faute de l'heure fixée pour l'enterrement.

» Toutes ces gentillesses inusitées de la part de la diplomatie me firent venir des doutes à l'esprit, et je me dirigeai de nouveau à la maison mortuaire où l'on avait été toute la matinée aux renseignements. Il était alors deux heures et demie. Sitôt arrivé j'appris que par ordre de l'ambassade le corps avait été enlevé à midi et demi, avait été conduit à l'église et de là au cimetière.

» Vous comprenez mon indignation! Je sortis furieux. Mais à la porte je rencontrai des amis qui m'eurent bientôt consolé. Ils avaient été avertis de la protestation que nous voulions faire au nom des démocrates belges et étrangers et au nom des sociétés d'enterrement civil et ils avaient veillé.

» L'un d'eux, le citoyen Kevels, qui avait demandé trois fois dans la matinée à quelle heure on enterrait Paz, fut enfin averti, par l'effet du hazard, qu'on allait enlever le corps à midi et demi et qu'il ne fallait pas faire connaître ce détail. Aussitôt il quitte son ouvrage, prend une voiture et parvient à suivre le corbillard au moment où il sortait de l'église des saints Jean et Nicolas. On arrive au cimetière, et là les *de profondis* terminés il proteste contre l'inhumation faite par le culte catholique et contre ce vol d'un nouveau genre, au nom de la société de l'*Affranchissement* dont il est membre, au nom de celle des Libres-penseurs, de celle des Solidaires et de celle de la Libre-pensée, au nom de tous les démocrates belges et étrangers, enfin au nom de Garibaldi même dont Paz était l'ami. Vous voyez d'ici la stupeur des prêtres, et l'un d'eux un prêtre *espagnol* crie au scandale, ce à quoi le citoyen Kevels répond en l'envoyant..... à Termonde.

» Je ne pus trouver assez de paroles pour remercier le citoyen Kevels et je lui donnai une bonne poignée de main. J'allai de nouveau à l'embassade et j'adressai les plus vifs reproches à M. Cotina en lui disant que je rendais l'embassade espagnole responsable de tous ces faits et ferais connaître sa manière d'agir. M. Cotina voulut me donner le change, mais il s'excusa mal et je me refusai du reste à toute exlication en lui disant seulement qu'il était responsable lui-même de ce que ses gens faisaient en son nom.

» Je laisse le public juge de tout ce scandale et vous prie de recommander la lecture de ma lettre à nos amis d'Espagne et d'Italie.

Agréez, etc. L. Fontaine.

Dès que ces faits odieux furent divulgués, le soir même du jour où Paz a été enterré, plusieurs membres des différentes sociétés d'enterrement civil existant à Bruxelles se réunirent à la *Bécasse*, local de l'association *l'Affranchissement*, afin d'organiser une protestation publique contre le rapt commis par le clergé. La proposition de se rendre en cortége au cimetière de St-Josse-ten-Noode pour déposer une couronne sur la tombe du citoyen Paz, fut admise par les libres penseurs présents à cette séance, et les différentes sociétés d'enterrement civil furent invitées à prendre part à la démonstration.

Trois de ces sociétés répondirent à cet appel : *l'Affranchissement*, *les Solidaires* et *les Libres-Penseurs*.

La manifestation eut lieu le dimanche suivant, 18 Octobre. A trois heures de l'après-midi, se réunissaient, rue de la Loi, plus de 500 libres penseurs appartenant aux trois sociétés philosophiques citées plus haut et à l'association démocratique *le Peuple*.

Arrivée au cimetière, à l'endroit où avaient été déposés les restes du citoyens Paz, cette foule, paisible et silencieuse, se forma en cercle autour de la tombe du républicain espagnol. Ce fut le citoyen Kevels qui le premier rompit ce silence solennel. Il renouvella, en quelques mots, la protestation qu'il avait faite, lors de l'enterrement, contre le vol du cadavre de Paz. Plusieurs autres citoyens prirent ensuite la parole, soit pour rendre hommage aux vertus du défunt, soit pour flétrir la conduite ignominieuse du clergé catholique. Le citoyen Pellering protesta au nom de *l'Affranchissement*, le citoyen Brismée au nom des *Solidaires* et le citoyen Puraye au nom des *Libres-Penseurs*. Après quoi, le secrétaire de l'association *le Peuple*, au nom des républicains-socialistes belges, donna lecture des vers suivants composés par un membre de ladite association :

A LA MÉMOIRE DU CITOYEN JOSEPH PAZ.

par Prosper Voglet.

Tu n'es plus, vaillant Paz! en toi l'amitié pleure
Un champion du droit et de la liberté.
Sur tes nobles débris, nous jurons à cette heure
De poursuivre ton œuvre, ô lutteur indompté!

Non, citoyen, tu n'as point d'une sueur vaine
De la Démocratie arrosé le chemin.
Non, ton rude labeur, tes efforts et ta peine
Ont fait faire une étappe au pauvre genre humain.

Pour ton cœur généreux le grand mot de patrie
N'était rien; tu souffris pour chaque nation
Et le rêve constant de ta trop courte vie
Fut de voir s'établir la fédération.

L'inexorable mort interrompit ce rêve.
Sans empêcher qu'un jour il soit réalité,
Nous y travaillerons sans relâche ni trêve
Car nous avons compris la Solidarité.

Né dans un pays où, furieux, fanatique,
Le prêtre consomma ses plus hideux forfaits.
Tu vécus en bravant la rage catholique
Et nul vain préjugé ne t'absorba jamais.

Philosophe, penseur! jusqu'à ton agonie
Au prêtre tu vouas un suprême mépris....
Et pourtant quand tu fus au terme de ta vie,
Le prêtre, sans pudeur, dans sa griffe t'a pris.

Ne t'en indigne pas.... Dors en paix dans ta tombe!...
Nous tous qui, comme toi, sommes libres penseurs;
Avant que pour jamais l'Eglise croule et tombe
Nous protestons pour toi contre tes ravisseurs.

Le citoyen Fontaine prit alors la parole au nom des amis que Paz avait en Espagne, en Italie, en France, en Suisse, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Angleterre et en Amérique; en un mot au nom de l'Association fédérative universelle dont Paz fut en quelque sorte le créateur, puisque c'est lui qui le premier fit la proposition de constituer une société internationale dans le but de solidariser les démocrates de tous les pays.

Ainsi se passa, calme et digne, cette manifestation de la libre pensée et de la démocratie. Chacun se retira en emportant au fond du cœur cette satisfaction indicible que donne la conscience du devoir accompli.

Le *Journal de Charleroi* publie les lignes suivantes au sujet de la manifestation organisée le 18 courant par nos associations d'enterrement civil :

« J'apprends à l'instant que la société des *Solidaires*, celle de la *Libre-Pensée* et celle de l'*Affranchissement* se réunissent ce soir pour protester en commun contre l'inhumation du sieur Paz, un espagnol, décédé dernièrement à Bruxelles et que le clergé catholique a enterré avec toutes les cérémonies du culte, bien que le défunt appartint à la religion *protestante*. Cette affaire promet de devenir curieuse, mais des renseignements positifs me manquent pour vous en entretenir en parfaite connaissance de cause. »

Ces lignes du journal carolorégien ont porté le secrétaire des *Solidaires* à lui adresser la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de reproduire :

A monsieur Desessarts, éditeur du *Journal de Charleroi*.

Monsieur,

Vous m'excuserez sans doute de la liberté que je prends en vous adressant ces quelques lignes pour vous prier de bien vouloir rectifier une erreur commise involontairement

par votre correspondant bruxellois et que nous trouvons enregistrée dans votre numéro 294.

A la suite d'une communication faite aux rationalistes habitant Bruxelles sur la fin prochaine de leur ami Paz, chacun d'eux avait promis son concours pour le cas où ce libre penseur viendrait à décéder. Ils avaient d'autant plus raison de s'y préparer que Paz venait de chasser un prêtre catholique de chez lui. Il en eut fait autant d'un pasteur protestant.

Mais grand fut l'étonnement des membres des différentes associations pour l'enterrement civil, quand ils apprirent que leur malheureux camarade avait eu le corps frotté d'une espèce de mauvaise huile qu'en jargon de sacristie on nomme *extrême-onction*, alors que le moribond n'avait plus conscience de ce qui se passait autour de lui.

Les gens d'église s'étant emparé du cadavre de Paz, nous ne pouvions dès lors que le suivre au cimetière pour protester contre la flétrissure qu'ils infligeaient à la réputation de notre confrère, mais nous avions compté sans les machinations jésuitiques dont vous trouverez les détails dans le numéro du journal *le Levant* que je me fais un devoir de vous envoyer.

Dans une réunion tenue par les membres des susdites associations, le mercredi 14 courant, il a été décidé que le dimanche suivant 18 une manifestation aurait lieu sur la tombe du libre penseur espagnol.

Le jour convenu, à trois heures de relevée, les membres des sociétés *l'Affranchissement*, *les Libres-Penseurs* et *les Solidaires*, au nombre de plus de cinq cents personnes se rendirent en cortège au cimetière de St Josse-ten Noode où eut lieu la protestation arrêtée dans la réunion du mercredi et dont après tout je me charge de vous envoyer le compte-rendu qui doit paraître bientôt.

En vous priant de croire à la sincérité de ce que j'avance, veuillez agréer mes respectueuses salutations.

D. Brismée,
Secrétaire des *Solidaires*.

Bruxelles, le 23 Octobre 1863.

Enterrement civil.

La multiplicité des enterrements civils est un des indices les plus certains de la destruction prochaine de ce vieil instrument de despotisme et d'abrutissement qu'on appelle la religion. De toutes parts, dans le prolétariat comme dans la bourgeoisie, dans les campagnes comme dans les villes, parmi les femmes comme parmi les hommes, dans la jeunesse comme dans l'âge mûr et dans la vieillesse, on voit de courageux adversaires de la superstition religieuse qui meurent en repoussant les cérémonies puériles et dégradantes du prêtre, en conservant jusqu'au bout leur intelligence libre et leur conscience inviolable.

Afin de constater cette marche progressive des idées rationalistes, et aussi pour rendre hommage à ceux qui ont le courage d'affronter l'anathème des prêtres et des cagots de toutes les religions en mourant en dehors de tout culte, nous rendons compte de tous les enterrements civils qui se font dans le pays, du moins quand nous en avons connaissance. Nous considérons donc comme un devoir de donner place aux lignes suivantes qui nous sont adressées par des libres-penseurs de la province du Luxembourg :

» Citoyens,

» Nous espérons qu'en vos qualités de démocrates et de libres penseurs vous voudrez bien enregistrer dans vos colonnes l'enterrement civil auquel nous venons de procéder à St-Hubert. Le 14 courant, nous avons enterré, sans le concours du clergé, les restes de M. Kin, ancien receveur de l'enregistrement Une foule nombreuse et recueillie a accompagné jusqu'au cimetière le corps de cet honorable citoyen, de ce libre-penseur inébranlable.

» Agréez nos salutations fraternelles. »

Un autre enterrement civil a eu lieu à Houffalize, également province de Luxembourg. Les détails nous manquent concernant ce dernier enterrement.

BULLETIN CLERICAL.

Une affaire des plus curieuses est appelée devant le tribunal correctionnel de Termonde, depuis le vendredi 2 octobre. Le supérieur de l'abbaye d'Afflighem, en religion père Ludger, après une instruction des plus longues, et une détention préventive de près de huit mois, comparaît sous l'inculpation d'avoir soustrait une partie de ce qui se trouvait dans la caisse du couvent en métalliques, fonds romains, espagnols etc. au moment ou il venait de recevoir de Rome sa révocation, provoquée, paraît-il, par l'évêque de Gand et des membres mécontents de la congrégation. Arrêté hors du couvent avec ces valeurs sur lui, il a dit pour sa défense avoir retenu moins que sa part et seulement pour vivre du revenu, jusqu'au jour où les mesures prises contre lui auraient été retirées et où il aurait été rendu à ses fonctions.

Le père Ludger est prévenu aussi d'abus de blanc seing pour avoir fait usage d'un acte qui le constitue propriétaire pour moitié du couvent d'Afflighem. Le propriétaire précédent prétend, à ce qu'on assure, n'avoir donné sa signature en blanc que pour la fabrication d'un acte au profit de religieux continuant à habiter le couvent et à y vivre selon la règle.

Le tribunal de Termonde avait d'abord cru trouver dans la procédure les éléments d'un faux et renvoyé l'affaire à la Chambre des mises en accusation de la Cour de Gand. Mais celle ci a écarté ce chef de prévention.

Un second prévenu, intervenu comme conseil du supérieur, M. Vanlangenhoven, employé dans l'administration des hypothèques, est poursuivi comme complice.

On cite parmi les nombreux témoins, MM. Cazaretto, supérieur ou visiteur général des Bénédictins en Italie; Scherpereel, vicaire-général à Bruges; Brizard, supérieur des Bénédictins à Termonde, et presque tous les membres de la congrégation.

Les prévenus sont défendus par M. Eyerman, de Termonde et Adolphe Dubois de Gand ; tandis que les intérêts de la congrégation, partie civile, sont représentés par M. P. De Paepe, de Gand.

Si nous n'avons rien donné jusqu'ici de ce mystérieux procès, c'est que le cadre de notre journal ne nous permet pas de suivre pas à pas cette longue série de faits révélés au public profane. Nous avions résolu d'en donner une analyse, c'est-à dire de réunir succintement le plus piquant et le plus instructif pour les bonnes âmes qui ont foi dans les chats-huants rassemblés à Malines pour exécuter la parade édifiante dont les charlatans catholiques ont régalé les niais il y a quelques jours.

Nous sommes curieux de savoir si après avoir suivi le compte-rendu des audiences consacrées à vider l'affaire Knuffmann, il se trouvera encore un imbécile pour nous dire que la vie du couvent est une vie de sacrifices et de privations. Viendra-t-on, après cela, nous soutenir que ces malheureux moines et ces malheureuses nonettes dorment sur la paille et ne mangent guère mieux que les indigents? non, car nous leur soumettrions la facture de cet épicier de Malines dont la santé n'était pas assez robuste pour pouvoir soutenir la vie *ascétique* et supporter l'affection de M. Knuffmann et les siens, et qui sortit du couvent pour se marier.

Lorsque le *Beurzen Courant* nous parlera encore de serment, nous le renverrons à Termonde où l'on est tenu de jurer sur la Bible de se dépouiller de tout ce qu'on possède quand on quitte la boutique.

Quant aux pieuses femmes qui faisaient des visites fréquentes au couvent d'Afflighem, on aurait tort de supposer qu'elles y allaient pour autre chose que pour obtenir des consolations de ces vigoureux bénédictins.

Nous allions, disons-nous, donner un compte-rendu de cette affaire, quand nous avons trouvé le suivant dans le *Bulletin du Dimanche* dont nous recommandons la lecture à nos amis :

« Je ne parle pas du fond du procès, du délit en litige, mais des détails accessoires et des révélations que les dépositions des témoins viennent grouper autour de cette prévention assez triste et vulgaire.

» Ils donnent une piquante idée des ressources mystiques et des ascétiques récréations de la vie contemplative. C'est chose curieuse de voir, sous ce pan de voile levé par la justice, l'intérieur de cette cellule de moine, toute remplie de boîtes à parfums, cold cream, poudre de riz, essences, gants de diverses coupes, pâtes de divers usages, bonbons, confitures, bols à punch, flacons de champagne — et, à travers tout cela, passant avec des allures équivoques et compromettantes, des ombres de femmes dont les noms traînent depuis huit jours entre les piliers de la correctionnelle. Il est curieux de voir cet abbé se rendant en mission apostolique à Paris, avec une femme et convertissant son apostolat en partie fine.

» En dépit du proverbe banal « Dieu prodigue ses biens à ceux qui font vœu d'être siens, » on ne croyait pas généralement que la vie des couvents et la règle des cloîtres fussent agrémentées de pareilles distractions.

» Il est bien vrai que chaque fois que, par accident quelconque, la lumière se fait sur la vie intérieure de ces établissements-là, on y découvre toujours quelque mystère peu édifiant. Cette médaille contemplative a presque toujours un immonde revers. Le moyen-âge a continué d'y fleurir avec toutes les ressources de son débraillé féodal, parfois même avec toutes les ingéniosités turpides de ses scandales, comme à Forges-lez-Chimay, par exemple.

» Comment se fait-il que, chaque fois que l'autorité civile pénètre dans l'intimité de ces élus du Seigneur qui font vœu de pauvreté, de chasteté et d'abstinence, elle y constate l'absence ou l'antithèse des vertus inscrites au programme de l'entreprise? Est-ce pour les burettes de la sacristie, ce panier de Moët et Chandon? Est ce pour l'eau benite ce goupillon de duvet de cygne? Sont-ce des novices ou des pénitentes, ces dames qui s'enferment en tête à tête dans ces cellules tout imprégnées de senteurs voluptueuses?

» Exception! dira t-on, et scandale accidentel! Nous le voulons bien; mais on conviendra que l'exception est assez fréquente pour donner des doutes inquiétants sur l'existence de la règle violée.

» C'est une exception, sans doute, que ce révérend père Knuffmann préludant par l'orgie à son ministère sacerdotal. On l'a trouvé ivre, d'une ivresse bruyante et furieuse, au milieu de la nuit. On le retrouve, à quelques heures de là, officiant tranquillement à l'autel: et le personnel de l'abbaye le constate sans s'étonner. Je crois même que cette nuit là un autre article plus important de la règle de saint Benoît avait été ébréché. On le sait dans l'abbaye, mais on ne s'en émeut que le jour où le bon moine s'avise d'empocher les deniers de la communauté ; on ne se plaint que de la disparition des metalliques et des coupons de rente dont le détournement alimente ces caprices extra-contemplatifs. Si, au lieu de dépouiller l'abbaye, le père Knuffmann avait trouvé, comme d'autres, dans ses relations ultra-mondaines, des éléments de richesse et d'accroissement au patrimoine commun, les frères se seraient ils plaints? C'est très peu probable.

» En dehors de ces excentricités de la soutane et du froc, d'autres details pleins d'enseignements sont révélés dans ce procès instructif et édifiant. Les dépositions des témoins et les déclarations du prevenu vous font entrer dans la réalité de cette vie du cloître pleine d'intrigues, d'hypocrisie, de dissimulation et d'astuce. Un moine dénonce par lettre secrète — *littera reservata*, dit leur latin de cuisine, la seule chose peu appetissante qui soit dans cette cuisine — dénonce un de ses associés à l'autorité supérieure. Le frère dénoncé est informé de la délation. Il s'en plaint au traître. Celui-ci nie et proteste de son dévouement affectueux.

» — Jamais, dit-il, mon révérend, je n'ai conçu à votre endroit pensee aussi malveillante.

» — J'avais, dit Knuffmann, dans ma poche, la lettre dans laquelle il me dénonçait... mais je ne fis mine de rien. J'affectai de le croire et je lui demandai sa bénédiction.

» Quelle bonne scène de comédie! Les augures, à Rome, ne pouvaient se regarder sans rire. Que devaient faire en se regardant, sous cape, les moines de l'abbaye d'Afflighem?

Un joli détail aussi est celui ci : Knuffmann disparaît, emportant une somme assez rondelette. On le cherche partout, les limiers de la police sont lances à sa poursuite; mais reviennent bredouille. Knuffmann est introuvable. On suppose qu'il a passé la frontière.

» Mais, à côté de la police impuissante, les Vidocs du monastère organisent leur battue. Ils apprennent qu'un tonneau de faro a été acheté par une dame Van Langenhove, une des pénitentes les plus assidues du fugitif. Cette révélation devient un trait de lumière. Knuffmann doit être là! s'écrie t-on à l'abbaye. Et, en effet, Knuffmann était là, et la police, informée du fait, l'y découvre.

» La présence d'un moine révélée par un accroissement des provisions de cave! N'est-ce pas édifiant?

» Et dire que si, par aventure, un spéculateur hasardeux s'avisait de publier le compte rendu de ce procès, illustré de gravures, l'éditeur qui mettrait la publication en vente serait poursuivi et condamné « pour avoir avili la religion! »

» C'est une chose triste à dire : mais ni la religion juive, ni la religion protestante, ne nous fournissent de ces exceptions-là.

» Pourquoi l'Eglise romaine en a-t-elle l'affligeant monopole? »

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le saint homme Knuffman et son non moins saint compagnon Van Langenhoven viennent d'être condamnés, le premier à 3 ans de prison et 2.000 francs d'amende ; le second à 5 ans de prison et 3.000 francs d'amende.

Les conclusions ont été adjugées, moins celles relatives à la somme de 12,000 francs, placés à intérêt par Knuffman chez Van Langenhove et appartenant à Van den Bruil.

Correspondance.

Au citoyen J. H. à Mont, canton de Wellin. — Nous vous informons que le 25 octobre on nous a remis un paquet venant de vous et contenant une lettre du 5. C'est peut-être ce qui vous fait demander dans votre dernière lettre pourquoi nous ne vous avions pas répondu. Avez vous reçu la lettre du secrétaire de l'association « le Peuple. »

Vient de paraître :
La première livraison du poème le PROGRÈS, intitulée les GEMONIES DU PEUPLE. Prix de la livraison : 25 centimes.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 18.

Numéro 35. 2me Année. 15 Novembre 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN, . . . FR. 6 00
SIX MOIS, . . » 3 25
TROIS MOIS . . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 14 Novembre 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Pendant qu'à Pétersbourg on est tout entier à la joie que cause le triomphe remporté sur la diplomatie dans la question polonaise, le gouvernement du czar, tout en travaillant avec acharnement à la destruction complète de la brave et malheureuse Pologne, semble vouloir aussi rendre plus éclatant et plus injurieux le défit qu'il porte aux puissances occidentales. C'est dans ce double but qu'il persiste ou tout au moins qu'il tolère complaisamment les actes de la plus effroyable barbarie accomplis chaque jour et sans pudeur ni retenue par ses féroces agents dans la patrie de Kosciuszko.

En effet, dix journaux comme le nôtre seraient insuffisants à enregistrer les inqualifiables monstruosités dont les feuilles russes elles-mêmes rendent compte chaque semaine.

Les officiers russes, impuissants à saisir les véritables agitateurs et les chefs de l'insurrection qui d'ailleurs n'agissent jamais que sous des noms travestis, les officiers russes frappent indistinctement toute personne dont la physionomie seulement peut éveiller leurs soupçons. Non contents de sanctionner leur présence dans les localités ou ils passent, par le meurtre, le pillage et l'incendie, c'est sur leurs victimes que ces forcenés en titre se vengent de l'opposition et de la ténacité qu'ils rencontrent parmi les populations. Qu'on en juge par ce fait :

Un télégramme de Breslau nous apprend que le général Berg vient de donner l'ordre de déporter toutes les femmes et filles détenues en ce moment à la citadelle de Varsovie. Le lieu de leur destination n'est pas encore connu. On pense que ces malheureuses doivent être dirigées sur Ochotsk qui est le plus affreux lieu d'exil de la Sibérie.

De leur côté, les Polonais que ni l'arrivée continuelle de renforts russes, ni la violence des persécutions contre eux exercées ne sauraient abattre, prennent leurs mesures pour attendre le printemps. A cette fin, le gouvernement national aurait autorisé chaque corps d'insurgés à se diviser en sections de 40 à 60 hommes et à se diriger ainsi au fond des bois Chaque chef de corps est autorisé en plus à informer le gouvernement national des cantonnements occupés par ses soldats, afin qu'il soit pourvu à temps à leurs besoins.

Le 1er et le 2 courant, les lanciers polonais dirigés par Syrewicz ont eu avec les Russes à Grabow et Kirnoza deux brillants combats dont les Polonais sont sortis victorieux. Les Russes se sont retirés sur Stremesno, laissant caissons et fourgons sur la grand'route.

L'*Invalide russe* donne le rapport officiel d'un combat livré en Lithuanie, le 27 octobre : « Les bandes polonaises, dit cette feuille, bien armées et bien approvisionnées, dirigées par Pisarski et Mackiewics, nous ont forcé de rentrer dans nos cantonnements jusqu'à ce qu'il nous soit envoyé des renforts qui nous permettent de reprendre l'offensive. » Si nous en croyons un télégramme de Lemberg, les Russes auraient perdu au delà de 3000 hommes dans cette affaire.

On se rappelle que le gouvernement de St-Pétersbourg a fait signer par les populations de toutes les Russies une adresse de fidélité au czar. On sait le sort de ce document. Ce n'est que dans les campagnes que, grâce au concours du clergé, il a obtenu un certain succès.

Le gouvernement national à son tour a fait signer une adresse d'adhésion tant dans la Pologne proprement dite que dans les anciennes provinces polonaises enclavées dans l'empire. Nous apprenons qu'en Lithuanie, 286,000 personnes ont déjà signé cette adresse.

Sur 352 membres dont se compose la Chambre des députés en Prusse, 312 représentent l'opposition, 40 seulement seront les avocats de la monarchie absolue et de la féodalité, c'est à dire du passé et de la barbarie. C'est le 9 courant qu'a eu lieu à Berlin l'ouverture de la session de cette Chambre. L'attitude de la population toute entière sur le passage du roi a été calme et digne. Mais la froideur qu'on pouvait remarquer sur tous les visages disait à Guillaume, plus que ne pourraient le faire toutes les remontrances, combien le peuple prussien était peu disposé à le suivre dans la voie rétrograde tracée par la politique Bismark.

Le discours du trône que Guillaume a débité sur le ton d'un juge lisant une sentence de mort a causé une impression d'autant plus pénible que le roi, sous le vain prétexte de maintenir les prérogatives de la couronne, a soutenu devant les deux chambres et la population réunies qu'il maintiendrait sa politique, et pour la faire sanctionner il a fait entendre à la Chambre que le premier objet

---

LE PROGRÈS.

Poème en 4 chants,

DÉDIÉ AUX ARTISANS DE LA PRESSE

par Prosper Voglet.

(*Suite. — Voir notre précédent numéro.*)

Penseurs, amis du droit, et vous à qui j'adresse
Ces vers : ô ! répondez, artisans de la presse,
Dites-moi, n'est-ce pas avec la rage aux cœurs
Que vous voyez encor, triomphants et vainqueurs,
Les prêtres parmi nous traîner leur impudence?
A l'abri de nos lois, et malgré la sentence
Du progrès qui les voue au dernier des mépris,
Ces hommes, par le vice et le crime flétris,
Lorsque le genre humain en parcourant les âges
A plongé dans l'oubli les barbares usages,
Ces hommes dont l'aspect n'inspire que dégoût
Vivent riches, puissants, environnés partout,
De marques de respect et de profonde estime.
S'ils n'ont plus le loisir de prélever la dîme,
L'état, pour eux toujours prodigue de bons soins,
Abondamment pourvoit à leurs amples besoins.
Ce n'est pas tout, amis, tandis que l'indigence
Promène en nos foyers son effroyable engeance
De périls, de douleurs, d'angoisses et de maux,
On donne pour certain que nos bons libéraux
Du prêtre vont encore augmenter le salaire.
Eh ! ma foi ! n'est-ce pas urgent et nécessaire ?
Notre gros Stercus n'a que vingt-neuf mille francs,
Il faut en convenir, c'est trop peu, soyons francs;
Pour briller à la cour, croirait-on que notre homme
Pourrait se contenter d'une si maigre somme?
Lui qui prétend marcher l'égal d'un potentat !
Qu'en dites vous, petits employés de l'état? (6)
Mais laissons s'engraisser la crasseuse tonsure;
Laissons nos Lucullus l'enrichir sans mesure;
Disons-le sans détours, si nos bons gouvernants,
Possédés de la peur de passer pour gourmands,
Afin de mieux graisser la patte cléricale,
Augmentent des impôts la recette fiscale,
N'est-ce pas pour pouvoir, en dépit des badeaux,
De leurs appointements grossir aussi le taux?
Nos maîtres sont vraiment trop profonds politiques
Pour renter, sans calcul, les hiboux catholiques;
Après qu'ils auront mis un terme à leur projet,
Ils sauront pour leur compte arrondir le budget.
Tout beau ! tant qu'en vos mains vous tenez les ficelles,
Hâtez-vous, messeigneurs, d'emplir vos escarcelles,
Car il viendra le jour où prêtres et bourgeois
Du trône ou de l'abîme auront perdu le choix.
Reprenons mon sujet. — Ainsi sans espérance
D'un meilleur avenir, plongé dans l'ignorance,
Soumis au double joug des rois et du clergé,
Par l'affreux paupérisme à toute heure rongé,
Le peuple languissait, végétait sans mot dire,
Heureux d'un sort cruel qu'il aurait dû maudire;
Imbu de préjugés, de superstitions,
Il bénissait, aimait les institutions
Faites pour consacrer son état déplorable.
Malheureux et flétri, souffrant et misérable,
Il vivait, espérant dans la coupe de miel,
Dont il devait un jour s'abreuver dans le ciel.
On l'armait jusqu'aux dents, on l'envoyait en guerres,
On faisait naître en lui les appétits vulgaires
De la gloire. — O justice! en ce siècle éclairé,
De la soif du sang l'homme est encore altéré! —
Et ce peuple abêti, l'âme pleine d'orage,
Tout joyeux de pouvoir satisfaire sa rage,
Tout fier de se soumettre aux ordres furieux
Qu'enfantait le cerveau d'un despote odieux,
Ce peuple, dis-je, à qui l'on eût soin de promettre
Bonne part du butin, sur un signe du maître
S'en allait, ébranlant ses mâles légions,
Pour défendre ses dieux et ses religions.
Se livrer sans terreur aux horreurs du carnage.
Et ne vîmes-nous pas encore au moyen-âge
L'orient, l'occident, — cent peuples à la fois,
Poussés par leurs sultans, leurs pontifes, leurs rois,
Se ruer, se heurter, et de leurs hécatombes
Effrayer l'univers, et parsemer de tombes
Ces rivages fleuris où l'homme semblait né
Pour vivre libre, heureux, paisible et fortuné!
Par ses sanglants forfaits, par ses crimes atroces,
Dans les enivrements de ses transports féroces,
Le peuple répandit avec ravissement
La terreur. Il fallait à son apaisement

qu'elle aurait à voter serait l'ordonnance du 1er juin contre la presse.

Le 5 novembre a eu lieu l'ouverture de la session en France. Le discours de l'empereur, si enigmatique qu'il paraisse, peut être considéré comme la première bombe de la guerre qui doit déchirer la carte de l'Europe. Cependant, le langage pacifique qu'a tenu l'*Elu* en cette occasion paraît ne pas accuser des intentions fort belliqueuses, mais l'expérience nous a appris ce que veulent dire ces mots : *l'empire, c'est la paix*. On se rappelle peut-être que la veille de la déclaration de guerre à l'Autriche, le 2 Décembre auquel on apportait un plis, le lut, le remit dans sa poche et dit de l'air le plus satisfait aux personnes qui l'entouraient : Tout est arrangé. Le lendemain, le *Moniteur* annonçait à l'Europe le départ des Français pour l'Italie.

Immédiatement après l'ouverture de la session législative, des courriers partant pour toutes les capitales de l'Europe portaient aux souverains des lettres de la main même de l'homme en question et conviant ceux ci à venir à Paris signer dans un congrès de têtes couronnées un acte de réconciliation et un traité de paix définitive.

Bonaparte sait mieux que personne que cette proposition qui lui donne des allures de générosité, dût-elle avoir un commencement d'exécution, n'obtiendra pas le résultat que peuvent en espérer ceux qui ont encore confiance dans la parole impériale. Il sait que la Russie ne permettra pas plus qu'on discute ses droits sur la Pologne qu'il ne permettrait qu'on disputât, à lui Bonaparte, son droit de proscrire, d'emprisonner et déporter tout ce qu'il y a d'hommes généreux en France. Mais il tient à se ménager un échec, afin d'avoir une raison vis-à-vis de ses alliés pour marier l'odeur de la poudre et du sang aux émanations parfumées du printemps prochain.

Jusqu'aujourd'hui, il n'y a que Victor-Emmanuel qui a répondu à l'autographe impérial.

Le Corps législatif s'occupe en ce moment de la vérification des pouvoirs et de la question des incompatibilités. Certains journaux prétendent que cette question sera facilement résolue. Nous ne sommes pas de cet avis.

Parmi les orateurs qui doivent prendre part à cette discussion, on cite les sieurs Thiers, Favre et Berryer.

Voici à ce sujet ce que dit le journal *la France*:

« Le nombre des protestations électorales déposées à la questure du Cops législatif est de 172. La plupart sont imprimées. Quelques-unes témoignent de la vivacité que l'opposition apportait, elle aussi, dans la lutte électorale.

» Les élections contestées forment deux catégories : la première comprend les élections contre lesquelles s'élèvent des objections peu sérieuses ; la seconde comprend celles contre lesquelles on a formulé des réclamations graves, qui demanderont un examen approfondi des bureaux de la Chambre. Il va sans dire que ces dernières ne seront vérifiées que lorsque le Corps législatif sera définitivement constitué. »

Isabelle vient aussi d'ouvrir les Cortès. Peu satisfaite du résultat des dernières élections, elle a fait entendre à cette assemblée qu'elle la dissoudrait et la redissoudrait jusqu'à ce que la bonne intelligence soit rétablie entre la Chambre et le gouvernement espagnol.

On mande de New-York que les Fédéraux sont en bonne fortune sur tous les points du théâtre de la guerre. Le bombardement de Charleston est recommencé. Bragt, manquant d'approvisionnements et de munitions de guerre, est en pleine retraite. Tous les dangers qui menaçaient Washington se sont donc évanouis.

A St-Domingue, les Espagnols ont malheureusement repris l'offensive grâce à de nouveaux renforts. Les insurgés, non encore disposés à abandonner la lutte, se sont retirés vers la partie méridionale de l'île, après avoir incendié Puerto-Plata, où les Espagnols avaient d'immenses magasins.

Dans une adresse aux Mexicains, le général Forey se plaint amèrement de la résistance que rencontrent encore les Français au Mexique. Que deviendrait la *gloire* de ces messieurs, si on les recevait à bras ouverts? On assure que Juarez, toujours menaçant, se prépare à reprendre l'offensive ; il aurait reçu des secours pécuniaires des Etats Unis qui persistent à considérer le gouvernement du Mexique comme non avenu.

Mardi 10, la législature belge a eu aussi sa cérémonie d'ouverture.

Le roi, comme les années précédentes, a constaté que notre petite Belgique était un Olympe dont le dernier des habitants, s'il n'était pas tout-à-fait l'égal des dieux, nageait au moins dans des torrents de félicité. C'est avec les transports naïfs d'une joie vraiment céleste que *Sa Majesté* a exprimé sa reconnaissance envers son gouvernement, à cause de la sollicitude toute paternelle qu'il a apportée à mettre les gros employés de l'Etat hors des atteintes de la misère. Soyons conséquents : Les pommes de terre se vendant déjà huit et neuf centimes le kilo, le saint cardinal de Malines par exemple, dont le traitement annuel ne s'élevait précédemment qu'à 29,000 francs (non compris sa petite part dans les enterrements et autres petites spéculations dérivant des cérémonies du culte), pouvait-il convenablement se substanter? Voici d'ailleurs en quels termes s'est exprimé la royale bouche :

« La situation du trésor est satisfaisante, malgré le surcroît considérable de dépense occasionné par la nécessité de mettre les traitements des employés de l'Etat, de la magistrature, de l'armée et du clergé, en rapport avec le prix des choses nécessaires à la vie. »

Ce qui revient à dire que malgré la satisfaisante situation du trésor, les contribuables seront appelés, en payant une augmentation d'impôts directs ou indirects, à combler le vide qui doit nécessairement s'y produire.

De leur côté, nos industriels et nos commerçants, dont les affaires ne sont pas tout-à-fait aussi florissantes qu'on veut bien nous le dire, seront forcés, — s'ils veulent continuer à faire gente figure aux petits festins électoraux à eux offerts par M. de.... ou de.... ou à se conformer aux exigences de l'étiquette dans les soirées galas où les invite Léopold ou encore à faire bonne contenance au tir national et autres récréations du même genre, ou peut-être même (ceci est pour les plus compromis) afin d'éviter la banqueroute et l'emprisonnement pour dettes ou la présence chez eux de garnisaires et la vente par huissier de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à l'existence, — seront forcés de baisser le taux des salaires et d'augmenter le prix des objets de consommation. Mais, hélas! les rois ont-ils le temps de s'occuper de la *populace*, c'est à dire des travailleurs!

D'ailleurs n'a-t-on pas promis au pays de saisir la Chambre d'un projet qui, une fois voté, donnerait un libre cours au *prêt à la petite semaine*. Dès lors, pour peu que la guerre éclate avec la Russie et que l'homme d'outre Quiévrin oblige la Belgique à lui fournir un contingent d'une trentaine de mille hommes (ce qui permettrait aux libérés du service militaire de vendre cher leur peau), il ne nous manquera plus qu'une nouvelle fournée de jésuites, de capucins et de petites sœurs des pauvres, amenés par la prochaine fuite du pape, pour que notre pays soit au comble de l'abondance et de la prospérité!!!

Nous avons reçu de Londres, avec demande d'insertion, une adresse écrite en allemand et envoyée au peuple polonais par les républicains-socialistes allemands réfugiés en Angleterre. C'est

---

Des cadavres meurtris, mutilés et livides,
Et des champs dévastés, et des chaumières vides.
La rapine et le viol, et le sac des cités.
Enfin tous les fléaux par la guerre enfantés.
Mais les cris des vaincus, mais les pleurs des victimes,
Avaient pour les soldats des charmes légitimes.
Car le roi leur disait : Amis, soyez vainqueurs.
Et la croix du vaillant brillera sur vos cœurs.
Et le prêtre ajoutait, en ce grand jour d'alarmes :
Frères, pour le combat, le ciel bénit vos armes!
Aux volontés de Dieu si vous êtes soumis.
Frappez et punissez vos cruels ennemis.
Dans les camps opposés, par un même langage,
Des soldats abrutis on excitait la rage;
Et lorsque des combats sonnait le jour d'horreurs
Pleines du même élan et des mêmes fureurs,
Et des mêmes défis et des mêmes menaces.
Pour les mêmes motifs, les masses sur les masses
Fondaient avec un bruit sombre et vertigineux,
Et répandaient leur sang en torrents écumeux.
Puis lorsque cette foule ardente, échevelée,
Tourbillon indicible! effroyable mêlée!
Se dispersait, laissant au loin, de toutes parts,
Le sol jonché de morts et de débris épars.
Les rois, ordonnateurs de ces affreuses fêtes,
S'en vinrent recueillir les fruits de leurs conquêtes :
S'emparant des trésors et du riche butin,
« Tel, —dirent ils, le veut l'implacable destin.
A vous, soldats, à vous, l'honneur de la victoire!
Nous ceindrons vos beaux fronts des lauriers de la gloire.
Mais aux rois qui, sans peur aux camps vous ont conduits,
De la victoire au moins reviennent les produits.
Allons! prêtres, chantez des actions de grâce:
Célébrez ces héros, et bénissez leur race.
Priez avec ferveur et conjurez les cieux
Afin qu'en tout combat ils soient victorieux. »
Disons-le cependant, bien loin de cette foule,
Qui parfois tout au fond de son âme refoule
La haine qu'elle avait vouée à ses tyrans
Qu'elle honore en héros quand elle les croit grands :
Bien loin de cette foule, avide de spectacle,
Qui croit à son bonheur ne trouver plus d'obstacle
Lorsque d'un potentat le glorieux blason,
Teint du sang ennemi, se montre à l'horizon;
Bien loin des bruits trompeurs et des réjouissances
Dont les rois entouraient, dans leurs munificences,
Les peuples que plus tard on eût traités d'ingrats
S'ils prétendaient contre eux oser lever les bras:
Des filles et des sœurs, de jeunes fiancées,
Des épouses en proie à de tristes pensées,
Des milliers d'orphelins maudissaient, dans leur deuil,
Des rois, qu'ils détestaient, l'injustice et l'orgueil.
Ils pleuraient leurs parents morts aux champs de bataille,
Dont peut être les noms avaient grandi de taille,
Mais qui n'avaient laissé dans leurs foyers en pleurs
Que vide, désespoir, angoisses et douleurs.
Mais ces poignants sanglots, mais ces plaintes amères,
Mais ces soupirs navrants des enfants et des mères
N'arrivèrent jamais aux oreilles des rois.
Comme ceux de nos jours, les princes d'autrefois
Ne s'inquiétaient point des importuns murmures
Qu'exhalèrent ces gueux dans leurs humbles masures :
Les grands n'en trouvaient pas leurs mets moins savoureux.
Ni leurs vins moins exquis, ni leurs jours moins heureux.
Pourtant après l'éclat de ces brillantes fêtes.
Pour éblouir les yeux du vulgaire exprès faites.
Quand les bals, les concerts, les spectacles gratis.
Les luttes, les tournois, les jeux grands et petits
Cessèrent d'attirer la vivante cohue
Des stupides badeaux dont ils charmaient la vue,
Montrant aux yeux de tous sa froide nudité,
Sur l'état du pays la sombre vérité
Vint appeler enfin l'attention publique ;
Dès lors s'était enfui le prestige magique
Qu'un triomphe éphémère avait entretenu,
Du bilan des combats le jour était venu.
Sans que l'on eût besoin d'une fort longue enquête,
On allait être instruit du prix de la conquête:
Si des pays voisins on s'était arrondi,
Le coffre du trésor s'était approfondi.
Pour arracher l'Etat à ces crises suprêmes
Il fallait recourir à des moyens extrêmes.
Cependant le commerce était improductif,
Le travailleur partout demeurait inactif,
Le paysan avait vu l'effroyable guerre
Détruire les moissons et les fruits de la terre.
On avait triomphé, mais à la nation
La gloire ne léguait que désolation!
Tout cela pour un roi n'était que baliverne
(Et ne savons-nous pas que l'homme qui gouverne
Ne doit considérer la misère d'en-bas
Que lorsque le vin manque à ses amples repas).

La suite au prochain numéro.

avec plaisir que nous donnons place dans nos colonnes à la traduction qu'un de nos amis a bien voulu faire de cette pièce :

AU PEUPLE POLONAIS.

C'est au nom du peuple de l'Allemagne que nous te saluons. ô peuple de la Pologne debout et sous les armes!

C'est pour la cause commune des peuples que ton sang coule aujourd'hui, qu'on assassine ta jeunesse, qu'on massacre tes femmes et tes enfants, qu'on pille et qu'on incendie tes villes et tes villages. Car c'est au nom de la liberté, de l'indépendance et des droits de l'homme que tu combats en ce moment.

A ton premier cri : *aux armes!* la tyrannie a tremblé; car ce cri, pour elle, c'était le coup du marteau fatal; c'était la voix du progrès de l'humanité annonçant l'heure de la rédemption des peuples, et le dernier moment du règne de l'homme sur l'homme faisant place au nouveau monde, au règne de la raison sur la terre.

Aussi, au moment où le czarisme, personnification de tous les crimes et de toutes les prétentions des têtes couronnées, se jette sur toi comme une bête féroce, tous les peuples de l'Europe sont de cœur, de pensées et de volonté avec toi. Plus de haine entre les races! La liberté, l'indépendance et le bonheur de tous dépendent de la liberté, de l'indépendance et du bonheur de chacun; il n'y a qu'un seul peuple sur la terre. Tant qu'il y aura parmi nous une seule nation opprimée ou enchaînée, nous ne serons pas libres. Ce n'est plus désormais le fer qui peut fixer les frontières des Etats, c'est la volonté souveraine de chaque famille européenne qui en décidera.

Peuple polonais, peuple de martyrs! voilà neuf mois de combats, presque sans armes, de ta part; neuf mois de crimes inouïs de la part du despotisme; neuf mois d'hypocrisie de la part de l'Europe officielle, couronnée, et de sa diplomatie!

Gare à toi! car les mains qui ont déchiré ta poitrine, qui ont versé et versent encore aujourd'hui ton sang, ne sont point celles des peuples; ce sont celles de nos communs oppresseurs. Et si ton sort dépendait du peuple de l'Allemagne et même de celui de la Russie, le grand crime du partage de ton pays n'aurait jamais eu lieu; comme le peuple français n'aurait jamais envoyé ses armées combattre la République romaine ou celle du Mexique pour forcer un peuple à accepter un empereur dans la personne d'un prince allemand, d'un Napoléon ou d'un Robert Macaire quelconque.

Ne te trompe donc pas en cherchant tes alliés. Repousse avec dégoût les mains teintes de ton sang et salies de tant d'autres crimes de la diplomatie. N'attends rien d'elles; elles n'auront jamais rien à t'offrir, si ce n'est des chaînes de fer ou d'or, ou bien un changement de maîtres; jamais la diplomatie ne t'offrira la liberté.

Marche donc au nom de ton ancienne devise : « Pour notre liberté et pour la vôtre! » et nous te répondrons par la devise : RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE!

Au nom des signataires,

J. V. WEBER.

Londres, 20 Septembre 1863.

Coup-d'œil sur le mouvement socialiste depuis 1848.

Rien ne peut empêcher la réalisation d'une idée dont l'heure a sonné.

Il y a 18 siècles, les princes des prêtres, les grands de la terre et les trafiquants du temple étendirent sur le gibet un charpentier qu'on appelait Jésus de Nazareth et qui venait prêcher aux hommes une loi de désintéressement et d'amour. Les conservateurs de ce temps-là croyaient avoir étouffé dans le sang de son auteur la doctrine réformatrice du Galiléen, — et voilà qu'au bout de quelques années le Christianisme se répand d'une extrémité à l'autre du vaste empire romain et, malgré les poursuites et les persécutions, trouve des adeptes jusques dans le palais des Césars.

Mais l'ère du Christianisme va se fermer à son jour. Une idée nouvelle s'empare des esprits. L'Evangile du Christianisme, enseignant la fraternité et aboutissant à la Sainte-Inquisition, ordonnant le mépris des richesses et arrivant en fin de compte à l'agglomération des biens dans les couvents et les monastères, ce vieil Evangile a fait son temps. Voici venir la *bonne nouvelle* du Socialisme qui nous promet au lieu de la miséricorde la justice, au lieu de l'aumône le travail, au lieu de l'amour mutuel du pauvre et du riche l'égalité des conditions, au lieu du mépris des biens de cette vie la participation de tous aux richesses et au bien-être, au lieu des espérances de félicité éternelle dans une autre vie le bonheur sur la terre par la pleine satisfaction de nos besoins physiques et le développement complet de nos facultés intellectuelles. Le Christianisme se basait sur la charité, son symbole était celui du sacrifice, la croix : le Socialisme au contraire a pour principe fondamental la solidarité, l'association; son symbole est celui de l'égalité, le niveau.

Or, il y a de cela 15 ans, la bourgeoisie égoïste et repue, faisait fusiller dans les rues de Paris les ouvriers socialistes qui se levaient au nom du plus sacré des droits, le droit de vivre en travaillant; quelques temps après, cette même bourgeoisie, préparant la voie au 2 Décembre, envoyait aux cachots, aux pontons ou vers la terre d'exil les socialistes que la France avait vu survivre aux lugubres journées de Juin : l'*hydre du socialisme* était abattue pour jamais; — et voilà que le Socialisme se propage dans l'univers entier et initie tous les peuples aux bienfaits du principe d'association.

Que signifie cette préoccupation générale en faveur des classes laborieuses, cette tendre sollicitude qu'affecte aujourd'hui la bourgeoisie pour améliorer la condition des travailleurs?

Que signifient ces *Congrès des sciences sociales* où nos maîtres daignent s'occuper de notre sort et discuter, entre autres questions, celles de l'éducation du peuple, de l'utilité des associations pour l'achat des objets de consommation, etc.?

Que signifie cette pension que l'on veut accorder en Belgique aux ouvriers infirmes ou invalides, pension qui serait payée par les patrons et cela par l'intermédiaire du gouvernement?

Tout cela ne nous dit-il pas que la bourgeoisie a peur du Socialisme? que dans la crainte de voir la révolution prochaine délivrer complètement le travail de l'exploitation des capitalistes, ceux-ci se hâtent de faire au prolétariat quelques légères concessions?

Tout cela ne nous dit-il pas que les idées de réorganisation sociale, qui depuis 1848 ont germé dans le sein des masses, troublent la quiétude des satisfaits et constituent enfin une puissance avec laquelle ces messieurs sont obligés de compter?

Et maintenant voyons ce que ces mêmes idées de réforme sociale ont engendré dans le peuple.

Il n'est pas besoin, pour démontrer l'efficacité des principes socialistes de parler de la colonie fondée en Amérique par les disciples de Cabet sous le nom de communauté d'Icarie, ni du phalanstère fondé au Texas par les disciples de Fourier, ni de toutes ces sociétés industrielles ou agricoles créées aux Etats Unis par les émigrés de toutes les nations et surtout par les communistes allemands. Contentons nous de jeter un regard sur les réformes économiques qui s'opèrent en ce moment dans notre vieille Europe, principalement en Allemagne, en Suisse et en Angleterre.

Que sont ces banques mutuelles et toutes ces institutions destinées à procurer aux producteurs le crédit à bon marché?

Que sont ces sociétés de consommation et d'achat des produits, au moyen desquelles le consommateur échappe au rançonnement opéré par les boutiquiers et tous les parasites commerciaux, et achète *en gros* et *directement* au producteur?

Que sont ces associations de travailleurs qui s'affranchissent du capital et exercent l'industrie à leur propre compte au lieu de le faire pour l'enrichissement d'un maître?

Qu'est-ce que tout cela, si ce n'est le Socialisme? non pas justement tel que l'imaginèrent les Saint-Simon ou les Fourier, tel qu'il sortit un jour, complet et entier, de la tête de ces hardis rêveurs comme Pallas du cerveau de Jupiter, mais c'est le Socialisme descendant des hauteurs de la théorie pour entrer dans la pratique et appliqué, il est vrai, par parcelles au lieu de l'être tout d'une pièce. C'est ainsi qu'il s'incarne dans le peuple, pénètre dans les mœurs et s'empare peu à peu du monde d'où il doit expulser à jamais l'ignorance, le vice, l'exploitation de l'homme par l'homme, le parasitisme et le paupérisme.

Ici il inaugure son règne par les institutions de crédit, là en faisant naître la vérité et l'économie dans l'échange des produits et dans leur consommation, ailleurs en organisant la production. Laissez le poursuivre son œuvre : bientôt il étendra ses conquêtes et se complétera de toutes parts, donnant une solution à tous les problèmes posés par la science sociale, réglant d'après ses principes de liberté et d'égalité tous les phénomènes sociaux, découvrant la formule supérieure de toutes les antinomies de l'économie politique, de la mesure de la valeur, de la division du travail, des machines, de la concurrence, du monopole, de l'impôt, du libre échange, du crédit, de la propriété, de la communauté, de l'accroissement de la population; en un mot, réorganisant la société de fond en comble sur les bases de la justice et de la solidarité.

Chacun sait quel nombre imposant d'associations se constituèrent en France parmi les travailleurs, à la suite de la révolution de Février. Chacun sait aussi quelles furent les causes de la dissolution de ces sociétés. En général, ce ne fut pas la faute des ouvriers; jamais ce ne fut celle des principes. Quelques-unes de ces associations, il est vrai, périrent par un vice d'organisation ou par défaut d'intelligence dans la direction. Mais pour la plupart elles doivent leur chute aux proscriptions qui suivirent les journées de Juin et plus tard le coup d'Etat; ces proscriptions en effet leur enlevèrent leurs membres les plus dévoués et les plus capables. Bien plus, lorsque la république bourgeoise eut fait place à l'empire, celles de ces sociétés qui avaient survécu furent presque toutes dissoutes sur l'ordre de ce faux socialiste qui, quelques années auparavant, avait écrit le livre *De l'extinction du paupérisme* afin de démontrer la fécondité du principe d'association.

Eh bien, malgré les persécutions que subirent ces associations depuis le 2 Décembre, plusieurs ont survécu et n'ont fait que prospérer. Dans un travail publié récemment, le citoyen J.-P Beluze présente, sur les associations actuellement existantes dans le département de la Seine, un tableau fort instructif que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. Rien de plus éloquent et de plus concluant que ces chiffres :

ASSOCIATIONS	Date de la fondation	Capital au début	Capital à présent	Chiffres d'affaires
Cloutiers . . .	1849	»	16,000	25,000
Facteurs de pianos	1849	250	163,000	200,000
Ferblantiers . .	1848	»	90,000	120,000
Fumiers . . .	1848	2	35,000	80,000
Limiers. . . .	1849	15000	120,000	120,000
Lunetiers . . .	1849	»	120,000	420,000
Maçons	1848	»	250,000	1,200,000
Menuisiers en bâtis	1858	outils de chaque associé	18,000	120,000
Idem en fauteuils.	1849	»	25,029	300,000
Idem en voitures.	1850	»	64,624	120,000
Ouvr. en lanternes	1849	»	54,000	120,000
Peintres en bâtim^s.	1857	»	24,000	100,000
Serruriers . . .	1850	1000	25,000	50,000
Tailleurs . . .	1848	1000	7,000	40,000
Tourneurs en chaise	1848	315	50,000	200,000
Idem d'essieux .	1851	3500	80,000	80,000

Plusieurs entreprises du même genre ont été tentées en Belgique pendant le mouvement de 48 : malheureusement elles ont avorté. La plupart de nos lecteurs savent comment sont tombées les associations établies alors à Bruxelles parmi les tailleurs, les cordonniers, les cigariers, etc., associations qui cependant ont eu leurs jours de prospérité; et l'on sait aussi les vices d'administration ou d'organisation qui ont amené leur dissolution. Il existe pourtant encore quelques associations en Belgique; parmi elles, nous pouvons citer celle fondée à Bruxelles en 1849 parmi les ouvriers typographes sous le nom de *l'Alliance*, et quelques associations pour l'exploitation de la verrerie dans les environs de Charleroi. Mais il est à regretter que ces associations (très prospères d'ailleurs) au lieu de se maintenir dans une voie large et accessible à tous, aient acquis certaines tendances vers l'ex-

clusivisme, principalement à cause du taux élevé du *droit d'entrée*.

Cependant, nous croyons que le mouvement socialiste, interrompu depuis quelques années en Belgique par le découragement qui succéda à tant d'essais infructueux, est bien près de se réveiller aujourd'hui. Déjà ce réveil se manifeste par la création de plusieurs associations d'un autre genre que celles dont nous venons de parler. Des travailleurs ardennais, entre autres, ont jeté il y quelque temps les bases d'une association dont le siége est Patignies et qui a pour but l'achat en commun des objets de consommation.

C'est en Suisse que les sociétés de consommation ont pris une extension vraiment prodigieuse, tant sous le rapport du nombre des associés que du chiffre des affaires effectuées et de l'importance des bénéfices réalisés. Contentons-nous de citer l'Association alimentaire de Genève fondée en 1848, le *consumverein* de Zurich fondé en 1852, celui de Lucerne fondé en 1853, l'Association de consommation de la Chaux-de-Fonds et celle de Lausanne fondées en 1854, la boulangerie sociale de Sainte-Croix fondée en 1855 et la Société de consommation de Vevey fondée en 1857. M. Edouard Raoux, professeur de philosophie à l'académie de Lausanne, a fait un ouvrage dans lequel il décrit jusque dans les moindres détails l'organisation de ces associations helvétiques ainsi que les opérations qu'elles ont effectuées. Comme la place nous manque pour nous étendre là dessus, nous renvoyons nos lecteurs à cet intéressant travail. Nous dirons seulement que le *consumverein* de Zurich, à lui seul, en 1857 comptait 2200 membres sur une population de 18,000 âmes, avait réalisé un bénéfice net de 20,819 fr., était à la tête d'un capital de 43,306 fr. et avait opéré *deux millions* de transactions.

En Angleterre, c'est par centaines que se comptent aujourd'hui les associations semblables, mais les détails nous manquent à ce sujet.

Par centaines aussi s'y comptent les associations d'ouvriers réunis pour le travail en commun, que les anglais ont baptisées du nom de « sociétés coopératives », terme qui rappelle le système du grand réformateur de New-Lanark et de New-Harmony.

Nous trouvons des renseignements au sujet de ces associations coopératives dans un article de M. A. Vermorel publié dans le *Progrès par la Science*. Au 31 décembre 1862, le nombre des associations ouvrières *enregistrées* s'élevait pour l'Angleterre proprement dite à 332, dont 161 créées dans les années 1861 et 1862; elles comptaient 90,458 membres, et avaient un capital-actions de 10,732,875 fr. Elles ont, en 1861, réalisé un mouvement d'affaires de 109,987,925 francs et obtenu un bénéfice net de 4,144,250 fr. Ces chiffres n'embrassent pas les associations de crédit (*loan societies*); on en comptait à la même époque environ 600 dans l'Angleterre proprement dite. Les demandes de prêt reçues en 1862 s'élevaient au chiffre de 176,439, sur lesquelles un dixième à peine (15,289) n'a pas été suivi d'effet; le montant des prêts consentis s'élevait au chiffre de 19,126,675 fr., et les créances des associations figuraient au bilan du 31 décembre 1862 pour la somme de 11,358,975 fr.; les emprunteurs avaient payé en intérêts la somme de 930,500 fr.; les associations avaient de leur côté déboursé en intérêts servis aux actionnaires et déposants la somme de 654,475 francs.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Dimanche 22 Novembre, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, pour la nomination des délégués au MEETING qui sera tenu à Patignies (province de Namur), dans le courant du mois de Décembre.

N. B. — Pendant la période d'hiver, les séances de l'Association ont lieu à 8 heures du soir.

ESSAIS D'UNE PHILOSOPHIE POPULAIRE

par P.-J. Proudhon.

ABRÉGÉ DE LA TROISIÈME ÉTUDE.

Les Biens.

(*Suite.*)

III.

PRATIQUE DE L'ÉGLISE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A LA RÉVOLUTION.

Le système économique de l'Eglise est à la fois communiste et inégalitaire ou féodal (1); c'est pourquoi la noblesse et le clergé sont toujours restés unis. Suivons maintenant l'*idée* chrétienne depuis son origine.

Fidèles à la parole de Jésus, les premiers chrétiens voulant mener la *vie parfaite* en véritables *frères*, mettent leur avoir en commun et organisent les agapes (2); mais bientôt il se manifeste un double courant : les gens comme il faut, surtout les évêques se dégoûtent de cette promiscuité et profitent de quelques scandales pour l'abolir. A partir de ce moment, la propriété telle que l'entendait le droit romain subsiste côte à côte avec les principes communistes, que le prolétariat maintient malgré l'épiscopat devenu féodal et propriétaire.

La conséquence de ce schisme fut une éternelle protestation des populations déçues de leurs espérances messianiques; jamais elles ne purent s'imaginer que le régime auquel on voulait les soumettre fût conforme à l'Evangile; on ne comprenait pas que cette vie commune possible dans un couvent devenait impraticable dans un monde : l'Eglise se vit donc forcé d'admettre à la fois le droit romain et le droit évangélique; dès maintenant nous pouvons voir déjà que l'Eglise n'aura pas de morale économique, pas plus qu'elle n'a de morale en politique et en philosophie.

Le communisme primitif, repoussé comme principe unique, se réfugia dans la solitude. Pacôme qui le premier donna à ses disciples un réglement, réunit sous sa direction jusqu'à 5000 moines. Sans entrer dans les détails de cette vaste organisation de couvents, disons quelques mots de cet ordre de St-Benoit (3) qui voulut, en réformant ce que les précédentes communautés avaient d'imparfait, appliquer au monde chrétien entier les principes de la *vie parfaite* et de la *discipline* chétienne.

Les principes de l'ordre se réduisaient à quatre : l'obligation du travail, la renonciation à toute propriété, la méditation, voilà pour le moine; l'agrandissement du domaine temporel de la communauté, voilà pour l'Eglise.

Le dernier point était le plus important. Dans les villes et les campagnes, les congrégations se comptèrent par centaines, les religieux des deux sexes par millions. Dès le onzième siècle ils sont devenus si puissants qu'ils abandonnent le premier de leurs quatre principes, le travail, occupation indigne du moine, aux *Frères lais* ou laïques; ils s'occupent bien un peu de travaux littéraires, mais en attendant mieux, c'est à dire une sainte oisiveté indispensable à la vie contemplative.

En 1221, François d'Assise institue sous le nom de Frères mineurs une congrégation composée d'hommes et de femmes mariés : ce fut le plus bel effort de l'Eglise, désormais elle pouvait se recruter en elle-même.

Mais le diable s'introduisit aussi bien là où il y avait des femmes que là où il n'y en avait pas; les Frères-mineurs tombèrent sous l'indignation populaire. En 1270, Louis IX acheva la victoire de la société laïque et libre par la publication des *établissements*.

Quant aux congrégations unisexuelles, on sait la juste horreur que leur ignorance, leur paresse, leur impudicité ont excitée et excitent encore.

On comprend quelle puissance de préhension devait avoir sur la richesse nationale ces vastes corporations, véritables machines d'épuisement et d'absorption. Lorsqu'éclata la Révolution française, le clergé possédait en France le tiers du territoire; l'assemblée décréta que les biens du clergé seraient repris et vendus : le clergé, appuyé par la noblesse et la royauté, protesta en invoquant le droit de propriété; ses adversaires invoquèrent l'intention des donateurs, l'abus de la propriété ecclésiastique, la compensation offerte au clergé, le besoin du trésor, le droit de l'Etat d'abolir ce qu'il a autorisé autrefois. La vérité n'était ni chez les uns, ni chez les autres; la vérité, la voici :

La propriété était un principe d'origine anti-chrétienne et païenne, le but de l'Eglise avait été de détruire la propriété dans un vaste communisme, la nécessité seule lui avait imposé en pratique de reconnaître la propriété. Or la nation se révoltait contre ce complot formé par le parasitisme religieux et la tyrannie féodale. Entre la Révolution et l'Eglise la question n'était donc pas une question de propriété, mais une question d'économie sociale, une question d'utilité.

On aurait dû poser ce dilemme à l'Eglise : Ou vous reconnaissez le droit de propriété, alors pourquoi vos institutions cénobitiques dont le résultat est de l'anéantir? Ou vous niez le droit de propriété, alors pourquoi avez vous condamné les communistes des premiers siècles, gnostiques, circoncellions etc.? Pourquoi avez vous massacré les Albigeois, les Vaudois, les Anabaptistes? Pour en finir d'un mot, dites-nous quelle est votre morale?

A cette question l'Eglise ne peut que garder le silence, dernière ressource du coupable : l'Eglise encore une fois n'a pas de principe économique : elle nie la propriété en même temps qu'elle lance ses foudres contre le communisme primitif et moderne; dans l'origine elle prévalut grâce à sa lutte contre le droit de propriété absolu et exclusif du monde romain : dès qu'elle eut quitté son principe pour s'allier avec ses anciens ennemis, elle a été condamnée à mourir de cette maladie la pire de toutes, l'immoralité.

IV.

PRATIQUE DE L'ÉGLISE DEPUIS LA RÉVOLUTION.

La nuit du 4 août 1789, l'assemblée abolit le régime féodal, sans toutefois confisquer les propriétés des nobles, et cependant le système féodal ne se releva pas. Pour l'Eglise, la Révolution agit autrement : elle confisqua ses propriétés sans abolir le principe, voilà pourquoi l'Eglise se releva et dut tôt ou tard reformer ses domaines.

Par quel étrange accomodement avec la morale, l'Eglise, qui en acceptant un traitement de l'Etat a déclaré se soumettre à la loi qui lui interdit la propriété, en est elle arrivée à posséder plus de domaines qu'elle n'en possédait avant la Révolution? Ne nous est-il pas permis de dire que l'Eglise a trahi ses engagements? Le gouvernement, il est vrai, tolère ces abus en les approuvant, car le gouvernement s'appuie sur la bourgeoisie et c'est la bourgeoisie qui graisse la patte au clergé : n'est ce pas son droit? Ce n'est pas le gouvernement, ce n'est pas la bourgeoisie que nous accusons pour le moment : que le temporel se trompe, il le peut; mais que le pouvoir spirituel soit pris en flagrant délit d'immoralité, il y va de son existence. Or que l'Eglise nous explique ce que signifient ces *concessions*, ces *donations*, ces *subventions*, ces rapts et séductions, ce cumul d'emplois, ces monopoles, ces priviléges, ce commerce, cette industrie, ces banques, tous ces moyens empruntés à la pratique temporelle pour arrondir le patrimoine de Jésus-Christ (4).

Des richesses que le clergé accumule il fait deux parts, l'une destinée aux établissements religieux, l'autre reservée au culte pour l'éblouissement des yeux et l'enivrement des imaginations populaires. Telle commune qui est endettée et n'a pas même de pompe à incendie, se voit obligée de voter plusieurs milliers de francs pour une cloche; on vote de belles maisons curiales là où il n'y a pas même d'école!

Ainsi l'Eglise déclare à la fois la propriété une institution de péché, et elle soutient la propriété; elle prêche la communauté, et lance l'anathème contre les communistes. La morale chrétienne est contraire aux plus simples notions de la bonne foi.

Toute religion subordonne la Justice à la Foi et à l'Autorité; or la Justice n'est rien si elle n'est tout : voilà pourquoi le Christianisme n'a pas de morale; voilà pourquoi spécialement dans la question qui nous occupe, nous l'avons reconnu incapable de distinguer le *tien* du *mien*.

Depuis la Révolution la pratique de l'Eglise n'a donc pas changé; son immoralité n'a fait que s'accroître : sa mauvaise foi, son mépris des contrats restent des faits définitivement acquis.

WILLIAM FREDGE.

(*La suite à un prochain numéro*)

(1). Féodal vient du latin *fides* qui signifie *foi*; un *féal* ami se disait d'un ami en qui l'on avait foi.

(2) Repas en commun.

(3). Il commence sa réforme vers 520.

(4). Voici quelques exemples entre mille :

Les journaux ont entretenu le public du procès intenté contre Mgr Bonamie, archévêque *in partibus* de Chalcédoine et supérieur de la maison de Piepus; la somme réclamée était de 668,000 francs. La réclamation de Madame de Guerry contre la même maison de Piepus dont les propriétés dépassent aujourd'hui (1860) 5 millions est encore plus considérable. La cause a été plaidée sous défense de publier les débats, comme s'il se fut agi d'outrage à la morale publique.

Certain prélat, visitant son pays natal qu'il n'avait pas revu depuis sa promotion à l'épiscopat, s'arrête à D..... Il trouve le curé, son neveu, logé d'une manière peu digne de l'Eglise, et s'en plaint au préfet du gouvernement. On assure cependant que la cure était très logeable, solidement bâtie; jamais desservant ne s'en était plaint. A quelques jours de là, le maire de D.... reçoit de la préfecture une lettre conçue à peu près en ces termes : « M. le maire, son Eminence Mgr le cardinal de *** s'est plaint de la mesquinerie de votre maison curiale. Je vous invite en conséquence, aussitôt la présente reçue, à réunir votre conseil et à voter les fonds nécessaires pour la construction d'une nouvelle cure; faute de quoi je me verrais dans la nécessité d'y pourvoir d'office et d'envoyer les ouvriers. »

En 1859, les églises de France en frais de construction et de réparation ont coûté à l'Etat plus de 100 millions.

Une veuve souffrante avait un fils et une fille. Le jeune homme se voue aux arts et embrasse la carrière du théâtre. Le jour du début, la sœur, restée seule au chevet de la malade, s'échappe, entre dans un couvent, et quand au milieu de la nuit le jeune homme revient, il trouve sa mère abandonnée. N'est il pas étrange que ce soit le réprouvé qui pratique le 4e commandement, et la sainte qui le viole?

Dans une mission prêchée en province, un missionnaire annonçait dans les termes suivants le sermon du lendemain : *Mardi l'on prêchera les hommes; venez-y tous, ce sera salé!...* » Aussi dans l'espoir du scandale, les places se payaient jusqu'à 3 francs.

La presse du 26 Mars (1859) a réjoui ses lecteurs à propos du monopole que les bons pères jésuites faisaient de l'écorce du quinquina. Etc., etc., etc.

(*Notes extraites de l'ouvrage de M. Proudhon.*)

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 36. 2me Année. 30 Novembre 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 30 Novembre 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La grande préoccupation de la presse tout entière en Europe, c'est sans contredit le projet éclos le 5 novembre de la cervelle de M. Bonaparte. Le congrès de Paris aura-t-il lieu? Ou bien n'est-il que le fantôme du congrès de Vienne qui vient tempérer dans les esprits la terreur causée par les prochains coups de canons que doivent échanger les potentats?

Quant à nous, bien que nous sachions que l'empereur de Décembre n'abandonne pas facilement un projet quand ce projet doit servir à étendre sa puissance, nous n'hésitons pas à affirmer que le congrès, eut-il même lieu, ne portera pas les fruits qu'on désirerait en recueillir.

Dans tous les cas, nous croyons pouvoir ajouter, sans être démenti par personne, que le refus de l'Angleterre, l'hésitation de la Prusse et de l'Autriche, les réponses évasives de plusieurs Etats secondaires de l'Allemagne, l'acceptation conditionnelle du pape et l'altière politesse du czar, doivent avoir piqué au vif les susceptibilités impériales du père de la future réunion.

A côté de la question du congrès, une question ancienne déjà, mais qui grâce aux derniers événements a repris une nouvelle importance, surexcite à un haut degré l'attention publique en Europe : nous voulons parler de la question des Duchés.

On se rappelle peut-être qu'en 1852 un protocole, signé à Londres par l'Angleterre, la France, le Danemark, la Prusse, l'Autriche, la Bavière et le Wurtemberg, octroyait définitivement la possession du Schleswig-Holstein au Danemark. Depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, les Etats allemands qui n'avaient pas voulu apposer leur signature à ce protocole entretinrent une agitation continuelle dans les Duchés et poussèrent par ce fait le Danemark à commettre des exactions qui pouvaient être considérées comme des violations du protocole en question.

Les choses en étaient là, lorsque la mort de Christian VIII et l'avénement de Christian IX, son successeur, vinrent compliquer la question d'un procès de succession. Ce serait un duc d'Augustenbourg qui, en dépit des prétentions du nouveau roi, soutiendrait avoir des droits légitimes au gouvernement des Duchés. Il a pour lui l'Allemagne presque tout entière, même les Etats qui ont signé le protocole de 1852.

Cependant, la diète de Francfort qui, comme on le sait, a voté depuis longtemps déjà l'exécution fédérale, agit avec lenteur et hésitation. Elle sait que l'apparition d'un soldat de la Confédération sur le sol schleswigois est le signal de la guerre à laquelle le Danemark et la Suède sont tout préparés.

De leur côté, la Prusse et l'Autriche, qui sont contraintes de se prononcer sous peu, se trouvent en face d'un véritable dilemme. Si elles soutiennent les prétentions du roi de Danemark, elles ont contre elles non seulement la Confédération germanique, mais leurs propres sujets. Si au contraire elles prennent parti pour M. Augustenbourg, elles ont en perspective une lutte à mort à soutenir contre le Danemark, l'Angleterre et la France.

Toutefois, en considérant la situation actuelle de l'Europe, les puissances allemandes, avant de s'engager à prendre la défense de tel ou tel, suivront sans doute le conseil que leur donne M. Girardin dans le journal *la Presse* et qui est reproduit par la *Presse de Vienne* et l'*Ostdeutsche-Post* : C'est d'en appeler au suffrage universel pour engager les habitant des Duchés à résoudre la question en litige et à se donner un gouvernement conforme à leurs vœux.

Le gouvernement prussien vient enfin de faire le premier pas dans la voie des concessions. L'ordonnance du 1er juin concernant la presse, ordonnance accueillie favorablement par la Chambre des seigneurs mais trouvée arbitraire et inadmissible par les députés, a été retirée. Le projet de réorganisation de l'armée a été représenté à la Chambre, mais avec certains changements dans sa rédaction; on assure que, les événements du Schleswig aidant, il sera voté cette fois.

Comme en France et en Belgique, la vérification des pouvoirs des nouveaux élus a donné lieu en Prusse à la révélation de scandaleuses manœuvres électorales. C'est dans la province de Posen surtout qu'elles se seraient accomplies sur une vaste

LE PROGRÈS.

Poème en 4 chants,

DÉDIÉ AUX ARTISANS DE LA PRESSE

par Prosper Voglet.

(*Suite. — Voir notre précédent numéro.*)

Or, dans chaque pays où la caisse était vide,
Le roi, bouffi d'orgueil et de plaisirs avide,
Dit d'un air dédaigneux à ses plats courtisans,
Qu'il rendait plus abjects par ses riches présents ;
«Je crois que l'argent manque et qu'il est temps qu'on aille,
Dût ainsi qu'un vieux chien grommeler la canaille,
Messieurs, doubler, tripler les charges, les impôts.
L'instant, dit-on, n'est pas choisi fort à propos,
Le peuple est une vache en tout temps bonne à traire....
S'il osait par hasard jouer au téméraire,
N'avons-nous pas de quoi le mettre à la raison?
Inventa-t-on pour nous le billot, la prison?
Eh quoi! nous faudrait-il pour ses maux, ses détresses,
Nous priver du plaisir de renter nos maitresses?
Qui donc, tout en charmant les jours du potentat,
Pourrait tenir en mains les rênes de l'état,
S'il fallait loin de nous chasser nos courtisanes ?
Et qu'importe après tout qu'elles soient paysannes,
Ou dames de la cour ou filles de laquais? (7)
Que le peuple jaloux, remuant ses caquets,
Sur leur compte à plaisir, sans merci, déblatère?
Tant que nous leur devrons les plaisirs de Cythère,
Tant que leurs doux attraits, leurs charmes enchanteurs,
Seront assez puissants pour subjuguer nos cœurs ;
Tant que les chauds baisers de leurs divines bouches
Réveilleront nos sens sur nos royales couches ;
Et tant que, dans leurs bras amoureux et lascifs,
Nous pourrons, frémissants, efféminés, oisifs,
Tendrement accablés de leurs vives caresses,
Des lubriques amours épuiser les ivresses ;
Tant que des noirs ennuis et des sombres chagrins
Leur prestige saura sauver nos jours sereins :
Il sera du devoir d'un royal et bon prince,
Dût il vendre au rabais sa dernière province,
De jeter humblement à leurs pieds adorés,
Les plus riches trésors par leurs cœurs désirés.
Et vous, mes beaux seigneurs, votre âme n'est pas lasse
De jouir, je suppose, et de la populace
Les murmures plaintifs et les sourdes clameurs
N'ont pas eu la vertu de corriger vos mœurs ?
Vous n'avez pas encor mis trève aux rêveries
Qui vous font distinguer dans nos chevaleries
Et toujours, dévorés par la soif des plaisirs,
Vous voulez dans l'orgie écouler vos loisirs?
L'argent manque, et partout je dois avec usure
Récompenser, mes chers, l'armée et la tonsure:
Le clergé, qui nous prête avec plein dévoûment
Son utile concours, est d'un tempérament
Avide; il nous faut bien payer ses bons offices.
Bah! le peuple pour lui fera des sacrifices.
Allez, mettez à l'œuvre intendants et fermiers,
Percepteurs, gabelous, garnisaires, huissiers,
Malgré nos parlements et malgré la basoche,
Allez, il faut que l'or emplisse notre poche.
Agissez, je le veux ; il faut, c'est entendu,
Qu'ainsi qu'un vil troupeau, le peuple soit tondu. »
Ainsi, durant les jours où l'on n'instruisait guère
Sur les trames des cours la foule du vulgaire,
Ainsi dirent les rois, et de leurs volontés
Les iniques arrêts furent exécutés.
Et l'on vit, aussi lents à donner que rapides
A s'emparer, des gens corrompus et cupides
S'abattre sur le peuple, ignorant et vaincu,
Et lui faire suer jusqu'au dernier écu.
Plus nombreux mille fois que les sales vermines
Qu'engendre la misère en des tristes chaumines,
On put voir se répandre au loin les gens du roi
Pour faire triompher la despotique loi.
Du vol justifié ces terribles messages
Laissèrent en tout lieu trace de leurs passages.
La ruine partout marchant à leurs côtés,
Ils étaient la terreur des pauvres exploités.
Mais les grands de la cour, parés d'or et de soie,
Nageaient dans des torrents d'abondance et de joie.
Quel contraste! tandis que leurs riches lambris
Accroissaient en splendeurs, sous les tristes abris,
Du pauvre apparaissait plus sombre l'indigence,
Qui couve dans les cœurs la haine et la vengeance.
Plus leur luxe brillait d'un éclat radieux,
Et plus du travailleur les tourments odieux,
Chaque jour, à toute heure agrandissaient leur nombre.
Et la cause du mal restait couverte d'ombre.
Et les rois, réjouis en leurs pompeux festins,
Des peuples opprimés insultaient les destins.
Etalant au grand jour leur insolente orgie,
Dont le spectacle impur tenait de la magie,
Ces monstres couronnés narguaient impudemment
L'indicible douleur et l'affreux dénûment
Que, pour s'environner de joie et de bien-être,
Parmi la race humaine eux seuls avaient fait naître.

échelle. Plusieurs députés, entre autres M. Schulze-Delitzsch, ont vivement attaqué les ministres comme étant par leur pression et les menaces de destitution exercées envers leurs subordonnés, les auteurs des fraudes électorales signalées à l'Assemblée. Les ministres ont donné pour toute réponse que leurs subordonnés avaient mal interprété la circulaire par laquelle il leur était rappelé qu'ils avaient prêté serment de fidélité au roi.

On sait que le gouvernement russe, dans l'espoir de dompter quelque jour la malheureuse Pologne, joint aux actes de la plus odieuse cruauté tous les ressorts de l'artifice dont il est capable. C'est par cette manie de tromper le public sur les événements accomplis ou en voie de s'accomplir, qu'on a pu lire dans tous les journaux impériaux publiés en Pologne que le gouvernement national, effrayé des forces toujours croissantes contre lesquelles il lui fallait lutter, avait donné l'ordre à l'insurrection de déposer les armes jusqu'en des temps plus heureux.

Cet impudent mensonge n'a pas tardé à être réduit à sa juste valeur. Une proclamation partie de Varsovie et signée par le chef insurrectionnel de cette ville, a informé les Polonais que l'insurrection, loin de baisser pavillon devant la rage des cosaques du czar, disposait de moyens militaires dont elle ne jouissait pas au commencement du soulèvement de la Pologne; et que ni le nombre immense des soldats russes, ni les pendaisons et les fusillades accomplies chaque jour et sans jugement, ni les atrocités, les meurtres, les pillages ordonnés par les officiers du czar et consommés de gaîté de cœur, ni enfin les intempéries de l'hiver ne pouvaient être des obstacles à la marche d'un peuple qui veut l'indépendance ou la mort. Pendant que cette proclamation était lancée à des milliers d'exemplaires, deux régiments russes étaient battus à Goza, palatinat de Radom, près de Pulawi sur la Vistule. En même temps, Chmielinski, si souvent prétendu vaincu par les Russes, les battait à Czarnoskola et leur faisait de nombreux prisonniers.

D'après le *Czas*, l'adresse d'adhésion au gouvernement national avait déjà obtenu en Livonie 26 mille signatures, à la date du 20 novembre.

Les habitants de Londres viennent de prouver une fois de plus qu'ils sont animés d'un tout autre esprit que celui qui guide le commerce en Angleterre. On sait que, après avoir naguère imposé l'achat de l'opium à coups de canons, les négociants anglais se sont faits les souteneurs de l'esclavage en mettant à diverses reprises à la disposition des Confédérés, au vu et su du gouvernement de Victoria, des vaisseaux et de l'argent. Une protestation vient d'avoir lieu cette semaine encore contre de pareils actes.

Un meeting a eu lieu mardi 24 novembre, à Rochdale. MM. Bright et Cobden étaient présents. M. Cobden a démontré l'impossibilité pour les Etats du Sud d'arriver à une séparation d'avec le Nord. Il a combattu l'opinion que le Sud se battait pour les principes du libre échange, et a soutenu qu'en réalité l'aristocratie du Sud se bat contre la démocratie du Nord et pour l'esclavage. M. Cobden se prononce contre la réunion d'un congrès européen; il a accusé le gouvernement anglais d'avoir trompé les Polonais et irrité les Russes. Il termine en attaquant violemment la politique de l'Angleterre dans l'extrême Orient, qui rappelle les actes commis dans le Nouveau-Monde par Pizarre et Fernand Cortez.

La vérification des pouvoirs des élus au Corps législatif en France, comme nous l'avons dit, a donné lieu à de véritables scandales. Ce n'est pas seulement la pièce de 5 francs qui paraît avoir joué un grand rôle dans certaines élections, mais on a encore signalé à l'Assemblée l'emploi d'objets entièrement impropres à recevoir les votes. Ici, c'étaient de grands paniers; là, on se servait de troncs d'église ouverts à tous les regards; ailleurs encore, on était contraint de remettre son vote entre les mains du préposé qui par cela connaissait l'opinion à laquelle on appartenait. Dans plusieurs communes, les gendarmes protégeaient les candidats du gouvernement en faisant sentinelle autour des urnes et regardant d'un mauvais œil quiconque leur paraissait disposé à voter pour les candidats de l'opposition.

Cependant, malgré ces fraudes qui ont été signalées à la Chambre par des orateurs de premier ordre, le commissaire du gouvernement l'a emporté. La majorité a validé presque toutes les élections qui se sont produites en faveur du gouvernement. Quelques candidats appartenant à l'opposition, parmi lesquels on remarque M. Pelletan, auront à subir un nouveau tour de scrutin. Ces réélections sont remises au 13 décembre.

Les Confédérés ont évacué la Virginie, se sont retirés avec de grandes pertes, ont perdu un nombre considérable de leurs officiers, mais ont pourtant fait grand mal aux Fédéraux.

C'est vers le Tennessee que le Sud concentre toutes ses forces. On prétend que pour conserver cet Etat, qui jusqu'ici lui a fourni la plus grande quantité de ses approvisionnements, il sacrifierait Charleston et même Richmont.

On n'est pas encore rassuré sur la position qu'a pu prendre le général Burnside qui se bat dans le Tennessee oriental. On sait que deux de ces meilleurs régiments ont été enveloppés par l'ennemi. Certains journaux prétendent que le général se serait retiré dans Knoxville.

A l'instant où nous écrivons, nous apprenons que Rozencrans et Meade ont opéré leur jonction sur le Rapidan. D'ici à quinze jours, 200 000 Fédéraux seront envoyés dans le Tennessee où l'armée du Sud est plus nombreuse encore. On assure que la lutte qui doit s'engager sur ce territoire sera décisive.

Définitivement le fort Sumter est au pouvoir du Nord. Le 1er décembre le bombardement de Charleston sera repris.

Nous sommes sans nouvelles fort exactes de St-Domingue. D'après certaines feuilles, tout le sud de l'île serait au pouvoir des insurgés. Le gouvernement espagnol, qui paraît certain de ne pouvoir conserver cette possession, rejette, par la bouche de son ministre des affaires étrangères, la responsabilité des faits accomplis sur les vices de l'organisation civile et militaire introduite dans l'ancienne république annexée à l'Espagne. Interpellé par le sénat sur le choix des représentants du gouvernement d'Isabelle à St-Domingue, le ministre des affaires étrangères, parodiant M. Bismark, s'est écrié qu'il n'avait pas à répondre de l'incapacité de ses surbordonnés.

Les événements qui s'accomplissent à St-Domingue paraissent donner la fièvre aux Havanais. L'Espagne y craint une insurrection et a déjà, dit la *Correspondencia*, pris des mesures préventives.

Les journaux anglais publient les deux lettres suivantes :

A M. Victor Hugo.

Caprera, août 1865.

Cher ami, j'ai encore besoin d'un million de fusils pour les Italiens.

Je suis certain que vous m'aiderez à recueillir les fonds nécessaires.

L'argent sera placé dans les mains de M. Adriano Lemari, notre trésorier.

Votre

G. Garibaldi.

Au général Garibaldi.

Hauteville-House, Guernesey, 18 novembre 1865.

Cher Garibaldi, j'ai été absent, ce qui fait que j'ai eu tard votre lettre et que vous aurez tard ma réponse.

Pourtant voici venir la neige, les frimats,
Que du pôle au lointain transmettent les climats.
Voici venir ces jours où l'affreuse torture
Paraît être appliquée à toute la nature.
Où ne se montrent plus ni verdures, ni fleurs,
Où la brume se mêle à nos sombres douleurs.
Pour ajouter encore aux maux du prolétaire,
Les éléments, unis aux puissants de la terre,
Fondent avec fureur jusque sur les grabats
Où l'affreux désespoir implore le trépas!
Hélas! le travail manque, et partout le bras chôme,
Le découragement vient prendre place au chaume
Les riches s'entourant de fêtes et de bruits,
Durant de longs hivers, en de joyeuses nuits,
Passent gaîment leur temps au sein de la mollesse!
Les heureux! auront-ils un instant la faiblesse
De s'occuper un peu des mangeurs de pain noir
Qui grouillent, grelottant, en bas, sur le trottoir!
Vont-ils donc être émus des plaintes de la masse
Que l'hiver rigoureux à leurs portes amasse!
Oui, la guerre a détruit les dernières moissons,
Il circule en haut lieu de sinistres soupçons;
On prétend que partout le grenier d'abondance
Est vide. Il faudra donc agir avec prudence;
Il faudra si l'on veut s'épargner le chagrin
D'une perte, pousser à la hausse du grain.
Mais on entend déjà la meute populaire
Sourdre, et la hausse doit aggraver la misère!
Bah! nous avons l'aumône, et notre charité,
Fera taire à propos l'infime pauvreté.
Et bientôt apparut comme une louve avide,
Terrible, furieuse, haletante, livide,
La famine; et par champs, et par monts, et par vaux,
Par les villes, partout, promenant ses fléaux,
Cette affreuse furie avait à son service:
L'épouvante, l'horreur et le crime et le vice,
Le morne désespoir, l'angoisse, la douleur,
Et l'horrible festin qu'enfante le malheur.
Ah! comment retracer ces effroyables scènes!
Ces sinistres repas de viandes humaines:
Mais Voltaire avant nous, par des vers vigoureux,
A pris soin de traiter ce sujet douloureux.
Nous l'avons dit déjà, durant le cours des âges,
On vit de loin en loin surgir des jours d'orages
Où le peuple, indigné des crimes de ses rois,
De ses chaînes cherchait à secouer le poids;
Son impuissant courage en efforts héroïques
Le consumait en vain: les prodiges magiques,
Les éclatants exploits de sa mâle valeur,
De ses cruels bourreaux attisaient la fureur.
Pourtant on vit parfois le peuple, tout en armes,
Causer à ses tyrans de cruelles alarmes.
Dans les vastes replis de ses fiers bataillons,
Ce vieux souffre-douleurs, ce vieux porte-haillons,
Qui de la liberté se sentait le vertige,
Enveloppait ses rois, leur trône et leur prestige,
Et croyait s'être enfin arraché sans retour
A la rapacité de l'aigle et du vautour.
Hélas! le lendemain, tout honteux de sa gloire,
Il demandait à Dieu pardon de sa victoire!
Et repentant, soumis, il présentait le cou
Et suppliait ses rois de serrer le licou.
O! jours d'abaissement, d'opprobre, d'infamie!
N'apparaîtra-t-il donc pas une main amie,
Pour déchirer le voile épais et ténébreux
Qui dérobe aux regards du peuple malheureux
L'éternel guet-à-pens, le piège séculaire
Où de la tyrannie inique, atrabilaire,
Les indignes suppôts enlacent les mortels?
Faudra-t il qu'à l'abri du trône et des autels
Quelques monstres, vivant dans une joie immonde,
Retiennent enchaîné tout le reste du monde?
Ils raffinent, au sein des ténèbres, des nuits,
Afin de dissiper leurs indolents ennuis,
Nos souffrances, nos maux, notre longue torture.
Quoi! verrons-nous toujours la prodigue nature
N'accorder ses faveurs, ses dons et ses bienfaits
Qu'à l'impure paresse, aux lâches satisfaits?
Jamais ne verra-t on, ô perspective horrible!
L'homme jouir des fruits de son labeur pénible?
Toujours avides d'or, les riches triomphants
Pourront-ils exploiter jusques à nos enfants? (8)
Non, non, ayons espoir en des jours plus prospères!...
Tels étaient les discours que se tinrent nos pères.
Lorsque dans un coin noir, sûrs de n'être entendus,
Ils osèrent d'en haut se montrer les abus.
Le nombre des penseurs, des savants et des sages
S'accrut, et l'on pouvait voir à travers les âges
La lumière percer les sombres horizons.
Comme le frêle oiseau, par ses douces chansons,
Quand le soleil encore est caché par la nue,
Du suave printemps annonce la venue
Et nous promet ces jours de fleurs et de prés verts
Qui doivent absorber les traces des hivers. —
Ces ardents précurseurs de l'époque nouvelle
Que le signe des temps aujourd'hui nous révèle,
Annoncèrent enfin à la postérité
L'avènement du droit et de la liberté!

FIN DU PREMIER CHANT.

Vous trouverez sous ce pli ma souscription.

Certes, vous pouvez compter sur le peu que je puis. Je saisirai, puisque vous le jugez bon, la première occasion d'élever la voix.

Il vous faut le million de bras, le million de cœurs, le million d'âmes. Il vous faut la grande levée des peuples. Elle viendra.

Votre ami

Victor Hugo.

DITHYRAMBE PATRIOTIQUE

par un Belge qui n'est pas chauvin.

La Belgique est le plus beau pays du monde!
(*Tous les écrivains belges*)

I.

O Muse de la mémoire, toi qui as si souvent fait défaut à nos représentants alors qu'ils récitaient leurs discours mûrement étudiés, Muse rappelle-moi les titres de gloire de ma belle patrie! inspire-moi comme tu inspires mon compatriote Antoine Clesse, et puissé-je comme lui recevoir une lettre de remerciements de notre auguste souverain! prête-moi la lourde plume de l'illustre Joseph Boniface; avec elle je me fais fort d'inscrire ton nom sur le marbre le plus dur, ô Belgique! pays fortuné entre tous, car tu as eu pour historien Louis Hymans, grâce auquel rien ne manque à ta gloire, rien, si ce n'est la gloire même.

II.

Heureux pays! Sur ton sol fertile et gras les légumes poussent à ravir; tu parais à mes yeux comme une vaste abbaye dont les Belges ventrus et joufflus sont les moines; tu reposes dans une douce et sainte quiétude, aucun bruit ne vient troubler ton sommeil, ni le déchirement des chairs sous le knout du cosaque, ni les pleurs de Lambessa, ni les grincements de dents de l'*Echo du Parlement* lors des élections d'Anvers; insouciant et paisible, tu regardes sans inquiétude les nuages noirs qui s'amoncellent au dessus de l'Europe. Jamais les Romains à l'approche d'Annibal ne montrèrent tant de stoïcisme; aussi je suis fier de toi, ô mon pays!

III.

Tu es un Eden au milieu de l'enfer; tu es la terre classique du froc, de la rente et de la bureaucratie; nulle part le gouvernement n'est plus libéral.... des deniers des contribuables, nulle part il n'est plus conservateur.... du privilège. Au dessous du gouvernement une bourgeoisie grassouillette, le plus beau fleuron de la couronne nationale si riche en fleurons; une bourgeoisie pleine de dévouement pour le pauvre peuple, car elle fait tout pour lui, elle gouverne pour lui, elle fait des prisons, des casernes pour lui, enfin, le croirait-on? elle mange pour lui! ô bourgeoisie belge tu n'as pas de pareille au monde, il n'en est pas de plus sensible.... au ventre!

IV.

Sainte vérité! dis-moi, dis où trouverait-on un clergé plus bénin, plus patelin, plus dévot, plus ardent au confessionnal, plus fervent à faire des enfants à notre mère la Sainte Eglise. C'est en vain que les orages révolutionnaires ont détruit abbayes et églises, le navire du Christ a trouvé un port dans la sainte Belgique; c'est ce qui fait que je t'aime, terre bénie, puisses-tu devenir le dernier asile de la religion, le boulevard de la chrétienté, le receptacle des déjections du vieux monde, la ferme centrale des boues. Persévère, ô Belgique! Courage, et bientôt ce sera ton destin!

V.

Ta jeunesse est rose, simple et candide. L'amour, le doux amour, est son occupation constante; des milliers de lupanars suffisent avec peine à ses ébats lascifs; un breuvage léger, pris modérément, la fait pétiller d'esprit au milieu des nuages de fumée du poétique Harlebeke. O jeunesse belge! jeunesse aimée des dieux, que ces lignes que j'écris à ta louange soient une réponse éclatante à ces ennemis du plaisir, à ces sophistes qui prétendent que tu n'es autre chose qu'une cruche à bière et de la chair à vérole!

VI.

Encore un mot, ô ma patrie: Il me reste à chanter tes glorieuses libertés enviées du monde entier. Chez toi la presse est libre; il est vrai que tu n'as pas de presse, mais n'importe, elle est libre! Tu as le droit d'association, et tu n'as pas d'associations, et tu as mille fois raison; ton forum, on l'a dit avant moi, ton forum, c'est le cabaret; c'est là que les fils d'Artevelde se réunissent, c'est là qu'en trois heures ils disent à peine trois paroles, des paroles de poids car nulle part on n'en prononce de plus lourdes.

VII.

Où trouver un pays qui entende mieux que la Belgique, la liberté des cultes? On n'y trouve pas *une* religion d'Etat, non, elles le sont toutes. Quelle entente admirable! Le gouvernement paie les grains d'encens et le culte les lui rend à coups d'encensoir. Il ne faut pas, hurlent de venimeux sophistes, que les cultes figurent au budget! Honte et malédiction pour ces révolutionnaires! Oui, ma patrie, tu es assez riche pour donner les invalides à tous les dieux possibles et impossibles. S'il le faut tu te passeras d'écoles, mais d'églises... ah! ce serait trahir ton passé, ce serait faire fi de l'avenir qui t'es réservé!

VIII.

Reste ton droit de libre enseignement, de libre examen. C'est ici ton triomphe, ô patrie des Van Eupen, des Vandernoot et des Boniface! Tu as le libre examen, aucune loi ne gène l'expression libre de ta pensée; ô législateur de 1830 que tu connaissais bien ton pays alors que tu lui accordas le droit de penser sans entraves, je crois voir sur ta lèvre machiavélique l'horrible *rictus* de Voltaire. Trait de génie s'il en fut que d'accorder aux Belges le droit de tout dire librement, de tout penser, alors qu'ils ne disent rien et qu'ils n'en pensent pas plus! Laisse les luttes de la parole et de l'intelligence à d'autres nations, ô Belgique! à toi la vie idéale, la vie oisive, monacale et trois fois sainte! imite les moines bienheureux du mont Athos et contemple ton nombril! Amen.

Coup-d'œil sur le mouvement socialiste depuis 1848.

(*Suite.*)

Dans notre précédent numéro, nous avons dit un mot des sociétés ouvrières constituées en France, en Belgique, en Suisse et en Angleterre, soit pour le travail en commun et la suppression des *patrons*, soit pour l'achat en commun des objets de consommation et la suppression des *intermédiaires* ou parasites commerciaux. Jetons aujourd'hui un regard sur les associations allemandes.

S'il est un pays où le principe d'association est entré dans le domaine des faits, où le Socialisme s'est traduit en institutions solides et durables, c'est à coup sûr l'Allemagne. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans une correspondance de Berlin adressée à un journal de Bruxelles, dans le courant du mois de juillet dernier.

Ce que M. Waldeck a été sur le terrain politique, M. Schulze-Delitzsch l'a été, avec plus de bonheur encore, sur le terrain économique et social. L'un a lutté contre la féodalité des châteaux, l'autre contre celle du capital. Celle-ci n'est pas plus indigne que l'autre de pareils athlètes. Toutes deux exercent une égale oppression sur le tiers-état et sur les classes populaires, éléments essentiels aux progrès de la liberté.

A quels instruments de domination M. Schulze avait-il recours? Il disait à l'artisan: « Vous gémissez sous la tyrannie du capital. A peine affranchi du joug de la noblesse, vous craignez qu'une autre puissance ne vous ramène à l'ilotisme et au servage. Tenez-vous à l'indépendance du travailleur, à sa dignité d'homme? Répudiez toutes les creuses et stériles théories. N'ayez foi qu'en vos efforts propres. Aidez-vous vous-mêmes. Le moyen, vous l'avez, l'association. »

C'est dans sa ville natale, à Delitsch, dont il porte le nom, que M. Schulze, provoqua la formation d'une association, celle des cordonniers, destinée à fournir à ses membres des denrées, des matières premières, des avances et des prêts.

Les ouvriers eux-mêmes sont à la fois actionnaires et chalands de ces associations. De petits apports hebdomadaires ou mensuels forment le capital de roulement. Les sommes nécessaires aux premières opérations sont empruntées sous la garantie et la responsabilité des associés.

L'idée de cette réforme n'était certes pas neuve. M. Schulze-Delitzsch n'en peut pas moins s'attribuer comme son œuvre l'organisation toute particulière des associations allemandes et l'ingénieuse combinaison de leurs rouages.

La modeste association de Delitzsch devint le modèle d'autres institutions dans toute l'Allemagne. En 1860, plus de 200 associations ouvrières fonctionnaient et la plupart avec un succès du meilleur aloi. En 1859, elles avaient réalisé plus de 22,000 thalers de bénéfices; les pertes causées par l'insolvabilité des emprunteurs atteignirent à peine 470 thalers.

A dater de cette époque, le cercle et le rôle des associations ouvrières et des banques du peuple grandirent sans relache. Différents métiers, les tailleurs, les cordonniers, les menuisiers, se constituèrent en société dans les grandes villes pour l'achat des matières premières en gros. Les bénéfices réalisés sont partagés entre les associés à titre de dividendes, tout en restant consignés, comme supplément d'apport, dans la caisse sociale, et ils contribuent à former la pension de retraite des invalides. L'individu n'est pas absorbé par l'association. Il n'y cherche pas des moyens d'existence. Il conserve l'indépendance de sa personnalité et de son action. Il joint ainsi au bon marché du crédit, à celui des matières premières, l'avantage de cumuler les bénéfices de l'association et ceux de son travail isolé.

En 1861, à Potsdam, où se tint la quatrième Assemblée générale des associations pour les matières premières, les avances et les prêts (*Rohstoff — verschuss und credit vereine*), il fut constaté que, dans le courant de l'année, 120 nouvelles institutions analogues s'étaient formées. Le bilan de 184 autres prouva qu'elles avaient fait 17 millions d'avances, dont neuf de leurs propres capitaux et six d'argent emprunté. En ce moment, les associations comptaient 50,000 adhérents.

Qelle conclusion tirer de ces chiffres? C'est que grâce à l'initiative et à la persévérance de M. Schulze Delitzsch, un des problèmes les plus ardus, celui du travail, est singulièrement éclairci, de l'aveu même du ministère actuel. Ne vient-il pas d'annoncer l'intention de présenter un projet de loi pour conférer la personnification civile aux associations ouvrières.

Ce fut au lendemain de la révolution de 1848 que M. Schulze-Delitzsch, vaincu, suspecté et poursuivi conçut l'idée de venger la démocratie, de la réhabiliter et de préparer son avénement par une grande et utile réforme dont les racines plongent aujourd'hui dans les couches les plus profondes de la société allemande.

Dans le rapport qu'il a présenté récemment au congrès des économistes allemands, réunis à Dresde, M. Schulze-Delitzsch constate les progrès remarquables en 1862 des associations constituées en Allemagne, qui s'élevaient en janvier 1863 au nombre de 1350. Ce rapport porte à 100 le nombre des associations pour l'approvisionnement en commun des choses nécessaires à la vie, à 250 le nombre des associations pour la production et la vente en commun, et à 1000 le nombre des associations pour le crédit. Ces dernières ont eu l'an dernier une circulation de 120 millions de francs.

Ajoutons qu'un grand nombre de ces associations ont établi entre elles une étroite solidarité et que les ouvriers allemands travaillent en ce moment à établir une vaste fédération de toutes les associations de l'Allemagne.

Telle est la situation prospère des associations en Angleterre, en Suisse, en Allemagne et même en France. Cet état de choses renferme plus d'un enseignement :

Il nous dit que si en Belgique plusieurs associations du même genre sont tombées, cet insuccès ne doit aucunement être attribué à une impuissance qui serait inhérente au principe d'association. Il faut donc chercher ailleurs l'explication de cet insuccès. Il nous semble qu'il ne peut provenir que d'une de ces quatre grandes causes de dissolution et de ruine pour toute société industrielle ou commerciale, qu'elle soit établie entre bourgeois ou entre ouvriers : défauts dans l'organisation, vices d'administration, incapacité industrielle des associés, apathie ou indifférence de

la part des associés. Peut-être même plusieurs de ces causes à la fois ont-elles occasionné la chute d'une association.

Il nous dit encore que, malgré les apparences de halte ou de reculade, les idées n'en continuent pas moins leur marche et le progrès s'accomplit. Quel pas immense a fait l'humanité depuis 1848! Qu'on se rappelle les anathèmes lancés alors sur les socialistes par tous les hommes aux préjugés étroits ou aux intérêts égoïstes; qu'on se reporte à ce temps où quiconque parlait de réforme économique passait pour un maniaque ou un perturbateur, et où la seule pensée de l'association des travailleurs était regardée comme une utopie dangereuse.

Que disons-nous? Ceux-là même qui versaient l'outrage sur le Socialisme se pénètrent, à leur insu peut-être, de ses idées. Les vainqueurs des socialistes de 1848 se parent aujourd'hui des dépouilles des vaincus.

En voulez-vous une preuve : Il n'est pas besoin pour cela de parler de Wolowski et de cette pléiade d'économistes qui sont devenus les plus ardents champions de l'association après en avoir été les plus grands détracteurs. Voici un exemple plus rapproché de nous :

Quelle est la plume socialiste qui écrit les lignes que nous avons reproduites plus haut au sujet des associations en Allemagne? Qui aurait cru que cet éloge du principe d'association est extrait textuellement de l'*Etoile belge*, de ce journal qui naguère jetait feu et flamme contre ces mêmes doctrines qu'il préconise aujourd'hui !

Cette conversion tout-à-fait inattendue est-elle sincère, ou bien ces lignes ne sont-elles qu'un émollient que l'*Etoile* présente aux ouvriers pour leur faire avaler plus facilement ses tartines doctrinaires et orléanistes? Est-ce l'histoire de Saül qui court à Damas persécuter la doctrine nouvelle et qui, frappé d'une lumière soudaine, s'en retourne converti? ou bien n'est-ce que l'histoire de l'âne se couvrant de la peau du lion, ou plutôt celle du loup se cachant sous le masque de l'agneau.

Quoi qu'il en soit, sachons gré à l'*Etoile belge* de la propagande qu'elle a faite ce jour-là en faveur de l'idée salutaire de l'association des travailleurs, car c'est là le point de départ pour arriver à l'affranchissement complet du travail.

Nous disons le *point de départ*, parce que selon nous l'organisation du travail par l'association des travailleurs n'est encore qu'une application partielle du Socialisme, ce n'est par le dernier mot de la réforme économique; il reste toujours à résoudre cette formibable question de la propriété. Quels que soient les avantages que doive nous procurer ce système des associations, à lui seul il est impuissant à faire disparaître totalement et pour jamais le parasitisme et la pauvreté; il appelle donc un complément inévitable, nécessaire : c'est une transformation de la propriété, ou, ce qui revient au même, l'abolition de la propriété dans sa forme actuelle.

Tant que cette transformation de la propriété ne sera pas opérée, le problème social ne sera pas définitivement résolu.

Tant que l'on aura peur de toucher à *l'arche sainte de la propriété* (comme disent les défenseurs de l'*ordre* et de la *famille*), l'humanité ne cessera d'immoler de nombreuses victimes à cette divinité implacable qu'on appelle la Misère, fille de l'inégalité sociale et du parasitisme.

C'est ce que nous essaierons de démontrer dans un de nos prochains numéros.

Au sujet d'un passage de la première partie de l'article ci-dessus, passage où il est dit que la plupart des lecteurs de la *Tribune* savent quels sont les vices d'administration ou d'organisation qui ont amené la chute des associations fondées à Bruxelles après 1848, nous avons reçu du citoyen Coulon une lettre où il exprime l'idée qu'il serait bon de donner des détails sur ces vices d'organisation ou d'administration qui ont occasionné la dissolution de ces sociétés. Le manque de place nous oblige de renvoyer à notre prochain numéro l'insertion de cette lettre.

On vient de défendre la vente de la *Tribune du Peuple* dans la station de N..... Le ministère libéral établit le monopole en Belgique à l'instar de son collègue français.

Correspondance.

Au citoyen M. à Namur. — Nous avons reçu votre lettre et nous vous informons que vous n'aurez pas à vous déranger pour nous trouver à la station; nous viendrons nous-mêmes vous voir en partant ou en revenant. Mais si nous avions un conseil à vous donner, ce serait de nous accompagner au meeting qui doit avoir lieu dans votre province, le 26 décembre.

LA LEÇON DU SOIR.

Couplets dédiés à l'association : Les Solidaires.

Quand l'horizon est privé de lumière,
Lorsqu'il est nuit.
Un ardennais rentré dans sa chaumière,
Brisé, réduit,
Près du foyer où le bouleau pétille,
Sombre et rêveur
Chante ces vers à sa jeune famille :
Cherchons l'honneur.

Cherchons l'honneur, mes enfants, c'est vous dire
Faisons le bien :
Faire le bien, c'est aimer, c'est instruire...
Sans cela, rien.
Le bien, le vrai, le beau, c'est la Justice;
Avoir du cœur,
Combattre à mort et l'erreur et le vice,
Voilà l'honneur.

Sans examen accepter un mystère,
Croire un menteur.....
Sans raisonner poursuivre une chimère,
Funeste erreur ;
Mentir soi-même, user d'hypocrisie,
Ignoble jeu !
Relève-toi, peuple qu'on bêtifie
Au nom de Dieu.

L'humanité trop longtemps fourvoyée,
Près de périr,
S'oriente ; elle a la face tournée
Vers l'Avenir.
Place au Travail et place à la Science !
Paix, union ;
Pour frein le droit, pour loi la conscience
Et la raison.

De l'action toujours ! c'est ma devise ;
Car j'ai frappé
Le préjugé, ce qui démoralise....
Oui, j'ai lutté !
Oui, mes enfants, quoi qu'on dise et qu'on pense,
J'emporterai
De la vertu toute la récompense,
Quand je mourrai.

Février 1863. (Joseph le Persécuté.)

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL :

LE CONGRÈS DES BÊTES.

ACTUALITÉ.

Poésie dédiée à l'association LE PEUPLE,

Par P. VOGLET.

Brochure de 16 pages. - Prix : 10 cent.

Numéro 37. 2me Année. 16 Décembre 1863.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 18.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 15 Décembre 1863.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Le projet de réunir à Paris tous les porte-sceptres de l'Europe, afin de s'entendre sur les moyens de parquer les peuples d'une autre façon, parait ne pas être abandonné. M. de Girardin, qui passe pour être un des inspirateurs de la politique impériale, prétend que l'Angleterre n'étant pas une puissance continentale ne saurait, par son refus d'assister au Congrès, empêcher M. Bonaparte d'achever son œuvre à sa plus grande gloire.

Cependant, à part les petits Etats et le nouveau royaume d'Italie (qui aurait mauvaise grâce de poser des conditions au grand empereur), toutes les réponses enregistrées au *Moniteur* indiquent que les rois de l'Europe ne feront partie du grand aréopage qu'à la condition que les questions qui doivent y être débattues, soient posées carrément.

Ceux qui lisent les journaux doivent avoir été singulièrement surpris de la leçon de fraternité que leur donnent les souverains. Le « Monsieur mon frère » parti des bords de la Seine a fait le tour de toutes les augustes bouches qui ont exprimé l'intention plus ou moins conditionnelle d'assister au Congrès. Certaines personnes pourraient se méprendre sur la sincérité de l inaltérable amitié que se vouent nos maitres, en songeant que le lendemain de la signature du nouveau traité, la voix du canon pourrait annoncer l'œuvre de pacification qu'on poursuit aujourd'hui. Qu'elles se rassurent : les rois, qui pour un lambeau de territoire sont prêts à précipiter leurs peuples les uns sur les autres comme d'obéissantes meutes, parviennent toujours à se raccommoder après la curée; et s'ils ont à payer des contributions de guerre, ils doublent, ils triplent les charges et les impôts, et ce sont encore leurs meutes qui, après leur avoir donné le plus pur de leur sang, leur livrent leur repos et leurs sueurs.

Léopold, grâce à notre neutralité, a la conscience tranquille; il n'enverra pas son peuple à la boucherie humaine qui s'organise en haut lieu; il peut donc très-bien se permettre du *Monsieur mon frère*, si le cœur lui en dit. D'ailleurs, il ne fait que se soumettre à l'étiquette; nous sommes certains que si le grand conseiller des souverains étrangers appartenait aux gens du peuple, il se servirait, vis-à-vis de l'auteur du décret qui dépouille ses enfants des biens de leur mère, d'une épithète qui serait l'antithèse de *monsieur mon frère*....

La discussion soulevée au Corps législatif par la vérification des pouvoirs s'est terminée par l'annulation de l'élection du sieur Boitelle, candidat du gouvernement. M. d'Avrincourt, en combattant cette élection, a prouvé que si bon nombre des électeurs du vieux Cambrésis étaient momentanément flétris par tous ceux qui haïssent la fraude et la corruption en matière électorale, ils avaient cependant bien mérité du Deux-Décembre, leur patron.

C'est en vain que les journalistes s'acharnent à vouloir prévoir la solution de la question des Duchés, nul ne peut prédire quelle sera l'issue par laquelle elle sortira de la nouvelle phase où elle est entrée. La Diète fédérale, malgré l'ardeur belliqueuse qui l'anime, subissant la pression des deux grandes puissances de l'Allemagne, la Prusse et l'Autriche, a voté l'*exécution* pure et simple. Les divers contingents des Etats allemands sont en route pour le Holstein. On assure que c'est un général prussien qui sera chargé du commandement de l'armée fédérale.

Le Danemark, qui paraissait aussi disposé à se battre qu'on ne l'était en Allemagne, a déjà commencé par une reculade. La patente du 30 mars est retirée, la constitution du 18 novembre est sur le point d'être suspendue. Christian IX ira-t-il plus loin? laissera-t-il la Diète donner une constitution allemande aux Duchés? Ou bien, fort de son alliance avec la Suède et de l'appui moral de la France et de l'Angleterre, commandera-t-il, le protocole de 1852 à la main, le premier coup de canon qui doit ébranler l'Europe et faire avorter le congrès?

Le monstre Mourawieff n'a point de repos. L'œuvre de destruction à laquelle il se livre en Lithuanie avec un acharnement indicible, ne lui laisse plus le temps de sommeiller. Aussi, en reconnaissance des immenses services qu'il rend à l'empire, le czar, son maître, vient de le nommer prince de Wilna.

D'après une dépêche de Lemberg, les Polonais viennent de remporter, près d'Ociozenki (palatinat de Sandomir), une véritable victoire; ils n'ont eu que quelques hommes de blessés; 8000 Russes se sont sauvés en désordre, laissant environ 2500 des leurs sur le champ de bataille (?).

La télégraphie signale un commencement de trouble dans la Moldo-Valachie, c'est l'augmentation des impôts qui en serait la cause. Des renseignements exacts nous manquent encore.

L'armée du Potomac poursuit sa marche victorieuse. Elle a traversé le Rapidan, s'est emparée du territoire qui forme le nord-est du Tennessee et s'est jointe à Burnside qui a son quartier général à Knoxville. De leur côté les Confédérés, d'après le rapport du général Bragg, n'ont plus qu'un seul moyen de défense, celui de réunir leurs forces sur un seul point afin de livrer une dernière bataille qui décide la question pour laquelle, depuis bientôt quatre ans, une des luttes les plus sanglantes afflige le monde.

On évalue à environ 28.000 hommes les pertes subies depuis six semaines par les Confédérés. Qu'on ajoute à cela, que Bragg a perdu presque toute son artillerie et s'est vu contraint de détruire les chemins-de-fer et de brûler tous les magasins et entrepôts établis à grands frais dans le Tennessee. Les pertes du Nord sont à peu près égales à celles des Confédérés; mais il est notoire que gagnant chaque jour du terrain, les troupes de Meade sont animées de meilleures dispositions.

LA SITUATION.

FRANCE.

La République, avec une audace dont on n'a pas vu d'exemple, avait abordé les deux plus redoutables problèmes de ce temps-ci, l'organisation du suffrage universel et celle du travail; par l'inflexible logique de l'histoire, elle était condamnée à les résoudre ou à périr; la fatalité voulut qu'elle n'en résolût aucun. Pour la question du travail, le socialisme ne put que la poser en ses véritables termes, précisément parce qu'il était le socialisme; avec son appareil déclamatoire et sentimental, avec ses systèmes contradictoires, ses tendances mystiques et ses rêveries innocentes, le socialisme, malgré le génie de quelques-uns de ses apôtres, n'est que la période d'enfantement, la phase religieuse de l'idée nouvelle. Pour abolir la misère, il fallait la science sociale, et en 1848 la science sociale n'était pas faite; du moins, si de hardis théoriciens en avaient jeté les bases, ils étaient incompris ou dédaignés des masses. Le suffrage universel de son côté, plus que la question du prolétariat, resta jusqu'à la fin lettre close pour le peuple, il n'en saisit jamais la philosophie et n'en fit que de déplorables applications, nous n'avons pas besoin de citer des exemples.

Donc un jour devait venir où la République, pliant sous le fardeau, abdiquerait, et ce jour fut le 2 décembre. Qu'on ne s'y trompe pas, le 2 décembre n'est pas l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre de toute la France, c'est l'*aveu* d'impuissance, sinon, comme l'a dit un grand publiciste, la déclaration d'indignité du peuple français. Quoi de plus juste après tout que la République qui s'affichait démocratique et sociale, après avoir vainement essayé de comprendre et de formuler son double principe, cessât d'être la République?

Or pendant ces douze dernières années, années de réaction et de compression, qu'a t il appris ce grand et malheureux peuple? A t-il un plan, un programme, une idée? Bref, où en est la France?

On dit, on répète qu'elle s'est réveillée aux élections de Mai, qu'elle est revenue à des aspirations libérales. Sans doute, mais nous soutenons qu'un réveil, que des aspirations ne suffisent pas, qu'en 1848 l'amour de la liberté et l'ardeur au travail ne lui manquaient pas, que ce qu'il faut enfin aujourd'hui, ce qu'il fallait alors, pour sauver et assurer la liberté en France, c'est une saine intelligence de ce qu'on appelle SOUVERAINETÉ DU PEUPLE, une conscience plus complète du droit public nouveau. Au 31 mai, la France a-t-elle eu tout cela? Non, en 1863, pas plus qu'en 1857, 52, ou 51, elle n'a compris le suffrage universel ni su l'appliquer.

Le peuple pense généralement que le suffrage universel n'est qu'une base sur laquelle peuvent s'élever tous les gouvernements possibles, que la volonté des multitudes consacre de droit les empires, les républiques ou les oligarchies, comme leur propre déchéance, que la nation souveraine est un nouveau Dieu puissant et absolu comme le premier. C'est là une funeste erreur, le suffrage universel, entithèse de l'ancien régime, a une forme idéale de gouvernement qui lui est propre et dont il ne peut s'éloigner sans perdre tout caractère et toute légitimité. Une transaction pour lui est un suicide, un compromis est une trahison. La théorie le prouve rigoureusement.

Par la révolution française, en vertu de la liberté de conscience, de la déclaration des droits, le régime du droit divin est aboli ; c'est à dire que Dieu, ses représentants sur terre, l'Eglise et la royauté ne sont plus considérés comme principes d'autorité, comme organes de la Justice. C'est non pas la nation indivise, comme disait Jean-Jacques, mais l'homme individuel qui est reconnu cet organe. Le suffrage *universel* est la plus haute manifestation de ce principe.

De là il suit :

Que la Justice est regardée comme immanente, comme inhérente à l'homme.

Que dès lors, comme l'homme est au-dessus de Dieu, ainsi le citoyen est et doit rester au-dessus de l'Etat, il le domine. Il est le législateur.

Que le premier terme de la formule nouvelle est : liberté inaliénable.

D'autre part : que tous les hommes étant législateurs au même titre, la loi qui régit les rapports sociaux ne peut être basée que sur un contrat passé d'homme à homme et répété un nombre indéfini de fois. Le second terme de la formule est donc : autorité résultant d'un contrat. C'est le pacte des libertés, comme l'appelle Proudhon.

Ceci prouve que pour pouvoir légiférer, pour exercer sa souveraineté, l'homme doit être libre. C'est déjà la condamnation formelle des élections dernières.

Examinées à un autre point de vue, et en supposant même que la société indivise, plutôt que l'individu, soit le véritable organe du droit, les élections tombent sous la même condamnation. Si le peuple est proclamé en place du Dieu déchu le législateur suprême, la Justice perd aussitôt tout caractère divin, c'est à dire absolu, et devenant humaine, devient *relative* et *progressive*. Le droit social se transforme en science, de religion qu'il était ; comme toute science, il sera le fruit d'une incessante analyse. La constitution de la science sociale, la possibilité pour le peuple de se faire l'interprète de ses lois, supposent invinciblement :

Une étude constante des rapports sociaux ;

Une étude *collective*, c'est à dire la publicité, les réunions, les discussions libres, la presse libre ;

Le choix libre des représentants qui formulent au Corps législatif la volonté générale, expression du concept juridique actuel.

Le suffrage dans son sens restreint, ne vient qu'après tout, sanctionner, incarner pour ainsi dire, la pensée du peuple, pensée résultant d'une élaboration antérieure. Cette libre élaboration entravée, le suffrage est sans objet.

Donc encore une fois, la liberté était la condition *sine qua non* des élections. Il fallait, par une protestation générale et solennelle, mettre l'empire en demeure de la donner avant de procéder au vote. La France n'en a rien fait. J'ai droit de conclure qu'au point de vue politique, elle n'a pas aujourd'hui de programme rationnel, qu'elle va à l'aventure, livrée aux fantaisistes de la démocratie, aux timides et aux tartuffes de la réaction bourgeoise. Elle veut la liberté, je le crois, mais quelle étrange voie prend elle pour y arriver!

On objecte : le cercle est vicieux ; sans doute il vaudrait mieux que la liberté fut complète dès maintenant, mais c'est précisément pour plaider en faveur de la liberté compromise et la reconquérir que l'opposition a voulu voter et envoyer ses mandataires au Corps législatif.

Nous répondrons que le dilemme est inflexible : Ou bien la France vit sous un gouvernement de droit divin et alors nous admettons et les transactions et les humbles requêtes et les octrois gracieux, ou bien elle vit sous le règne du suffrage universel : dans ce dernier cas, aller au scrutin sans jouir de toutes les libertés, réclamer de la munificence du prince ce qui est un droit absolu, c'est méconnaître l'esprit du suffrage universel et donner à Napoléon III une quasi-légitimité ; lui prêter en outre serment de fidelité par la bouche de ses députés, c'est pour le peuple consacrer cette légitimité.

Aussi la minorité au Corps législatif est vouée d'avance à l'impuissance, non seulement par son infériorité numérique, mais par son serment, et surtout par son ignorance et son dédain des principes. Elle est enchaînée, comme l'empereur l'a parfaitement et justement fait sentir dans son discours, à la politique impériale. Du reste ces députés s'empressent assez délibérément de le proclamer, pour qu'on ne s'y trompe pas : « Pas plus que vous, disait hier M. Emile Ollivier à la majorité, nous ne voulons de révolution, nous ne venons porter atteinte à la loi constitutionnelle, nous poser en minorité factieuse, mentir à notre serment et donner ainsi l'exemple d'un parjure perpétuel. »

Si l'opposition ne ment pas à son serment, si elle respecte la constitution que d'ailleurs le sénat seul peut modifier, de quel droit même contrôle-t-elle les actes de l'empereur, responsable devant ce corps législatif assermenté? Si elle ne ment pas à son serment, de quel droit est-elle l'opposition? M. Pelletan, dans sa nouvelle circulaire aux électeurs, a écrit ces paroles au sujet des candidatures officielles : « Que devient le contrôle quand le contrôlé nomme le contrôleur? » Nous dirons à M. Pelletan : Que devient le contrôle lorsque le contrôleur renie les droits du suffrage universel, et jure fidélité au contrôlé?

Voilà par sa propre volonté, l'opposition réduite à faire la petite guerre à l'empire ni plus ni moins qu'une opposition dynastique. Elle a commencé bravement cette pauvre besogne pendant la vérification des pouvoirs. Cette prétendue opposition est une mystification.

La France en est à attendre son salut de ce côté-là.

ITALIE.

Le général Garibaldi, dans une lettre récente, demande à Victor Hugo cent mille fusils. L'oracle de Guernesey, le grand prêtre de la démocratie, c'est ainsi que Garibaldi l'appelle, a répondu : « Je vous promets la grande levée des peuples. » Nous eussions mieux aimé qu'il lui promît une idée, mais on fait ce que l'on peut.

Il n'en a donc pas encore assez, le bouillant patriote, de ce rêve unitaire qui ne sera pas réalisé d'aujourd'hui, Dieu merci et le pape aussi! Le gouvernement de Victor Emmanuel n'est pas assez fort et pour compléter ce bel organisme, il faut ajouter au royal domaine la Vénétie et les Etats Romains? Ou bien, l'Italie faite, Garibaldi méditerait-il, par une adroite volte face, de jeter bas le roi galant-homme et de substituer au régime actuel, la République une et indivisible que caresse Mazzini, l'auteur de cette formule césarienne et papale : *Dio e popolo*, concile et constituante?

Qu'importe après tout! Il veut l'unité de toute façon, cela suffit pour qu'on le combatte. Ne l'oublie jamais, ô peuple qu'on éblouit et que l'on trompe, l'unité c'est toujours le despotisme et pour toi c'est la consécration de ton asservissement. Tu en auras la preuve. Nous ne voulons parler aujourd'hui ni du régime municipal selon Peruzzi, ni de la liberté de la presse, ni de la liberté d'enseignement, ni des prétendus brigands de Naples, ni de l'armée formidable qui se constitue et qui, d'après les *Débats*, journal unitariste, est peut-être la seule chose allant complètement bien en Italie; nous nous bornerons à dire un mot de la banque italienne, ou plutôt à citer, à ce sujet, ces passages édifiants d'une correspondance de l'*Europe* :

« A Milan, à Turin, à Gênes, à Livourne, le mal est identique : le crédit à bon marché, l'accessibilité à l'escompte, la circulation fiduciaire à la portée du petit commerce et des industries naissantes se trouvent à l'état problématique et restent un véritable mythe.... Le commerce est sous la domination complète des *strozzini* (étrangleurs, l'italien est brutal). Le *strozzino* représente le mignon qui peut escompter à la banque nationale. Le commerce se met à sa discrétion, car il endosse les bordereaux du petit négociant et de l'industriel exilé du royaume de la faveur, dans le but de les escompter à la banque privilégiée. La compagnie des *strozzini* se compose de 30 ou 40 membres qui accordent leurs faveurs au prix de 25 à 60 p. %! »

Est ce compris? Le roi populaire, en fondant sa banque, a-t-il ou non tendu la main au tout-puissant Capital, comme Napoléon III, et l'unité est-elle ou non synonyme de Bancocratie? Quand le petit commerce et l'industrie sont ainsi exploités, que sera-ce des travailleurs? Aussi le correspondant de l'*Europe* ajoute ces paroles prophétiques : « Les symptômes les plus caractéristiques d'une lutte économique gigantesque se manifestent en Italie. » Qu'en pensent Messieurs Garibaldi et Hugo, les unitaires?

La suite au prochain numéro.

Dans son numéro du 3 décembre, le *Levant* publie la communication suivante qui lui est envoyée de Florence :

M. le directeur du *Levant*,

Conformément à la délibération prise par la Société démocratique de Florence dans sa séance ordinaire du 26 octobre, je vous adresse ci-jointe une copie de cette délibération en vous priant de la publier dans votre journal.

Agréez etc.

CÉSAR BISTONDI,
secrétaire de la Société démocratique de Florence.

Florence, 12 novembre 1863.

« Dans sa séance ordinaire du 26 octobre 1863, la Société démocratique de Florence, rappelant la mort, arrivée à Bruxelles le 11 du même mois, de Joseph Maria de Paz, Espagnol, membre de ladite Société, après avoir pris connaissance des termes par lesquels le journal le *Levant* a annoncé cet événement et de la relation, signée L. Fontaine, relative au conflit survenu à l'occasion de l'enterrement de Paz :

» Se joint à ce journal pour rendre témoignage et hommage aux vertus du défunt ;

Proteste contre l'usurpation commise par le clergé catholique d'accord avec l'ambassade espagnole contre les droits des amis et coreligionnaires politiques de Paz ;

» Remercie M. Fontaine de ses démarches actives pour prévenir l'usurpation en question, et M. Kevels de la protestation qu'il a faite sur la tombe de Paz au nom de tous les démocrates et libres penseurs ;

» Fait des vœux pour que le jour arrive promptement où, chez tous les peuples, le citoyen, aussi bien dans la vie que dans la mort, sera soustrait à l'influence du prêtre.

» Et charge le comité dirigeant d'adresser le présent à la direction du journal le *Levant* avec prière de le rendre public comme une attestation de ses regrets pour la mort du sociétaire susmentionné et de la solidarité de principes et d'action qui doit unir les démocrates de tous les pays. »

Voici la lettre que nous avons reçue du citoyen Coulon et que nous n'avons pu insérer dans notre numéro précédent :

Saint-Josse-ten-Nooden, 28 novembre 1863.

Au rédacteur du journal la *Tribune du Peuple*.

Citoyen rédacteur,

Dans votre numéro 35, daté du 15 novembre, vous publiez un article intitulé : *Coup d'œil sur le mouvement socialiste depuis* 1848.

Dans cet article, après avoir passé en revue les diverses associations ouvrières qui se sont fondées alors et depuis cette époque dans différents pays, vous ajoutez :

« Plusieurs entreprises du même genre furent tentées en Belgique pendant le mouvement de 48 : malheureusement elles ont avorté. *La plupart de nos lecteurs savent comment sont tombées les associations établies alors à Bruxelles parmi les tailleurs, les cordonniers, les cigariers, etc,* associations qui cependant ont eu leurs jours de prospérité ; ET L'ON SAIT AUSSI LES VICES D'ADMINISTRATION OU D'ORGANISATION QUI ONT AMENÉ LEUR DISSOLUTION. »

Etes-vous bien certain, citoyen rédacteur, de ne pas commettre une erreur, en affirmant que « *la plupart des lecteurs de la Tribune savent comment sont tombées les associations établies à Bruxelles?* »

A mon avis, la majeure partie de vos lecteurs, moins bien renseignés que vous ne paraissez l'être, l'ignorent complètement ; car ne l'oublions pas, plusieurs années sont écoulées depuis que les associations citées plus haut, ont cessé de fonctionner.

Dans l'intérêt des idées que vous propagez au sujet des associations ouvrières (idées dont je n'ai pas à m'occuper actuellement), et afin d'éviter des déceptions aux travailleurs qui voudraient se constituer en association, ne pensez-vous pas qu'il serait utile d'indiquer les vices *d'administration ou d'organisation, et de signaler les causes* qui ont amené la dissolution des sociétés dont vous entretenez vos lecteurs.

Ce serait, à mes yeux, leur rendre un important service.

J'espère, citoyen rédacteur, que vous accueillerez favorablement la présente en lui donnant une place dans vos colonnes.

Agréez mes sincères salutations,

COULON
Ex-gérant de l'association des Tailleurs.

Nous répondrons au citoyen Coulon que l'auteur de l'article *Coup d'œil sur le mouvement socialiste*, étant trop jeune pour avoir vu fonctionner les associations fondées à Bruxelles après 1848, pouvait supposer, non sans quelque apparence de raison, que la plupart des lecteurs de la *Tribune* connaissaient les vices d'administration ou d'organisation qui ont fait tomber lesdites associations. En effet, la plupart de nos lecteurs sont ou des républicains socialistes de 48 et 49 dont plusieurs même ont fait partie de ces associations, ou des fils de ces républicains, ou des amis intimes et familiers de ces républicains, et il serait vraiment étonnant que dans les entretiens de père à fils ou dans les conversations entre amis, il n'eut jamais été question de la dissolution de ces associations.

Quoi qu'il en soit, que l'auteur de l'article ait eu tort ou raison d'employer les termes *la plupart de nos lecteurs*, nous sommes entièrement de l'avis du citoyen Coulon lorsqu'il pense qu'il serait utile, afin d'éviter des déceptions aux travailleurs qui voudraient se constituer en associations, d'indiquer les vices d'administration ou d'organisation et de signaler les causes qui ont amené la dissolution des sociétés dont nous avons entretenu nos lecteurs. Nous croyons, avec le citoyen Coulon, que ce serait rendre à ces travailleurs un important service.

Nous sommes persuadés que personne ne pourrait, mieux que le citoyen Coulon, nous donner des détails précis sur les causes de cette dissolution, vu qu'il contribua fortement à la formation des sociétés en question et remplit même les fonc-

tions de gérant de l'une de ces sociétés. Nous espérons donc que le citoyen Coulon voudra bien lui-même donner à nos lecteurs quelques renseignements à ce sujet. En attendant qu'il réalise ces espérances, nous le prions d'agréer nos salutations fraternelles.

ESSAIS D'UNE PHILOSOPHIE POPULAIRE

par P.-J. Proudhon.

ABRÉGÉ DE LA TROISIÈME ÉTUDE.

Les Biens.

(*Suite. — Voir notre numéro* 35.)

V.

PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION SUR LA RÉPARTITION DE LA RICHESSE.
ACCORD DES LOIS DE L'ÉCONOMIE ET DE LA JUSTICE : L'ÉGALITÉ.

Puisque la Révolution répudie le système économique religieux, maintenant que nous avons examiné les motifs de son divorce avec l'Eglise, il nous reste à découvrir un principe économique qui satisfasse à la fois la Justice de l'homme et la raison des choses.

Il y a environ un siècle, une science s'est constituée en dehors de toute action religieuse, dans le but de déterminer les lois de la *production*, de la *distribution* et de la *consommation* des richesses. Cette science, c'est l'économie politique.

Comme dans toutes les sciences à leur origine, la notion *du droit* n'y entra d'abord pour rien ; ce fut une simple compilation d'observations, de faits le plus souvent contradictoires. Par exemple, l'économie politique démontre que la *division du travail* est le levier le plus puissant du progrès industriel, d'un autre côté elle démontre aussi que la division du travail tend à abrutir l'ouvrier (1). Ces deux phénomènes sont aussi évidents l'un que l'autre ; l'économie politique se contente d'en prendre note, sans chercher à résoudre le problème, difficile s'il en fut, de conserver à la fois les bénéfices de la division du travail et d'empêcher l'abrutissement du travailleur.

Ce qui est vrai de la division du travail est vrai aussi des autres faits économiques tels que la concurrence, le prêt à intérêt, la propriété etc., etc., et par suite de toutes les institutions sociales : partout nous trouvons le bien à côté du mal, la richesse coudoyant la misère, l'amélioration des uns et la dépravation croissante des autres ; en un mot l'inégalité la plus complète, résultat de la violation de la Justice.

Le dernier mot de la science économique moderne est une contradiction, une antinomie qu'on peut traduire par ces termes : Il est impossible de faire le bonheur des uns sans faire le malheur des autres : il faut choisir entre cette inégalité fatale et la Justice, il n'y a pas moyen de résoudre cette contradiction.

De cette situation contradictoire sont nées deux écoles d'économistes ; l'une nie bravement la Justice, c'est l'*école économique* proprement dite représentée par Malthus, elle veut la richesse coûte que coûte, fut-ce au prix de l'intelligence, de la liberté et de la vie des masses, c'est elle qui règne en ce moment grâce à l'appui indispensable de l'autorité ; l'autre effrayée de ces conséquences horribles veut en revenir à la simplicité primitive, détruire les machines, etc. c'est le socialisme sentimental et pleureur préconisé par la presque unanimité des *novateurs rétrogrades* de notre époque.

L'auteur de cette étude croit être le premier qui ait osé dire que la Justice et l'économie politique ne devaient pas s'exclure l'une l'autre ou se faire des concessions qui les mutileraient toutes deux, mais que la Justice devait servir de loi à l'économie politique ; que les faits économiques loin de se contredire devaient être *balancés* les uns par les autres en vertu du principe que les contraires doivent non s'entre détruire, mais s'équilibrer (2). Là est la véritable science sociale, science dont la théologie chrétienne ne connaît pas le premier mot.

Cette conciliation de la Justice et de la science économique semble répugner à la nature subjective de la Justice (3), mais il n'en est rien : l'égalité personnelle qui est l'essence de la Justice a pour conséquence l'égalité *de fortune* ; cette conséquence a été jusqu'à ce jour niée par les théologiens, les économistes, les hommes d'Etat, les légistes. Bien loin, disent-ils, que cette égalité des biens soit la Justice, elle est contre la Justice ; « l'égalité est la loi des brutes, le mérite est la loi de l'homme (4). » Tel est aussi le jugement de l'Eglise. D'après elle, l'économie politique est un corollaire de la révélation ; le péché ayant envahi le monde, la misère fut la seule égalité primitive, la religion y a porté remède en y substituant l'inégalité des biens compensée par la charité.

Il s'agit de nous affranchir de cette inégalité ; il s'agit de faire de l'homme libre non pas l'esclave de la nature, mais son maître, et pour cela nous devons résoudre le problème des rapports de la Justice et de l'économie politique.

Reprenons l'exemple déjà cité de la division du travail, le problème sera celui-ci :

Etant données une société et la division du travail, sur qui doivent tomber les inconvénients de cette division ?

Deux systèmes sont en présence : l'un, système de la *subordination des services*, est celui de l'Eglise et de la plupart des économistes ; l'autre, système de la *réciprocité des services*, est celui de la Révolution.

Il a été démontré que les hommes sont égaux devant la Justice, pourquoi cette égalité cesserait-elle devant la nature, c'est à dire les faits économiques, et pourquoi serait-il équitable de se décharger sur ses frères des servitudes que le travail impose ?

Cette égalité, c'est le génie même de la Révolution ; depuis 1789 elle l'a inscrite cent fois dans ses lois ; elle a proclamé en 1789 :

1° l'égalité des personnes.

2° l'égalité politique et civile.

3° l'égalité des fonctions, l'équivalence des services et des produits, etc.

4° l'égalité des conditions et des fortunes.

Partout la Révolution a insisté sur ce principe, elle l'a proclamé dans la déclaration du 27 juillet-31 août 1789, dans la constitution du 6 septembre 1791, dans la déclaration du 15-16 février 1793, dans celle du 24 juin 1793, dans la constitution du 22 août 1795, dans celle du 15 décembre 1799, dans la charte de 1841.

Avant 1789 le supplice même était inégal.

Réciprocité du respect, premier dogme de la Révolution ; *réciprocité du service*, deuxième dogme.

Voilà contre quoi l'Eglise s'élève ; elle sait qu'il s'agit de son existence, car une fois les faits économiques subordonnés à la Justice et à la libre conscience des hommes, il n'y a plus de place ni pour la religion ni pour l'autorité.

Voici l'objection des partisans de l'inégalité :

La Justice est égalitaire, or la nature ne l'est pas, or les faits économiques sont des phénomènes de la nature, donc prétendre les soumettre à l'égalité de Justice ce serait faire violence à la nature.

Mais où donc la nature se montre-t-elle inégale ? Oui la nature varie constamment, mais ses variations sont toutes soumises à l'égalité ; les jours de l'année sont égaux, les années égales ; la quantité de pluie qui tombe chaque année, la température, le flux et le reflux de l'Océan, etc., tout se ramène à l'égalité. Le monde est un équilibre constant.

Si l'on veut dire qu'un homme est moins gros qu'un éléphant, l'idée est ridicule ; l'égalité que nous affirmons est celle des êtres semblables. Nous défions de trouver dans la nature deux êtres semblables qui ne soient pas égaux. L'objection pèche donc par sa base même.

L'égalité, loi de la nature, est aussi la loi du genre humain. Si quelque différence se montre entre les hommes, elle provient du milieu social où ils se trouvent : ce n'est pas en vertu de cette inégalité accidentelle que la société existe, c'est malgré cette inégalité.

Que tel homme soit plus robuste, tel autre plus habile etc. cela ne nuit pas à l'égalité, c'est par là que se concilient la division du travail et la Justice ; l'homme robuste sera employé aux travaux qui demandent de la force, l'homme habile à ceux qui demandent de l'habileté, mais tous deux resteront égaux car toutes les fonctions se valent, un service vaut un service.

On insiste : les races humaines ne sont pas égales ; l'éducation n'y fera rien, il y a des races déchues.

Nous n'en savons rien ; mais s'il en était ainsi, ces races mourraient comme meurent chez nous sans postérité les créatures malingres et chétives, car *l'Egalité ou la mort !* telle est la loi révolutionnaire.

Quoi de plus simple que cette théorie repoussée jusqu'ici même par les socialistes et les républicains, tant on a de peine à s'affranchir des idées religieuses ?

On a dit : *A chacun suivant ses besoins ; de chacun suivant ses moyens*. Ce principe, bon dans une famille où règne la *fraternité*, ne peut servir de base à la société ; ce serait aboutir au despotisme, la société doit être constituée sur le *droit* et non sur la *charité*.

Les saint simoniens, tirant de ce communisme les conséquences rigoureuses, ont répliqué : *A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres*. Ici plus d'égalité du tout, un grand-prêtre vous fait passer un examen, tout le genre humain est classé par numéros d'ordre et l'on tarife les intelligences. C'est ce que met aujourd'hui en pratique le socialiste Napoléon III.

Au phalanstère les producteurs s'évaluent réciproquement par la *cabaliste*. C'est déjà un peu plus égalitaire.

Dans le système de la Révolution tout est plus simple et surtout plus digne. On n'apprécie pas les esprits ni les corps, ce qui est une offense à la dignité personnelle ; on n'évalue que les produits, ce qui ramène l'organisation économique à la formule la plus simple, l'*échange*.

Telle est la Justice en ce qui concerne les biens ; comme pour les personnes sa loi c'est l'égalité ; il nous reste à faire l'application de cette loi aux principaux faits économiques.

WILLIAM FREEDGE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

---

1. Il y des ouvriers dont la vie se passe à fabriquer des têtes d'épingles !

2. Ainsi l'on dit : les faits économiques sont en contradition avec la Justice, donc l'économie politique n'a rien de commun avec la Justice.

Ou bien l'on dit : Les faits économiques sont en contradiction avec la Justice, donc je n'admets pas de science économique.

Aucune des deux propositions n'est dans le vrai. Il faut les « balancer », c'est ce que M. Proudhon se propose de faire. (Note de l'abréviateur.)

3. La Justice, faculté immanente. Voir les Essais de philosophie et de politique publiés dans notre journal (2e année, du n° 1 au n° 27.)

4. De la Restauration française, par M. Blanc-Saint-Bonnet.

A l'occasion du banquet typographique qui doit avoir lieu à Bruxelles le 25 de ce mois, nous croyons utile de donner place dans nos colonnes au discours suivant, prononcé par le compagnon Poortman, président de l'Association libre des ouvriers imprimeurs, dans un banquet organisé il y a quelques mois par les membres de cette Association :

Compagnons,

La fête à laquelle nous prenons part aujourd'hui, peut avoir pour but de nous distraire des soucis de l'atelier et des tracas sans nombre que chacun de nous rencontre dans sa famille où le besoin est toujours à la veille d'exercer sa funeste influence, tant sur la santé de nos femmes et de nos enfants que sur leur moral ; il ne sera toutefois pas déplacé de mettre ici l'utile à côté de l'agréable en nous occupant un peu des questions de travail.

Après tout, n'est ce pas encore se récréer que de s'occuper de cette chose qui nous donne les moyens de sauvegarder notre dignité personnelle ? N'est-ce pas le travail qui nous procure ces réunions, où malheureusement beaucoup d'associés, insouciants de leurs intérêts, manquent à notre appel ? Notre Association, en organisant ces fêtes annuelles, a certainement eu en vue non seulement de resserer les liens d'amitié qui doivent sans cesse unir ses membres, mais encore de faire en sorte de pouvoir communier nos idées et de signaler à l'attention de chacun de nous ce que nous croyons utile et nécessaire pour assurer le triomphe de notre salutaire entreprise.

Ainsi, je crois devoir tout d'abord vous déclarer que dans ma pensée, malgré le grand nombre de bras innocupés, (vous n'ignorez pas que de ce chef nous avons de quarante à cinquante francs à débourser par semaine,) il doit être convenu et arrêté que dans aucun cas, dût la contribution mensuelle être portée à un taux plus élevé, on ne pourra pas réduire la somme de neuf francs qu'en vertu du réglement chacun des membres sans travail doit toucher par semaine. Ainsi, nous faisons plus que leur assurer l'existenc : enous les empêchons de commettre des faiblesses. Dans le cas contraire, poussés par le besoin, ayant à choisir entre la bassesse et le déshonneur, il est certain que l'associé préférera manquer à ses engagements envers l'Association aux prix de l'inimité de ses confrères, que de tomber sous le mépris public. Il ne dépend donc que du maintien de cette disposition pour l'empêcher d'être nuisible à notre Association en particulier et à la société humaine en général.

Compagnons, restons unis tant pour l'aide et la protection que nous sommes à même d'assurer en commun à nos frères que pour être toujours en mesure d'opposer la barrière du droit et de l'équité contre le mauvais vouloir de certains patrons égoïstes et sans entrailles pour ceux qhi contribuent à faire fructifier leurs capitaux.

A propos de patrons, je crois devoir vous informer qu'il a été porté à ma connaissance qu'une association doit être fondée par les imprimeurs, fondeurs et libraires de Bruxelles. Je suis loin de supposer que le but de cette société sera de combattre le nôtre ; au contraire, je crois les organisateurs de cette institution animés des meilleurs sentiments à l'égard de l'ouvrier. Ils ne peuvent avoir en vue que de se mettre d'accord sur l'entreprise des travaux, afin d'éviter une concurrence désastreuse pour eux et pour nous. Le prix de la main d'œuvre étant le même dans chaque atelier, ils ne pourront faire des sacrifices que sur les bénéfices qu'ils réalisent sur l'exécution des travaux. — Après tout, aujourd'hui plus que jamais le consommateur doit savoir que la concurrence est aussi nuisible pour lui que pour le producteur. Quand on donne à bon marché, il faut : ou se rattraper sur la matière première, ce qui s'appelle duper, ou se rattrapper sur la main d'œuvre, chose qui n'a pas de nom pour nous, puisque c'est à la fois nuire au producteur au point de le pousser dans la voie dégradante de la mendicité ou sur la route fatale du déshonneur.

Je ne puis en conséquence supposer que des hommes intelligents et probes veuillent le contraire de notre louable but.

Il ne me reste plus qu'un mot à vous dire. L'année dernière à cette date, je vous engageais à ne pas faire d'apprentis par la raison que les presses mécaniques viennent constamment prendre la place des presses à bras; le temps qui s'est écoulé depuis lors n'a fait que nous convaincre de la nécessité de prendre au sérieux ce que j'ai cru devoir vous signaler. Plusieurs maisons, vous le savez tous, ont fait des changements de ce genre dans leurs ateliers.

Quant à l'idée de fédérer les associations typographiques, dont il a également été question dans notre dernier banquet nous devons être heureux et fiers de l'avoir émise. Elle n'a pas encore reçu d'exécution, mais elle marche. Au banquet typographique organisé par les Compositeurs et les Imprimeurs, plusieurs orateurs s'en sont emparés, et loin d'avoir rencontré des contradicteurs, l'idée a été acclamée par l'assemblée entière. Ce n'est donc plus qu'une question de temps, laissons mûrir l'idée et elle portera ses fruits.

Je bois à un riant avenir pour les associations typographiques et pour leurs consœurs les associations de tous les corps de métier!

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Dimanche prochain, 20 Décembre, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — Ordre du jour : Discussion sur plusieurs propositions importantes.

N. B. La séance se tiendra au *Lion Belge*, rue de la Tête d'Or, 3, près de la Grand'Place.

LE CONGRÈS CATHOLIQUE.

Le primat de tous nos prélats,
En digérant un bon repas,
Fit demander son secrétaire
Pour voir du denier de St-Pierre
Les produits et les résultats,
Et si les eaux qu'il nous débite,
La médaille trois fois bénite,
Avaient cours dans tous les Etats,

REFRAIN.

Car les mitrés
D'or chamarrés
Ne sont jamais rassasiés.

Il dit se frottant le menton
D'un air de satisfaction :
Qu'ils étaient donc malins nos pères
Qui, pour nos minutes dernières,
Trouvèrent la confession!
Existe-t-il de par le monde
Des héritages à la ronde,
Meilleur mode d'annexion.
Car les mitrés, etc.

On lui porta les comptes nets,
Tout clotûrés, enfin parfaits.
Ils étaient gras, je vous l'assure:
Mais peut on combler la mesure,
Hélas! quand on a tant de frais
Pour des masures qu'on achète
Qu'on reconstruit, qu'on réapprête
Et dont on refait des palais?
Car les mitrés, etc.

Lorsque furent examinés
Les bénéfices rapportés,
On pouvait lire sur sa face,
Où le vin laissa mainte trace :
« C'est beau, mais ce n'est point assez.
Allons, messieurs de la tonsure,
Je veux prendre une autre mesure,
En congrès soyons assemblés.
Car les mitrés, etc.

» D'abord, sur cet étroit sentier,
Voyons qui passe le premier ?
Afin qu'abonde ici l'aumône,
Je veux que le canon résonne!
Parlez donc, Monsieur Dumortier.
Dites que l'eau de la Salette
Et de la Dame de Lorette
Débordent de tout bénitier. »
Car les mitrés, etc.

Vient un discours fort long, fort beau,
D'un de nos membres du barreau.
Louvain qui lui veut sa fortune,
Lui passe un siége à la tribune
Pour son changement de drapeau.
Il a donc sauvé sa pauvre âme,
En abandonnant l'oriflamme
Des adversaires du corbeau.
Car les mitrés, etc.

Quel est donc cet homme en renom,
Bouffi d'orgueil du saint canon?
Mais, c'est un recteur magnifique
Menant la meute catholique
Formée en congrégation.
On ne leur fait point de reproche,
Dès qu'ils ont la main dans la poche
Au premier ordre du patron :
Car les mitrés, etc.

Puis un abbé, d'esprit pétri,
Débite un sermon bien choisi.
Il parle aussi pour ses chapelles
En engageant tous les fidèles
A passer au moins par chez lui :
Pour mon église qui s'écroule,
Allons mes frères qu'on aboule!
C'est de la bienfaisance aussi.
Car les mitrés, etc.

Montalembert fut peu goûté
De monseigneur et du clergé.
Il ventait trop de la Belgique
Des lois, pour le vrai catholique,
Contraires à la charité.
Car ces messieurs, je le dis vite,
Au don n'accordent de mérite
Que lorsqu'il leur est apporté.
Car les mitrés, etc.

Puis vinrent à profusion
Autre discours, autre sermon.
Tous avaient pour objet la quête,
Chaque orateur une amulette
Contre les ruses du démon.
Ils avaient tous la main tendue ;
De mendiants quelle cohue!
C'était à perdre la raison....
Car les mitrés, etc.

Après un congrès aussi long,
Un dîner était de saison.
Je croyais être de la fête,
Mais sur le seuil Stercus m'arrête
Par une bénédiction.
« Vous obtiendrez dans ma prière
Une place particulière,
Mais à ma table cent fois non! »
Car les mitrés, etc.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

GUERISON

de toutes les maladies chroniques de la peau et de celles réputées incurables, des maladies internes et externes, telles que : dartres, boutons, rougeurs, affections ganglionnaires, rhumatismes, ou toutes autres douleurs, de même et spécialement l'asthme, les gastrites ou maladies d'estomac, maux de tête, de poitrine, de ventre, de la vessie, consomption, apoplexie, par les pilules de longue vie, dépuratives et toniques de M. **Van Hinsbergh,** *ci-devant médecin et chirurgien de Son Altesse le prince de Bermude, etc.*

Après une expérience acquise par une pratique d'un grand nombre d'années, tant dans les hôpitaux militaires que dans ses longs et nombreux voyages par terre et par mer, le docteur VAN HINSBERGH, rentré dans la vie privée, à l'effet de faire profiter l'humanité souffrante de sa longue et constante expérience a concentré sous forme de pilules une collection des principaux remèdes végétaux qui lui ont constamment assuré les plus grands succès dans les maladies les plus dangereuses, tant internes qu'externes : ces pilules sont faciles à prendre, conservent leurs vertus, sont inaltérables et faciles à transporter.

Des guérisons innombrables et merveilleuses ont couronné ses prévisions et son entreprise; des maladies réputées incurables par les médecins les plus renommés, ont été radicalement guéries par l'unique usage de ses pilules dépuratives et toniques.

Ces pilules, qui doivent se prendre le matin au déjeûner et le soir au souper, purgent et purifient le sang et le corps de toutes leurs humeurs morbides et détériorées, par les trois voies naturelles : les selles, les urines et la transpiration que la Providence nous a prêtées à cet effet, sans tranchées ni autres sensations désagréables, suite ordinaire de tous les remèdes similaires.

PRIX : la boite de 100 pilules. fr. 3 00.
la 1/2 boite de 50 pilules. fr. 1 50.

La fille d'une cuisinière, à Willebroek, près de Boom. (Bruxelles), avait sucé la maladie des écrouelles, avec le lait de sa nourrice, traitée jusqu'à l'âge de 20 ans par différents médecins, au moyen d'onguents, d'emplâtres, etc, et ensuite abandonnée par eux, comme incurable, a eu la persévérance de prendre sans interruption pendant cinq années de nos pilules dépuratives; entièrement guérie depuis longtemps, elle est mariée avec un menuisier, au dit Willebroek, est déjà mère de plusieurs enfants, gros et gras et très-bien portants.

MONSIEUR,

Comme vous m'aviez exprimé le désir dans votre dernière lettre de recevoir des nouvelles de ma santé, je prends la liberté de vous écrire et de vous informer que je me trouve beaucoup mieux: mes etourdissements ont cessé, et je commence à regagner des forces, les symptômes extérieurs ont peu à peu diminué, mais c'est déjà beaucoup qu'il y ait du mieux, et je n'ai aucun doute que vos pilules auront beaucoup plus d'effet au retour de la belle saison; d'ailleurs, j'ai la conviction que votre système de traitement est le seul qui puisse me guérir, etc. etc.

Exeter, 27 janvier 1849.

Dépots : chez M. Cotils, pharmacien, rue de Louvain, 104, à Bruxelles; chez M Lauwers, Grand'Place, à Anvers; chez M. Van Santen-Kolff, pharm., à Rotterdam et dans toutes les villes de la Belgique et de la Hollande.

Vient de paraître :

La première livraison du poème le PROGRÈS intitulée les GÉANTS DU PEUPLE. Prix de la livraison : 25 centimes.

En vente au bureau du Journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

On peut se procurer au bureau du Journal, l'ÉCHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

PILULES VÉGÉTALES DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres **pilules végétales** *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le **purgatif** le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur **dérivatif** et **dépuratif**, elles n'irritent pas les **organes digestifs**, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les **pilules végétales** du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phthisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de têtes, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices de sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrofules, rougeole, impétigop-oriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc., etc.

Facile à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent ni *tisane*, *ni repos*, conviennent à tous **ages** et à tous les **tempéraments** — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boite contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens — Prix de la boite : 3 fr. 50 et de la demi-boite : 2 fr. — *Evitez la contrefaçon.*

Injection Astringente ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et présévatrice. Guérison en trois jours des écoulements, gonorrhées, blennorrhagie, ulcères, virus et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes **sans rien lui adjoindre**; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieur à toutes les injections **préconisées** jusqu'à ce jour et ne cause *aucune dauleur, ni rétrécissement* du canal. — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon — Prix : 4 francs.

INJECTION TONIQUE ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraichissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *fleurs blanches* et *perles blanches* (*leucorrhée*), *ulcères de la matrice* anciennes ou récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce, *boutons* et *gerçures*. — Prix du flacon : 5 francs, contenance un demi-litre. — Dépots principaux de la Belgique : MM. Cotiels, pharm., 104, rue de Louvain; Michiels, pharmac., rue Cantersteen, 12: Ricourt pharmacien, rue du Méridien, 31, à Bruxelles.

Numéro 38. 2me Année. 7 Janvier 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 6 Janvier 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La réunion des rois devant boire à l'humiliation des peuples est un fait sur lequel on peut jeter le voile de l'oubli. Cependant, comme si Napoléon voulait se cramponner à ce projet, il vient de proposer un congrès restreint ou conférence mixte, c'est à dire que les diplomates y seraient admis. Cette assemblée aurait pour unique mission de mener à bonne fin les affaires dano-allemandes. Nous ne croyons pas plus à la réalisation de ce nouveau projet que nous n'avons crû à celle du premier. La solution de la question au point de vue allemand ayant été entièrement, du consentement de la Prusse et de l'Autriche, réservée à la diète fédérale, nous pensons que celle-ci sortira de son hésitation et rendra inutile le jeu de la diplomatie.

Les troupes fédérales continuent leur marche dans le Holstein. M. d'Augustenbourg les suit et proclame son gouvernement dans chacun des villes et villages où ses troupes ont pris leur cantonnement. Il est vrai qu'il se sent fort de l'appui de la Bavière, de la Saxe et du Wurtemberg, mais continuera-t-il ses rodomontades, lorsque après avoir occupé Rensbourg et Frédericstadt les troupes allemandes devront passer l'Eider pour terminer « l'exécution » ? Nous ne saurions émettre d'opinion à ce sujet. Le Danemark, si menaçant naguère, qui pourtant a permis l'entrée des troupes sur le territoire des Duchés, pourrait bien encore une fois ronger son frein et permettre le passage de la rivière; mais l'Angleterre qui verrait d'un mauvais œil l'établissement à Kiel d'un port allemand, ne trouverait-elle pas le moment opportun pour faire valoir le traité de 1852 et apporter enfin au Danemark le secours promis en pareille circonstance?

De nouveaux dangers menacent l'Autriche. Tandis qu'elle fait des efforts inouïs pour réprimer l'insurrection en Galicie, un soulèvement en Hongrie paraît imminent. Un manifeste émané de Kossuth et répandu à profusion dans tous les villes et villages du pays, a pour but de rallier autour du drapeau de 1849 toutes les populations hongroises. Ce document est un véritable appel à l'insurrection. Aussi l'effervescence populaire, à Pesth surtout, est à son comble.

Nous faisons des vœux pour que l'ancien patriote hongrois écoute enfin les conseils que lui donna le vaillant troubadour Petœfi et qu'il apporte un peu moins d'ostentation et de vanité personnelle dans la lutte où il veut pousser ses concitoyens. Il serait déplorable que le nom de Louis Kossuth fût pour la seconde fois mêlé à la chute d'un des peuples les plus braves de la terre.

Les Italiens croient à une guerre prochaine. Ils sont persuadés que la Révolution doit s'y mêler. Pour eux la démission de Garibaldi comme membre du parlement de Turin, n'est pas sans signification. On a beau prétexter que cette démission est motivée par la cession de Nice et de la Savoie et par les affaires de Sicile, les Italiens, qui se rappellent fort bien que Nice et la Savoie étaient concédées lorsque Garibaldi fit son entrée à la Chambre piémontaise, objectent que l'ancien dictateur des deux Siciles doit avoir des raisons plus puissantes que celles qu'on fait valoir, pour se dégager si subitement du serment que les circonstances lui avaient fait prêter à Victor-Emmanuel.

A Venise, ainsi qu'à Rome, les comités révolutionnaires publient chaque jour de nouvelles proclamations qui toutes ont pour objet de préparer le peuple pour le printemps.

A Rome le pape met toute sa confiance dans les secours de la Providence qui sont les seuls sur lesquels il peut compter pour le moment. Mais à Venise la révolution aura à lutter avec une providence plus terrible que celle qu'implore le pape : c'est l'armée autrichienne que l'on accroit et qui par son rapprochement des frontières piémontaises devient menaçante pour toute l'Italie.

Nous ne nous sommes pas trompés lorsque nous disions que M. Georges Ier eut été plus à l'aise sur les rives glacées de Copenhague que dans les tièdes régions du Pirée. Les partis politiques, qui se disputent la prépondérance ne peuvent, dit une feuille bonapartiste, être domptés que par un coup d'Etat. La faction militaire grandit toujours, et le mécontentement public vient d'être porté à son comble par le traité des puissances occidentales qui ordonne la démolition des forteresses des îles Ioniennes. Une délégation partie de Corfou afin de porter à Georges Ier une protestation contre ce fait, n'a pas craint de faire entendre au jeune roi que les Ioniens préféraient rester sous la tutelle de l'Angleterre que de voir leur ville démantelée.

Si l'on ajoute à ce tableau que le trésor hellénique est vide et qu'il est presque impossible de percevoir les impôts, on sera tenté de se demander si la nouvelle dynastie n'est pas bien près de subir le sort de celle du roi déchu.

LA SITUATION.

POLOGNE.

Catholiques, libéraux, jacobins, impérialistes, républicains, socialistes, tous se passionnent à l'envi pour la Pologne, tous réclament la reconstitution de sa nationalité et le prompt renvoi des Russes au fond de l'Asie. On ne vit jamais si complet et si étrange accord. De ces partis, quelques uns savent fort bien ce qu'ils veulent, ce que l'on veut là bas; demandez plutôt à MM. Montalembert, Lagnéronnière ou Guéroult. Mais les autres, mais le peuple surtout, qui rêve de justice et d'égalité, le peuple révolutionnaire le sait-il?

La Pologne est à la fois une merveilleuse légende et une terrible histoire. Une nation brave, généreuse, opprimée, déchirée trois fois par trois tyrans odieux, luttant sans cesse pour une noble cause et sans cesse abattue: du sang, des larmes, de l'héroïsme, du martyre, voilà la légende. Une aristocratie turbulente, ambitieuse, fanatique, incorrigible, oppressive des serfs, sans idées, hostile au progrès, haineuse de la Révolution, de la liberté, de l'équilibre européen, voilà l'histoire. Le peuple qui est et fut toujours poète, le poète par excellence, s'enthousiasme pour la légende; mais pourtant n'est ce pas l'heure d'interroger un peu l'histoire?

Toute la philosophie du soulèvement nouveau se retrouve dans les adresses des Polonais et les proclamations du gouvernement national, nous plaignons ceux qui ne l'y ont point saisie. Et d'abord, comment se pose la question? S'agit-il de liberté, de constitution, des fameux six points accordés déjà quoi qu'on dise? Nullement, il s'agit d'une chose infiniment plus vague et plus élastique que tout cela, de la *nationalité*. Voyez les manifestes polonais du 10 et du 13 mai, du 3 juillet, et enfin du 29 octobre 1863. D'après ces manifestes, les Polonais poursuivent : *a*. la conquête et la garantie d'une complète indépendance pour la Pologne, la Lithuanie et la Ruthénie; *b*. la reconnaissance de la Lithuanie et de la Ruthénie comme partie intégrante de la Pologne.

La Grande Pologne jusqu'au Dniéper et la Dwina comme ils disent, forme donc une nationalité. Or à quel titre? On sait que la théorie complète des nationalités n'a jamais été donnée, n'importe, admettons avec tous les publicistes modernes que la nationalité se base sur des similitudes de race, de langue, de religion même, de génie. Ces similitudes les rencontre-t-on en Pologne? A cette question, voici la réponse péremptoire que fournit la statistique :

Dans les provinces russes réclamées par les Polonais, c'est à dire la Podolie, la Volhynie, les districts de Kiew, Mohilew, Witebsk, Minsk, Grodno, Wilna, il y a sur 9,711.000 habitants :

5.900 000 Russes.	63 p. 0/0 grecs orthodoxes.
1 645.000 Lithuaniens.	25 p. 0/0 cathol^{es}. romains.
1.139.000 Juifs.	12 p. 0/0 juifs.
1.027.000 Polonais.	

Dans le duché de Posen (car on le veut aussi), il y a sur 900.000 habitants environ :

550.000 Polonais, catholiques.
300.000 Allemands, évangéliques.
50.000 Juifs

Dans la Galicie, sur 4,600 000 habitants :

1.860 000 Polonais.	2.000 000 catholiques.
1.900.000 Russniaks.	2.000.000 grecs unis.
500.000 Juifs.	500.000 juifs.

Dans la Pologne actuelle enfin, sur 5.000 000 d'habitants :

3.000,000 Polonais, Lithuaniens, Russes.	3 500.000 catholiques. 200.000 grecs unis
2 000.000 Russniaks.	200 000 évangéliques.
Allemands, Juifs.	450,000 juifs. (1)

Donc à priori, nous rejetons comme mensongère, au nom de la science moderne et du droit, cette prétendue nationalité, et il devient évident que 4 ou 5 millions de Polonais tout au plus veulent absorber 13 millions d'hommes appartenant à d'autres races, à d'autres Dieux, à d'autres civilisations, et ajouter à toutes les monarchies actuelles une vaste centralisation fatalement despotique, pour la plus grande satisfaction des démocrates et sous prétexte d'indépendance des peuples.

Ce n'est pas tout, et ici la question prend un tout autre caractère : il y a dans la Pologne d'aujourd'hui, qui est à la tête du mouvement, plus de 5.000.000 de paysans, et environ 700.000 nobles catholiques. Or, les journaux nés aveugles annonçaient tout récemment que jusqu'ici les paysans sont restés étrangers, sinon hostiles à l'insurrection (2). Si l'on ajoute à ce fait de la plus haute importance

(le gouvernement n'a pas osé le démentir) que la bourgeoisie polonaise s'est rapprochée de la Russie en 1851 lors de l'institution de deux *gildes* marchandes, tandis que la noblesse persistait dans un isolement systématique depuis 1830, on doit conclure que ce ne sont pas 5,000 000 de Polonais mais 700.000 nobles catholiques ou prêtres, qui revendiquent la Pologne. Ainsi la question d'indépendance se transforme en une question de privilèges et de religion, et les éléments de la *nationalité* se réduisent à un *castellum* comme on dit en Pologne et à une église. On contestera ces conclusions; mais l'histoire et les déclarations des Polonais viennent confirmer notre dire. Aussi la question de nationalité éliminée, nous soutenons :

1°. QU'IL FAUT CONDAMNER LA RÉVOLUTION ACTUELLE PARCE QU'ELLE EST ARISTOCRATIQUE.

« La noblesse, est-il dit dans un livre écrit par des Polonais à la glorification de la Pologne (3), s'est érigée au Xme siècle en *institutrice* des peuples encore plongés dans la barbarie. » Or, voici en peu de mots ce qu'elle a fait cette institutrice des peuples : Dès le XIIIme siècle, d'après les aveux mêmes de nos auteurs, les abus de sa domination joints aux privilèges qui l'affranchissaient des charges et corvées, la rendent odieuse au peuple et propagent la corruption dans toutes les branches de l'organisation sociale. Elle envahit peu à peu le pouvoir royal, seul contrepoids de de sa puissance, seul appui du peuple; en 1469, elle entre dans l'exercice exclusif de tous les emplois et charges publiques; en 1505, elle étend sa souveraineté aux plus importantes prérogatives de l'Etat; et en 1510, ses nonces sont revêtus d'un caractère sacré et inviolable. L'anarchie devient légale en 1609 par l'institution du *liberum veto* qui permet à chaque nonce de réclamer en pleine diète librement ses droits et ses prérogatives dans leur intégrité. Le pouvoir royal est dès lors nul de fait et l'exploitation de la plèbe a atteint l'idéal. Au XVIIme siècle, la noblesse, délivrée de toute sorte d'impôt indirect, rejette le poids de l'impôt foncier et de l'impôt par maison (podymne) sur les paysans, dont le travail, les biens et la vie lui appartiennent en toute propriété. Un peu plus tard en 1739, Voltaire put écrire à d'Argenson ces mots qu'aujourd'hui l'on devrait répéter bien haut : « J'ai toujours regardé la Pologne comme un beau sujet de harangue et comme un gouvernement misérable; car avec tous ses privilèges, qu'est-ce qu'un pays où les nobles sont sans discipline, le roi un zéro, le peuple abruti par l'esclavage? » Que dites-vous de cette éducation du peuple?

En 1764, (nous en revenons aux auteurs de la *Pologne pittoresque*) la désorganisation était à son comble et « pour échapper à une chute inévitable, la Pologne n'avait qu'à se refondre dans une démocratie solidement constituée, ou à se jeter dans une dictature militaire. »

La première idée appartenait à Czartoryski; la Pologne repoussa avec horreur l'émancipation des paysans, comme elle repoussait la liberté de conscience, et se jeta à corps perdu dans la guerre, ressource désespérée. Appel aux Turcs contre les Russes, premier partage, voilà le fruit de son orgueil. Après le partage s'est-elle amendée au moins? Non, la noblesse polonaise est incurable. C'est pour rétablir l'ancien ordre de choses que se forme la Confédération de Targowitch. Après le partage, qui suit, c'est parce que l'illustre Kosciusko veut émanciper les serfs, que les nobles abandonnent Kosciusko, c'est enfin parce que l'on veut ménager *les intérêts et les privilèges des nobles* que la Convention abandonne sans pitié la Pologne.

En 1807, c'est sans la noblesse et contre elle que les paysans sont affranchis. Aussi voyez après 1815, quand Alexandre eut doté ce pays d'une constitution libérale sous laquelle le peuple respirait enfin, voyez comme elle travaille, intrigue, conspire, pour reconquérir ses privilèges anéantis! Elle se soulève en 1830 et qu'arrive-t-il? Voici : « Ce qu'il y a de certain, c'est que la Pologne a été perdue en 1830 par son aristocratie. » C'est Louis Blanc qui le déclare, un ami des Polonais (4). Ce n'est pas tout. Qu'on nous explique les massacres de Galicie sinon par la haine invétérée des paysans ruthènes contre leurs anciens oppresseurs, les nobles polonais. Cette haine dure encore, et ce n'est pas l'Autriche qui la fomente (5). Qu'on nous explique encore pourquoi les paysans polonais n'ont eu de terres en 1861 qu'après les Russes et grâce à Alexandre II?

Et enfin, puisqu'il faut en finir, lisez cette adresse au tzar, signée avec enthousiasme par des milliers de Polonais le 27 février 1861, à la veille de la révolution, quand elle s'est formulée : « Notre nation, qui pendant des siècles entiers avait été régie par des institutions *libérales*, endure depuis plus de soixante ans les plus cruelles souffrances .... Un pays jadis au niveau de la civilisation de ses voisins d'Occident, ne saurait d'ailleurs se développer moralement et matériellement tant que son église, sa législation, son instruction publique et toute son organisation sociale ne seront pas marqués du sceau de son *génie national* et de ses *traditions historiques* »

Vit-on jamais pareille démence ou pareil cynisme? les *institutions libérales*, le *génie national*, les *traditions historiques* vous les connaissez. Vous voyez bien que cette noblesse n'a pas changé et que, brûlant toujours du même zèle charitable et chrétien, elle aspire à redevenir l'*institutrice du peuple*.

2° NOUS SOUTENONS ENCORE QUE LA RÉVOLUTION DOIT ÊTRE CONDAMNÉE PARCE QU'ELLE EST RELIGIEUSE ET CATHOLIQUE.

Ceci explique les larmes et les déclamations des prêtres de tous les pays. Plus de vingt brochures lamentables ont été publiées par l'Eglise sur la Pologne. Le sentiment ne la prend guère, on le sait, quand elle n'y a pas intérêt.

C'est lorsqu'il touchait à l'époque de sa puissance et de sa splendeur que le Catholicisme s'établit en Pologne, et déjà sous un des prédecesseurs de Grégoire VII, Mieczyslas Ier voulut être couronné roi à Rome.

A partir du XIIIme siècle, le clergé et l'Etat, la croix et le glaive, comme dit un écrivain polonais (6), marchent côte à côte et se soutiennent l'un l'autre. C'est de là que date l'alliance de la noblesse et du clergé, alliance qui dure encore; ces deux ordres vont désormais s'élever et se fortifier ensemble, ensemble ils réduiront la royauté et s'enrichiront de ses dépouilles; ils se corrompront mutuellement et tomberont par les mêmes causes après s'être souillés des mêmes crimes; car les guerres de la Pologne sont à la fois politiques et religieuses, les persécutions ont le même caractère.

Les rigueurs commencent au XIVme siècle contre les grecs orthodoxes; en 1424 l'ultramontanisme arrache à Wladislas Jagellon un édit terrible contre ces hérétiques. Ils étaient declarés « coupables du crime de lèse-majesté et punis à raison de ce forfait. » Luthériens, calvinistes ou frères bohèmes parviennent à faire proclamer la liberté en matière de foi. Cela dure jusqu'au commencement du XVIIme siècle. Depuis lors, les jésuites qui ont envahi la Pologne auront beau jeu; en 1648, on veut imposer la religion catholique aux cosaques : ils résistent, on les massacre et on les expulse de la Pologne; en 1658 on proscrit les Sociniens en masse, et pendant tout ce temps on persécute les Luthériens qu'on va convertir à coups de fourche en Lithuanie.

Les dissidents opprimés cherchent un appui à l'extérieur et le traité d'Oliva, qui assure leur liberté religieuse, est conclu en 1660 sous la garantie de la Suède, de l'Allemagne et de l'électeur de Brandebourg; les clauses en sont renouvelées dans le traité de Kardis conclu l'année 1686 entre la Pologne et la Russie. Malgré cela, depuis 1660 jusqu'en 1766 les conditions stipulées en faveur des dissidents sont violées. En 1766, les puissances *garantes* font des représentations identiques à la Pologne pour lui demander le redressement de ses torts. La réponse est évasive; l'année suivante les dissidents forment la confédération de Thorn pour revendiquer la liberté religieuse. La Russie, la Prusse et l'Empire les appuient et imposent en 1768 à la Pologne un nouveau traité qui assure la tolérance et l'égalité des confessions. Les Polonais résistent encore, suscitent une guerre entre la Russie et les Turcs; les Turcs sont battus et la Pologne subit un nouveau partage.

La Pologne est morte parce qu'elle ne voulait pas affranchir ses serfs, et parce qu'elle ne voulait ni ne pouvait être tolérante. Au milieu de ses dissensions intestines, avec sa constitution absurde, l'exorbitance des droits de sa noblesse, et l'asservissement de la plèbe, il fallait à la Pologne un principe d'unité, une idée forte qui la maintînt, et ce fut le Catholicisme. Si le partage n'avait pas eu lieu, M. de Ficquelmont, un catholique, l'a dit : « La Pologne forcée d'ouvrir une large voie au mouvement de l'entière égalité des cultes, et perdant ainsi la conscience du seul sentiment qui lui restait de son ancienne existence, ne devait pas tarder à tomber en lambeaux (7). »

Ainsi l'intolérance était nécessaire à la Pologne aristocratique, pour qu'elle pût rester la Pologne; or par la logique des choses, qui est la justice de l'histoire, la Pologne catholique devait au siècle passé disparaître de la carte de l'Europe; les conditions de l'équilibre européen (la paix d'Oliva n'est au demeurant qu'un corollaire du traité de Westphalie), les droits de la conscience alors reconnus le réclamaient impérieusement.

Aujourd'hui la Pologne toujours aristocratique est toujours catholique; elle s'est soulevée en 1863 comme en 1830 avec des chants d'Eglise et pour l'Eglise aussi bien que pour ses privilèges. Elle ne s'en cache pas d'ailleurs; ne dit-elle pas communément qu'elle doit jouer le rôle d'*apôtre de la vraie foi*?

En 1846, un noble polonais écrivait à Louis Veuillot : « Toute la Pologne conçoit parfaitement que le Catholicisme est l'unique base de sa nationalité et l'unique espérance de son avenir. Tout le monde sait que malgré nos écarts, nous avons conservé cette foi vive qu'aucune doctrine humaine ne saurait nous faire abandonner. La foi est en nous comme le sang de nos pères, et c'est aussi le plus bel héritage qu'ils nous ont légué. Notre langue même est éminemment chrétienne, et toutes nos institutions primitives (institutions que Zamoiski veut rétablir) ont été puisées dans la sagesse de l'Eglise. Notre armée en corps porte le nom de *Viara*, foi, et le soldat en particulier s'appelle homme de foi, *Viarus*. Il ne faut pas d'autre levier que la foi et le patriotisme, et tout le peuple se lèvera en masse pour défendre le plus cher de ses intérêts (8). »

Et pour couronnement, voici le préambule du manifeste du gouvernement provisoire au clergé de Lithuanie (Juin 1863) :

« La Pologne, comme l'a dit l'immortel Skarga, est une INSTITUTION DIVINE. La Pologne c'est l'idée chrétienne nationalisée, cette idée est impérissable; aussi la Pologne vit et triomphera comme elle et avec elle. »

La Pologne est une institution divine! le grand mot est lâché : une foi, une aristocratie qui se relèvent, la croix et le glaive de l'ancienne République, voilà donc le fond de la sanglante comédie. Un puissant empire, dernier rempart de la Féodalité et du Catholicisme en Europe, voilà le rêve des Polonais et de l'Eglise.

Et maintenant qu'ils larmoient et qu'ils tonnent, les hommes de l'Eglise, les Gratry, les Montalembert, les Dupanloup; nous avons vu sous leur masque humanitaire. Que les Polonais émeuvent et entraînent l'Europe libérale par l'étalage de leurs plaies et de leur martyrs; pendant qu'ils se ruinent, qu'ils ruinent lâchement leurs paysans (9) et les poussent dans la mêlée à coups de décrets sanguinaires, pour soutenir une guerre misérable; nous savons bien ce qu'ils veulent dans leur orgueil.

La Pologne appartient à la réaction, comment la démocratie socialiste ne l'a t-elle pas vu? Comment n'a-t-elle pas compris que cette question nouvelle, comme l'unité italienne, servait de machine de guerre au vieux monde contre la Révolution!

Eh! les aveux manquent-ils?

Tout récemment un catholique n'identifiait-il pas la cause polonaise avec la cause de l'ordre (10)? Or on sait ce qu'un catholique entend par l'ordre.

Un fonctionnaire polonais n'écrit il pas : « Si de l'état de choses actuel rien de sérieux ne devait sortir, si le mouvement devait tout simplement finir par être comprimé, alors la guerre n'aurait cessé que pour faire place à la Révolution. La Révolution alors commencera bel et bien, et elle sera de toute nécessité socialiste, mazzinienne. »

Un M. de Mazade ne proclame t-il pas dans la *Revue des deux Mondes* : que les Polonais ne sont ni des destructeurs sociaux ni des démagogues, qu'ils sont conservateurs, que la grande révolutionnaire, c'est la Russie, parce que les idées qu'elle représente, le radicalisme qui la travaille, sont une menace directe pour l'Europe civilisée, que c'est pour cela qu'il faut l'exterminer . . (11).

Le gouvernement provisoire enfin, l'auteur même de l'adresse au clergé lithuanien, dans un manifeste d'octobre, après des promesses d'égalité civile et de liberté religieuse (choses qui existent déjà) ne proteste-t-il pas de sa haine « pour les ennemis de la religion, de la famille et de la propriété. » à qui il aura soin de faire la guerre?

Nous nous arrêtons : il nous répugne de pousser plus loin cette triste analyse. Pour conclure, nous nous bornons à opposer ceci aux prétentions des Polonais :

Votre Pologne est impossible parce que sa nationalité est néant; elle est impossible parce qu'aujourd'hui, plus encore qu'en 1773, elle serait mortelle à l'équilibre européen; elle est impossible parce qu'une noblesse et un clergé seuls la réclament, et que ce serait un crime à l'Europe de la leur livrer; elle est impossible, oui, parce qu'il y a sur la Vistule, sur la Dwina et le Dnieper, des millions de paysans émancipés qui ne peuvent pas, qui ne doivent pas, et ne veulent pas redevenir des esclaves (12).

---

(1) Voyez Malte Brun, A. Guibert et Schédo Ferrati.

(2) Si l'on en voit quelques groupes s'armer aujourd'hui, à coup sûr les décrêts du gouvernement occulte, punissant de mort tous ceux qui ne lui obéissent pas passivement, y sont pour quelque chose.

(3). La *Pologne pittoresque*, Paris 1839-42, 3 vol. gr. in-8°.

(4) *Histoire de dix ans*.

(5). C'est l'Autriche qui a émancipé les paysans galiciens en 1849.

(6). Wislouch. *Le Clergé catholique en Pologne*.

(7). *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent*, tome 2.

(8). L'*Univers* du 8 mars 1846.

(9). *Presse* du 7 novembre. Lettre de Joseph Pitkiewicks au gouvernement provisoire. Il attend encore sa réponse.

(10). *La Pologne et la cause de l'ordre*, in-8

(11). *Revue des deux Mondes*, 1er août 1863.

(12) *Esclave*. Le mot nous vient de la Pologne (slave, *slava*). Voyez sur ce point et sur tout le reste, la dernière brochure de M. Proudhon (Si les traités de Vienne ont cessé d'exister?), vaillante protestation du plus profond, du plus pur et du plus méconnu des publicistes contemporains. Le monde le conspue et s'en fait gloire; la démocratie elle-même l'a mis au ban de ses élus, quitte dans l'avenir naturellement

A lui dresser une statue
Pour la gloire du genre humain!

LE CONGRÈS DES BÊTES.

ACTUALITÉ.

Poésie dédiée à l'association: LE PEUPLE,

PAR P. VOGLET.

CHOEUR.

Pourquoi nous en vouloir dans le siècle où nous sommes?
Tous nous voulons au joug assujétir les hommes,
Cherchons dans l'union l'espoir et le salut!
Vraiment nos crimes sont les mêmes,
Le sang rougit nos diadèmes,
L'avenir nous promet les mêmes anathèmes,
Et tous nous prétendons atteindre au même but.

LE VAMPIRE.

Je suis la bête de Décembre,
Le faux serment est mon appui.
J'ai le crime dans chaque membre,
A mon aspect la paix a fui,
De mon front surgit la ruine,
Au besoin mon ongle assassine,
Sous mon talon tout frais botté
J'écrase tout un vaste empire.
Aussi l'on me nomme Vampire,
Vampire de l'obscurité.

De vos destins je suis l'arbitre,
Je prétends vous dicter des lois,
A vos respects j'ai plus d'un titre,
Nul ne peut contester mes droits.
Déjà, grâce à mon artifice,
Morale, Liberté, Justice,
Gisent sous quelques sacs d'écus.
Honneur, droit public, conscience,
Lumière, progrès et science
Sont préjugés par moi vaincus.

Je règne en heurtant la caserne
Contre la Révolution,
Et le peuple que je gouverne
Croupit dans la prostration.
Malheur à qui dans mon empire
Veut, raisonne, pense, soupire
Autrement que je ne le veux!
L'exil ou la prison lointaine,
Ou la Mort dans son froid domaine,
Reçoit ses plaintes et ses vœux.

CHOEUR.

Laissons, laissons faire la bête.
Sachons qu'en son triomphe est pour nous le salut.
Oui, que le monstre, à notre tête,
Affrontant avec nous l'orage et la tempête,
Par une mer de sang nous mène droit au but.

LA SIRÈNE.

Mais tu railles, mon frère, en voulant sans partage
Nous imposer ton joug, ta loi!
Sois donc un peu de bonne foi,
Hâte-toi de changer d'allure et de langage.
De ma ruse j'ai dû te donner plus d'un gage.
Mais souviens-toi donc de moi.

Si j'ai suivi tes pas dans certaine entreprise,
C'était que ce jour-là je crus sentir la brise
Me souffler quelque projet.
Mais me suis-je jamais compromis sur ta route
Lorsque tu t'engageas dans les sentiers du doute?
Que répondre à ce sujet?

Vraiment, tu me parais original, étrange,
Avec tes airs d'atrocité!
Est-ce donc par humanité
Que sur les bords fleuris arrosés par le Gange,
Où l'esclave à ma voix obéit et se range,
Mon étendard est planté?

Ne te souvient-il plus qu'aux révoltes dernières,
Outre leurs cruautés, leurs œuvres meurtrières,
Mes fiers guerriers en renom
Ont fait cracher sans peur, exemple horrible, insigne,
Sur deux cents Indiens rangés en longue ligne,
La gueule de leur canon?

Indomptable sirène, en ma course hardie,
J'ai pour champ clos toutes les mers,
Et je ris de leurs flots amers.
Mon immense commerce et ma vaste industrie
Ont la vieille Albion pour mère et pour patrie,
Pour entrepôt l'univers.

Rien, pour faire de l'or, ne me paraît injuste :
Je trafique, et brocante, et raffine, et flibuste,
Et j'empoisonne au besoin.
Et quand, pour m'enrichir, je trompe, dupe, extorque,
Ainsi qu'un vil fumier je traîne à ma remorque
L'Irlande avide de soin.

LE VAMPIRE.

Qui te fait disputer ma gloire?
Est-ce le *gin*? oh! réponds-moi.
Faut il te remettre en mémoire
Que tes sujets règnent chez toi.
Tu les laissas beaucoup trop libres.
Aujourd'hui leurs cœurs et leurs fibres
Tressaillent pour les droits nouveaux.
Et toi, toujours à tes affaires,
Sans voir l'abîme, tu tolères
Clubs, meetings et mauvais journaux!

Ah! si demain par aventure
Tu rendais un inique arrêt,
Soudain l'implacable roture,
Foudre indompté t'écraserait.
N'ayant pas grisé la caserne,
Devant les coureurs de taverne
Tu devrais incliner le front;
Sinon l'infâme République
D'un coup de sa hideuse pique
Mettrait le comble à ton affront.

CHOEUR.

Hourrah! hourrah! Vive la bête!
Sachons qu'en son triomphe est pour nous le salut.
Oui, que le monstre, à notre tête,
Affrontant avec nous l'orage et la tempête,
Par une mer de sang nous mène droit au but.

L'ANE TÊTU.

A vos débats ardents je dois mêler ma plainte,
J'ai le corps maladif et l'esprit attristé.
Dans ma Prusse, je dois vous l'avouer sans feinte,
S'infiltre malgré moi l'air de la liberté.
Du passé champion fidèle,
Prenant Décembre pour modèle,
Grâce à des amis pleins de zèle,
J'ai voulu relever mon prestige terni.
Et méprisant l'éclat qui m'environne,
Foulant aux pieds les droits de la couronne,
A ses illusions mon peuple s'abandonne
Et partout m'a honni!!!

Mais je veux résister au flot qui monte, monte ;
Et si je ne pouvais le dompter, furieux,
Pour laver dans le sang mon outrage et ma honte,
Je viendrais faire appel à vos cœurs généreux.
Pour le bonheur de l'Allemagne,
Lorsque dans la tombe ou le bagne
Tous ceux que le prestige gagne
S'en iront achever leur horrible destin,
Le cœur rempli de la féroce joie
Que la Victoire à ses élus envoie,
Nous pourrons, sans pitié pour notre infime proie,
Partager le butin.

LE VAMPIRE.

A ton état je m'intéresse,
Je veux t'aider dans ta détresse,
Au moindre bruit avertis-moi,
Et mes braves seront à toi.

CHOEUR.

Vive, vive la bonne bête!
Sachons qu'en son triomphe est pour nous le salut.
Oui, que le monstre, à notre tête,
Affrontant avec nous l'orage et la tempête,
Par une mer de sang nous mène droit au but.

L'OURS DU NORD.

Je dois vous affirmer, messieurs, qu'en mon empire
Tout est pour moi satisfaisant.
A l'abri des soucis, à l'aise j'y respire,
Sans craindre d'esprit malfaisant.
S'il se montre parfois quelque froid humoriste,
Quelque homme au front disgracieux,
J'ai de hardis limiers que je mets à sa piste
Et qui font taire l'ennuyeux.

Aussi, ma force fait ma gloire!
Et sur l'honneur on peut m'en croire,
Je ne tremble pour nul de vous!...
Car, dans mes steppes et mes glaces,
Si nombreuses que soient leurs masses
De pied ferme j'attends les loups.

Vous le savez, messieurs, j'ai près d'un quart du monde
Plat courbé sous ma lourde loi.
Grâce à saint Nicolas, la paix la plus profonde
Règne partout autour de moi.
Une fille pourtant, insolente charogne
Qu'un jour en ma patte je pris,
(Si j'ai bon souvenir on la nomme Pologne),
Ose m'accabler de mépris.

Vainement je lance contre elle
Mes vieux bataillons, la rebelle
Les extermine en ses fureurs.
Et vainement je la torture
Par des crimes contre nature,
Ses enfants bravent mes horreurs.

Et le monde s'est pris d'une pitié sincère,
Voyant lutter cette guenon!
Et vous avez laissé lui fournir sans mystère
De l'or, du fusil, du canon!
En vous faisant ainsi contre moi ses complices
Vous n'empêcherez pas sa mort.
Car bientôt mes oursons vont doubler les supplices,
Sans quartier comme sans remord!

A moi mes bêtes en furie!
Qu'on raffine la barbarie!
A vous le meurtre, à vous le viol!
La Pologne ne doit plus vivre!
Tout entière je vous la livre,
Détruisez en jusques au sol!...

Et vous, formez des vœux, faites chanter des messes
Pour son émancipation;
Et, par un fol espoir et de vaines promesses,
Soutenez l'insurrection.
Mais comme vous avez, seigneurs, dans vos domaines
Des orages à conjurer;
Comme il est contre vous des rancunes, des haines,
Bien prêtes à se soulever;
Par la terreur et la ruine,
Laissez-moi dompter l'héroïne;
Si vous voulez la secourir,
Attendez au moins que la tombe,
Dans une terrible hécatombe,
Ait reçu le dernier martyr.

CHOEUR.

A ses nobles discours la sagesse préside.
Tous nous avons goûté sa parole lucide,
Qu'à jamais son grand nom dans nos âmes réside.
Oui, que bientôt, victorieux,
L'Ours du Nord, secondé par la main éternelle,
Tuant la liberté, cette hydre criminelle,
Sur les débris sanglants d'une race infidèle
Plante son drapeau glorieux!
Qu'il déchire en lambeaux la Pologne rebelle!
Et que ses oursons furieux
Se disputent les chairs de ce peuple odieux

LE VAUTOUR.

Dans ce temps de conflits, d'inquiétude immense,
Où les peuples sont irrités,
Où dans les champs, dans les cités,
Fermente la démence,
Quel rôle prétend-on m'imposer aujourd'hui?
J'ai causé tant de maux des Carpathes au Tibre,
Que je suis prêt à perdre l'équilibre
Et reste sans appui.

Vautour, j'aurais voulu, dans ma rage insensée,
Du crime faire un piédestal;
Mais ma griffe, destin fatal!
S'est trop tôt émoussée.
Mon voisin m'a déjà causé tant de douleurs
En chassant mes enfants des plaines d'Italie!
Il veut encor flouer la Venitie
Et grandir mes malheurs!

Le Hongrois se souvient des tortures sans nombre
Que je lui fis jadis subir.
Chaque jour que Dieu fait venir,
Le Hongrois est plus sombre.
Oh! si la guerre, amis, éclatait entre nous,
Qui de vous soutiendrait mes droits en Galicie?
Ah! si j'avais secondé la Russie
Autrefois contre vous!

Tandis qu'autour de moi tout conspire, tout trame,
Je ne puis que temporiser.
J'attendrai, pour me prononcer,
L'ouverture du drame.
Aux hasards des combats livrant alors mon sort,
J'adopterai, suivant la vieille politique
Qu'en pareil cas sagement je pratique,
Le parti du plus fort.

CHOEUR.

Sa politique est bonne conseillère.
Le parti du plus fort est toujours le meilleur.
Ce mot nous a frappé comme un trait de lumière.
Notre frère avec art ménage sa valeur.

LE VAMPIRE.

Et toi, mon bon, qu'est-il pour ton service?

LE CHIEN.

J'implore ta protection,
Et veut t'offrir humblement mon office
N'importe en quelle occasion.

LE VAMPIRE.

Merci, merci.

LE CHIEN.

Si je suis jeune encore,
Galante bête, j'ai du cœur.
De mes sujets j'ai su dès mon aurore
Corriger la mauvaise humeur.
On redoutait pour moi la force immense
Du vieux lion de Caprera :
Je me raidis, et devant ma puissance
Son prestige s'évapora.
Mais tu le sais, je règne en la patrie
Des émeutes et des volcans.
Oh! réponds-moi, dans un jour de furie
Si tous grondaient en même temps,
Pour écraser des gens de sac, de corde,
Des démagogues, des pervers,
Me permets-tu d'espérer quelque horde

LE VAMPIRE.

Tous mes vaillants te sont offerts.

LE CHIEN.

Vois-tu là bas, notre frère d'Autriche
Vers Cracovie a le regard.
N'est il pas temps encor que je le triche?

LE VAMPIRE.

Laisse-moi faire.... Un peu plus tard....

LE CHIEN.

Dans mes Etats on murmure sans trêve
Contre le vieux corbeau romain.
N'est-il pas temps encor que je l'achève?

LE VAMPIRE.

Renvoyons l'affaire à demain.

LE CHIEN.

Je me confie à ton expérience.
Ma loi sera ta volonté.
Formons, formons une étroite alliance,
Dicte toi-même le traité.

CHOEUR.

Honneur à ce chien fidèle!
Vampire, éprouve son zèle.
Qu'il aiguise ses crocs et venge les affronts
Qu'amasse le progrès sur nos augustes fronts.

LA CHOUETTE.

On me nomme la Chouette, et la nuit, les ténèbres
Le silence du cloître et le calme des tours
Conviennent à mes jeux. Mes couleurs sont funèbres,
Et mes cris sont rauques et sourds.

Comme un lourd cauchemar j'ai pesé sur le monde,
Mon passage est partout par le meurtre tracé.
Du crime voulez-vous faire étude féconde,
Compulsez mon affreux passé.

De par les océans mes manœuvres infâmes
Ont semé la terreur, les larmes et le deuil.
Frères, interrogez sur mes perfides trames
Les victimes de mon orgueil.

J'ai versé plus de sang, oui, que vous tous ensemble!
Mes forfaits font ma gloire! Et la Religion
A mes hideux exploits, dites, que vous en semble,
A fourni mainte légion.

J'ai broyé, mutilé, dans mes jours de furie,
Plus de bustes humains, par le fer, par le feu,
Qu'il n'en faut pour couvrir la terre d'Ibérie,
Et ce toujours au nom de Dieu.

J'ai, pour légitimer mes actions impures,
Emprunté du romain les sacrés tribunaux.
Tenez, si vous vouliez des outils de tortures,
Fouillez dans mes vieux arsenaux.

Mais, hélas! aujourd'hui la honte et la ruine
Menacent d'achever mes glorieux destins.
Tout mon corps est déjà rongé par la vermine
D'utopistes-républicains.

Il me faut l'avouer : Pendant ces temps néfastes
Où marchent le progrès avec la liberté,
Frères, mes éteignoirs ne sont plus assez vastes
Pour couvrir la grande clarté.

Malgré moi, sur mon sol a pris pied la science,
Et son mortel poison y corrompt les esprits.
Mon peuple veut, lassé de mon intolérance,
Le libre examen, à tout prix.

A toute heure j'entends, ô perspective horrible!
Bruire ces mots affreux, ainsi qu'un glas fatal :
BIEN-ÊTRE POUR CHACUN, ET DROIT IMPRESCRIPTIBLE
AU TRAVAIL COMME AU CAPITAL!

Et dans mes visions je vois des barricades,
Des pavés assommant mes courtisans craintifs
Je vois fuir l'alguazil, pâlir mes vieux alcades,
Et mes fiers guerriers fugitifs.

Et quand mon âme échappe à cette comédie,
Qu'à mes yeux le réveil montre la vérité,
Je vois mon peuple atteint de cette maladie,
La rage de la liberté.

LE VAMPIRE.

Je suis bon médecin, mes conseils et mon aide
Au besoin sont à toi. Dis, les acceptes-tu?

LA CHOUETTE.

J'accepte. Il ne faut pas désormais que je plaide.
Soyons unis, c'est entendu.

CHOEUR.

Nous nous unissons tous, ô glorieuse bête,
A ton sort.
Nous voulons comme toi du monde la conquête,
Ou la mort!

LE RENARD.

Puis-je élever la voix?

LE VAMPIRE.

Quoi donc! à notre estime
Ne t'es-tu pas acquis plus d'un droit légitime?
Noble ami, je t'entends toujours avec plaisir.
Jadis, j'ai de tes fils amaigri la fortune;
Mais ton généreux cœur n'en garde point rancune.
Réponds, parle, comment exaucer ton désir?

LE RENARD.

Chez moi l'on vit en paix, heureux, dans l'abondance.
Dix huit cent mille noms aux listes d'indigence
Sont bien inscrits; mais bah! sur quatre millions....
Quoi qu'en puissent penser des gens aux cœurs moroses,
Chiens hargneux grommelant pour la moindre des choses,
On peut avoir, je crois, plus de porte-haillons.
D'ailleurs, pour empêcher que ce nombre encor croisse
Et m'emplisse le cœur d'amertume et d'angoisse,
Grâce au savant concours de mon gouvernement,
Des gros de la tonsure et de la fleur du sabre
(Dût le trésor public faire danse macabre)
Par prudence j'ai dû grossir le traitement.
Pourtant dans mes Etats, si petits qu'ils te semblent,
Sont des êtres malsains qui s'entendent, s'assemblent
Pour changer, disent-ils, notre société.
Mais ce sont presque tous de pauvres casse-croûte;
Je les tempérerai facilement sans doute
Par quelque bon remède à ton code emprunté.
Souffre donc que j'exprime un désir téméraire :
Ne vas pas pour cela, très-digne et très-haut frère,
Jusqu'au delà d'Anvers porter ton fier talon.
Laisse, auguste empereur, la paix à ma vieillesse.
Plus d'un roi, tu le sais, consulte ma sagesse,
Et mes bourgeois encor s'inclinent à mon nom.

LE VAMPIRE.

Je dois te l'avouer, le devoir me commande
De tancer quelque jour ta crapule flamande.
Mais pourtant, vieux renard, tant que tu règneras,
Je jure ici (non pas comme à la République
Qui n'était à mes yeux qu'une fille publique)
D'épargner à tes jours jusqu'au moindre embarras.

CHOEUR.

Honneur et gloire à sa clémence,
A sa justice, à sa bonté.
Mettons en lui notre espérance
Et jurons lui fidélité.

LE VAMPIRE.

Que veux tu, vieux corbeau? tes ailes sont brisées,
Ton pouvoir est flétri, tes doctrines usées,
Et la tiare, hélas! ne te sied plus!
Maudit par tes enfants, sur la pente rapide
Où tu glisses, suivi de ta caste turpide,
En vain voudraient t'arrêter tes élus.

LE CORBEAU.

Frères en Jésus-Christ! malgré mon infortune,
Humble, je viens vers vous, sans haine et sans rancune,
Pour vous bénir et pour vous vénérer.
Et puis je viens vers toi, très-illustre Vampire,
Plein de la piété qui m'anime et m'inspire,
Au nom de Dieu je viens pour te sacrer.

Je ne demande rien... Mais si dans ma détresse
A me porter secours nul de vous ne se presse,
Je ne réponds, mes fils, de nul de vous.
Car, tous vous le savez, sans la parole sainte.
Qui du ciel et des rois sait inspirer la crainte,
Comment du peuple arrêter le courroux?

Pour façonner le peuple à sa longue souffrance,
Pour lui faire subir votre toute-puissance,
Pour le maintien de vos iniques lois,
Il vous faut éloigner la foule de l'étude
Par la dévotion et la béatitude,
Et le Corbeau seul a ce don, je crois.

LE VAUTOUR.

Je comprends à ravir tes pieuses pratiques.
Mais hélas! en ce jour, des chagrins domestiques
Brisent mon cœur!...

LE CORBEAU.

O mon fils bien aimé,
Le croirais-je!

LA CHOUETTE.

Je sais que ta fille chérie
A la première place en ton âme bénie...
Mais, de douleur j'ai le sein déchiré....

Le peuple d'Haïti qui prétend être libre
M'empêche d'envoyer mes soldats sur le Tibre.

LE CORBEAU.

Elle aussi! Dieu!..

LE VAMPIRE.

Calme tes noirs chagrins.
Fais taire ton scrupule, avec toi je me ligue.
Sachons temporiser par la ruse et l'intrigue,
Et nous aurons tous deux des jours sereins.

Laissons gronder le peuple et bavarder ma Chambre,
Je promets par ma femme et jure par Décembre
De relever ton front humilié.
Mais avant tout, crois-moi, fais taire tes ministres;
Que par leur vaine peur, par leurs plaintes de cuistres
Notre projet ne soit point embrouillé.

LE CHIEN (*bas, au Vampire*).

Quoi!.... Tu m'avais promis.... Quelle est donc ta tactique?..

LE VAMPIRE (*bas, au Chien*).

Tais-toi.. .. tu ne comprends rien à ma politique....
Si votre gloire à tous fait mon ambition,
Sache que je ne souffre aucune objection.

CHOEUR.

Vive le glorieux Vampire!
Oui, oui c'est le ciel qui l'inspire.
Car sans le secours du Corbeau
Il n'est pour nous de triomphe bien beau.

LE VAMPIRE.

Frères, notre tâche est remplie,
Tout est bien en règle entre nous
Bientôt la foule recueillie
Sera courbée à nos genoux.
Regardez là-bas dans la rue
Comme elle se presse, se rue
Et se démène pour nous voir!
Mais que nul de vous ne se leurre,
C'est qu'à l'horizon à cette heure
Elle ne voit pas un point noir.

Comme une mer calme et tranquille
Qu'irrite un vent impétueux,
La foule paisible, docile,
A des meneurs tumultueux.
Mais quand ce peuple se déchaîne,
Faisons quelque promesse vaine;
Et s'il ne se tempère pas,
Sachons, ô maîtres de la terre,
Que nous gouvernons le tonnerre
Et faisons jouer le trépas!

Et maintenant que tout est sombre,
Que la terre va se couvrir
De sang, de cadavres sans nombre!
Dans la lutte qui va s'ouvrir,
N'oublions pas qu'à la bataille
Nous n'envoyons que la canaille;
Et, dans une lâche pitié,
N'allons pas entre nous, mes frères,
Par des querelles éphémères
Altérer la franche amitié.

CHOEUR.

Non, non, vive l'illustre bête!
Sachons qu'en son triomphe est pour nous le salut.
Oui, que le monstre, à notre tête,
Affrontant avec nous l'orage et la tempête,
Par une mer de sang nous mène droit au but!

C'est ainsi que l'on veut, dans le siècle où nous sommes,
Abâtardir, parquer, exterminer les hommes.
C'est ainsi que l'on veut, en dépit du progrès,
Assujétir le peuple à d'iniques arrêts.
Congressez en repos, ô bêtes furieuses!
Donnez cours aux ébats de vos âmes joyeuses!
Comptant sur votre force et votre oppression,
Narguez avec mépris la Révolution.
Sans peur, à l'infini multipliez nos chaînes;
Amassez dans nos cœurs des tempêtes de haines :
Quand de Nonante-trois reluira le flambeau.
Ses feux consumeront et vampire et corbeau!

Dans notre prochain numéro, nous aurons à dire un mot des actes arbitraires et inconstitutionnels exercés par la police envers le citoyen Delimal, rédacteur de l'*Uylenspiegel*.

Nous devons également, dans nos prochains numéros, rendre compte du meeting tenu à Patignies le 26 décembre dernier, ainsi que de deux enterrements civils : celui du citoyen Gonay, décédé à Verviers le 7 décembre, et celui de l'épouse J. Voglet, décédée à Bruxelles le 3 janvier.

Enfin, nous aurons à continuer notre polémique avec le citoyen Coulon, lequel nous a adressé une lettre en réponse aux lignes dont nous avons fait suivre sa première lettre, datée du 28 Nov. 1863.

Nous espérons que ceux de nos amis qui nous ont envoyé divers articles traitant de questions de principes, comprendront aisément comment il se fait que nous sommes obligés de remettre à plus tard l'insertion de leurs écrits.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Dimanche prochain 10 janvier,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Ordre du jour :

1. Rapport sur la situation de l'association pendant le second semestre de 1863.
2. Élections pour les membres des divers comités.
3. Révision de l'article 6 des statuts.
4. Lecture de différentes pièces.

N. B. Le local de l'association est transféré à l'estaminet du *Lion Belge*, rue de la Tête d'Or, 5, près de la Grand'Place.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numero 39. 2me Année. 29 Janvier 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 18.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 28 Janvier 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Le complot dirigé contre M. Bonaparte rencontre en Europe bon nombre de sceptiques qui ne le considèrent que comme un des moyens dont se sert l'Empire pour distraire les badauds, et pour maintenir le plus longtemps possible sa politique bâtarde et oppressive. Cette arrestation de trois Italiens armés de bombes plus ou moins orsiniennes, cette fuite d'un quatrième mazzinien (car, comme toujours, c'est Mazzini qui est accusé d'être l'instigateur de l'affaire), ce tout se passant dans un théâtre où se trouvait l'homme dont on voulait avancer les funérailles, paraît être un jeu d'enfants terribles. On prétend que c'est du vieux remis à neuf pour mettre frein aux aspirations vers la liberté que l'opposition à fait naître en France.

D'ailleurs ce qui est fort clair c'est que les discours de certains membres du corps législatif ont mécontenté le directeur de la machine impériale, au point que l'on craint que dans un court délai ce qui reste encore de liberté à cette assemblée ne lui soit retiré.

L'opinion publique en France, comme ailleurs, s'est fort émue des *trois milliards* qui représentent la dette de l'Empire, c'est à dire depuis douze ans le coût des immondices de Décembre, les frais de la guerre, en un mot le soi-disant prestige français,

On se demande de quelle grandeur, de quel bien-être matériel et moral, s'environnerait un peuple, s'il consacrait annuellement à l'industrie, aux arts, aux sciences, à l'instruction publique, une somme de 250 millions. Un pareil peuple, pour être florissant au dedans et respecté au dehors, aurait-il besoin d'aller piller les Chinois et assassiner les Mexicains sous le prétexte de rétablir l'ordre ?

Un fait que nous ne saurions passer sous silence, c'est l'apparition du *Livre bleu* ou exposé de la situation de l Empire français. Ce document fournit au *Journal des Débats* l'occasion de constater les progrès de l'instruction depuis 1848 et, avec eux, l'extension des aspirations démocratiques. La feuille parisienne qui s'applique à énumérer les dangers qu'offre à la jeunesse l'instruction donnée par des hommes appelés religieux à cause de leur costume de carnaval et de leur feinte austérité, emprunte au *Livre bleu* ces chiffres convaincants :

« Pendant une période de trente mois, du 1er janvier 1861 au 1er juillet 1863, les maîtres des 34.872 écoles publiques laïques ont donné lieu à 99 condamnations judiciaires, pour 19 crimes et 80 délits. Les maîtres des 3.531 écoles publiques congréganistes ont donné lieu à 45 condamnations, dont 23 pour crimes et 22 pour délits. »

La proportion des crimes et délits, des crimes surtout, est bien plus faible du côté des laïques.

La question des Duchés, loin de marcher vers une solution pacifique, s'aggrave chaque jour de nouvelles complications qu'elle fait surgir autour d'elle. Tandis qu'elle ravive l'esprit de rivalité qui d'ailleurs n'a jamais cessé d'exister entre la Prusse et l'Autriche, on voit les Etats secondaires de l'Allemagne prendre une attitude compromettante pour le maintien de la Confédération. On peut dire dès à présent que la guerre de succession, qu'on ne saurait éviter, enfantera dès sa naissance une guerre des nationalités allemandes.

L'Angleterre veut le maintien du traité de 1852 ; la France et la Russie entendent modifier ce traité, mais sans indiquer en quoi consistent les modifications qu'elles veulent y apporter, et gardent pour le quart d'heure un silence qui, selon la *Presse* de Vienne, cache de dangereux projets pour l'Europe.

Le Danemark jure ses grands dieux qu'aucun Allemand ne passera l'Eider ; la Suède se démène en faveur du Danemark. Et cependant ni Danois ni Allemands n'osent tirer le premier coup de canon, parce qu'ils craignent que ce ne soit le signal de la Révolution en même temps que de la guerre générale ; parce qu'ils savent que la guerre au centre de l'Europe, c'est le triomphe de l'insurrection polonaise, le réveil de la Hongrie, la délivrance de Venise, la chute du pouvoir temporel à Rome, et qui sait ?.... la débacle de l'empire de Décembre et, avec elle, l'avénement du Socialisme et l'affranchissement du prolétariat.

Non, la Révolution n'a pas été vaincue sur le pic d'Aspromonte ! Tant qu'il restera un trône à renverser, un peuple à sauver, un privilège à détruire, un droit à revendiquer, une amélioration sociale à accomplir, la Révolution sera debout. Aujourd'hui, c'est en Italie qu'elle donne à réfléchir aux gouvernants, parce que sans être Mathieu de la Drôme on peut prévoir que c'est dans un temps fort proche qu'elle doit déchaîner ses violentes tempêtes sur la Péninsule.

Garibaldi vient de lancer un manifeste qui, malgré la saisie du *Diritto* dans lequel il a été publié, n'a pas tardé à se répandre par tout le pays. Par ce manifeste, le peuple italien est informé qu'un comité unitaire vient d'être établi. Les hommes qui veulent sincèrement la délivrance de Rome et de Venise, dit-il, sans lesquelles il ne saurait y avoir de sécurité pour l'Italie, sont appelés à se ranger autour de ce comité et à l'aider de leurs généreux efforts. Le solitaire de Caprera engage chaleureusement les amis du Droit et de la Justice à se tenir prêts pour le printemps.

Le gouvernement de Washington, voulant mettre un terme à la guerre la plus désastreuse qui fut jamais, vient de saisir le sénat américain d'un double projet ayant pour objet : 1° de faire voter un emprunt de 150 millions de dollars (750 millions de francs) ; 2° une levée d'un million d'hommes pour 90 jours, cette armée serait confiée au commandement du général Grandt.

Nous applaudissons de tout cœur à cette mesure extrême, dont le président Lincoln a pris l'initiative. Nous croyons, avec lui, qu'elle aura pour premiers résultats d'encourager l'insurrection dominicaine qui est loin d'être vaincue comme le disent les journaux espagnols, et de relever le moral des Mexicains qui ne sont pas devenus la proie du chauvinisme bonapartiste. Enfin, nous espérons qu'elle achèvera l'abolition de l'esclavage dans le nouveau monde.

ILLÉGALITÉS.

Toute la presse libre en Europe a flétri et flétrit encore aujourd'hui les actes illégaux et odieux comme les attentats envers les personnes qu'a nécessité en quelque sorte l'intronisation du régime bonapartiste en France. Cependant, il est à considérer qu'un gouvernement qui veut s'imposer par la force ne doit reculer devant aucun moyen, si criminel qu'il puisse être, pour arriver a son but.

Mais dans un pays comme le nôtre, où l'on se complaît à crier à tout propos que le gouvernement constitutionnel émané de la nation a pour unique mission de gérer les affaires d'un peuple libre, nous restons stupéfaits et tremblons pour notre avenir en face du fait qu'on va lire.

Voici en quels termes l'*Uylenspiegel* nous apprend, dans son numéro du 27 décembre, comment la liberté belge a été respectée, dans la personne du citoyen Delimal, par un commissaire de police aidé de ses agents :

Mercredi dernier, vers huit heures du matin, un commissaire de police, accompagné de son adjoint, se présenta au domicile du rédacteur en chef du journal *Uylenspiegel*, et demanda M. Delimal. Il lui fut répondu qu'il n'était pas visible. Le commissaire insista en menaçant de se rendre dans la chambre à coucher du rédacteur.

Informé de ces projets, M. Delimal, quoique indisposé, reçut à son lit le visiteur.

Celui-ci lui annonça qu'il était chargé d'un réquisitoire ; qu'il allait procéder à une visite de ses papiers et opérer, s'il y avait lieu, la saisie d'une partie de sa correspondance.

Notre rédacteur en chef protesta au nom de l'inviolabilité de son domicile.

Le commissaire voulut ensuite s'emparer d'un portefeuille. Le journaliste saisit le portefeuille, sans toutefois porter la main sur le commissaire.

Trois agents, requis par celui ci, se ruèrent tout à coup sur M. Delimal, le garottèrent de chaînes, et quoiqu'il n'opposât qu'une résistance passive à leurs violences, le traînèrent brutalement hors de son cabinet en le menaçant de le jeter en bas de l'escalier.

M. Delimal avait la fièvre. Il était insuffisamment vêtu. Il fut, dans cet état, exposé à la curiosité des gens qui le prenaient pour un malfaiteur.

Cela dura trois heures.

Pendant ce temps, le commissaire et son adjoint lisaient sa correspondance et bouleversaient tous ses papiers. La visite terminée, il rédigea son procès-verbal et constata ne pas avoir trouvé ce qu'il recherchait.

Il demanda ensuite au journaliste s'il voulait sa liberté ou être conduit en prison.

— Je vous laisse la responsabilité de vos actes et ne veux rien de votre prétendue magnanimité, répondit aussitôt le journaliste.

Le commissaire se retira avec ses agents et le laissa en liberté.

Seulement, deux heures après, M. Delimal était assigné comme *prévenu de voie de fait* envers la force publique.

Or le procès-verbal constate le contraire, et M. le commissaire de police lui-même le déclare.

Nous laissons à la presse et au pays l'appréciation de cette inqualifiable conduite, de cette flagrante violation de la loi envers notre rédacteur en chef, citoyen belge.

J. V.

L'affaire du journal *Uylenspiegel* a été plaidée le mardi 5 de ce mois. La défense a été présentée avec un véritable talent par M. Robert, avocat du barreau de Bruxelles. Il a énergiquement dénié au juge d'instruction le droit de faire une visite domiciliaire chez un citoyen belge qui n'est pas prévenu de calomnie et qui n'est que témoin, comme c'était ici le cas ; il a soutenu que la résistance aux actes illégaux de l'autorité étant un droit constitutionnel, la rebellion n'existait pas ; il a repoussé les visites domiciliaires faites dans le but de connaître l'auteur d'un article de journal, et il a contesté au juge d'instruction le droit de déléguer ses pouvoirs à un commissaire de police.

Malgré cette éloquente plaidoirie, le mardi 12, le tribunal a condamné le citoyen Delimal à une amende de 50 francs et aux frais. Le citoyen Delimal a immédiatement interjeté appel. En outre, le lendemain le parquet condamnait le

citoyen Delimal à une amende de 80 francs, pour n'avoir pas voulu citer le nom de ses collaborateurs.

Autre procès de presse.

Un autre procès de presse s'est dénoué, il y a trois semaines, devant le tribunal de 1re instance de Bruxelles.

Il s'agissait du journal clérical *le Courrier de Bruxelles*.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que, lors de l'enterrement de M. Verhaegen, ce journal s'était permis, entre autres injures adressées aux Solidaires et à tous les libres penseurs assistant aux funérailles, de traiter de « crapuleux aveugle » notre co-associé Prosper Voglet. Celui-ci a intenté une action en dommages-intérêts contre M. Goemaere, éditeur du journal en question. Le tribunal a condamné M. Goemaere aux frais et à l'insertion du jugement dans les colonnes de son journal.

Cette peine n'est pas lourde. N'importe : les gens *pieux* et *charitables* apprendront peut-être avec déplaisir qu'il ne leur est pas permis de calomnier un libre penseur, afin de lui enlever la considération de ses concitoyens et le pain quotidien de sa famille.

Nous croyons devoir ajouter que la cause de notre ami Voglet a été brillamment plaidée par les citoyens Demeur et Splingard, membres du barreau de Bruxelles.

POLEMIQUE
au sujet des Associations.

Voici la lettre que nous a adressée le citoyen Coulon, en réponse aux réflexions dont nous avons fait suivre sa première lettre :

« St-Josse-ten-Noode, 27 décembre 1863.

» Citoyen rédacteur,

» Singulière façon de procéder que la vôtre.

» En effet, à ma lettre insérée dans votre dernier numéro, lettre par laquelle je vous invite à indiquer les vices d'administration ou d'organisation et de signaler les causes qui ont amené la dissolution des associations ouvrières établies jadis à Bruxelles, vous répondez que « personne mieux que moi ne pourrait fournir des détails précis sur les causes de cette dissolution et que vous espérez que je donnerai des renseignements à cet égard ».

» Ou l'auteur de l'article qui fait l'objet de cette correspondance doit être aussi bien informé que je pourrais l'être moi-même — puisqu'il dit d'un ton doctoral : « la plupart de nos lecteurs savent, etc. » ce qui signifie : ce sont des choses connues de tous et sur lesquelles il est inutile d'insister, — ou, comme vous le dites, « étant trop jeune pour avoir vu fonctionner ces associations », il est dans l'ignorance la plus complète à leur sujet.

» Dans ce dernier cas, je lui conseille de s'adresser à des « *amis intimes et familiers* » qui ne manqueront pas d'éclairer son jugement.

» J'attends que l'auteur de l'article en question veuille bien communiquer ses explications aux lecteurs de la *Tribune*, me réservant de combler les lacunes qui pourraient s'y trouver.

» Mais en attendant, citoyen rédacteur, permettez-moi de donner mon sentiment relativement aux associations qui ont existé à Bruxelles : Ce n'est ni la faute de ceci ou de cela, ni de tel ou tel qu'elles sont tombées ; c'est par la force des choses.

» Si vous voulez m'ouvrir les colonnes de votre journal, je me fais fort de vous démontrer que l'association est impossible dans l'ordre de choses actuel, et que c'est *propager des idées funestes que de la préconiser comme moyen de rénovation sociale*.

» A ceux qui émettent des idées radicales et qui disent : pour délivrer le prolétariat de sa trop longue servitude et de la misère, il faut employer des moyens énergiques à la hauteur de la cause pour laquelle ils luttent, et délaisser les palliatifs : à ceux-là, dis-je, on a fait souvent le reproche de jeter le découragement dans les rangs de ceux qui combattent le despotisme et le privilège, j'en conviens, mais avec des moyens dont l'inefficacité ne peut plus être contestée aujourd'hui.

» Une discussion approfondie sur cette matière produirait — j'en suis convaincu — d'excellents résultats. Tous nous ne pourrions qu'y gagner. Ce serait, à mon sens, le seul moyen d'éviter les déceptions et de tomber dans le découragement, résultant d'efforts stériles.

» Citoyen rédacteur, j'ai sous les yeux un programme de la société le *Peuple*, d'où j'extrais les lignes suivantes :

« Nous faisons un appel aux hommes de bonne foi de
» toutes les opinions, tous cherchent la vérité, *aucun ne*
» *redoute la discussion*. Fuir l'examen, c'est le signe de
» l'erreur, la vérité le provoque et l'appelle. »

» Noblesse oblige.

» Je me crois donc autorisé à penser que vous accepterez la discussion sur les points que je viens d'indiquer, et que vous me prêterez les colonnes de la *Tribune* afin que nous puissions traiter ces questions importantes pour l'avenir avec toute l'ampleur qu'elles comportent, c'est-à-dire en hommes libres, n'ayant pour but que le triomphe du prolétariat et l'avénement de la justice et de la liberté.

» Agréez, citoyen rédacteur, mes salutations cordiales.

» COULON. »

Comme le citoyen Coulon, les membres de l'association *le Peuple* pensent qu'une discussion approfondie sur la possibilité et l utilité de l'association ne peut produire que d'excellents résultats. Elle a décidé qu'elle prêterait au citoyen Coulon une place dans les colonnes de la *Tribune* pour qu'il puisse y développer ses idées sur cette question, tout en laissant à chaque associé la latitude de traiter la même question, soit pour combattre les idées du citoyen Coulon, soit pour les appuyer. Seulement, comme la *Tribune* a en ce moment à rendre compte de plusieurs faits qui se sont produits depuis peu et à s'occuper d'autres questions d'actualité, elle ne peut consacrer à cette discussion qu'une place plus ou moins restreinte. C'est pour ce motif que nous sommes obligés de remettre au prochain numéro la réponse à la lettre du citoyen Coulon par l'auteur de l'article qui fait l'objet de cette lettre.

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

Le 26 décembre 1863, l'association de la démocratie militante LE PEUPLE (association qui a son siége à Bruxelles et dont la *Tribune du Peuple* est l'organe) tenait à Patignies, canton de Gedinne, le premier meeting démocratique organisé dans les Ardennes. La société LE PEUPLE y était représentée par quatre délégués de Bruxelles et par un grand nombre de membres de sa section ardennaise.

Des circulaires, annonçant l'heure et le lieu de réunion ainsi que l'ordre du jour, avaient été lancées dans toutes les directions, dans presque toutes les localités de l'arrondissement de Dinant et de la province de Luxembourg.

Les curés des environs avaient été *spécialement* invités à prendre part à ce meeting, mais ils ne daignèrent pas s'y montrer. Ces pieux personnages, joufflus et ventrus, auraient-ils osé exhiber leurs faces grassouillettes devant les sinistres figures de ces quatre échappés de la capitale, portant barbiche et chapeau pointu, comme dit l'*Union de Dinant*! auraient-ils voulu se mettre en contact avec ces impies et ces athées qu'il faut fuir comme la peste! Les saints hommes trouvèrent préférable d'engager leurs bons paroissiens à ne pas y assister, et de fulminer contre les démocrates du haut de cette caisse suspendue qu'on appelle par ironie *chaire de vérité*. L'un d'entre eux, le curé de Vencimont, disait en chaire : « Si j'allais au meeting, je mettrais facilement les libres penseurs à leur place ». Eh! parbleu, que n'y venait-il! les libres penseurs eussent été on ne peut plus charmés de rencontrer au meeting des adversaires un peu plus sérieux que ceux qui s'y trouvèrent.

Non, jamais nous ne verrons ces gens prendre part à nos discussions publiques. Leur principe même s'y oppose; ils ne peuvent admettre le libre-examen; leur dogme ne se discute pas, il s'impose d'autorité. Mais dans leur église, où ils trônent comme de petits sultans, ils tonneront à loisir contre tout ce qui ne veut pas se soumettre à leur doctrine avilissante. C'est que là, voyez-vous, personne ne peut élever la voix pour les contredire; et comme ils ont seuls le droit de parler, ils ont toujours raison. Si par hasard quelque incrédule était assez audacieux pour faire la moindre objection aux balivernes que débitent ces interprètes du bon dieu dans leurs ridicules sermons, il y a, pour faire taire l'impudent raisonneur, derrière la soutane du prêtre la baïonnette du gendarme, dont les arguments sont sans réplique.

Mais si l'on ne vit pas au meeting l'ombre d'un tricorné, en revanche il n'y manquait pas de jésuites à courte robe.

Une foule nombreuse se pressait dans la salle d'Alexandre Godart, malheureusement trop peu spacieuse pour contenir tous les auditeurs. Toute cette foule était loin d'être sympathique aux idées républicaines et rationalistes. Tous n'étaient pas venus avec la bienveillante intention d'assister à un débat sérieux et loyal. Il y avait là des gens accourus dans le but évident de troubler l'ordre et d'apporter des entraves à la liberté de la parole et à la liberté de réunion qui nous sont garanties par la Constitution; et, chose curieuse, ce sont ces mêmes gens qui en tête de *l'Union de Dinant*, leur organe, inscrivent en grandes lettres ces mots : ORDRE ET LIBERTÉ, CONSTITUTION. Leur air nargueur, dédaigneux, insolent même, leurs criailleries, leurs interruptions, leurs chants tapageurs, tous leurs faits et gestes ne montraient que trop bien l'esprit qui les animait.

Parmi eux, on distinguait : M. le notaire Wasseige, de Gedinne, cousin germain du représentant, et l'un des chefs de file du parti clérical dans les Ardennes; M. Poncelet, de Gedinne, frère de l'avocat du même nom, lequel avocat passe pour être un des rédacteurs de *l'Union de Dinant;* puis un autre jeune homme, M. Edmond Sovet, fils du docteur Sovet de Beauraing, inspecteur de l'enseignement primaire; ce petit freluquet, dont les manières insultantes et hautaines contrastaient singulièrement avec l'air intéressant que lui donnaient au premier abord sa figure juvénile et ses joues rubicondes, servait de sécretaire à la bande catholique.

On y remarquait encore un quatrième personnage non moins distingué, le nommé Jacques Piot, domicilié à Arnie (France), vitrier de profession et Suisse d'origine (un fils indigne de la démocratique Helvétie). On nous assure que cet homme a été amené au meeting dans une voiture appartenant à M. Wasseige ou à l'un de ses deux aides-de-camps. Cet homme est une espèce de colosse; c'est lui sans doute qui devait jouer au meeting le rôle de Samson et enlever la mâchoire à tous les libres-penseurs, comme on les en avait menacé dans une chanson *que l'auteur n'a pas eu le courage de signer* et qui a été imprimée *sans nom d'imprimeur*. Cet Hercule... moins la tempérance, ce Samson qui s'était enivré d'autre chose que de l'amour de Dalila et dont le zèle religieux paraissait inspiré plutôt par l'esprit de genièvre que par l'Esprit-Saint, ne cessait d'interrompre, par ses murmures et ses vociférations, les démocrates qui prenaient la parole; si bien que les cultivateurs de Patignies furent obligés de le mettre à la porte. Quand on l'expulsa de la salle, il s'écria : « Je m'en f..., je gagne aujourd'hui une bonne journée! »

Enfin, derrière ces quatre honorables messieurs, venait tout un cortége de malheureux travailleurs aveuglés par l'ignorance, et que l'appât de la boisson et des pièces de cent sous paraît seul avoir attirés au meeting. Ce qui le prouve, c'est que chacun d'eux était porteur d'un exemplaire de la chanson catholico-bachique qu'ils hurlèrent en chœur sur un signal donné. Véritable *servum pecus* de M. Wasseige! machines humaines qui, sur l'ordre du maître, entraient, sortaient, criaient, applaudissaient, sifflaient, chantaient, et surtout.... lichaient admirablement force chopes de bière, le tout entremêlé de copieuses libations de *pecquet*, en dépit de la croisade de l'*Union de Dinant* contre les boissons alcooliques! Un de ces hommes, habitant de Patignies, a déclaré en plein cabaret, à Haut-Fays, qu'il avait reçu des catholiques la somme de 7 francs « pour avoir bien gueulé », ce sont ses propres expressions.

Le bureau était composé des citoyens Bernard Loriaux, Eugène Steens, Désiré Brismée et César De Paepe, tous les quatre délégués de la société *le Peuple* de Bruxelles, et des citoyens Joseph Henry, Pierre Henry, Parent père, Xavier Parent, Rolidal, Jean-Joseph Godart, Godefroid père, Joseph Godefroid, Augustin Leduc et Joseph Parent, mem-

bres du comité de la Section ardennaise de l'association *le Peuple*.

Le citoyen Loriaux fut choisi par le bureau pour remplir les fonctions de président, et les citoyens Pierre Henry et César De Paepe pour remplir les fonctions de secrétaires.

Vers 1 heures de l'après-midi, le président ouvrit la séance.

« Citoyens, dit-il, en nous réunissant ici pour discuter les questions mises à l'ordre du jour, nous sommes parfaitement dans la légalité, nous ne faisons qu'exercer nos droits constitutionnels. La Constitution reconnait à tous les Belges la liberté de conscience et le droit de réunion. En vertu de l'article 14 de la Constitution, « la liberté des cultes ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière sont garanties »; en vertu de l'article 19, « tous les Belges ont le droit de s'assembler paisiblement et sans armes, en se conformant aux lois qui peuvent régler l'exercice de ce droit, sans néanmoins le soumettre à une autorisation préalable ». Toute entrave apportée à cette réunion et à la libre manifestation de nos opinions philosophiques, politiques et économiques serait une illégalité, car ce serait une atteinte aux droits des citoyens, un attentat à la Constitution.

» La circulaire doit vous avoir appris le but de cette réunion publique. Néanmoins, afin que toutes les personnes ici présentes n'aient plus le moindre doute sur nos intentions et soient bien pénétrées des différentes questions que nous soumettons à la discussion, je crois utile de revenir sur ce sujet :

» Exposer nos principes et nos idées, les examiner et discuter publiquement avec nos partisans et nos adversaires, nous procurer l'occasion de répondre aux attaques de ces derniers en leur fournissant celle de nous combattre loyalement, tel est le but de ce meeting.

» Nous faisons appel aux hommes de bonne foi de toutes les opinions, tous cherchent la vérité, aucun ne redoute la discussion. Fuir l'examen c'est le signe de l'erreur, la vérité le provoque et l'appelle.

» Voici l'ordre du jour :

1° *La Démocratie.*

» Ce qu'elle est et ce qu'elle veut. — Monarchie absolue. — Monarchie constitutionnelle. — République. — Comment propager les principes démocratiques. — Fédération des peuples. — Devoirs de la démocratie. — Droits de l'homme. — Vie morale et politique. — Situation économique et sociale. — Exploitation et parasitisme. — Paupérisme. — Commerce. — Propriété. — Ouvriers et patrons. — Organisation du travail. — Nécessité de l'association, etc.

2° *Le Rationalisme.*

Ce qu'il est et ce qu'il veut. — la Raison humaine et la Religion. — Origine et but des religions. — Dogmes religieux. — Morale religieuse. — Catholicisme, protestantisme, etc. — Influence de la Religion sur les masses. — Ses moyens de domination. — Ignorance, erreurs et préjugés. — la Science. — l'Instruction et l'Education, etc.

» Cet ordre du jour est immense, nous le savons. Loin de nous l'espérance illusoire d'épuiser en quelques heures deux sujets aussi vastes que la *Démocratie* et le *Rationalisme*. Loin de nous la ridicule prétention de donner aujourd'hui une solution définitive aux nombreuses questions qui se rattachent à cet ordre du jour, ou de pouvoir examiner d'une manière complète et approfondie toutes les données qu'il renferme.

» Dans un but de propagande et d'instruction, nous avons cru devoir mettre à l'ordre du jour du premier meeting tenu dans les Ardennes un sujet qui résume l'ensemble des tendances modernes, et ces tendances nous ont paru être renfermées dans ces deux mots, la *Démocratie* et le *Rationalisme*.

» Dans le but de faciliter la discussion et de fournir aux personnes qui désireraient prendre la parole l'occasion de s'étendre sur les questions de détail qu'elles auraient plus particulièrement étudiées, nous avons cru devoir désigner quelques-uns des points secondaires contenus dans les deux grandes parties de notre ordre du jour.

» Afin que cette discussion se fasse avec ordre et régularité, j'invite tous les citoyens qui désirent y prendre part à demander la parole, elle leur sera accordée par ordre d'inscription. Ils pourront parler soit de l'ensemble de l'ordre du jour, soit de l'une des deux parties de l'ordre du jour, soit d'un des articles spéciaux indiqués dans chacune de ces deux parties, soit enfin pour répliquer aux arguments de leurs adversaires.

» Une dernière recommandation : J'engage les orateurs à garder autant que possible le calme et la modération, et à respecter les convenances; et je prie l'assemblée de ne pas interrompre les orateurs. »

Le président accorde ensuite la parole au citoyen Eugène Steens, pour une motion d'ordre. Le citoyen Steens s'exprime de la sorte :

Frères,

Il existe à Bruxelles une association appelée *le Peuple*. Cette association a pour but d'élever les masses à la connaissance de leurs droits et de les initier par la propagande à l'action militante de la démocratie. C'est sur ce modèle, que s'est fondée à Patignies, une association identique et qui est en corrélation avec la nôtre. La courageuse initiative que les fondateurs ont eu de convoquer les diverses opinions à un débat public, les honore ; et c'est pour nous un devoir, au nom de l'association militante démocratique de Bruxelles, dont nous sommes les délégués, de les remercier des succès de leurs efforts et de leurs sacrifices, et surtout de les encourager à la continuation de leur œuvre démocratique dans les Ardennes.

Nos principes étant les mêmes, nous n'avons pas hésité un instant à accourir à leur appel, et nous consacrons cette fraternisation, désormais indissoluble, par la part que nous prenons aujourd'hui à leurs travaux.

Après ces quelques paroles qui reçurent l'approbation de tous les démocrates présents à la réunion, le citoyen Joseph Henry, cultivateur à Mont, lez Haut-Fays, s'énonça en ces termes :

Messieurs et amis,

Parmi les différentes questions à l'ordre du jour figurent l'ignorance, les erreurs et les préjugés, la science, l'éducation et l'instruction. Ce sont là les divers points dont je désire vous entretenir un moment.

L'ignorance est l'état de celui qui ne sait rien, c'est l'opposé de connaître. Mais tout le monde connaît et tout le monde ignore. Tous les hommes sont donc plus ou moins ignorants. Nous avons des hommes qui savent à peine lire et écrire et qui sont très intelligents, très éclairés ; nous en avons d'autres qui sont ce qu'on appelle lettrés, et qui n'en sont pas moins imbus d'une foule de préjugés et d'erreurs. L'erreur est l'état de celui qui connaît mal, c'est l'opposé de vérité. Or, on ne connaît bien que ce qu'on a appris soi-même. De sorte que pour tout ce que nous n'avons pas appris nous-mêmes, nous sommes sinon dans l'erreur, au moins dans le doute, état de celui qui sait peut-être. La croyance n'est qu'une espèce de doute, ou plutôt comme l'a dit Poulain, une espèce de maladie. Pour les gens bien portants de corps et d'esprit, le mot croire n'a pas de sens. On sait, ou on ne sait pas, et quand on ne sait pas, au lieu de croire ou de ne pas croire, on suspend son jugement, jusqu'à ce que l'on ait appris.

Le mot ignorant devrait signifier : celui qui ne connaît pas ce qu'un être raisonnable peut et doit connaître pour remplir convenablement sa vocation ; l'homme qui ignore ses droits et ses devoirs.

Quel que soit le sens qu'on attache à ce mot, il entraîne toujours une idée de mépris. Jamais personne ne se déclarera partisan de l'ignorance, ni n'aimera à passer pour un ignorant. On n'aime pas non plus de passer pour un voleur, un exploiteur, un égoïste, un hypocrite, un fourbe, un crétin, un imposteur, un inconséquent, etc. On est bien tout cela, mais on ne veut pas en convenir, on cherche à donner un autre nom à la chose ; jamais on ne s'en fait gloire, toujours on en rougit, donc c'est mal.

L'ignorance, l'erreur, les préjugés, l'*inscience*, comme disait Montaigne, voilà la cause de la plupart de nos maux et de nos misères. L'ignorance nuit à soi et à autrui ; elle nous rend dupes et injustes ; elle nous ravale au niveau de la bête. L'ignorant marche dans les ténèbres, c'est un aveugle qui ne peut se rendre compte des objets qui l'environnent et qui a nonobstant la prétention de connaître ce qu'il n'est point en état de voir, et sa vanité fait qu'il se croit clairvoyant et qu'il repousse avec outrage ceux qui s'offrent à l'éclairer. Il y a des gens qui disent qu'il y a des préjugés utiles, des erreurs respectables. Il n'y a de respectable que la vérité. Ceux qui pensent autrement sacrifient à un présent passager l'avenir éternel. Si le préjugé qu'on tolère est peu de chose par lui-même, est-ce peu de chose que l'habitude de l'erreur, que le sacrifice de sa raison ? La morale n'admettra jamais que la fin justifie les moyens.

Nos adversaires disent que c'est nous qui sommes dans l'erreur, que nous nous laissons entraîner par des sophismes, des doctrines subversives etc. Ceci est possible ; mais s'ils raisonnent sincèrement, s'ils sont de bonne foi, qu'ils viennent donc réfuter, confondre les apôtres de ces doctrines ; voici une belle occasion. Alors nous abandonnerons ces doctrines pour embrasser les leurs ; car ce que nous cherchons c'est la vérité, mais tant qu'ils refuseront la discussion, tant qu'ils ne nous auront pas démontré que nous sommes dans l'erreur, nous n'en ferons rien, et ils donneront occasion de les suspecter, eux et leurs principes.

Les erreurs, les préjugés sont nombreux, j'en indiquerai ici quelques uns des plus répandus dans nos environs. Je ne dirai rien d'un insecte qu'on nomme ici *scorpion* et qu'on considère comme venimeux et qui n'est rien autre que la courtilière. Je ne dirai rien de l'habitude de bercer les enfants, de leur façonner la tête, ni du préjugé qui nous fait croire que nos cadavres deviennent la pâture des vers. C'est bien plus de son vivant qu'après sa mort que l'homme sert de pâture aux *vers rongeurs*. C'est surtout à l'endroit des maladies et de la médecine qu'il existe ici, et sans doute ailleurs encore, de nombreuses et funestes erreurs. Relativement à cette question, je pourrais signaler bien des faits aussi pénibles que funestes ; mais je devrais mettre en jeu des personnalités, et puis cela m'entraînerait trop loin.

La plupart de nos erreurs nous viennent de l'autorité, de la faiblesse d'esprit, de la paresse, de l'indifférence, de l'éducation, de la routine, etc. De la routine et du respect humain surtout. — Elles nous viennent de ce que jusqu'ici nous avons admis des principes faux, des doctrines hasardées qu'on nous a présentées et imposées comme des vérités incontestables, comme des axiomes. Elles nous viennent de notre éducation faussée. Dès notre plus tendre jeunesse on nous torture pour nous faire apprendre des niaiseries et des absurdités, des choses inadmissibles, indémontrables, des chimères, des miracles ; comme s'il y avait autre chose que des phénomènes régis par des lois.

On nous dit que nous sommes pervertis, gâtés d'avance, punis avant de naître, que nous sommes incapables de la moindre bonne action par nous-mêmes ; qu'une providence divine dirige, décide et règle tout ce qui se fait ; que Dieu est souverainement juste et souverainement bon tout à la fois ; que nous sommes créés libres ; créés libres, entendez vous ! Des serinettes libres !

Ne nous enseigne-t-on pas que la justice a sa source en dehors de l'humanité ? Qu'il faut répudier sa raison, transiger avec sa conscience ?

Ne dit-on pas que le jeûne, l'aumône et l'oraison sont choses des plus méritoires ? que la connaissance du petit catéchisme surpasse en utilité toutes celles des savants ? que le monde, créé en 6 jours doit périr ? que la terre est plus ancienne que les autres planètes ? que la lumière a existé avant le soleil ?

Ne nous montre-t-on pas le travail comme une punition, comme une chose humiliante et dégradante ?

La vie n'a-t-elle pas jusqu'ici été considérée comme une cause et non comme un effet ; la rage canine comme le synonyme d'hydrophobie et caractérisée par des accès de fureur ?

En fait d'histoire, les faits ne sont-ils pas presque toujours dénaturés comme la réponse de Cambronne à Waterloo, les crimes des grands présentés comme dignes d'admiration ?

Quels sont les ouvrages dont disposent nos campagnards pour faire leur éducation ? une Histoire Sainte, un petit Cathécisme, un almanach, des gravures grotesques, des billets de caramels, etc. Quels hommes voulez-vous qu'il sorte de là ?

« L'enseignement, dit M. Laurent, est dirigé, dominé par l'Eglise. Les 4/5 de la jeunesse belge sont endoctrinés par les jésuites ou les évêques. On s'entend pour ruiner l'enseignement et pour livrer l'avenir de la nation aux jésuites.

» Et c'est l'Etat laïque, c'est la nation qui livre ses enfants à ce Moloch pour qu'il en fasse sa pâture ! pour qu'il en fasse des crétins, des instruments serviles. Mon bon sens se révolte, et mon sens moral se soulève quand je vois les libéraux et les catholiques se confondre dans une entière unanimité alors qu'il s'agit d'enseignement. Je dénonce ces attentats à la malédiction de la société. Bon sens ! ô saine raison ! est-ce que vous avez décidément déserté la terre de Belgique pour la livrer en proie aux jongleries catholiques ! »

Pour qu'un homme aussi modéré que M. Laurent parle ainsi, ne faut-il pas qu'il soit plus que convaincu du danger qui menace la société.

Que ses adversaires ne viennent pas dire qu'il y a exagération, qu'il a intérêt à parler de la sorte. Ne voyons-nous pas l'éducation péricliter de jour en jour sous nos yeux ?

Un curé des environs n'a-t-il pas dit à l'instituteur de n'apprendre à ses élèves que le petit catéchisme d'abord, puis un peu à lire, écrire et calculer, qu'ils n'avaient pas besoin de connaître tant de choses. Il est vrai que dans cet endroit c'est le curé qui gouverne la commune. Mais ailleurs les choses se passent-elles autrement? Ne voyons nous pas des instituteurs *libéraux* punir de grands garçons pour ne pas savoir leur catéchisme par cœur bien qu'ayant fait leur première communion? Prenons un endroit quelconque, le village le plus avancé, le plus éminemment libéral du pays. Qu'y voyons nous? Combien d'hommes y compte-t on qui soient capables de tenir une comptabilité, une administration? capables d'écrire une lettre un peu sérieuse? Ils ignorent la signification des termes les plus usités de la langue française, ils ne peuvent écrire deux lignes sans fautes Si on leur parle de philosophie, de morale, d'histoire, de sciences naturelles, de géographie, c'est comme si on leur parlait grec ou latin. Ils ne connaissent ni la plante ni l'insecte, ni l'homme ni l'animal. Ils ignorent et les lois civiles et les lois naturelles Bien souvent, étrangers aux sentiments nobles comme aux idées généreuses, aussi insensibles aux beautés de la nature qu'aux maux du genre humain, ils ne sentent que par le ventre, ils n'éprouvent d'admiration que devant une pièce de 5 francs ou les déclamations d'un capucin. Jamais de conversations sérieuses, de discussions saines. Des querelles, des disputes, des railleries, des plaisanteries, des bouffonneries, des saloperies. De livres point, de réflexions encore moins Tout le monde fait sa *mission* et les plus éclairés font faire des pélérinages. (*Rires*).

Cependant — inconséquence ou plutôt hypocrisie! — partout on vante les bienfaits et la nécessité de l'instruction, les obscurants comme les autres et plus haut que les autres. L'instruction est le premier besoin de l'homme en société, la première dette de la société envers ses membres, disait dernièrement un magistrat qui veut conserver le prêtre dans l'école.

Il est évident dirons-nous avec M. Peemans, qu'on ne doit enseigner dans les écoles que ce que tous les élèves peuvent comprendre, et laisser les ministres du culte catholique et autres donner l'instruction religieuse dans leurs églises respectives. L'instruction obligatoire est un droit social qui doit être affirmé.

Oui, il est évident qu'on ne devrait enseigner dans les écoles que ce que tous les élèves peuvent comprendre et seulement ce qui peut leur être utile, mais tout ce qui peut leur être utile dans le cours de leur existence. L'essentiel serait de leur apprendre avant tout à bien faire, dussent ils moins bien dire, de tenir plutôt à leur voir faire de bonnes actions qu'à leur entendre prononcer de belles paroles. C'est à dire qu'il faudrait une réorganisation complète de l'enseignement.

Il faudrait enseigner non l'erreur, mais la vérité, la science La science c'est la connaissance vraie et certaine des choses. Connaissance basée sur des faits, sur l'observation, sur l'expérience, sur des démonstrations incontestables.

« Pendant trois siècles la science a interrogé la matière, et la matière a répondu Et voilà qu'aujourdhui encore l'immense majorité des humains n'a pour base d'action et de pensée que des croyances traditionnelles, routinières, imposées sans preuves par l'autorité antique des charlatans et des rêveurs, d'où la plus épouvantable incohérence dans le mouvement humain..... Et l'on continue à laisser l'humanité en proie à ces incohérences, à ces absurdités! Il est temps de mettre fin à ce détestable état de choses. Il est temps qu'à l'intelligence de l'enfant on offre un aliment partout identique et rationnel. Il est temps qu'on lui apprenne des choses qu'il ne sera pas obligé d'oublier ensuite. Il est temps que l'on jette dans la gracieuse corbeille de sa foi des idées qu'il ne sera pas obligé de rejeter plus tard. »

Ainsi s'exprime l'auteur de la *Genèse selon la science*.

La suite au prochain numéro.

Enterrements civils.

Le 5 janvier, l'association les *Solidaires*, avec le concours de plusieurs membres des sociétés l'*Affranchissement*, les *Libres Penseurs*, et le *Peuple*, a procédé à l'enterrement de l'épouse Joseph Voglet, née Thérèse Wauters, décédée le 3 Janvier à l'âge de 28 ans.

Mariée il y a huit mois devant l'état-civil seulement, c'est à dire en refusant l'intervention de l'Eglise dans cet acte de la vie, elle ne voulut pas non plus que les gens d'église eussent accès auprès d'elle à ses derniers moments; c'était logique. Le jour même où elle succomba à la suite des douleurs de la maternité, un prêtre qui habite le voisinage s'introduisit dans la demeure de la malade et pénétra jusqu'à son chevet; elle déclara au prêtre qu'elle ne l'avait pas fait appeler et qu'elle n'avait pas besoin de son ministère, et devant ce refus énergique l'homme nour se retira.

Le soir du même jour, son mari lui demanda si elle voulait avoir un prêtre, que, libre-penseur, il ne voulait pas imposer ses croyances à autrui. Elle répondit qu'elle ne voulait pas de prêtre et partageait les idées de son époux. Quelques instants après, elle expira.

Comme sa couche nuptiale, son lit de mort et son cercueil restèrent vierges des bénédictions mercenaires des ministres de la religion.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville à St-Gilles. Deux membres de l'association les *Solidaires* prirent successivement la parole sur la tombe, le premier en flamand et le second en français. Il fut également donné lecture des vers suivants, composés par notre ami Prosper Voglet à la mémoire de la jeune et courageuse femme que les libres penseurs venaient de conduire à son dernier logis :

Oui, celle qu'en ces lieux conduit la mort farouche
Et qu'un époux aimé n'aura plus dans sa couche,
Etait femme du peuple et n'avait rien appris
Si ce n'est ses devoirs par elle bien remplis.
Thérèse ne connut de l'existence humaine
Que la triste âpreté : le travail et la peine,
Et ses vingt-huit printemps n'eurent pas une fleur.
Trop souvent sur ses jours s'abattit la douleur.
Voici qu'en Mai dernier le flambeau d'hymenée
Fait naître un peu de joie en son âme ulcérée.
Trompeuse illusion! la mort veut sans retour
Détruire son espoir et ses rêves d'amour.
Elle n'est plus. Bientôt la femme prolétaire
Pour toujours dormira sous quelques pieds de terre,
Et de cet être humain ne nous restera plus
Que des regrets amers, poignants et superflus.
Pourtant à nos douleurs un charme au moins se mêle :
Thérèse des vertus était le vrai modèle.
De conscience pure, en sa simplicité
Thérèse, par sa mort, Thérèse a protesté
Contre les préjugés d'une doctrine infâme.
Sous le prétexte vain du salut de son âme
Le prêtre n'a point eu le sordide plaisir
De venir trafiquer de son dernier soupir.
Profitez de l'exemple, ô nos sœurs, ô nos mères!
Dépouillez vos esprits de dogmes éphémères,
Et jetant loin de vous un prestige fatal
De l'affranchissement donnez nous le signal.
Le prêtre, qui domine au nom d'un Dieu-mensonge,
Est un hideux cancer qui sans cesse nous ronge.
Femmes, tant que vos cœurs lui resteront ouverts,
Nous verrons triompher le tartuffe pervers.
Oh! de grâce, écoutez ma voix qui vous exhorte,
Imitez celle enfin que le trépas emporte.
Puisse Thérèse avoir, en rentrant au tombeau,
Pour vous de la Raison allumé le flambeau.

Nos lecteurs savent probablement que dans le courant du mois de décembre 1863, a eu lieu à Malines l'enterrement civil du notaire Leclercq. Comme la plupart des journaux libéraux et catholiques ont parlé de cet enterrement à cause du conflit qu'il a suscité entre l'autorité civile et le clergé, nous croyons ne pas devoir nous en occuper plus longuement.

Nous dirons seulement que le notaire Leclercq avait obtenu de son vivant la concession d'une place réservée à lui et à sa famille sur le terrain bénit du cimetière. Le clergé voulait que l'on jetât dans le coin des maudits les restes de ce libre penseur, mais l'autorité civile les fit déposer dans le terrain appartenant au notaire Leclercq, c'est à dire au milieu du cimetière.

Le journal *la Semaine* de Liége, dans son numéro du 10 décembre dernier, publie les lignes suivantes au sujet de l'enterrement du citoyen Gonay de Verviers :

L'enterrement civil de M. Gonay, libraire, a eu lieu lundi dernier à Verviers. Plus ce 600 personnes suivaient le char funèbre. Le temps n'est plus où ceux qui meurent en libres-penseurs étaient l'objet d'attaques injustes et calomnieuses; le peuple comprend aujourd'hui qu'on peut être partisan du libre-examen et de la liberté de penser, tout en restant honnête homme et digne en tout point de l'estime publique.

Un ami du défunt a prononcé les paroles suivantes sur sa tombe :

Mes frères,

Je vous appelle mes frères, parce qu'au bord d'une tombe l'homme doit ouvrir son cœur aux sentiments d'amour et de fraternité. Cette tombe, qui va se fermer sur un ami, peut se rouvrir pour nous demain. Telle est la loi suprême.

Celui qui a rempli ses devoirs d'honnête homme et de bon citoyen ne s'effraie pas de la mort, il l'attend avec calme et sérénité; fort de sa conscience et de ses convictions, il dédaigne les consolations intéressées du prêtre; il ne veut pas d'intermédiaire entre son âme et Dieu! seules, les consciences timorées, que les remords poursuivent, éprouvent le besoin de se faire illusion; le clergé leur montre son tarif, dans lequel tous les genres de pardons sont côtés et parfaitements pécifiés; ce n'est plus qu'une affaire de commerce.

Notre ami Gonay avait la conscience trop droite et le jugement trop sain pour recourir à ces subterfuges; en libre-penseur il a vécu, et en libre-penseur il a voulu mourir. Il est mort jeune encore, dans sa quarante-cinquième année; son existence s'est écoulée calme et tranquille; intelligent et laborieux, il s'était créé une position indépendante; par son caractère loyal et franc, il s'était concilié les sympathies de tous; comme suprême consolation il emporte d'unanimes regrets.

Au nom des amis de la libre-pensée, au nom de toutes les intelligences affranchies du joug de l'erreur et du mensonge, reçois ces derniers adieux frère; l'exemple que tu nous donnes sera suivi; à l'heure suprême nous saurons prouver, comme tu l'as fait, que l'homme de conscience et de conviction peut affronter la mort sans défaillance morale.

Adieu Gonay, repose en paix.

La foule s'est écoulée calme et silencieuse.

Les inventions du clergé catholique.

La curieuse table chronologique suivante donnera une idée des modifications et des progrès successivement introduits dans le catholicisme, dans cette *Eglise immuable et infaillible*, dans ce roc qui n'a jamais changé et ne saurait changer.

L'eau bénite fut inventée. .	120	ans après J. C.
La pénitence	157	—
Les moines	328	—
La messe en latin	394	—
L'extrême-onction	550	—
Le purgatoire	593	—
L'usurpation papale. . . .	607	—
Le baisement de l'orteil du pape	709	—
Le culte des images	715	—
La canonisation	993	—
Le baptême des cloches. . .	1000	—
La transsubstantiation . . .	1000	—
Le célibat des prêtres . . .	1015	—
Les indulgences.	1119	—
Les dispenses	1220	—
La confession auriculaire . .	1215	—
L'inquisition	1224	—

Ce tableau émane, croyons-nous, d'un protestant. Mais le protestantisme, plus jeune que le catholicisme, a-t-il pour cela moins varié? Il suffit, pour être éclairé sur ce point, de lire la savante Histoire des Variations des Eglises protestantes par Bossuet, évêque de Meaux. C'est ainsi que le protestantisme nous fournit des armes contre le catholicisme et le catholicisme contre le protestantisme; c'est ainsi que les Eglises et les religions se détruisent les unes les autres, parce que toutes elles sont dans l'erreur. Laissons-les faire; c'est tout profit pour la raison et la vérité, c'est tout avantage pour la libre pensée.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

DIMANCHE 31 JANVIER,

ASSEMBLÉE GENERALE,

Ordre du jour :

1. Suite des élections.
2. Révision de l'article 7 des statuts.

Dimanche 14 Février,

LECTURE ET DISCUSSION.

Ordre du jour :

LE MANIFESTE DES EGAUX ET LE SYSTÈME DE BABEUF.

Les membres de l'association sont priés d'amener leurs amis à cette séance de discussion.

N. B. — Les séances ont lieu à 8 heures du soir au local de l'association, estaminet du *Lion belge*, rue de la Tête d'Or, près de la Grand'-Place.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 40. 2me Année. 21 Février 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 20 Février 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Si les événements qui s'accomplissent dans le nord de l'Allemagne, ne sont pas de nature à nous tranquilliser sur le sort des peuples, ils n'ont cependant pas la vertu de jeter le découragement dans nos consciences. Bien au contraire, le branle-bas qui sert d'introduction à l'inévitable conflit européen, loin d'étouffer en nous cette idée que le réveil des peuples doit être la conséquense immédiate de ce conflit, n'a fait que raviver nos espérances.

En effet, — grâce à la jalousie mal déguisée se produisant de plus en plus entre la Prusse et l'Autriche, grâce aussi à la mésintelligence existant entre les armées diétales et les troupes des puissances précitées, — dès le commencement des hostilités nous avons pu constater une fois de plus que si les potentats s'entendent on ne peut mieux pour opprimer les peuples, il n'en est pas de même pour les maitres de la terre lorsqu'il s'agit de se disputer une proie.

Nous répétons donc avec confiance que le jour où le peuple de chaque nation comprendra qu'il commet un crime de lèse-dignité humaine en servant la folle ambition ou les passions intéressées du premier venu décoré du titre d'empereur, de roi, de prince ou de duc, que ce jour-là nous proclamerons, avec la déchéance du despotisme, l'affranchissement du monde.

La situation dans laquelle le souvenir des anciens exploits et l'amour de la gloire ont placé le Danemark, nous semble aussi toute faite pour édifier les peuples qui s'abandonnent avec trop de confiance aux promesses fallacieuses des gouvernements étrangers.

A tort ou à raison, — car, nous l'avons dit déjà, ce n'est qu'aux habitants des Duchés qu'il devrait appartenir de se prononcer dans la question pendante, — à tort ou à raison le Cabinet de Copenhague, comptant sur l'assistance immédiate de la Suède et sur l'appui matériel de l'Angleterre poussa la nation à résister, par la voie des armes aux prétentions allemandes. L'Angleterre et la Suède firent défaut, la Diète ordonna l'exécution fédérale et la Prusse et l'Autriche se ruèrent sur le Schleswig avec des forces presque trois fois supérieures celles de l'armée danoise. Après quelques jours, cette armée, dont on ne saurait pourtant contester la vaillance, fut contrainte à la retraite, en laissant en pâture au succès des vainqueurs des milliers de cadavres, de nombreux prisonniers et un immense matériel de guerre.

L'armée danoise se trouve aujourd'hui dans l'île d'Alsen et sur les confins du Schleswig. Elle est fortement retranchée derrière d'immenses fortifications et appuyée par la marine qui va prendre une part active aux opérations militaires.

Cependant, si on ne vient à son aide, le Danemark ne saurait résister longtemps. Outre la lutte qu'il a à soutenir contre deux puissances beaucoup plus fortes que lui, il lui faut résister au dedans contre l'indignation populaire que le désastre et la retraite de l'armée ont poussée jusqu'à l'exaspération.

Les dernières dépêches venues de Copenhague nous présentent le Danemark en proie à un commencement d'anarchie. Si la diplomatie ne parvient à trouver un moyen de conciliation ou si l'armée danoise ne remporte pas dans un bref délai une victoire qui mette le peuple de meilleure humeur, on peut considérer le règne de Chistian IX comme définitivement clos.

Mais l'Angleterre ne laissera pas s'accomplir un pareil événement. Quand elle croira le Danemark suffisamment humilié, elle lui enverra le secours de ses flottes. Il va sans dire que certaines parcelles de territoire récompenseront l'Angleterre de sa générosité, et nous connaissons quelque part, entre la mer du Nord et la Baltique, un petit passage bien hérissé de forteresses, qui est depuis longtemps l'objet de sa convoitise et dont elle voudrait bien faire un nouveau Gibraltar.

En France, le bruit qu'un corps d'observation de 50 à 60 mille hommes doit être dirigé vers les bords du Rhin, préoccupe beaucoup l'opinion publique. Ce qui nous fait accorder notre crédit à cette rumeur, c'est que le journal *le Nord* a été averti pour s'en être fait l'écho. M de Persigny fait entendre aux rédacteurs de la dite feuille que la nouvelle publiée par lui est d'autant plus fausse que jamais les liens d'amitié qui unissent la France et l'Allemagne, n'ont été plus étroitement établis. Hélas ! ce siècle si fécond en traités tour-à-tour déchirés et recousus, nous a suffisamment renseignés sur la valeur des amitiés politiques des gouvernements, surtout quand elles sont basées sur le parjure. L'annexion de Nice et de la Savoie nous est une preuve de ce que peut exiger la France, si son intervention armée devient nécessaire dans les affaires dano-allemandes.

La politique de Victor-Emmanuel est toute à la guerre. On organise et on fortifie l'armée. Des troupes sont concentrées sur les frontières de la Vénitie. Toutes les places fortes sont suffisamment pourvues des engins nécessaires pour soutenir une longue lutte. Pour exciter l'ardeur belliqueuse des populations, les journaux officiels vont jusqu'à dire que la guerre du Schleswig fournit l'occasion d'attaquer l'Autriche. Le moment est venu, disent-ils, de rendre l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique.

Il paraît que l'échec subit dans les dernières élections par le parti de l'action ne l'a point ému. On assure que les mazziniens ont tout disposé pour tenter un coup de main contre Rome et Venise quand la guerre entre l'Italie et l'Autriche sera entamée.

La Turquie est mordue aux talons. Un soulèvement serait près d'éclater dans les pays limitrophes de la Grèce. Les populations, dirigées dit-on par des chefs italiens, veulent échapper à la domination musulmane pour s'unir aux Héllènes.

D'autre part, la Turquie, qui ne se sent pas très rassurée du côté de la Servie et du Monténegro où la Russie entretient une incessante fermentation, dirige de ce côté ses meilleurs soldats afin de faire face à toute éventualité.

MALHEUR AUX VAINCUS.

Je voudrais pouvoir dire — à leur louange — que les moutons de Panurge de notre vieille Europe ne se laissent plus que tondre, c'est-à-dire qu'ils tiennent encore à leur peau ; mais hélas ! leur stupidité, soigneusement entretenue par leurs bergers couronnés ou tonsurés, dépasse les bornes : ils sautent, ils sautent on ne peut mieux (leurs burlesques gambades sont réjouissantes, ma foi !) devant le canon qui les décime.

« Pauvres moutons, quels beaux manteaux il se tisse de votre laine, » et quel riche engrais il se fait tous les jours « du sang vermeil qui coule impétueux dans vos veines. »

Imbécillité humaine, es-tu donc aussi incurable qu'immense ?

Quoi ! des milliers de cadavres hâchés, brisés, fouillés jusque dans leurs entrailles, pourrissent sur tous les coins de notre misérable globe terrestre. L'Asie, l'Afrique, l'Amérique offrent de sanglants holocaustes à la mort. En Pologne, les jésuites et les nobles, les pires ennemis, poussent vers l'abattoir moscovite d'innombrables masses d'aveugles dupes. Et tout cela ne suffit pas ?

Comme enjeu de cette terrible et dernière partie que rois, empereurs, papes orthodoxes ou hérétiques jouent sur l'échiquier humain, partie sinistre où les peuples vont au charnier, où la diplomatie en talons rouges, gantée beurre frais, le sourire railleur aux lèvres, la main crispée sur un vieux blason ou sur un sac d'écus, compte les coups, crache sur les morts et acclame toujours le vainqueur quel qu'il soit ; comme enjeu à cette infernale et suprême partie faut-il encore que, à côté de nous, de nouvelles victimes de la hideuse force brutale, de la *raison dernière* des tyrans, jettent, avec leur dernier râle, une dernière malédiction à notre lâcheté !!!

Démocratie, démocratie ! ton enfantement est laborieux et lugubre. Des milliers de démons cherchent à t'étouffer dans les entrailles sanglantes de l'humanité, ta mère ; mais tu es prédestinée, tu marches, tu avances, tes ennemis le reconnaissent, tu seras immortelle. Tu briseras bientôt toutes les entraves, tu renverseras les derniers obstacles que ces pygmées, qui invoquent un droit divin, et leurs séïdes accumulent vainement sur la route que Dieu t'a tracée.

Tu poursuis ta voie ; tes pieds foulent les cada-

vres et se baignent dans le sang de nos enfants massacrés par et pour les rois, mais, les yeux fixés sur le sommet de notre Calvaire, sereine et majestueuse, tu nous montres la grande patrie et..... au souffle de feu qui embrase nos poitrines, nous pressentons la venue du grand jour.

SPARTACUS.

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

(Suite du discours du citoyen Joseph Henry.)

C'est surtout chez la femme que notre pernicieux système d'éducation a produit ses effets. Cet être faible, crédule et impressionnable autant que fidèle et dévoué ; cet être destiné par la nature à être la compagne, l'auxiliaire, la consolation de l'homme dans sa rude et laborieuse carrière, est devenu — grâce à l'habileté des ennemis de l'humanité — un obstacle au progrès, un adversaire redoutable pour celui qu'elle était appelée à seconder. Mais écoutez plutôt sur ce sujet ce qu'écrivait dernièrement un correspondant de l'*Office de Publicité* :

« La société laïque ayant abandonné la femme, les congrégations s'en sont emparées ; mais elles se bornent à lui enseigner les pratiques religieuses, et souvent à exploiter son travail. Or c'est dans les terrains incultes que poussent les ronces, les épines, les chardons. L'esprit inoccupé de la femme est devenu le champ des préjugés, de la superstition. La mère, cette éducatrice de l'enfant, sème ces mauvaises graines dans les jeunes intelligences.

» A son image et à sa ressemblance la femme crée la famille. Où la femme est forte, la famille est inébranlable ; où elle est faible, la famille est chancelante, toujours près de sa perte.....

» Aujourd'hui dans la plus humble comme dans la plus haute des fonctions, chacun de nous participe aux destinées de son pays et de son siècle. Voulez-vous avoir une associée de vos luttes, une compagne de vos travaux, et non une lorette légitime ou une servante ? Donnez-lui la conscience du devoir que vous accomplissez ; ne descendez pas jusqu'à elle, mais élevez la jusqu'à vous.....

» Le sortde la femme du peuple est très misérable et il est du devoir de la société de l'améliorer. Mais si, quittant les couches inférieures de la société, nous remontions l'échelle sociale et nous disions aussi ce qu'est la femme riche, le cadre serait plus brillant, mais le tableau ne serait pas plus beau. Nous verrions là des jeunes filles élevées dans l'ignorance des devoirs austères de la femme, à qui l'on cache soigneusement, par une pudeur indécente, la mission auguste qu'elles sont appelées à remplir, comme s'il y avait rien de plus chaste que la maternité. Entrée enfant au couvent, la jeune fille en sort remplie de préjugés, de superstitions, et ne connaissant rien de cette vie où on la lance. Sa mère s'empresse de la parer. Alors commence la recherche d'un mari. Celui-ci de son côté veut une femme *bien élevée*, c'est à dire qui observe dans sa toilette l'harmonie des couleurs, sait ce qui va à son teint, et s'entend à draper un cachemire sur ses épaules (quand elle consent à les cacher), et à taper du piano. Cette poupée ne lui coûte pas seulement beaucoup à parer, mais elle livre son ménage, dont elle ne s'occupe pas, à toutes les déprédations.

» Mais cette poupée a la tête vide, ou, ce qui est pis, remplie de préjugés. Si elle est sotte, le mari s'ennuie ; si elle ne l'est pas, alors c'est un antagoniste qu'il rencontre dans la compagne de sa vie, car on lui a appris à aimer tout ce que son mari n'aime pas et à détester tout ce qu'il trouve aimable. On comprend qu'un tel intérieur n'offre pas beaucoup de charmes.

» C'est ainsi que si la misère et l'ignorance dégradent la femme du peuple, le mauvais usage de la richesse, une éducation faussée, un luxe effréné, le mépris des douces vertus domestiques détruisent en haut la sainte union des familles...

« La réparation de l'édifice social doit commencer par la base. .. Nous nous bornerons à demander : L'instruction littéraire des femmes à tous les dégrés... l'établissement de bibliothèques populaires et des conférences à leur usage, etc. »

Ces paroles sont pleines de vérités bien senties et bien exprimées. Toutefois, qu'on nous permette de faire observer à leur auteur qu'en n'enseignant que les pratiques religieuses à leurs élèves, les congréganistes sont logiques ; ils seraient inconséquents, si à l'exemple de la plupart de nos libéraux, ils prétendaient allier la science et la foi, la liberté et l'autorité.

Comment élever la femme jusqu'à nous, quand elle est retenue et attachée à la chaîne dont parle Joseph Boniface dans sa brochure sur le congrès de Malines, à cette chaîne qui retient M. de Montalembert et l'oblige à patauger dans l'argile et la fange malgré ce qui l'attire vers les régions supérieures.

Il y a déjà quelques années que nous avons exprimé le vœu qu'exprime le correspondant que nous venons de citer, à l'endroit des conférences et des bibliothèques à l'usage de la femme. Nous disions, dans le journal l'*Agronome* qu'un grand nombre de ménagères, faute d'instruction, étaient un obstacle vivant au bien-être matériel et moral de celui qu'elles devraient seconder. Nous protestions contre les préjugés et les superstitions qu'on remarque chez la plupart d'entre elles.

Après avoir prodigué à la femme l'injure, l'outrage et les épithètes les plus viles, le clergé en fit son agent, son intermédiaire, un instrument.

Pénétrons dans la famille et voyons ce qui s'y passe :

« Au lieu d'y trouver (dit Vacherot) concours, aide, sympathie pour son initiative politique, consolation dans les épreuves que lui inflige une fortune ennemie de la Justice, le citoyen n'y rencontre très souvent qu'indifférence, obstacle, récriminations ou défaillances. Il sort de la famille affaibli et à moitié désarmé pour les luttes de la vie publique ; il n'y rentre vaincu que pour y recevoir le coup de grâce des mains qui devaient le relever et fermer ses blessures..... C'est l'influence des croyances religieuses qui fausse l'éducation et troublent le foyer domestique.

» Nous ne pouvons parler à nos femmes, ni même à nos filles des choses qui touchent le cœur et la vie morale.... Hasardez-vous de dire un mot de ces choses, votre mère secoue tristement la tête, votre femme contredit, votre fille tout en se taisant désapprouve ; elles sont d'un côté de la table, vous de l'autre, et seul. On dirait qu'au milieu d'elles, en face de vous, siége un homme invisible, pour contredire ce que vous direz. Trop heureux encore le père si cet homme lui laisse son fils. »

Comment veut-on, a dit l'organe de la démocratie militante, que des jeunes filles qui dès leur tendre enfance reçoivent un enseignement religieux tel que celui qui s'enseigne dans les écoles de notre pays, devenues femmes ne fassent pas le désespoir de leur époux et ne croient pas aux amulettes, aux pélérinages, aux miracles ?

Oui, elles y croient, aux pélérinages, et elles en font avec le consentement de leur mari jusque pour obtenir la guérison de leur cochon. (*Rires et approbations.*)

Aux miracles, elles y croient également, car elles ont renoncé à la raison et n'ont aucune idée des lois naturelles qui régissent le monde.

Qu'un homme accomplisse une action noble, digne, généreuse, un acte marqué au coin de la vertu, sa femme va le railler, l'injurier, le tracasser. Demandez plutôt aux promoteurs comme aux souscripteurs de notre souscription démocratique en faveur de l'insurrection polonaise. Commettez-vous au contraire une bassesse, une lâcheté, une indignité, un acte de félonie, vous la trouvez toute disposée à vous approuver et à vous caresser, une certaine satisfaction se trahit sur sa physionomie, et quand dernièrement le citoyen W. vint annoncer à sa femme qu'il avait violé ses engagements et renié ses amis, elle lui baisa la main. N'en voit on pas voler leur mari pour assouvir leur piété ou leur lubricité.

Voilà ce que l'on a fait du travailleur et de la femme dans cette société où règne la superstition, l'ignorance et la misère.

Voilà quels sont les produits de nos institutions. N'est on pas saisi d'un sentiment bien pénible quand on pense aux conséquences d'un tel état de choses ?

Que faire pour conjurer le péril ? Nous n'en savons trop rien, tellement le mal est grave, tellement la situation est dangereuse. Peut on, dans les circonstances actuelles, songer à établir des écoles libres et rationnelles. Encore une fois, nous n'en savons trop rien ; mais nous croyons savoir qu'on peut agir sur les hommes faits, gâtés, corrompus. Chez l'homme le plus corrompu il reste toujours quelque chose de bon ; il n'est jamais complètement perverti. Or, le petit catéchisme ne dit-il pas que la parole des hérétiques se répand comme le chancre et la peste, que les *mauvais* gâtent les *bons* ? J'en conclus que si l'on pouvait parvenir à réunir de temps à autre un certain nombre d'individus, parmi lesquels se trouveraient seulement quelques hommes convaincus des idées transformatrices, dans le but de discuter sainement et librement ces idées, le moyen serait trouvé, le problème résolu. Quand on vous dit que les *mauvais* gâtent les *bons* on se comprend, et quand on interdit toute réunion où l'on n'aurait pas seul la parole on sait aussi ce qu'on fait.

Donc le moyen régénérateur c'est le verbe, ce sont les réunions, l'association, les conférences, les meetings.

Ce que nous croyons nous le pratiquons. C'est pourquoi nous avons fondé le CERCLE FRATERNEL ET SCIENTIFIQUE ARDENNAIS (société de Patignies) dont vous me permettrez de vous entretenir encore quelques instants.

Le Cercle fraternel et scientifique ardennais a inscrit, en tête de ses statuts, cet épigraphe :

« Il n'y a qu'un moyen de conjurer les ténèbres, c'est de faire la lumière.

» Il n'y a qu'un moyen de renverser les erreurs, c'est d'établir la vérité. »

L'article 1er porte : « La Société a pour but l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale de chacun de ses membres en particulier et de la société humaine en général. »

Propager la science moderne, développer l'intelligence, affranchir la raison, rechercher la vérité, tel est notre programme.

Les membres s'engagent à employer tous les moyens honnêtes, légaux et possibles reconnus nécessaires pour atteindre ce but et réaliser ce programme.

L'art. 3 porte : La Société n'admet dans son sein que des hommes d'une moralité bien établie.

L'art. 17 porte : Tout membre qui se livrera à des excès de boisson propres à blesser la morale publique ou privée sera puni de la manière suivante : La première fois blâme sévère et amende de 50 centimes. La seconde fois blâme sévère et amende double, la troisième fois exclusion définitive.

Le montant des cotisations est employé à l'achat de livres destinés à former la bibliothèque sociale. Ces livres sont mis à la disposition des membres qui en font la demande.

Indépendamment des membres actifs, la société admet, à titre de membres honoraires, les personnes qui en font la demande Ces membres honoraires ne paient qu'une rétribution à leur gré et reçoivent des ouvrages en proportion de leurs versements.

La Société tient séance le dernier dimanche de chaque mois. Dans ces séances on s'occupe de questions administratives et de discussions philosophiques sur des matières à l'ordre du jour.

Pendant la saison d'hiver, des conférences ou leçons familières sur des questions philosophiques et scientifiques ont lieu le soir chez le secrétaire. En été des excursions et herborisations ont lieu tous les dimanches.

Les membres qui n'ont pas au moins assisté à une séance ou réunion pendant le cours d'une année, sont tenus d'envoyer au comité un rapport sur un ou plusieurs des ouvrages qui leur ont été remis dans le courant de cette année.

Tel sont en raccourci nos statuts.

Voici maintenant le résumé des travaux de la Société, ses luttes et ses entraves depuis sa fondation en 1860.

Malgré la pénurie de nos ressources, nous avons formé une bibliothèque qui se compose déjà d'une centaine de volumes. La plupart sont des publications récentes. Les principaux auteurs de ces ouvrages sont Dupuis, Proudhon, Poulain, Eugène Sue, P. de Jouvencel, Vacherot, Ausonio Franchi, Bivort, Ch. Potvin, Ferd. Eenens, etc. Ces ouvrages ont été lus et relus à peu près par tous les sociétaires. Des écrivains distingués vont nous faire don de leurs ouvrages ; nous avons donc lieu de croire que sous peu la Société aura une bibliothèque assez complète et qu'il sera permis aux hommes du peuple de s'instruire, car la lecture est la nourriture de l'esprit.

Nous avons procuré au journal la *Tribune du Peuple* un nombre d'abonnés relativement assez considérable et distribué (tant en Belgique qu'à l'étranger) une assez grande quantité de brochures destinées à éclairer nos malheureux frères.

Nous avons, autant qu'il a dépendu de nous, provoqué des discussions privées et publiques sur des questions philosophiques, religieuses, scientifiques et morales, persuadés que nous sommes que ce n'est que du choc des opinions que jaillit la lumière.

Nous pourrons bientôt clore la discussion sur les questions religieuses, pour nous livrer plus spécialement à l'étude des sciences naturelles, des mathématiques, de la langue française et de l'histoire. Les projets ne sont pas des faits, dira on. Non certes ; mais on doit savoir que chez nous la distance qui sépare les uns des autres n'est pas incommensurable, et que nous ne remettons pas aux calendes grecques l'exécution d'un projet une fois arrêté. Nous l'avons prouvé en diverses circonstances.

L'affiliation de notre Cercle fraternel et scientifique à l'association LE PEUPLE dont nous constituons la section ardennaise, voilà un fait accompli. L'organisation d'une association pour l'achat en commun des objets de consommation et contre l'exploitation et le parasitisme en général, sous le titre de LA SOLIDARITÉ DES CULTIVATEURS ARDENNAIS, est aussi un fait accompli. La formation d'une société pour l'enterrement civil, est encore un fait qui peut compter parmi nos travaux. Nous voulons la liberté de conscience ; nous voulons que la volonté des mourants soit respectée, réalisée, garantie, et que celui qui aura vécu en libre penseur puisse mourir et être enterré comme tel ; c'est ce qui a eu lieu déjà pour un membre de notre Association, M. d'Hoffschmidt, de Resteigne.

Mais ce ne sont pas là des travaux scientifiques, va-t-on nous objecter. Non, mais ce n'est pas non plus de l'obscurantisme. L'*Union des Campagnes* a dit que nous nous sommes réunis pour fonder une secte religieuse que nous avions décorée du titre pompeux de société scientifique sans doute par antiphrase et pour donner le change sur nos véritables tendances. Ce journal catholique, après nous avoir lancé les épithètes les plus insultantes qu'il a pu trouver, a ajouté que nous ne lisions que l'Histoire des quatre fils Aymon et l'almanach de Mathieu Lansberg, que nous n'étions que des polichinnelles, etc. Comme si les polichinelles n'étaient pas ceux qui, couverts d'oripeaux et montés sur des tréteaux, se livrent à des exercices bizarres, à des mouvements grotesques, et en faisant des signes cabalistiques prononcent du baragouin sur la tête d'un nouveau-né ou sur un cadavre !

Que les admirateurs du saint journal et son bouffon de

correspondant veuillent se donner la peine d'ouvrir notre Herbier; ils pourront y voir plusieurs espèces nouvelles pour l'Ardenne. Ces espèces avaient échappé jusqu'ici aux investigations des savants et elles ont été récoltées et déterminées dans nos environs par des hommes qui n'ont pas usé le fond de leur pantalon sur les bancs des collèges pour apprendre la botanique. Qu'ils voient et qu'ils disent si c'est là de la science ou des tours de polichinelle. Nous pourrions également leur montrer dans nos humbles cultures des plantes qui ne nous ont pas été léguées par nos aïeux et qui ne sont pas à dédaigner, notamment une variété de pommes de terre qui nous a d'abord attiré l'hilarité de nos ménagères et de nos voisins, et qu'aujourd'hui nous devons mettre sous clef si nous voulons conserver du plant d'une année à l'autre et ne pas les voir toutes passer par la marmite de nos ménagères. L'histoire de cette pomme de terre, c'est l'histoire de toutes les innovations.

Améliorer notre position précaire, arracher quelques victimes des griffes et des mains de fer qui retiennent l'humanité sous un joug odieux; sauver ceux de nos frères chez qui nous pouvons arrêter la gangrène qui envahit de haut en bas le corps social; à l'erreur et à l'iniquité substituer la vérité et la justice, tel est le but de nos travaux. On doit concevoir que pour mettre en pratique de pareilles idées, il faut des hommes qui aient le courage de leurs opinions et qui, comme le dit la *Sentinelle du Borinage*, soient décidés à porter le stigmate du crime et de l'infamie. Aussi, à peine fûmes-nous organisés que du haut de leurs chaires dites de vérité, les ministres d'un prétendu Dieu de paix et de lumières vociférèrent contre nous force anathèmes en nous désignant comme des lépreux et des scélérats. Mon intention n'est pas de m'étendre sur toutes les injures et les calomnies dont nous avons été l'objet. Je ne veux que les signaler à vol d'oiseau. C'est contre nos livres que les saints hommes ont jeté d'abord leurs malédictions. Ce sont, vous savez, de *mauvais livres*!... Pour ceux qui seraient embarrassés pour distinguer un *mauvais* livre d'un *bon*, voici un moyen préconisé par un infaillible : « Quand on brûle un de ces livres (un *mauvais* livre), il répand une puanteur insupportable! » Le procédé, comme on le voit, n'exige pas une grande dose de connaissances, ni une forte érudition. Passons.

Une fois voués au mépris par les bouches sacrées, on comprend que la multitude crétinisée — excitée encore par les gens d'esprit, — s'est empressée de s'emparer de nous et de nous traîner aux gémonies, les influents, les éclairés en tête.

Qu'était-ce et comment appelez-vous celui qui prit l'initiative? Il est noble sans doute et par lui-même et par ses ayeux; ce ne peut être, comme dit Boileau, d'un illustre tronc une branche pourrie, puisqu'il parle au nom de la morale compromise par nos collègues de Patignies qui en leur qualité d'ouvriers ne sont et ne peuvent être que des êtres ignorants qui veulent la promiscuité des sexes, la communauté des femmes etc. N'a-t-il pas dit que notre ami Godart..... mais on ne relève pas d'aussi odieux discours; on ne peut non plus poursuivre devant les tribunaux leurs auteurs quand ils sont riches et qu'on est pauvre, on doit se borner à les mépriser. Que n'a-t-on pas dit à l'un des nôtres pour l'écarter des élections communales? Et notre ami Séverin, cette intelligence précoce qui effraie les ennemis de la lumière n'est il pas en butte à d'indignes persécutions? Et moi aussi, j'espère, j'ai l'avantage, amis, d'avoir mérité tout spécialement les attentions des défenseurs de la Sainte Cause puisqu'on défend aux fidèles de mettre les pieds chez moi; qu'on dit que c'eut été un bonheur pour moi et mes concitoyens si je fusse resté privé de la vue au lieu de la recouvrer pour en faire l'usage que je fais; est-ce qu'on ne dit pas que Dieu pardonnerait à celui qui me donnerait un coup de poignard ou un coup de fusil? Vous savez tous ce qui s'est passé avec moi concernant la société des cultivateurs ardennais que nous avions formée malgré tout et dans laquelle nous avions admis l'ennemi. L'autre jour un saint personnage ne m'envoyait-il pas dire, à titre de conseil charitable, que le gouvernement pourrait bien me retirer la petite pension qui m'est due comme sergent major retraité de l'armée, si je continuais de faire la propagande des idées démocratiques? Que pensez-vous de ce conseil charitable? C'est du Rodinisme, direz vous; non, c'est du Don-Quichotisme! Et là dessus, laissons là ces hommes qui se disent animé de la charité, de l'esprit de liberté et de justice.

Notre conduite privée et publique, à mes collègues et à moi, ne défie-t elle pas la critique la plus sévère, nos mœurs ne sont-elles pas à l'abri de tout reproche? Mais ces gens-là s'inquiètent bien des mœurs et de la morale! Leur but n'est-il pas au contraire de corrompre pour régner, d'abrutir pour exploiter? Ils n'en veulent qu'à la Raison; ils ne redoutent qu'une chose, la Science.

Nous ne devons pas nous étonner d'être l'objet des attaques et des persécutions des exploiteurs et des crétins. Nous aurions plutôt sujet de nous en réjouir, de nous en glorifier.

Que dit l'histoire? l'ignorez-vous ou l'auriez-vous oublié, messieurs les catholiques?

Est-ce que les apôtres, St-Jérome, Grégoire-le-Grand et autres pères ne condamnent pas la science? Est-ce que le pape Zacharie n'a pas anathématisé le physicien qui croyait aux antipodes? Rappelez-vous Faust, le géomètre Vinci; rappelez-vous les Maures sous Philippe III, et Barnevelt qui eut la tête tranchée à l'âge de 72 ans pour s'être opposé au fanatisme; rappelez-vous le Dante. Palengenius, Durand, Pierre Petit et tant d'autres; rappelez vous tous ceux qui furent persécutés, arrêtés, brûlés pour avoir fait faire un pas à la science.

Des papes, et les princes catholiques instigués par les papes, défendent les expérimentations de l'alchimie d'où devait naître plus tard une science nouvelle, la chimie moderne; ils condamnent l'étude de l'anatomie, de l'astronomie et des mathématiques; ils font brûler les livres; 70 bibliothèques, dont une comptait plus de 600.000 volumes, sont détruites en Espagne. Le cardinal Cisneros livre au feu plus de 100.000 manuscrits. Le peintre Torrigiano est condamné à mourir de faim. Vankuyck est brûlé vif. Tous les pythagoriciens sont égorgés en un jour. Amaury est déterré et jeté à la rivière. La faculté de Paris défend, sous peine de mort, de rien enseigner contre la doctrine. Vannini à la langue coupée, puis on le livre au feu. Campanella subit sept fois la torture, la deuxième dure 40 heures, il y perd 10 livres de sang. Christophe Colomb est persécuté et meurt dans la misère. Vésale est condamné et meurt de faim dans l'île de Zante. Van Helmont est emprisonné par l'archevêque de Malines. Galilée est torturé pour avoir avancé que la terre tourne; un de ses élèves conservait ses observations, on les lui vole au lit de mort; son petit-fils est attiré dans les ordres, on lui fait brûler plusieurs manuscrits de son aïeul.

Le conseil de Narbonne dit que personne ne peut enseigner s'il n'est bon catholique. En 1515 défense d'imprimer quoi que ce soit. En 1649, plusieurs imprimeurs brûlés en plein Paris, un libraire pendu. En 1715, défense de prêter un livre aux laïques. Aujourd'hui encore, défense au commun des fidèles de lire les *mauvais* livres, pas même la Bible.

Descartes. Fénélon Arnauld. Pascal, Fleury, sont persécutés. Les livres de Voltaire, de Rousseau, de Marmontel, de Diderot, de Fontenelle, de Montesquieu, de D'Alembert, de Condorcet, d'Helvétius, de Fréret, de Dupuis, de Volney, sont jetés au feu et leurs auteurs brûlés en effigie.

En 1570 les placards du Brabant ordonnent que les maisons où l'on aura imprimé un mauvais livre (vous savez ce qu'on entend par cette dénomination) seront détruites sans qu'on puisse les rebâtir.

Joseph II veut relever la liberté, les abbés ameutent le peuple qui se révolte. Guillaume veut relever l'enseignement, les évêques luttent. Sous le ministère De Decker, de nombreuses tracasseries sont exercées par les curés envers les instituteurs; le ministre, bien que catholique, s'en plaint dans son rapport.

Je pourrais prolonger indéfiniment cette nomenclature, mais j'ai hâte d'en finir pour laisser la parole à d'autres.

On a beau faire, tous les bourreaux de la terre ne peuvent empêcher qu'un mélange d'hydrogène et d'oxigène ne forme de l'eau sous l'action de la flamme.

La suite au prochain numéro.

POLEMIQUE
au sujet des Associations.

Voici la réponse à la lettre du citoyen Coulon que nous avons publiée dans notre précédent numéro :

Citoyen Coulon,

Avant d'entamer toute discussion, permettez-moi de vous donner quelques explications au sujet d'un malentendu qu'il y a eu entre nous.

Quand on voit la prospérité des associations de production et de consommation dans les principales contrées de l'Europe et de l'Amérique, naturellellement on se pose ces questions : Comment se fait-il que la plupart des associations fondées en Belgique après 1848, soient tombées? Serait-ce que par son essence le principe d'association ne peut enfanter que le désastre et la ruine? ou du moins, serait-ce que le milieu social où nous vivons s'oppose absolument à la réussite de toute tentative de ce genre? Non, car alors l'insuccès serait général. Cet insuccès partiel a donc d'autres causes.

Or, en recherchant quelles étaient les causes qui pouvaient amener la chute de ces sortes d'associations, il m'a semblé qu'on pouvait résumer ainsi toutes ces causes de ruine :

1° Vices d'organisation. (Défauts dans les statuts organiques de l'association.)

2° Vices d'administration. (Incapacité administrative, négligence, improbité des administrateurs.)

3° Incapacité industrielle des associés. (Manque de connaissances pratiques du métier.)

4° Apathie chez les associés.

5° Entraves de la part du pouvoir.

Ces quatres dernières causes de ruine ne sont pas même particulières au régime d'association. Tout établissement industriel ou commercial, qu'il soit propriété individuelle ou propriété collective, que les travailleurs y soient associés ou salariés, si les directeurs et les comptables remplissent mal leurs fonctions, si les ouvriers sont incapables de créer de bons produits, si les industriels n'ont aucun souci de leurs affaires ou si le gouvernement met obstacle à l'entreprise, cet établissement doit infailliblement s'écrouler. Il ne reste donc comme cause spéciale de dissolution pour les associations que les vices d'organisation.

Vous dites, citoyen, que les associations sont tombées par la *force des choses*. Je vous confesse humblement que je ne comprends pas ce que vous appelez la *force des choses*. Ce que c'est quand on a l'esprit obtus! Mais je me dis qu'il n'y a pas d'effet sans cause, et quand on ne peut découvrir la véritable cause, ce n'est pas un motif pour en inventer une. Ne pouvant expliquer les phénomènes de la Nature, au lieu de rechercher patiemment les lois naturelles qui régissent la matière, longtemps les hommes ont trouvé plus simple d'attribuer ces phénomènes à un être perché là haut derrière les nuages et les étoiles, et qu'ils ont appelé Dieu; ne pouvant se rendre compte des causes qui présidèrent aux grands événements de l'histoire, aux phénomènes sociaux, ils les ont également attribué à cette même fiction, à laquelle dans ce cas ils ont donné les noms de *Fatum* ou de Providence, selon les temps et les lieux. Ils croyaient avoir tout expliqué, et n'avaient en réalité qu'éludé la question. Eh bien, votre *force des choses* me semble ressembler un peu au bon dieu. Soit dit sans vouloir vous blesser, c'est une explication qui n'explique rien. La force des choses, c'est superbe! mais cela sonne diablement creux. C'est comme les bijoux et les breloques de nos dandys.

A quoi fallait-il que j'attribue la chute des associations jadis existantes à Bruxelles. Est-ce à la *force des choses*, c'est à dire à rien du tout, ou bien à une ou plusieurs des 5 causes citées plus haut? Parmi ces 5 causes, j'ai cru devoir écarter les trois dernières. Voici pourquoi : Il n'y avait pas chez les travailleurs de ces associations incapacité industrielle; l'association des tailleurs était bien composée d'ouvriers tailleurs et non pas de maçons, ni même d'apprentis tailleurs, n'est-il pas vrai? de même pour celles des cordonniers, des marbriers, des cigariers. Il n'est pas à supposer non plus qu'il y avait apathie chez les associés, puisque ces sociétés ont été quelque temps très-prospères et que cette prospérité donnait satisfaction à l'intérêt personnel de chacun comme à l'intérêt général. Le gouvernement n'a pas non plus fait dissoudre de force les associations; si en France, à Lyon par exemple, le gouvernement de Bonaparte a fait fermer les ateliers sociaux, si ailleurs les associations ont été décimées par les déportations et les proscriptions, je ne pense pas que rien de semblable se soit passé en Belgique; je ne suis pas national du tout, mais il faut bien se rendre à l'évidence.

Restent donc les deux premières causes : vices d'organisation et vices d'administration.

Et si vous admettez cela, avais-je, oui ou non, le droit d'attribuer à ces deux causes la chute des associations en question?

Avais-je ensuite le droit de supposer que la plupart des lecteurs de la *Tribune* connaissaient ces vices, alors que je savais que maint lecteur avait fait partie de ces associations? Je crois que dans tout cela il n'y a rien que de très-naturel.

J'ai éprouvé un véritable plaisir à la lecture de votre première lettre. Vous avez beau dire aujour

d'hui que par cette lettre vous nous invitiez à signaler ces vices d'organisation et d'administration, je la possède cette lettre, et voici ce que j'y lis : « ne pensez-vous pas qu'il serait utile d'indiquer les vices d'administration ou d'organisation et de signaler les causes qui ont amené la dissolution des sociétés dont vous entretenez vos lecteurs. »

Nous avons répondu : Oui, citoyen, nous pensons que cela serait utile ; à vous donc, qui avez participé à la formation de ces sociétés et avez été gérant de l'une d'elles, à vous de nous dire pourquoi elles sont tombées ; nul mieux que vous ne peut le savoir.

Nous espérions que vous alliez nous apporter des lumières. Que trouvez-vous de si étrange dans cette façon de procéder?

Vous me conseillez de m'adresser à des amis afin d'avoir ces renseignements. Je vous remercie du conseil ; il n'est pas mauvais et je tâcherai d'en tirer profit. Tenez, je voudrais devenir votre ami, ne fût ce que pour avoir des renseignements bien précis sur la dissolution de l'*Association des Ouvriers tailleurs*.

En attendant je suis votre adversaire, je ramasse le gant que vous avez jeté. Commençons donc par déblayer le terrain de la lutte pour faciliter le combat dans lequel nous allons nous engager. Puissé je être le Renaud et vous le Gernand de ce tournoi plus digne que ceux des héros du Tasse.

Dans votre dernière lettre, prenant un ton doctoral (c'est une expression que je vous emprunte, ne vous offensez donc pas, si au lieu de tendre la joue gauche après avoir été soufflété sur la droite, je trouve plus rationnel de pratiquer la maxime : *dent pour dent, œil pour œil*), vous dites ceci :

« Si vous voulez m'ouvrir les colonnes de votre journal, je me fais fort de vous démontrer que l'association est impossible dans l'ordre de choses actuel, et que c'est *propager des idées funestes que de la préconiser comme moyen de rénovation sociale.* »

Vous allez donc soutenir une double thèse :

1° *L'association est impossible dans l'ordre de choses actuel.*

2° *L'association n'est pas un moyen de rénovation sociale.*

La thèse que j'ai à soutenir est double aussi, puisqu'elle n'est que l'antithèse de la vôtre. Je soutiens ces deux points :

1° *L'association est possible dans l'ordre de choses actuel.*

2° *L'association est un moyen de renovation sociale.*

Je vous ferai observer encore que, tout partisan de l'association que je sois, je ne crois pas que l'association puisse changer intégralement l'ordre social. Je pense que le système de la propriété doit subir une modification radicale : que le sol, par exemple, au lieu d'être la propriété individuelle et exclusive de quelques-uns, doit retourner à la collectivité communale. Mais je regarde l'association comme le point de départ pour arriver à une transformation complète de la société.

Et maintenant, à nous deux ! Revêtons nos armures et rompons une première lance.

L'association est possible dans l'ordre de choses actuel.

Un disciple de Zénon d'Elée niait un jour le mouvement en présence de Diogène le Cynique. Pour toute réponse, le philosophe de Sinope se mit à marcher.

Les partisans de ce vieux monde d'égoïsme et d'insolidarité niaient, à la barbe des socialistes, la possibilité de l'association. Pour toute réponse, les socialistes établirent l'association.

Un peu d'histoire s'il vous plait.

Il y a une trentaine d'années, lorsque l'idée de l'association pour la production et pour la consommation, idée issue des doctrines de Saint Simon, de Fourier et de Robert Owen, se fit jour dans le monde et commença à être admise par quelques esprits d'élite, quel fut le mot redoutable qui servit de cheval de bataille aux néophobes et aux satisfaits pour combattre l'idée nouvelle et conserver intacts les privilèges de la bourgeoisie? Impossible! tel fut le dada de ces messieurs, tel fut le grand argument à l'ordre du jour.

Vainement les socialistes disaient-ils aux travailleurs : « Voyons, d'où proviennent les objets de consommation? Est-ce des boutiquiers, des marchands, ou bien est-ce des producteurs? Si les boutiquiers n'existaient pas, y aurait-il moins de produits? En quoi consiste donc la besogne du boutiquier pour les beaux dividendes qu'il prélève? Elle consiste à acheter en gros aux chefs d'industrie les produits le meilleur marché possible et à vous revendre ensuite ces produits en détail et le plus cher possible. Constituez vous en association, versez d'abord une cotisation pour former un capital social, au moyen de ce capital achetez en gros et en ayant soin de vous adresser directement aux producteurs, et vous diminuerez ainsi le prix des objets de consommation de tous les profits que réalisent sur l'achat et la vente les boutiquiers de tout étage, négociants en gros, commissionnaires, négociants en détail, marchands ambulants, etc. »

Vainement disaient-ils encore aux travailleurs : « D'où provient votre occupation! Est ce de vos maîtres, de vos patrons, ou bien du besoin général de consommation? Si vos maîtres n'existaient pas, en faudrait-il moins produire pour nourrir, vêtir, loger, meubler, chauffer, éclairer la société? En quoi consiste donc la besogne de vos maîtres pour les gros bénéfices qu'ils réalisent? Elle consiste tout bonnement à prendre une patente, à vous mettre en main la matière première et les instruments de travail, à s'approprier ensuite les produits de votre travail en vous donnant en échangé une rémunération plus ou moins modique que l'on appelle *salaire*, puis enfin à revendre ces produits au boutiquier, lequel à son tour les revend au consommateur. Eh bien, constituez-vous en association, commencez par verser une certaine somme pour former le capital, au moyen de ce capital mettez-vous en possession des matières premières et des instruments de travail, prenez une patente au nom de l'association, choisissez librement entre vous ceux que vous croyez le plus aptes à gérer vos affaires, et vous n'aurez plus de maîtres s'enrichissant du fruit de vos labeurs, les produits appartiendront à qui les aura créés. »

Impossible, impossible ! — répondait la bourgeoisie intéressée au maintien de l'exploitation industrielle et commerciale, — l'association n'est qu'un songe creux, une utopie irréalisable, et ses partisans ne sont que des fous ou des rêveurs!... Et l'ouvrier, trompé, ignorant, abruti par une servitude séculaire, de s'écrier à son tour : Nous avons toujours eu des maîtres, et nous en aurons toujours!...

Mais l'utopie de la veille est souvent la réalité du lendemain.

Quelques années s'écoulent. L'idée nouvelle, d'abord répudiée, persécutée, calomniée même, fait son chemin en dépit des clameurs. Puis, tandis que le silence semble tout à coup se faire autour d'elle, que le monde absorbé par les questions politiques et les vaines discussions du parlementarisme semble l'avoir oubliée et abandonnée à elle même, quelques travailleurs, plus sensés que la plupart de leurs confrères parce qu'ils avaient compris que nul homme n'est né pour être l'esclave d'un autre homme, s'emparent de ce principe d'association et le réalisent presque en même temps en France et en Angleterre.

Arrive la révolution de Février. L'idée socialiste court le monde et se propage comme une commotion électrique. Partout le prolétariat s'agite et rêve de bien être et de liberté. C'est le beau moment des associations ; on dirait que sous l'égide de la République elles poussent sur le sol comme des graines fécondes sous la chaleur d'un soleil d'été. Rien que dans Paris, trente à quarante associations se forment, la plupart sans aucun appui financier de l'Etat. Les massacres de Juin et les condamnations qui s'en suivent, sans toutefois l'arrêter, paralysent quelque peu ce mouvement émancipateur. Que de socialistes tombés sous les balles des bourgeois ou jetés dans les prisons de la république *honnête et modérée*. Mais tandis que la réaction s'empare du pouvoir en France, l'idée de l'association prend un essor magnifique en Suisse, en Angleterre et en Allemagne. De 1848 à 1864, un nombre prodigieux de sociétés se constituent parmi les travailleurs de presque tous les pays de l'Europe, tant pour la production que pour la consommation.

Il est vrai que plusieurs de ces sociétés ont mal tourné, mais l'épreuve n'en est pas moins décisive : la plupart sont restées ; malgré tous les obstables que le milieu qui les entoure opposait à leur marche régulière, elles existent, fonctionnent, prospèrent et donnent un éclatant démenti à tous ceux qui avaient considéré l'association comme irréalisable.

Cela n'a pas empêché la plupart des économistes bourgeois de continuer à crier à la chimère et à l'utopie. Tandis que l'on faisait grand bruit des associations qui s'écroulaient par ci par là, ces messieurs se gardaient bien de citer celles qui restaient debout et prospéraient. Ne fut-il pas déclaré, en 1853, à l'*Académie des sciences morales* de Paris, qu'il n'y avait plus d'associations en France? alors que cette même année l'une de ces associations, celle des maçons de la rue St-Victor à Paris, faisait pour 2 millions d'affaires. Il faut avoir du toupet pour mentir de la sorte, surtout quand on est des savants et qu'on s'appelle *Académie des sciences morales*. Cela est d'une ignorance crasse ou d'une immoralité révoltante ; mais, somme toute, cela n'a rien d'étonnant. Ces messieurs savent fort bien que l'association, telles que les travailleurs commencent à la pratiquer, tend à la suppression de tous les parasitismes, c'est à dire à faire rentrer tous les improductifs dans les rangs de la production, et comme ces grands savants sont aussi de très grands consommateurs tout en n'étant que de très petits producteurs, ils aiment à tromper le monde et à s'illusionner eux-même sur l'anéantissement prochain de la caste bourgeoise, dont ils font partie et dont ils sont d'ailleurs les avocats d'office. Que voulez vous? c'est leur métier, et il faut bien que chacun vive de son métier.

Mais vous, citoyen Coulon, vous qui n'êtes pas un de ces hommes de science qui font le métier d'éteignoir, mais un prolétaire travaillant à la délivrance des prolétaires, vous qui avez consacré une grande partie de votre existence à suivre le mouvement social de ce siècle et à lutter pour la sainte cause des opprimés, vous qui n'avez aucun intérêt à mettre la lumière sous le boisseau et à cacher les progrès qui se font au sein de ce peuple dont vous voulez l'affranchissement, que vous vous refusiez à reconnaître que l'association, loin d'être impossible dans l'ordre de choses actuel, est désormais passée dans le domaine des faits accomplis, voilà ce qui dépasse les bornes!

Aujourd'hui que l'association existe et fonctionne, venir nous dire que l'association est impossible dans l'ordre de choses actuel, c'est plus que nier le mouvement comme le disciple de Zénon d'Elée : c'est nier la clarté du soleil, alors que ses rayons éclairent le monde : en un mot, c'est de l'aveuglement ou de la mauvaise foi. Ces paroles sont dures, mais elles sont justes. Je suis persuadé, citoyen, que chez vous il n'y a pas mauvaise foi ; si vous n'étiez animé de l'amour de la vérité, de la Justice, vous ne seriez pas dans le camp de la Révolution, vous ne seriez pas dans les rangs de ceux qui combattent pour l'affranchissement du prolétariat. Je suis donc porté à croire que vous êtes momentanément atteint d'une cataracte intellectuelle qui vous empêche de voir ce qui se passe dans le monde industriel, économique et social. Puissé-je vous guérir de cette terrible infirmité!

L'association est impossible dans l'ordre de choses actuel! voilà certainement un paradoxe que vous avancez avec un peu trop de hardiesse. Cela est en contradiction avec le bon sens et avec les faits.

Je dis que l'association est possible dans l'ordre de choses actuel, et je vous le prouverai. J'en appelle au raisonnement et à l'expérience.

Mais le cadre restreint de la *Tribune* m'oblige de renvoyer au prochain numéro cette double démonstration de ma première thèse. C'est... embêtant, mais c'est ainsi. La *Tribune* est l'organe d'une association, et chaque membre de celle-ci est *de droit* rédacteur du journal. J'ai usé de mon droit, il faut que je respecte celui de mes confrères : la liberté qui ne respecte pas celle d'autrui cesse de s'appeller la liberté, c'est de la licence, de l'usurpation et de la tyrannie.

Donc, mon cher contradicteur, au revoir !

César De Paepe.

Enterrements civils.

L'association *le Peuple* vient de perdre l'un de ses membres les plus dévoués, le citoyen Guillaume Mahy, tout récemment encore nommé du comité de la Section d'Agitation intellectuelle. Il est mort en libre-penseur le lundi 15 courant. Le surlendemain, la société l'*Affranchissement*, dont Mahy faisait également partie, a procédé à son inhumation avec le concours de l'association *le Peuple*.

Un autre de nos amis, le citoyen Martin Guillaume est mort en libre penseur et a été enterré civilement à Gembloux, dans le courant de la semaine dernière.

Nous reviendrons sur ces deux enterrements.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

L'association a résolu de fêter, par un banquet démocratique, l'anniversaire de la révolution de 1848. Ce banquet aura lieu le mercredi 24 courant à 8 1/2 du soir. Les citoyens qui désirent y prendre part sont priés de se faire inscrire dans la séance de demain 21 février.

DIMANCHE 21 FÉVRIER.

LECTURE ET DISCUSSION.

Ordre du jour :

Le Manifeste des Egaux et le système de Babeuf.

Les membres de l'association sont priés d'amener leurs amis à cette séance de discussion.

N. B. — Les séances ont lieu à 8 heures du soir au local de l'association, estaminet du *Lion belge*, rue de la Tête d'Or, près de la Grand'-Place.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 41. 2me Année. 5 Mars 1864

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :

CHEZ L'IMPRIMEUR
RUE DES ALEXIENS, 1
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 4 Mars 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Décidément l'empire de décembre tombe dans la décrépitude. Les moyens par lui mis en jeu pour résister à l'irruption des idées de liberté qui menacent de l'envahir font pitié et sont d'une fadeur à vous donner des nausées. Telle est l'invention de la fameuse équipée dirigée contre les jours de M. Bonaparte, équipée qui avait un double but : celui de tempérer l'ardeur de l'opposition au corps législatif et d'empêcher en même temps le rappel de Mazzini en Italie.

Cette trame policière, si laborieusement ourdie et si soigneusement assaisonnée de bombes, de revolvers et de poignards, vient de s'évanouir devant les révélations qui se sont produites au Parlement de Turin. Il y a été déclaré qu'un des fameux conjurés, Greco, paraissait par ses allures être affilié à la police secrète italienne. Or, on sait que si l'harmonie existe encore quelque part, c'est bien entre les polices des gouvernements.

Le procès qui a servi de complément à cette misérable machination a dignement achevé le fiasco bonapartiste. Il était aisé de reconnaître à l'attitude des prétendus conspirateurs que deux d'entre eux, Greco et Trabucco, avaient été instigués ailleurs que chez Mazzini. Les aveus qu'ils firent avec un imperturbable sang froid prouvent à plaisir que la leçon avait été bien apprise. Imperatori est un niais qui a sans doute espéré gagner quelques sous. Quant au jeune Scaglioni, il nous paraît être une de ces âmes ardentes et passionnées, mais sans expérience, comme on en voit surgir pendant les néfastes jours d'insigne oppression et de souffrances publiques. Ce malheureux amant de la liberté s'est laissé séduire par les apparences d'un véritable complot et a donné dans une basse intrigue.

Enfin le tribunal, après avoir entendu le procureur impérial et les avocats, lesquels n'ont pas eu occasion, comme on le voit ordinairement dans ces sortes d'affaires, de briller par leur éloquence, le tribunal est entré en délibération et a rendu un verdict de culpabilité. En conséquence, Greco et Trabucco, se sont entendu condamner à la déportation ; nous pensons qu'on les enverra au Mexique où ils pourront rendre de nouveaux services. Imperatori et Scaglioni ont été condamnés à 20 années de réclusion dans une des prisons de l'empire. On ne doute pas que l'*élu de la Providence* ne soit clément, et pour cause.

La floraison des lauriers austro-prussiens est arrêtée par la neige. Les Danois profitent de cet armistice qui leur est ménagé par dame nature, ils se fortifient dans Duppel et cherchent à réparer du mieux qu'ils peuvent les échecs qu'ils ont subis.

En attendant, la diplomatie gagne son pain quotidien à remplir les journaux officiels et officieux de propositions hypothétiques aussi peu accommodantes pour l'Allemagne que pour le Danemarck. Ce qui est à la fois le plus vrai et le plus triste dans cette inextricable affaire des Duchés, c'est que la guerre se poursuit et se poursuivra longtemps et que bientôt, comme conséquence inévitable de cette guerre, Allemands et Danois verront s'accroitre les impôts et s'augmenter leur misère. Et tout cela pour le bon plaisir de quelques particuliers qui, grâce à un reste de prestige, s'arrogent encore le droit de les gouverner !

A mesure que nous approchons du printemps, nous apprenons que l'insurrection polonaise, que l'on disait vaincue, se relève avec une nouvelle vigueur. Le gouvernement national envoie ses agents jusqu'en Gallicie afin d'y faire lever les impôts ; aussi le cabinet de Vienne a-t il ordonné que toute cette province et particulièrement Cracovie fût mise en état de siège. On se demande si cette rigueur de la part de l'Autriche, n'est pas plus propre à avancer l'heure d'un soulèvement qu'à empêcher la révolte d'eclater sur l'ancien territoire polonais.

Si l'on en croit les pronostiqueurs politiques, l'Autriche aura dans peu à lutter en Danemarck, en Pologne, en Hongrie et en Italie. Nous apprenons par des dépêches de Vienne que 21 bataillons autrichiens sont dirigés vers le quadrilatère. Qu'elle mine fera donc l'Autriche, quand la France essaiera de conquérir ce qu'elle appelle ses *frontières légitimes?*

LA QUESTION POLONAISE ET LA DÉMOCRATIE.

> J'ai toujours considéré la Pologne comme un beau sujet de harangue et comme un gouvernement misérable.
>
> VOLTAIRE.

Nous sommes, on le sait, dans un fouillis de contradictions au moins apparentes.

La Légitimité et l'Eglise, les éternels apôtres des croisades réactionnaires, appuient et défendent avec passion l'insurrecrion polonaise. — Je ne mettrai jamais la Démocratie en suspicion, mais il m'est permis de demander pourquoi je la trouve faisant chorus à l'Eglise et la Légitimité?

Pour que la Pologne indépendante soit sauve et s'organise, pour que le prolétariat s'y émancipe, il faut, ô dérision! donner à la féodalité financière part au pouvoir, et même la toute-puissance ; lisez plutôt le journal *la Pologne*. Or on sait ce qu'il en coûte d'être sauvé et gouverné par la bancocratie, et les protestations de la *Pologne* qui commence par trouver fort impertinent à la république et au socialisme de s'être en 1848 attaqués au Capital, ne me rasurent pas. — Pourquoi, loin de s'arrêter, la Démocratie redouble-t-elle d'instances, plus, de fanatisme?

Le général Garibaldi écrit à Hertzen (février 1864 :

« Je dirai à la noblesse polonaise : *Rendez* la terre aux paysans, et à toute la Pologne : Cessez de donner à votre lutte héroïque un caractère religieux et suranné. »

Et si la noblesse ne REND pas la terre, si la lutte conserve son caractère suranné? Où sont les gages donnés au général? Il n'en parle pas, passe. — Pourquoi, en attendant qu'on en donne de solides, la Démocratie avec Garibaldi continue-t-elle à plaider devant l'Europe la cause sacrée de la Pologne?

Y a-t-il des principes si impérieux qu'ils imposent à la Démocratie de monstrueuses alliances si élevés, qu'ils soient au dessus d'un acte de restitution, de la réparation d'un VOL ?

Si oui, en y obéissant la Démocratie est sans reproche ; elle peut même, puisque tel est son bon plaisir, anathématiser et excommunier : l'aise les *sophistes* de la république ; les sophistes n'auront qu'à baisser la tête, *sacri sunto*.

Si non, quels que soient sa générosité et son désintéressement, elle a trahi la Révolution.

Je reprendrai donc avec bonne foi l'analyse de la question polonaise. Pourtant je ne me dissimule pas que, malgré tout, j'aurai peut-être encore tort. La Pologne tient la Démocratie au cœur, et le cœur ne cède pas, non plus qu'il ne vous écoute *quidquid dixeris, argumentabitur*. Mais la Révolution, que je sers, est au dessus des inspirations du cœur, elle est la Raison, au dessus de tout elle est la Justice.

I.

La révolution polonaise est avant tout *nationale* ; c'est chacun en convient, son caractère dominant affirmé par Mieroslawski aussi bien que par Langiewickz : constituer un peuple indépendant, autonome, voilà son but ; le reste c'est à dire les libertés intérieures et la réforme sociale, est abandonné à un avenir plein de mystères et gros d'orages. La nationalité de la Pologne, ce sont ses frontières de 1773 ainsi l'entendent du moins le gouvernement provisoire et Mieroslawski : « Entre nous, mon ami, écrit-il à Bakounine, la Pologne de 1773 ou la guerre sans trève. » C'est enfin parce qu'elle est *nationale* que la Démocratie soutient et acclame la révolution, et non parce qu'elle s'annonce précisement comme démocratique.

Voilà les faits acquis. Il y a donc un droit, un principe des nationalités ; apparemment les démocrates peuvent nous dire ce qu'est ce fameux principe, puisqu'ils l'invoquent ; les éléments en sont analysés sans doute, il est formulé, cette formule a passé dans la science, c'est à dire qu'elle doit être admise par tous, et en vertu de ce principe la Pologne unitaire de 1773 a droit à être rétablie.

Voilà encore ce qu'inspire le plus humble des sens communs.

Donc consultons les publicistes, et demandons même et surtout la définition de la nationalité aux plus ardents amis de la Pologne :

« La nationalité, dit Henri Martin, a pour éléments la similitude de race, de langue, plus un certain but idéal vers lequel se dirigent les forces diverses du groupe qui la constitue (1). »

Est ce là une définition adoptée par tout le monde? Vous allez voir. Et d'abord Buchez la trouve vague et inexacte :

« La nationalité, dit il, ce n'est ni l'identité de race, de langue, ni la similitude de climat, c'est une conception religieuse ou morale que le peuple *entier* cherche à réaliser (2). »

Cela ne suffit pas encore à Frédéric Morin qui dit :

« La nationalité est la conséquence d'une même conception du droit politique, qui s'empare d'un certain nombre d'âmes, en vertu de laquelle elles s'affirment associées pour réaliser ce droit (3). »

M. Justin Dromel rompt complètement en visière avec Frédéric Morin :

« La nationalité est un groupe social basé sur une fatalité géographique (4). »

Odyne Barot corrigeant cette idée :

« La nationalité, c'est un bassin (5). »

Et les éléments de la nationalité vont se réduisant toujours, jusqu'à ce que M. Jauret, rejetant principe et théories, s'écrie :

« La nationalité c'est tout simplement le *fait* de l'association par affinités, sympathies et besoins, mobile comme tous les faits. La civilisation ne va pas de l'individu à la société, elle va au contraire de la société à l'individu; l'autonomie nationale est un grand mot qui ne porte rien dans ses entrailles. » (Presse du 9 mai 1863)

Que dites-vous d'une pareille chute? Est-ce assez de confusion, de contradictions, d'incertitudes? Et sans examiner pour le présent la valeur de tant de définitions diverses, n'aurais-je pas le droit de dire : la nationalité est un mythe, c'est une religion? — Eh quoi! les démocrates bien et dûment convaincus dès l'abord de se passionner pour d'insaisissable chimères, et de pousser les masses dans de folles aventures? Oui vraiment. Quelle fin de non recevoir je pourrais déjà opposer à leurs prétentions! Mais j'irai jusqu'au bout, et admettant sans discussion toutes les formules citées, je chercherai à les appliquer à la Pologne.

Et d'abord la Pologne de 1773 offre t-elle quelque fatalité géographique remarquable? Nullement, c'est un pays plat et marécageux (*pola*, plaine); il n'y a pas de raison pour ne point l'étendre jusqu'à la Laponie ou aux monts Ourals par exemple, ou la restreindre à un seul palatinat.

Est-elle un bassin? Pas davantage, c'est un composé de trois bassins, ceux de la Vistule, du Niémen et du Dniéper; et notez que ces trois bassins appartiennent à deux versants, celui de la mer Noire et celui de la Baltique.

A-t-elle une race unique, parle-t-elle une langue unique? La statistique, avec Malte-Brun, A. Guibert et tous les géographes, prouve irréfutablement que non.

A-t-elle au moins, pour satisfaire Buchez, une seule conception religieuse? Hélas! si elle avait trouvé au siècle de Voltaire et de Diderot autant de défenseurs enthousiastes, si le partage n'avait pas eu lieu, peut-être les jésuites convertisseurs seraient parvenus à fournir cette base de nationalité aux démocrates d'aujourd'hui. Malheureusement les jésuites ont été paralysés et la Pologne a dans son sein plusieurs communions religieuses rivales et même hostiles. On connaît la tendresse des catholiques pour les « réprouvés schismatiques ».

Enfin a-t-elle la même conception du droit politique? l'eut-elle jamais? D'après la définition même de Morin, une telle conception doit être spontanée et universelle, elle est l'œuvre de la liberté ou elle n'est rien. Est-ce là ce qu'on rencontre dans l'histoire de Pologne? Non, encore non; la Pologne n'est pas née d'une association de peuples divers, elle a été constituée par la force et le droit divin; son droit n'a pas été élaboré progressivement par le peuple; il a été imposé à des provinces conquises ou annexées par des provinces conquérantes, à d'innombrables troupeaux de serfs par des hordes d'anoblis.

La Pologne au XIe siècle, sous Boleslas le Brave, se composait d'une partie de la Prusse, d'une partie de la Saxe et de l'Autriche. La Russie à la même époque avait pour frontières le Niémen et les Carpathes. C'est donc des dépouilles de la Russie que la Pologne de 1773 s'est formée. En effet : au XIIe siècle, les Lithuaniens venus des bords de la Baltique avaient enlevé aux Russes Grodno, Minsk, Polotsk, Molensk, la Volhynie jusqu'à Kiew. En 1356, les deux couronnes de Pologne et de Lithuanie sont réunies par le mariage de Jagellon, grand duc de Lithuanie, avec Hedwige. Ainsi fit la Pologne sans qu'on eut le moindre souci de consulter les peuples. Frédéric Morin trouve-t il là une application de sa formule, et les démocrates oseraient ils invoquer le droit divin? Dans la suite et surtout après le concile de Florence, il se manifeste en Pologne une foule de tendances politiques, par exemple le parti de la petite noblesse contre la grande noblesse. Leurs luttes faillirent perdre la Pologne après l'abdication de Jean Casimir. Ensuite, quand l'idée catholique tendit à devenir l'idée polonaise, la Lithuanie, peuplée surtout de Russes de religion grecque et sans cesse inquiétés, fit une opposition continuelle au reste du pays. Il se forma de ces vastes *confédérations* qui étaient de véritables états dans l'État. Tout cela, comme chacun sait, aboutit au partage. Un peuple de 16,000,000 de serfs sans droits politiques, exploités, abrutis, indifférents à tout, fut arraché à 150.000 spadassins sans vergogne et sans mœurs. Catherine II reprit les provinces russes et de religion russe et tout fut dit. — Née sans unité de conception politique, la Pologne est morte parce que cette unité lui manquait (6). Constituée par la force, maintenue par la force, elle a péri par la force. Qu'avez-vous à répondre? Et que me parlez-vous de *droit* dans cette affaire? La tyrannie et l'exploitation, parce que polonaises, auraient-elles le droit d'invoquer la prescription?

Ainsi, pour résumer, la nationalité en *elle même* est indéfinissable ou du moins indéfinie. En outre, la Pologne n'offre les éléments d'aucune nationalité définie. Que reste-t-il de la Pologne? Que reste-t-il pour elle?

Le concours actuel de tous ses habitants, direz-vous. Bien qu'il y ait là une erreur manifeste (aux plus chauds moments de l'insurrection il n'y avait pas 40.000 insurgés (7), je vous accorde encore cela. Oui, tous les Polonais veulent une partie d'un même état, tous veulent réaliser le même droit politique (8), j'accepte. Mais encore je soutiens qu'ils ne pourront se grouper au gré de leurs caprices, que leur conception politique ne peut être arbitraire, que tout cela sera soumis à une loi plus élevée que la nationalité et l'unité, une loi qui domine et doit tout dominer aujourd'hui, devant laquelle les autres considérations pâlissent parce qu'elle est adéquate à la Justice pure; je veux parler du principe (peu compris ce semble) de l'*Equilibre des forces sociales*, ce que l'on entend aujourd'hui par l'équilibre européen.

Ici la question prend un caractère bien plus général et vraiment philosophique

(*La suite au prochain numéro.*)

HECTOR DENIS.

---

1. *De la France, de son génie et de ses destinées*, chap. I.
2. *Formation de la nationalité française*. Tome I, introduction.
3. *Les Hommes et les Livres contemporains*, page 387.
4. *La loi des Révolutions*.
5. *Lettres sur la Philosophie de l'Histoire*, Lettre XII.
6. « Aussitôt que l'accession au traité de partage fut votée, plusieurs des principaux membres de la diète se rendirent chez le roi et lui reprochèrent vivement la ruine de leur pays. Ce prince leur répondit d'abord avec douceur; mais voyant que sa modération ne servait qu'à les enhardir et à les rendre plus injustes, il se leva et leur dit fièrement :

« Messieurs, je suis las de vous entendre. Le partage de votre malheureux pays est une suite de votre ambition, de vos dissensions, de vos disputes éternelles. C'est à vous seuls que vous devez attribuer vos malheurs. »

(*Vie de Catherine II*. Tome II, page 71. Paris 1797.)

7. *Éphémérides polonaises*. 1863, I volume. — 40.000, soit 100.000 insurgés pour 20.000.000 d'hommes On sait qu'en Lithuanie et en Volhynie les nobles seuls se sont levés, ils sont tous polonais. Presque nulle part, on verra bien pourquoi, les paysans n'ont pris les armes. Voilà une indépendance nationale, qui contenait quelques millions d'indépendances individuelles. Les démocrates apparemment n'y regardent pas de si près

8. Il n'y a pas moins pour cela une multitude de partis en Pologne, le parti modéré, le parti d'action, le parti blanc, le vert, le rouge.

POLEMIQUE

au sujet des Associations.

L'association est possible dans l'ordre de choses actuel.

Citoyen Coulon,

Comme je l'ai dit, je m'appuie sur le raisonnement et sur les faits. Je tiens donc à vous faire une double démonstration de ma thèse (style doctoral). Malheureusement, le cadre restreint de ce journal m'oblige de nouveau à remettre au prochain numéro la seconde partie. Pardonnez le moi, ce sera la dernière fois.

Encore un mot avant d'entrer en matière : Si je m'occupe parfois de détails qui pourraient sembler minutieux et que l'on qualifiera peut-être de futilités, c'est parce que je sais que les plus grands résultats tiennent souvent aux plus petites causes.

I.

PREUVES TIRÉES DU RAISONNEMENT.

Tenez, citoyen, permettez moi de vous poser quelques simples questions :

Malgré les envahissements de la féodalité industrielle, malgré la centralisation vers laquelle tend l'industrie, n'est-il pas encore, surtout dans certaines professions, beaucoup d'artisans qui travaillent seuls, chez eux et à leur propre compte?

Si au lieu de travailler seuls, ils voulaient travailler à deux et partager entre eux les bénéfices, cela serait-il impossible?

Et si cela est possible entre 2 artisans pourquoi cela ne pourrait il se faire entre 3; et si cela peut se faire entre 3, pourquoi pas entre 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10?

Et si cela peut se faire entre 10 travailleurs, pourquoi pas entre 20, 50, 100, 200, 500, 1000, 5000, 10000?

Si l'association est possible entre 2 personnes ou entre 3, ou entre 20, quel est le nombre supérieur où elle devient impossible? quel est le chiffre qui constitue la barrière infranchissable que l'association ne peut dépasser et au-delà de laquelle l'attend la mort?

L'association très nombreuse, comme l'exigereaient les grandes industries, devient trop compliquée; mais pour la simplifier ne peut-on établir des divisions et subdivisons?

Donc l'association *en elle-même* n'a rien d'impossible.

Autre série de questions :

Est-il vrai qu'une foule d'établissements industriels et de maisons commerciales appartiennent aujourd'hui à des compagnies ou à des sociétés anonymes, c'est à dire à des capitalistes *associés?*

Est-il vrai encore que la plupart de ces établissements font de brillantes affaires et, par la concurrence, tendent à ruiner les établissements dont les propriétaires s'obstinent à rester seuls à la tête de leur entreprise?

Ces associés sont des bourgeois, c'est vrai, mais ces bourgeois sont ils d'une race supérieure à la race des prolétaires? N'appartiennent-ils pas les uns et les autres à la grande famille humaine?

L'ouvrier n'a-t-il pas généralement plus de capacités industrielles que le bourgeois? Et si cela est, croyez-vous que les ouvriers seraient moins aptes à traiter de leur besogne et à faire valoir le fruit de leur travail, que ces bourgeois associés qui souvent ne connaissent rien à la confection et à la qualité des produits?

Pourquoi ces bourgeois ont-ils pu s'associer pour l'exploitation d'établissements industriels? N'est-ce pas pour ces deux raisons : 1° parce qu'il comprennent leurs intérêts, 2° parce qu'ils ont des capitaux?

Si donc les ouvriers pouvaient réaliser ces deux conditions, avoir l'intelligence de leurs intérêts et former des capitaux, ne pensez vous pas avec moi que l'ouvrier pourrait s'associer tout comme le bourgeois?

Croyez-vous qu'il est impossible, dans l'ordre de choses actuel, de faire comprendre à l'ouvrier que le patron et le boutiquier ne sont que des intermédiaires entre la production et la consommation, qu'ils ne produisent pas, qu'ils ne vivent que du travail des producteurs, que par conséquent il est de l'intérêt de ceux-ci de supprimer ces êtres improductifs?

Croyez-vous qu'il est impossible au travailleur, dans l'ordre de choses actuel, d'épargner chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une modique somme, laquelle, jointe à une somme égale provenant de ses confrères, formerait au bout d'un certain laps de temps un capital social? au moyen de ces fonds, les ouvriers ne pourraient-ils commencer une entreprise commerciale ou industrielle sur une très petite échelle? Et au moyen des bénéfices réalisés par cette première entreprise, ne pourraient-ils pas agrandir de plus en plus le cercle de leurs affaires?

Ici je m'arrête; je m'attends à une objection. « Que venez-vous nous parler d'épargne, me direz vous, alors que la plupart des travailleurs manquent du strict nécessaire, alors qu'il y a des prolétaires qui meurent de faim eux et leur famille! » Hélas! je ne le sais que trop, citoyen, la situation du producteur dans la société actuelle est navrante. Tandis que la concurrence entre patrons et entre ouvriers fait baisser les salaires, la rente de la terre et des immeubles ainsi que l'effrayante pullulation des parasites commerciaux font augmenter sans cesse la cherté des loyers et des denrées alimentaires; l'équilibre qui devrait exister entre la puissance d'acquisition du salaire et le prix des objets de consommation tend à se rompre de plus en plus, d'où naît le paupérisme qui s'accroit chaque jour. Au producteur la gêne, les privations, la misère; à l'oisif l'aisance, le bien-être, la richesse; tel est le spectacle que nous offre la société actuelle.

Mais c'est justement parce que j'ai compris l'injustice d'un tel état de choses, parce que je désire que le paupérisme disparaisse du monde, parce que je veux que le producteur jouisse du fruit de son travail et que l'oisif ne s'engraisse plus des sueurs de l'homme laborieux, c'est justement pour cela que je suis partisan de l'association et que je pense qu'une mesure qui a de tels résultats ne doit pas être remise aux calendes grecques de la révolution sociale complète et intégrale, mais qu'il y a lieu de l'appliquer immédiatement. Il y a assez longtemps que le peuple souffre, il y a assez longtemps que le chancre du parasitisme lui dévore les flancs, pour qu'on ne remette pas au lendemain l'application du remède qui doit sauver ce pauvre malade.

Oui, la situation des travailleurs est déplorable; mais, nonobstant cela, ne sont-ils pas déjà parvenus à former des capitaux d'une certaine valeur?

Comment ont pu se fonder et fonctionner les associations des ouvriers tailleurs, cordonniers, marbriers et cigariers, jadis existantes à Bruxelles? Ces sociétés n'étaient-elles pas parvenues à former des capitaux?

L'Association libre des compositeurs-typographes fondée à Bruxelles le 3 janvier de l'année 1842 (association dont le but spécial est de prémunir les ouvriers typographes contre la baisse du salaire et qu'il ne faut pas confondre avec l'*Alliance-typographique*) n'est-elle pas, d'après son bilan, à la tête d'un capital de 12.766 francs? Cette association (1), en 1856, avait dépensé 3.840 francs en frais *improductifs*, c'est-à-dire, pour entretenir ses membres contraints de chômer par suite de démêlés avec les patrons au sujet des salaires. Depuis 1856 jusque 1864, ces dépenses se sont encore considérablement accrues. De son côté, l'Association libre des ouvriers pressiers, fondée en 1848, possédait, d'après le bilan du 31 décembre 1863, un en-caisse de 3.175 francs 97 centimes, et ses dépenses pour l'entretien de ses membres sans travail ne sont pas moins grandes que celle de l'association des Compositeurs.

Au lieu de jeter de pareilles sommes pour ainsi dire en pure perte, ces deux associations ne feraient-elles pas mieux de s'entendre pour consacrer leurs capitaux à l'exploitation

d'un vaste établissement d'imprimerie et de librairie? Ce serait bien plus productif, et cela mettrait fin à la lutte entre les ouvriers et les patrons par la suppression de ces derniers. Est-ce le capital qui manque aux ouvriers-typographes de Bruxelles pour faire ce pas en avant? Non, ce qui leur manque c'est l'intelligence de leurs véritables intérêts, mais ils finiront bien un jour par l'acquérir.

Et les sociétés de secours mutuels, composées pour la plupart des travailleurs les plus infimes, n'ont-elles pas de capitaux? Il résulte des comptes relevés des sociétés de secours mutuels de Belgique reconnues par l'Etat, que le total global de leur encaisse était au 31 décembre 1862 de 192.603 fr. 91 centimes (2). Est ce le capital qui manque à ces sociétés de travailleurs? Et dire qu'elles commettent la balourdise de prêter ce capital aux spéculateurs de la banco-cratie à raison de 3 on 3 1/2 pour cent, alors qu'elles pourraient lui faire produire 20 et 30 p. c. en le destinant à l'achat en gros des objets de consommation ou à l'acquisition des instruments de travail nécessaires pour se constituer en association de production.

Mais, me direz-vous peut-être, vous éludez l'objection : beaucoup de travailleurs, trop pauvres pour payer le mensuel de ces sociétés, ne peuvent y entrer et par conséquent n'ont aucune part dans ces capitaux.—J'en conviens citoyen, la condition souvent pitoyable, toujours précaire du travailleur sous le régime social actuel, n'est pas tout ce qu'il y a de plus favorable à un prompt développement de l'association. Outre les privations que l'organisation sociale impose déjà au travailleur, il faudra donc qu'il se prive encore de certaines jouissances pour former un capital social, car chaque somme qu'un prolétaire verse à la caisse de l'association représente une jouissance dont il se prive? Oui, et il ne peut en être autrement — Il n'y a pas de roses sans épines, dit le proverbe. Avant de récolter, il faut labourer la terre à la sueur de son front et semer le blé sous les feux du jour. — Oui, mais cette privation nouvelle fera disparaître pour le travailleur toute privation à l'avenir, elle lui vaudra autant de jouissances et de bien-être qu'il aurait eu, sans elle, de misère et de tourments de toutes sortes, car la misère est comme la boîte de Pandore d'où découlent tous les maux qui affligent l'humanité.

Et puis, cette privation momentanée serait elle si forte? Ne voyons-nous pas les plus malheureux d'entre les prolétaires, ces gagne-petits dont le salaire est si mince que chacun doit convenir qu'il leur est impossible de se pourvoir de tout ce qui est nécessaire à l'homme, ne voyons-nous pas ces déshérités se priver encore d'une partie du nécessaire, mettre sou sur sou, pendant des années entières? Pour consacrer ces épargnes, si péniblement amassées, à se faire une position meilleure? Non, mais pour se livrer à des divertissements frivoles et souvent ignobles, pour organiser des parties de kermesses, de carnaval, des jeux de toutes sortes, des pélérinages, que sais-je? pour se plonger davantage encore dans la misère et l'abrutissement. Ah! je sais bien qu'ici encore la grande coupable c'est la société; mais enfin le fait existe, il faut bien le reconnaître. Que la société changerait vite d'aspect si, au lieu de gaspiller cet argent réuni avec tant de peine, ces prolétaires le consacraient à se constituer en association pour l'achat des objets de consommation ou des instruments de travail! Cet argent deviendrait le prix de leur rédemption, la rançon de leur longue servitude.

Je vous le demande en toute sincérité : pensez-vous, citoyen, qu'il y ait beaucoup de travailleurs qui ne puissent distraire de leur nécessaire 1 centime par semaine? Ce n'est pas le diable; c'est tout juste la moitié de ce que tant de prolétaires donnent chaque semaine à l'église pour assister à la messe du dimanche et entendre un calotin au ventre arrondi et à la face vermeille leur prêcher l'abstinence et le mépris des biens de ce monde. Un centime par semaine fait 52 centimes au bout de l'année; au bout de cinq ans cela fait 2 fr. 60 cent.. Je suppose donc cent hommes constitués en association et versant un centime par semaine, il arrivera qu'au bout de cinq ans ces associés auront en caisse une somme de 260 francs. Je suppose maintenant que se trouvant à la tête de ce capital, cette société fasse l'acquisition de quelque denrée alimentaire des plus usuelles, en achetant en gros et directement aux producteurs, et que les bénéfices réalisés sur ce premier achat restent en caisse pour permettre à l'association d'en faire un second, puis un troisième, et ainsi de suite. De cette manière, à mesure que ces achats en gros se renouvellent, les bénéfices augmentent et le fonds social s'accroît. L'association continue à procéder ainsi jusqu'à ce que son capital soit assez fort pour qu'elle fasse l'acquisition de matières premières et d'instruments de travail. Alors une partie des travailleurs associés commence à travailler au bénéfice de l'association, c'est à dire à leur propre bénéfice; l'autre partie continue à travailler au compte des patrons en attenddant mieux, mais avec cet avantage, que si le patron parlait de diminuer leur salaire, on trouverait bien à la rigueur de quoi les employer dans l'association. Enfin, le capital grossissant et le matériel s'augmentant, arrive le jour où tous les associés peuvent travaillier dans l'atelier social. Ce jour là le patron est mort, *requiescat in pace*, mais les travailleurs commencent à vivre d'une vie nouvelle : Plus de maître, plus de baisse des salaires, plus de misère; les machines, sublimes créations du génie de l'homme, ne viennent plus expulser l'ouvrier, de la fabrique et le plonger dans la plus hideuse indigence; mais elles fonctionnent désormais au brofit de tous, multipliant les produits, rendant le travail moins pénible et moins rebutant, épargnant les forces physiques de l'ouvrier et lui donnant des loisirs pour cultiver ses facultés intellectuelles. Vous savez le reste de cette idylle de bonheur que réaliserait le régime d'association, vous qui naguère étiez un des plus chauds partisans de ce régime et en faisiez si bien ressortir les avantages. Confessez donc, citoyen, que ce qui manque souvent aux travailleurs pour réussir en association, c'est bien moins le capital que l'intelligence et surtout que des administrateurs capables. Mais ces obstacles ne sont pas insurmontables.

Mais supposons qu'il y ait des prolétaires tellement indigents qu'ils ne puissent payer une cotisation d'un centime par semaine pour former un capital. — Peut-être alors le pourraient-ils en fixant la cotisation à un centime par quinzaine, ou par trois semaines, ou par mois, etc. Dans tous les cas l'association serait encore possible. Plus la cotisation est minime, plus il faudra de temps pour que le capital se forme, voilà tout.

Mais il y a des parias qui n'ont rien, absolument rien, et ne peuvent payer une cotisation si minime qu'elle soit. — Cela est rare, mais cela se voit pourtant, surtout aux époques de crise industrielle. Eh! n'était-ce pas aux travailleurs à s'associer au moment où, comme on dit, *la pioche* allait bien! L'organisation sociale actuelle (ou plutôt la désorganisation, car un régime qui met aux prises le fort et le faible, le riche et le pauvre, et décore cette lutte désastreuse du nom d'*ordre*, je dis que c'est le désordre, la confusion, le chaos, l'anarchie enfin dans le sens ordinaire et impropre de ce mot), donc l'organisation sociale actuelle met chaque jour le prolétaire à la veille d'être jeté sur le pavé dans le dénuement le plus complet. Comment sortir de cette ornière anarchique?... « Un moyen puissant pour nous aider à sortir de cette ornière anarchique dans laquelle nous sommes plongés, c'est l'Association, mais l'Association LARGEMENT COMPRISE. » Qui a dit cela? C'est vous-même, citoyen Coulon, dans un discours prononcé au banquet typographique du 25 décembre 1861, et vous aviez mille fois raison.

Alors, une fois l'association établie, mais LARGEMENT COMPRISE, s'il est quelque part un malheureux travailleur dans le dénuement absolu, c'est-à-dire dans l'impossibilité de payer la moindre cotisation, pourquoi n'irait-il pas frapper à la porte de ses frères associés, et pourquoi ceux-ci ne lui ouvriraient-ils pas? Pour entrer dans l'association constituée dans sa corporation, l'ouvrier aurait-il précisémennt besoin de verser en entrant une somme dans la caisse de cette association? Ne pourrait-on organiser l'association sans jamais exiger de *droit d'entrée*? En supposant même que le nouvel admis ait un *droit d'entrée* à payer, est-ce que ses bras ne représentent pas une valeur, ne constituent pas un capital? Ne pourrait-il laisser dans la caisse sociale la part à laquelle il a droit dans les bénéfices, et ce jusqu'à concurrence du montant de son *droit d'entrée* ? Ainsi, l'association LARGEMENT COMPRISE, telle que je la veux, loin d'être un privilège pour les moins pauvres d'entre les prolétaires, deviendrait un bienfait pour tous, pour ceux-là même que l'on pourrait appeler littéralement des *meurt-de-faim*.

Encore une objection : L'association, possible pour certaines professions dans lesquelles il n'est pas besoin d'un grand matériel, est impossible dans d'autres industries pour lesquelles il faut d'immenses capitaux. — Certes, il est des industries où l'acquisition du matériel n'est pas chose facile. Mais si les associations s'établissaient d'abord parmi les professions qui ne demandent qu'un matériel peu coûteux, et si ces associations adoptaient toutes (ne fût ce que comme prêt) la mesure qu'avait adoptée l'*Association des Ouvriers tailleurs* de Bruxelles : « un quart des bénéfices doit servir à venir en aide à d'autres associations qui voudraient se constituer dans d'autres professions », il est certain qu'à la longue la difficulté aurait disparu.

D'ailleurs un moyen de favoriser la création des associations de production les plus difficiles, ce serait l'établissement d'une société de *crédit au travail* qui fût à la fois pour les producteurs une caisse d'épargne et une banque de prêt Où vont ordinairement les épargnes que parviennent à faire les travailleurs isolément ou collectivement? Les uns les versent à la Caisse d'Epargne ou entre les mains des banquiers? Et ceux-ci reversent-ils au moins cet argent sur les travailleurs de qui il provient? Pas si bêtes! La Caisse d'Epargne le porte au Trésor, soit par l'achat de rentes, soit sous forme de dépôt; et les banquiers, eux, le mettent au service de leur clientèle ordinaire, les hauts barons du commerce et de l'industrie. D'autres consacrent leurs épargnes à l'achat d'actions et d'obligations de quelque grande entreprise, et se constituent même en société rien que dans ce but. Dans tous les cas, ces épargnes s'envont accroître les ressources dont disposent déjà les riches entrepreneurs, industriels ou négociants pour écraser leurs concurrents pauvres O honte! le pécule de l'esclave sert à rendre plus fort le fouet du maître, et la sueur de l'ouvrier descend en pluie d'or sur la tête des repus! De sorte que les travailleurs, qui n'ont pas de crédit, sont les créanciers permanents de l'Etat et de l'aristocratie dorée! De sorte que le prolétaire prête l'argent nécessaire pour réparer les armes de l'ennemi, car le prolétaire et le bourgeois, l'exploité et l'exploiteur, sont deux ennemis jurés, l'un est destiné à dévorer l'autre. Eh bien, l'établissement d'une banque populaire, dont les travailleurs seraient à la fois les patrons et les clients, qui aurait spécialement pour but de créditer les associations ouvrières et reverserait ainsi de la main gauche sur le travail ce que sa main droite recevrait de lui, viendrait mettre fin à cet étrange et déplorable état de choses et donner au mouvement coopératif un élan prodigieux (3).

De tous ces raisonnements je conclus, citoyen, que l'association est possible dans l'ordre de choses actuel. Il me reste à démontrer maintenant que les faits viennent appuyer ces raisonnements, et que l'expérience est d'accord avec la logique.

(*La fin au prochain numéro.*)

CÉSAR DE PAEPE.

---

1. *Association libre des Compositeurs-Typographes. — Notice et Statuts.* (Imprimerie de A. Mahieu, à Bruxelles, 1857.) L'association des compositeurs a actuellement son local au *Cygne*, Gand-Place; celle des ouvriers imprimeurs, à la *Maison des Tanneurs*, même place.

2. *Rapport de la Commission permanente des Sociétés de Secours mutuels à M. le ministre de l'intérieur.* (Bruxelles, 1863.)

3. Voir sur ce sujet le *Crédit populaire* par A. Batbie. (Paris, 1864, chez Cotillon, éditeur.)

BANQUET DÉMOCRATIQUE.

Mercredi 24 février, vers 8 1/2 du soir, se trouvait réunie en l'estaminet *le Nouveau Petit Paris* à Etterbeek une foule composée d'étudiants et de prolétaires des deux sexes; à l'animation qui régnait parmi ces citoyens on devinait aisément que c'était dans un but politique qu'ils s'étaient donné rendez-vous.

En effet, l'association LE PEUPLE dont ce journal est l'organe, tant pour entretenir le feu sacré qui doit pousser les amis du droit à travailler activement à la complète transformation de l'organisation sociale actuelle que pour célébrer en commun le glorieux anniversaire des journées de Février, avait organisé un banquet démocratique où les citoyens s'étaient empressé d'accourir.

A 9 heures chacun prit place aux tables rangées autour de la salle et la fête fraternelle commença. Disons tout de suite qu'un parfum de gaieté et de concorde ne cessa de se répandre sur l'assemblée durant toute la durée de la réunion. Cependant un observateur attentif pouvait remarquer sans peine, aux conversations particulières qui eurent lieu sur divers points de la salle, que l'on était vivement affecté des déceptions qui suivirent l'avénement de la république en France; mais il pouvait s'apercevoir aussi que la marche des événements politiques qui agitent l'Europe ravivait les espérances et faisait naître presque de la satisfaction dans l'assemblée.

Quand le repas fut achevé, les convives chargèrent le doyen d'âge de la réunion du soin de la présider. Plusieurs toasts furent alors portés : à la mémoire des morts de Février! au souvenir des victimes des journées de Juin! Enfin à la réalisation de nos espérances dans un avenir meilleur!

Le citoyen César De Paepe prit ensuite la parole. Il énuméra brièvement les causes qui amenèrent la chute de la monarchie de Juillet et l'installation de la république; il expliqua comment advinrent les journées de Juin et le triomphe de la réaction. Enfin, après avoir démontré quelles conclusions le peuple pouvait tirer de ces divers événements, il termina en buvant à l'affranchissement du prolétariat.

Après les applaudissements qui accueillirent les paroles du citoyen De Paepe, le citoyen D. Brismée, se faisant l'interprète du citoyen Prosper Voglet, chanta quelques couplets de circonstance qui furent bien goûtés. Dans un de nos prochains numéros nous insérerons ces couplets ainsi que le discours du citoyen De Paepe.

Les chants se continuèrent ainsi longtemps avec un joyeux entrain. Enfin la demie avant minuit, les convives ne voulant pas procurer de joie aux agents de l'autorité, après avoir échangé de bonnes et cordiales poignées de mains, quit-

tèrent la salle en entonnant les strophes vigoureuses de la Marseillaise.

Question des Cimetières.

L'association *les Solidaires* nous communique la pétition suivante, adressée à la Chambre des représentants :

MESSIEURS,

Si la Belgique veut entrer franchement dans la voie du progrès, il importe qu'elle se donne des lois conçues dans un esprit d'égalité et qui ne puissent donner lieu à aucune fausse interprétation.

A cause du bruit qui se fait aujourd'hui au sujet de la question des cimetières, nous croyons devoir vous faire connaître notre manière de voir à cet égard.

Et d'abord, Messieurs, permettez-nous de vous faire observer qu'il ne nous paraît plus de saison, pour satisfaire aux exigences des citoyens belges, de recourir à la loi de l'an 12. Cette loi, qui n'est pas indigène, contient des lacunes qui ont été suffisamment indiquées par la polémique des journaux et par vos propres discussions. Il est donc de votre devoir, pensons-nous, de ne plus vous y arrêter et de donner au pays une loi nouvelle en harmonie avec la Constitution, laquelle ne reconnaît aucun culte dominant.

Or, pour mettre un terme aux conflits qui surgissent chaque jour entre la Commune et le clergé des cultes reconnus par l'Etat au sujet des inhumations, et pour appliquer à la législation sur les cimetières l'article 6 de la Constitution qui dit que « tous les Belges sont égaux devant la loi », nous pensons, Messieurs, que cette loi nouvelle que vous pouvez être appelés à voter devra avoir pour but de faire disparaître toutes les démarcations qui existent dans nos cimetières, et de ne donner à toutes les communes que le droit d'avoir des cimetières *communs* et *indivisibles*, où chaque personne pourra être inhumée quels que soient ses principes philosophiques ou religieux. Il va sans dire que les ministres d'un culte quelconque auront toujours la latitude de procéder, selon leurs rites, aux cérémonies funèbres sur la tombe de leurs croyants.

Si les démarcations dans les cimetières étaient maintenues, Messieurs, outre que l'on donnerait raison à une caste dont les prétentions vont toujours croissantes, on multiplierait les difficultés qui surgissent présentement au sujet de la question des cimetières, en raison des cultes et sectes qui peuvent se multiplier et se propager sous l'égide de la Constitution.

En effet, après avoir accordé des lieux de sépulture distincts aux juifs, aux catholiques romains, aux protestants de chaque différente communion, ne faudrait-il pas satisfaire aux exigences des rationalistes? L'association *les Solidaires*, dont les membres sont déjà représentés par un chiffre assez élevé, ne pourrait elle pas réclamer son cimetière dans chaque commune où elle possède des membres? Enfin, quiconque s'entourerait d'un cercle d'hommes assez nombreux pour qu'il lui fût permis de se faire salarier par l'Etat comme prêtre, n'aurait-il pas le droit d'exiger que ses adeptes fussent enterrés ailleurs que dans ce qu'on appelle le *coin des réprouvés*.

Nous pensons, Messieurs, que ces considérations brièvement exprimées sont de nature à éveiller votre attention, et que, législateurs impartiaux, vous mettrez tous vos efforts à faire disparaître la perturbation qui règne aujourd'hui parmi nos populations et qui menace de nous ramener aux temps des discordes religieuses les plus déplorables. Enfin, nous espérons que l'apparition dans nos codes d'une loi qui proclame l'indivisibilité des cimetières et déclare en même temps que la commune à la police des cimetières, fera taire toute prétention quelle que soit la source d'où elle émane.

Recevez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour l'association les Solidaires,

LES COMITÉS,

J.-B. BOONE. C. MAETENS. A. FICHER, J.-B. FICHER, C. DE PAEPE. C. MITCHELL, MARICK, P. RESTIAUX, B. LORIAUX, P. VOGLET, H. FARIN, D. BRISMÉE, et É. DELPARTE.

Un mot en réponse à des attaques jésuitiques.

Le meeting tenu à Patignies le 26 décembre par l'association LE PEUPLE a excité les saintes colères des cléricaux. Les journaux l'Union de Dinant et l'Union des Campagnes du Luxembourg, à propos de ce meeting, ont trouvé l'occasion de jeter leur bave sur les démocrates de la Section ardennaise et m'ont fait l'insigne honneur de s'attaquer spécialement à moi. Il paraît que la propagande rationaliste et socialiste que nous faisons parmi les campagnards ardennais inquiète un peu messieurs de la soutane.

Je n'ai pas l'intention de répondre à tous les mensonges et les malveillances débités sur mon compte dans l'article que l'*Union* de Dinant (numéro du 3 janvier) consacre au meeting de Patignies. Je ne crois pas que la rédaction de cet article doive être attribuée à MM. Poncelet, Wasseige et Sovet. Ces braves défenseurs de la sainte cause, quoiqu'étant des agents dévoués de l'*union*..., sont trop honnêtes gens pour être les auteurs de ce compte-rendu mensonger. Ils sont bien connus de tous, célèbres par leurs antécédents, remarquables par leurs talents oratoires et littéraires, respectables pour leur piété sincère et leurs profondes convictions. S'ils ne portent pas le harnais jésuitique et ne sont pas revêtus de la noire livrée d'Ignace de Loyola, il est vrai qu'ils n'en ont pas moins toutes les roueries des enfants du célèbre guerrier Biscaïen ; mais ils n'en sont pas moins amis de la vérité. Ce ne sont pas ces messieurs qui se permettraient de répandre le bruit que l'on m'a enlevé ma place de secrétaire de la société d'agriculture, alors qu'ils savent fort bien que j'ai moi-même donné ma démission, comme on peut le voir par les numéros de la Tribune du Peuple du 12 avril et du 1er mai ainsi que par un numéro du journal l'Agronome du 22 novembre 1862.

Ces messieurs sont d'ailleurs trop intelligents pour enlever sa place à un homme à cause de ses idées sur Dieu et sur la propriété. Ils sont aussi trop amis de la justice pour retirer sa pension à un ex-militaire ophtalmique quand ils seront au pouvoir (ou ils vont arriver l'un de ses jours), comme aurait pu le faire, lui, le ministère de l'émeute qu'ils viennent de renverser.

Ces messieurs sont au fond de très estimables gens. S'ils mentent quelquefois, c'est toujours pour la plus grande gloire de Dieu. Et si, contrairement à mon avis, *ils* étaient les auteurs de ce méchant article de l'*Union*, c'est peut-être l'imprimeur qui, à leur insu, y aura glissé les mensonges que l'on y trouve. S'ils ont eu l'air de me reprocher une infirmité physique, je suis bien persuadé que ce n'était pas là leur dessein, qu'ils ont pour cela trop de noblesse dans les sentiments ; *ils* auront dit cela pour rire, et, j'en suis sûr, leur intention était toute bienveillante, toute pure, toute sainte, toute charitable, toute chrétienne!...

Ils me reprochent encore de faire de longs et ennuyeux discours ! On peut me reprocher de pareilles niaiseries, car je n'ai aucunement la prétention d'être un grand orateur comme M. Wasseige, ni un élégant écrivain comme M. Poncelet ou comme le monsieur qui signe Z. dans l'Union des Campagnes. Je ne suis pas un notaire, un docteur ou un avocat, je ne suis qu'un paysan ; mais si les talents oratoires et littéraires me font défaut, je crois avoir autant de bon sens que qui que ce soit.

L'Union de Dinant nous appelle : « des hommes du canton que les campagnards honnêtes trouvent les plus difficiles à estimer et à respecter. » Quelle perfide insinuation ! N'a-t-elle pas l'air de dire que nous sommes de malhonnêtes gens? Eh bien, nous défions n'importe qui de citer dans notre vie publique et privée un seul acte qui porte atteinte à l'honneur. Tout communiste que nous puissions être, on ne peut nous reprocher d'avoir volé les biens ou la femme d'autrui ; quelqu'admiration que nous ayions pour Fourier et son phalanstère, on ne peut dire que dans nos familles on se soit livré à la fornication, à l'inceste, à toutes ces abominations dont parle St-Paul. Non, ce n'est pas parmi nous que l'on peut rencontrer pareille immoralité, c'est parmi les vertueux et pudibonds amis de la propriété et de la religion.

Veut-on savoir en quelques mots ce que nous pensons de l'Union de Dinant, de l'Union des Campagnes, de leurs rédacteurs et de leurs agents : Ce sont un tas d'imposteurs, exaspérés de voir que le prolétaire, leur poule aux œufs d'or, est sur le point de leur échapper, au préjudice de leur coffre-fort. Leurs stupides récriminations touchent trop à leur pot-au-feu. Ils flattent l'ignorance et les préjugés du vulgaire afin de se le rendre sympathique et de mieux l'assujétir et le dépouiller. Ce sont des enragés qui n'ayant rien à répondre aux arguments de la raison, retournent contre ma personnalité leur face hideuse et leur bouche écumante. Que nous parlent-ils de décrocher leurs fusils!... Le poignard vaut bien mieux, cela se tient d'une main et le crucifix de l'autre... Mais non, de nos jours les cagots et les tartuffes ne sont plus des assassins, ils sont pis, car ce sont des rationicides ; s'ils ne tuent plus les corps, ils tuent l'intelligence, ils tuent l'âme, et — comme ils le disent eux-mêmes — l'âme est plus que le corps. J'ai dit.

JOSEPH HENRY.

Enterrement civil.

Le 17 février la société l'*Affranchissement*, avec le concours de l'association le *Peuple*, a procédé à l'enterrement du citoyen Guillaume Mahy, ouvrier menuisier, mort en libre-penseur. Il était natif de Rebecq, dans le Brabant wallon, et mourut à Bruxelles à l'âge de 41 ans. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Josse-ten-Noode, à l'endroit où reposent les restes des libres-penseurs, Meskens, Verhaegen, Delestré, etc.

Deux citoyens ont pris la parole sur la tombe. Le citoyen Pellering s'exprima en flamand et au nom de la société l'*Affranchissement*; le citoyen De Paepe parla en français et au nom de l'association le *Peuple*.

Tous deux rendirent hommage à l'énergie de Mahy et à son dévouement aux principes démocratiques. S'il ne possédait pas cette vaste instruction et cette science qui sont un des privilèges des enfants de la bourgeoisie, Mahy était doué de beaucoup de bon sens ; et ce bon sens seul lui faisait comprendre que la société actuelle, où le producteur est souvent dénué de tout tandis que l'improductif nage au sein de l'abondance, que cette société devait faire place à un ordre de choses basé sur l'Egalité et la Justice. Il voulait voir disparaître la misère et l'oisiveté, le paupérisme et le parasitisme. La mort de ce prolétaire qui avait compris ses droits de travailleur et sa dignité d'homme, est une grande perte pour la démocratie militante.

Aux Démocrates Namurois.

CITOYENS ,

C'est avec un véritable plaisir que nous avons appris la formation, dans votre ville, d'une section de l'association *le Peuple*. Dans ce temps de progrès et de lutte, où tous les esprits sont au travail où toutes les aspirations tendent vers un même but : l'amélioration de la condition sociale des masses populaires, il ne faut pas qu'un seul homme reste dans l'inaction, tout homme qui a une volonté, tout être qui pense et qui a conscience de son droit, doit marcher en avant quels que soient les obstacles qu'il puisse rencontrer.

Nous vous engageons donc, citoyens, à persévérer dans votre œuvre. Vous aurez à lutter, non seulement contre les entraves qu'une politique réactionnaire pourrait vous opposer, mais encore contre le fanatisme que le clergé cherche à entretenir malgré la lumière qui se fait de toute part.

Cependant, le terrain que nous avons conquis depuis quelques années surtout, nous prouve à l'évidence la faiblesse de nos adversaires et, nous vous le répétons encore une fois, avec une énergique persistance et une propagande active, nous sommes certains de parvenir au triomphe.

Pour le comité de l'association *le Peuple*,
Le Secrétaire,
César De Paepe.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

DIMANCHE 6 MARS,
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.
Ordre du jour :
1° Elections.—2° Révision de l'art. 7 des statuts.

DIMANCHE 13 MARS.
DISCUSSION SUR LA PROPRIÉTÉ.

Les membres de l'association sont priés d'amener leurs amis à cette séance de discussion qui aura lieu au local, estaminet du LION BELGE, rue de la Tête d'Or, près de la Grand'Place.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 42. 2me Année. 26 Mars 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 25 Mars 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La politique ne nous offre actuellement qu'un intérêt fort secondaire. Les Danois qui ont à lutter contre un ennemi deux fois supérieur, éprouvent chaque jour des pertes sensibles, et les Austro-Prussiens, que la neige avait réduit à l'inaction, ont profité de l'apparition du beau temps pour recommencer les hostilités. Déjà ils se sont emparés de Wester et Oster-Duppel. Les villes de Duppel et de Frédéricia sont en complet état de siége et ne sauraient tarder de tomber au pouvoir des troupes alliées. Cet événement ne doit pas clôturer la guerre, mais amoindrira pourtant considérablement les forces dont dispose Chsistian IX. On parait s'en émouvoir en Suède où le peuple, par ses meetings et ses pétitions, pousse le gouvernement à prêter son concours actif au Danemark. Les troubles incessants qui ont lieu à Stockholm auraient, dit la *Gazette de Cologne*, déterminé le cabinet de Charles XV à donner satisfaction aux populations suédoises en dirigeant l'armée entière vers Copenhague et le Jutland. On comprend aisément que si les Danois se sentent secondés par un renfort de 125.000 hommes et une flotte représentant 1200 canons, la position des alliés, si favorable aujourd'hui, deviendra fort difficile, même périlleuse. On sait que les alliés ne peuvent plus compter sur les contingents allemands, la plupart des puissances secondaires de l'Allemagne ont changé d'attitude vis-à-vis du Danemarck. La Prusse peut bien encore expédier quelques régiments sur le théâtre de la guerre; mais l'Autriche, grâce aux éventualités qui peuvent se produire en Italie, grâce aussi à la fermentation qui règne en Hongrie où la présence de Kossuth, Turr et Klapka est annoncée comme très prochaine, l'Autriche est dans l'impossibilité de se dégarnir.

Le sénat français a été saisi d'une pétition du sieur Merlin qui avait pour objet d'engager le gouvernement à faire reviser, dans un sens inquisitorial, la loi sur la publication des écrits religieux ou philosophiques. Cette pétition a fait fiasco : après deux jours de débats, le sénat a voté l'ordre du jour. Il est donc reconnu désormais que les publicistes d'outre Quiévrain peuvent analyser les dogmes de la religion et critiquer les actes de la Providence, sans craindre d'être poursuivis; mais quant à discuter les actes du chef de l'Etat, qui n'est que l'humble protégé du Tout-Puissant, ce sera toujours un fruit défendu pour quiconque en éprouve la tentation, à moins qu'il ne veuille se résigner à payer une lourde amende et, comme le dit l'ex-chantre de la république et de l'empire, à respirer l'air impur des prisons.

Les élections de Paris viennent de se terminer. MM. Carnot et Garnier-Pagès sont élus à une grande majorité. M. Tolain, qui devait représenter au Corps législatif l'élément travailleur, n'a obtenu que 380 voix.

C'est le 2 avril que Maximilien doit quitter Rome pour se rendre à Mexico. Cependant avant son départ il lui reste à régler avec M. Mastaï l'énorme question des biens du clergé au Mexique, question que M. Bazaine a déjà traité d'une manière fort cavalière au dire de M. la Bastida. Le pape fera-t-il des concessions et permettra-t-il à son fils bien-aimé de partir en paix? ou, au cas contraire, Maximilien passera-t-il au-dessus de l'infaillibilité de l'Eglise pour monter au trône que lui offre un généreux cousin? Nous n'en savons rien, mais nous pensons que la conduite du futur empereur dans cette scabreuse affaire a dû lui être tracée pendant son séjour aux Tuileries.

LA QUESTION POLONAISE ET LA DÉMOCRATIE.

II.

Δεσποτης ὁ νομος.

Les seuls souverains légitimes sont la science et la conscience.

Le plus grand fait qui préside à la formation et à l'organisation des sociétés modernes, c'est la guerre, la concurrence des forces collectives. Mais la guerre qui met les hommes en présence, règle la première leurs rapports et prépare la constitution de la vraie *valeur* sociale, comme la concurrence industrielle prépare celle de la *valeur* économique. La guerre est envahissante, désordonnée, corruptrice et tyrannique: la concurrence ayant une puissance d'expansion infinie mène à de formidables monopoles, c'est à dire en définitive, à un despotisme universel et sans frein; ce fut en effet l'idéal de Rome et du Moyen âge.

Un jour arrive où l'Humanité épuisée, asservie, réagit contre ses tendances premières, elle cherche à se dégager de ses propres conceptions, ou plutôt à faire jaillir de ses contradictions militaires et politiques un principe supérieur qui les embrasse et les domine; c'est alors qu'avide de paix elle s'élève à l'idée de l'équilibre, de la balance de ses forces. Il lui faudra bien des luttes intestines pour réaliser l'idée nouvelle, mais l'idée enfin triomphera. Ce triomphe fut *annoncé, promis* en 1648 par le traité de Westphalie auquel prirent part presque tous les souverains du temps (1).

Là le droit public de l'Europe fut réglé pour la première fois, les frontières des différents états furent tracées, c'est à dire que le rêve d'une monarchie universelle, comme l'a fait remarquer Proudhon, y fut irrévocablement condamné; là aussi fut condamné le rêve d'une religion universelle et fut proclamée la tolérance religieuse, forme originaire de l'autonomie de la Raison (2).

Ainsi, c'est de 1648 que date le principe d'équilibre politique en Europe. C'est à ce principe que je veux surtout m'attacher. Qu'est-ce que l'équilibre? La notion en est empruntée à la Mathématique : en Mécanique, l'équilibre est l'égalité exacte des forces qui agissent les unes sur les autres. Dans les choses humaines, ce sera la mutualité de respect basée sur l'égalité, seule garantie certaine. — Certes le traité de Westphalie n'a pas exigé cette égalité, il se borne à réclamer, à garantir l'inviolabilité des Etats, sans souci pour le présent de leur étendue respective, ni, ce qui est plus important, ce qui est tout, de leurs formes de gouvernements (3).

Les contractants de 1648 se faisaient donc illusion? Non pas précisément, attendez la fin. Le profond génie de l'Humanité a posé son premier jalon, ou plutôt il a formulé son idéal, il a dit : il faut que l'équilibre soit en Europe : cela voudra dire tout à-l'heure : il faut que cet équilibre soit dans tous les Etats de l'Europe, qu'ils se plient à ses lois, le tout et les parties sont solidaires : ceci est capital : les forces collectives appelées *peuples* ne sont (que l'on pardonne ce langage malgré moi obscur) que des *résultantes* qui, pour garder entre elles un constant équilibre, doivent être toujours adéquates à elles mêmes, je veux dire par là : que leurs forces *composantes* doivent obéir à une loi de groupement sans cesse identique, se *balancer* elles mêmes en un mot, pour assurer la paix de l'Europe. Ainsi, pour persister au faîte, l'égalité et la mutualité de respect doivent être avant tout à la base et la base doit être immuable. C'est parce que les Etats en 1648 ne réalisaient point ces conditions que nous n'eûmes qu'un équilibre précaire..... Mais comme le besoin de paix et d'ordre s'est imposé à la conscience universelle en véritable catégorique impératif, sa satisfaction deviendra de plus en plus nécessaire, ce sera désormais (il n'en pourrait être autrement) à l'organisation intérieure des nations que l'implacable génie s'attaquera. Si toutes les forces, tous les pouvoirs sont concentrés dans le prince, dans l'Etat; si quelques volontés, comme en Pologne, ou une volonté unique, comme en France, régissent ou cherchent à régir tout, des actes arbitraires, des bouleversements, des guerres sont inévitables, et seront d'autant plus terribles que l'Etat sera plus grand : *l'équilibre n'a pas de garanties*. Mais l'Humanité en veut, si bien que : ou les Etats particuliers seront forcés de se conformer aux lois de la Mécanique sociale, c'est à dire d'émanciper les groupes, les forces individuelles ou collectives, de diviser les pouvoirs et de tout balancer, ou bien l'Etat réfractaire sera sans pitié condamné et détruit. C'est ce qui arriva en Pologne.

La paix d'Oliva qui assurait aux dissidents la liberté religieuse, était garantie par les puissances; elle était donc à un double titre un corollaire du traité de Westphalie. Or les nobles catholiques refusaient de fait cette liberté aux dissidents; ils se rirent des représentations des puissances et provoquèrent la formation de grandes confédérations dissidentes, et plus encore, la guerre générale en faisant appel aux Turcs. C'est alors que, dédaignant de se conformer aux traités, à la Justice, la Pologne turbulente, après avoir inquiété l'Europe pendant plus d'un siècle, fut sacrifiée à l'équilibre européen. Catherine II fut autre chose qu'une conquérante, un forban couronné : elle fut l'artisan, involontaire peut être, mais à coup sûr l'artisan de l'Humanité justicière; les esprits les plus clairvoyants du XVIIIme siècle, Voltaire et Diderot ne s'y trompèrent pas.

1. Proudhon, dans son admirable brochure, ne me paraît pas encore avoir assez fait sentir, bien qu'il la sente parfaitement, l'importance de ce grand fait; pour moi c'est le fait capital de l'histoire, j'oserais l'appeler *humainement* providentiel

2. Voir pour le détail : *les Traités de paix* de Koch, au vol. I.

3. *Ce qui est tout*... En effet :

Deux choses sont à considérer dans les sociétés politiques :

Un fait permanent, nécessaire, absolu, les hommes, les forces humaines;

Un fait variable, contingent, relatif, le rapport social qui les unit

C'est ce dernier fait qui détermine le caractère de l'Etat; il sera libre ou despotique, suivant la conception politique admise ou imposée.

Dès lors l'étendue de l'Etat importe peu même à l'équilibre général; la tyrannie, mère de désordre, se rencontre dans un groupe restreint comme dans un groupe immense.

Ce qui importe, c'est la loi réglant les rapports sociaux. Elle sera d'autant plus fatale à l'équilibre, qu'elle sacrifiera davantage l'individu et les groupes inférieurs à la collectivité représentée par le pouvoir central, parce qu'elle créera la raison d'Etat et l'arbitraire. Pour prendre un exemple dans ces temps-ci, la Russie avec des diètes provinciales, comme on vient de lui en donner, avec son organisation communale à la fois économique et politique, et surtout avec des libertés individuelles, sera moins hostile dans 10 ans à l'équilibre que la France ou l'Italie centralisées, et surtout que la Pologne restaurée. Son pouvoir central en effet sera paralysé, la raison d'Etat anéantie et l'arbitraire condamné.

Cette terrible exécution faite, l'Humanité a repris sa marche vers son idéal.

Vient alors la Révolution française. le plus grand mouvement des temps modernes. parce qu'il a révélé les conditions essentielles de l'équilibre dans les Etats et par suite dans l'Europe. ce qu'on a trop peu remarqué. Ecoutez l Humanité (car c'est elle qui parle) faisant pour ainsi dire l'exposé des motifs de la Révolution :

« Les représentants du peuple français. considérant que l'ignorance. l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les *seules* causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements. ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle. les droits naturels. *inaliénables* et sacrés de l'homme... » (Déclaration des droits de 1791).

Les droits de l homme, entendez-vous? Les droits de l'homme quelles que soient sa race. sa couleur. sa langue, les droits de l homme au-dessus des droits de la nation. du suffrage universel de tout pouvoir législatif (4). le respect de ces droits *inaliénables*, voilà ce que n'avaient point assuré les législateurs de 1648. et voilà la condition *sine qua non* de l'équilibre. condition tant cherchée. découverte enfin et garantie par la Révolution. 1648 a donné l'*Idée*, 1789 rendra certaine la réalisation. et par le maintien des droits de l'homme encore une fois. Les individus en effet sont les forces *primaires* qui entrent dans la composition des forces collectives appelées *peuples*. et à ce titre leur mutuel balancement. la garantie réciproque de leur inviolabilité seule. peut réaliser l'équilibre des forces résultantes. et de la résultante suprême, l'Europe.

C'est là la base inébranlable sur laquelle nous devons reconstruire le monde. et il est absurde et contradictoire de les sacrifier à n'importe quelle raison d'Etat, puisque ces droits sont la condition de tout. Et voyez en effet :

C'est parce qu'elle a immolé les Droits de l'homme à ses tendances unitaires. que la Révolution de 1789 a avorté. Lisez le *Génie de la Révolution* de Chassin. C'est parce que les contractants de 1815 n'ont pas assez donné de garanties à ces droits que nous roulons de révolution en révolution; c'est parcequ'un suffrage universel sacrilége a attenté à l'immortelle déclaration que la France est tombée en empire et par contre coup l'Europe en réaction. oui. c'est parce qu'on l'a partout violée ou partout méconnue. que l'Humanité haletante s'est affaissée sur elle-même.... Relève toi donc. ô vaillante. ta tâche n'est pas achevée. en avant et toujours en avant! Et d'ailleurs tu as plus à faire aujourd'hui. bien plus encore qu'à revendiquer comme en 89 les droits de l'homme; c'est là le point de départ. mais il faudra te transformer tout entière.....

Trop compactes sont les Etats modernes et trop grandes en eux surtout l'indivision des fonctions et la confusion des pouvoirs ou plutôt des organes. des *appareils*. Un pays se compose de provinces. de départements. de communes; les citoyens se partagent d'innombrables fonctions aujourd'hui affreusement confondues. hiérarchisées. absorbées les unes par les autres: c'est tout cela qu'il faudra diviser. sérier. balancer. tout cela qu'il faudra par conséquent *émanciper* pour garantir l'équilibre européen. jusqu'à ce qu'on ait réalisé partout. sous tous les rapports. la notion : égalité exacte des forces qui se pondèrent.

Ainsi le mouvement de l'histoire. monument dialectique de l'Humanité. sans respect pour les grandes agglomérations. dédaigneux des prétendus droits des races. des nationalités. pousse au contraire au dégagement infini des forces. et la suprême garantie de l'équilibre universel. la seule. c'est quoi? C'est l'indépendance complète de l'individu sous toutes ses faces : homme, citoyen, travailleur. c'est en un mot l'AN-ARCHIE.

Ainsi encore l'analyse m'a fait trouver adéquats. identiques. l'équilibre. l'ordre. la liberté. comme l'étymologie le faisait pressentir (5) : équilibre. *æquilibrium* (*æquus libra*) égalité des plateaux de la balance; *libertas* (même étymologie que *libra*, balance). resplendissement de l'équilibre. de la Justice.

Donc aujourd'hui que cette idée de Justice nous porte. nous est imposée par l'Humanité. comme elle nous est révélée par la science. notre programme. à nous révolutionnaires. est tout tracé. et se résume en deux mots : au lieu de chercher à refaire de vastes états distincs. à relever des nationalités abattues. dégager avant tout l'individu de la domination du milieu social. comme il nous faut par la philosophie enlever la conscience à l'absolu. et par l'économie arracher le travail aux griffes du capital et de la propriété; réduire ensuite les grands groupes existants. et cela moins encore au profit des groupes inférieurs que de l'individu; en un mot réaliser de plus en plus la liberté. par l'équilibre progressif, par la fédération. rien que cela. mais tout cela.

Je formule cette série de propositions que j'ose dire inébranlables :

I. L'équilibre et la liberté sont en raison directe de la division des groupes et des fonctions. C'est à dire en termes absolus :

II. L'équilibre et la liberté sont l'antithèse de l'indivision des fonctions, de l'unité (6).

III. D'après la pratique de l'Humanité. comme selon les résultats de la critique. aujourd'hui plus que jamais, la question de Justice et de liberté est AU DESSUS de celle des nationalités unitaires.

Ma nationalité, c'est ma conscience. c'est mon foyer. c'est mon atelier. c'est ma commune. Je ne nie pas les différents éléments de ce que vous appelez nationalité. mais comme dit Jauret. ce sont des *faits*. ce n'est pas du *droit* (7).

IV. Toute révolution qui. au XIXme siècle. sacrifie au rêve d'unification la question de liberté et de Justice, est un crime de LÈSE HUMANITÉ.

Est ce que vos prêcheurs de nationalité ont souci de la liberté? Est ce qu'ils ne sont pas tous prêts depuis Mazzini jusqu'à Mieroslawski à la sacrifier à leurs utopies unitaires (8)? Est ce que Kossuth augmenterait les libertés de la Transylvanie et de l'Esclavonie quand il les aurait absorbées sous prétexte de nationalité? Est ce que les dictateurs occultes montrent un si grand respect des libertés? En ont-ils promis une dont on ne jouisse aujourd'hui en Pologne? Enfin. avec l'unité. l'indivisibilité de la Lithuanie. de la Ruthénie. de la Pologne. pourraient-ils en *assurer* une seule?

V. Je condense tout ce qui précède en quelques lignes et je conclus :

L'Humanité qui ne recule jamais va tout-à l'heure. secouant sa torpeur réactionnaire, chercher à réaliser la *pensée* de 1648 sur les bases rétablies de 1789, en réduisant en outre ses groupes. politiques. sociaux. etc. à l'infini, et en reliant tout alors. hommes. ateliers, communes. peuples par un lien fédéral. par un contrat garantissant réciprocité et égal échange de services. (Contrat synallagmatique et commutatif. Proudhon. *Du Principe fédératif*) :

L'insurrection polonaise en poursuivant avant tout. uniquement (lisez ses manifestes) l'unité. la reconstruction du passé, s'est mise par là en dehors de l'Histoire, de la Raison. du Droit;

La Démocratie enfin. en soutenant. excitant la Pologne au nom de la Révolution, a prouvé qu'elle n'y entendait rien. et malgré sa générosité d'âme, qu'elle était contre-révolutionnaire.

L'Humanité prenant à la fin conscience d'elle même a défini son idéal. affirmé sa propre essence. la Justice: elle nous a en même temps donné un critère infaillible. toujours la Justice.

C'est à ce critère qu'il faut soumettre toutes les utopies d'aujourd'hui.

Vous voulez la restauration de la Pologne. vous la voulez pour garantir l'équilibre en général. vous la voulez encore pour le plus grand bien de la Pologne.

Or. vos contradictions signalées dans les principes. la critique générale de vos théories exposée, nous allons voir où nous conduit leur application.

HECTOR DENIS.

(*La suite au prochain numéro.*)

4. La Révolution a procédé avec une merveilleuse logique, je crois devoir insister sur ce point. Dans un livre récent. excellent d'ailleurs et sur lequel on reviendra (*le Principe des Nationalités*, N. Garnier 1864). M. Joly niant le droit des nationalités, l'autonomie des races au nom du droit révolutionnaire, affirme que la Révolution dans son expression la plus haute n'était que « la revendication des droits des peuples, par opposition aux droits des souverains ». Il y a là inexactitude, je pense. Le peuple est chose vague. ondoyante et diverse comme la nationalité; où commence, où finit un peuple? De quel droit nous parque-t-on en groupes *unitaires*? M Joly ne le pourrait dire: ce serait reprendre la question des nationalités et plaider la même cause en d'autres termes. — Un peuple d'ailleurs est une force collective qui ne se définira que par les forces composantes. Or l'homme c'est la molécule substratum eternel des Etats. phénomènes passagers et d'importance de plus en plus restreinte; parlez donc de l'homme et de ses prérogatives. C'est la gloire de la Révolution de l'avoir fait en proclamant avant tout non les droits des peuples, mais les droits de l'homme. Grâce à elle, nous aurons un jour en dépit des sectaires une organisation sociale vraiment scientifique.

5. L'harmonie absolue, a dit Fourier, ne viendra qu'avec la liberté absolue. C'est le plus grand mot du XIXme siècle.

6. L'unité c'est toujours la nationalité, c'est son essence. Elle a pour caractères :

a. L'identité de loi et l'identité de législateur pour un groupe plus ou moins grand d'individus.

b. L'extériorité du législateur, la transcendance de la loi. Je m'explique Dans la conception catholique, le législateur c'était Dieu. la loi le verbe de Dieu. et le roi de droit divin n'était que l'organe de Dieu dans l'Etat; la loi donc s'imposait du dehors à l'individu et par la *force*.

Dans la conception démo-cratique. le législateur c'est une entité métaphysique. en dehors de l'individu comme Dieu. la nation indivise. La volonté nationale, c'est la loi. Or de plus. la volonté de la nation se résout toujours dans la volonté des majorités. donc encore et doublement dans *la force*. Le cercle est vicieux. la confusion au comble: il y a toujours une raison d'Etat. l'unité. au dessus de la liberté. C'est pour cela que le suffrage universel. despotisme généralisé. nous ramène et nous ramènera toujours au droit divin. Ce n'est qu'une nouvelle hypothèse pour expliquer et justifier l'ancien régime. Voyez l'empire français, œuvre du vote universel quoi qu'on dise

Dans la conception révolutionnaire anti-théiste, anti-démocratique. le législateur c'est la conscience individuelle. la loi c'est la science. Consultez P. Peflotte, Ch. Lemaire. Ch. L. Chassin. Vacherot et Frédéric Morin eux mêmes et surtout Proudhon, véritables interprètes de la Révolution.

7. La science et le Droit sont ou seront bientôt identiques chez tous les hommes. parce qu'ils relèvent de la Raison et de la conscience qui appartiennent au *type* humain. Ils échappent donc aux influences contingentes physiques et physiologiques (sol. climat. milieux). La nationalité. qui est tout cela. ne les atteint pas. Mais il est un domaine ou ces influences triomphent même en vertu des principes de la Révolution. c'est le domaine de l'*art*. Chassée de l'*idée*, la nationalité reparaît dans l'*idéal*. Ainsi Schnokenburg compte 26 nationalités littéraires en France Il les faudra dégager toutes. Seuls la liberté et le Droit révolutionnaires le pourront. Je ne puis m'étendre sur ce sujet tout à fait neuf et je renvoie aux beaux travaux de H Taine et de Desebanel sur ce que ce dernier appelle si heureusement *la critique naturelle*.

8 Voir *Un mot de Mazzini aux Démocrates Belges*. On y trouve des phrases comme celle-ci : « *Il se peut* que la génération qui suivra la nôtre n'ait à accomplir qu'une œuvre d'évolution pacifique dont le mot d'ordre soit Liberté. Quant à nous révolutionnaires. nous avons à conquérir le terrain sur lequel la Démocratie pourra s'asseoir; notre tâche a pour mot d'ordre : *unité, discipline* »

Et plus loin : « Laissez là toutes vos questions de progrès intérieur : ajournez la solution de tous les problèmes d'un ordre secondaire (le problème social sans doute) sauvez ce peuple qui combat pour les aspirations de toute une race »

Dédain de la liberté, discipline, guerre à la Sociale, est-ce assez? Et nous attendons, nous attendons la République!

POLEMIQUE
au sujet des Associations.

L'association est possible dans l'ordre de choses actuel.

II.

PREUVES TIRÉES DES FAITS.

Pour vous prouver la possibilité de l'association dans l'ordre de choses actuel, irai-je vous chercher l'exemple des frères Moraves. si souvent cités comme modèle par les socialistes religieux de 1848? Non. l'organisation des ménages sociétaires et des associations industrielles des Hernuters, inspirée par un évangelisme pur et primitif. n'a d'autre base que le sentiment. elle est du domaine de la religion plutôt que de la science économique. Elle ne prouve pas plus en faveur du principe d'association que la communauté des biens imposée autrefois par le gouvernement des Jésuites aux habitants de l Uruguay et du Parana. De la Religion et du Pouvoir. nous n'en voulons plus; je crois que nous sommes d'accord sur ce point. Quant à moi, je suis partisan de l'association basée sur la liberté. et ennemi de toute autorité. quelle qu'elle soit, divine ou humaine.

Vous parlerai-je encore de la communauté domestique et agricole des Jault dans le département de la Nièvre, communauté dont l'origine se perd dans la nuit des temps et qui s'est maintenue malgré tous les systèmes politiques et sociaux qui ont passé sur la France, malgré les diverses royautés, malgré les deux républiques, malgré les deux empires, malgré le régime féodal et malgré le régime moderne de l'individualisme égoïste (1)? Vous parlerai-je aussi de la Nouvelle Icarie fondée par les disciples de Cabet? Non. la *communauté* n'est qu'une forme toute spéciale de l'association. sinon impossible. du moins très difficile à appliquer à l'état économique de la société europeenne; elle peut être un idéal réservé pour quelques âmes d'élite chez qui le sentiment et la bonté de cœur prévalent sur l'intelligence du Droit, mais elle ne plaide que fort peu en faveur du principe d'association dans le monde moderne; elle peut être le rêve des apôtres enthousiastes de la Fraternité, mais elle ne sera jamais celui des austères amants de la Justice.

Aussi la communauté. qui anéantit l'intérêt personnel dans l'intérêt collectif et absorbe l'individu dans la société, reste-t-elle un fait isolé; tandis que l'association proprement dite. qui concilie les intérêts personnel et collectif et n'exagère point le droit social au détriment du droit individuel, tend à devenir un jour le fait général.

Aujourd'hui. pour trouver des exemples à l'appui de leurs idées. les partisans de l'association ne sont plus forcés de recourir à ces associations d'une organisation toute embryonnaire qui existent depuis des temps immémoriaux dans plusieurs départements de la France. telles que celles des paysans du Jura pour la fabrication du fromage. si souvent citées par Fourier (2). ou celles des pêcheurs de la Normandie. si complaisamment et si poétiquement célébrées par Michelet (3). Grâce aux écrits publiés dès le commencement de ce siècle par les Saint Simon. les Owen. les Fourier. les Considérant. les Pierre Leroux. les Buchez, écrits qui devinrent bientôt la nourriture quotidienne de tout ce qu'il y avait d'intelligent dans le prolétariat; grâce à la propagande active organisée avant et depuis 48 par les différentes écoles socialistes. cette grande utopie de l'association des travailleurs est devenue une réalité dans les principales contrées de l'Europe, et le double problème de l'abolition du mercantilisme et du salariat est maintenant résolu. du moins partiellement.

La Suisse compte aujourd hui un grand nombre d'associations. presque toutes pour la consommation et l'achat en gros des produits La plupart datent de 1848. J'ai cité les principales d'entre elles dans le numéro 35 de la *Tribune* (2me année). L'association de consommation de Zurich. fondée en 1852, compte actuellement 3000 membres et possède 12 comptoirs de vente et des succursales à Zug et à Bade; elle est propriétaire d'une maison. d'un terrain et de deux corps de logis avec quatre bâtisses. cour et jardin. qui ont été achetés 107.900 fr. et sont destinés à la boulangerie (4). Elle a vendu

En	1860	1861	1862
pour	672.000	801.000	885.000 fr. de m
bénéfices réalisés	21.000	18.000	24.000 fr.

En France, les ouvriers parisiens possèdent une vingtaine d'associations pour la production. Les sociétés de consommation n'y sont encore qu'en voie de formation (5). Quant aux associations de production, elles ont fait ensemble pour environ 5 millions d'affaires et leur capital global est d'environ 2 millions. Elles ont été fondées pour la plupart en 1848 et 1849 (6). L'une d'elles compte aujourd hui trente années de prospère existence, c'est celle des ouvriers bijoutiers fondée à Paris en 1834. (7)

Déjà, en 1863, les associations parisiennes étaient devenues assez considérables pour nécessiter la création d'une agence spéciale qui les réunît dans un centre commun et s'occupât de leurs affaires, escomptât leur papier, fît leur service de caisse. Ce fut là l'origine de la *Société du Crédit au Travail* fondée à Paris au mois de septembre dernier. Cette institution, due à l'initiative des membres des associations ouvrières, est à la fois pour les travailleurs une caisse d'épargne et une banque d'avances. D'après ses statuts, voici quel est son but :

Art. 6. La société a pour but de créditer les Associations actuellement existantes ; d'aider à la formation de nouvelles associations de production, de consommation ou de crédit ; d'aider au développement des principes de solidarité et de mutualité afin de rendre le crédit accessible aux travailleurs fonctionnant dans toutes les branches de l'activité humaine : Agriculture, Industrie, Commerce, Enseignement, Sciences et Arts ; lesquels travailleurs se cautionnent mutuellement, soit en s'associant, soit en se solidarisant les uns les autres.

Cette société de crédit fut fondée par 170 citoyens le 27 septembre 1863, au capital de 20.120 fr. sur lesquels 4.082 fr. furent versés immédiatement. Elle commença ses opérations le 1er octobre suivant. Au 31 décembre son capital était de 42.120 fr.. Plusieurs associations existantes, notamment les menuisiers en bâtiments et les charpentiers, ont déjà trouvé dans cette société un crédit qui, sans leur être indispensable, les a aidés à franchir de sérieuses difficultés. A peine était-elle fondée, que quatre associations nouvelles se constituèrent et, grâce à ses avances, se développèrent rapidement : ce sont celles des boulonniers, des tailleurs, des cloutiers et des fondeurs en fer. D'autres travailleurs, comme les mécaniciens, les cordonniers, les menuisiers en voitures, les chapeliers, etc., ont ajourné leur établissement jusqu'au moment où ils auront réuni un capital suffisant pour acheter les instruments de travail Pour arriver à ce résultat, ils conviennent de payer pendant un certain laps de temps une certaine cotisation hebdomadaire. Ces cotisations sont versées en compte courant à la *Société du Crédit au Travail*, où elles resteront jusqu'au moment où les sommes réunies seront assez fortes pour constituer le capital nécessaire à l'achat des outils et à l'installation de l'atelier. Ces ouvriers savent que, par une sorte de réciprocité, le *Crédit au travail* leur prêtera pour acheter leurs matières premières, et qu'ils pourront commencer leurs travaux tout en continuant leur cotisation jusqu'aux limites fixées par leur acte de société Bien que ce mouvement ne date que de quelques semaines, déjà plus de 200 ouvriers y prennent part et leur nombre s'accroît tous les jours (5).

Dans un de ses numéros de Novembre dernier, l'*Italie nouvelle* nous apprenait qu'une banque populaire venait de se fonder à Turin, à peu près sur les mêmes bases que la *Société du Crédit au Travail* de Paris.

C'est à l'Allemagne qu'est due l'initiative de l'organisation du crédit mutuel parmi les travailleurs. L'Allemagne est aujourd'hui couvertes d'associations de crédit ou banques d'avances (*Darlehens-Vereine* ou *Vorschussbanken*). Les plus anciennes datent de 1849. Celle de Delitzsh, fondée en 1850 et qui a servi de type à toutes celles qui se sont formées depuis, a prêté en 1861 pour 81.708 thalers à titre d'avances ; le nombre de ses associés était de 484 sur une population de 7.000 habitants. Elle a reçu de ses débiteurs à titre d'intérêt 1,743 thalers et en a payé 782 à ses créanciers. Son produit net a été de 660 thalers, c'est à dire dans une proportion de 1/3 p. 100 ; ses frais d'administration n'ont pas dépassé 416 thalers ; le capital des associés s'élevait à 7.937 th. et se trouvait grossi de 3.622 th. provenant des dépots volontaires ; la société devait à la fin de l'année 12.442 th. Voici deux chiffres qui feront juger du progrès des opérations de cette société : en 1858, elle avait un capital de 48.000 fr. avec lequel elle n'avait pas prêté au delà de 169.000 fr. (les prêts étant de trois mois, le capital peut être retourné quatre fois dans l'année) ; en 1861, ses avances atteignaient 306.405 fr. ou 81,708 th.(8)

Les deux associations de crédit les plus importantes de l'Allemagne sont celle de Leipzig et celle de Dresden. La première, fondée en 1856, a fait en 1861 des avances pour 384.118 thalers, a réalisé en bénéfice net 3.073 th., comptait 3.328 membres, et le boni de ces sociétaires s'élevait à 53.911 thalers. La seconde, fondée en 1858, a fait en 1861 pour 4.938.385 th. d'avances, a réalisé un bénéfice net de 11.460 th. et comptait 3.075 membres, dont le boni s'élevait à 173 804 thalers (9).

A la fin de 1861, il y avait à l'Agence centrale des Associations allemandes 364 associations de crédit mutuel *nominativement connues*. Elles étaient ainsi réparties : 138 en Prusse, 54 dans le royaume de Saxe, 16 dans le duché de Nassau, 15 dans l'Autriche allemande, 15 dans le duché de Saxe, 18 dans le duché d'Anhalt, 12 dans le duché de Meklembourg, 11 dans le Hanovre, 6 en Bavière, 6 dans les principautés de Schwarzbourg, 5 dans le Grand-duché de Hesse, 4 dans le Grand duché de Bade, 4 dans la Hesse électorale, 4 dans l'Oldenbourg, 3 dans les principautés de Reuss, 3 dans le Wurtemberg, 2 à Lippe et Waldeck, 2 dans les villes libres, 1 dans le Holstein.

Le rapport de M. Schulze-Delitzsch sur 1862 donne l'énumération nominative de 511 associations de crédit mutuel. Sur ce nombre, 243 avaient envoyé à l'Agence centrale leur compte des opérations de l'année 1862. Ces 243 sociétés comptent, à la fin de 1862, 69.202 membres ; les *boni* des membres s'élèvent à 498.290 fr., et leurs versements volontaires en dépôts à 10.313 315 fr. ; le fonds de réserve est de 498.350 fr., et les banques détiennent un capital emprunté de 12 903 875 fr : les fonds à leur disposition se montent donc à 27.715.480 fr. Les avances faites dans le courant de l'année atteignaient le chiffre de 88.778.480 fr., et avaient rapporté 1.772.490 fr. en intérêts et provisions : de leur côté, les banques avaient payé en intérêts 1.031,970 fr., en frais d'administration 402,300 francs et réalisé un bénéfice net de 404.800 francs (8).

A la fin de 1863 le nombre des banques d'avances était de 1000 (10). — Ce n'est pas le moment d'examiner l'organisation et le mode de fonctionnement de ces institutions, nous reviendrons plus tard sur ce sujet, il nous suffit de constater qu'elles existent, qu'elles progressent et qu'elles sont basées sur la solidarité, sur l'assistance par soi-même, *selbstülfe* comme disent les Allemands.

A part ces associations de crédit, l'Allemagne possédait, d'après le rapport de 1862, 100 associations pour la consommation ou pour l'achat des denrées alimentaires (*Consum-Vereine* ou *Gesellschaften zur Vertheilung von Lebens-Bedürfnissen*), et 250 soit pour la production en commun, soit pour l'achat des matières premières (*Rohstoff Associationen*) Voici le tableau résumé des associations de cette dernière catégorie qui s'étaient mises en rapport avec le bureau central avant l'expiration de l'année 1861 :

1. Associations de cordonniers	—	73
2. Associations de tailleurs	—	30
3. Associations de menuisiers, facteurs de pianos et tapissiers	—	14
4. Associations de tisserands	—	4
5. Associations de forgerons	—	5
6. Associations de relieurs	—	3
	Total	129

Parmi les associations de production, une des principales est celle des fabricants de peignes à Nuremberg (11).

Les associations allemandes ont fait pour 122 millions d'affaires (5).

Mais l'Angleterre est le pays par excellence des associations de production et de consommation. Les ouvriers anglais ont commencé par les sociétés de consommation : les bénéfices obtenus leur ont servi à former des associations de production. Ils avaient, il y a une vingtaine d'années, pour tout capital d'installation et de roulement quelques schillings péniblement ammassés. Aujourd'hui ils sont propriétaires collectifs des maisons dans lesquelles ils logent, ils ont des bazars, des moulins, des mines, d'immenses magasins, de grandes manufactures pourvues de puissantes machines. Connaissez-vous, citoyen, l'association si florissante des *Pionniers de Rochdale* ? Je ne puis résister à la tentation de reproduire ici son histoire. Elle fut fondée par une quarantaine de pauvres tisserands en flannelle qui avaient adopté les idées du vénérable Robert Owen (8) Voici comment un écrivain raconte l'origine et les travaux de cette société :

La fondation de l'association des *Pionniers de Rochdale* remonte à 1844. Elle ne comptait alors que quarante membres, qui payèrent chacun 20 centimes par semaine jusqu'à ce qu'ils purent louer une petite boutique, et firent un approvisionnement qui eût tenu tout entier dans une brouette. Ils revendirent leurs marchandises à peu près au prix coûtant, réalisèrent un petit bénéfice, étendirent le cercle de leurs opérations, et, après avoir créé un fonds de réserve, payèrent à leurs actionnaires l'intérêt de leur mise et distribuèrent un dividende aux acheteurs.

Ces mots semblent bien prétentieux quand on songe à la valeur des actions de 20 centimes avec lesquelles on avait constitué le capital social. Mais petit poisson deviendra grand. — Après avoir vendu pendant un an des objets de toute première nécessité, la société entreprit en 1845 de vendre du thé et du café, et de la viande. La contribution hebdomadaire des membres fut portée de vingt à trente centimes. A la fin de l'année on comptait 80 associés : le capital s'élevait à 4.500 fr et l'intérêt des actions atteignit 4 p. c. — En progressant tout doucement, on arriva à 6.000 fr. de capital, puis à 10.000, grâce à l'augmentation du nombre des membres.

L'accroissement des affaires força la société de louer toute la maison dont elle occupait le rez-de-chaussée : en 1849 pour mettre à profit une chambre disponible, on y ouvrit un cabinet de lecture ; un an après, le nombre des consommateurs était si considérable qu'il fallut créer des succursales. On vendit des vêtements, des confections de tout genre. On résolut de prélever 2 1/2 p. c. sur les bénéfices pour la formation d'une bibliothèque, qui compte aujourd'hui 4.000 volumes.

En 1850 la société fonda un moulin à farine Par suite de divers incidents, cette usine vint à péricliter. La peur s'empara de quelques actionnaires. Ils redemandèrent leurs fonds. Tous ceux qui le désirèrent furent remboursés Mais ce remboursement même inspira la confiance Une femme qui possédait 2 000 franc dans l'entreprise, et qui les avait réclamés d'abord, refusa de les prendre quand on les lui offrit, disant qu'elle ne possédait rien à l'époque où elle s'était inscrite, et que la société avait bien le droit de risquer ses bénéfices En réalité les *Pionniers de Rochdale* avaient 50.000 francs chez leur banquier. Grâce au rétablissement de la confiance, le moulin prospéra ; il fabriqua de la farine d'une pureté irréprochable ; il en débite aujourd'hui 1.700 sacs par semaine. En 1856, la société des *Pionniers*, encouragée par le succès, engagea une partie de son capital dans la construction d'une filature de coton, dont elle fit un établissement modèle. Il lui coûta la somme d'un million. Le million fut payé comptant, avant l'ouverture de la fabrique. L'un des premiers articles des statuts de la nouvelle entreprise portait que tous les ouvriers auraient part aux bénéfices.

Tout marchait à merveille, quand éclata la crise cotonnière. L'établissement dut en souffrir. Mais la fabrique de Rochdale fut une des dernières qui suspendit ses travaux et une des premières qui les reprit (12).

La société des *Pionniers de Rochdale* compte aujourd'hui 4.000 membres et possède un capital de 1.800.000 francs. Et la prospérité ne les a pas rendus égoïstes ; ils contribuent pour 250 fr. par semaine au fond de secours des ouvriers cotonniers.

Une autre association, celle des moulins de Leeds (*Leeds cooperative floor mill*) débuta en 1847 avec des moyens tout aussi chétifs ; elle est également arrivée à des résultats brillants. En 1858, elle comptait déjà 3000 associés et vendait annuellement pour 60.000 livres sterlings (13).

Le *Coopérateur*, dans un numéro d'octobre 1862, donne les noms de 400 associations coopératives ; 300 de ces sociétés avaient déclaré compter un personnel de 77.000 membres, ce qui fait 260 membres chacune ; 297 ont accusé un capital de 8.725.000 fr. soit par société 29.000 fr. et par membre 113 fr ; 109 d'entre elles avaient réparti dans le dernier trimestre (du 1 juillet au 30 septembre 1862) un bénéfice de 2 103 300 fr., soit 19.300 fr. chacune.

En somme, les associations coopératives de l'Angleterre proprement dite, à la fin de 1862, comptaient dans leur sein plus de 100 000 travailleurs, avaient fait pour 51 millions d'affaires, se trouvaient à la tête d'un capital de plus de 14 millions, et avaient réalisé un bénéfice de plus de 4 millions, soit 28. 35 °/₀ du capital (14). Y compris celles établies en Irlande, en Ecosse et dans le pays de Galle, les associations d'outre Manche comptaient, à la fin de 1862, environ 200.000 membres et avaient fait pour 104 millions d'affaires (5) A part ces associations — qui pour la plupart embrassent ces trois termes de la vie sociale : la production, l'échange (ou l'achat et la vente), et la consommation, — la Grande-Bretagne compte plus de 600 associations de crédit mutuel : au 31 décembre 1862, ces sociétés avaient fait pour 19.126.675 fr. d'avances (15).

Il n'est pas jusqu'à la Russie (où s'opère en ce moment, tant au point de vue de l'organisation industrielle qu'au point de vue de la revendication du *droit à la terre*, un mouvement social qui échappe peut-être aux yeux des politiques à courte vue), il n'est pas jusqu'à la Russie qui ne possède ses sociétés coopératives sous le nom d'*artèles* ; c'est ce que constate une lettre adressée au *Coopérateur*, organe des ouvriers anglais. D'un autre côté, l'*Innung der Zukunft*, organe des ouvriers allemands, nous apprend qu'en 1862 plusieurs associations se sont fondées à Riga : celle des menuisiers et ébénistes a déjà vendu pour 240.000 francs de meubles et possède un superbe magasin.

Et c'est au moment où le principe de solidarité s'affirme ainsi en face du vieux monde de l'égoïsme et de l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est au moment où l'association manifeste avec éclat sa puissance et force malgré eux ses adversaires à se reconcilier avec elle, qu'un ancien partisan de l'association, un vieil athlète du socialisme, vient nous dire que l'association est impossible dans l'ordre de choses actuel ! Etranges revirements des hommes !

Eh ! qu'est il besoin de chercher des exemples en Angleterre ou en Allemagne ! La Belgique, dont les habitants dans leur étroit et ridicule nationalisme se taxent d'être le peuple le plus avancé de l'Europe, est bien arriérée au point de vue du mouvement social : comme le disait dernièrement un de nos amis, « la Belgique est avant tout religieuse et bourgeoise, nulle part la classe ouvrière n'est plus pauvre et plus dénuée d'action politique », il aurait pu ajouter : et d'initiative en fait de progrès économiques : pour ce qui est des associations, celle qui fait ici les meilleures affaires c'est la société de Jésus. Et cependant, ici même il existe quelques rares associations coopératives, *rari nantes*.

D'après le rapport adressé par la Commission permanente des secours mutuels de Belgique au ministre de l'intérieur, il existe trois sociétés *reconnues* ayant pour objet l'achat *en gros et sans intermédiaires* des provisions d'hiver : ce sont celles de Malines, de Mons et d'Ixelles. Pendant l'exercice de 1862, elles ont reçu ensemble 20.694 fr., et dépensé 20.148 fr 22 c. Ces résultats se rapprochent beaucoup de ceux de 1861. La Commission constate néanmoins que les frais de gestion ont subi une notable réduction. En outre, dix associations du même genre *non reconnues* ont transmis leurs comptes : leurs recettes ont été de 66.628 fr. 19 c. et leurs dépenses de 65.481 fr. 68 c (16).

Voilà pour l'achat des objets de consommation, citoyen. Voici pour la production :

Si vous allez un jour à Lodelinsart, près de Charleroi, je vous engage à visiter le vaste et magnifique établissement appartenant à l'Association des ouvriers-verriers : vous saurez alors s'il est bien vrai que l'association ne peut exister dans notre milieu social si peu propre pourtant à l'application de toutes les grandes idées. Et notez que la verrerie est une des industries dans lesquelles l'association est des plus difficiles à établir, à cause du capital qu'exige l'achat du matériel nécessaire à la fabrication du verre.

Ou bien, pour ne pas sortir de Bruxelles, donnez-vous la peine d'entrer au n° 31, Vieille-halle-aux-Blés; vous y trouverez les ateliers de l'association des ouvriers typographes, l'*Alliance*, fondée en 1840, et dont vous n'ignorez pas l'existence, j'en suis sûr; vous verrez là si l'association est impossible dans l'ordre de choses actuel.

Comment se fait-il que la *force des choses*, qui — d'après vous — a fait tomber les associations jadis existantes à Bruxelles, ne soit pas parvenue à renverser l'association des typographes de Bruxelles, ni celle des souffleurs de verre de Lodelinsart, ni toutes celles qui existent en Suisse, en France, en Allemagne, en Angleterre, etc.. Convenez-en, mon cher citoyen, votre force des choses est une chose qui n'a pas beaucoup de force.

Je sais bien qu'au sujet de l'*Alliance typographique*, vous pouvez me répondre que cette association a acquis des tendances exclusives, que ses membres sont dominés par un esprit étroit, que le *droit d'entrée* de 200 fr., bien que les nouveaux admis aient la faculté de le verser par parties ou de se le faire retenir sur leur salaire, est trop élevé, etc..

Eh! je suis le premier à reconnaître et à critiquer ces imperfections et ces défauts; mais, selon moi, ces vices proviennent uniquement de l'inexpérience des hommes et ne prouvent rien contre la valeur du principe d'association ni contre la possibilité de son application dans l'ordre de choses actuel. Ils prouvent tout bonnement qu'avant que ce puissant instrument de progrès qu'on appelle l'association produise les merveilles qu'on en attend, il faut que le travailleur apprenne à le manier, et la meilleure école est encore celle de l'expérience. Quel apprentissage n'a pas à faire l'enfant du peuple avant de passer ouvrier! Que d'informes ébauches n'enfante pas l'artiste avant d'en arriver à créer des chefs-d'œuvre!

Il a fallu du temps pour que l'idée de l'association pour le crédit, pour la production et pour la consommation se fît jour; il a fallu du temps pour que cette idée, pénétrée dans les esprits, se réalisât dans la pratique; il faudra peut-être du temps encore pour que cette idée, une fois entrée dans le domaine des faits sociaux, s'y manifeste dans toute sa beauté, dans toute sa splendeur!

Combien de temps une pensée,
Vierge obscure, attend son époux!

Et lorsque quelque *fou* rencontre loin des sentiers battus cette vierge méconnue et qu'il la féconde sous ses étreintes fiévreuses, il faut du temps avant que l'enfant naisse, il faut du temps surtout pour que cet enfant devienne la forte femme capable d'enfanter à son tour et de tendre ses mammelles au peuple altéré de justice et de bien-être.

Eh! n'est ce pas l'histoire de toutes les inventions et de toutes les innovations? Lorsqu'un inventeur a découvert une force jusque là inconnue ou trouvé le plan d'un mécanisme nouveau, le procédé, d'abord imparfait et grossier, se perfectionne chaque jour. Le coquemar de Watt contenait en germe la locomotive qui traverse l'espace et rapproche les peuples: l'association, elle, contient en germe toute la société de l'avenir.

Cette réalisation progressive que l'on remarque dans l'application de toutes les grandes idées, non-seulement nous explique les imperfections que nous pourrions rencontrer dans l'organisation de quelques associations pour la production ou pour la consommation, mais elle nous apprend pourquoi le principe d'association, au lieu de prendre tout d'un coup possession de l'humanité, débute ordinairement par les modes les plus simples et par les choses les plus faciles. Ici on commence par s'associer pour l'assurance mutuelle contre la maladie, contre les infirmités de la vieillesse, contre le manque de travail ou contre la baisse du salaire: là on s'associe pour le four banal, pour les fourneaux économiques, pour la construction d'un local ou d'un magasin communs (17). Ceux ci s'associent pour la création d'un journal qui devient leur propriété collective; c'est ce que font les travailleurs membres de l'association LE PEUPLE pour faire paraître la *Tribune du Peuple;* c'est aussi ce que vous faites vous même en ce moment, citoyen Coulon, lorsque vous vous réunissez à la *Bécasse* avec vos amis et que vous convenez entre vous de vous cotiser pour faire reparaître le *Prolétaire*: j'applaudis de tout cœur à l'idée que vous avez conçue de faire renaître de ses cendres ce journal démocratique, mais je constate en passant que pour ce faire vous avez besoin de recourir à l'association et de vous mettre en contradiction avec vous même. Ceux là s'associent pour l'achat d'une mécanique dont chacun se sert tour à tour ou pour l'acquisition d'une machine à vapeur qui mette en mouvement les métiers de divers petits ateliers voisins; c'est ce qui se pratique dans plusieurs villes de l'Allemagne, notamment à Nuremberg et à Munich (11). Viennent ensuite les associations pour l'achat des denrées alimentaires et les différentes sociétés de consommation, puis les banques de crédit mutuel, puis l'association pour l'achat des matières premières, puis l'association pour la production. C'est ainsi que l'esprit d'association pénètre peu à peu dans les mœurs; c'est ainsi que le peuple se prépare, par les essais d'association partielle, au régime de l'association complète; c'est ainsi qu'après avoir goûté les bienfaits de l'association dans telle application spéciale, les hommes l'étendront à toutes les branches de l'activité humaine et, reliant ensuite entre elles les associations coopératives de toutes les catégories et de toutes le contrées, inaugureront le règne de la solidarité universelle.

Vous le voyez, citoyen, les raisonnements et les faits, le bon sens et l'expérience, la logique et les chiffres, tout nous prouve que l'association est possible dans l'ordre de choses actuel. L'association, tel est le grand mouvement de notre époque; il restera le signe caractéristique et glorieux du XIXme siècle: car c'est le mouvement sublime du peuple vers la liberté et l'égalité sociales par le travail et la solidarité, vers le bien être et la Justice par la conquête des droits que la bourgeoisie, cette avant garde du peuple, a conquis seule au siècle dernier à l'exclusion du prolétariat. Et ce mouvement à la fois libertaire et égalitaire, émancipateur et niveleur, ce n'est pas vous, citoyen, qui pourrez l'arrêter; je le dis encore, nul ne peut empêcher la réalisation d'une idée dont l'heure à sonné.

Si la *force des choses* n'est pas un mot vide de sens, elle doit signifier cette application inévitable qui attend toute idée dont les masses commencent à comprendre la justesse et l'utilité. Si c'est cela que vous appelez la *force des choses*, eh bien, voyez mon bon vouloir, alors je me reconcilie avec elle. Mais alors aussi, loin de dire avec vous que les associations sont tombées par la force des choses, je dis que c'est par la force des choses que les associations existent, s'étendent et s'étendront de plus en plus. De sorte que non-seulement l'association est possible dans l'ordre de choses actuel, mais que son existence est fatale, nécessaire, et qu'elle s'impose au monde économique et industriel comme une Loi, comme l'attraction à la matière. Allez donc empêcher les globes de s'attirer et de s'équilibrer dans l'espace! Ce serait moins difficile que d'empêcher l'équilibre vers lequel tendent toutes les forces sociales. L'équilibre, l'harmonie des forces, telle est la loi de la nature, et — comme les lois de l'économie sociale ne sont que les lois de la nature considérées sous un de leurs aspects, — l'équilibre, qui dans le domaine des faits sociaux s'appelle la Justice, est la grande loi qui doit présider à l'organisation de la la société: et cet équilibre, cette harmonie, cette Justice sera le résultat de causes diverses, il est vrai, mais dont une des principales sera l'ASSOCIATION.

Mais je m'apperçois que j'usurpe ici sur ma seconde thèse, qui est celle-ci: *l'association est un moyen de rénovation sociale*. J'espère vous avoir convaincu de la possibilité de l'association dans l'ordre de choses actuel; j'espère aussi vous convaincre de sa légitimité, de son utilité, de sa nécessité au point de vue révolutionnaire. Mais si toutefois vous n'étiez pas converti, avant de continuer j'attends votre réponse, j'attends que vous réfutiez mes arguments et me persuadiez de l'impossibilité de l'association dans l'ordre de choses actuel. Ce qui ne sera pas facile, je vous en préviens, car il faudrait non seulement détruire mes raisonnements, mais encore me démontrer que l'association ne fonctionne pas en Angleterre, en France, en Suisse, en Allemagne, que l'association des verriers de Lodelinsart est un rêve, que l'*Alliance typographique* est un mythe, que tout cela n'existe que dans mon imagination, c'est à dire qu'il faudrait avant tout m'enlever l'usage de ma raison, qui me démontre la possibilité de l'association, et de mes sens, qui me révèlent plus encore que sa possibilité: son existence, sa réalité.

CÉSAR DE PAEPE.

1. Voir pour la description de l'organisation de cette communauté la notice écrite sur ce sujet par M. Dupin aîné, ou l'ouvrage de Victor Considerant *le Socialisme devant le Vieux Monde*, § v bis, ou les *Etudes sur les Réformateurs* par M. Reybaud, Tome 2, chap. 2.
2. Par exemple dans le *Nouveau Monde Industriel*, préface, p. 11.
3. *Le Peuple*, par Michelet, 3me partie, chap. 3.
4. L'*Arbeitgeber*, journal de Francfort, février 1864.
5. Voir la brochure *Qu'est-ce que la société du Crédit au Travail*, ainsi que le *Rapport* de ladite société, (Paris, 1864, imprim. Guillaumin).
6. J.-P. Beluze, *les Associations conséquences du progrès*, Paris 1864.
7. Discours de Frédéric Morin au Congrès des travailleurs tenu à Tarare (*Progrès par la Science* n° du 9 janvier 1864).
8. A. Batbie, le *Crédit populaire*, Paris 1864.
9. *Jahresbericht für* 1861, ainsi que les publications de M. Schulze-Delitzsch: *Die arbeitenden Klassen und das Associationen-Wesen in Deutschland*, Leipsig 1858, bei G. Mayer. — *Das Associations-Buch für deutsche Handwerker und Arbeiter*, Leipsig 1863, bei C. Keil. — *Vorschuss und Credit-Vereine als Volksbanken*, Leipsig 1863, bei C. Keil.— *Sechs Capitel zu einem deutschen Arbeiter-Katechismus*, idem.
10. *Progrès par la Science*, n° du 30 octobre 1863 (art. de M. Vermorel).
11. Lettre de Max Wirth à E. Potonié, *Progrès par la Science* 21 fév. 1864.
12. *Etoile belge*, n° du 18 janvier 1864.
13. *Journal des Economistes*, novembre 1860, p. 1re.
14. Encore une fois, je n'ai pas à examiner pour le moment ce que valent les organisations des différentes associations dont je vous entretiens, je me borne à constater *le fait* de leur existence. Je dirai cependant que, selon moi, la meilleure association n'est pas justement celle dont le fonds social est représenté par le plus gros chiffre et où tous les efforts tendent à arrondir sans cesse ce capital en vendant les produits plus qu'ils ne valent en réalité, en vendant plus cher qu'au *prix de revient*. Non, l'idéal de l'association, la seule association strictement conforme à la Justice, c'est celle qui, prenant pour base la loi économique de l'échange, la *réciprocité des services*, pose en principe que *l'équivalence des produits, leur valeur réelle, se détermine par la somme des frais qu'ils ont coûtés*, et rejette comme illégitime tout bénéfice non justifié par cet axiome économique. Or les frais de production comprennent: *a*. la dépense en outils et matières premières, *b*. la consommation personnelle des producteurs, *c*. une légère prime pour les cas d'accident, de maladie, de paternité, de vieillesse, etc., et qui en association pourrait alimenter la *caisse de prévoyance et de retraite*.
15. E. Horn, dans le *Journal des Débats*, n° du 15 octobre 1863.
16. *Indépendance belge*, n° du 9 Mars 1864.
17. Etienne Vacherot, *la Démocratie*, 2me édition, p. 189.

Enterrement civil.

Le jeudi 17 Mars, la société des *Libres-Penseurs*, avec le concours de plusieurs personnes appartenant aux associations *l'Affranchissement* et *les Solidaires*, a procédé à l'enterrement du citoyen Jean-Edouard Poplu (père), décédé à Bruxelles le 15, à l'âge de 69 ans et sans les prétendus secours de la religion.

Les restes du vénérable vieillard ont été déposés au cimetière de la ville à St-Josse-ten Noode, où reposent déjà tant de nos amis et où nous avons porté il y a quelques jours les restes de notre bon camarade Guillaume Mahy.

Au nom des *Libres Penseurs*, le secrétaire de cette société a prononcé quelques mots d'adieux sur la tombe du citoyen Poplu.

BULLETIN CLERICAL.

Ces jours derniers la police de notre ville a encore fait la capture d'un ministre de Dieu. Cet oint du Seigneur est, dit-on, un vicaire de Vilvorde, d'origine anversoise. Arrêté il y a quelques mois au Parc pour attentat à la pudeur, il fut relâché faute de preuves suffisantes. Cette fois les faits d'infime immoralité qui lui sont imputés paraissent ne laisser aucun doute sur leur authenticité, car ce zélé partisan de la séparation des cimetières attend aux Petits-Carmes que les tribunaux prononcent sur ses œuvres. Qu'en pense la *Patrie* de Bruges? Les « pieuses récréations » de ses clients valent-elles les « orgies » des Solidaires?..

LES PETITS ENFANTS.

Air du Retour des chansons.

Petits enfants, votre cœur est si tendre,
Prêtez l'oreille à mon humble chanson;
Je l'ai rêvée, amis, pour vous défendre
Contre le vice et son infect poison.
Pour m'écouter que chacun abandonne
Quelques instants ses jeux et ses ébats;
C'est un conseil que ma muse vous donne,
Petits enfants, ne le dédaignez pas.

Tout ce qu'en vous, enfants, j'aime, j'adore,
C'est l'innocence unie à la candeur;
Si vous voulez que pendant votre aurore
L'âme s'enivre à cette tendre fleur,
Méfiez-vous de ces prêtres perfides,
Vos jeunes cœurs pour eux ont des appas.
Lorsque vers vous tendent leurs mains avides,
Petits enfants, petits, n'y touchez pas.

Hommes du mal, leurs figures pourprées,
Leurs yeux ternis attestent leurs excès;
Ce n'est qu'auprès des âmes timorées
Que ces impurs remportent des succès.
Ah! n'allez pas dans leurs sales repaires,
Le déshonneur y marquerait vos pas,
Fuyez, fuyez ces hideuses vipères,
Petits enfants ne les exaucez pas.

De leurs projets leur costume est l'emblème:
Gens ténébreux, de noir ils sont vêtus;
Ne croyez pas à leurs airs de carême,
A la débauche ils sont tous assidus.
Mes bons amis, même au siècle où nous sommes,
Il ne vous faut en parler que bien bas;
Ah! par pitié lorsque passent ces hommes,
Petits enfants, ne les regardez pas.

Ne donnez pas dans les pièges infâmes
De leur douceur, de leur feinte bonté;
Ces êtres-là n'ont au fond de leurs âmes
Que le limon de la perversité.
Oui, redoutez, craignez ces créatures,
La trahison vit le jour sous leurs pas.
Tous leurs discours sont tissus d'impostures,
Petits enfants, ne les écoutez pas.

Aux jours maudits de leur toute puissance,
Jours de sanglots, d'opprobre et de terreur,
Quiconque osait manquer d'obéissance
Tombait frappé des coups de leur fureur.
Alors, alors, parmi la foule humaine,
Au nom de Dieu moissonnait le trépas.
Ces hommes ont des appétits d'hyène,
Petits enfants, ne les approchez pas.

Nous, vos aînés, nous travaillons sans trêve
A préparer le bien être pour tous;
Ce dur labeur ne souffre point de grêve,
Par vos efforts, enfants, secondez-nous.
Pour balayer cette sinistre engeance
De l'univers, dans nos rudes combats,
Ah! nous comptons sur votre intelligence,
Petits enfants, ne nous abusez pas.

PROSPER VOGLET.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 43. 2me Année. 17 Avril 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS. 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 15 Avril 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Tous les grands et petits porte-sceptre, et particulièrement l'homme de Décembre, ne doivent se sentir ni fort flattés ni fort réjouis des ovations populaires dont la vieille Albion entoure le martyr d'Aspromonte.

On croyait avoir dérouté la Révolution en blessant à la cheville le plus grand héros du siècle, et voilà qu'une nation qui, par sa situation géographique maritime, commerciale et industrielle, autant que par sa haute civilisation, marche l'égale des plus grandes puisssance, célèbre dans l'illustre vaincu, dans la grande victime de l'ingratitude de la monarchie italienne, toutes les aspirations révolutionnaires que l'esprit humain exhale aujourd'hui. Le renversement du pouvoir temporel des papes, l'affranchissement de l'Italie de l'Etna au Cataro (y compris non-seulement la délivrance de Rome et de Venise, mais encore celle de Nice et de la Savoie), enfin l'indépendance des peuples et l'amélioration de leur condition sociale, tels sont les buts divers que Garibaldi n'a point désespéré d'atteindre, telles sont les aspirations que le peuple anglais salue en ce moment, avec un frénétique enthousiasme, dans la personne du vaillant soldat de la liberté.

Aussi se garde-t-on bien dans les officines des grands journaux, de comparer les ovations faites aux têtes couronnées à l'accueil sympathique que Garibaldi a reçu le 13 courant à son arrivée à Londres. A travers les apothéoses de nos monarques, longuement et officiellement préparées, flanquées de gendarmes et enflées de mouchards, s'aperçoit le superbe dédain d'une foule curieuse, venue là pour voir la physionomie d'un roi ou d'un empereur qui, par le temps qui court, ne voient guère de près... qu'à la parade le tranchant d'un sabre ou la gueule d'un canon,

La réception de Garibaldi, improvisée, spontanée et cependant grandiose, est indescriptible. On n'en saurait donner une juste idée qu'en représentant le peuple le plus libre de la terre, saluant dans le valeureux enfant de Nice le premier champion de l'action révolutionnaire et le plus fervent adorateur de la liberté.

Dès son arrivée en Angleterre, Garibaldi a reçu de toutes parts des adresses de félicitations, de sympathies et d'encouragements ; partout il est engagé à ne point désespérer de la cause des peuples et à compter sur le concours dévoué des enfants d'Albion.

De plusieurs villes du continent des adresses analogues à celles des Anglais sont expédiées au patriote italien. Les démocrates belges, qui veulent prendre part à l'élan général, font circuler dans le pays une adresse à Garibaldi ui sera couverte de nombreuses signatures. Nous en donnons plus loin la teneur.

La guerre dano-allemande est sur le point d'entrer dans une autre phase. La télégraphie ne nous apprend rien sur le rôle que jouent les Autrichiens vis-à-vis de Fredericia, mais l'analyse des divers télégrammes qui nous arrivent de Flensbourg et de Copenhague nous démontre évidemment que Duppel est prêt d'être mis à sang et à sac par les alliés, ou tout au moins d'être prochainement évacué par ses vaillants défenseurs. Dès lors la question des Duchés pourrait être vidée, si le Danemarck consentait à se soumettre humblement devant les armes victorieuses de la Prusse et de l'Autriche ; mais il lui reste toujours son armée qui peut se retirer à l'intérieur et attendre les Austro-Prussiens sur des champs de bataille d'autant plus périlleux que les alliés sont, de leur propre aveu, déjà affreusement décimé et que, comme nous l'avons dit dans notre précédent numéro, des renforts ne sont pas près de leur être expédiés. Il reste encore au Danemarck sa flotte intacte jusqu'ici et qui peut causer de grands dommages au commerce européen.

C'est ce qui nous porte à penser qu'après la conférence de Londres, qui sans doute dans l'état actuel des choses ne sera d'aucune efficacité pour le rétablissement de la paix, certaines puissances, dont les intérêts sont déjà gravement compromis par la guerre, seront forcées de prendre la défense du Danemarck et de faire rétablir le traité de Londres de 1852 avec plus ou moins de modifications, ou de continuer la guerre jusqu'à ce que le Danemarck et les puissances alliées consentent à faire des Duchés un Etat indépendant.

M. Maximilien a la fièvre. Certains journaux prétendent que c'est une fièvre simulée. Nous partageons cette opinion. Selon nous, ce ne sont ni des tracasseries de famille, ni des démêlés avec Rome, ni de puériles questions d'argent, qui lui font retarder son départ ; ce ne peut être que la pénible situation dans laquelle se trouve son cousin de Grèce qui, entouré de puissants amis, ne sait pas réduire à l'obéissance 13 à 14 cent mille *sujets*. Comment donc le futur empereur, qui a essuyé de si graves revers en Lombardie, parviendra-t-il à dominer la situation dans un pays où, malgré les assertions du *Moniteur universel*, règnent encore l'anarchie et le désordre, et qui se trouve éloigné de l'Europe de quelque chose comme 15 à 16 mille lieues.

On nous apprend d'Athènes que, si l'indiscipline qui régnait dans l'armée a disparu à peu près, d'autres tracasseries assiégent le gouvernement ; c'est la guerre civile causée par la religion qui est sur le point d'agiter les populations helléniques. Déjà de sanglants désordres se sont produits à Syra entre les catholiques romains et ceux du rite grec.

Dans l'Amérique méridionale, on s'occupe de réaliser le projet, déjà ancien, de réunir un congrès composé de délégués de toutes les républiques espagnoles. Ce congrès aurait pour tâche de réunir ces divers Etats en une confédération, et de mettre fin aux querelles qui les divisent en terminant à l'amiable toutes les difficultés qui pourraient surgir entre eux.

En Europe aussi se réunissent parfois des congrès ; seulement, loin d'avoir pour objet de rétablir l'union et la concorde entre les peuples, ces congrès-là n'ont pour mission que de parquer les hommes d'une manière différente qu'ils ne l'étaient avant. Les congrès européens, comme la prochaine conférence de Londres, loin d'être organisés pour éviter la guerre, sont ordinairement le résultat des immenses boucheries auxquelles se livrent les rois, soit pour payer les frais de leur prestige, soit pour marquer leur règne par d'odieux trophées.

LA QUESTION POLONAISE ET LA DÉMOCRATIE.

III.

L'Humanité ne veut plus la guerre.

La guerre, comme l'a définie E. de Girardin (encore un homme de la Révolution), c'est le phénomène de l'*oscillation* des forces ;

Donc l'Humanité veut l'équilibre de ses forces ;

Donc, ainsi qu'il résulte de ce qui précède, voulant de plus en plus l'équilibre, elle veut de plus en plus la liberté.

Or les mouvements *nationalitaires* sont non seulement indifférents à la liberté (1), ce que prouvent assez les faits, mais encore mortels en fin de compte à la liberté, parce qu'ils sont unitaires.

Comme la nationalité est inséparable de l'unité, ainsi l'unité se traduit dans le gouvernement par la Raison d'Etat.

Et notez le, la république elle même n'y échappera pas plus que la monarchie.

« La *République française est démocratique, une et indivisible.* » dit le préambule de la Constitution de 1848, à l'instar de la Constitution de l'an III.

Unus Deus, una fides, unum baptisma, comme dans l'Eglise. Le peuple français se définit tout d'abord : un groupe unitaire, un tout organique. Malheur aux agents de division, fût-ce la liberté l'éternel dissolvant !

« La *souveraineté réside dans l'universalité des citoyens.* » (art. 1.)

La force collective s'est affirmée la première, avant l'individu ; elle s'affirme de plus comme héritière du principe transcendantal de la monarchie : l'autorité. Le Dieu monarchique s'est fondu dans le Panthée populaire : l'absorption des forces dans un personnage symbolique, a fait place à la confusion des forces dans une entité mystique, rien au fond n'est changé. Nous sommes toujours dans l'*absolu*, conséquence fatale de l'unitarisme. Vous allez toucher cette vérité du doigt :

« L'*exercice des droits des citoyens est subordonné.... à la* SÉCURITÉ PUBLIQUE. » (Art. 8.)

La liberté vient la dernière avec le moins possible de garanties ; elle sera ce que voudra l'autorité, comme jadis : contre la liberté, de par la loi, permis au parti le plus

1. « En face du principe des nationalités, M de Bismark se sent aussi à l'aise que Garibaldi, la cour de Vienne que la diète de Pesth ou d'Agram, la noblesse d'Allemagne que la démocratie de tous les pays. Mais tant d'unanimité est précisément ce qui doit nous rendre ce principe suspect, les sympathies qu'il inspire aux ennemis de la liberté devant sans autre examen le faire rejeter par ses amis. » (L. Joly, *Du Principe des Nationalités.*)

fort d'invoquer la raison d'Etat, le salut public ; il est entendu que le salut public sera le salut du plus fort.

Les faits apportent une confimation terrible :

Massacre des Girondins, des Hébertistes, des Dantonistes; raison d'Etat, salut public, salut de l'unité.

Proclamation de l'Être-suprême, lois de prairial, salut de l'unité.

Etat de siège en Juin 1848, 15,000 déportations sans jugement, raison d'Etat, salut de l'unité.

Etouffement de la presse, suppression des clubs, raison d'Etat.

Etranglement du suffrage universel en Mai 1851, raison d'Etat, et toujours raison d'Etat.

Et l'on s'étonne après cela que la multitude, elle aussi, voulant sauver l'unité, la centralisation, l'autorité à sa manière, acclame un beau jour l'Empire et revienne à la forme la plus simple, la plus logique de l'unitarisme, à la monarchie, à l'indivision absolue des pouvoirs, à la symbolisation de l'autorité !

Là donc nous mène droit la politique d'unité, même dans l'hypothèse la plus légitime, celle de la souveraineté du peuple. Que sera-ce lorsque nous aurons à faire à des castes?

Là nous mènent l'idolatrie de la force collective et l'immolation de la liberté.

Là nous mènent le fétichisme des nationalités et tous les chauvinismes d'outre tombe.

A l'absolutisme, à l'arbitraire, à la contre-Révolution, à la négation de la Justice.

Dédaigueuse de la liberté, l'unité ne nous donnera pas non plus l'équilibre en Europe ;

Hostile à l'équilibre à l'intérieur des Etats, elle y sera hostile à l'extérieur.

En se généralisant, elle généralisera l'absolutisme.

Alors que l'Humanité ne veut plus la guerre, elle nous rapportera la guerre.

Elle aboutira à l'inféodation des petits Etats aux grands, à de monstrueux empires.

Et sans doute un jour il se trouvera un rêveur couronné, pour remettre à l'étude la monarchie, l'unité universelles.

Mais trève d'abstractions et venons aux faits qui nous doivent principalement occuper.

Quelles seront les conséquences de la restauration de la Pologne au point de vue de l'équilibre européen ?

Beaucoup ont trouvé que cette restauration assurerait merveilleusement l'équilibre ; vraiment il ne manque plus que la Pologne pour que le concert soit complet. D'ailleurs il y a encore en Occident tant de démocrates qui tremblent de devenir « cosaques ». Hélas ! avec leur unitarisme il est peu à craindre qu'ils deviennent jamais « républicains » !

Je suppose que par un coup du sort ou un décret de la Providence, la Pologne de 1773 renaisse, et que l'Occident laisse faire pour le moment. Que va-t-il arriver ?

« Abandonner la Pologne, s'écrie Gortchakoff, plutôt céder Cronstadt. » *Ab uno disce omnes*. Certes la Prusse, l'Autriche comme la Russie ne seront pas sans protester et vouloir reconquérir leurs possessions perdues.

Donc concentration fatale des forces en Pologne, armées permanentes formidables, prédominance du militarisme, c'est à dire là de la noblesse.

Supposons la Prusse, l'Autriche, la Russie incapables de réduire la Pologne.

La Russie alors (et d'ailleurs dans tous les cas) pour se maintenir, se concentre aussi ; arrêt ou étouffement de son prodigieux développement libéral, décentralisateur, socialiste, vraiment révolutionnaire. L'empereur amoindri cherche des compensations ; où ? En Turquie sans doute ; retour de la question d'Orient.

La Prusse se concentre davantage ; triomphe du parti militaire et des hommes de la *Gazette de la Croix*. A eux aussi il faudra des compensations, ils les prendront n'importe où.

L'Autriche suspend son mouvement décentralisateur, envahit les provinces roumaines; compensations.

Que la Prusse et l'Autriche soient paralysées, alors l'Allemagne constitue son unité en place de sa fédération. La Hongrie refait le fameux royaume de saint Etienne en faveur de ses magnats.

Unité, centralisation partout; l'Europe fatalement tend à se reconstituer sur cette base. L'Italie achève son unité pour la plus grande prospérité des bancocrates.

Et la France, elle, restera-t-elle en arrière? Est-ce que l'Empereur reste en arrière dans ces choses-là ? A lui aussi il faudra compléter ses *frontières naturelles*. Il prendra la Belgique, par exemple, la Belgique qu'il convoite depuis le coup d'Etat.

Et à tout cela les démocrates, à peine de contradiction, seront tenus d'applaudir ; car la France jusqu'au Rhin c'est la nationalité, on vous le démontrera avec vos propres arguments, comme l'Allemagne unitaire c'est la nationalité, comme le royaume de Hongrie c'est toujours la nationalité.

En résumé donc :

Unité sur toute la ligne.

Retour de l'Europe aux *oscillations* d'avant 1648

Triomphe général de la féodalité, de la Bancocratie, et du Catholicisme naturellement.

La Révolution sociale indéfiniment ajournée.

La guerre inévitablement ;

Et tôt ou tard, chose dont ne se doutent pas les démocrates mangeurs de rois, réalisation de l'*Idée Napoléonienne*.

« La politique de l'Empereur consistait à fonder une association européenne solide, en faisant reposer son système sur des *nationalités complètes*. » (*Idées napoléoniennes*). (2)

Il est vrai que l'unification achevée, la *discipline*, comme dit Mazzini, partout organisée, il serait permis aux démocrates de couronner l'édifice avec l'Empereur ; ils n'auraient « qu'à détendre les *fils du réseau* » !! (id. ibid.)

Et tout cela pour qui, je vous le demande ?

(*La suite au prochain numéro.*)

HECTOR DENIS.

Les démocrates belges à Garibaldi.

Citoyen Garibaldi,

Du milieu de ce grand peuple enthousiaste de votre gloire, acceptez la main que, de l'autre côté de la mer, vous tend la phalange des démocrates belges, vos frères, vos compagnons dans cette laborieuse campagne que vous avez entreprise contre le passé.

Citoyen général, la Démocratie belge vous aime. D'une âme ardente elle vous a suivi à travers vos luttes : à chacun de vos pas elle a tressailli ; elle salue en vous le héros de l'indépendance, l'espoir de la liberté, l'épée de la démocratie.

Petite nation écrasée par de puissants voisins, la Belgique est encore en proie aux convulsions qui précèdent l'enfantement des sociétés. Réunis avec leurs frères d'Europe dans une même communion de principes et d'aspirations, les démocrates belges ont juré de briser toutes les chaines, tant celles qui paralysent la raison individuelle que celle qui entravent l'essor des peuples vers l'égalité.

Citoyen général, ce serment, vous aussi vous l'avez prêté aux classes qui souffrent, et, nous le savons, vous n'y faillirez jamais.

C'est pour cela que la section belge de l'*Association fédérative universelle* a profité de votre séjour à Londres pour offrir à tous les démocrates du pays l'occasion de rendre au champion de l'indépendance des peuples, au martyr d'Aspromonte, le tribut d'admiration et de reconnaissance que le monde lui doit.

Citoyen, songez qu'il est en Belgique des frères qui voudraient vous voir et serrer votre main héroïque. Venez à nous : votre présence nous unira d'un amour plus vif ; animés par elle, nous serons emportés d'un élan plus vigoureux vers les régions sereines du progrès!

Buxelles, 6 Avril 1864.

N. B. — Les personnes qui désirent un ou plusieurs exemplaires de cette adresse afin de la signer et de recueillir des signatures auprès de leurs amis, peuvent s'adresser à cet effet soit aux secrétaires de la Section belge de l'*Association fédérative universelle de la Démocratie*, les citoyens E. Steens, rue des Roses, 1, et J.-B. Boone, rue de Rollebeck, 22, soit au bureau de la *Tribune du Peuple*.

Les détenteurs d'adresses sont priés de les renvoyer, affranchies, avant le 20 avril, soit à notre bureau soit à l'un des deux secrétaires ci dessus désignés.

2. « Nous voulons tous la même chose, disait l'autre jour M. de Morny à M. Pelletan, nous voulons restaurer les grandes nationalités. »

Il va sans dire que la nationalité française c'est la France jusqu'au Rhin, comme la nationalité polonaise c'est la Pologne de 1773. Pourquoi pas la Pologne de Sigismond, et l'empire de Charlemagne? Avec le temps nous en viendront là.

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

Nous continuons à rendre compte des discours qui ont été prononcés et des incidents qui se sont produits au meeting ardennais du 26 décembre dernier. L'association *le Peuple*, qui a envoyé à ce meeting quatre délégués de Bruxelles, croit qu'il est nécessaire que tous les membres puissent juger de la façon dont ces délégués ont accompli leur mission ; à cet effet, elle a décidé que les discours seront publiés *in extenso* dans la *Tribune*, comme il a été fait pour le discours du citoyen Henry dans nos numéros du 29 janvier et du 21 février. Nous sommes persuadés que cette résolution ne déplaira pas à nos lecteurs : bien que trois mois nous séparent déjà de la date du meeting de Patignies, les questions qui y furent abordées sont encore aujourd'hui et seront peut-être longtemps encore à l'ordre du jour de la Démocratie socialiste.

Pendant que le citoyen Joseph Henry prononçait son discours, entrèrent MM. Wasseige et Edmond Sovet, accompagnés de leur état-major à la tête duquel se trouvait le terrible Samson-Piot. Ces messieurs vinrent se placer auprès de M. Poncelet, lequel était présent à l'ouverture de la séance. Tout cela se passa dans un silence parfait ; pendant tout le discours du citoyen Henry, pas de cris, pas d'interruptions, pas de réclamations. M. Wasseige se tenait caché derrière M. Sovet, lequel se contentait de hausser les épaules comme s'il avait voulu dire : que vos arguments sont faibles ! De temps en temps, il prenait des notes ; nous crûmes qu'il avait l'intention de réfuter victorieusement le citoyen Henry ; il n'en fut rien. Lorsque le président demanda si quelqu'un désirait avoir la parole pour répliquer, ces messieurs répondirent par un signe de tête négatif.

En conséquence le président accorda la parole au citoyen César De Paepe qui s'exprima ainsi :

Travailleurs ardennais,

J'ai remarqué d'ici, dans l'assemblée, un jeune homme (il doit être à peu près de mon âge) qui n'a cessé de rire, d'un rire provocateur, et de hausser les épaules avec dédain aux principaux passages du discours de mon ami Henry. Je ne puis m'empêcher de dire à ce jeune homme que le sarcasme et le mépris ne sont pas des arguments. S'il y a ici des catholiques.....

M. SOVET. — Il y en a.

M. WASSEIGE. — Et plus d'un !

LE CITOYEN DE PAEPE. — Tant mieux ! mais je leur demande si c'étaient là les moyens de conversion qu'employait le Christ, celui qu'ils appellent le divin maître? Non, son âme était douce et bienveillante, il attirait à lui par la persuasion et le raisonnement ; il prêchait la tolérance et la concorde; et eux, faux disciples de Jésus, leur rire insultant révèle l'intolérance et la haine qui les animent.

Sans doute que plusieurs d'entre vous, citoyens, nous posent en ce moment cette question en eux mêmes : Qui êtes vous et que venez vous faire ici ?

A cette question, que je lis dans plus d'un regard, je réponds : Que vous importe qui nous sommes, pourvu que nos paroles soient conformes à la vérité.

Nous ne sommes pas, — comme on en a répandu le bruit dans ces environs, — nous ne sommes pas des hommes venus dans le dessein d'attaquer le catholicisme pour vous prêcher le protestantisme, nous ne venons pas détruire les dogmes anciens pour leur substituer des dogmes nouveaux, briser d'une main les vieilles chaînes rouillées dont le clergé catholique étreint les intelligences, et vous apporter de l'autre des fers nouvellement forgés ; non, nous sommes tout simplement comme vous des ouvriers, des artisans ou des laboureurs, dans tous les cas des travailleurs et des prolétaires. Nous avons des idées que nous croyons justes et de la réalisation desquelles nous attendons le bien-être matériel, intellectuel et moral des hommes ; ces idées, nous les soumettons à la discussion, nous ne pouvons ni ne voulons vous les imposer, car précisément la première de ces idées, celle qui nous sert de point de départ, c'est le *libre examen*, c'est à dire la libre recherche de la vérité, la libre discussion de toutes choses.

Il y a quatre mois environ, il s'est tenu en Belgique une réunion qui avait quelque ressemblance avec celle-ci pour la forme et en ce qu'on y délibérait aussi sur des questions sociales, mais bien différente quant au fond, quant au but : une réunion composée non pas de travailleurs venant s'éclai-

rer les uns les autres et discuter loyalement les principes philosophiques, politiques et économiques dont l'application doit leur procurer un sort meilleur, mais d'aristocrates et de prêtres accourus de toutes les contrées de l'Europe afin de se concerter sur les moyens les plus efficaces pour continuer à leurrer le peuple au nom de Dieu et de la religion. Ce jour là, — comme ces moribonds qui, étendu sur leur lit de douleur et sentant approcher leur fin, s'efforcent à retrouver leur vigueur perdue, — le Catholicisme expirant a essayé de rassembler ses forces épuisées et de resaisir un moment la vie qui lui échappe; c'est en vain, cet effort suprême lui porte le coup fatal : le moribond retombe, murmure quelques mots inarticulés et lâche enfin son dernier soupir !... Et le monde qui entend ce bruit et qui voit cette agitation, trompé par les apparences, prend pour le son de la voix humaine le râle de l'agonie et pour le mouvement de la vie les convulsions de la mort, car déjà il n'a plus devant lui qu'un cadavre. (*Interruptions et protestations bruyantes des cléricaux.*)

M. Sovet. — C'est odieux ! ce ne sont que blasphèmes contre la religion de nos pères !

M. Wasseige. — C'est une infamie !... (Le *tumulte redouble*).

Le président. — Citoyens, je vous prie de laisser continuer l'orateur, quand il aura terminé vous aurez la parole.

Le tumulte continue encore quelques instants, mais peu à peu le silence se rétablit et le citoyen De Paepe reprend la parole :

Oui, le Catholicisme est mort ! La foi, cette âme de toute religion, la foi qui faisait émigrer nos pères vers la Palestine pour y conquérir le tombeau du Christ, la foi n'existe plus La catholicité s'est-elle levée en masse pour aller défendre la papauté à Castelfidardo ? Si le prêtre possède aujourd hui encore quelque puissance, ce n'est pas que les masses croient en son dogme, mais c'est par son alliance, par son identification dirai-je, avec le Pouvoir et le Capital. Donc le Catholicisme sans la foi c'est un corps sans âme, c'est un cadavre. Peu m'importe que l'on crie au blasphème et à l'infamie ! je constate un fait, rien de plus ; et ce fait, les catholiques eux-mêmes ne peuvent le nier.

Chose étrange, citoyens : Dans ce congrès de Malines où étaient accourus tous ces gens qui veulent en plein 19me siècle le retour aux institutions féodales et monacales du Moyen-âge, au milieu de ces champions du passé, un homme à qui certe on ne peut nier un brillant talent oratoire — pas plus qu'on ne peut ôter au tigre sa belle robe bigarrée, pas plus qu'on ne peut ôter au serpent son regard fascinant, — M. le comte de Montalembert enfin, laisse tomber de ses lèvres ces paroles qui sont à la fois un éclatant hommage rendu à nos idées et un aveu d'impuissance de la part du catholicisme : « La théocratie et l'ancien régime sont morts pour jamais... La société nouvelle, la démocratie, pour l'appeler par son nom, existe ; on peut même dire qu'elle *existe seule*, tant ce qui n'est pas elle a peu de *force* et de *vie*... Elle ne changera ni de principe ni de nature tant que nous vivrons. Au contraire, *elle ira toujours en se développant dans le sens de son principe.* »

Cela nous rappelle ces criminels à qui l'on faisait lire eux-mêmes leur sentence, à haute voix, aux pieds de l'échafaud. Ces paroles de Montalembert sont la condamnation de ce grand coupable qu'on appelle le Catholicisme.....

M. Wasseige. — C'est une infamie !

Le cit. De Paepe. — De ce complice séculaire de tous les brigands couronnés et de tous les voleurs cousus d'or, de ce vieux criminel qui s'est baigné jusqu'au cou dans le sang des peuples ! Ces paroles de Montalembert, c'est la sentence de mort de l'Eglise catholique prononcée par une bouche catholique.

Oui, force a été aux champions du passé rassemblés à Malines d'entendre proclamer au milieu d'eux cette grande vérité : que les aspirations, que les tendances, que les pensées, que tous les mouvements du siècle actuel sont vers la Démocratie. Et comment en serait-il autrement ? Chaque siècle en finissant lègue, au siècle qui le suit, une tâche à remplir. Ne sommes-nous pas les héritiers de 89 et de 93 ? Ce siècle n'a t-il pas sucé à la mamelle de la République la haine de l'oppression et du privilége, l'amour de la liberté et de l'égallté ? La Révolution sociale au 19me siècle n'a-t-elle pas pour mission d'achever l'œuvre de la Révolution française ?

Cependant ne nous faisons pas illusion : la démocratie que veulent les Montalembert n'est pas la nôtre, n'est pas la démocratie véritable, n'est pas la démocratie des travailleurs. Et d'ailleurs, la démocratie basée sur la religion ne peut être qu'une mystification, parce qu'entre la démocratie et la religion il y a incompatibilité de nature. Celui qui veut appuyer la démocratie sur la religion, ressemble à un architecte qui voudrait construire un palais sur un terrain boueux et marécageux, ou sur un sable mouvant qui se dérobe sous les pieds ; ou bien encore, à un jardinier qui voudrait hanter une branche vivace et fleurie sur un arbre sans sève, sur un bois mort, bon tout au plus à jeter au feu. Mais pour que nous soyons à même de constater cette incompatibilité de la démocratie avec la religion, il nous faut examiner tout d'abord ce que c'est que la démocratie et ce qu'elle veut ; nous verrons ensuite les doctrines de la religion, et nous les mettrons en face des principes démocratiques. Cette exposition me fournira l'occasion d'aborder successivement à peu près toutes les questions mises à l'ordre du jour de ce meeting ; je m'efforcerai d'être aussi clair qu'il me sera possible, dussé-je entrer dans certaines explications superflues pour plusieurs d'entre vous et subir le reproche de traîner les choses en longueur. Je demande donc aux uns leur attention, aux autres leur indulgence, à tous le silence et le respect de mes convictions.

Le mot démocratie, vous le savez peut-être, vient du mot grec *demos* qui signifie peuple, et de la terminaison *kratia* qui signifie gouvernement. La démocratie est donc le gouvernement du peuple, c'est à dire le gouvernement de chacun et de tous. Et le vrai gouvernement de chacun et de tous c'est, selon moi, un état social dans lequel nul homme n'est gouverné par un autre homme et où chacun se gouverne soi-même. Tirons quelques conséquences de cette définition sur laquelle d'ailleurs je reviendrai tout à-l'heure.

Le gouvernement de *chacun* c'est l'affranchissement de l'individu, c'est la LIBERTÉ, car si chacun se gouverne soi-même, chacun est libre ; cela est tellement clair que cela ressemble à une définition de M. de la Palisse.

Le gouvernement de *tous*, c'est à dire que tous sans exception aucune possèdent ce même droit de se gouverner eux-mêmes, c'est donc l'ÉGALITÉ.

La *liberté* et l'*égalité*, voilà donc les deux principes fondamentaux de la démocratie, telle que je l'entends. Liberté, Egalité, disaient nos pères les révolutionnaire de 93 et de 48 ; et ils ajoutaient : Fraternité ! Eliminons momentanément ce dernier mot. La fraternité n'est pas un principe, c'est quelque chose qui part du cœur, c'est un sentiment. Elle sera peut être le résultat d'un ordre social nouveau, elle ne peut en être la base.

L'état démocratique, basé sur la liberté et l'égalité, est-il conforme aux vœux de la nature, aux destinées de l'humanité ? Oui, et c'est pour cela que la démocratie seule est légitime, c'est pour cela que son avénement doit venir fatalement et que son triomphe est inévitable. L'homme est créé pour la démocratie, comme le poisson pour nager dans l'eau.

La nature ayant donné à tous les hommes les mêmes organes, les mêmes besoins, elle a par ce fait même déclaré qu'elle leur donnait à tous les mêmes droits à l'usage de ses biens ; donc tous les hommes sont *égaux* dans l'ordre de la nature, tout homme vaut un autre homme.

De ce que la nature a donné à tous le même droit à la jouissance de ses biens, il suit que nul homme n'est tenu de se soumettre à autrui, que chacun est maître absolu de son être, de ses facultés intellectuelles et physiques ; donc chacun est *libre* dans l'ordre de la nature, nul homme n'est fait pour obéir à un autre homme.

Ainsi, la liberté et l'égalité sont deux attributs essentiels de l'homme comme l'étendue et la pesanteur sont deux propriétés essentielles des corps.

De là ces deux conséquences :

De ce que tout individu est maître absolu de sa personne il suit que la liberté pleine et entière de son consentement est une condition inséparable de tout contrat social, de tout engagement.

Et de ce que tout individu en vaut un autre, il suit que la balance de ce qui est reçu à ce qui est donné doit être rigoureusement en équilibre.

L'égalité et la liberté, principes fondamentaux de la démocratie, vœux de la nature, attributs essentiels de l'homme, sont aussi les bases de toute véritable société entre les hommes, de tout ordre social vrai.

Liberté-égalité, démocratie, nature, homme, société, tous ces termes correspondent, se lient, s'expliquent les uns les autres.

L'homme est un être chargé de sa destinée, c'est à dire devant développer les facultés physiques et intellectuelles qu'il tient de la nature. Il ne peut développer pleinement toutes ses facultés, toutes les puissances de son corps et de son esprit, qu'avec l'aide de ses semblables : d'où il suit que l'homme est fait pour vivre en société et que l'état de société, quoi qu'en ait dit Jean-Jacques Rousseau, est vraiment l'*état de nature* de l'homme, car l'état social est une loi que la nature elle même impose à l'homme ; l'homme pourrait-il en dehors de la société, c'est à dire sans l'aide de ses semblables, donner pleine satisfaction aux besoins de son corps et aux penchans de son âme ?

Le but de la société est donc : de donner un libre essor au développement des facultés humaines et de satisfaire les besoins physiques et intellectuels de chacun de ses membres.

Donc, trouver dans la société le développement complet de ses facultés et l'entière satisfaction de ses besoins, tel est le *droit* de chacun, et ce droit ne peut avoir d'autre limite que le respect du droit d'autrui.

Donc, le respect du droit d'autrui, tel est le *devoir* de chacun.

Exercer son droit et accomplir son devoir, c'est ce qui constitue la Justice. La société doit donc être fondée sur la Justice. La Justice doit régir tous les rapports de l'homme avec ses semblables.

Et maintenant, citoyens, voyons si la société dans laquelle nous vivons est bien une société véritable, si elle atteint le but que se propose la société, ou si elle n'est pas plutôt un état anti-social ? Respecte-t-elle la liberté et l'égalité ? réalise-t-elle la démocratie ? Assure-t-elle à chacun le développement de ses facultés et la satisfaction de ses besoins ? est-elle fondée sur les bases du droit et du devoir ? est-elle conforme à la Justice ? Examinons donc cette société tant vantée ; ne nous chante-t-on pas sur tous les tons qu'elle est le *nec plus ultra* de la perfection, le meilleur des mondes possible ? Jetons un coup-d'œil sur ses principales institutions, gouvernement, propriété, religion, etc.. Armés du scalpel de l'analyse, si dans nos investigations nous découvrons que le corps social est malade et gangrené, sondons hardiment ses plaies et retranchons impitoyablement les ulcères qui le dévorent.

La suite au prochain numéro.

ESSAIS D'UNE PHILOSOPHIE POPULAIRE

par P.-J. Proudhon.

ABRÉGÉ DE LA TROISIÈME ÉTUDE.

Les Biens.

(*Suite. — Voir notre numéro* 37.)

VI.

Balances économiques (1).

Mépris de la dignité humaine, inégalité des biens, c'est là en résumé la Justtice religieuse.

Respect de l'humanité, égalité des fortunes, tels sont les deux principaux articles de la Justice révolutionnaire.

La Justice religieuse, fille de l'autorité, de l'inégalité et de la communauté, aboutit à la spoliation mutuelle, au brigandage social, au vol organisé.

La Justice humaine a pour conséquence l'égalité en toutes choses ; elle a pour résultat la stabilité de l'Etat, l'union dans les familles, l'éducation et le bien-être pour tous. Faisons-en quelques applications :

1. Ouvriers et maitres.

De temps immémorial la classe des *producteurs* s'est divisée en *ouvriers* et *maîtres*, car c'est un des instincts les plus puissants de l'homme que celui qui le pousse à se donner un commandant, en cela il ressemble aux espèces d'animaux dites sociables ou pour mieux dire serviles.

Le christianisme n'a rien fait pour détruire cette inégalité ; il prescrit aux serviteurs d'obéir, aux maîtres d'être bienveillants pour leurs serviteurs.

La révolution de 1789, qui a posé la première le principe d'égalité, n'a pas toutefois aboli cette inégalité ; elle s'est contentée de détruire les priviléges des corporations, des maîtrises, et d'assurer la libre concurrence.

Nous avons prouvé que la Justice, c'est à dire l'égalité, doit aussi régir les faits économiques ; voyons donc si les rapports du maître à l'ouvrier sont équitables, si la réciprocité du service est observée, si le salaire est juste.

Pour qu'il y ait Justice, égalité, que faut-il ? Il faut que celui qui reçoit un produit paie exactement la valeur de ce produit, de manière que celui qui vend le produit puisse au besoin le racheter avec le prix qu'il en a reçu.

Est-ce ainsi que les choses se passent ? Voici des faits arrivés dans une maison de confection que l'auteur ne cite pas, pour laisser au lecteur le plaisir de la reconnaître dans celle qu'il voudra.

Une ouvrière habile pourrait gagner 12 sous par journée de travail si elle vendait directement son produit ; elle est forcée de le porter à un entrepreneur et sa journée est payée 5 sous. Vol.

Une ouvrière travaille à domicile, et porte son ouvrage quotidien au fabricant qui ne la paie pas chaque jour ; au bout de deux mois l'ouvrière lui remet sa note qui monte à 30 francs ; l'ouvrière a donc fait crédit au fabricant pendant deux mois ; lui donnera-t-il au moins les 30 francs ? Pas du tout, il lui retient 30 centimes à titre d'escompte, c'est à dire 18 sous par an, ou la nourriture de deux à trois jours. Vol, et parfois meurtre avec ou sans préméditation.

Ces deux cas particuliers, qui son historiques, s'appliquent à l'immense majorité des ouvriers.

---

1. C'est à dire : faits économiques ramenés à la loi d'égalité, balance est le symbole de l'égalité et de la Justice.

La loi même semble approuver cette spoliation; les patrons peuvent se coaliser et s'entendre pour organiser le vol: mais si les ouvriers, les volés, protestent et se mettent en grève, les volés sont jetés en prison par les voleurs.

2. Vendeurs et acheteurs.

La solution qu'exige la Justice entre ouvriers et maîtres est la même entre vendeurs et acheteurs.

Deux produits différents doivent être échangés selon leurs valeurs respectives. c'est a dire selon les frais que chaque produit a couté.

Les frais de production se composent : 1° de la dépense en outils et matières premières, 2° de la consommation personnelle du producteur, 3° d'une prime légère pour les accidents et cas prévus tels que maladies, vieillesse, paternité, chômages etc.

Toute autre addition faite à la *note* du producteur est un vol.

Aujourd'hui entre le producteur et le consommateur il est des intermédiaires parasites auxquels le producteur doit remettre son produit qui vaut 100 par exemple avec 10 °/₀ de perte; ce produit acheté 90 par le parasite, est vendu par lui au consommateur 110, 120 et plus. Le voleur qui tout à l'heure était le patron, est ici cet intermédiaire dont le travail n'est pour rien dans le produit. — Vol.

Pour détruire ce parasitisme et pour établir l'*egalité dans l'échange*. il faudrait donc :

1° Eliminer les faux frais,

2° Etablir un magasin général ou *dock* appartenant aux producteurs eux-mêmes, de manière à rendre l'*échange direct*.

Et pour cela que doivent faire les producteurs? — S'ENTENDRE.

Ils ne doivent pas attendre que cette réforme vienne du gouvernement; le gouvernement est le plus terrible des parasites.

On comprendra, par un exemple, l'urgence de la réforme proposée par Proudhon. Aujourd'hui une société de capitalistes pourrait, si elle le voulait, acheter *sur pied* les grains du monde entier et vendre 100, 1000, etc., ce qui aurait coûté 1. ou 10. Il est vrai qu'alors le peuple crierait famine, il pendrait quelques accapareurs à la lanterne et puis,... puis il ne ferait plus rien.

(*La suite à un prochain numéro.*)

William Freedge.

Enterrement civil.

Mercredi 6 courant a eu lieu à Malines l'enterrement civil de M. Ch. Vincent Bernard, mort en libre penseur à l'âge de 75 ans. Une foule nombreuse et sympathique assistait à cette funèbre cérémonie.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe; l'un par M. Donies, ami personnel du défunt, et l'autre par M. Du Vivier, comme libre penseur.

Il faut rendre hommage cette fois à la conduite de la population malinoise en cette circonstance; pas un cri, pas un murmure n'est sorti du sein de la foule qui se pressait sur tout le parcours du cortège. Nous croyons devoir rappeler que le premier enterrement civil qui se soit fait à Malines a eu lieu, l'an dernier, furtivement, au lever du jour; celui de M. Leclercq a nécessité naguère le déploiement dé la force armée; la cérémonie de jeudi dernier s'est accomplie dans des conditions qui attestent un progrès dans l'esprit public et l'admission de l'enterrement civil comme un fait tout naturel.

BULLETIN CLERICAL.

Que les catholiques de Termonde se réjouissent! Ils viennent d'avoir un soulagement à la pénible impression que leur avait causée l'issue de la scandaleuse affaire Knuffmann. Une affaire plus scandaleuse encore vient d'être plaidée devant le tribunal correctionnel de ladite ville. Il s'agissait d'un jésuite, le très-révérend Père Huygers, résidant au collége d'Alost, accusé d'avoir voulu, en compagnie d'un tambour de la garnison, s'insurger contre les bonnes mœurs. Le jésuite a été acquité, faute de preuves suffisantes sans doute.

Cet acquittement est une grande victoire pour les amis de la religion. Le *Bien public* et ses pieux confrères font gorge chaude. Pensent-ils par hasard que le brévet d'innocence délivré au bon Père Huygers fera oublier les peccadilles du vicaire Boigelot, du doyen Spaas, des trappistes de Forges, des petits frères de Châtelet, du frère instituteur des sourds muets à Gand, etc. etc.. Nous en doutons fort. Mais au moins, après cette vie,

O valeureux tambour! bienheureux jésuite!
Vous dormirez en paix dans la terre bénite!

Le curé de Virginal-Samme (Brabant) s'acharne en ce moment à vouloir accabler de ses saintes fureurs un de nos abonnés. Mais notre ami Philippe Havaux, qui est un mécréant de la meilleure espèce, nargue le saint homme et ne se soucie guère de ses vociférations en chaire. La cause des transports frénétiques du ministre de Dieu est pourtant bien légitime : Soucieux de l'âme de son paroissien, il était parvenu à lui enlever l'ouvrage intitulé le MAUDIT. Notre ami Philippe, qui ne s'accommodait guère de cette soustraction, crut bon de mettre cette affaire entre les mains de dame Justice et d'envoyer tout d'abord un huissier au révérend personnage. Par ordre de son supérieur et pour éviter un petit scandale, le cher curé fut forcé de remettre au huissier le montant du prix du livre que (d'après ses dires) il avait livré aux flammes.

Que ne peut-il aussi purifier par le feu son paroissien récalcitrant, et tous ceux qui, comme ce dernier, lisent de ces ouvrages où l'on démasque si bien la gent tonsurée!

BON PEUPLE OU BONNE BÊTE.

Air : *Un jour le bon dieu s'éveillant* (Béranger).

O bon peuple, comme on te tond!
Combien tu dois être fécond,
Pour que sans jamais perdre haleine
On te coupe ta belle laine!
Quoi! tu te laisses tondre ainsi
Sans regret comme sans souci!
On te mettra les ciseaux sur la tête
Tant qu'on te verra faire la bonne bête!
Tant que tu feras la bonne bête.

On sait que les gens peu malins
Aiment fort les plaisirs badins.
Une fête est organisée,
Aussitôt la foule empressée
En contemple les oripeaux....
Puis on augmente les impôts.
On te mettra lourds budgets sur la tête
Tant qu'on te verra faire la bonne bête.
Tant que tu feras la bonne bête.

Il faut, pour éblouïr les yeux,
Du mystique et du merveilleux.
Et pourtant déjà l'eau bénite
Se vend plus d'un sou la marmite.
Il faut qu'évêques et curés
Soient beaucoup mieux rémunérés.
On te mettra le clergé sur la tête
Tant qu'on te verra faire la bonne bête.
Tant que tu feras la bonne bête.

Peuple, de ta prospérité
Nul mortel n'a jamais douté.
Tu la dois à la dynastie,
Prouve lui donc ta sympathie;
Construis à force millions,
Pour la sauver, des bastions.
On te mettra des canons sur la tête
Tant qu'on te verra faire la bonne bête.
Tant que tu feras la bonne bête.

Il faut pour défendre l'Etat
A grands frais choyer le soldat.
Quoique tu ne fus jamais pleutre,
Ton pays est un pays neutre,
C'est vrai; mais l'émeute au besoin
Doit être étouffée avec soin.
On te mettra la guerre sur la tête
Tant qu'on te verra faire la bonne bête,
Tant que tu feras la bonne bête.

Ton monarque se trouve bien,
Tu pourvois à son entretien.
Grâce aux largesses populaires,
Les courtisans ont bons salaires.
Et les sinécures, ma foi!
Ne sont jamais en désarroi.
On te mettra gros chiffres sur la tête
Tant qu'on te verra faire la bonne bête,
Tant que tu feras la bonne bête.

Puisque tes écus vont bon train
A tes largesses point de frein!
Jusqu'aujourd'hui de tes édiles
Les salaires sont bien futiles,
Double donc leurs indemnités
Pour la gloire de tes cités.
On te mettra ces frais-là sur la tête
Tant qu'on te verra faire la bonne bête,
Tant que tu feras la bonne bête.

Enfin aux marchands d'actions
Il faut aide et protections.
Aux usuriers, aux gens de bourses,
Il faut ménager des ressources.
Dans ce beau pays d'exploiteurs
Place, place aux agioteurs!
On te mettra les crises sur la tête
Tant qu'on te verra faire la bonne bête,
Tant que tu feras la bonne bête.

On assure que maints bourgeois
En notre temps sont aux abois.
Tant mieux! grâce à la banqueroute
Ils se rélèveront sans doute
Mais la main d'œuvre s'amoindrit
Et la *chicaille* renchérit.
On te mettra les dettes sur la tête
Tant qu'on te verra faire la bonne bête,
Tant que tu feras la bonne bête.

Qu'entends-je? on semble s'émouvoir
Des complaisances du pouvoir.
Le bon peuple murmure et gronde,
Il ne prétend plus qu'on le tonde,
On dit au contraire qu'un jour
Il espère tondre à son tour.
S'il continue à se monter la tête
Mordieu! fera-t-il encor la bonne bête,
Mordieu! fera-t-il la bonne bête?

Prosper VOGLET.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

DIMANCHE 1er MAI 1864.

Assemblée générale.

Ordre du jour :

1° Elections. – 2° Révision de l'art. 7 des statuts.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1864.

DISCUSSION SUR LA PROPRIÉTÉ.

Les membres de l'association sont priés d'amener leurs amis à cette séance de discussion qui aura lieu au local, estaminet du LION BELGE, rue de la Tête d'Or, près de la Grand'Place.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

La première livraison du poème le PROGRÈS, intitulée les GEMONIES DU PEUPLE. Prix de la livraison : 25 centimes.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 44. 2me Année. 8 Mai 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR :
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 7 Mai 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Le départ précipité de Garibaldi a donné lieu à des commentaires de tous genres ; au salon comme à l'atelier, dans la sacristie comme à l'estaminet, on en a glosé et on en glose encore à l'heure qu'il est. Chacun prétend avoir découvert le motif plus ou moins vraisemblable qui a pu contraindre le grand patriote a quitter si subitement Londres. Nous partageons cette opinion que ce sont des raisons politiques qui sont venu interrompre les ovations dont le héros s'était rendu digne. Nous pensons aussi que pour se soumettre à certaines exigences il a dû maîtriser ses susceptibilités; mais nous sommes d'avis qu'en agissant ainsi, il s'est sacrifié à des intérêts plus sérieux. Son voyage en Angleterre n'était pas une affaire de vanité. Là, comme ailleurs, c'est un secours pour la liberté qu'il est allé chercher.

Disons le donc franchement et crûment : Si, pour atteindre son but, Garibaldi a besoin de l'argent de l'aristocratie anglaise, il a eu raison de ne point blesser cette aristocratie ; l'argent est le nerf de la guerre, dit-on, il l'est aussi de la Révolution. Donc, nous approuvons la détermination qu'a prise Garibaldi, quand sur la prière de certaines personnes haut placées il s'est résigné à retourner quant à présent dans son île de Caprera.

D'après les divers journaux qui nous arrivent de la Péninsule, le retour de Garibaldi en Italie doit être le signal d'une grande agitation dans ce pays. Le gouvernement de Victor-Emmanuel prend des mesures dans ce sens ; il met en jeu toutes les petites roueries policières pour entraver autant que possible les réunions et les meetings où le nom du martyr d'Aspromonte pourrait être prononcé. Ce que les efforts incessants du cabinet de Turin ne peuvent empêcher, ce sont les enrôlements qui s'effectuent dans les grandes villes comme dans les moindres hameaux. On ne désigne pas pour le compte de qui ces enrôlements ont lieu : on va même jusqu'à prétendre que les agents de Pie IX, voire ceux de l'ex-roi de Naples, n'y sont pas étrangers. Mais les ministres du roi galant-homme, qui ont le nez fin et qui sentent d'où vient le vent, ne sévissent qu'autant que les convenances l'exigent.

Comme nous l'avons prévu, les Danois n'ont pu résister à l'irruption austro-prussienne. Duppel a succombé malgré la mâle résistance de ses défenseurs. Frédericia a été abandonnée aux Autrichiens avec 137 bouches à feu et un immense matériel de guerre. L'armée, réduite de moitié, n'a plus que l'île d'Alsen pour dernier rempart, et l'on sait aujourd'hui que cette île, assez mal fortifiée, ne saurait résister longtemps, surtout si l'escadre autrichienne, envoyée dans les dunes, entre en Baltique et prend part à l'action.

L'Europe laissera-t-elle faire la Prusse et l'Autriche ? devons-nous nous attendre au bombardement de Copenhague ? L'événement paraît probable. La comédie qui se joue en ce moment à Londres et qui a nom conférence, n'a pas encore offert aux spectateurs la moindre scène pacificatrice. L'armistice reste toujours en question. Du reste, la Prusse et l'Autriche n'y consentiraient qu'au cas où le Danemark se résignerait à boire la coupe jusqu'à la lie, c'est à dire à évacuer Alsen et à rendre tous les navires capturés. Alors seulement les puissances allemandes se concerteraient pour voir s'il y a lieu d'abandonner le Jutland, presque entièrement envahi. En attendant, les malheureux Jutlandais aussi bien que les habitants des Duchés subissent toutes les conséquences d'une guerre désastreuse et sont en proie à l'arrogance d'une soldatesque dont les félicitations de quelque oisif couronné excitent encore la morgue et l'orgueil.

On nous annonce des frontières de Pologne que du 26 au 29 avril des combats acharnés ont eu lieu dans les districts d'Opatow et d'Opoczno. Des détachements de Bossak, commandés par Juncsza, ont fait éprouver pendant ces trois journées des pertes considérables aux Russes et se sont emparés d'une grande quantité de vivres et de munitions.

On écrit de Varsovie qu'un convoi de 320 détenus vient d'être dirigé de cette ville vers le fond de la Russie.

Une vaste insurrection vient d'éclater à Tunis. Si nous en croyons les grands journaux, le fanatisme en serait la principale cause. Mais, d'après les dépêches qui nous arrivent, la misère aussi serait de la partie. Le peuple demande à grands cris la réduction immédiate des impôts. Le bey a fini par y consentir, mais il ne paraît pas se résigner au renvoi de deux ministres depuis longtemps impopulaires. L'insurrection grandit chaque jour, et le terrible *trop tard!* pourrait bien retentir à l'oreille du bey.

LA VÉRITÉ OPPOSÉE AU MENSONGE.

L'amélioration de la déplorable position des travailleurs est une grande question sociale qui s'est placée comme d'elle même à l'ordre du jour. Et malgré les discours du trône, d'après lesquels la situation de la classe ouvrière ne laisse plus rien à désirer, ni sous le rapport de l'instruction, ni sous celui du bien-être matériel ; malgré le silence de la presse même *libérale*, qui n'embrassera le parti des ouvriers que lorsque ceux-ci n'auront plus besoin d'elle; malgré les obstacles de toute nature que cette question doit nécessairement rencontrer, elle tend invinciblement à une solution, comme si une force mystérieuse et irrésistible la poussait impérieusement en avant. Si elle ne prime pas encore toutes les autres questions pendantes, son influence se fait néanmoins déjà vivement sentir.

En effet, en Angleterre, en France, en Suisse, en Allemagne et même en Russie, elle a donné naissance à des milliers d'associations pour le crédit mutuel, pour la consommation et pour la production, ainsi qu'à de vastes bibliothèques démocratiques, comme celle de la société ouvrière des *Pionniers* à Rochdale. Et pour ne parler ici que de la Belgique, dont je veux m'occuper spécialement, cette noble idée de l'amélioration physique et intellectuelle du peuple a présidé à la formation des sociétés l'*Affranchissement*, les *Solidaires*, les *Libres Penseurs*, le *Peuple, de Vlamingen vooruit* de Bruxelles, l'*Alliance typographique* de Bruxelles, l'association des ouvriers houilleurs du bassin de Charleroi, la *Solidarité* des cultivateurs ardennais et le *Cercle scientifique et fraternel* de Patignies, à celles des ouvriers fileurs et tisserands à Gand, à l'Association libre des Compositeurs typographes et à celle des Imprimeurs à Bruxelles, à celles des ouvriers sculpteurs de la même ville, aux nombreuses sociétés pour l'assurance mutuelle en cas de maladie ou de chômage, aux différents meetings ouvriers qui se sont tenus depuis quelques années sur tous les points du pays, à Bruxelles, à Gand, à Anvers, à Liége, à Charleroi, à Mons et dans le Borinage, dans les Ardennes, avec des ordres du jour comme ceux-ci : la loi des coalitions, le Capital, le Travail, l'Association, laSolidarité, l'Amélioration de la condition du travailleur, les sociétés de consommation, la loi des prud'hommes, la Conscription et les armées permanentes, le suffrage universel, l'Instruction obligatoire, le Salaire, la Propriété, etc. et tout récemment c'est encore au fond cette idée qui a donné naissance à la section belge de l'Association fédérative universelle, au Cercle des démocrates de Namur, aux Banques d'avances de Molenbeek et de Liége, enfin aux meetings ouvriers du *Cygne* à Bruxelles. Elle réunit les cléricaux et les libéraux en congrès où ils s'efforcent de pondre des sciences sociales qui puissent les dispenser d'être justes à l'égard de l'ouvrier. Elle a amené la publication d'une foule de journaux, de livres et de brochures qui produisent au grand jour leurs arguments sans réplique contre les oppresseurs du peuple. Elle a été exprimée dans le manifeste de l'association libérale de Verviers. Enfin, elle travaille toutes les têtes, échauffe toutes les âmes généreuses et pénètre d'une crainte anxieuse tous ceux qui ne connaissent d'autre moyen de s'enrichir que la sueur du pauvre.

Les soi-disant souverains de l'Europe ont beau frapper de grands coups de théâtre, se réunir en congrès ou en conférences pour combiner les moyens de s'accrocher à leurs trônes vermoulus, rien ne peut détourner les prolétaires clairvoyants du but qu'ils poursuivent avec une détermination digne de la justice de leur cause.

C'est pour contribuer selon mes faibles moyens

à une œuvre éminemment humanitaire que moi, ouvrier, je désire un moment entretenir les lecteurs de la *Tribune*, au nom de mes frères, de l'état précaire où sont condamnés à végéter ceux que l'on nomme si judicieusement les esclaves et les victimes du capital.

Et pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur notre intention, nous déclarons d'abord que nous sommes au nombre de ceux qui ont compris que notre position n'est plus tenable, qu'un pays, comme le nôtre, qui offre le choquant contraste d'une population de producteurs végétant au milieu d'une prospérité inouïe, œuvre de ses mains dont elle ne peut profiter, est loin d'être assis sur des bases solides, et que, quand même on élèverait ses institutions plus haut encore que la colonne du Congrès, un tel pays doit tôt ou tard éprouver des commotions d'autant plus violentes que les souffrances du peuple auront été plus longues, plus intenses et plus patiemment endurées.

Loin de nous l'idée d'entraver en quoi que ce soit les efforts tentés par quelques travailleurs pour améliorer leur condition par l'enseignement mutuel et par l'esprit de solidarité, par l'étude des questions économiques et par l'application du principe d'association; nous voulons au contraire stimuler leur zèle et fortifier leur courage dans leurs tentatives vers une transformation sociale dont l'urgence est en dehors de toute discussion. Respect donc à ces initiateurs, à ces pacifiques organisateurs de l'avenir!

Il est des hommes gâtés par la fortune, qui disent dédaigneusement que le peuple est vicieux, que c'est de la canaille, une vile populace indigne de pitié, et qui s'autorisent de l'abjection même du pauvre pour renvoyer aux calendes grecques les remèdes à y appliquer.

Nous répondons à ces hommes vertueux : Oui, Messieurs, nous avons des vices; mais consolez-vous : nous savons encore en rougir pour nous mêmes et surtout pour ceux qui nous y font croupir. Ne voulant blesser personne dans une cause qui réclame le concours de tant de bonne volonté, nous serons assez généreux, Messieurs, pour ne pas vous accabler d'un saisissant parallèle entre la conduite de certains riches instruits, éduqués et rassasiés, et celle du pauvre ignorant, délaissé et affamé. Nous croyons plus utile de découvrir nos plaies aux médecins qui cherchent à les cicatriser; ce que nous ferons avec toute la franchise et toute la sincérité d'un blessé qui veut guérir à tout prix.

Victimes de l'individualisme, c'est à dire isolés et abandonnés chacun à ses propres forces, sans instruction ni éducation convenable, trop pauvres même, pour la plupart, pour fréquenter les écoles des pauvres, nous sommes obligés dès notre tendre enfance d'aller pieds nus mendier furtivement un pain que le modique salaire de notre malheureux père ne peut nous fournir. Cette vie vagabonde est pour nous la première école des vices qui doivent plus tard désoler la société et que celle-ci aura à punir pour n'avoir pas su les prévenir.

S'il nous est quelquefois donné de suivre les cours de nos chétives écoles communales dirigées par des maîtres découragés et presque aussi misérables que les enfants qu'ils sont pompeusement appelés à instruire, ce n'est que pour un temps éphémère. Bientôt, pour soulager de quelques sous par semaine la famille trop nombreuse, nous devons nous rendre à un établissement industriel où, lorsqu'un travail excessif et le manque de nourriture n'ont pu nous emporter avant l'âge de douze ans, nous devenons des avortons à faire reculer d'épouvante les membres du conseil de recrutement de l'armée.

Devenus pères à notre tour, nos besoins croissent avec notre famille et, n'ayant point d'instruments de travail, nous éprouvons la même impossibilité que nos parents de nous soustraire à la dure nécessité d'enrichir nos patrons de nos sueurs et de nos privations.

Les hommes privilégiés de la fortune et favorisés par une instruction que nous n'avons pas eu les moyens d'acquérir, réunissent leurs capitaux et s'emparent de toutes les industries pour les exploiter en grand et rendre toute concurrence impossible; par ce fait, ils multiplient les faillites, doublent le nombre des malheureux dont le travail est l'unique ressource, nous forcent à aller leur offrir nos bras au rabais et à accepter de bonne grâce les conditions les plus onéreuses et quelquefois les plus humiliantes qu'il leur plaît de nous imposer, et nous mettent à leur égard dans un état de dépendance servile qui nous fait bondir d'indignation tant que nous sentons un cœur d'homme battre dans nos poitrines.

Ces messieurs ont sur les possesseurs d'esclaves le précieux avantage de pouvoir choisir les travailleurs et de les congédier quand leur égoïsme l'exige, sans qu'il leur en coûte rien et sans avoir à s'inquiéter de ce que deviendront ces pères de famille sans autre ressource que celle de maudire leur destin. Il en résulte pour nous une situation déplorable qui va jusqu'à nous faire louer une chambre entre plusieurs familles et à y marquer à la craie le parquet de chacune. Ceci n'est pas de l'exagération, le fait existe.

Par une subversion inévitable sous le régime actuel, chaque progrès de l'industrie nous devient fatal, chaque machine inventée, en se substituant à nos bras, vient nous ravir notre pain et plonger nos familles dans une détresse d'autant plus affreuse qu'elles éprouvent plus de honte pour la mendicité.

Comprend-on bien que c'est là, dans ces familles jetées dans le dénuement le plus hideux, que prend racine cette haine implacable qui éclate de toutes parts contre la société et qu'un grand nombre d'industriels enveniment toujours davantage par leurs procédés iniques envers les travailleurs?....

Conçoit-on bien les tortures morales que nous devons éprouver en voyant dépérir d'inanition nos femmes et nos enfants?....

La suite au prochain numéro.

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

(Suite du discours du citoyen De Paepe.)

La démocratie, ai-je dit, c'est le gouvernement de chacun et de tous, c'est à dire où la loi est à la fois l'expression de l'idée individuelle et de l'idée collective. Elle est fondée sur ce principe : que nul n'est tenu d'obéir qu'à la loi qu'il a lui même consentie.

Mais, selon qu'elle réalise plus ou moins ce principe, la démocratie peut exister à divers degrés. Passons en revue les diverses formes de gouvernement qu'a revêtues ou que doit revêtir l'Humanité. Nous jugerons de leur valeur respective d'après le degré de démocratie qu'elles contiennent, c'est à dire selon qu'elles s'éloignent ou se rapprochent de notre formule : *Nul n'est tenu d'obéir qu'à la loi qu'il a lui-même consentie*. Cette formule sera comme le mètre avec lequel nous mesurerons les gouvernements passés, présents et futurs. Malheur à ceux qui seront trouvés trop courts, car le jour viendra où le peuple les condamnera irrévocablement pour crimes de libericide et de lèse-égalité. *Et inventi sunt minus habentes.*

On peut classer ainsi les diverses formes de gouvernement, en suivant l'ordre historique et logique :

Monarchie absolue,

Monarchie constitutionnelle et représentative,

République présidentielle et représentative (avec ou sans suffrage universel),

Gouvernement républicain par une Assemblée sortie du suffrage universel,

Législation directe,

An-archie.

Remarquons qu'entre chacune de ces grandes divisions il peut y avoir plus d'une nuance intermédiaire. Je ne m'y arrêterai pas.

La Monarchie absolue est le gouvernement d'un seul, d'un personnage unique portant le titre de roi ou d'empereur et dont le pouvoir n'est contrebalancé par aucun autre. Les monarques absolus considèrent la position qu'ils occupent comme leur revenant de droit; le pays tout-entier avec tout ce qu'il renferme, hommes et choses, est leur domaine. Ils se transmettent les peuples de père en fils, comme ils font des chevaux de leurs écuries ou des chiens de leurs meûtes; ils ont la faculté de pressurer et mitrailler à merci la nation, comme on rosse son chien, comme on fouette son cheval. Sous ce régime, il est évident que nul, hormis le monarque, ne peut dire qu'il a librement consenti à la loi.

La Monarchie constitutionnelle est celle où le roi, comme en Belgique, au lieu de gouverner d'après sa seule volonté, est assujetti à un code politique appelé Charte ou Constitution. Ce code ordinairement est l'œuvre, non pas du peuple ni des délégués du peuple, mais des délégués de l'aristocratie, du clergé et de la bourgeoisie. En Belgique par exemple, sur une population de 4.600 000 habitants, il n'y a que 90.000 électeurs, le reste de la nation n'a pas le droit de choisir ses mandataires. Dans une monarchie constitutionnelle, d'après le fameux mot de M. Thiers, le roi règne et ne gouverne pas; quant au gouvernement, c'est l'affaire d'une demi-douzaine de ministres, d'une Assemblée aristocratique ou ploutocratique appelée Chambre des Lords, ou Chambre des Pairs ou Sénat, et d'une Assemblée bourgeoise que l'on appelle Chambre des Communes, des Députés ou des Représentants.

Que les partisans de ce beau régime veuillent bien me réfuter ce dilemme :

Si le roi règne sans gouverner, s'il ressemble à ce soliveau que Jupiter envoya aux grenouilles qui elles aussi voulaient avoir un roi, je vous le demande à quoi bon ce roi-là? et pourquoi par exemple, lui jeter tous les ans 4 millions, fruits de plus de 4 milliards de gouttes de notre sueur, à nous hommes des champs ou des ateliers? il faut avouer que c'est là un luxe inutile et qui nous coûte un peu cher. Mais si au lieu de se borner à son rôle de soliveau, si tout en n'ayant pas l'air de gouverner, le roi gouverne réellement par l'appât de l'or, des dignités, des places lucratives, des titres, des décorations et des distinctions honorifiques, ceux qui dans l'esprit de la Constitution sont les seuls gouvernants; en un mot s'il emploie les moyens pécuniaires et autres que le pays met à sa disposition à répandre la corruption depuis le plus haut jusqu'au plus bas degré de l'échelle administrative et gouvernementale, alors quelle grande différence trouvez-vous entre ce régime et la monarchie absolue? la première opprime par la ruse et la corruption comme la seconde par la force brutale. Oppression pour oppression, convenez donc que la Monarchie absolue est un système moins tartuffe et moins immoral que la royauté constitutionnelle! (*Interruptions*).

M. Wassseige — Vous attaquez le roi Léopold, le roi le plus honnête, le plus libéral qui fût jamais.

Le cit. De paepe. — J'ai attaqué la royauté, et non le roi.....

Le cit. Brismée. — Personne ici n'a prononcé le nom de Léopold, il n'y a que ce monsieur là-bas (*en désignant M. Wassseige*).... Ce monsieur serait-il un agent provocateur?... (*Les altercations continuent ainsi pendant quelques instants, et ce n'est pas sans peine que le président parvient à faire régner le silence*).

Le cit. De Paepe. — Je ne m'occupe pas de personnalités, pas plus du roi Léopold que de l'empereur du Japon, je ne m'attaque qu'aux principes et aux institutions.

Voilà donc à quoi aboutit la monarchie constitutionnelle : 4.510.000 personnes, appartenant pour la plupart à la classe des prolétaires, gouvernées par 90.000 électeurs propriétaires et boutiquiers, lesquels sont eux mêmes gouvernés par quelque chose comme 200 représentants, sénateurs et ministres, lesquels à leur tour sont (sans vouloir en convenir) gouvernés par un monarque *irresponsable*!

Certes, ce n'est pas sous un pareil régime que nul n'obéit qu'à loi qu'il a lui-même consentie. Et cependant, comme conception, quel progrès immense sur la monarchie absolue! quelle tendance vers la démocratie! Déjà le pouvoir est partagé, plusieurs y participent. Quel est le monarque constitutionnel qui oserait dire tout haut, comme Louis XIV : l'Etat c'est moi!... Si de fait le peuple n'est rien, au moins est il déclaré sur le papier que « tous les pouvoirs émanent de la nation ». Ma foi! c'est déjà quelque chose, pas grand chose pourtant. Enfin, constatons toujours qu'il y a progrès dans l'idée.

Mais absolue ou constitutionnelle, la monarchie suppose l'*hérédité*. De là il suit que le pays peut tomber entre les mains du plus sot comme du plus méchant des hommes, du plus imbécile comme du plus rusé, entre les mains d'un Claude ou d'un Augustule comme entre celles d'un Tibère ou d'un Néron; après Charlemagne vient Louis le Débonnaire, après Louis XI Charles VIII, après Charles-Quint Philippe II, après Louis XIV Louis XV et puis Louis XVI. Supposons un roi honnête homme : peut-il transmettre à son fils sa probité en même temps que la couronne? la sagesse et la vertu sont-elles donc héréditaires?... Voyez un peu l'absurdité : Qui de vous, cultivateurs ardennais, voudrait confier ses

bestiaux au premier venu? C'est cependant ce que l'on fait, sous toutes les monarchies, de ce vil bétail qu'on appelle le peuple! Car enfin, lorsque l'ancien roi vient à mourir, il faut bien que le pays accepte le nouveau roi tel qu'il est sorti du ventre de sa mère.

Je pourrais faire valoir une foule d'autres motifs contre la monarchie absolue ou constitutionnelle : un roi a besoin d'un palais, d'une cour, d'un luxe *princier*, d'une nombreuse valetaille, etc. Ce *grand train* est imité de loin par les familles aristocratiques comme par tout ce qui approche du pouvoir, et ne peut manquer d'exercer sur les mœurs du peuple une influence pernicieuse. Puis, il faut bien aussi que le monarque ait une armée, il faut aussi qu'il puisse décerner des titres de noblesse : une monarchie sans nobl esse et sans armée, fi! ce serait comme un printemps sans fleurs!

Après avoir vu ce que c'est que la monarchie sous ses deux formes principales, passons à l'examen des principales formes du gouvernement républicain.

J'appelle république présidentielle et représentative celle à la tête de laquelle se trouve d'une part une Assemblée formant le pouvoir législatif, de l'autre un président avec ses ministres formant le pouvoir exécutif. Entre ce régime et le précédent, quelles sont les différences capitales? Qu'au lieu d'un monarque héréditaire et irresponsable, à la tête de l'Etat se trouve un monarque *élu* pour un certain nombre d'années et *responsable*! Certes, l'abolition de l'hérédité et de l'irresponsabilité royale est un progrès réel; ce n'est pas moi, républicain, qui le mettrai en doute. Si en outre, l'Assemblée et le président, au lieu d'être nommés par quelques électeurs privilégiés, par ceux qui paient une certaine contribution à l'Etat, sont élus par tous les citoyens, c'est, évidemment un pas de plus dans la voie de la démocratie. Eh bien, citoyens, l'état de choses que je viens de vous décrire est précisément celui qui a existé en France en 1848 après le gouvernement provisoire et la Constituante.

Mais si ce régime a quelques avantages, il a plus encore de dangers. Qui ne voit que la position élevée de cet homme dont on fait le chef de l'Etat est un stimulant à l'orgueil et à l'ambition, une source de privilége et d'inégalité? Qui ne voit que remettre ainsi entre les mains d'un homme le commandement de l'armée, lui abandonner la nomination des fonctionnaires et de la magistrature, lui confier en un mot toutes les forces de la nation, c'est lui donner tous les moyens d'assouvir ses désirs ambitieux, c'est l'inviter en quelque sorte à violer ses serments et le pousser à l'usurpation? Qui ne voit encore que cette division des deux pouvoirs issus tous deux du suffrage des citoyens, doit tôt ou tard, mais inévitablement, amener des conflits mortels pour l'un ou pour l'autre, funestes à la liberté et à l'égalité?

L'expérience de ces derniers temps ne montre que trop où peut conduire pareil système gouvernemental : à la dictature ou à l'empire, c'est à dire à la monarchie plus ou moins absolue. Pas n'est besoin, pour en acquérir la certitude, de fouiller dans les annales du passé, d'évoquer les fantomes des usurpateurs célèbres de l'antiquité; rappelons-nous seulement Napoléon Ier et Soulouque; et plus près de nous encore, n'oublions pas comment a été amené le coup d'Etat du 2 décembre 1852 et comment l'Empire a succédé en France à la République.

Cette forme de gouvernement républicain porte donc en elle-même les germes de sa destruction.

On en a conclu qu'à l'Assemblée seule devait appartenir le droit de gouverner, qu'elle devait garder pour elle les deux pouvoirs, législatif et exécutif. Pour cela, elle ferait exercer les diverses fonctions d'exécution par des commissions prises dans son sein et révocables à tout moment. Sous ce régime plus de monarque héréditaire ou temporaire, plus de chef de la nation, rien qu'une assemblée de représentants de la nation On le voit, nous nous avançons de plus en plus dans la voie républicaine et démocratique.

Mais c'est ici le moment d'examiner ce que vaut le système représentatif en lui-même. Est-il l'idéal de la démocratie? Mesurons le à notre mètre, appliquons lui notre principe, et la réponse sera trouvée : La liberté et l'égalité, bases de la démocratie, exigent que nul ne puisse être soumis qu'à la loi qu'il a lui même consentie. Que conclure de ce principe? Que, comme il peut très bien arriver que le représentant soit infidèle à son mandat, c'est à dire vote sur les lois conformément à ses désirs personnels et contrairement aux vœux de ses mandataires, la loi doit émaner directement du peuple sans intermédiaire de représentant.

Il ne suffit donc pas d'abolir monarchie et présidence et de remplacer le suffrage restreint par le suffrage universel, ce serait s'arrêter au milieu de la route en dépit de notre principe qui nous crie : en avant!...en avant vers la liberté et l'égalité complètes, intégrales! en avant vers la destruction du despotisme gouvernemental? Il faut enfin transporter au peuple le droit de faire sa loi DIRECTEMENT. C'est ce que l'on appelle Législation directe ou Gouvernement du peuple par le peuple.

Mais supposons que les représentants, n'écoutant jamais leur raison individuelle ou leurs désirs personnels, votent en véritables machines conformément au mandat qu'ils ont reçu; supposons de plus que tous les membres de la nation sans exception soient électeurs, que le suffrage universel existe dans toute sa plénitude; supposons enfin que tous les électeurs prennent part au vote; voyons si, même dans ces circonstances, la représentation est réelle; en d'autres termes, voyons si les prétendus représentants de la nation, au lieu de représenter la nation entière, ne représentent pas plutôt la majorité de la nation ou même, dans certains cas, la minorité seulement. Pour faire mieux comprendre ma pensée, je prends deux exemples :

1er exemple : La majorité est représentée, la minorité ne l'est pas.

Je suppose une ville de 3000 électeurs et que la règle soit qu'il faille un représentant sur 1000 électeurs. Il y a deux partis dans cette ville, il y a 2000 électeurs catholiques et 1000 électeurs libéraux. Comme il faut trois représentants, chacun des deux partis propose ses trois candidats; les trois candidats catholiques obtiendront chacun 2000 voix, les trois candidats libéraux en obtiendront 1000. En conséquence les trois candidats catholiques seront nommés. Et l'on dira alors que cette ville est représentée! mensonge! les catholiques sont représentés, les libéraux ne le sont pas. Pour que la ville fût réellement représentée, il faudrait au moins qu'elle ait des représentants catholiques en proportion des électeurs catholiques et des représentants libéraux en proportion des électeurs libéraux. Dans le cas que je suppose, il faudrait donc 2 représentants catholiques et 1 libéral.

2me exemple : La minorité est représentée, la majorité ne l'est pas.

Je suppose une ville de 15 000 électeurs : il faut 15 représentants, c'est à dire 1 représentant sur 1000 (je prends ces chiffres là pour être le plus clair possible). Or, parmi ces 15.000 électeurs, il y a

1000	partisans	de la législation directe.
2000	»	du gouvernement par l'Assemblée.
3000	»	de la république présidentielle.
4000	»	de la monarchie constitutionnelle.
5000	»	de la monarchie absolue.

Quels seront les candidats qui obtiendront le plus de voix (toujours en supposant que chacun de ces partis propose 15 candidats, s'il en est qui ne proposent pas de candidats c'est qu'ils savent bien d'avance que leur opinion ne sera pas représentée et que la lutte leur paraît superflue)? Ce seront évidemment les candidats de la monarchie absolue qui obtiendront le plus de voix; ils seront donc nommés, considérés comme représentant les 15.000 électeurs, et ils n'en représenteront en réalité que 5000; 10.000 citoyens ne seront pas représentés. Mais ici je prévois une objection : On me dira qu'il est d'usage que pour être élu il faille avoir la majorité absolue, c'est à dire au moins la moitié plus un des suffrages. Bon! mais alors qu'adviendra-t-il? il faudra procéder à de nouvelles élections. Et puis? Si les partisans de la législation directe, ceux du gouvernement par l'Assemblée et ceux du pouvoir présidentiel, en un mot les républicains de toutes nuances, s'entendent, le résultat sera le même que tantôt, aucun de leurs candidats n'obtiendra la majorité absolue; si, aussi indifférents à la monarchie constitutionnelle qu'à la monarchie absolue, les républicains s'abstiennent, alors les candidats de la monarchie absolue, représentant 5.000 cit*., seront triomphants; si, craignant de voir tomber le pouvoir entre les mains des partisans de l'absolutisme, les républicains votent pour la liste des monarchistes constitutionnels, la listes de ces derniers passera, mais ces monarchistes constitutionnels élus ne représenteront pas pour cela l'opinion des 1000 partisans de la législation directe, ni celle des 2000 partisans du gouvernement par l'Assemblée, ni celle des 3000 partisans de la république présidentielle, ils ne représenteront tout bonnement que leur parti. De sorte que, dans ce dernier cas, au lieu de représenter comme tout-à l'heure une minorité de 5000 citoyens, les élus ne représenteront qu'une minorité de 4000 : au lieu de 10.000 citoyens qui n'auraient pas été représentés, il y en aura 11 000.

Pour qu'un pays fût réellement représenté, il faudrait que tous les partis, toutes les opinions, toutes les aspirations et tous les intérêts le fussent. Sans cela le système représentatif n'est qu'un mensonge. Mais ne voyez vous pas que c'est la réduction à l'absurde du système représentatif? Il y a autant d'opinions, d'aspirations et d'intérêts divers qu'il y a d'individus. Donc il faudrait qu'il y eût autant de représentants que d'individus, c'est à dire que tout le monde fût représentant ou plutôt qu'il n'y eût plus de représentant, que chacun votât *directement* sur la loi. Nous voilà de nouveau à la législation directe. Donc, de même que la monarchie et la république présidentielle, le système représentatif se démolit lui-même et porte dans son sein les germes de sa destruction : ce qui le tue c'est son propre principe.

Mais on conçoit que la législation directe n'est guère possible au sein de grandes nationalités, qu'elle exige une extrême décentralisation, qu'il faut au moins que chaque commune soit rendue à son indépendance, à son autonomie, à sa vie propre enfin, quitte à *fédérer* ensuite les communes entre elles. Décentralisation, indépendance communale, fédéralisme, telles sont les conditions *sine qua non* du gouvernement direct du peuple par le peuple; la centralisation, l'unité, le nationalisme seraient sa mort, et partant la mort de la liberté; nous remontrions bientôt toute l'échelle que nous venons de descendre, il faudrait retourner au représentativisme, à la présidence, au constitutionalisme, à l'absolutisme, finalement à la monarchie absolue universelle, idéal du pouvoir fort, unitaire et centralisateur.

Et maintenant la législation directe satisfait-elle à notre principe? sous ce régime, nul n'obéit-il qu'à la loi qu'il a lui-même consentie! Tout en reconnaissant qu'aucune autre forme de gouvernement n'arrive aussi près de la réalisation de ce principe, je n'hésite pas à répondre : Non. Avec la législation directe qui est ce qui fait la loi? c'est la majorité. Et qui fait la majorité? c'est le nombre. La souveraineté du nombre c'est encore toujours, sous une autre dénomination, la souveraineté de la force. La Justice, la Raison, la Science, seules devraient commander à l'homme, et tout Pouvoir se fonde sur la foi aveugle, la force brutale, le droit d'aînesse, l'hérédité, le *cens électoral*, ou le nombre! Qu'y a-t-il dans toutes ces choses, foi ou force, hérédité ou nombre, de juste, de rationnel, de scientifique? Qu'est-ce que le nombre? qu'elle valeur morale renferme t-il pour avoir droit à notre respect? La vérité ne peut elle pas se trouver du côté de la minorité, n'en avons-nous pas des preuves chaque jour?

D'ailleurs, la loi n'étant l'expression que de la majorité, la minorité est donc tenue d'obéir à la loi qu'elle n'a pas consentie : c'est contraire à notre principe.

La législation directe elle-même n'est donc pas encore le dernier mot de la démocratie, le gouvernement de *chacun* et de *tous*, puisqu'elle n'est en définitive que le gouvernement de la majorité. Tandis que sous les autres systèmes que nous venons de passer en revue c'est le plus petit nombre qui gouverne le plus grand, ici c'est le plus grand nombre qui gouverne le plus petit.

Non, ce n'est pas là le vrai gouvernement de chacun et de tous! L'idéal de la démocratie ne peut être que l'anarchie; non pas l'anarchie dans le sens de désordre, de confusion, mais anarchie dans le sens qu'indique l'étymologie du mot (de *a* privatif et *archê*, commandement, autorité, pouvoir, gouvernement). L'an-archie, c'est donc l'absence de tout gouvernement, de tout pouvoir. Oui, l'anarchie, voilà où doivent nous conduire en fin de compte les aspirations de l'homme vers une liberté toujours plus grande et vers une égalité de plus en plus rigoureuse. Oui, l'anarchie, voilà où nous devons aboutir un jour, entraînés par la puissance du principe démocratique, par la logique, par la fatalité de l'histoire.

L'Humanité, partie de la monarchie absolue, forme primitive et la plus expressive du gouvernement, marche, en passant par la monarchie constitutionnelle, par le pouvoir présidentiel, par le gouvernement de l'Assemblée, par la législation directe, vers l'anarchie, forme définitive et la plus élevée de la liberté. Telles sont les destinées de l'Humanité, telles sont les tendances révolutionnaires qui lui sont inhérentes.

Qu'est-ce en effet que la Révolution, si ce n'est l'amoindrissement constant de l'autorité au profit de la liberté, la destruction progressive du Pouvoir au profit de l'affranchissement des individus? Et qu'est-ce que le constitutionalisme, la présidence, le parlementarisme, le suffrage universel, sinon des étappes de la Révolution, cette éternelle voyageuse? Et qu'est-ce enfin que la législation directe, si ce n'est un pont jeté entre le gouvernementalisme et l'anarchie, entre la vieille société gouvernementale et politique et le nouveau monde industriel et économique?

C'est un fait historique incontestable, que la liberté grandit à mesure que la puissance gouvernementale s'amoindrit, et *vice versâ*, le pouvoir s'accroît en raison inverse de la liberté. Donc, pour porter la liberté au plus haut degré (et c'est là la tendance de la démocratie), il faut réduire le gouvernement à zéro.

Mais il n'en est pas moins vrai que l'Humanité dans sa phase actuelle, vu le désordre moral et économique qui règne de toutes parts, a besoin encore d'être gouvernée; le gouvernement et les lois sont encore pour elle des éléments d'ordre et de sécurité. L'anarchie ne pourra s'établir qu'après une réorganisation sociale qui aura supprimé la misère et affranchi le prolétariat par le crédit gratuit, la formation des associations ouvrières, la transformation de la propriété, en un mot en rétablissant l'équilibre entre les forces économiques. Alors, mais alors seulement, le gouvernement se dissoudra dans l'organisme industriel; car, comme le dit Henri Saint-Simon, celui que Béranger appelle le prophète : « l'espèce humaine a été destinée à passer du régime gouvernemental ou militaire au régime administratif et industriel, *après avoir fait suffisamment de progrès dans les sciences et l'industrie*. »

Et puisqu'il en est ainsi, puisque l'Humanité ne peut se passer encore de gouvernement, quel est celui dont elle doit faire choix et qu'elle doit adopter en dernière analyse? Celui qui est le moins contraire au principe démocratique, la législation directe, mais en ayant soin de donner à la minorité le plus de garanties possible et de mettre au-dessus du droit de la majorité, comme absolument inviolables, les droits suivants dans toute leur plénitude, sans la moindre restriction :

Droit pour chacun de proposer et d'amender la loi sans intermédiaire de représentants,

Liberté de conscience,

Liberté d'enseignement,

Liberté de la presse,

Liberté d'association,
Droit de réunion.

Avec l'usage de ces libertés, la minorité peut travailler à devenir majorité à son tour; et si elle a la vérité de son côté, elle y parviendra tôt ou tard. Ces garanties, sans détruire le vice du système, l'atténuent cependant un tantinet.

Quant a la besogne administrative, elle se ferait dans chaque commune par des employés relevant immédiatement du peuple, révocables en tout temps, qui ne seraient revêtus d'aucune autorité, mais seraient tout simplement les *commis* de la commune. Inutile d'ajouter qu'il serait de l'intérêt de chaque commune de simplifier le plus possible le travail d'administration.

Je résume :

Plus de monarchie absolue,
Plus de monarchie constitutionnelle,
Plus d'hérédité,
Plus de présidence,
Plus de représentation ni d'aliénation de pouvoir,
Plus de centralisation politique ni administrative.

Nous voulons :

La législation directe du peuple par le peuple,
Des garanties pour la minorité.
La décentralisation politique et administrative,
L'indépendance communale,
La fédération des communes.

Mais le but ultérieur que poursuit la Révolution c'est l'anéantissement de tout Pouvoir, c'est — après une transformation de la société — l'élimination de la politique par l'économie sociale, de l'organisation gouvernementale par l'organisation industrielle, c'est l'anarchie.

Anarchie, rêve des amants de la liberté intégrale, idole des vrais révolutionnaires! Longtemps les hommes t'ont calomniée et indignement outragée; dans leur aveuglement, ils t'ont confondue avec le désordre et le chaos, tandis qu'au contraire le Gouvernement, ton ennemi juré, n'est qu'un résultat du désordre social, du chaos économique, comme tu seras toi le résultat de l'ordre, de l'harmonie, de l'équilibre, de la Justice. Mais déjà les prophètes t'ont entrevue sous le voile qui couvre l'avenir et t'ont proclamée l'idéal de la démocratie, l'espoir de la liberté, le but suprême de la Révolution, la souveraine des temps futurs, la terre promise de l'Humanité régénérée!.. C'est pour toi que succombèrent les hébertistes en Quatre-vingt-treize, ils ne songeaient pas que ton heure n'était pas venue! Et dans ce siècle, que de penseurs, comme Saint-Simon, Owen, De Potter, sont descendus dans la tombe en te saluant comme les patriarches mourant saluaient le rédempteur! Que ton règne arrive, Anarchie!

(*La suite au prochain numéro.*)

LE PRINTEMPS.

Air du Palais des Papes.

Vous que d'un long hiver la triste brume lasse,
Qui voulez sous l'azur voir l'épi grandissant,
Pleurez, car cette année, où gisait neige et glace,
Sur l'herbe et sur les fleurs vous allez voir du sang.

Pour charmer les regards, Flore, sur la campagne,
De grâce n'étends pas ton tapis printanier.
Les rois que de l'orgueil l'affreuse fièvre gagne,
O profanation! vont en faire un charnier.
Quand la paix, l'harmonie en toute la nature
Devrait régner, déjà le Danois, le Germain
De l'hydre de la guerre ont senti la morsure
Et l'hydre étendra son venin.

Les maîtres furieux de l'Europe alarmée
Portent vers les Duchés leurs regards scrutateurs;
Ils doublent les impôts pour payer leur armée
Et font de leurs soldats des monstres destructeurs.
La France jusqu'au Rhin porte sa convoitise,
La perfide Albion projette et ne dit rien,
Victor veut aux Habsbourg escamoter Venise
Au nom du droit italien.

C'est ainsi que bientôt poussés à la curée
Les peuples ignorants par la gloire éblouis,
S'en iront par le monde en leur rage effrénée
Ressusciter sans peur des crimes inouïs!
Quand viendra le grand jour de nos luttes dernières,
La fin de nos combats, de nos dissensions!
Et quand verrons-nous donc s'effacer les frontières
Qui séparent les nations!

Peuple, si nous voulons que sur la terre entière
Préside la concorde et la paix sans retour,
Hâtons-nous de remplir nos esprits de lumière
Nos cerveaux de science et nos âmes d'amour.
Alors viendra le jour de suprême justice,
Où le front haut, partout revendiquant nos droits,
Sur l'autel du devoir nous ferons sacrifice
De nos idoles, de nos rois!

Alors, après l'hiver dont la brume vous lasse,
Vous verrez à plaisir croître l'épi naissant.
Vous ne pleurerez plus, où gisait neige et glace,
Vos regards sur les fleurs ne verront plus du sang.

Février 1864. P. VOGLET.

Enterrement civil.

L'association les *Solidaires* vient de nous faire part de la mort d'un de ses membres, le citoyen Charles-Bernard Van Peene, mort le 6 de ce mois, à l'hôpital St-Jean, rue de Pachéco à Bruxelles, à l'âge de 48 ans. L'enterrement de ce libre penseur aura lieu lundi 9 courant à 5 h. de relevée au cimetière de St-Josse-ten-Noode. Nous engageons nos amis à assister à cette funèbre cérémonie.

La mort du citoyen Charles Van Peene est une grande perte, non-seulement pour les *Solidaires*, mais aussi pour la démocratie flamande dont il était un des membres les plus zélés.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

DIMANCHE 15 MAI 1864.

Assemblée générale.

Ordre du jour :

PROPOSITION D'UN MEETING PAR LA SECTION D'AGITATION.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

GUERISON

de toutes les maladies chroniques de la peau et de celles réputées incurables, des maladies internes et externes, telles que : dartres, boutons, rougeurs, affections ganglionnaires, rhumatismes, ou toutes autres douleurs, de même et spécialement l'asthme, les gastrites ou maladies d'estomac, maux de tête, de poitrine, de ventre, de la vessie, consomption, apoplexie, par les pilules de longue vie, dépuratives et toniques de M. **Van Hinsbergh,** *ci-devant médecin et chirurgien de Son Altesse le prince de Bermude, etc*

Après une expérience acquise par une pratique d'un grand nombre d'années, tant dans les hôpitaux militaires que dans les longs et nombreux voyages par terre et par mer, le docteur VAN HINSBERGH, rentré dans la vie privée, à l'effet de faire profiter l'humanité souffrante de sa longue et constante expérience, a concentré sous forme de pilules une collection des principaux remèdes végétaux qui lui ont constamment assuré les plus grands succès dans les maladies les plus dangereuses, tant internes qu'externes : ces pilules sont faciles à prendre, conservent leurs vertus, sont inaltérables et faciles à transporter.

Des guérisons innombrables et merveilleuses ont couronné ses prévisions et son entreprise; des maladies réputées incurables par les médecins les plus renommés, ont été radicalement guéries par l'unique usage de ses pilules dépuratives et toniques.

Ces pilules, qui doivent se prendre le matin au déjeûner et le soir au souper, purgent et purifient le sang et le corps de toutes leurs humeurs morbides et détériorées, par les trois voies naturelles, les selles, les urines et la transpiration que la Providence nous, prêtées à cet effet, sans traverses ni autres sensations désagréables, suite ordinaire de tous les remèdes similaires.

PRIX : la boite de 100 pilules, fr. 3 00.
la 1/2 boite de 50 pilules, fr. 1 50.

La fille d'une cuisinière, à Willebroek, près de Boom, (Bruxelles), avait sucé la maladie des écrouelles, avec le lait de sa nourrice, traitée jusqu'à l'âge de 20 ans par différents médecins, au moyen d'onguents, d'emplâtres, etc, et ensuite abandonnée par eux, comme incurable, a eu la persévérance de prendre sans interruption pendant cinq années de nos pilules dépuratives; entièrement guérie depuis longtemps, elle est mariée avec un menuisier, au dit Willebroek, est déjà mère de plusieurs enfants, gros et gras et très-bien portants.

MONSIEUR,

Comme vous m'aviez exprimé le désir dans votre dernière lettre de recevoir des nouvelles de ma santé, je prends la liberté de vous écrire et de vous informer que je me trouve beaucoup mieux; mes étourdissements ont cessé, et je commence à regagner des forces, les symptômes extérieurs ont peu à peu diminué, mais c'est déjà beaucoup qu'il y ait du mieux, et je n'ai aucun doute que vos pilules auront beaucoup plus d'effet au retour de la belle saison; d'ailleurs, j'ai la conviction que votre système de traitement est le seul qui puisse me guérir, etc., etc.

Exeter, 27 janvier 1859.

Dépots : chez M. Ramlot, pharmacien, 58, rue des Bouchers, à Bruxelles, chez M. Lauwers, Grand'Place, à Anvers, chez M. Van Santen-Kolff, pharmacien, à Rotterdam et dans toutes les villes de la Belgique et de la Hollande.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

Ni Catholiques ni Libéraux, brochure de 16 pages.—25 centimes.

En vente au bureau du journal : les versAU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

La première livraison du poème le PROGRÈS, intitulée les GEMMES DU PEUPLE. Prix de la livraison : 25 centimes.

PILULES VÉGÉTALES
DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres **pilules végétales** *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le **purgatif** le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur **dérivatif** et **dépuratif**, elles n'irritent pas les **organes digestifs**, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les **pilules végétales** du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phthisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices de sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrofules, rougeole, impétigo-psoriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc., etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent ni *tisane*, ni *repos*, conviennent à tous ages et à tous les **tempéraments** — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boite contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens — Prix de la boite : 3 fr. 50 et de la demi boite : 2 fr. — *Evitez la contrefaçon.*

Injection Astringente
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en **trois jours** des écoulements, gonorrhées, blennorrhagie, ulcères, virus et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes sans rien lui adjoindre; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieur à toutes les injections préconisées jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur*, *ni rétrécissement* du canal. — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon. — Prix : 4 francs.

INJECTION TONIQUE
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraîchissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *fleurs blanches* et *perles blanches* (*leucorrhée*), *ulcères de la matrice* anciennes ou récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce, *boutons* et *gercures*. — Prix du flacon : 5 francs, contenance un demi litre. — Dépots principaux de la Belgique : MM. Ramlot, pharm., 78, rue des Bouchers; Michiels, pharm., rue Cantersteen, 12 : Ricourt pharmacien, rue du Méridien, 31, à Bruxelles.

Numéro 45. 2me Année. 29 Mai 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 18
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 28 Mai 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les événements politiques n'offrent qu'un médiocre intérêt.

Les nouvelles de Rome nous assurent que la maladie du pape s'est aggravée d'une manière alarmante et que le Saint Père souffre beaucoup. Pauvre diable, va!... mais bah! le Christ a tant souffert, son vicaire peut bien souffrir un peu.

Selon l'*Opinione*, une bulle pontificale secrète ordonnerait qu'un conclave eût lieu avec les seuls cardinaux présents à Rome, conclave qui autoriserait l'élection d'un nouveau pape avant que la mort de son prédécesseur ne fût connue du public.

Une manifestation de sympathie a eu lieu à Naples, le 17 courant, devant la demeure du duc de Sutherland, l'hôte de Garibaldi, *hospite di Garibaldi*. Une commission fut introduite auprès du duc et M. Pulce, qui en faisait partie, prit la parole pour dire « que le peuple napolitain voulait remercier l'Angleterre, asile de toutes les victimes de la tyrannie, l'espoir de l'Italie, et qu'il saluait en M. de Sutherland l'homme qui avait donné une si noble hospitalité aux héros italien. » La commission et M. Sutherland parurent ensuite au balcon, où ils furent accueillis par les cris de : Vive Garibaldi! vive l'Italie! vive l'Angleterre! vive la liberté des peuples!

Garibaldi a envoyé au *Diritto* une adresse qu'il a reçue des dames de Copenhague. Il y a joint sa réponse qui, dit on, « est pleine d'un magnifique accent ». Il paraît qu'il y traite certains souverains de bourreaux couronnés, *carnefici scettrati*.

Le mouvement *coopératif*, qui déjà a pris une si grande extension en Angleterre, en Suisse et en Allemagne, et qui paraissait être complètement arrêté en France depuis les persécutions auxquelles les associations ouvrières furent en butte après les journées de Juin et après le 2 Décembre, prend en ce moment un nouvel essor dans ce dernier pays. Comme chacun sait, parmi les nombreuses associations qui se fondèrent à Paris en 1848, il en est une vingtaine qui ont survécu aux poursuites judiciaires, aux proscriptions et aux tracasseries de toutes sortes. Ce fut là, entre les mains de ces quelques travailleurs associés, que le Socialisme traqué et expulsé de la France par la république *honnête* et *modérée* d'abord, par l'Empire ensuite, remit le précieux dépôt des principes de solidarité et de réciprocité, seuls remèdes au paupérisme, seuls moyens pour conquérir la liberté pour tous et l'égalité réelle ; ce fut là que se conserva, modeste et inapperçue de ceux qui habitent les hautes régions de l'opulence, une étincelle de ce feu sacré des réformes économiques et des tentatives d'amélioration sociale qui dévorait le peuple de Février et qui aujourd'hui semble embraser de nouveau le cœur des prolétaires parisiens. Au mois de septembre 1863 se fondait à Paris, par et pour les ouvriers, la Banque du Crédit au Travail. La création de cette institution de crédit populaire donna presque immédiatement naissance à quatre nouvelles associations coopératives dans différents métiers, et cet exemple des travailleurs parisiens ne tarda pas à trouver des imitateurs parmi leurs confrères de Lyon et d'autres villes industrielles. Aujourd'hui nous recevons de Paris deux brochures traitant de l'*Association générale d'approvisionnement et de consommation* qui vient de se constituer dans cette ville et qui a pour but de mettre le producteur en rapport direct avec le consommateur et de supprimer ainsi les bénéfices réalisés par les intermédiaires commerciaux au détriment des travailleurs.

Combien ce mouvement économique nous paraît supérieur aux agitations politico-électorales qui se font autour d'un M. Thiers qui fut tour-à-tour l'homme de tous les régimes, et autour de messieurs Favre et consorts de la côterie républicaine-bourgeoise! Pour nous, nous n'hésitons pas à le dire, depuis que nous avons vu tous ces beaux parleurs à l'œuvre en 1848, nous n'avons plus de confiance que dans les réformes économiques qui se font au sein du prolétariat, par l'initiative des masses ; et, à ce point de vue, l'association coopérative nous apparaît comme le berceau d'une société nouvelle.

Voici ce que disent les ouvriers parisiens dans une de leurs brochures :

Quand elle n'est pas contente, la France court aux barricades et fait sa révolution politique. Mais après le rétablissement de l'ordre dans la rue, elle se trouve comme devant, en face de ce formidable problème de la misère, sphinx mystérieux qui dévorera ceux qui n'auront su deviner son énigme.

Des révolutions politiques! la France en a fait plus d'une; mais faire une évolution économique est plus difficile. N'en fait pas qui veut.

L'évolution qui procède par la création des Associations de consommation et des Associations travailleuses a ses barricades spéciales, barricades morales qu'elle place avec intelligence devant la fraude commerciale et les gains illicites ou exagérés en leur disant : « On ne passe pas! »

Abolition du salariat et du commerce parasite, en attendant l'abolition complète de tout parasitisme, économique, gouvernemental ou religieux.

Suppression des dividendes prélevés par les patrons et les intermédiaires commerciaux, en attendant la suppression de tous les bénéfices réalisés par le capital sur le travail, depuis l'intérêt de l'argent jusqu'à la rente de la terre.

Extinction du paupérisme, affranchissement des masses par leur propre initiative.

Voilà où doit conduire ce mouvement auquel on donne le titre modeste d'*évolution économique*, et que nous regardons nous comme le prélude de la véritable révolution sociale, de la révolution par *en bas*.

LA QUESTION POLONAISE ET LA DÉMOCRATIE.

(*Suite*.)

L'insurrection parait vaincue ; je n'insulterai pas aux vaincus quel que soit leur drapeau, d'autant plus que la lutte a été héroïque et la répression trop souvent odieuse. Je dirai simplement, parce qu'on doit toujours le dire, ce que je crois la vérité.

IV.

Patrie ! Nous autres paysans polonais, avons-nous jamais eu une patrie ? Notre seule et véritable patrie à nous, c'est là-haut, après notre mort !

Le seul élément de la nationalité polonaise en 1864 comme en 1772, c'est une noblesse catholique : la critique et l'histoire m'autorisent à l'affirmer péremptoirement. D'ailleurs les paysans polonais n'ayant jamais eu de droits politiques, n'ont rigoureusement pas de nationalité : « Patrie ! notre patrie est là-haut ! » c'est à dire, nos droits, notre dignité !... Je ne lus jamais rien de plus amer et de plus navrant.

A priori donc, en vertu de la plus simple logique, je puis soutenir que vouloir restaurer la Pologne de 1772, c'est vouloir uniquement rétablir la noblesse dans ses priviléges. Mais j'entends l'objection : toutes les classes ont pris part aux manifestations patriotiques, en 1861 par exemple ; en 1858, la société agricole, loin d'en donner le signal, ne s'y rallia qu'après des hésitations, et cette même année les premières manifestations politico religieuses, lors du service de madame Sowinski, ont été organisées par une généreuse jeunesse (1).

A cela je pourrais répondre que l'élément aristocratique, converti depuis, n'en domine pas moins dans l'insurrection de 1863 ; que le comité national, fondé dès 1861, trouva ses appuis les plus ardents chez la noblesse des campagnes, qui dès le mois de décembre était prête à se lever.

Mais quoi ! il n'est pas besoin de ces faits, interrogez l'insurrection dans sa tendance générale ; comment s'est-elle définie ? quelle fut sa formule ? Une formule purement aristocratique. L'adresse signée par tout le monde en 1861 à Varsovie, réclamait les *institutions nationales* du passé, au nom des *traditions* nationales et du libéralisme desdites institutions (2) : ce qui signifie les institutions féodales, au nom des traditions féodales ; la nationalité tant invoquée depuis n'est encore que cela : ajoutez y (et vous aurez toute l'insurrection) un acharnement incroyable et universel à revendiquer la Ruthénie et la Lithuanie que la Pologne ne s'assimila jamais et qui ne lui appartiennent qu'en vertu du droit divin et féodal. Dans cette croisade *patriotique*, pas une idée moderne, pas un principe de la Révolution ; la gloire, le prestige et l'infortune trop méritée de la Pologne du XVIIIme siècle en font tous les frais ; on a jusqu'au bout les regards tournés en arrière ; le présent est fasciné par le passé ; vous diriez une immense hallucination ; on veut remonter le courant de l'histoire, alors que l'histoire ne se refait pas ; on veut relever un édifice abattu, alors-que sa base nécessaire c'est l'exploitation des masses et la tyrannie de la conscience ; on veut casser un jugement, alors que le grand juge et l'exécuteur a été l'inflexible et infaillible force

1. *Précis historiques de la Pologne* 1860-1863. — Genève.

2 *Annuaire des deux mondes*, 1861. — Pour l'édification du peuple, je voudrais pouvoir donner une idée du libéralisme des anciennes institutions polonaises ; mais l'espace manque, je renvoie sur ces institutions si universellement regrettées à Voltaire, Mably, de Bielfeld, etc. Qu'il me suffise de citer ces deux lignes d'un écrivain peu suspect : « La Pologne était une anarchie nobiliaire superposée à une immense servitude. » (Henri Martin, *Histoire de France*.)

des choses ; et cette terrible raison d'Etat admise. tous les moyens seront bons pour la satisfaire ; on implorera l'aide de l'Empire comme de la papauté. la République comme la légitimité, et la plèbe et la bourgeoisie. Qu'est-ce qu'un pareil mouvement et de semblables manœuvres ? Est ce de la Justice. de la raison. de la morale ? Sont-ce là les révolutions au nom d'une *idée* ? Et faut il dire : impuissance. folie ou cynisme? Faut-il accuser. flétrir encore ? Ah ! dites plutôt que le patriotisme des Polonais s'est égaré dans une voie sans issue ; dites que les plus coupables sont ceux-là qui les auraient dû avertir au lieu de les exciter. qui au lieu de prodiguer les promesses auraient dû montrer la vanité des espérances et répondre. quelque cruelles que fussent de telles paroles : la Pologne est impossible. parce qu'une nationalité qui ne se compose que de nobles est impossible. parce qu'on ne peut applaudir à une révolution de nobles. parce que le XIXme siècle n'e-t plus le siècle des privilèges. parce qu'à la Justice il faut savoir tout sacrifier. même ses souvenirs de grandeur et de gloire. même ses rêves d'ambition et ses regrets. tout jusqu'à son nom.

Il faut autrement encore établir de désolantes vérités.

En vertu du principe des nationalités. on réclame l'autonomie d'un groupe politique ; quel sera le caractère de ses institutions ?

Certes le principe des nationalités en lui-même ne le déterminera pas : ce caractère sera imprimé aux institutions par la classe du peuple dont la force numérique ou d'organisation. les ressources. le prestige. la valeur feront pencher le plateau de la balance révolutionnaire. Cela est inévitable.

Or voici d'abord en peu de mots quels sont les éléments de la nationalité ou plutôt de la hierarchie polonaise, Emile de Girardin dirait la « suzeraineté ».

A la tête. comme principe et fin de tout le reste : l'Eglise représentée par 4.000 prêtres ou moines ; l'aristocratie ou grande propriété. par 2 5 000 individus (70,000 selon d'autres) ; celle là dominant l'esprit par la foi. celle-ci étouffant le corps social dans le réseau de fer de ses monopoles économiques et politiques.

Puis viennent dans leur ordre de dépendance : l'autre portion de la noblesse (*schliarhta*) représentée par 170.000 individus. la plupart sans patrimoine, mais tous pleins d'ambition : haute clientèle de leurs aînés ; acquis à l'insurrection, avides qu'ils sont du *panem et circences* de l'ancien régime.

Le tiers-état représenté par 1.000.000 d'individus dont 600.000 juifs ; sans consistance. sans influence. il dépend de la noblesse sous le rapport des institutions municipales et judiciaires.

Les paysans dont près de 700 000 jusqu'à nos jours soumis à la corvée. les autres payant des redevances ; tous en outre dépendant de la noblesse sous le même rapport que le tiers-état.

Enfin au bas de l'échelle. 1.100 000 et suivant d'autres 1.300 000 *proletarii*. misérables chassés de leurs terres par la noblesse surtout depuis 1807, dépendant de tous les autres (3).

De ces classes. la plus puissante à tous les points de vue (je laisse de côté l'Eglise). c'est la noblesse.

Celle qui a des traditions. un passé. celle qui poursuit un idéal politique à travers tout, c'est encore toujours la noblesse.

Et celle qui a pris la plus grande part au mouvement ?

Ce n'est pas le tiers-état ; il était incapable d'en prendre la direction : d'ailleurs. triomphant. il se fût empressé de secouer le joug administratif des nobles. ce qui n'a pas eu lieu. Il faut le tirer de sa dépendance. disait hier encore *la Pologne* ; il est donc toujours dépendant.

Ce n'est pas la classe rurale ; les paysans ont laissé passer l'orage ; les menaces. les pendaisons et les promesses ne les ont pas ébranlés : c'est un fait aujourd'hui constant.

C'est encore la noblesse quelles qu'aient été ses divisions.

Un parti démocratique bien constitué. l'emportât il un moment dans la Révolution. la noblesse reprendra toujours le dessus. *In ea vivit et movetur Polonia*. Elle, toujours elle, rien qu'elle.

HECTOR DENIS.

La suite au prochain numéro.

LA VÉRITÉ OPPOSÉE AU MENSONGE.

Suite.

Nous avons vu comment la misère, dans la société actuelle, poursuit partout le travailleur ; nous avons vu que le créateur des richesses publiques manque souvent de ces produits qui sont le fruit de son travail, même de ceux qui sont les plus indispensables à la vie, tandis que le bien être est le lot des oisifs qui spéculent avec adresse sur notre ignorance, sur notre travail, sur nos subsistances, sur notre dénuement même.

Où mène un tel état de choses, ou plutôt où ne mène-t-il pas ?

La plupart mal éduqués et mal instruits, aigris par les plus dures privations et l'affreux cortége des douleurs et des maux qui en sont la suite, nous perdons jusqu'aux plus doux sentiments de la nature et nos ménages se tranforment en infernaux séjours où nos enfants sucent, avec un lait gâté, toutes les impressions pernicieuses et les ignobles brutalités qu'ils ne manqueront pas de transmettre à leurs tristes descendants pour punir la société de son injustice à leur égard.

Si dans une telle situation nous tournons nos regards irrités vers les benjamins de la fortune, nous les voyons bien nourris, bien vêtus, bien logés, nageant dans l'abondance et le luxe, sans fatigue ni soucis du lendemain..., et cette vue, plus démoralisante encore que nos propres misères, nous fait mépriser la belle morale de ceux qui n'y conforment pas leur vie.

Alors, si nous ne recourons pas au suicide pour abréger un trop long martyre, nous nous vouons corps et âme à notre haine contre nos oppresseurs, ou bien, ne craignant plus que l'injuste justice des hommes, nous exerçons en petit ce que bien d'*honnêtes gens* exercent impunément en grand, jusqu'à ce que nous aillions en prison ou sur l'échafaud expier les délits et les crimes dont l'abandon, où nous laisse la société, est la cause première.

Si nous sortons des maisons de détention — ce que nous faisons souvent à regret, ne sachant où aller ni que faire — la déconsidération et la défiance nous frappent à tel point qu'il ne nous reste guère que le dépôt de mendicité dont la triste perspective nous fait commettre de nouveaux délits pour retourner en prison où les malfaiteurs sont mieux nourris et mieux soignés que maint honnête ouvrier dans la société.

Arrêtons-nous à cette faible esquisse de la position navrante qui nous est faite, et passons sous silence l'extrémité aussi désolante qu'immorale où l'impitoyable necessité pousse nos filles, et mille autres misères et infamies que la plume refuse de retracer.

Si l'on nous allègue que tous les travailleurs ne sont pas compris dans ce lugubre tableau, nous répondrons qu'il en comprend la majeure partie et que tous sont au moins exposés à y figurer.

Mais resterons-nous donc indéfiniment dans une situation aussi indigne des producteurs de la richesse publique ?

En vertu de quelle loi naturelle la majeure partie des hommes serait-elle condamnée à une perpétuelle abjection, à une servitude sans fin, et à végéter éternellement à côté du bien être et de l'abondance qu'elle produit afin de les consacrer au plus grand bonheur d'une infime minorité de ses semblables ?

Que l'on réponde.

L'espèce humaine doit-elle être assimilée à ces animaux de proie chez lesquels la force ou la ruse décide du sort de chacun et où chaque individu n'a pour loi suprême que le soin de soi aux dépens des autres ? Qu'on se prononce.

On ne dit pas ces choses là, mais ce qui n'ose se dire, ose se faire. et se faire effrontément.

Comment, ingrats ! s'écrieront ici les plus égoïstes les premiers, dans des moments de crise industrielle, ne vous fait-on pas la charité, bienfait dont vous vous rendez indignes par vos plaintes et vos murmures, par votre manque de respect. par vos rébellions, vos grèves et vos émeutes, par vos pamphlets utopistes, phalanstériens, proudhoniens, républicains, révolutionnaires, anarchistes, socialistes, communistes, partageux, etc., etc.

Tout doux, nos amis ! ne vous fâchez pas ; le calme et la raison vous feront reconnaître que cette charité est fort peu de chose ; que la vie qu'elle soutient, surtout chez les pauvres honteux, est un prodige de souffrance : qu'elle est vite épuisée ; et qu'on ne la fait pas à tous les malheureux, puisqu'il y en a qui meurent d'inanition. En outre la charité ne nous moralise pas ; et la preuve, c'est que nous disons parfois des grossièretés aux membres de la société de St-Vincent de Paule, parce qu'ils n'ont que peu de chose à nous donner.

Que l'on se garde ici de travestir notre pensée : Loin de nous la barbare intention de serrer le cœur et la main des personnes qui, se souvenant encore qu'elles sont hommes malgré l'épidémie contagieuse de l'égoïsme. prennent à cœur d'éloigner le désespoir de ces familles dont la commisération privée est souvent la seule ressource, et qui gémissent autant des maux du peuple que de leur impuissance à soulager tant d'infortune. Certes, sous un régime oppressif qui mine et tue lentement les travailleurs de presque toutes les catégories, une telle conduite, lorsqu'elle n'a pas pour mobile l'ostentation et la vanité, lorsqu'elle provient d'un pur amour envers l'humanité souffrante, est au dessus de tout éloge ; mais nous voulons faire entendre qu'il est indigne de la société de laisser une partie de ses membres dans le cas d'avoir besoin de la charité ; que c'est par des institutions sérieuses ayant pour but d'assurer au travailleur intégralement le produit de son labeur sans qu'aucun oisif ne vienne lui en enlever une partie, que c'est par le travail, mais par le travail affranchi de toute exploitation, qu'il faut relever le moral du peuple et combattre le chancre rongeur du paupérisme, et non par la pitié des bonnes âmes et la distribution de bons de pains.

(*La suite au prochain numéro.*)

3. *Moniteur belge*, Mars 1864. — *Fictions et réalités polonaises.* — *Economiste belge*, 30 janvier 1864.

Un mot au sujet de l'affaire De Buck.

Depuis le verdict d'acquittement rendu par le jury brabançon dans le fameux procès du 16 mai dernier, procès dont nous ne rendons pas compte à cause de l'immense publicité qui lui a été donnée, nous n'entendons de toutes parts qu'un seul et même cri : A bas les jésuites ! à bas les exploiteurs de cadavres ! à bas les spoliateurs des familles, les chasseurs d'héritages ! etc , etc , etc..

Nous sommes certainement heureux de pouvoir constater cette protestation de l'opinion publique contre un ordre religieux des plus dangereux pour la société et qui, à l'aide d'une étude approfondie de l'art de dépister les lois, est parvenu a accumuler dans ses coffres des trésors dont lui seul connait la fin. Mais ce que nous voudrions faire comprendre a nos lecteurs, c'est qu'en matière de dols, de rapts, de captations et d'habiles détournements, la compagnie puissante fondée par Ignace de Loyola n'est que l'élite de la gent tonsurée.

A l'exception des temps primitifs de l'Eglise, où les prêtres étaient frappés d'impuissance par l'opposition que leur faisaient les potentats d'alors, tous les siècles nous montrent le clergé séculier, aussi bien que la moinaille, posant des actes de la plus basse cupidité. Nous voyons les papes eux-mêmes se livrer sans pudeur ni vergogne au commerce des indulgences, au tratic des crimes les plus honteux. Quoi donc poussait les saints inquisiteurs à la confiscation des biens des hérétiques et des incrédules ? n'est-ce pas l'insatiable soif de l'or dont étaient dévorés ces exploiteurs d'un Dieu chimère ? Et de nos jours, qu'est-ce qui excite encore chez nos mystiques charlatans la persistance, l'acharnement à vouloir conserver la police des cimetières ? n'est-ce pas le gain que rapporte la chose ? n'est-ce pas cet esprit de rapacité qui n'a jamais cessé d'animer le prêtre catholique, apostolique et romain ?

Qu'on en soit bien convaincu, la belle cause si éloquemment et si savamment plaidée par les citoyens Robert et Janson n'a pas été seulement

un rude échec pour les jésuites, mais a porté un coup vivement senti au clergé tout entier.

Nous pouvons donc affirmer que l'acquittement de l'infortuné De Buck est un nouveau triomphe pour le rationalisme et qu'il portera ses fruits.

L'association *les Solidaires*, qui le jour même de l'acquittement de De Buck a voté séance tenante d'offrir des remerciements aux citoyens Janson et Robert, a décidé qu'elle ouvrirait une souscription pour mettre ces avocats à même d'intenter à MM. Lhoir et consorts un procès en revendication des droits du malheureux De Buck à l'héritage de M. Deboey.

Les personnes qui désireraient souscrire peuvent s'adresser chez le secrétaire des *Solidaires*, rue des Alexiens, 15, à Bruxelles.

Enterrement civil.

Le 6 mai, vers 11 heures du soir, expirait à l'hôpital St-Jean, rue du Pachéco, un des rationalistes les plus convaincus que nous ayons connus à Bruxelles. Ayant à souffrir d'une longue et cruelle maladie, Charles Van Peene qui paraissait persuadé de sa fin prochaine, ne se laissa pas abattre un seul instant; son courage et sa fermeté dans ses convictions ne se démentirent pas quand il eut à résister aux suggestions de toutes sortes que lui firent les religieuses préposées à la garde des malades, pour l'amener à mourir comme un transfuge, comme un rénégat.

C'est le cas de demander à qui de droit, si dans un pays où il n'y pas de religion d'Etat, où la Constitution proclame la liberté de conscience et où cette liberté est mise en pratique par une grande partie des citoyens, on ne devrait pas abandonner le service des hôpitaux à des personnes laïques. On délivrerait ainsi les moribonds des fatigantes obsessions des petites sœurs. Il va sans dire que le malade conserverait toujours la latitude d'appeler à son chevet un tonsuré quelconque s'il en éprouvait le besoin.

Charles Van Peene, comme nous venons de le dire, a bravé, jusqu'à son dernier souffle, l'enfer et l'affreux code pénal de Maître Satan dont on n'aura pas manqué de lui faire une analyse détaillée. Charles appartenait à l'association des Solidaires : c'est donc cette société qui s'est chargée d'accomplir envers lui les derniers devoirs. Une lettre de faire part, envoyée par le comité aux Solidaires habitant Bruxelles et à plusieurs membres des associations l'*Affranchissement*, les *Libres Penseurs*, le *Peuple* et *Vlamingen vooruit*, avait réuni, malgré des averses réitérées, 250 à 300 personnes dans la rue Pachéco.

Vers 5 h^res^ 1/2, le corps du rationaliste sortit de l'hôpital, et ceux qui étaient là présents se formèrent en cortége pour se diriger vers le cimetière de St-Josse ten-Noode, où Van Peene devait être inhumé.

Avant de fermer la fosse, plusieurs citoyens prirent la parole pour rendre un dernier hommage au défunt.

Le citoyen Eugène Steens s'exprima ainsi :

Frères,

Chaque fois que nous accomplissons le triste devoir de rendre un dernier hommage à la mort héroïque d'un des nôtres et que nous rendons à la terre, notre mère commune, la dépouille d'un républicain, d'un libre penseur, d'un homme vrai, chaque fois alors, de cette fosse où s'ensevelissent les souvenirs de tant de grandeurs et de tant de misères, s'élève un cri de suprême insurrection, un cri de victoire et de liberté, un cri de révolte intellectuelle contre Dieu, contre le ciel et la terre, contre l'iniquité, l'injustice et le règne de la force. L'Eglise en tremble jusque dans ses bases, et les âmes se sentent remuées. La Révolution ne se laisse point ensevelir; immortelle, elle s'échappe de la tombe où on croirait l'engloutir avec le mort, et l'idée du martyr va désormais s'incarner en nous, nous vivifier, et son dernier souffle nous embraser du feu sacré de la vérité.

Le voilà donc le lutteur, étendu et triomphant! Sa tâche est accomplie. A l'appel de nos cœurs il ne répondra plus que par le souvenir de ses dernières souffrances et de sa fermeté, car Van Peene était de forte trempe, de principes immuables, passionné pour la propagande et rebelle à toute idée religieuse.

Cette vaillance, nous l'avons vu la maintenir en face des plus pénibles manifestations sacerdotales, la garantir des séductions les plus fines et des piéges les plus adroits.

Autour de lui, la mort fauchait à plaisir; il vit succomber un à un la plupart des malades, ses frères de chambrée, et toujours en parfaits catholiques : mais lui, tout en partageant leurs peines, a su dominer par sa vigueur morale ce spectacle désolant de faiblesses et de corruption, répudier le prêtre, mourir en homme libre et prouver enfin que la paix de l'âme se puise dans la négation de Dieu!

Salut, Van Peene, salut!

Puis le citoyen Brismée parla en ces termes :

Messieurs et amis,

Je ne crois pas devoir vous dire jusqu'à quel point notre camarade Charles Bernard Van Peene était pénétré des principes que nous avons l'honneur de propager et de défendre. Je me contenterai de vous citer de Van Peene quelques paroles qui vous donneront la mesure de la force qu'il puisait dans ses convictions.

A peine était-il entré à l'hôpital, qu'une religieuse vint demander à notre ami comment il avait pu sortir de la religion catholique, alors qu'il avait donné à sa sœur son consentement pour qu'elle devînt religieuse. Charles répondit que c'est justement parce qu'il était, lui, partisan de la liberté en tout qu'il reconnaissait à sa sœur le droit d'entrer dans un couvent, et, par la même raison, il entendait se ménager la même latitude pour la profession de ses opinions personnelles en matière religieuse et philosophique.

Quelques jours avant la mort de Van Peene, les sacrements furent administrés à une personne couchée non loin de lui, et un mieux s'était déclaré chez ce malade catholique. Le lendemain, la même religieuse vint dire à notre co associé : « Vous voyez, mon ami, la puissance de la religion sur les malades qui veulent se mettre en état de grâce » — « Je n'y vois rien du tout, » dit Charles, et il ajouta : « Si vous croyez sincèrement à l'efficacité de votre bon dieu pour la guérison des personnes qui viennent ici pour se rétablir, que ne conseillez-vous au directeur de l'établissement de congédier tous les médecins, qui deviennent parfaitement inutiles. » La sœur, cette fois encore, convaincue de la fermeté de notre ami, se retira en lui disant qu'il avait toujours une réponse préparée.

Voilà, messieurs, de ces petits incidents qui n'ont rien d'important par eux-mêmes, mais qui prouvent évidemment que notre pauvre Charles était bien des nôtres.

Je ne crois pas non plus pouvoir omettre de vous rappeler que c'est à Charles Van Peene, malade déjà, que nous devons la traduction flamande de la pétition adressée à la Chambre des Représentants relativement à la question des cimetières. Et puisque nous sommes en ce lieu dont tout le monde se préoccupe en ce moment et qui fait l'objet de tant de discussions dans la presse, je me permettrai de demander à n'importe quel catholique s'il oserait franchement nous dire qu'il lui répugne d'être un jour déposé à côté de notre brave et digne ami Charles Bernard Van Peene.

Nous livrons à nos adversaires, comme nous le faisons à chaque décès, le nom d'un de nos frères : qu'ils scrutent dans sa vie et qu'ils nous disent en quoi il a pu démériter de l'estime de ses concitoyens.

Quant à moi, Charles, je prétends que c'est une des plus dignes des causes qui t'a conduit au tombeau : c'est à la suite des fatigues et des veilles auxquelles t'a exposé la longue et douloureuse maladie de ta compagne, que tu dois une mort prématurée.

Ta mort, Charles, laisse au sein de l'association *les Solidaires* un vide qui sera difficilement comblé.

Salut, Charles! nous ne t'oublierons jamais.

Le citoyen Raimond Dedeyn prononça alors quelques mots d'adieu en flamand. Nous regrettons de ne ne pouvoir en donner ici qu'une faible traduction :

Messieurs,

C'est au nom de la société *Vlamingen vooruit!* (Flamands en avant!), dont notre ami Van Peene était un des membres les plus dévoués, que je viens lui dire un dernier adieu.

Les populations flamandes de la Belgique, bien plus que les populations wallonnes, sont encore profondément courbées sous le joug du catholicisme, parce que ceux qui dans notre pays luttent pour le progrès de l'humanité ne comprennent pas que le peuple flamand ne peut être affranchi, que son intelligence ne peut être développée, que par la langue flamande.

Van Peene, qui était un esprit sain, avait compris cette idée si simple, et pour la réaliser il soutenait vaillamment les « *Vlamingen vooruit!* ».

Je constate avec satisfaction qu'il est mort tel qu'il a vécu : libre et indépendant dans ses convictions, comme il sied à un vrai flamand. Si beaucoup de nos flamands vivaient de cette vie et mouraient de cette mort, depuis longtemps notre cause serait triomphante.

Adieu Van Peene! ton mâle caractère et ta fermeté dans tes principes ne s'effaceront jamais de la mémoire de tes frères flamands.

Il fut ensuite donné lecture de cette poésie du citoyen Prosper Voglet :

La mort est dans nos rangs venu chercher pâture.
C'est un frère qu'ici conduit notre douleur.
Amis, recueillons-nous : Tandis que la Nature
En cendres réduira les restes du penseur,

Une voix va sortir du creux de cette tombe,
Voix pure que jamais remords n'a fait trembler.
Pour que nul d'entre nous ne faiblisse, ne tombe,
A chaque conscience elle viendra parler.

Ah! je l'entends déjà qui, sévère, nous crie :
« Voulez-vous par l'exemple affranchir la raison?
» Sachez frères, sachez jusqu'au bout de la vie
» Repousser de l'erreur le funeste poison.

» Les dogmes sont usés, les croyances sont mortes,
» Le culte est un spectacle où l'œil seul s'éblouit.
» L'infâme sacerdoce a poussé ses cohortes
» Dans des sentiers fangeux qu'avec horreur on fuit.

» Frères, le genre humain s'éclaire, s'émancipe
» On se rit des sermons du moine au teint vermeil
» Au banquet du savoir partout on participe;
» La torpeur séculaire a fait place au réveil.

» Que faut-il faire encor pour lever les scrupules
» Qui retiennent captifs les hommes timorés?
» Il faut à tous les yeux vous montrer incrédules
» Et narguer bravement tous les dogmes sacrés.

» Il faut sur ce rebut de doctrines, de prêtres,
» — De siècles condamnés triste succession,
» Qui fait de nos enfants des crétins ou des traîtres —
» Soulever le mépris et l'exécration.

» Quoi donc attache encor les masses à l'Eglise?
» L'usage, l'intérêt, rien de moins, rien de plus.
» Il faut, si vous voulez extirper la sottise,
» A braver la routine être bien résolus.

» L'intérêt, qui conduit devant le tabernacle
» Tant de cœurs que la foi n'a jamais habités,
» Cessera de donner ce pénible spectacle
» Quand on ne verra plus tant de déshérités.

» Jusqu'à ces temps meilleurs la ligne qu'il faut suivre
» Est tracée, il vous faut n'en jamais départir.
» En gens purs et loyaux il vous faut savoir vivre,
» En hommes affranchis il faut savoir mourir. »

Solidaires, celui dont la voix vous rappelle
Les principes qu'on doit propager en tout lieu,
Jusqu'à son dernier souffle y demeura fidèle :
Il brava préjugés, et culte, et prêtre, et Dieu!

Que tant de fermeté soutienne nos courages.
Comme lui soyons forts. Nous vivons en des temps
D'épreuves, de travail, de luttes et d'orages.
Frères, sachons un jour en sortir triomphants.

Et toi, dors, pionnier du Rationalisme.
Lorsque tes os seront par le temps consumés,
Du joug abrutissant du vieux Catholicisme
Ne se souviendront plus nos fils régénérés.

ESSAIS D'UNE PHILOSOPHIE POPULAIRE

par P.-J. Proudhon.

ABRÉGÉ DE LA TROISIÈME ÉTUDE.

Les Biens.

(*Suite. — Voir notre numéro* 42.)

VI.

Balances économiques.

3. Circulation et escompte.

On sait ou peut être on ne sait pas que la masse de numéraire qui circule dans un pays n'est jamais suffisante pour les échanges qui s'y effectuent. Cela est inévitable, car le numéraire n'a de valeur qu'à la condition de représenter une fraction proportionnelle de la richesse du pays.

Pour subvenir à cette insuffisance, les commerçants, en attendant qu'ils puissent être remboursés en numéraire, tirent les uns sur les autres des *lettres de change* qui, jusqu'à un jour fixé pour l'*échéance*, tiennent lieu de numéraire.

Le banquier est un industriel qui se charge, moyennant intérêt et commission, de liquider ces créances lors de l'échéance, et qui en échange des billets des commerçants leur avance immédiatement les sommes dont ils ont besoin.

Cette opération s'appelle *escompte* (*).

(*) Cette partie est la plus difficile de ce travail; nous prions, eu égard à l'importance et à l'urgence de la question, nos amis, les ouvriers à qui cet abrégé est spécialement destiné, de ne pas se rebuter et, s'ils ne nous ont pas compris à la lecture, de nous demander des explications verbales.

Nous allons prendre un exemple pour rendre cette opération appelée escompte plus claire :

Un commerçant souscrit à un autre commerçant un billet à ordre de 100 fr. dont l'échéance aura lieu dans un an.

Le second de ces deux commerçants se rend chez un banquier et lui demande de lui avancer en numéraire ces 100 francs, en échange de son billet.

Il est évident qu'il serait impossible de limiter les bénéfices d'un banquier. simple particulier. Libre aux commerçants de ne pas se rendre chez lui. mais libre aussi à lui de demander ce qui lui convient, il n'a de limites que la concurrence.

Mais en Belgique comme en France il existe une banque de l'Etat, peut-elle agir comme un simple banquier?

Non. car :

Le capital social de la Banque, fixé à un chiffre déterminé, est placé en rente sur l'Etat qui en sert l'intérêt; donc LA BANQUE NE PEUT PAS EXIGER D'INTÉRÊT. car l'intérêt ne doit pas être payé deux fois, ce serait absurde: elle le fait cependant. — c'est un vol.

Le capital social de la banque de France par exemple est de 91 millions; l'Etat lui paie 3.686.481 fr. pour intérêt de son capital; c'est fort bien. mais la Banque de son côté ne paie aucun intérêt pour les 600 millions dont elle dispose et que le commerce lui confie; elle vole ainsi 24,000.000 au commerce. soit 3 fr. 70 c °/₀ l'an.

Ainsi en 1856 la Banque agissait sur environ 600 millions. Ces 600 000 000 lui ont produit 37 059.226 fr. 40 de bénéfices. Il faut en retrancher ces 24.000 000 qui sont un vol. restent 13.059.226 fr. 40 c.. Après avoir soldé ses dépenses, il restera à la Banque environ 7 959.226 fr. 40 c. de bénéfices; si vous y ajoutez 3.686.481 fr que l'Etat lui paie comme intérêt. il se trouvera que chaque action de 100 fr. procurera un revenu net de 12 fr. 72 c., au lieu qu'elle en a procuré un de 27 fr. 50 c.

La Banque en 1856 avait donc droit seulement à 12 fr. 72 c. °/₀ de bénéfice.

Supposez maintenant qu'en 1857 les représentants de la nation eussent mis la Banque aux enchères, ne se serait-il pas présentés des capitalistes qui se fussent contentés de 10 °/₀. 5 °/₀. 1 °/₀, 1/2 °/₀, etc., de bénéfice par an? Cela n'est pas douteux.

Les producteurs en seraient arrivés à échanger leurs billets avec 10 c. d'escompte. Le crédit aurait été pour ainsi dire gratuit.

Tel était le système proposé par l'auteur sous le nom de Banque du Peuple. A cette époque on ne l'a pas compris ou pas voulu comprendre. en sera-t-il de même aujourd'hui?

Voici les bénéfices du banquier :

Intérêt de 100 fr. à 6 °/₀ l'an	6 fr.	00 c.
Commission pour l'admission du papier. 1/4 °/₀ .	0	25
Commission pour la remise des espèces, 1/4 °/₀ .	0	25
Frais divers, enregsitrement, etc	0	25
Il va emprunter à la Banque les 100 fr. à 4 ou 5 °/₀ et les donne à 6 °/₀, donc 1 fr. de bénéfice . .	1	00
Total .	7	75

Ainsi. pour son billet dont la valeur est 100, le commerçant recevra 92.25

Si la réforme proposée par M. Proudhon se réalise. il est évident que ce banquier devra fermer boutique. à moins qu'il ne veuille se contenter des 25 c qui servent à couvrir ses frais et de 5 ou 10 c °/₀ pour sa consommation personnelle; et encore il ne le pourra pas. car la Banque du Peuple agissant sur une masse plus grande que le simple banquier pourra abaisser davantage son escompte.

4. PRÊTEURS ET EMPRUNTEURS.

La balance de l'escompte mène directement à celle du crédit ou du prêt.

L'Eglise. communiste par son dogme. mais patricienne et hiérarchique par nécessité, ne s'est jamais prononcée franchement sur la légitimité de l'intérêt.

A l'origine. alors que l'intérêt du capital se comprenait et se justifiait en quelque sorte par l'asservissement inévitable de la liberté humaine à la fatalité économique. l'Eglise a condamné le prêt à intérêt; aujourd hui qu il est devenu possible de se passer du prêt à intérêt elle l'autorise. Preuve nouvelle que l'Eglise n'a pas de morale.

Nous avons déjà prouvé que la Justice exige la réciprocité du respect, la réciprocité du service. la réciprocité de l'échange. la reciprocité de l'escompte. de même elle exige la réciprocite du crédit. c'est à dire l'abolition de l'usure, c'est à dire le CRÉDIT GRATUIT.

Pour cela il faut instituer la commandite gratuite pour l'agriculture et l'industrie.

N B. Il est évident qu'il n'est pas défendu aux sociétés de crédit gratuit, de prélever un escompte égal aux dépenses indispensables de la société; cela ne porte pas atteinte au crédit gratuit et cela est conforme au principe de Justice, la RÉCIPROCITÉ DU SERVICE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

WILLIAM FREEDGR

Nous recevons, trop tard pour être insérée, une lettre de l'association *les Solidaires* en réponse aux appréciations faites par le *Bien Public* de Gand et le *Moniteur de Louvain* d'une publication mensuelle du jésuite Terwecoren, intitulée les *Précis historiques*. Cette lettre trouvera place dans notre prochain numéro.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Les associés sont prévenus qu'il n'y a pas de séance le dimanche 29 mai. Le local sera occupé par l'Association fédérative universelle.

DIMANCHE 5 JUIN 1864.

Assemblée générale.

Ordre du jour :

1° Fixation du jour et de l'heure du meeting qui sera tenu prochainement par la Section d'agitation.

2° Diverses propositions.

AVIS.

MEETING OUVRIER

Sur la question des associations coopératives.
Discussion de différents projets d'association.

TOUS LES SAMEDIS A 9 HEURES DU SOIR,
AU CYGNE, GRAND'-PLACE.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

GUERISON

de toutes les maladies chroniques de la peau et de celles réputées incurables, des maladies internes et externes. telles que : dartres, boutons, rougeurs. affections ganglionnaires. rhumatismes. ou toutes autres douleurs. de même et spécialement l'asthme les gastrites ou maladies d'estomac. maux de tête, de poitrine. de ventre. de la vessie. consomption. apoplexie, par les pilules de longue vie. dépuratives et toniques de M. **Van Hinsbergh.** *ci devant médecin et chirurgien de Son Altesse le prince de Bermude. etc*

Après une expérience acquise par une pratique d'un grand nombre d'années, tant dans les hôpitaux militaires que dans les longs et nombreux voyages par terre et par mer. le docteur VAN HINSBERGH. rentré dans la vie privée. à l'effet de faire profiter l'humanité souffrante de sa longue et constante expérience. a concentré sous forme de pilules une collection des principaux remèdes végétaux qui lui ont constamment assuré les plus grands succès dans les maladies les plus dangereuses. tant internes qu'externes: ces pilules sont faciles à prendre. conservent leurs vertus, sont inaltérables et faciles à transporter

Des guérisons innombrables et merveilleuses ont couronné ses prévisions et son entreprise; des maladies réputées incurables par les médecins les plus renommés. ont été radicalement guéries par l'unique usage de ses pilules dépuratives et toniques.

Ces pilules. qui doivent se prendre le matin au déjeûner et le soir au souper. purgent et purifient le sang et le corps de toutes leurs humeurs morbides et détériorées par les trois voies naturelles, les selles. les urines et la transpiration que la Providence nous, prêtées à cet effet. sans tranchées ni autres sensations désagréables. suite ordinaire de tous les remèdes similaires.

PRIX : la boite de 100 pilules. fr. 3 00.
la 1/2 boite de 50 pilules. fr. 1 50.

La fille d'une cuisinière, à Willebroek. près de Boom. (Bruxelles), ayant sucé la maladie des écrouelles. avec le lait de sa nourrice, traitée jusqu'à l'âge de 20 ans par différents médecins, au moyen d'onguents d'emplâtres. etc, et ensuite abandonnée par eux. comme incurable. a eu la persévérance de prendre sans interruption pendant cinq années de nos pilules dépuratives; entièrement guérie depuis longtemps, elle est mariée avec un menuisier. au dit Willebroek, est déjà mère de plusieurs enfants, gros et gras et très-bien portants.

MONSIEUR,

Comme vous m'aviez exprimé le désir dans votre dernière lettre de recevoir des nouvelles de ma santé, je prends la liberté de vous écrire et de vous informer que je me trouve beaucoup mieux; mes étourdissement ont cessé. et je commence à regagner des forces. les symptômes extérieurs ont peu à peu diminué. mais c'est déjà beaucoup qu'il y ait du mieux. et je n'ai aucun doute que vos pilules auront beaucoup plus d'effet au retour de la belle saison: d'ailleurs, j'ai la conviction que votre système de traitement est le seul qui puisse me guérir. etc., etc.

Exeter, 27 janvier 1849.

Dépots : chez M. Ramlot. pharmacien. 58. rue des Bouchers. à Bruxelles. chez M. Lauwers. Grand'Place. à Anvers. chez M. Van Santen-Kolff, pharmacien. à Rotterdam et dans toutes les villes de la Belgique et de la Hollande.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

Ni Catholiques ni Libéraux.
brochure de 16 pages. — 25 centimes.

En vente au bureau du journal : les vers AU PIÉTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

La première livraison du poème le PROGRÈS, intitulée les GÉMONIES DU PEUPLE. Prix de la livraison : 25 centimes.

PILULES VÉGÉTALES
DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres **pilules végétales** *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le **purgatif** le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur **dérivatif** et **dépuratif**, elles n'irritent pas les **organes digestifs**, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les **pilules végétales** du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phthisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices de sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrolules, rougeole, impétigo-psoriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc.. etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût* elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent ni *tisane ni repos*, conviennent à tous ages et à tous les **tempéraments** — Voir le prospectus très détaillé qui accompagne chaque boite contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens — Prix de la boite : 3 fr. 50 et de la demi boite : 2 fr. — *Evitez la contrefaçon.*

Injection Astringente
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en trois jours des écoulements, gonorrhées, blennorrhagie, ulcères, virus et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes **sans rien lui adjoindre**; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieur à toutes les injections préconisées jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur, ni rétrécissement* du canal. — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon — Prix : 4 francs

INJECTION TONIQUE
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraichissante, infaillible et preservatrice Ce remède héroique, a prouvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *fleurs blanches* et *perles blanches* (*leucorrhée*), *ulcères de la matrice* anciennes ou récentes. *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce. *boutons* et *gerçures*. — Prix du flacon : 5 francs, contenance un demi litre. — Dépots principaux de la Belgique : MM. Ramlot. pharm.. 58. rue des Bouchers; Michiels, pharm., rue Cantersteen, 12 : Ricourt pharmacien, rue du Méridien, 31 à Bruxelles.

Numéro 46. 2me Année. 30 Juin 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR 6 00
SIX MOIS. . » 3 25
TROIS MOIS. . » 1 75
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR:
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 29 Juin 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les Bouchers couronnés.

On lit dans l'*Echo du Parlement*, numéro du 28 courant :

Les hostilités sont reprises dans le Schleswig et les explications ont eu lieu dans le Parlement anglais. Les Prussiens ont recommencé la canonnade contre les fortifications de l'île d'Alsen ; on sait que cette île est separée du continent par un canal d'une largeur, en certains endroits, de moins de mille mètres. Un pont la relie à Sonderbourg. Il s'agit donc pour les Prussiens de détruire les travaux qui en défendent les abords. Alsen prise, les Allemands pourront réaliser à l'égard des duchés tous les projets qu'ils ont soumis aux plénipotentiaires de Londres. D'autre part, les Danois ont rétabli le blocus des ports allemands :

Malgré son servilisme monarchique et ministériel, l'*Echo du Parlement* (le journal doctrinaire par excellence) laisse échapper de temps à autre des aveux qu'il est bon d'enregistrer. Ainsi, la reprise des hostilités dans le Schleswig nous rappelle les réflexions suivantes que l'atroce bombardement de Sonderbourg et les tueries de Duppel inspiraient naguère au chroniqueur politique du susdit *Echo* :

Cette sanglante affaire mettra t-elle fin à une guerre stupide ? N'est ce pas assez de toutes les victimes que le fer, le feu, le froid, l'humidité, les tempêtes du ciel et de la terre ont faites? La voix de l'humanité pourra-t elle se faire entendre à la fin? Espérons le. L'honneur (?) de l'armée prussienne est satisfait (!!!). Il est temps que l'on mette un terme à cette BOUCHERIE D'HOMMES. Et puisse t-elle guérir pour quelques temps les peuples de cette funeste manie de s'entr'égorger pour des questions que le plus souvent ils ne comprennent point.

Oui, messieurs les doctrinaires, la guerre du Danemark est une guerre stupide. Oui, elle n'a fait que trop de victimes. Il y a longtemps que la voix de l'humanité outragée s'est fait entendre, mais en vain, car — et c'est vous qui le dites — ne fallait-il pas que l'*honneur* de l'armée prussienne fût satisfait? et l'*honneur* de l'armée danoise, qu'en faites-vous s'il vous plait? Il est vrai que quand la voix du « Dieu des armées » s'est fait entendre, celle de l'humanité ne compte plus pour rien... Et maintenant que l'irascibilité ombrageuse des monarques devrait se trouver calmée, maintenant que l'*honneur* de l'armée prussienne a eu satisfaction (des milliers de cadavres en font foi), pourquoi ce nouvel acharnement, ces nouveaux carnages qui se préparent, que disons-nous, qui déjà sont en train de s'accomplir?

Oui, nous croyons avec vous qu'après les massacres de Sonderbourg et de Duppel, il était plus que temps, non pas de faire une trêve de six semaines pour recommencer de plus bel à détruire et à incendier après l'expiration de ce délai, mais de mettre un terme définitif à ces BOUCHERIES D'HOMMES. Mais ici nous vous prenons au mot. Vous dites bien; mais s'il y a *boucherie d'hommes*, quels sont donc, s'il vous plait, les BOUCHERS ? Vous n'aviez pas songé à cela, n'est-ce pas? ou, si vous y avez pensé, vous n'avez pas osé compléter votre tirade humanitaire. Eh bien, nous allons le faire pour vous.

Les *bouchers d'hommes*, ce sont les rois et les empereurs, leurs ministres et leurs diplomates, tous ces gens dont l'ambition, la cupidité ou la soif de sang poussent les troupeaux humains à l'abattoir ; leurs stupides et aveugles instruments sont les armées permanentes ; leurs victimes sont les peuples.

Ah! l'on a beau faire, la haine de ces guerres brutales où l'on se massacre *scientifiquement* (le mot est de l'*Echo*) et à plus d'une lieue de distance ; la haine de ces tueries atroces où les têtes couronnées n'ont garde de s'exposer ; la haine de ces sanglantes saturnales où la *discipline militaire* autorise le vol, le pillage, l'incendie, l'assassinat ; la haine du *noble métier des armes* (style royal), de ce noble métier qui ne produit que des veuves, des orphelins et..... des lauriers croissant sur des cadavres, cette haine bouillonne aux cœurs des peuples et l'un de ces jours elle fera éruption.

Non, et mille fois non, les peuples n'ont pas la *manie* de s'entr'égorger. Il faut être laquais royal ou impérial pour soutenir pareil mensonge. Les peuples ont tout intérêt — et ils le savent — à s'unir, à s'aimer, à s'entr'aider; mais cela ne fait pas le compte des parasites couronnés ou tonsurés qui aujourd'hui vivent grassement du sang et des sueurs des peuples. S'il n'y avait ni empereurs, ni rois, ni papes, ni princes, ni chefs d'aucune sorte, pour qui et pourquoi s'égorgerait-on? S'il n'y avait plus de *bouchers couronnés*, il ne faudrait plus d'armées, plus de bastilles, plus de diplomates ; l'on consacrerait à l'instruction des masses, au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, à l'organisation du travail, en un mot à l'amélioration de la condition physique et morale du peuple travailleur, les milliards que dévorent aujourd'hui les vampires royaux et leurs séides.

Prenez y bien garde, messieurs les doctrinaires, libéraux ou cléricaux : la Révolution que vous calomniez, cette grande Révolution que vous évoquez comme un spectre pour justifier vos sanguinaires orgies, cette sainte Révolution est parachevée dans les esprits des masses. Elle se traduit en fait partout, en tout, à votre insu, malgré vous, contre vous, parfois par vous mêmes. Elle vous enlace de mille replis. Elle est dans l'air que vous respirez. Tous, bons ou mauvais, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, vous travaillez à son éclosion. C'est l'œuvre *providentielle* qui mûrit lentement. Elle s'accomplira à son jour et à son heure, quels que soient les obstacles, les entraves que vous lui opposiez. Cette Révolution-là, notre siècle la verra triomphante, et alors..... il n'y aura plus de BOUCHERS COURONNÉS !

A ceux de nos amis qui douteraient encore du prochain triomphe de la civilisation sur la barbarie, nous citerons une page splendide et sublime de notre grand poète Victor Hugo :

Il y a déclin de la guerre, déclin du despotisme, déclin de la théocratie, déclin de l'esclavage, déclin de l'échafaud. Le glaive diminue, la tiare s'éteint, la couronne se simplifie, la bataille extravague, le panache baisse, l'usurpation se circonscrit, la chaîne s'allége, le supplice se déconcerte. L'antique voie de fait de quelques uns sur tous, nommée droit divin, touche à sa fin. La légitimité, la grâce de Dieu, la monarchie pharamonde, les nations marquées à l'épaule de la fleur de lys, la possession des peuples par fait de naissance, la longue suite d'aïeux donnant droit sur les vivants, ces choses-là luttent encore sur quelques points, mais elles se débattent plutôt qu'elles ne luttent ; c'est de la mort qui s'efforce de vivre. Un bégayement qui demain sera la parole, et après-demain sera le verbe, sort des lèvres meurtries du serf, du corvéable, du prolétaire, du paria. Le bâillon casse entre les dents du genre humain. Le genre humain en a assez de la voie douloureuse, et ce patient refuse d'aller plus loin.

Dès à présent de certaines formes de despotes ne sont plus possibles. Le pharaon est une momie, le sultan est un fantôme, le césar est une contrefaçon. Ce stylite des colonnes trajanes est ankylosé sur son piédestal ; il a sur sa tête la fiente des aigles libres ; il est néant plus que gloire ; des bandelettes du sépulcre attachent cette couronne de lauriers.

La période des hommes de force est terminée. Ils ont été glorieux, certes, mais d'une gloire fondante. Ce genre de grands hommes est soluble au progrès. La civilisation oxyde rapidement ces bronzes. Au point de maturité où la Révolution française a déjà amené la conscience universelle, le héros n'est plus héros sans dire pourquoi, le capitaine est discuté, le conquérant est inadmissible. De nos jours, Louis XIV envahissant le Palatinat ferait l'effet d'un voleur. Dès le siècles dernier, ces réalités commençaient à poindre; Frédéric II, en présence de Voltaire, se sentait et s'avouait un peu brigand. Etre un grand homme de la matière, être pompeusement violent, régner par la dragonne et la cocarde, forger le droit sur la force, marteler la justice et la vérité à coups de faits accomplis, faire des brutalités de génie, c'est être grand, si vous voulez, mais c'est une grosse manière d'être grand. Gloires tambourinées qu'un haussement d'épaules accueille. Les héros sonores ont jusqu'à ce jour assourdi la raison humaine. Ce majestueux tapage commence à la fatiguer. Elle se bouche les yeux et les oreilles devant ces tueries autorisées qu'on nomme batailles. Les sublimes égorgeurs d'hommes ont fait leur temps. C'est dans un certain oubli relatif désormais qu'ils seront illustres et augustes. L'humanité, grandie, demande à se passer d'eux. La chair à canon pense, et la voici qui perd l'admiration d'être canonnée.

(*William Shakespeare*, par Victor Hugo.)

De telles paroles sont bien faites pour relever les courages abattus, consoler les âmes ardentes, ranimer les cœurs tièdes, inspirer à tous une foi profonde dans le Progrès social, dans l'accomplissement des sublimes destinées de l'Humanité, dans l'avénement de la fédération des peuples et dans la chute prochaine, inévitable, des BOUCHERS COURONNÉS.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que le citoyen Odilon Delimal, rédacteur en chef de l'*Espiègle*, fut condamné, il y a quatre mois, à payer une amende de 80 francs pour avoir refusé de livrer au juge d'instruction le nom d'un de ses correspondants. Le citoyen Delimal protesta contre

cette condamnation qu'il regardait avec raison comme injuste, comme inconstitutionnelle, comme illégale même, et il refusa énergiquement de payer l'amende. Pour l'amende non payée il y a la prison, et le citoyen Delimal, obligé de céder devant la force brutale, fut incarcéré aux Petits-Carmes.

Mais à peine est-il sorti de prison, que le voilà sous le coup d'un nouveau jugement qui le condamne cette fois (toujours pour la même affaire qui a amené le premier procès) à mille francs d'amende et à l'insertion dans 20 journaux, ce qui équivaut à une amende de 20,000 francs.

Pour le coup, c'est trop fort! Mais laissons la parole au citoyen Delimal lui même :

Nous avons fait *allusion* à un fait connu de tous, publié et commenté par nos confrères de Belgique et de l'étranger; on les a laissés tranquilles, pour nous poursuivre.

Nous n'avons désigné personne, fait aucune réflexion ; on nous a condamné.

Jamais l'arbitraire n'a été poussé plus loin ; jamais on n'a affecté plus de mépris et pour la loi, et pour la Constitution.

Pauvre Belgique!

En quittant la France, traqué par les mouchards de M. Bonaparte, nous pensions jouir, dans notre pays, de la liberté que nous aimons si ardemment.

Quelle déception!

Arrivé ici, nous n'y avons rencontré que des persécutions de toutes natures, que le public ignore en grande partie, car nous ne tenons pas à l'occuper sans cesse de ce qui touche à notre humble personne.

Vingt mille francs à payer aux jésuites ou cinq années de prison. Telle est l'alternative!

(*Espiègle*, numéro du 26 Juin 1864.)

En présence des traitements que l'on inflige aujourd'hui à la presse en Belgique, nous demandons, avec la *Semaine* de Liége, comment il se fait qu'à la Chambre des Représentants où siégent tant d'hommes qui ne doivent qu'au journalisme la position qu'ils occupent, aucune voix ne se soit élevée pour prendre la défense des principes constitutionnels violés par une magistrature ombrageuse ou corrompue? Ne serait-ce pas que messieurs les journalistes qui font partie de la Chambre et qui, nous en sommes convaincus, jetteraient les hauts cris si ces rigueurs s'exerçaient envers les organes de leurs coteries libérale et cléricale, voient au contraire d'un bon œil les tracasseries auxquelles sont si souvent en butte les journaux non stipendiés, la presse indépendante, démocratique et républicaine?

LA QUESTION POLONAISE ET LA DÉMOCRATIE.

IV.

(*Suite.*)

Ces points établis, le dogme unitaire accepté, acclamé, que diriez-vous si vous assistiez à la restauration d'un despotisme comme celui-ci :

La transition.

Il s'agit d'abord avec n'importe quel appui de compléter l'unité, c'est à dire de rendre *indépendants* bon gré mal gré des peuples entiers comme les Ruthènes et les Lithuaniens, des classes entières comme celle des paysans. A supposer cette entreprise réalisable, la transition doit être essentiellement dictatoriale et militaire. La noblesse ne demande pas mieux. Elle est naturellement guerrière ; au XVIIme et au XVIIIme siècles, ses armes faisaient trembler l'Europe, et elle ne rêve que le retour de ces temps de chevalerie, ce qu'il lui faut, comme aux Italiens, c'est un grand territoire pour avoir de grandes armées, pouvoir tenter de grandes conquêtes et se placer au premier rang des puissances de l'Europe. Conclusion : Unité militaire. *Salus Poloniæ suprema lex esto.*

Point de vue social.

Que la subite conversion de la société agricole en 1861, lors du droit d'accensement, ait été sincère, c'est ce que nient même des démocrates (1); que plus tard le parti rouge extrême ait agi avec bonne foi en infligeant jusqu'à la peine de mort aux propriétaires rebelles au décret, c'est ce qui est probable ; mais à quoi tout cela a-t-il servi? Est-ce que les propriétaires se sont exécutés? Est-ce qu'ils ont pu rallier les paysans à leur mouvement? Est-ce que l'accensement même remplacé par l'*impôt national* constitue une *Restitution*?

La noblesse polonaise ne cèdera pas, tout son passé, tout son présent le prouvent (2). En 1807, on déclare le travail libre, elle en profite pour expulser de leurs terres des milliers de malheureux paysans ; cette dépopulation va si loin qu'Alexandre Ier et plus tard Nicolas sont forcés de la combattre. Je ne fais pas du roman et cite des textes de lois : « Considérant, dit l'ukase de 1846, que les paysans établis sur les domaines particuliers dépendent uniquement du bon plaisir des propriétaires,... considérant que profitant de cet état de choses, les propriétaires éloignent les paysans et changent ou diminuent à leur gré les lots de terrain dont ceux-ci avaient la jouissance de temps immémorial, d'où il résulte que le nombre des paysans ne possédant pas de terres s'accroît indéfiniment, considérant que les paysans de crainte d'être dépossédés se voient obligés d'accepter et de subir des servitudes accablantes..... » Puis viennent des mesures vigoureuses prises par le tzar, mais qui sont éludées avec un machiavélisme inouï. La loi d'accensement de 1858, celles de 1861 et 1862 n'ont pas plus de succès ; Alexandre II, dans l'ukase du 2 mars 1864, s'en plaint amèrement : « ces règlements, dit-il, sont restés jusqu'à ce jour sans porter les fruits auxquels nous étions en droit de nous attendre » grâce, cela va sans dire, « à la non-coopération des propriétaires ». C'est pour cela que le tzar, abandonnant l'idée de l'accensement *volontaire*, en est venu jusqu'à l'expropriation forcée (3).

Et l'on me fera croire à leur abdication! Et l'on me dira que la promesse de 1861 n'est pas un moyen quelconque pour parvenir à une fin qui est précisément la reconstitution du passé! Ne serait-il pas plus rationnel d'admettre avec un écrivain russe, que l'insurrection n'a éclaté qu'en vue de la réforme sociale que la mesure émancipatrice adoptée en Russie faisait prévoir et rendait inévitable en Pologne?

J'ose le prétendre, si la Pologne renaît, si l'unité y prévaut, on verra reparaître l'exploitation sans frein des paysans et s'accroître la dépopulation des campagnes avec la misère des *prolétarii* auxquels on ne me semble pas songer du tout. Conclusion : Unité bancocratico-féodale. *Salus patrimonii suprema lex esto.* (4)

Point de vue politique.

La raison d'état sera posée, l'unité, c'est assez, la liberté n'a plus de garanties. Qu'opposerez-vous d'ailleurs à la noblesse, que pourriez-vous lui opposer? Le peuple? Il est à créer de toutes pièces, et sachant ce qu'elle a fait pour lui depuis dix siècles, on peut prévoir ce qu'elle fera encore, cette noblesse, l'*institutrice du peuple*. La bourgeoisie? Mais elle aussi il faut l'organiser, qui le fera? A coup sûr la noblesse ne l'organisera pas contre elle même.

La Pologne restaurée, la noblesse n'aurait plus de *contre poids*. Ce serait la perte de la Pologne et le retour de la tyrannie nobiliaire. Je vous défie de me refuter cela. J'insiste sur ce point.

Au temps où la Pologne avait une constitution et une diète (après 1815), l'aristocratie consacra une organisation communale séculaire, qui a persisté jusqu'au 2 mars 1864 et dont je donnerai brièvement une idée.

Par l'art. 8 de la loi du 30 Mai 1818, tout propriétaire de village est maire de la commune par droit de possession. Les prérogatives du maire sont très-étendues. Aux droits du propriétaire (monopole social) sont joints les pouvoirs exécutif, administratif et judiciaire (monopole politique), ce qui est bien l'idéal de l'indivision des fonctions. Le maire fait la répartition de l'impôt, lève les taxes, fait la police, arrête les personnes qu'il juge suspecte, promulgue les ordonnances de l'administration générale « en choisissant à cet effet les moyens qui lui semblent être les plus convenables », juge en première instance des délits et contraventions (ce qui le constitue souvent juge et partie), délivre ou refuse des passe-ports (ce qui lui permet d'interdire à ses administrés tout appel à l'autorité supérieure), prend des mesures préventives contre l'oisiveté des paysans, etc. etc. (5)

A cette institution la société agricole et le gouvernement provisoire n'ont eu garde de toucher. L'ukase du 2 mars l'a renversée de fond en comble, en donnant l'élection des magistats aux paysans.

Dans la Pologne restaurée il y aurait donc 5261 petits autocrates prêts à se réunir en faisceau, et à couronner le tout de diétines et d'une diète à la façon du XVIIIme siècle. A ce despotisme multiple, la Russie (qui y avait intérêt) a été jusqu'ici le seul contrepoids; seule encore elle peut l'être actuellement. Coupez le câble et concluez : Unité aristocratique et hiérarchique. *Salus imperii suprema lex esto.*

Point de vue religieux.

La raison de toute caste est double ; Ferrari, le plus grand historien de l'Italie, l'a établi. C'est un fait, la conquête, l'invasion, etc. ; c'est ensuite une *idée*. En Pologne la noblesse représente l'*idée catholique* (6). Elle imposait la foi de l'Eglise à ses rois et voulait, elle le voudrait encore, faire de son pays *une institution divine ;* ce qui, en vérité, serait très-heureux pour la papauté chancelante. Oui l'Eglise est la seule raison d'être de la Pologne, c'est le verbe qui l'anime ; elle s'est identifiée avec elle. Aussi la Pologne ne vit que pour elle... et ses privilèges. Avez-vous lu la *Comédie infernale* du poëte anonyme si populaire sur la Vistule? Ecoutez (IVme partie) :

CHOEUR DES PRÊTRES.

Mon Dieu! donne-lui ta force, embrase le de ton esprit saint. De nos ennemis délivre-nous, Seigneur!

LE COMTE HENRI (AUX NOBLES).

Jurez tous maintenant que vous voulez défendre la foi et la gloire de vos ancêtres, que vous pourrez mourir de faim et de soif mais non de honte, que vous ne reconnaissez de loi que la loi divine, de maître que Dieu.

TOUS ENSEMBLE.

Nous le jurons! (7)

Voilà toute la Pologne. Au bout de cela qu'y a-t-il? L'intolérance du XVI!I^me^ siècle et des croisades en Lithuanie, comme jadis (8). Conclusion : Unité théocratique. *Salus Ecclesiæ suprema lex esto.*

Et si j'allais parler des rêves secrets de l'Eglise, des femmes et des moines de Pologne, du panslavisme mystique et catholique de Mickiewickz!...

Mais cela suffit, la série est parfaite : servitude sociale, servitude politique, servitude religieuse, rien n'y manque, rien ne manque à l'unité... Donc un temps viendrait où quelque voyageur, un autre comte de Broglie par exemple, ayant à nous peindre la Pologne *restaurée*, esquisserait un coin du tableau, le moins sombre, à peu près ainsi :

« Le moindre gentilhomme de trois générations est autant maître, est aussi libre dans la République, que le seigneur le plus grand et le mieux titré : il a droit de vie et de mort sur les paysans qui sont ses sujets... Il a droit de n'être arrêté que lorsqu'on l'a convaincu de crime ; il a droit d'asile dans sa maison tellement qu'on ne peut en tirer par force les gens qui s'y réfugient... Il a droit, lorsqu'il est nonce, de rompre une diète par sa seule opposition ; il a droit de choisir un roi, enfin il peut parvenir aux principales charges de la République et même au trône... Un plébéien qui a osé s'arroger les honneurs et les droits réservés à l'ordre équestre, on le punit par la confiscation de tous ses biens, ou s'il est *impossessionné*, pour parler le langage du pays, on le tient renfermé l'espace de six mois dans un cachot. La rigueur va même si loin, qu'il est souvent permis à chacun de le tuer sans craindre d'encourir aucune peine pour un pareil meurtre (9). »

Je voudrais bien savoir ce que ce jour-là le nationalisme et l'unitarisme auraient à répondre. . . . . .

. . . . . .

Et toi, mon maître, car je n'ose écrire que pour répandre et justifier ta parole, ô mon maître immortel, toi qui au milieu de ce fatal entraînement, chercheras à sauver la liberté, la Révolution, la Justice, et pour tout cela réclameras des garanties, des gages, tu seras bafoué, conspué, maudit ; je te verrai chasser d'un pays libre, de mon pays, et la démocratie t'appellera *traître, renégat, vendu!*... Après tout, c'est là encore en ce temps-ci le sort commun des chercheurs, comme ce fut celui des prophètes ; va donc, puisqu'ainsi le veut l'éternelle ironie de l'Histoire ; va, prends ta croix et que la postérité leur pardonne!

HECTOR DENIS.

MEETING DEMOCRATIQUE de Patignies.

(SUITE DU DISCOURS DU CITOYEN DE PAEPE.)

(*Voir notre numéro 44, du 8 Mai 1864.*)

Ce que nous avons fait pour le gouvernement, nous allons le faire pour la propriété : nous discuterons sa légitimité, puis nous examinerons ses conséquences, les résultats qu'elle produit.

1. Voyez le *Précis* peu suspect de Lombard.

5. Voyez l'*Économiste belge* et *Fictions et réalités polonaises*. Je n'ai emprunté aux documents russes, qui peuvent et doivent nous être suspects, que des textes de lois.

2. Pour le passé voir un article du *Quaterly Review*, reproduit par la *Revue britannique*, décembre 1863.

3. Voir cet ukase au *Moniteur Belge*, 12, 13, 14 mars 1864. On y trouvera dans l'organisation de la *gmyna*, où les paysans sont pour la première fois appelés à jouer un rôle politique, le germe d'une fédération républicaine, comme en rêve Herzen, un vrai révolutionnaire. Il s'agit de le développer avec ou contre le tzar.

4. L'unité tourne toujours au profit d'une bancocratie. Rappelez vous la féodalité financière en France, et les *strozzini* d'Italie. Le journal *la Pologne* nous fait entendre, que derrière les *nobles*, il y a encore des juifs en Pologne, les Juifs Rois de l'Epoque.

6. « La Pologne est une patrie et une religion ; que la nationalité ou la foi catholique disparaissent de son sol, elle périt également. » Le *Monde* du 27 avril 1863.

7. *Revue des deux-mondes*, 1846.

8. Et pour fin inévitable, un nouveau partage de la Pologne.

9. Comte de Broglie, *Idée de la République de Pologne*, cité par E. de Girardin. Il ne m'appartient pas de chercher la solution de la question polonaise, pourtant je la crois dans ce mot de Herzen : « Souvenez-vous qu'il n'y a qu'une seule bannière qui puisse être la vôtre et la nôtre en même temps : la terre pour les paysans, la liberté pour les provinces (Kolokol, 15 janvier 1864). » La terre pour les paysans, c'est la restitution complète ; la liberté pour les provinces, c'est la fédération ; c'est, en un mot, l'abdication de la noblesse et de tous ses priviléges, et la négation de l'*unité* polonaise de 1772. Ah! si les Polonais mettaient au service de la liberté et de la Justice leur indomptable énergie!...

Et d'abord, qu'est ce que la propriété?

Un des hommes politiques les plus honorables de la Belgique et qui fut en même temps un écrivain socialiste des plus distingués, le citoyen De Potter, dans son *Catéchisme social*, répond ainsi à cette question : « C'est l'appropriation d'une chose par une personne à son usage. »

Malgré mon respect pour le citoyen De Potter que nous avons connu à Bruxelles, portant sous un front blanchi par le temps une intelligence jeune et vigoureuse qu'il avait consacrée durant toute sa vie à l'étude de la philosophie et de la science sociale, et dans un corps affaibli par l'âge une âme forte et un cœur généreux, — malgré ma vénération pour cet homme de bien, je trouve la réponse, que je viens de citer, complètement inexacte.

La propriété n'est pas seulement le droit d'approprier une chose à son *usage*, le droit d'*user*, mais aussi le droit d'*abuser*. Toutes les définitions légales de la propriété sont d'accord sur ce point. La Constitution de 1793 définit ainsi la propriété : « le droit de jouir et de *disposer à son gré* de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie » (il aurait été bien plus juste encore de dire : du fruit du travail et de l'industrie des autres, nous le verrons tout-à-l'heure). L'art. 544 du code civil dit : « La propriété est le droit de jouir *et disposer des choses de la manière la plus absolue*, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par la loi. » Et l'art. 546 ajoute : « La propriété d'une chose, soit mobilière, soit immobilière, donne droit sur tout ce qu'elle produit, et sur ce qui s'y unit accessoirement, soit naturellement, soit artificiellement. » Quelle seigneurie que ce droit de propriété!

Certes, pour vivre, l'homme a besoin d'*user* des éléments fournis par la nature et des produits du travail, il a besoin de s'en servir ou de se les assimiler pour l'entretien de son existence. Mais faut-il conclure de là, qu'il a le droit de se les approprier exclusivement, d'en abuser, de s'en servir pour exploiter et rançonner ses semblables, de les détruire sans utilité pour lui ni pour personne, d'en disposer enfin en maître absolu, puis encore de faire main basse sur ce qui s'y unit accessoirement? Non, il faut en induire tout simplement notre besoin de posséder, rien de plus.

Entre l'idée de possession qui est la suite de ce besoin, et l'idée de propriété par laquelle un homme dit : « cette chose est exclusivement à moi, elle est mon domaine, j'en use ou j'en abuse *ad libitum*, je puis la donner, la vendre, la prêter, la louer, la laisser se détériorer, l'anéantir, etc. » entre ces deux idées il y a une énorme différence ; et la réponse de De Potter me semblerait plus juste si, au lieu de se rapporter à la propriété, elle se rapportait à la simple possession.

Pour moi, à cette question que nous nous sommes posée : « qu'est-ce que la propriété? », je n'hésite pas à répondre avec Proudhon : la propriété c'est le vol. J'ajoute même : la propriété c'est l'assassinat. Et je le prouverai :

Nous avons vu que la société doit avoir pour but d'assurer à l'homme, par le développement de ses facultés et la satisfaction de ses besoins, le libre exercice de ses droits.

Le premier des droits de l'homme, c'est asurément le droit de vivre, car sans l'exercice de ce droit l'exercice de tous les autres droits est impossible. La déclaration de 1793 résume ainsi les droits de l'homme : la liberté, l'égalité, la sureté et... la propriété. Mais il est évident que pour jouir de ces droits il faut vivre avant tout. Or donc, si je vous démontre que le droit de vivre est incompatible avec ce qu'on appelle le droit de propriété, que l'un détruit l'autre, que la propriété est mère du paupérisme et que le paupérisme est la mort des individus et de la société, ne faudra-t-il pas en conclure que c'est à tort que l'on a rangé la propriété parmi les droits de l'homme, et que, pour garantir les droits de l'homme, il faut au contraire détruire ce prétendu droit de propriété.

Si le droit de vivre est le premier des droits de l'homme, le premier devoir de la société est de garantir a chacun de ses membres ce droit d'où découlent tous les autres.

Ce droit de vivre, l'homme le possède par le fait même de sa naissance, de son existence.

La nature, en le mettant au monde, a dit à l'homme : Tu as le droit de vivre, de vivre de la double vie que comporte ton être, la vie matérielle et la vie intellectuelle ; mais je t'ai fait dans de telles conditions que, pour vivre, tu as besoin de te nourrir, de te chauffer, de te vêtir, de te loger, voilà pour le corps ; tu as besoin aussi de la science, voilà pour l'esprit.

De ce premier droit, le droit de vivre, dérivent immédiatement deux autres droits qui sont corrélatifs : 1° le DROIT AU TRAVAIL, car sans le travail nous ne pouvons fournir à notre corps le pain, le feu, le vêtement, le gîte, sans lesquels il ne peut vivre ; 2° le DROIT A L'ÉTUDE ET A L'INSTRUCTION, car c'est par l'étude et l'instruction que s'acquiert la science, le pain intellectuel.

Ce droit de vivre, la société actuelle le garantit-elle à chacun de ses membres?

Poser cette question c'est la résoudre. La société actuelle ne reconnaît ni ne garantit à l'immense majorité de ses membres le droit à l'existence, ce premier de tous les droits; car elle ne leur reconnaît ni ne garantit le droit au travail, au travail sans lequel l'homme ne peut vivre, parce qu'il ne peut vivre sans consommer, qu'il ne peut consommer sans avoir produit, et qu'il ne peut produire sans travailler.

Et pourquoi tous les hommes, dans la société actuelle, n'ont-ils pas le droit au travail? Pourquoi y a-t-il des hommes qui veulent travailler, et qui meurent de faim faute de quoi occuper leurs bras? Parce qu'on ne peut travailler sans instruments de travail, sans outils, sans machines, sans matière première, sans la terre surtout (cette matière première de toute production), en un mot sans capitaux, et que ces capitaux sont exclusivement aux mains de quelques-uns, d'un petit nombre d'individus qui s'en sont emparés tantôt par la force et la violence, tantôt par la ruse et la spéculation.

Remarquez bien, citoyens, que je ne dis pas que l'Etat doit fournir à chacun du travail, que le gouvernement doit se faire agriculteur, cordonnier, tailleur, menuisier, mécanicien, se faire en un mot l'entrepreneur de toutes les industries ; mais je dis que la société, quel que soit le moyen qu'elle adopte, doit être constituée de telle sorte que le droit au travail y soit garanti à chacun. Je ne dis pas même, avec Louis Blanc, qu'un gouvernement républicain et émané du suffrage universel doit établir des associations industrielles et agricoles, sauf, une fois établies, à les abandonner à leur propre mouvement. Je ne dis même pas, avec la plupart des socialistes et avec un célèbre économiste anglais (John Stuart Mill), « que le gouvernement devrait faciliter, par des avances de fonds et cela dans des limites raisonnables, l'établissement de communautés industrielles basées sur des principes socialistes ». Non, quelle que soit l'estime que je professe pour ces novateurs, socialistes et économistes, je suis de ceux qui n'ont de confiance que dans l'initiative des travailleurs sans protection du pouvoir. L'organisation sociale qui nous assurera à tous le droit de vivre en travaillant pour que nous n'ayons plus à mourir en combattant, peut et doit s'établir sans intervention d'aucun gouvernement puisqu'elle aura pour résultat l'annihilation du gouvernementalisme. D'ailleurs, demander à un gouvernement quelconque des secours ou des avances pour organiser la société de manière à ce que le travail soit garanti à chacun, n'est-ce pas lui demander qu'il consacre à cette œuvre une partie du budget? Le budget se forme par l'impôt, et tout impôt en définitive est payé par les travailleurs et aggrave ainsi la misère de ceux-là même auxquels il s'agit de venir en aide ; c'est tourner dans un cercle vicieux.

Voici simplement ce que je soutiens : L'homme a le droit de vivre, il ne peut vivre sans consommer, il ne peut consommer que des produits, il ne peut produire sans travailler, il ne peut travailler sans instruments de travail ; donc, le droit de vivre, c'est le droit aux instruments nécessaires au travail. Or, les instruments du travail, cela veut dire l'outil, la machine, l'atelier, la matière première, le sol. Mais si chacun a droit à toutes ces choses, personne ne peut se les approprier à l'exclusion des autres, personne ne peut en faire sa *propriété*, puisque la propriété est le droit, non d'avoir l'usage d'une chose, mais d'en disposer en maître absolu. Donc le droit aux instruments de travail anéantit le prétendu droit de propriété, donc le droit à la vie est incompatible avec la propriété ; la propriété, c'est l'assassinat. Que M. Wasseige, notaire et propriétaire, me démolisse ce sorite, s'il le peut. (*Rires et rumeurs*).

Un petit nombre d'individus s'étant approprié exclusivement tous ces instruments de travail, il est arrivé que le grand nombre, pour pouvoir se servir de ces instruments indispensables à la vie, s'est vu dans la nécessité de subir les conditions stipulées par les propriétaires.

Or, la première condition que stipule le propriétaire, c'est que le travailleur, pour l'usage qu'il fait de la chose appartenant au propriétaire, paiera un droit qui permettra à ce dernier de vivre sans travailler ou, du moins, de consommer plus qu'il ne produit.

Ce que le propriétaire oisif consomme, qui le produit si ce n'est le travailleur? Il faut donc que ce dernier produise plus qu'il ne consomme. Or, pour qu'un individu ne perde pas ses forces, il faut que celles ci soient sans cesse réparées, par la consommation, de ce qu'elles ont perdu par la production. Mais la production étant plus forte que la consommation (puisqu'il faut produire pour entretenir le propriétaire), le travailleur dépense plus de forces qu'il n'en gagne, il s'affaiblit, il s'exténue, il se tue. La propriété c'est l'assassinat.

La propriété aboutit donc à un droit d'aubaine sur le travail. Cette aubaine prend différents noms : elle s'appelle *fermage* pour les terres, *loyer* pour les maisons et les bâtiments, *rente* pour les fonds placés à perpétuité, *intérêt* pour les prêts d'argent, *gain*, *bénéfice*, *profit* du patron et du boutiquier lorsqu'elle se prélève par le prêt de l'outillage et des matières premières ou sur l'échange des produits, *dividende* dans les compagnies commerciales ou industrielles.

Porter atteinte à ce droit d'aubaine, cela n'est pas possible, à moins de porter atteinte à la propriété. La propriété c'est le droit d'user et d'abuser de sa chose, *jus utendi et abutendi re sua*, comme dit le droit romain. Si le propriétaire, au lieu d'occuper sa chose lui même, veut accorder à une autre personne la permission d'occuper momentanément cette chose, il le peut évidemment ; l'en empêcher, ce serait détruire la propriété. Cette permission d'occuper momentanément sa chose, le propriétaire peut l'accorder gratuitement, mais il peut aussi la vendre ; encore une fois, l'en empêcher ce serait détruire la propriété.

Cette permission d'occuper momentanément sa chose, le propriétaire se la fait payer soit en espèces, soit en prélevant un dividende en nature sur le produit du travail, soit en s'adjugeant entièrement le produit du travail moyennant de payer au producteur un *salaire* qui toujours vaut moins que ce produit. Je le répète : le propriétaire consomme ce qu'il n'a point produit ; et comme tout objet de consommation est un produit du travail, il s'en suit que tout ce que le propriétaire oisif consomme est le fruit de ce droit d'aubaine ; c'est un vol manifeste.

Or, je le dis encore, comme ce droit d'aubaine est inhérent à la propriété, qu'il est de l'essence même de la propriété, travailler à le détruire par des réformes économiques c'est miner la propriété, c'est saper dans ses bases le vieil édifice social. La propriété, sans ce droit prélevé sur le travail, n'est plus la propriété. Supprimez cette aubaine, il pourra y avoir usage d'une chose, occupation, possession, il n'y aura plus propriété. Un coq châtré n'est plus un coq, c'est un chapon.

De cette constitution de la propriété, de ce droit d'aubaine résulte pour les travailleurs un état d'infériorité, de dépendance et de servitude, contraire à toutes les idées de démocratie et de Justice, anéantissant toute notion exacte du droit et du devoir, destructif de toute liberté et de toute égalité.

Ordinairement, selon qu'elle se rapporte aux travailleurs de l'Industrie ou à ceux de l'Agriculture, cette condition de dépendance porte différents noms : Pour les ouvriers, pour les travailleurs de l'Industrie, c'est le Salariat ; pour les paysans, pour les travailleurs de l'Agriculture, c'est le Fermage. Il arrive même quelquefois que le fermier a lui-même sous sa dépendance des paysans simples journaliers, alors le Fermage est compliqué de Salariat.

Jetons donc un coup-d'œil sur la situation dans laquelle se trouvent l'Industrie et l'Agriculture, c'est à dire la production, sous l'influence de la propriété ; nous verrons ensuite ce qu'est devenu, sous cette même influence, le Commerce, c'est à dire l'échange et la circulation des produits ; cela même nous dévoilera les résultats de l'idée propriétaire au point de vue de la consommation.

(*La suite à un prochain numéro.*)

POLEMIQUE
au sujet des Associations.

Nous avons reçu du citoyen Coulon la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer dans nos colonnes :

St-Josse ten-Noode, 23 Juin 1864.

Citoyen rédacteur,

Depuis l'apparition, dans la *Tribune*, de votre dernier article concernant les associations, je n'ai pu distraire quelques heures de mon travail pour y répondre.

Maintenant que la besogne est moins pressée, je me hâte de vous informer que mes loisirs seront consacrés à cet objet. Dans quelques jours, donc, vous recevrez une première lettre.

Il a fallu des motifs bien impérieux, croyez-le bien, pour m'empêcher de traiter plus tôt des questions aussi importantes que celles en litige entre nous.

Je devais ces quelques mots d'explications aux lecteurs de la *Tribune*, qui auraient pu supposer que je fuyais la discussion, chose qui serait pour eux un manque d'égards, et pour moi le signe de l'impuissance à prouver ce que j'ai avancé.

J'ose espérer, citoyen rédacteur, que vous donnerez place à ces quelques lignes dans votre plus prochain numéro.

Recevez mes sincères salutations.

COULON.

Réforme électorale.

Un comité, composé de 25 personnes appartenant aux différentes associations démocratiques de Bruxelles, s'est constitué dans le but de pousser au pétitionnement en faveur de la réforme électorale. Deux formules de pétitions ont été admises jusqu'ici par ce comité, qui travaillera à les faire circuler et signer dans tout le pays.

Voici la première formule, elle demande l'adjonction des capacités dans le sens le plus large :

A Messieurs les membres de la Chambre des Représentants.

Messieurs,

Les soussignés, — partisans sincères et convaincus du suffrage universel exerçant, dans les comices électoraux, la souveraineté nationale, sans autre limite que la capacité

morale et intellectuelle des citoyens, — ont l'honneur de s'adresser à vous, pour demander au pouvoir législatif, de déclarer qu'il y a lieu de réviser dans ce sens l'art. 47 de la Constitution, ainsi conçu :

« La Chambre des Représentants se compose des députés » élus directement par les citoyens payant le cens déter» miné par la loi électorale, lequel ne peut excéder 100 flo» rins d'impôt direct, ni être au dessous de 20 florins. »

Cette disposition, qui n'accorde la capacité politique qu'au capital, est aux yeux des soussignés une hérésie sociale et une tache dans la libérale Constitution belge.

Le temps et l'expérience, loin de la consacrer, en ont démontré les vices et l'insuffisance ; et la situation actuelle les fait ressortir à la dernière évidence.

En effet, les deux partis qui divisent la Chambre, aujourd'hui égaux par le nombre, prétendent avec une conviction également ardente et sincère, que le pays est avec eux. Une dissolution des Chambres est devenue inévitable : quel sera le résultat? nul, ou presque nul, voilà les probabilités. Et pourquoi? Parce que, d'une main l'on fait appel à l'opinion publique, et que de l'autre on la repousse du scrutin. L'on fait entrer le capital, même sans intelligence, et on laisse à la porte l'intelligence si elle n'a pas le passeport du capital.

Car, il faut le dire nettement et sans crainte, le grand nombre des électeurs censitaires n'a pas d'opinion ; mais tous ils ont des intérêts.

Ce ne sont point des adhérents politiques marchant au scrutin pour le triomphe de leur opinion, mais ce sont des complaisants portant un vote gagné par des promesses, ou imposé par des menaces. Selon la juste expression de M. le Ministre des Finances, ce ne sont point des électeurs : ce sont des serviteurs.

Comme l'a si bien dit encore l'honorable M. Frère-Orban, « le cens n'est inscrit dans la Constitution que comme présomption de capacité morale et intellectuelle. » Rien n'est plus vrai. Mais par quelle étrange anomalie donne-t-on alors tout à la fiction, rien à la realité? Pourquoi, en un mot, refuserait-on au corps électoral l'adjonction des capacités dans le cercle le plus large? et pourquoi craindrait-on de changer dans la Constitution une lettre qui nous retient seule hors de son esprit.

L'embarras le plus sérieux d'une semblable mesure sera prochainement levé par la nécessaire dissolution des Chambres, et les soussignés osent espérer que l'esprit profondément libéral et réformateur qui anime en ce moment la représentation nationale tout entière fera le reste.

Les soussignés ont, Messieurs, l'honneur d'être,

Vos respectueux serviteurs,

Voici la seconde formule, conçue dans un sens plus large, elle demande le *suffrage universel* sans restriction :

A Messieurs les membres de la Chambre des Représentants.

Messieurs,

Les soussignés prient la Chambre de décréter le principe du suffrage universel, c'est-à-dire que tous les citoyens auront le droit de voter, tant dans les élections générales que dans les élections provinciales et communales ; et, comme première conséquence, ils vous proposent de réviser les art. 47 et 53 de la Constitution belge, qui fixe le sens comme base de la capacité électorale.

Par la déclaration du suffrage universel, la Chambre consacrera, dans la pratique, le dogme fondamental de notre Charte : « *Tous les pouvoirs émanent de la nation.* »

Ils ont l'honneur d'être, Messieurs, vos respectueux serviteurs.

Enfin, une troisième proposition a été faite par l'avocat Demeur, mais n'est pas encore traduite sous forme de pétition. Le citoyen Demeur pense que toute pétition demandant la révision de la Constitution sera écartée par la Chambre comme inopportune, et qu'il faut aujourd'hui se contenter de pétitionner pour l'extension du droit de suffrage dans les limites de la Constitution ; il est d'avis qu'il faut se borner, pour le moment, à demander à la Chambre d'accorder, à tout citoyen qui sait lire et écrire, le droit de voter dans les élections *communales* et *provinciales*.

Les personnes qui désirent avoir des exemplaires des pétitions ci-dessus peuvent s'adresser soit au bureau de la *Tribune*, soit à l'estaminet du *Lion Belge*, près de la Grand'Place.

SAMEDI 2 JUILLET 1864.

à 9 heures précises du soir,

MEETING

DANS LA SALLE DU LION BELGE, RUE DE LA TÊTE D'OR, 3,

PRÈS DE LA GRAND'-PLACE, A BRUXELLES.

Ordre du jour :

1° Pétitionnement en faveur de la réforme électorale.

2° Dispositions à prendre au sujet du grand meeting qui doit avoir lieu à Gand le lendemain.

LES RODINS.

Aux libres penseurs.

Air des Missionnaires (Béranger).

D'où sortent tous ces hommes noirs
Ne soufflant que la haine,
Qui voudraient sous leurs éteignoirs
Tenir l'espèce humaine?
Jusqu'à terre ils sont courbés,
Car leurs masques sont tombés.....
Dieu de miséricorde!
C'est la bande de Loyola!
Pour semer la discorde
Nos ennemis sont là!

Mes révérends, auprès de vous
Le serpent n'est qu'anguille ;
Les chauves-souris, les hiboux
Sont de votre famille ;
Vous distillez du venin
Et vous vous nommez : Rodin!
Dieu de miséricorde!
Les Ravaillac de Loyola
Pour semer la discorde
Seront-ils toujours là!

Eux qui font vœu de pauvreté
La terre est leur royaume ;
Ils pratiquent la chasteté
En vrais fils de Sodome,
Et donnent à nos garçons
De singulières leçons!
Dieu de miséricorde!
Les Tartufes de Loyola
Pour semer la discorde
Seront-ils toujours là!

Quelquefois humbles et félons,
Aussi félons que l'hyène,
On leur percerait les talons
Qu'ils diraient antienne ;
Mais prenez garde à leurs coups,
Ces agneaux changent en loups!
Dieu de miséricorde!
Les Jean Chatel de Loyola
Pour semer la discorde
Seront-ils toujours là!

Cachant leurs masques sous la croix,
Toujours guettant dans l'ombre,
Ils vont en rampant sous les toits
Quand la nuit se fait sombre,
Et se trouvent d'un seul bond
Au chevet d'un moribond!..
Dieu de miséricorde!
Les noirs Rodins de Loyola
Pour semer la discorde
Seront-ils toujours là!

Alors ces saints hommes de Dieu,
Flairant la riche aubaine,
Disent : « Nous venons en ce lieu
» Sauver votre âme en peine.
» Pour nos bénédictions
» Il nous faut.. huit millions! (*) »
Dieu de miséricorde!
Les usuriers de Loyola
Pour semer la discorde
Seront-ils toujours là.

Vous espérez, mais c'est en vain,
Prolonger l'ignorance,
Car aujourd'hui l'esprit humain
Aime la tolérance.
Inclinez-vous, messeigneurs,
Voici les libres penseurs!
Par eux plus de discorde.
Les peuples, unis pour toujours,
Pourront dans la concorde
Connaître d'heureux jours.

L. DELANCRE, ouvrier typographe.

(*) Testament De Boey ; procès De Buck.

On peut se procurer au bureau du journal, l'ECHO DÉMOCRATIQUE, recueil de chansons, au prix de 50 centimes.

Ni Catholiques ni Libéraux. brochure de 16 pages.—25 centimes.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

La première livraison du poème le PROGRÈS intitulée les GEMONIES DU PEUPLE. Prix de la livraison : 25 centimes.

Les Jésuites,
nouvelle chanson de Pr. Voglet, à 5 centimes.

ÉDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue de la Putterie, 72, (au premier),
A BRUXELLES.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.

RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRÉS.

Numéro 47. 2me Année. 31 Juillet 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 30 Juillet 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Tous les regards sont fixés sur les conférences qui ont lieu en ce moment à Vienne où se règlent les destinées du Schleswig-Holstein.

Chacun se demande si M. de Bismark, abusant de l'impuissance de son adversaire abattu, sera assez téméraire pour s'emparer des Duchés, ou du moins pour faire de Kiel et de Rensbourg des places maritimes prussiennes ; ou s'il se contentera de constituer les duchés en Etat indépendant faisant partie de la Confédération germanique, sous le sceptre de M. d'Augustenbourg.

La conduite de l'armée prussienne chassant de Rensbourg les troupes de la Confédération a provoqué la plus vive indignation dans toute l'Allemagne progressiste. Il y a dans cet acte de brutalité inouïe un indice des dispositions du parti féodal envers les petits Etats germaniques que l'on se dispose à traiter avec le même sans-gêne que l'on montrait naguère vis-à-vis des députés prussiens. Mais les éléments divers du parti progressiste, ligués avec les Etats secondaires qui représentent en Allemagne le principe de fédération contre les tendances centralisatrices et unitaires de la Prusse et de l'Autriche, finiront bien un jour par avoir raison de ces orgueilleuses prétentions d'un pouvoir qui perd tout les jours quelque chose de son prestige sur les populations.

En Angleterre, les associations coopératives poursuivent leur œuvre d'amélioration et d'émancipation de la classe ouvrière. La Société des Pionniers de Rochdale, à elle seule, compte en ce moment 4 000 membres, son capital est de 1,250,000 fr. et elle fait pour 4.000,000 d'affaires par an. On sait que cette association est aujourd'hui tout à la fois une société de production et une société de consommation.

L'organisation des milices continue aux Etats-Unis. Les troupes levées par les Fédéraux tiendront garnison sur la frontière virginienne et dans la capitale. Le président Lincoln a ordonné une nouvelle levée de 500,000 volontaires. D'autre part, on parle de negociations entamées pour conclure la paix avec le Sud.

Des avis de Haïti annoncent un soulèvement pour forcer le président Geffrard à porter secours aux insurgés de St-Domingue.

Le *Moniteur impérial* annonce que des bâtiments de transport vont partir pour le Mexique au commencement du mois d'août pour ramener en France l'armée expéditionnaire. Cette nouvelle nous paraît invraisemblable. M. Bonaparte ne peut se dissimuler qu'abandonner aujourd'hui à ses propres forces l'empire qu'il a fondé au Mexique, ce serait anéantir son œuvre. Cependant, il est toujours difficile de pénétrer dans les pensées des despotes et de connaître les mobiles qui les font agir. C'est en pareille matière qu'il est sage de s'en tenir à la remarque de Boileau :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Note sur la Nationalité.

Je reviens sur ce sujet et je serai aussi bref que possible :

I.

Dans cinquante ans on ne voudra pas croire que ce principe des nationalités qui passionne aujourd'hui tout le monde et que la Démocratie a inscrit en tête de son programme, n'a jamais non seulement été justifié, mais même nettement défini. Des déclamations ou des théories contradictoires et forgées après coup pour les besoins de la cause, voilà tout ce que nous avons.

La nationalité, c'est l'état, la condition d'un certain nombre d'hommes formant une nation, caractérisée par un gouvernement unitaire.

Le droit des nationalités sera donc, pour un groupe, le droit de réclamer les prérogatives attachées au titre de nation.

D'après le sentiment moderne le plus général, le principe des nationalités, c'est la revendication de l'autonomie et de l'unité politique des races.

Une esquisse des transformations de l'idée *nation* suffirait pour réduire à néant de telles prétentions :

a. La nation primitivement se définit par son étymologie : *natio*, de *nascor*, groupe de même origine. C'est l'association d'un certain nombre d'hommes d'après les *affinités naturelles*. Exemples : les Aryas, les Gaëls, les Slaves. Dans cette phase les éléments de la nationalité sont l'identité de race, de langue, de sol, de climat, de frontières, de milieu. C'est le règne de la *fatalité*, du Destin.

b. La guerre avec sa conséquence nécessaire, la conquête, confond les hommes de toute race, de toute religion, sous une même autorité. Elle leur impose un même droit. Ainsi Rome au temps de Caracalla surtout. *Roma communis patria* comme disaient les provinciaux. Les éléments de la nationalité se restreignent alors et se réduisent à la communauté d'institutions politiques (*civitas romana*) et parfois religieuses (*una fides, una lex*). C'est le règne de la force, qui s'idéalisera plus tard et sera le droit divin, le providentialisme politique.

c. La Revolution arrive et affirme les *droits de l'homme*, quel qu'il soit. Elle met la liberté au-dessus de l'autorité, l'individu au dessus de la collectivité. L'idée de gouvernement fait place à l'idée de contrat, et le droit devient le pacte des libertés. La nationalité va disparaître devant l'autonomie de la raison et de la conscience et la fédération de tous les hommes. C'est le triomphe de la Justice, l'avénement de l'Humanité.

Nous en sommes là, irons-nous reculer?

S'il faut poursuivre la discussion, j'opposerai d'abord avec un coreligionnaire politique (voir la brochure intitulée *Ni libéraux, ni catholiques*) le vague du principe. Sans compter qu'on ne rencontre aucune race pure, ce que vous réclamez c'est l'autonomie, non des races, mais des divisions et des subdivisions de ces races ; pourquoi ne pas nous parler des races elles-mêmes et réclamer à cor et à cri le Panslavisme, le Pangermanisme, le Panlatinisme? Pourquoi pas le Panaryanisme? Cette omniarchie finale à la façon de Fourier serait logique au moin. Si d'autre part, vous vous arrêtez à des subdivisions, que ne poussez-vous jusqu'au bout ? En France par exemple, demandez l'autonomie des Bretons, des Normands et le reste ; en Belgique, où il n'y a ni unité de race ni de langue, l'autonomie des Wallons et des Flamands : chez les Wallons, l'autonomie des Hennuyers ou des Namurois ; chez ceux ci, l'autonomie des moindres villages qui ont bien leurs caractères et leur patois propres. Que ne faites-vous cela ? Est-ce parce qu'en allant jusqu'à l'autonomie de l'individu, vous auriez peur d'aller jusqu'à la Révolution ?

Je donnerai, pour finir, la substance d'un livre déjà cité (*Du principe des nationalités*, par L. Joly) :

Jusqu'ici l'idée de nation a été celle d'une association constituée en dehors des sympathies et des haines de races (voyez toutes les Constitutions et surtout la Constitution suisse). La tendance nouvelle plus particulariste nous ramène donc en arrière. Sur quoi fondées d'ailleurs sont les prétentions nouvelles? Sur des affinités purement physiques, sur des lois de la nature et non des lois humaines. Ainsi le droit d'essence humaine est subordonné à des raisons secondaires parfaitement étrangères à la Justice.

Conséquences de l'unité politique des races :

Au point de vue physiologique, dégénérescence des races par la suspension des croisements.

Au point de vue politique :

Tendance opposée aux tendances économiques qui sont à la multiplicité des rapports et aux mélanges.

Réveil des haines de race à race, ce qui est loin de la fraternité universelle.

Justification de l'esclavage qui ne se maintient que par la croyance à la suprématie d'une race sur l'autre.

Concentration politique créant des puissances militaires de plus en plus redoutables.

Aux conditions d'isolement, de race, de langage, de génie, on a joint celle des *limites naturelles* ; mais sans compter que les frontières artificielles valent bien celles-là, les faits ethnologiques ne sont pas toujours d'accord avec la stratégie (voyez la question du Holstein), si bien qu'à celui qui invoque celle ci on répond par ceux-là et vice-versâ, ce qui mène à l'absurde.

II.

Il importe pourtant que tous les faits soient classés, que tous les phénomènes s'expliquent, et que rien ne reste hors série. Il s'agit ici de rechercher ce qu'il y a de légitime dans les revendications contemporaines. Nul ne peut le nier, les similitudes de race, de langue, de climat, de sol, de milieu, de traditions, de religion, font naître un ensemble d'idées, une façon de concevoir et de prendre les choses qui se retrouvent chez tous les individus unis par de tels rapports. Il y a communion sur un terrain donné. Mais cette communion est-elle un prétexte à des reconstructions d'unités politiques.

J'observe une double tendance dans la société actuelle :

a. Une tendance au nivellement et à l'identification des institutions dans l'ordre politique. Depuis que la Révolution française a proclamé les droits de l'homme, le constitutionnalisme s'est emparé de l'Europe, annonçant l'ère des fédérations républicaines universelles l'équilibre européen exigera de plus en plus cette similitude de gouvernement ; il n'y a qu'un moyen d'établir l'équilibre, c'est assurer la liberté ; un moyen de garantir la liberté, assurer l'équilibre. Déjà la formule fondamentale est trouvée et l'unique fonction du groupe représenté par l'Etat est de maintenir les droits de l'homme. Devant l'universalisme du droit révolutionnaire, le particularisme national est plus que contradictoire, il est rétrograde ; il n'est rien dans les choses de la liberté, de la Justice pas plus que de la science : est-ce qu'on parle de sciences nationales? Aussi depuis 89 le droit est *humain*, il n'est ni slave ni germanique.

De ce côté la nationalité n'a pas d'avenir, c'est chose de pure fantaisie. Au XIXme siècle on revendique la Justice et la liberté pour tous, et non les droits des races, etc.

b. L'un des grands critiques contemporains, Henri Taine, avant de rechercher ce qu'il appelle la faculté maîtresse d'un écrivain et ses traits originaux, expose les caractères propres de sa race, de sa nation, de sa province même. Ces caractères, fruits de diverses influences *naturelles* surtout, existent et, comme les races, ne sont pas près de disparaître. Au contraire, plus la liberté, grâce à la Révolution, gagne sur l'autorité, plus les caractères des groupes naturels aussi

bien que de l'individu se dégagent et se développent: plus l'idéal, création de la liberté, non seulement atteint d'élévation, mais revêt de formes. La tendance de ce côté est à la diversité infinie.

Mais ce mouvement n'affecte que de moins en moins l'ordre juridique et politique comme l'ordre scientifique, la raison et la conscience devenant sensiblement les mêmes chez tous les hommes, et l'ordre social n'étant que la projection de la conscience dans son milieu. Ce mouvement n'aura de vraie légitimité comme de réalité que dans l'ordre esthétique, et ne créera pas de droit. Il affectera la forme, non le fond; l'idéal, non l'idée; l'art, la religion, la métaphysique, non la science ou la Justice.

En un mot, tout ce qui est *objectif* dans nos institutions ou nos conceptions, tend à devenir identique chez tous les hommes; tout ce qui restera *subjectif* sera de plus en plus divers. Mais il faut pour cela le règne de la liberté, donc le droit révolutionnaire, humain.

Ainsi la négation des nationalités et des unités politiques au nom de la Révolution, est la condition essentielle du réveil et de la restauration de ce que j'appellerai les nationalités littéraires et artistiques.

Dès que ces nationalités veulent sortir de ce domaine, il y a rétrogradation; les races ou même les groupes que des liens politiques ont unis jadis, ne peuvent plus, pour appuyer leurs velléités de reconstructions unitaires, qu'invoquer un droit antérieur à la Révolution, le droit de la guerre ou le droit de la nature.

Il est légitime que l'*idéal* se dégage, que tous les éléments en soient livrés à la liberté, parce que le triomphe de la liberté est légitime.

Mais il est illégitime que des peuples proclament un droit réactionnaire et sacrifient à ce qu'on nomme l'indépendance nationale la liberté de l'individu.

Il faut que l'unité française se dissolve, parce qu'elle étouffe la liberté et avec la liberté plus de vingt génies nationaux qui demanderont un jour à revivre.

Il faut de même que l'unitarisme bourgeois cède en Belgique la place à une fédération communale et républicaine.

En résumé, ce qu'il y a de légitime dans le mouvement des nationalités sera reconquis et assuré dès que :

l'idéal sera soumis à l'idée,
la forme au fond,
l'art à la science et à la Justice.

Cela sera quand le principe fédératif servira de base aux nationalités littéraires et artistiques.

HECTOR DENIS.

LA VÉRITÉ OPPOSÉE AU MENSONGE.

Suite.

(*Voir notre numéro 43, du 29 Mai 1864.*)

Tout est en progrès dans le monde; il n'est pas une science, pas un art, pas une industrie qui ne se développe ou ne se perfectionne; pas un besoin ne se fait sentir dans la société sans trouver sa satisfaction, les criminels eux-mêmes voient leurs lieux d'expiation se transformer en palais princiers, et chaque jour vient ajouter de nouvelles découvertes à la somme déjà si considérable des connaissances humaines et embellir l'existence des fortunés de la terre. Il n'y a que le sort du peuple laborieux qui n'éprouve aucune amélioration; il marche même en sens inverse du progrès général, comme si une fatale malédiction pesait de tout son poids sur les travailleurs.

N'y aurait-il donc de bien-être possible sur la terre pour ceux qui enfantent tout ce qui procure le bien-être?

N'y aurait-il donc que les créateurs de la richesse publique qui seraient destinés à vivre dans une misère éternelle, tandis que tout progresse, s'améliore et se transforme autour d'eux?

Oserait-on l'affirmer?

Oui : le progrès en ce point est impossible! s'écrie la cupidité, personnifiée dans certains hommes.....

Eh quoi! l'on sait pénétrer dans les profondeurs de l'espace, mesurer la hauteur et le volume des astres, transformer en pinceaux invisibles les rayons solaires, effacer les distances, dominer la foudre, faire parler les entrailles du globe, et l'on ne sait pas extirper de nos sociétés modernes le chancre qui les devore, le paupérisme!

Quoi! l'on a su trouver les moyens de renchérir les terres et les denrées de première nécessité, et l'on ne sait pas trouver le moyen pour nourrir convenablement les nourriciers du genre humain!

O société du siècle des lumières! allez cacher votre honte aux générations futures, si vous ne voulez pas qu'elles vous clouent aux gémonies de l'histoire.....

Heureusement, tous les membres de la société ne tombent pas sous le coup de l'énergique réprobation du peuple. Il est encore des hommes dont les entrailles s'émeuvent aux récits affligeants des douleurs physiques et morales de leurs semblables. Parmi eux, les uns cherchent ardemment le remède aux maux que souffre la classe travailleuse; les autres, convaincus d'avoir découvert le remède, vont partout exhortant les hommes à l'appliquer et leur annonçant la guérison; d'autres encore, entrent franchement dans la pratique, appliquent hardiment le remède trouvé.

Honneur à vous, réformateurs de la société, qui osez entreprendre une tâche à laquelle ont succombé tant de braves! Honneur à vous, socialistes, hommes de recherche, de théorie ou de pratique, honneur et respect à tout ceux qui se joignent à vous pour combiner leurs efforts dans un but si digne de la sollicitude de tout homme juste et généreux! Les sceptiques et les corrompus vous traitent de rêveurs, les hommes du pouvoir et les détenteurs du capital vous appellent des *fauteurs de désordre*, les prêtres et les tartufes vous font passer pour des gens sans moralité parce que vous prétendez établir sur la terre le règne de félicité qu'ils promettent après cette vie au pauvre résigné; que ces clameurs intéressées ne vous détournent pas un instant de la route que vous vous êtes tracée. Si vous avez contre vous les sceptiques et les corrompus, les castes gouvernementales, propriétaires et sacerdotales, vous avez avec vous le peuple, la légion innombrable des déshérités. Si les satisfaits vous raillent et vous calomnient, nous prolétaires, nous avons la conviction que la destruction de la misère, le règne du bien-être et de la liberté pour tous, l'égalité des fortunes, que toutes vos utopies enfin seront un jour des réalités. Eclairés par vos enseignements, nous croyons que notre salut réside dans la suppression de tout parasitisme; car nous sommes persuadés que le travailleur est plongé dans le dénuement, non point parce que les produits font défaut, mais parce que leur répartition se fait injustement, parce que le capital prélève de gros dividendes sur le travail qui seul crée la richesse. Or, pour arriver à cette suppression du parasitisme et à cette répartition équitable des richesses, voici ce que nous voulons :

Nous voulons, par la mise en rapport direct du producteur avec le consommateur, faire rentrer dans les rangs des travailleurs les nombreux intermédiaires parasites du commerce actuel, qui nous rançonnent sur l'achat et la vente des objets de consommation.

Nous voulons, par les associations industrielles ou sociétés *coopératives*, faire fonctionner les machines pour le compte des travailleurs et non plus pour l'enrichissement des capitalistes, abolir le *patronage* et le salariat, ruiner enfin l'exploitation de l'homme par l'homme.

Nous voulons, par la rentrée du sol à la communauté, abolir le fermage et la rente de la terre, fardeau si lourd pour le pauvre paysan et cause première du renchérissement constant des objets les plus nécessaires à la vie.

Nous voulons une transformation complète de la propriété, tant mobilière qu'immobilière.

Nous voulons, dans le mécanisme social, remplacer par l'*association* le morcellement qui divise les forces, engendre l'antagonisme des intérêts, empêche l'économie de ressort, amène le double emploi et la déperdition des produits, livre enfin l'industrie au désordre et au hasard; et nous voulons substituer la *réciprocité des services* à l'échange inégal qui s'opère aujourd'hui entre les membres de la société, dont les uns donnent tout et ne reçoivent en échange que servitude et souffrance, et dont les autres ne fournissent rien et sont gratifiés de tous les biens et de toutes les richesses.

Changeant les paroles de Sieyès, nous disons avec un socialiste moderne :

Qu'est-ce que le producteur?
Rien.
Que doit-il être?
Tout.
Qu'est-ce que le capitaliste?
Tout.
Que doit-il être?
Rien.

Voilà ce que veulent les socialistes, voilà ce que nous voulons, voilà ce que bientôt le peuple entier voudra avec nous, car pour l'amener à ces idées nous disposons de deux moyens puissants : 1° la propagande des principes régénérateurs de l'ordre social, 2° l'exemple par la mise en pratique des réformes économiques dont l'application est immédiatement réalisable entre nous, par exemple l'association pour la consommation ou pour la production, la mutualité et la gratuité du crédit, etc.

D'ailleurs les masses prolétariennes ne sont pas loin de partager ces idées. Déjà elles se demandent pourquoi les uns doivent avoir tout et les autres rien, et pourquoi il faut que ce soient précisément ceux qui travaillent le plus qui soient les plus misérables?... Le simple bon sens leur dit dit que cela est injuste, et leur cœur se révolte contre une injustice aussi flagrante. Certes, la science de l'économie sociale est loin d'avoir pénétré dans toutes les intelligences, mais déjà le peuple est socialiste dans ses tendances et ses aspirations, il est égalitaire par instinct.

Mais s'il est vrai, comme on nous l'enseigne, que la misère et la servitude sont éternelles sur la terre, s'il est vrai qu'il est des hommes nés pour être les esclaves d'autres hommes et qu'il y aura toujours des pauvres parce qu'on dit qu'il y en a toujours eu, s'il est vrai que l'association et la réciprocité des services sont des rêves creux ou des mots vides de sens, en un mot s'il est vrai qu'il n'y aura jamais de place pour nous au banquet social, alors nous supplions nos maîtres et gouvernants de bien vouloir recourir à la loi de Lycurgue et d'avoir assez d'humanité que de nous étouffer en naissant.

UN ENFANT DU PEUPLE,
au nom de ses frères.

Voici la lettre que nous a adressée l'association *les Solidaires* en réponse aux appréciations du *Bien Public* de Gand et du *Moniteur de Louvain* sur la publication du jésuite Terwecoren, intitulée les *Précis historiques* :

Bruxelles, le 26 Mai 1864.

A la rédaction du journal la *Tribune du Peuple*.

Messieurs,

Vous aurez, nous n'en doutons pas, l'obligeance d'accueillir la présente lettre qui est en tout point conforme à un des articles de votre programme, et de donner à cette réponse aux jésuites toute la publicité que comporte votre estimable organe.

Nous avons appris par le *Moniteur de Louvain* ainsi que par le *Journal d'Anvers*, ce dernier se faisant l'écho du *Bien Public* de Gand, nous avons appris que le jésuite Terwecoren avait jugé opportun de s'occuper de l'association *les Solidaires* en commentant nos rapports annuels dans ses *Précis historiques*, n° du mois de mai, et probablement aussi dans le n° du mois d'avril. Nous disons « probablement », car nous n'avons pas vu les livraisons de M. Terwecoren : nous avons vainement cherché à nous les procurer tant chez M. Goemare, éditeur de la chose mais qui ne la vend pas, que chez le jésuite lui-même. Celui-ci voulait néanmoins nous les fournir, mais à la condition de

verser entre ses mains une somme de 5 francs pour un abonnement d'un an. Vous comprendrez facilement que c'eût été payer trop cher la curiosité de connaître ce que peut écrire sur notre compte un Rodin quelconque.

Du reste, nous pouvons nous dispenser des commentaires du révérend père et nous en tenir aux appréciations des journaux que nous venons de citer.

L'extrait du *Bien Public* que nous trouvons dans le *Journal d'Anvers* débute par le sommaire de la Revue du fils de Loyola, puis il continue de la manière suivante :

« Les *Précis historiques* ont reproduit récemment plusieurs documents relatifs à l'organisation de l'abominable secte des *Solidaires*. Au nombre de ces documents figurent les rapports ou comptes rendus annuels adressés par les chefs de la secte aux membres de leur horrible fédération. Ces rapports décrivent la plupart des enfouissements civils qui ont eu lieu pendant l'année ainsi que les diverses manifestations anti-religieuses de nature à intéresser les libres penseurs. C'est ainsi que les scènes scandaleuses auxquelles ont donné lieu la mort du V.·. F.·. Verhaegen, de sinistre mémoire, et celle du colonel De Moor, sont l'objet de longues et pompeuses descriptions. Les séances hebdomadaires de la secte sont aussi rappelées avec complaisance, lorsqu'elles ont été marquées par quelques blasphèmes exceptionnellement brutaux et cyniques Nous voyons entre autres un chanteur ambulant, nommé Prosper Voglet, obtenir une mention honorable pour une « poésie » lue dans la séance du 8 décembre 1862. Or, voici quelques vers empruntés à la rapsodie sacrilège qui a valu à ce Béranger de l'athéisme cet éloge extraordinaire, ratifié, dit le rapport, par « une salve d'applaudissements » :

« ... Dieu donc, enfin, dérision amère!
» N'est qu'un absurde conte, une ignoble chimère,
» Par d'adroits charlatans mise dans les cerveaux
» Pour guider les mortels comme on guide des veaux.
» Je déclare ce Dieu, cause de tant d'alarmes,
» De tant de sang versé, de misère, de larmes!
» Et pour qui, tout exprès, on fit l'invention
» Des aimables douceurs de l'inquisition;
» Je déclare ce Dieu, fruit d'un vain et creux songe,
» N'avoir jamais été qu'un lucratif mensonge,
» Propagé lestement, avec art exploité
» Par des gens dont l'orgueil et la cupidité
» Egalèrent toujours l'astuce et l'avarice.
» Arrière! arrière donc, engeance destructrice!
» Arrière! hommes du mal, prêtres vils et pervers!
» Trop longtemps vous avez corrompu l'univers.
» Que vous et votre Dieu disparaissent du monde;
» N'infectez plus les airs de votre peste immonde! »

» Le lecteur comprendra facilement la violence que nous avons dû nous faire pour reproduire ces épouvantables imprécations. Nous croyons néanmoins de notre devoir de surmonter l'horreur que nous inspire l'impiété solidaire et de montrer quels ferments d'irréligion et de haine se lèvent dans certaines couches de la société belge. »

Nous ne nous donnerons pas la peine de relever les belles expressions de la sainte feuille, telles que : d'abominable, de scandaleux, de cyniques, d'horrible et d'*enfouissement* surtout; c'est là le langage familier des gens d'église, de ces gens pour qui la moindre des peccadilles ne saurait être que celle d'enlever les maîtresses aux carrossiers, fussent-elles juives et de coucher celles-ci jusque dans des lits épiscopaux. Non, nous ne voulons pas leur renvoyer ces expressions. Nous ferons mieux : nous terminerons notre lettre par une nomenclature de saints personnages, de moralistes religieux, condamnés par les tribunaux pour avoir posé des actes que ne sauraient qualifier toutes les expressions contenues dans les différents vocabulaires de la sacristie.

Nous sommes donc médiocrement touchés de ces pieuses exclamations; mais nous ne saurions en faire autant de cette insinuation perfide qui consiste à faire supposer qu'il y a au sein de l'association les *Solidaires* des « chefs » qui font des rapports pour le commun des mortels, alors que chacun sait que chaque année le comité administratif de notre société doit être soumis aux élections et que le moindre de ses actes doit, dans une assemblée générale, avoir reçu préalablement l'approbation des membres de l association.

Ce qui nous a quelque peu étonné, ce n'est pas précisément le dégoût qu'a dû surmonter l'auteur de l'article en reproduisant une partie de la poésie de notre co-associé Prosper Voglet, mais c'est l'audace qu'a eue le pieux journaliste d'aller au-delà de ce que les vers disent de dieu. S'en tenir là, c'était bien : cela devait produire un effet monstre sur les âmes crédules. Mais aller au delà, c'est à dire parler de la rapacité des prêtres, dans ce temps de captations; communiquer aux gens qu'il y a des prêtres vils et pervers au moment où les exploits des Boigelot, des Spaas et des Blaireau sont encore présents à la mémoire de chacun, c'est d'une sottise ou d'une effronterie dont les tartufes seuls sont capables.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous donnerons plus loin les noms et les condamnations de quelques-uns de ces parfaits croyants en dieu, en ce dieu composé de trois pièces qui n'en font qu'une.

Le *Moniteur de Louvain*, dans lequel nous trouvons les lignes suivantes, est plus curieux à lire que son confrère de Gand. Voici ce qu'il rapporte :

« On lit dans la *Science sociale* : Le R. P. Terwecoren continue dans les *Précis historiques* la publication des documents sur les *Solidaires*. La lecture de ces fameux rapports fait naître deux sentiments fort divers. Une impression d'horreur s'empare de l'âme en voyant s'établir avec un cynisme aussi éhonté cette haine de Dieu, et par conséquent cette haine de l'église et cette haine du prêtre qui caractérise cette secte abominable; mais quand on arrive aux détails des scènes qui se passent dans ces réunions *philosophiques*, il n'y a plus moyen de résister à l'envie de rire que provoque la gravité des membres du comité devant les extravagances des associés.

» En voici un qui n'a pas pratiqué précisément une bien délicate injustice envers la caisse à l'occasion d'un bal; on l'interpelle, une grave délibération s'engage; l'inculpé répond à tout cela *par un geste ordurier*, dit le rapport, n'investiguons pas, il est *exclu* pour motif de geste ordurier. Grand Dieu! comme chrétien et comme homme, nous désirons que cette infâmie meure de ses propres excès, car si de tels hommes devaient prévaloir, non seulement ils mèneraient la Belgique à l'athéisme le plus stupide, à l'immoralité la plus dévergondée, mais à la barbarie la plus monstrueuse, à la dégradation la plus dégoûtante dont il soit possible de concevoir l'idée. »

Après le charmant tableau que nous fait l'auteur dans les lignes ci dessus des deux sentiments divers qu'a fait naître en lui la lecture des rapports annuels de notre secte abominable franchement, nous ne nous attendions pas à lui voir attribuer à notre haine de Dieu, de l Eglise et des prêtres l'impression d'horreur qu'a éprouvée sa belle âme. D'abord il s'agirait de savoir de quel dieu il est question; ensuite, pour ce qui est de l'église et des prêtres, tous les Solidaires, nous en sommes convaincus, sont unanimes non pas pour les haïr, mais pour leur vouer une indifférence bien voisine du mépris Nous nous attendions à voir naître en lui cette impression d'horreur parce que les rapports de notre association contiennent la relation fidèle des péchés plus ou moins véniels de certains de ces prêtres qui, ayant eu maille à partir avec la justice, se sont vus dépouillés de leur prétendu caractère sacré, condamnés aux galères et même à la peine de mort; et à ce sujet, le pieux journaliste nous permettra de lui dire que nous lui défendons de citer un seul de ces abominables Solidaires qui se soit rendu coupable d'un acte du genre de ceux posés par certains ministres du ciel, les membres de cette « horrible fédération » ne craignent pourtant nullement de châtiment dans un autre monde pas plus qu'ils n'espèrent de récompense après leur « enfouissement ».

Quant au rire provoqué chez l'écrivain dévôt par la gravité des membres du comité devant les extravagances des associés, nous ne lui faisons pas l'honneur d'y croire. Des sociétés qui ont pour but ce que pratiquent les Solidaires ne sont pas faites pour exciter à l'hilarité ceux qui exploitent la crédulité publique Si lui et les siens avaient l'envie de rire, ils ne se donneraient certes pas la peine de s'agiter comme ils le font et ne nous prodigueraient pas toutes les belles épithètes que nous avons tenu à enregistrer. Il est bon que nos neveux sachent comment s'exprimaient au 19me siècle ces hommes qui prétendent avoir le monopole de moraliser le peuple.

Nous confessons humblement n'avoir pas saisi le commencement du second paragraphe. Mais ce que nous avons très bien compris c'est l'étonnement que fait éprouver à notre adversaire l'exclusion d'un associé qui se permet de répondre par un geste ordurier aux interpellations du comité. Cette mesure, à en juger par l'exclamation de « Grand Dieu! » que jette notre jésuite, nous dit assez que le parti prêtre ne partage pas la manière de voir des Solidaires sur la détermination qu'il faut prendre à l'égard de ceux qui par leur conduite peuvent jeter la déconsidération sur tout un cercle d'hommes honnêtes et courageux. Nous allons le prouver par des faits connus de tous.

Ainsi, les journaux nous ont appris il n'y a pas longtemps que M. Van Thilo, après avoir acquitté sa dette envers la justice, a été placé comme confesseur ou directeur spirituel dans un couvent de femmes. Nous convenons qu'en plaçant M. Van Thilo dans un couvent de femmes, ses chefs ne sont point allés à l'encontre des goûts prononcés de ce très chaste abbé.

Et le procès intenté au vicaire Blaireau ne nous le démontre-t-il pas encore à la dernière évidence? Ce saint personnage est condamné par contumace en 1852, non pas pour un geste plus ou moins ordurier, mais pour s'être vautré dans l'ordure jusqu'au cou, si le mot *ordure* est assez fort pour exprimer l'infâmie commise par ce tartufe; et loin d'être exclu des rangs des moralistes catholiques, en 1864 notre vertueux tonsuré se retrouve vicaire à Vilvorde. Mais là il est ressaisi par la justice qui l'envoie cette fois, en compagnie de son misérable complice (un journalier), réciter ses pater et ses ave sous l'œil vigilant d'un gardien de prison, en attendant que la sainte exploitation de la bêtise humaine tombe sous l'infâmie de ses ignobles excès.

Ne dirait-on pas, à voir ce qui se passe, que les hommes noirs ont juré de nous aider à ruiner leur misérable commerce. Depuis le jour où le jury brabançon appliqua son énorme soufflet sur la joue du jésuite, jusqu'à la récente affaire du vicaire Blaireau, les faits religieux tous plus ou moins immoraux et monstrueux nous arrivent de toute part.

Maintenant remplissons notre promesse et montrons que dans tous les temps les sauveurs de la société ont été animés des mêmes sentiments.

En fait de papes, il nous suffira de citer un des nombreux exemples que nous fournit M. V. la Vicomterie, député à Convention nationale dans son ouvrage *Les Crimes des Papes*.

« Le pape Jean XIII était un comédien, un farceur dans la chaire de Saint Pierre, et le plus abominable débauché que Rome eût eu dans son sein, ce dont les actes du synode qui le déposa font foi. Personne n'ignore l'adultère qu'il a commis avec la femme de Raynier; son inceste avec Stéphanie, concubine de son père; sa fornication publique avec une veuve et sa nièce. Il a fait du palais des pontifes un sérail, un lieu de débauche, de prostitution. Il a, dans des orgies, bu à la santé de Venus, de Jupiter et du diable. Enfin, il fut surpris en adultère et tué par le mari dont il déshonorait la couche. »

Que diraient les bigots, si les Solidaires poussaient l'exclamation de *Grand Diable!* à propos de la mesure exceptionnelle prise par ce synode? N'auraient-ils pas raison de supposer que nous sommes guidés par les passions qui animaient le saint infaillible Jean XIII?

Quant aux Jésuites, nous pourrions nous borner à citer les paroles suivantes de Mignet : « *Pour réussir*, les Jésuites osèrent tout, MÊME LE BIEN. » Mais nous tenons à ajouter qu'au XVIIme et au XVIIIme siècle tout comme aujourd'hui les tribunaux ont retenti du bruit des procès scandaleux provoqués par les membres de cet ordre; des cas de captation se présentent en abondance; par exemple, celle de la fortune d'Ambroise Guys qui s'élevait à plusieurs millions, et celle d'une somme de 630.000 francs extorquée à la dame Vianen par les Révérends Pères de Bruxelles.

Chacun connaît aussi la banqueroute frauduleuse du père La Valette, lequel ruina des centaines de familles, à l'exemple de ce qu'avaient fait ses confrères, environ un siècle auparavant, à Séville, où des milliers de citoyens furent plongés dans la misère grâce à la probité des fils de Loyola.

Arrêtons-nous là et renvoyons, pour plus amples renseignements, à l'ouvrage de Diderot intitulé *les Jésuites* ou au livre que lancèrent Michelet et Quinet en 1845, à propos du projet de réforme de l'instruction publique en France.

Passons à des faits plus récents. Une douzaine d'*exceptions* (style du *Journal de Bruxelles* et du *Bien Public* de Gand) suffiront, pensons-nous, pour édifier les âmes crédules sur le compte des partisans de la terre bénite dans les cimetières.

1° Le 8 mai 1861, le vicaire Cohas, âgé de 48 ans, est condamné à 18 mois de prison et à 500 fr. d'amende, pour faits d'usure, de vols et d'outrages publics à la pudeur.

2° Le 3 juin 1861, la cour impériale d'Angers, chambre correctionnelle, a condamné Louis-Jacques Gaulupeau, en religion frère Louis, de l'institut de St-Joseph du Mans, instituteur à St Florent-le-Vieil (Maine et Loire), à 3 ans de prison, pour excitation habituelle de la jeunesse à la débauche avec cette circonstance qu'il avait la surveillance des victimes, et pour outrages publics à la pudeur.

3° Le 10 juin 1861, la cour d'assises d'Amiens a condamné à 5 années d'emprisonnement et aux frais du procès, l'abbé Napoleon-Célestin-Joseph Mallet. « Est-ce trop, dit l'avocat général Becot, de 5 années d'emprisonnement pour la punition d'un *crime encadré de tant de scandales*, longuement prémédité, accompli avec tant d'audace, poursuivi dans ses suites par l'emploi de toutes sortes de fraudes? Est-ce trop pour rassurer les familles alarmées? Est-ce trop pour donner à la conscience publique la satisfaction qu'elle réclame? Est-ce trop pour la loi? Est-ce trop pour la morale? Je ne saurais le croire, messieurs, et j'ose me promettre que votre conviction sera en harmonie avec la mienne. »

4° Le 15 juin 1861, la cour d'assises de la Haute-Loire a condamné à 10 années de réclusion le frère Antoine Pouzols, âgé de 26 ans, pour nombreux attentats à la pudeur commis à l'aide de violences sur des enfants âgés de moins de 15 ans.

5° Le 22 juin 1861, le tribunal correctionnel de l'Ariége a condamné un *vénérable vieillard*, le père Louis-Marius-Adrien Bernier, de l'ordre des Jésuites, âgé de 63 ans, à 5 ans d'emprisonnement, 300 fr. d'amende et 10 ans d'interdiction des droits mentionnés en l'art. 335 du code pénal, pour outrages publics à la pudeur, outrage aux bonnes mœurs par parole et exhortation habituelle à la débauche de mineurs dont il avait la surveillance.

6° Le 11 août 1861, la cour d'assises de la Charente Inférieure a condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité, le nommé Philémon Delamier, en religion frère Catulle, âgé de 22 ans. « Vingt-cinq enfants de six ans, dit l'acte d'accusation, ont été les victimes des passions infâmes du frère Catulle. Tantôt il accomplissait sur eux en eu pleine classe des actes d'obscénité..., tantôt il les emmenait séparément dans une salle dite salle des exercices, où il s'essayait....., pratiquait sur les enfants des attouchements impudiques dont il exigeait la réciprocité avec des raffinements de lubricité que nous devons passer sous silence. »

Pour clôturer la nomenclature des défenseurs de la morale et de la civilisation, nous allons rapporter ici les actes posés en Belgique par quelques-uns de ces puritains en froc ou en soutane :

7° En janvier 1861, condamnation à la peine capitale du trappiste Hugo, incendiaire du couvent de Forges, par la cour d'assises du Hainaut, qui condamna également, quelques années auparavant, à 10 et 20 ans, quatre autres trappistes pour violences et attentats à la pudeur sur de petits garçons.

8° Par la même cour d'assises, condamnation aux travaux forcés à perpétuité du petit-frère de Châtelet, pour attentats à la pudeur sur plusieurs petits garçons.

9° Condamnation du frère de l'Instruction chrétienne de Menin, pour s'être livré aux mêmes exercices.

10° En 1861, la cour d'assises de Gand a condamné par contumace Henri Joseph-Philippe Staes, en religion frère Alphonse, âgé de 48 ans, ancien directeur de l'Institut des sourds et muets, à la peine des travaux forcés à perpétuité, à une heure d'exposition et aux frais, pour faux et escroqueries, et pour attentats à la pudeur sur un nombre considérable de jeunes enfants sans défense et sans langage.

11° En 1863, Knuffman, en religion père Ludger, supérieur de l'abbaye d'Afflighem, est condamné par le tribunal de Termonde à 3 ans d'emprisonnement et 2.000 francs d'amende. Le mari de son *amie*, le sieur Van Langhenhoven son complice, est condamné à 5 ans de prison et 3.000 fr. d'amende. On se rappelle encore tout ce qu'a révélé ce scandaleux procès.

12° En 1863, l'abbé Théodore Spaas, doyen de Hasselt, est condamné à un an de prison, pour avoir voulu, à l'exemple du vicaire Boigelot de Namur, corrompre un factionnaire.

Voilà sans doute, d'après les cléricaux, les hommes qui devraient prévaloir, afin de mener la Belgique à l'immortalité..... dont se couvrit Sodome.

Ne serait ce pas aussi parce que les *Solidaires* ont flétri les démonstrations catholiques du cimetière de Malines lors de l'enterrement du capitaine Wilday, et celles qui ont eu lieu dans les environs de Liége, où les *civilisés* ont voulu convaincre les protestants à coups de pierres, ne serait ce pas pour cela que nous sommes des barbares aux yeux des bons et doucereux jésuites.

Un dernier mot pour revenir aux 5 francs exigés pour un abonnement d'un an aux *Précis historiques* de M. Terwecoren. Qu'on juge, par le fait suivant, de l'affaire superbe que nous pouvions faire avec cette modique somme.

« Le 29 avril 1864 a eu lieu à Hasselt la vente par autorité de justice, de la barbe (postiche) et de la canne de l'ancien doyen de Hasselt, objets qui avaient servi comme pièces de conviction dans le procès à la suite duquel il a été condamné pour attentat à la pudeur. Ces objets ont été achetés, pour la somme de 2 francs 50 centimes, par le domestique de M. Willems, l'un des chefs du parti catholique à Hasselt. On se demande, dit la feuille à laquelle nous empruntons le fait, s'il fera cadeau de cette barbe à quelque couvent de capucins ou de carmes. »

Nous ne répondrons pas à cette interrogation, mais nous dirons que si les Solidaires avaient été informés de cette vente, ils se seraient empressés d'envoyer un des leurs à Hasselt pour faire l'acquisition de ces précieux objets au moyen de la pièce de cent sous en question.

C'eût été curieux de voir entre les mains d'hommes qui veulent mener la Belgique à la dégradation la plus dégoutante dont il soit possible de concevoir l'idée, la barbe à l'aide de laquelle un vénérable doyen avait cherché à *moraliser* un fils de Bellone.

Nous rions, rien que d'y penser!

Dans l'espoir de voir cesser bientôt le règne des fainéants, des imposteurs et des spoliateurs, nous vous prions d'agréer nos salutations fraternelles.

POUR LE COMITÉ,
Le secrétaire,
D. Brismée.

LES JESUITES.

COUPLETS DESTINÉS A ÊTRE CHANTÉS A LA PROCHAINE SESSION DU CONGRÈS DE MALINES.

Air de Cadet Rousselle.

En Belgique l'on est heureux.
Tout y vient sourire à nos vœux,
Mais aussi l'on y favorise
Notre mère la Sainte Eglise.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

On y voit un nombreux clergé
Bien rémunéré, bien logé,
Ving-deux mille cinq cents calottes
Tirant au peuple des carottes.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Si le sort des bons travailleurs
Ne nous paraît pas des meilleurs,
Chez nous les saints couvents abondent,
S'enrichissent et se fécondent.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Ici le frère ignorantin
Manie avec art le gourdin;
Il le prétend plus salutaire
Qu'un cours d'histoire ou de grammaire.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Les carmes et les récollets
Se bâtissent de beaux palais.
L'ouvrier dans un trou se niche...
Peste! au ciel il sera plus riche.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Nous avons bon nombre de sœurs,
Et de différentes couleurs.
Tout en allégeant nos misères,
Elles font ici leurs affaires.
Oui, oui, mes bons amis;
Nous vivons dans un beau pays!

Les sœurs des pauvres ont chez nous
— Grâce aux dons qu'elles font à tous —
Ramassé sans fort grande peine
Vingt cinq millions, belle aubaine!
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Si contre la mendicité
Ici sévit l'autorité,
Des bons capucins la milice
Mendie au nez de la police.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Dans nos bourgs et dans nos cités
Les trappistes sont mal notés :
C'est qu'un jour on en a vu quatre
Chez dame Thémis se débattre.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Qu'avaient donc fait ces malheureux
Qu'on fut si sévère pour eux?
Ils avaient... je n'ose le dire...
A Sodome on ne fit pas pire.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

On trouve en notre nation
Des moines à profusion,
Tous goinfres, oisifs, hypocrites,
Les plus fins sont les Jésuites.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Le Jésuite n'a, dit-on,
Ni panse, ni triple menton;
Ce qui fait que comme un reptile
Auprès du riche il se faufile.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Lorsque meurt un riche crétin,
Aux Jésuites le butin!
Et si quelque héritier les gêne,
Ils s'en débarrassent sans peine...
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Pourtant dans un récent procès
Loyola n'eut pas grand succès.
Puissent de l'affaire les suites
Ne point nuire aux bons Jésuites!
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Malgré tous ces grands tapageurs
De libéraux et de penseurs,
Grâce aux Jésuites, je gage,
Nous reverrons le Moyen âge.
Oui, oui, mes bons amis,
Nous vivons dans un beau pays!

Mes amis, pour conclusion,
J'évoque l'inquisition :
J'espère qu'un jour les bons pères
Feront rôtir les *Solidaires*.
Alors, mes bons amis,
Tout ira bien dans le pays.

Prosper Voglet.

Sous presse, Lamentations et Imprécations d'un Jésuite, nouvelle pièce de vers par Prosper Voglet, au sujet de l'affaire De Buck. — Prix : 10 centimes.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Les membres de l'Association sont priés de se réunir dimanche prochain 7 Août, à l'effet de s'entendre sur le nombre de séances que l'on tiendra par mois durant la saison d'été.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue de la Putterie, 72, (au premier),
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SÉBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.

RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRÉS.

Numéro 48. 2me Année. 26 Août 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Dimanche prochain, 28 Août 1864,

à 9 heures précises du soir,

Assemblée générale.

DANS LA SALLE DU LION BELGE, RUE DE LA TÊTE D'OR, 3,

PRÈS DE LA GRAND'-PLACE, A BRUXELLES.

Ordre du jour :

1° Discussion d'une proposition concernant les séances.

2° Discussion d'une proposition concernant le rapport à faire aux associés sur la situation financière de l'association.

3° Mesures à prendre concernant l'avenir de l'association et de son organe.

N. B. Tous les membres de l'association sont instamment priés d'assister à cette assemblée générale.

Bruxelles, le 25 Août 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Après les affreuses tueries qui ont jonché le sol danois de sang et de cadavres, l'Europe éprouve le calme de la léthargie, calme trompeur et fallacieux qui n'a rien de commun avec cette paix si longtemps promise, avec cette paix qui doit rétablir la concorde et l'union entre les différents peuples.

L'ordre règne à Varsovie, la Pologne ne donne plus signe de vie; à part quelques bandes isolées qui se font écharper ou écharpent ça et là des patrouilles de cosaques, plus rien ne se soulève sur la terre qui vit naître et mourir Kosciusko.

Est-ce à dire que la Pologne est pacifiée, est-ce à dire qu'elle aime son empereur et se dispose à se soumettre docilement aux lois iniques qu'on lui impose? Tant s'en faut. Si la lutte est interrompue dans ce malheureux pays, c'est que la noblesse et le clergé ont divisé les populations et par conséquent entravé la marche de la Révolution et empêché le triomphe. Mais quand le peuple polonais sera décrassé des folles croyances et des préjugés orduriers qui composent ce qu'on appelle la religion, il donnera la main aux révolutionnaires russes qui marchent eux-mêmes à grands pas dans la voie du rationalisme, et s'en ira au sein même du palais des czars se faire justice et proclamer ses droits.

En Prusse, le mécontentement soulevé par les exactions du premier ministre a fait place à l'enthousiasme de la gloire; tel est le langage des feuilles officielles du pays. Quels sont à la vérité ceux qui s'enivrent des lauriers remportés à Duppel et à Fredericksburg? Ce sont d'abord les soldats, que le progrès du siècle n'a pas encore défanatisés; puis la tourbe des financiers et des bourgeois commerçants et industriels qui calculaient avant la boucherie ce qu'allait leur valoir la honte du Danemark et l'annexion des duchés à la Prusse ou à la Confédération (car rien n'est encore décidé). Le peuple prussien ne partage pas les joies de ses patrons. Toujours rêveur, il s'éclaire et s'instruit et prépare ses fils à sanctionner à un jour donné les lois que dictera la souveraineté populaire.

Les Etats secondaires de l'Allemagne, se fatiguent de l'outrecuidance et des insolentes provocations de l'Autriche et de la Prusse. Nous sommes certains que la majeure partie d'entre eux comptent sur une guerre générale pour en finir une fois pour toute avec la féodalité qui les enchaine. La Révolution peut compter sur de nombreux et vaillants soldats dans le Hanovre, la Saxe, le Wurtemberg et la Bavière elle-même, et nous ne doutons pas que si elle éclatait, elle n'entraine dans son impulsion toutes les populations allemandes.

L'Angleterre gouvernementale, bourgeoise et cotonnière qui a eu l'art de ne point se mêler au conflit dano-allemand tout en se posant comme médiatrice et qui a su mettre à l'abri de toute avarie ses vaisseaux et ses finances, cette Angleterre-là a l'œil tourné vers l'autre hémisphère, chaque triomphe du Nord la fait pâlir, chaque succès de Jefferson-Davis la fait tressaillir d'aise jusque dans sa bourse de Londres. Mais le véritable peuple anglais avec son gros bon sens, ses meetings et ses associations fait chaque jour des pas de géant dans la voie du progrès et se rend de plus en plus digne d'appartenir à la famille humaine.

Nous devons cependant constater qu'une partie des populations britanniques, en Irlande surtout, subit encore la funeste influence des différents clergés qui vivent en exploitant le crétinisme de ce qu'ils appellent les bonnes âmes. Les déplorables événements qui viennent de se passer à Belfast nous prouvent une fois de plus qu'il est grand temps de se délivrer des prêtres de tout genre et de toute espèce, et que si Dieu existe véritablement, il peut être considéré comme le monstre des monstres; c'est encore pour lui que des hommes soi-disant créés par lui, de part et d'autre se croyant inspirés par lui, se sont mutuellement écharpés et se seraient entr'égorgés comme des tigres, si la force publique n'était parvenue à dissiper l'horrible mêlée.

Si le bien-être social dont devraient jouir tous les peuples de la terre, n'est encore qu'une vaine et creuse utopie, on ne niera pas toutefois qu'il ne règne dans les 90 départements composant le domaine de M. Bonaparte. Dans ce beau pays où chacun vit heureux et prospère, le peuple jouit d'une liberté sans limite! On y est libre de se ragaillardir à l'aspect des fêtes de la cour, de se griser au bruit des chansons de caserne et d'aimer son empereur par dessus toutes choses; mais qu'on n'y cherche pas à se réunir pour s'occuper de questions politiques ou électorales, sinon l'intervention bienveillante d'un dévoué limier de police vous engage immédiatement (comme on vient de le voir à Nîmes chez M. de Larey, candidat de l'opposition) à aller réfléchir chez vous sur les immenses bienfaits que procurent au peuple les institutions impériales!...

Qu'on ne s'avise pas non plus, sur ce beau sol de France, de proférer le fameux cri : *Eh, Lambert!* qui fait suite au *Pied qui remue*; car l'empereur, qui voit dans ce cri une allusion injurieuse, a des argousins qui vous envoient, au violon, apprendre à respecter son auguste personne. Il faut convenir qu'un gouvernement doit être bien bas tombé, pour se voir réduit à sévir contre d'aussi puériles manifestations de l'opinion publique. Il serait à souhaiter cependant que les badauds parisiens se fissent châtier pour de plus nobles causes d'insubordination envers leur illustre souverain.

Les Italiens ne jouissent pas plus des douceurs de la paix que les autres peuples. Ils souffrent la monarchie qui leur est imposée, avec la même résignation qu'ils subissaient naguère le joug autrichien, c'est-à-dire, avec ce qu'il faut de patience pour attendre le signal de l'insurrection. Le ferment qui règne dans les esprits en Italie, se peut constater par les événements de la moindre importance. Ainsi, à l'occasion de l'érection à Brescia d'un monument à la mémoire des victimes de 1848, toutes les populations des villes voisines sont accourues en masse dans cette localité où les attendait une fête splendide. Brescia a donc été pendant quelques jours le théâtre de bruyantes manifestations populaires, mais l'ordre n'y a pas été troublé. Pourtant des observateurs impartiaux certifient qu'à travers les chants de la foule enthousiaste on apercevait aisément les sanglots causés par la situation actuelle et les aspirations vers des temps en harmonie avec le ciel du pays.

Réponse à un journal clérical.

Au rédacteur du journal flamand « de Tyd », *à Bruxelles.*

Bruxelles, le 19 Août 1864.

Monsieur le Rédacteur,

En ce moment-ci le parti catholique, qui n'a ni la force ni la vertu de dévorer ses affronts en silence, cherche partout et trouve dans le moindre geste de ceux qu'il appelle des ennemis de la religion, une des causes de son fiasco du 11 et de l'immense triomphe du libéralisme en Belgique. A votre tour, voulant prendre part au concert de lamentations et de récriminations dirigées contre tous ceux qui n'entendent pas se ranger sous la bannière des patrons de messieurs les abbés Blaireau, Bernard et consorts, c'est-à-dire des évêques; vous

vous emparez d'une pièce de vers intitulée Au Prêtre et qui, ayant paru depuis trois ans déjà, ne vous en a pas moins fourni l'occasion de régaler vos lecteurs d'une tartine politico-religieuse qui vous méritera la sainte bénédiction de Pio nono lui-même.

Après avoir déchiré à belles dents l'auteur de la brochure ainsi que les *solidaires*, tous gens à qui vos morsures ne sauraient arracher le plus léger cri, vous donnez quelques fragments en pâture à la dévote rage des bons et gras curés que vous desservez. Ce trait de courage de votre part a été pour moi d'un effet magique et je ne saurais m'empêcher d'y répondre par une énorme dose de ma plus pure gratitude. Car, depuis l'apparition de votre foudroyant article, les demandes qui me sont faites de toutes parts m'obligent à faire paraître une dixième édition de mon pamphlet.

Seulement, tandis que je suis en train de vous exprimer mes remerciements, laissez-moi vous supplier, ô dévot rédacteur, de bien vouloir me donner lieu de les renouveller, en publiant dans votre plus prochain numéro le titre de ma pièce de vers ainsi que l'adresse de son éditeur. Mais hélas! autant de fois hélas qu'il y a de saints dans le paradis, je doute fort que votre pieux zèle n'aille pas jusqu'à exaucer ma prière.

Encore un mot, mon vénérable publiciste : Ces canailles de libéraux ont besoin de recourir à des subterfuges de toutes sortes pour abimer ce pauvre clergé, n'est-il pas vrai? La scandaleuse histoire de ce *libérouffle* (comme l'appellerait un de vos saints confrères) déguisé en prêtre et se faisant voiturer à travers les grandes rues d'une de nos villes, en compagnie d'une dame avec laquelle il faisait le farceur, en est bien une preuve. Il me semble que pour rassurer vos lecteurs sur l'impeccabilité des oints du Seigneur, vous feriez bien de reproduire les vers ci-joints extraits de ma brochure :

Grâce au prestige vain de fables ridicules
Qui subjuguent vos cœurs et vos esprits crédules,
Serez-vous à jamais les humbles serviteurs
De crasseux fainéants, d'infâmes corrupteurs?
Jeunes filles, venez, saluez Léotade,
Le bon abbé Malet lui donne l'accolade.
Tiens, voici Van Thilo! madame, inclinez vous,
En confessionnal il a des mots si doux.
Les bons frères, enfants, vous offrent leurs services,
Ils vous enseigneront de pieux exercices,
Et le père François, plein de componction,
S'apprête à vous donner sa bénédiction.

Il serait encore du meilleur effet, pour exciter votre public à vénérer davantage les hommes qui ont le privilége de se vêtir de l'habit sacerdotal, il serait du meilleur effet d'assaisonner ces vers d'une petite nomenclature qui concerne vos protégés et vos protecteurs, contenue dans une lettre adressée par le secrétaire des *Solidaires* à la *Tribune du Peuple*, lettre dont nous vous avons envoyé un exemplaire.

En attendant, recevez, monsieur le rédacteur, mes plus profondes révérences.

Prosper Voglet.

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

(Suite du discours du citoyen De Paepe.)

Nous venons de voir comment, par l'existence de la propriété, l'homme qui n'a pas en sa possession les instruments nécessaires au travail, est forcé de s'adresser à un propriétaire pour obtenir de lui la permission d'employer lesdits instruments: nous venons de voir comment le propriétaire peut donner gratuitement cette permission, mais comment aussi il peut la vendre ou ne l'accorder que sous certaines conditions. Or, comment la majorité des travailleurs de l'industrie (de la grande industrie surtout) payent-ils aux propriétaires la permission de se servir de l'outillage et des machines appartenant à ceux-ci, d'employer leurs matières premières, de travailler dans leurs ateliers ou leurs usines? En abandonnant intégralement aux propriétaires le produit créé par le travail, pour obtenir à leur tour de ces derniers, par un échange tout-à-fait inégal, une modique rémunération appelée le salaire.

Avec le salariat, fruit immédiat du régime propriétaire, la misère du pauvre va sans cesse en augmentant et la servitude de l'esclave industriel devient chaque jour plus lourde. En effet, avec ce système, toutes les forces économiques, toutes les puissances industrielles qui par leur nature devraient augmenter le nombre des produits, alléger de plus en plus les privations aussi bien que les fatigues du travailleur, accroître la consommation et augmenter pour chacun la somme des jouissances, qui devraient en un mot conduire l'Humanité tout entière à la richesse et au bien être, sont laissées sans direction, sans contre poids, sans équilibre, livrées au hasard ou aux caprices des propriétaires, et — loin de créer l'abondance et la prospérité pour tous — amènent nécessairement, avec quelques avantages peu sensibles, des maux incalculables et des désastres de tout genre.

Peut-être ne serait il pas inutile d'expliquer ici ce qu'il faut entendre par *forces économiques* et quelles sont les principales de ces forces.

On appelle *forces économiques* certains principes d'action qui sont, par leur essence, producteurs de réalités; certains modes de production ou certains procédés en industrie qui, par eux-mêmes et sans qu'ont ait augmenté le nombre des producteurs, augmentent la quantité des produits.

Les principales forces économiques sont : la *division du travail*, la *collectivité*, la *concurrence*, les *machines*, le *crédit*.

On appelle *division du travail* une certaine distribution de la main-d'œuvre, au moyen de laquelle chaque travailleur faisant toujours la même opération, le produit, au lieu de sortir entièrement de la même main, est créé par plusieurs ouvriers qui se sont bornés chacun à la confection d'une partie de ce produit.

On comprend aisément que le travailleur qui s'exerce à produire toujours un seul et même objet, sera infiniment plus habile que celui qui crée tantôt tel objet, tantôt tel autre, et que cette séparation des fonctions industrielles doit augmenter de beaucoup la production Aussi tous les économistes, depuis Adam Smith, célèbrent ils à l'envi la *division du travail*, à laquelle ils attribuent pour une bonne part l'immense développement de l'industrie moderne; mais ils ont trop oublié que, telle qu'elle est aujourd'hui appliquée, cette merveilleuse force, tout en rendant l'industrie plus productive, rend le travailleur plus misérable en même temps qu'elle le dégrade dans son intelligence et dans son corps, et cela en raison directe de la somme de richesses qu'elle procure aux oisifs. En effet :

Plus chaque ouvrier est capable de produire, plus la demande de travail faiblit;

Plus la demande de travail faiblit, plus le salaire diminue;

Plus le salaire diminue, plus la misère s'accroit.

En outre, la *division du travail*, devenant de plus en plus parcellaire, tend aujourd'hui à atrophier complètement les facultés intellectuelles du travailleur et à arrêter son développement physique. « Un homme qui ne fait pendant toute sa vie qu'une même opération, dit J.-B. Say, parvient à coup sûr à l'exécuter plus promptement et mieux qu'un autre homme; mais en même temps il devient moins capable de toute autre occupation soit physique, soit morale; ses autres facultés s'éteignent et il en résulte une dégénération dans l'homme pris individuellement. C'est un triste témoignage à se rendre que de n'avoir jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle... En résultat, on peut dire que la séparation des travaux est un habile emploi des forces de l'homme, qu'elle accroît prodigieusement les produits de la société, mais qu'elle ôte quelque chose à la capacité de chaque homme pris individuellement. » Précieux aveux d'un des plus grands économistes de ce siècle.

Misère et dégénération physique et morale du producteur, telles sont, dans la société actuelle, les conséquences de la *division du travail*.

Passons à l'examen des résultats d'une autre force économique : la *collectivité* ou la *force collective*.

Il est constant qu'un certain nombre de travailleurs unis dans un but commun, par la simultanéité et l'harmonie de leurs efforts, parviendront à effectuer, dans un laps de temps donné, un travail que chaque travailleur ne serait jamais parvenu à exécuter d'une façon isolée dans nn laps de temps composé du premier laps de temps multiplié par le nombre des travailleurs.

Exemples : La création d'un établissement industriel qui exigerait toute une année et le concours des travaux divers et des connaissances spéciales d'un millier d'ouvriers, serait impossible à un homme seul, même en supposant que notre homme fût un Mathusalem et qu'il mît un millier d'années à monter son établissement. — Le défrichement d'un bois qui se ferait en cent jours par une centaine de travailleurs combinant leurs efforts, ne pourrait se faire par un ouvrier isolé qui consacrerait à cette besogne 10,000 journées. — Une quinzaine d'hommes ont, en quelques heures, hissé sur son piédestal la statue de la colonne du Congrès, qu'un homme seul ne serait peut-être jamais parvenu à placer et qu'à coup sûr il n'aurait pu placer en quinze jours.

Eh bien! cette force prodigieuse qui résulte de l'union et de la convergence des forces individuelles, au profit de qui fonctionne t-elle? Au profit du capitaliste. Celui-ci paye aux travailleurs ainsi unis et convergents, qui produisent par conséquent le double, le triple, le quadruple et plus encore de ce qu'ils auraient produit en travaillant isolément, il paye exactement le même nombre de journées qu'il aurait payées à un travailleur isolé, occupé au même ouvrage et qui n'aurait produit que la moitié, le tiers, le quart et moins encore; car cent ouvriers agissant avec ensemble, produisent dans un moment donné, non pas comme cent, mais comme deux cents, comme cinq cents, comme mille, etc. Le capitaliste paye la journée des travailleurs, mais il fait main basse sur ce qui est le produit propre de la *collectivité* : c'est un vol, car la *force collective* n'est rien sans le travail de l'ouvrier et n'est quelque chose que par ce travail; vous auriez beau grouper des hommes, si ces hommes restent inactifs, la *force collective* ne se produira pas.

Allant à l'encontre de sa destination, l'union des forces industrielles, au lieu d'améliorer le sort des producteurs, ne fait aujourd'hui qu'empirer leur pénible situation. Comme la *division du travail* (avec laquelle elle a d'ailleurs certaines affinités), elle fait qu'un certain nombre de travailleurs peuvent effectuer un travail qui, sans elle, exigerait un plus grand nombre de travailleurs; par conséquent elle réduit la main-d'œuvre, diminue la demande de travail, fait baisser le salaire, augmente la misère.

La *Concurrence* est une des forces économiques les plus énergiques et les plus puissantes; mais corrompue sous l'influence pernicieuse de l'idée propriétaire, elle est devenue désastreuse et nuisible en raison directe de son énergie et de sa puissance. En elle-même, elle n'est autre chose que cette émulation entre les travailleurs que Fourier attribue à la *cabaliste* et qui pousse chacun à faire mieux et plus que son voisin. Elle est indestructible, car elle a sa racine au cœur de l'homme; seulement, il faut que de désastreuse elle devienne bienfaisante, et pour cela elle ne demande qu'à être équilibrée. Alors, au lieu d'enfanter la ruine et le désordre, elle concourra à produire la richesse et l'harmonie.

D'ailleurs, pour qu'il y ait concurrence réelle, il faut qu'il y ait de part et d'autre des chances égales de réussir. La tortue peut elle courir au plus vite avec le cerf, le moineau chanter au mieux avec le rossignol, l'autruche voler au plus haut avec l'aigle? Non, n'est-ce pas? De même la concurrence entre l'homme ingambe et le paralytique, entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, n'est pas la concurrence : c'est le sacrifice du paralytique en faveur de l'ingambe, c'est l'écrasement du faible sous le bras du fort, c'est le meurtre du pauvre par le riche. Cette concurrence-là, c'est le massacre des travailleurs par les capitalistes, c'est une perpétuelle Saint-Barthélémy de prolétaires.

Lorsque 89 détruisit la maîtrise pour inaugurer le règne de la concurrence, il était dans l'idée des réformateurs de ce temps que la concurrence devait être à la portée de tous, qu'elle devait être de droit commun; et il est arrivé tout au contraire qu'elle n'est qu'une chimère pour les trois quarts du genre humain qui, dépouillés de tout, sont à la merci des détenteurs du capital et se trouvent dans l'impossibilité complète de lutter contre ces derniers.

Mais la concurrence entre les capitalistes produit-elle au moins de beaux résultats? Ses résultats, les voici : Comme les capitalistes possèdent des forces inégales et des moyens inégaux pour engager la lutte et la soutenir, il arrive bientôt que le petit capitaliste se voit écrasé par le grand, réduit à la banqueroute ou obligé d'avoir recours à toutes sortes de stratagèmes pour se maintenir. Or voici un de ces stratagèmes : Pour attirer de nouveau la clientèle que le gros capitaliste lui a ravie, le petit industriel tâche de livrer à plus bas prix les produit de son usine; certes, le bas prix des produits n'est pas chose mauvaise en elle-même, mais remarquons bien comment ce résultat s'obtient : l'industriel ira t il pour cela diminuer ses bénéfices? s'il ne le faut pas absolument, il s'en gardera bien; rançonnant à droite, pillant à gauche, comme larron en foire, il préfèrera voler le consommateur en falsifiant les produits et voler le producteur, l'ouvrier, en rognant son salaire. C'est toujours sur l'ouvrier que retombent toutes les iniquités sociales, c'est toujours lui le bouc émissaire chargé des péchés d'Israël.

Puis en même temps que s'établit cette concurrence destructive entre les patrons, le nombre des déshérités augmentant avec l'accroissement de la population, la concurrence s'engage aussi entre les ouvriers; elle les pousse à offrir leurs bras au rabais, à s'enlever mutuellement le travail et à faire baisser les salaires.

Moins l'ouvrier gagne, moins aussi il consomme. — Moins l'ouvrier consomme, plus les commandes de travail diminuent, car si le peuple est seul le producteur de la richesse sociale, il est aussi, non pas le seul consommateur (tant s'en faut), mais un des plus grands consommateurs des produits; non pas que chaque individu de la classe populaire consomme beaucoup, loin de là, mais uniquement à cause du grand nombre d'individus dont cette classe se compose.

Ceci est clair. Cependant quelques exemples, ou plutôt quelques détails, vous en feront mieux encore comprendre l'exactitude :

Que le travail manque ou soit plus mal rétribué qu'il ne l'était auparavant, et l'ouvrier, au lieu de manger du pain, se nourrira de pommes-de-terre. Qu'arrivera-t-il alors? Que le boulanger aura moins d'ouvrage. Or le boulanger, ayant moins d'ouvrage, portera ses habits un an de plus, et il en résultera que le tailleur aura moins de travail. Le boulanger et le tailleur, ayant moins de travail, porteront un peu plus longtemps leurs vieux souliers, et le cordonnier verra les commandes diminuer. Gagnant tous plus difficilement leur vie, le boulanger, le tailleur et le cordonnier devront bien se passer de remplacer par des meubles neufs la table caduque, la vieille armoire et le vieux bois de lit qui composent leur mobilier, et le menuisier ou l'ébéniste aura moins de besogne. Le boulanger, le tailleur, le cordonnier, le menuisier devront également se passer de faire l'acquisition de certains ustensiles de ménage, et le ferblantier, le chaudronnier, le poëlier, le potier, le vannier, etc., seront pour ainsi dire sans ouvrage. Alors tous ces travailleurs, obligés de chômer, n'éprouveront pas le besoin de faire réparer leurs outils, et le forgeron, le mécanicien, le tourneur en bois, etc., en souffriront. Et les ouvriers de ces industries que je viens de citer manquant de travail, les ouvriers des industries qui fournissent à ceux là les matières premières (comme le tanneur au cordonnier et le tisserand au tailleur) chômeront également. Et ce cercle fatal ira toujours s'élargissant.

Ainsi la baisse des salaires s'étend d'un atelier à l'autre et d'une industrie à l'autre; et avec l'abaissement des salaires arrive bientôt le chômage partiel, puis le chômage absolu,

Ne l'oubliez pas :

Moins le peuple gagne, moins il consomme;

Moins le peuple consomme, plus les commandes de travail diminuent;

Plus les commandes diminuent, plus le travail fait défaut;

Plus le travail fait défaut, plus la concurrence s'établit entre les salariés;

Plus la concurrence s'établit entre les salariés, plus les salaires baissent;

Plus les salaires baissent, moins le peuple gagne;

Moins le peuple gagne, moins il consomme;

Moins le peuple consomme, etc., (comme plus haut).

Tel est le cercle de fer dans lequel le prolétaire est enfermé et serré comme dans un étau. Plus le travailleur est misérable, plus il tend à devenir plus misérable encore. *Abyssus abyssum invocat.*

Viennent alors les *machines*, nouvelle force économique, nouvelles souffrances pour le travailleur.

Une machine est inventée, un nouvel agent mécanique va être mis en fonction. Voyons, que va-t-il se passer? La machine, remplaçant dans l'atelier les bras de l'homme, va expulser des milliers d'ouvriers, qui se trouveront sans travail et par conséquent sans salaire. Beaucoup d'économistes objectent à cela que la machine, en diminuant les frais de la main d'œuvre, doit nécessairement amener le bon marché des produits, ce qui équivaut à une augmentation de salaire. Mais, je vous le demande, à quoi sert au malheureux que les produits se vendent meilleur marché s'il n'a pas de quoi les acheter? Et en effet, comment pourrait-il les acheter, puisqu'il n'a pour tout bien que ses bras et son salaire, et que ce bon marché des produits résulte précisément du chômage de ses bras et de la suppression de son salaire?...

A son tour la machine, ajoutant encore aux résultats produits par la *division du travail*, par la force de *collectivité* et par la *concurrence*, n'est un bien que pour le capitaliste; pour le prolétaire elle est un véritable instrument de mort, puisqu'elle le supprime. Que deviendrait l'Angleterre, s'écrie M. de Sismondi, si elle était gouvernée par un roi qui ferait à lui seul, au moyen d'une immense manivelle, toute la besogne de ses sujets mourants de faim, parce que sa mécanique puissante leur aurait ôté leur travail! Et M. Adolphe Blanqui répond que l'Angleterre serait un pays bien heureux de pouvoir se reposer de sa subsistance sur la sollicitude d'un prince capable d'exécuter à lui seul tant d'immenses travaux. Oui, il en serait ainsi si cette merveilleuse machine appartenait au peuple anglais d'une façon indivise et fonctionnait pour le compte de tous, mais si elle est la propriété du roi et si elle ne fonctionne qu'au profit de S. M.? Alors, répliquent les économistes, le peuple anglais aura au moins l'avantage d'acheter à bon marché tous les produits. Mais, ô sublimes économistes, avec quoi les achètera-t-il?

Etrange anomalie! dans la société actuelle, la science elle-même, cette douce et bienfaisante éducatrice de l'Humanité, est funeste et dangereuse. Il est impossible au génie de découvrir un procédé industriel, un agent mécanique, une machine, un instrument quelconque, sans que cette découverte jette sur le pavé des légions de prolétaires.

Ah! je le sais bien, l'apparition d'une machine, l'invention d'un nouvel agent mécanique établit la marche toujours croissante de l'esprit humain; oui, c'est là un indice certain de l'empire que l'homme doit exercer un jour sur la nature entière, dont il fera son humble servante. Mais l'ouvrier qui est plongé dans la plus hideuse misère par l'emploi anormal des agents mécaniques, peut-il admirer sincèrement les découvertes de la science et s'extasier devant les progrès de l'intelligence humaine? Il se moque d'une science qui ne fait qu'accroître ses douleurs, et d'un progrès qui lui enlève chaque jour un morceau de pain! L'ouvrier peut-il bénir la machine, ce monstre qui menace de le dévorer? Et comment s'étonner encore d'entendre le travailleur, désespéré et égaré par les apparences, crier : anathème à la machine! anathème aux découvertes du génie! anathème au progrès! anathème à l'esprit humain! anathème à la science!... alors que son cri devrait être : Anathème à la propriété!

De toutes les forces économiques la plus importante à mes yeux est le *crédit*, cette commandite du travail présent et futur par le travail passé, comme on l'a défini. Si cette force-là était organisée conformément à la Justice, les résultats désastreux de la division du travail, de la force collective, de la concurrence et des machines seraient neutralisés. Mais il n'en est point ainsi. Comme les autres forces économiques, le crédit n'est un avantage que pour le capitaliste. En fait de crédit l'ouvrier ne connaît guère que le prêt sur gage du Mont-de-Piété. Cependant, le crédit n'a d'autre source que le travail, c'est donc le travailleur qui crédite la société entière. C'est à lui, dénué de tout, que le crédit est surtout nécessaire, et c'est précisément lui qui ne peut en obtenir. Moins on a besoin du crédit, mieux on l'obtient.

Le crédit, tel qu'il existe aujourd'hui, est un instrument entre les mains du capitaliste pour écorcher plus facilement le prolétaire.

Notre organisation industrielle est comme une vaste machine dont les *forces économiques* sont les moteurs et qui fait des pauvres proportionnellement à sa puissance et à sa productivité.

Et comme s'il n'avait pas suffi de l'organisation vicieuse de l'Industrie pour tenir le travailleur sous le joug, la Propriété a appelé la politique à son aide :

Les propriétaires d'usines, les industriels ont prévu que s'il arrivait que les salaires ne fussent plus au niveau du prix des objets de consommation, ils ont prévu, dis-je, qu'alors les ouvriers pouvaient demander une augmentation de salaire et refuser simultanément leur travail si on ne leur accordait l'augmentation demandée. Ils ont compris que ce chômage forcé de leurs ateliers serait pour eux une chose bien ruineuse, et comme ils avaient en main le pouvoir politique, c'est-à-dire la faculté de faire des lois et de les faire exécuter, ils en ont fabriqué une contre les ouvriers qui se concerteraient pour quitter en masse l'atelier si on ne haussait le salaire. Cette loi, c'est la *loi des coalitions*. C'est le digne couronnement de l'édifice d'iniquités élevé par les exploiteurs du peuple.

Il est vrai qu'ils ont fait aussi un article de loi pour punir les coalitions des patrons; mais ne nous y trompons pas, citoyens, cela n'est qu'hypocrisie et jésuitisme! Cette loi n'atteint jamais les patrons qui peuvent se coaliser contre les ouvriers en toute liberté et qui le font journellement au vu et au su de tout le monde.

Il est vrai encore qu'à force de réclamations et de pétitions les ouvriers sont parvenus il y a trois ans à obtenir la modification de la loi sur les coalitions. Nouvelle hypocrisie! Ces modifications n'ont pas rendu la loi moins meurtrière pour les ouvriers, elle n'ont fait que la rendre plus *jésuitique* encore. Témoins les condamnations des ouvriers de Gand et du Borinage.

Qu'est il arrivé il y a un an ou deux, à Gand et dans le Borinage? Ma foi, ce qui tôt ou tard doit arriver partout, dans tous les centres industriels, aussi longtemps que l'industrie ne sera que l'exploitation de l'homme par l'homme. Les ouvriers, voyant qu'ils ne peuvent nouer les deux bouts de l'année, réclament une augmentation de salaire. Les maîtres refusent. Les ouvriers, eux, refusent simultanément leur travail : ils n'ont que leurs bras, mais leurs bras, disent-ils, sont à eux. — Délit de coalition! répond le Code pénal.

Délit de coalition!... Quel crime affreux aux yeux de la caste propriétaire qui nous forge des lois et des chaînes!

Délit de coalition! quel cas pendable!

Quoi! cette ignoble canaille des fabriques et des houillères ose se concerter afin d'obtenir une augmentation de son salaire devenu insuffisant pour vivre! Allons, brave armée belge! allons, garde bourgeoise! aux armes! Est-ce pour les laisser rouiller dans un honteux repos, que la patrie vous a donné des fusils rayés? Point de pitié pour cette vile multitude! traquez-la sans merci et, baïonnette en avant, poursuivez-la jusque dans ses bouges immondes!... Ah! les va-nus pieds, ils ont voulu régler, avec leurs maîtres, les conditions de leur travail! quelle audace inouïe! Allons, policiers, saisissez-vous de ceux de ces scélérats qui vous tombent sous la main, garrottez ces femmes et ces enfants! gendarmes, sabre au clair! Et vous, magistrats, préparez-vous à dicter la sentence qui condamne au cachot tous ces gueux révoltés, et les croix et les décorations pleuvront sur vos poitrines..... Mais hâtez-vous, car le Peuple, ce grand justicier de l'avenir, s'apprête aussi à prononcer la sentence qui vous condamne au mépris de la postérité : à votre tour vous serez traînés à la barre, à la barre de la conscience humaine!

Délit de coalition!... Les ouvriers n'ont donc pas même le droit de se concerter pour vendre leurs bras le plus cher possible? Y a-t-il des droits pour nous, parias de la société civilisée? Sommes-nous des hommes, sommes nous autre chose que des machines en chair et en os destinées à mettre en mouvement d'autres machines de fer ou d'acier? Cette société a pour nous des charges et des souffrances, mais à d'autres ces droits et cette prospérité dont on fait tant de bruit. Et comment en serait-il autrement? N'est-ce pas la bourgeoisie qui fabrique la loi, et cette moderne aristocratie peut-elle faire autre chose que des lois qui maintiennent sa domination? Tous nos codes sont ils autre chose que la consécration de la propriété, c'est à dire de l'usure, de l'exploitation du Travail par le Capital?

Salariat, c'est à dire servitude du travailleur, forces économiques allant à l'encontre de leur destination et enfantant le mal au lieu de créer le bien, abrutissement de l'ouvrier par l'extrême division du travail, forces collectives des producteurs accaparées par les capitalistes, concurrence subversive, machines cassant les bras aux prolétaires, crédit au riche et non au pauvre, baisse des salaires, chômage forcé, paupérisme croissant, coalitions ouvrières, entente tacite des maîtres, émeutes des affamés, fusillades et répressions brutales, tel est le lugubre spectacle que nous offre aujourd'hui l'Industrie, — immense champ de bataille où les hommes se déchirent et se dévorent les uns les autres.

La suite au prochain numéro.

ESSAIS D'UNE PHILOSOPHIE POPULAIRE

par P.-J. Proudhon.

ABRÉGÉ DE LA TROISIÈME ÉTUDE.

Les Biens.

(*Suite. — Voir notre numéro* 45.)

VI.

Balances économiques.

5. Propriétaires et locataires.

L'auteur en disant : la propriété c'est le vol, n'a jamais entendu détruire la propriété; détruire une conception de l'esprit, une force économique, détruire l'institution que cette conception et cette force engendrent serait impossible, en vertu de cet axiôme : *rien ne retourne à rien* : l'auteur n'a jamais rien anéanti, il a tout *balancé*; la balance c'est l'égalité, et l'égalité c'est la Justice.

Ce que nous avons fait pour le salaire, pour le commerce, pour l'escompte et pour le crédit, nous devons le faire pour la propriété.

Qu'est-ce donc que la balance de la propriété? Pour cela voyons d'abord ce qu'est la propriété elle-même.

Les théologiens, les philosophes, les jurisconsultes, les économistes ne sont jamais parvenus à s'entendre pour définir la propriété; mais le dernier mot de tous leurs systèmes est : *que la propriété est une institution sacrée qui exige nécessairement l'inégalité des conditions et des fortunes.* C'est là une des nombreuses contradictions des savants modernes que l'Eglise n'a jamais pu résoudre, l'Eglise qui autrefois fit la guerre à la propriété et qui la soutient aujourd'hui.

La propriété, comme toutes les institutions économiques, doit subir les lois de la Justice; en dehors de ces lois, elle est ce qu'elle est de nos jours, le vol. Telle substance prise à dose très forte est le plus violent des poisons, qui pesée, c'est à dire *balancée*, devient la source de la santé. Il en est ainsi de la propriété.

L'erreur a été de croire que la propriété était légitime par cela seul qu'elle est un besoin, tandis que nous affirmons que, comme toute autre institution nécessaire à l'individu et à la société, elle ne devient légitime que du moment où elle a reçu la sanction de la Justice.

Voici comment nous posons la question :

Est-il juste que dans une ville comme Bruxelles par exemple il dépende de douze ou quinze cents propriétaires d'affamer une population de 200.000 âmes en doublant, triplant etc, le prix des loyers? La conscience appelle cela un vol, les économistes appellent cela : la *liberté* des propriétaires!!..

Allons donc au fond des choses. De quoi accusons-nous le propriétaire? Est-ce de demander un *loyer*, c'est à dire la valeur exacte du service qu'il rend? Ce que l'on blâme c'est la *quotité* du loyer.

D'où vient l'exorbitante prétention des propriétaires?

C'est évidemment qu'il n'y a pas égalité entre la somme exigée et le service rendu, que l'échange est inégal.

Une fois cette égalité établie, de vol la propriété soumise à la Justice devient l'institution sociale la plus respectable et la plus précieuse.

Exemple : J'ai bâti une maison; cela m'a coûté 4.000 fr; cette maison je la loue 4.000 fr. l'an parce qu'elle est située dans une rue favorable au commerce, ou pour tout autre motif. Cela est il juste? de quel droit faites vous payer à votre locataire ce qui ne vous a rien coûté, ce qui ne vous appartient pas, c'est-à dire, la situation favorable de la rue. La Justice n'exige-t-elle pas que si un individu vous paie les 4.000 fr. que vous exigez, il ne soit pas locataire mais *propriétaire*. Si vous lui donnez cette maison de 4.000 fr. en location pour 4.000 fr., vous propriétaire, vous êtes un

voleur, mais si un individu achète votre maison au prix qu'elle vous a coûté, sa propriété est légitime; et nous n'avons rien à reprocher ni au vendeur ni à l'acheteur.

Que doit donc payer un locataire au propriétaire? 1° la moins value occasionnée à l'immeuble par son usage; 2° la consommation personnelle du propiétaire pendant ce temps qu'il a consacré à construire la maison, s'il l'a faite lui-même; 3° l'entretien, la surveillance de la maison; 4° l'impôt s'il y en a; 5° une rémunération pour les risques du propriétaire.

Ainsi entendue la propriété n'est plus ce qu'elle est aujourd'hui un simple fait économique, elle devient un droit car elle est conforme aux lois de la Justice.

Maintenant est-il nécessaire de dire aux travailleurs qu'ils pourront s'ils le veulent se passer de l'intervention du propriétaire entrepreneur et bâtir eux-mêmes en ayant recours aux institutions de crédit gratuit dont nous avons parlé plus haut.

Supposons qu'un individu qui ne possède aucun capital à lui, veuille se bâtir une maison; il a besoin de 2,000 fr.; il les obtient moyennant la caution de deux ou trois citoyens établis qui répondent de son honnêteté et moyennant un escompte insignifiant de 10 p. 0/0 l'an. Aujourd'hui une pauvre chambre lui revient à 120 fr. au moins, par an. Ces 120 fr. qu'il peut désormais économiser il les consacre au remboursement annuel des 2.000 fr. qu'on lui a prêtés. Au bout de 17 ans il aura remboursé sa dette, plus l'escompte, en admettant qu'il n'économise que 120 fr. par an, mais il est évident qu'il n'en sera pas ainsi et qu'au bout de 5 ans au plus, il parviendra à se libérer.

6. Impot et rente.

Le citoyen Proudhon ayant publié sur le problème de l'impôt une étude spéciale et plus approfondie où il déclare rejeter son premier système, nous y renvoyons le lecteur. La *Tribune du Peuple* a d'ailleurs rendu compte de cette nouvelle théorie de l'impôt dans ses n°s 23, 24 et 27 de la 1re année (3 et 10 Novembre et 1er Décembre 1861).

(*La fin à un prochain numéro.*)

William Freedge

Nous sommes obligés de remettre au prochain numéro notre bulletin clérical, qui contient la relation de différents actes de *haute moralité* posés par des hommes de Dieu, entre autres par le prêtre-escroc Clément Bernard et par les petits-frères ignorantins de Gand.

A la veille des élections, les jésuites cléricaux, dans le dessein de nuire aux tartufes libéraux en promenant devant les yeux des électeurs bourgeois l'épouvantail solidaire, ont éprouvé le besoin de répandre à profusion quatre couplets de la chanson suivante. Nous sommes certains de faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant ladite chanson en son entier.

LA NÉGATION DE DIEU.

AUX SOLIDAIRES.

« La paix de l'âme se puise dans la négation de dieu. »
Eugène Steens.

Air des Trois Couleurs ou du Grenier, (de Béranger)

Il est un dieu, plus d'un se l'imagine,
Un dieu bonhomme, un dieu de Béranger,
Un dieu vengeur, fils d'une concubine,
Un triple dieu qu'on peut boire et manger.
Ah! que de fois, affligé par le doute,
Ai-je sondé néant, éternité,
Quand la raison, que tout prêtre redoute,
Vint m'éclairer sur la divinité.

Par métaphore, on nous le poétise,
C'est le génie ou c'est l'âme dans l'art.
C'est un esprit, un pigeon qui courtise,
C'est la nature et c'est même un canard.
Si la matière en matière retourne,
Elle est sans fin, elle a toujours été.
De rien peut-on faire un monde qui tourne?
S'il est un rien, c'est la divinité!

L'homme peut croire en une âme immortelle,
L'âme est dans tout, la science a raison:
L'âme est matière incréée, éternelle,
C'est de deux gaz une combinaison.
C'est un peu d'air: « *l'azote et l'oxygène*, »
Qui, nous quittant, vole à l'immensité.
Or, c'est la vie, et l'amour et la haine,
Et c'est la paix sans la divinité!

Vois le tomber d'abîmes en abîmes
Ce prolétaire, il est au désespoir;
Vois ce gredin enrichi par les crimes
Lancer, joyeux, vers dieu son encensoir.
Est-ce d'un dieu l'équitable problème?
Le peuple a faim, il est persécuté.
Le sang à flots rougit le diadème,
Et vous croiriez en la divinité?

Pour remplacer la foi par *la morale*,
L'homme de sens doit fustiger l'erreur:
L'erreur, c'est dieu! cette idole est fatale,
Le genre humain veut vivre sans terreur.
Dieu n'étant pas, n'a point créé le monde,
L'homme fit dieu, le *néant* est fêté!
Mais la vertu sur la raison se fonde,
Le crime vient de la divinité!

Dieu, c'est un mythe, une œuvre d'imposture,
C'est des tyrans le complice et l'appui.
Dieu, c'est la guerre aux lois de la nature,
Le sang qui coule en Pologne aujourd'hui.
Dieu, c'est l'argent qu'extorque un vil jésuite
Au vieux *Deboey* par l'enfer hébété.
C'est le vautour qui guette et qui médite,
Le mal enfin, c'est la divinité!

Le progrès marche et l'esprit se délie
Du droit divin, des pouvoirs absolus;
A le frapper le fer s'émousse et plie,
Gronde l'orage, on ne se signe plus:
On dompte tout, l'eau, le feu, le tonnerre,
Et la vapeur souffle la liberté,
Grâce aux savants que l'on jetait naguère
Dans les bûchers de la divinité!

Garde ton dieu qui frappe et récompense,
Sombre déiste éreinté par la peur!
Un autre monde est un leurre, je pense.
Que le bon sens refoule avec horreur,
Que désormais, l'hypocrite me blâme,
Qu'à mon aspect, il fuie épouvanté.
Qu'importe à moi! moi, j'ai la paix de l'âme,
Ai-je besoin d'une divinité?

Bruxelles, le 29 Juillet 1864. **Eugène STEENS.**

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

AFFAIRE DE BUCK.

LES
JÉSUITES,
LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

Par P. VOGLET. (Brochure in-24, prix: 15 centimes.)

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue de la Putterie, 72, (au premier),
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel'assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.
RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.
OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRÉS.

Numéro 49. 2me Année. 17 Septembre 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS 13
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 16 Septembre 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La conférence de Vienne, un moment interrompue, a repris ses travaux; malgré les lenteurs qu'on y apporte, tous les journaux officiels et semi-officiels de l'Europe répètent à l'unisson que la paix entre le Danemark et l'Allemagne est tout près de se conclure et sera assise cette fois sur des bases solides. Les populations danoises, si cruellement éprouvées par la guerre, vont voir encore leurs maux et leurs misères s'accroître par les lourds impôts dont il faudra les accabler pour parvenir à remplir les escarcelles des vainqueurs; mais tout ceci n'est qu'un détail dont les chevaliers du tapis vert n'ont pas à s'inquiéter, et par conséquent leurs dignes organes n'ont garde d'en souffler mot.

Quant à M. Christian, il est plus facile à contenter qu'on ne pourrait le supposer. On nous mande de Saint-Pétersbourg que ce monarque vaincu se dispose à s'en aller se distraire de ses chagrins aux fêtes qui vont avoir lieu à l'occasion des épousailles de sa cadette avec un prince de Russie.

Le conflit européen qui menaçait sans cesse d'éclater ne s'est pas, comme on voudrait nous le faire croire, terminé sous les murs de Duppel. Il promet au contraire d'être plus compliqué que jamais, après la conclusion de la paix. Nul ne sait (si ce n'est peut-être M. de Bismark qui pour le quart-d'heure semble être le souverain arbitre des destinées allemandes) ce que l'on fera du territoire dont on a rapetissé le malheureux Danemark. La question à débattre entre la Prusse prétentieuse, l'Autriche intéressée et les nombreux prétendants aux Duchés, n'est pas de celles que l'on parvient à vider à l'amiable.

Remercions le progrès pour une nouvelle victoire qu'il vient de faire remporter à la presse hollandaise. On nous annonce de La Haye qu'à partir de 1865, les journaux indigènes et étrangers seront dégrevés de l'inique impôt du timbre qui les frappe encore aujourd'hui.

Les Irlandais plus que tout autre peuple doivent rendre grâce au ciel pour les bienfaits sans nombre que la religion prodigue à ses fidèles serviteurs!!! Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, les campagnards protestants des environs de Belfast, indignés des prédications insolentes et calomnieuses des prêtres romains, ont fait une manifestation qui, loin d'être pacifique, aurait pu avoir les conséquences les plus graves, si la force armée n'était arrivée à temps. Cependant, on n'a pu empêcher que des catholiques n'aient eu leur demeure complètement saccagées et que plusieurs personnes n'aient été grièvement blessées. O dignes représentants d'un prétendu Dieu de paix, quand donc vous empêchera-t-on de promener le brandon de la discorde parmi les populations!

On nous assure que l'Espagne est à la veille d'une révolution. Ne sera-ce qu'une révolution de palais? Nous avons peine à y croire. D'une part, le retour de Madame Christine, la rentrée d'Espartero aux affaires, la réapparition d'un ministère O'Donnel, font l'objet de la rumeur publique. D'autre part, le parti progressiste relève la tête; ses journaux ne craignent pas de dépeindre la situation du pays sous les couleurs les plus sombres. Des proclamations socialistes sont distribuées chaque jour dans les cafés et même dans les casernes. Malgré toutes les précautions qu'il prend pour empêcher un soulèvement à Madrid, le gouvernement éprouve le besoin de se faire dire par les télégraphes de Barcelone, de Saragosse, etc. que si une certaine agitation règne dans ces localités, l'ordre public ne sera pourtant pas troublé. Ajoutons que les tribunaux se montrent favorables à la presse; les directeurs de l'*Iberia* ont comparu deux fois devant la Cour martiale de Madrid, et deux fois ils ont été renvoyés avec un verdict d'acquittement.

La crise industrielle qui se fait actuellement sentir dans les riches provinces du nord de la Péninsule ibérique, ne contribuera pas peu au mouvement insurrectionnel auquel on s'attend.

La Roumanie vient de prendre place au rang des pays les plus civilisés. Toute espèce de *corvée* y est définitivement abolie; chaque paysan y est déclaré, de par la loi, propriétaire de la parcelle de terre qu'il a jusqu'ici cultivée : « A partir de ce jour, s'écrie le chef de l'État dans sa proclamation qui annonce aux Roumains la fin de leur servage, à partir de ce jour vous êtes maîtres de vos bras. » Quand donc, nous qui sommes maîtres de nos bras depuis bien longtemps, pourrons nous dire: « Nous sommes maîtres des produits de notre travail » ? Quand nous aurons compris que c'est l'association seule qui doit mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme, et que nos efforts auront abouti à enfermer dans son réseau tous les peuples de la terre.

D'après le *Moniteur universel*, l'empire du Mexique est dans un état satisfaisant, florissant même. Les correspondants de diverses feuilles anglaises ne partagent pas cette opinion. Les rapports entre le clergé et les nouveaux souverains ne paraissent pas être des plus amicaux. M. Maximilien et sa femme ne fréquenteraient pas assez l'église, ce qui déplairait à Monseigneur de la Bastida. Juarez a, dit-on, des partisans à Mexico qui observent attentivement ce dissentiment et sauront en profiter en temps opportun.

Juarez est toujours à Matamoras; Ortega ne l'a point quitté; et nous doutons fort que malgré la fameuse expédition annoncée, que M. Bazaine et les siens soient prêts de déloger l'ancien président du Mexique des fortes positions qu'il occupe.

Dans ces derniers temps, les Fédéraux ont essuyé de rudes échecs. Pourtant leur général en chef, Grant, est parvenu à s'établir devant Pétersburg. Pétersburg est défendu par Lee, qui, comme on le sait, est un de ces hommes dont les talents militaires sont éprouvés. Le siége de cette ville promet d'être long; mais ce qui assure d'avance la victoire aux Fédéraux, c'est que Grant est parvenu à échelonner de nombreuses troupes sur toute l'étendue du railway de Weldon, coupant ainsi en deux l'armée Confédérée. S'il parvient à garder cette position pendant sept à huit semaines, il permettra à l'armée du Potomac d'opérer sa marche triomphale vers Richmont et d'aller y mettre fin à l'affreuse boucherie qui depuis si longtemps désole le Nouveau-Monde.

ENFANTIN

ET L'ÉCOLE SAINT-SIMONIENNE.

Le Socialisme vient de perdre deux de ses plus vaillants apôtres, deux hommes qui, malgré leurs caractères si distincts, malgré leur vie et leur mort si peu ressemblantes, n'en consacrèrent pas moins l'un et l'autre toute leur existence à l'amélioration de la condition des prolétaires et au progrès social sous toutes ses formes. L'un, homme de science et d'étude, aux larges aspirations, théoricien hardi mais ami des transformations pacifiques, s'éteint doucement au milieu de sa famille et de ses amis, plein de jours et de tranquillité d'âme, environné du respect de tous: l'autre, homme d'action, agitateur politique, tribun audacieux, infatigable défenseur des droits du peuple, expire à la fleur de l'âge, loin de ses amis, et termine, par une mort tragique et violente, une vie inquiète et orageuse.

Chacun comprend que nous faisons allusion à Prosper Enfantin, le disciple et le successeur de Saint-Simon, et à Ferdinand Lassalle, le révolutionnaire allemand et le rival de Schulze-Delitzch.

Nous devons, pour aujourd'hui, nous borner à consacrer quelques lignes à la mémoire d'Enfantin et à l'analyse succincte de la doctrine dont il se fit le propagateur. Dans notre prochain numéro, nous dirons un mot de Ferdinand Lasalle et du double mouvement socialiste qui se manifeste en ce moment en Allemagne.

L'enterrement d'Enfantin a eu lieu à Paris le 2 courant, avec le concours de toutes les notabilités littéraires et scientifiques qui saluaient en lui le savant et le penseur, et au milieu d'une foule immense de travailleurs qui venaient rendre hommage à l'ami du peuple.

A dix heures et demie arrivaient de toutes parts, à la maison mortuaire, les amis et les anciens compagnons de lutte d'Enfantin. Rien n'annonçait extérieurement le deuil qui était dans cette maison : pas de tentures, pas d'exposition. Le deuil était dans tous les cœurs, et l'attitude recueillie

et triste de la foule qui se pressait autour de la demeure de l'illustre défunt, témoignait assez de la douleur publique.

A 11 heures précises le cercueil a été descendu des appartements et placé sur un modeste corbillard, sans ornements ni panaches. C'était pour se conformer aux volontés expresses du défunt que l'on avait dû enlever à cette cérémonie tout ce qui aurait pu ressembler à la vanité.

Le cortège s'est mis immédiatement en marche. Le deuil était conduit par M. Arthur Enfantin, fils du défunt, et par M. Arlès-Dufour, exécuteur testamentaire.

D'après la volonté formelle du défunt, le cortége ne s'est pas rendu à l'église; il s'est dirigé directement vers le cimetière du Père-Lachaise. En effet, après avoir institué, dans son testament, l'éxécuteur de ses dernières volontés, Enfantin écrit les lignes suivantes :

« Je le charge de suivre et d'assurer l'exécution du présent testament, et, en outre, je lui recommande de tenir la main à ce que mes obsèques soient extrêmement simples, qu'elles n'aient pas lieu à une église, ni avec assistance quelconque de prêtres d'aucun clergé, ne voulant être ainsi l'occasion d'aucun scandale pour la foi d'autrui, ni d'aucune atteinte pour la mienne. »

Trois discours ont été prononcés sur la tombe. Les deux premiers par MM. Guéroult et Arlès-Dufour, disciples de Saint-Simon; le troisième par M. le docteur Guyon, au nom de la commission scientifique pour l'exploration de l'Algérie, commission dont Enfantin faisait partie en 1839.

Le cadre trop restreint de notre journal ne nous permet pas de reproduire entièrement tous ces discours. Nous nous bornerons à quelques passages des deux premiers.

Voici comme M. Guéroult a décrit les diverses phases de la vie de son ami :

« Enfantin n'était pas seulement ce qu'on appelle un homme éminent, et sa mémoire ne saurait rester le patrimoine d'un petit nombre d'amis; il était surtout un initiateur, un guide, un maître, un chef d'école, un de ces hommes naturellement investis du don de conduire et de se faire suivre; et à ce titre il a exercé sur le mouvement intellectuel de son époque, sur les idées des générations contemporaines, une influence plus profonde qu'apparente, qui est loin d'être épuisée et qui, si nos pressentiments ne nous trompent, sera plutôt ravivée qu'affaiblie par le coup qui vient de nous l'enlever. En effet, si ceux qui consacrent leurs veilles à des questions éphémères, sont exposés à voir leurs travaux périr avec les objets mêmes qui les leur avaient inspirés, en revanche, les penseurs qui vouent leurs études à la solution des problèmes fondamentaux de la destinée individuelle et sociale, s'emparent, par là même, de l'avenir et s'assurent, auprès de la juste postérité, cette place glorieuse que la futilité contemporaine ne leur accorde pas toujours.

» Issu d'une famille de banquiers, et familiarisé, dès l'enfance, avec l'étude pratique de toutes les questions de crédit; frère d'un peintre éminent, et initié par lui au sentiment des arts; rompu, par la forte éducation de l'école Polytechnique, à la discipline scientifique; après avoir pris une part active, en 1814, à la défense de Paris contre les armées coalisées, il se livra, pendant quelques années, à la pratique du commerce, avec laquelle il faisait marcher de front l'étude des questions économiques, lorsqu'en 1825 Olinde Rodrigues, son ancien répétiteur de mathématiques, lui fit connaître les idées de Saint-Simon et le conduisit chez le philosophe hardi dont il devait être le plus illustre héritier.

» La forte intelligence d'Enfantin fut frappée et comme illuminée par les grandes vues de Saint-Simon. Ce monde théologique et féodal dont Saint-Simon annonçaitt la chute, ce monde pacifique des arts, des sciences et de l'industrie dont il pronostiquait l'avénement, la loi du progrès débrouillant le chaos de l'histoire, la rénovation des idées religieuses montrée comme la base et la condition de la réorganisation politique européenne, l'amélioration morale, intellectuelle et physique des masses populaires devenue le but suprême de la politique, toutes ces idées si grandes et si simples, paradoxales alors, aujourd'hui acceptées de tout ce qui pense, s'emparèrent énergiquement d'Enfantin et devinrent le but unique et l'unique mobile de sa vie.

» Alors commença, sous son influence indirecte d'abord, prédominante plus tard, un travail prodigieux d'élaboration et de propagande. Ce fut l'âge héroïque des grandes idées du siècle : un programme prophétique alors, aujourd'hui *en partie* réalisé, fut tracé et jeté au milieu des prétentions aveugles et des passions mesquines du moment. Un réseau idéal de chemins de fer jeté sur l'Europe et sur l'Asie, les isthmes percés mettant en communication des mondes inconnus l'un à l'autre, l'économie politique renouvelée et fécondée par des principes nouveaux et d'audacieuses utopies; le problème douloureux du prolétariat et de la condition des femmes soulevé; un travail d'élaboration métaphysique et religieux assez puissant pour faire dire au P. Lacordaire que c'était le plus grand mouvement de l'intelligence humaine depuis Luther, telle fut, de 1825 à 1832, l'œuvre originale et puissante dont Enfantin fut l'âme et le principal inspirateur.

» Plus tard, l'élaboration théorique terminée, autant qu'elle pouvait l'être sous cette forme, les difficultés et les dissidences surgissant à la suite des problèmes, l'Ecole saint-simonienne se dispersa et chacun dut continuer librement l'œuvre commencée en commun. A cette époque, Enfantin se rend en Egypte pour étudier sur place le percement de l'isthme de Suez, qu'il reprendra plus tard, dont il posera les bases, mais qu'il ne lui sera pas donné d'achever. Plus tard, il fait partie de la Commission scientifique de l'Algérie; de retour à Paris, des compagnies rivales se disputaient une de nos grandes lignes de chemin de fer. Il trouve une combinaison qui concilie tous les intérêts, et devient directeur de l'entreprise.

» En 1848, il fonde, avec quelques amis, un journal, dans lequel il esquisse à grands traits le programme de plusieurs créations qui ont été réalisées depuis.

» Jusqu'à son dernier jour, cette âme passionnée pour le progrès général de l'espèce humaine, cet esprit fécond et fécondant, resta un foyer de chaleur et de lumière, où les intelligences les plus diverses venaient chercher l'inspiration ou le conseil.

» Ceux-là seuls qui ont vécu dans son intimité intellectuelle, peuvent dire avec quelle pénétration sympathique il entrait dans la pensée d'autrui, pour en développer les ressources, les germes d'avenir, et, comme il aimait à le dire, pour en dégager l'élément progressif. Ce que dans sa longue existence, il a, de la sorte, répandu, suggéré, insinué d'idées justes et fortes, il faudrait des volumes pour le raconter. »

Prenant à son tour la parole, M. Arlès Dufour s'est écrié :

« Pendant près d'un demi siècle, j'ai marché la main dans la main avec l'homme de bien et de génie dont nous nous séparons en apparence aujourd'hui. Nous avons traversé ensemble bien des épreuves de bonne et de mauvaise fortune, de joie et de douleur, et, quoique nos idées n'aient pas toujours été d'accord, parce que nos natures étaient dissemblables, différentes, jamais ces dissentiments n'ont troublé sérieusement notre amitié. C'est, Messieurs, qu'elle était indissolublement cimentée par une passion commune qui n'avait cessé de nous posséder et de grandir, et qui avait pris pour nous, et pour lui surtout, un véritable caractère religieux. Cette passion, ce lien, c'est le désir, le sentiment de l'amélioration du sort physique, intellectuel et moral de la classe qui vit du salaire quotidien, de cette classe qui ne mange que lorsqu'elle travaille, et qui, malheureusement, est encore partout la plus nombreuse comme elle est la plus pauvre..... En me nommant son légataire universel, moi qui ai son âge et qui ne puis longtemps lui survivre, il a voulu couronner notre amitié par cette sainte mais rude tâche. Je la remplirai religieusement, soutenu que je serai par les amis qu'il m'a adjoints, et qui la continueront quand l'heure de la transformation aura aussi sonné pour moi. »

Ce sont là évidemment de belles paroles qui fortifient le cœur et qui retrempent l'âme.

Aujourd'hui que le saint-simonisme, non seulement a disparu comme Ecole, mais voit la mort enlever l'un après l'autre ses anciens adeptes; aujourd'hui que la postérité commence véritablement pour les saint-simoniens, il est de notre devoir de les juger avec toute l'impartialité qui convient à l'Histoire.

Quelles qu'aient été les erreurs contenues dans la doctrine de Saint-Simon, il nous faut reconnaître que cette doctrine renfermait des principes qui, s'ils eussent été appliqués dans leur intégralité, auraient renouvelé de fond en comble le vieil ordre social.

Placés aujourd'hui à un point de vue plus radical, les socialistes, généralement, ne veulent plus ni du pouvoir fort et centralisateur, ni de la hiérarchie saint-simonienne, ni de la division des hommes en trois classes distinctes, celle des artistes ou prêtres, celle des savants et celle des industriels. La religiosité et le mysticisme des saint-simoniens ne sont plus de saison aujourd'hui; leur *père suprême*, qui nous paraît ressembler un peu trop au pape de l'Eglise romaine, ne provoque chez nous que le rire. Nous avons aussi de la Justice une toute autre idée : nous n'admettons plus, du moins dans le sens qu'y attachaient les saint-simoniens, cette célèbre formule : *A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres*. Pour nous la Justice est dans l'égalité, et non dans la hiérarchie et la proportionalité, c'est à dire dans le classement selon les capacités et dans la répartition inégale des richesses selon les œuvres (ou bien, comme le veulent d'autres écoles, selon les besoins, ou bien encore, comme au phalanstère, en proportion du travail, du talent et du capital).

Mais sont-ce là des motifs pour méconnaître ce que le saint-simonisme a eu réellement d'utile et de grandiose? Qui de nous, socialistes égalitaires, n'applaudit à ces paroles qu'Enfantin a mises en tête de son *Economie politique* : « La société ne se compose que d'oisifs et de travailleurs; la politique doit avoir pour but l'amélioration morale, physique et intellectuelle du sort des travailleurs et la déchéance progressive des oisifs. »

Voici d'ailleurs un résumé succinct de l'œuvre accomplie par l'Ecole de Saint-Simon :

Le saint-simonisme a excité l'attention et l'intérêt à l'égard des classes souffrantes.

Il a réhabilité la chair, que le Chistianisme regardait comme vile et méprisable, et il a affirmé la dignité de la matière.

Il a proclamé l'égalité des droits entre l'homme et la femme.

Il a flétri l'oisiveté et honoré le travail.

Il a exalté et glorifié l'idée de l'association universelle.

Il a combattu vaillamment le militarisme et les idées de fausse gloire.

Il a renouvelé l'économie politique, proposé une foule de mesures financières, administratives, industrielles, tendant toutes au rapprochement, à la fusion des intérêts, de manière à substituer, à son point de vue, un ordre de famille et de fraternité au désordre de la société actuelle. C'est ainsi que les questions de l'amortissement de l'emprunt

de la dette publique, de l'impôt, reçurent des élucidations précieuses, toutes dans l'intérêt des classes laborieuses.

Enfin le saint-simonisme a soutenu et démontré, bien plus, pratiqué, ce principe que la possession des instruments de travail, aussi bien sous forme mobilière que sous forme immobilière ou foncière, ne peut donner à personne le droit de réaliser des intérêts et de bénéficier sur le travail d'autrui, et que le capital ne doit pas entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit de la distribution équitable des richessses. Ce principe supérieur et sauveur étant celui sur lequel la société future doit pivoter un jour, est la plus belle couronne qui pare le saint-simonisme. Sans ce principe, toute amélioration se paralyse et s'annule. Il est vrai que les saint-simoniens n'en ont pas tiré toutes les conséquences vraies, tandis qu'ils en ont tiré des conséquences fausses : c'est ainsi qu'ils ont cru que l'application de ce principe exigeait nécessairement l'abolition de tout droit d'héritage.

Le saint-simonisme n'aurait-il fait que proclamer en passant les améliorations dont nous venons de parler, qu'il aurait encore marqué une des glorieuses étapes de l'Humanité. Ses adeptes se signalèrent par des miracles de dévouement. Prédications, missions, brochures, journaux, polémiques, tout fut mis en œuvre pour propager la doctrine nouvelle, si bien que ce qu'elle avait de bon et d'utile fut transporté, pour ainsi dire, aux quatre coins du monde. Vers 1830, le saint-simonisme pénétrait partout, il se faisait ouvrier, savant, économiste, historien, artiste, médecin, pour mieux envahir la société entière. Admirons ces hommes qui, affrontant les railleries des ignorants et des égoïstes, parcouraient les villes en anonçant aux pauvres un meilleur avenir sur la terre. Oui, malgré ses erreurs, gloire au saint-simonisme, qui mit au service du peuple tant de belles et nobles intelligences ! Il a ouvert la voie à la société qui s'avance, il a été le porte-voix des idées de régénération jusqu'alors enfermées dans le champ rétréci de quelques esprits d'élite. Oui, gloire au saint-simonisme ! c'est la doctrine-précurseur, c'est la docrine-mère du socialisme moderne, et c'est pourquoi il a bien mérité du prolétariat !

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

(Suite du discours du citoyen De Paepe.)

Ce que le Salariat est aux travailleurs de l'Industrie, la Fermage ou la rente de la terre l'est aux travailleurs de l'Agriculture. Les conséquences sont identiques : c'est la servitude et la misère pour le producteur, la richesse et l'indépendance pour l'oisif. Les résultats de la propriété sont partout les mêmes.

Mais si la propriété, envisagée comme droit de dépouiller le travailleur sous prétexte de dédommagement pour avoir fourni l'instrument de travail, est toujours funeste et odieuse, c'est surtout lorsqu'il s'agit de la propriété foncière que l'iniquité de ce prétendu droit saute aux yeux.

La plupart des économistes s'efforcent de légitimer la propriéte en essayant de démontrer qu'elle a son origine dans le travail. Mais cette thèse est difficile à soutenir quand il est question de la propriété du sol. La terre est elle un produit du travail de l'homme? Qu'il se montre celui d'entre vous, propriétaires, qui oserait se vanter d'avoir créé la terre ! Non, non, le sol n'est dû au travail d'aucun homme, il nous vient de la nature, tout comme l'eau, comme l'air ou comme la lumière du soleil.

Si le travail était vraiment l'origine de la propriété, alors la propriété ne pourrait exister que pour les changements que le travail aurait apportés à la nature, l'homme ne pourrait acquérir de droit que sur la forme qu'il aurait donnée à la matière et non sur la matière elle-même. Mais répondent les économistes et les jurisconsultes, la forme et la matière sont ici indivisibles ; par conséquent, si le droit de propriété porte sur les modifications apportées par le travail, elle doit porter aussi sur le fond, qui ne peut en être séparé. Ce raisonnement est on ne peut plus juste ; mais nous répliquons nous, en nous basant sur les principes mêmes du droit civil, qu'un changement quelconque qui survient sur le fond et s'y joint par accession, ne donne pas droit à la propriété du fond, mais qu'au contraire la propriété du fond donne droit à l'accession. Or le sol, de par la nature, appartient à tous ; donc, tous ont droit sur les changements que subit le sol, sur ce qui s'y joint par accession. L'auteur du changement ne peut prétendre à autre chose qu'à la *possession* de la matière modifiée par lui, sauf dédommagement envers la société ou partage égal des possessions, et sans que cette *possession* puisse jamais lui conférer le droit de *propriété*, c'est à dire le droit d'user et d'*abuser*, par conséquent le droit de domaine absolu sur la matière, le droit de la détenir pour soi et les siens à perpétuité *in secutum seculi*, le droit d'aubaine sur un sol qu'on n'occupe pas ou qu'on ne cultive pas par soi-même, etc.

Par conséquent, l'appropriation du sol constitue une usurpation des droits du genre humain tout entier, une spoliation envers les générations futures ; nul ne peut s'emparer de ce qui est à tous ou, pour mieux dire, de ce qui n'est à personne.

Voyons quelles sont pour le travailleur agricole et par suite pour la société entière, les conséquences de cette appropriation du sol. Parmi les travailleurs agricoles, il en est qui sont *propriétaires* du coin de terre qu'ils arrosent de leurs sueurs, d'autres ne sont que fermiers ou *locataires*, d'autres encore ne sont que *salariés*. Quant à ces derniers, ce sont les esclaves des esclaves, leur position vis-à-vis du cultivateur fermier ou propriétaire est la même que celle des prolétaires de l'Industrie vis-à-vis du patron, si ce n'est que leur condition est plus voisine de la *domesticité* (autre vestige de l'antique esclavage) avec laquelle elle se confond dans certains cas. Je ne parlerai ici que des deux premières catégories en commençant par la seconde.

Le cultivateur non-propriétaire se voit dans la nécessité de s'adresser à un propriétaire pour avoir la partie de terre qu'il désire cultiver. Quand un propriétaire prête sa terre à un cultivateur, celui-ci s'engage à exploiter cette terre, à payer au propriétaire une certaine somme pendant tout le temps qu'il la cultive et à lui restituer intégralement ladite terre à l'expiration du temps convenu, sans que le propriétaire soit pour cela obligé de restituer jamais au cultivateur l'argent que celui-ci a versé entre ses mains. C'est comme si le paysan s'engageait à donner au propriétaire une part des produits que son travail va tirer du sol ; l'autre part, s'il en reste une, est pour lui paysan.

C'est ce contrat entre le propriétaire foncier et son locataire, contrat par lequel ce dernier est indignement volé puisqu'il ne reçoit rien en échange de son argent, c'est ce contrat que l'on appelle *fermage* ; et l'argent que le propriétaire reçoit du locataire, en un mot la somme extorquée, est ce qui constitue la *rente de la terre*.

Que la récolte soit bonne ou mauvaise, le cultivateur doit payer le fermage. Quoi qu'il arrive, le propriétaire ne perd pas, les chances sont pour le cultivateur. Si celui ci, à force de travail et d'intelligence, parvient à améliorer la terre qu'il a en location, le propriétaire peut à l'expiration du bail augmenter le prix du loyer ; et il le fait, car c'est son intérêt, et l'intérêt égoïste est la seule loi qui gouverne aujourd'hui la société : chacun cherche son intérêt, dit le proverbe.

Le loyer de la terre augmentant de prix, le cultivateur, pour être à même de payer ce loyer, est obligé d'augmenter le prix des produits de la terre. Or tous les objets de consommation proviennent de la terre, soit directement comme les céréales et les fruits, soit indirectement comme la viande et les étoffes. En effet la viande, par exemple, provient du bétail, lequel bétail se nourrit d'herbe, laquelle herbe vient du sol. Donc, quand le loyer de la terre augmente de prix, tous les objets de consommation doivent nécessairement renchérir.

Le prix des objets de consommation augmentant, que se passe-t-il alors ? De même que dans ce cas l'ouvrier regarde comme légitime de demander une augmentation de salaire, le propriétaire trouve qu'il est juste de hausser le prix du fermage de ses terres ; voilà la ressemblance. Mais l'ouvrier, livré pieds et poings liés entre les mains du capitaliste, obtient rarement ce qu'il demande, tandis que le propriétaire impose l'augmentation du prix du loyer au fermier, qui est bien obligé de la subir, quitte à augmenter à son tour le prix des objets de consommation ; voilà la différence.

On le voit : Plus le prix du loyer de la terre s'élève, plus les objets de consommation deviennent chers ; et plus les objets de consommation deviennent chers, plus le prix du loyer de la terre tend à s'élever. En d'autres termes, la cherté du loyer de la terre amène la cherté des objets de consommation et la cherté des objets de consommation amène la cherté du loyer de la terre.

Voilà l'impasse dans laquelle l'appropriation du sol a poussé la société. Et ne croyez pas que cette tendance meurtrière de la propriété territoriale n'ait été dénoncée que par les socialistes, les révolutionnaires ; un des pères de l'économie politique bourgeoise en a reconnu le premier l'influence pernicieuse sur la condition des travailleurs en général : Tout ce qui tend à faire hausser la rente de la terre dit Adam Smith, tend directement ou indirectement à rendre le grand propriétaire plus riche, à rendre le travailleur, le manufacturier, le consommateur et même le petit propriétaire moins riches ou plus pauvres. Que conclure de cet aveu d'Adam Smith ? Que si aucune transformation ne s'opère dans la propriété, si la rente de la terre n'est abolie, l'Humanité marche peu à peu vers un état de choses où elle ne se composera plus que de deux grandes castes séparées par un abîme infranchissable : celle des maîtres, en petit nombre, et celle des esclaves, multitude affamée et dégue-nillée, tenant plus de la brute que de l'homme.

Il est donné aujourd'hui au propriétaire foncier, en mourant, de pouvoir garantir à ses héritiers que la rente de la terre qu'il leur lègue ira toujours s'accroissant, et que cette terre qui, aujourd'hui, répond par exemple à la valeur de 50,000 fr. sera évaluée à plus du double dans cinquante ans. Je suppose qu'un propriétaire ait transmis à ses descendants, il y a cent ans, une propriété territoriale valant 100,000 fr. Je suppose de plus que lesdits descendants, vivant exclusivement du revenu de leur bien, aient laissé à leurs successeurs l'intégralité de leur héritage primitif. Eh bien, je vous demande à quelle valeur s'élèvera aujourd'hui ce domaine, par suite des améliorations apportées par les cultivateurs et par suite de la concurrence que les cultivateurs se font entre eux pour la location des terres ? A rien moins qu'à 300.000 francs, et cela sans compter l'augmentation annuelle des revenus.

Les faits et les chiffres nous montrent, avec évidence, l'accroissement incessant de la rente de la terre. Les statistiques officielles de l'Agriculture en Belgique constatent que de 1850 à 1856, le prix des fermages s'est élevé de 70 à 82 francs en moyenne par hectare, soit 17.14 p. c. en 5 ans et 3.43 p. c. en un an, soit 171.40 p. c. en 50 ans, soit 342.80 p. c. en un siècle, soit 3428 p. c. en 10 siècles. C'est énorme !

« Ainsi pour s'enrichir (comme dit Robert du Var dans sa magnifique Histoire de la Classe ouvrière) le propriétaire foncier n'a besoin que du temps ; le temps travaille pour lui ; mais qu'il en est autrement pour le malheureux cultivateur ! Oh ! pour celui-là, il a beau faire, l'intérêt du capital augmentant sans cesse, il lui est souvent impossible de répondre à toutes les exigences progressives du capital et trouver son pain. Que reste-t-il pour le cultivateur toutes choses défalquées ? rien ou presque rien. » En effet, bien qu'à la longue l'équilibre tende toujours à se rétablir entre le prix du fermage et celui des denrées, avant que ce résultat n'est atteint, il y a nécessairement perte pour le cultivateur. Et puis, à peine cet équilibre est-il établi, qu'il en résulte que le propriétaire vient de nouveau l'interrompre en élevant le prix du fermage. Alors, le produit lui coûtant plus qu'il ne vaut, comment veut-on que le paysan puisse tirer de la terre de quoi subvenir à ses besoins ? Il arrive souvent aux ouvriers des villes de maudire le paysan, à qui ils attribuent la cherté des fruits de la terre ; ce n'est pas au paysan qu'il faut s'en prendre, mais au propriétaire, ou plutôt à la propriété, car les hommes ne sont que ce que les institutions les font.

Si l'intérêt du capital-terre va toujours en s'élevant, si la rente monte toujours proportionnellement à la puissance productive du travail et au prix des objets de consommation, si le petit cultivateur-fermier est de plus en plus dans l'impossibilité de vivre du fruit de son travail, si enfin le grand propriétaire foncier recueille seul les résultats de l'activité universelle, n'est-il pas certain que, dans un avenir plus ou moins éloigné, la société sera nécessairement amenée à abolir progressivement la propriété foncière, en procédant par des mesures pacifiques et successives, ou à prolamer une loi d'expropriation générale pour cause d'utilité publique. Impossible d'échapper à cette alternative. Il faudra bien tôt ou tard que l'on choisisse, si toutefois une situation invincible n'enlève aux hommes la liberté du choix et ne les oblige de recourir à la dernière des deux mesures ; et quelle opposition sérieuse voulez-vous que le propriétaire fasse à ces millions de prolétaires déshérités et spoliés, si au lieu de procéder légalement à la revendication de la terre, leur héritage à tous, il leur venait à l'idée de mettre leur force au service de leur droit !

(*La suite au prochain numéro.*)

LA *LIBRE PENSÉE* ET UN LIBRE PENSEUR.

On lit dans le rapport annuel de la commission directrice de la *Libre Pensée* fait en assemblée générale du 29 décembre 1863 :

« La loi du plus fort fut pendant de longs siècles celle du monde. »

Ce qui ferait croire qu'il n'en est plus ainsi de nos jours.

Nous tenons à prouver ailleurs, par des documents officiels, que les Belges aussi bien que tous les autres peuples sont gouvernés par la force et non par le droit et la justice, ce qui signifie bien par le droit du plus fort.

Plus loin il est dit :

« La *vérité absolue* n'appartient à personne. Quiconque prétend la posséder, la flagelle impudemment, car nul ne possède d'autre vérité que la sienne propre ; et s'il a le droit de la proclamer hautement, il n'a pas celui de l'imposer à ses

semblables. Tous les actes de la vie humaine doivent porter l'empreinte de ce respect profond d'autrui et de soi-même. »

Non, la vérité absolue, pas plus qu'une propriété domaniale, n'appartient à personne en particulier, mais à tout le monde. Nier la vérité absolue a l'avantage de faire de l'eau trouble à volonté, et.....

Oui, tous les actes de la vie humaine *devraient* porter l'empreinte du profond respect d'autrui et de soi même.

En est-il ainsi? Pour être convaincu du contraire on n'a qu'à se trouver en contact avec le public dans n'importe quel lieu. Que voulez-vous? Selon la liberté comme on l'entend en Belgique, chacun fait ce qui lui plait ; si cela n'arrange pas son voisin, que celui-ci aille se promener aux antipodes. Convenons-en, nous sommes des anarchistes de la mauvaise espèce.

C'est si commode de nier le bien et la vérité absolue.

Mais qu'est-ce que l'*absolu*? Selon le dictionnaire de l'Académie, l'absolu est ce qui existe indépendamment de toute condition, sans restriction, ce qui existe indépendamment de la volonté et de la puissance humaine.

La *vérité absolue* est donc basée sur les lois absolues de la nature.

Ces lois peuvent se résumer dans les suivantes :

1° de la variété (comme corollaire l'inégalité),
2° de l'attraction (affinité, maguétisme animal),
3° du mouvement (vie),
4° de l'équilibre et de l'harmonie),
5° de la transformation (la mort).

Les minéraux, les végétaux, les animaux, les étoiles nous fournissent la preuve d'une variété infinie et de l'inégalité en toute chose. Il n'y a pas deux hommes qui possèdent exactement les mêmes facultés à doses égales.

C'est donc une absurdité que de proclamer l'égalité, il ne peut y avoir qu'une proportionalité de droit et de devoir.

A ce propos nous faisons observer que l'égalité devant la loi consacrée par la Constitution belge n'est qu'une amère dérision à l'adresse des gens simples ; car la loi par elle-même n'est qu'une lettre morte, et elle n'a pas d'autre vie que celle que lui donnent les hommes chargés de la faire appliquer.

L'attraction s'exerce entre les corps célestes qui se meuvent dans l'espace, entre les molécules des corps, même entre les hommes. Nous subissons son influence malgré nous; nous pouvons momentanément nous soustraire à son effet visible, planer dans l'air au moyen d'un ballon, rester suspendus au-dessus du sol sur un échafaudage, une échelle, un arbre, etc.; mais dès que ces obstacles cèdent et se brisent, nous tombons lourdement à terre.

Nous sommes parfois attirés, vers une personne pour nous inconnue, par le magnétisme animal; la crainte ou le respect nous en tient éloignés.

Tout dans la nature est en mouvement; il n'y a pas un seul des innombrables corps célestes, qui se trouvent comme suspendus dans l'espace, qui ne soit doué des mouvements de rotation et de translation. Le mouvement est le caractère spécial de la vie.

Nous savons que les astres ont un mouvement invariable et périodique, qu'ils sont retenus dans leur position respective par l'équilibre des forces d'attraction.

Cette loi de l'équilibre est la plus importante de toutes. Le règne animal ne peut subsister sans le règne végétal ; quand celui-ci fait défaut, les animaux qui vivent à l'état libre meurent de faim, et l'homme se débarrasse des animaux domestiques, ce qui est une calamité pour lui; aussi a-t-il soin de cultiver le fourrage en proportion des besoins de l'alimentation animale.

Il résulte de là la conséquence nécessaire pour les hommes, sous peine de passer par la transformation anticipée (c'est-à-dire de mourir de faim), de se maintenir eux-mêmes en équilibre avec la production possible du règne végétal, en d'autres termes, de ne produire le consommateur qu'après avoir produit la chose à consommer.

Nos misères ne sont que le résultat de la discordance des fonctions sociales et de la non-observation de la loi de l'équilibre.

On demandera ce que les cérémonies religieuses peuvent avoir de commun avec les lois immuables et absolues de la nature. Quand on scrute bien ce que renferment les lois du mouvement et de la transformation, on s'aperçoit que les religions ne sont que des engins de police pour étayer une autorité quelconque sur la terre, que ce sont des institutions humaines et qu'elles n'ont pas le caractère de l'absolu.

Le fait d'enterrer les morts dans un champ clos, distrait de la culture, est celui de l'avare qui enfouit son trésor, c'est un vol; car l'individu ne possède rien en propriété, il n'a que la jouissance de ce qui existe, son être est un composé des substances qu'il a empruntées à la terre et à l'air, il doit les rendre à la circulation. Le trésor de l'avare et le cadavre enfoui dans un cimetière sont soustraits à la circulation, c'est un vol commis au préjudice des générations à venir. On aura beau crier au scandale, c'est la vérité prouvée par la science.

C'est parce que les économistes ont méconnu l'absolu que les crises industrielles sont venues renverser leur échafaudage bâti sur une fausse définition de la valeur.

L'industrie proprement dite ne produit que des valeurs éventuelles et passagères, l'agriculture seule produit des valeurs absolues.

L'homme peut se passer des produits manufacturiers, il peut se couvrir d'une peau de mouton, de renard, etc., mais il ne peut pas se passer de manger. Aujourd'hui le produit de la chasse est si minime que sans les produits agricoles les trois quarts des habitants de la terre devraient mourir de faim.

Mais avec l'absolu il n'y a pas moyen de faire fortune en peu de temps, en vouant à la misère et à la mort des milliers de travailleurs aveugles.

N. T.

Enterrement civil.

Le citoyen Charles Gambon, représentant du département de la Nièvre à l'Assemblée législative française de 1849 et proscrit à la suite du 2 Décembre, est décédé, après une longue maladie, et dans un âge peu avancé, à Termonde, lieu d'internement qui lui avait été assigné lors de son arrivée en Belgique.

Médecin distingué et praticien d'expérience, le citoyen Ch. Gambon avait signalé les douze années de son séjour dans cette ville par des actes pour ainsi dire quotidiens de désintéressement, de courage, de dévouement à l'humanité. L'estime et la sympathie publique lui étaient depuis longtemps acquises, et sa mort excite des regrets nombreux.

Assez d'autres journaux ont parlé de ses capacités et de ses vertus, de sa science et de sa bonté, de sa belle intelligence et de sa douceur d'âme ; c'est à nous, ses amis politiques, qu'il appartient de parler de sa fermeté et de son attachement aux principes.

Comme son frère qui fut député à la Constituante en 1848, Charles Gambon était républicain-socialiste. Aussi, lorsque Ferdinand Gambon fut déporté à la suite des journées de Juin, les populations de la Nièvre s'empressèrent d'envoyer son frère Charles à l'Assemblée législative, comme une protestation contre la république bourgeoise de Cavaignac.

Ennemi de toute oppression, qu'elle s'exerce au nom de Dieu, du Pouvoir ou du Capital ; convaincu que la religion, dont les dogmes d'ailleurs ne peuvent s'accorder avec les découvertes faites dans le domaine des sciences naturelles et médicales, doit disparaître avec l'ignorance et la misère, le citoyen Charles Gambon est resté fidèle jusqu'au bout aux convictions de toute sa vie : il est mort en libre penseur.

Son enterrement civil a eu lieu à Termonde le 9 courant. Toute la ville y assistait, précédée des autorités locales et escortée de la force militaire. Jamais, dans aucune ville de la Belgique, ont n'a vu faire tant d'honneurs aux restes d'un homme banni et persécuté par les puissants de la terre, maudit et réprouvé par les ministres du ciel.

Par ordre du bourgmestre de Termonde, le corps du citoyen Gambon a été déposé au beau milieu du cimetière. Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe, entre autres par un ouvrier flamand et par un officier du génie.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue de la Putterie, 72, (au premier),
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

EDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.
RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.
OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRÉS.

Numero 50. 2me Année. 30 Septembre 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 30 Septembre 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

L'événement qui fait l'objet de toutes les préoccupations du monde politique, c'est le traité franco-italien. Quoique vieux déjà du 15 septembre, il est encore aujourd'hui le thème de la polémique de tous les grands journaux. On sait que les articles principaux de ce traité sont le retrait des troupes françaises de Rome et la promesse de Victor-Emmanuel de ne jamais toucher à la ville éternelle. Le transfert de la capitale de l'Italie à Florence froisse bien un peu les Hapsbourg, et on le conçoit aisément, mais cela n'est qu'une bagatelle à côté de l'engagement, contracté par le roi galant-homme, de laisser Pie IX jouir en paix du pouvoir temporel. Les vrais italiens s'en émeuvent, ils comprennent qu'il ne peut y avoir d'Italie sans Rome pour capitale et sans Venise pour complément; aussi, dès que le traité fut connu à Turin, la population tout entière fut sous le coup de la plus juste indignation.

Dans la soirée du 21 septembre cette indignation se traduisit en émeutes. Nous devons remarquer qu'une partie des émeutiers, la moins nombreuse, protestait par voie de fait contre le transfert du siége du gouvernement à Florence. Les hommes du parti d'action, qui s'étaient dirigés en foule sur la place du Château, s'ameutèrent au cri de: *Vive Garibaldi!* mais des mouchards étant parvenus à faire courir le bruit que Garibaldi était favorable au traité, le cri de : *Vive Mazzini! pas d'Italie sans Rome!* fut dans toutes les bouches.

Par un incident resté inexpliqué jusqu'ici, les carabiniers, pour disperser la foule, firent usage de leurs armes et sans en avoir reçu l'ordre. Il y eut morts et blessés de part et d'autre. Cependant la victoire resta à la soldatesque; la police put gracieusement faire jouer ses menottes et fit de nombreuses captures. Le lendemain, 22, à la grande satisfaction de M. Bonaparte et de son illustre cousin, la présence de nouvelles troupes avait fait rentrer les Turinois dans l'ordre; mais en même temps le ministère tout entier avait donné sa démission. Ce n'est que d'aujourd'hui que le nouveau cabinet est reconstitué; encore n'est-on pas sûr que M. de la Marmora, qui est désigné au portefeuille de la guerre, acceptera la mission qui lui est confiée.

Le parlement doit se réunir le 25 octobre. On assure qu'il choisira une autre ville que Turin pour le lieu de ses séances.

Nous regrettons vivement que les Italiens attachent tant d'importance à l'œuvre de M. Bonaparte. Quand on songe qu'entre la signature du fameux traité et sa mise à exécution il doit s'écouler deux longues années, on ne saurait s'empêcher de se demander si dans cet intervalle ne peuvent pas surgir des éventualités qui mettent à néant tous les projets des têtes couronnées? quand il suffit, à la Révolution, d'un souffle pour renverser les empires les plus solidement établis et mettre de côté les rois les plus populaires? par quel cataclysme l'Europe ne peut-elle pas passer d'ici à 1866? D'ailleurs, quoi qu'en dise M. de Limayrac, et tous les coryphées de l'empire français, les prétendus maitres des destinées de la Péninsule italique, peuvent-ils de gaieté de cœur faire fi des sourdes colères des amis du pouvoir temporel, du mécontentement de l'Autriche et des embuches que s'apprête à leur dresser la perfide Albion, et envelopper à leur aise l'Europe dans les réseaux de leur politique oiseuse. Nous ne le pensons pas; et loin de voir dans la convention franco-italienne, un moyen de mettre fin à la question romaine, nous n'y apercevons qu'une reculade de cette question jusqu'à ce que l'on puisse réaliser des projets qui sont encore caché dans les cartons de M. Bonaparte.

La reconstitution du ministère espagnol a eu pour premier effet l'amnistie des délits de presse. Le cabinet Narvaëz continuera-t-il dans cette voie? Nous avons le droit d'en douter. Son refus de reconnaître l'Italie ne nous paraît pas l'indice d'une politique fort libérale. Il a voulu tempérer l'agitation populaire, et voilà tout. En attendant, les Cortès sont dissouts et les élections sont fixées au 9 Décembre.

La paix entre le Danemark et les grandes puissances allemandes ne se conclut pas aussi lestement qu'on nous le faisait espérer. La question d'argent y paraît faire obstacle. Les Danois ont tant dépensé pour la guerre, qu'ils n'ont plus de quoi payer la honte qu'on veut leur infliger. Les soudars prussiens, qui sont encore dans le Jutland, profitent des lenteurs de la conférence, pour livrer les malheureuses populations à toutes sortes d'exactions; interdiction des journaux, augmentation des droits de douane, création de nouveaux impôts, rien n'est épargné pour consommer le dénuement des Jutlandais. N'est-il pas beau d'être vainqueur, quand on regarde l'armée austro-prussienne?

Les Grecs viennent de voir tomber un privilège qui pèse encore sur presque tous les peuples de l'Europe. Dans la discussion de la révision de la Constitution, l'assemblée d'Athènes a voté à la presque unanimité l'abrogation du Sénat. Désormais les affaires du pays seront faites par une seule Chambre.

Un mot sur Jacques Latour.

En jetant les yeux sur l'entête de ces lignes, qu'on ne s'attende pas à ce que nous allions (pour une dix millième fois, si pas plus) faire le poignant récit de la fin tragique du malheureux dont il sera peut-être prouvé plus tard que la peine capitale à laquelle il a été condamné et qu'il a inexorablement subie dans ses moindres détails, sera, après l'exécution de l'infortuné Lesurques, une nouvelle tache de sang qui trouvera sa place dans les annales de la magistrature française.

Adversaires jurés de la peine de mort, nous tenons à déclarer qu'en voyant marcher à l'abattoir de la prétendue justice humaine, avec le cérémonial que l'on sait, un homme si criminel qu'il soit, nous ne saurions avoir un mot d'amertume pour flétrir sa conduite quelle qu'elle puisse être. N'importe qu'elle attitude il lui plaise de prendre vis-à-vis de ses juges et de ses bourreaux, nous n'oserions lui en faire un reproche.

Eh quoi! un homme est dans toute sa force, il jouit de la plénitude de sa raison, et plus de 12 heures avant que l'on exhibe le bijoux des procureurs impériaux ou royaux, on viendra lui dire : « Tu as assassiné, les preuves ne paraissent pas fort convaincantes, mais la loi est suffisamment éclairée; ton pourvoi est rejeté, tu vas mourir, mourir de la mort des infâmes. » Et cet homme, irrévocablement et peut-être iniquement condamné, n'aurait pas le droit d'exprimer sa colère et son désespoir sous toutes leurs laideurs et sous toutes leurs formes, mais ce serait de la monstruosité dans la barbarie!

Latour était cet homme-là. Ignorant, misérable, il fut accusé de s'être insurgé contre cette société marâtre qui lui refusait non-seulement le bien-être, mais aussi le nécessaire, c'est à-dire qu'il fut accusé de complicité de vol. On le mit au bagne. Mais Latour trouve le moyen de s'évader, il mène une vie nomade, cherche sans cesse à dépister, par ses nombreux changements de résidence, ceux qui ont reçu la mission de le ressaisir. Un quadruple meurtre se commet; Latour est empoigné; traîné devant les tribunaux, il se défend avec énergie, mais en vain. « Tu as déjà été au bagne pour vol, donc tu ne peux être qu'un assassin. » « Mais les objets pour le recel de l'argent desquels j'ai été injustement condamné ont été retrouvés, observe l'accusé. » Et les gardiens de la morale publique, les protecteurs de l'ordre et de la propriété, auxquels échappe rarement une victime, répondent avec leur ironie officielle et sans tenir compte des protestations du malheureux : « Tu as été au bagne pour le recel d'objets volés, rien ne nous prouve le contraire; tu t'es enfui; voyons maintenant si tu t'échapperas des mains du bourreau. » Et Latour est condamné à mort.

Cependant il se prétend innocent, il ne cesse de protester contre l'iniquité de ses juges. Il n'a pas peur de mourir; pourtant à travers sa rage, on croit s'apercevoir qu'il sait que sa mort ignominieuse sera une nouvelle honte pour son malheureux pays.

Affranchi de tout préjugé, Jacques Latour repousse dédaigneusement et avec énergie les importunités assommantes et les ébouriffantes momeries du tricorné chargé *de l'assister dans ses*

derniers moments (style de sacristie). Il marche à l'échafaud, sans trembler, sans pâlir. Il monte sur l'affreuse machine, toujours en protestant de son innocence et en chantant contre ses juges une malédiction que le couteau de la vengeance légale vient interrompre.

Et que disent les honnêtes bourgeois de cette fin tragique que nous n'hésitons pas à qualifier de mort héroïque? Pour eux c'est une mort épouvantable! Eux qui pour la plupart se détournent avec horreur à l'aspect d'un jésuite et se bouchent les narines à l'approche d'un capucin, ils ne comprennent pas que Jacques Latour ait eu la perversité de refuser les secours de la religion. Sa mort, disent-ils, fut le digne couronnement de sa vie infâme!

Aussi, un cri d'indignation s'élève de toute la presse. Qu'on veuille bien observer qne nous ne faisons point allusion à la presse brumeuse de l'empire de Décembre, nous savons trop bien que ce n'est que le coassement des crapauds qui sort de la fange; nous ne voulons parler que de la presse belge, même de la presse libérale, de la presse qui fait la guerre au prêtre, qui enregistre en temps et lieu les crimes et les délits du prêtre, qui dénonce chaque jour à la société du XIXe siècle les sourdes menées, les tendances et les empiétements du prêtre, qui fulmine, encore à l'heure qu'il est, contre le Congrès de Malines, ses actes et ses hommes, en un mot, de la presse qui a la prétention de se poser comme une barrière entre les profondes ténèbres d'un odieux passé et les immenses rayonnements que projette un prochain avenir. Et presque tous nos mangeurs de calotins, nos libres-penseurs de contrebande unissent leurs voix à celles du *Journal de Bruxelles*, du *Bien Public* et consorts, pour déblatérer à toute outrance contre le CYNISME et la mort impie de Latour.

Quant à nous, qui sommes franchement rationalistes et qui ne voulons pas plus de religion pour le peuple maigre que pour le peuple gras, pour le prolétaire que pour le bourgeois, nous bornant à appliquer à la logique de la grande presse le mot de Voltaire aux livres de Frédéric dit le Grand, nous résumerons en peu de mots notre pensée: Si le crime de Jacques Latour nous était prouvé, nous n'aurions qu'à le plaindre et à nous demander en voyant sa résistance au prêtre et sa fermeté à ne point faire abnégation de sa raison au moment suprême, quel homme il eût été s'il eût vécu dans une société mieux organisée. Si au contraire l'innocence de Latour nous était démontrée, nous serions les premiers à rendre justice à l'énergie du patient et à glorifier son mâle courage.

ESSAIS D'UNE PHILOSOPHIE POPULAIRE

par P.-J. Proudhon.

ABRÉGÉ DE LA TROISIÈME ÉTUDE.

Les Biens.

(*Suite. — Voir notre numéro* 48.)

VII.

Population et subsistances.

Jusqu'ici nous n'avons fait que balancer des valeurs par des valeurs, par exemple le produit par le produit, le travail par le travail, le service par le service, etc. etc.. Mais en économie politique, il y a aussi des *forces* qu'il faut équilibrer.

Elles sont de deux espèces :

1° Tout principe d'action, qu'il résulte de ma spontanéité ou bien d'une combinaison de moyens propres à produire ou à multiplier des valeurs; ainsi le travail est une force; de même la division du travail ou son groupement, la propriété, la science appliquée à l'industrie, etc.

2° Les *forces de la nature*, qui sont le lieu et la matière où les premières s'exercent; ce sont la terre, la chaleur, l'électricité, l'eau, l'air, la vie, l'homme lui-même qui appartient à la fois aux deux espèces de forces, de manière qu'il sert de trait d'union entre le monde social et la nature.

Les économistes ne donnent d'ordinaire le nom de *forces* qu'à celles de la deuxième catégorie: c'est une grave erreur.

Ainsi, d'après nos définitions, la population est une force, l'une des plus grandes de l'économie; elle soulève un des problèmes jusqu'ici les plus obscurs, celui de la population et des subsistances; nous allons essayer de le résoudre.

L'homme *produit* la richesse et il la *consomme*, et produisant et consommant il se *multiplie*. Comme producteur, consommateur et générateur, sa puissance est illimitée, mais les forces de la nature ont une limite; viendra donc un moment où la population, en se multipliant, sera supérieure aux subsistances.

Voilà comment est posé le problème, et voici comment Malthus, qui y a attaché son nom, en donne la solution; sa doctrine se résume en cinq points :

1° La population, si aucun obstacle ne s'y oppose, se développe suivant une progression géométrique sans limites au point de doubler en peu d'années;

2° Les moyens de subsistance ne peuvent jamais augmenter que d'après une progression arithmétique;

3° Donc le jour où la population dépassera les moyens de subsistances, le surplus est retranché par la famine, les maladies, les infanticides, avortements, expositions d'enfants et en dernier lieu la guerre. Ce sont les *moyens répressifs* employés par la nature et l'homme pour ramener l'équilibre.

4° Mais ces *moyens répressifs* sont désolants au point de vue de la raison et de la morale; il dépend de la liberté humaine de les remplacer par des moyens *préventifs*. Le moyen est tout indiqué, c'est le *moral restraint*, l'onanisme.

5° Le système du *moral restraint* est un remède supérieur à tous ceux proposés, tels que émigration, augmentation de produits, etc., et il ne blesse en rien la pudeur.

Ainsi les moyens de subsistance augmentent comme 1. 2. 3. 4. 5. 6 et la population comme 2, 4. 8. 16. 32. 64. D'où résultent évidemment le progrès de la misère, la famine, etc.

Nous admettons comme démontré par les faits la tendence de la population à doubler en peu d'années si rien n'y fait obstacle, c'est une loi de la nature qu'une force qui n'est balancée par rien devienne excessive.

Ce que Malthus n'a pas examiné c'est pourquoi l'équilibre n'existe pas entre la population et les subsistances, et si cette inégalité déplorable continuerait à subsister dans une société égalitaire ou les forces et les services sont équilibrés.

Nous affirmons et nous prouverons que dans une société basée sur le droit la population, par cela seul que toutes les forces, toutes les valeurs sont équilibrées, rentrera dans son lit.

Quant au *retard* dans la production sur la population, nous l'admettons aussi comme prouvé par les faits; mais encore une fois les faits économiques ne prouvent rien s'ils ne sont subordonnés à la Justice; ce retard prouve simplement le défaut d'équilibre, défaut que nous prouverons devoir disparaître dans un milieu social régulier et il est probable que si rien ne faisait obstacle à la puissance productrice de l'homme, les moyens de subsistance viendraient à être en parfait accord avec la population; c'est ce que Malthus et les économistes n'ont pas examiné; l'expérience des Etats-Unis prouve que la richesse s'accroît avec une rapidité plus grande encore que la population, et si deux individus dont les forces sont isolées produisent avec peine pour 2 il est évident que si ces deux individus viennent à grouper leurs forces ils produiront au dela de leurs besoins par exemple pour 8; Malthus a donc mal posé le problème ou plutôt il ne l'a pas posé, car il a admis les faits tels quels sans examiner s'ils provenaient d'un milieu irrégulier qu'il était libre à la raison humaine de modifier selon les règles de la justice.

Malthus ne s'inquiète guère de la justice; de même que l'inégalité des conditions a pour palliatif l'amour et la charité, de même le défaut de proportion entre les subsistances et la population aura pour palliatif le moral restreint. Donc faire l'amour sans faire d'enfants voilà en quoi se résume la science des économistes; à la justice qu'ils méconnaissent ils substituent, quoi? La masturbation à deux! Cette doctrine est professée, publiée, conseillée avec les apparences les plus chastes et les innocentes par les plus grands noms du siècle, Malthus, Ch. Dunoyer, J. Garnier, John Stuart Mill, Rossi, Bastiat, Guizot, Léon Faucher, J. B. Say, etc., etc. On prétend même que le système s'est déjà installé dans le confessionnal.

Ce système, M. Thiers, avec raison, l'appelle *outrage à la nature*, et en effet, au point de vue de la morale quelle différence existe-il entre la fornication stérile et l'avortement, l'infanticide? De conséquences en conséquences le *moral restraint* aboutit au cannibalisme.

Que veut donc la Justice? En quoi fera-t-elle consister la balance de la population? Le voici en peu de mots :

Quelle est la force qui pousse à la multiplication des êtres? — La force génératrice.

Il s'agit par conséquent de découvrir la force qui doit faire équilibre à la force génératrice (1).

(1) Dans son ouvrage intitulé, *Système des contradictions économiques*, l'auteur avait cru découvrir cette force dans le *travail*, et en effet, l'homme qui dépense beaucoup de force musculaire ou cérébrale, s'épuiserait rapidement s'il vaquait inconsidérément aux œuvres de l'amour; cette théorie reposait sur une base trop exclusivement physiologique tandis qu'elle doit reposer avant tout sur un principe moral, c'est pourquoi l'auteur l'a modifiée.
(Note extraite de l'ouvrage.)

L'homme, être intelligent et libre, tend à s'affranchir de la fatalité de la chair comme de toute autre fatalité; il n'est pas soumis au rut périodique des animaux inférieurs, il ne cède à l'amour que sous l'excitation de l'idéal.

Le mariage est la consécration de l'amour par la Justice chez l'homme et chez la femme; il rend à l'homme la chasteté dans l'amour, à la femme sa liberté et surtout sa dignité.

La Justice qui est à la fois le travail, l'étude, la liberté, la chasteté triomphe donc de l'entraînement des sens: les produits de l'intelligence et des muscles produits que la Justice compte parmi les actes de génération tout aussi bien que les fruits de l'amour limitent ceux-ci et leur font équilibre. L'amour des enfants prend à son tour la place de l'inclination amoureuse incompatible avec le respect qu'ils exigent.

Cette loi d'équilibre est encore aujourdhui complétement méconnue, car la Justice n'existe pas dans l'humanité qui est entraînée sans contre-poids sur la pente fatale de l'entraînement des sens.

Deux classes aujourd'hui : les pauvres et les riches. Chez les pauvres par quoi la luxure serait-elle limitée? Est ce par l'étude? Ils n'étudient pas, et ce n'est pas leur faute. Est-ce par le travail? L'amour est le seul plaisir qu'ils aient à discrétion, c'est leur seule récréation. Seraient-ce l'idéal et la liberté? Ils n'ont ni l'un ni l'autre. Pas de justice donc qui chez les pauvres gouverne l'amour. Existera-elle au moins chez les riches? Le riche ne travaille ni du cerveau ni des bras; ne travaillant pas il n'est pas libre, car il est esclave de ses instincts; il assouvit ses passions sans honte car il ne respecte guère des êtres qu'il ne considère pas comme ses égaux : il ne trouve pas dans la paternité un contre poids à ses appétits génésiaques, car par raffinement de luxure il repugne à la paternité.

En dehors de la Justice il n'y a donc pas de balance possible entre la population et les subsistances; avec la Justice tout rentre dans l'ordre, et l'humanité conjure la famine sans devoir recourir ni au *moral restraint*, ni aux autres mesures répressives ou préventives de l'excès de population.

Tel est le système de la Révolution. L'église avilit la personne humaine, la Révolution lui restitue sa dignité, l'église nous voue à la misère, la Révolution nous appelle à l'égalité des biens par l'égalité du travail. L'église se meurt, encore un peu nous pourrons dire : l'église est morte!

WILLIAM FREEDGE

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

(SUITE DU DISCOURS DU CITOYEN DE PAEPE.)

Mais si la position du petit cultivateur fermier est souvent précaire, celle du petit cultivateur *propriétaire* est-elle brillante? Hélas! vous le savez, vous cultivateurs ardennais, qui pour la plupart êtes propriétrires du maigre coin de terre que vous arrosez de vos sueurs et souvent de vos larmes. Il y a en Belgique quelques familles opulentes, telles que celles du duc d'Aremberg, du prince de Chimay, etc., qui, réuies, ont à elles seules plus de terres en propriété que tous les petits propriétaires ensemble. Lorsque quelques familles se sont approprié une si large part dans la terre, comment veut on que la part de cette masse de petits cultivateurs-propriétaires ne soit pas la plus mince possible? Ces petits-cultivateurs, qui sont propriétaires d'un lambeau du sol à peu près comme le mendiant est propriétaire de ses haillons, sont donc aussi des déshérités. Au banquet de la propriété, on ne leur a laissé que les miettes du festin.

La situation du cultivateur dans la société actuelle, qu'il soit locataire ou propriétaire du coin de terre qu'il cultive, peut donc se résumer en ce seul mot : privation. Or, cet état de privation a des conséquences déplorables Il empêche surtout l'agriculture d'atteindre à son apogée, car n'oublions pas que la terre est loin de donner aujourd'hui les richesses dont elle pourrait nous doter dans une société mieux organisée. A ce propos, permettez-moi de vous résumer, d'après Colins dans son ouvrage intitulé *Qu'est-ce que la Science sociale*, les obstacles qui s'opposent au complet développement de l'agriculture. Ces obstacles sont : 1° L'impossibilité actuelle d'appliquer utilement les capitaux suffisants aux améliorations agricoles; 2° le défaut de généralisation des connaissances agricoles qui, par l'extension continuelle du paupérisme, se concentrent proportionnellement; 3° le morcellement des exploitations rurales, qui souvent double les travaux et les dangers relatifs aux récoltes, met obstacle aux bons assolements, force à laisser subsister les haies, le parcours et la vaine pâture; 4° la grande culture appliquée aux localités privées de manufactures et la petite culture où les manufactures sont les plus considérables; 5° le produit net toujours préféré au produit brut, lorsque l'intérêt public et l'intérêt particulier n'est point essentiellement le même; 6° l'absence d'un système général de défrichement, de dessèchement, d'irrigation et de canalisation; 7° l'absence de chemins vicinaux, rendant inutiles les meilleures lignes de communication; 8° le déboisement des montagnes, si nuisible aux sources, aux pluies, aux abris, à la conservation des terres végétales.

Eh bien, toutes ces causes à leur tour ne sont que les effets d'une cause unique et primordiale : l'appropriation individuelle du sol, la propriété.

Nous avons vu comment, dans la société actuelle, s'exercent l'Industrie et l'Agriculture, c'est à dire la production; nous avons vu que, basées sur la propriété, c'est à dire sur le vol, elles aboutissent aujourd'hui à la spoliation des travailleurs par les oisifs. Voyons comment on entend aujourd'hui le Commerce, c'est a dire l'achat et la vente, ou la distribution des produits. Nous verrons que le Commerce, lui aussi, c'est le vol. Vraiment à examiner le régime social sous lequel nous vivons, on ne pourrait mieux le définir que par ces trois mots : ORGANISATION DU VOL. Cette société que les *personnes comme il faut* et les *honnêtes gens* de la bourgeoisie libérale, tout comme les saints et pieux personnages du parti clérical, défendent avec tant d'acharnement contre ces *partageux* de socialistes, n'est qu'une société de Cartouches et de Mandrin, un véritable repaire de filous et de de brigands !...

Le marchand n'est qu'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, c'est à dire qu'il ne produit absolument rien. Il achète au plus bas prix possible au producteur pour revendre ensuite aussi cher qu'il peut au consommateur. Par exemple : le producteur remet au marchand un produit qui vaut 100 avec 10 p. c. ou 20 p. c. de perte, et le marchand, sans avoir en rien amélioré le produit (au contraire, après l'avoir probablement falsifié et sophistiqué) revend au consommateur 110, 120, et plus, ce produit qu'il a acheté 90 ou 80.

D'ordinaire, pour un même produit, il y a entre le producteur et le consommateur plus d'un parasite commercial. Il y a souvent le commissionnaire, le marchand en gros, en demi-gros, en détail, en sous-détail, etc.. De sorte que le produit n'arrive au consommateur que surchargé des retenues et bénéfices de cette nuée d'intermédiaires entre les mains desquels il passe.

Un économiste français, M. Michel Chevalier, évalue à 25 p. c. le bénéfice prélevé en France par les intermédiaires, et à 10 milliards la production annuelle de la France. C'est donc 3 milliards 500 millions qui se prélevent chaque année sur la sueur des travailleurs par la seule *propriété intermédiaire*, sous forme de bénéfices sur l'achat et la vente. Ajoutez à cela tout ce que prélève annuellement la propriété industrielle et immobilière, sous forme d'intérêts du capital, de profits sur le travail, de retenues sur les salaires, de rentes, de loyer des maisons, de fermages de la terre, de redevances de toutes sortes; ajoutez y encore le payement des impôts, et dites-moi ce qui peut rester de ces 10 milliards, pour fournir la subsistance à une population de 17 millions d'ouvriers.

D'après les calculs de 2 autres économistes, MM. Dewinck et Delamarre, dans la seule ville de Paris il y a 200,000 personnes uniquement employées à vendre aux uns ce que produisent les autres. La population de Paris étant d'un million d'habitants, cela donne la proportion d'un intérmédiaire sur 5 consommateurs.

La concurrence que se font entre eux ces parasites commerciaux, les pousse à falsifier et même à empoisonner les objets de consommation : ils usent, à cet effet, de procédés vraiment ingénieux et chaque jour perfectionnés. Parmi les 600 et quelques substances alimentaires, médicamenteuses et commerciales que M. Michel Chevalier passe en revue dans un travail sur ce sujet, il indique pour quelques-unes jusqu'à dix, vingt, trente espèces d'altérations et de sophistications différentes, en faisant du reste remarquer qu'il ne les connaît pas toutes et qu'il ne mentionne pas toutes celles qu'il connaît. Ainsi, il énumère jusqu'à 6 espèces de falsifications pour le sucre, 9 pour l'huile d'olive, 10 pour le beurre, 12 pour le sel, 13 pour le thé, 19 pour le lait, 20 pour le pain, 23 pour l'eau-de-vie, 24 pour la farine, 28 pour le chocolat, 30 pour le vin, 32 pour le café, etc. etc. En portant à 5 la moyenne de ces falsifications, moyenne sûrement inférieure à la réalité, on arrive à un chiffre qui dépasse 2000.

La falsification et la sophistication des denrées, l'accaparement, l'agiotage, la banqueroute souvent frauduleuse, tels sont les compagnons inséparables de cette idole du jour qu'on appelle le Commerce. Vous savez tous comment cette idole fatale qui trône sur le comptoir du boutiquier gagne peu à peu dans le cœur des masses et infiltre dans les mœurs cet esprit de fraude et de spéculation, et cette soif des gains illicites presque universelle aujourd'hui. Et dire que le Commerce ainsi entendu, ce trafic honteux et déloyal, a été appelé pompeusement la « vie des nations » ! Comme si toute source de vie ne se trouvait dans le travail ! Comme si le travailleur seul, et surtout le travailleur de l'Agriculture, n'était pas le véritable père-nourricier du genre humain ! Comme si le commerce vrai et loyal, qui n'est autre chose que l'égal échange d'un produit contre un produit, pouvait exister sans la production, sans le travail !

Maintenant que nous connaissons les résultats de la propriété dans l'Industrie, dans l'Agriculture et dans le Commerce, concluons :

Tandis que dans l'Industrie, toutes les forces économiques tendent à faire baisser de plus en plus le salaire, le fermage de la terre et le commerce parasite tendent, de leur côté, à hausser le prix des objets de consommation. Dès lors l'équilibre entre la puissance d'acquisition du salaire et le prix de vente des objets les plus nécessaires à la vie, est rompu. Lorsque cet équilibre, cette proportion égale entre la quotité du salaire et le prix des subsistances n'existe plus, lorsque le salaire d'un jour de travail équivaut par exemple à une somme A et que le prix des choses nécessaires à la vie est de A + B par jour, alors il y a nécessairement privation, souffrance, misère. Et, nous l'avons vu tout'à-l'heure, la misère est sans cesse une nouvelle cause de misère, elle dégénère en paupérisme, et ce paupérisme tend à s'accroître de jour en jour. Voilà ce que nous dit le raisonnement; voyons à présent ce que disent les faits. Si ceux-ci ne s'accordent point avec les déductions que nous venons de faire, s'il y a contradiction entre la logique des faits et la logique de notre entendement, c'est que nos raisonnements sont sophistiques, c'est que nos prémisses sont fausses ou que nos conclusions sont mal tirées, c'est que nos propositions ne sont pas mathématiquement démontrées ou que nos corollaires sont inexacts. Mais si les faits au contraire s'accordent avec nos raisonnements, c'est que ces derniers sont justes. Que ceux donc qui nous traitent de sophistes ou de rêveurs, veuillent se rendre à l'évidence des faits et se laisser émouvoir par l'éloquence des chiffres :

D'après une statistique officielle citée par M. Haeck dans son grand travail sur la question monétaire, la nation belge se compose de 920,000 familles formant une population de 4,600,000 habitants. Eh bien, de ces 920,000 familles, il s'en trouve tout au plus 90,000 qui vivent dans l'aisance, en regardant toutes comme aisées les 90 000 familles dont les chefs sont électeurs pour la Chambre des Représentants. Et cependant parmi ces familles d'électeurs combien ne s'en trouve-t il pas qui ont la plus grande peine du monde à nouer ensemble, sans dettes, les deux bouts de l'année ? Déduisez ces 90,000 familles des 920,000 qui composent la nation, et vous vous trouverez en face du chiffre énorme de 830,000 familles dont la condition sociale est au-dessous de celles des familles d'électeurs. Ces 830,000 familles se subdivisent en deux groupes : en un groupe de 400,000 familles qui se trouvent dans une situation médiocre, approchant de la gêne et allant parfois jusqu'à de dures privations ; et en un autre groupe de 430,000 familles vivant au jour le jour, dans une position précaire, incertaine et marquée de périodes d'affreuse misère ; de ces 430,000 familles pauvres, plus de 200,000 sont inscrites sur la liste des indigents.

Les 90,000 familles qui vivent dans l'aisance forment une population de .	450,000	âmes.
Les 400,000 familles qui vivent dans un état soumis à la gêne forment une population de	2,000,000	»
Les 430,000 familles vivant dans une situation précaire forment une population de.	2,150,000	»
TOTAL : 920,000 familles formant une population de	4,600,000	»

La situation sociale de la Belgique peut être prise comme moyenne de la situation sociale des divers pays de l'Europe, car s'il est des contrées où la misère se fait moins ressentir, il en est d'autres aussi, comme l'Irlande et certains départements de la France, où la misère sévit avec plus de rigueur encore. En prenant donc l'état économique de la Belgique pour celui de l'Europe entière, voici les chiffres que nous aurons pour les 267,000,000 d'Européens :

1/10, soit 26,700,000 habitants, composant 5,340,000 familles vivant dans l'aisance :

4/10, soit 106,800,000 habitants composant 21,360,000 familles soumises à la gêne et aux privations ;

5/10 ou la moitié, soit 133,500,000 habitants composant 26,700,000 familles vivant au jour le jour dans un état précaire et misérable.

TOTAL : 267,000,000 d'habitants composant 33,400,000 familles de toutes conditions.

Revenons à la Belgique, puisque nous pouvons prendre sa situation économique comme type de la situation européenne. M. Ducpétiaux, inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance, et (je prie M. Wasseige de le remarquer) l'un des principaux organisateurs du Congrès de Malines, a démontré, il y a quelques années, en prenant pour base les statistiques du gouvernement, que le nombre des pauvres en Belgique s'était accru de 9 0/0 depuis 1830, même en tenant compte de l'augmentation de la population. La Belgique comptait

en 1828	563,565	indigents officiels,
en 1839	587,095	»
en 1847	699,857	»

Aujourd'hui, elle en compte plus d'un million. Et notez bien qu'il ne s'agit ici que de personnes inscrites sur la liste des pauvres. Que de misères n'existe-il pas chez ceux qui ne sont pas compris dans ce nombre !

Veut-on voir maintenant quel est le bilan des recettes et des dépenses de la classe ouvrière en Belgique? Ecoutons encore M. Ducpétiaux : voici ce qu'il dit dans son ouvrage : *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique* :

« En moyenne une famille d'ouvriers se compose de 4 enfants, soit 6 personnes y compris le père et la mère. Sur ces six personnes, 4 peuvent être employées utilement, en supposant qu'il n'y ait ni maladies, ni infirmités. Dans ces circonstances, voici quelles seront les ressources de la famille, en s'élevant au maximum des salaires :

Le père,	300 jours,	à 1 fr.	56 c.	par an	468 fr.
La mère	id.	0	89	—	267
L'aîné des garçons	id.	0	56	—	168
L'ainées des filles	id.	0	55	—	165
					1,068 fr.

La dépense annuelle de la famille et son déficit s'élèveraient dans l'hypothèse où l'ouvrier aurait l'alimentation.

Du marin de l'Etat,	à 1,828 fr.	déficit	760 fr.
Du soldat,	à 1.473	—	405
Du prisonnier,	à 1,112	—	44

Dans ce ménage type, nous avons réuni toutes les ressources possibles. Mais en attribuant à la mère de famille un salaire, nous enlevons au ménage sa direction. Qui soignera l'intérieur? qui veillera aux jeunes enfants? qui préparera les repas, fera les lavages, les raccommodages?

Comment la grande majorité des travailleurs, qui n'achète les denrées ni en gros, ni en demis-gros, comme font les prisons, réussit-elle à vivre? C'est en recourant à des exprédients dont l'ouvrier seul a le secret, en réduisant sa ration journalière, en mangeant moins de viande, ou même en la supprimant tout à-fait, de même que le beurre et les assaisonnements; en entassant sa famille dans une ou deux chambres où les garçons et les filles couchent à côté les uns des autres, souvent sur le même grabat; en économisant sur l'habillement, le blanchissage, les soins de propreté, en renonçant aux distractions du dimanches, etc. Une fois parvenu à cette extrême limite, la moindre élévation dans le prix des denrées, un chômage, une maladie, augmente la détresse des travailleurs ; les dettes s'accumulent, le crédit s'épuise, les vêtements, les meubles les plus indispensables sont engagés au mont-de-piété, et enfin la famille sollicite son inscription sur la liste des indigents. »

Ce que le raisonnement nous avait démontré concernant la misère et la progression avec laquelle elle s'accroît, et concernant le manque d'équilibre entre le salaire et le prix des objets de consommation, se trouve donc parfaitement justifié par les chiffres que nous fournissent les statisques officielles.

Oui, travailleurs, c'est nous qui nourrissons, logeons, chauffons, habillons, éclairons, meublons la société; et c'est parmi nous que l'on rencontre tant d'hommes qui n'ont ni pain, ni gîte, ni feu, ni vêtement, ni éclairage, ni meubles. Et comme si ce n'était pas assez de tous ces sacrifices, il nous faut encore livrer aux oisifs notre propre corps et notre propre sang. Ne leur faut-il pas nos fils pour en faire de la chair à canon et nos filles pour en faire de la chair à vérole? (*Clameurs et interruptions, cris de : « c'est inconvenant ! »*, *etc.*)

Ne sont ce pas des fils du peuple, ces jeunes gens que l'on enlève violemment à leur famille, pour en faire les défenseurs de la patrie, de l'indépendance, de la liberté et de la propriété ? eux qui n'ont ni patrie, ni indépendance, ni liberté, ni propriété !

Ne sont-ce pas des filles du peuple, ces malheureuses qui afin d'avoir de quoi se nourrir ou se vêtir, vendent pour un peu d'or leur jeunesse et leur beauté? ne sont ce pas nos filles ou nos sœurs, ces femmes que la pauvreté pousse à la prostitution et qui procurent au fils du bourgeois les jouissances de l'amour physique?... (*Interruptions*).

M. WASSEIGE. — Cela n'existe pas ici. Nous protestons contre vos allégations odieuses !

UN AUTRE MONSIEUR. — C'est à Bruxelles que règne la prostitution, elle est inconnue chez les Ardennais !

LE CITOYEN GODEFROY, de Patignies. — Cela n'est pas ! La prostitution existe ici comme ailleurs, mais elle se cache un peu plus, voilà tout. M. Wasseige le sait bien, allez !... Et dans nos villes, à Dinant, à Neuf-Château, etc., ne se montre-t-elle pas ouvertement?...

UN AUTRE ARDENNAIS. — Et nos campagnardes qui s'en vont en ville comme servantes, n'y deviennent-elles jamais des prostituées?...

M. WASSEIGE. — Non, non, la prostitution n'existe pas dans les Ardennes !... (*Nouvelles clameurs*).

LE CITOYEN STEENS. — Notre ami De Paepe, en parlant de la prostitution, ne fait pas allusion à ce qui se passe ou ne se passe pas ici ; mais il suffit que la prostitution existe quelque part et qu'elle provienne de la misère, pour qu'il en parle dans sa critique de l'organisation sociale.

LE CITOYEN DE PAEPE. — C'est évident ! La misère enfante la prostitution, et si les Ardennes font exception à cette règle, tant mieux ! Mais les filles des ouvriers des villes ne sont-elles pas aussi des filles du peuple, et quand la faim les pousse à se vendre, n'en sont-elles pas moins vos sœurs? (*Nouvelles interruptions et protestations*). Oui, vos sœurs !... Ah ! les méprise qui le voudra, ces pauvres Madeleines ! quant à moi je les plains, et n'oserais les blâmer. Pauvres femmes perdues ! pauvres sœurs ! La société qui vous a plongées dans la misère et de la misère dans l'ignominie, la société qui trouve que votre existence est nécessaire « pour défendre la pudeur des femmes honnêtes contre la brutalité des hommes », cette même société vous baffoue et vous conspue, tandis qu'elle honore et qu'elle choie ceux dont l'exploitation vous a appauvries et dont l'or ensuite vous a perverties ! Pauvres sœurs ! combien je compatis à vos peines intérieures ! car, j'en suis sûr, même au milieu des rires et des chansons, votre âme saigne en secret, et les tortures qu'endurent vos cœurs ne sont pas moins douloureuses que

la syphilis qui finit toujours par dévorer vos chairs!.. Mais si le monde vous méprise, ô victimes de la misère et de la séduction, c'est à nous prolétaires, qui, comme vous, sommes les souffre-douleurs et les réprouvés de l'ordre social, c'est à nous à vous réhabiliter!...

PAUPÉRISME CROISSANT! Tel est est donc le résultat de toute organisation sociale basée sur la propriété.

PAUPÉRISME CROISSANT! Telle est la conclusion à laquelle nous arrivons après toutes nos recherches sur l'économie actuelle de la société.

PAUPÉRISME CROISSANT! Telle est aussi la parole fatidique que nous fait entendre chaque chiffre de nos statistiques officielles.

PAUPÉRISME CROISSANT! Tel est le *Thecel-Mané-Pharès* qu'un doigt invisible semble graver sur chaque pierre de l'édifice social.

Et le paupérisme ne vient pas seul. Semblable à ces dieux infernaux du paganisme qui traînaient, attachée à leur char, toute une suite d'êtres monstrueux et horribles, il traîne derrière lui tout un hideux cortége de maux et de calamités. J'ai parlé de la prostitution, mais la misère amène tous les vices et tous les crimes, la mendicité, la corruption, l'abrutissement, l'avortement, l'abandon des enfants, l'infanticide, le suicide, le meurtre, les maladies, l'étiolement, la diminution de la taille, en un mot la dégénération physique et morale de l'espèce humaine. N'avez vous jamais vu de ces tableaux représentant un *damné* qui, les yeux fermés et les bras étendus, s'enfonce, s'enfonce toujours davantage dans le gouffre du mal? Eh bien, c'est l'image de la société, qui s'affaise de misère en misère, va de mal en pire et tombe d'abîme en abîme.

De sorte que la société, si elle n'est arrêtée par une puissance qui la constitue sur des bases nouvelles, marche vers une dissolution lente, mais certaine. Tel est le dilemme inévitable qui se pose devant la société : se transformer ou se dissoudre ; c'est à dire, pour l'organisation sociale actuelle, la mort ou la mort.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Dans la dernière assemblée générale il a été décidé :

1° Que la cotisation des associés, qui avait été portée provisoirement à 75 centimes, est à 50 c.;

2° Qu'à l'avenir le journal paraîtra régulièrement 2 fois par mois. (N. B. Nos abonnés qui ont versé ou verseront entre nos mains 6 francs pour le montant de leur abonnement, recevront 52 numéros ;

3° Qu'il n'y aura qu'une assemblée mensuelle le premier dimanche du mois à laquelle tous les membres sont tenus d'assister.

AUX MEXICAINS BELGES.

Une conscience indignée.

Air de la Marseillaise.

Nous allons donc avoir nos suisses,
Nos mercenaires, nos vendus,
Nos oisifs important leurs vices
Sous des cieux encore inconnus?
Et quand la Belgique est si fière
D'avoir su chasser l'étranger,
Des Belges au loin vont forger
Des chaînes pour un peuple frère?

REFRAIN :

Que la honte et l'affront s'attachent à vos pas!
Partez, (*bis*) mais périssez dans les premiers combats!!!

Qui sont donc ces crânes bravaches?
D'où leur vient cet esprit chauvin?
Se sont-ils noirci les moustaches
A l'explosion du Kremlim?
Non, grâce à de vaines promesses,
Ces suppôts de l'iniquité
S'en vont contre la liberté
Faire de sanglantes prouesses.

Au Mexique, sur cette terre
Où grondent foudres et volcans,
Espère-t-on que le tonnerre
Servira toujours les tyrans?
Non, partez pour la chaude plage
Où l'on veut régner à tout prix!
Que bientôt vos poudreux débris
Y soient balayés par l'orage!

Cependant nos preux se casernent,
Narguant l'honneur, bravant la loi.
Que font les gens qui nous gouvernent,
Ces libéraux de bon aloi?
A Bonaparte ils veulent plaire,
Et quand toute la nation
Jette un cri d'indignation,
Tranquillement ils laissent faire.

Que l'on recrute, qu'on enrôle
A la caserne, aux ateliers.
En avant! fusils sur l'épaule,
Frénétiques aventuriers!
Embauchés par la monarchie,
De la servir soyez jaloux.
Et faites vous massacrer tous
Dans l'effroyable boucherie!

Partez, esclaves mercenaires
D'un empire d'occasion!
Allez, déployez vos bannières
Contre la Révolution.
Partez, d'un peuple brave et libre
Achevez donc l'égorgement;
Mais songez tous au châtiment :
Le tocsin du droit toujours vibre!

PROSPER VOGLET.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 12 fr. la collection complète. la livraison, 1 fr., chez B. DELESALLE, petite rue des Bouchers, 12, à Bruxelles.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

AFFAIRE DE BUCK.

LES JÉSUITES,

LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

Par P. VOGLET. (Brochure in-24, prix : 15 centimes.)

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON, petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.

On demande des courtiers.

P. MALENFANT,

Bottier de Paris,

Rue de la Putterie, 72, (au premier),

A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,

Grand' Place, 26, à Bruxelles.

SÉBERT,

Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.

VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.

En général, articles de toutes premières qualités.

Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique

de

BIDOIT,

23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

EDOUARD DELPARTE,

BOTTIER,

RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,

à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.

RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRÉS.

Numéro 51. 2me Année. 16 Octobre 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE 1864,

Assemblée générale.

DANS LA SALLE DU LION BELGE, RUE DE LA TÊTE D'OR, 3, PRÈS DE LA GRAND'-PLACE, A BRUXELLES.

Ordre du jour :

1° Elections pour les divers comités.
2° Discussion de plusieurs propositions.

Bruxelles, le 15 Octobre 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les vives alarmes qu'éprouve l'Autriche à l'aspect de la convention du 15 septembre, paraissent de jour en jour se justifier davantage. Depuis longtemps nous sommes habitués à considérer les caresses et les cajoleries prodiguées par la France impérialiste à un État quelconque, comme les préliminaires de la mise à exécution de projets agressifs. L'Autriche, dont les diplomates sont doués d'une si rare perspicacité, ne saurait, ce nous semble, se méprendre sur la portée des articles de la presse bonapartiste. L'empire, c'est la paix, s'écriait-on avant la guerre d'Italie, et l'affront subi par les armes des Hapsbourg vint servir de corollaire au mot impérial. François-Joseph n'a pas oublié ce détail ; et nous sommes certains que les protestations et les assurances pacifiques du *Constitutionnel* ne sauraient dissiper ses craintes. Aussi, lorsque M. de Limayrac s'écrie : « Tous les hommes sensés doivent comprendre que la France n'a aucune envie de compliquer la question de Rome par la question de Venise et d'allumer le feu au nord de la Péninsule quand elle s'efforce de l'éteindre au midi, » on croit entendre à Vienne une voix qui crie: Autrichiens, prenez garde à vous ! la France chauvine est à vos portes. De là, manœuvres habiles de la part de l'Autriche, nouvelles concessions aux magyars, extensions des impôts dans la Vénétie, réduction simulée de l'armée, envoi d'instructions secrètes à Pie IX et par dessus tout cela création d'un nouvel emprunt devant servir à parer toute éventualité.

Malgré l'accueil favorable qui, d'après les journaux français, continuerait à être fait au traité franco-italien, il circule certains bruits qui, s'ils sont fondés, peuvent faire envisager dès à présent le traité comme une lettre morte. Voici quelques-unes de ces rumeurs: On assure que la convention sera acceptée par le Parlement mais ne trouvera pas grâce devant le Sénat; que cette convention n'est qu'un prétexte dont le gouvernement italien veut se servir pour battre monnaie avec les biens domaniaux et les chemins de fer, qu'elle a obtenu une désapprobation complète de Garibaldi, que le pape temporisera afin de ne répondre que lorsqu'il y sera forcé par les événements ; enfin que Monsieur Victor Emmanuel, au regret de l'engagement qu'il vient de prendre, serait sur le point d'abdiquer en faveur de son fils Humbert, afin d'accabler celui-ci de la lourde responsabilité qu'entraine l'œuvre de M. Bonaparte.

Si l'on ajoute à ces bruits plus ou moins vraisemblables que le marquis de Pepoli, dans un banquet à lui offert par une société milanaise, a dit que le transfert de la capitale de l'Italie à Florence était une étape vers Rome, que les Italiens s'en iraient bientôt chercher à Venise le calme et le repos dont la Péninsule a besoin ; et si l'on ajoute encore que ces paroles ont été suivies des applaudissements enthousiastes de toute l'assemblée, on saura quel compte il faut tenir des assertions des journaux officiels, quand ils veulent nous renseigner sur l'état des esprits en Italie.

La conférence de Vienne vient de tenir sa neuvième séance. Comme on le voit les diplomates ne travaillent pas tous les jours. On ne signe pas aussi facilement des traités de paix que l'on aplanirait des montagnes. D'ailleurs, il faut laisser aux vainqueurs le temps de cuver les vapeurs de leur gloire ; aux vaincus, celui de calculer l'étendue de leur ruine. N'importe, le Danemark sera bientôt sauvé. L'instrument de la paix est déjà paraphé. Une fois la question d'argent réglée (ce qui exigera encore trois ou quatre séances, c'est-à-dire, cinq à six semaines d'incertitudes) tout ira au mieux pour les malheureux Jutlandais.

Nous nous demandions pourquoi la soldatesque austro-prussienne, continuait à exercer ses infâmes cruautés envers le Jutland, tandis que l'on était en voie d'arrangement. Une feuille berlinoise s'est chargée de nous éclairer. Si nos troupes, dit-elle, persistent à agir de rigueur envers les habitants de la presqu'île, c'est à seule fin d'engager le cabinet de Copenhague à être plus conciliant et de hâter ainsi la conclusion de la paix. Un aveu aussi naïf n'a pas besoin d'être commenté.

Des personnes bien informées prétendent que l'idée d'un congrès a reparu dans le monde politique. Les nouvelles propositions faites par la France à la Prusse et à l'Autriche, auraient été bien accueillies par ces puissances qui éprouvent le besoin de voir se régler définitivement certaines questions scabreuses auxquelles elles ne sont pas étrangères. On ne sait pas encore si l'Angleterre persistera dans son refus de se faire représenter au futur congrès.

D'après les dernières nouvelles qui nous sont transmises par l'*Agence Reuter*, les Confédérés ont envahi le Missouri avec des forces considérables, mais doivent s'attendre à une vive résistance. Le 1er octobre, un corps fédéral, sous le commandement du général Birney, a remporté une éclatante victoire à Newmarket-Road. Le général Sheridan a poursuivi Early jusqu'à Port-République. Les Fédéraux ne sont plus qu'à six milles de la ville de Richmond, vers laquelle ils s'avancent par deux routes.

Il est positif aujourd'hui que M. Jefferson-Davis a envoyé des commissaires à New-York. Est-ce pour y stipuler les clauses d'un armistice ? Est-ce pour y apporter des propositions de paix ? Le télégraphe n'en dit rien ; mais la présence de ces chargés d'affaires à New-York est un signe certain de l'épuisement de l'armée du Sud et nous permet d'espérer la fin prochaine de la guerre et la complète abolition de l'esclavage.

INTERIEUR.

LIBÉRAUX ET CATHOLIQUES.

Lutte du spirituel et du temporel en Belgique.

Un Dieu, une Eglise, un roi, un bourreau, telle était selon de Maistre la constitution de l'Etat, et le philosophe unit sa voix à celle de l'illustre théosophe pour déclarer qu'en effet la condition *sine qua non* du Pouvoir, c'est l'unité. L'Autorité, qu'elle se base sur la science ou sur le droit divin, est absolue de son essence ; une fois scindée, elle marche à sa ruine. C'est dans cette incohérence du Pouvoir, particulièrement et surtout dans la séparation du spirituel et du temporel, qu'est la source des agitations politiques modernes.

Autre chose est la division et la pondération des pouvoirs, c'est à dire des fonctions dans une société basée sur la Justice, autre chose la séparation du spirituel et du temporel dans une organisation politique dominée par la raison d'Etat. La première est la garantie de la liberté, et ne préjudicie en rien à l'unité des forces résultantes composant la collectivité sociale ; la deuxième établit dans la société un tiraillement en sens contraire, qui énerve la puissance collective et rend la conscience publique double, par conséquent, livre l'Etat en proie aux factions, à la guerre civile.

Or, telle est la situation qui est faite à l'Autorité gouvernementale en Belgique ; désormais, grâces en soient rendues à l'Eglise et au libéralisme doctrinaire, tout gouvernement est devenu impossible, le dieu-Etat est châtré, il n'aura plus de rejetons.

Cette instabilité permanente des Etats soit despotiques, soit constitutionnels, voire même démocratiques, fait le désespoir de nos hommes politiques et de nos publicistes ; c'est en vain qu'ils en recherchent la cause, elle échappe à leur myopie: à une maladie si étrange il n'y a pas de cataplasme constitutionnel qui réussisse ; on a beau saigner, purger le corps social, rien n'y fait ; la routine y perd la tête et la maladie tient ferme.

Dans les premiers siècles du Christianisme, la paix se fit pendant quelque temps autour du pouvoir ; les rois étaient les fils respectueux de la Sainte Eglise et la soutenaient du glaive séculier ;

de son côté l'Eglise mettait ses foudres au service de ses oints ; Dieu entourait les trônes de la terre et la tête des princes de l'auréole de sa légitimité ; le temporel et le spirituel ne faisaient qu'un..... Le monde fut un moment en paix ; les âmes et les corps se courbaient devant le sceptre et la tiare.

Paix de courte durée. Bientôt l'unité est de nouveau rompue. Les rois commencent la guerre contre l'Eglise, la bourgeoisie la continue, le peuple même y joue un rôle. Lutte de plusieurs siècles, où depuis le soufflet de Colonna il n'y eut plus ni trêve ni repos pour l'Europe.

Arrive enfin la révolution de 1789 qui proclame le divorce du spirituel et du temporel, et l'établit comme article constitutif du droit nouveau en déclarant la liberté des cultes et en abolissant toute religion d'Etat.

Quel était le sens véritable de cette réforme? Elle signifiait qu'à partir de ce jour la société allait se constituer sur un droit indépendant du droit divin, elle signifiait que le temporel allait se gouverner d'après un spirituel nouveau.

Telle était la pensée intime, la raison d'être de la Révolution.

Inutile pour le moment d'expliquer comment de réactions en réactions, 1789, en passant par le Jacobinisme et son Être-Suprême, puis par Napoléon et le Concordat, aboutit à la Restauration et à la Charte. La chaine des temps fut renouée, et d'habiles équilibristes politiques s'imaginèrent réconcilier le passé et l'avenir en les admettant l'un et l'autre à régir le temporel.

Alors se forma cette école fameuse dont Royer-Collard fut l'orateur et M. Cousin le philosophe, école qui prétendit gouverner les hommes par des distinctions cent fois plus jésuitiques que celles des casuistes immortalisées par Pascal. Distinction du roi qui règne et ne gouverne pas ; *item* de Dieu ; distinction de la vérité absolue et de la vérité relative..... Sous Louis-Philippe, de *distinguo* en *distinguo*, les hommes du Pouvoir en étaient arrivés à ne plus distinguer ce qui se passait autour d'eux. La Révolution fut pour eux une surprise, un coup de foudre dans un ciel serein.

En Belgique nous en sommes à Louis-Philippe. Notre temporel, à qui l'idée manque, a beau s'ingénier, il ne vit que d'expédients plus ou moins immoraux (témoin la proposition Orts) ; notre antique spirituel, à la fois subsidié et berné par les hommes de la doctrine, sent le monde lui échapper ; de douleur et de rage il en est arrivé aux coups d'Etat (témoin la désertion des représentants catholiques).

Désormais en Belgique la fin des partis approche ; les partis ne vivent que par le gouvernement et pour le gouvernement ; or la Belgique est devenue ingouvernable ; elle n'attend plus rien de l'Autorité ; elle sait qu'un pouvoir, quel qu'il soit, est incapable de réaliser le droit ; cette réalisation, elle la demande à la Science et à la Justice.

Le jour où il n'y aura plus de partis, ce jour-là le spirituel ne fera plus qu'un avec le temporel ; ce jour-là l'unité sociale, le Pouvoir, ne sera plus une force extérieure qui s'impose à des *sujets*, mais une force immanente à l'être collectif ; ce jour-là le Pouvoir sera la Liberté.

Le parti catholique et le parti doctrinaire sont les deux moitiés de l'absolutisme d'autrefois ; aussi, ne nous faisons pas illusion, le jour où ils verront leur cause définitivement perdue, ils tomberont dans les bras l'un de l'autre, mais en vain ; ils ne pourront plus joindre ce que la force des choses, la providence, a pour toujours séparé.

Désormais l'Église ne peut plus régenter le monde ; que peut-elle encore lui apprendre? Son apostolat est fini. Les décrets qu'elle reçut d'en haut n'ont plus aucun rapport avec notre temporel, avec nos besoins et pour tout dire avec notre science. Nous nous en rapportons à elle, peut-elle résoudre le problème de l'inégalité des personnes? Celui aussi important du paupérisme? Non, elle se courbe ignorante devant le fait accompli ; *Sic voluere fata*, voilà son unique réponse, Dieu! Dieu! Fatalité! Fatalité! D'où je conclus que l'Église n'a plus de morale ni de science... Que veut-elle encore régenter?

A défaut d'idées et de morale, le doctrinarisme libéral s'appuie sur la corruption et sur la morale des intérêts, il prend la nation par le ventre ; or, c'est précisément ce qui le perdra... le jour où il aura tout corrompu autour de lui, le jour où malgré un budget toujours croissant il n'aura plus de quoi assouvir des intérêts de plus en plus opposés et de plus en plus exigeants, il tombera dans la boue qu'il aura amoncelée sous ses pieds et après avoir si longtemps flatté tous les intérêts, il ne trouvera personne qui songe à le défendre et surtout qui le puisse après un tel énervement des forces et des consciences.

La politique à suivre à l'égard du parti doctrinaire et du parti catholique nous semble donc bien simple. Il faut faire le vide autour d'eux, s'abstenir de se mêler à leurs récriminations inutiles, aux injures réciproques de deux factions aux abois ; s'éloigner du pouvoir pour échapper à la pourriture, et enfin chercher à constituer par la science et l'étude, une idée nouvelle véritablement juste qui apporte l'équilibre et l'ordre dans notre temporel, si gravement, si douloureusement compromis. Il faut que notre pays se tienne à la hauteur du travail intellectuel qui promet de régénérer l'Europe ; pour cela, il faut qu'il se tienne à l'écart de tout ce qui touche de près ou de loin à l'Autorité ; il faut que le scalpel de la science et de la philosophie en main, il expérimente dans les dernières convulsions du Pouvoir, *in anima vili*, ce que, d'après la Justice, doit être la société nouvelle.

A propos des grèves en Angleterre.

On lit dans *le Progrès* de Lyon :

« Les journaux anglais se taisent avec une scrupuleuse unanimité sur une grève de 30.000 ouvriers mineurs, qui fait en ce moment la désolation des grandes villes manufacturières, telles que Liverpool, Birmingham et Manchester. Cette grève affame l'industrie du charbon à tel point que dans peu de temps, si elle continue, tous les ouvriers seront bientôt sur le pavé. Ce qu'il y a de plus grave dans cette affaire, c'est que, pour la première fois en Angleterre, ces masses semblent être d'accord et ne font entendre qu'un seul cri : celui de *réviser les rapports entre le capital et le travail!* Nos correspondants nous écrivent que l'on voit, dans cette manifestation formidable, le premier symptôme d'une révolution sociale, révolution inévitable en Angleterre un jour ou l'autre. »

Oui, révolution sociale inévitable en Angleterre, mais inévitable aussi partout ailleurs. Révolution sociale inévitable dans les pays industriels comme la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, le nord de l'Italie, parce que l'industrie, telle qu'elle est aujourd'hui organisée, se basant sur la fiction de la productivité du capital et par conséquent sur le prétendu droit du capital au prélèvement d'une part (de la part du lion) dans la répartition des produits du travail, n'aboutit et ne peut aboutir qu'à l'enrichissement des capitalistes et à l'appauvrissement constant et graduel des travailleurs ; parce que toutes les forces industrielles, les applications de la science à l'industrie, les machines, la division du travail, etc., tendent aujourd'hui à faire baisser les salaires, et qu'elles ont d'autant plus ce fâcheux résultat qu'elles fonctionnent sur une plus grande échelle, c'est à dire que l'industrie est plus développée ; parce que, en un mot, dans l'ordre social actuel, plus un peuple industriel produit de richesses, plus ce peuple s'appauvrit. Révolution sociale inévitable aussi dans les contrées agricoles, telles que la Russie, la Pologne, la Turquie, l'Italie méridionale, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, l'Irlande, parce que partout l'ouvrier des champs, serf attaché à la glèbe ou bien esclave du salariat ou du fermage, est le tributaire de ceux dont les ancêtres se sont emparés du sol, héritage inaliénable du genre humain dans sa collectivité ; parce que plus l'agriculture, qui n'est que l'art de rendre le sol fertile et de lui arracher le plus de fruits possible, devient féconde et productive, atteint son but et se développe, plus aussi deviennent grandes les exigences du propriétaire, plus s'accroît la rente de la terre et plus s'enrichit le rentier oisif au détriment de l'homme laborieux ; parce que, en un mot, plus le paysan fatigue et s'exténue à produire, plus il doit jeter de ses produits en pâture à cet ogre dévorant, à ce Moloch insatiable, qu'on appelle la Propriété.

Ah! gardez-vous, journaux français, de croire que la Révolution sociale n'est imminente qu'en Angleterre. En France aussi, elle est à l'ordre du jour depuis le commencement de ce siècle, et jusque maintenant, là pas plus qu'ailleurs, elle n'a reçu de solution satisfaisante. On a cru éviter le terrible dilemme posé par les insurrections parisiennes et lyonnaises « *du pain ou du plomb!* », en mitraillant dans la rue les martyrs de l'*ordre* social et en s'efforçant d'intimider ou d'amuser leurs enfants par un grand déploiement de forces militaires! Erreur! Le problème de la faim ne sera jamais résolu parce que l'on aura opéré le massacre des affamés, parce que l'on aura mis un bâillon sur les bouches qui réclament du pain, des chaînes aux bras qui demandent du travail. Non, tant que les rouages de la machine sociale ne seront pas changés ; tant que le droit de propriété, considéré comme droit d'aubaine sur le travail, n'aura pas été rejoindre la dîme et la corvée ; le problème de la faim restera à l'ordre du jour, demandant impérieusement une solution.

Si l'Angleterre a aujourd'hui sa grève des mineurs, la France n'a-t-elle pas à tout moment ses grèves des ouvriers en soie de Lyon, des tisserands de Lille ou des boulangers de Marseille? Si l'Angleterre a ses meetings publics et ses grandes coalitions ouvrières s'étalant au grand jour, la France n'a-t-elle pas encore, cachés sous la veste de l'ouvrier ou sous la bure du paysan, quelques-uns de ces hommes qui se souviennent des promesses de 48 et profitent du calme plat qu'impose à leur pays la terreur bonapartiste, les uns pour reprendre à nouveau l'étude des questions économiques et révolutionnaires, les autres pour préparer en silence, par la pratique de l'association coopérative et du crédit mutuel, la réorganisation de la société sur des bases nouvelles : la réciprocité des services et l'égal échange des produits..? Allez! si l'Angleterre a ses chartistes et ses owennistes, ne croyez pas que la patrie de Babeuf et de Fourier n'ait plus de socialistes, plus de phalanstériens, plus de communistes, plus d'égalitaires?

Et la Belgique, pays de *bonheur* et de *prospérité* par excellence (style officiel), n'a-t-elle pas aussi sa part, sa grosse part, des misères et des souffrances qu'enfantent l'organisation vicieuse de l'industrie et la constitution inique et meurtrière de la propriété? Le paupérisme a-t-il cessé de dévorer nos belles provinces flamandes? Le nombre des pauvres va-t-il décroissant chez nous, alors que les chiffres des listes d'indigence sont doublés depuis 30 ans, alors que la taille moyenne diminue et que les maladies augmentent dans des proportions effrayantes? N'avons-nous pas périodiquement nos émeutes de la faim? N'avons-nous pas aussi nos grèves d'ouvriers dans les divers centres industriels? N'avons-nous pas vu, il y a quelques jours à peine, une nouvelle grève chez nos houilleurs du Borinage? Nos gouvernants et nos repus vantent pourtant sur tous les tons la prospérité du peuple belge. Quelle amère ironie!

N'ayons donc pas l'air de dire que l'Angleterre

seule est à la veille d'une Révolution sociale, mais disons que l'Humanité doit se transformer et se régénérer ; ne tombons pas nous-mêmes dans le grief que le *Progrès* de Lyon articule contre les journaux anglais, quand il dit que ces journaux font le silence autour du ferment révolutionnaire qui agite en ce moment les couches les plus profondes de la nation britannique : Montrons la paille qui se trouve dans l'œil de notre voisin, c'est très-bien, mais ne dissimulons pas celle que nous avons dans notre œil.

Les mineurs anglais ont mis le doigt sur la plaie : Ce qui est à changer, ce sont les *rapports entre le capital et le travail*. Il ne faut plus que le capital opprime le travail et s'engraisse des produits de ce dernier, mais il faut qu'il se mette gratuitement à la disposition des producteurs ; il faut que le capital, après avoir été si longtemps le maître, devienne enfin le serviteur du travail. Encore une fois, ces rapports entre le capital et le travail, ce n'est pas en Angleterre seulement qu'il importe de les réviser, c'est partout ; car partout le travailleur est l'humble redevancier des propriétaires, de ceux qui détiennent tous les instruments de travail et qui ont accaparé et monopolisé jusqu'aux dons que la nature dispense gratuitement à tous les êtres et sans lesquels il n'y a point de vie possible sur le globe : l'eau, l'air et le sol.

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

(Suite du discours du citoyen De Paepe.)

Nous avons examiné la société actuelle dans ses différentes manifestations politiques et économiques, et nous avons condamné, en elle, et le Gouvernement, pivot de son organisation politique, et la Propriété, base de son organisation économique. Ces deux institutions fondamentales, enfantent nécessairement l'oppression et la misère, par conséquent anéantissent la liberté et l'égalité, sont destructrices du droit et du devoir, incompatibles avec la Justice ; par conséquent encore, anti-naturelles et anti-sociales, contraires aux destinées de l'homme individuel comme à celles de l'être collectif, l'Humanité. Il est cependant une institution à laquelle nous n'avons encore touché qu'en passant : c'est la Religion. Nous verrons que la Religion, pas plus que le Pouvoir et la Propriété, n'a de base solide.

Nous condamnons la Religion (la Religion entendez-vous, la Religion quelle qu'elle soit, tout culte extérieur ou intérieur rendu à un Etre suprême, et non pas seulement telle ou telle religion particulière) ; nous la condamnons, non pas à cause des immoralités et des crimes de ses ministres, non pas à cause du mal qu'elle a causé à l'Humanité, non pas parce qu'elle fut de tout temps un instrument entre les mains de tous ceux qui oppriment le peuple de par le Pouvoir ou de par la Propriété ; mais parce que ses dogmes sont en désaccord avec les axiômes les plus simples de la raison comme avec les découvertes de la science positive, de la science basée sur l'observation ; en un mot, parce qu'elle est contraire à la Vérité, qui elle aussi n'est qu'une des faces de la Justice.

Je n'ai pas l'intention de peser dans la balance de la raison tous les dogmes qui composent le fond de magasin de toutes les boutiques religieuses, ce serait un peu long. Je me contenterai de vous prouver à la hâte, par le raisonnement et par les données de la science, l'inanité du dogme fondamental de toute religion : l'existence de Dieu. Quand on sape un édifice par la base, il faut bien qu'il s'écroule.

Nous ne pouvons connaître l'existence d'un être que par la connaissance des qualités qui le constituent, de même que nous ne pouvons connaître l'existence d'un corps que par ses propriétés, l'étendue, l'impénétrabilité, la divisibilité, la pesanteur, etc. Pour être assuré de l'existence de Dieu, il faut donc que l'on sache quels sont ses qualités, ses propriétés, ses attributs. On me répond que les attributs de Dieu sont connus, qu'on les a même divisés en *métaphysiques* et *moraux* ; que les attributs métaphysiques de Dieu sont : d'être immuable, d'être infini, d'être créateur ; et que ses attributs moraux sont : l'infinie bonté, l'infinie justice, l'infinie sagesse, la toute-puissance, attributs que l'on peut résumer en un seul : l'infinie perfection. Mais ces attributs, tant métaphysiques que moraux, s'excluent les uns les autres. Exemples :

Si Dieu est *créateur*, s'il a tiré la matière du néant, il y a donc eu un temps où la matière n'existait pas, un temps où Dieu n'était pas encore créateur ; par le fait même de la création, Dieu a acquis un attribut qu'il n'avait pas d'abord, il a donc changé, il ne peut donc pas être *immuable*.

Si Dieu est le *créateur* de la matière, celle-ci n'est pas Dieu ; il est donc quelque chose qui n'est pas Dieu, qui est distinct de Dieu, qui existe à côté de Dieu et par conséquent le limite ; or tout ce qui est limité est fini : Dieu ne peut donc être *infini*.

Si Dieu est infiniment bon, il ne peut être infiniment juste, car la justice stricte et rigoureuse est inconciliable avec la bonté, c'est à dire avec la clémence, le pardon des offenses, etc. ; ou bien, s'il est infiniment juste, il ne peut être infiniment bon.

Si Dieu est tout-puissant, il ne peut être ni infiniment bon, ni infiniment juste, ni infiniment sage. En effet, la toute-puissance consiste à pouvoir faire absolument tout ce qui est faisable ; or le mal est chose faisable : donc, si Dieu est tout-puissant, il peut faire le mal, ce qui est inconciliable avec l'idée de l'infinie bonté, de l'infinie justice et de l'infinie sagesse.

Mais admettons pour un moment ces attributs de la divinité. Si Dieu est infiniment bon et juste, il ne peut vouloir que le bien et la justice, et s'il est infiniment puissant, il peut faire en sorte que son vouloir s'accomplisse pleinement. Or le mal existe sur la terre, le mal physique et le mal moral ; c'est là une vérité de fait. C'est donc que Dieu n'est pas infiniment bon et juste, ou bien qu'il n'est pas tout-puissant. S'il n'est pas infiniment juste et bon, il n'est plus Dieu, c'est à dire l'être infiniment parfait ; ou bien s'il n'est pas tout puissant, encore une fois il n'est plus Dieu.

Si l'on enlève à Dieu un de ses attributs : l'infinie justice, la toute-puissance, etc., il cesse d'être l'Etre infiniment parfait, c'est à dire qu'il cesse d'être Dieu ; et cependant ces attributs sont contradictoires, et par conséquent ils ne peuvent exister en même temps chez le même être. D'où je conclus que Dieu n'existe pas, puisque son existence n'est possible qu'à la condition qu'elle soit impossible.

D'ailleurs, les sciences naturelles nous enseignent que la matière, sous l'influence de certaines forces telles que le calorique, l'électricité, le magnétisme, etc., se transforme perpétuellement, sans qu'il soit possible d'en détruire la moindre parcelle ou de voir s'y ajouter la moindre parcelle nouvelle. La balance à la main, le chimiste peut suivre cette transformation, peser les corps avant et après leur métamorphose et toujours il trouve, après la combinaison de certains corps avec d'autres corps, le total des poids de chacun des corps qui se sont combinés. Il est impossible de créer de rien le moindre atôme, comme il est impossible de réduire le moindre atôme au néant : voilà ce que nous dit la science positive, la science étayée sur l'empirisme, la science basée sur l'expérience. La mort, à tous les degrés de l'échelle des êtres, n'est autre chose qu'une décomposition chimique et une nouvelle combinaison des molécules constitutives des corps ; la mort, c'est la transformation ; quant au néant, aux yeux du cosmologiste comme aux yeux du physiologiste et du chimiste, c'est un non-sens.

Si le néant est impossible, la matière est donc incréée et indestructible, elle est éternelle. Mais si la matière est éternelle, elle existe donc par elle-même, elle est donc indépendante de Dieu, elle se gouverne par ses lois propres, et alors, comme dit le jésuite Feller, un grain de sable suffit pour faire échouer la toute-puissance de Dieu. Dieu ne peut exister que comme être Infini, infini dans son essence et dans ses attributs, par conséquent infini dans sa volonté et dans sa puissance ; or la matière est indépendante de Dieu ; donc Dieu n'est pas infiniment puissant, donc il n'est pas infini, donc il n'est pas.

Frappé des contradictions inhérentes à l'idée de Dieu, Luther, le père du protestantisme, s'est écrié un jour : Dieu n'est qu'une table rase, sur laquelle on ne trouve rien de plus que ce qu'on y a mis soi-même !

Pourquoi donc nous incliner encore devant des idoles, œuvres de nos mains, ou devant des dieux, fruits de notre imagination ? Pourquoi nous prosterner devant des divinités que nous créons à notre image ? Homme, tu cherches en vain dans l'immensité un être qui te surpasse par l'intelligence et la volonté ; arme-toi du télescope pour mieux sonder l'espace, et tu ne découvriras dans les cieux que les astres accomplissant fatalement leur révolution autour de leur soleil, en vertu des lois immuables qui régissent la matière. Pour trouver quelque chose de divin, regarde ce qui se passe autour de toi, contemple les merveilles du travail et les miracles de la science, et cette divinité que tu cherches en vain au-dessus de toi et par delà les mondes, tu la trouveras, comme Senèque, dans ton propre sein : adore-la dans ton semblable, respecte la dans toi-même, car Dieu c'est toi !...

M. Wasseige. — Mais c'est horrible, ce que vous dites ! c'est exécrable !

M. Sovet. — C'est de l'athéisme doublé de panthéisme ! (*Grand tumulte, on crie au blasphème et à l'impiété.*)

Le citoyen De Paepe. — Messieurs, ne faites pas semblant de ne pas me comprendre. Ce que je dis, c'est bien de l'athéisme tout pur, et non pas du panthéisme. Quand je dis que la divinité c'est l'homme, je veux dire tout simplement que Dieu c'est l'homme idéalisé. Les uns donnent à la divinité une tête, des bras, des jambes, un corps enfin semblable à celui de l'homme ; qu'est ce que cela, s'il vous plaît, si ce n'est de l'anthropomorphisme ? Et si d'autres, en disant que Dieu n'a pas de corps, qu'il est un pur esprit, se contentent de lui donner les qualités morales de l'homme, n'est-ce pas encore de l'anthropomorphisme ? En adorant la divinité, c'est toujours lui-même que l'homme adore.

M. Jacques Piot (le Samson). — Nous voulons vivre et mourir dans la foi de nos pères... Laissez-nous tranquilles, nous n'avons pas besoin de vos sermons.... Nous voulons conserver notre Dieu et notre loi ! etc.. (*Nouveau tumulte dans l'assemblée ; le président s'efforce en vain d'obtenir le silence et surtout de faire taire le Samson, ce dernier continue ses vociférations ; quelques voix crient* : A la porte ! à la porte l'ivrogne ! *et le terrible Samson, empoigné par deux paysans, est porté hors de la salle comme un tout petit garçon*).

Le citoyen De Paepe. — Citoyens, permettez-moi de conclure ; je vais tâcher d'être plus bref que je ne l'ai été jusqu'ici. Il est temps d'ailleurs que je laisse la parole à d'autres.

La croyance en un Etre suprême est donc contraire à la raison et à la science. La Religion, qui n'est autre chose que le culte de la divinité ou l'hommage rendu à la divinité (l'étymologie, qui n'est pas *religare*, relier, mais *relligio*, vieux mot latin qui signifie courbette ou génuflexion, l'indique suffisamment), la Religion, dis-je, de même que le Gouvernement et la Propriété, est une de ces grandes aberrations de l'esprit qui ont nécessairement marqué l'enfance de l'Humanité, mais qui, chez les peuples à l'âge mûr, doivent disparaître devant les lumières de la science et la conception de l'idée de Justice. Vouloir, avec Montalembert, concilier la Religion, c'est à dire l'absurde, avec la Démocratie, c'est à dire avec la réalisation du vrai et du juste dans l'ordre social, c'est vouloir prendre la lune avec les dents. On ne marie pas ce qui s'exclut.

(*La fin du discours au prochain numéro.*)

A Monsieur le rédacteur de l'*Echo du Parlement*.

Bruxelles, 6 Octobre 1864.

Monsieur,

Le numéro de mardi dernier, 4 Octobre, édition du soir, vient de me tomber entre les mains, et, en vérité, je regrette de devoir, en l'absence de mon digne ami E. Steens, protester près de vous contre le déplorable article que vous avez eu le triste courage de mettre au jour pour traîner en quelque sorte dans la boue son œuvre sublime et si morale à la fois, où, dans les huit couplets qui la composent, se trouve si énergiquement développée la devise pleine de l'amour de l'humanité : *La paix de l'âme se puise dans la négation de Dieu*, — devise en opposition au *timor Domini initium sapientiæ*.

J'étais loin de soupçonner qu'il y eût encore tant du moyen-âge chez les libéraux ! Ainsi, de votre propre aveu vous n'en êtes pas même à Voltaire, que vous l'appelez un *impie ! !*... Ou n'y a-t-il pas plutôt chez vous un peu de diplomatie dans ce prétendu respect que vous affichez si haut pour la religion, tout en combattant les tendances monacales et leurs pudiques exercices !!!... Car, enfin, vous professez dans votre for intérieur un culte sacré pour cet impie Voltaire, ce Voltaire démolisseur ; qui eut, lui, le courage d'écrire des impiétés, que vous, feuilles libérales, ne dénoncez pas, n'avez jamais dénoncées, *toujours de votre propre aveu*.

Je comprends, au fond, qu'on ne pousse pas à se faire démolir soi-même, monsieur le rédacteur ; mais alors, si vous avez intérêt à concentrer en vous vos convictions et à ménager le clergé, ayez, au moins, la pudeur de ne pas insulter l'homme qui n'a point de masque et se dévoue à éclairer la foule, qu'on n'égare que trop, le libéralisme aidant pas mal. Vous savez, comme nous, que la chanson *La négation de Dieu* s'attaque non pas à Dieu, à ce terroriste que l'homme a tiré du néant, mais à tout ce qui est sorti d'institutions scandaleuses, de momeries ignobles, de croyances absurdes, de jongleries criminelles de cette invention, de ce mot que Bossuet, lui-même, déclare avoir été si fatal à l'humanité. Vous dites avec nous, dans votre conscience de philosophe, que *si Dieu existait on devrait le nier*, et vous venez en public dénoncer notre naïve parole à l'indignation des fa-

milles. Monsieur le rédacteur, vous n'avez pas le droit de flétrir nos principes à nous solidaires. Soyez déiste, nous sommes athées ; ceci est une affaire de discussion..... mais ce qui ne se discute point, c'est que nous ne sommes pas de ces gens qui font le Voltaire à table et portent un flambeau à la procession.

J'ose espérer l'insertion de ma lettre dans votre prochain numéro, tout en attendant le retour de mon ami, qui certainement ne sera pas sans user de ses droits devant le journal.

Recevez, Monsieur, etc..

B. Delesalle.

LE GÉNIE DU CATHOLICISME.

Au Congrès de Malines.

Les Solidaires se feraient un mauvais parti, s'ils procédaient à un enterrement le jour des Morts. « Congrès de Malines. »

Air du Palais des Papes.

Quel lugubre génie a traversé les âges,
Escorté de bourreaux et d'infâmes jongleurs,
Le glaive en main, soufflé les célestes carnages.
Par des sentiers semés d'épouvante et de pleurs?
Du chaos des tourments s'éleva son empire,
Tout fléchit sous son joug : Le cœur, l'âme et l'esprit.
Messager des tyrans, il but, comme un vampire,
Le sang, au nom de Jésus-Christ!

REFRAIN.

Faisons, vaillants penseurs, pour venger nos ancêtres,
Le serment d'Annibal contre ces fainéants :
Que le dernier boyau du dernier de nos prêtres,
Serve à pendre, un beau jour, le dernier des tyrans.

Ce Génie est ce sphynx, l'affreux Catholicisme,
Dont les *auto-da-fé* sont du monde abhorrés :
On reconnaît son antre où croupit le Cynisme,
Aux divers ossements des peuples dévorés.
Pour ravir à Jean Hus le fruit de ses conquêtes,
De Luther et Calvin démolir le crédit,
Il roua les penseurs et fit tomber leurs têtes
Sur le billot de Jésus-Christ!

Monstrueux rejeton d'un divin *adultère*,
Toi, dont le *Saint-sépulcre* a mis le monde en feu!
Cesse de te draper dans un sanglant mystère,
L'homme a-t-il pu jamais crucifier un Dieu?
Dieu, va! c'est le poison qui se mêle à *l'hostie*,
Pour délivrer la *Foi* des mains d'un roi maudit ;
C'est Gérard Balthasar que l'Église amnistie
D'un sang versé pour Jésus-Christ!

Ah! pour Dieu Judith court égorger Holopherne!
Et Charles-neuf condamne à mort les Huguenots!
Garottée et livrée aux goujats de caserne,
La liberté de Rome expire en vains sanglots!
Courbé sous la tiare un vieillard en démence
Implore en chancelant Badinguet-le-Petit!
Aux foudres du pontife on brûle sans clémence
Dans les enfers de Jésus-Christ!

Si ton Dieu du Calvaire, ô Génie! est la source
Des lumières du monde et de la liberté,
Quel piége entrave donc la lumineuse course
De l'apôtre du pauvre et de l'Égalité?
Est-ce le Moyen-âge ou bien la République?
Est-ce Rousseau, Voltaire ou bien le Saint-Esprit?
Ce sont, nous dit l'histoire, ainsi je me l'explique,
Les calotins de Jésus-Christ!

Du faîte des autels hâte-toi de descendre,
Va rejoindre au *néant* le spectre des remords,
Dis-lui, si tu le vois, qu'ici bas tout est cendre,
Depuis l'être naissant jusqu'à l'âme des morts ;
Que l'affreux *solidaire* arrache à sa muraille
Les démons et les saints, et la Vierge à son lit ;
Qu'il hurle au bon-pasteur en lui criant : « Canaille!
» Nouveau Judas de Jésus-Christ! »

C'est pourquoi je te hais, vil et sombre Génie!
Courtisan des vautours et l'âme des corbeaux!
Je te hais dans ton temple et dans ta simonie!
Je n'ose remuer les cendres des tombeaux!
Pendant que tu te meurs au *Congrès de Malines*
Où le franc *solidaire* est traité de bandit,
Tu râles : *Vive Dieu* qu'on couronne d'épines!
Je chante : A bas ton Jésus-Christ!

Bruxelles, Septembre 1864. Eugène STEENS.

BULLETIN CLERICAL.

La place nous manque pour entourer de commentaires les faits religieux qui se sont produits depuis quelque temps.

Nous nous bornerons aujourd'hui à enregistrer les quelques *exceptions* suivantes dont nous n'avons pas encore fait mention, avec l'intention de revenir par la suite sur chacun des méfaits que nous tenons à signaler :

L'abbé Théodore Pellegrini, de Saint Dominique (Abruzze citérieure) Italie, se fit sauter la cervelle après avoir assassiné son neveu qu'il soupçonnait être le dénonciateur des relations coupables que ce prêtre entretenait avec un nommé Dominique Mellone.

Le prêtre D. Atti, a été nommé chanoine de Santa-Maria à Rome après avoir été condamné à 15 ans de reclusion pour avoir commis de nombreux attentats à la pudeur sur de petits enfants jusque dans les lieux dits sacrés, c'est à dire dans la maison de Dieu, sous les yeux de la chaste vierge Marie.

Notons en passant que le frère de la doctrine chrétienne, Victor Héquet, condamné à 4 ans de prison par la Cour d'Assises de Douai, pour outrages à la pudeur, est mort dans sa prison.

Le membre de la Congrégation religieuse de Saint-Gabriel, établie à Saint-Laurent-sur Sèvre pour l'instruction de la jeunesse, nommé Julien Desmarchix, âgé de 44 ans, condamné deux fois à la réclusion par la Cour d'Assises du département de la Haute-Loire, pour des attentats à la pudeur sur des enfants de moins de 11 ans.

A continuer.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète. la livraison, 1 fr., chez B. DELESALLE, petite rue des Bouchers, 12. à Bruxelles.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

AFFAIRE DE BUCK.

LES JÉSUITES,

LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

Par P. VOGLET. (Brochure in-24, prix : 15 centimes.)

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue Notre Dame, Montagne de la Cour,
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SÉBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.

UE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRÉS.

Numero 52. 2me Année. 31 Octobre 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE 1864,

Assemblée générale.

DANS LA SALLE DU LION BELGE, RUE DE LA TÊTE D'OR, 3, PRÈS DE LA GRAND'-PLACE, A BRUXELLES.

Ordre du jour :

1° Elections pour les divers comités.
2° Discussion de plusieurs propositions.

Bruxelles, le 31 Octobre 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les caresses et les flagorneries que se prodiguent à plaisir, en ce moment, les empereurs de France et de Russie, lesquels ont choisi successivement Nice et Toulon pour le théâtre de leurs comédies politico-sentimentales, sont considérées par les grands journaux de toutes couleurs et de toutes opinions comme étant les indices de la paix solide dont va bientôt jouir l'Europe.

Le Congrès (nous l'avons dit dans notre précédent numéro) le fameux Congrès européen, couvé dons la cervelle de Bonaparte, est en pleine voie de formation. L'Autriche et la Prusse seraient toutes disposées à s'y faire représenter. Plusieurs princes allemands auraient fait savoir par lettres autographes à S. M. française, qu'elle n'avait qu'à faire un signe pour les voir réunis autour d'elle. Enfin les scrupules de l'Angleterre seraient sur le point d'être levés et l'on n'avait plus à redouter aux Tuileries quelque coup de jarnac de la perfide Albion.

Si l'agitation, le trouble et l'inquiétude règnent parmi les peuples de l'Europe, au moins, tout va au mieux pour leurs souverains. Cependant, nous ne saurions nous dispenser d'enregistrer un petit mécompte qui pourrait bien déranger tous leurs projets de pacification. Pie IX, qui jusqu'ici n'a pas cru devoir se prononcer sur la Convention franco-italienne, semble avoir trouvé le moment opportun pour faire connaître son avis. Nous apprenons par une correspondance de Rome que le cardinal Antonelli a fait connaître verbalement à M. de Sartiges et par dépêche à M. Ghigi, nonce du pape à Paris, que Sa Sainteté n'ayant pas été consultée lorsqu'il s'est agi de débattre les diverses clauses du traité, Pie IX, loin de donner à ce traité sa désapprobation ou sa sanction, n'avait pas à s'en occuper et s'en remettait pour les événements subséquents aux soins de la Providence. Cette nouvelle, quoique les journaux français, la *Gazette de France* exceptée, ne semblent guère s'en occuper, doit être tombée comme une bombe au milieu du monde politique qui entoure M. Bonaparte. Nous faisions les plus beaux projets, nous allions parquer les peuples de la bonne façon, nous avions l'Italie tout entière à jeter à la face de l'Allemagne si celle-ci faisait mine de se mouvoir, et le Saint Siége, avec lequel nous n'avions daigné compter, le Saint Siége dérange tout cela, car il est de fait, que si Pie IX n'adhère pas à la Convention du 15 septembre, il ne se fera pas non plus représenter au Congrès et suscitera de nouveaux embarras aux ennemis du pouvoir temporel ; mais nous espèrons néanmoins, que l'*élu* de la Providence trouvera dans sa pharmacie diplomatique, une potion capable de calmer l'exaltation d'Antonelli qui conseille si mal son sacré Maître.

Nous avons la preuve aujourd'hui que Garibaldi, comme on voulait le faire entendre, n'a pas terni sa vertu éprouvée en donnant son assentiment à la Convention du 15 septembre. Voici quelques lignes émanées de la main du héros, dans lesquelles il exprime brièvement toute sa pensée sur les ennemis des libertés de son pays.

Caprera, 10 octobre.

Que des coupables veuillent trouver des complices, la chose est toute naturelle ; mais que l'on tente de me plonger dans la fange des hommes qui ont souillé l'Italie par la Convention du 15 septembre, je ne m'attendais pas à cela. Avec Bonaparte, la seule convention est celle ci : purifier notre pays de sa présence, non en deux ans, mais en deux heures. G. GARIBALDI.

Nos lecteurs se rappellent, sans doute, les troubles que la nouvelle du traité a causés à Turin. Nous apprenons que des listes de souscription viennent d'être ouvertes en faveur des victimes des 21 et 22 septembre. Sur ces listes figurent déjà les noms les plus connus du parti de l'action. Garibaldi a fait mettre le sien en offrant une somme de 500 lires pour venir en aide à ses infortunés compatriotes. Voici à ce sujet ce qu'il écrit à un de ses amis :

Caprera, 10 octobre.

Mon cher Avezzana.

Comme toi, je déplore le massacre du brave peuple de Turin.

Comme toi, je gémis de voir notre pauvre pays si mal et si honteusement gouverné.

De l'ensemble des choses, je conclus ne devoir pas quitter Caprera pour le moment.

G. GARIBALDI.

Le *Diritto* qui a reproduit les lettres dont nous venons de parler, a été saisi pour la reproduction de chacune d'elles. Le courageux journal, qui ne voit dans ces coups de police que des complaisances envers M. Bonaparte, somme le gouvernement italien de le poursuivre et de le placer sur la sellette côte à côte avec Garibaldi qui est l'auteur des lettres.

Le Cabinet de Turin l'oserait-il, lui, qui prétend l'œuvre de M. Bonaparte si accréditée en Italie. En attendant nous engageons de toutes nos forces l'héroïque *Diritto* à persévérer dans ses énergiques protestations.

C'est aujourd'hui que doit se signer à Vienne le fameux traité qui doit rendre au Danemark le repos et la tranquillité. Nous ne savons pas encore au juste ce que M. Christian IX aura à payer pour cela. Nous estimons cette bagatelle à 75 ou 80,000,000 de francs, et nous pensons qu'il ne faudra rien moins qu'un emprunt forcé pour arracher cette somme aux populations ruinées du Danemark ; car, comme on le sait, les rois ne payent qu'avec l'argent de leurs *sujets*.

L'Autriche doit être fort satisfaite de pouvoir rappeler vers elle ses *glorieuses* et *indomptables* troupes qui ont si *vaillamment* opéré dans le Jutland. Ces *braves* vont être dirigés vers de nouveaux champs de bataille. Le Frioul est en insurrection, les rebelles (style officiel) occupent les montagnes où ils se réunissent par bandes de 4 à 500. Si inexpugnable que soient leurs positions, des troupes nombreuses et régulières peuvent les en déloger ; mais en revanche, au moindre succès de la part des insurgés, on ne devrait pas s'étonner de voir un soulèvement général en Hongrie. C'est ce que l'Autriche a compris. Aussi s'est-elle empressée de suspendre le désarmement momentané qui s'accomplissait en Vénétie.

Les insurgés du Frioul ont, nous assure-t-on, demandé des secours à l'Italie ; pour réponse, le Cabinet de M. Victor-Emmanuel a fait saisir un numéro du *Diritto*, qui contenait une proclamation de Cairoli. Qu'à cela ne tienne : si quelques couards ministres, inspirés par une puissance occulte, n'osent rien tenter pour l'affranchissement complet de leur pays, nous avons la ferme conviction que les hommes du parti de l'action s'empresseront de prêter main-forte aux valeureux Vénitiens qui s'en vont s'immoler pour la cause du droit et de la liberté des peuples dans les montagnes glacées du Frioul.

Ferdinand Lasalle.

Il y a environ deux mois que les journaux ont annoncé la mort du révolutionnaire allemand Ferdinand Lasalle. C'est dans un duel qu'il eut à Genève avec un Valaque nommé Racowitz, que Lasalle a succombé, à l'âge de 39 ans. Juges sévères et impartiaux, tout en reconnaissant les services signalés que Lasalle a rendus à la Révolution, nous sommes forcés de trouver cette mort de duelliste peu digne d'être admirée, et surtout bien étrange pour un homme de l'avenir, et bien peu conforme aux principes républicains. N'est-ce pas une inconséquence impardonnable pour un défenseur du droit, que d'exposer sa vie et celle de son semblable aux chances de la force, de l'adresse ou du hasard ? Quoi ! si j'ai tort, l'assassinat de mon adversaire, au lieu d'ajouter encore à mon tort, fera que j'ai raison ? Mais c'est préconiser la morale du succès ! Et si j'ai raison, faut-il pour cela que je tue mon antagoniste ? le bon droit ne se suffit-il pas à lui-même ? et si l'on me conteste ce bon droit, n'ai-je pas ma conscience qui me dit : tu as bien fait ? Singulière façon d'entendre l'honneur, le droit et la justice, que de les faire dépendre d'un coup

d'épée ou d'un coup de pistolet! A nos yeux le duel est une folie, et chez un homme comme Lasalle, c'est une faute irrémissible.

Ceci dit, rendons justice à la vie du socialiste allemand, vie toute de dévouement et d'abnégation, vie militante s'il en fut, vie pleine de luttes et de sacrifices pour amener le triomphe des idées démocratiques en Allemagne et l'affranchissement du prolétariat dans le monde entier.

C'est en 1848, lorsque la Révolution commençait son tour d'Europe et faisait vaciller les couronnes sur les têtes des rois, que le jeune Lasalle entra ouvertement dans la lutte engagée partout entre les peuples et les gouvernements; il était dans la nature de cette âme généreuse de prendre la défense des opprimés contre les oppresseurs, il embrassa la sainte cause des peuples.

Il habitait alors Dusseldorf et se faisait remarquer, par la sagacité de son esprit et par sa parole entraînante, dans tous les meetings qui se tenaient dans les provinces rhénanes. Il s'agissait d'organiser le refus de l'impôt en réponse à l'attitude réactionnaire du roi Guillaume IV. L'influence morale de Lasalle à Dusseldorf fut telle que, pendant 24 heures, il réussit à intimider les autorités civiles et militaires, et à faire suspendre la perception des impôts de toute nature. Malheureusement, cette victoire du peuple fut de courte durée. Le lendemain la ville fut mise en état de siége, mitraillée, livrée au pillage, domptée, mais non sans résistance de la part des habitants. Lasalle fut arrêté; traduit devant le jury, il ne voulut point d'avocat, il voulut se défendre lui-même et le fit avec éclat. Sa voix persuasive, comme dit un correspondant de l'*Etoile belge*, le prestige de son éloquence tantôt bouillante, tantôt prodigue de caresses insinuantes, percèrent jusqu'à la moëlle le jury bourgeois, tout épuré qu'il était de tout ferment démocratique. C'est là un triomphe que bien peu d'orateurs populaires ont remporté sur l'égoïsme bourgeois enraciné au cœur des jurés : Jamais l'éloquence passionnée de Barbès, ni la voix sympathique de Raspail, ni le verbe brûlant de Blanqui, n'ont pu émouvoir les entrailles du jury français, prêt à voir dans tout socialiste un *pillard* et un *assassin* qu'on ne saurait envoyer trop tôt aux pontons ou au Mont St-Michel, pour le maintien de l'*ordre public!*

Donc, Lasalle fut acquitté, et le peuple le conduisit jusqu'à sa demeure aux cris de : Vive la Démocratie! vive la République sociale!

Après 1849, lorsque la réaction fut victorieuse, Lasale reprit ses études philosophiques et ses travaux scientifiques. Il publia successivement plusieurs ouvrages qui firent sensation dans le monde des savants. Sa publication des œuvres d'Héraclite, philosophe d'Éphèse, le fit connaître à Alexandre De Humboldt, avec lequel il fut depuis lors intimement lié.

Plus tard, lorsque le roi actuel fut nommé régent, le gouvernement prussien sembla un moment vouloir inaugurer une politique moins absolutiste que celle qu'il avait adoptée jusque-là et à laquelle il est revenu depuis sous l'inspiration de Bismark. L'heure du réveil parut sonner pour l'Allemagne. Armé de ses nouvelles études sur la philosophie et l'économie sociale, Lasalle rentra dans l'arène politique, et presque aussitôt il fut traduit devant les tribunaux comme auteur d'une brochure intitulée : *le Programme des Ouvriers*. Là aussi sa plaidoirie fut brillante; mais cette fois il avait à faire, non pas à un jury, mais à des juges. Il fut condamné comme coupable d'attaques envers la monarchie et la propriété.

Mais comme les graines fécondes poussent au milieu des engrais du fumier, les âmes fortes grandissent au milieu des outrages et des persécutions. Lasalle était un de ces caractères énergiquement trempés, que rien ne rebute. Le lendemain même de sa condamnation, il publiait une nouvelle brochure intitulée : *Vie politique du temps présent*, et adresée au comité fédéral de Leipzig qui voulait convoquer un congrès d'ouvriers dans cette ville. Voici un passage de cette brochure :

Que voulez-vous discuter dans ce congrès; ressasser les vieilles questions de la liberté de l'industrie et du commerce? Elles sont examinées à satiété et retournées en tous sens; ne vous mettez donc point à la remorque du parti progressiste et du *Nationalverein* de Cobourg; Schultz Delitzsch vous a certainement rendu des services par l'organisation des *associations de prêts et de consommation*, mais qu'est ce que tout cela? des palliatifs. Le parti progressiste ne peut pas offrir davantage. Il ne le veut pas. Son incapacité pour forcer la solution de la question politique est patente. Des épaules et des consciences qui fléchissent sous ce seul fardeau, ne peuvent vraiment se charger de la question sociale, bien autrement redoutable. Ce sont d'ailleurs des retardataires..

Pour eux, l'État c'est l'organisation de la gendarmerie, une espèce de société d'assurances mutuelles des propriétaires contre le travailleur. Ayez le courage de marcher seuls, de voir par vos yeux d'agir vous mêmes. Suivez l'exemple des hardis pionniers anglais de Rochdale Proclamez avec eux que l'ouvrier doit participer aux bénéfices de la grande fabrication. Le moyen d'en arriver là? Il y en a un seul. l'*association*. Déjà, l'État, pour favoriser par exemple l'extension des chemins de fer, a inauguré la garantie d'un minimum d'intérêt. Pourquoi ne pas, dans un but bien autrement grand, appliquer ce système aux associations ouvrières.

Et Lasalle ne se contentait pas de battre en brèche le système de Schultze-Delitzsch, c'est au parti entier qu'il déclara la guerre :

Les progressistes ne sont pas des démocrates. Ils n'ont rien de commun avec nous. Ce parti, prétendu nouveau, n'est qu'une incarnation du *Gothaïsme*; gens faibles, impuissants ergoteurs, ils se grisent du son de leurs stériles paroles. Rompez avec eux.

Luttez pour le seul but digne de vos efforts, celui de réclamer, en proportion de votre travail, une part des bénéfices de la grande industrie. Pour atteindre ce but, revendiquez avant tout le *suffrage universel*, afin que tout d'abord vous soyez représentés par des hommes à vous. Alors l'État, qui déjà, en bien des choses, reconnaît la mutualité et la communauté des intérêts de tous les citoyens, viendra à composition.

Cette brochure fut comme le manifeste de la scission qui s'établit parmi les populations ouvrières de l'Allemagne. On sait que la démocratie allemande est aujourd'hui littéralement divisée en deux camps; dans l'un figurent Schultze-Delitzsch, Max Wirth, Prince-Smith et d'autres économistes qui ont fait entrer l'économie politique dans les voies du socialisme en prenant en Allemagne l'initiative des associations de consommation et des banques mutuelles, en dehors de toute intervention gouvernementale et en protestant même contre toute immixtion de l'Etat dans les questions d'organisation industrielle; — dans l'autre, se trouvent les amis de Lasalle et presque tous les anciens républicains-socialistes et les communistes de 1848, lesquels pensent que l'association pour le crédit et la consommation n'est pas une solution, que la réforme politique doit nécessairement précéder la réforme sociale, et qu'alors à un gouvernement issu du peuple incombera la tâche de la réorganisation sociale. Quant à nous qui n'appartenons à aucun de ces deux grands partis populaires de l'Allemagne, nous voyons cependant avec plaisir que l'un et l'autre de ces partis prennent chaque jour une extension plus grande, car nous croyons que chez l'un comme chez l'autre il y a du bon et du vrai. Nous partageons, avec Shultze-Delitzsch, le principe de *selbshulfe*, de l'*aide-toi toi-même*, et de l'incapacité du Pouvoir en matière de travail et d'industrie; mais nous pensons aussi, avec Lasalle, que l'association de production est un pas de plus que les sociétés de prêt et de consommation, et que dans tous les cas l'association coopérative n'est pas l'unique objet de la réforme sociale ni le dernier mot du progrès.

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

(Fin du discours du citoyen De Paepe.)

Encore un mot au sujet de la religion.

L'idée métaphysique de la Divinité peut être inoffensive aussi longtemps qu'elle ne reste qu'à l'état de notion philosophique dans les livres des théosophes; mais lorsque cette idée entre dans la pratique sociale, elle tend nécessairement à se réaliser physiquement, à s'entourer de symboles et de signes extérieurs, à se faire des prêtres et enfin à aboutir à la plus dégradante superstition. Toutes les théologies et toutes les mythologies, tous les cultes et toutes les églises n'ont d'autre origine. Lisez les Evangiles et les Actes des Apôtres : le Christianisme primitif était il autre chose qu'un monothéisme sans prêtres ni sacrificateurs, sans temples ni rites, sans cérémonies, sans *dogmes* même. Parcourez ensuite l'histoire ecclésiastique, et vous verrez comment, de conséquences en conséquences, cette religion si simple aboutit, graduellement et lentement il est vrai, mais aussi fatalement, au culte des images, des amulettes et du saint scapulaire, en un mot à l'*abêtissement* comme aurait dit Pascal. (*Murmures.*)

Toute religion, quelque pure qu'elle soit à l'origine, doit, si elle a la chance de durer, se constituer en une Eglise ayant à sa tête une caste parasite, ambitieuse et avide de richesses autant qu'oisive et improductive : la CASTE SACERDOTALE. De toutes les religions existantes en Europe, le Catholicisme romain est à mes yeux la plus vraie et la plus parfaite, parce qu'elle est la plus logique : c'est un hommage qu'il faut lui rendre. (*Marques d'approbations.*)

CONCLUSIONS GENERALES.

Pour que le travailleur jouisse enfin des fruits de son labeur, il faut que tous les parasites soient supprimés et rentrent dans les rangs des producteurs : depuis le roi jusqu'au prêtre, depuis le grand propriétaire jusqu'au plus humble boutiquier. Ainsi le veut la Justice Sans cette suppression, point d'égal échange, point de réciprocité dans les services, point d'équilibre entre la production et la consommation, point de bien-être dans le travail, point d'égalité entre les personnes, point de liberté réelle, point de véritable démocratie! Parasitisme gouvernemental, parasitisme propriétariste, parasitisme religieux, assez longtemps vous vous êtes engraissés de la sueur du peuple, assez longtemps vous avez bu ses larmes et son sang. Place au travail productif! c'est lui, et lui seul, qui va désormais régir la société. Comme dans la république des abeilles, on ne veut pas de frelons dans la république du peuple! Rappelons nous le mot de Rousseau : Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout homme oisif est un fripon. (*Bravos.*)

Mais comment en arriver à tarir toutes les sources du parasitisme? Redoutable problème qu'il me faut pourtant aborder avant de finir, car il ne suffit pas d'avoir indiqué le mal, il faut aussi trouver le remède. Permettez-moi de donner à la hâte les solutions que je crois pratiques, sans discuter à fond leur valeur et surtout sans entrer dans des détails qui me mèneraient trop loin.

Pour ce qui est de la religion, la question n'est pas difficile dans les pays où existe la liberté de conscience. Là, pour détruire le parasitisme religieux, il n'y a qu'à se passer de la religion, et pour amener les hommes à se passer de la religion il faut éclairer les intelligences et vulgariser les enseignements de la science. En Belgique, nos sociétés de rationalistes, les *Affranchis*, les *Solidaires*, les *Libres Penseurs*, sont en train de déchristianiser le peuple, et elles accomplissent à merveille cette rude besogne dont plus d'un démocrate embourbé dans la religiosité ne comprend pas la grandeur, mais dont l'avenir leur saura gré. Il est vrai qu'il reste le budget des cultes, mais ce n'est pas ce budget qui fournit au clergé de si immenses richesses; et d'ailleurs, ce budget ne peut tarder longtemps d'être supprimé là où il existe encore : on comprend généralement, des catholiques eux-mêmes en conviennent, qu'il est inique d'obliger le libre penseur ou même l'indifférent à pourvoir à l'entretien de cultes et de prêtres dont il n'a nul besoin; qu'il n'y a d'impôt juste que celui qui rend en services aux citoyens ce qu'il a coûté, et que l'impôt pour les cultes ne rend aucun service au contribuable libre-penseur.

Pour la destruction de l'autorité gouvernementale et du parasitisme bureaucratique et budgetivore, c'est une autre affaire. Partout, qu'il soit absolu ou constitutionnel, monarchique ou oligarchique, partout le Gouvernement s'appuie plus ou moins sur la force des baïonnettes; à la force on ne peut opposer que la force, contre le canon il n'y a que la barricade. Il faudra bien *subir* le Gouvernement, jusqu'à ce que nous en soyons débarrassés par une de ces commotions qui de temps à autre soulèvent les peuples et qu'on appelle révolutions violentes. Ici se présente une question : Les gouvernements actuels renversés, passerons-nous successivement par les diverses phases de la République présidentielle, du gouvernement par l'assemblée et du gouvernement direct? On ne peut le prévoir : mais il est plus que probable que le coup d'Etat du 1852 aura éclairé les peuples sur les dangers de la présidence. Espérons même que l'on ne s'arrêtera pas au

gouvernement par l'assemblée, gouvernement de centralisation, et que l'on adoptera immédiatement le gouvernement direct, préparatoire à l'anarchie. En attendant, voici, me semble-t-il, la conduite à suivre vis-à-vis du Pouvoir par tous les hommes de l'avenir : Il faut s'efforcer d'ôter à l'Etat le plus possible de ses attributions, réveiller l'esprit communal et l'esprit d'association, user de l'initiative individuelle, refuser les subsides et les décorations du gouvernement, se passer de lui, faire le vide autour de lui, et puis le laisser croupir dans son isolement. Cette politique vis-à vis du Pouvoir se résume en un mot : l'abstention.

Quant à la solution du problème de la propriété, elle se présente aujourd'hui sous des aspects multiples. Pour plus de facilité, distinguons entre la propriété *immobilière* et la propriété *mobilière*.

Dans la question de la propriété foncière de quoi s'agit il? D'abolir la rente de la terre, le fermage. Pour arriver graduellement à ce résultat voici une solution assez généralement admise parmi les socialistes: Les communes traiteraient de gré à gré avec les propriétaires du sol pour le rachat des rentes et le remboursement des propriétés. La commune pourvoierait à l'installation des cultivateurs et à la délimitation des *possessions*, en ayant soin de compenser l'étendue superficiaire avec la qualité du fonds et d'établir une proportion entre la redevance due à la Commune et le produit. La redevance, payée ci-devant au propriétaire, se payerait à la Commune pour mettre celle-ci à même de continuer le rachat de la terre ; mais à mesure que la propriété territoriale individuelle irait en diminuant, cette redevance diminuerait proportionnellement, jusqu'à ce que toutes deux arrivent à zéro ; du jour où ce but est atteint, plus de propriétaires ni de fermiers, plus de rente de la terre, partant plus de propriété territoriale; il n'y a plus que de simples *possesseurs* du sol, vivant de leur travail et ne prélevant aucun tribut sur le travail d'autrui.

Colins et De Potter, pour effectuer le transfert de la terre à la Commune, avaient un autre plan. Voici les mesures dont ils proposaient l'adoption :

Entrée à la propriété collective, de toute succession *ab intestat* sans héritiers directs;

Etablissement d'un impôt de ... 0/0 sur toutes les successions par testament;

Inaliénabilité du sol une fois entré dans la communauté.

D'autres vont bien plus loin : ils demandent qu'à la mort du propriétaire actuel tous ses biens fonds retournent à la Commune, moyennant indemnisation envers les héritiers directs seulement.

Quoi qu'il en soit, n'oublions pas que le transfert du sol à la Commune ne doit être que le moyen et non le but. Il s'agit d'abolir toute redevance payée par le cultivateur pour l'occupation de la terre, et non pas de remplacer le fermage payé au propriétaire par une rente perpétuelle payée à la Commune, ce qui ne ferait que simplifier le problème sans pourtant le résoudre.

Ici quelques observations ne me semblent pas mal placées. Notons d'abord que tout ce que je viens de dire concernant la propriété du sol peut s'appliquer à la propriété des maisons, des bâtiments, en général de tous les immeubles.

Notons aussi que dans cette lente transformation que nous supposons ici, la phase (transitoire en économie sociale) du rachat des rentes par la Commune, correspond assez naturellement à la phase (transitoire en politique) du gouvernement direct avec la décentralisation et l'autonomie communale ; tandis que la phase définitive de l'abolition de toute rente de la terre et de toute propriété, a pour pendant, dans le domaine politique, la phase définitive de l'abolition intégrale de tout gouvernement, la phase de pleine anarchie.

Enfin, j'ajoute que si l'on tarde trop longtemps à commencer cette transformation de la propriété immobilière, il arrivera des circonstances où l'on sera forcé de procéder avec violence, et sans liquidation préalable, à cette expropriation que l'on n'aura pas voulu opérer graduellement et pacifiquement en tenant compte des droits acquis. Ceci n'est pas une vaine menace ; ce n'est que la constatation d'un fait qui rentre dans la catégorie des choses non-seulement probables, mais nécessaires.

Abordons la question de la propriété *mobilière*. A son tour elle se présente sous plusieurs aspects : contentons-nous ici de distinguer la propriété *industrielle* et la propriété *intermédiaire*, l'une correspondant à l'exploitation industrielle, l'autre à l'exploitation commerciale.

Pour la propriété industrielle, de quoi s'agit-il? Il s'agit de faire en sorte que le travailleur, le producteur, ne soit plus obligé de payer, sous forme d'intérêts, de loyer des outils, de profits du patron sur le travail, etc., un tribut aux propriétaires des instruments de travail ; qu'il ne soit plus astreint à partager le produit de son travail avec le capitaliste ou à livrer entièrement ce produit au capitaliste en échange d'un *salaire* représentant une valeur moindre que la valeur du produit. (La valeur réelle d'un produit se détermine par la somme des frais que la production a coûté.) Comment cela est il réalisable? Par le crédit gratuit et mutuel. Et le crédit gratuit et mutuel, comment est-il réalisable? Par la création d'une *banque du peuple*, dont les producteurs en général seraient à la fois les capitalistes et les clients ; comme dans cette banque populaire l'intérêt, au lieu d'être empoché par des parasites, appartiendrait au public même qui en serait le client, il est facile de prévoir que peu à peu cet intérêt descendrait de 5 ou 4 0/0 à 3 0/0, à 2 1/2 0/0, à 2 0/0, à 1 1/2 0/0, à 1 0/0, à 1/2 0/0, à 1/4 0/0, en un mot au taux le plus bas, c'est à dire au chiffre rigoureusement nécessaire pour couvrir les frais d'administration : ce qui n'est pas du tout contraire à la gratuité du crédit, vu que cela ne constitue pas un intérêt à proprement parler, c'est la rémunération d'un travail, c'est conforme au principe de la réciprocité des services. Mais à part l'organisation certainement très compliquée de la Banque du Peuple, il est une application spéciale du crédit mutuel et gratuit qui peut être immédiatement mise en pratique, c'est l'association des producteurs pour la production en commun, sans capitalistes et sans patrons, où les travailleurs sont à eux-mêmes leurs capitalistes et leurs maîtres.

Pour la propriété intermédiaire, de quoi s'agit-il? Il s'agit de faire en sorte que le travailleur, considéré cette fois comme consommateur, ne soit plus obligé de payer, sous forme de bénéfices et de gains du commerce, un tribut aux intermédiaires commerciaux; il s'agit de supprimer l'aubaine prélevée sur le consommateur par les agents parasites du négoce, d'abolir ce que l'on a si bien appelé l'*impôt mercantile*. Comment cela est-il possible? En mettant le consommateur en rapport direct avec le producteur. Or, en attendant que les diverses associations industrielles s'entendent pour l'échange de leurs produits respectifs, un mode actuellement applicable de cette mise en rapport direct du consommateur avec le producteur, c'est l'association des consommateurs pour l'achat en gros des objets de consommation, sans intermédiaire de commerçants, où les travailleurs sont à eux-mêmes leurs commerçants.

Enfin, une troisième forme d'association, plus parfaite, est celle que pourraient former des travailleurs de toutes professions, considérés à la fois comme producteurs et comme consommateurs, échangeant réciproquement et sans intermédiaires le fruit de leur travail sur la base de l'équivalence des produits, c'est à dire en s'appuyant sur ce principe de Justice, principe fondamental de la nouvelle économie sociale : que deux produits différents doivent être échangés selon leur valeur respective, c'est à dire selon les frais que chaque produit a coûté, savoir 1° frais de matière première et d'outillage, 2° frais de la consommation du producteur. Cette dernière forme d'association, en se généralisant, fournirait évidemment une solution complète de la question de la propriété mobilière.

Qu'on ne dise pas que l'association est impossible. Elle existe en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, d'une manière plus ou moins imparfaite il est vrai, mais enfin elle existe. Elle existe pour le crédit mutuel, pour l'achat des objets de consommation sans intermédiaires, pour la boulangerie et la préparation des aliments, pour l'achat des matières premières, pour l'usage commun ou alternatif des moteurs mécaniques, des machines et de tous les grands instruments de travail, pour la production, puis pour l'échange véridique direct et réciproque des produits; elle revêt cent formes diverses. En Angleterre, il y a plus de 400 sociétés coopératives de tous genres ; en Allemagne, il y en a plus de mille. L'association impossible!.. Mais les économistes qui, comme Wolowski, Passy et tant d'autres, se montraient en 48 les adversaires acharnés des associations ouvrières, en sont réduits à se rétracter devant la brutalité de cet argument qu'on appelle le fait accompli. Tous aujourd'hui, bien qu'ils continuent à se poser en défenseurs de la propriété, ils conseillent et prônent l'association entre les producteurs ; ne comprennent-ils pas qu'établir l'association entre les producteurs, c'est supprimer le parasitisme industriel et commercial, c'est dégrever le travail des intérêts et des bénéfices prélevés par les capitalistes, c'est annihiler le droit d'aubaine du propriétaire sur les produits du travail, c'est porter atteinte à la propriété, c'est préparer le nivellement des conditions, c'est miner l'*ordre social*?... Economistes, vous ne vous en doutez guère, mais vous êtes de terribles révolutionnaires et d'impitoyables niveleurs.

Et qu'on ne s'imagine pas que l'association n'est utile et possible que pour l'Industrie et le Commerce. L'Agriculture aussi la réclame. On a parlé longuement de la répugnance invincible du paysan pour l'association ; à ce propos, plus d'un socialiste (Proudhon entre autres) a fait chorus avec les adeptes de la vieille économie politique. Je ne nie pas cette répugnance, mais est-elle invincible? est elle innée dans l'âme du paysan? n'est-elle pas plutôt l'effet de l'ignorance et de l'esprit de routine? Allez, du jour où le paysan comprendra qu'il y va de son intérêt, il s'associera tout aussi bien que les prolétaires de l'Industrie. Pourquoi, afin de débuter par les choses les plus simples, les petits cultivateurs ne pourraient-ils s'associer pour la garde des bestiaux, pour n'avoir qu'un seul grand troupeau sous la conduite d'un pasteur capable, au salaire duquel chacun contribuerait en proportion des bêtes qu'il donnerait à garder, au lieu d'employer une cinquantaine ou une centaine de gardiens isolés ; cette idée n'est pas neuve, elle se pratique depuis un temps immémorial dans plusieurs départements de la France. Ne pourraient-ils s'associer ensuite pour l'achat et l'entretien de forts attelages de bœufs ou de chevaux, de charrues à la vapeur et de toute espèce d'instruments aratoires perfectionnés dont ils se serviraient tour à tour. Et ainsi, peu à peu, l'association agricole ne pourrait-elle pas s'élever aux différentes parties de la culture?

Allons plus loin. Pourquoi l'Agriculture, dans l'avenir, ne pourrait-elle se marier à l'Industrie? Pourquoi ces deux grandes branches de la production resteraient-elles isolées? Pourquoi les associations de travailleurs agricoles ne pourraient-elles pas en même temps devenir des associations industrielles, et *vice versâ* pourquoi les associations industrielles ne pourraient-elles pas prendre part aux travaux agricoles? En temps de pluie ou de gelée, les travailleurs laisseraient la campagne pour se réfugier dans les ateliers. Si au contraire le travail agricole demandait subitement une multitude de bras (comme cela a lieu lorsqu'à l'approche de l'orage les blés ou les foins demandent à être rentrés au plus vite dans la grange), les travailleurs quitteraient la navette ou le rabot pour voler aux champs et sauver la récolte. En un mot, en temps de chômage industriel, l'association entière se vouerait aux travaux agricoles; en temps de chômage agricole, elle vaquerait aux travaux industriels ; en temps ordinaire, le travail agricole et le travail industriel seraient partagés alternativement par tous les associés. Par cette alternance entre l'industrie et l'agriculture, entre l'atelier et la campagne, il serait enfin donné une certaine satisfaction à ce besoin de variété inné chez l'homme, à cette passion du changement qu'on appelle au phalanstère la *papillonne*, parce que par elle l'homme est poussé à changer de temps en temps d'occupation, comme le papillon à voltiger de fleur en fleur. Et en même temps, l'émulation qui s'établirait entre les travailleurs satisferait à cette passion de mieux faire que le voisin, passion qu'on a baptisée du nom de *cabaliste*; tandis que l'entraînement mutuel que produit naturellement un grand nombre d'hommes réunis, donnerait naissance à cette ardeur au travail, à ce saint enthousiasme que les phalanstériens appellent la *composite*. Ainsi se trouverait réalisé, du moins dans une certaine mesure, le *travail par l'attrait*, le rêve de Charles Fourier, encore un de ces fous sublimes que chanta Béranger.

De ces différentes solutions partielles du problème social, du problème de la propriété, la plus immédiatement réalisable dans la pratique c'est sans contredit l'association dans le double domaine de la production et de la consommation. Les ouvriers l'ont bien compris ; c'est par là qu'ils commencent la réorganisation sociale. Si la suppression de tout droit d'aubaine du capital sur le travail, depuis le bénéfice du patron jusqu'à la rente de la terre, est le couronnement de la réforme économique, convenons que l'association des producteurs entre eux est le premier pas fait dans cette voie nouvelle ; un premier pas, rien de plus, mais aussi rien de moins. L'association, telle est l'arme au moyen de laquelle le prolétaire fait aujourd'hui la première brèche dans la vieille forteresse du propriétarisme. L'association, c'est comme le fil d'Ariane qui, au milieu du labyrinthe de la société actuelle, doit ramener le prolétaire, nouveau Thésée, à la lumière d'une société meilleure ; ne laisse point échapper, ô Thésée, ce fil libérateur que ta main a saisi et qui va t'empêcher de devenir la proie du Pauperisme, de ce Minotaure qui se nourrit du sang et de la chair des enfants du peuple!...

Donc, prolétaires, il y a trois choses à détruire : Dieu, le Pouvoir et la Propriété ; il y a une chose à établir : la Justice. Comme les premiers apôtres du Christianisme, simples pêcheurs de la Judée, parcouraient les nations en criant au peuple : « Voici l'évangile, voici la bonne nouvelle de votre délivrance du triple joug de Satan, du monde et de la chair! Charité, Fraternité! », nous aussi, simples ouvriers des champs ou des ateliers, nous crions à ceux qui travaillent et qui souffrent : « Voici l'évangile nouveau, voici la bonne nouvelle de votre délivrance du triple joug de la Religion, du Gouvernement et du Capital! Liberté, Egalité! » Ils apportaient la Loi d'Amour ; nous préférons la Loi de Justice. Entre l'Amour et la Justice, il n'y rien de commun. Ils avaient reçu leur Loi d'en haut, ils la tenaient de Dieu, disaient ils ; nous avons trouvé la nôtre dans la conscience même de l'homme.

L'évangile du Christianisme a pourtant bien remué le monde. Mais qu'a t-il fait en définitive pour améliorer la condition sociale du peuple? On nous dit qu'il a aboli l'esclavage! comme si les serfs du moyen-âge et nos modernes prolétaires étaient autre chose que des esclaves! comme s'il n'y avait pas une profonde vérité dans ce refrain d'une chanson populaire « *la pauvreté, c'est l'esclavage* »!

L'évangile chrétien disait aux hommes : Vous êtes tous frères, car vous êtes tous fils du même père, tous égaux devant Dieu. Il disait encore : Il est aussi impossible à un riche d'entrer dans le royaume des cieux qu'à un cable (la Vulgate dit *camelus*, un chameau!) de passer par le trou d'une aiguille. Et en même temps, il est venu légitimer le pouvoir des rois et les usurpations des riches et des puissants de la terre, prêcher la soumission à César et la résignation dans la pauvreté, bénir le Dieu Gouvernement et le Dieu-Capital. N'est-ce pas toujours au nom du Christ, que des prêtres de toutes sectes, et tous les hommes de superstition et d'obscurantisme, bêtifient encore aujourd'hui des millions d'hommes?... Non, l'évangile du Christianisme n'est point le salut! (*Interruptions, désapprobations.*)

Ah! je sais bien que la plupart des socialistes de 48 regardaient le Socialisme et le Christianisme évangélique

comme deux choses identiques, qu'à leurs yeux l'idée socialiste n'était que la fille de l'idée chrétienne, et la science sociale un corollaire du Nouveau Testament. Heureusement, ce Socialisme mystique, religieux ou fraternitaire de Lamennais, de Buchez, de Pierre Leroux, perd du terrain parmi les travailleurs pour faire place au Socialisme positif, scientifique et égalitaire de Proudhon.

Je sais bien aussi que des catholiques, prétendus démocrates et soi-disant socialistes, soutiennent encore aujourd'hui le parfait accord qui, selon eux, existe entre l'idée évangélique et l'idée démocratique, entre le Christianisme et le Socialisme.

C'est bien peu connaître l'esprit du Christianisme et l'esprit du Socialisme moderne.

Qu'enseigne le Christianisme? Il enseigne le renoncement aux biens de la terre en vue des biens du ciel; il fait prédominer l'incertain sur le certain, l'espérance sur le fait: il enseigne qu'il faut sacrifier la matière à l'esprit, châtier la chair et imposer silence à la voix des passions les plus naturelles et les plus légitimes.

Et qu'enseigne le Socialisme? Il enseigne l'usage des biens de la terre, et leur répartition équitable, juste, égale pour tous; il fait prédominer le certain sur l'incertain, le palpable et le réel sur le fictif et l'imaginaire; il ne sacrifie pas la matière à l'esprit, ni l'esprit à la matière: il veut, pour tout homme, le développement complet des facultés morales et intellectuelles comme la satisfaction pleine et entière des besoins matériels.

Qu'est-ce qui poussa les premiers chrétiens vers la communauté? le désir de réaliser le vœu de Jésus : la pauvreté volontaire. Les riches se dépouillaient de leurs biens non pour en faire jouir les autres, mais pour se débarrasser d'un fardeau qui pouvait devenir un obstacle au salut éternel.

Et qu'est-ce qui pousse aujourd'hui les travailleurs vers la mutualité, l'association et la réciprocité? Le désir d'arriver à l'aisance et au bien-être en réunissant leurs forces pour supprimer le parasitisme, éviter le double emploi et la déperdition des produits, créer la somme la plus considérable de richesses, répartir équitablement ces richesses entre tous les producteurs, accroître enfin la consommation et la somme des jouissances.

On nous objecte que la communauté chrétienne réalisait l'égalité des personnes et des conditions, ce but que poursuit aujourd'hui le Socialisme. Nous répondons : Non, la communauté chrétienne n'a jamais réalisé l'égalité des personnes, car cette communauté était hiérarchique; où il y a hiérarchie, il y a des supérieurs et des inférieurs, il n'y a plus d'égaux. Pour ce qui est des conditions, la seule égalité que pouvait réaliser la communauté chrétienne, c'est l'égalité dans la misère: et nous voulons, nous socialistes, l'égalité dans la richesse.

Enfin, pour tout dire, le Christianisme a pris naissance en haine des richesses et des biens terrestres, tandis que le Socialisme moderne a pris naissance de l'amour des richesses et des biens terrestres. Quoi qu'en pensent beaucoup de socialistes et beaucoup de chrétiens, il n'y a aucun lien de parenté entre l'idée chrétienne et l'idée socialiste, entre la fraternité évangélique et la Justice égalitaire, entre la charité et la réciprocité des services, entre la communauté religieuse et l'association industrielle, entre la prière et le travail, entre la théologie et la science de l'économie sociale, entre l'Eglise et la Révolution.

Prêtres astucieux, vous nous donnez votre doctrine comme devant conduire l'Humanité vers le bonheur; et toutes les souffrances sont nôtres, tandis que vous vous engraissez saintement dans l'intérieur de vos cloîtres et de vos presbytères, comme ce rat hermite dont parle Lafontaine. Vous nous bercez par la promesse trompeuse d'une béatitude éternelle dans un autre monde que nous n'avons jamais connu et que vous ne connaissez pas vous-mêmes; et en attendant nous souffrons l'enfer dans celui-ci. Assez de mensonges et de jongleries! Un *tien* vaut mieux que deux *tu l'auras*. Ce que nous voulons, nous, c'est le paradis sur terre!...

UNE PROFESSION DE FOI.

Chant des Boutiquiers.

Air des Coquilles. (d'Émile DEBRAUX.)

En vain assis à mon comptoir
Où les chalands viennent en foule,
J'entends du matin jusqu'au soir
Parler de l'église qui croule.
Je réponds bénévolement :
« Malgré vos progrès, vos lumières,
Je veux rester aveuglement
Fidèle à la foi de nos pères. »

Je fais maigre les vendredis,
Je vais chaque dimanche à messe.
Pour mériter mon paradis
Quatre fois l'an je me confesse.
On me dit tartufe, sournois,
Médisant et fourbe en affaires,
Ne suis-je pas tous les trois mois
Absous par le Dieu de nos pères.

Si j'ai de la religion,
Je suis aussi fin politique.
J'ai toujours pour opinion
Celle émise par ma pratique.
Avant tout, né spéculateur,
Je suis, ainsi que mes confrères,
Libéral ou conservateur
Sans nier le Dieu de nos pères.

En commerce, des plus adroits,
Je sophistique mes denrées;
Je me sers souvent de faux poids,
Mes mesures sont altérées.
Mais, Dieu! paroissien plus zélé
Que moi ne se rencontre guère,
J'ouvre ma bourse à mon curé,
Ministre du Dieu de nos pères.

Si je suis rampant et flatteur,
Intéressé, pingre, hypocrite,
C'est que pour me former le cœur
On a fait choix d'un jésuite.
Ces vices ne m'empêchent pas
(Quoi qu'en pensent des gens vulgaires)
De professer jusqu'au trépas
La religion de nos pères.

L'esprit du siècle tonne en vain
Contre les préjugés sans nombre
Qui retiennent le genre humain
Dans l'ignorance et la nuit sombre.
Moi qui m'accommode à ravir
De nos doctrines séculaires,
En vrai crétin je veux servir
Le culte du Dieu de nos pères.

Bruxelles, septembre 1864. P. VOGLET.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

AFFAIRE DE BUCK.

LES
JÉSUITES,
LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

Par P. VOGLET. (Brochure in-24, prix : 15 centimes.)

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue Notre Dame, Montagne de la Cour, 2.
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SÉBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.
RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.
OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRÉS.

Numero supplémentaire. 2me Année. 30 Novembre 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 6 00
SIX MOIS . . » 3 25
TROIS MOIS . » 1 75

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 29 Novembre 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La grande, la seule nouvelle du moment et qui préoccupe le monde politique tout entier, nous vient de l'autre côté de l'Atlantique : c'est la réélection du citoyen Lincoln à la présidence par une majorité de plus de 400,000 voix. Cette réélection, que l'on avait tenté de faire échouer par toutes sortes de manœuvres, a dû singulièrement donner à réfléchir au gouvernement anglais qui fondait les plus grandes espérances sur un changement de l'ordre actuel des choses dans l'Amérique du Nord. Le rapetissement des Etats-Unis eût été, sans aucun doute, la conséquence d'une autre nomination à la présidence. La proclamation de l'indépendance des Etats du Sud qui devait amener cet amoindrissement de territoire était le but constant que poursuivait l'Angleterre ; une fois ce but atteint elle donnait un libre cours à son commerce sordide et obtenait, en quelque sorte, une compensation aux pertes sensibles qu'elle éprouve chaque jour dans l'Inde. Que l'Angleterre en prenne son parti, qu'elle cherche par d'autres voies et moyens à diminuer le paupérisme qui décime ses populations et menace de les ruiner complètement. Lincoln est réélu, et Lincoln c'est la guerre, la guerre à outrance jusqu'à, n'en déplaise à la Grande-Bretagne, la complète abolition de l'esclavage.

Le gouvernement de M. Bonaparte n'a pas reçu un moins rude soufflet que la vieille Albion ; la continuation de la guerre en Amérique avec un traité de paix à Richmond pour bouquet, traité stipulant pour première clause, la réunion définitive et inaliénable des Etats du Nord et du Sud ; c'est, nous n'hésitons pas à l'affirmer, la chute de l'empire du Mexique, de l'empire élaboré par d'immenses sacrifices en argent et en hommes, par tant de roueries diplomatiques et par tant de machinations occultes dont nos neveux s'étonneront quand ils auront sous les yeux les révélations de l'histoire. Nous sommes certains que, loin de fêter la victoire des Républicains, la nouvelle Cour de Mexico a eu la mort dans l'âme en en apprenant la nouvelle.

Si l'on ajoute à cet événement qu'une guerre d'extermination est sur le point d'éclater entre le Brésil et le Paraguay, auquel s'adjoindra l'Uraguay et, selon toute probabilité, le Chili, nous sommes tentés de demander à nos lecteurs si la nouvelle Majesté Mexicaine trouve l'horizon aussi azuré que semblent vouloir nous le montrer les journaux monarchiques de tous les pays.

Le traité du 15 septembre n'a pas causé autant de bruit au Parlement de Turin que nous aurions pu le supposer ; le transfert de la capitale a été voté, après une discussion d'importance secondaire. Les anti-conventionnistes comptent-ils sur des éventualités de nature à mettre le désaccord dans les projets de M. Bonaparte ? C'est ce que nous pensons ; c'est pourquoi, selon nous, nous ne leur avons pas vu faire une plus vive opposition à la ratification du traité par la Chambre.

Les nouvelles qui parviennent du Frioul sont aussi obscures qu'inexactes. Le gouvernement du roi Galant-homme, aussi bien que le Cabinet de Vienne, a tout intérêt à nous cacher la vérité quant à présent ; néanmoins, la physionomie des faits que nous avons sous les yeux nous fait prévoir que la Vénétie pourrait devenir une nouvelle Pologne, si le parti de l'action ne trouvait pas le moyen de mettre à la disposition des insurgés toutes les forces qu'il a sous la main.

Nous lisons dans un journal de cette ville :

Le « Vaterland » annonce la nomination du général major Krismanie au commandement de toutes les troupes qui opèrent contre les insurgés du Frioul. Ce journal dit qu'il est bien constaté que les bandes de ces insurgés se recrutent d'éléments indigènes, qu'elles sont parfaitement équipées et armées, qu'elles disposent de moyens pécuniaires supérieurs aux sommes enlevées jusqu'ici des caisses communales et qu'elles récompensent généreusement les services qui leur sont rendus.

Le *Vaterland* se fait illusion s'il croit que les bandes insurgées se composent seulement d'indigènes ; dès les premiers jours tous les journaux affirmaient que l'on remarquait parmi elles en assez grand nombre des hongrois et des polonais, et de nombreuses correspondances, venues de divers points de la péninsule Italique, assurent que des légions entières de garibaldiens, bien équipés et bien armés, ont envahi la province d'Udine et le Tyrol. Des rencontres auraient eu lieu entre elles et les troupes Autrichiennes, mais les renseignements que l'on nous fait parvenir sont si vagues que nous ne pouvons leur accorder aucune importance.

Cette semaine a eu lieu, assure-t-on, l'échange des ratifications du traité de paix entre le Danemark et les puissances alliées, la Prusse et l'Autriche ; les troupes Austro-prussiennes commencent à évacuer le Jutland, mais la Diète fédérale prétend garder ses contingents dans les duchés jusqu'à ce que la question de succession soit résolue. Que nos lecteurs qui savent que cette question est encore aussi embrouillée qu'avant la guerre, essaient de calculer combien de temps encore les malheureux habitants du Schleswig-Holstein resteront à la merci de la soldatesque ? Nous leur abandonnons volontiers le soin de trouver la solution de ce problème.

La Cour de Justice de Berlin vient de rendre son arrêt dans l'affaire des dix polonais, soi-disant surpris en flagrant délit d'insurrection en Gallicie. Un seul accusé était sur la sellette, c'était Kosinsky ; il a été condamné, ainsi que ses neuf confrères jugés par contumace, à la peine de mort et à la perte du droit de disposer de ses biens.

La misère des ouvriers du Lancashire (Angleterre) prend des proportions telles, que le gouvernement Anglais se trouvera bientôt dans l'impuissance d'en arrêter les ravages. C'est en vain que l'on use des remèdes les plus souverains de la philanthropie. Là où l'industrie est dans une stagnation complète, jamais on n'arrêtera la faim dans son œuvre destructrice. Tant qu'un peuple, se confiant aux bienfaits de la charité, ne cherchera pas par lui-même à empêcher, au moyen de l'association, le chômage de l'Industrie, il demeurera inévitablement la victime du monstre Paupérisme.

La misère, ce choléra perpétuel, qui sévit presque partout en même temps, se fait, grâce à la crise industrielle que traverse l'Espagne, particulièrement sentir en Catalogne.

Voici à ce sujet ce que nous lisons dans un journal de cette ville :

La riche cité industrielle de la Catalogne, Barcelone, ne peut pas suffire à donner du travail à ses ouvriers, et la misère est telle parmi les classes travailleuses que la municipalité a dû voter un subside de 20,000 fr. par jour pour venir en aide aux ouvriers.

Nous apprenons que des désordres graves ont éclaté sur quelques points de la Catalogne, principalement à Reus et à Villanova de Geltrie. Les ouvriers sans travail ont saccagé quatre fabriques et ont menacé de mettre le feu à d'autres. Les autorités ont pris aussitôt des mesures pour rétablir l'ordre.

Nous voudrions bien savoir pendant combien de temps le Conseil municipal pourra jeter vingt mille francs par jour, dans la gueule gigantesque de l'effroyable Misère.

L'Espagne ne paraît pas être au bout de ses peines à Saint-Domingue, les dignes fils de Toussaint Louverture sont moins disposés à lâcher pied qu'on voudrait bien le faire croire en Europe.

Voici encore des détails que nous empruntons à un journal de notre ville :

Les dernières nouvelles reçues de Saint-Domingue sont moins favorables à la cause espagnole qu'on ne l'avait cru d'abord. Les insurgés, dit-on, loin d'être épuisés et de demander merci, auraient au contraire imposé des conditions telles, que le général Gandara les a repoussées comme humiliantes pour l'Espagne et qu'il a dû reprendre les hostilités.

Enterrement civil.

Le rationalisme vient de donner à la population bruxelloise un témoignage éclatant des rapides progrès qu'il fait parmi les hommes intelligents et libres, parmi les hommes qui, soit par dignité, soit par l'horreur que leur inspirent les scandales et les turpitudes quotidiennes du clergé, veulent s'affranchir de tout dogme, de toute croyance, de toute pression morale. Cette fois, c'est au sein même du clergé catholique que le rationalisme est allé chercher un honnête homme pour s'en faire un défenseur, un représentant. Depuis de nombreuses années, vivait à Bruxelles, d'une existence paisible et modeste, un ancien prêtre du diocèse de Tournay, que les mystérieuses machinations qui se déroulèrent devant lui dans les

rangs sacerdotaux, contraignirent à rompre pour jamais avec une profession où la pratique du bien lui paraissait impossible; ce prêtre, c'était l'abbé Dupont. Nous sommes certains que la plupart de nos amis de Bruxelles doivent l'avoir connu et que, quel que fût le blâme dont on voulut entâcher sa vie privée, tous seraient prêts à crier haro sur les calomniateurs. Comme nous l'avons dit, L.-J. Dupont menait une vie paisible et tranquille, sa mort a été de même. Après une maladie de quelques semaines, Dupont vient d'expirer dans la nuit du 14 au 15 novembre, conservant jusqu'à la minute suprême toute la fermeté de ses convictions.

Nous éprouvons un véritable serrement de cœur à la pensée de devoir réduire à néant les jolies lamentations que la mort de notre ami a arrachées au journal *la Belgique* et au *Journal de Bruxelles*. Mais la vérité l'exige, et nous remplirons notre pénible tâche jusqu'au bout. Pour cela pas n'est besoin de déchiqueter une à une les saintes phrases de nos béats journaux; il nous suffit d'affirmer que Dupont, conformément à ses principes, ayant exprimé de longue date et par testament le mode d'inhumation qu'il désirait, les suggestions des prêtres aussi bien que les encouragements des francs-maçons devenaient parfaitement inutiles, et par conséquent « le beau, le noble rôle » créé par nos saints journaux restera dans leurs cartons, en attendant une nouvelle scène funèbre et de nouveaux acteurs.

Le 17, une foule composée de plusieurs milliers de personnes stationnait dans la rue Blaes et ses environs. C'étaient pour la plupart les amis du défunt qui se préparaient à l'accompagner à sa dernière demeure. Dupont faisait partie des *Solidaires* et de la *Libre Pensée*. Conformément aux volontés du défunt, c'est cette dernière société qui a procédé à l'enterrement. Les *Solidaires*, qu'une lettre de faire part émanée de leur comité avait invités à la cérémonie funèbre, étaient accourus nombreux afin de rendre un dernier hommage à leur coassocié. Vers 3 heures, le cortége se mit en marche. Les journaux précités, toujours si prompts à qualifier de scandale toutes les cérémonies qui s'effectuent sans le concours du clergé romain, sont heureux de faire remarquer qu'il y eut des ricanements derrière le convoi funèbre. Nous croyons pouvoir expliquer la cause de ce manque de respect; les catholiques n'y sont peut-être pas étrangers : A l'instant où la foule se disposait à se rendre au cimetière, une charette surmontée de drapeaux et servant à promener par la ville l'affiche de certain bal, circulait et s'arrêtait même un instant dans la rue Blaes; les gamins firent une comparaison grotesque entre ce véhicule et le char mortuaire, ce qui causa un moment de risée parmi les indifférents. Nous ne pouvons cependant nous dispenser d'ajouter que si la *Libre Pensée* ne cherchait pas à opposer la pompe à la pompe, c'est à dire à singer, par le faste de son char, le somptueux étalage clérical, les énergumènes du parti catholique n'auraient pas eu l'occasion de donner un vernis de carnaval à un cortége où le recueillement seul doit trouver place.

On a remarqué, nous assure-t-on, que bon nombre d'ecclésiastiques, habillés en bourgeois, circulaient dans la foule. Au cimetière, une nouvelle édition du scandale occasionné par l'enterrement du capitaine Wilday aurait eu lieu, si les rationalistes, qui étaient en nombre, n'eussent pas eu le bon esprit de conserver leur calme et leur sang-froid et de contenir leur juste indignation. A l'instant où l'on allait déposer Dupont dans la fosse, un mauvais garnement de 16 à 17 ans se mit à proférer le cri qui fait fureur en ce moment à Bruxelles: *Eh Lambert!* C'est au respect à au mort que notre étourdi doit d'en avoir été quitte pour la peur; on se borna à lui imposer silence. Etait-ce encore un émissaire de ceux qui veulent que leurs processions soient entourées de vénération? Nous ne saurions préciser, mais nous sommes certains que si quelque mal appris s'avisait d'aller les troubler dans la promenade de leur *pain à cacheter*, nos dévots s'adresseraient à qui de droit et feraient payer cher le ridicule dont on voudrait les couvrir. Après cet incident, trois discours furent prononcés sur la tombe de notre ami, le premier au nom de la *Libre Pensée* par son vice-président M. Van Meenen, le second au nom de la famille par Henri Samuel, ancien rédacteur de la *Civilisation*, et le troisième au nom des *Solidaires* par César De Paepe, typographe. Nous donnerons ce dernier discours dans notre n° prochain.

Lorsque ces discours furent terminés, les assistants se retirèrent, satisfaits de la victoire que venait de remporter la liberté de conscience sur les préjugés séculaires qui rongent encore la société.

Le *Journal de Bruxelles* en rendant compte (à sa façon, comme on le comprend) de l'enterrement de notre ami Dupont, après avoir déblatéré ses phrases les plus acrimonieuses contre les maçons, les solidaires et les libéraux qui avaient participé à cette cérémonie, semble vouloir dire que l'ancien prêtre du diocèse de Tournay s'était rendu indigne d'exercer les fonctions du sacerdoce. Cette phrase, qui nous paraît fort élastique et qui prête à de nombreuses interprétations, nous sera-t-elle expliquée par la feuille de la rue des Boiteux? Ou bien le pieux organe du Congrès de Malines laissera-t-il la mémoire du défunt entachée du soupçon d'un des crimes si communs au clergé.

Dans tous les cas, que le *Journal de Bruxelles* s'exécute ou non, voici le fait tel qu'il est rapporté par le *Libre Examen* :

« L'abbé Dupont, dont nous annonçons plus haut les funérailles, n'a jamais été interdit, contrairement à l'affirmation mensongère du *Journal de Bruxelles*. Doué d'un rare esprit d'indépendance, il s'était trouvé à la tête d'un parti d'opposition au sein du clergé lors de la nomination de l'évêque actuel de Tournai. Ce dernier promu à l'épiscopat, il arriva, comme toujours en pareille circonstance, que les opposants de la veille devinrent les courtisans du lendemain, et l'abbé Dupont resta seul devant l'homme tout-puissant dont il avait combattu l'élection. Curé de première classe dans une commune du Hainaut, il fut relégué successivement dans de petites localités jusqu'au moment où, aigri par des persécutions sans nombre, et se trouvant un jour face à face avec son supérieur, il eut avec le fougueux prélat une discussion qui dégénéra en scène de violence. Six mois de retraite furent évangéliquement imposés à l'abbé Dupont, qui fut invité en même temps à faire valoir ses droits à la pension. Sorti du clergé actif, de la manière que nous venons d'indiquer, Dupont n'avait donc subi aucune exclusion, et s'il est sorti de l'église catholique, c'est de sa seule volonté. »

MEETING DEMOCRATIQUE
de Patignies.

FIN DU COMPTE-RENDU.

Le long discours du citoyen De Paepe dura près de trois heures. Lorsqu'il fut terminé, il se fit tout-à coup dans la salle un tumulte et une confusion indescriptibles. Tandis que les libres penseurs félicitaient et applaudissaient leur ami, la clique Wasseige et Cie s'efforçait de toutes les manières à réagir contre cette manifestation sympathique : c'étaient des huées, des vociférations, des cris de rage, des provocations, des trépignements, des sifflements, des hurlements; cela faisait un vacarme effroyable. Au milieu de ce tapage infernal, on entendait la voix du président qui, debout sur son banc, essayait de dominer les clameurs et d'amener un peu d'ordre au sein de ce chaos. Ce ne fut qu'avec une peine inouïe, après une dixaine de minutes d'attente et en y mettant toute son énergie, que le citoyen Loriaux parvint enfin à obtenir un demi-silence. « Messieurs, s'écria-t-il, pourquoi ces menaces et ces vociférations? Vociférer n'est pas répondre, et menacer ses adversaires ce n'est pas les réfuter. Si quelqu'un d'entre vous veut prendre la parole pour répliquer au citoyen De Paepe ou au citoyen Joseph Henry, je la lui accorderai instantanément, avant de la donner à tout autre orateur. »

Ces quelques mots de pacification achevèrent de calmer l'agitation qui régnait dans l'assemblée. M. Wasseige demanda la parole, il l'obtint immédiatement. Voici le *speech* du célèbre notaire, tel que lui-même l'a fait publier dans l'*Union de Dinant*; nous le reproduisons littéralement, nous bornant tout simplement à mettre en caractère italique quelques mots qui nous semblent dépasser les bornes de l'absurde :

Messieurs.

Je ne veux point entamer une vaine discussion. On ne parle point aux sourds : on ne convainct pas la mauvaise foi; et j'ai trop de confiance dans le bon sens de ceux qui peuvent m'entendre pour leur faire l'injure de croire que vos paroles aient laissé quelques traces dans leur esprit.

Qui êtes-vous et que voulez-vous? Vous venez ici, vous *étrangers*, insulter à tout ce que nous, habitants du canton de Gedinne, nous sommes habitués à aimer et à respecter.

A nous, belges de nom, de naissance et de cœur, vous venez prêcher la république et vous oubliez que depuis trente-trois ans nous avons le bonheur de vivre sous le gouvernement paternel du roi le plus sage et le plus libéral de l'Europe!

A nous cultivateurs et *propriétaires*, vivant des fruits d'un travail honnête, vous venez nous prêcher le *communisme*! Vous nous dites que nos maisons ne nous appartiennent pas, que nos champs ne sont pas à nous, que notre bétail n'est pas à nous, que notre argent n'est pas à nous, que la propriété, c'est le vol!

A nous, catholiques, nés dans le sein de l'Eglise de Dieu; à nous, qui respectons le prêtre à qui nous devons les *bienfaits* d'une éducation religieuse; à nous, qui vivons *chrétiennement*, dans l'espérance d'une meilleure vie; à nous enfin, qui sommes habitués de répéter chaque jour : « Notre Père, qui êtes aux cieux, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, » vous osez venir nous dire que le prêtre est un homme dangereux, que la vie future est un mythe, que Dieu n'existe pas!

Encore une fois, qui donc êtes vous et que voulez-vous?

Nous tous, honnêtes gens ici présents, nous croyons en Dieu; nous aimons notre patrie et notre roi; nous respectons le bien d'autrui et nous voulons que l'on respecte le nôtre! Le jour où vos théories malsaines se manifesteraient par des actes, *nous décrocherions nos fusils*, comme en 1830; nous les ferions parler et nous prouverions que nous sommes fidèles à notre devise : Dieu, la patrie et le roi!!!

J'en appelle à l'assemblée tout entière; qu'elle prononce!

Et la clique d'applaudir comme un seul homme. On eût dit qu'un ressort secret animait tout d'un coup ces machines, ou qu'elles obéissaient à un mot d'ordre. Autant les malheureux avaient mis d'acharnement à huer le citoyen De Paepe, autant on les voyait acclamer avec frénésie M. Wasseige, qui pourtant, en prenant la parole, n'avait rien expliqué, rien démontré, rien prouvé, rien réfuté; pas le moindre raisonnement, pas un seul argument, mais de stupides questions auxquelles il avait déjà été répondu, de sottes doléances, des affirmations tout-à-fait gratuites, force exclamations, enfin pour péroraison une menace brutale, voilà le fameux discours de l'illustre notaire.

Les gens de la suite de M. Wasseige donnèrent un libre cours à leur enthousiasme de contrebande. Quand cette ardeur factice fut un peu calmée, le président demanda à l'assemblée si aucun orateur ne désirait se faire entendre. Personne n'ayant répondu à cette invitation, la parole fut accordée à un membre du bureau, le citoyen Eugène Steens, qui s'exprima de la sorte :

Citoyens,

Le travail remarquable dont mon ami César De Paepe vient de vous entretenir me faisait espérer que j'eusse été dispensé de prendre la parole. Dans une miniature colorée avec finesse et vigueur, il a su résumer l'ordre du jour qui

est immense; il a flétri l'iniquité et l'injustice, sur lesquelles de sombres tyrans et de vils oppresseurs des consciences essaient de maintenir les ruines du vieux monde; rien n'a été épargné dans sa juste appréciation; d'une main sûre, il a flagellé les rois et les prêtres, les exploiteurs des âmes et les exploiteurs des corps, la race des boursiers et celle des captateurs de testaments, toutes les natures viles depuis le prétendant qui aspire à un trône jusqu'au mendiant qui tend la main au nom du bon dieu. De la sorte, ne pouvais-je pas m'attendre à voir dans cette assemblée un orateur au moins, courageux, plus sérieux que celui qui vient de prendre la parole, se décider à nous discuter, à nous confondre s'il le peut, à nous éclairer s'il croit que nous ne marchons pas dans la voie tracée par ce Messie des peuples que vous appelez, avec raison, l'*Antéchrist* et qui pour nous, opprimés et déshérités, sera notre unique rédempteur, la Révolution!...

Ces paroles sont accueillies par des applaudissements entremêlés de sifflets aigus. MM. Wasseige et Sovet, abrités derrière un groupe de gens de leur acabit, s'évertuent, par des gestes mal déguisés, à user d'influence; mais l'orateur, dominant les clameurs des misérables soudoyés par les hobereaux fanatiques de l'endroit, continue ainsi son discours et se fait écouter :

Mon attente est déçue!

N'importe! je rends hommage aux frères qui sont accourus des environs à notre appel. Leur attitude silencieuse contraste avec le traquenard dans lequel certains espèrent nous traîner. Oui, frères, votre attention réfléchie prouve l'indépendance de vos caractères, les aspirations, les battements de vos cœurs. Si quelques malheureux égarés par une boisson gratuite et par les odieuses machinations d'ennemis, désirent semer la discorde, provoquer le tumulte et le scandale pour empêcher nos débats, nous voyons ici ceux que nous rendrons responsables de ce qui peut survenir; car, je vous le dis, nous exerçons en ce moment une liberté constitutionnelle, nous entendons la pratiquer sans entraves et ne plier bagage ni devant les provocations insensées, ni devant les menaces! (*La clique se retire; arrivée hors de l'enceinte, elle se ravise et rentre immédiatement en ricanant l'orateur.*)

Certes, Messieurs, il est fort aisé, en l'absence de l'autorité qui témoigne de sa partialité sinon de sa servilité, d'empêcher un moment par des vociférations préméditées, combinées et achetées, la vérité de notre propagande, soit! notre mission n'en sera pas moins féconde et plus d'une approbation m'en donne la conviction, je vous en remercie. Cet acharnement à étouffer notre voix et à nous persécuter est le stimulant vers une sympathie mutuelle, je dirai vers une solidarité que des tribulations ultérieures ne feraient que renforcer.

Qu'espérez-vous, Messieurs, qui persistez à ne pas vouloir nous combattre avec la logique? quelle peur vous aveugle à ce point que vous préférez l'outrage à la discussion? Ne craignez vous pas que le peuple ardennais, à votre démence, ne juge de l'impuissance de vos moyens et de la stérilité de vos croyances?...

Voyons, parlons-nous franchement : La société souffre, elle est malade; elle emploie sa lente agonie à conjurer le socialisme qui, infailliblement, sera la panacée radicale à ses maux; depuis 93, elle traîne, haletante, entre les innovations de la science et la suppression des bras, entre les perturbations de l'industrie et les commotions de la politique, entre les aspirations de l'égalité et les convoitises des exploiteurs, entre la misère effrenée et une opulence sans limite, une vie pénible, horrible et fiévreuse. A ces grands maux réservez-vous un remède? Ou bien comptez-vous sur vos canons, sur vos prisons, sur vos hospices, sur vos prêtres?

Une voix. — Sur Dieu et sur la religion!

Dieu! la religion, vous l'invoquez encore, c'est pour vous le seul remède à tant de douleurs, à tant d'afflictions sociales; vous ne désespérez pas de poursuivre ce fantôme de Dieu que la Révolution a enseveli dans le sépulcre du néant; vous voulez toujours que le prestige du prêtre rive à la domesticité et à la servitude l'esprit et le cœur de l'humanité qu'il n'a cessé de traîner à la mort, vous voulez brandir encore la hâche du duc d'Albe et rallumer les bûchers de Torquemada; malheureux! vous ne voyez donc pas que l'éclair sillonne la nue et entraîne nos regards vers un avenir de régénération morale et de terrestre béatitude; que la révélation nouvelle, c'est la démocratie militante, que son idée se matérialise parce qu'elle a pour but la conquête du monde et que vouloir barrer sa marche envahissante, c'est vouloir plier un siècle qui s'affirme plein de force, sous le souffle délétère de cette vieille et décrépite inquisition; c'est vouloir s'accrocher au passé de la terreur et de la violence pour enfermer le monde dans un tabernacle et enchaîner l'intelligence à la stupidité du dogme.

C'en est fait, la Révolution marche et fait table rase. L'humanité se régénère et se transforme à son image.

Entre la Religion et la Justice sociale la réconciliation est impossible, il y a guerre à mort.

Est-ce que la terreur ne fut pas le génie inspirateur de la politique inflexible des rois catholiques de l'Espagne, de la France et de l'Italie? Est-ce que leur science ne résume pas: despotisme et férocité; et pour comprimer l'esprit dans son essor, les nations élevées à l'école de l'obscurantisme romain ne tournèrent-elles pas toutes dans un cercle d'intolérance et de cruauté.

Espérez-vous, en ces jours, la Pologne une fois affranchie de la Russie, la voir résignée, libre et suivant le progrès et le siècle? Profonde erreur! l'héroïsme indomptable des vaillants Polonais ne saurait conquérir de bonheur social, cette victoire leur échappera, une exubérance de foi, d'énergie catholique les consume; si la victoire venait à couronner leurs immenses sacrifices, délivrés de leurs oppresseurs, les Polonais retomberaient, au lendemain de leur triomphe, sous le joug abrutissant et plus inhumain encore du fanatisme théocratique de leurs nobles.

A quoi aurait servi tant de flots de sang? A changer de maîtres et à louer Dieu!

Devant cette mansuétude passée des vicaires du Christ et de leurs aspirations sanguinaires, nous devons pour le salut du genre humain travailler sans relâche à la ruine du métier de Dieu!

Et qu'est-ce en effet que votre Dieu? Une imposture mythologique, un trait de folie même quand il se trinifie.

Quoi! nous avons pitié des idoles et des fétiches, nous sourions à l'aspect des momeries que font les juifs dans leurs synagogues, et nous pouvons nous empêcher de rire aux éclats, que dis-je, de nous indigner quand nos prêtres s'évertuent de bêtifier savamment la raison de nos enfants pour en faire une génération de misérables, et qu'ils viennent, adroits fripons, nous terrifier de l'idée d'un Dieu prenant ses agréments à jouer de la foudre et de la guerre, à semer les maladies et la mort, et se plaisant à une vengeance de torture éternelle sur les âmes de pauvres hères qui ont trouvé dans la mort la fin de leurs souffrances.

Mais le prêtre s'évanouit et les temps des martyrs ne sont plus! Déjà s'est éclipsée la croyance qu'un homme en soutane a la puissance de faire *un bon Dieu* d'un pain à cacheter, certains l'avalent encore par peur, par égoïsme, par dépendance, car les ministres du Ciel sont riches, puissants, rancuneux, ils peuvent aisément ruiner les incrédules, faire des hypocrites, mais des croyants jamais plus!

Une voix. — C'est monstrueux! infâme! etc.

C'est monstrueux! J'en conviens, tout ce qui est absurde, tout ce qui est difforme, contraire aux lois de la nature est chose monstrueuse. Or, comme il n'est donné à nul être de pouvoir se faire une idée sur l'*âme*, sur l'*esprit*, sur *Dieu*, ces chimères ne tombant pas sous la perception des sens, la fourberie théologique a dû recourir nécessairement à la matière pour faire gober ces balivernes aux gens épris du merveilleux; elle croit y être parvenue en nous créant un Dieu de trois pièces, trinité divisible à gré, un Père éternel du même âge que son fils qui dâte, lui, du Nouveau-Testament et tous deux en compagnie d'un pigeon, c'est-à-dire, si je le puis, deux personnes et une bête unifiées, procédant l'une de l'autre et étant de la même nature. Un pareil phénomène, je vous le demande, est-ce assez monstrueux? Assez ridicule?. (*Interruptions, murmures*).

Cerbère, le portier des enfers païens, n'est-il pas moins horrible et moins phénoménal? (*Nouvelles interruptions*).

Soit! le bon sens s'est assez vengé déjà de ces excentricités en mettant au défi ces faiseurs de bons dieux de vouloir une fois, une seule fois, que leur hostie se change en n'importe quel insecte, une mouche par hasard, afin de faire éclater leur omnipotence! Oui, va! ignares et téméraires, les prêtres ne sentent pas que leur religion est la dernière et qu'à la Science est réservée la tâche de les coucher toutes dans le linceul de la mort.

Et c'est en présence de l'insurrection de la raison humaine qui proclame la transformation sociale par la justice réelle et par la véritable Égalité, que ces préconiseurs de la mendicité et de la misère, qui sacrent les égorgeurs des peuples, divinisent les parjures, bénissent les armées et reconnaissent comme une nécessité sociale l'infâme couperet de la guillotine, osent encore nous parler du règne de Dieu sur terre! (*Interruptions: C'est infâme! C'est trop fort!..* etc.)

Vous vous récriez devant l'évidence! Douteriez-vous de l'authenticité du dépérissement de la religion, du catholicisme surtout?

Nierez-vous que les papes ne tiennent plus en main la baguette magique des miracles?

Nierez-vous que, forcé de fuir et chassé par son propre peuple, par ses ouailles en Jésus-Christ, Pie IX n'a pu rentrer dans la ville éternelle qu'escorté de baïonnettes étrangères et les pieds dans le sang; que dès lors, avec son pouvoir temporel, s'évanouit sa puissance céleste, qu'il rentre naturellement dans la catégorie vulgaire des hommes et que, pareil aux autres rois et tyrans, il sera englouti dans le débordement prochain de la colère justicière des peuples?. (*Bruyantes interruptions, protestations.*)

A vos clameurs prodiguées faute de raisons, je puis opposer la mort d'un illustre proscrit dont les cendres reposent parmi nous, et tirer mes conclusions :

Il n'y a guère longtemps que nous avons assisté à Bruxelles aux funérailles d'un vénérable vieillard dont la vie militante s'était épuisée tout entière dans la jurisprudence, la politique et les conseils de plus d'un pape.

Armellini, le triumvir de Rome, qui a dû comprendre quelque chose à cette infaillibilité des papes, et à la haute sagesse duquel Pie IX a confié plus d'une fois ses entretiens politiques avec le dieu pigeon, quand assiégé par la peur, ce pape sentit chanceler sa tiare et crouler son trône; Armellini, souffrant, détourne l'esprit de la prostituée romaine usée par dix-huit siècles de crimes, et meurt sans prêtre, sans culte, calme et serein comme tout penseur libre et affranchi. (*Marques de profond étonnement dans l'assemblée.*)

Certes, cela doit vous étonner; et ce qui vous étonnera davantage, c'est que sur cette tombe un proscrit du 2 Décembre, du vampire de la France, prononça ces mémorables paroles qui constituent à elles seules la révélation la plus éclatante de la rédemption future par la négation du culte et du pouvoir. Il disait : La mort engendre la vie. Il m'est impossible de parler sur le bord d'une fosse sans voir clairement l'immortalité qui en sort, victorieuse. Pendant que le corps se dissout et mystérieusement se mêle à la nature, l'idée que le mort servit se répand, après lui, dans l'âme des vivants, en sorte que rien ne se perd et que les générations présentes sont nourries et éclairées par la substance et la lumière des générations disparues.

C'est la loi consolante et terrible de la solidarité du genre humain.

Ainsi, pour instruire les générations contemporaines sur leurs destinées futures, faut-il exhumer des siècles ensevelis les causes de leur grandeur et de leur décadence.

Cette liaison successive des générations, chaîne des temps non interrompue, nous donne l'idée de l'éternité, de l'insondable infini; nous y voyons l'humanité incréée, immortelle, impérissable, et possédant dans son for intérieur la *justice souveraine* inhérente à chaque homme. Or, l'humanité, la Démocratie, la Justice, c'est tout un, c'est un grand tout, c'est l'indomptable unité trinitaire qui marche à la démolition du christianisme, comme il y a vingt siècles le monde sonnait le glas du paganisme.

C'est là aussi la loi constante imposée à toutes les religions, dès l'instant qu'elles cessent de marcher avec l'esprit du siècle, jusqu'au jour où, de chute en chute, elles dégringoleront dans l'abîme du passé. Plus de culte alors, la morale seule inspirera l'humanité, et la paix règnera. Car la conscience publique étant le centre de gravité de la Justice et étant incessamment agitée par l'iniquité sociale, la Révolution seule peut la venger et lui conquérir ses droits.

L'éternité de la matière étant constante, nous nions le principe créateur, l'hypothèse d'un dieu, c'est l'idée qui enfante le nouveau monde; le vieux, croulant peu à peu sous les monstruosités de ses dieux, s'accroche avec frénésie à un passé impossible, pendant que la Révolution, écho de la conscience publique, marche en avant.

Et dans sa marche victorieuse, elle proclame la dignité humaine, la liberté individuelle, la solidarité des peuples, l'extinction du paupérisme, l'affranchissement de la raison, l'indivision du sol, l'égalité, en opposition avec le vieux monde qui s'obstine à vivre dans l'air empoisonné des cultes, se claquemure dans des souvenirs de féodalité, prêche la dégradation humaine, l'avilissement du corps, le mépris de la dignité, la sainteté de l'aumône, le bonheur de la faim, et ne cesse d'abrutir l'intelligence et de lancer sur le progrès l'anathème du désespoir!

Courage et espérance! La Révolution roule en ce moment autour de l'Europe ses combinaisons stratégiques de délivrance universelle : les peuples se fédèrent et vont essayer de secouer des siècles d'esclavage dont le souvenir et la douleur les dévorent comme une tunique de Déjanire. Que le coup soit décisif! et veuille, pour la paix du monde, que la dernière arme se brise sur la tête du dernier tyran!

Une salve d'applaudissements, partie du cercle des libres penseurs et des démocrates, couvre la fin du discours du citoyen Steens. A ces bravos la bande réactionnaire, à la tête de laquelle a reparu le Samson, riposte par des hurlements frénétiques. De part et d'autre l'animosité est à son comble. Un moment cette agitation est sur le point de dégénérer en scène de violence, et le président est forcé de suspendre la séance pour quelques minutes.

Le tumulte passé, le président s'adresse de nouveau à l'assemblée pour demander si personne ne désire répliquer au citoyen Steens. MM. Wasseige, Sovet et Poncelet répondent par un signe de tête négatif, qui semble exprimer en même temps le dédain et le dépit. En conséquence, le citoyen Brismée a la parole; il s'exprime en ces termes :

Compagnons,

Chaque fois que des travailleurs s'avisent de prendre la parole dans une réunion publique, on ne manque pas de leur décocher les noms d'*avocats*, de *sauveurs*. Un ultra libéral vient d'adresser au bureau du meeting une lettre dans laquelle il renchérit sur ses devanciers en nous traitant d'*évêques de la démocratie*. Vous le voyez, c'est par le dé-

dain et le mépris que ces gens croient nous intimider, afin de nous arrêter dans la détermination que nons avons prise de communiquer, à nos frères, nos idées sur l'organisation sociale actuelle ainsi que sur l'exploitation du sentiment religieux. Ils ne réussiront pas. Nous sommes de ceux qui ne se rebutent pas pour avoir rencontré le mauvais vouloir ou les contrariétés. Les coups de l'adversité ne peuvent que nous retremper.

Non, nous ne sommes pas des avocats. Comme la plupart d'entre vous, travailleurs, tout jeune nous avons dû fréquenter l'atelier. A l'âge de dix ans j'étais apprenti typographe ; mes études, comme bien vous le pensez, se sont bornées à très peu de chose. Mais à défaut d'instruction, nons avons du bon sens. Avec du bon sens et du vouloir, l'homme peut encore acquérir les connaissances nécessaires pour se tirer d'affaire dans le monde.

Nos amis de Patignies ont organisé ce meeting, et les démocrates de Bruxelles se sont empressé de nous y déléguer. C'est avec plaisir que nous avons accepté cette mission.

Plaçant la liberté au-dessus de tout, nous avons cru bien faire en provoquant une discussion franche et ouverte sur l'ordre du jour de ce meeting. Nous voulons convaincre ou être convaincus, et non ravir « la loi et la foi » à ceux qui ont répondu à notre appel.

Ce gros ivrogne, qui se trouve placé en face du bureau, veut, lui, conserver ces choses précieuses : sa loi et sa foi. Nous les lui laissons volontiers. Que nous fait à nous que vous croyiez en un dieu on en trente-six dieux? absolument rien. Mais ce que nous ne pouvons admettre, c'est que les intermédiaires que vous avez créés entre votre dieu et vous, nous coûtent si peu que ce soit.

Nous faisons partie d'une association pour l'enterrement civil, où chacun de nous paie une rétribution annuelle avec laquelle il est pourvu aux frais d'inhumation : qu'avons-nous besoin de donner encore de l'argent pour subventionner des individus que nous repoussons, parce que nous les considérons non-seulement comme inutiles, mais même comme nuisibles. (*Vives rumeurs.*)

Donc, ayez des dieux et des intermédiaires entre eux et vous, cela vous regarde. Entretenez et nourrissez vos prêtres, engraissez les à tel point qu'ils crèvent d'indigestion pendant que vous mourrez de besoin, nous n'avons rien à y voir... (*M. Wasseige part en entraînant sa bande.*)

Compagnons, je tiens à constater qu'il ne m'a pas fallu parler longtemps pour forcer ce Monsieur et sa bande à déserter la salle.

Pendant que l'assemblée applaudit à ces paroles, M. Wasseige piqué au vif par les dures vérités que le citoyen Brismée venait d'exprimer si franchement, s'est retiré dans la pièce voisine;

Il paraissait honteux, bien triste et fort confus,
Jurant, mais un peu tard, qu'on ne le prendrait plus

dans le meeting démocratique qu'il avait cru mettre en déroute par les impertinences de ses hommes à gage, mais qui triomphait de ces menées et venait de faire bon nombre d'adeptes au rationalisme et au socialisme.

Arrivée dans l'estaminet attenant à la salle, la bande catholique, de plus en plus enivrée par les vapeurs de la bière, entonne sa chanson du meeting de Patignies sur l'air de Maître Corbeau. M. Sovet les excite et les anime; M. Wasseige ordonne que l'on vide les verres.... et qu'on les remplisse!

Contrairement à l'assertion mensongère du journal clérical de Dinant, ce bacchanal n'impose pas silence aux démocrates. Tandis que cette scène bachique se passe dans l'estaminet, le meeting poursuit tranquillement ses travaux. Le citoyen Brismée continue ainsi :

Compagnons, maintenant que les brouillons sont partis, je dois vous dire que je ne crois pas devoir vous entretenir de l'ordre du jour. Il a été suffisamment expliqué et commenté par les amis qui m'ont précédé. Seulement, vous me permettrez de vous entretenir un moment des prétentions et des pratiques du culte catholique.

Vous conviendrez avec moi que c'est une sotte et injuste prétention de la part des prêtres que de vouloir désigner la place de chacun dans le cimetière, c'est à dire dans une terre qui nous appartient. Ont-ils le droit de défendre l'entrée d'une église à un juif curieux de voir les tableaux et les sculptures qui ornent ces sortes de bâtiments? Non, sans doute. Pourquoi donc auraient-ils le droit d'exclure du cimetière commun le cadavre de celui à qui ils ne pouvaient interdire l'entrée de leurs églises?

Voyons maintenant la moralité dans leurs prétentions. Nous allons la trouver dans la pratique de leurs enterrements.

En effet, que lisons-nous dans les journaux? Nous lisons d'abord qu'un malheureux s'est suicidé à Tournay et que, malgré l'opposition d'un curé de l'endroit, M. l'échevin Allard a fait déposer le cadavre au beau milieu du cimetière.

Comme preuve de la ténacité du tricorné, vous saurez que quelques jours après il organisa une procession qui se rendit au cimetière où il maudit la tombe du suicidé, au tour de laquelle l'assistance, composée d'enfants et d'imbéciles, se mit à former une haie. Heureusement pour l'humanité, l'échevin de Tournai avait fait surveiller ce manége catholique, et en ordonnant d'enlever la haie, il profita de la circonstance pour faire disparaître par la même occasion le mur qui entourait le *coin des maudits*.

Ensuite nous voyons une affaire analogue à celle que je viens de vous raconter; cette nouvelle affaire se passe à Bruges; seulement il y a entre les deux suicidés une légère différence, c'est-à-dire que celui de Tournai était un roturier tandis que celui-ci est un aristo. Cette différence de position n'eût rien fait à la chose si ce dernier, en plus de son titre, n'avait eu les moyens de payer un service de première classe.

Voici à ce sujet ce que disent les journaux :

Un sous-officier, jeune fils de famille, pour un motif qu'on ne donne pas, se brûle la cervelle dans la caserne et son cadavre est immédiatement transporté à l'hôpital, où il est décidé que la dépouille, avant d'être enterrée, devra passer par l'église. C'est ici que commence la comédie cléricale. Le suicide ayant eu lieu dans la caserne qui se trouve dans la dépendance d'une paroisse tandis que l'hôpital où le corps a été déposé se trouve sous la dépendance d'une autre, nous voyons les deux hommes de Dieu se chamailler pour savoir à qui de droit revient le client.

Le curé de la paroisse de la caserne prétend que c'est lui qui doit célébrer le service funèbre sur le corps du suicidé, tandis que son confrère de la paroisse de l'hôpital soutient que cet honneur lui revient. Ce n'est pas, comme vous le pensez bien, l'honneur ou le devoir à remplir que se disputent ces deux âmes chrétiennes. C'étaient les gros sous que devait rapporter cette besogne qui les guidaient dans leur amour évangélique. (*Rires.*)

Avouez avec moi qu'il y a une fichue différence entre la manière d'agir de ces curés de Bruges et celle du curé de Tournay. Il est vrai que l'un des suicidés n'était qu'un pauvre diable, tandis que l'autre était un crésus. Boutique que tout cela!.. (*Rires et bravos.*)

Quant à la moralité de ces défenseurs de la religion, je n'en dirais rien, si je n'avais une petite remarque à vous faire au sujet des journaux libéraux.

Lors de l'affaire de Knuffmann à Termonde, voici ce que disait le correspondant de l'un de ces journaux : Un père de famille, dont l'habitation avoisine le couvent d'Affighem, m'a dit qu'il avait fait élever le mur de son jardin afin que ses demoiselles ne puissent plus voir ce qui se passe dans le couvent, et mes filles, ajouta-t-il, n'iront plus à confesse chez ces gens-là. — Vous faites bien, répliqua le correspondant, il vaut infiniment mieux les envoyer à confesse chez un vieux curé.

Pour ma part, je vous avoue franchement ne pas comprendre le conseil du correspondant libéral. Ne valait-il pas mieux conseiller à cet homme de n'envoyer ses filles nulle part, plutôt que chez un vieux curé? Ou trouve-t-il plus de garantie chez le vieux que chez le jeune? Supposons un instant que Spaas, au lieu d'être le doyen d'Hasselt, eût été le doyen de Termonde, n'était ce pas tomber de Charybde en Scylla? (*Très-bien, très bien.*)

Non, on ne doit pas confier ses enfants aux mains de ceux qui bénissent les mariages des autres et qui n'en veulent pas pour eux mêmes. (*Approbations.*)

Et méfions-nous de ces libéraux, gens qui nagent entre deux eaux et qui veulent ménager la chèvre et le chou. (*Approbations*).

Ceci dit, je me bornerai, pour ce qui est de la question sociale, à vous rappeler que des associations existent dans tous les pays, comme on vient de vous le dire, et que l'avenir de l'humanité réside dans l'association. Dans la société future, les exploiteurs et les exploités disparaîtront pour faire place à des associés, et la fortune servira à assurer le bien être aux hommes laborieux, le repos et l'aisance à la vieillesse.

Ces paroles du citoyen Brismée sont accueillies par d'unanimes applaudissements. Vu l'heure avancée (5 1/2 heures du soir), le président lève la séance, et le meeting se termine au milieu des vivats et des bravos.

LE MORIBOND.

Air de la Lionne.

Devant ton dieu bientôt tu vas paraître,
Pour te purger dans le ciel il t'attend.
Tu vas mourir! ainsi parlait le prêtre,
Les yeux fixés vers le pauvre expirant.
Consulte bien, mon fils, ta conscience,
Prépare-toi, dis-moi tous tes méfaits.
— Va, ne mets pas à bout ma patience,
Prêtre odieux je veux mourir en paix.

Tu crois en Dieu. Je crois en la Nature.
Tu mets à prix indulgence et pardon;
Quand je le peux, moi je punis l'injure,
De mon mépris je poursuis le fripon ;
A toi la ruse, à toi l'hypocrisie.
La trahison se mêle à tes succès.
La loyauté vint ennoblir ma vie.
Prêtre intrigant, je veux mourir en paix.

De vils plaisirs ton cœur bas est avide,
Rien ne répugne à ta lubricité.
A mon foyer la morale préside,
Je ne connus jamais l'impureté.
Va, vautre-toi dans ta sale indolence.
Grâce aux gros sous arrachés aux niais,
Un dur labeur usa mon existence,
O prêtre oisif, je veux mourir en paix.

Eh! n'es-tu pas du pauvre, de la veuve,
Le protecteur et l'ange gardien,
Du malheureux qui subit longue épreuve,
Prêtre, c'est toi le guide et le soutien!
Vas-tu donner ton aumône bénie
Quand à la messe on n'assiste jamais?
Qu'un homme souffre, à lui ma main amie,
Prêtre effronté, je veux mourir en paix.

Quoi! tes couvents pour nous venir en aide,
Pour arrêter le céleste courroux,
Couvrent le sol! Contre eux la raison plaide.
Car la justice a vu sous leurs verrous.
Au cloître infect, lieu de débauche immense,
Où Loyola médita ses forfaits.
Non, je n'ai pas corrompu mon enfance,
Prêtre flétri, je veux mourir en paix.

Prêtre, fuis donc, ton aspect m'importune,
Je hais, je hais ton dieu d'invention.
Va-t-en chercher ailleurs bonne fortune
Et brocanter ton absolution.
Tu trouveras des gens dans la crapule,
Dont le remords assiége les chevets,
Pour un peu d'or fais taire leur scrupule,
Prêtre pervers, je veux mourir en paix.

— Assez, pitié, ta pauvre âme s'égare!
Ah! c'est Satan qui parle par ta voix!
De ses bienfaits Dieu n'est jamais avare,
Mais sa vengeance est terrible, et j'y crois.
Le moribond, dans un élan extrême,
Dit, le dédain empreint sur tous ses traits :
— Je te maudis, en ce moment suprême,
Prêtre, va-t'en, je veux mourir en paix.

Bruxelles, mai 1864. P. VOGLET.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 1864,

Assemblée générale.

DANS LA SALLE DU LION BELGE, RUE DE LA TÊTE D'OR, 3, PRÈS DE LA GRAND'-PLACE, A BRUXELLES.

Ordre du jour :

1° Suite des élections.

2° Discussion de plusieurs propositions.

VIENT DE PARAITRE :

L'Almanach

de Mattieux de la Drôle

POUR 1865.

PRIX : 25 *centimes.*

Cet almanach se recommande par les nombreuses fables et chansons philosophiques ou démocratiques qu'il renferme, ainsi que par quelques articles sur la religion conçus dans l'esprit du plus pur rationalisme.

Chez B. DELESALLE, petite rue des Bouchers, 12.

SOUS PRESSE :

COMPTE-RENDU

du meeting de Patignies.

Volume de plus de 100 pages.

PRIX : 20 *centimes.*

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.